

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 34/1

2007

10.11588/fr.2007.1

---

#### Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

FRANCIA

Forschungen zur westeuropäischen Geschichte



*deutsches*  
*historisches*  
***institut***  
*historique*  
*allemand*  
  
*paris*



# FRANCIA

FORSCHUNGEN ZUR WESTEUROPÄISCHEN GESCHICHTE

Herausgegeben vom  
DEUTSCHEN HISTORISCHEN INSTITUT PARIS  
(Institut historique allemand)

BAND 34/1 (2007)  
MITTELALTER – MOYEN ÂGE



Jan Thorbecke Verlag

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.d-nb.de> abrufbar.

ISSN 0937-7735 · ISBN 978-3-7995-8123-3

FRANCIA – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgeber: Prof. Dr. WERNER PARAVICINI

Redaktion: Prof. Dr. ROLF GROSSE (Mittelalter), Priv.-Doz. Dr. RAINER BABEL (Frühe Neuzeit, 16.–18. Jh.), Dr. STEFAN MARTENS (Zeitgeschichte, 19./20. Jh.)

Anschrift: Deutsches Historisches Institut (Institut historique allemand), Hôtel Duret de Chevry, 8, rue du Parc-Royal, F-75003 Paris

Aufsatzmanuskripte bitte an den Herausgeber adressieren, Zusendungen, die den Rezensionsteil betreffen, jeweils an den Redakteur des betreffenden Teilbandes (Mittelalter, Frühe Neuzeit, Zeitgeschichte). Die redaktionellen Richtlinien sind verzeichnet unter:

[http://www.dhi-paris.fr/seiten\\_deutsch/veroeffentlichungen/deutsch.pdf](http://www.dhi-paris.fr/seiten_deutsch/veroeffentlichungen/deutsch.pdf)

FRANCIA erscheint jährlich in drei Teilbänden im Umfang von jeweils ca. 350 Seiten. Die Autoren erhalten kostenlos von den Aufsätzen 30 Sonderdrucke, von den Rezensionen zwei Belege. Bis zu 40 weitere Sonderdrucke liefert der Verlag zum Selbstkostenpreis, wenn die Bestellung spätestens mit der Rücksendung der Fahnenkorrektur erfolgt.

Herausgeber und Redaktion übernehmen keine Verantwortung für den Inhalt der Artikel und der Rezensionen.

Prière d'adresser les manuscrits des articles au directeur de la revue, les envois destinés à la rubrique des comptes rendus, au rédacteur du tome correspondant (Moyen Âge, Époque moderne, Époque contemporaine). Vous trouverez les règles typographiques sous:

[http://www.dhi-paris.fr/seiten\\_deutsch/veroeffentlichungen/francais.pdf](http://www.dhi-paris.fr/seiten_deutsch/veroeffentlichungen/francais.pdf)

Les trois tomes de la revue FRANCIA paraissent une fois par an, chacun comptant environ 350 pages. Les auteurs recevront à titre gratuit 30 tirés à part de leurs articles ou deux épreuves de leurs comptes rendus. L'éditeur fournira au prix de revient jusqu'à 40 tirés à part supplémentaires si la commande est effectuée, au plus tard, au moment du renvoi des épreuves corrigées.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Dieses Buch ist aus alterungsbeständigem Papier nach DIN-ISO 9706 hergestellt.

Einbandabbildung: Wappen des *Hector* [de] *Meriadech* im Wappenbuch »Gorrevod« (um 1450) (Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles, ms. II 6563 fol. 80v = p. 140) (Cliché BR). Vgl. unten Abb. 15 nach S. 130.

Institutslogo: Heinrich Paravicini, unter Verwendung eines Motivs am Hôtel Duret de Chevry

Verlagsadresse: Jan Thorbecke Verlag GmbH, Senefelderstr. 12, D-73760 Ostfildern  
[www.thorbecke.de](http://www.thorbecke.de) · [info@thorbecke.de](mailto:info@thorbecke.de)

© 2007 by Jan Thorbecke Verlag der Schwabenverlag AG, Ostfildern

Gesamtherstellung: Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern

Printed in Germany

## INHALTSVERZEICHNIS

Werner PARAVICINI, Paris Vorwort des Herausgebers/Avis au lecteur .....	XIII
--	------

### AUFSÄTZE

Julia MONTENEGRO, Valladolid, Arcadio DEL CASTILLO, Alicante Le règne de Rodéric, Akhila II et l'invasion musulmane de la péninsule Ibérique .....	1
Valeska KOAL, Hannover »Detestatio choreae«. Eine anonyme Predigt des 14. Jahrhunderts im Kontext der mittelalterlichen Tanzpolemik .....	19
Olivier MARIN, Châtenay-Malabry Histoires pragoises: les chroniqueurs français devant la révolution hussite ....	39
Torsten HILTMANN, Paris, Uwe ISRAEL, Venedig »Laissez-les aller«. Die Herolde und das Ende des Gerichtskampfs in Frank- reich .....	65
Werner PARAVICINI, Paris Un tombeau en Flandre: Hervé de Mériadec .....	85

### MISZELLE

Christof ROLKER, Konstanz, Marcel SCHAWÉ, Frankfurt am Main Das Gutachten Ivos von Chartres zur Krönung König Ludwigs VI. Quellen- studium und Edition von Epistola 189 .....	147
---	-----

### ATELIER

#### Recherches récentes sur Jeanne d'Arc

Table ronde franco-allemande, organisée à l'Institut historique allemand de Paris,  
le 12 janvier 2006

Werner PARAVICINI, Paris Introduction .....	159
Heinz THOMAS, Bonn Jeanne d'Arc – Jungfrau und Tochter Gottes. Grundzüge einer Biographie ...	163

Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE, Orléans Un habit »deshonnête«. Réflexions sur Jeanne d'Arc et l'habit d'homme à la lumière de l'histoire du genre .....	175
Philippe CONTAMINE, Paris Remarques critiques sur les étendards de Jeanne d'Arc .....	187
Colette BEAUNE, Paris Le Cœur de Jeanne .....	201
Wolfgang MÜLLER, Mainz Le procès de réhabilitation. Fut-il »le vrai procès de Jeanne d'Arc«? .....	207
Gerd KRUMEICH, Düsseldorf Problèmes d'une biographie de Jeanne d'Arc .....	215

## NEKROLOG

Eugen Ewig (1913–2006) in memoriam

Reinhold KAISER, Zürich Eugen Ewig (1913–2006) .....	223
Werner PARAVICINI, Paris Eugen Ewig – der Gründer .....	228
Theo KÖLZER, Bonn, Ulrich NONN, Koblenz Schriftenverzeichnis Eugen Ewig .....	237

## REZENSIONEN

(Rezensionen in französischer Sprache sind mit einem Sternchen  
gekennzeichnet/Les astérisques signalent les comptes rendus en langue française)

*P. DINZELBACHER, Mentalität und Religiosität des Mittelalters, 2003 (A. DE VOGÜE) .....	245
*E. H. KANTOROWICZ, Mourir pour la patrie et autres textes. Traduit de l'anglais et de l'allemand par Laurent MAYALI et Anton SCHÜTZ. Préface à la 2 <sup>e</sup> édition et présentation par Pierre LEGENDRE, 2004 (Y. SASSIER) .....	246
C. LEONARDI, Medioevo latino. La cultura dell'Europa cristiana, 2004 (D. WALZ) .....	247
H. PLATELLE, Présence de l'Au-delà. Une vision médiévale du monde, 2004 (K. FUCHS) .....	249
H. STEHKÄMPER, Köln – und darüber hinaus. Ausgewählte Abhandlungen, 2 vol., 2004 (J. P. HUFFMAN) .....	251

*Vielfalt der Geschichte. Lernen, Lehren und Erforschen vergangener Zeiten. Festgabe für Ingrid Heidrich zum 65. Geburtstag, hg. von S. HAPP und U. NONN, 2004 (B. DELMAIRE) .....	253
Sépulture, mort et représentation du pouvoir au moyen âge – Tod, Grabmal und Herrschaftsrepräsentation im Mittelalter. Actes des 11 <sup>e</sup> Journées lotharingiennes, 26–29 septembre 2000, Centre Universitaire de Luxembourg, éd. par M. MARGUE, avec la collaboration de M. UHRMACHER et H. PETTIAU, 2006 (T. HUTHWELKER) .....	254
*A. HAVERKAMP (Hg.), Geschichte der Juden im Mittelalter von der Nordsee bis zu den Südalpen. Teil 1: Kommentarband; Teil 2: Ortskatalog; Teil 3: Kommentiertes Kartenwerk, 2002 (A. GRABOÏS) .....	256
*Armut im Mittelalter, hg. von O. G. OEXLE, 2004 (O. RICHARD) .....	259
M. KAUFHOLD, Wendepunkte des Mittelalters. Von der Kaiserkrönung Karls des Großen bis zur Entdeckung Amerikas, 2004 (J. P. WARD) .....	261
*E. H. KANTOROWICZ, Laudes Regiae. Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen Âge, comprenant une étude de la musique des laudes avec des transcriptions musicales par M. F. BUKOFZER. Traduit de l'anglais par A. WIJFFELS. Note marginale par P. LEGENDRE, 2004 (Y. SASSIER) .	263
*K.-H. SPIESS (Hg.), Medien der Kommunikation im Mittelalter, 2003 (K. OSHEMA) .....	265
*M. M. TISCHLER, Die Christus- und Engelweihe im Mittelalter. Texte, Bilder und Studien zu einem ekklesiologischen Erzählmotiv, 2004 (F. BAYARD) .....	268
T. DROSTE, J. MARTIN, Der Jakobsweg. Geschichte und Kunst der mittelalterlichen Pilgerroute durch Spanien, 2004 (A. STONES) .....	269
C. DENOËL, Saint André. Culte et iconographie en France (V <sup>e</sup> –XV <sup>e</sup> siècles). Préface de M. PASTOUREAU, 2004 (K. KRÖNERT) .....	270
*Die Augustiner-Chorherren und die Chorfrauen-Gemeinschaften in der Schweiz, bearb. von U. BEGRICH et al., redigiert von E. GILOMEN-SCHENKEL, unter Mitarbeit von B. ANDENMATTEN et al., 2004 (M. MAILLARD-LUYPAERT) .	271
*S. D. TROYAN (ed.), Medieval Rhetoric. A Casebook, 2004 (V. VON BÜREN) ..	273
*K. BRUNNER, G. JARITZ (Hg.), Text als Realie. Internationaler Kongress Krems an der Donau 3. bis 6. Oktober 2000, 2003 (P. BERTRAND) .....	273
*D. A. BULLOUGH, Alcuin. Achievement and Reputation. Being Part of the Ford Lectures Delivered in Oxford in Hilary Term 1980, 2004 (C. VEYRARD-COSME) .....	276
*L. HAGENEIER, Jenseits der Topik. Die karolingische Herrscherbiographie, Husum (Matthiesen) 2004 (C. VEYRARD-COSME) .....	278
*W. POHL, Werkstätte der Erinnerung. Montecassino und die Gestaltung der langobardischen Vergangenheit, 2001 (J.-M. MARTIN) .....	280



*S. LINSCHIED-BURDICH, Suger von Saint-Denis. Untersuchungen zu seinen Schriften. <i>Ordinatio – De consecratione – De administratione</i> , 2004 (J. MEYERS) .	282
*S. WITTEKIND, <i>Altar – Reliquiar – Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo</i> , 2003 (P. GEORGE) . . . . .	283
*C. WITTHÖFT, <i>Ritual und Text. Formen symbolischer Kommunikation in Historiographie und Literatur des Spätmittelalters</i> , 2004 (A. GUILLAUME) . . .	285
*C. EMERSON, <i>Olivier de La Marche and the Rhetoric of 15<sup>th</sup>-Century Historiography</i> , 2004 (J.-M. CAUCHIES) . . . . .	287
*J. JOHRENDT, <i>Papsttum und Landeskirchen im Spiegel der päpstlichen Urkunden (896–1046)</i> , 2004 (L. MORELLE) . . . . .	288
*H. HOFFMANN, <i>Schreibschulen des 10. und des 11. Jahrhunderts im Südwesten des Deutschen Reichs. Mit einem Beitrag von E. HOCHHOLZER</i> , 2004 (V. VON BÜREN) . . . . .	291
C. DE HAMEL, <i>Les Rothschild collectionneurs de manuscrits. Traduit de l'anglais par M. DE VIGAN</i> , 2004 (G. SCHWEDLER) . . . . .	294
*Die nichtarchivischen Handschriften der Signaturengruppe Best. 701 Nr. 191–992. Bearb. von E. OVERGAAUW, 2002 (F. DOLBEAU) . . . . .	295
*Alcuino. <i>Comento al cantico dei cantici. Con i commenti anonimi »Vox Ecclesiae« e »Vox Antiquae Ecclesie«</i> . Edizioni critica a cura di R. E. GUGLIEMETTI, 2004 (C. VEYRARD-COSME) . . . . .	296
*Die <i>Annales Quedlinburgenses</i> , hg. von M. GIESE, 2004 (M. GAILLARD) . . . .	298
*Heimo von Bamberg. <i>De decursu temporum</i> , éd. H. M. WEIKMANN, 2004 (H. PLATELLE) . . . . .	299
Ulrich von Zatzikhoven, <i>Lanzelet. Texte présenté, traduit et annoté par R. PÉRENNEC</i> , 2004 (F. KRAGEL) . . . . .	301
*Breve <i>chronicon de rebus Siculis</i> . Hg. und übers. von W. STÜRNER, 2004 (V. GAZEAU, M.-A. LUCAS-AVENEL) . . . . .	303
*Politische Schriften des Lupold von Bebenburg, hg. von J. MIETHKE und C. FLÜELER, 2004 (T. LESIEUR) . . . . .	304
*Thomas Ebendorfer, <i>Historia Jerusalemiana. Nach Vorarbeiten von H. SCHWEIGL, geb. BARTELMÄS, hg. von H. ZIMMERMANN</i> , 2006 (M. OLIVIER) . . .	305
*Thomas Ebendorfer, <i>Tractatus de schismatibus</i> , hg. von H. ZIMMERMANN, 2004 (T. LESIEUR) . . . . .	306
<i>Recueil des rouleaux des morts (VIII<sup>e</sup> siècle–vers 1536)</i> , publ. sous la direction de J. FAVIER par J. DUFOUR. Vol. 1 (VIII <sup>e</sup> siècle–1180), 2005 (F. NEISKE) . . . . .	307
<i>Ways of Mercy. The Prologue of Ivo of Chartres. Edition and Analysis by B. C. BRASINGTON</i> , 2004 (L. KÉRY) . . . . .	309

P. HENWOOD, Les collections du trésor royal sous le règne de Charles VI (1380–1422). L'inventaire de 1400. Avant-propos de B. GUENÉE, 2004 (S. WEISS) .....	310
Oorkondenboek van de abdij Kloosterrade 1108–1381, bewerkt door M. S. POLAK en E. C. DIJKHOF, Den Haag (Instituut voor Nederlandse Geschiedenis) 2004 (W. PETERS) .....	311
*Regesta Pontificum Romanorum, iubente Academia Gottingensi congerenda curaverunt N. HERBERS et R. HIESTAND. Germania Pontificia. Vol. V/2: Provincia Maguntinensis, pars 6: Dioeceses Hildesheimensis et Halberstandensis. Appendix: Saxonia. Congessit H. JAKOBS usus H. BÜTTNER schedis, 2005 (M. PARISSÉ) .....	313
L'Armée romaine de Dioclétien à Valentinien 1 <sup>er</sup> . Actes du Congrès de Lyon (12–14 septembre 2002), rassemblés et édités par Y. LE BOHEC et C. WOLFF, 2004 (M. SPEIDEL, A. M. HIRT) .....	314
*S. BOESCH GAJANO, Gregorio Magno. Alle origini del Medioevo, 2004 (B. JUDIC) .....	317
*W. KAISER, Die Epitome Iuliani. Beiträge zum römischen Recht im frühen Mittelalter und zum byzantinischen Rechtsunterricht, 2004 (T. GERGEN) ....	319
G. MAIER, Amtsträger und Herrscher in der Romania Gothica. Vergleichende Untersuchungen zu den Institutionen der ostgermanischen Völkerwanderungsgeschichte, 2004 (J. F. DRINKWATER) .....	321
Der Dynastiewechsel von 751. Vorgeschichte, Legitimationsstrategien und Erinnerung, hg. von M. BECHER und J. JARNUT, 2004 (R. MCKITTERICK) .....	323
*W. HARTMANN (Hg.), Ludwig der Deutsche und seine Zeit, 2004 (S. BARRET) .	325
G. CLÉMENT-DUMAS, Des moines aux troubadours, IX <sup>e</sup> –XIII <sup>e</sup> siècle. La musique médiévale en Languedoc et en Catalogne, 2004 (V. KOAL) .....	327
La Tapisserie de Bayeux: l'art de broder l'Histoire. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1999) publ. par P. BOUET, B. LEVY et F. NEVEUX, 2004 (S. TEUBNER-SCHOEBEL) .....	329
S. WEINFURTER, Canossa. Die Entzauberung der Welt, 2006 (U.-R. BLUMENTHAL) .....	333
R. C. SCHWINGES, C. HESSE, P. MORAW (Hg.), Europa im späten Mittelalter. Politik – Gesellschaft – Kultur, 2005 (W. HAAS) .....	334
T. ZOTZ (Hg.), Fürstenhöfe und ihre Außenwelt. Aspekte gesellschaftlicher und kultureller Identität im deutschen Spätmittelalter, 2004 (J. P. WARD) .....	338
A. CORBELLARI, La Voix des Clercs. Littérature et savoir universitaire autour des dits du XIII <sup>e</sup> siècle, 2005 (J. W. BALDWIN) .....	340

Le technicien dans la cité en Europe occidentale 1250–1650, sous la dir. de M. ARNOUX et P. MONNET, Rom (École française de Rome) 2004 (M. POPPLOW) .....	342
*B. CARQUÉ, Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung, 2004 (K. OSCEMA) .....	344
L. DE CARBONNIÈRES, La procédure devant la chambre criminelle du Parlement de Paris au XIV <sup>e</sup> siècle, 2004 (M. PRIETZEL) .....	345
C. LACKNER, Hof und Herrschaft. Rat, Kanzlei und Regierung der österreichischen Herzoge (1365–1406), 2002 (M. WAGENDORFER) .....	347
M. JUCKER, Gesandte, Schreiber, Akten. Politische Kommunikation auf eidgenössischen Tagsatzungen im Spätmittelalter, 2004 (K. HÜBNER) .....	348
S. SUDMANN, Das Basler Konzil. Synodale Praxis zwischen Routine und Revolution, 2005 (W. BRANDMÜLLER) .....	350
*J. PETERSOHN, Kaiserlicher Gesandter und Kurienbischof. Andreas Jamometic am Hof Papst Sixtus' VI. (1478–1481). Aufschlüsse aus neuen Quellen, 2004 (O. PONCET) .....	352
*Geschlechtergesellschaften, Zunft-Trinkstuben und Bruderschaften in spätmittelalterlichen und frühneuzeitlichen Städten. 40. Arbeitstagung in Pforzheim 16.–18. November 2001. Hg. von G. FOUQUET, M. STEINBRINK, G. ZEILINGER, 2003 (D. ADRIAN) .....	353
Les pouvoirs locaux dans la France du centre et de l'ouest (VIII <sup>e</sup> –XI <sup>e</sup> siècles). Implantation et moyens d'action, sous la dir. de D. BARTHÉLÉMY et O. BRUAND, 2004 (L. KÉRY) .....	354
R. E. BARTON, Lordship in the County of Maine. c. 890–1160, 2004 (J. PELTZER) .....	357
P. BAUDUIN, La première Normandie (X <sup>e</sup> –XI <sup>e</sup> siècles). Sur les frontières de la haute Normandie: identité et construction d'une principauté. Préface de R. LE JAN, 2004 (J. W. BALDWIN) .....	358
P. DEMOUY, Genèse d'une cathédrale. Les archevêques de Reims et leur Église aux XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> siècles, 2005 (L. FALKENSTEIN) .....	360
S. BOISELLIER, Le peuplement médiéval dans le Sud du Portugal. Constitution et fonctionnement d'un réseau d'habitats et de territoires XII <sup>e</sup> –XV <sup>e</sup> siècles, 2003 (L. VONES) .....	371
*A. BAERISWYL, Stadt, Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau Basel (Schweizerischer Burgenverein) 2003 (M. WYSS) .....	372
D. L. SMAIL, The Consumption of Justice. Emotions, Publicity and Legal Culture in Marseille, 1264–1423, 2003 (P. SCHUSTER) .....	374

C. DENJEAN, Juifs et chrétiens. De Perpignan à Puigcerdà. XIII <sup>e</sup> –XIV <sup>e</sup> siècles, 2004 (G. MENTGEN) .....	376
*A. HOLTMANN, Juden in der Grafschaft Burgund im Mittelalter, 2003 (J. FÜHRER) .....	377
V. BESSEY, Les commanderies de l'Hôpital en Picardie au temps des chevaliers de Rhodes 1309–1522, 2005 (J. G. SCHENK) .....	379
*T. SCHILP, B. WELZEL (Hg.), Dortmund und Conrad von Soest im spätmittelalterlichen Europa, Bielefeld (Verlag für Regionalgeschichte) 2004 (I. LECOCQ) .....	381
J. HAEMERS, De Gentse Opstand (1449–1453). De Strijd tussen Rivalisierende Netwerken om het Stedeljike Kapitaal, 2004 (J. P. WARD) .....	383
*Réponse au compte-rendu de A. BAERISWYL du livre: Village et ville au Moyen Âge: les dynamiques morphologiques, 2 vol., sous la dir. de B. GAUTHIEZ, É. ZADORA-RIO et H. GALINIÉ, 2003, paru dans Francia 33/1 (2006), p. 186–191 (B. GAUTHIEZ, É. ZADORA-RIO, H. GALINIÉ) .....	385
Im Jahr 2006 eingegangene Rezensionsexemplare/Livres reçus pour recension en 2006 .....	389

## JAHRESBERICHT

Werner PARAVICINI, Paris Das Deutsche Historische Institut Paris im Jahre 2005–2006 (1. September 2005–31. August 2006) .....	403
Verzeichnis der Mitarbeiter .....	451



## VORWORT DES HERAUSGEBERS

Lieber Leser,

der FRANCIA-Band, den Sie in Händen halten, ist umfangreicher als gewöhnlich (ohne daß Ihnen dies in Rechnung gestellt würde). Für diesen stattlichen Zuwachs gibt es einen Grund: Zum letzten Mal drucken wir die Rezensionen, die in ihrem kreuzweisen Charakter Stolz und Ruhm dieser Zeitschrift sind, und ziehen nach dieser aufholenden Erweiterung einen Schlußstrich unter diese Form. Angesichts der in manchen Netzpublikationen schon Wochen nach Erscheinen veröffentlichten Besprechungen ist unsere gedruckte FRANCIA als Jahrbuch und Rezensionsorgan einfach zu langsam geworden. Ab Band 35 werden die Besprechungen also nicht mehr in langwierigem und teurem Verfahren zu Papier gebracht, sondern geschwinde im Netz verfügbar sein. Die gedruckte FRANCIA aber wird im üblichen Umfang von je ca. 350 S. weiter erscheinen, nun aber ganz aus Aufsätzen und Miszellen bestehen. Wir haben diesen Übergang schon seit längerem geplant. Nun geschieht er, bei Gelegenheit des Übergangs der Direktion des Deutschen Historischen Instituts Paris und damit auch der Herausgeberschaft der FRANCIA an Frau Professor Dr. Gudrun Gersmann, die am 1. November 2007 das Ruder ergreift. Nach 14 Jahren lege ich die Leitung der Zeitschrift aus der Hand, sicher, daß Wandel in der Kontinuität ihr guttun wird, denn wer sollte die Zeichen der Zeit eher erkennen als der Historiker, der ihnen doch von Berufs wegen nachjagt? Frau Gersmann versteht sehr viel von elektronischer Publikation. Die bewährte Mannschaft der Redakteure arbeitet weiter. Es verabschiedet sich also in aller Zuversicht

Ihr  
Werner PARAVICINI

## AVIS AU LECTEUR

Cher Lecteur,

Le volume de FRANCIA que vous tenez dans vos mains est plus volumineux que d'habitude (sans qu'il vous en ait coûté davantage). Il y a une raison à cette importante augmentation: c'est la dernière fois que nous imprimons les recensions dont le caractère franco-allemand fait l'orgueil et la réputation de cette revue; après cet accroissement qui nous permet de publier tout ce que se rapporte aux livres parus avant 2006, nous renoncerons à cette formule. Étant donné que de nombreux sites publient des comptes rendus sur Internet quelques semaines seulement après la parution des ouvrages recensés, en tant qu'annales et organe de recension, notre revue imprimée est devenue tout simplement trop lente. À partir du volume 35, les comptes rendus ne seront donc plus mis sur papier selon une laborieuse et coûteuse procédure, mais seront rapidement disponibles sur Internet. Cependant, FRANCIA continuera à paraître sous une forme imprimée et dans son volume habituel d'environ 350 pages, mais sera désormais entièrement composée d'études et de mélanges. Il y a longtemps que nous avons prévu cette transformation. Mais c'est à l'occasion du changement de directeur à l'Institut historique allemand de Paris et donc du transfert de FRANCIA au professeur Gudrun Gersmann, qui prendra le gouvernail le 1<sup>er</sup> novembre 2007, qu'elle se produira. J'abandonne la direction de la revue après 14 années en étant certain que le changement dans la continuité lui fera du bien; en effet, qui connaît mieux les signes du temps que l'historien dont la profession est de les traquer? Madame Gersmann est coutumière des publications électroniques. L'efficace équipe de rédacteurs sera maintenue. C'est donc en toute confiance que je fais mes adieux.

Werner PARAVICINI

LE RÈGNE DE RODÉRIC, AKHILA II ET L'INVASION  
MUSULMANE DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE\*

Nous avons étudié, dans un travail récent, la chronologie du règne de Witiza à partir des sources. L'analyse menée à bien pour ce travail nous a permis de conclure avec certitude que Witiza est mort dans les derniers mois de l'an 709, plus précisément peu avant le 15 novembre de cette même année<sup>1</sup>. En effet, une date de décès antérieure au 8 novembre 709 nous a semblé tout à fait possible; cela ne contredit pas la date probable du pacte du comte Julien avec les Musulmans et la reddition de Ceuta (après la mort de Witiza) à la fin de l'an 90 de l'Hégire, comme l'attestent la plupart des sources musulmanes<sup>2</sup>.

Ainsi donc, l'existence d'un interrègne, qui s'étend de la mort de Witiza jusqu'à l'ascension au trône de Rodéric, demeure un fait indiscutable. Une toute autre question serait le fait d'établir avec le plus de précision possible la durée exacte de cet interrègne. Claudio Sánchez-Albornoz considérait que ce délai avait dû être très

\* Ce travail a été réalisé grâce à la consultation des fonds de l'Institute of Classical Studies, du Warburg Institute, de la School of Oriental and African Studies et de la British Library pendant nos séjours à Londres en janvier 2004 et en novembre 2005. Il fait partie du Projet de recherche BHA2003-00838 de la Dirección General de Investigación, qui est cofinancé en partie par le Fonds européen de développement régional (FEDER). La version française de l'article a été revue par Jean-Marc Dreyfuss.

1 Julia MONTENEGRO, Arcadio DEL CASTILLO, The Chronology of the Reign of Witiza in the Sources: an Historiographical Problem in the Final Years of the Visigothic Kingdom of Toledo, dans: *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 80 (2002), en particulier p. 382-383.

2 Ainsi: *Akhbar Madjmua*, rédigés probablement à la fin du X<sup>e</sup> siècle ou au début du XI<sup>e</sup> (Emilio LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [Colección de tradiciones]. Crónica anónima del siglo XI, Madrid 1867 [Colección de obras arábicas de Historia y Geografía que publica la Real Academia de la Historia, 1], p. 20); Ibn Al-Athîr, m. 1233 (Edmond FAGNAN, *Ibn El-Athîr. Annales du Maghreb et de l'Espagne*, Alger 1901, p. 41 = *Revue Africaine* 41 [1897], p. 11); Al-Himyari, du XV<sup>e</sup> siècle, mais son œuvre est basée sur un autre ouvrage analogue du XIV<sup>e</sup> (Évariste LÉVI-PROVENÇAL, *La Péninsule ibérique au Moyen-Âge*, Leyde 1938, p. 12); Al-Nuwayri, m. 1332 (Mariano GASPARD REMIRO, *Historia de los musulmanes de España y Africa por En-Nugairi*, t. 2, Grenade 1917, p. 27; William MAC GUCKIN DE SLANE, *Ibn Khaldoun. Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, t. 1, réimp. Paris 1978, p. 346 = *Journal Asiatique*, 3<sup>e</sup> série, 11 [1841], p. 566); et Al-Maqqari, m. 1631 (Pascual DE GAYANGOS, *The History of the Mohammedan Dynasties in Spain*, t. 1, Londres 1840, p. 264; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 174). Par contre, Arib Ibn Saïd, m. 980, cité dans Ibn Idhari, m. après 1313 (Edmond FAGNAN, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée Al-Bayano'l-Mogrib*, t. 2, Alger 1904, p. 7), penche pour l'an 91 de l'Hégire. Cf. Julia MONTENEGRO, Arcadio DEL CASTILLO, *Precisiones sobre Ceuta antes de la conquista musulmana (siglos VI-VIII)*, dans: *Byzantion* 67 (1997), p. 81-82.



court, probablement seulement de quelques mois ou de quelques semaines<sup>3</sup>. Cet auteur fondait son hypothèse sur le fait que la mort de Witiza avait dû se produire aux alentours de février/mars 710<sup>4</sup>, alors que la nomination de Rodéric aurait eu lieu au printemps et son couronnement en été de cette même année<sup>5</sup>; ainsi donc s'il mourut à la fin du mois de juillet 711, et quoique la Chronique de 754 affirme qu'il n'a régné que pendant un an, il aurait pu dépasser cette date de quelques mois ou de quelques semaines, puisqu'Ibn Khaldun l'a fait régner pendant deux ans<sup>6</sup>. Par contre, Luis Agustín García Moreno, qui situe la mort de Witiza aux début de l'an 710<sup>7</sup> a estimé que cet interrègne a duré plus de six mois<sup>8</sup>.

Nous sommes d'accord avec Claudio Sánchez-Albornoz lorsqu'il prétend que le règne de Rodéric a dû avoir une durée d'un peu plus d'un an. Cependant, nous ne nous basons pas sur les écrits d'Ibn Khaldun dans lesquels il affirme que ce règne a duré deux ans, ce qui est absolument impossible car cela impliquerait que ce roi fût monté sur le trône à une date proche du Ramadan de l'an 90 de l'Hégire, c'est-à-dire, entre le 14 juillet et le 12 août 709. Or nous avons la certitude qu'à ce moment là, Witiza régnait encore. De fait, nous pensons qu'Ibn Khaldun a probablement utilisé les mêmes sources que le *Dhikr Bilad Al-Andalus* – ouvrage qui date sans doute de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou du XV<sup>e</sup> siècle – qui attribue au règne une durée d'un an et huit mois<sup>9</sup>; Ibn Khaldun se serait contenté d'arrondir ce chiffre à la hausse; et puisque cette même source anonyme cite la date du Ramadan de l'an 92 de l'Hégire comme celle de la conquête de Tariq Ibn Ziyad<sup>10</sup>, une telle appréciation situerait la montée sur le trône de Rodéric en Safar de l'an 91 de l'Hégire, c'est-à-dire, entre le 9 décembre 709 et le 6 janvier 710. Celà pourrait être possible mais expliquerait tout de même difficilement un arrondissement à la baisse d'un an dans la Chronique de 754. Or, il existe sur ce point une autre source, un peu plus concrète; il s'agit de Ibn Idhari, qui précise que l'invasion de Tariq eut lieu un an après la montée sur le trône

3 Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *El Senatus visigodo. Don Rodrigo, rey legítimo de España*, dans: *Orígenes de la nación española. Estudios críticos sobre la historia del reino de Asturias*, t. 1, Oviedo 1972, p. 228, réimp. de Cuadernos de Historia de España 6 (1946). Cf. *ibid.* p. 204, 226, 267.

4 *Ibid.* p. 221 (fin février ou début mars de l'an 710, précise-t-elle à la p. 222; et en février de l'an 710, à la p. 226).

5 *Ibid.* p. 228.

6 Ibn Khaldun, m. 1406 (Osvaldo A. MACHADO, *La Historia de los godos, según Ibn Jaldun*, dans: *Cuadernos de Historia de España 1-2* [1944], p. 155). Également, Al-Qalqashandi, m. 1418 (Luis SECO DE LUCENA, *Al-Qalqashandi, Valence 1975* [Textos Medievales, 40], p. 54).

7 Luis Agustín GARCÍA MORENO, *Historia de España visigoda*, Madrid 1989, p. 188; *Id.*, *Las invasiones, la ocupación de la Península y las etapas hacia la unificación territorial*, dans: Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Historia de España*, t. 3,1: *España visigoda. Las invasiones. Las sociedades. La Iglesia*, Madrid 1991, p. 262; *Id.*, *Los últimos tiempos del reino visigodo*, dans: *Boletín de la Real Academia de la Historia* 189 (1992), p. 431.

8 GARCÍA MORENO, *Las invasiones*, p. 262; *Id.*, *Los últimos tiempos*, p. 432.

9 *Dhikr Bilad Al-Andalus*, 81 (Luis MOLINA, *Una descripción anónima de Al-Andalus*, t. 2, Madrid 1983, p. 99). Il faut noter que sur ce point cette source n'est pas très fiable et ceci s'accorde, par exemple, avec le fait qu'elle ne concède que trois ans au règne de Witiza (*ibid.* p. 99).

10 *Dhikr Bilad Al-Andalus*, 81 (MOLINA, *Una descripción anónima*, p. 99); même si cette source fait référence à l'an 91 de l'Hégire, il s'agit d'une erreur, puisqu'au 84 (*ibid.* p. 106) elle spécifie qu'il s'agit de l'an 92.

de Rodéric<sup>11</sup>, et ce même auteur date cette invasion du 5<sup>e</sup> jour de Radjab de l'an 92 de l'Hégire<sup>12</sup>, c'est-à-dire le 28 avril 711. Cela voudrait dire qu'à son avis, Rodéric aurait régné à peu près pendant une durée d'un an et trois mois (depuis le 5 de Radjab de l'an 91 de l'Hégire, c'est-à-dire le 9 mai 710), ce qui rendrait plus acceptable l'arrondissement à la baisse de l'auteur de la Chronique de 754. Cela semble logique mais, en tout cas, si Rodéric avait régné pendant un an, comme le soutient cette Chronique lorsqu'il se réfère à sa mort au cours de la bataille de Guadalete<sup>13</sup>, Rodéric aurait alors régné à peu près depuis les derniers jours de juillet 710. Ainsi il serait logique de conclure que l'interrègne a dû s'étendre du début de novembre 709 jusqu'au début de mai ou jusqu'à la fin de juillet 710.

Que s'est-il passé pendant ce précieux délai d'interrègne allant de six à neuf mois<sup>14</sup>? Nous pouvons supposer qu'une série d'affrontements entre les groupes dirigeants visigothiques eurent lieu. Ils auraient été causés par l'existence de plusieurs fils du roi Witiza et aurait même conduit à une véritable guerre civile, comme l'affirme Claudio Sánchez-Albornoz<sup>15</sup>. Cet auteur suggère que cette guerre civile a bien eu lieu pendant la période d'interrègne, et qu'elle s'est terminée avec l'arrivée de

11 Ibn Idhari (FAGNAN, Histoire de l'Afrique et de l'Espagne [voir n. 2], p. 5): »L'invasion de T'arik eut lieu un an après l'accession au trône de Roderik ... «

12 Ibn Idhari, citation d'Ahmad Al-Razi, m. 955, qui suit à Al-Waqidi, m. 823 (FAGNAN, Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, p. 9).

13 *Cont. Hisp.*, 68 (MGH. Auctores antiquissimi, t. 11, p. 352): ... *Rudericus ... Regnat anno uno, nam adgregata copia exercitus Arabas una cum Maurois a Muze missos ... sese cum eis confligendo recepit eoque prelio fugatum omnem Gothorum exercitum ... cecidit.*

14 L'utilisation du calcul du *Dhikr Bilad Al-Andalus* supposerait certainement un interrègne d'un ou deux mois et permettrait une approche à l'hypothèse de Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, sans qu'il y ait à avoir recours à des dates différentes pour l'élection de Rodéric et son couronnement.

15 SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *El Senatus visigodo* (voir n. 3), p. 222–226. Cf. Jules TAILHAN, *Les Espagnols et les Wisigoths avant l'invasion arabe*, dans: *Revue des questions historiques* 30 (1881), p. 46 n. 1; ID., *La ruine de l'Espagne gothique (549–713)*, dans: *Revue des questions historiques* 31 (1882), p. 378–382; ID., *Anonyme de Cordoue. Chronique rimée des derniers rois de Tolède et de la conquête de l'Espagne par les arabes*, Paris 1885, p. 155–157; Aureliano FERNÁNDEZ-GUERRA, Eduardo DE HINOJOSA, Juan de Dios DE LA RADA Y DELGADO, *Historia de España desde la invasión de los pueblos germánicos hasta la ruina de la monarquía visigoda*, t. 2, Madrid 1890 (*Historia General de España escrita por individuos de número de la Real Academia de la Historia bajo la dirección del Excmo. Sr. D. Antonio Cánovas del Castillo*), p. 149; Eduardo SAAVEDRA, *Estudio sobre la invasión de los árabes en España*, Madrid 1892, p. 33–36; FRANCISCO JAVIER SIMONET, *Historia de los mozárabes de España*, t. 1, réimp. Madrid 1983, p. 13; Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *El rey Rodrigo en la literatura*, Madrid 1924, p. 9; Évariste LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, t. 1: *La conquête et l'émirat hispano-umayyade (710–912)*, nouv. éd., Paris, Leyde, 1950, p. 7; ID., *La conquista y el emirato hispano-omeya (710–912)*, dans: Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Historia de España*, t. 4: *España musulmana hasta la caída del califato de Córdoba (711–1031 de J. C.)*, Madrid 1950, p. 5; Manuel TORRES LÓPEZ, *Las invasiones y los reinos germánicos de España (Años 409–711)*, dans: Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Historia de España*, t. 3: *España visigoda (414–711 de J. C.)*, Madrid 1958, p. 135; Miquel COLL I ALENTORN, *Els successors de Wititza en la zona nord-est del domini visigòtic*, dans: *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona* 34 (1971–1972), p. 282, 284, 286; Miquel BARCELÓ, *El rei Akhila i els fills de Wititza: encara un altra recerca*, dans: *Miscellanea Barcinonensia* 17, n° 49 (1978), p. 59; Yves BONNAZ, *Chroniques asturiennes (fin IX<sup>e</sup> siècle)*, Paris 1987, p. 130 (Alph. 5, 1) n. 2; GARCÍA MORENO, *Historia* (voir n. 7), p. 189; ID., *Las invasiones* (voir n. 7), p. 262; ID., *Los últimos tiempos* (voir n. 7), p. 432, 439; Roger COLLINS, *La conquista árabe, 710–797*, Barcelone 1991, p. 35; ID., *La España visigoda, 409–711*, Barcelone 2005, p. 114, 137; Denis MENJOT, *Les Espagnes médiévales 409–1474*, Paris 1996, p. 29.

Tariq. Il se base tout particulièrement pour étayer son argument sur un texte de la Chronique de 754<sup>16</sup>. L'illustre historien n'a pas tenu compte du fait que le texte cité faisait référence un peu plus loin à la traversée de Musa Ibn Nusayr à ce moment précis, la traversée du Détroit en direction de la Péninsule, bien que lui-même, à un autre moment, en discutant la date à laquelle Musa aurait quitté la Péninsule, obéissant aux ordres du calife Al-Walid, avait souligné l'erreur flagrante de l'auteur de la Chronique de 754, puisque pour ce dernier, Musa serait arrivé vers les mois d'août ou septembre 711 et serait reparti en novembre/décembre 712, après un séjour de quinze mois. En réalité, il était arrivé en avril/mai ou en juin/juillet 712 et il était reparti sans doute dans le courant de l'été de l'année 714, après un séjour de deux ans et quelques mois<sup>17</sup>. Certes, il semble à peu près sûr que Musa dût abandonner la péninsule Ibérique dans le courant de l'année 714, ainsi que nous l'avons remarqué<sup>18</sup>, Abu Nasr, le second des émissaires envoyés par le calife Al-Walid, l'aurait rencontré à Lugo, et cet émissaire avait débarqué au début de l'an 95 de l'Hégire (qui va du 26 septembre 713 au 15 septembre 714), d'après Ahmad Al-Razi<sup>19</sup>, Al-Ghassani<sup>20</sup> et le *Fath Al-Andalus*<sup>21</sup>. Et bien que l'on ait pu écrire récemment que Musa avait dû

- 16 *Cont. Hisp.*, 70 (MGH. Auctores antiquissimi, t. 11, p. 353): *Huius temporibus in era DCCXL-VIII, anno imperii eius quarto, Arabum LXLII, Ulit quinto, dum supra nominatos missos Spania vastaretur et nimium non solum hostili, verum etiam intestino furore confligeretur, Muze et ipse ut miserrimam adiens per Gaditanum fretum columnas Herculis pertendentes, et quasi tomi indicio porti aditum demonstrantes, vel clabes in manu perditum Spanie presagantes vel reserantes iam olim male direptam et omnino impie adgressam perditans penetrat ...* Cf. SÁNCHEZ-ALBORNOZ, El Senatus visigodo (voir n. 3), p. 224–226 (cf. *ibid.* n. 100); *Id.*, Dónde y cuándo murió Don Rodrigo, último rey de los Godos, dans: Orígenes de la nación española (voir n. 3), p. 374–376 (cf. *ibid.* n. 60), réimp. de Cuadernos de Historia de España 3 (1945). Cependant, Edward Arthur THOMPSON, Los godos en España, Madrid 1971, p. 285; Dietrich CLAUDE, Adel, Kirche und Königtum im Westgotenreich, Sigmaringen 1971 (Vorträge und Forschungen. Sonderbd., 8), p. 197 et Abdulwahid DHANUN TAHA, The Muslim Conquest and Settlement of North Africa and Spain, Londres, New York 1989, p. 91, localisent erronément la guerre civile après la mort de Rodéric.
- 17 Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, ¿Muza en Asturias? Los musulmanes y los astures trasmontanos antes de Covadonga, dans: Orígenes de la nación española, p. 464–470, réimp. de la monographie parue aux Publications del Centro Asturiano de Buenos Aires, 1944 (la réimpression a une erreur dans le titre «árabes» au lieu de «astures»); *Id.*, Itinerario de la conquista de España por los musulmanes, dans: Orígenes de la nación española, p. 449 n. 76, réimp. de Cuadernos de Historia de España 10 (1948). La même idée apparaît dans les publications plus récentes, par exemple: Jamil Mir'i ABUN-NASR, A history of the Maghrib in the Islamic period, Cambridge 1987, p. 71; DHANUN TAHA, The Muslim Conquest, p. 94, 100; Pedro CHALMETA, Invasión e islamización. La sumisión de Hispania y la formación de al-Andalus, Madrid 1994, p. 169, 172, 198.
- 18 Julia MONTENEGRO, Arcadio DEL CASTILLO, La expedición de Abd Al-Malik Ibn Qatan Al-Fihri a los Pirineos iuga en el Anónimo Mozárabe de 754, dans: Hispania 64 (2004), p. 195 et n. 38–41.
- 19 Ahmad Al-Razi, emprunté à Ibn Habib, m. 853, dans Al-Ghassani, ambassadeur marocain à la cour de Charles II (Julían RIBERA, Historia de la conquista de España de Abenalcotía el Cordobés, Madrid 1926 [Colección de obras arábigas de Historia y Geografía que publica la Real Academia de la Historia, 2], p. 176; Alfredo BUSTANI, El viaje del visir para la liberación de los cautivos, por el visir Abú Abdel-lah Mohamed ben Abdeluahab conocido por el visir El Gassani, El Andalusi, Tanger 1940 [Publicaciones del Instituto General Franco para la investigación hispano-árabe. Sección Segunda. Trabajos en árabe y español, 1], p. 107).
- 20 Al-Ghassani (RIBERA, Historia de la conquista de España, p. 180; BUSTANI, El viaje del visir, p. 110).
- 21 *Fath Al-Andalus*, écrit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> (Joaquín DE GONZÁLEZ, Fatho-l-Andaluçi. Historia de la conquista de España. Códice arábigo del siglo XII, Alger 1889, p. 19); en référence au moment de la rencontre avec Musa à Lugo.

quitter la Péninsule avant que son fils Abd Al-Aziz eut conclu le pacte avec Théodemir<sup>22</sup>, c'est-à-dire avant le mois d'avril 713<sup>23</sup>, il ne nous semble pas évident que Musa ait dû quitter la Péninsule afin que son fils puisse mener à terme le pacte avec Théodomir, qu'il devait compter sur son accord. Et tout ceci mis à part, il faut tenir compte de ce que tout traité signé par un chef musulman se faisait en réalité au nom de Dieu et en représentant du calife de Damas<sup>24</sup>.

En tout cas, en nous appuyant sur la réalité d'une confrontation civile au sein du royaume visigothique de Tolède après la mort du roi Witiza, nous avons déjà souligné dans le travail précédent<sup>25</sup> que le calcul correct pour situer chronologiquement ces événements est la date du règne du calife Al-Walid, ce qui implique qu'il faudrait les situer entre Shawwal de l'an 90 et Shawwal de l'an 91 de l'Hégire (du 13 août au 10 septembre 709 et du 2 août au 30 août 710). Cette période couvre la cinquième année du règne de ce calife<sup>26</sup>. En fait, le texte de la Chronique de 754 reprend les mêmes dates d'un texte antérieur où l'on met l'accent sur l'ascension au trône de Rodéric<sup>27</sup>. Il est donc évident que lorsque Tariq arriva à la Péninsule en avril 711, la guerre civile était déjà terminée.

Un autre débat quant à cet interrègne, exposé par certains chercheurs, est la possible coexistence simultanée de deux rois à la fin de cette période, à savoir Akhila II, qui aurait gouverné sur les provinces de Septimanie et de Tarraconaise, et Rodéric, qui aurait gouverné sur le reste du royaume visigothique. L'idée du règne d'Akhila II s'appuie sur la découverte de monnaies d'un certain roi Akhila frappées à Narbonne,

22 COLLINS, *La conquista* (voir n. 15), p. 42; GARCÍA MORENO, *Los últimos tiempos* (voir n. 7), p. 457-458; ID., *Covadonga, realidad y leyenda*, dans: *Boletín de la Real Academia de la Historia* 194 (1997), p. 371. Cf. TAILHAN, *La ruine* (voir n. 15), p. 382.

23 Les auteurs qui se réfèrent à la date, indiquée dans le texte du pacte cité antérieurement, Al-Udhri, m. 1085 (Ambrosio HUICI MIRANDA, *Historia Musulmana de Valencia y su región. Novedades y rectificaciones*, t. 1, Valence 1969, p. 86-87; Emilio MOLINA LÓPEZ, *La cora de Tudmir según Al-Udhri* [s. XI]. Aportaciones al estudio geográfico-descriptivo del SE. peninsular, dans: *Cuadernos de Historia del Islam* 4 [1972], p. 58-60), Al-Dabbi, m. 1203 (Mariano GASPARG REMIRO, *Historia de Murcia Musulmana*, réimp. Murcia 1980 [Academia Alfonso X el Sabio. Biblioteca Murciana de Bolsillo, 8], p. 13-14), Al-Himyari (LÉVI-PROVENÇAL, *La Péninsule ibérique* [voir n. 2], p. 79) et Al-Gharnati, m. 1359 (Alfonso CARMONA GONZÁLEZ, *Una cuarta versión de la capitulación de Tudmir*, dans: *Sharq Al-Andalus* 9 [1992], p. 17), n'indiquent que le mois et l'année, c'est-à-dire, en Radjab de l'an 94 de l'Hégire (2 avril au 1<sup>er</sup> mai de 713), si bien que la date du 4 Radjab de l'an 94 de l'Hégire (5 avril 713) est une erreur que l'on retrouve dans Miguel CASIRI (*Bibliotheca Arabico-Hispana Escorialensis*, t. 2, Madrid 1770, p. 106), qui, en cataloguant les fonds en arabe de la Biblioteca Real du Monasterio del Escorial, a réalisé une traduction en latin et une transcription partielle du texte du pacte d'après Al-Dabbi, en modifiant la date originelle, cf. Pedro BALANÁ ABADÍA, *La fecha exacta de la capitulación de Tudmir, un error de transmisión*, dans: *Awraq* 4 (1981), p. 73-77.

24 Cf. Mikel DE EPALZA, 'Ahd: Muslim/Mudejar/Morisco Communities and Spanish-Christian Authorities, dans: Robert Ignatius BURNS, Paul Edward CHEVEDDEN, *Negotiating Cultures. Bilingual Surrender Treaties in Muslim-Crusader Spain under James the Conqueror, with a contribution by Mikel DE EPALZA*, Leyde, Boston, Cologne 1999 (*The Medieval Mediterranean*, 22), p. 202, où en référence au pacte de Théodemir il affirme: »The pact itself transferred political power from the Hispanic Visigoths to the Umayyads from Damascus.«

25 MONTENEGRO, DEL CASTILLO, *The Chronology of the Reign of Witiza* (voir n. 1), p. 373.

26 Le calife Al-Walid a commencé son règne à la mort de son père en Shawwal du 86 de l'Hégire (25 septembre au 23 octobre de 705), cf. *Encyclopédie de l'Islam*, t. 1, 2<sup>e</sup> éd., Leyde, Paris 1960, p. 80.

27 *Cont. Hisp.*, 68 (MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 11, p. 352).

Gérone, Tarragone et Saragosse<sup>28</sup>, tandis que les monnaies retrouvées de Rodéric n'ont été frappées qu'à Tolède et en *Egitania* (Idanha a Velha)<sup>29</sup>. Le dit roi Akhila apparaît mentionné également, au lieu de Rodéric, dans la *Continuatio Codicis Parisini* du *Laterculus Regum Visigothorum* – BNF, ms.lat. 4667, écrit sans doute l'an 828<sup>30</sup> –, comme ayant régné pendant trois ans: *Achila reg. Ann. III*<sup>31</sup>, ainsi que dans le *Codex Gorlizianus bibliothecae societatis scientiarum Lusatiae*, écrit vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup><sup>32</sup>, qui lui attribue un règne de vingt ans<sup>33</sup>. Cependant, nous ne voulons pas passer sous silence le fait que le *Codex S. Laurentii Escorialensis* Z.II.2, écrit au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>, à Barcelone justement, suit la tradition asturo-léonaise, et présente Rodéric comme le successeur de Witiza, sans mentionner Akhila II et Ardo (ce dernier venant immédiatement après dans les *codices* cités auparavant); d'autre part, ce *codex* attribue au règne simultané d'Egica et de Witiza une durée de vingt-sept ans et à celui de Rodéric une durée de cinquante ans, ce qui constitue sans doute une erreur dans les deux cas, puisque la *Continuatio Codicis Parisini* octroie au règne d'Egica et de Witiza une durée de vingt-trois ans<sup>35</sup>, et la *Continuatio Codicis Legionensis – Codex S. Isidori Legionensis*, appelé plus tard *Codex bibliothecae nationalis Matritensis* n° 4–7, écrite au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup> – attribuée au règne de Rodéric une durée de sept ans et six mois<sup>37</sup>. Il s'agit d'une tentative pour assurer une continuité avec le début du règne de Pélagé<sup>38</sup> qui vient immédiatement après (718).

L'hypothèse d'un règne simultané d'Akhila II et de Rodéric était déjà posée depuis longtemps mais en faisant d'Akhila l'un des fils du roi Witiza<sup>39</sup>. Les recherches de

- 28 George Cable MILES, *The Coinage of the Visigoths of Spain: Leovigild to Achila II*, New York 1952 (The American Numismatic Society. The Hispanic Numismatic Series, 2), p. 444–446 n° 513–516; Pedro DE PALOL, *Las excavaciones del conjunto de «El Bovalar», Serós (Segria, Lérida) y el reino de Akhila*, dans: *Antigüedad y Cristianismo*, t. 3: *Los visigodos. Historia y civilización*, Murcia 1986, en particulier p. 517–518; cf. Xavier BARRAL I ALTET, *La circulation des monnaies suèves et visigotiques. Contribution à l'histoire économique du royaume visigot*, Munich 1976 (Beihfte der Francia, 4), p. 195–196 n° 167–174; María José CHAVES, Rafael CHAVES, *Acuñaiones previsigodas y visigodas en Hispania desde Honorio a Achila II*, Madrid 1984 (Catálogo general de las monedas españolas, 2), p. 142 n° 377–379.
- 29 MILES, *The Coinage of the Visigoths of Spain*, p. 442–443 n° 511–512; cf. BARRAL I ALTET, *La circulation des monnaies*, p. 195 n° 164–166; CHAVES, CHAVES, *Acuñaiones previsigodas y visigodas*, p. 141 n° 375–376.
- 30 Cf. MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 13, p. 461–462; MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. XXI; SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *El Senatus visigodo* (voir n. 3), p. 219 n. 78.
- 31 MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 13, p. 469 et MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. 461.
- 32 MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. XXI–XXII.
- 33 *Ibid.* p. 461.
- 34 *Ibid.* p. XXIII. Le texte peut être confronté dans Luis Agustín GARCÍA MORENO, *Sobre un nuevo ejemplar del Laterculus Regum Visigothorum*, dans: *Analecta Sacra Tarraconensia* 47 (1974), p. 8–10 (cf. p. 9 l. 37–38).
- 35 MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 13, p. 469: *Egiga cum filio suo Witizane reg. ann. XXIII*. Également, MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. 461 (qui le renvoie aussi au *Codex Gorlizianus*).
- 36 Cf. MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 13, p. 462; MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. XXIV et p. 457; SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *El Senatus visigodo* (voir n. 3), p. 220.
- 37 MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 13, p. 469: *Ruderigus re. an. VII ms. VI*. Cf. MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. 461.
- 38 Cf. MONTENEGRO, DEL CASTILLO, *The Chronology of the Reign of Witiza* (voir n. 1), p. 377.
- 39 Cf., par exemple, FRANCISCO FERNÁNDEZ Y GONZÁLEZ, *Los reyes Acosta y Elier (Agila II) de la Crónica del moro Rasis*, dans: *La España Moderna* 1, n° 11 (novembre 1889), en particulier p. 93–101;

Miquel Barceló montrèrent qu'il était impossible qu'Akhila pût être le fils de Witiza<sup>40</sup>. Ainsi, une fois que l'on eût écarté l'idée d'une telle parenté, Miquel Barceló, Roger Collins, Luis Agustín García Moreno, Denis Menjot et Juan José Larrea ont soutenu

Gabriel AMARDEL, Le roi Achila, dans: Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne 2 (1892-1893; 2<sup>e</sup> sem. 1893), p. 435-436, 444-445; ID., Numismatique de Narbonne au VIII<sup>e</sup> siècle, dans: Revue Numismatique, quatrième série, 5 (1901), p. 219-222; ID., Un triens inédit d'Achila, dans: Revue Numismatique, 4<sup>e</sup> série, 20 (1916), p. 127-128, 130-134; FERNÁNDEZ-GUERRA, DE HINOJOSA, DE LA RADA Y DELGADO, Historia de España desde la invasión (voir n. 15), p. 144-145, 148-149 (cf. p. 222); ALVARO CAMPANER Y FUERTES, Indicador manual de la numismática española, Madrid, Barcelone 1891, p. 221-222 n. 2; SAAVEDRA, Estudio sobre la invasión (voir n. 15), p. 27-29, 33-36; SIMONET, Historia de los mozárabes (voir n. 15), p. 12-13; Felipe MATEU Y LLOPIS, Catálogo de las monedas previsigodas y visigodas del gabinete numismático del Museo Arqueológico Nacional, Madrid 1936, en particulier p. 250; LÉVI-PROVENÇAL, Histoire de l'Espagne (voir n. 2), p. 6-7 (cf. ID., La conquista y el emirato, dans: Historia, t. 4 [voir n. 15], p. 5); MILES, The Coinage of the Visigoths of Spain (voir n. 28), p. 40-41; Ramón DE ABADAL Y DE VINYALS, El paso de Septimania del dominio godo al franco a través de la invasión sarracena, 720-768, dans: Cuadernos de Historia de España 19 (1953), p. 7, 14-15; Ramón MENÉNDEZ PIDAL, Introducción, dans: ID., Historia de España, t. 3: España visigoda (414-711 de J. C.), Madrid 1958, p. LII-LIV (la même idée se répète dans la nouvelle édition, t. 3.1 [voir n. 7], p. LX-LXI); TORRES LÓPEZ, Las invasiones y los reinos, dans: Historia, t. 3 (voir n. 15), p. 135-137; Abilio BARBERO, El pensamiento político visigodo y las primeras uniones regias en la Europa medieval, dans: Hispania 30 (1970), p. 301; COLL I ALENTORN, Els successors de Vititza (voir n. 15), en particulier p. 282-295; SÁNCHEZ-ALBORNOZ, La conquista musulmana, dans: Orígenes de la nación española (voir n. 3), p. 173; Yves BONNAZ, Divers aspects de la continuité wisigothique dans la monarchie asturienne, dans: Mélanges de la Casa de Velázquez 12 (1976), p. 92; le maintient toujours dans Chroniques asturiennes (voir n. 15), p. 130 (Alph. 5, 1) n. 2; BARRAL I ALTET, La circulation des monnaies (voir n. 28), p. 37; José ORLANDIS, Historia de España. La España visigótica, Madrid 1977, p. 289; également, ID., La Antigüedad tardía (409-711 d. C.), dans: Historia General de España y América, t. 2: Constitución y ruina de la España romana, Madrid 1987, p. 524; ID., Historia de España, t. 4: Epoca visigoda (409-711), Madrid 1987, p. 266; ID., Historia del reino visigodo español. Los acontecimientos, las instituciones, la sociedad, los protagonistas, Madrid 2003, p. 131; Abelio BARBERO, Marcelo VIGIL, La formación del feudalismo en la península Ibérica, Barcelone 1978, p. 200, 203-204, 206, 211, 227, 244; CHAVES, CHAVES, Acuñaciones previsigodas y visigodas (voir n. 28), p. 140-141; DHANUN TAHA, The Muslim Conquest (voir n. 16), p. 44; Adeline RUCQUOI, Histoire médiévale de la Péninsule ibérique, Paris 1993, p. 71. De même, Ann CHRISTYS, How the Royal House of Witiza Survived the Islamic Conquest of Spain, dans: Walter POHL, Maximilian DIESENBERGER, Integration und Herrschaft. Ethnische Identitäten und soziale Organisation im Frühmittelalter, Vienne 2002 (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Phil.-Hist. Klasse. Denkschriften, 301; Forschungen zur Geschichte des Mittelalters, 3), p. 244 pense qu'Ardo, le successeur d'Akhila II, pourrait être Artabas, fils de Witiza.

<sup>40</sup> BARCELÓ, El rei Akhila i els fills de Wititza (voir n. 15), en particulier p. 74-75. À remarquer que Pío BELTRÁN, Iudila y Suniefredo, reyes visigodos (estudio numismático), dans: Ampurias 3 (1941), p. 97, 98, 104 n. 1, et Luis Agustín GARCÍA MORENO, El fin del reino visigodo de Toledo. Decadencia y catástrofe. Una contribución a su crítica, Madrid 1975 (Antiqua et Mediaevalia, 1), p. 51, exprimaient leurs doutes à ce sujet. Alvaro CAMPANER Y FUERTES, Descripción de algunas monedas godas no conocidas por el P. M. F. Enrique Flores, dans: Memorial Numismático Español, t. 1, Barcelone 1866, p. 159, a dit qu'il était peut-être un usurpateur après la chute de Wamba ou la mort de Rodéric. THOMPSON, Los godos (voir n. 16), p. 286, le considérait tout simplement comme le successeur de Rodéric (suivi par Michel ROUCHE, L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes 418-781. Naissance d'une région, Paris 1979, p. 111). Harold Victor LIVERMORE, The Origins of Spain and Portugal, Londres 1971, en particulier p. 290, suggérait qu'il n'était qu'un des membres de la faction witizienne; cf. Dietrich CLAUDE, Geschichte der Westgoten, Stuttgart 1970, p. 84; MENJOT, Les Espagnes médiévales (voir n. 15), p. 28-29; Juan José LARREA, La Navarre du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Peuplement et société, Paris, Bruxelles 1998 (Bibliothèque du Moyen Âge, 14), p. 158.

fermement l'idée d'un gouvernement simultané de Rodéric et d'Akhila II<sup>41</sup>. Néanmoins, d'après notre point de vue, l'existence d'Akhila II n'implique pas nécessairement que son règne fût contemporain de celui de Rodéric. Nous considérons que nous ne pouvons laisser de côté l'opinion de Dietrich Claude, qui pense qu'il n'y a pas de raison de dater la proclamation d'Akhila II avant la mort de Rodéric<sup>42</sup>. Par ailleurs, l'idée de Miquel Barceló semble assez vraisemblable quand il suggère que les frappes d'Akhila II pourraient marquer un itinéraire de retraite<sup>43</sup>. Dans ce sens, nous croyons qu'Akhila II aurait pu être l'ancien duc de la province Tarraconaise, proclamé roi juste après la mort de Rodéric, lors de la bataille de Guadalete<sup>44</sup>. En effet, l'absence de sources rapportant, même ponctuellement, l'existence d'un adversaire ayant été proclamé roi du vivant de Rodéric, ou qui, au cas où il aurait existé, n'aurait pas joint ses troupes pour combattre les envahisseurs, mais qui, par contre, serait resté inactif même quand ceux-ci, finalement, en avril 713, pactisent avec Théodémir dans la région sud-est de la Péninsule est étrange. Pour toutes ces raisons, il nous semble plus vraisemblable qu'il s'agissait des restes de l'armée visigothique se trouvant dans des provinces pas encore occupées, alors surtout qu'on ne peut assurer avec une entière certitude que les monnaies d'Akhila II aient été frappées avant la fin du mois de juillet 711.

Les sources, aussi bien les musulmanes que les chrétiennes, ne mentionnent que des divergences sur la succession des fils de Witiza, mais elles ne font aucune référence à une autre confrontation, quelque'elle fût. Il est donc difficilement acceptable que deux rois aient existé en même temps, sans que ces sources ne s'en soient fait l'écho. On comprend difficilement que, si les Musulmans lors de leur invasion avaient eu à faire face à un autre roi, en plus de Rodéric, ils ne l'aient pas mis en avant puisque cela les aurait sans doute surpris. Naturellement Akhila II aurait pu être un membre de la faction witizienne, comme l'affirment Harold Victor Livermore, Diet-

41 LIVERMORE, *The Origins*, p. 262, 283; BARCELÓ, *El rei Akhila i els fills de Wititza* (voir n. 15), p. 74–75; ROGER COLLINS, *España en la Alta Edad Media, 400–1000*, Barcelone 1986, p. 191, 313–314; ID., *La conquista* (voir n. 15), p. 36 et n. 26; ID., *La España visigoda* (voir n. 15), p. 134–135, 137, 141–142; GARCÍA MORENO, *Historia* (voir n. 7), p. 189; ID., *Las invasiones*, dans: *Historia*, t. 3,1 (voir n. 7), p. 262–263; ID., *Los últimos tiempos* (voir n. 7), p. 442–450 (ce dernier dans *Las invasiones*, p. 262, et dans *Los últimos tiempos*, p. 447 et n. 1, accepte l'idée de COLL I ALENTORN, *Els successors de Wititza* [voir n. 15], p. 288–289, 296–297, d'inclure également la zone levantine dans le territoire gouverné par Akhila II); MENJOT, *Les Espagnes médiévales* (voir n. 15), p. 28–29; LARREA, *La Navarre*, p. 158.

42 Dietrich CLAUDE, *Untersuchungen zum Untergang des Westgotenreiches (711–725)*, dans: *Historisches Jahrbuch* 108 (1988), p. 355 (cf. aussi p. 356). Cf. ID., *Geschichte der Westgoten* (voir n. 40), p. 84.

43 BARCELÓ, *El rei Akhila i els fills de Wititza* (voir n. 15), p. 75.

44 Aureliano FERNÁNDEZ-GUERRA, *Caída y ruina del imperio visigótico español. Primer drama que las representó en nuestro teatro. Estudio histórico-crítico*, Madrid 1883, p. 52, a considéré qu'il était sûrement duc de la Gaule Gothique ou de la Celtibérie (référence à la Septimanie et à la Tarraconaise, puisqu'il spécifie que les deux provinces étaient limitrophes des confins orientaux des Pyrénées). Céline MARTIN, *La géographie du pouvoir dans l'Espagne visigothique, Villeneuve d'Ascq 2003* (*Temps, espace et société. Histoire et civilisations*), 861), p. 97, 173, suppose qu'il était duc de la Gaule, bien qu'elle pense qu'il accéda au pouvoir à la suite d'une rébellion contemporaine de l'invasion musulmane, qui eut probablement lieu sous le règne de Rodéric et qui fut soutenue par les milieux aristocratiques de la faction witizienne.

rich Claude, Denis Menjot et Juan José Larrea<sup>45</sup>, mais, en admettant cette hypothèse, les fils de Witiza auraient dû être déjà morts, et nous savons que ce n'était pas le cas; ils auraient naturellement revendiqué leur droit à se maintenir, si celui-ci avait existé. En outre, les Musulmans n'auraient pas été obligés de conquérir par les armes, comme nous avons la certitude que cela s'est passé, la zone préalablement dominée par Akhila II, compte tenu que la faction witizienne avait déjà signé un pacte avec les Musulmans. Cela rend l'ensemble de cette hypothèse bien improbable. Cela aurait eu un sens seulement si Akhila II avait été proclamé roi après la mort de Rodéric et sur ses territoires, où il avait régné jusque là comme duc. Dans une période de net recul et pendant la poussée des troupes musulmanes, l'existence d'un nouveau roi, proclamé dans les régions encore libres de l'invasion musulmane, aurait pu passer inaperçue aux chroniqueurs, s'il s'agissait du gouverneur même du territoire. Les envahisseurs l'auraient conçu comme tel, alors que les sources musulmanes montrent que Rodéric fut le dernier des rois visigoths.

Il est très significatif, ne l'oublions pas, que la fin de l'interrègne coïncide précisément avec les incursions musulmanes de reconnaissance dans la Péninsule. Citons parmi elles celle conduite par le comte Julien contre la ville d'Algésiras dans le but de montrer à Musa sa loyauté envers lui après le pacte signé avec les Musulmans à la fin de l'an 90 de l'Hégire (année qui s'acheva en novembre 709)<sup>46</sup>, et celle commandée par Tarif Abu Zara au mois du Ramadan de l'an 91 de l'Hégire (du 3 juillet au 1<sup>er</sup> août 710)<sup>47</sup>. Il est tout aussi remarquable que l'élection du roi se soit portée sur un

45 Voir n. 40.

46 *Fath Al-Andalus* (DE GONZÁLEZ, Fatho-l-Andaluçi [voir n. 21], p. 5); Ibn Al-Kardabus, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle (Felipe MAÍLLO, Ibn Al-Kardabus. Historia de Al-Andalus, Madrid 1986, p. 58–59); Al-Himyari (LÉVI-PROVENÇAL, La Péninsule ibérique [voir n. 2], p. 12); Al-Maqqari (DE GAYANGOS, The History, t. 1 [voir n. 2], p. 264; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, Ajbar Machmuâ [voir n. 2], p. 174). Cf. SÁNCHEZ-ALBORNOZ, Dónde y cuándo murió Don Rodrigo, dans: Orígenes de la nación española, t. 1 (voir n. 3), p. 367 n. 2.

47 Ahmad Al-Razi, dans la Chronique de 1344, 85, 11–16 du ms. M et 198, 11–16 du ms. U (Diego CATALÁN, María Soledad de ANDRÉS, Crónica de 1344, Madrid 1970 [Fuentes crónicas de la Historia de España, 2], p. 120–121); Arib ibn Saïd, dans Ibn Idhari (FAGNAN, Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, t. 2 [voir n. 2], p. 7); *Akhbar Madjmua* (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, Ajbar Machmuâ, p. 20); Ibn Al-Kharrat, m. 1185, dans Ibn Al-Shabbat, m. 1282 (Emilio DE SANTIAGO SIMÓN, Un fragmento de la obra de Ibn Al-Šabbat [s. XIII] sobre Al-Andalus, dans: Cuadernos de Historia del Islam 5 [1973], p. 26); Ibn Al-Athir (FAGNAN, Ibn El-Athir [voir n. 2], p. 42 = Revue Africaine 41 [1897], p. 12); Al-Himyari (LÉVI-PROVENÇAL, La Péninsule ibérique [voir n. 2], p. 12); Al-Nuwayri (GASPAR REMIRO, Historia de los musulmanes, t. 2 [voir n. 2], p. 27; MAC GUCKIN DE SLANE, Ibn Khaldoun, t. 1 [voir n. 2], p. 346 = Journal Asiatique, 3<sup>e</sup> série, 11 [1841], p. 566); Al-Maqqari (DE GAYANGOS, The History, t. 1 [voir n. 2], p. 251, 265; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, Ajbar Machmuâ [voir n. 2], p. 174). Aussi bien dans le *Fath Al-Andalus* (DE GONZÁLEZ, Fatho-l-Andaluçi [voir n. 21], p. 5), que dans Ibn Al-Kardabus (MAÍLLO, Ibn Al-Kardabus [voir n. 46], p. 59) ou dans le *Dbîr Bilad Al-Andalus*, 84 (MOLINA, Una descripción anónima, t. 2 [voir n. 9], p. 106), la date n'apparaît pas. Pour le reste, la Chronique d'Albelda, 17, 1, de la fin du IX<sup>e</sup> siècle (Juan GIL FERNÁNDEZ, José Luis MORALEJO, Juan Ignacio RUIZ DE LA PEÑA, Crónicas asturianas, Oviedo 1985, p. 183), propose une chronologie différente, supposant que l'invasion a eu lieu en 714; et Rodrigue de Tolède, *de rebus Hispaniae*, 3, 19, achevée en 1243 (Francisco Antonio DE LORENZANA, Rodericus Ximinius de Rada, Opera, réimp. Valence 1968 [Textos Medievales, 22], p. 65; Andreas SCHOTT, Hispaniae illustratae seu rerum urbiumque Hispaniae, Lusitaniae, Aethiopiae et Indiae Scriptores varii, t. 2, Francfort 1603, p. 63), maintient qu'il était accompagné du comte Julien, ce qui reproduit la Chronique Générale d'Alphonse X le Sage, 555, du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle (Ramón MENÉN-



personnage à la renommée militaire confirmée. En ce sens, il semble fort probable que Rodéric fût le duc de la Bétique, tel que l'a avancé Aureliano Fernández-Guerra<sup>48</sup>, et bien qu'Harold Victor Livermore considère qu'il était le duc de la Lusitanie<sup>49</sup>.

- DEZ PIDAL, *Primera Crónica General de España*, t. 1, réimp. Madrid 1977 [Fuentes cronísticas de la Historia de España, 1], p. 308), et qui se dégage également d'Ibn Hayyan, m. 1076, et Al-Hidjari, m. 1155, dans Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 1 [voir n. 2], p. 250–251). Cf. SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *Dónde y cuándo murió Don Rodrigo*, dans: *Orígenes de la nación española*, t. 1 (voir n. 3), p. 369 n. 31.
- 48 FERNÁNDEZ-GUERRA, *Caída y ruina* (voir n. 15), p. 43 n. 2, qui s'est appuyé sur une référence qui lui parût une allusion claire à la province de Bétique, et qui apparaît aussi bien dans la Chronique de 754 (*Cont. Hisp.*, 68; MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 11, p. 352) que dans un texte rajouté à la Chronique de 741 (ibid. p. 348 n. 1), où l'on spécifie que Rodéric avait réuni une grande armée contre les Musulmans *diu sibi provinciam creditam incursantibus simulque et plerasque civitates devastantibus ... / diu sibi provinciam [creditam] incursione va[stantes] ...*; cf. TAILHAN, Anonyme de Cordoue (voir n. 15), p. 168. Et, en plus, il faut ajouter à cela, la relation plus que probable de Rodéric avec Cordoue, dont fait allusion un texte d'Ibn Al-Qutiyya, m. 977 (RIBERA, *Historia de la conquista de España* [voir n. 19], p. 1), un autre d'Ibn Idhari (FAGNAN, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. 2 [voir n. 2], p. 4), et un autre du *Dhikr Bilad Al-Andalus*, 81 (MOLINA, *Una descripción anónima*, t. 2 [voir n. 9], p. 99), qui le considèrent gouverneur de cette ville, ainsi que la référence à un prénommé Palais de Rodéric dans cette même ville, construit par ce même roi, cité par la Chronique d'Alphonse III, 6, dans sa version *Rotense* (GIL FERNÁNDEZ, MORALEJO, RUIZ DE LA PEÑA, *Crónicas asturianas* [voir n. 47], p. 120), ce qui est soutenu par la Chronique Najerense, 1, 12, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle (Antonio UBIETO ARTETA, *Crónica Najerense*, Valence 1966 [Textos Medievales, 15], p. 43) et Lucas de Tuy, 3, 63, son *Chronicon mundi* s'acheva en 1236 (Julio PUYOL, *Crónica de España por Lucas, obispo de Tuy*. Primera edición del texto romanceado, conforme a un códice de la Academia, Madrid 1926, p. 265; Andreas SCHOTT, *Hispaniae illustratae* [voir n. 47], t. 4, Francfort 1608, p. 69), même si Rodrigue de Tolède, *de rebus Hispaniae*, 3, 17 (DE LORENZANA, *Rodericus Ximinius de Rada* [voir n. 47], p. 63; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 2, p. 62) affirme qu'il ne l'avait qu'amplifié et fortifié, ce que reproduit la Chronique Générale d'Alphonse X le Sage, 552 (MENÉNDEZ PIDAL, *Primera Crónica*, t. 1 [voir n. 47], p. 306); cf. Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 1 [voir n. 2], p. 268–269; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 176). Cf. en particulier, FERNÁNDEZ-GUERRA, DE HINOJOSA, DE LA RADA Y DELGADO, *Historia de España desde la invasión*, t. 2 (voir n. 15), p. 149; SAAVEDRA, *Estudio sobre la invasión* (voir n. 15), p. 34 et n. 3; SIMONET, *Historia de los mozárabes*, t. 1 (voir n. 15), p. 13; MENÉNDEZ PIDAL, *El rey Rodrigo* (voir n. 15), p. 8; ID., *Introducción*, dans: *Historia*, t. 3 (voir n. 39), p. LI; SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *La conquista*, dans: *Orígenes de la nación española*, t. 1 (voir n. 3), p. 174; COLL I ALENTORN, *Els successors de Vititza* (voir n. 15), p. 284 n. 13 et p. 286; Luis Agustín GARCÍA MORENO, *Estudios sobre la organización administrativa del reino visigodo de Toledo*, dans: *Anuario de Historia del Derecho Español* 44 (1974), p. 148 et n. 581 (cf. ID., *El fin del reino visigodo* [voir n. 40], p. 50; ID., *Historia* [voir n. 7], p. 188; ID., *Las invasiones*, dans: *Historia*, t. 3, 1 [voir n. 7], p. 262; ID., *Los últimos tiempos* [voir n. 7], p. 435–436); ORLANDIS, *Historia de España* (voir n. 39), p. 290; ID., *La Antigüedad tardía*, dans: *Historia General*, t. 2 (voir n. 39), p. 524; ID., *Historia de España*, t. 4 (voir n. 39), p. 266; ID., *Historia del reino visigodo español* (voir n. 39), p. 133; Jan PRELOG, *Die Chronik Alfons' III. Untersuchung und kritische Edition der vier Redaktionen*, Francfort/M., Cirencester 1980 (*Europäische Hochschulschriften, Reihe III. Geschichte und ihre Hilfswissenschaften*, 134), p. 150 n. 75; BONNAZ, *Chroniques asturiennes* (voir n. 15), p. 130 (Alph. 5, 1) n. 2, p. 131 (Alph. 5, 1) n. 8 et p. 132 (Alph. 5, 1) n. 13; CLAUDE, *Untersuchungen* (voir n. 42), p. 339 n. 30; RUCQUOI, *Histoire médiévale* (voir n. 39), p. 71; MENJOT, *Les Espagnes médiévales* (voir n. 15), p. 28; LARREA, *La Navarre* (voir n. 40), p. 158.
- 49 LIVERMORE, *The Origins* (voir n. 40), p. 261, qui s'appuie sur la frappe de ce roi en *Egitania* (avec celle réalisée à Tolède, sans doute à l'occasion de son couronnement) et dans le fait que, après sa défaite et sa mort, ses partisans avaient opposé une résistance acharnée à Mérida.

Quoi qu'il en soit, l'élection d'un roi ayant grande expérience militaire ne pouvait être un simple hasard au moment précis où l'on commençait à craindre une invasion prochaine de la Péninsule par les Musulmans, comme cela s'est produit avec l'arrivée de Tariq. On songeait alors à un homme ayant de réelles qualités militaires. L'existence d'une série de monnaies frappées à Tanger, probablement entre 709 et le printemps 711, a conduit Miquel Barceló à supposer que, à cause de leurs caractéristiques spéciales, elles avaient été frappées pour assurer la régularité des marchés locaux et créer une disponibilité d'argent liquide pour payer les troupes berbères devant participer à l'invasion de la péninsule Ibérique<sup>50</sup>. C'est possible bien que nous ne puissions pas négliger non plus l'hypothèse selon laquelle ces monnaies auraient été frappées pour payer les troupes destinées à combattre en Afrique du Nord. Naturellement depuis le pacte avec le comte Julien, au début de novembre 709, une invasion musulmane de la péninsule Ibérique s'avérait fort vraisemblable et la fluctuation temporelle de la frappe de monnaies concorde parfaitement avec ces événements. Cependant, l'insistance de Miquel Barceló à mettre en avant les contradictions des chroniques chrétiennes rapportant le caractère fortuit de l'invasion<sup>51</sup> mérite quelque discussion. On ne peut mettre en doute que l'expansion musulmane en Afrique du Nord ait été déterminante pour l'invasion concrète de la péninsule Ibérique, mais ce fait n'est devenu une réalité qu'à partir du pacte du comte Julien, lorsque les musulmans ont pris en quelque sorte conscience que la conquête pouvait s'avérer facile par la faiblesse de la monarchie visigothique<sup>52</sup>. Et ils devaient être de même certainement conscients de la potentialité d'une aide interne aux envahisseurs. Voilà justement ce que révèlent nettement les sources chrétiennes, c'est-à-dire que la chute du royaume visigothique de Tolède ne fut possible que grâce au soutien dont les envahisseurs avaient bénéficié depuis l'intérieur même du royaume<sup>53</sup>; mais, dans les chroniques

50 Miquel BARCELÓ, Sobre algunos «fulus» contemporáneos a la conquista de Hispania por los árabes-musulmanes, dans: Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona 34 (1971-72), en particulier p. 40-41; ID., Un fals de ÿihad encunyat a Tanÿa a probablement abans de 92-711, dans: Acta Numismatica 7 (1977), en particulier p. 188-189. Cf. cependant, ID., Els fulus de Tanÿa de finals del segle I h./VII d.C., els pactes més antics i el cas de Mallorca i de Menorca: una revisió, dans: Gaceta Numismatica 114 (1994), en particulier p. 13.

51 Miquel BARCELÓ, Some Commentaries on «The Earliest Muslim Invasion of Spain», dans: Islamic Studies 9 (1970), p. 187; ID., Sobre algunos, p. 33-34, 40-42; ID., Un fals, p. 188-189; ID., Els fulus, p. 5. Cf. TAILHAN, La ruine (voir n. 15), p. 388; CLAUDE, Untersuchungen (voir n. 42), p. 338-339; GARCÍA MORENO, Historia (voir n. 7), p. 188; ID., Las invasiones, dans: Historia, t. 3,1 (voir n. 7), p. 262; ID., Los últimos tiempos (voir n. 7), p. 437.

52 Cf. BARBERO, VIGIL, La formación del feudalismo (voir n. 39), p. 205 et n. 15; DHANUN TAHA, The Muslim Conquest (voir n. 16), p. 8

53 Un texte de la Chronique de 754 témoigne de la trahison des witiziens (*Cont. Hisp.*, 68; MGH. Auctores antiquissimi, t. 11, p. 352), mais elle apparaît plus clairement dans un autre où l'on fait référence à Oppa, fils d'Egica (*Cont. Hisp.*, 70; *ibid.* p. 353). D'autres sources soulignent nettement que cette trahison fut définitive pour expliquer la rapidité du triomphe de l'invasion musulmane: la Chronique d'Albelda, 14, 34 et 17, 1 (GIL FERNÁNDEZ, MORALEJO, RUIZ DE LA PEÑA, Crónicas asturianas [voir n. 47], p. 171, 182-183); la Chronique d'Alphonse III, 7 et 8 (*Rot. et Ovet.*), de la fin du IX<sup>e</sup> siècle (*ibid.* p. 120, 123; et p. 123-124); l'*Historia Pseudo-Isidoriana*, 20, écrite par un mozarabe à Tolède probablement à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (MGH. Auctores antiquissimi, t. 11, p. 387-388; pour une critique aux thèses récentes qui placent la rédaction dans le XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>, cf. Julia MONTENEGRO, Arcadio DEL CASTILLO, compte-rendu de Carmen CARDELLE DE

du cycle d'Alphonse III, un seul texte de la version *Ovetense* de la Chronique d'Alphonse III fait allusion à un recours aux Sarrasins, car les fils de Witiza avaient envoyé des émissaires en Afrique leur demandant des renforts, de telle façon qu'après avoir été transportés sur des vaisseaux, ils avaient été introduits dans la péninsule Ibérique<sup>54</sup>. Une version semblable des événements apparaît déjà précédemment chez Isa Ibn Muhammad, un auteur de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, qui présente les fils même de Witiza comme ayant été ces émissaires<sup>55</sup>. Cela apparaît nettement dans certaines sources chrétiennes tardives telles que l'*Historia Silense*<sup>56</sup>, la Chronique Najerense<sup>57</sup>, Lucas de Tuy<sup>58</sup>, Rodrigue de Tolède<sup>59</sup> et dans la Chronique Générale d'Alphonse X le Sage<sup>60</sup>. Si des monnaies ont été frappées en Afrique du Nord, et si cela a été fait afin de payer les troupes devant envahir la péninsule Ibérique, cela eut lieu à partir du moment où les Musulmans apprirent qu'ils allaient bénéficier d'un soutien, c'est-à-dire après la reddition de Ceuta et quand ils purent compter sur l'appui de la faction witizienne. Car, naturellement, tout semble indiquer que le califat de Damas n'avait pas prévu cette conquête<sup>61</sup>, au cours de laquelle

- HARTMANN, Victoris Tunnunensis Chronicon cum reliquiis ex Consularibus Caesaraugustanis et Iohannis Biclarenis Chronicon, with An Historical Commentary on the Consularia Caesaraugustana and Iohannis Biclarenis Chronicon by Roger Collins, Turnhout 2001, dans: Revue Belge de Philologie et d'Histoire 82 [2004], p. 1060–1062); d'autres textes qui apparaissent dans quelques *codices* (*Add. ad Chron. Maiora*, ex codice Londiniensi n.12024 saec. XI. inter excerpta ex Beda; MGH. Auctores antiquissimi, t. 11, p. 493; *Add. ad Chron. Minora*, ex variis libris. sub Anastasio II [a. 713–716]; *ibid.* p. 505); l'*Historia Silense*, qui date des premières décades du XII<sup>e</sup> siècle (Francisco SANTOS COCO, *Historia Silense*, Madrid 1921 [Junta para la ampliación de estudios e investigaciones científicas. Centro de Estudios Históricos. Textos latinos de la Edad Media Española, sección primera: Crónicas, 2], p. 14–15); la Chronique Najerense, 1, 14 (UBIETO ARTETA, *Crónica Najerense* [voir n. 48], p. 43–44); Lucas de Tuy, 3, 64–66 (PUYOL, *Crónica de España* [voir n. 48], p. 267–269; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 4 [voir n. 48], p. 70); Rodrigue de Tolède, *de rebus Hispaniae*, 3, 20 (DE LORENZANA, Rodericus Ximinius de Rada [voir n. 47], p. 66–67; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 2 [voir n. 47], p. 64); et la Chronique Générale d'Alphonse X le Sage, 557 (MENÉNDEZ PIDAL, *Primera Crónica*, t. 1 [voir n. 47], p. 309–310). Cf. Julia MONTENEGRO, Arcadio DEL CASTILLO, Don Pelayo y los orígenes de la Reconquista: Un nuevo punto de vista, dans: *Hispania* 52 (1992), p. 8 n. 6; *Id.*, *Análisis crítico sobre algunos aspectos de la historiografía del reino de Asturias*, dans: *Hispania* 54 (1994), en particulier p. 405–409. La trahison des witiziens est conçue par CHRISTYS, *How the Royal House* (voir n. 39), p. 233–234 (cf. p. 238–239) comme une légende dépourvue de valeur explicative; cf. COLLINS, *La conquista* (voir n. 15), p. 37, 133.
- 54 *Adef. III Chron.*, 6 (GIL FERNÁNDEZ, MORALEJO, RUIZ DE LA PEÑA, *Crónicas asturianas* [voir n. 47], p. 121).
- 55 Isa Ibn Muhammad, dans Ibn Idhari (FAGNAN, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. 2 [voir n. 2], p. 9–10). Cf. Al-Raqiq, m. après 1027 (Joaquín VALLVÉ, *Nuevas ideas sobre la conquista árabe de España. Toponimia y onomástica*, dans: *Al-Qantara* 10 [1989], p. 138).
- 56 *Sil.* (SANTOS COCO, *Historia Silense* [voir n. 53], p. 14–15).
- 57 *Naj.*, 1, 13 (UBIETO ARTETA, *Crónica Najerense* [voir n. 48], p. 43).
- 58 Lucas de Tuy, 3, 64 (PUYOL, *Crónica de España* [voir n. 48], p. 266; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 4 [voir n. 48], p. 70).
- 59 Rodrigue de Tolède, *de rebus Hispaniae*, 3, 18 (DE LORENZANA, Rodericus Ximinius de Rada [voir n. 47], p. 64; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 2 [voir n. 47], p. 63).
- 60 *Crón. Gral.*, 553 (MENÉNDEZ PIDAL, *Primera Crónica*, t. 1 [voir n. 47], p. 307).
- 61 CHALMETA, *Invasión e islamización* (voir n. 17), p. 121, affirme que les sources musulmanes ne donnent en aucun cas l'impression de décrire une action d'envergure, officielle, préparée et programmée. Cf. Reinhart Pieter Anne DOZY, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le Moyen Âge*, t. 1, réimp. Amsterdam 1965, p. 71.

la magnifique escouade musulmane n'est jamais intervenue. Pierre Guichard soutient que la flotte d'Ifrîqiya est celle qui aurait pu participer au débarquement des troupes musulmanes dans la péninsule Ibérique en 711 (bien qu'avec quelques doutes)<sup>62</sup>; mais cette hypothèse n'est pas concluante car elle irait à l'encontre des informations fournies par les sources musulmanes elles-mêmes et parce qu'il n'est pas sûr que la dite flotte musulmane ne fût à ce moment-là consacrée à une autre expédition. De fait, ce que propose Archibald Ross Lewis est très vraisemblable quand il avance que la flotte d'Ifrîqiya – que Musa utilisait pour réduire les menaces navales byzantines provenant des îles méditerranéennes – se trouvait occupée à protéger les communications nord-africaines et à surveiller les byzantins de Sardaigne et de Sicile<sup>63</sup>. Évidemment, Yaqut Al-Rumi, Ibn Al-Athir, Al-Nuwayri et Ibn Taghribirdi affirment que Musa avait envoyé une expédition dirigée contre la Sardaigne au cours de l'année 92 de l'Hégire<sup>64</sup>.

62 Pierre GUICHARD, L'intégration des Baléares au pouvoir omeyyade de Cordoue, dans: Guillermo ROSSELLÓ-BORDOY, Les illes orientals d'al-Andalus i les seves relacions amb Sharq al-Andalus, Magrib i Europa cristiana (ss. VIII–XIII). V Jornades d'estudis històrics locals (28–30, Novembre 1985), Palma de Majorque 1987, p. 56–57: »La première expédition mentionnée par les sources arabes contre les ›Iles orientales‹ est celle de 89/707, dirigée par 'Abd Allâh ibn Mûsâ ibn Nusayr, fils du gouverneur d'Ifrîqiya. G. Rosselló Bordoy pose avec raison la question de savoir si cette expédition doit être considérée comme s'insérant dans un plan ou un projet de conquête de la Péninsule conçu par les autorités musulmanes d'Ifrîqiya, en rappelant la thèse de la ›non-accidentalité‹ de la conquête de l'Espagne défendue avec des arguments convaincants par M. Barceló. Les éléments à notre disposition sont trop peu nombreux pour permettre une réponse sûre, mais on peut apporter au débat une brève notice d'Al-Dabbî, que je ne crois pas avoir été signalée jusqu'à présent, et qui concerne la participation de la flotte d'Ifrîqiya à la conquête de la Péninsule. La notice se rapporte à un certain 'Ayyâs ibn Sarâhîl qui exerça des commandements maritimes à l'époque omeyyade, vint en al-Andalus et en repartit pour l'Ifrîqiya avec une flotte en l'an 100 (718–719). Ce personnage avait déjà commandé la flotte envoyée contre la Sicile en 86/705; il s'agissait donc de l'un des amiraux de Mûsâ ibn Nusayr, et il est bien dommage que le texte ne nous dise rien de la date de sa venue en Espagne. Faut-il admettre le récit traditionnel du débarquement en Espagne des troupes de Târiq sur les seuls navires fournis par Yulyân, ou penser que dès ce moment des moyens navals ifrîqyens furent engagés dans l'entreprise de conquête, ce qui renforcerait évidemment la thèse d'un projet mûri de longue date? On peut simplement faire observer que cette dernière hypothèse ne semble pas contradictoire avec les données fragmentaires que nous possédons sur les activités de la flotte d'Ifrîqiya: les expéditions connues contre les îles de la Méditerranée occidentale ont lieu en 703, 704, 705, 707, 710 ou 711, s'interrompent de cette date au retour de Ayyâs en Ifrîqiya pour reprendre en 720 et se poursuivre en 727, 728, 729 etc. L'engagement de la plus grande partie des navires en Espagne entre 711 et 718 est donc probable mais cela ne prouve pas leur participation au débarquement des troupes de Târiq au printemps 711.«

63 Archibald Ross LEWIS, *Naval Power and Trade in the Mediterranean A. D. 500–1100*, Princeton 1951 (Princeton Studies in History, 5), p. 65: »He used his navy from its Tunisian base to immobilize Byzantine naval threats to his rear from their bases in Sicily, Sardinia, and the Balearics ... When he arrived at the straits of Gibraltar with a large Arab-Berber force, he saw Spain across the narrow water barrier that separated it from Africa. In the hands of the weak Visigoths, it was a rich prize to a conqueror. But Musa hesitated. His fleet was apparently not with him, being busy guarding his long line of communications and keeping watch on the Byzantines in Sardinia and Sicily.«

64 Yaqut Al-Rumi, m. 1229 (Michele AMARI, *Biblioteca arabo-sicula*, t. 1, Turin, Rome 1880, p. 193); Ibn Al-Athir (FAGNAN, *Ibn El-Athir* [voir n. 2], p. 51 = *Revue Africaine* 41 [1897], p. 21; AMARI, *Biblioteca*, t. 1, p. 356–357); Al-Nuwayri (GASPAR REMIRO, *Historia de los musulmanes*, t. 2 [voir n. 2], p. 33; William MAC GUCKIN DE SLANE, *Histoire de la province d'Afrique et du Magreb*, traduite de l'arabe d'En-Noweiri, dans: *Journal Asiatique*, 3<sup>e</sup> série, 11 [1841], p. 575–576); Ibn Taghri-

L'invasion eut lieu, et réussit, avec des moyens engagés très limités, sur des vaisseaux empruntés<sup>65</sup>, et qui montre qu'il s'est agi d'une aventure improvisée qui aurait pu aboutir à un désastre, et qui fut un succès à cause de la faiblesse interne du royaume visigothique et du soutien d'une faction de celui-ci<sup>66</sup>. Et nous ne devons pas oublier que l'armée visigothique était surtout composée à ce moment-là de troupes privées de nobles, qui étaient obligés d'intervenir en cas d'attaque ennemie, quelle qu'elle fût, tel que l'indiquent les lois de Wamba<sup>67</sup> et d'Ervice<sup>68</sup>. Suivant la loi

birdi, m. 1470 (AMARI, Biblioteca, t. 2, Turin, Rome 1881, p. 704). Cf. Ibn Abd Al-Hakam, m. 871 (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 212–213).

65 La plupart des sources musulmanes spécifient que le passage s'est réalisé sur des vaisseaux offerts par le comte Julien: Al-Waqidi, dans Al-Baladhuri, m. 892 (Philip Khuri HIRTI, *The Origins of the Islamic State*, t. 1, réimp. New York 1968 [Columbia University Studies in Social Science, 163], p. 365); Ibn Abd Al-Hakam (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 209–210); Ahmad Al-Razi, qui suit Al-Waqidi, dans Ibn Idhari (FAGNAN, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. 2 [voir n. 2], p. 9); Ahmad Al-Razi, dans la *Chronique de 1344*, 86, 4 du ms. M et 199, 4 du ms. U (CATALÁN, DE ANDRÉS, *Crónica de 1344* [voir n. 47], p. 122); Arib Ibn Said, dans Ibn Al-Shabbat (DE SANTIAGO SIMÓN, *Un fragmento* [voir n. 47], p. 32); Al-Bakri, m. 1094 (William MAC GUCKIN DE SLANE, *Description de l'Afrique septentrionale par El-Bekri*, Alger 1913, p. 204); Ibn Al-Kardabus (MAÍLLO, *Ibn Al-Kardabus* [voir n. 46], p. 59–60); Al-Himyari (LÉVI-PROVENÇAL, *La Péninsule ibérique* [voir n. 2], p. 13); Al-Qalqashandi (SECO DE LUCENA, *Al-Qalqashandi* [voir n. 6], p. 56); Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 1 [voir n. 2], p. 266; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 175). Cf. pour le reste, Rodrigue de Tolède, *de rebus Hispaniae*, 3, 20 (DE LORENZANA, *Rodericus Ximinius de Rada* [voir n. 47], p. 66; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 2 [voir n. 47], p. 64); et la *Chronique Générale d'Alphonse X le Sage*, 556 (MENÉNDEZ PIDAL, *Primera Crónica*, t. 1 [voir n. 47], p. 309). Cependant, le Pseudo-Ibn Qutayba, vers 861 (RIBERA, *Historia de la conquista de España* [voir n. 19], p. 105), et aussi dans Ibn Al-Shabbat (DE SANTIAGO SIMÓN, *Un fragmento* [voir n. 47], p. 66), affirme qu'il s'agit de sept bateaux trouvés par Tariq; les *Akhbar Madjmua* (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 21) parlent de quatre bateaux; l'*Historia Pseudo-Isidoriana*, 19 (MGH. *Auctores antiquissimi*, t. 11, p. 387), le *Fath Al-Andalus* (DE GONZÁLEZ, *Fatho-l-Andaluçi* [voir n. 21], p. 6) et le manuscrit de Kairouan, écrit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup>, fol. 30r (Giorgio LEVI DELLA VIDA, *Note di storia letteraria arabo-ispánica*, Rome 1971 [Publicazioni dell'Istituto per l'Oriente, 65], p. 162, 191), disent seulement que le comte Julien passa en même temps que Tariq; et le *Dhiker Bilad Al-Andalus*, 84 (MOLINA, *Una descripción anónima*, t. 2 [voir n. 9], p. 106) que Tariq a fait construire les vaisseaux lui-même. L'opinion de DHANUN TAHA, *The Muslim Conquest* (voir n. 16), p. 86–87, ne nous a pas convaincu, puisqu'il affirme que Tariq avait des vaisseaux à Tanger, mais qu'il voulait naviguer clandestinement en utilisant des bateaux marchands depuis Ceuta, cela n'a rendu que le passage plus lent et en plus il a été fait la nuit, ce qui en est revenu au même.

66 Les sources musulmanes insistent sur l'idée que les Musulmans avaient compté sur l'aide de la faction witizienne: Ahmad Al-Razi, dans la *Chronique de 1344*, 202, 7–11 du ms. U (CATALÁN, DE ANDRÉS, *Crónica de 1344* [voir n. 47], p. 132–133); Ibn Al-Qutiyya (RIBERA, *Historia de la conquista de España* [voir n. 19], p. 2–3); Arib Ibn Said, dans Ibn Al-Shabbat (DE SANTIAGO SIMÓN, *Un fragmento* [voir n. 47], p. 33–34); *Akhbar Madjmua* (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 21–22); *Fath Al-Andalus* (DE GONZÁLEZ, *Fatho-l-Andaluçi* [voir n. 21], p. 7); Ibn Al-Athir (FAGNAN, *Ibn El-Athir* [voir n. 2], p. 44 = *Revue Africaine* 41 [1897], p. 14); Al-Himyari (LÉVI-PROVENÇAL, *La Péninsule ibérique* [voir n. 2], p. 14); Al-Nuwayri (GASPAR REMIRO, *Historia de los musulmanes*, t. 2 [voir n. 2], p. 29; MAC GUCKIN DE SLANE, *Ibn Khaldoun*, t. 1 [voir n. 2], p. 348 = *Journal Asiatique*, 3<sup>e</sup> série, 11 (1841), p. 569); Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 1 [voir n. 2], p. 270–271; ID., *The History*, t. 2, Londres 1843, p. 14; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 178, 184–185).

67 *Lex Visigothorum*, 9, 2, 8 (MGH. *Leges nat. Germ.*, t. 1, p. 370–373).

68 *Ibid.* 9, 2, 9 (p. 374–379).

de ce dernier, on donnait l'ordre aux participants de joindre à cette armée le dixième de tous leurs esclaves dûment armés<sup>69</sup>, loi complétée par la loi d'Egica qui, dans le but de repousser les ennemis étrangers, fit inclure les serfs assujettis légalement affranchis et, après eux, leurs descendants<sup>70</sup>; avec de tels précédents on peut expliquer que les witiziens soient accourus soutenir le roi, et combien a dû être définitif, lors de la bataille de Guadalete, leur décision d'abandonner le combat<sup>71</sup>. Quant au reste, ce n'est sans doute pas par hasard que, lors du débarquement de Tariq, Rodéric se soit trouvé dans la zone nord de la Péninsule à combattre les Vascons, comme l'indiquent certaines sources musulmanes<sup>72</sup>. Cela implique que les Musulmans disposaient d'une information précieuse et précise, qui n'aurait pu être fournie que par une faction contraire au monarque visigoth<sup>73</sup>. L'idée que l'invasion n'avait pas été

69 Ibid. 9, 2, 9 (p. 377).

70 Ibid. 5, 7, 19 (p. 243–244).

71 Par contre, pour DHANUN TAHA, *The Muslim Conquest* (voir n. 16), p. 91 (cf. p. 45), de là que la propre faiblesse de l'armée visigothique est un fait décisif, raison pour laquelle il considère exagéré le rôle joué par les witiziens. Également, CHALMETA, *Invasión e islamización* (voir n. 17), p. 138, donne moins d'importance aux witiziens, même s'il assigne la trahison à un très large secteur de la noblesse; il reconnaît que l'ambiance était celle d'une guerre en cours et larvée (p. 139). Cf. DOZY, *Recherches*, t. 1 (voir n. 61), p. 70–72; CLAUDE, *Geschichte* (voir n. 40), p. 83; ID., *Adel, Kirche* (voir n. 16), p. 197 n. 191; ID., *Untersuchungen* (voir n. 42), p. 343–350.

72 Pseudo-Ibn Qutayba (RIBERA, *Historia de la conquista de España* [voir n. 19], p. 106), ainsi que dans Ibn Al-Shabbat (DE SANTIAGO SIMÓN, *Un fragmento* [voir n. 47], p. 67); *Akbbar Madjmua* (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 21); *Fath Al-Andalus* (DE GONZÁLEZ, *Fatho-l-Andaluçî* [voir n. 21], p. 7); Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 1 [voir n. 2], p. 268; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 176). Pour le reste, soulignons qu'aussi bien Ibn Al-Athir (FAGNAN, *Ibn El-Athir* [voir n. 2], p. 43 = *Revue Africaine* 41 [1897], p. 13) qu'Al-Nuwayri (GASPAR REMIRO, *Historia de los musulmanes*, t. 2 [voir n. 2], p. 28; MAC GUCKIN DE SLANE, *Ibn Khaldoun*, t. 1 [voir n. 2], p. 347–348 = *Journal Asiatique*, 3<sup>e</sup> série, 11 [1841], p. 568) disent simplement que Rodéric se trouvait occupé à une expédition militaire; cf. Ibn Khallikan, m. 1282 (William MAC GUCKIN DE SLANE, *Ibn Khallikan's Biographical Dictionary*, t. 3, réimp. Beyrouth 1970, p. 477); de même, Ibn Habib (Melchor M. ANTUÑA, *Notas de Ibn Abi Riqa de las lecciones de Ibn Habib acerca de la conquista de España por los árabes*, dans: *Cuadernos de Historia de España* 1–2 [1944], p. 254); il s'agit du manuscrit de la Bodleian d'Oxford assigné par erreur à Ibn Abi-l-Riqa par Reinhart Pieter Anne DOZY, suivi, entre autres, par Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, mais Jorge AGUADÉ, 'Abd Al-Malik b. Habib (m. 238/853). *Kitab al-tarîj* (La Historia), Madrid 1991 (Fuentes arábico-hispanas, 1), p. 77–88, considère qu'il appartient à Ibn Habib et qu'il nous est arrivé dans une rédaction, avec de brèves interpolations, de son disciple Al-Maghani, qui l'a certainement écrite entre l'an 888 et 901; cf. CHRISTYS, *How the Royal House* (voir n. 39), p. 238.

73 CHALMETA, *Invasión e islamización* (voir n. 17), p. 133, considère qu'il est possible que le comte Julien, qui était bien au courant des événements de la Péninsule, ait indiqué à Tariq que Rodéric se trouvait en pleine lutte contre les Vascons (cf. aussi, p. 148). Cependant, cela paraît peu probable, puisqu'il fallait une aide de l'intérieur qui soit très au courant de ce qui se passait dans le royaume visigothique. Mais, il y aurait peut-être la possibilité d'accepter que le comte Julien eût obtenu une bonne information sur le royaume visigothique de Tolède si l'on accepte la thèse que soutient Luis Agustín GARCÍA MORENO, *Ceuta y el estrecho de Gibraltar durante la Antigüedad tardía* (siglos V–VIII), dans: *Actas del Congreso Internacional »El estrecho de Gibraltar«*. Ceuta, 1987, t. 1: *Prehistoria e Historia de la Antigüedad*, Madrid 1988, p. 1113–1114; ID., *Las invasiones*, dans: *Historia*, t. 3,1 (voir n. 7), p. 268 n. 111; ID., *Los últimos tiempos* (voir n. 7), p. 438; ID., *La talasocracia proto-bizantina en el Occidente mediterráneo*, dans: Pedro BÁDENAS, José María EGEEA, *Oriente y Occidente en la Edad Media. Influxos bizantinos en la cultura occidental*, Vitoria 1993 (Anejos de Veleia. Series Minor, 2), p. 105; ID., *El Africa bizantina y España* (siglos VI y VII): *intercambios políticos*, dans: *Quaderni Catanesi di Studi Antichi e Medievali*, n. s. 1 (2002), p. 191, dans le sens où le comte

programmée à l'avance s'impose si l'on tient compte des réticences d'Al-Walid. Ce dernier avait exigé de Musa des appuis préalables alors que les Musulmans allaient devoir traverser la mer, comme le prouvent les sources musulmanes elles-mêmes<sup>74</sup>. Et la preuve que les Musulmans n'avaient aucun intérêt à étendre leurs conquêtes à travers la péninsule Ibérique nous est fournie par le fait qu'Umar II, à peu près en avril 719, date de l'arrivée du wali Al-Samh Ibn Malik Al-Khawlani, avait proposé

Julien serait le commandant byzantin de Ceuta, qui, se mettant au service du roi Witiza, aurait occupé le poste de comte du territoire de Julia Traducta (Algésiras) et de Ceuta (cf. LIVERMORE, *The Origins* [voir n. 40], p. 264, 281, qui considère que étant donné que le terme *comes Iulianus* était un nom générique désignant le gouverneur de la région d'*Iulia Traducta*, à travers laquelle s'étaient établis les relations avec l'Afrique, les auteurs musulmans ont donné le nom de Julien au gouverneur ou gouverneurs qu'Uqba et Musa avaient rencontré à Tanger et Ceuta, et que le *comes Iulianus* avait été destitué de Ceuta et récompensé avec des territoires en Espagne après la conquête musulmane); cependant, nous avons déjà manifesté que la référence des sources musulmanes à un gouvernement du comte Julien à Algésiras était le résultat d'une erreur évidente, comme l'affirme Juan MENÉNDEZ PIDAL, *Leyendas del último rey goda, II: Don Rodrigo y la Caba*, dans: *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* 10 (1904), p. 290 n. 2, comme conséquence de l'existence de différents lieux sur les côtes d'Afrique et d'Espagne portant le nom de «L'île» et «La verte» (Algésiras est une dérivation d'Al-Djazira Al-Khadra qui signifie l'île verte), ce qui a pu confondre et pousser à croire que Julien possédait des territoires dans la péninsule Ibérique, soit tel que le pense Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *Frente a unas páginas erróneas sobre la conquista de España por los musulmanes*, dans: *Cuadernos de Historia de España* 49–50 (1969), p. 297 n. 5 (également dans *Orígenes de la nación española*, t. 1 [voir n. 3], p. 489 n. 5 et dans *Estudios polémicos*, Madrid 1979, p. 43 n. 5), parce qu'il s'agissait d'un événement postérieur aux assignés à la présence de Julien à Ceuta, étant donné que ce qu'a souligné SAAVEDRA, *Estudio sobre la invasión* (voir n. 15), p. 53, paraît irréfutable, dans le sens que si Julien avait gouverné à Algésiras, ce lieu n'aurait pas dû être conquis par les armes, comme cela a eu lieu, cf. MONTENEGRO, DEL CASTILLO, *Precisiones sobre Ceuta* (voir n. 2), p. 81; ID., *Theodemir's Victory over the Byzantines in the Joint Reign of Egica and Witiza: A Reference by the Chronicle of 754*, dans: *Byzantion* 74 (2004), p. 409–410 et n. 39–45.

74 Ahmad Al-Razi, dans la *Chronique de 1344*, 85, 11 du ms. M et 198, 11 du ms. U (CATALÁN, DE ANDRÉS, *Crónica de 1344* [voir n. 47], p. 119); Arib Ibn Saïd, dans Ibn Idhari (FAGNAN, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. 2 [voir n. 2], p. 7); *Akbbar Madjmua* (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 20); Ibn Al-Kardabus (MAÍLLO, Ibn Al-Kardabus [voir n. 46], p. 58); Ibn Al-Athir (FAGNAN, Ibn El-Athir [voir n. 2], p. 41–42 = *Revue Africaine* 41 [1897], p. 11–12); Al-Himyari (LÉVI-PROVENÇAL, *La Péninsule ibérique* [voir n. 2], p. 12); Al-Nuwayri (GASPAR REMIRO, *Historia de los musulmanes*, t. 2 [voir n. 2], p. 27; MAC GUCKIN DE SLANE, Ibn Khaldoun, t. 2 [voir n. 2], p. 46 = *Journal Asiatique*, 3<sup>e</sup> série, 11 [1841], p. 566); Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 1 [voir n. 2], p. 264–265; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 174). L'appréciation d'Ishaq Ibn Al-Husayn, de la fin du X<sup>e</sup> siècle (Angela CODAZZI, *Il compendio geografico arabo di Ishaq ibn al-Husayn*, dans: *Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, serie sesta, 5 [1929], p. 455–456), est intéressante, puisque cet auteur expose qu'Al-Walid le lui a interdit en affirmant que la frontière des Musulmans était la mer; et de même l'appréciation d'Ishaq Ibn Al-Hasan (Francisco CASTELLÓ, *El »Dikr al-Aqalim« de Ishaq ibn al-Hasan al-Zayyat* [Tratado de Geografía Universal], Barcelone 1989, p. 254), même si dans ce cas la raison de l'interdiction du calife se basait sur le fait qu'il allait se précipiter à la mer avec les Musulmans; en ce qui concerne la possible identité des deux ouvrages, même si le deuxième est plus complet, nous renvoyons au travail de CASTELLÓ, p. 19–21, 30–35. De même, Rodrigue de Tolède, *de rebus Hispaniae*, 3, 19 (DE LORENZANA, Rodericus Ximenius de Rada [voir n. 47], p. 65; SCHOTT, *Hispaniae illustratae*, t. 2 [voir n. 47], p. 63); et la *Chronique Générale d'Alphonse X le Sage*, 555 (MENÉNDEZ PIDAL, *Primera Crónica*, t. 1 [voir n. 47], p. 308). Par contre, le *Fath Al-Andalus* (DE GONZÁLEZ, *Fatho-l-Andaluçi* [voir n. 21], p. 5) raconte que le calife lui avait dit de réunir des troupes, de traverser la mer et de conquérir la péninsule Ibérique, tandis qu'il attribue l'idée de la peur de la mer à Musa.

l'évacuation des Musulmans de la péninsule Ibérique alléguant leur isolement et leur proximité aux ennemis<sup>75</sup>. L'invasion du royaume visigothique de Tolède a été sans doute le résultat de l'expansion musulmane. Elle a pu être menée à bout, avec d'ailleurs une grande facilité, à cause du pacte du comte Julien et de l'appui de la faction witizienne.

75 Ahmad Al-Razi, dans Al-Ghassani (RIBERA, *Historia de la conquista de España* [voir n. 19], p. 177; BUSTANI, *El viaje del visir* [voir n. 19], p. 108); Ibn Al-Qutiyya (RIBERA, p. 9); *Akhbar Madjmu'a* (LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ* [voir n. 2], p. 34); Ibn Hayyan, dans Al-Maqqari (DE GAYANGOS, *The History*, t. 2 [voir n. 2], p. 32; LAFUENTE Y ALCÁNTARA, *Ajbar Machmuâ*, p. 197); Ibn Al-Athir (FAGNAN, *Ibn El-Athir* [voir n. 2], p. 92 = *Revue Africaine* 41 [1897], p. 214); Ibn Idhari (FAGNAN, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. 2 [voir n. 2], p. 34–35).





VALESKA KOAL

»DETESTATIO CHOREAE«

Eine anonyme Predigt des 14. Jahrhunderts im Kontext  
der mittelalterlichen Tanzpolemik

1. Zur kirchlichen Antitanz-Literatur<sup>1</sup>

Über Jahrhunderte haben sich Theologen, Moralisten und Sittenprediger mit dem Wesen des Tanzes und dessen Auswirkungen auf Körper und Seele der Menschen auseinandergesetzt. Bis heute nachwirkende Anschauungen und Urteile reichen von der konsequenten Verteufelung des Tanzens (*Ubi est saltatio, ibi est diabolus*) über die Anerkennung der gesundheitsfördernden und heilenden Kräfte von Tanz und Musik bis hin zur hymnischen Verehrung von Rhythmus und Bewegung als Abbild des Kosmos und der göttlichen Ordnung. Die historische Tanzforschung hat sich in den letzten Jahren vor allem auf soziokulturelle Aspekte des Tanzens in der Geschichte des Abendlandes konzentriert, zahlreiche Lehrbücher, Choreographien und höfische Traktate rekonstruiert und anhand dieser bislang unbeachteten Quellen die kontinuierliche Entwicklung einer gesellschaftlich fundierten europäischen *Ars Saltatoria* belegen können. Schriften gegen das Tanzen blieben in der Forschung lange Zeit unberücksichtigt. So wurden die Motive, Ziele und Argumente von Tanzgegnern weder detailliert untersucht, noch aus ihrem jeweiligen historischen Kontext heraus bewertet. Dies ist umso erstaunlicher, als die Antitanz-Polemik auf eine lange geistesgeschichtliche Tradition zurückblicken kann, die von den Anfängen des Christentums bis weit in das 20. Jahrhundert reicht<sup>2</sup>.

Insbesondere die mittelalterliche Kirche, die von Anfang an als maßgebliche sittlich-moralische Instanz im Abendland wirkte, hat sich kontinuierlich mit dem Tan-

- 1 Verwendet wird der in der englischen Forschung etablierte Begriff »Antitanz-Literatur«, der Schriften von Tanzgegnern charakterisiert.
- 2 Besonders aufschlußreich ist das Werk des englischen Puritaners William PRYNNE, *Histrio-Mastix*, London 1633, das sich gegen die Tanzauswüchse der englischen Gesellschaft, speziell aber gegen die Tanzpraxis des Hofes richtet. Prynne führt zur Bekräftigung seiner Polemik zahlreiche Schriften von Tanzgegnern an, die von den Anfängen der Kirche bis in das 17. Jh. reichen. Vgl. auch die Website »An American Ballroom Companion« der Library of Congress, die derzeit umfangreichste Sammlung europäischer Tanz- und Antitanzschriften, die als Faksimiles online konsultierbar sind. Eine umfassende Gesamtdarstellung des Phänomens fehlt bislang. Maßgeblich sind: Ann WAGNER, *Adversaries of Dance. From the Puritans to the present*, Urbana, Chicago 1997; ebenso Alessandro ARCANGELI, *Dance under Trial: The Moral Debate 1200–1600*, in: *Dance Research: The Journal of the Society of Dance research* 12, no. 2 (Autumn 1994), S. 127–155; DERS., *Danse et sociabilité dans le miroir du discours théologique*, in: Alain MONTANDAN (Hg.), *Sociopoétique de la danse*, Paris 1998, S. 55–63. Einen guten Überblick vermittelt auch der Artikel *Christianity and Dance*, in: *International Encyclopedia of Dance*, hg. von Selma Jeanne COHEN, Bd. 2, New York, Oxford 1998, S. 162–169.

zen und seinen möglichen schädlichen Folgen für das Seelenheil der Gläubigen auseinandergesetzt. Anschauungen und Vorstellungen entwickelten sich vor allem in der Auseinandersetzung mit den spätantiken heidnischen Götterkulten, die das Tanzen als unverzichtbaren Bestandteil des religiösen Ritus und als Ausdruck mystischer Verzückung und Ekstase hochschätzten. Ebenso schöpften mittelalterliche Theologen aus den biblischen Schriften, in denen das Tanzen, Singen und Spielen als unverzichtbarer Bestandteil des Alltagslebens wie des religiösen Kultes breiten Raum einnimmt<sup>3</sup>. Vor allem Schlüsselszenen wie der Tanz der Juden um das Goldene Kalb sowie herausragende Leitfiguren wie König David, König Saul oder Salome haben die christliche Auffassung vom dämonisch-sündigen oder engelsgleich-himmlichen Charakter des Tanzes entscheidend geprägt<sup>4</sup>, aber gleichermaßen zu ambivalenten, uns heute vielfach widersprüchlich erscheinenden Aussagen geführt.

Theologen und Kirchenautoritäten wie Origenes, Clemens von Alexandria<sup>5</sup>, Eusebius von Caesarea, Gregor von Nazianz, Ambrosius von Mailand<sup>6</sup> und Johannes Chrysostomus<sup>7</sup> interpretierten das Tanzen als vollkommenen Ausdruck religiöser Hingabe, warnten aber gleichzeitig vor den Gefahren ungezügelter Bewegungen ohne spirituelle Motivation<sup>8</sup>. Aurelius Augustinus räumte dem Tanz nach rein ästhetischen Gesichtspunkten eine gewisse Bedeutung im Kontext der *septem artes liberales* ein. Gemäß platonischer Philosophie erschien ihm der Tanz (*Saltatio*) als Teil der Musik, sollte also nur dann als Kunst gelten, wenn er geformt durch Rhythmus, Intervall und Zeitmaß nach rationalen Prinzipien gestaltet ist<sup>9</sup>. Diese *rationabilis saltatio* erfüllt der Tänzer Augustinus zufolge nur dann, wenn er durch die Bewegung seiner Glieder etwas gut anzuzeigen und auch unabhängig vom Reiz der Sinne darzustellen vermag (*quod bene aliquid significat et ostendat excepta sensuum*

3 Siehe die Zusammenstellung bei WAGNER, *Adversaries of Dance*, S. 401–406.

4 Siehe Walter SALMEN, *Tanz und Tanzen in Mittelalter und Renaissance*, Hildesheim, Zürich, New York 1999, S. 9–11.

5 Clemens von Alexandria PG 8, Sp. 243. Die Zitierweise patristischer Schriften erfolgt nach: Jacques Paul MIGNE, *Patrologiae cursus completus, Series Graeca*, Bd. 1–161, Paris 1857–1866 (PG); *Series Latina*, Bd. 1–221, Paris 1844–1855 (PL).

6 Siehe Ambrosius, Kommentar zu Lukas 7,32: *Sane est quidam proprius bonorum actuum factorumque plausus, cujus sonus in orbem exeat, et bene gestorum resultat gloria. Et honesta saltatio, qua tripiudiat animus, et bonis corpus operibus elevatur, quando in salicibus organa nostra suspendimus* (PL 15, Sp. 1670). Die zuvor beschriebenen *ludibrica scenicorum* entsprechen nicht der *resurrectionis revelata mysteria, et oppobria saltationis exacta*. Siehe auch Sermo 42, c. 5 (PL 17, Sp. 688).

7 Chrysostomus, Hom. i. 1., Proaem. in Pss., Über die Auferstehung des Lazarus i. (PG 50, Sp. 641–644); In Mattheum, homil. 48 al. 49,3 (PG 58, Sp. 491). Vgl. Margaret TAYLOR, *A History of Movement in Worship*, in: *Dance as Religious Studies*, hg. von Doug ADAMS, Diane APOSTOLOSCAPPADONA, New York 1990, S. 16–18.

8 Weitere Belege bei Louis E. BACKMAN, *Religious dances in the christian church and in popular medicine*, London 1952, S. 29, 154–161; siehe auch den Artikel *Christianity and Dance* (wie Anm. 2), S. 162–164, 168f. mit weiteren Referenzen.

9 Augustinus, *De musica* 1,2–4: *Musica est scientia bene modulandi*. Zur Tanzauffassung des Augustinus siehe vor allem Cornelius MEYER, *Tanz und Tanzen bei Augustinus* (Homepage des Zentrums für Augustinus-Forschung: [www.augustinus.de/Vorträge/vortrag8.htm](http://www.augustinus.de/Vorträge/vortrag8.htm)), S. 1–16. Meyer hat 101 Textstellen zu *Saltatio/saltare* = *springen, hüpfen* (bezeichnet das Tanzen bzw. den mit Gebärden verbundenen Tanz) im gesamten Werk Augustinus' ermittelt.

*voluptate*)<sup>10</sup>. Entschieden wandte sich der Kirchenvater daher gegen laszive und orgiastische Tänze, die in den römischen Theatern der Spätantike oder in Privathäusern zur Verherrlichung der Götter und zur Belustigung des Publikums veranstaltet wurden.

Konzilien und Synoden erließen seit dem 4./5. Jahrhundert in kontinuierlicher Folge Verbote gegen das Tanzen an geheiligten Orten wie Kirchen, Friedhöfen, Heiligen- und Wallfahrtsstätten<sup>11</sup>, gegen tanzende Kleriker, gemischtgeschlechtliche Reigen paganer Tradition sowie gegen fahrende Spielleute<sup>12</sup> und professionelle Tänzerinnen, die ihre Künste gegen Geld darboten. Trotz solcher Restriktionen lebte in der katholischen Kirche selbst eine lange Tradition sakraler Tänze fort, die von der Frühzeit des Christentums bis zum Tridentinum<sup>13</sup>, zum Teil sogar noch bis weit ins 17./18. Jahrhundert reicht. Von Bischöfen und Obrigkeiten geduldet oder sogar gefördert, wurden zahlreiche lokale Tanztraditionen, die bis in die Ausgestaltung der Liturgie<sup>14</sup> wirkten, in Klöstern und Kirchen tradiert<sup>15</sup>.

10 Augustinus, *De ordine* 2,34. Vgl. auch Augustinus' positive Einschätzung der Pantomime, die auf der Zeichenhaftigkeit des Tanzes beruht (MEYER, *Tanz und Tanzen*, S. 4f.)

11 Das Konzil von Toledo (539) verbietet das Tanzen in Kirchen während der Vigilien für Heilige, im folgenden Jh. setzte sich allerdings der auf Isidor von Sevilla zurückgehende mozarabische Ritus durch, der sakrale Tänze in die Liturgie integrierte und in allen sieben Kirchen Toledos praktiziert wurde; heute noch präsent im einzigen von der katholischen Kirche autorisierten Tanz der Chorknaben (*los seises*) an der Kathedrale von Sevilla; auch die bis heute ausgeübte Springprozession in Echternach/Luxemburg zu Ehren des Heiligen Willibrord belegt die Integration von Tänzen in den christlichen Kult; weitere Synoden, die gegen die Ausuferung von Tänzen in Kirchen und auf Friedhöfen einschreiten: Laodice 343, Auxerre 573–603 (Verbot, in Kirchen zu tanzen und zu essen), Toledo 589 (Verbot, an Festtagen Tänze und lästerliche Gesänge zu veranstalten), Chalon-sur-Saône 639 (Verbot, in der Basilika und im engeren Kirchenbezirk zu tanzen), Rom 826 (Verbot für die Frauen, in die Kirche zum Tanzen zu kommen), Avignon 1209 (Tanzverbot in Kirchen und auf Friedhöfen), des weiteren Paris 1212, Trier 1227, Lüttich 1287, Würzburg 1298, Utrecht 1293, Köln 1410, Lausanne 1435, Fribourg 1534; Narbonne 1551 (Tanzverbot in Kirchen und auf Friedhöfen); vgl. auch Parlamentsbeschluss Paris 1547: Abschaffung der in vielen Diözesen praktizierten Tänze von Priestern anlässlich ihrer ersten Messe. Vgl. TAYLOR, *A History of Movement* (wie Anm. 7), S. 19–29.

12 Einer der bedeutendsten Prediger des 13. Jhs., Berthold von Regensburg (um 1200/1210–1272), ordnet den himmlischen und höllischen Chören entsprechende Stände bzw. Chöre von Menschen zu. Die Spielleute gehören für ihn zum Gesinde des Teufels und formen den zehnten, von Gott abgefallenen Engelschor. Berthold von Regensburg, »Von zehen koeren der engele unde der kristenheit«, Predigten, hg. von F. PFEIFFER und J. STROBL, Bd. 1 (*Texte des Mittelalters*), Berlin 1965, S. 155, Zeile 15–21.

13 Ein zentrales Anliegen des Konzils von Trient war die Erneuerung der liturgischen Tradition unter Zurückdrängung dramatisch-theatralischer Elemente. Die spätere Synode von Lyon (1566) drohte Priestern sogar mit der Exkommunikation, wenn sie weiter an der Praxis des Tanzens in Kirchen und auf Friedhöfen festhielten.

14 Darunter die insbesondere in Frankreich praktizierten Ostertänze, u. a. erwähnt in einem Prozessuale aus dem Jahr 1582; der »bergerette« genannte Ostertanz in der Diözese Besançon, der noch im 18. Jh. bezeugt ist, wird in einem Artikel des *Mercure de France* vom September 1742 beschrieben (Ms. 732, fol. 57 der Bibliothèque municipale von Besançon). Ähnliche Tanzspiele mit Bällen (*pelota*; *danse de la pelote*) wurden noch im 17. Jh. in den Kathedralen von Auxerre, Reims, Rouen, Sens und Narbonne praktiziert; vgl. TAYLOR, *A History of Movement* (wie Anm. 7), S. 28. Auch im Fußboden des Chorraums markierte Labyrinth (*ballatoria*) weisen auf diese vom Klerus in die Liturgie integrierte Tanzform hin, eines der größten befindet sich noch heute in der Kathedrale von Chartres (um 1200); weitere Belege existieren für Spanien und Deutschland. Vgl. TAYLOR, S. 22; *International Encyclopedia of Dance*, Bd. 2 (wie Anm. 2), S. 164f.

Seit dem 13. Jahrhundert gewann die praktische kirchliche Seelsorge, aber auch die stärkere soziale Kontrolle der Gläubigen zunehmend an Bedeutung, was sich in einer Fülle neuer moraltheologischer Schriften niederschlug: Verstöße gegen die Gebote Gottes wurden in didaktisch-lehrhaften Texten wie Predigten und Exempla, Buß- und Beichtspiegeln (Summen) oder Priestermanualen und Erziehungsschriften anschaulich vor Augen geführt. Vor allem bemühte man sich um eine Definition, welches Verhalten als Sünde zu gelten habe, wie schwer die einzelnen Vergehen wiegen (Unterscheidung zwischen läßlichen Sünden und Todsünden) und in welchen Fällen dem Sünder zu vergeben sei. In bezug auf das Tanzen kam man dabei zu differenzierten Auslegungen. Der Franziskaner Astesanus de Asti erkennt in seiner überaus populären *Summa Astensis* (1317)<sup>16</sup> das maßvolle Tanzen als heil- und gesundheitsfördernd an<sup>17</sup>. Erst die regelmäßige Ausübung oder die mehr oder weniger deutliche Absicht, andere zur Laszivität und Unzucht zu verführen, machen daraus eine Todsünde. Ähnlich argumentiert John de Burgh, Kanzler der Universität Cambridge, in seinem Werk *Pupilla Oculi* (1380–1385)<sup>18</sup>, das zu den meistrezipierten spätmittelalterlichen Seelsorgeschriften zählt.

Eine der interessantesten, zugleich vielschichtigsten Textgattungen des Mittelalters ist zweifellos die Predigt, die in der Fülle ihrer Themen wichtige Aspekte des alltäglichen Lebens, aktuelle Probleme der Zeit, aber auch sich wandelnde Mentalitäten und Vorstellungen aufzeigt. Doch gerade die Predigtliteratur, die seit 1200 einen kontinuierlichen Anstieg zu verzeichnen hat und im 14. und 15. Jahrhundert mit der Gründung zahlreicher Universitäten nochmals einen bemerkenswerten Aufschwung erlebt, ist ein Desiderat der Forschung<sup>19</sup>. Daher fehlen auch spezielle Stu-

15 Hinweise auf sakrale Tänze liefern u. a. Liturgiebücher des 11. bis 13. Jhs.: Gvillelmi Dvranti Rationale divinorum officiorum, Liber 6, c. 86,9 und Liber 7, c. 42, 15, ed. A. d'AVRIL, T. M. THIBODEAU, Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis 140a und 140b, Turnhout 2000, S. 445 und 112f.; Honorius Augustodunensis, Gemma Animae, Pars III, c. 139 (PL 172, Sp. 587); John BELETH, Rationale divinorum officiorum (PL 202, Sp. 79). Zahlreiche Belege in: Walter SALMEN, Tanz und Tanzen im Mittelalter (wie Anm. 4), S. 23–32; weitere Textstellen zur Praxis des sakralen Tanzens im Abendland auch bei TAYLOR, A History of Movement (wie Anm. 7).

16 Astesanus, Summa Astensis, Buch 2, Titel 53: De modestia in exterioribus motibus corporio, Lyon 1519.

17 Vgl. das auf eine arabische Vorlage des 10. Jhs. zurückgehende *Tacuinum sanitatis* (14. Jh., Italien), Kapitel: *Sonare et balare: Natura: mouere pedes et personam proportionaliter ad sonum. Electio: proportionale ad cantum et persone motus. Iuuamentum: participatio uidendi et audiendi in delectatione consonantie. Nocumentum: fastidium facit, cum receditur a consonantia notarum. Remotio nocumenti: reditus ad consonantiam. Conuenit pluribus, omnibus etatibus nisi pueris, omnibus temporibus et regionibus*, zitiert nach: »Tacuinum sanitatis«, Codex Vindobonensis Series Nova 2644, fol. 104<sup>r</sup> (200), hg. von FRANZ UNTERKIRCHER, Paris 1987; vgl. Margit BACHFISCHER, Musikanten, Gaukler und Vaganten. Spielmannskunst im Mittelalter, Augsburg 1998, S. 85; siehe auch Alesandro ARCANGELI, Dance and Health: The Renaissance Physicians' View, in: Dance Research: The Journal of the Society for Dance Research 18, No. 1 (Summer, 2000), S. 3–30, dort mit Verweis auf antike Vorbilder.

18 Vgl. WAGNER, Adversaries of Dance (wie Anm. 2), S. 8.

19 Zum Forschungsstand der europäischen Predigtforschung siehe allgemein: Beverly Mayne KIENZLE, The sermon, Turnhout 2000 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 81–83); Michael MENZEL, Predigt und Predigtorganisation im Mittelalter, in: Historisches Jahrbuch 111 (1991), S. 337–384. Zu Italien und Frankreich und das besser erforschte 13. Jh. siehe: Louis-Jacques

dien über die sittliche Beurteilung von Tanz, Musik oder Spiel, obwohl einige der populärsten Prediger des Spätmittelalters wie Bernhardin von Siena, Bernardino da Feltre, Johannes von Capestrano, Konrad von Waldhausen, Johann Geiler von Kaysersberg<sup>20</sup> oder Johannes Herolt<sup>21</sup> sich wiederholt zu dieser Thematik geäußert haben. Dasselbe gilt für die meist in umfangreichen Sammlungen gebündelten Exempla – moralisch-lehrhafte Erzählungen, Legenden, zeitgenössische Ereignisse und persönliche Anekdoten –, die als illustrative, narrative Elemente von Predigten zwischen dem 13. und 15. Jahrhundert ihre breiteste Wirkung entfalteteten<sup>22</sup>.

Predigten und Exempla zeichnen sich durch eine äußerst komplexe und weitgespannte Überlieferung aus, die mithilfe von Bibliothekskatalogen, Online-Handschriftendatenbanken<sup>23</sup> und Repertorien nur unzureichend erschlossen werden kann. Der größte Teil des Materials ist daher bis heute unediert. So läßt sich zwar ein nicht unbeträchtlicher Teil meist anonymen Antitanz-Predigten über Incipits wie *De chorea*, *Sermo contra choreas*, *Tractatus de chorea et peccatis ejus*<sup>24</sup>, *De ieiunio et contra choreas*<sup>25</sup> aufspüren. Zahlreiche Texte verbergen sich aber in thematisch breitgefächerten, umfangreichen Predigtzyklen oder -sammlungen, die einzeln durchsucht werden müssen. Bisherige Einzelstudien, die sich auf verschiedene Autoren, aber

BATAILLON, La prédication au XIII<sup>e</sup> siècle en France et Italie. Études et documents, hg. von David D'AVRAY und Nicole BÉRIOU, Aldershot 1993; Nicole BÉRIOU, L'avènement des maîtres de la parole, Paris 1998.

20 Johann GEILER VON KAYSERSBERG, Narrenschiff gepredigt zu Straßburg 1498, Straßburg 1520, fol. CXXVIv.

21 Sermones discipuli, Nr. 37 (a. 1418). Vgl. Die deutsche Literatur des Mittelalters, Verfasserlexikon, Bd. 3 (1981), Sp. 1124.

22 J.-Th. WELTER (L'«Exemplum» dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge, Paris, Toulouse 1927) hat 46 Exempelsammlungen für die Spanne vom 13. bis zum 15. Jh. ermittelt, davon fallen 34 in die Zeit zwischen 1250 und 1350. Allerdings sind bis heute längst nicht alle Sammlungen erschlossen. Zur Entwicklung dieser Textgattung vgl. auch Claude BREMOND, Jacques le GOFF, Jean-Claude SCHMITT, L'«Exemplum» (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 40), Turnhout 1982, S. 9–166; Exempel und Exempelsammlungen, hg. von Walter HAUG, Burghart WACHINGER, Tübingen 1991 (Fortuna vitrea, 2); vgl. auch Markus SCHÜRER, Das Exemplum oder die erzählte Institution. Studien zum Beispielgebrauch bei den Dominikanern und Franziskanern des 13. Jhs., Berlin 2005.

23 Zu nennen sind v. a. die Manuscripta Mediaevalia mit einem Schwerpunkt auf deutschen Bibliotheken sowie die Hill Museum and Manuscript Library, die den Großteil des österreichischen Handschriftenbestands verzeichnet. Die österreichische Überlieferung weist Bezüge zum böhmisch-ungarischen Kulturraum auf. Für Italien und Frankreich sowie weite Teile Europas fehlen derart ausführliche Online-Datenbanken. Unverzichtbar nach wie vor: Johann Baptist SCHNEYER, Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalters für die Zeit von 1150–1350, 11 Bde. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters, 43), Münster i. W. 1969–1990. Sein Folgewerk für die Zeit von 1350 bis 1500 liegt als CD-ROM vor; siehe auch das DFG-Projekt an der FU Berlin: Repertorium der ungedruckten deutschsprachigen Predigten des Mittelalters (Volker Mertens, Hans-Jochen Schiewer).

24 Melk, Stiftsbibliothek, Codex 1863, fol. 720–729 (15. Jh.).

25 Graz, Universitätsbibliothek, Codex 1008, fol. 37<sup>a</sup>–40<sup>a</sup> (15. Jh.); *Sermo quoniam ad theatrum sive ad choreas vel ad alia spectacula ire non oportet*: Schlägl, Stiftsbibliothek, Codex Plagensis 51, fol. 147<sup>b</sup>–148 (15. Jh.); siehe auch *Vom schaden des Tanzens*, anonyme Predigt des frühen 15. Jhs.: Wien, Österreichische Nationalbibliothek, Codex 3009 (1437), fol. 73<sup>r</sup>–88<sup>v</sup>; dieselbe Predigt findet sich in Meister Ingolds *Guldin Spiel* (1432) über die sieben Todsünden, Kap.: *Vom dantzenspiel*, vgl. Verfasserlexikon (wie Anm. 21), Bd. 4 (1983), Sp. 383f.; ähnlich im Text: *Von den manigvaltigen schaden des tanz*: Zürich, Zentralbibliothek, cod. A 131, fol. 96<sup>r</sup>–99<sup>v</sup>.

auch Länder und Regionen beziehen, ermöglichen noch keine Aussagen über Umfang, Verbreitung und geographische Verteilung von Sermones, die das Tanzen thematisieren. Eine erste Durchsicht einschlägiger Bibliothekskataloge scheint aber bezüglich der zeitlichen Einordnung auf eine Zunahme dieser Art Texte in der Epoche zwischen dem Großen Abendländischen Schisma und der Reformation (Schwerpunkt spätes 14. sowie 15. Jahrhundert) hinzudeuten. Parallel gerät das Tanzen auch in weltlichen und geistlichen Rechtsverordnungen verstärkt ins Visier der Obrigkeiten: Einschränkungen und Verbote erstrecken sich nicht mehr nur auf kirchliche Feiertage, sondern betreffen zunehmend weltliche Feste wie die beliebten Fastnachtsbräuche, die bislang weitgehend geduldeten Narrenfeste, Maifeiern zum Einzug des Sommers oder sogar Hochzeiten<sup>26</sup>.

Bei den Exempla hat sich die Forschung bislang vorwiegend auf die großen Kollektionen des 13. Jahrhunderts konzentriert. Eine inhaltliche oder rezeptionsgeschichtliche spezifische Auswertung darin enthaltener Tanzbelege steht allerdings noch aus. Unter den 314 Exempla des Pariser Theologen Jacques de Vitry († 1240) beispielsweise finden sich zwei Erwähnungen zur *Saltatio*, beide beziehen sich speziell auf Frauenreigen<sup>27</sup>. Étienne de Bourbon bringt in seinem bis heute unedierten *Tractatus de diversis predicabilibus* (1260) zahlreiche warnende Beispiele gegen das Tanzen. U. a. prangert er die offenbar im 13. Jahrhundert noch weitverbreitete Sitte an, zu bestimmten Festtagen in und vor den Kirchen zu tanzen und zu singen, oder schildert Mädchen und Frauen, die als Strafe für ihr exzessives Tanzen körperlichen Schaden nehmen, bis sie durch Buße und Gebete von ihrem Leiden erlöst werden<sup>28</sup>.

26 Vgl. Hervé MARTIN, *Le métier du prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen Âge (1350–1520)*, Paris 1988, S. 376ff., der auf die Zunahme von Tanzverboten im Spätmittelalter hinweist, z. B. in einem Manuel de confesseur, Anfang 14. Jh., Paris, BN, ms. fr. 944, fol. 80: *Aus festes et aux dimenges, Doit on eschever la karole, Car c'est un ouvrage trop fole, par karoles et par dancier, Autant vault que de Dieu tantier, Que Dieu trop les karoles her, Chascun le cognoist bien et set*; vgl. Paris, BN, ms. lat. 10703, fol. 156–169, fol. 156<sup>v</sup>: *Ne suivons donc pas en ce temps de pénitence ces danses lascives et ces danseuses qui, hélas!, si elles ne renoncent pas à leur folie, seront projetés pieds et poings liés dans les ténèbres extérieures de l'enfer* (MARTIN, S. 377 mit weiteren Beispielen). Im Deutschen Reich finden sich seit dem 15./16. Jh. in zahlreichen Stadt- und Landrechten, Landes- und Kirchenordnungen Restriktionen, die bis ins 18. Jh. Gültigkeit besitzen. Einschränkungen und Verbote beziehen sich auf Hochzeiten (Weistum Tirol 1547; Weistum Kärnten 1692; Baden-Durlach 1752), den Heiligen Sonntag und andere kirchliche Feiertage (Evangelische Kirchenordnung Magdeburg 1562; Österreichisches Weistum Niederösterreich 1549; Evangelische Kirchenordnung Sachsen-Anhalt 1561; Österreichisches Weistum Kärnten 1692) oder den Kirchweihschutz (Weistum Tirol, Dorfordnung, 16. Jh.; Bamberg 1669).

27 Exemplum CCLXXIII (*Mulier enim cantans in chorea est velut instrumentum diaboli, quod gallice dicitur quailliers*) und CCCXIV (Vortänzerin wird mit einer Kuh verglichen, die eine Glocke um den Hals trägt; als Anspielung auf den Reigen, den in der Regel eine Vortänzerin singend und in instrumentaler Begleitung anführt), ed. Thomas Frederick CRANE, *The Exempla or illustrative stories from the Sermones vulgares*, London 1890, S. 114, 131.

28 *Tractatus*, c. 194: *et aliquando succenduntur a domino igne materiali vel gehennali, ut illis maxime sacrilegi qui corpora sanctorum christianorum in cimiteriis conculcant, ubi choreant in vigiliis sanctorum et templa viva Dei igne luxurie inflammant, dum in festis et vigiliis sanctorum in temples convenient et choreas ducunt et Dei officium et sanctorum impediunt. (...) Accidit in dyocesi Elnensi, quod, (...) quidam juvenes consuevissent venire et super equam ligneum festivitatis et larvati et parati choras ducere, in vigilia festivitatis illius ecclesie, in ecclesia et per cimiterium* (Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du

Charakteristisch für das Medium der Predigt ist ferner die Diskrepanz zwischen gesprochenem Wort und schriftlicher Fixierung, was die Interpretation erheblich erschwert. Aufzeichnungen reichen vom Notat kurzer Stichworte und Incipits, die vermutlich als Gedächtnisstütze dienten, über Zusammenstellungen von lose verbundenen Zitaten und Anekdoten bis hin zu ausformulierten Texten mit Verfasserangabe und Datierung. Vielfach griffen die Prediger auch auf etablierte Materialsammlungen zurück, durch die sich Textbausteine und Zitate nach Belieben ergänzen ließen. Insofern ist das Verhältnis von Vorlage und Abschrift stets mit Vorsicht zu bewerten, denn jede neue Abschrift kann durch inhaltliche Modifikationen und Veränderungen des Bedeutungskontextes einen neuen, individuellen Text hervorbringen. Entscheidend ist aber, daß das Medium aus der direkten Kommunikation zwischen Prediger und Zuhörerschaft lebt. Diese unmittelbare suggestive Macht des gesprochenen Wortes<sup>29</sup> läßt sich nur unzureichend durch schriftliche Zeugnisse vermitteln.

Die vorliegende Studie versteht sich als Beitrag zu einem noch offenen Forschungsfeld. Im Mittelpunkt der Betrachtung steht eine unbekannte, noch nicht edierte Antitanz-Predigt, deren Entstehung in das 14. Jahrhundert in den Raum Brabant oder Flandern weist. Die Predigt, die hier in einer kritischen Edition präsentiert wird, ist im Hinblick auf die religiös-moralische Bewertung des Tanzes und aufgrund ihrer weitgespannten Überlieferung von Westeuropa über Deutschland bis nach Mitteleuropa besonders interessant und aufschlußreich. Der vermutlich älteste Textzeuge, eine Handschrift aus dem Borghese-Fonds der Vatikanischen Bibliothek (ehemals in der päpstlichen Bibliothek von Avignon aufbewahrt), stammt aus dem Besitz eines französischen päpstlichen Kollektors der Kirchenprovinz Reims. Weitere Abschriften lassen sich in Köln, den östlichen Niederlan-

XIII<sup>e</sup> siècle, hg. von Albert LECOY DE LA MARCHE, Paris 1877, S. 168); ebenso in c. 97: Dämonen erscheinen Tänzern; c. 185: Jugendliche rufen Gleichgesinnte zum Tanzen auf, als sie zur Predigt gehen; c. 196: Friedhofstanz in Vermenton/Yonne; c. 275: Tanz auf dem Friedhof im Anschluß an eine Predigt; c. 281: eine Frau in Deutschland zeigt Lähmungserscheinungen an den Füßen infolge des Tanzens; vgl. auch c. 365, c. 369, c. 462 und c. 463: der Sohn eines Grafen wird mit seinen Gefolgsleuten getötet, als der Boden des Schloßsaals unter den Tanzenden zusammenbricht. Vgl. die entsprechenden Verweise bei Frederic C. TUBACH, *Index Exemplorum. A handbook of medieval religious tales*, Helsinki 1969, S. 113f.; der Index beruht auf der Auswertung von 5400 Exempla aus 37 gedruckten Sammlungen. Neben dem *Recueil des Étienne de Bourbon* finden sich die meisten Belege zum Tanz im *Catalogue of Romances der Handschriftenabteilung des British Museum*, hg. von J. A. HERBERT, London 1910 (zu tanzenden Frauen vgl. die entsprechenden Nummern 1415, 1416, 1418, 1427–1429 bei TUBACH, S. 114). Dazu auch: *Les Exempla médiévaux. Introduction à la recherche suivie des tables critiques de l'Index exemplorum de Frederic C. Tubach*, hg. von Jacques BERLIOZ, Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Carcassonne 1992.

- 29 In mittelalterlichen Chroniken und anderen narrativen Quellen gibt es zahlreiche Beispiele für die enorme Resonanz von Predigten: U. a. berichtet der anonyme Verfasser des »Journal d'un bourgeois de Paris« für das Jahr 1429 über einen populären Franziskanermönch namens Richard (*un cordelier nommé Richart*), der zehn Tage lang ohne Pause vor dem Totentanzfresko auf dem Friedhof des Pariser Klosters Saints Innocents zu den Gläubigen predigte: *et commençoit son sermon environ cinq heures au matin, et duroit jusques entre dix et onze heures, et y avoit touzjours quelque cinq ou six mil personnes à son sermon. Et estoit monté quant il perschoit sur ung hault eschauffaut qui estoit pres de toise et demie de hault, le dos tourné vers les Charmiers encontre la Charonnerie, à l'endroit de la Dance Macabre*. Alexandre TUETÉY (Hg.), *Journal d'un bourgeois de Paris*. 1405–1449, Paris 1881, c. 497.



den, West- und Mitteldeutschland sowie Österreich, Mähren und Schlesien lokalisieren.

Genauer untersucht werden soll, welche Argumente der anonyme Verfasser gegen das Tanzen heranzieht und wie diese Anschauungen, unter Einbeziehung der historischen Entwicklung, moraltheologisch einzuordnen sind.

## 2. Die Predigt »Detestatio choreae«

### A. Überlieferung

B = Berlin, Staatsbibliothek, Theol. Lat. Qu. 321<sup>30</sup>.

Östliche Niederlande, 1523 (fol. 35<sup>v</sup>), Papier, 35 Bl., 20,5 x 16; Inhalt: Johannes de Schoonhovia – Ps. Ignatius de Antiochia – Collecta ascetica – Detestatio choreae; fol. 35<sup>r-v</sup>: *Detestacio choree: Detestanda est corea – propter quod omni tempore fugienda est 1523 latin.*

E = Elbing, Stadtbibliothek, Quart 78 (verschollen)<sup>31</sup>.

15. Jh.; mehrere Schreiber; Schreibernotiz u. a. fol. 148<sup>v</sup>: 1448; Inhalt: Geistliche lateinische Sammelhandschrift (Thomas von Aquin: Traktat, Sermones, Quadragesimale); fol. 193<sup>ra</sup>–194<sup>va</sup>: *Sermo de chorea satis bonus: Detestanda est chorea propter eius malam originem et eventus pessimos.* (Text nicht erhalten).

F = Fritzlar, Dombibliothek, Ms. 49<sup>32</sup>.

1410, Pergament, 257 Bl., 17,5 x 12; Inhalt: Conradus Holtzicker de Saxoniam – Predigten; fol. 1<sup>va-vb</sup>: *Detestanda est chorea – propter quod fugienda est*; gehört mit zu den ältesten Textzeugen des Traktates und weist gemeinsame Varianten mit der Handschriftengruppe B, K, L auf.

H = Hannover, Niedersächsische Landesbibliothek, Ms. I 101a<sup>33</sup>.

Mähren; 1423; Papier, 123 Bl.; 15 x 10,5; Inhalt: Sammelhandschrift für den Schulunterricht; fol. 2<sup>r-v</sup>: *De decem praeceptis et chorea* (Fragment; nur bis c. 10, Einleitung und Schluß fehlen); *In chorea namque omnia decem praecepta franguntur – Sicut inquirens nupsit Habrahe et Sara.*

HE = Herzogenburg, Stiftsbibliothek, Cod. 78<sup>34</sup>.

15. Jh.: Handschrift vor 1453 kopiert (vgl. Haimburger Auszüge auf fol. 141<sup>v</sup>–142<sup>r</sup> aus diesem Jahr); Papier; 154 Bl.; Inhalt: Sammelhandschrift mit Predigten und Gebeten; fol. 124<sup>v</sup>: *Notandum quod corea est detestata vel detestanda – Et de hac*

30 Gerhard ACHTEN, Die theologischen lateinischen Handschriften in Quarto der Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz Berlin, Teil 2, Wiesbaden 1984, S. 114.

31 Nachweis mit Inhaltsverzeichnis: Handschriftenarchiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften – Kasten 90.

32 Gerhard LIST, Die Handschriften der Dombibliothek Fritzlar, Wiesbaden 1984, S. 82.

33 Helmar HAERTEL, Felix EKOWSKI, Handschriften der Niedersächsischen Landesbibliothek Hannover, Teil 1, Wiesbaden 1989, S. 168f.

34 Angaben nach: Hill Monastic Manuscript Library (<http://www.hmml.org/>).

*tribu nullus legitur signatus ad vitam eternam.* (Fragment ohne Aufzählung der zehn Gebote).

K = Köln, Historisches Archiv, Sammlung Wallraff, W 122<sup>35</sup>.

Köln, 14. und 15. Jh., Papier/Pergament; 264 Bl.; 22 x 14,5 (fol. 136–227: letztes Drittel 14. Jh.); Inhalt: Wernerus Rolevinck; Hugo de S. Caro; Jacobus de Cessolis; weitere Auszüge und kurze Texte; fol. 156<sup>r</sup>–157<sup>v</sup> (14. Jh.): Traktat *De choreis notabilia: Detestanda est corea – propter hoc omni tempore fugienda est*; es folgen fol. 156<sup>v</sup>–157<sup>r</sup> (14. Jh.) zwei Exempel aus Pariser Predigten: *Audivi in sermone Parisius a quodam minore* und *In Flandria in quadam villa fuit quedam puella iuvenis et lasciva*.

KO = Koblenz, Landeshauptarchiv Best. 701 Nr. 138<sup>36</sup>.

Frankfurt a. M., Karmeliterkloster (Bl. 121–133), Mittel- und Westdeutschland; 15. Jh., 1. Viertel; Papier; 138 Bl.; 29 x 21,5; Inhalt: Theologisch-asketische Sammelhandschrift; fol. 94<sup>ra</sup>–94<sup>v</sup>: *Nota de chorea: Detestanda est chorea – Perverse vero sunt, que a sinistris sunt* etc. (Exzerpt).

L = Leipzig, Universitätsbibliothek, Ms. 618<sup>37</sup>.

15. Jh., 1. Hälfte; Papier; 257 Bl.; 29 x 21,5; Inhalt: Johannes Contractus – Antonius Azaro – Arnoldus Leodiensis – Jacobus de Voragine; fol. 118<sup>va</sup>–119<sup>ra</sup>: *De chorea: Detestanda est chorea propter eius malam originem – propter quod fugienda est*; es folgen auf fol. 119<sup>ra</sup>–<sup>rb</sup> zwei Quaestionen zum gleichen Thema. Der Text wurde auf ursprünglich leere Blätter am Ende des ersten Teils der Handschrift nachgetragen. Während Teil 1 wohl bereits zwischen 1415 und 1420 niedergeschrieben wurde, ist die Schrift des Traktates *De chorea* eher in das 3. Viertel des 15. Jhs. zu datieren<sup>38</sup>. Die Handschrift bietet einen zum Teil stark abregierten, mit Zusätzen versehenen Text, was ebenfalls für eine spätere Datierung spricht. Gemeinsame Lesarten ergeben sich vor allem mit Handschriften K und B. Zum Teil zeigen sich ebenfalls engere Übereinstimmungen mit V.

M = München, Staatsbibliothek, Clm 28454<sup>39</sup>.

Schlesien?; 15. Jh., 1. Hälfte; Papier; 22 Bl.; 29,5 x 21; Teil einer umfangreichen Sammelhandschrift; Inhalt: Sermones – Galvanus de Bettino?; fol. 5<sup>va</sup>–6<sup>r</sup>: Nachtrag *Item notandum quod detestanda est corea – ergo fugienda est adapta sicut scilicet*; Nachtrag am unteren Rand mit verändertem Textinhalt, zum Teil verkürzt und paraphrasiert.

35 Joachim VENNEBUSCH, Die theologischen Handschriften des Stadtarchivs Köln, Teil 4: Handschriften der Sammlung Wallraf, Köln, Wien 1986, S. 36.

36 Christina MECKELNBORG, Die nichtarchivischen Handschriften der Signaturengruppe Best. 701 Nr. 1–190, Wiesbaden 1998, S. 221.

37 Peter BURKHART, Die lateinischen Handschriften der Universitätsbibliothek Leipzig, Bd. 2, Teil I, Wiesbaden 1999, S. 289.

38 Für die Auskunft danke ich Herrn Dr. Christoph Mackert, Leiter der Handschriftenabteilung der Universitätsbibliothek Leipzig.

39 Gunter GLAUCHE, Katalog der lateinischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München: Clm 28255–28460, Wiesbaden 1998, S. 282.

V = Vatikan, Biblioteca Apostolica Vaticana, Borghese 44<sup>40</sup>.

14. Jh., Mitte bis letztes Drittel?; Pergament; 249 Bl., 280 x 200 (originale Seitenzählung bis fol. 167 = 244<sup>r</sup>), coll. 2; mehrere Schreiberhände; Besitzvermerke auf fol. 1<sup>r</sup> und 244<sup>r</sup> (*Iste liber est Johannis de Castronovo collectoris pro camera apostolicae in provincia Remensis, canonicus Trecentis et Atrebacensis*); Summenzeile auf fol. 244<sup>v</sup> von anderer Hand; Inhalt: fol. 1–244<sup>r</sup>: Teil I–III des Memoriale Decreti des Jean de Jean, Abt von Nivelles; fol. 244<sup>v</sup>–246<sup>r</sup>: *Corea*; fol. 249<sup>r</sup>: *Notabilia minora de iure canonico* = *Decretalium Gregorii papae IX compilationes (Liber extra)*, Auszug aus Liber I.

Vat. Borgh. 44 enthält die direkte Kopie des Originals des Decretum (a. 1339), das heute in der Bibliothèque nationale de France unter der Signatur ms. lat. 3921 verwahrt wird (vollständiger Text des Decretum ohne Nachträge). Die Pariser Vorlage stammt aus dem Benediktinerkloster Nivelles, Provinz Brabant (Vermerk auf fol. 469). Die Handschrift Borgh. 44 befand sich bis 1362 im Besitz des Johannes von Castronovo, Kanoniker in der Diözese Troyes (1349), dann spätestens ab 1350 apostolischer Nuntius für die Kirchenprovinz Reims. Sie wird jedoch nicht im Bücherinventar aufgeführt, das nach seinem Tod am 18. November 1362 durch den Kollektor Aubricus Radolphi angefertigt wurde<sup>41</sup>. Fest steht, daß das Manuskript 1363 zusammen mit den anderen Schriften Castronovos in die päpstliche Bibliothek von Avignon gelangte. Dort wird es im Katalog aus dem Jahr 1411 unter dem Titel *Item unus liber vocatus Memoriale Decreti* (Nr. 460)<sup>42</sup> sowie im letzten Bibliothekskatalog von 1594 aufgeführt (*Incipit memoriale decreti editum a fratre Johanne Johannis abbate Juncellensi*)<sup>43</sup>. Die Handschrift muß dann zusammen mit dem Restbestand der Avignoneser Bibliothek erst zu Beginn des 17. Jhs. unter dem Pontifikat Pauls V. nach Rom gelangt sein. Dort blieben die Schriften zunächst im Besitz der Familie Borghese, um dann im 19. Jh. in die päpstlichen Sammlungen des Vatikans überführt zu werden.

Der Text, der die vermutlich älteste bekannte Version der Predigt tradiert, wurde nach der leeren Seite fol. 244<sup>r</sup> von einer späteren Hand nachgetragen, vermutlich noch zu Lebzeiten des Besitzers der Handschrift. Denkbar wäre, daß sich beide Anhänge zunächst als lose Blätter im Besitz Castronovos befanden und nach dessen Tod bei Übernahme in die Bibliothek von Avignon zum handlicheren Gebrauch mit dem Memoriale Decreti zusammengebunden wurden; vgl. auch das anlässlich des Todes von Castronovo erstellte Bücherinventar, das auf eine Reihe von Loseblatt-

40 Vgl. die unvollständigen Angaben im Katalog der Vatikanischen Bibliothek: Anneliese MAIER (Hg.), *Codices Burghesiani Bibliothecae Vaticanae*, Città del Vaticano 1952, S. 53f.

41 *Inventarium bonorum Johannis de Castronovo* vom 18. November 1362: Arch. Vat., Coll. 171, fol. 122<sup>r</sup>–126<sup>r</sup>, ed. Marie Henriette JULIEN DE POMMEROL, Jacques MONFRIN, *Bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, Paris 2001, S. 345–349; vgl. auch die Angaben bei Daniel WILLIMAN, *Records of the papal right spoil 1316–1412*, Paris 1974, S. 121 und Ch. SAMARAN, G. MOLLAT, *La fiscalité pontificale en France au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1968 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 24), S. 220.

42 Anneliese MEYER, *Der Katalog der päpstlichen Bibliothek in Avignon vom Jahr 1411*, in: *Archivum historiae pontificae* 1 (1963), S. 97–177.

43 Annemarie MAIER, *Der letzte Katalog der päpstlichen Bibliothek von Avignon (1594)*, in: *Sussidi eruditi* 4 (1952), S. 25.

sammlungen hinweist<sup>44</sup>. Es fällt auf, daß die Seiten des Codex durchweg dieselben Wasserzeichen (Blatt oder Feder) tragen, was auf einen gemeinsamen Ursprungsort und Besitzer hindeutet. Ein eventuell erst in der Bibliothek von Avignon vorgenommener Nachtrag wäre ebenfalls möglich, aber unwahrscheinlicher, so daß eine Abschrift vor 1362 anzunehmen ist.

### B. Textgenese – Editionsgrundsätze

Für die Textedition wird die Handschrift Vat. Borgh. 44 zugrundegelegt: Sie tradiert die vollständigste Version der Predigt *Detestatio choreae* und scheint aufgrund ihres Alters (Mitte? bis letztes Drittel des 14. Jahrhunderts) dem ursprünglichen Text am nächsten zu kommen. Da Haupttext (*Memoriale Decreti*) und Anhänge des Vat. Borgh. 44 zeitlich nicht deckungsgleich sind, läßt sich das Abfassungsdatum der Predigt allerdings nicht exakt bestimmen (siehe Handschriftenbeschreibung). Die stellenweise Flüchtigkeit des Schriftbildes, die einige Nachträge und Randbemerkungen aufweist, deutet auf die Abschrift einer unbekanntem Vorlage hin, die sich möglicherweise nicht am Standort des Auftraggebers Johannes de Castronovo befand.

Geographisch ergeben sich durch die handschriftliche Genese einige Hinweise. Die ältesten Manuskripte der Predigt weisen in den französischsprachigen Raum (V) und nach Köln (K) sowie zu einem späteren Textzeugen aus den östlichen Niederlanden (B), der gemeinsame Varianten mit K aufweist. Die Vorlage des *Memoriale Decreti* im Vat. Borgh. 44 hat ihren Ursprung in der Abtei Nivelles, zwei im Anschluß an den Chorea-Text überlieferte Exempel im Codex K verweisen auf französisch-flandrische Predigten. Auffallend im Kölner Codex K ist überdies die französische Schreibweise *dialogo* anstelle von *dialogo*. Der unbekanntem Verfasser kennt außerdem die im Französischen, Lateinischen und Deutschen gebräuchlichen Bezeichnungen für den Tanz – *carole*, *chorea* (latinisiert aus dem griechischen Wort *chorós*) und *dan(t)z*.

Denkbar wäre eine engere Verbindung zur Region Brabant (Bistum Lüttich?) oder Flandern, zumal Johannes de Castronovo, der Besitzer von Vat. Borgh. 44, bis zu seinem Tod im Jahr 1362 das Amt des päpstlichen Kollektors in der nahen Kirchenprovinz Reims ausübte.

Bemerkenswert ist ebenso der deutsche Textzeuge F (Fritzlar), der aufgrund seines Alters (1410) und der gemeinsamen Lesarten mit der Handschriftengruppe B, K, L sowie der Nähe zur Handschrift V eine Mittlerposition einzunehmen scheint. Eine weitere Gruppe bilden die Handschriften K und M mit jeweils zwei in der Reihenfolge vertauschten Kapiteln (cc. 5, 6 / cc. 9, 10). Da die Handschriften H, M und L (alle erste Hälfte des 15. Jahrhunderts) einen stark abregierten, mit Zusätzen versehenen, aber nicht identischen Text bieten, wurden sie nur insoweit im Variantenapparat berücksichtigt, als sich daraus Informationen zur Überlieferungsgeschichte des Traktates ergeben.

Es ist also anzunehmen, daß die Predigt *Detestatio choreae* in der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts im Raum Brabant oder Flandern entstanden ist.

<sup>44</sup> Inventarium bonorum Johannis de Castronovo: Arch. Vat., Coll. 171, fol. 124<sup>r</sup>, ed. JULLIEN DE POMMEROL, MONFRIN, Bibliothèques ecclésiastiques (wie Anm. 29), S. 348.

### C. Kontext, Form und Inhalt

Der unbekannte Verfasser nennt gleich zu Beginn die drei im Lateinischen (*corea*), Französischen (*carole*), und Mittelhochdeutschen (*dans*) gebräuchlichen Bezeichnungen für das Tanzen und gibt dann eine etymologische Erklärung. Zunächst geht er auf die lateinische und französische Bedeutung des Wortes ein – *In latino enim dicitur corea quasi cor eat in perdicionem; In gallico carole vocatur, eo quod careat omni lege* – (Zeile 3–6), schiebt dann aber paraphrasierend die zehn Gebote ein, aus denen er seine Ablehnung des Tanzes begründet (*Ad coream omnia namque X precepta in ea si augmetur*, Zeile 7). Zusätzlich untermauert er seine Thesen mit Zitaten, die er kirchenrechtlichen Autoritäten wie Augustinus, Hieronymus und Papst Gregor I. zuordnet. So bezieht er sich z. B. im dritten Gebot über die Einhaltung des Sonntags auf eine Textstelle aus dem Sermo *De decem cordis*<sup>45</sup> des hl. Augustinus: »Es wäre besser, wenn die Frauen an Feiertagen Wolle spinnen würden, anstatt unschickliche Tänze zu veranstalten!«

Nachdem er die Zehn Gebote einzeln abgehandelt hat, greift der Prediger seine sprachtheoretischen Überlegungen wieder auf und leitet die deutsche Bezeichnung für das Tanzen aus dem Alten Testament her: *In theutonico enim Dans vocatur utique a tribu Dan cuius tribus coram primo vitulo plurimi coream duxerunt* (Zeile 38–40). Daraus folgert er: Also gehören alle, die tanzen, dem Stamme Dan an (*Ad tribum ergo Dan pertinent dansarii*). Der Autor bezieht sich dabei auf die neutestamentarische apokalyptische Vorstellung vom Antichristen als Verführer des Christenvolks, der nach der mittelalterlichen Theologie vom jüdischen Stamm Dan abstammen soll. Nachkommen dieses Volksstamms galten als anfällig für alle Arten von Götzendiensten wie den im Alten Testament beschriebenen Tanz um das Goldene Kalb (*Et in hac tribu vitulus aureus positus est a Jeroboam in civitate quae vocatur Dan*). Mit dem Postulat der prinzipiellen Sündhaftigkeit des Tanzens knüpft der Verfasser argumentativ an den Beginn seiner Ausführungen an. Der Rückfall ins Heidentum, für den die Juden als Gotteslästerer stehen, bedeutet den Verstoß gegen das erste christliche Gebot: »Du sollst keine Götter neben mir haben.« Die Tänzer als Anhänger des Antichristen wählen daher den falschen Weg, der geradewegs in die Hölle führt (*quem ad sinistram semper vadunt, numquam ad dextram*, Zeile 47). Dagegen kennt Gott vier Wege, die ins Paradies führen (*Unde proverbis IIII vias quae a dextris sunt, novit Dominus*, Zeile 49). Alle Gläubigen sollen sich daher vor dem Tanzen hüten.

Vier Gesichtspunkte erscheinen mir für die Beurteilung der Predigt entscheidend:

1. Inhaltlich und strukturell steht die Predigt in der homiletischen Tradition der Kirchenväter. Insbesondere die paraphrasierende Aufzählung der Zehn Gebote erinnert an den Sermo *De decem chordis* des Kirchenvaters Augustinus. Dieser kommt im Zusammenhang mit dem zweiten Gebot (»Du sollst den Namen des Herrn, Deines Gottes, nicht mißbrauchen«) und der Einhaltung des Heiligen Sonntags auch auf das Tanzen zu sprechen (c. 3). Augustinus mahnt die Christen, sich spirituell auf den Tag des Herrn vorzubereiten und nicht dem Beispiel der Juden zu folgen, die den Sabbat in den Theatern verbringen und sich dem Luxus hingeben. Deren Frauen sollten lieber Wolle spinnen statt in den Häusern unzüchtig zu tan-

45 Aurelius Augustinus, *De decem chordis* = Sermo 9, cap. 3 (PL 38, Sp. 75–91).

zen. Dem gegenüber steht für ihn die Spiritualität der Christen, die nur in Abgrenzung zu anderen Religionen aufrechterhalten werden kann. Das der niederen körperlichen Ebene zugeordnete laszive Tanzen, überdies von Frauen ausgeführt, stellt eine Gefahr für den rechten Glauben dar und darf im christlichen Kult keinen Platz haben. Ein generelles Tanzverbot für Christen läßt sich daraus jedoch noch nicht folgern. Eher decken sich Augustinus' Forderungen mit spätantiken Konzils- und Synodalbeschlüssen, die das Tanzen an kirchlichen Feiertagen und an heiligen Orten untersagen. Wie Augustinus assoziiert auch der Prediger das Tanzen in eindeutig negativer Konnotation mit dem Judentum, zieht daraus aber weit radikalere Schlüsse: Ohne Differenzierung der Art und Ausführung erscheint ihm diese Beschäftigung generell als verdammenswert und wird daher zum Ausgangs- und Endpunkt seiner Betrachtungen.

2. Der Text greift auf biblische Exempel zur Illustration der Sündhaftigkeit des Tanzens zurück. Drei biblische Szenen haben die mittelalterliche Auffassung vom Wesen des Tanzes entscheidend geprägt: der im Neuen Testament geschilderte verhängnisvolle Solotanz der Salome vor König Herodes<sup>46</sup>, der in der mittelalterlichen Exegese für die Sündhaftigkeit professioneller Tänzerinnen steht (Deutung der Königstochter Salome als *spilzwip*), König Davids Tanz vor der Bundeslade als Ausdruck der Huldigung Gottes (der tanzende Priesterkönig)<sup>47</sup> sowie der Tanz der Juden um das Goldene Kalb aus den Büchern Moses als Symbol des Heidentums und der Abwendung von Gott<sup>48</sup>. In der Deutung dieser biblischen Schlüsselszenen spiegelt sich vor allem das dualistische Weltbild des Mittelalters wider, das auf dem Gegensatz von Himmel und Hölle beruht: der liturgischen Sphäre mit dem positiv konnotierten sakralen Tanz Davids steht die niedere, dämonische Welt des heidnischen Götzendienstes und der professionell ausgeübten weltlichen Tanzkunst gegenüber<sup>49</sup>.

Der Prediger spielt jedoch nicht nur auf die bekannte Episode vom Tanz der Juden in der Wüste an. Er bezieht sich konkret auf eine zweite Textstelle aus dem Alten Testament, welche ebenfalls die religiöse Vielgötterei in Gestalt des Goldenen Kalbes schildert. So kommt er auf die Geschichte des jüdischen Stammes Dan zu sprechen, dessen Führer Jeroboam als erster goldene Stiergötzenbilder zur religiösen Anbetung errichten ließ (1 Rg 12, 28–29). Der Stamm Dan ist in der Apokalypse des Johannes nicht unter den zwölf Stämmen aufgeführt, die am Weltende das Volk Gottes bilden (Apc 7, 4–8) und gilt daher als Symbol der Gotteslästerei.

3. Der Tanz wird im Kontext der christlichen Sittenlehre dämonisiert. Der Prediger deutet das nach links gedrehte Tanzen als Zeichen des Antichristen: *a signo vite eterne alieni, quia de familia et natione antichristi motus etiam ipsam coream reprobabat quem ad sinistram semper vadunt, numquam ad dextram*. Er zielt aber nicht nur auf das Tanzen und seine verheerenden Folgen für das Seelenheil der Menschen ab,

46 Mc 6, 22–28, vgl. dazu auch Mt 14, 6–11.

47 2 Sm 6, 12–19; siehe dazu Julia ZIMMERMANN, »histrion fit David«, König Davids Tanz vor der Bundeslade in der Ikonographie und Literatur des Mittelalters, in: König David – biblische Schlüsselfigur und europäische Leitgestalt, hg. von Walter DIETRICH, Freiburg/Schweiz 2003, S. 531–561.

48 Ex 32, 1–19.

49 Vgl. auch Alessandro ARCANGELI, Davide o Salomé? Il dibattito sulla danza nelle prima età moderna, Treviso, Rom 2000.

vielmehr will er den Gläubigen die fundamentalen Gebote der Kirche ins Gedächtnis rufen und den Weg ins Paradies weisen, der nur über ein gottesfürchtiges Leben führt: *Unde proverbis IIII vias quae a dextris sunt, novit dominus. Perverse vero quae a sinistris sunt.*

Die dualistische Argumentationsstruktur mit dem Gegensatz zwischen rechts und links, Himmel und Hölle, Judentum und Christentum, Körper und Spiritualität, verrät die Nähe zu priesterlichen Beicht- und Seelsorgeschriften, die das Wesen der Sünde genauer zu definieren versuchten, um daraus konkrete Anweisungen für das sittliche Verhalten der Gläubigen im Alltag abzuleiten<sup>50</sup>. Insbesondere ein Standardwerk der mittelalterlichen Tugendlehre, die in zahlreichen Abschriften und Drucken vorliegende *Summa de vitiis et virtutibus* (1260)<sup>51</sup> des Lyoner Theologen und Dominikanerpredigers Guillaume de Peyraut (1200–1270), weist deutliche inhaltliche Parallelen auf: Peyraut wendet sich im Kapitel *De luxuria* explizit gegen das Tanzen und zieht zur Begründung ein ähnliches Zitat des hl. Augustinus heran wie der anonyme Prediger des 14. Jahrhunderts: *Melius est in dominicis diebus arare vel fodere quam choreas ducere*. Er interpretiert den nach links gedrehten Tanz als Prozession des Teufels: *Signum autem quod chorea est processio dyaboli est hoc quod tendit ad sinistram* und verurteilt insbesondere Frauen, die singend und tanzend die Blicke der Männer auf sich ziehen. In Anlehnung an die Apokalypse des Johannes (9, 2–11) erscheinen ihm diese Sängern und Tänzerinnen wie ein unheilvoller Heuschreckenschwarm, der jene zu Fall bringt, »die sich bereits auf den Flügeln der Tugend zu einem vollkommenen Leben aufgeschwungen hatten«<sup>52</sup>.

Auch spätmittelalterliche Predigtsammlungen, die den allgemeinen Sittenverfall und die Sündhaftigkeit der Gesellschaft anprangern, führen den Gläubigen das teuflische Wesen des Tanzes in anschaulichen Exempeln vor Augen, wobei der in der Regel mit einer Bewegung nach links ausgeführte, volkstümliche Rundtanz oder Reigen sinnbildlich für den Weg der Verdammten in die Hölle steht, etwa bei Thomas von Cantimpré<sup>53</sup>, Jacques de Vitry<sup>54</sup> und Jacobus de Voragine<sup>55</sup>. Der Verfasser des Predigttextes konnte somit auf erprobte und verbreitete Metaphern aus modellhaften Sammlungen des 13. Jahrhunderts zurückgreifen<sup>56</sup>, die das von Grund auf teuflische Wesen des Tanzens suggerieren.

50 In der Literatur erscheint diese Metapher erstmals bei Dante Inf. 18, 2; Purg. 1, 22; 25,110, wo der Weg in die Hölle nach links, der Weg durch das Purgatorium nach rechts führt. Weitere Belege bei Walter SALMEN, *Zur Praxis von Totentänzen*, in: FRANZ LINK, *Tanz und Tod in Kunst und Literatur*, Berlin 1993 (Schriften zur Literaturwissenschaft, 8), S. 120f.

51 Guillaume DE PEYRAUT, *Summa de vitiis et virtutibus*, Brixen 1494. Vgl. auch: *Tractatus de vitiis*, Basel o. J.

52 PEYRAUT, *Summa de vitiis*, Quarta Pars, »De luxuria«, c. 3: *Quod malum sit choreas ducere*. Ähnlich bei Jacobus de Voragine, *Sermones aurei*, Feria tertia quinta hebdomadae Quadragesimae, Sermo 2, hg. von A. FIGAROL, Toulouse 1874, S. 320, wo der Tanz der Frauen an Festtagen in Begleitung »teuflischer« Gesänge und ausschweifender Verkleidung verdammt wird.

53 Thomas de Cantimpré, *Bonum universale de apibus*, Douai 1627, c. 2, 49, 12 (verfaßt Flandern, 1256–1263).

54 Jacques de Vitry, *Sermones vulgares domini Jacobi Vitricensis*, Paris, BN, ms. lat. 17509, fol. 146: *Chorea enim circulus est, cujus centrum est diabolus, et omnes vergunt in sinistrum*.

55 Vgl. Jacobus de Voragine, *Sermones aurei* (wie Anm. 52), Sermo 2, S. 320.

56 Die Predigtsammlung des Jacques de Vitry (410 Sermones, geschrieben zwischen 1226 und 1240) kann als wichtiges Modell für die Prediger des Spätmittelalters gelten, u. a. auch für den Lütticher

Künstlerisch wird das Motiv des Teufelsreigens in den *Danses macabres* des späten 14. und 15. Jahrhunderts verarbeitet, welche die Gläubigen in Kirchen und an Friedhofsmauern an die Endlichkeit des Lebens erinnerten und zur geistigen Umkehr aufriefen (*Memento mori!*)<sup>57</sup>. Einige der ältesten Totentanzfresken, darunter der Pariser Totentanz auf dem Friedhof des Klosters Saints Innocents von 1424, stellen einen von der Kanzel predigenden Geistlichen oder lesenden Rezitator dar, auf den sich die Standesvertreter vom Papst bis zum Bettler im nach links(!) gedrehten Reigen zu bewegen<sup>58</sup>. Der Prediger als offizielle moralische Instanz hält den Gläubigen mit der Vision des Todesreigens den Spiegel vor und knüpft daran die Mahnung, im Angesicht des unausweichlichen Todes die eigene Lebensführung weise zu überdenken.

4. Volkssprachliche Elemente werden einbezogen. Die in Latein verfaßte Predigt weist Bezüge zu den sogenannten makkaronischen Sermones auf, die durch eine Mischung aus Volks- und Gelehrtensprache gekennzeichnet sind (siehe Hinweis: *de hinc dicitur gallici dance*). Sie ist somit ein Zeugnis für das komplexe Verhältnis von schriftlicher Fixierung und mündlicher Ausgestaltung, das die Gattung Predigt generell auszeichnet. Historiker wie Larissa Taylor<sup>59</sup> und Nicole Bériou<sup>60</sup> betonen in diesem Zusammenhang, daß Sermones und sogar ganze Predigtbücher (*Artes praedicandi*) zur Verbreitung in den länderübergreifenden Klöstern und Bruderschaften meist in Latein niedergeschrieben, für den Vortrag vor einem größeren Laienpublikum aber in die jeweilige Volkssprache übersetzt wurden. Umgekehrt fanden frühe italienische, französische und englische volkssprachliche Sermones des 13. und 14. Jahrhunderts erst durch nachträgliche Übersetzungen ins Lateinische breitere Resonanz<sup>61</sup>. Infolge des kulturellen Transfers, der je nach Verwendungszweck und Zuhörerschaft häufig mit einer Veränderung des Bedeutungskontextes einherging, kam es zur Modifikation oder zum Austausch ganzer Textpartien. In den deutschen Textzeugen der Predigt *De chorea* taucht z. B. der Verweis auf die französische Wort-

Dominikaner Cantimpré. Zum Modellcharakter früher franziskanischer Predigtsammlungen insbesondere im Umkreis der Universität von Paris siehe: D. L. D'AVRAY, *The preaching of the friars. Sermons diffused from Paris before 1300*, Oxford 1985, S. 180–203.

57 Zum Verhältnis von Predigt und Totentanz siehe: Valeska KOAL, *Zur Praxis von Totentänzen in Mittelalter und Früher Neuzeit*, in: *Zum Sterben schön. Alter, Totentanz und Sterbekunst von 1500 bis heute*, Katalog zur Ausstellung im Museum Schnütgen, Goethe Museum Düsseldorf, Kunsthalle Recklinghausen, Bd. 1, hg. von Andrea von Hülse Esch, Hiltrud Westermann-Angerhausen, Köln 2006, S. 115f.

58 Der Pariser Totentanz, die vermutete Urform des *Danse macabre*, ist heute nur noch in einem Holzschnitt von Guyot Marchant aus dem Jahre 1485 erhalten. Darin spielt die Figur des Todes selbst auf diese Predigten an: *Souvent avez prêché de mort*; vgl. David A. Fein, *Guyot Marchant's Danse Macabre*, in: *Mirator Elokuu* (August 2000), S. 6ff. Weitere Beispiele: Saint Germain in La Ferte-Loupière/Burgund, 16. Jh.; Großbasler Totentanz 1440; St. Nikolai/Tallin, letztes Viertel 15. Jh.; Berliner Totentanz 1484; Kermaria/Bretagne 1488–1501. Vgl. auch Elke Vagts, »Ihr müßt mich jetzt beim Totentanz begleiten« – das Totentanzsujet in ikonographischer und musikalischer Deutung, in: Olaf B. Rader (Hg.), »Turbata per aequora mundi«. Dankesgabe an Eckhard Müller-Mertens, Hannover 2001, S. 266.

59 Larissa Taylor, *French Sermons, 1215–1535*, in: KiENZLE, *The sermon* (wie Anm. 19), S. 713–758.

60 Nicole Bériou, *Les sermons après 1200*, *ibid.*, S. 363f.

61 Zur Übersetzung mittelalterlicher Predigten vgl. *ibid.*, S. 971–974.



bedeutung *Galice dancent et de huic dicitur Gallici dance* nicht auf, stattdessen wird die allgemeine Formulierung *pertinet omnis tenzer / pertinet danzadi* verwendet.

#### D. Fazit

Zum einen lehnt sich die Predigt *Detestatio choreae* an konventionelle theologische Deutungsmuster an, die schon in den Schriften der Kirchenväter zu finden sind. Zur Bekräftigung werden bekannte Zitate kirchenrechtlicher Autoritäten sowie Belege aus der Heiligen Schrift herangezogen. Die paraphrasierende Auflistung und knappe Kommentierung der Zehn Gebote könnte auf eine verkürzte schriftliche Fassung hindeuten, die für den Vortrag beliebig erweitert werden konnte. Zum anderen vertritt der Prediger weit radikalere Ansichten über das Tanzen, das in der von Krisen, Konflikten, aber auch intensiven Reformbemühungen gezeichneten Umbruchzeit des Spätmittelalters zunehmend mit Tod (Totentanz), Häresie oder Krankheit (Tanzwut, Veitstanz)<sup>62</sup> assoziiert wird. Dem Prediger gilt das Tanzen generell als Verletzung der christlichen Gebote und daher als Todsünde. Sinnfällig wird die Gotteslästerei in der Metapher vom Goldenen Kalb, die in der moraltheologischen Debatte des Spätmittelalters und der folgenden Reformationszeit verstärkt herangezogen wird, um das von Grund auf teuflische Wesen des Tanzes in Verbindung mit dem Götzenkult darzustellen. Dasselbe Szenario beschwört zum Beispiel der humanistische Moralist Heinrich Cornelius Agrippa von Nettesheim (1486–1535), der pauschal alle Tänze und Reigen ablehnt mit der Begründung<sup>63</sup>: »Sie fördern die Frivolität, erleichtern das Laster, wecken die Wollust, schwächen das Schamgefühl und stellen ein Vergnügen dar, worauf Menschen von Anstand verzichten. (...) Der Tanz ist wahrlich nicht vom Himmel gekommen, sondern wurde von bösen Geistern zum Schaden Gottes erdacht, als die Kinder Israels sich in der Wüste ein Kalb machten, ihm Opfer darbrachten, aßen, tranken und feierten, wobei sie sangen und tanzten.« Inwieweit sich in den Predigten des 14. und 15. Jahrhunderts bereits kirchenreformerische Ansätze zeigen, wäre anhand weiterer Zeugnisse dieser Zeit noch näher zu untersuchen<sup>64</sup>.

Die etymologische Herleitung der Tanzbegriffe aus den verschiedenen Sprachen, die zu zentralen Bibelstellen führen, ist äußerst originell und in dieser Form bislang in keiner anderen Predigt nachweisbar. Es ist daher zu vermuten, daß es sich bei dem Verfasser um einen umfassend gebildeten Gelehrten handelt, der sowohl mit dem französischen als auch deutschen Sprachraum vertraut war. Seine Zugehörigkeit zu einem bestimmten Orden oder einer religiösen Richtung läßt sich allein aufgrund der Predigt nicht näher bestimmen. Hier wären noch vergleichende Studien anhand weiterer Tanzschriften zu leisten. Äußerst aufschlußreich ist die partielle Rezeption der Predigt *Detestatio choreae* innerhalb eines größeren Sermo (*Chorea est circulus cuius*

62 Siehe Klaus BERGDOLT, Der spätmittelalterliche Veitstanz, in: *Zum Sterben schön* (wie Anm. 57), S. 85–93.

63 Über die Fragwürdigkeit, ja Nichtigkeit der Wissenschaften, Künste und Gewerbe (erschienen Köln 1527), hg. von Siegfried WOLLGAST, Berlin 1993, S. 54–56.

64 Über die Zunahme der Antitanz-Polemik in der Reformationszeit siehe den Artikel: *Christianity and Dance*, in: *International Encyclopedia of Dance*, Bd. 2 (wie Anm. 1), S. 162–169. Weitere Autoren bei WAGNER, *Adversaries of Dance* (wie Anm. 2), S. 15–44.

*centrum est diabolus* mit unterschiedlichem Anfang und Schluß), dessen handschriftliche Überlieferung in der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts einsetzt<sup>65</sup>. Geographisch konzentrieren sich die Textzeugen im österreichisch-ungarischen und tschechisch-slowakischen Raum, weswegen der Traktat in einigen Manuskripten fälschlicherweise dort wirkenden Theologen und Reformern wie Jan Hus, Konrad von Waldhausen oder Nikolaus von Dinkelsbühl zugeschrieben wurde. Beide Predigten unterscheiden sich in Aufbau und Argumentationsstruktur sowie in der Verwendung von Zitaten. In ihrer komplexen Überlieferung zeugen sie auf eindrucksvolle Weise von der internationalen Organisationsform religiöser Orden, welche die rasche und umfassende Verbreitung von Predigten und Predigtsammlungen erst ermöglichten.

### 3. Edition

#### *Detestatio choreae*

Corea<sup>1</sup> detestanda est<sup>1</sup> propter eius malam originem scilicet<sup>2</sup> et<sup>3</sup> eventus pessimos tam etiam propter eius nomen<sup>4</sup> et pessimum [motum]<sup>5,4</sup>: in<sup>5</sup> latino, in gallico et in theutonico<sup>5</sup>. In<sup>6</sup> latino enim dicitur corea quasi<sup>6</sup> cor eat in<sup>7</sup> perditionem<sup>7</sup> scilicet propter<sup>8</sup> omnis<sup>8</sup> malam concupiscenciam superbiam et invidiam, si<sup>9</sup> forte puella vel iuuenis<sup>10</sup> familiaris arrideat alteri quam sibi<sup>9</sup>. In gallico<sup>11</sup>

65 Bisher ermittelte Handschriften: Alba Iulia, Bibl. Batthyaneum R II 152, fol. 144<sup>v</sup>; Ansbach, Staatl. Bibl. Ms. lat. 93, fol. 312<sup>ra</sup>; BRNO, SVK Mk 112 (I.11), fol. 32<sup>a</sup>, 116–155<sup>v</sup>; Budapest, Eötvös L. Tudom ny, Egyetemi Könyvt. 39, no. 6; Budapest, Mus. Nat. 231, fol. 11–12; Budapest, Magy. Nemzeti Muz 231, fol. 11v; Erlangen, UB, 578, fol. 216–217; Frankfurt, StuUB, Kat. 2.1., ms. Praed. 125, fol. 307<sup>v</sup>; Gießen, UB, Kat. 4.1., Hs. 755, fol. 138<sup>va</sup> (Nikolaus von Dinkelsbühl); Güssing, Franziskanerkloster, 1/33, fol. 157r–158v; Leipzig UB, 325, fol. 131–132 (a. 1409); Mainz, Stadtbibliothek, Kat. 1.Hs. I 136, fol. 229<sup>r</sup>; Michaelbeuren, Stiftsbibliothek, cart. 69, fol. 123<sup>b</sup>–125<sup>b</sup>; München, UB, Kat. 3.1., fol. 158a (Konrad von Waldhausen); (?) Schlägl, Stiftsbibliothek, Codex Plagensis 112, fol. 67<sup>b</sup>–74<sup>b</sup>; Salzburg, Stiftsbibliothek St. Peter b.x.8, fol. 6; Salzburg, Stiftsbibliothek St. Peter, b.VI.20, fol. 1<sup>a</sup>–8<sup>a</sup>; Salzburg, Stiftsbibliothek St. Peter, b.X.8, fol. 81<sup>a</sup>–81<sup>b</sup>; Vat. Pal. Lat. 442; Wien, Schottenstift 296 (336), fol. 224–226; Wien, Schottenstift 296, fol. No. 8. Einige Überlieferungen sind erwähnt bei: Alois MADRE, Nikolaus von Dinkelsbühl. Leben und Schriften, Münster 1965. Eine unkritische Edition findet sich bei J. FLAIŠHANS, K literarni činnosti M. Jana Husi, in: Věstník České Akademie Císaře Františka Josefa, ed. Bohuslav RAJMAN, Prag 1902, S. 751–756; vgl. Die deutsche Literatur des Mittelalters. Verfasserlexikon 5 (1985), S. 265f.

1-1 Detestanda est corea *B, F, K, KO, M*; Notandum quod corea est detestata vel detestanda *HE*.

2 *fehlt B, F, E, K, KO*.

3-3 et eius motus lascivos quod sit detestatus ex eius [gestr.] origine [...] vocabuli *HE*.

4-4 nomen et pessimum motum *nach. F, K, E* [motum *ergänzt*]; nomen et pessimus motus *L*; nomen et motum pessimum dicitur enim triplici nomine *KO*; *folgt* et triplici nomine scilicet *B*; motum et nomen *M*.

5-5 in latino gallico gallico et theutonico *K*; latino gallico et theutonico theutonico *KO*; tam latini quam gallici et theutonici *HE*.

6-6 Latino enim dicitur corea eo quod *M*; In latino quia dicitur corea idest *B*; Hoc enim dicitur: corea nisi quia ibi *K*; Latino: ergo corea eo quod *KO*; in latino quia dicitur corea quia ibi *L*; In latino dicitur corea quasi cor cans *HE*.

7-7 ad perdictos viis *B*; ad perditionem *HE*.

8-8 per omnis *K*; per *B, KO, L, M, HE*.

9 *fehlt B, M, HE*.

10 *folgt* vel *K*.

- carole vocatur<sup>11</sup>, eo quod careat omni lege propter quod<sup>12</sup> Moyses tabulas legis confrigit<sup>a</sup>. Ad<sup>13</sup> coream<sup>13</sup> omnia namque X precepta<sup>b</sup> in<sup>14</sup> ea si franguntur<sup>14</sup>. Primo<sup>15</sup>: *non habebis deos alienos*, dum<sup>16</sup> quivis seu quavis<sup>16</sup> de altero et<sup>17</sup> altera sibi ydolum facit, colens<sup>18</sup> illud et eius<sup>19</sup> placere studet<sup>19</sup>. Unde Ieronymus<sup>c</sup>:
- 10 *unicuique deus est, quod pie omnibus colit et diligit.*  
Secundo: assumitur<sup>20</sup> nomen Dei in vanum, unde<sup>21</sup> Christianus a Christo habens nomen tam insanis vanitatibus mancipatur.  
Tertio: ibi violatur<sup>22</sup> seu non observatur sabbatum idest dies festus<sup>22</sup>. Unde<sup>23</sup> Augustinus<sup>23.d</sup>: *Melius<sup>24</sup> esset mulieribus ut diebus festivis<sup>24</sup> lanam traherent quam impudice coream<sup>25</sup> saltarent.*
- 15 Quarto: in corea pater et mater inhonorantur, in<sup>26</sup> qua sine<sup>27</sup> eorum consilio ymago ad dedecus et<sup>28</sup> offensam ipsorum<sup>28</sup> multa mala pacta<sup>29</sup> fiunt et sepe facta<sup>30</sup> secuntur<sup>30.26</sup>.
- Quinto<sup>31</sup>: ibi<sup>32</sup> frangitur<sup>32</sup> *non mecaberis*, cum tot mecatur, quot concupiscit.  
20 Unde in<sup>33</sup> evangelio<sup>33.e</sup>: *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam<sup>34</sup>, iam mecatus est<sup>35</sup> in corde suo<sup>34.36</sup>.*

- 11-11 In gallico carole dicitur *B*; Et in gallico vocatur carole *F*; In gallico dicitur carole *K, L*; Et in gallico dicitur corea *HE*.  
12 *folgt* et *K*; ut *L*; quam *HE*.  
13-13 *fehlt B*; In corea *H*.  
14-14 franguntur *B, H*; sunt mandata ibi franguntur *K*; ibi frangitur *L*.  
15 Primum est *B, H, K*; Primum praeceptum est *KO*; Primum *L*.  
16-16 et ibi frangitur dum queins et qua[e]vis *B*; cum quivis vel cum qua[e]vis *H*; quod ibi frangitur dum quivis vel qua[e]vis *K, L*; quod frangitur quoniam unus sibi *M*.  
17 vel *H, K*.  
18 *fehlt B*.  
19-19 illi placere studens *K*; ei placere studens *F, H, KO*; ei placere studet *M, L*.  
20 ibi sumitur *B*; sumitur *H*; *folgt* ibi *K, L*.  
21 quoniam *B, F, K, L*; cum *H*.  
22-22 non servatur sabbatum dies festus *B*; non servatur seu violatur sabbatum diebus festivis *F*; sabbatum idest dies festus violatur *H*; non servatur seu violatur sabbatum idest dies festus *K, L*; frangitur sabbatum dies festus non celebratur scilicet violatur *KO*; sabbatum violatur *M*.  
23-23 Augustinus *KO*; In evangelio *F*.  
24-24 Melius mulieres diebus festivis *B*; Mulier melius diebus festivis *F*; Melius esset ut mulieres diebus festivis *H*; Melius esset quod mulieres diebus festis *K*; Mulieres festivis diebus potius *KO*; Melius esset mulieres diebus festivis *L*; Melius est die dominico *M*.  
25 corea *B, K, KO*; in c(h)orea *F, H, L*.  
26-26 quia ibi sive homine voluptate consilio sunt ibi multa peracta *H*; quia sine *M*.  
27 sepe supra *KO*.  
28 ipsorum *B*; ipsorum et offensam *F, K*; et offensa eorum *KO*.  
29 hoc *B*; *nicht lesbar K*.  
30 Sequuntur (secuntur) facta *B, F, K*.  
3 *Kap. 5 und 6 in der Reihenfolge vertauscht KO, M*.  
32-32 ibi frangitur hoc *B*; illud praeceptum frangitur *H*; frangitur ibi hoc mandatum *K*.  
33-33 *fehlt B*; Dominus *H, K*; quod tangit apostolus cum dicitur *M*.  
34 *fehlt B, F*.  
35 *folgt eam H, K, KO*.  
36 *folgt* Unde Jeronimus: Mulier si se ornaverit ad oculos hominum ad se si quem traxerit et si peccatum non intulit vindictam solvet quia venenum obtulit quamvis nemo gustavit *K*; *vgl. unten Anm. 41*.

- Sexto<sup>31</sup>: *non*<sup>37</sup> *occides* ibi frangitur<sup>37</sup> dum quivis aut<sup>38</sup> quavis alteri placere studeat et concupiscit<sup>39</sup> tot occidit<sup>39</sup> a quot concupiscitur ymago<sup>40</sup> quantum est in se tot occidit in anima a quot praecepto concupisci<sup>40</sup>. Unde<sup>41</sup> Gregorius<sup>41.f.</sup>:
- 25 *Mulier si se ornaverit ad oculos hominum ad se traxerit, etiam si peccatum non intulit, vindictam solvet quare*<sup>42</sup> *quia venenum intulit*<sup>43</sup>, *quamvis nemo gustavit.*
- Septimo: illud<sup>44</sup> quoque *furtum non facies* ibi frangitur<sup>44</sup>, dum quivis aut<sup>45</sup> quavis cor alterius deo substrahit et furatur.
- 30 Octavo: *non falsum testimonium dicas* ibi<sup>46</sup> esse frangitur<sup>46</sup>, dum iuvenis vel puella multum se diligere se<sup>47</sup> sumurmurant eum vel eam, quem vel quam verissime persequuntur odio cum<sup>48</sup> in anima invicem<sup>49</sup> se<sup>49</sup> occidunt.
- Nono<sup>50</sup>: *non concupisces rem proximi tui* frangitur<sup>51</sup> ibi, dum ornatum<sup>51</sup> quid sibi deest videntes in aliis invidentes concupiscunt.
- 35 Decimo<sup>52</sup>: *non concupisces uxorem proximi tui non*<sup>52</sup> *ancillam* quod<sup>53</sup> ibi violatur dum constat eas<sup>52.54</sup> ib[i]<sup>54</sup> sepiissime concupisci.
- Patet ergo quomodo ad<sup>55</sup> quamlibet<sup>55</sup> coream, tabule<sup>56</sup> legis et<sup>56</sup> decalogo confringuntur. Tertio<sup>57</sup> nomine in theutonico corea est detestanda<sup>57</sup>. In<sup>58</sup> theutonico enim corea Dans vocatur<sup>58</sup>, utique a tribu Dan cuius<sup>59</sup> tribus coram primo

37-37 ibi frangitur non occides *B, K*; illud praeceptum ibi frangitur non occides *H*; ibi confringitur non occides *L*.

38 et *B, F, L*; vel *K*.

39-39 concupisci quia tot occides occidit *B*; quia tot occidit *H*; concupisci tot occidit *K*.

40 *fehlt B*.

41-41 Unde Gregorius *B, F, L*; Unde Jeronymus *H, KO*; Jeronymus ergo *M*; *Zitat fehlt an dieser Stelle K*; *vgl. Kap. 5, oben Anm. 36*.

42 *fehlt B, F, L, M*.

43 obtulit (optulit) *B, F, H, L*.

44-44 quoque illud *furtum non facies* ibi violatur dum ibi *B*; illud *mandatum non furtum facies* ibi violatur *K*; non *furtum facies* istud ibi frangitur *KO*; *furtum non facies* ibi violatur *L*.

45 vel *F, K*.

46-46 ibi frangitur *B*; quod esse ibi frangitur *K*; istud ibi frangitur *KO*; ibi non servatur *F, L*.

47 *fehlt B, F, K, L*.

48 dum *B, F, K, L*.

49-49 se invicem *B, K*.

50 *Kap. 9 und 10 in der Reihenfolge vertauscht KO, M*.

51-51 ibi frangitur quoniam ornatum *B*; ibi non servatur dum ornatur *F*; quod ibi non servatur dum ornatur *K*; quod ibi frangitur dum ornatum *KO*; non servatur dum ornatu *L*.

52 ibi frangitur dum constet eas *B*; istud ibi frangitur quod contigit ea *KO*.

53 *folgt ceterum (?) et unius est K*.

54-54 eas ibi *B*; eos ibi *H*; eos vel eas *K*, eos ideo *L*.

55-55 apud quemlibet *B, F, K, L*.

56-56 legis tabulae cum *B*; legis tabulae de *K*; legis tabulae *F, L*.

57 *fehlt B, K, KO, M*.

58-58 Et in tertio nomine sunt scilicet teutonico corea dantzen vocatur *B*; In tertio nomine in theutonico chorea danz vocatur *F*; Et in theutonico vero chorea vocatur danze *K*; Tertio nomine theutonice dicitur dantz *KO*; Tertio nomine scilicet theutonico dicitur dantz *M*; Et in teutonico dicitur tancz *HE*.

59-59 cuius tribus plurimi primo vitulo *B*; cuius tribus plurimi primo *K*; qui tribus primo coram vitulo aureo *KO*; qui coram vitulo *M*; ibi cuius tribu plurimi *HE*.

- 40 vitulo plurimi<sup>59</sup> coream duxerunt. Et<sup>60</sup> in hac<sup>60</sup> tribu vitulus aureus positus est<sup>61</sup> a<sup>62</sup> Jeroboam in civitate quae vocatur Dan, usque ad<sup>63</sup> diem captivitatis ipsorum<sup>62.g</sup>. Et<sup>64</sup> de hac tribu nascetur Antichristus, et<sup>65</sup> nullus de hac tribu legitur signatus ad vitam<sup>65</sup> in apocalipse<sup>h</sup>, cum de qualibus alia tribu<sup>66</sup> duodecim milia sunt signati<sup>66</sup>. (*fol. 246r*) Ad tribum ergo Dan pertinent<sup>67</sup> dansarii.
- 45 Galice dancent et de hinc dicitur Gallice dance<sup>67</sup>, a signo vite eterne alieni, quia<sup>68</sup> de familia et natione antichristi motus etiam ipsam coream reprobatur quem<sup>69</sup> ad sinistram semper<sup>70</sup> vadunt<sup>70</sup>, numquam<sup>71</sup> ad dextram<sup>71</sup> per hoc ipsum prophetantes, quod ad sinistram ponendi sunt<sup>72</sup>. Nam<sup>73</sup> quo et vadunt ibi et erunt<sup>73</sup>. Unde<sup>74</sup> *proverbis IIII vias<sup>75</sup> quae a dextris sunt, novit Dominus. Perverse vero quae a sinistris sunt<sup>74.i</sup>*. Cum<sup>76</sup> ergo infamis sit corea sicut<sup>77</sup> praediximus<sup>77</sup> ab origine, ab<sup>78</sup> eventu, a nomine<sup>78</sup> et motu propter hoc omni tempore<sup>79</sup> est corea fugienda<sup>76.79</sup>.

60-60 In quam etiam *B, K*; In qua etiam *HE*.

61 *folgendes a feblt K*.

62 ad adorandum in civitate Dan *HE*.

63 in *B, F, K, M*.

64 *fehlt F, K, M*.

65-65 et nullus legitur de hac signatus *F*; Et de hac tribu nullus legitur signatus ad vitam eternam *HE*.

66-66 tribu XII sunt signati *F*; *fehlt K*.

67 et pertinet dantzen *B*; pertinent dansarii *F*; pertinet dansadi *K*; pertinet omnis tenzer *M*.

68 *fehlt B, F, M*; *folgt* sunt *K*.

69 quia *B, K, KO, L, M*.

70-70 vadunt *B, L, M*; vadunt chorizantes *K, KO*.

71-71 et non ad dextram *B*; *fehlt K*; non ad dextram et *KO, L*.

72 *folgt* non ad dextram *M*.

73-73 Nam quo vadunt illuc ponendi se et erunt *B*; Nam qui vadunt ibi et erunt *K*; nam quo vadunt ibi et erunt *KO*; nam quo vadunt et ibi erunt *M*.

74-74 *fehlt B, K*.

75 vie *KO, M*.

76-76 *fehlt KO*; propter quod fugienda est *L*; Ergo cum ex nomine et motum ab originem et eventu malum sit tanzen, ergo fugiendi est adapta sicut scilicet *M*.

77-77 ut diximus *B*; *fehlt K*.

78-78 ab eventu a triplici nomine *B*; eventu nomine *K*.

79-79 tempore fugienda est *B, K*.

a Vgl. *Ex 32, 1-19*. // b Vgl. *Ex 20, 3ff*. // c Hieronymus, *Hom. 38 (PL 26, Sp. 327f.)*. // d Augustinus, *De decem chordis (Sermo 9) cap. 3 (PL 38, Sp. 77)*. // e *Mt 5, 28*. // f Vgl. Guillelmus Peraldus, *De eruditione principum, lib. 5, c. 55 (zitiert nach Ausgabe Parma 1864)*. // g *1 Rg 12, 28-30; 2 Rg 10, 29 (Hieronymi Vulgata)*. // h Vgl. *Apc 7, 4-8*. // i Peraldus, *Summa de vitiis et virtutibus: De luxuria Quarta Pars, c. 3 (vgl. oben Anm. 41 des Textes)*.

OLIVIER MARIN

## HISTOIRES PRAGOISES

Les chroniqueurs français devant la révolution hussite\*

### Introduction

Quelle conscience les contemporains ont-ils eue de la révolution hussite? On sait que dans les contrées germaniques et polonaises voisines, la peur du Tchèque fut l'un des ressorts les plus puissants du patriotisme en gestation: les victoires des armées bohémiennes, leurs atrocités grossies par la rumeur alimentèrent un tel complexe obsidional que le Turc infidèle lui-même faisait pâle figure à côté<sup>1</sup>. Les études manquent en revanche pour savoir de quelle manière la menace hussite fut connue et perçue ailleurs, là où les soldats de Žižka ne pouvaient pas porter leurs pas. La présente enquête voudrait contribuer à combler cette lacune en reconstituant l'image qu'avaient du hussitisme les chroniqueurs français.

Vues de France, les affaires tchèques paraissaient certes lointaines. Il fallait jusqu'à un mois pour franchir, par une mauvaise route souvent montagneuse et semée d'embûches dès qu'arrivait l'automne, les quelques mille kilomètres séparant les deux royaumes. De l'un à l'autre, l'information circulait donc lentement<sup>2</sup>. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle au moins, l'appartenance de la Bohême à l'espace géographique de l'Europe et à la Chrétienté latine ne faisait cependant plus de doute pour personne. Malgré la distance et les contraintes naturelles, des contacts s'étaient noués peu à peu, avant que l'avènement de la dynastie des Luxembourg sur le trône de Bohême ne leur donne un coup de fouet décisif. Il est bien connu que le futur empereur Charles IV avait reçu son éducation à la cour de France. Mais plus important pour notre propos est le fait qu'ambassadeurs, artistes, ecclésiastiques et étudiants empruntèrent alors plus résolument que jamais l'itinéraire Paris-Prague. Les écrivains français du

\* Une première version de cet article a été présentée le 20 avril 2006 dans le cadre du séminaire franco-tchèque que dirige Martin Nejedlý à l'Université Charles de Prague. Que tous les participants soient remerciés pour leurs remarques et suggestions, dont j'ai essayé de tenir compte.

1 Cf. Norman HOUSLEY, *The Later Crusades, 1274–1580. From Lyons to Alcazar*, Oxford 1992, p. 252. Parmi les récentes études particulières, on retiendra Marie BLÁHOVÁ, *Ohlas husitství v soudobé zahraniční historiografii*, dans: Jihlava a basilejská kompaktáta, Jihlava 1992, p. 120–134, et Paweł KRAS, *Furor Hussitarum – the Hussite Movement in the selected accounts of fifteenth century chronicles from East Central Europe*, dans: Urszula BORKOWSKA (dir.), *Universalizm i regionalizm w kronikarstwie Europy Środkowo-Wschodniej*, Lublin 1996, p. 84–108.

2 Ainsi, en 1457 encore, le courrier chargé d'annoncer la mort de Ladislav à la cour de Charles VII établie à Tours mit un mois pour venir à bout du voyage. L'information la plus précise provient du *Journal parisien* de Jean MAUPOINT: *Mais est vray que la veille de Noel ouudit an, de par les heritiers et seigneurs desdicts pays arriverent ouudit lieu de Tours plusieurs heraults, lesquels aporтерent vrayes et certaines lettres, par lesquels il apparoit de la mort et trespasement dudit roy Lancelot, lequel*

temps en acquièrent une nouvelle familiarité avec la Bohême: un Jean Froissart ou un Guillaume de Machaut témoignent dans leurs écrits d'une connaissance de la politique et des mœurs tchèques inconcevables auparavant<sup>3</sup>. Les temps bénis de cette alliance franco-tchèque ne furent certes pas éternels. Les deux pays s'éloignèrent l'un de l'autre une fois le Grand Schisme déclenché (1378), la France optant pour le camp avignonnais et la Bohême pour l'obédience romaine. Mais l'intérêt porté en France aux Luxembourg et à leurs sujets ne s'évanouit pas pour autant, tant la Bohême continuait de faire partie du petit cercle des puissances chrétiennes qui comptaient et dont les destinées éveillaient la sympathie. Autant dire que le regard porté par la suite dans le royaume sur la Bohême hussite n'eut rien d'ingénu: cette tradition déjà longue d'échanges l'avait exercé et affiné.

Encore faut-il prendre en compte les nécessaires variations selon les lieux, les moments et les hommes. À défaut de pouvoir faire parler une très hypothétique opinion publique, nous solliciterons le seul témoignage des chroniqueurs. Ce n'est pas la *terra incognita* pour l'historien hussitologue; quelques-uns d'entre eux sont connus depuis F. Palacký. Mais, faute d'une enquête systématique à leur sujet, ils n'ont jamais été étudiés pour eux-mêmes. Même le livre, par ailleurs excellent, d'Augustin Neumann sur la France et le hussitisme, parce qu'il se concentre sur les aspects théologiques, n'en traite que marginalement<sup>4</sup>. Notre premier but sera donc, pour sortir du vague et de l'arbitraire, de rassembler un corpus le plus exhaustif possible. Jamais la production de chroniques et autres annales n'avait été aussi foisonnante, jamais surtout celles-ci n'avaient été autant lues: au total, trente-trois œuvres historiques ont été examinées, qui furent écrites soit sur le vif, soit dans les deux générations suivant immédiatement la révolution hussite. Le seuil des années 1500 a été retenu comme le *terminus ad quem*, à la fois parce que cette période inaugure une nouvelle manière d'écrire l'histoire et parce que l'ombre portée de l'humanisme et de la pré-réforme commence alors à altérer le souvenir du hussitisme. Il a paru en revanche utile d'élargir l'enquête aux descriptions de géographie humaine comme celle écrite par Gilles le Bouvier. Les sources elles-mêmes suggèrent le rapprochement: d'un côté, la géographie apparaît constamment comme scène de l'histoire à l'arrière-plan des chroniques, alors que de l'autre, le *Livre de la description des pays* privilégie les traces de l'histoire humaine visibles dans le paysage<sup>5</sup>. Précisons aussi, pour achever la justification de notre propos, que nous entendrons par français les auteurs natifs du royaume dans les frontières de l'époque, ou tout au moins qui y ont vécu et travaillé, et ce quelle que soit la langue employée ou leur affiliation partisane. C'est donc à l'intérieur de ces limites que seront étudiées les voies par lesquelles l'écho de la révolution hussite s'est répercuté, s'est tantôt amplifié, tantôt déformé, quand il ne s'est pas tout simplement perdu.

*estoit trespasé à Boesme par maladie de epidemie le jour saint Clement precedent* (éd. Gustave FAGNIEZ, dans: Mémoires de la Société de l'histoire de Paris 4 [1877], p. 37–38).

3 Martin NEJEDLÝ, Deux poètes français du quatorzième siècle en Bohême. Rencontres et confrontations, dans: Prague papers on history of international relations, 1997, p. 30–53.

4 Francouzská hussitica, t. 1, Olomouc 1923 (Studie a texty k náboženským dějinám českým 3, 2–4). À compléter par sa série d'articles Francie a husitství, dans: Časopis katolického duchovenstva 69–71 (1928–30).

5 Sur les rapports entre histoire et géographie au Moyen Âge, voir Patrick GAUTIER DALCHÉ, L'espace de l'histoire: le rôle de la géographie dans les chroniques universelles, dans: L'histoire médiévale en Europe, Paris 1991, p. 287–300.

## I.

Le premier problème qui se pose est de mesurer aussi précisément que possible les répercussions de la révolution hussite dans l'historiographie française de l'époque. Le tableau ci-après énumère les chroniques qui ont pour matière les décennies 1410–1430 (voir annexe); en indiquant lesquelles relatent les événements bohémiens, il permet d'en dessiner à grands traits une géographie différentielle.

Il en ressort que douze chroniqueurs seulement y ont prêté attention. C'est-à-dire que près des deux tiers ont glissé sur un mouvement qui, en l'espace de deux décennies, avait mis les passions et les intelligences en feu, sollicité pape et empereur et mis en branle les plus grandes armées que ce siècle ait connues. Point de surprise, certes, à voir les chroniques d'inspiration locale, celles composées à la louange des provinces ou des villes, demeurer silencieuses. Leur horizon géographique était trop étroit pour que les auteurs fissent état d'histoires sans incidence sur la vie de leurs compatriotes. Ainsi, la *Petite Chronique de Guyenne* retient comme événements marquants des années 1430 la descente des routiers de Rodrigue de Villandrando ou encore la pénurie qui fit s'envoler le prix des blés et du vin<sup>6</sup>. De la bataille de Lipany et de la paix religieuse conclue avec les Pragois, il n'est en revanche rien dit, pas plus d'ailleurs que des conciles de Constance et de Bâle: les affaires générales de la Chrétienté sont comme devenues invisibles à l'auteur depuis que les papes ne sont plus originaires du Midi.

Cette myopie n'affecte pas que l'historiographie méridionale. Même dans la capitale du royaume, les affaires tchèques passent à peu près inaperçues. Si le *Journal d'un Bourgeois de Paris* évoque bien l'arrivée du cardinal-légat de Winchester Henri Beaufort en 1429, avec à sa suite une forte armée, il néglige de préciser que celle-ci fut levée contre les Hussites. L'événement n'est rapporté que dans la mesure où cette venue rassure les habitants effrayés par la menace armagnaque: chacun voit midi à sa porte<sup>7</sup>. Il serait inutile de multiplier les exemples, tant le silence paraît partout épais. Au total, le seul point bien identifiable du royaume où les échos de la révolution hussite ont été perçus et transcrits se trouve être le Mont Saint-Michel. La chronique qui y fut composée par un moine anonyme a beau d'ordinaire laisser de côté les événements extérieurs à la Normandie, elle mentionne pour l'année 1435 le retour des Bohèmes dans le giron de l'Église<sup>8</sup>. La chose peut s'expliquer par le fait que cette source émane d'un lieu de pèlerinage prestigieux, à vocation supra-régionale, où affluaient des hommes et des informations venus de loin: au fort de la Guerre de Cent Ans, le Mont attirait encore jusqu'en Rhénanie et au-delà<sup>9</sup>. Reste que même en

6 Éd. Georges LEFÈVRE-PONTALIS, dans: Bibliothèque de l'École des Chartes 47 (1886), ici p. 65.

7 *Et ceux de Paris moult avaient grande paour, car nul seigneur n'y avait, mais le jour Saint-Jacques, en juillet, furent un peu réconfortés, car ce jour vint à Paris le cardinal de Winchester et le régent de France, et avoient en leur compagnie foison de gens d'armes et archers, bien environ quatre mille ...*, § 513, éd. Colette BEAUNE, Paris 1990, p. 263.

8 *L'an dessus dit (1435), les Boemez, qui avoient tenu de grans erreurs contre la foy, se révoquèrent au concille de Balle qui lors tenoit et s'en revindrent à nostre foy*, éd. Siméon LUCE, Chronique du Mont Saint-Michel, t. 1, Paris 1879, p. 36–37. Dans le même esprit, l'auteur mentionne l'union avec les Grecs, les Russes et les Arméniens quatre ans plus tard (p. 39).

9 Emond-René LABANDE, Les pèlerinages au Mont Saint-Michel pendant le Moyen Âge, dans: Marcel BAUDOT (dir.), Culte de saint Michel et pèlerinage au Mont, Paris 1971 (Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, 3), p. 237–250.



Normandie, la nouvelle ne circula guère. L'indifférence est partout générale, à en juger par le mutisme des *Chroniques normandes* et de Pierre Cochon<sup>10</sup>.

Si l'on se tourne à présent vers des œuvres plus ambitieuses, celles qui se proposaient d'embrasser toute l'histoire de ces décennies, l'intérêt pour la révolution hussite grandit naturellement. Il atteint même son maximum avec les chroniques universelles, un genre dont l'inspiration religieuse et l'amplitude géographique affichée étaient de nature à ramener la question tchèque dans le champ de la conscience historique française. Les trois chroniques universelles que l'on conserve pour la période accueillent ainsi chacune des développements plus ou moins amples sur l'hérésie pragoise et sur ses conséquences à l'échelle de la Chrétienté: le *Collectarium historicarum*, que le Frère Prêcheur et évêque de Cahors Jean Dupuy acheva de composer à Rome en 1429, offre une présentation détaillée de la doctrine hussite au milieu de considérations plus générales sur la fin du Grand Schisme; dans la *Chronique dite des Cordeliers*, écrite vers 1432, se glisse un seul, mais copieux, passage relatif à la première croisade de 1420; enfin, le *Compendium historiae universalis*, ou plus exactement la continuation de cette œuvre collective composée au monastère des Dunes par le cistercien Gilles de Roye entre 1458 et 1478, assortie des notes marginales et des additions qu'y apporta dans les années suivantes son confrère Adrien de But, contient de nombreuses références, quoique très désordonnées, au mouvement hussite et à son dénouement<sup>11</sup>. Notons cependant qu'une telle manière d'écrire l'histoire n'avait plus tout à fait la vogue. Elle ne demeurait à l'honneur que chez les religieux, particulièrement attentifs à tout ce qui affectait l'unité de l'Église. Mais en dehors des monastères et des couvents, il s'écrivait de plus en plus d'histoires particulières en français, qui étaient souvent pénétrées d'un patriotisme ardent et qui avaient pour perspectives le royaume ou la principauté. Ce double mouvement de parcellisation et de vulgarisation a en général entraîné une moindre réceptivité des chroniques royales ou princières à la révolution hussite. Encore la situation varie-t-elle sensiblement selon des critères que l'on peut qualifier pour faire bref de politiques et sur lesquels il vaut la peine de s'arrêter.

La révolution hussite est par exemple complètement absente de l'historiographie qui, à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle, s'ébauche dans la Bretagne ducale. Pierre Le Baud, auteur en 1480 d'une chronique bretonne qu'il révisa ensuite à l'intention d'Anne de Bretagne, n'en souffle mot. L'éloignement géographique, joint à l'hostilité du duc Jean V à l'égard des Pères de Bâle, ne pouvait que retenir le chroniqueur d'en par-

10 Les cronicques de Normendie (1223–1453), éd. Amédée HELLOT, Rouen 1881; La chronique normande de Pierre Cochon relative aux règnes de Charles VI et Charles VII, éd. Auguste VALLET DE VIRIVILLE, Paris 1859.

11 Sur le premier, voir Antoine DONDAINE, Le Frère Prêcheur Jean Dupuy et son témoignage sur Jeanne d'Arc, dans: *Archivum Fratrum Praedicatorum* 12 (1942), p. 118–184. En revanche, peu d'études ont été consacrées au *Compendium*, hormis le vieil article de Victor FRIS, Les Chroniques d'Adrien de But, dans: *Bulletin de la Commission royale d'Histoire* 70 (1901), p. 517–544. Mise au point récente par Véronique LAMBERT, *Chronicles of Flanders 1200–1500. Chronicles written independently from ›Flandria generosa‹*, Gand 1993, p. 117–131. Ce qui complique l'attribution des différentes parties est que chacun des continuateurs utilise des matériaux réunis par son prédécesseur, mais non encore mis en forme.

ler<sup>12</sup>. L'horizon des *Grandes chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart n'est pas moins étriqué: la Bohême y est mentionnée pour la dernière fois à propos de Jean l'Aveugle, avant de disparaître entièrement<sup>13</sup>. Dans ces histoires toutes à la gloire de l'extrême Occident, l'Europe centrale dans son ensemble ne méritait donc pas de figurer. On pourrait en dire autant, *mutatis mutandis*, de la plupart des autres histoires princières composées à l'époque. Il est pourtant une exception, et de taille: l'historiographie bourguignonne. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Quatre des douze chroniqueurs qui font une place aux événements bohémiens étaient liés, quand ils n'y travaillaient pas, à la cour de Bourgogne: le prévôt de Cambrai Enguerand de Monstrelet, Jean Lefèvre de Saint-Rémy, qui fut roi d'armes de Philippe le Bon, le chambellan Jean de Wavrin, le très officiel indiciaire Georges Chastellain enfin<sup>14</sup>. Si l'on ajoute que l'auteur de la *Chronique des Cordeliers* ainsi que les cisterciens des Dunes, même morts au monde dans leur monastère, appartenaient eux aussi à cette mouvance et que dans leurs chroniques universelles se reflète leur enracinement régional, on voit quel puissant écho les affaires bohémiennes ont rencontré chez les gens de plume des pays bourguignons.

Comment expliquer un aussi vif intérêt? Sans doute la richesse de l'historiographie bourguignonne, la qualité de son information et son ampleur de vue n'y sont-elles pas étrangères<sup>15</sup>. Mais il y a aussi à cela des raisons spécifiques. Remarquons d'abord que tous ces chroniqueurs servaient un État transnational, qui relevait à la fois du royaume de France et de l'Empire et dont le centre de gravité n'avait cessé de se déplacer au fil des acquisitions et des héritages vers le nord-est. Eux-mêmes n'étaient d'ailleurs pas des Bourguignons de souche, mais provenaient pour la plupart des »pays de par deçà«, des Flandres françaises et de leurs abords où depuis toujours on ressentait vivement ce qui survenait de l'autre côté de la Schelde. L'auteur wallon de la *Chronique des Cordeliers* ainsi que le Picart Enguerrand de Monstrelet recueillirent donc sans mal l'écho des croisades que le pape Martin V faisait prêcher à leurs portes contre les Hussites, en Rhénanie, dans le Brabant ou à Liège. Mais il n'est que de s'éloigner de quelques lieues et de gagner la ville capétienne de Tournai pour voir l'historiographie redevenir imperméable: le notable laïc qui y écrivit une chronique à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ne fait pas la moindre allusion à la révolution hussite, tant il est vrai que les affaires impériales lui étaient peu familières<sup>16</sup>.

12 Éd. Pierre d'HOZIER, *Histoire de Bretagne avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval*, Paris 1638. Sur les rapports entre Jean V et Bâle, voir Johannes HELMRATH, *Das Basler Konzil 1431–1449. Forschungsstand und Probleme*, Cologne, Vienne 1987, p. 218.

13 Éd. Marie-Louise AUGER, Gustave JEANNEAU, Paris 1986.

14 Sur ces auteurs, voir respectivement Denis BOUCQUEY, Enguerrand de Monstrelet, historien trop longtemps oublié, dans: *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes* 31 (1991), p. 113–125; Antoinette NABER, Jean de Wavrin, un bibliophile du XV<sup>e</sup> siècle, dans: *Revue du Nord* 69 (1987), p. 281–293 et Graeme SMALL, *George Chastellain and the Shaping of Valois Burgundy*, Woodbridge 1997.

15 Présentation d'ensemble par Michael ZINGEL, Les princes et l'histoire. L'exemple des ducs Valois de Bourgogne, dans: Chantal GRELLE, Werner PARAVICINI, Jürgen VOSS (dir.), *Les Princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bonn 1998, p. 231–241.

16 Éd. J. J. DE SMET, Bruxelles 1856. Sur cette chronique, voir LAMBERT, *Chronicles* (voir n. 11), p. 94–101.

Si cette situation géopolitique peut en partie l'expliquer, l'intérêt des chroniqueurs bourguignons fut encore renforcé par l'action diplomatique que déployait sur le théâtre hussite Philippe le Bon. Yvon Lacaze a bien montré comment le duc, dans son désir d'obtenir le titre royal, redoubla d'activité pour prouver son dévouement à la foi catholique et à l'idéal de la croisade qui connaissait alors une nouvelle jeunesse. Non seulement les projets d'expéditions contre les Turcs fleurirent sous son règne, mais en 1428–1429, la cour de Bourgogne étudia les moyens de prendre la direction de la croisade qui se préparait contre les Bohémiens. Des émissaires furent envoyés à cet effet, dont certains, tel Guillebert de Lannoy, étaient bien connus de nos chroniqueurs<sup>17</sup>. Avec la reprise du conflit franco-anglais, ce grand dessein avorta, de sorte que l'historiographie n'en a pas conservé de trace directe. En dehors des pièces diplomatiques, il n'est guère que le panégyrique du duc par l'évêque Jean Germain à le rappeler rapidement en 1452; encore ce *Liber de virtutibus Philippi Burgundiae et Brabantiae ducis* ne ressortit-il pas au genre historique proprement dit<sup>18</sup>. Il n'en demeure pas moins que les ambitions internationales du grand duc d'Occident avaient contribué à élargir la curiosité des chroniqueurs aux horizons tchèques. On ne s'expliquerait pas autrement pourquoi, de toutes les affaires impériales, la question hussite fut justement celle qui les intéressa le plus<sup>19</sup>.

Du reste, la menace hussite n'était-elle qu'extérieure? Un peu partout à travers le royaume de France sévissait la grande peur de la contagion hérétique<sup>20</sup>, mais c'est incontestablement en Bourgogne que les esprits s'échauffèrent le plus. Quelques chroniqueurs crurent en effet pouvoir reconnaître des ramifications du hussitisme en plein pays bourguignon, dans ces villes drapantes de Flandre que des contestations sociales et religieuses secouaient périodiquement depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La première, la *Chronique des Cordeliers* raconte les poursuites menées en 1420 près de Douai contre des hérétiques, qu'elle assimile à des *tenans de ladite hérésie* (pragoise). Allégation plus que douteuse: les actes du procès qui nous ont été conservés parlent en termes très généraux d'*incrédules* et d'*hérèses* sans jamais faire le lien entre le

17 Voir les études d'Yvon LACAZE, Philippe le Bon et le problème hussite. Un projet de croisade bourguignonne en 1428–1429, dans: *Revue historique* 241 (1969), p. 69–98, et de Jacques PAVIOT, Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient, Paris 2003, notamment p. 67–72. Jean de Wavrin était apparenté à Lannoy, qui appartenait comme lui au camp bourguignon pro-anglais et qu'il cite à l'occasion comme son informateur: cf. ses *Chroniques*, éd. William HARDY, Edward L. C. P. HARDY, t. 5, London 1891 (*Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores. Rolls Series*, 39), p. 229.

18 *Si ad discretos casus descendere libebit, clarissime princeps, paternam religionem imitandam exhortamur, quam tanto cultu amplexus est, ut usque ad vos vestigia ipsa manaverint. Pio namque affectu pro sancta religione christiana cum a Martino papa, ut vicem ageret pugnaturus adversus Boëmios, qui ab ecclesia de haeresi damnabantur, promptum se exhibuit, et quaecumque huic rei accomoda pro munitis bellicis coaptavit, ut nihil deesset huic operi, quod voluntas principis, parata militia et belli armamenta supplere non valerent*, éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne (Textes latins)*, t. 3, Bruxelles 1876, p. 5.

19 Ainsi que l'a relevé Michael ZINGEL, *Frankreich, das Reich und Burgund im Urteil der burgundischen Historiographie des 15. Jahrhunderts*, Sigmaringen 1995 (*Vorträge und Forschungen, Sonderbd.* 40).

20 En particulier, le synode de Bourges réuni en mars–avril 1432 se fit l'écho de ces inquiétudes: voir Étienne DELARUELLE, Edmond-René LABANDE, Paul OURLIAC, *L'Église au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire*, t. 1, Paris 1962 (*Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, fondée par Augustin FLICHE et Victor MARTIN, 14/2) Paris 1962, p. 235.

conventicule flamand et le hussitisme<sup>21</sup>. Mais la simultanéité de cette affaire avec la première croisade anti-hussite et les liens avérés que nouèrent par la suite Taborites et dissidents d'origine picarde ne pouvaient qu'accréditer cet amalgame. À son tour, Enguerrand de Monstrelet y ajouta foi dans sa très populaire *Chronique*<sup>22</sup>. Il n'était pas le seul. Les prélats bourguignons s'en émurent, à l'instar du confesseur du duc, le Frère Prêcheur Laurent Pignon, qui monta en première ligne pour parer au danger<sup>23</sup>. Sur le front diplomatique comme sur la scène intérieure, le hussitisme était donc devenu en partie une affaire bourguignonne.

Cet intérêt persistant est d'autant plus remarquable que chez les chroniqueurs du parti delphinal, puis royal, la proportion des silencieux s'avère par contraste écrasante. Ce n'est certes pas qu'ils aient tout ignoré de la révolution hussite. L'un d'entre eux, Gilles le Bouvier, possédait quant à l'histoire récente de la Bohême des connaissances étendues, comme le prouve ce qu'il en dit dans son *Livre de la description des pays*: toute une ethnographie, notamment militaire, y est esquissée<sup>24</sup>. Mais de manière significative, le héraut Berry évita de faire l'étalage de ce savoir dans ses *Chroniques du roi Charles VII*. La seule mention de la révolution hussite suit la mort de l'empereur Sigismond (1437) et se réduit à un lapidaire: *Et ot de grans batailles aux mescreans pour lui et contre lui et aussi aux Bouesmiens, desquieulx il estoit souverain seigneur*<sup>25</sup>.

Autant qu'un manque d'information, le désintérêt des chroniqueurs de Charles VII illustre quel point de vue était le leur. L'horizon de la royauté repliée à Bourges s'était en quelques années dramatiquement réduit. Il suffit pour s'en convaincre de voir dans quelle indifférence tomba la lettre de menace adressée par Jeanne d'Arc ou par les clercs de son entourage aux Hussites. L'authenticité de cette missive dictée à Sully le 3 mars 1430 et signée par son confesseur Jean Pasquerel importe peu ici<sup>26</sup>. Retenons seulement qu'on en chercherait en vain le moindre écho dans les sources françaises: alors qu'elle suscita tant d'espairs en Allemagne<sup>27</sup>, dans le royaume, les

21 Les documents, émanant d'Arras et de Douai, ont été publiés par Paul BEUZART, Les hérésies pendant le Moyen Âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II, 1598, dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu, Paris 1912, pièces justificatives 15, p. 473–479. L'état de la question est donné par František ŠMAHEL, Die hussitische Revolution, t. 3 (MGH. Schriften, 43), Hanovre 2002, p. 1918. Le passage de la Chronique de Cordeliers se trouve édité en appendice de la Chronique de Monstrelet, éd. par Louis DOUËT D'ARCQ, t. 6, Paris 1862, p. 310.

22 Éd. Louis DOUËT D'ARCQ, t. 4, Paris 1860, p. 87.

23 Celui-ci entreprit ainsi vers 1428 de traduire le *De origine potestatum et iurisdictionum quibus populus regitur* de Durand de Saint-Pourçain pour combattre l'erreur grant procedant et naissant de la partie de Boesme et de Prague au regard de la puissance et juridiction ecclesiastique, laquelle est par les Boesmes et Praguans fort foullee. Sur ce personnage et son œuvre, voir Arie Johan VANDERJAGT, Laurens Pignon, OP. Confessor of Philipp the Good, Venlo 1985.

24 Éd. Ernest-Théodore HAMY, Paris 1908, p. 114–116.

25 Éd. Henri COURTEAULT, Léonce CELIER, Marie-Henriette JULLIEN DE POMMEROL, Paris 1979, p. 188.

26 On en trouvera le texte dans Theodor SICKEL, Lettre de Jeanne d'Arc aux Hussites, dans: Bibliothèque de l'École des Chartes 22 (1861), p. 81–83. Cf. à ce sujet Marina WARNER, Joan of Arc. The Image of Female Heroism, New York 1981, p. 178 et Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc, Paris 2004, p. 249–250.

27 Voir Heinz THOMAS, Jeanne la Pucelle, das Basler Konzil und die ›Kleinen‹ der Reformatio Sigismundi, dans: Francia 11 (1983), p. 319–339, spécialement p. 324–327, qui montre que dès l'origine,

rêves de croisade de la Pucelle se trouvèrent complètement éclipsés par l'urgence que constituait la délivrance du territoire. Tout occupée à suivre des coups de main dans un théâtre limité d'opérations, l'historiographie royale ne se distingue guère sous ce rapport des chroniques princières. Que le moine dionysien Jean Chartier témoigne pour tous: lorsque à partir de 1437, il fut chargé de raconter, en langue latine puis en français, ces années décisives, il garda les yeux rivés sur la guerre franco-anglaise<sup>28</sup>. Le concile de Bâle le retient bien un instant, mais seule l'élection schismatique de Félix V lui paraît digne d'être enregistrée. La défense de la patrie l'inspire trop pour qu'il parle des guerres hussites et de leur dénouement. Le lecteur doit en réalité attendre le siège de Metz en 1444 et l'expédition du Dauphin en Suisse pour voir le chroniqueur se hasarder enfin à parler de l'est de la Meuse. Or cet oubli fut irréparable, car une fois le texte de Jean Chartier intégré aux *Grandes Chroniques de France*, il commanda les silences de l'histoire officielle<sup>29</sup>. Non seulement les abrégés d'histoire de France composés à la même époque restent muets à ce sujet, mais même les rares chroniqueurs qui, comme Thomas Basin, prirent la plume en rupture contre le pouvoir monarchique, ne purent ou ne voulurent combler une telle lacune<sup>30</sup>.

Le renouvellement de l'historiographie royale qui vit le jour à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle n'apporta lui non plus aucun élargissement de perspective. Il est vrai qu'entre-temps le souvenir de la révolution hussite s'était fatalement affaibli. Sur place, les *Compactata*, quoiqu'ils eussent été abrogés par Pie II, venaient d'être proclamés loi du royaume de Bohême en 1485. Le schisme hussite pouvait donc sembler enterré et, de toutes les façons, il n'avait plus que des dimensions régionales. Les négociations que Louis XI avait menées un temps avec le roi hussite Georges de Poděbrady n'avaient par ailleurs rien donné: Buda et Cracovie comptaient désormais plus que Prague sur l'échiquier international<sup>31</sup>. Mais le plus déterminant fut sans doute que les historiens Nicole Gilles et Robert Gaguin qui s'employèrent à corriger le style et les idées de leurs devanciers au nom de leur credo humaniste, restaient tributaires de la tradition dionysienne; cela ne pouvait que les détourner de la Bohême hussite<sup>32</sup>. Au cours du dernier tiers du siècle, le médecin normand Pierre Choynet fut donc le seul à juger bon d'y consacrer deux développements dans la chronique du *Rosier des guerres* qu'il rédigea, sans doute au tout début des années

la lettre fut sans doute conçue pour appuyer les démarches de Charles VII auprès des princes d'Empire.

28 Chronique française: éd. Auguste VALLET DE VIRIVILLE, Paris 1858. Chronique latine: éd. Charles SAMARAN, *La chronique latine inédite de Jean Chartier (1422-1450)*, Paris 1928.

29 Vérification faite à l'aide de l'édition des *Grandes chroniques de France* par Antoine VÉRARD, Paris 1493, vol. 3.

30 Ainsi, les *Actes des Francois et les guerres des Troyens et des Grecs*, rédigés sous le règne de Louis XI, BNF, fr. 24976, se bornent à indiquer les successions des empereurs sans faire la moindre référence au hussitisme. L'*Abrégé des chroniques des rois de France*, BNF, fr. 10139, qui s'arrête dès 1429, est plus lapidaire encore. En ce qui concerne Thomas Basin, voir son *Histoire de Charles VII*, éd. Charles SAMARAN, t. 1, Paris 1933.

31 Josef MACEK, Král Jiří a Francie v l. 1466-1468, dans: *Československý časopis historický* 15 (1967), p. 497-534.

32 Nous avons consulté pour le premier l'édition parisienne de 1525 parue chez Galliot du Pré, pour le second celle d'André Bocard, Paris 1497.

1480, à l'instigation de son maître Louis XI<sup>33</sup>. Encore fut-il réduit à retranscrire mot pour mot ce qu'il avait lu au sujet de la première croisade et de Lipany chez Enguerand de Monstrelet. Ce discret hommage à l'historiographie bourguignonne en dit long sur l'indifférence ambiante, un silence qui perdurerait jusqu'à ce que Martin Luther et ses émules français redonnent soudain une nouvelle actualité à cette révolution trop vite oubliée.

## II.

Plutôt que de faire le procès de la myopie des chroniqueurs français, il vaut la peine de s'arrêter sur les conditions concrètes qui, dans le royaume, rendaient malaisée la quête des sources et qui étaient de nature à entraver la juste compréhension du hussitisme. Comment traiter, fût-ce en passant, de l'histoire étrangère? C'est la question de l'accès à l'information, à une époque où l'invention de l'imprimerie n'avait pas encore rendu les réseaux de communication moins fragiles et aléatoires, qui mérite ici d'être posée.

Bien sûr, rien ne valait l'autopsie, le témoignage visuel direct. Mais très rares étaient en France les chroniqueurs qui pussent s'en prévaloir. Malgré les promesses plus ou moins vagues faites au pape et à l'empereur par le duc de Bedford, Charles VII et surtout Philippe le Bon, le royaume ne fournit aucun contingent aux cinq croisades lancées contre les Hussites: la discrétion des sources narratives françaises résulte de cet état de fait. Lesquels de nos chroniqueurs eurent néanmoins l'occasion de faire le déplacement? Gilles le Bouvier visita-t-il dans les années 1440 les pays tchèques, lui qui parcourut l'Europe et le monde, comme il le confia, *ainsi que sa complexion s'y trouvait beaucoup encline*? Ce qu'il en écrit dans son *Livre de la description des pays* ne livre en fait aucun écho d'une expérience personnelle. Souvent précise mais plutôt stéréotypée, cette géographie humaine présente par endroits des renseignements trop obsolètes pour avoir été recueillis in situ. Ainsi, la prospérité qu'il attribue aux mines d'argent de Bohême ne laisse pas d'étonner quand on sait quel coup leur portèrent les troubles consécutifs à la révolution hussite<sup>34</sup>. Tout porte également à croire que le voyageur le plus inattentif n'aurait pas laissé échapper d'autres erreurs que commet le héraut Berry. Sa géographie de la Bohême est des plus brumeuses: il y place non seulement Prague, mais la ville morave de Brno ainsi que Passau, Nuremberg et même Ulm, pourtant située à plus de 200 kilomètres de là<sup>35</sup>. On le surprend encore à affirmer que les Bohémiens *furent réduits par le moyen*

33 Le Rozier historial de France, Paris 1522, fol. 106a-b et 116 b (= Monstrelet [voir n. 22], t. 4, p. 86-87 et t. 5, p. 83). Sur l'auteur et son œuvre, voir Charles SAMARAN, Pierre Choynet. Le Rosier des guerres et le Livre des trois âges, dans: Bibliothèque de l'École des Chartes 87 (1926), p. 372-380, ainsi que André STEGMANN, Le Rosier des Guerres: testament politique de Louis XI, dans: La France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, renouveau et apogée, Paris 1985, p. 313-323.

34 Livre de la description des pays (voir n. 24), p. 115: *Les gens de ce royaulme sont moult riches d'argent, pour ce qu'il croist au país à grant abondance, et le prent-on en mines soubz terre; a grant multitude de peuple par tout le royaulme minant.* Cf. Josef JANÁČEK, L'argent tchèque et la Méditerranée (XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> s.), dans: Mélanges Fernand Braudel, Toulouse 1972, p. 245-261.

35 *En ce royaulme est la maistresse cité nommée Prague et y a plusieurs aultres cités, comme Passot, Orme où on fait les bonnes futaines, Burnne, Noremercq et plusieurs aultres cités* (ibid.).

du pape Eugène et des clers de son ambassade<sup>36</sup>, alors que la papauté n'eut aucune part à la négociation des *Compactata* et n'eut de cesse de s'y opposer. Même si la victoire finale d'Eugène IV sur le concile de Bâle a pu le lui faire accroire, Gilles le Bouvier se trompait lourdement sur ce point capital.

En réalité, le seul chroniqueur français dont on puisse affirmer avec certitude qu'il avait mis les pieds en Bohême est Jean de Wavrin. Ce bâtard d'une noble famille flamande le fit précocement et de son propre chef. Désireux de compenser par les armes la honte de sa naissance, il se joignit en effet à l'été 1421 aux troupes qui, sous la conduite des princes électeurs rhénans, s'ébranlaient contre les Hussites: *moi, acteur de ceste œuvre, estoie en ceste armée*, écrit-il<sup>37</sup>. Absent de la première version de son *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretagne, a present nommé Engleterre*, le récit qu'il donne de cette deuxième croisade se lit au chapitre 2 du cinquième livre. Il est intitulé *Dune grant armee quy se fist, en Behaigne, sur les Pragois, que pour lors on disoit les Houlz* et ne fut vraisemblablement composé qu'au début des années 1460. Mais à quarante ans de distance, Jean de Wavrin se montre capable de livrer des informations originales, que seule la mémoire de ses jeunes années pouvait lui souffler. Il est d'abord le seul parmi tous les chroniqueurs de cette croisade à raconter en détail la participation des Savoyards; et de citer nommément leur chef *le seigneur d'Ays* ainsi que leurs capitaines *le seigneur de Varembon, le seigneur de Grallee, Pierre de Menton, messire Ame de Challan et Jehan de Compois*, six membres de la haute société chevaleresque dont s'était entouré Amédée VIII. Que notre Bourguignon ait intégré leurs rangs s'explique aisément par les liens militaires qui unissaient les deux duchés<sup>38</sup>. Toujours est-il qu'il éclaire par là un aspect méconnu de la politique internationale du duc Amédée: les sources tant savoyardes que germaniques se révèlent quasi muettes sur cet engagement militaire contre les Hussites auxquels le prédisposaient pourtant son zèle pour la foi, son appétit de grandeur et sa fidélité à l'égard de l'empereur Sigismond<sup>39</sup>. Le témoignage de Jean de Wavrin confirme ensuite ce que d'autres témoins ont vu de la désunion entre leurs chefs au cours de cette croisade. À cet égard, le chroniqueur flamand met en cause *l'envie et la convoitise* qui divisèrent le camp catholique devant Žatec et rapporte en particulier comment Sigismond manda aux princes de l'ost que *ce n'estoit pas bien*

36 Ibid. p. 115–116.

37 Éd. William HARDY, t. 5, Londres 1868, p. 324. Il faut corriger Antoinette NABER quand, suivant Gillette TYL-LABORY (Dictionnaire des lettres françaises, Le Moyen Âge, Paris 1992, p. 861), elle avance pour cette croisade la date erronée de 1420 (Jean de Wavrin [voir n. 14], p. 286).

38 Ibid. On reconnaît là Humbert de Seyssel, seigneur d'Aix, François de la Palud, seigneur de Varembon, Humbert de Grolée, Pierre de Menton, Amé de Challant et Jean de Compeys (identifications faites à l'aide de Guido CASTELNUOVO, *Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo medioevo*, Milan 1994).

39 Samuel Guichenon ne mentionne en tout et pour tout que l'assistance militaire prêtée par le duc en 1423: *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Turin, 1778, t. 2, p. 36. La présence de Savoyards est pourtant attestée en Bohême dès 1421 par André de Ratisbonne: *Nam exercitus ille magnus, qui ab Italia et principatu Sabaudie, teutonice Sophoy, ceterisque longinquis partibus causa huius negotii confluerat ...* (*Chronica hussitarum*, éd. Georg LEIDINGER, Munich 1903, p. 370). Sur les contacts entre hommes de guerre bourguignons et savoyards, voir Bertrand SCHNERB, *Bourgogne et Savoie au début du XV<sup>e</sup> siècle: évolution d'une alliance militaire*, dans: Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes, Rencontres de Montbéliard 1991, p. 13–19.

*son plaisir quilz estoient la ainsi venus, et que plus avant ne procedassent ou allaissent avant en cest exploit; et luy saimblait bien qu'ilz avoient grant tort, veu que assez scavoient comment le royaulme d'Angle ou Behaigne estoit sien ...* Nous n'avons pas conservé la lettre de Sigismond, mais cette version des faits concorde avec une autre source écrite indépendamment et de première main, celle du Liégeois Jean de Stavelot<sup>40</sup>. Sur ces deux points, Jean de Wavrin a donc transmis à la postérité le fruit de son observation personnelle.

Il ne faudrait pourtant pas s'abuser sur son omniscience supposée. Car notre chevalier n'a connu des pays tchèques que leur périphérie la plus occidentale, puisqu'il n'a fait que suivre l'itinéraire de Cheb/Eger jusqu'à Žatec. Au total, il n'est resté en Bohême, comme toute l'armée croisée qui se débanda avant même d'avoir livré bataille, que quelques semaines. Son champ de vision se limite donc aux péripéties de cette brève incursion. Encore sa présentation n'est-elle pas à l'abri de toute erreur. L'éloignement temporel a-t-il embrouillé sa mémoire? Le fait est que Jean de Wavrin place à tort au cours de cette croisade la venue du cardinal d'Angleterre Henri Beaufort, alors que celui-ci ne se rendit en Bohême qu'au mois d'août 1427. Avec ses souvenirs propres ont donc été amalgamées des nouvelles et des rumeurs recueillies des années plus tard<sup>41</sup>.

La part de l'ouï-dire s'avère bien plus décisive lorsque les chroniqueurs n'avaient pas assisté eux-mêmes aux événements de Bohême et qu'ils devaient s'en remettre au témoignage d'autrui. Sur le sujet, les sources fiables faisaient cruellement défaut. Pour suppléer à la pénurie d'information, quelques lieux privilégiés pouvaient néanmoins être mis à profit. La cour en premier lieu: parce qu'elle accueillait un milieu cosmopolite et qu'elle voyait défiler une théorie incessante d'ambassadeurs ou de courriers venus de toute l'Europe, les chroniqueurs étaient à même d'y glaner de précieux renseignements. Le cas d'Enguerrand de Monstrelet est exemplaire. Accoutumé à frayer avec l'entourage des grands, il apprit à la cour royale de Paris quelles nouvelles avaient décidé le duc de Bavière Louis, dit le Rouge, à regagner toutes affaires cessantes l'Allemagne: c'est que les Bohémiens, séduits par *un clerc de leur pays qui était hérétique*, se sont rebellés, note-t-il<sup>42</sup>. Était ainsi parvenu à notre chro-

40 Wavrin (voir n. 17), p. 324. Cf. Antonín VANTUCH, La participation liégeoise à la croisade contre les Hussites en 1421, d'après Jean de Stavelot, dans: Liège et Bourgogne, Paris 1972, p. 45-54.

41 *En celle armée estoit le cardinal d'Angleterre, quy disoit par grant desplaisir, voiant ce desroy, que sil eust eu ce jour dix mille archiers d'Angleterre, il eust tout aise rue jus toutes les compaignies quy la estoient, et vray disoit, car lun natendoit lautre* (Wavrin, p. 325). En réalité, le cardinal n'avait pas quitté l'Angleterre en 1421: cf. Gerald Leslie HARRISS, Cardinal Beaufort. A Study of Lancastrian Ascendancy and Decline, Oxford 1988, p. 174, note 26. Sur sa participation à la quatrième croisade, voir l'étude de Geoffrey HOLMES, Cardinal Beaufort and the Crusade against the Hussites, dans: English Historical Review 88 (1973), p. 721-750.

42 *Et le Rouge duc en Bavière, qui estoit venu servir son beau frère le roi Henry, comme vous avez oy, à tout cinq sens combatans ou environ, s'en retourna hastivement par Cambray en son pays d'Alemaigne, pour ce qu'il avoit oy nouvelles que les Bohémiens, induis et enseignez par ung clerc de leur pays qui estoit hérétique, s'estoient dréciez et confusément estoient entechez du venin d'hérésie, non point seulement contre nostre foy catholique, mais avecques contre les roys d'Alemaigne, de Hongrye et de Boesme, et en grant multitude leur faisoient guerre mortelle*, éd. DOUËT D'ARCQ (voir n. 22), t. 4, chap. 234, p. 23-24. Louis III du Palatinat (1378-1436) avait en effet épousé en premières noces la sœur d'Henri V, Blanche, et il prit en 1421 la tête de la deuxième croisade: cf. Neue Deutsche Biographie, t. 15, Berlin 1987, p. 409-411.



niqueur le lointain écho du branle-bas-de-combat qui secouait l'Empire, et singulièrement la Rhénanie, après l'échec de la première croisade. Il s'en faut cependant que son information soit complète, ne serait-ce que parce qu'il semble ignorer, comme beaucoup d'autres chroniqueurs français du temps, le nom de Jean Hus.

L'entregent et la fréquentation de la cour ne suffisaient donc pas. Il était bon également d'avoir ses entrées dans les organes de gouvernement où se menaient, en petit comité et à l'écart des oreilles indiscrètes, les tractations diplomatiques. Clément de Fauquembergue n'aurait par exemple rien su ou presque de la révolution hussite s'il n'avait été greffier du Parlement de 1417 à 1435. Durant ces années troubles, la capitale vivait repliée sur elle-même, et même ce qui se négociait à Bâle ne filtrait pas. Les habitants, aux dires du Bourgeois de Paris qui n'était pourtant pas le moins curieux d'entre eux, n'avaient aucune nouvelle du concile *ne que s'ils fussent tous en Jérusalem*<sup>43</sup>. Le personnel du Parlement y faisait exception: au cours de l'hiver 1432, à l'heure où le pape Eugène IV venait de rompre avec les Pères de Bâle, Clément de Fauquembergue se trouva aux premières loges pour apprendre de la bouche de maître Pierre Bonin, puis de Nicolas Lami, tous deux ambassadeurs du concile, ce qu'il en était du *fait des Pragois*. Le résumé qu'il donne sur le vif de leurs allocutions fait la part belle à la menace de l'hérésie bohémienne. Cela nous vaut un tableau circonstancié de la situation militaire consécutive à l'échec de la cinquième croisade, en même temps qu'une vibrante apologie des fruits escomptés du concile<sup>44</sup>. La proximité avec le pouvoir et avec ses arcanes avait ainsi permis à Clément de Fauquembergue d'acquérir sur la Bohême des connaissances auxquelles le commun des chroniqueurs n'avait point part.

Ce genre de contacts entre Bâle et Paris montre surtout que les conciles furent un relais essentiel dans la diffusion des nouvelles de Bohême en Europe occidentale. À Constance, la question tchèque avait certes été encore largement occultée par d'autres, que les chroniqueurs français jugeaient plus brûlantes, comme le dénouement du schisme ou encore le procès de Jean Petit<sup>45</sup>. Du moins les listes des articles

43 Éd. BEAUNE (voir n. 7), § 655, p. 335: *Item, en celui temps (1434), n'était nouvelle du conseil de Bâle, ni en sermon, ni autre part à Paris, ne que s'ils fussent tous en Jérusalem.*

44 Éd. Alexandre TUETÉY, t. 3, Paris 1915, p. 34, 11 février 1432: *Et, entre autres inconveniens et mauulz, à quoy convenablement puet estre pourveu par l'auctorité dudit saint concil, a parlé ledit proposant du fait des Boemes et de leurs adherens et complices. En oultre, a remonstré ledit proposant, entre autres choses, l'orgueilleux, heretique et dampnable entreprise desdis Boesmiens et de leurs adherens qui par puissance d'armes ont reduit et reduisent continuellement à leur aliance princes, villes, cités et communaultés, et ceulz qui se demonstrent à eulx desobeissans et ne veullent assister à leur dampnable heretique entreprise, ilz les destruisent; et se sont depuis nagaires esleveez en plus hault orgueil et en plus grant pertinacité, parce que, devant eulz, ont tourné le dos aucuns princes, nobles, et autres gens armés des Alemaignes, jusques au nombre de cent mil, qui ne les ont ozé attendre ne combatre, qui n'estoient mie plus de cinquante mil in duplo minori numero. Et que depuis plusieurs villes et cités de sont aliéez ou apatissées ou composées avec eulz. Et seroit totue esperance faillie, se ledit saint concil estoit dissipé* (ibid. p. 45, 18 mars 1432). Sur ces démarches, voir Noël VALOIS, *Le pape et le concile (1418–1450)*, t. 1, Paris 1909, p. 140.

45 Aussi incongru que cela paraisse, seul Adrien de But rapporte la mort de Hus sur le bûcher (éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, t. 1, Bruxelles 1870, p. 185). Même le Religieux de Saint-Denis, qui relate abondamment le concile, se contente de noter que les Pères décrétèrent le 17 avril d'examiner le cas

que l'on avait imputés aux Pragoïses étaient-elles partiellement transmises parmi les décrets du concile et ne pouvaient-elles de ce fait échapper à l'attention des chroniqueurs frottés de théologie. C'est ainsi que, de passage à la curie romaine où elles étaient aisément accessibles, Jean Dupuy en fit son profit au printemps 1429. L'inquisiteur dominicain rompu au classement des propositions hérétiques retrouvait là, comme l'a relevé le Père A. Dondaine, une matière familière. Des erreurs condamnées à Constance, il donne donc de larges extraits dans les tout derniers chapitres de son *Collectarium historiarum*. 14 articles sur les 30 attribués à Hus sont d'abord passés en revue. Viennent ensuite les propositions 42 et 43 de la première liste que le concile avait établie contre Jérôme de Prague, auxquels s'ajoutent les 41, 45 et 55 de la seconde<sup>46</sup>. Il en ressort que Dupuy ne recopie pas servilement ce qu'il a sous les yeux et laisse de côté les attaques *ad hominem* ainsi que les articles sur la prédestination. Mais pour le reste, sa connaissance du hussitisme se borne peu ou prou à ce syllabus. Tout au plus sait-il que depuis la mort de Wenceslas IV qui l'avait favorisée, l'hérésie s'est répandue dans le royaume de Bohême au point de le détruire presque entièrement<sup>47</sup>. Il ne fait en revanche nulle mention de l'utraquisme et de ses développements doctrinaux ultérieurs, pas plus que des guerres menées contre les Tchèques hérétiques.

Avec le concile de Bâle et les interminables négociations qui s'engagèrent entre les Pères et les Pragoïses, les chroniqueurs eurent heureusement l'occasion d'enrichir leurs maigres connaissances. De 1431 à 1436, la question hussite devint un enjeu diplomatique et théologique de première importance sur le théâtre européen. Les controverses dont le concile fut le théâtre laissèrent donc en France des traces moins rares et superficielles que le drame de Constance. Près d'un demi-siècle plus tard, le cistercien Adrien de But laisse deviner quelle riche matière il possédait sur le sujet, soit qu'il l'ait rassemblée au cours de ses études parisiennes, soit qu'il l'ait eu immédiatement sous la main dans la bibliothèque de son monastère<sup>48</sup>. Il se montre d'abord capable de citer l'un des acteurs de Bâle, le dominicain bourguignon Nicolas

de Jean Hus (éd. Louis BELLAGUET, t. 5, Paris 1994, livre 36, chap. 19, p. 625). Il se montre un peu plus disert sur le début du procès de Jérôme de Prague (ibid. chap. 20, 23 et 24), mais n'en raconte pas la mort. Nicolas de Baye est quant à lui complètement muet. De même, Enguerrand de Monstrelet ne cite pas les deux infortunés Tchèques dans le bref résumé qu'il donne du concile (éd. DOUËT D'ARCO [voir n. 22], t. 3, chap. 131, p. 50–51), alors qu'il accorde une large place à la levée de la condamnation de Jean Petit (ibid. p. 134–135), sans doute parce que celle-ci lavait la réputation de Jean sans Peur.

46 *Collectarium historiarum*, Poitiers 1479, cahier t. Nous avons consulté l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève sous la cote OE 327.

47 Ibid.: *Hic Wesselaus imperio privato hereticam perniciosamque quam Husistas nuncupant sectam in regno ipso confovit, quorum demum tantum fuit incendium atque presumptio ut post ejusdem Wesselai obitum crescente multitudine atque potentia cunctas ecclesias atque demum regnum ipsum omne quasi funditus est destructum. Et omnis plebs fere illis erroribus est infecta eo etiam superstite.*

48 Les informations sont peu abondantes sur la bibliothèque des Dunes: voir les développements dans Albert DEROLEZ, *Corpus catalogorum Belgii. The Medieval Booklists of the Southern Low Countries*, t. 1, Bruxelles 1997, p. 105–116. En l'absence d'inventaires médiévaux, il faut se reporter au catalogue établi en 1641 et édité par Marie-Thérèse ISAAC, *Les livres manuscrits de l'abbaye des Dunes d'après le catalogue du XVII<sup>e</sup> siècle*, Aubel 1984. Malgré les pillages, la bibliothèque comptait encore à cette date plus de 1000 titres différents, parmi lesquels un seul se rapporte au concile de Bâle (*Basilienis concilii. Bulla quaedam contra Mendicantium errores*, n° 5.7, p. 218–219).

Jacquier, qui y avait ferrailé en 1433 contre Jean de Rokycana: son traité contre la communion au calice, tardive mise par écrit de cette joute oratoire, lui est manifestement bien connu<sup>49</sup>. Mais c'est surtout la correspondance du concile qui avait de quoi satisfaire sa curiosité. Au fil des gloses qu'il place pêle-mêle en marge de la chronique de Gilles de Roye, il en fait un usage intensif, empruntant ici sans le dire à une missive de Jean de Rokycana une description détaillée des inondations qui ravagèrent Prague en 1434<sup>50</sup>, s'inspirant là d'une lettre envoyée à Sigismond par Procope en mai 1432 ou encore faisant une brève référence au sauf-conduit dont bénéficièrent les Pragoï<sup>51</sup>; ailleurs, les noms des délégués de la noblesse tchèque au concile lui sont donnés par les messages que s'échangèrent les protagonistes<sup>52</sup>. Précisons que, de la part d'Adrien de But, ce luxe de références n'est pas entièrement gratuit. Les sélections et les coupes qu'il opère prouvent à quel point il est imbu de l'honneur de son ordre: systématiquement, il s'applique à mettre en vedette le rôle de ses confrères, en particulier de l'abbé de Cîteaux Jean Picart et de celui de Maulbronn Jean de Gelnhausen, qui brillèrent tous les deux lors des délicates négociations de Cheb, puis de Bâle<sup>53</sup>.

Sans atteindre à ce degré d'érudition, les autres chroniqueurs français ne restent pas non plus à l'écart du flot d'informations et de discussions suscitées par le concile de Bâle. Enguerrand de Monstrelet eut par exemple connaissance de la lettre que l'empereur Sigismond avait adressée à Eugène IV pour le dissuader de dissoudre le

49 Adrien de But (voir n. 45), p. 209: *Pro quorum voluminum ademptione (sc. Thomas Waldensis), magister Nicolaus Iquery, ordinis fratrum predicatorum, sacros calices asserit esse vendendos, nullamque sine ipsis bibliothecam esse debere. Unde postmodum ejusdem ordinis magister, in libro suo quem edidit contra communionem laicorum, de eo sic loquitur et scripsit: ›Magister Thomas, inquit, Anglicus, doctrinam Wicliff plenissime legit et optime intellexit, fortissimeque ut verus catholicus catholice ecclesie filius impugnavit. Sur ce personnage et son œuvre, voir Thomas KAEPPELI, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. 3, Rome 1980, p. 172–175. Nous préparons l'édition critique de son *Dialogus de sacra communione contra Hussitas Bohemos*.*

50 Ibid.: *Post praelium, quo Procopius et alii heresiarchae Bohemi ceciderunt, tanta inundatio aquarum facta est in regno Bohemorum, ut ex illuvie plures villae corruerunt et Pragae magna pars civitatis diruta est. Pons cui similis non erat in orbe, funditus eversus, molendina omnia circum Pragam destructa et alibi deleta, in diversis locis, multis utriusque sexus viris et foeminis cum parvulis eorum submersis. La lettre de Rokycana qui rapporte le fait fut lue en congrégation générale à Bâle et se trouve insérée dans le *Tractatus de reductione Bohemorum* de Jean de Raguse (*Monumenta conciliorum Generalium saeculi decimi quinti. Concilium basiliense*, t. 1, Vienne 1857, p. 236).*

51 Ibid. p. 234: *Procopius autem rector communitatis Thaboritarum Bohemorum hereticorum, ut redire vellet ad fidem, scripsit Sigismundo ... Johannes dux Bavariae et marchio Brandenburgensis salvum conductum Pragensibus detulerunt. Ces documents sont de nouveau édités dans le traité de Jean de Raguse (ibid. n° 123, p. 223–224 et n° 124, p. 226).*

52 Ibid. p. 253: *Mathias de Chlumczan, capitaneus Prusensis, Johanni abbati de Mulbruno scripsit, et similiter magister Johannes Rocquesanus, qualiter ad concilium Basiliense mitterentur nobiles de Praga, Menhardus de Nova Domo, Wentzelaus de Crauwwarz, Wilhelmus de Postupich et quamplures, quibus datus est salvus conductus accedendi ad concilium. Le premier personnage n'est autre que Mathias Louda de Chlumčany. Quant aux délégués annoncés, il s'agit respectivement de Menhart de Hradec, de Wenceslas Strážnický de Kravaře et de Guillaume Kostka de Postupice. L'information provient des lettres du 12 septembre 1432: Jean de Raguse, *Tractatus de reductione Bohemorum*, ibid. p. 248–249.*

53 Sur ces personnages, voir respectivement Heribert MÜLLER, *Die Franzosen, Frankreich und das Basler Konzil (1431–1449)*, Paderborn 1990, p. 99; *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 27, col. 59–61 (Roger AUBERT).

concile: il en résume le propos, y compris les nombreuses références à la situation tchèque dont l'original était émaillé<sup>54</sup>. C'est au concile également que la plupart des chroniqueurs doivent ce qu'ils savent de la bataille de Lipany. Il faut dire que la déroute providentielle des hérétiques tchèques le 30 mai 1434 avait fait grand bruit à Bâle. Dès la nouvelle connue le 7 juin, les Pères avaient fait chanter un *Te Deum* solennel. Dans leur effort de propagande, ils s'empressèrent surtout d'ébruiter le plus largement possible cette victoire qui confortait leur stratégie en Bohême et, espéraient-ils, leur conférerait une nouvelle légitimité face au pape Eugène IV. Outre Adrien de But, Enguerrand de Monstrelet, Jean de Wavrin et Pierre Choynet font un sort à l'événement: tous quatre évoquent à l'unisson la mort de Procope et de *Lupus* et exagèrent jusqu'à dix fois le nombre des pertes chez les hérétiques (entre 8 et 13 000), le cistercien ajoutant que 700 autres furent faits prisonniers, autant d'éléments qui se trouvaient tels quels dans la lettre ouverte par laquelle le Nurembergeois Sigismond Stromer avait relaté au concile l'événement. Leur dépendance à l'égard des sources bâloises se voit encore au fait que si Adrien de But est capable de dater avec précision la bataille, aucun chroniqueur français ne sait la localiser, chose que Stromer avait en effet omis d'indiquer<sup>55</sup>.

Pour combler les lacunes des lettres et des documents d'archives qui leur parvenaient tant bien que mal, les chroniqueurs français ont-ils enfin recouru à d'autres histoires ou annales? Si ceux qui écrivaient à chaud ou à quelques années de distance ne disposaient pas de cette ressource, beaucoup ne se privèrent pas ensuite de recopier les leçons de l'historiographie antérieure. Les historiens bourguignons, notamment, se pillèrent mutuellement: feuilletant la *Chronique des Cordeliers*, Enguerrand de Monstrelet en démarqua, à quatre menues variations près, le passage sur la première croisade<sup>56</sup>; il fut à son tour suivi par Jean Lefèvre de Saint-Rémy, qui lui emprunta les raisons du départ du duc Le Rouge<sup>57</sup>. Quant à Jean de Wavrin, lui aussi recopia sur Monstrelet le récit de Lipany, mais il communiqua de son côté à Saint-Rémy ses souvenirs de la première croisade<sup>58</sup>. Cette circulation des textes d'un auteur à l'autre fait que leurs informations sur la révolution hussite manquent singulièrement de diversité. L'autre inconvénient est que, puisées isolément deci delà, elles

54 Éd. DOUËT D'ARCQ (voir n. 22), chap. 106, p. 448–453: *Comment le concille fu remis et ordonné à Basle par l'ennort et induction de l'empereur d'Allemagne*. Cela correspond aux *avisamenta* contenus en appendice de sa lettre à Eugène IV du 9 janvier 1432 (éd. Joannes Dominicus MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. 29, repr. Graz 1961, col. 586–589).

55 Adrien de But (voir n. 45), p. 241: *Hoc anno M<sup>o</sup>CCCC<sup>o</sup>XXXIV<sup>o</sup>, Procopius et Lupus seductores Bohemorum id est Thaboritarum, a dominica post festum Sacramenti usque ad horam tertiam diei sequentis praelandio, a principibus, Sigismundi usque ad XIII<sup>m</sup> ceciderunt et VII<sup>c</sup> capti fuerunt*. La lettre de Stromer se trouve éditée dans MANSI, t. 29, col. 639–640. Sur cette source et, plus généralement, sur les échos de Lipany à Bâle, voir Petr ČORNEJ, *Lipanská křižovatka. Příčiny, průběh a historický význam jedné bitvy*, Prague 1992, p. 200–201.

56 Monstrelet (voir n. 22), t. 4, chap. 259, p. 86–87 = *Chronique des Cordeliers* (voir n. 21), p. 310. L'auteur anonyme se montre plus complet: il date par exemple l'échec de la première croisade des *environs de la saint Rémy* et cite le nom du village des hérétiques picards (Graimori, déformation de Grain-Nourry).

57 Saint-Rémy, éd. François MORAND, t. 2, Paris 1881, chap. 114, p. 27 = Monstrelet, t. 4, chap. 234, p. 23.

58 Wavrin (voir n. 17), t. 5, chap. 10, p. 40 = Monstrelet, t. 5, chap. 151, p. 83–84. Saint-Rémy, t. 2, chap. 111, p. 13 = Wavrin, t. 5, chap. 2, p. 324–325.

ne forment pas de récit continu ni cohérent. À vrai dire, seule la consultation des chroniques d'origine allemande aurait permis d'éviter un rapiéçage aussi sommaire. Las, André de Ratisbonne comme Thomas Ebendorfer restèrent parfaitement inconnus en France<sup>59</sup>. Plus surprenant, la fameuse *Historia bohémica* que composa Énée Silvio Piccolomini en 1458 ne semble pas non plus avoir piqué l'attention de nos chroniqueurs. Adrien de But, qui est le seul à la citer lorsqu'il énumère les œuvres du pape Pie II, ne songe pas à en exploiter les richesses<sup>60</sup>. Au total, la seule chronique de provenance étrangère dont nous ayons pu détecter l'influence est le *Fasciculus temporum* de Werner Rolevinck: Adrien de But suit souvent de très près ce manuel passe-partout, auquel il doit entre autres sa connaissance des Adamites<sup>61</sup>. Mais cet usage tardif et somme toute secondaire ne saurait cacher combien, avant 1500, les chroniqueurs français étaient à court de références livresques lorsqu'il s'agissait de raconter la révolution hussite.

### III.

De cette histoire, quelle image ont-ils donnée au juste? Venons-en pour finir au contenu de nos chroniques. Il est vrai que de prime abord, celles-ci peuvent dérouter par leur simplisme. L'opposition entre les hérétiques et les catholiques qui s'y exprime abruptement ne témoigne-t-elle pas d'une incompréhension totale? Mais ce serait céder au piège de la facilité que de s'en tenir à ce constat. Car une lecture naïve de ces textes n'est pas possible: seule l'analyse attentive de leurs erreurs, qu'elles soient volontaires ou non, et des clichés qu'ils charrient, permettra d'en dégager le propos exact.

Égrener les erreurs factuelles ainsi que les oublis commis n'aurait pas grand sens. Certains d'entre eux appellent pourtant un commentaire, dans la mesure où ils révèlent quelques-uns des partis-pris qui commandent en sous-œuvre la vision des chroniqueurs. Il en est ainsi de la terminologie. Dans ce domaine, les Français étaient contraints, faute de conventions orthographiques stables, de retranscrire phonétiquement ce qu'ils entendaient. Sous leur plume, les toponymes bohémiens fluctuent et s'altèrent au point de devenir parfois quasi méconnaissables: Mašť'ov (Maschau) est déformé en Nansone, Kadaň (Kaađen) en Caldes, Cheb (Eger) en Aigre, Žatec (Saaz) en Souche, Brno (Brünn) en Burnne, Tabor en Sabouret, tandis que Písek connaît un sort pire encore et est confondu avec la Prusse! Remarquons aussitôt que

59 Sur ces deux auteurs et leur position à l'égard du hussitisme, voir Norman HOUSLEY, *Explaining Defeat: Andrew of Regensburg and the Hussite Crusades*, dans: *Dei gesta per Francos. Mélanges offerts à Jean Richard*, Londres 2001, p. 87–95; Emma SCHERBAUM, *Das hussitische Böhmen bei Thomas Ebendorfer*, dans: *Österreich in Geschichte und Literatur* 167 (1993), p. 141–153.

60 *Scriptis autem praefatus Pius ... Dyalogum haeresis Hussitarum ... De rebus Bohemicis* (Adrien de But [voir n. 45], p. 459). On dispose maintenant de l'édition critique de cette chronique par Dana MARTÍNKOVÁ, Alena HADRAVOVÁ, Jiří MATL, Prague 1998 (*Fontes rerum Regni Bohemiae*, 1).

61 Éd. Venise 1480, fol.62B: *Heresis Adamitarum pullulave cepit in Bohemia, sed statim extincta ab hereticis fuit scilicet Hussitarum. Erat enim nimis grossa et inerecunda. Nam nudi incedebant et indifferenter cum feminis luxuriabantur*. Adrien de But répète, avec la même erreur de date (1409): *In Bohemia haeresis Adamitorum turpissima surrexit, qui nudi indifferenter cum feminis luxuriabantur, quod Hussitae refutabant* (Adrien de But, p. 134).

ces variations plus ou moins fantaisistes dérivent en général de la forme germanique plutôt que tchèque. Elles trahissent ainsi quel était le filtre déformant de nos chroniqueurs: la Bohême telle qu'ils la connaissaient faisait figure de pays germanophone, en vertu d'une sélection orientée linguistiquement comme nationalement. La chronologie qu'ils donnent des affaires tchèques n'est pas moins biaisée. Les faits les plus saillants auxquels ils s'accrochent sont les deux premières croisades, que les chroniqueurs mélangent d'ailleurs parfois allègrement<sup>62</sup>. Parce qu'elle fut prêchée jusqu'aux confins de la France d'alors, la deuxième croisade en particulier se taille la part du lion. Faut-il incriminer l'absence ultérieure de l'empereur Sigismond, sur lequel les chroniqueurs gardaient leur attention braquée? Une certaine lassitude devant la répétition d'expéditions aussi brèves que vaines a-t-elle aussi joué? Toujours est-il que malgré l'engagement du cardinal de Winchester, les trois croisades suivantes tout comme les contre-offensives hussites ne sont guère mentionnées<sup>63</sup>. Seul le concile de Bâle secoue les chroniqueurs de leur torpeur, Lipany et les Compactata éveillant de nouveau leur intérêt. Mais entre 1421 et 1433 – dates rondes – la Bohême aura peu ou prou disparu de leur horizon. De là des silences pour le moins fâcheux: ni le nom de Jean Žižka, l'artisan de la résistance militaire tchèque, ni celui de Jakoubek de Strýbro, dont on sait le rôle décisif dans la construction théologique du hussitisme, n'apparaissent dans les chroniques françaises.

Se rencontrent aussi sous leur plume des erreurs qui relèvent moins de l'ignorance que d'une élaboration intéressée. Le récit des opérations militaires se prêtait tout particulièrement à ce genre de manipulation. On voit Gilles de Roye amenuiser la gloire des armées hussites en suggérant que lors de la première croisade, Sigismond se serait facilement emparé de Prague si les habitants qui lui avaient promis de livrer la ville ne l'avaient pas trompé<sup>64</sup>. En sens inverse, Enguerrand de Monstrelet et Jean de Wavrin croient devoir enjoliver le rôle du concile de Bâle et affirment à tort que les Pères auraient dépêché à Lipany une troupe de 600, voire de 6000 hommes<sup>65</sup>. Le mensonge est cousu de fil blanc: il vise à faire oublier l'incontestable supériorité militaire des Tchèques, qui n'ont pu finalement être défaits que par les leurs. De manière plus subtile, les chroniqueurs procèdent à quelques retouches concernant les origines de la

62 Ainsi, Monstrelet traite de la deuxième croisade dès le chap. 236 et reporte la première au chap. 268, comme l'avait déjà aperçu František PALACKÝ, *Dějiny národu českého*, Prague 1896, p. 348–349, n. 110.

63 Notons sans surprise que les sources picturales flamandes confirment cette exclusive. Voir Jarmila VACKOVÁ, František ŠMAHEL, *Odezva husitských Čech v evropském malířství 15. století*, dans: *Umění* 30 (1982), p. 308–342, spécialement p. 323.

64 *Sigismundus imperator contra quosdam hereticos in Boemia existentes fortiter egit et civitatem Pragensem obsedit, quam quasi ad deditonem coegerat, sed deceptus fraude civium, qui civitatem tradere promiserant, si exercitum dimitteret ab ea; quo dimisso et ipso cum paucis remanente, ipsi irruerunt in eum et, multis ex suis occisis, ipsum in fugam coegerunt* (Adrien de But [voir n. 45], p. 181). Cette accusation se trouve fréquemment dans les chroniques allemandes, notamment sous la plume d'Eberhard Windecke, d'André de Ratisbonne et dans la *Chronique de Magdebourg*: voir Friedrich VON BEZOLD, *König Sigmund und die Reichskriege gegen die Hussiten*, t. 1, Munich 1872, p. 40–41, n. 2.

65 Monstrelet, éd. DOUËT D'ARCO (voir n. 22), t. 5, p. 83: ... *les Pragois avoient été desconfis, et mors de huit à dix mille personnes, par les nobles dudit pays de Bohaigne, et par avec eulx six mille hommes de guerre que ceulx dudit concile avoient envoyé en leur ayde*. Wavrin corrige en ramenant le chiffre à 600 (Wavrin [voir n. 17], t. 5, p. 41).

révolution hussite. Afin d'accréditer la thèse d'une filiation directe entre les hérésiarques, Adrien de But imagine par exemple que Wyclif aurait trouvé refuge en Bohême; à l'en croire, il aurait même fondé un *studium* à Tabor pour y enseigner ses disciples! L'anachronisme est moins invraisemblable qu'il n'y paraît si l'on se rappelle que des Lollards comme Pierre Payne rallièrent effectivement le camp des Taborites, auxquels ils transmirent les idées et les textes du maître oxonien<sup>66</sup>. De telles erreurs, on le voit, engagent déjà une interprétation. Par touches successives, elles contribuent à projeter un éclairage uniformément négatif sur la Bohême hussite.

D'un chroniqueur à l'autre se retrouvent en effet les mêmes amalgames. Vus de France, les Hussites sont d'abord longtemps assimilés aux Bohémiens, sans que les chroniqueurs s'avisent que certains Tchèques sont restés catholiques. Ajoutons qu'ils emploient à peu près indifféremment les termes de Bohémiens, Pragois, Houlz et Taborites, comme si ceux-ci étaient interchangeables: la nature des différentes factions hussites et leurs rivalités leur restent impénétrables<sup>67</sup>. Il faut la bataille de Lipany pour les voir commencer à introduire des distinguos et soupçonner l'existence de clivages socio-politiques parmi les Tchèques. Aux hérétiques s'opposent alors *les nobles de Bohême, les princes de Sigismond*, avec lesquels les chroniqueurs français ressentent spontanément une solidarité de classe. Car à les lire, et cette charge sabre au clair pousse dans le même sens la caricature, l'hérésie hussite présente le visage effrayant de la rébellion. Rébellion contre l'Église, bien sûr: les chroniqueurs savent que les clercs et les moutiers sont leurs cibles privilégiées; les plus avertis nomment certaines de leurs victimes, comme le malheureux abbé de Zbraslav (Aula regia) dont Adrien de But rapporte qu'il fut exécuté avec ses moines en pleine place publique à Prague<sup>68</sup>. Mais nombreux sont les chroniqueurs à s'indigner aussi des atteintes portées par les Bohémiens à l'ordre temporel. Le concile de Constance et le pape Martin V n'avaient-ils pas mis en garde les princes à ce sujet? La rumeur disait aussi que, dans leur rage, les Hussites avaient profané la tombe du roi Wenceslas IV<sup>69</sup>. Aussi les Bohémiens apparaissent-ils à longueur de page comme des sédi-

66 Adrien de But (voir n. 45), p. 185: ... *Wiclef, qui fugiens ab Anglia Bohemiam petiit et discipulos suos in studio locato apud castrum Thabar in eisdem instruxit, in quo castro arma lignea atque ferrea pendent, quibus haeretici quondam christianos persequabantur; et est a Praga, quae caput quondam omnium fuit universitatum, distantia fere duarum dierum*. Sur Pierre Payne, voir en dernier lieu František ŠMAHEL, Magister Peter Payne: Curriculum vitae eines englischen Nonkonformisten, dans: Albert DE LANGE, Kathrin UTZ TREMP (dir.), Friedrich Reiser und die ›waldensisch-hussitische Internationale‹ im 15. Jahrhundert, Heidelberg 2006 (Waldenserstudien, 3), p. 241–260.

67 Sur l'emploi du terme *Houlz* en moyen français, voir en particulier Karel TITZ, Les Housses, Houltz, Hous, Houxses, Houx, dans: Časopis Matice moravské 48 (1924), p. 49–62.

68 Adrien de But, p. 146: *Abbatum vero Wenzelaum vinctum duxerunt, et in medio civitatis Pragensis eumdem palo concremaverunt, religiosi ceteris aut interfectis aut diris affectis cruciantis*. Cette version diffère de celle qui est donnée d'ordinaire. André de Rastisbonne croit ainsi savoir que l'abbé *in puteum proiectus lapidibus est obrutus* (Chronica hussitarum [voir n. 39], p. 349). Voir à ce sujet Augustin NEUMANN, Die katholischen Märtyrer der Hussitenzeit, Warnsdorf 1930, p. 94–97.

69 Le fait est rapporté et grossi par Adrien de But, qui accuse les Hussites d'avoir brûlé les ossements de tous les rois reposant à Zbraslav: *Unde solempnissimum illud monasterium Cisterciensis ordinis quod Aula Regia dicitur, ubi quondam reges inhumati jacebant, funditus everterunt, extrajectis ossibus eorum et in ignem projectis* (Adrien de But [voir n. 45, p. 146]). Sur l'historicité de l'événement, qui eut lieu en août 1420 et acheva de discréditer le hussitisme à l'étranger, voir František ŠMAHEL,

tieux, avides de destructions et de pillages. Quelles que soient par ailleurs les réserves des chroniqueurs français à l'égard de Sigismond, tous le considèrent comme le roi légitime de Bohême et épousent sa cause contre ses sujets révoltés.

Répétées *usque ad nauseam*, ces diatribes dessinent pour ainsi dire l'imaginaire topique du Hussite. Celui-ci est invariablement dépeint comme un mécréant: il pense mal, professe des nouveautés condamnables en matière de foi et de sacrements. Encore cet égarement serait-il excusable s'il ne s'accompagnait d'un entêtement indu. Mais le Hussite s'obstine dans son erreur: au lieu de s'en remettre au jugement de l'Église, il préfère le martyr. En ce sens, les chroniqueurs le jugent mû par le premier des péchés capitaux, l'orgueil, qui le fait se dresser et s'élever contre ses guides naturels. Sa piété n'est qu'hypocrisie, clament-ils à l'envi, traitant les Bohémiens de fourbes et de *faulx*. Leur vertu affichée dissimule les pires turpitudes: la violence, la cruauté, le blasphème et, du moins pour les plus dépravés d'entre eux, la luxure. Face à de tels désordres moraux, les chroniqueurs français ne conçoivent guère d'autres solutions que de les extirper par les armes ou bien de *réduire* l'hérésie, c'est-à-dire de convaincre les Hussites de se repentir et de revenir en toute humilité dans l'Église.

Accusations convenues, c'est entendu. Mais parmi tous ces stéréotypes, il en est qui acquièrent sous leur plume un relief inaccoutumé. Cherchez la femme! Nombreux sont les historiens français à insister sur la collusion supposée entre Hussites et sexe faible. L'accusation, on le sait, est aussi ancienne que la polémique anti-hérétique elle-même. Certains, à la suite de la *Chronique des Cordeliers*, mettent spécifiquement en cause la cruauté des femmes soldats; plusieurs d'entre elles furent retrouvées mortes sur les champs de bataille, racontent-ils en chœur. C'était là amplifier un bruit qui avait commencé à courir dans l'Empire dès les lendemains de la bataille de Vítkov (14 juillet 1420) et que les polémistes catholiques ne s'étaient pas privés de monter en épingle<sup>70</sup>. Quant à l'historiographe bourguignon Georges Chastellain, il n'hésite pas à insérer, dans l'unique chapitre de ses *Chroniques* qu'il consacre au hussitisme, une historiette des plus piquantes: les premiers Hussites auraient été des demoiselles de la bonne société pragoise qui, à force de visiter à matines quelque abbaye masculine, auraient fini par brûler du *tison de concupiscence*; avec l'accord de leurs amants moines, elles se seraient introduites nuitamment, déguisées et tonsurées, dans leurs cellules et, déjouant la surveillance de l'abbé, auraient répandu en Bohême le poison infernal<sup>71</sup>! L'anecdote est évidemment inventée de toutes pièces, ce qui fait qu'elle n'a suscité chez les historiens que silence gêné ou mépris gogue-

Blasfemie rituálu? Tři pohřby krále Václava IV., dans: Pocta K. Malému k 65. narozeninám, Prague 1995, p. 133–143.

70 *Chronique des Cordeliers* (voir n. 21), p. 310: *Et meismement se armoient et deffendoyent les femmes en iceluy pais ainsy que dyables, plaines de toutes cruaulté, et furent pluisseurs trouweez mortes et occises par lesdis rencontres*. Enguerrand de Monstrelet (voir n. 22), p. 87: *Et mesmement se desguisoient, armoient, les femmes, ainsy que dyables, pleines de toutes cruaultez, et en furent trouwees plusieurs mortes et occises es dessusdiz rencontres*, passage repris mot à mot par Pierre Benoist (*Le Rozier historial* [voir n. 33], fol. 106a). Sur cette question, voir Pavlína RYCHTEROVÁ, *Frauen und Krieg in Chroniken über die Hussitenkriege*, dans: František ŠMAHEL (dir.), *Geist, Gesellschaft, Kirche im 13.–16. Jahrhundert*, Prague 1999 (*Colloquia mediaevalia Pragensia*, 1), p. 127–143.

71 Éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, t. 2, Bruxelles 1864, chap. 48: *Comment il advint, en la cité de Pragues, une merveilleuse confusion entre religieux et demoiselles d'icelle cité*, p. 210–218.



nard. Elle est pourtant significative tant elle reflète, sur un mode grivois, une misogynie largement partagée. Accusées ici d'être *volontiers par tout le monde novellières de leur nature et de légier provoquées à dévotion, ou au moins au samblant*, les femmes passaient en Bohême aussi pour responsables des désordres<sup>72</sup>.

Où Chastellain a-t-il puisé son inspiration? Les sources historiques ne disent rien de ces prétendues incartades. Il vaut mieux en chercher la source dans la littérature des fabliaux que le Bourguignon connaissait bien. Le fabliau Frère Denise, de Rutebeuf, a pu lui en fournir le thème général: s'y lit l'aventure d'une jeune fille noble qui se laisse débaucher par un Franciscain de passage, se déguise en l'un de ses confrères et devient sa maîtresse sous ces nouveaux atours<sup>73</sup>. Remaniant cette histoire, Chastellain cherche à divertir son lecteur par l'introduction d'un contrepoint burlesque dans une œuvre au style élevé. La lenteur étudiée avec laquelle il la raconte, la multiplication des sous-entendus égrillards, tout contribue ici à entretenir le plaisir burlesque<sup>74</sup>. Mais pour peu qu'on prête attention à sa place dans les *Chroniques*, l'anecdote va certainement plus loin. Chastellain l'a disposée immédiatement après le chapitre qui traite du jugement et de la mort de Jeanne d'Arc. Il est certain que le chroniqueur, même s'il se montre un peu plus mesuré que certains de ses confrères bourguignons, ne portait pas dans son cœur la Pucelle d'Orléans, dont il défend la sentence de condamnation contre les critiques<sup>75</sup>. Or entre Jeanne et Hussites, le rapprochement n'est pas fortuit. Chastellain souligne explicitement combien les Bohémiens ont aggravé ses méfaits en étendant l'hérésie à l'échelle d'un royaume tout entier<sup>76</sup>. Entre les lignes se devine en même temps une affinité plus secrète, qui tient à la confusion des genres: de même que Jeanne a semé les germes du désordre en revêtant des habits d'homme et en prenant la tête de l'armée, de même les Hussites ont subverti la hiérarchie des états dans l'Église. Certes, lui ne les accuse pas d'avoir poussé des femmes à se battre à leurs côtés. Mais qu'ils aient fait tonsurer leurs amantes éveille inévitablement le fantasme, à demi-refoulé, de la cléricature accordée aux femmes. Chastellain ne moque-t-il pas la *fausse dérisoire simulation* par laquelle

72 Ibid. p. 211. Il est tentant de rapprocher cette anecdote du poème tchèque satirique *Stala se přiboda*, qui met en scène une wycliffiste attirant un jeune homme par ses appâts (éd. Bohumil HAVRÁNEK, *Výbor z české literatury doby husitské*, t. 1, Prague 1963, p. 281–283). Sur les thèmes misogynes de la controverse anti-hussite en Bohême, voir Jana NECHUTOVÁ, *Frauen um Hus. Zu den frauenfeindlichen Satiren der Hussitenzeit*, dans: Ferdinand SEIBT (dir.), *Jan Hus – Zwischen Zeiten, Völkern, Konfessionen*, Munich 1997 (Veröffentlichungen des Collegium Carolinum, 85), p. 73–79 et Pavlína RYCHTEROVÁ, *Viklefice a její předchůdkyně*, dans: František ŠMAHEL, Martin NODL (dir.), *Člověk českého středověku*, Prague 2002, p. 109–132.

73 Texte et commentaire dans Michel ZINK, *Rutebeuf. Œuvres complètes*, t. 1, Paris 1989, p. 369–387.

74 Cet art de la *variatio* chez Chastellain a été bien mis en valeur par Henri WOLFF, *Prose historique et rhétorique: les Chroniques de Chastellain et Molinet*, dans: Actes du VI<sup>ème</sup> colloque international sur le moyen français, t. 2: Rhétorique et mise en prose au XV<sup>e</sup> siècle, Milan 1991, p. 87–104.

75 Philippe CONTAMINE, *Naissance d'une historiographie. Le souvenir de Jeanne d'Arc en France et hors de France, depuis le procès de son innocence jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans Id., *De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie, Orléans 1994*, p. 139–163 (ici p. 151).

76 Il introduit le chapitre en ces termes: *Donques, puisque ma plume tournée est en hérésie à l'occasion d'une seule personne particulière et que le temps et le lieu se concordent avecques la matière qui se présente à estre touchée, présentement encore me convient employer en hérésie plus griefve et plus grande beaucoup, de quoy l'ennemi d'humain salut, par longues subtiles et couvertes voyes avoit infecté million d'âmes chrétiennes ...*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE (voir n. 71), p. 210.

ces demoiselles furent *rèses à couronne en teste, et portèrent testes de moynes sous couvre-chiefs de femme*<sup>77</sup>? On ferait donc fausse route en réduisant ce récit à la simple virtuosité d'un chroniqueur en mal de gaudrioles. S'exprime ici sans fard la hantise qu'une complicité occulte ne relie les hérétiques autour d'une commune remise en cause des hiérarchies naturelles.

On pourrait clore l'enquête sur ce texte et en conclure que les chroniqueurs français n'ont fait que colporter des préjugés plus ou moins artificieusement arrangés. Sans trop s'y arrêter, il vaut pourtant la peine de relever qu'il leur arrive aussi d'abandonner leurs œillères. Constatons que beaucoup d'entre eux étaient des soldats de métier, une formation qui en fait des témoins perspicaces des guerres hussites. Parce qu'ils étaient rompus aux lois de la guerre et à ses exigences techniques, ils ne se satisfaisaient pas, pour expliquer la déconfiture des armées catholiques, d'une lecture moralisante ou providentialiste. Il est ainsi remarquable qu'au lieu de mettre en cause comme Jean Dupuy les péchés des hommes<sup>78</sup>, Jean de Wavrin préfère pointer des défaillances dans l'organisation. Lui dénonce sans ambages le manque de discipline des croisés, un scandale d'autant plus choquant à ses yeux qu'il avait servi dans les troupes anglaises; des années durant, il avait pu mesurer l'efficacité de cette armée, certes peu nombreuse, mais cohérente, bien équipée et régulièrement payée. Quant à Gilles le Bouvier, habitué lui aussi en sa qualité de héraut à observer les choses de la guerre, il préfère mettre l'accent sur la qualité de l'armement et de la tactique hussites. Il décrit d'un mot leurs *chariots fortifiés*, dans lesquels on reconnaît sans peine les fameux *Wagenburgen* dont usaient les Hussites pour arrêter les charges de la chevalerie ennemie<sup>79</sup>. Mais l'attention du Héraut Berry se concentre plus encore sur leurs fléaux, un instrument agricole qui se transforma entre les mains des soldats taborites en une arme redoutable. Capables de tailler en pièces l'armure la plus solide, ils devinrent dans l'iconographie hussite un symbole de la lutte nationale, et Gilles le Bouvier en a fort bien entrevu l'importance<sup>80</sup>.

En plus de ce genre d'observations techniques, certains chroniqueurs restés proches des combattants nous font partager également la psychologie et les attentes qui étaient les leurs. Une certaine vision de la guerre s'en dégage, dont l'intérêt est qu'elle ne concorde pas toujours avec ce qu'en disent des chroniqueurs plus ignorants des réalités du terrain. C'est ainsi que l'enthousiasme de la guerre sainte n'a

77 Ibid. p. 212.

78 *Collectarium historiarum* (voir n. 46): *Sic tamen non dubium nostris exigentibus demeritis ejus sequaces (sc. Johannis Wiclef) crebro invalescunt, quod totum fere regnum Boemie adversum est a fide et in templis ubi Altissimi nomen laudabatur, nunc hereses voce publica proclamatur nec est qui ex adverso se opponat.*

79 *Quand ils venoient en bataille contre les Alemans, ils s'enfremoiënt de leurs chariots à chesnes de fer*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE (voir n. 71), p. 116. Sur cet élément majeur de la tactique hussite, voir Volker SCHMIDTCHEN, *Karrenbüchse und Wagenburg. Hussitische Innovationen zur Technik und Taktik im Kriegswesen des späten Mittelalter*, dans: *Wirtschaft, Technik und Geschichte. Festschrift für Albrecht Timm zum 65. Geburtstag*, Berlin 1980, p. 83–108.

80 *... et avoient grans bastons fors, où avoit au bout une chesne de fer, et au bout de la chesne une bolle de plonc, et à chascun qu'ilz frapportoient ilz abbatoient ung homme, et par ce moyen demourèrent toujours en leurs chariots fortiffiez*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE (voir n. 71), p. 116. Voir à ce sujet Eduard WAGNER, Zoroslava DROBNÁ, Jan DURDÍK, *Medieval Costume, Armour and Weapons*, trad. anglaise, Londres 1958, p. 51–52 et la planche 38.

guère de place chez Jean de Wavrin et ses compagnons. S'ils recourent au terme de croisade, ils ne l'emploient qu'avec parcimonie et seulement pour rappeler que le pape est à l'origine de ces expéditions<sup>81</sup>. Pour le reste, les combats contre les Hussites tels qu'ils les décrivent ne revêtent guère de charge religieuse. En sont notamment absentes les pratiques pénitentielles qui appartenaient pourtant aux ressorts les plus puissants de la croisade, telles que les prédications, les processions et les indulgences. Il est vrai qu'à l'exception du cistercien Gilles de Roye, aucun des chroniqueurs français ne traite de la quatrième croisade, alors que le légat Henry Beaufort prit soin de l'entourer justement des manifestations de piété qui avaient fait défaut aux expéditions précédentes<sup>82</sup>. Mais il est difficile de ne pas voir dans leur description prosaïque des opérations l'expression d'un certain désenchantement. Est-ce parce qu'elles étaient coupées de toute référence aux Lieux Saints et à une éventuelle reconquête de Jérusalem qu'elles ne firent pas vibrer leur foi? Le fait est qu'à les lire, les croisades de Bohême sont des guerres comme les autres, menées avec les mêmes moyens et les mêmes motivations que n'importe quel autre conflit du temps: le processus de banalisation et, en un sens, de désacralisation de la guerre sainte récemment étudié par G. Poumarède dans le cas de la lutte contre les Turcs trouve là certains de ses antécédents<sup>83</sup>. Il y a plus. Loin de vouloir à toute force exalter la justesse de leur cause, nos chroniqueurs laissent échapper par endroits quelques réflexions apitoyées sur les dévastations et les massacres opérés de sang-froid par les troupes catholiques. *Sy y mettoit on tout a destruction par feu et par espee, hommes, femmes et enfans sans en prendre quelque mercy*, notent Jean de Wavrin et Lefèvre de Saint-Rémy<sup>84</sup>, critiques à l'égard de la guerre totale que pratiquaient de part et d'autre les belligérants. Rien ne serait donc plus faux que de présenter les croisés comme des guerriers de Dieu fanatisés et aveugles aux souffrances de l'ennemi. Les chroniques françaises nous mettent opportunément en garde contre cette image d'Épinal, qui ne se fonde que sur une lecture hâtive des textes de propagande et qui fait bon marché des perplexités, voire des accès de lucidité que pouvaient avoir les protagonistes.

## Conclusion

Les clichés ont la vie dure: depuis l'époque romantique, l'historiographie s'est complue à imaginer l'Europe entière tremblant devant les armées tchèques. Notre étude

81 On en dénombre en tout et pour tout 4 occurrences. Gilles de Roye, éd. KERVYN DE LETTENHOVE (voir n. 45), p. 183: *Huius diebus, Martinus papa V legatum misit in Almanniam contra Pragenses seu Bohemos haereticos praedicare crucem*. Enguerrand de Monstrelet l'emploie également une seule fois (voir n. 22), t. 3, p. 408: *Item, en ce temps fut ordonné de par nostre Saint-Père le pape une croisière sur les Pragois ...*, expression reprise par Jean Lefèvre de Saint-Rémy, éd. MORAND (voir n. 57), t. 2, p. 13 et par Jean de Wavrin (voir n. 17), t. 5, p. 324. Tous les autres chroniqueurs l'ignorent.

82 Gilles de Roye, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, p. 201: *Eodem tempore, cardinalis Angliae, Wicestriensis episcopus, a Roma et partibus superioribus descendens, venit in Flandriam, et Brugis applicans, a domino duce honorifice susceptus est. Venit etiam secum legatus sedis apostolicae, qui omnibus volentibus contra Pragenses Hussitas procedere vel bona sua ad hoc elargiri, largas indulgentias a summo Pontifice concessas praedicavit et publicavit*.

83 Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> s., Paris 2004.

84 Wavrin (voir n. 17), p. 324–325 et Saint-Rémy (voir n. 57), p. 13.

incite plutôt à relativiser la peur du Hussite. Car dans leur ensemble, les chroniqueurs français n'ont pas jugé la révolution pragoise digne de retenir longuement leur attention. Leur réceptivité a certes varié selon les lieux où ils écrivaient, les genres qu'ils pratiquaient, les États qu'ils servaient. Quelques-uns, mus par le souci de l'orthodoxie ou les ambitions politiques, y ont prêté une oreille moins distraite, mais on n'en voit aucun qui ait pris le hussitisme avec le même sérieux que la menace turque. Georges Chastellain – qui écrivait, il est vrai, à une époque où les guerres de Bohême avaient pris fin – y trouva même matière à rire. À cet égard, les chroniqueurs français partageaient plus le point de vue d'Eugène IV que celui de son légat Cesarini: comme le pape, ils n'ont vu dans le hussitisme qu'une affaire mineure, cantonnée qu'elle était aux régions orientales de l'Empire<sup>85</sup>.

De ce que les chroniqueurs français écrivirent malgré tout sur les troubles pragois, quelle fut enfin la fortune? Il n'entre pas dans notre propos d'examiner la diffusion de cette culture historique dans la France de l'époque. Bornons-nous à constater que le *topos* du Bohémien hérétique revient avec insistance dans la poésie didactique qui fleurissait alors. Avant Jean Villon, Jean Régnier et Alain Chartier brodent sur ce thème; une moralité jouée au collège de Navarre en 1427 y toucha également, tandis que l'auteur anonyme de la *Moralité du concile de Bâle* (1434–1435) campa avec verve un personnage d'hérétique pragois<sup>86</sup>. Mais à tous ceux qui ne pouvaient accéder à ces formes élitaires de la culture, que pouvait évoquer le hussitisme? S'ils en avaient quelque idée, cela se réduisait sans doute à un simple mot, condensation de tout ce que les guerres de Bohême pouvaient susciter de mépris et de moquerie mêlés: la Praguerie. On sait que le terme fut forgé pour désigner péjorativement la révolte aristocratique de 1440. Moins connu, mais tout aussi significatif, est le fait qu'il devint bientôt un nom commun et qu'il fut employé jusqu'en plein XVII<sup>e</sup> siècle par les annalistes et les publicistes quand ils voulaient railler telle ou telle sédition<sup>87</sup>. Par ce biais, la langue française conserverait donc encore longtemps le souvenir de la première révolution que l'Europe ait connue.

85 Sur les échos du hussitisme dans la péninsule italienne, voir Jan STEJSKAL, *Memory and Heresy. Few Remarks on Hussites in Italian Polemics of 15<sup>th</sup> Century*, dans: Eva DOLEŽALOVÁ, Robert NOVOTNÝ, Pavel SOUKUP (dir.), *Evropa a Čechy na konci středověku*. Sb. příspěvků věnovaných F. Šmahelovi, Prague 2004, p. 85–90.

86 *Les Fortunes et adversitez de feu noble homme Jehan Regnier*, éd. Eugénie DROZ, Paris 1923, p. 75. Alain CHARTIER, *Le livre de l'Espérance*, éd. François ROUY, Paris 1989, p. 57–58. André-Robert BOSSUAT, *Deux moralités inédites composées et représentées en 1427 et 1428 au collège de Navarre*, Paris 1955, p. 74. Jonathan BECK, *Le concil de Basle (1434). Les origines du théâtre réformiste et partisan en France*, Leyde 1979, passim.

87 Bonne mise au point sur la question par Karel TITZ, *Ohlasy husitského válečnictví (příspěvky romanistovy)*, Prague 1922, p. 83–86. Ajoutons que la traduction du *Prince* de Machiavel par Gaspard d'Auvergne (1553), qui ne connut pas moins de 16 rééditions, comporte au chap. 7 l'expression, *praguerie* rendant ici l'italien *brighe*: ... *la Province estoit remplie de volleries, pragueries et autres sortes d'insolences* (éd. Paris 1571, p. 659). Mais le mot fut banni de l'édition révisée de 1664, ce qui prouve qu'il était alors tombé en désuétude: *la Province estoit remplie de vols, de brigandages et d'autres sortes d'insolences ...* (Rouen, Paris 1664, p. 41).

## Annexe

*Les chroniqueurs français devant la révolution hussite: Tableau récapitulatif*

Auteur	Qualité	Œuvre	Genre et période traitée	Mention du hussitisme
Michel Pintoin (1350–1421)	Ecolâtre de Saint-Denis	<i>Chronique dite du Religieux de S Denis</i>	Histoire de France 1380–1420	non
Nicolas de Baye (vers 1364–1419)	Greffier au Parlement	<i>Journal</i>	Notes prises au Parlement 1400–1417	non
Pierre de Fenin (?–1433?)	Prévôt d'Arras	<i>Chronique</i>	Histoire du conflit franco-bourguignon 1407–1422	non
Jean Dupuy (av. 1371–1438?)	Dominicain et évêque de Cahors	<i>Collectarium historiarum</i>	Chronique universelle jusqu'en 1429	oui
Anonyme	Noble proche de la maison Orléans	<i>Geste des nobles Français</i>	Histoire de France jusqu'en 1429	non
Anonyme (Jean Juvénal des Ursins?)		<i>Chronique dite de la Pucelle</i>	Histoire de France 1422–1429	non
Anonyme		<i>Abrégé des chroniques des rois de France</i>	Histoire de France jusqu'en 1429	non
Clément de Fauquem-bergue (?–1438)	Chanoine de Notre-Dame et greffier au Parlement	<i>Journal</i>	Notes prises au Parlement 1417–1435	oui
Perceval de Cagny (ca. 1375–ap. 1438)	Ecuyer des ducs d'Alençon	<i>Chronique</i>	Histoire ducale 1239–1438	non
Pierre Cochon (ca. 1385–1456)	Clerc cauchois	<i>Chronique normande</i>	Histoire locale 1108–1430	non
Anonyme	Wallon lié aux ducs de Bourgogne	<i>Chronique dite des Cordeliers</i>	Chronique universelle jusqu'en 1431	oui
Anonyme		<i>Petite chronique de Guyenne</i>	Histoire locale jusqu'en 1442	non
Anonyme	Chanoine parisien	<i>Journal d'un bourgeois de Paris</i>	Mémoires 1405–1449	non
Enguerrand de Monstrelet (ca. 1390–1453)	Bailli, puis prévôt Cambrai, lié aux Luxembourg	<i>Chronique</i>	Histoire des guerres 1400–1444	oui
Gilles le Bouvier (1386–1455?)	Héraut d'armes de Charles VII	<i>Chroniques du roi Charles VII</i>	Histoire des guerres 1402–1455	oui
Anonyme	Auteur wallon	<i>Livre des trahisons de France envers Bourgogne</i>	Chronique 1389–1465	non
Jean Chartier (?–1464)	Moine historio-graphe de Charles VII	<i>Chronique de Charles VII</i>	Histoire monarchique 1420–1461	non
Anonyme		<i>Chronique du Mont St-Michel</i>	Annales 1343–1468	oui

Auteur	Qualité	Œuvre	Genre et période traitée	Mention du hussitisme
Anonyme		<i>Les actes des François et les guerres des Troyens et des Grecs</i>	Chronologie universelle de la guerre de Troie jusqu'à 1461	non
Jean Lefèvre de Saint-Rémy (ca. 1396–ap. 1468)	Héraut d'armes de Philippe le Bon	<i>Chronique</i>	Histoire militaire 1408–1436	oui
Jean de Wavrin (ca. 1400–ca. 1475)	Noble wallon, diplomate de Philippe le Bon	<i>Recueil des chroniques de l'Angleterre</i>	Histoire de l'Angleterre, France et Bourgogne Origines–1471	oui
Jean Maupoint (?–1476)	Prieur de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers	<i>Journal</i>	Histoire de Paris 1437–1469	non
Thomas Basin (1412–1491)	Évêque de Lisieux	<i>Histoire de Charles VII</i>	Chronique 1422–1463	non
Georges Chastellain (1415–1475)	Indiciaire de Philippe le Bon	<i>Chronique</i>	Chronique de Bourgogne fragmentaire 1419–1470	oui
Gilles de Roye (1415–1478)	Cistercien de l'abbaye des Dunes	<i>Compendium historiae universalis</i>	Chronique universelle jusqu'en 1431	oui
Adrien de But (1437–1488)	Cistercien de l'abbaye des Dunes	<i>Rapiarium</i>	Continuation du <i>Compendium</i> et notes additives	oui
		<i>Grandes chroniques de France</i>	Histoire monarchique	non
Anonyme	Laïc de Tournai	<i>Chronique des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et de Tournai</i>	1294–1483	non
Pierre Choynet (ca. 1411–ca. 1484)	Médecin et astrologue de Louis XI	<i>Rosier des guerres</i>	Histoire de France jusqu'à Louis XI	oui
Robert Gaguin (1433–1501)	Trinitaire	<i>Compendium de Francorum origine et gestis</i>	Histoire de France jusqu'en 1499	non
Nicole Gilles (?–1503)	Notaire et secrétaire du roi	<i>Annales et chroniques de France</i>	Histoire de France jusqu'à Charles VIII	non
Pierre Le Baud (?–1505)	Aumônier d'Anne de Bretagne	<i>Compillation des croniques et ystoires des tresnobles roys et princes de Bretagne armoricque</i>	Histoire ducale jusqu'en 1458	non
Alain Bouchart (?–après 1514)	Membre de la chancellerie ducale	<i>Grandes chroniques de Bretagne</i>	Histoire ducale depuis les origines jusqu'à 1488	non



»LAISSEZ-LES ALLER«

Die Herolde und das Ende des Gerichtskampfs in Frankreich

In einem abgelegenen edierten und deshalb von der Forschung bislang kaum wahrgenommenen Traktat aus den dreißiger Jahren des 15. Jahrhunderts werden den Herolden Funktionen beim gerichtlichen Zweikampfritual zugeschrieben. Man fragt sich zunächst, ob diese Schilderung fiktiv ist, sollte man die Herolde doch eher im ritterlichen Gefolge bei Banketten, Einzügen und Turnieren erwarten, nicht aber an der Seite von Richtern. Und war der Gerichtskampf damals in Frankreich nicht schon längst außer Gebrauch gekommen, spätestens seit 1386 mit der aus Froissart bekannten Auseinandersetzung zwischen Jean Carrouge und Jacques Le Gris<sup>1</sup>, wie man in älteren Rechtsgeschichten lesen kann<sup>2</sup>? Tatsächlich fand die Geschichte des Gerichtskampfs mit dieser denkwürdigen Auseinandersetzung nicht ihr Ende. Wie sie sich fortschrieb, welche Rolle hierbei insbesondere den Herolden zukam und was daraus über den französischen Adel und den gerichtlichen Zweikampf zu erfahren ist, soll im folgenden gezeigt werden.

Am Morgen des 10. Juli 1547 war im Park des Schlosses von Saint-Germain-en-Laye auf Anweisung des Connétable, des Maréchal und des Admiral de France ein Kampffeld gehegt worden<sup>3</sup>. Am Rande der Schranken war eine Tribüne errichtet, auf der König Heinrich II. als Richter, neben ihm die Königin, die Großen und die Botschafter (darunter der des Sultans Suliman) Platz genommen hatten. Am Ende der

- 1 Der Zweikampf wegen Vergewaltigung fand vor König Karl VI. in Paris statt. Joseph Bruno M. C. KERVYN DE LETTENHOVE (Hg.), *Œuvres de Froissart*, Bd. 12: *Chroniques* (1386–89), Bruxelles 1871 (ND Osnabrück 1967), S. 29–39, 366–373; Léon-Albert MIROT (Hg.), *Chroniques de Jean Froissart*, Bd. 13 (1386/87), Paris 1957 (Publications de la Société de l'Histoire de France, 461), S. 102–107. Vgl. Eric JAGER, *Auf Ehre und Tod. Ein ritterlicher Zweikampf um das Leben einer Frau*, München 2006 (zuerst 2004 amerik. u. d. T. *The Last Duel. A True Story of Crime, Scandal, and Trial by Combat in Medieval France*); Bernard GUENÉE, *Comment le Religieux de Saint-Denis a-t-il écrit l'histoire? L'exemple du duel de Jean de Carrouges et Jacques le Gris (1386)*, in: Monique ORNATO, Nicole PONS (Hg.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque international du CNRS, Paris 16–18 mai 1992*, Louvain-la-Neuve 1995 (Textes et études du Moyen Âge, 2), S. 331–343; André DEWANNIEUX, *Le duel judiciaire entre Jean de Carrouges et Jacques Le Gris: le 29 décembre 1386*, Melun 1976.
- 2 »semble avoir été le dernier«. François OLIVIER-MARTIN, *Histoire du droit français*, Paris 1948 (ND *ibid.* 1985), S. 143; »der letzte öffentliche Zweikampf«. Lorenz von STEIN, *Geschichte des französischen Strafrechts und des Prozesses*, Basel <sup>2</sup>1875 (ND Aalen 1968) (Französische Staats- und Rechtsgeschichte, 3), S. 531 Anm. 6. Vgl. »der letzte gerichtliche Zweikampf, den das Parlement de Paris genehmigt hat«, JAGER, *Ehre*, S. 229.
- 3 Vgl. Henri MOREL, *La fin du duel judiciaire en France*, in: *Mélanges Henri Morel*, Aix en Provence 1989 (zuerst 1964), S. 175–243, hier S. 178–186. Vgl. Alfred FRANKLIN, *Le duel de Jarnac et de La Chataigneraie d'après une relation contemporaine et officielle*, Paris 1909.



Bahn waren die Pavillons für die beiden Kombattanten aufgebaut. Aus Paris war eine Unmenge an adeligen Herren, aber auch an Scholaren, Handwerkern und Vagabunden gekommen, um dem außergewöhnlichen Spektakel beizuwohnen, zu dem der französische König seinen Hof und das Volk zusammengerufen hatte: Für Öffentlichkeit war also gesorgt<sup>4</sup>. Alles war bereit für ein feierliches Ritual<sup>5</sup>. Nachdem der König das Feld freigegeben hatte, damit der Streit zwischen den Kontrahenten mit Waffengewalt ausgefochten werde, zogen diese mit ihrem jeweiligen Gefolge (insgesamt mehrere hundert Personen) zu den Pavillons. Die Defensivwaffen der Kämpfer wurden vorgewiesen und gutgeheißen. Dann waren es Herolde, die den Bann ausriefen: Sie wandten sich an das Publikum und gemahnten es zur Ruhe. Verboten war zu reden, zu husten, auszuspucken oder auch nur das geringste Zeichen zu geben. Nun betraten die Kämpfer die Bahn und schworen vor der Tribüne, jeder für sich, auf das Evangelium, daß sie für eine gute und gerechte Sache fechten wollten. Jetzt wurden auch die Kampfaffen gebilligt: vier Schwerter und vier Dolche. Die vorbereitenden Zeremonien hatten nicht weniger als sechs Stunden beansprucht. Demgegenüber war der eigentliche Kampf recht bald entschieden: Kaum hatte ein Herold dreimal die Formel: *Laissez-les aller les bons combatans* ausgerufen, gingen die beiden Kontrahenten aufeinander los, und Guy Chabot, Sohn des Herren von Jarnac (nach 1506–1584)<sup>6</sup>, gelang es, seinen deutlich jüngeren Gegner François de Vivonne, Herr von La Châtaigneraie (1519/20–1547)<sup>7</sup>, durch einen bis dahin unüblichen Schwerthieb in die Kniekehle kampfunfähig zu schlagen<sup>8</sup> – eine Wunde, der er bald erliegen sollte.

In einer typischen Intrige hatte der Unterlegene am Hof über Jarnac (seinen Freund und Nebenbuhler) das Gerücht verbreitet, er habe ein inzestuöses Verhältnis mit seiner eigenen Stiefmutter Madeleine de Puyguyon: eine höchst schändliche Unterstellung, lebte doch der Vater noch. Der König hatte eine Ehrangelegenheit als Grund für den Gerichtskampf akzeptiert, der doch nach dem immer noch maßgeblichen und weitverbreiteten königlichen Erlaß<sup>9</sup>, einer Ordonnanz König Philipps IV.

4 Vgl. zur »Struktur der Öffentlichkeit im Spätmittelalter« Bernd THUM, Öffentlichkeit, Recht. Zu den Grundlagen und Verfahren der politischen Publizistik im Spätmittelalter (mit Überlegungen zur sog. »Rechtssprache«), in: Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik 10 (1980) = Heft 37: Wolfgang HAUBRICH (Hg.), Politik und Dichtung vom Mittelalter bis zur Neuzeit, S. 12–69, hier S. 42–48, der sich von Jürgen HABERMAS, Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft, Neuwied u. a. 1974 (Sammlung Luchterhand, 25), S. 19, absetzt, nach dem Öffentlichkeit im Mittelalter als eigener sozialer Bereich »soziologisch, nämlich anhand institutioneller Kriterien« nicht nachweisbar sei, es allenfalls eine Art »repräsentativer Öffentlichkeit« gegeben habe.

5 Vgl. allgemein Gerd ALTHOFF (Hg.), Zeichen – Rituale – Werte. Internationales Kolloquium des Sonderforschungsbereichs 496 an der Westfälischen Wilhelms-Universität Münster, Münster 2004 (Symbolische Kommunikation und gesellschaftliche Wertesysteme, 3); Jacques CHIFFOLEAU, Lauro MARTINES, Agostino PARAVICINI BAGLIANI (Hg.), Riti e rituali nelle società medievali, Spoleto 1994 (Collectanea. Centro Italiana di Studi sull'Alto Medioevo, 5).

6 Roman D'AMAT, Chabot (Guy I<sup>er</sup>), in: Dictionnaire de biographie française 8 (1957/58), Sp. 130f.

7 J. RÉVEILLIEZ, La Châtaigneraie (François Vivonne de), *ibid.* 18 (1994), Sp. 1495f.

8 Der für regelkonform erklärte Schlag wurde im Französischen im negativen Sinne sprichwörtlich: *coup de Jarnac*: »mauvais tour joué à quelqu'un« (= jemandem einen üblen, heimtückischen Streich spielen). S. v. »coup«, in: Trésor de la langue française, Bd. 6 (1978), S. 314.

9 Vgl. Monique CHABAS, Le duel judiciaire en France XIII<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles, Saint-Sulpice de Favières 1978 (Paris, Univ. II, Diss. 1978), S. 113.

des Schönen von 1306<sup>10</sup>, auf die Klärung von Kapitalverbrechen beschränkt sein sollte. Dies zeigt, welch hohen Stellenwert in der höfischen Welt die Ehre gewonnen hatte. Der Sieger verlangte denn auch vom Unterlegenen, ihm seine Ehre zurückzugeben, bei Gott um Gnade zu bitten und vor dem König die Beleidigung zurückzunehmen – vergeblich. Weil Jarnac aber seinen ehemaligen Freund nicht kurzerhand erschlagen wollte, forderte er vom König Gerechtigkeit – doch mußte er noch zwei weitere Male den Besiegten angehen und abwechselnd auch den König, bis Heinrich II. auf Bitten der Königin die erwarteten Worte und damit das Urteil sprach<sup>11</sup>: »Ihr habt Eure Schuldigkeit getan und Eure Ehre wiederhergestellt.«

Das Schauspiel von Saint-Germain belegt einmal, daß das Instrument des Gerichtskampfs in Frankreich auch in der Mitte des 16. Jahrhunderts noch nicht gänzlich verschwunden war<sup>12</sup>, wenn es sich hier auch um eines der letzten bekannten Beispiele für diese Praxis handelt<sup>13</sup>. Zum andern ist zu beobachten, daß den Herolden hierbei tatsächlich eine nicht unwichtige Rolle zugestanden wurde: Durch sie wird dem Kampfplatz Frieden geboten, durch sie das Fechten eröffnet. Das Beispiel von Saint-Germain stellt den Endpunkt einer ausklingenden Praxis dar, die seit dem Frühmittelalter in ganz Europa im Gerichtsverfahren bezeugt ist, die seit dem Hochmittel-

10 Das Original ist verloren. Der Text ist häufig mit Instruktionen zu Vorbereitung und Organisation des Zweikampfes überliefert, die zu Unrecht dem Originaltext zugeordnet wurden. Zur komplizierten Überlieferungsgeschichte siehe ausführlich HILTMANN, *Heroldsamt* (wie Anm. 22), S. 291–311. Editionen: Eusèbe Jacob DE LAURIÈRE, *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, Bd. 1, Paris 1723, S. 435–441; Georges Adrien CRAPELET (Hg.), *Cérémonies des Gages de Bataille selon les constitutions du bon Roi Philippe de France, représentées en onze figures suivies d'instructions sur la manière dont se doivent faire empereurs, rois, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons, chevaliers; avec les avisemens et ordonnances de guerre publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi [BNF, ff. 2258]*, Paris 1830, S. 1–35; *Recueil général des anciennes lois françaises*, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789, Bd. 2 (1270–1308), Paris [1822–33] (ND 1964), S. 831–846 Nr. 417. Ordonnanz ohne Instruktionen bei Charles-Victor LANGLOIS (Hg.), *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314*, Paris 1888, S. 174–176 Nr. 122 und 122bis. Vgl. auch Guillaume DU BREUIL, *Stilus curie parlementi [1323–1329]*, hg. von Félix AUBERT, Paris 1909, S. 101–123.

11 *Vous avez fait vostre devoir et vous est honneur rendu*. Nach MOREL, *La fin* (wie Anm. 3), S. 185.

12 Anders Pierre CHAIGNON, *Le duel sous l'Ancien Régime*, Le Mans 1936 (Rennes, Univ., Diss., 1936), S. 2, der hier keinen Gerichtskampf sieht. Tatsächlich wurden entgegen der Ordonnanz von 1306 und der sie begleitenden Instruktionen offenbar keine Geiseln gestellt, keine Pfänder ausgetauscht, kein *gage de bataille* geworfen und aufgenommen, sondern der Kampf durch eine von einem Herold dem Herausgeforderten übergebene Karte des Herausforderers (die jener entsprechend beantwortete) eingeleitet, was den späteren Duellgepflogenheiten sehr nahekommt. Für den Charakter eines Gerichtskampfs und gegen ein Duell spricht allerdings das öffentliche Kampfgericht unter königlicher Leitung. Claude GAUVARD, *Une question d'état et de société. Violence et criminalité en France à la fin du Moyen Âge*, Paris 1989 (Thèse de doctorat d'état) (Microfiche), S. 181 mit Anm. 103 sieht eine Auseinandersetzung im Jahr 1574 als das letzte Beispiel eines Gerichtskampfs an.

13 Es finden sich vereinzelte Beispiele für die Durchführung bzw. Planung von Gerichtskämpfen auch für die zweite Hälfte des 15. Jahrhunderts. MOREL, *La fin* (wie Anm. 3), S. 228f. Anm. 168. Zur Problematik allgemein vgl. Jean-Marie CARBASSE, *Histoire du droit pénal et de la justice criminelle*, Paris 2000 (Droit fondamental), S. 90f. Nr. 47; CHABAS, *Le Duel* (wie Anm. 9); Alexander COULIN, *Verfall des offiziellen und Entstehung des privaten Zweikampfes in Frankreich*, Breslau 1909 (Untersuchungen zur Deutschen Staats- und Rechtsgeschichte, 99; ein Teil erschien als Inaug.-Diss. Berlin 1908); DERS., *Der gerichtliche Zweikampf im altfranzösischen Prozeß und sein Übergang zum modernen Privatweikampf*, Berlin 1907.

ter als Adelsprivileg beansprucht wurde und die trotz vielfältiger kirchlicher Verbote<sup>14</sup> und zahlreicher Einschränkungen weltlicher Herrscher<sup>15</sup> erst zu Beginn des 15. Jahrhunderts deutlich zurückgedrängt werden konnte<sup>16</sup>. Das Beispiel gehört in die letzte von drei Phasen einer Entwicklung im mittelalterlichen Rechtswesen, deren Wandlungen im einzelnen noch nicht befriedigend geklärt sind. Diese Entwicklung begann im Frühmittelalter mit Zweikämpfen von Freien, deren Ausgang unmittelbar als Urteil verstanden wurde, führte über den gottesgerichtlichen Zweikampf des Hochmittelalters, der als prozessuales Beweismittel Anwendung fand, und endete im gerichtlich kontrollierten Fechten um Ehrangelegenheiten des Spätmittelalters (zu dem als Nachläufer auch der erwähnte Kampf im Park von Saint-Germain zu rechnen ist)<sup>17</sup>.

In französischen und burgundischen Quellen werden die Gerichtskämpfe *gages de bataille* genannt. Dieser Ausdruck leitet sich vom *gage*, dem Unterpfand des Kampfs, ab (meist einem blutbeschmierten Handschuh oder einem Hut), der im Zweikampfritual vom Herausforderer zu werfen und vom Herausgeforderten aufzunehmen war. Mit dieser symbolischen Handlung war für jedermann unmittelbar deutlich, daß eine Provokation zum Kampf ausgesprochen und dieser angenommen worden war. Im obigen Beispiel allerdings kam dieses Ritual nicht zur Anwendung: Die Herausforderung erfolgte auf schriftlichem Wege, und es war ein Herold gewesen, der dem König das Schreiben von La Châtaigneraie überbracht hatte, mit dem er auf ein Dementi Jarnacs reagierte, der jeden einen Lügner geheißen hatte, der verbreite, er habe mit seiner Stiefmutter geschlafen. Der König wurde in jenem Schreiben um die Ausrichtung eines gerichtlichen Zweikampfs ersucht und um die Erlaubnis, zu seiner Einleitung einen Herold mit einem Ansagebrief an den Kontrahenten schicken zu dürfen: Es sei anders als durch einen Zweikampf nicht zu beweisen, daß er nur die Wahrheit verbreitet habe, nachdem Jarnac ihm vorher die Affäre selbst berichtet habe.

Claude Gauvard zählt für die Jahre von 1325 bis 1350 in den Registern des Pariser *parlement* über fünfzig Fälle, in denen über *gages de bataille* verhandelt wurde; in dem fast doppelt so langen Zeitraum zwischen 1380 und 1422 waren es demgegen-

14 CARBASSE, Histoire (wie Anm. 13), S. 115–117 Nr. 61. Zum Zweikampf im kirchlichen Bereich: Louis TANON, Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris, Paris 1883, S. 16–27.

15 Ludwig IX. sah im Zweikampf eine Versuchung Gottes und damit eine Sünde (Wilhelm von Chartres, De vita Ludovici noni, II, 2, ed. Recueil des historiens des Gaules et de la France, Bd. 20, Paris 1860, S. 34); 1254 und 1258 verbot er den Zweikampf im Zivil- und Kriminalprozeß. CARBASSE, Histoire, S. 164. Die Ordonnanzen sind ediert bei LAURIÈRE, Ordonnances (wie Anm. 10), Bd. 1, S. 89–92.

16 Ludwig X. hatte 1315 den Zweikampf selbst für Diebstahl wieder autorisiert. CARBASSE, Histoire (wie Anm. 13), S. 164 Anm. 4.

17 Vgl. allg. Uwe ISRAEL, Der vereitelte Zweikampf. Wie Karl I. von Anjou und Peter III. von Aragon am 1. Juni 1283 in Bordeaux aneinander vorbeiritten, in: Geschichte in Wissenschaft und Unterricht 57 (2006), S. 396–411 mit weiterer Literatur; DERS., Der mittelalterliche Zweikampf als agonale Praktik zwischen Recht, Ritual und Leibesübung (Erläuterung eines Forschungsprojekts), in: Arnd REITEMEIER, Gerhard FOUQUET (Hg.), Kommunikation und Raum. 45. Deutscher Historikertag in Kiel vom 14. bis 17. September 2004. Berichtsb., Neumünster 2005, S. 314f.; Ernst SCHUBERT, Vom Zweikampf zum Duell, Stuttgart 1984 (Studentengeschichtliche Vereinigung des CC, Sonderheft).

über gerade einmal etwas mehr als dreißig (bei insgesamt deutlich gestiegener Zahl an Gerichtsfällen) mit Schwerpunkt in der Zeit vor 1400<sup>18</sup>. Alle in dieser Zeit vor dem Parlament verhandelten Streitigkeiten betrafen Adlige: Hier war der gerichtliche Zweikampf bereits ein Exklusivrecht des Adels. Der drastische Rückgang erklärt sich zum Teil aus den allgemeinen historischen Rahmenbedingungen zu Beginn des 15. Jahrhunderts, den Auseinandersetzungen zwischen Armagnacs und Bourguignons und dem Wiederaufflammen des Hundertjährigen Kriegs, aber auch aus den Erfolgen einer restriktiven Politik der Krone, die darauf abzielte, insbesondere in Kriegszeiten Privatkämpfe zu unterbinden und die dahinterstehenden Auseinandersetzungen in geordnete Rechtsverfahren umzuleiten<sup>19</sup>. Just zu dieser Zeit, als der juristische Zweikampf praktisch nicht mehr zur Anwendung kam und durch andere Beweisverfahren<sup>20</sup> überlebt zu sein schien, fügten sich Herolde in dieses Ritual ein. Um dies zu verstehen, ist in einem ersten Schritt allgemein auf ihre soziale Stellung und ihre vielfältigen Aufgaben einzugehen; in einem zweiten Schritt soll dann exemplarisch nach unserem Traktat und seinem Autor gefragt werden.

Werner Paravicini stellte bereits vor über einem Jahrzehnt fest, daß die Geschichte der Herolde und ihres Amtes erst noch geschrieben werden muß<sup>21</sup> – und daran hat sich bis heute nichts Grundsätzliches geändert<sup>22</sup>. Dabei ist die Bedeutung der Herolde für die adlige Welt eklatant und wurde als solche schon länger erkannt. Maurice Keen nannte sie bereits vor über zwanzig Jahren »lay priesthood«, Laienpriesterschaft für den säkularen Kult des Rittertums<sup>23</sup>. Obwohl Herolde überall in Europa anzutreffen waren und im Dienste von geistlichen und weltlichen Fürsten und Adeligen wie auch

18 Claude GAUVARD, »De grace especial«. Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Âge, 2 Bde., Paris 1991 (Publications de la Sorbonne. Série histoire ancienne et médiévale, 1,24), Bd. 1, S. 172–179. Vgl. hierzu auch HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 311 mit Anm. 287.

19 Vgl. *ibid.* S. 311.

20 Vgl. Jean-Philippe LEVY, L'évolution de la preuve des origines à nos jours, in: La Preuve, 3 Bde., Bruxelles 1965–68 (Recueil de la Société Jean Bodin, 16–18), Bd. 2, S. 10ff.

21 Werner PARAVICINI, Die ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters, München <sup>2</sup>1999 (zuerst 1994) (Enzyklopädie deutscher Geschichte, 32), S. 77.

22 Eine grundlegende Studie zur Geschichte der Herolde steht weiterhin aus. Doch gibt es seit kurzem verstärkte Bemühungen, das Thema anzugehen. Vgl. demnächst: Torsten HILTMANN, Zwischen Heroldsamt und Adel. Die Kompendien des office d'armes im französischen und burgundischen Spätmittelalter (TU Dresden, Diss. masch. 2005), vorauss. München 2008 (Pariser Historische Studien); im September 2005 veranstalteten Werner PARAVICINI und Bertrand SCHNERB in Zusammenarbeit mit Gert MELVILLE und Michel PASTOUREAU ein Heroldskolloquium: Le héraut d'armes, figure européenne (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), Colloque international, Lille, 15–17 septembre 2005, dessen Beiträge in der Revue du Nord 88 (2006) (= Nr. 366/367: Histoire) erscheinen; ein weiterer Band zu den Herolden im europäischen Spätmittelalter ist unter der Leitung von Katie STEVENSON (St Andrews) für 2008 in Vorbereitung; zu erwähnen ist zudem das Heroldsprojekt am DHI Paris unter Leitung von Torsten HILTMANN: Zunächst soll eine auf Burgund bezogene Datenbank und Darstellung zu den Herolden erstellt werden, später eine Erweiterung auf die europäische Ebene folgen. Als grundlegende Literatur gilt derweil noch immer Anthony Richard WAGNER, Heralds and Heraldry in the Middle Ages. An Inquiry into Growth of the Armorial Function of Heralds, London u. a. <sup>2</sup>1956 (ND Oxford 2000). Vgl. überdies Holger KRUSE, Herolde, in: Werner PARAVICINI (Hg.), Jan HIRSCHBIEGEL, Jörg WETTLAUER (Bearb.), Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Bilder und Begriffe, Teilbd. 1: Begriffe, Sigmaringen 2005 (Residenzenforschung 15,2), S. 311–318.

23 Maurice KEEN, Chivalry, New Haven, London 1984, S. 142.

in dem von Städten und Ritterorden standen, wurde bislang fast ausschließlich unter hilfswissenschaftlichen Gesichtspunkten zu ihnen geforscht, also vor allem danach gefragt, was ihre Werke zur Wappenkunde beitragen können<sup>24</sup>. Die Gleichsetzung von Heroldswesen mit Heraldik stellt aber eine Verengung dar, die den vielfältigen Aufgaben nicht gerecht wird, die mit dem Heroldsamt verbunden waren. Erst in jüngster Zeit, im Gefolge der kulturwissenschaftlichen Wende<sup>25</sup>, gerieten Herolde, die Experten für Zeichen und Symbole<sup>26</sup>, für adlige Lebensformen und deren Repräsentation, für Fragen des Ruhms und der Ehre, ins engere Blickfeld auch der gemeinhistorischen Forschung. Nun wurde verstärkt auch nach ihrer Sozialgeschichte und ihrer Bedeutung für die Adelswelt gefragt<sup>27</sup>, einem Aspekt, dem sich vor allem Gert Melville in mehreren Aufsätzen zuwandte<sup>28</sup>.

Die Vorläufer der Herolde waren in der zweiten Hälfte des 12. Jahrhunderts noch armselige Ausrufer gewesen, die, von Turnier zu Turnier ziehend, gegen Belohnung die Namen der einzelnen Ritter verkündeten und deren Tapferkeit priesen<sup>29</sup>. Sie waren Teil des fahrenden Volkes und wurden noch lange den Spielleuten zugerechnet. Im Zuge der Differenzierung in der Wappenführung entwickelten einige der Fahrenden besondere Kenntnisse der Wappen, die zur Identifizierung der in Harnisch und geschlossenem Helm verummten Kämpfer immer wichtiger wurden. Lang dienten sie nicht nur einem einzigen Herrn, sondern boten ihre Dienste nach Gebrauch an. Erst seit der zweiten Hälfte des 14. Jahrhunderts lassen sich festere Dienstverhältnisse und eine zunehmende Integration in das höfische Leben erkennen: das Heroldsamt entstand. Dies manifestierte sich in eigener Amtskleidung, einem Heroldsstab als Zeichen anordnender Gewalt, einer Ernennungsurkunde als Reiseausweis sowie in charakteristischen Dienstenamen. Nun trugen sie den Wap-

24 Hierzu und zu den Problemen, welche diese eingeengte Wahrnehmung für die Forschung zu den Herolden mit sich bringt, vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 2f.

25 Vgl. allgemein Peter BURKE, Was ist Kulturgeschichte?, Frankfurt a. M. 2005.

26 Vgl. Wolfgang ACHNITZ (Hg.), Wappen als Zeichen. Mittelalterliche Heraldik aus kommunikations- und zeichentheoretischer Perspektive, Berlin 2006 (Das Mittelalter, 11).

27 Vgl. Philippe CONTAMINE, Office d'armes et noblesse dans la France de la fin du Moyen Âge, in: Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France 1994, S. 310–322. Siehe auch ACHNITZ, Wappen (wie Anm. 26).

28 Gert MELVILLE, »Un bel office«. Zum Heroldswesen in der spätmittelalterlichen Welt des Adels, der Höfe und der Fürsten, in: Peter MORAW (Hg.), Deutscher Königshof, Hoftag und Reichstag im späten Mittelalter, Stuttgart 2002 (Vorträge und Forschungen, 48), S. 291–321; DERS., Das Herkommen der deutschen und französischen Herolde. Zwei Fiktionen der Vergangenheit, in: Ingrid KASTEN, Werner PARAVICINI, René PÉRENNEC (Hg.), Kultureller Austausch und Literaturgeschichte im Mittelalter, Sigmaringen 1998 (Beihefte der Francia, 43), S. 47–60; DERS., Le roy d'armes des François, dit Montjoye. Quelques observations critiques à propos de sources traitant du chef des hérauts de France au XV<sup>e</sup> siècle, in: Jacqueline HOAREAU-DODINAU, Pascal TEXIER (Hg.), Anthropologies juridiques. FS Pierre Braun, Limoges 1998, S. 587–608; DERS., Geschichte im Diskurs. Zur Auseinandersetzung zwischen Herolden über die Frage: Qui est le royaume chrestien qui plus est digne d'être approché d'honneur?, in: Chantal GRELL, Werner PARAVICINI, Jürgen VOSS (Hg.), Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, Bonn 1998 (Pariser Historische Studien, 47), S. 243–262; DERS., Hérauts et héros, in: Heinz DUCHHARDT, Richard A. JACKSON, David STURDES (Hg.), European Monarchy. Its Evolution and Practice from Roman Antiquity to Modern Times, Stuttgart 1992, S. 81–97.

29 Zur Frühgeschichte des Heroldsamtes vgl. Dominique DANY, Le personnage du héraut d'armes à travers quelques œuvres des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (Université Jean Moulin, Lyon, mémoire de maîtrise masch. 1989).

penrock ihrer Herren und wurden nach Herrschaften wie *Calabre*, *Gelre* oder *Charolais* benannt.

Die Herolde nahmen bald eine Fülle verschiedenster Aufgaben wahr<sup>30</sup>: Sie wirkten an den Zeremonien und Ritualen anlässlich von Krönungen, Schwertleiten und Begräbnissen mit, waren Boten und Diplomaten in Kriegs- wie Friedenszeiten<sup>31</sup>, berieten bei Helmschau und anderen Musterungen, legten Verzeichnisse von Aufgeböten an, identifizierten die auf dem Schlachtfeld gebliebenen Toten, übermittelten Befehle und leiteten Übergabeverhandlungen ein<sup>32</sup>. Mit der festeren Einbindung der Herolde und der Erweiterung ihres Aufgabenbereichs ging die Ausformung einer internen Hierarchie sowie eine zunehmende Organisation des Amtes und der entsprechenden Ausbildung einher. Der Herold in der Lehre wurde *Persevant* genannt, den Turniermarken standen Wappenkönige vor (wie etwa *Anjou*, *Champagne*, *Artois*), ihnen zur Seite wurden Wappenmarschälle gestellt<sup>33</sup>. Doch noch im 15. Jahrhundert blieben die Herolde ihrem ursprünglichen Milieu eng verhaftet: Bei der Verteilung von Geschenken oder in Rechnungen stehen sie weiterhin neben Narren, Pfeifern und Zwergen<sup>34</sup>. In burgundischen Hofordnungen wurden die Herolde im 15. Jahrhundert an der Seite der *menestrels* (Spielleute) und *trompettes* (Trompetern) genannt und ähnlich wie diese versorgt<sup>35</sup>. Aus dem Jahre 1388 findet man in den englischen Hofrechnungen einen Zahlungsbeleg an einen Meister *Conrod*, Wappenkönig von Deutschland und »zehn andere Spielleute«, die zu Weihnachten vor König Eduard II. aufgetreten waren<sup>36</sup>. Und 1493, über einhundert Jahre später, als Herzog Ludwig von Orléans seine Hofleute mit Geldgeschenken bedachte, werden sie noch immer gemeinsam mit Türstehern, Saalwärtern, Trompetern und Trommlern genannt<sup>37</sup>.

30 Vgl. Gert MELVILLE, Der Brief des Wappenkönigs Calabre. Sieben Auskünfte über Amt, Aufgaben und Selbstverständnis spätmittelalterlicher Herolde (mit Edition des Textes), in: *Majestas* 3 (1995), S. 69–116. Den Zusammenhang zwischen diesen verschiedenen Funktionen und damit die Grundlagen des Amtes zu erkunden sucht: Torsten HILTMANN, *Vieux chevaliers, pucelles, anges. Fonctions et caractères principaux des hérauts d'armes d'après les légendes sur l'origine de l'office d'a mes au XV<sup>e</sup> siècle*, in: *Revue du Nord* 88 (2006), S. 503–525.

31 Vgl. Lutz ROEMHELD, Die diplomatischen Funktionen der Herolde im späten Mittelalter, Diss. phil. masch., Heidelberg 1964, bes. Kap. »Überblick über die Entwicklung des Herolds zum Diplomaten«, S. 127–130.

32 Vgl. Paul ADAM-ÉVEN, Les fonctions militaires des hérauts d'armes, in: *Schweizer Archiv für Heraldik* 71 (1957), S. 2–33.

33 Vgl. Gert MELVILLE, »... et en tel estat le roy Charles lui assist la couronne sur le chief«. Zur Krönung des französischen Wappenkönigs im Spätmittelalter, in: Marion STEINICKE, Stefan WEINFURTER (Hg.), *Investitur- und Krönungsrituale. Herrschaftseinsetzungen im kulturellen Vergleich*, Köln u. a. 2005, S. 137–161.

34 Vgl. Ursula PETERS, Herolde und Sprecher in mittelalterlichen Rechnungsbüchern, in: *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur* 105 (1976), S. 233–250; Edmond FARAL, *Les jongleurs en France au Moyen Âge*, Paris 1971, S. 270f.

35 Vgl. Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund, Bd. 1: Herzog Philipp der Gute, 1407–1467, hg. von Holger KRUSE; Werner PARAVICINI (*Instrumenta*, 15), Ostfildern 2005, und Bd. 2: Herzog Karl der Kühne, 1467–1477, hg. von Torsten HILTMANN, Werner PARAVICINI (in Vorb.).

36 Maurice KEEN, *Das Rittertum*, Düsseldorf 2002 (zuerst engl. 1984, vgl. Anm. 23), S. 208f. Vgl. Noël DENHOLM-YOUNG, *History and Heraldry. 1214 to 1310. A Study of the Historical Value of the Rolls of Arms*, Oxford 1965, S. 54–60.

37 CONTAMINE, *Office* (wie Anm. 27), S. 316.

Umgekehrt konnte ihnen in der Nähe des höheren Adels aber auch der soziale Aufstieg gelingen. Einige von ihnen, die im Fürstendienst standen, wurden sogar in den Adelsstand aufgenommen<sup>38</sup>, mehrere Herolde des Herzogs der Bretagne entstammten im 15. Jahrhundert selbst dem Kleinadel oder dem Stadtbürgertum<sup>39</sup>. Spätestens seit dem Ende des 14. Jahrhunderts waren Herolde auch ein Massenphänomen: Im Jahre 1435 kamen mit den Delegationen der Franzosen, Engländer und Burgunder zum Kongreß von Arras (auf dem der Hundertjährige Krieg beendet werden sollte)<sup>40</sup> vielleicht 82 Vertreter des *office d'armes*<sup>41</sup> – unter ihnen auch *Sicile*, auf den unser Zweikampftraktat zurückgeht<sup>42</sup>. *Sicile*, mit bürgerlichem Namen Jean Courtois, lebte mitten im Hundertjährigen Krieg als Herold und späterer Wappenmarschall im Dienste verschiedener Herren (Abb. 1). Er stammte wohl aus dem Hennegau (nach Jan Huizinga »das klassische Land des ritterlichen Adels«<sup>43</sup>), also aus jener Grafschaft im westlichsten Zipfel des Reiches, die zur Zeit seiner Geburt gegen Ende des 14. Jahrhunderts eine wittelsbachische Erbschaft war, doch noch vor seinem Tod Bestandteil der gewaltigen Besitzungen des burgundischen Herzogs wurde.

Jean Courtois wurde in eine Zeit geboren, in der das Heroldswesen zu seiner Blüte gelangte, und in einem Territorium, das mit Flandern, Holland und Brabant zu den Regionen zu rechnen ist, aus denen damals die meisten Herolde stammten<sup>44</sup>. Er diente wohl als erstem Peter von Luxemburg, dem Grafen von Brienne, Saint-Paul-sur-Ternoise und Conversano in Apulien, dem er auf seine Besitzungen nach Süditalien folgte. Wie unter Herolden üblich, trug er den Namen einer Herrschaft seines

38 Frühes Beispiel von 1388: Karl VI. erhebt auf Bitten des burgundischen Herzogs Jean Sper, Wappenkönig von Artois, in den Adelsstand, vgl. Louis Claude DOUËT D'ARCQ (Hg.), *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, Paris 1864, Bd. I, S. 88–90. Zu weiteren, späteren Beispielen wie allgemein zum sozialen Stand der Herolde vgl. HILTMANN, *Heroldsamt* (wie Anm. 22), S. 10–19.

39 Vgl. Michael JONES, *Servir le duc. Remarques sur le rôle des hérauts à la cour de Bretagne à la fin du Moyen Âge*, in: Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER (Hg.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Genf 2003, S. 245–265.

40 Vgl. Joycelyne G. DICKINSON, *The Congress of Arras 1435. A study in medieval diplomacy*, Oxford 1955.

41 Auguste VALLET DE VIRVILLE (Hg.), *Jean Chartier, Chronique de Charles VII.*, 3 Bde., Paris 1858 (Bibliothèque elzévirienne, 16), Bd. 1, S. 206f.

42 Edition: Ferdinand ROLAND (Hg.), *Parties inédites de l'œuvre de Sicile, héraut d'Alphonse V roi d'Aragon, maréchal d'armes du pays de Hainaut, auteur du blason des couleurs. Préc. d'une lettre, en forme de préf., et d'une introd. par F. ROLAND (et p. après sa mort par Aug. LACROIX, Charles DE BETTIGUIES et Charles ROUSSELLE)*, Mons 1867 (Société des Bibliophiles belges séant à Mons, 22), S. 128–142.

43 Herbst des Mittelalters. Studien über Lebens- und Geistesformen des 14. und 15. Jahrhunderts in Frankreich und in den Niederlanden, Stuttgart <sup>10</sup>1969 (zuerst niederl. 1919), S. 144. Vgl. Werner PARAVICINI, *Nobles hennuyers sur les chemins du monde. Jean de Werchin et ses amis autour de 1400*, in: Ludovic NYS, Dominique VANWIJNSBERGHE (Hg.), *Campin in Context. Peinture et société dans la vallée de l'Escaut et le Nord de la France à l'époque de Robert Campin (vers 1375–vers 1450)*. Colloque international, Tournai, 30, 31 mars, 1<sup>er</sup> avril 2006, 2007 (im Druck); DERS., *Jean de Werchin, Sénéchal de Hainaut, chevalier errant*, in: Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD, Jean-Marie MOEGLIN (Hg.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris 1999 (*Histoire ancienne et médiévale*, 59), S. 125–144, bes. 132f.

44 Vgl. Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris <sup>4</sup>2003 (zuerst 1979), S. 61f.

Herrn, und zwar *Enghien* im nördlichen Hennegau, wo er vielleicht auch geboren wurde<sup>45</sup>. Diesem Usus folgend erhielt er später den Namen *Jerusalem*<sup>46</sup>, als er, seinem Herren nach Sizilien folgend, möglicherweise in den Dienst von Herzog Ludwig von Anjou übertrat, der Ansprüche auf den Thron des levantinischen Königreichs erhob. Bald darauf quittierte Courtois aber den Dienst beim Erbprinzen von Neapel-Sizilien und ging zu dessen Kontrahenten König Alphons V. dem Großmütigen über, in dessen Gefolgschaft er am Ende den Namen *Sicile* erhielt<sup>47</sup>. Courtois hatte also quer durch Europa eine steile Karriere gemacht: vom Grafen über den Herzogs- zum Königsdienst. Weil König Alphons seine Rechte auf Sizilien aber noch nicht hatte durchsetzen können, lebte *Sicile* längere Zeit in Mons, wo er im Jahre 1429 Haus und Bürgerrecht erwarb und spätestens 1437 als Wappenmarschall für den Hennegau verstarb. *Sicile* führte nicht nur ein recht mobiles Leben im Dienste mehrerer hochadeliger Herren, er hinterließ auch bedeutende schriftliche Werke. Zu größerer Bekanntheit gelangte er durch den ihm zugeschriebenen *Blason des couleurs*<sup>48</sup>, der im Jahre 1495 im Druck erschien und auf den sich Rabelais ebenso berief wie später noch die Organisatoren der Hoffeste Ludwigs XIV.<sup>49</sup> Nach neueren Untersuchungen ist *Sicles* Autorschaft für den Text aber nicht mehr zu halten<sup>50</sup>.

Sicher ist aber, daß er innerhalb wohl der letzten drei Jahre seines Lebens (über das wir nicht viel mehr wissen als das Gesagte) ein Heroldskompendium zusammentrug<sup>51</sup> – das älteste überlieferte seiner Art<sup>52</sup>. Es ist lediglich fragmentarisch und in Kopien erhalten, die wohl erst einige Jahrzehnte nach seinem Tod im Hennegau

45 Zum Leben des Jean Courtois, Herold *Sicile*, vgl. Gonzalès DECAMPS, Les Hérauts Sicile et Saint-Paul. Essai biographique, in: Annales du cercle archéologique d'Enghien 6 (1901), S. 216–241; Ernest A. MATTHIEU, Sicile (Jehan Courtois, dit), in: Biographie nationale, publ. par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique, Bd. 22, Bruxelles 1914–20, S. 381–385; DEERS., Biographie du Hainaut, Bd. 2, Enghien 1903, S. 118. Die in diesen Texten gegebene Beschreibung des Lebens des Herolds *Sicile* bleibt aber noch zu bestätigen, vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 48–50.

46 Der Name wurde von Herolden verschiedener Herren getragen. Zum deutschen Pendant vgl. Klaus ARNOLD, Georg Rixner genandt Hierosalem Eroldo vnnnd kunig der wappen und sein Buch über Genealogie und Wappen der Herzöge von Mecklenburg, in: Matthias THUMSER, Annegret WENZ-HAUBFLEISCH, Peter WIEGAND (Hg.), Studien zur Geschichte des Mittelalters. FS Jürgen Petersohn. Stuttgart 2000, S. 384–399, bes. S. 395–398; Lotte KURRAS, Georg Rixner, der Reichsherold ›Jerusalem‹, in: Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg 69 (1982), S. 341–344.

47 Auch der Name *Sicile* wurde entsprechend den verschiedenen Ansprüchen auf das Königreich von verschiedenen Fürsten vergeben. Vgl. ROLAND, Parties (wie Anm. 42), S. XXIV–XXVII.

48 Hippolyte COCHERIS (Hg.), Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises par Sicile, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon, Paris 1860, sowie in einer verbesserten Version in Elizabeth NELSON, *Le Blason des couleurs*. A Treatise on Color Theory and Symbolism in Northern Europe during the Renaissance (Brown University, Diss. masch. 1998), S. 251–373.

49 ROLAND, Parties (wie Anm. 42), S. XX.

50 Vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 334–338. Die Autorschaft *Sicles* wurde zuvor bereits von NELSON, *Blason des couleurs* (wie Anm. 48), S. 12–25 und Claire BOUDREAU, Les traités de blason en français (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), 3 Bde. (École Pratique des Hautes Études Paris, Diss. masch. 1996), Bd. 1, S. 158 für Teile des Textes zurückgewiesen.

51 Vgl. allgemein HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22).

52 Das ältere Kompendium von *Calabre* ist verloren, eine ebenfalls ältere Kompilation eines Jean Hérard ist nur in Teilen aus Übernahmen durch *Sicile* bekannt. MELVILLE, »Un bel office« (wie Anm. 28), S. 309, sowie HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 404–406.



angefertigt wurden<sup>53</sup>. Auf gut sechzig Folio verbindet er historische, normative, pragmatische und panegyrische Texte, die sich nicht leicht auf einen Nenner bringen lassen: Es ist eine Blütenlese des Fachwissens, ein Heroldsspiegel und ein Lobpreis ritterlicher Ehre zugleich. Man findet neben mythisch verbrämten Ursprungsgeschichten des Amtes und Aufzählungen der damit verbundenen Privilegien oder den zu erwartenden Anleitungen zum Wappenwesen und zum Turnier auch Regeln zum Ablauf adeliger Trauerfeiern oder eben zur Durchführung gerichtlicher Zweikämpfe. Die Bedeutung dieses Heroldskompendiums wird dadurch gesteigert, daß es sich bei ihm im Unterschied zu anderen derartigen Texten nicht um eine reine Kompilation handelt. *Sicile* trug nämlich nicht bloß bekanntes Wissen zusammen, er kommentierte es auch, ja schrieb es teilweise selbst fort. Neben dem Prolog und einer ersten Darstellung zur ältesten Geschichte des Heroldsamtes gilt dies insbesondere für Teile unseres Zweikampftraktats. Solche Traktate findet man regelmäßig in französischen und burgundischen Heroldskompendien des 15. Jahrhunderts. In keinem anderen aber sind die Texte derart kommentiert und ergänzt.

Im Prolog zu seinem Kompendium schreibt der Autor, er habe das Wissen zu Geschichte und Aufgaben seines Amtes, des *noble office d'armes*, sammeln und es seinen Kollegen zur Verfügung stellen<sup>54</sup>, mithin eine Lehrschrift verfassen wollen. Die Tätigkeit eines Herolds ist für ihn mehr als irgendeine bezahlte Dienstleistung, sie ist Adels- und Gottesdienst zugleich. Im letzten Satz seines Prologs bringt *Sicile* die Bedeutung des Heroldsamtes auf den Punkt: Gott möge den Herolden die Gnade geben, ihr Amt so zu erfüllen, daß es dem christlichen Glauben zur Erhöhung, dem gesamten Adel und der Ritterschaft aber zur Ehre gereiche: *Al honneur de toutte noblesse et chevallerie*<sup>55</sup>. So sieht auch Werner Paravicini in der »Zuteilung, Kommunikation und Registratur von Lob und Tadel« durch den Herold die »Essenz seiner Tätigkeit«<sup>56</sup>. Und Gert Melville zeigt auf<sup>57</sup>, daß in der Zuweisung und Kommunikation von Ansehen und Ehre die eigentliche gesellschaftliche Bedeutung und der Schlüssel zum Verständnis der Herolde innerhalb der spätmittelalterlichen Adelskultur<sup>58</sup> liegt.

Zur Steigerung und Verbreitung adelig-ritterlicher Ehre trugen nicht allein die Tätigkeit, sondern auch die literarischen Werke der Herolde bei<sup>59</sup>. Die Kompendien glorifizierten die ritterliche Lebensweise und waren gleichzeitig Werbung für das Heroldsamt. Der Kreis derjenigen, die diese Texte lasen und betrachteten, ging im Falle von *Sicile*, wie bei den meisten anderen Kompendien, sicher über den der Herolde hinaus. Dafür spricht nicht zuletzt die älteste erhaltene Kopie des hier ange-

53 Zu den einzelnen Handschriften und deren Überlieferung vgl. *ibid.* S. 121–133.

54 Vgl. zur Ansicht seines Vorgängers Calabre MELVILLE, Brief (wie Anm. 30), S. 110–116.

55 ROLAND, Parties (wie Anm. 42), S. 3.

56 PARAVICINI, Die ritterlich-höfische Kultur (wie Anm. 21), S. 80.

57 MELVILLE, Hérauts (wie Anm. 28), S. 93–96. Zu den Grundlagen dieser wesentlichen Funktion der Herolde vgl. HILTMANN, Vieux chevaliers (wie Anm. 30).

58 Vgl. zum Begriff DERS., Gab es eine einheitliche Adelskultur Europas im späten Mittelalter?, in: Rainer C. SCHWINGES, Christian HESSE, Peter MORAW (Hg.), Europa im späten Mittelalter. Politik – Gesellschaft – Kultur, München 2006, S. 401–434.

59 Für eine erste Übersicht zum literarischen Wirken der Herolde vgl. DERS., Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 28–35.

sprochenen Kompendiums. Die Nationalbibliothek in Paris verwahrt das Manuskript, bei dem es sich keineswegs um eine abgegriffene Fibel aus Heroldshand handelt<sup>60</sup>: Es ist vielmehr eine Prunkhandschrift, die sicher repräsentativen Zwecken dienen sollte. Das legt nicht nur die schiere Größe von etwa 40 x 30 cm nahe, womit das Manuskript fast doppelt so groß ist wie die meisten anderen überlieferten Heroldskompendien; an Platzhaltern ist auch zu ersehen, daß zum Zeitpunkt der Entstehung zahlreiche Illuminationen vorgesehen waren, die aber bis auf wenige Ausnahmen wie dem gezeigten Konterfei *Sicules* nicht ausgeführt wurden (daher soll im folgenden auf Abbildungen aus einer anderen Version des Zweikampftraktates zurückgegriffen werden).

Der erste Abschnitt widmet sich den Ursprüngen und der Geschichte des Heroldsamtes, dessen erste Spuren *Sicile* bereits unter den assyrischen Königen Belus und Ninus ausmacht. Während der Belagerung Karthagos seien dann zwölf Ritter im Heer des Scipio Africanus erwählt worden, die das tun sollten, was man später von den Herolden erwartete: Botschaften überbringen, Heldentaten beobachten, Wappen deuten, gegnerische Reihen identifizieren, Ritterweißen vornehmen, zur Repräsentation der Anführer vor diesen herreiten. Es sei schließlich Julius Caesar gewesen, der den *office d'armes* im eigentlichen Sinne gegründet habe, insbesondere um die alt gewordenen unter seinen edlen *chevalliers* einer sinnvollen Betätigung zuzuführen<sup>61</sup>. Auf diese Ursprungsgeschichte, die elegant die niedere Herkunft der Herolde wegwischt und sie zu Nachfolgern von »Rittern« der ältesten Geschlechter macht, folgen im zweiten Abschnitt teilweise von *Sicile* selbst verfaßte Suppliken an die Könige, Fürsten und Herren von Frankreich sowie Texte zur Ernennung und Privilegierung von Herolden. Der dritte Abschnitt behandelt alte und neue Turnierpraktiken sowie die hier besonders interessierenden *gages de bataille*<sup>62</sup>. Im vierten und letzten Abschnitt, der sich nicht erhalten hat, folgten, was aus *Sicules* Inhaltsangabe hervorgeht<sup>63</sup>, für Herolde wichtige Belehrungen in der Kunst des Blasonierens, also des fachgerechten Beschreibens von Wappen, Listen der Kaiser und Päpste sowie der Stammbaum der Jungfrau Maria.

Daß es *Sicile* um mehr als eine bloße Handlungsanleitung für seine Amtskollegen ging, sieht man daran, daß er Praktiken beschreibt, an denen Herolde überhaupt nicht beteiligt waren, oder solche, die keine oder kaum mehr Verwendung fanden, wie beispielsweise das Massenturnier oder eben der gerichtliche Zweikampf. *Sicile* hält sich bei der Beschreibung des Zweikampfs an die oben erwähnte Ordonnanz des Jahres 1306, mit der das Verfahren grundsätzlich an den Königshof gezogen und damit noch mehr zu einem Privileg des Adels gemacht worden war, obwohl in der Praxis nach wie vor auch auf dem Land Gerichtskämpfe durchgeführt wurden<sup>64</sup>. *Sicile* schreibt, er gebe die Ordonnanz nach dem Gebrauch im Königreich Frankreich wieder, unter

60 Vgl. die tabellarische Handschriftenbeschreibung sowie deren ausführliche Analyse *ibid.* S. 121–133 und 526–533.

61 ROLAND, *Parties* (wie Anm. 42), S. 9.

62 *l'ordonnance de gage de bataille en champ clos, et les cérémonies qui y sont à tenir.* *Ibid.* S. 3.

63 *Ibid.*

64 CHABAS, *Le Duel* (wie Anm. 9), S. 165.

Einschluß von Hennegau, Brabant, Flandern, Holland, Seeland sowie den Landschaften diessseits des Rheins, ferner von Savoyen, dem Dauphiné, dem Languedoc und der Provence<sup>65</sup>.

Obwohl dieser königlich Erlaß in der Literatur, wie auch in zeitgenössischen Quellen, immer wieder als die entscheidende Rechtsnorm zu den Gerichtskämpfen im Frankreich des 14. und 15. Jahrhunderts bezeichnet wurde<sup>66</sup>, fehlt bislang eine eingehende Untersuchung dazu<sup>67</sup>. Philipp hatte drei Jahre zuvor juristische Zweikämpfe in den Ländern der Krone zunächst grundsätzlich untersagt. Unter Aufgreifen der alten kirchlichen Verbote sollte an die Stelle des Beweises durch Kampf das Enquêteverfahren treten, das heißt die Schuld sollte durch Zeugen und Urkundsbeweis erbracht werden, nicht durch Fechten. Das Enquêteverfahren nahm den kleinen weltlichen Gerichtsherren, die die Zweikämpfe durchführten, die Kompetenz und verlagerte die Rechtsprechung zu den Enquêteurs, also den königlichen Baillis und Räten des Parlaments, denen dadurch vermehrt Gebühren zukamen. Gleichzeitig bedeutete die Minderung der Kompetenzen territorialer Gerichtsherren eine Machtsteigerung für den König.

Was aber, wenn die alternativen Beweismittel versagten und weder Zeugen noch Urkunden beigebracht werden konnten, wie der König 1306 in seiner Einleitung fragt? Offenbar war ein gänzlich Zweikampfverbot in der Praxis nicht durchführbar. Philipp gab zwar dem Enquêteverfahren weiterhin grundsätzlich den Vorrang, ließ aber nun doch den Zweikampf unter bestimmten Einschränkungen wieder zu: Es müsse erstens sicher sein, daß das Verbrechen tatsächlich stattgefunden habe. Es müsse zweitens ein Kapitalverbrechen verhandelt werden, das mit der Todesstrafe zu ahnden sei. Das Verbrechen sollte drittens auf keine andere Weise als durch den Zweikampf bewiesen werden können, und der Beschuldigte sollte viertens dringend tatverdächtig sein. Der Zweikampf wurde dabei mehr und mehr zu einer Prerogative des Adels, der seine Justizhoheit und althergebrachtes Recht zäh verteidigte: Als Philipp den Zweikampf im Jahre 1314 nun gänzlich zu verbieten suchte, erhob sich der Adel dagegen<sup>68</sup>. Sein Nachfolger sah sich genötigt, das Kampfrecht in einzelnen Landesteilen wieder zuzulassen.

Der Text der Ordonnanz und der sie begleitenden Erläuterungen zu deren Inhalt und zum entsprechenden Procedere bzw. Zeremoniell hat selbst eine lange und verwickelte Tradition; es lassen sich verschiedene, teils stark voneinander abweichende

65 *S'ensieult l'ordonnance de gaige de bataille, selon l'usage du royaume de France, compris Haynau, Brabant, Flandres, Hollande, Zéelande, et ce qui est par deça le Rhin, Savoye, le Dauphiné, le Langhedoc et Provence. – Traittié.* ROLAND, Parties (wie Anm. 42), S. 128.

66 »L'ordonnance de 1306 marque un tournant décisif dans l'histoire du duel judiciaire.« CHABAS, Le Duel (wie Anm. 9), S. 113.

67 Vgl. aber demnächst HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 291–322.

68 COULIN, Der gerichtliche Zweikampf (wie Anm. 13), S. 106. Bereits nachdem Ludwig IX. im Prozeß gegen Enguerrand IV. de Coucy 1259 die Austragung eines Zweikampfs versagt und damit seine Ordonnanz gegen die Zweikämpfe umgesetzt hatte, hatte es einen Aufschrei im Adel gegeben, der befürchtete, daß nun auch für Verbrechen außerhalb der Kronlande das Enquêteverfahren durchgesetzt würde. Edmond FARAL, Le procès d'Enguerran IV de Couci, in: *Revue historique de droit français et étranger* 26 (1948), S. 213–258, bes. S. 246f. Vgl. M. PREVOST, Coucy, in: *Dictionnaire de géographie française* 9 (1960/61), Sp. 870f.

Versionen ausmachen<sup>69</sup>. Erste Spuren sind im *Stilus Curie Parlamenti* des Guillaume du Breuil zu finden, wo vor allem das Verfahren vor dem Kampf im Vordergrund steht. Mit diesem offensichtlich im Zusammenhang steht eine volkssprachige, stark gekürzte Version aus der zweiten Hälfte des 14. Jahrhunderts, welche das Gewicht bereits auf das für den Kampf zu beachtende Zeremoniell und dessen Ausgang verlagert, wobei hier erstmals auch die verschiedenen Rechte der an der Organisation Beteiligten aufgeführt werden. Die Version bei Herold *Sicile* geht auf einen Text zurück, den Jean de Villiers, Herr von Isle-Adam, wohl zwischen 1433 und 1437 dem burgundischen Herzog widmete. Villiers hebt dabei vor allem auf die Aufgaben und Rechte des Connétable und der Marschälle ab<sup>70</sup>. *Sicile* schrieb seine Vorlage dann so um, daß den Herolden, die im 14. Jahrhundert im Gerichtswesen lediglich zur Beratung herangezogen worden waren<sup>71</sup>, nun auch Funktionen im Zusammenhang mit dem Gerichtskampf zustanden. Ein frühes Beispiel für eine solche aktive Beteiligung am Gerichtsgang findet sich bei dem burgundischen Chronisten Enguerrand de Monstrelet (um 1395–1453) zum Jahr 1405<sup>72</sup>. Damals ließ der Graf vom Hennegau und Holland Wilhelm IV. (1404–1417) in Quesnoy zur Klärung eines Mordfalls einen *champ mortel* abhalten. Es war ein Herold, der im Namen des Herzogs ausrief, daß es bei Enthauptung verboten sei, den Kampf zu hindern, und es war ein Herold, der den Kampf eröffnete, was gewöhnlich Aufgabe des Connétables gewesen war. Damit war der Herold zur Gerichtsperson geworden, was einer Aufwertung gleichkam, und war der Zweikampf in die Nähe von agonalen Kampfspielen gerückt, bei denen die Herolde längst schon Aufgaben als Ausrufer übernommen hatten.

*Sicile* schrieb in seinen Interpolationen die Rolle der Herolde in dem am Königshof durchzuführenden adligen Zweikampfritual ganz ähnlich fest: Noch bevor die Kombattanten aufträten, habe ein Herold das Publikum zur Ordnung zu rufen: 1. Keiner außer den Ordnern dürfe dem Kampf gerüstet und bewaffnet beiwohnen. 2. Nachdem einer der beiden Kämpfer in die Schranken getreten sei, dürfe abgesehen von den Kontrahenten und ihren Begleitern keiner auf das Kampffeld reiten. 3. Nachdem auch der zweite Kämpfer sich auf dem Feld präsentiert habe, dürfe überhaupt niemand mehr außer den beiden und den Grieswärteln (also Ordnern, die mit ihren Stangen bei Regelverstößen in den Kampf eingreifen durften) das Kampffeld betreten. Dieser Vorgang ist auf der Miniatur eines Prachtcodex zu den *gages de bataille* zu sehen, der in den 1460er Jahren in Paris für den bretonischen Herzog angefertigt wurde (Abb. 2)<sup>73</sup>.

69 Zur Überlieferung des Textes und seiner verschiedenen Versionen, insbesondere im Umfeld der Heroldskompendien, vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 293–311.

70 Bernard PROST (Hg.), *Traité du duel judiciaire, relations de pas d'armes et tournois par Olivier de la Marche, Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, Hardouin de la Jaille, Antoine de la Sale, etc.*, Paris 1872, S. 28–41. Der Traktat ist hier in jenen des Olivier de La Marche eingelassen, welcher ihn zur Erläuterung der Zeremonie eines *gage de bataille* interpolierte. Die Datierung ergibt sich aus der Bezeichnung des burgundischen Herzogs als Grafen des Hennegau und dem Todesjahr des Jean de Villiers († 1437).

71 CHABAS, *Le Duel* (wie Anm. 9), S. 163 mit Beispielen.

72 Louis Claude DOUËT-D'ARCQ (Hg.), *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, Bd. 1, Paris 1857 (Ouvrages publiés par la Société de l'histoire de France, 91), Kap. 23, S. 99f.

73 Vgl. zum Manuskript: *Catalogue des manuscrits français*, Bd. 1, Paris 1868, S. 392. Text und Abbildung bei CRAPELET (Hg.), *Cérémonies* (wie Anm. 10).

Man sieht drei Herolde zu Pferd, die durch das Lilienwappen als königlich gekennzeichnet sind. Einer von ihnen ruft in Richtung der Tribüne, unter der das herandrängende Publikum zurückgehalten werden muß. Rechts und links stehen die geschlossenen Pavillons der beiden Kontrahenten, davor je drei Grieswärtel.

Nach den Eiden<sup>74</sup> und vor dem eigentlichen Kampf, so *Sicules* Version, seien es die Herolde oder Wappenkönige, die in ihrem Wappenrock gekleidet zu verkünden hätten: 1. Alle bis auf die Beteiligten müßten das Kampffeld verlassen. 2. Niemand dürfe einem der Kontrahenten Hilfe leisten: nicht durch Zeichen, nicht durch Wort und nicht anderweitig. 3. Jedermann habe Ruhe zu bewahren. Bemerkenswert ist, daß bei *Sicile* nicht der Herold selbst seine Stimme erhebt: Er habe die Anweisungen vielmehr Wort für Wort einem anderen, der ein lautes Organ besitze, vorzuprechen, der sie dann lauthals ausrufe<sup>75</sup>. An anderer Stelle im Kompendium heißt es, daß es ratsamer sei, derlei Gebote durch einen *sergant* oder *officier de justice* und nur in Ausnahmefällen durch einen Herold ausrufen zu lassen, da die Vergehen und Strafen, die einer Zuwiderhandlung folgten, Angelegenheit der Justiz und nicht der *drois d'armes* seien<sup>76</sup>. Damit wird deutlich, daß *Sicile* Skrupel hatte, den Herold als eine vollwertige Gerichtsperson in den Ablauf der *gages de bataille* zu integrieren. Nach dem Ausrufen solle der Connétable das Signal zum Kampfbeginn geben: Mitten zwischen den Kämpfern stehend habe er eine Kappe oder ein anderes Zeichen zunächst mehrfach so in seiner Hand zu wenden, daß es von beiden wahrgenommen werde, dann solle er es in die Höhe werfen und auf den Boden fallen lassen, womit der Kampf sofort beginne. Wie an den Beispielen aus Saint-Germain und Quesnoy zu sehen, konnte der »Startschuß« aber auch von einem Herold gegeben werden.

Auf den Kampf selbst kommt der Text nicht zu sprechen, allerdings auf sein Ende. Und auch hier steht uns eine entsprechende Miniatur aus dem Prachtcodex des bretonischen Herzogs zur Verfügung (Abb. 3). Auf der Tribüne ist neben den drei Hofdamen nun als Gerichtsherr der Marschall zu sehen, der sich durch seinen Stab zu erkennen gibt<sup>77</sup>. Demnach gibt es drei Möglichkeiten, Sieg oder Niederlage eines Kampfs festzustellen: 1. Wenn einer seine Schuld bekennt. 2. Wenn einer den anderen aus dem Kampffeld drängt und dieser draußen bleibt. 3. Wenn einer den anderen tötet und ihn dann vor die Schranken schafft<sup>78</sup>. Auf der Abbildung wird ganz offenbar die dritte, finale Lösung gezeigt: Der Sieger steht, den Bihänder noch fest im Griff, in vollem Harnisch mit Wappenrock und geschlossenem Visierhelm auf der

74 In Erweiterung der Gewohnheiten zu Ludwigs IX. Zeiten, als noch zwei Eide genügten, sind im 14. Jahrhundert drei Eide abzulegen. CHABAS, *Le Duel* (wie Anm. 9), S. 189.

75 *et se doivent tous iceulx cris faire par le roy d'armes ou hérault, ayant sa robe d'armes vestue, et le doit nommer mot après aultre à quelque aultre homme aiant bonne et haulte voix pour estre mieue oy et entendu.* ROLAND, *Parties* (wie Anm. 42), S. 139.

76 *qu'ilz le facent publier par aulcun sergant ou officier de justice, et que justice soit présent, pour ce que les meffais et amendes qui de ce se porroient ensievir, appartiennent et doibvent venir à la cognoissance de justice, et non pas de drois d'armes, tant seulement nonobstant que aulcunes fois le roy d'armes ou le marissal d'armes du pays le fait ou aulcun aultre hérault et officier d'armes. Mais il seroit plus licite, et par bonne raison dessus alléguée, à estre fait par les officiers de la justice.* Ibid. S. 189f.

77 Vgl. zur Rolle des Marschalls im gerichtlichen Zweikampf CHABAS, *Le Duel* (wie Anm. 9), S. 159–161.

78 ROLAND, *Parties* (wie Anm. 42), S. 142.

Kampfbahn, während der gefallene Unterlegene blutüberströmt zwischen den Schranken liegt. Man ist dabei, ihm die Rüstung vom Leib zu ziehen, die zum Zeichen seiner Entehrung verstreut wird<sup>79</sup>. Wieder von seiner Vorlage abweichend erläutert *Sicile* dann, was mit dem wertvollen Plattenpanzer zu geschehen habe. Er spricht an dieser Stelle vom Lohn der Herolde für die Beteiligung am Gerichtskampf. Und hier wird deutlich, in welchem Rang er seine Amtskollegen in diesem Ritual sieht; sie werden in eine Reihe mit höchsten Würdenträgern gestellt: Der Marschall solle erhalten, was der Besiegte am Leib trägt, der Connétable das Pferd und die Waffen, an den König oder die Fürsten gehe die Buße, an die anwesenden Herolde aber die Überbleibsel des Kampffelds (d. h. die Pavillons, das Gestühl, die Ketten und die Schranken).

Kommen wir damit auf die Frage zurück, warum Herolde wie *Sicile* über Gerichtskämpfe handelten, warum ihnen hierbei eine eigene Rolle zukam, die sie in ihren Texten festzuschreiben und zu erweitern suchten. Man könnte zunächst daran denken, daß sie eine Praxis, die es gelegentlich gegeben hat (wir wissen wenig darüber), nun schriftlich festhielten und damit für ihre Publizität und Bewahrung sorgten. Die Herolde, denen ihre niedere Herkunft stetig anhing, konnten sich dabei als Funktionsträger im Gerichtswesen präsentieren und weitere Rechte einfordern, was gesteigertes Ansehen und, falls es sich bei der Einlassung *Sicules* nicht lediglich um einen Appell handelt, auch Naturallohn bedeuten konnte. Doch war mit dem Gerichtskampf damals nur noch selten etwas zu gewinnen, weil er ja schon zur Zeit von *Sicile* und erst recht zu der seiner Kopisten und Nachahmer kaum mehr praktiziert wurde.

Man könnte auch daran denken, daß die Passagen zu den *gages de bataille* auf die Durchführung anderer Auseinandersetzungen im Kampf anwendbar waren, die gerade damals hoch in Mode waren, wie beispielsweise die *emprises* und *pas d'armes*, die *Sicile* nicht eigens behandelt<sup>80</sup>. Immerhin kommt *Sicile* kurz auf andere Wettkämpfe zur Ehrsteigerung zu sprechen, die er *querelles* (also Auseinandersetzungen, die wegen Streitereien des jeweiligen Fürsten, der Ehre einer Dame oder der Verwandten eines Ritters geführt werden) und *questes* (also die von einem Ritter unternommene Suche nach Abenteuern und Herausforderungen im Kampf) nennt, welche den *emprises* sehr nahe kommen. Aber selbst wenn die Vorbereitung und der Eintritt bei solchen und anderen sportlichen Kampfspielen unter Umständen ähnlich wie beim Gerichtskampf abliefen, so waren die Unterschiede im Fechten doch wesentlich. Bei den Wettkämpfen der *emprises* und *pas d'armes* wurden die Aktionen zuvor genauestens festgelegt, und es gab die schriftlich vereinbarte *chappitre*, die einem

79 Vgl. allgemein Klaus SCHREINER, Verletzte Ehre. Institutionalisierungsprozesse im Spiegel spätmittelalterlicher Entehrungsrituale, in: *Wirtschaft und Wissenschaft* 4 (1997), S. 19–30.

80 Vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 314–317. Zu den *emprises* und *pas d'armes* vgl. Gert MELVILLE, Der Held – in Szene gesetzt. Einige Bilder und Gedanken zu Jacques de Lalaing und seinen *Pas d'armes de la Fontaine des Fleurs*, in: Jan-Dirk MÜLLER (Hg.), »Aufführung« und »Schrift« im Mittelalter und Früher Neuzeit, Stuttgart, Weimar 1996, S. 253–286. Siehe allgemein PARAVICINI, Jean de Werchin (wie Anm. 43), bes. S. 129–132; Annette LINDNER, Die *Pas d'armes*. Eine Form des Turniers im burgundischen Raum im 15. Jahrhundert (Universität Stuttgart, Diss. masch. 1990), Évelyne VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300–1486)*, Paris 1996 (*Mémoires et documents de l'École des Chartes*, 47), passim; Martina NEUMEYER, Vom Kriegshandwerk zum ritterlichen Theater. Das Turnier im mittelalterlichen Frankreich (Abhandlungen zur Sprache und Literatur, 89), Bonn 1998.

Drehbuch gleich nicht nur die Szenen, sondern sogar Art und Anzahl der gestatteten Schläge festhielten, die genauestens von Kampfrichtern kontrolliert wurden. Demgegenüber waren die *gages de bataille* kein Spiel, sondern vor einem Gericht rituell durchgeführte Ernstkämpfe, die grundsätzlich bis zum Tod, zur Aufgabe oder zur Intervention des Richters ausgefochten wurden und, falls es keine Begnadigung gab, mit der öffentlichen Entehrung des Verlierers, seiner Hinrichtung und der Konfiskation seiner Güter endeten. Bei Turnieren und anderen ritterlichen Waffenspielen konnte man dagegen an Ehre nur gewinnen. Auch der Unterlegene war nicht entehrt, er hatte vielmehr seinen Mut und Kampfesgeist unter Beweis gestellt. Ähnlichkeiten zu anderen Kampfarten können die Aufnahme der Passagen zu den gerichtlichen Zweikämpfen nicht allein motiviert haben: Sie müssen für sich genommen als wichtig angesehen worden sein, und dementsprechend sollte nach weitergehenden Gründen gesucht werden, die mit der damaligen Rolle der Herolde einerseits und dem Selbstverständnis des Adels andererseits zusammenhängen dürften.

Der Begriff »blasonieren« für die Kunst der korrekten Wappenbeschreibung bedeutete auch loben und schmeicheln<sup>81</sup>. Die Kenntnis der Wappen war für die Herolde nicht Ziel, sondern Voraussetzung für die Erfüllung der verschiedensten Aufgaben, die ihnen ihr Amt stellte, sei es im Turnier- und Kriegswesen<sup>82</sup>, in der höfischen Repräsentation oder auch in der Ehrverbreitung<sup>83</sup>. Herolde teilten Lob und Tadel zu, waren also Hüter der Ehre. Das unterstreicht die volksetymologische Deutung des französischen *hérault* (urspr. Entlehnung aus dem Deutschen: Heerwaller) im Deutschen als *ernhold* (Ehren-Hold)<sup>84</sup>. Ein anonymes Autor, möglicherweise ein Herold<sup>85</sup>, verfaßte Mitte des 15. Jahrhunderts eine fiktive Debatte zwischen einem Herold von Frankreich und einem von England über die Frage, welches der beiden Königreich das würdigere sei. Aufgabe der Herolde, heißt es da, sei es, die Ehrentaten in allen Königreichen und Ländern zu verbreiten. Diese Aufgabe wird mit dem Neologismus *heraulder* benannt, der synonym mit *publier* gesetzt wird<sup>86</sup>. Herolde waren aber mehr als nur unvoreingenommene Beobachter und Berichterstatter, sie waren zugleich Teil der Inszenierungen und der Rituale, wie es *Sicile* nun auch für den Zweikampf festschrieb. Bei Turnieren begleiteten sie einzelne

81 Vgl. s. v. »blasonner«, in: Jean-Baptiste DE LA CURNE DE SAINTÉPALAYE, Dictionnaire historique de l'ancien langage François ou Glossaire de la langue Française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, hg. von Léopold FAVRE, Paris 1875–1882.

82 Besondere heraldische Zeichen für Schlacht und Turnier gab es Mitte des 14. Jahrhunderts; vgl. Malcom VALE, War and Chivalry. Warfare and Aristocratic Culture in England, France and Burgundy at the End of the Middle Ages, London 1981, S. 88.

83 Vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 19, 311.

84 PARAVICINI, Die ritterlich-höfische Kultur (wie Anm. 21), S. 79.

85 Vgl. aber die Diskussion um eine mögliche Autorenschaft des Charles d'Orléans in der englischen Edition des Textes: Henry PYNE (Hg.), England and France in the fifteenth Century. The contemporary France Tract entitled »The debate between the heralds of France and England«, presumed to have been written by Charles, Duke of Orleans, translated for the first Time into English, with an Introduction, Notes, an Inquiry into the Authorship, London 1870, S. 148–154.

86 *Et toutes choses faites en grans magnificences et tendans a honneurs par vous doivent estre herauldées et publiées en divers royaumes et pays*. Leopold PANNIER, Paul MEYER (Hg.), Le début des héraults d'armes de France et d'Angleterre, suivi de The Debate between the Herald of England and France by John Cooke, Paris 1877 (Société des anciens textes français, 8), S. 1. Vgl. hierzu auch MELVILLE, »Un bel office« (wie Anm. 28), S. 294.

Kämpfer auf das Turnierfeld, bei den Preußenreisen des 14. Jahrhunderts bestimmten sie den Platz am Ehrentisch, wo der tapferste Kämpfer sitzen durfte<sup>87</sup>. Vor der Hinrichtung Peters von Hagenbach am 9. Mai 1474 war es ein Herold, der den burgundischen Landvogt seiner Ritterschaft entkleidete<sup>88</sup>.

Obwohl *Sicile* vorgibt, ein Lehrbuch für Kollegen zu schreiben, lag die Attraktivität der Zweikampfpassagen sicher weniger in den pragmatischen Handlungsanweisungen als in der symbolischen Dimension des geschilderten Rituals in Zeiten der Krise des französischen Adels: Was für die Zweikampfpassagen im speziellen gilt, gilt auch für die gesamten Kompilationen. Sie geben zwar vor, Handbuch- und Lehrbuchwissen zu sein, doch schaut man genauer hin, sind sie eben mehr als eine Anleitung zur Ausübung des Amtes oder bestimmter Zeremonien. Die Kompendien waren zur Stabilisierung einer ins Wanken geratenen Adelswelt geeignet, wobei sich die untrennbar mit dieser verbundenen Herolde gleichzeitig unentbehrliche Aufgaben zuschrieben<sup>89</sup>.

Bereits seit dem 12. Jahrhundert hatte sich die Ökonomie mit zunehmender Geldwirtschaft und Stadtentwicklung nicht zum Vorteil für den landsässigen Adel entwickelt. Umgekehrt wuchs die Bedeutung der bürgerlichen Welt, die verstärkt die adelige Lebensweise imitierte bzw. auch Zugang zum Adelsstand gewann: Fürstliche Herren bedienten sich immer häufiger gelehrter Räte. Im Verlauf des Hundertjährigen Kriegs geriet der französische Adel darüber hinaus in eine Legitimationskrise, weil es schien, daß er nicht mehr dazu in der Lage sei, das eigene Land zu verteidigen. Gleichzeitig verlor das alte Rittertum<sup>90</sup> zusehends seine Monopolstellung durch eine funktionale Kriegerschaft, nachdem sich das Militärwesen mit Einführung der Artillerie, Söldnertruppen und stehendem Heer dramatisch gewandelt hatte<sup>91</sup>. König und Fürsten sahen zugleich die Möglichkeit, den Adel zu instrumentalisieren und zu mediatisieren, indem sie seine Angehörigen durch Bereitstellung der Ressourcen für ihren ambitiösen Lebensstil und Repräsentationsbedarf an sich

87 PARAVICINI, Die ritterlich-höfische Kultur (wie Anm. 21), S. 81.

88 Vgl. Rochus Freiherr von LILIENCRON (Hg.), Historische Volkslieder der Deutschen vom 13. bis zum 16. Jahrhundert, 5 Bde., Leipzig 1865–1869, Bd. 2, Nr. 132, S. 33–37, sowie die anonyme ›Reimchronik zu Hagenbach‹, in: Quellensammlung der badischen Landesgeschichte, hg. von Franz Joseph MONE, Bd. 3, Karlsruhe 1863, S. 183–256, hier S. 385. Für weitere Beispiele vgl. HILTMANN, Heroldsamt (wie Anm. 22), S. 23f.

89 Vgl. *ibid.* S. 320. CONTAMINE, Office (wie Anm. 27), S. 310: »L'office d'armes fut l'un des organes qui permirent à la noblesse de conserver son prestige et même ses structures, de persévérer dans son être, de maintenir une conscience de soi indispensable à sa survie«. Vgl. auch MELVILLE, »Un bel office« (wie Anm. 28), S. 292; DERS., Brief (wie Anm. 30), S. 71.

90 Vgl. allgemein Joachim EHLERS, Die Ritter. Geschichte und Kultur, München 2006 (C. H. Beck Wissen); Werner HECHBERGER, Adel, Ministerialität und Rittertum im Mittelalter, München 2004 (Enzyklopädie deutscher Geschichte, 72); Roger SABLONIER, Rittertum, Adel und Kriegswesen im Spätmittelalter, in: Josef FLECKENSTEIN (Hg.), Das ritterliche Turnier im Mittelalter, Göttingen 1985 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 80), S. 532–567; Philippe CONTAMINE, Points de vue sur la chevalerie en France à la fin du Moyen Âge, in: Francia 4 (1976), S. 254–285.

91 Vgl. DERS., La guerre au Moyen Âge, Paris 1994 (zuerst 1980) (Nouvelle Clio, 24); DERS., Guerre, état et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France 1337–1494, Paris u. a. 1972 (Civilisations et Sociétés, 24).



banden. Ein Großteil des nicht-fürstlichen Adels konnte einem standesgemäßen Lebensstil nur mehr am Fürstenhof oder durch Königsdienst nachkommen<sup>92</sup>.

Zur Unterordnung des Adels unter das Herrschaftsmonopol der Fürsten trugen deren Herolde nicht wenig bei<sup>93</sup>. Um ihr Dasein und ihre Privilegien in Zeiten der Territorialisierung und des entstehenden Fürstenstaates zu legitimieren, mußten sich die Adligen als Stand in ihren Besonderheiten deutlich absetzen und die Ideale, auf denen ihre bisherige Position basierte, unter Beweis stellen. Dies geschah durch »Entrées solennelles«, Hochzeiten, Obsequien, Prozessionen, feierliche Aufmärsche ausziehender Adelsheere«, womit Macht und Rang veranschaulicht und auf die »Geltungsbehauptungen der aristokratisch bestimmten Gesellschaftsordnung« Legitimitätssichernd verwiesen wurde<sup>94</sup>. Dabei galt es, das Ansehen der Höflinge nicht nur in einem geschlossenen Kreis von ihresgleichen zu verbreiten, sondern (gerade in Zeiten politischer Instabilität) auch nach draußen vor das »Volk« zu tragen. Eine Funktion, für welche die Herolde als Meister der Verkündigung der Ehre besonders prädestiniert waren.

Doch fungierten sie nicht nur als Ausrufer, Verkünder, öffentliche Berichterstatter. Mit den ausgeschmückten Traktaten wie jenen zu den *gages de bataille*, an deren Verbreitung sie wesentlichen Anteil hatten, untermauerten sie den Anspruch des Adels auf die persönliche Verteidigung des eigenen Rechts in der agonalen Form eines ritterlichen Zweikampfs Mann gegen Mann. Der Gerichtskampf war die einzige Möglichkeit, auf ritterliche Weise sein Recht und zugleich auch seine Ehre zu behaupten<sup>95</sup>. Eine mitunter komplizierte Materie wurde in jenem Rechtsritual<sup>96</sup> auf

92 Vgl. MELVILLE, Held (wie Anm. 80).

93 DERS., Brief (wie Anm. 30), S. 70.

94 DERS., »Un bel office« (wie Anm. 28), S. 292. Jürgen HABERMAS geht der Frage nach, »ob die symbolischen Inszenierungen [...] mit ihren normativen Fiktionen Verbindlichkeiten erzeugen, oder ob sie anderweitig begründete normative Geltungsansprüche nur *bekräftigen*«. Symbolischer Ausdruck und rituelles Verhalten. Ein Rückblick auf Cassirer und Gehlen, in: Gert MELVILLE (Hg.), *Institutionalität und Symbolisierung. Verstetigungen kultureller Ordnungsmuster in Vergangenheit und Gegenwart*, Köln u. a. 2001, S. 53–67, Zitat S. 59.

95 »Ehre des Rittertums, die letzthin nur im archaisch Agonalen zu gewinnen« war. Gert MELVILLE, *Rituelle Ostentation und pragmatische Inquisition. Zur Institutionalität des Ordens vom Goldenen Vlies*, in: Heinz DUCHHARDT, DERS. (Hg.), *Zum Spannungsfeld von Recht und Ritual. Soziale Kommunikation in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Köln u. a. 1997 (Norm und Struktur, 7), S. 215–271, Zitat S. 227; DERS., *Agonale Spiele in kontingenten Welten. Vorbemerkungen zu einer Theorie des mittelalterlichen Hofes als symbolische Ordnung*, in: Reinhardt BUTZ, Jan HIRSCHBIEGEL, Dietmar WILLOWEIT (Hg.), *Hof und Theorie. Annäherungen an ein historisches Phänomen*, Köln u. a. 2004 (Norm und Struktur, 22), S. 179–202.

96 Der Begriff des Rechtsrituals wurde in jüngster Zeit mehrfach kontrovers diskutiert. Vgl. die Definition von Lars OSTWALD, *Was ist ein Rechtsritual?*, in: Reiner SCHULZE (Hg.), *Symbolische Kommunikation vor Gericht in der Frühen Neuzeit*, Berlin 2006 (Schriften zur Europäischen Rechts- und Verfassungsgeschichte, 51), S. 125–153, hier S. 143: »Das Rechtsritual ist eine formalistische Handlung(sketten) mit oftmals (aber nicht notwendigerweise) rechtssymbolischem Gehalt, die nach festen Regeln abläuft und für die Herbeiführung einer bestimmten Rechtsfolge konstitutiv ist.« Vgl. Claude GAUVARD, Robert JACOB (Hg.), *Les rites de la justice. Gestes et rituels judiciaires au Moyen Âge*, Paris 1999 (Cahiers du Léopard d'or, 9); Peter A. WINN, *Rechtsrituale* (zuerst engl. 1991), in: Andréa BELLIGER, David J. KRIEGER (Hg.), *Ritualtheorien. Ein einführendes Handbuch*, Wiesbaden 2003 (zuerst 1998), S. 449–469; Antoine GARAPON, *Bien juger. Essai sur le rituel judiciaire*, Paris 1997 (Collection Opus. Sciences humaines, 45); Wolfgang SELLETT, *Gewohnheit, For-*



Abb. 1: Jean Courtois, genannt Sicile (gest. 1437), in einem Tappert mit dem Wappen von Sizilien-Aragon; mit seiner Rechten weist er auf eine Schriftrolle, seine Linke hält den Wappenschild von Enghien. Federzeichnung aus dem Kompendium des Herolds. Papier, zweite Hälfte des 15. Jahrhunderts. Paris, BNF, fr. 387, fol. 4r (Cliché BNF).





Abb. 2: Herald beim Ausrufen der Regeln für das Publikum. Prachtcodex Herzog Franz' II. von der Bretagne. Ordonnanzen König Philipps IV. zu den *gages de bataille*. Pergament, 1460–1465. Paris, BNF, fr. 2258, fol. 9r (Cliché BNF).





Abb. 3: Ende des Kampfes. Prachtcodex Herzog Franz' II. von der Bretagne. Ordnonnanzen König Philipps IV. zu den *gages de bataille*. Pergament, 1460–1465. Paris, BNF, fr. 2258, fol. 23v (Cliché BNF).



einen einfachen Waffengang reduziert, man blieb mithin in der höfischen Welt der adligen Kämpfer<sup>97</sup>. Mit seinem Ausgang lag unmittelbar und für jedermann sichtbar und akzeptierbar ein eindeutiges Ergebnis auf der Hand, das in seiner Symbolkraft unhintergebar war. Sei es nun, daß einer der Kontrahenten auf dem Kampffeld liegen blieb, sei es, daß einer aufgeben mußte, oder sei es, daß der Richter einem den Sieg zusprach: Gegen den Beweis im Zweikampf, der einem Gottesurteil gleichkam<sup>98</sup>, war keine weitere Instanz anzurufen, das Urteil nicht zu schelten. Indem die Ritter bei diesen Texten zumindest ideell ein Vorrecht auf den Zweikampf behielten und die Herolde dies propagierten, wandten sie sich zugleich gegen die Anmaßungen der reichen Emporkömmlinge von unten, die als nobilitierte Bürger in die Schicht des alten Geburtsadels eindringen wollten. Gleichzeitig aber wurde mit den hier beschriebenen Texten dieses Vorrecht unter die Vormundschaft des Königs bzw. der Fürsten gestellt, womit sie auf der anderen Seite zugleich im Sinne der Mediatisierung des Adels durch die Fürsten wirkten. Der französisch-burgundische Adel wandelte sich zwar vom Ritteradel zum Dienstadel im Fürstendienst, seine alten Funktionen gingen in weiten Bereichen auf andere Gruppen über<sup>99</sup>. Das bedeutete aber nicht, daß er von seinen Ansprüchen abließ<sup>100</sup>. Grundsätzlich wurde der Zweikampf damals als Adelsprivileg angesehen, auch wenn es Ausnahmen wie die von Valenciennes gab, wo es den Bürgern nach einem alten Privileg erlaubt war, ihr Recht in den Schranken zu verteidigen<sup>101</sup>.

*Sicile* nahm denn auch einen kurzen Exkurs zu den *gages de vilains* auf, die vor städtischen Richtern stattfanden; aber er tat dies, wie er schreibt, nur widerwillig. Dies gehöre eigentlich nicht hierher, weil es in keiner Weise den *noble office d'armes* berühre, aber es sei doch möglich, daß ein Adliger – von einem *vilain* herausgefordert – nicht umhin könne, den Kampf anzunehmen und dann nach Art der *vilains* zu kämpfen, was man aber selten beobachte. Die *gages de vilains* seien nicht mit dem Schwert, sondern mit langen Knüppeln auszuführen. Ein solcher Kampf dürfe auch nicht vor Fürsten, sondern nur vor städtischen Richtern abgehalten werden, denn diese Art zu kämpfen sei eine gänzlich andere als die der *nobles hommes*. Die Kämpfer träten halbnackt gegeneinander an und dröschten wie von Sinnen aufeinander ein. Das sei eine schrecklich anzusehende Sache, und es gebe keinen Christenmenschen, der davor nicht zurückschrecke: Es scheine, als ob sich wild gewordene Hunde

malismus und Rechtsritual im Verhältnis zur Steuerung sozialen Verhaltens durch gesetztes Recht, in: DUCHHARDT, MELVILLE (Hg.), Spannungsfeld (wie Anm. 95), S. 29–47.

97 »Entre chevaliers, c'est évidemment le duel qui est la reine des preuves; c'est la guerre devant la cour, substitut de la guerre véritable.« CARBASSE, Histoire (wie Anm. 13), S. 100.

98 Vgl. Marie-Noël GRIPPARI, Le jugement de Dieu ou la mise en jeu du pouvoir, in: Revue Historique 278 (1987), S. 281–291; Jean GAUDEMET, Les ordalies au moyen âge. Doctrine, législation et pratique canonique, in: La Preuve, Bd. 2, Bruxelles 1965, S. 99–135; Hermann NOTTARP, Gottesurteilstudien, München 1956 (Bamberger Abhandlungen und Forschungen, 2).

99 Vgl. Werner PARAVICINI, Soziale Schichtung und soziale Mobilität am Hof der Herzöge von Burgund, in: Francia 5 (1977), S. 126–182.

100 CONTAMINE, Office (wie Anm. 27), S. 310.

101 Vgl. Jean-Marie CAUCHIES, Duel judiciaire et »franchise de la ville«. L'abolition d'une coutume à Valenciennes en 1455, in: Jean-François GERKENS (Hg.), Mélanges Fritz Sturm, Bd. 1, Liège 1999, S. 655–668; Otto CARTELLIERI, Ein Zweikampf in Valenciennes im Jahre 1455, in: Wolfgang KELLER (Hg.), Probleme der englischen Sprache und Kultur. FS Johannes Hoops, Heidelberg 1925 (Germanische Bibliothek, 2/20), S. 169–176.

gegenseitig zerfleischen<sup>102</sup>. Auf der einen Seite also der edle Ritter, der im Rahmen eines geordneten Verfahrens im Schwertkampf sein Recht verteidigt, auf der anderen Seite halbnackte Wilde, die sich ohne jede Regel mit Knüppeln zu Tode prügeln – deutlicher kann man den Unterschied zwischen Adel und gemeinem Bürger nicht zeichnen.

Zusammenfassend läßt sich sagen, daß der Zweikampftraktat im Kompendium des Herolds *Sicile* nur auf den ersten Blick eine formale Handlungsanleitung für ein antiquiertes Ritual darstellt. Betrachtet man die symbolische Dimension des darin geschilderten Rituals, weist er über sich hinaus und deutet auf eine unter Druck geratene Adelskultur, die sich zur Selbstvergewisserung und Legitimation an ihre Traditionen klammerte, die, wo diese in der Praxis nicht mehr zu verwirklichen waren, zumindest in ihren Beschreibungen fortlebten. Die Traditionen wurden in einem Imaginarium von Scheinwelten glänzender denn je repräsentiert und von Herolden verkündet und beschrieben, wie beispielsweise in Zweikampftraktaten und ihren Miniaturen. Den Kompendien kam bei der Konservierung des adeligen Selbstverständnisses, für das der Gerichtskampf konstitutiv gewesen zu sein scheint, eine wesentliche Bedeutung zu.

Der anfänglich beschriebene Zweikampf vor König Heinrich II. 1547 in Saint-Germain ist dann als einer der letzten Versuche zu werten, jene Tradition noch einmal zurück ins reale Leben zu holen. Die Rolle der Herolde im Gerichtskampf, die *Sicile* in seinem Traktat erstmals festgeschrieben hatte, endete auf dem Feld von Saint-Germain mit dem dreifachen Ruf: *Laissez-les aller les bons combatans*. Denn der Streit um die Ehre zwischen Jarnac und La Châtaignerie stand an der Nahtstelle zu einer neuen Praxis. Zweikämpfe unter Adligen wurden auch weiterhin ausgefochten, doch nicht mehr als Gottesurteil vor einem ordentlichen Richter und unter den Augen der Öffentlichkeit, sondern unter Ehrenmännern im klandestinen Duell<sup>103</sup>. Und dabei wurden Herolde als Meister der symbolischen Kommunikation<sup>104</sup> nicht mehr gebraucht.

102 *chose horrible à veoir, et n'est chrestien qui ne deüst avoir borreur: car ce semblet chiens rabis devourans l'ung l'autre*. ROLAND, Parties (wie Anm. 42), S. 145.

103 Vgl. Marco CAVINA, *Il sangue dell'onore. Storia del duello in Europa*, Roma, Bari 2005; Friedhelm GUTTANDIN, »Das paradoxe Schicksal der Ehre«. Zum Wandel der adeligen Ehre und zur Bedeutung von Duell und Ehre für den monarchischen Zentralstaat, Berlin 1993 (Schriften zur Kultursoziologie, 13; Hagen, Fernuniv., Habil.-Schr.); Ute FREVERT, Ehrenmänner. Das Duell in der bürgerlichen Gesellschaft, München 1995 (zuerst 1991); Martin MONESTIER, Duels. Les combats singuliers des origines à nos jours, Paris 1991; Victor G. KIERNAN, *The duel in European history. Honour and the Reign of Aristocracy*, Oxford 1988; François BILLACOIS, *Le duel dans la société française des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Essai de psychosociologie historique*, Paris 1986 (engl. 1990) (Civilisations et Sociétés, 73), S. 83–93 (mit Zeitleiste S. 408).

104 Vgl. allgemein Barbara STOLLBERG-RILINGER, Symbolische Kommunikation in der Vormoderne. Begriffe – Thesen – Forschungsperspektiven, in: *Zeitschrift für Historische Forschung* 31 (2004), S. 489–527; Gerd ALTHOFF, *Die Macht der Rituale. Symbolik und Herrschaft im Mittelalter*, Darmstadt 2003; DERS., Rituale – symbolische Kommunikation. Zu einem neuen Feld der Mittelalterforschung, *Geschichte in Wissenschaft und Unterricht* 50 (1999), S. 140–154; DERS., Zur Bedeutung symbolischer Kommunikation für das Verständnis des Mittelalters, in: *Frühmittelalterliche Studien* 31 (1997), S. 370–389; Jean-Philippe GENET, *Histoire et système de communication au Moyen Âge*, in: DERS. (Hg.), *L'histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris 1997, S. 11–29.

WERNER PARAVICINI

## UN TOMBEAU EN FLANDRE: HERVÉ DE MÉRIADEC

*pour Jean Kerhervé, Breton*

En entrant dans la chapelle Sainte-Rita, autrefois Sainte-Marguerite, puis de l'Ange gardien, le visiteur de l'église Saint-Médard à Wervicq en Flandre Orientale<sup>1</sup> remarquera, encastré dans un enfeu et sculpté dans de la pierre bleue de Tournai<sup>2</sup>, le tombeau en demi-relief de l'écuyer Hervé de Mériadec, nom doublement bretonnant<sup>3</sup>, et de son épouse Jeanne de Croix (fig. 2, 5, 8). La dalle aux dimensions de 208 x 129 x environ 22 cm est très abimée, les gisants ont été aplatis, sciés, en partie remplacés

- 1 Wervik, sur la rive est de la Lys (ou Leie) qui constitue de nos jours la frontière entre France et Belgique et autrefois celle de la châtelainie de Lille-Douai-Orchies.
- 2 SAINT-GENOIS 1842, p. 67, parle d'«une tombe en marbre» et plus loin du «tombeau en pierre bleue» [de Tournai]. Selon les indications de M. Ludovic Nys (Valenciennes), la facture de la tombe suggère qu'elle est sortie des ateliers du «graveur de lames» tournaisien bien connu Alard Genois, attesté de 1451 à 1492, probablement auteur aussi du tombeau d'Ailly-sur-Noye (fig. 7) et celle de Guy de Brimeu (*infra*, n. 305, 325, 357, 411); cf. Nys 1993, p. 228–232. – Le présent travail a grandement profité du secours exemplaire de plusieurs collègues belges: Christiane van den Bergen-Pantens (Bruxelles), Marc Boone et Martine de Reu (Gand), Jean-Marie Duvoisquel, M. van Pottelberghe et Jean-Michel van Elslande (dans leur admirable Centre de documentation de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région à Warneton), le R. P. Marc Verhaeghe et John Desreumaux (Wervik), et en particulier Ludovic Nys (Valenciennes), d'érudition et de générosité exemplaires. Michel Jones (Nottingham) m'a fourni ses notes concernant les Mériadec et des copies d'articles rares. Du côté français, Anne-Brigitte Spitzbarth (Lille) a puisé pour moi dans sa riche collection d'ambassades bourguignonnes. Ont contribué aussi Valérie Bessey, Sébastien Hamel (qui photographia des documents aux ADN, et alla, avec Franck Viltart, à Wervicq pour photographier le monument), Torsten Hiltmann, Marie Loizeaux et Nicolas Thouroude, tous membres du groupe bourguignon à l'Institut historique allemand de Paris, ainsi que Volker Prott (Hambourg), Julia Wambach (Bochum) et Franziska Emrich (Heidelberg), stagiaires. Bertrand Schnerb (Lille/Paris) a aimablement relu ce texte français écrit par un Allemand.
- 3 Hervé et Mériadec étaient des saints bretons, Hervé fut particulièrement vénéré au diocèse de Léon, diocèse d'origine des Mériadec qui portaient en plus le nom d'un roi breton mythique (Conon Mériadec), cf. NASSIET 2001, p. 121–122. Il y avait aussi une signification littéraire par le roman arthurien «Mériadec» ou «Le chevalier aux deux épées» (XIII<sup>e</sup> s.), cf. DLF 1992, p. 1007–1008 (Alexandre MICHA). – Au lieu de *Meriadec* on trouve dans les sources contemporaines des graphies très variées, notamment *Mel(l)iadec*, *Meliades*, *Meriadet(h)*, etc. Lui-même signa *Meryadec* (*infra*, n. 191 et 105, et fig. 16). – Le prénom Hervé a été lu Herne, Hermes, Henry et même Hector, ayant d'innombrables *qui pro quo* pour conséquence. – Soit noté que le personnage qui est au centre de cette étude n'a jamais vraiment attiré l'attention des chercheurs. Lui ont été des consacré des courtes notices par CHAMPION, Cent nouvelles, t. 1, 1928, p. XL–XLI; JONES 2001, *passim*, et CARON 2003, p. 312–313; seule Caron a relevé la tombe et ses inscriptions; il va de soi que ceux qui l'ont décrit en tant que telle (*infra*) ont donné quelques informations sur les personnes représentées.



pour pouvoir y assoir des planches servant à transformer l'enfeu en armoire de sacristie (fig. 2, 5, 8)<sup>4</sup>. Un seul des anciens<sup>5</sup> pleurants subsiste sur le devant du sous-bassement (fig. 5, 6) presque entièrement refait avec du matériel de réemploi au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, mesurant 205 x 65 cm (fig. 5). Toutes les inscriptions ont disparu<sup>7</sup> ainsi qu'une verrière, qui a pu se trouver dans les deux fenêtres aujourd'hui murées (fig. 2, 4, cf. 14)<sup>8</sup>. Rien ne reste de la peinture qui autrefois a dû orner les parois. Une sculpture héraldique subsiste, encastrée dans le mur au dessus de la tête des gisants, mais elle est presque informe (fig. 2, 5, 8)<sup>9</sup>. Sur la cotte d'armes du gisant masculin qui pose ses pieds sur le lion habituel, on devine plus qu'on ne voit (fig. 10–12) le fretté du blason des Mériadec, chargé d'un lambel, bien connu par d'autres représentations (fig. 14 et 15). Au moins des épitaphiers anciens nous donnent une description des armoiries et deux textes, dont l'un, de loin le plus long, était écrit sur une «lame de cuivre» ou plaque de laiton appliquée au mur, disparue elle aussi depuis la Révolution<sup>10</sup>. Ces textes nous serviront de guide pour reconstruire la vie et la mémoire d'un noble Breton passé au service des ducs de Bourgogne.

Avant d'interpréter ces inscriptions, il faut cependant en établir le texte. Ce n'est pas chose aisée, car malgré mes tentatives répétées, je n'ai point réussi à mettre la main sur tous les manuscrits qui sont à la source des diverses publications qui en ont été faites. Je n'ai pas, non plus, réussi à trouver d'autres épitaphiers qui les contiennent<sup>11</sup>.

**Gand**, Bibliothèque universitaire, **ms. G 5860**, t. 2, fol. 171v. – Inscription courte. – Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, dos en parchemin (réparation XIX<sup>e</sup> siècle?). Selon la fiche descrip-

- 4 Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas 1889, p. 456. VALKENEER 1963, p. 248. Cf. DESREUMAUX 1996, p. 71: »Dit barbarenwerk werd niet door de Duitse soldaten gepleegd, maar door de ijverige kerkmeesters, die in 1870 dit werk lieten uitvoeren om er een houten sacristiekast te plaatsen«.
- 5 SAINT-GÉNOIS 1842, p. 67 parle de trois. Le Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas 1889, p. 456, et VALKENEER 1963, p. 249, mentionnent quatre figures, réduites à trois aux XIX<sup>e</sup> siècle. DESREUMAUX 1996, p. 56, 69, 73, basé sur un croquis et des notes prises en nov. 1867, confirme qu'il y en n'avait que trois à cette époque. Cf. le parallèle fig. 7 où il y en a cinq.
- 6 Après 1869, provenant de deux autres tombes. DESREUMAUX 1996, p. 71.
- 7 Déjà SAINT-GÉNOIS 1842, p. 67 fait remarquer que le tombeau »ne porte aucune inscription visible«. Cf. VALKENEER 1963, p. 149: »La dalle ne porte aucune épitaphe«.
- 8 »Sur une grande verrière, qui se trouvait au-dessus de ce tombeau, et qui a disparu maintenant, on remarquait quatre écussons qui se rapportaient à la famille du chevalier Hector [Hervé?] de Méliadec«, SAINT-GÉNOIS 1842, p. 72.
- 9 VAN HEURNE parle d'une »tombe met wapen en 2 figuren« (*infra*, n. 107). SAINT-GÉNOIS 1842, p. 67, termine la description des deux gisants en mentionnant »les blasons de Méliadec et de Croix«; BÉTHUNE 1890, p. 267, fait de même, tous les trois d'après l'épitaphier qui est leur source (*infra*). Seul VALKENEER 1963, p. 249, note: »Un écu avec les armes de Meriadec et de Croix est place au côté droit de l'enfeu«.
- 10 SAINT-GÉNOIS 1842, p. 67: »une lame de cuivre [...] qui est restée fixée dans la muraille jusqu'à la révolution française, époque à laquelle elle disparut«. BÉTHUNE 1890, p. 266 cite directement sa source: »En lame de cuivre contre le mur est ceste escripture«.
- 11 Je n'ai pas pu savoir si les riches papiers Chifflet à Besançon en contiennent une copie. Les »Inscriptions monumentales en temples et monasteriis Belgicis inventa« (XVII<sup>e</sup> s.) à la Bibl. de l'Univ. d'Utrecht, ms. 1648, n'en contient toutefois pas (*ex inf.* Mario Damen, Leyde); l'œuvre épigraphique de Ferdinand-Ignace Malotau de Villerode (XVIII<sup>e</sup> siècle), mss. 966–968 de la Bibl. munic. de Douai, est muette à son sujet (*ex inf.* Pierre Jacques Lambin, Douai). Je remercie Martine de Reu, Gand, de m'avoir fourni des reproductions et des renseignements concernant les mss. gantois.

tive conservée dans le cabinet des mss. (*ex inf.* Martine de Reu, Gand), il s'agit de »Grafchriften in de kerken van Vlaanderen en in het bijzonder van Gent, gedeeltelijk naar Cornelis Gailliard«. L'Œuvre de Corneille Gailliard (\*vers 1520, † Bruges 1563), *Épitaphes et monuments des églises de Flandre* (au XVI<sup>e</sup> siècle), est partiellement conservé à la Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, ms. 5819–5820 et IV 1276, cf. BERGEN-PANTENS 2004. Rien n'indique qu'il s'agit d'une copie d'un manuscrit de Christophe de Huerne (*infra*), mais le ms. pourrait avoir été copié pour Joseph van Huerne, seigneur de Puyenbeke. – Le ms. G 5860 a été la source de BÉTHUNE (*infra*).

**Gand**, Bibliothèque universitaire, ms. G 12925, fol. 87r–88r (cf. fig. 14). – Inscription longue. – XVI<sup>e</sup> siècle (compilé dans les années 1560), relié parchemin, portant sur le dos en haut le titre »SEPULTUR.« et juste en dessous la lettre »Y.«; sur le plat intérieur il y a »t. II B«. Exlibris: »Ce livre est à moy, L. G. De Crombrugge Loovelde«. Vu que les folios qu'il cite et le titre [Registre de] »sépultures«, »B« ainsi que le texte sont les mêmes, ce ms. doit être identique à celui utilisé par SAINT-GENOIS pour sa publication de 1842 (*infra*); c'est expressément le cas de Béthune 1890, qui donne une description détaillée du ms., p. XLI–XLI.

SAINT-GENOIS 1842, p. 66–72. – Inscription longue. – La source est »un ancien registre d'épitaphes qui nous appartient«, et »que nous avons sous la mains« (p. 67), spécifié p. 68, note 1, comme étant le »Registre de sépultures B, f<sup>os</sup> 87 et 88«. Il s'agit du ms. G 12925 de la Bibliothèque universitaire de Gand (*supra*).

[PUTTE], F. V[AN DE], *Épitaphes copiées*, en 1629, par Christophe van Huerne, seigneur de Schiervelde (1871), p. 284–285. – Inscription courte. – La source n'est pas indiquée. Elle est citée par BÉTHUNE (*infra*), p. XLIX, comme étant le »Recueil des épitaphes qui se trouvent dans les églises de la ville et des villages de la châtellenie de Courtray«, recueil qu'il a vu en un »ms. récent, exécuté pour M. le comte Thierry de Limbourg-Stirum, qui en a revu le texte, d'après un recueil plus ancien appartenant à M. le baron de Coninck de Merckem. Il contient 79 pages, petit in-fol, écrites au recto seulement«. Je n'y ai pas eu accès.

Dans le **Bulletin** de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint Luc 7 (1887–1889) n<sup>o</sup> 23, Bruges 1889, article anonyme »Les anciens monuments funéraires de l'église Saint-Médard [de Wervicq]«, est reproduit p. 457 l'inscription courte d'après SAINT-GENOIS et van HUERNE.

BÉTHUNE 1890, p. 265–266. – Béthune publie les *deux* inscriptions: (1) p. 265 l'inscription courte, d'après »Corneille Gailliard, *Épitaphes et monuments des églises de Flandre au XVI<sup>e</sup> siècle*«, pour lesquelles il donne dans son introduction la cote Bibliothèque universitaire de Gand, ms. G. 5860, 3 vol., ici vol. 2 (sans indication de folio [87r–88r]); voir pour ce ms. *supra*; – (2) p. 266–267 l'inscription longue, identique à celle de SAINT-GENOIS et de LEURIDAN, d'après le »ms. S (Y, fol. 87)« qui est (d'après l'introduction, p. XLIV) identique au ms. 12925 de la Bibliothèque universitaire de Gand; *supra*. BÉTHUNE note p. 267 n. 1: »Le ms. Le Boucq (p. 267) fait également mention de la tombe d'*Hermes* de Meriadec.« Ce ms., en possession de

»M. le comte Th[ierry] de Limbourg-Stirum« est décrit p. XXIX–XXXII. Nous y avons pas eu accès.

BLIECK 1902, p. 14–16. – Inscription longue, d'après »un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, fonds Goethals, (manuscrit n° 1516, pag. 192)«. Le fonds Goethals à la Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles ne contient pas ce texte, ni d'ailleurs le Fonds Houwart-de Grez, ms. II 6468 (*ex inf.* Christiane van den Bergen-Pantens, Bruxelles). Le fonds Goethals-Veracruz à Courtrai (ainsi DESREUMAUX, *infra*) ne l'offre pas non plus (*ex inf.* Veerle van den Abeele, Courtrai).

LEURIDAN, t. 11 (1906), p. 1096–1097. – Inscription longue. – Leuridan n'indique pas sa source, mais copie BÉTHUNE, tout en connaissant SAINT-GENOIS.

VALKENEER 1963, p. 248–249, donne une description du monument et reproduit l'inscription courte d'après van Heurne.

DEFrancQ 1972, t. 4, p. 93–94. – Inscription longue, d'après SAINT-GENOIS et LEURIDAN.

CLYNCKEMAILLIE 1994, p. 96. – Inscription longue, d'après BLIECK.

DESREUMAUX 1996, p. 49–52 (inscription longue) et 55 (inscription courte). – La source de l'inscription longue serait »een manuscript in het fonds Goethals (Kortrijkse Bibliotheek) nummer 1516, pag. 192.« Il ne s'y trouve pas, *supra*, BLIECK. Le texte de l'édition suit celui de BLIECK (en écrivant notamment *Meriadé* au lieu de *Meriadec*). – L'inscription courte reproduit expressément BÉTHUNE.

## I. Les textes

### *Le texte long*

*Nous suivons le texte du ms. de la bibliothèque universitaire de Gand, G 12925, fol. 87r–88r, en ajoutant les variantes offertes par les principales éditions.*

*fol. 87r (= fig. 14)*

Wervy fl(amand) Werveken

*au milieu un écu vide*

Aux galleries<sup>12</sup> du cueur, au costé dextre<sup>13</sup>, en une chappelle, est dessoubs<sup>14</sup> ung arcule<sup>15</sup>, une tu(m)be<sup>16</sup> de marbre<sup>17</sup> eslevee, ou est dessus ung<sup>18</sup> hom(m)e armé, vestu

12 galleries *Blieck, Desreumaux*.

13 d'extre *Blieck, Desreumaux*.

14 et dissoubs *Blieck, Desreumaux*.

15 Au galleries ... arcule repris par *Leuridan*

16 tombe *Desreumaux*.

de sa<sup>19</sup> cotte d'armes, le heaulme en teste, la visiere haulsée, les mains ioinctes<sup>20</sup>, entre ses bras une hache d'armes, sa fem(m)e aupres de luy; avecq telles armes<sup>21</sup>:

à gauche: un écu d'argent fretté d'azur, au lambel de gueules de trois pendants<sup>22</sup> en chef; cimier: un cygne d'azur, essorant d'un tortil d'azur et d'argent [= Hervé de Meriadec]

à droite: un écu losangé, parti de Meriadec et d'argent à la croix d'azur [= de Croix], identifié par des inscriptions postérieures; pas de cimier [= Jeanne de Croix].

Ces<sup>23</sup> armes sont en une verrière desseure<sup>24</sup> leur sepulture:

en haut à gauche: d'or au lion de sable lampassé de gueules [= Flandre]

en haut à droite: d'or à la bande de gueules accompagné de 6 roses du même mises en orle [= Wervicq]

en bas à gauche: d'argent à la croix de gueules [= Nevele]

en bas à droite: parti de gueules au lion d'argent [Antoing], brisé d'un lambel d'azur de trois pendants, et de gueules au chevron d'hermine [= Ghistelles], brisé d'un écu d'argent coupé de six pièces au premier quartier [Bethune y a vu: d'argent au lion de gueules = Luxembourg]<sup>25</sup>.

En lame de cuivre co(n)tre le mur est ceste escripture:

fol. 87v

[1] Chy dessous<sup>26</sup> gisent nobles personnes Hermes<sup>27</sup> de Meriadec<sup>28</sup>, [2] jadis escuier<sup>29</sup>, [3] natif du pays de Bretagne, [4] et damoiselle<sup>30</sup> Jehenne de Croix<sup>31</sup>, qui fut s'espeuse, fille de feu le s(eigneu)r de Croix et de Flers. [5] Lequel Meriadec<sup>32</sup> en son

17 En vérité en pierre de Tournai, *supra*, n. 2.

18 un *Blieck*, *Desreumaux*.

19 la *Blieck*, *Desreumaux*.

20 le main joints *Blieck*, *Desreumaux*.

21 avecq telles armes *manque Blieck*, *Desreumaux*.

22 On remarquera que les pendants n'ont pas été brisés des têtes de léopard attestées pour Hector de Mériadec, *infra*, n. 130 et 367, et fig. 15.

23 Ses *Blieck*, *Desreumaux*.

24 en vue derrière *Béthune*, en une verrière dessure *Blieck*, *Desreumaux*.

25 Il n'y a aucune relation évidente avec les Mériadec, mais bien avec les anciens seigneurs de Wervicq de la maison de Nevele et Ghistelles. Isabelle de Ghistelles (Gistel) vendit la seigneurie de Wervicq au duc Philippe le Bon en 1425, cf. VAN DEN ECKHOUT 1996, p. 11, n° 7, et BÉTHUNE 1890, p. 265, notes.

26 dessous *Blieck*, *Desreumaux*.

27 Hermes *Saint-Genois*, *Béthune*, *Blieck*, *Leuridan*, *Desreumaux*. *Aurait-on écrit Herveus au lieu d'Hervé?*

28 Meriadé *Blieck*, *Desreumaux*.

29 escuié *Blieck*, *Desreumaux*.

30 demoiselle *Saint-Genois*, damoiselle *Blieck*, *Leuridan*, *Desreumaux*.

31 Crois *Desreumaux*.

32 Meriadé *Blieck*, *Desreumaux*.

josne eaige fu<sup>33</sup> nouris a l'hostel et<sup>34</sup> de la retenue de hault et puissant prince feu de noble memoire mons(eigneu)r Artus de Bretagne, en son vivant conte<sup>35</sup> de Riche-  
mont, conestable de Franche<sup>36</sup>, fils du duc de Bretagne, [6] et depuis, sur ce instam(m)ent requis, presenta led(it) Meriadec<sup>37</sup> a treshault et trespuissant prince feu mons(eigneu)r Ph(e)l(ipp)es<sup>38</sup>, par la grace de Dieu duc de Bourg(oing)ne<sup>39</sup>, de Lotric<sup>40</sup>, de Brabant et de Lembourg<sup>41</sup>, co(n)te<sup>42</sup> de Flandres, d'Artois, de Bourg(oing)ne<sup>43</sup>, etc., que Dieu absolve. [7] Et depuis iceluy Meriadec<sup>44</sup> l'a co(n)tinuellement<sup>45</sup> servy et esté de la retenue et ordonnance de son hostel en<sup>46</sup> estat d'escuier d'escuirie<sup>47</sup>. [8] Et au jour de son trespas<sup>48</sup>, et grand<sup>49</sup> temps paravant, estoit iceluy Meriadec<sup>50</sup> son conseiller et<sup>51</sup> premier escuier d'escuirie<sup>52</sup>. [9] Et s'est led(it) Meriadec<sup>53</sup> en son temps trouvés<sup>54</sup> avecq luy<sup>55</sup> en plusieurs batailles<sup>56</sup> et rencontres honorables<sup>57</sup>. [10] Et aussy a porté emprinse en divers royaumes<sup>58</sup> en la compaignie<sup>59</sup> de<sup>60</sup> nobles ch(eva)l(ie)rs, feu messire Jacques de Lalaing<sup>61</sup>, [11] et avecq luy s'est trouvé au royaume d'Escosce<sup>62</sup>, ou ledit messire Jacques, messire Simon de Lalaing, aussy<sup>63</sup> ch(eva)l(ie)r, son oncle, et luy, Meriadec<sup>64</sup>, firent armes a oultra(n)ce a espieulx trois contre trois<sup>65</sup>, asscavoir le conte<sup>66</sup> de Douglas et deux<sup>67</sup> aultres<sup>68</sup>

33 aeige fy *Desreumaux*.

34 et *manque Blicck, Desreumaux*.

35 comte *Blicck, Desreumaux*.

36 conestable de Franche *Blicck, Desreumaux*.

37 Meriadé *Blicck, Desreumaux*.

38 Philippe *Saint-Genois*, Philippes *Leuridan, Desreumaux*.

39 Bourgogne *Saint-Genois, Blicck, Leuridan, Desreumaux*.

40 Lotric *Saint-Genois, Béthune*; Lotrie *Leuridan, Lotier Blicck, Desreumaux*. *On attendrait en effet Lot(h)ier. Il s'agit du duché de Basse-Lotharingie, annexe de la dignité de duc de Brabant.*

41 Limbourg *Saint-Genois, Béthune et tous les autres*.

42 comte *Blicck, Desreumaux*.

43 Bourgogne *Saint-Genois, Blicck, Leuridan, Desreumaux*.

44 Meriadé *Blicck, Desreumaux*.

45 continuellement *Blicck, Desreumaux*.

46 et *Blicck, Desreumaux*.

47 escuirie *Blicck, Desreumaux*.

48 15 juin 1467.

49 grands *Saint-Genois*, grand *Leuridan*, et au grand temps *Blicck, Desreumaux*.

50 Meriadé *Blicck, Desreumaux*.

51 et *manque Blicck, Desreumaux*.

52 escuirie *Blicck, Desreumaux*.

53 Meriadé *Blicck, Desreumaux*.

54 trouvé *Saint-Genois*.

55 luy *Saint-Genois*, lui *Béthune, Blicck, Leuridan, Desreumaux*.

56 batailles *Blicck, Desreumaux*.

57 honorables *Blicck, Desreumaux*.

58 royaume *Blicck, Desreumaux*.

59 campagne *Blicck, Desreumaux*.

60 des *Blicck, Desreumaux*.

61 Il mourut le 3 juillet 1453.

62 royaume d'Escoce *Blicck, Desreumaux*.

63 aussi *Saint-Genois*.

64 Meriadé *Blicck, Desreumaux*.

65 3 contre 3 *Blicck, Desreumaux*.

66 comte *Blicck, Desreumaux*.

ch(eva)l(i)ers dudit royaulme, ses cousins germains, et pouvoie(n)t selon les chapitres secourir l'ung l'autre. Et estoit<sup>69</sup> ledit Meriadec<sup>70</sup> lors armés et habillés ainsy<sup>71</sup> que sa representation icy le demonstre. Et en issirent lesd(its)<sup>72</sup> de Lalaing et luy a leurs honeurs<sup>73</sup>, ainsy<sup>74</sup> que les cronicques<sup>75</sup> et ce<sup>76</sup> qui peult estre<sup>77</sup> escript le declarent, a quoy<sup>78</sup> il *ffol. 88v/s*'en reporta<sup>79</sup>. [12] Et depuis le trespas<sup>80</sup> de mond(it) s(eigneu)r le duc Ph(e)l(ipp)es<sup>81</sup>, ledit Meriadec<sup>82</sup> a esté de la retenue du duc Charles de Bourg(oin)gne<sup>83</sup>, son seul fils et heritier, en semblable estat de conseiller<sup>84</sup> et escuier d'escuierie<sup>85</sup>. [13] Lequel Meriadec<sup>86</sup> et<sup>87</sup> son espeuse<sup>88</sup>, qui ont icy esleu leur sepulture, [14] ont en ceste presente chappelle<sup>89</sup> de S(ain)te Marguerite fondé<sup>90</sup> et ordonné estre dit et celebrés perpetuelement trois messes la sepmaine, par ch(asc)un<sup>91</sup> mardy, qui sera<sup>92</sup> de requiem, une par ch(asc)un<sup>93</sup> joeudy<sup>94</sup>, qui sera<sup>95</sup> du S(aint) Esprit, et une par ch(asc)un<sup>96</sup> samedy, qui sera<sup>97</sup> de N(ost)re<sup>98</sup> Dame. [15] Et trespassa led(it) Hermes<sup>99</sup> de Mériadec<sup>100</sup> l'an 1478<sup>101</sup>, le 11 d'apvril<sup>102</sup>, [16] et madamoiselle<sup>103</sup> sa femme<sup>104</sup>.

67 2 *Blieck, Desreumaux.*

68 autres *Desreumaux.*

69 estait *Saint-Genois.*

70 Meriadé *Blieck, Desreumaux.*

71 aussi *Blieck, Desreumaux.*

72 ledit *Blieck, Desreumaux.*

73 honneurs *Blieck, Desreumaux.*

74 ainsy *Béthune.*

75 cronicques *Saint-Genois, croniques Blieck, Leuridan, Desreumaux.*

76 et de ce *Blieck, Desreumaux.*

77 peut etre *Desreumaux.*

78 quoi *Saint-Genois.*

79 raporta *Saint-Genois, reporta Béthune, Leuridan, rapporte Blieck, Desreumaux. Pour le sens de cette phrase infra, n. 293/294.*

80 trespas *Desreumaux.*

81 de mons(eigneu)r le duc Ph(e)l(ippe)s *Saint-Genois, de mondit s(eigneu)r le duc Philippes Blieck, Leuridan, Desreumaux.*

82 Meriadé *Blieck, Desreumaux.*

83 Bourgoigne *Saint-Genois, Béthune, Blieck; Bourgoigne Desreumaux.*

84 conseiller *Blieck, Desreumaux.*

85 escuierie *Blieck, Desreumaux.*

86 Meriadé *Blieck, Desreumaux.*

87 (et) *Blieck, et manque Desreumaux.*

88 espouse *Saint-Genois.*

89 chapelle *Saint-Genois, Blieck, Desreumaux.*

90 fondée *Blieck, Desreumaux.*

91 chacun *Saint-Genois, chascun Blieck, Leuridan, chaschun Desreumaux.*

92 serat *Blieck, Desreumaux.*

93 chacun *Saint-Genois, chascun Leuridan, chaque Blieck, Desreumaux.*

94 jeudy *Blieck, Desreumaux.*

95 serat *Blieck, Desreumaux.*

96 chacun *Saint-Genois, chascun Blieck, Leuridan, Desreumaux.*

97 serat *Blieck, Desreumaux.*

98 Notre *Blieck, Desreumaux.*

99 Voir *supra*, n. 3 et 27.

100 Meriadé *Blieck, Desreumaux, sans indication de prénom.*

101 SAINT-GENOIS 1842 mettait en doute p. 68 n. 1 la bonne lecture de la date, à tort, car il fait erreur quand il croit à une »identité certaine entre Hermès, Hervé et Hector de Méliadec«.

102 *L'inscription courte (infra) a 10 d'apvril.*

*Le texte court*

*Nous suivons le texte du ms. G 5860, t. 2, fol. 171v, de la Bibliothèque universitaire de Gand, reproduit par Béthune, mettant en note les variantes du texte van Heurne.*

In de zuutzijde van den ommeganck, in S(in)te Margriete capelle een zeer schoone tombe, de figure int' harnas, de superscriptie<sup>105</sup> es in t' walsche:<sup>106</sup>

Cy gist noble homme Henry<sup>107</sup> de Meriadac<sup>108</sup>, escuier<sup>109</sup>, natif de Bretagne<sup>110</sup>, et sa femme mad(amoisell)e<sup>111</sup> Jenne de Croix, f(ill)e<sup>112</sup> de mons[e]i[gn]eur<sup>113</sup> de Croix et de Flers, lequel Henry trespassa en Jerusalem l'an<sup>114</sup> 1478, le<sup>115</sup> 10 d'april<sup>116</sup>, et elle 1460<sup>117</sup>, ses armes sont d'argent fretté d'azur de 6 pieces, et fondèrent lad(ict)e<sup>118</sup> chapelle et chapelleyenye<sup>119</sup>.

## II. Ce qui est dit, et par qui

En premier lieu il faut identifier la personne qui parle par ces inscriptions qui n'est pas nécessairement la même que celle qui prend la parole par la figuration de la dalle. Est-ce Hervé de Mériadec lui-même, préparant de son vivant sa tombe (ce qui est presque la règle et la facture du monument ne contredit pas une datation »vers 1460–1470«<sup>120</sup>), ou quelqu'un d'autre qui a composé l'une et l'autre après sa mort? Il est évident que la réponse à cette question en modifie l'interprétation. Seulement après les avoir datées peut-on saisir le sens des gisants et des textes, puis vérifier et préciser l'énoncé par les sources archivistiques et historiographiques du temps.

103 mademoiselle *Saint-Genois*, mademoiselle *Béthune*, *Blieck*, *Leuridan*, *Desreumaux*.

104 La date de sa mort n'a pas été ajoutée et manque dans toute la tradition. Cf. *infra*, n. 122.

105 Cf. *infra*, n. 121.

106 »In S(in)te-Margriete capelle in zuutzijde van(den) ommeganck in eene verhevene tombe met wapen en 2 figuren«, *van Heurne*.

107 *Sic.* Repris par le Bulletin 1889 et par Valkeneer 1963.

108 Meridec *van Heurne*, Meriadec *Valkeneer*.

109 escuyer *van Heurne*, escuier *Béthune*.

110 Bretagne *van Heurne*.

111 madame *Bulletin*, *Valkeneer*.

112 f<sup>a</sup> = filia? *Béthune*, *van Heurne*; fille *Valkeneer*.

113 monsieur *van Heurne*, *Gand*, *Béthune*, *Bulletin*; monseigneur *Valkeneer*.

114 l'an *manque Gand*, *Béthune*.

115 le *manque Bulletin*.

116 avril *van Heurne*, avril *Gand*, *Béthune*; cf. l'inscription longue, supra § 15, qui indique le 11 avril.

117 Gand et les éditions ont bien 1460. BLIECK 1902, p. 19, et DESREUMAUX 1996, p. 55, renvoyant à Béthune, écrivent 1480 – une erreur, bien que ce soit probablement (en vieux style) la bonne date (*infra*, n. 305/306).

118 laditte *Valkeneer*.

119 et fonderent lad(ict)e chapelle et chapelleyenye, *sans indication des armoiries*, *van Heurne*. Ses armes sont: d'argent fretté d'azur, de 6 pièces. *à la ligne*: Et fondèrent lad(ict)e chapelle et chapelrie *Béthune*. Ces deux éléments, surtout le premier, ne firent sans doute pas part de l'inscription funéraire.

120 *Ex inf.* Ludovic Nys (Valenciennes).

De l'inscription longue nous savons qu'elle était gravée sur une plaque de laiton indépendante du tombeau lui-même («En lame de cuivre co(n)tre le mur»). Nous ignorons où se trouvait l'inscription courte, très probablement sur la dalle, car elle a dû en porter. Comme celle-ci était insérée dans un enfeu, le chanfrein ou rebord antérieur, bien visible, en est l'emplacement le plus probable. La tombe contemporaine d'Ailly-sur-Noye, en excellent état, peut servir de modèle (fig. 7). Or à Werwicq, la partie conservée du chanfrein antérieur, mesurant environ 60 cm de long, est vide (fig. 5). Le «Bulletin» interprète le mot *superscriptie*<sup>121</sup> en disant que cette inscription «était gravée sur le rebord de la pierre sépulcrale», tout en ajoutant qu'elle était «fruste aujourd'hui». A-t-on remplacé la pierre? L'inscription courte, aurait-elle été gravée, elle aussi, sur une (autre) plaque de pierre ou de laiton? L'état déplorable du monument ne permet pas de trancher. Néanmoins l'inscription sur dalle reste la version la plus vraisemblable.

Si l'on commande sa tombe ou fait graver un tableau épigraphique, on peut y faire appliquer toutes sortes de dates, mais point celle de sa propre mort. Or, les deux inscriptions en comportent pour Hervé de Mériadec, et elles sont identiques, à la différence d'un jour seulement, conséquence d'une mauvaise lecture ou d'une détérioration ancienne du texte original. Quant à l'épouse, l'inscription longue est dépourvue de la date de son décès, mais la courte en donne (bien que fausse: 1460). La conséquence logique de ce constat est que l'inscription longue date d'après le mort d'Hervé (10 ou 11 avril 1478) et d'avant la mort de Jeanne de Croix (1481)<sup>122</sup>. L'inscription courte daterait alors après la mort de celle-ci. Mais on peut toujours avoir oublié de faire graver la date manquante. En tout cas, comme l'inscription mentionne la fondation des trois messes hebdomadaires faite par Hervé en 1468<sup>123</sup>, elle doit avoir été composée après cette date. Et comme l'inscription parle de Hervé à la troisième personne<sup>124</sup>, ce n'est pas lui qui l'a fait faire, mais bien sa veuve ou son neveu. On ne peut décider si la tombe elle-même a été conçue par Hervé lui-même ou par ses héritiers. Il paraît cependant probable que cette conception était au moins inspirée par lui; car qui autre qu'Hervé pouvait prétendre (§ 11) qu'il était représenté sur la tombe tel qu'il avait combattu à Stirling?

Sous cette lumière quelque peu opaque, car la tradition des inscriptions est secondaire et le tombeau lui-même gravement endommagé, nous pouvons maintenant passer à l'examen du contenu des inscriptions.

### 1. Natif du pays de Bretagne

Évidemment, Hervé de Mériadec, au nom indubitablement breton<sup>125</sup>, tient à ses origines «étrangères». Quand il se nomme, quand on parle de lui, il en est toujours question. Mais les origines de sa famille en Bretagne sont obscures. Michael Jones y a

121 *Supra*, n. 105.

122 *Infra*, n. 319, 322–324.

123 *Infra*, n. 303.

124 *Supra*, n. 79; *infra*, n. 292/293.

125 *Supra*, n. 3.



mis quelques éclaircies<sup>126</sup>. La première mention d'un Mériadec, je l'ai trouvée dans le grand ouvrage de Jean Kerhervé: »En 1427, Jean Mériadec [le »de« ne s'impose que lentement<sup>127</sup>], qui avait passé 10 ans (1413–1423) à la tête du domaine de Morlaix, tenait deux métairies, l'une à Ploujean, l'autre à Plougasnou: moins de 20 ans plus tard, il en avait trois dans cette dernière paroisse«<sup>128</sup>. En 1413 donc première apparition,<sup>129</sup> au moins sous ce nom. Car selon Potier de Courcy, les de Meriadec sont une branche des Guicaznou et étaient seigneurs de Crec'hronvel dans la paroisse de Ploujean, der Kerserc'ho dans la paroisse de Saint-Martin-des-Champs, et de Buorz et de Kerlessy, dans la paroisse de Plougasnou – toutes ces terres situées près de Morlaix, dans les évêchés de Tréguier et de Léon, dans l'actuel département Finistère. Il leur donne comme armes »d'argent fretté d'azur«, qui est Guicaznou, mais à la bordure engrelée de gueules<sup>130</sup>. Ce Jean, serait-il le père de notre Hervé? Rien ne le prouve. En tout cas, la famille semble en train de monter<sup>131</sup>, mais elle n'occupe pas de positions vraiment importantes, et son rang est plutôt modeste.

*2. Damaisselle Jehenne de Croix, qui fut s'espouse, fille de feu  
le s(eigneur)r de Croix et de Flers*

Hervé de Mériadec a pris sa femme dans une famille de moyenne noblesse de la châtellenie de Lille. Les de Croix, branche cadette des de Mandre, sont connus depuis le XII<sup>e</sup> siècle; la famille avait même donné en 1252–1261 avec Gauthier un évêque de Tournai, *de nobile progenie*<sup>132</sup>. Il y avait cependant eu reprise du nom et des armes de la famille (d'argent à la croix d'azur) par acte devant l'échevinage de Lille du 6 août

126 JONES 2001. Cet article tache d'expliquer le nom littéraire d'»Hector« de Mériadec, connaît les archives bretonnes et est riche en renseignements de toute sorte.

127 Dans les sources bourguignonnes j'ai relevé le »de« pour la première fois en 1454, *infra*, n. 181.

128 KERHERVÉ 1987, t. 2, p. 892 et n. 206 (la seule occurrence), d'après ADLA, B 2981 et 2983.

129 Une seule occurrence aussi dans les 5 vol. de BLANCHARD, Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, ici vol. 2, 1890, p. 177, n. 2, où apparaît également Jean (de) Mériadec, receveur de Morlaix et de Lameur de 1413 à 1423, d'après ADLA, B 2646, fol. 379–380.

130 POTIER DE COURCY, t. 2, 61986, p. 265. Voir aussi COUFFON DE KERDELLECH, 1877, t. 1, p. 120, 202–206, 532 (Hector); t. 2, p. 363, 471 (Hervé); KERVILER, t. 10, 1985, p. 623–624. Pour le fretté voir FABRE 1993, n° 2644, Hector: d'argent fretté d'azur, au lambel de gueules de trois pendants, à la tête de léopard d'or sur chaque pendant (Armorial »Gorrevod«, *infra*, n. 367, et fig. 15); n° 2645, Jean: seau de 1424, sans brisure sur le lambel. Il semble que c'est leur fief à Plougasnou qui a donné aux Mériadec leurs armoiries, celles de leur seigneur, le sire du Ponthou, qui porte un fretté, mais de sable et d'or (n° 3797). Les Guicaznou portent les mêmes armoiries que les Mériadec, sauf le lambel, signe d'une branche cadette (n° 1397).

131 Bizien (de) Mériadec, après avoir fait en 1435 des études (de droit) à Orléans (BNF, ms. lat. 4345D), dont le titre de *maître*, est en 1454 député du duc au Parlement de Bretagne (MORICE, Mémoires, t. 2, 1744, col. 1644); de 1456 à 1461 il est attesté comme chanoine de Tréguier, devient en 1459 conseiller ducal (ADLA, E 131, fol. 33v), est en 1460 et 1461 actif dans cette fonction et à nouveau député ducal au Parlement (MORICE, Preuves, t. 2, col. 1757; ADLA, E 131, fol. 113r, 148r). – Pour son contemporain (et frère) Hector *infra*, n. 366–370.

132 WARLOP 1976, t. II, 1, n° 140, p. 973–976. Pour les temps postérieurs voir LEURIDAN, 1886, p. 70 et ss.; DENIS DU PÉAGE 1927, p. 30–37 (à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle); DENIS DU PÉAGE 1951, p. 62 et ss.; DOUXCHAMPS 1999; NYS 2000 (tombeau de Baudouin seigneur de Croix et de Flers, † 17 mars 1514 n. st., beau-frère d'Hervé de Meriadec); VERSTRAETE 2001 (archives des de Croix-Dadizele dispersées). – Beaucoup de renseignements sont contenus dans le *Factum du retrait lignager de la*

1430 par Jean (VI) du Mez, seigneur de Croix et de Flers<sup>133</sup>, petit fils de l'héritière Isabelle de Croix et de son mari Guillaume du Mez, fils de Jean (V) du Mez († 1411), et d'Isabeau Le Prévost-Capinghem. Jean (VI), mort le 8 août 1442, longtemps avant le mariage en question, fut chevalier et chambellan des ducs Jean sans Peur et Philippe le Bon<sup>134</sup> et leur bailli de Lille de 1416 à 1429. Il figure en tant que conseiller du duc Jean († 1419) dans l'armorial de la Cour amoureuse de Charles VI<sup>135</sup>. Sa veuve Catherine de la Tannerie, fille d'une bonne famille patricienne lilloise ayant des relations avec la cour, lui survécut jusqu'au 5 décembre 1470. Son fils aîné Jean (VII) († 1484) épousa par contrat du 30 juillet 1455 Madeleine d'Ongnies, fille de Baudouin, seigneur d'Éstrées, gouverneur de Lille. Un fils cadet, Jacques de Croix, est nommé le 19 mars 1462 (n.st.) panetier du duc au terme de juillet-septembre<sup>136</sup>. Jeanne, femme d'Hervé de Mériadec, était la fille aînée de Jean (VI), ayant au moins deux ou trois autres frères et trois sœurs, l'une abbesse de Denain et deux illégitimes. Hervé s'allia à une famille de quelque importance, mais pas de premier plan. Elle pouvait néanmoins aider le gendre étranger à avancer plus vite à la cour

Les noces eurent lieu en 1457 et reçurent toute l'attention du duc. Le traité de mariage n'était pas encore conclu que celui-ci permit, le 7 février, à la requête du futur mari, que le douaire de sa future femme fut assis sur les offices des sergenteries des Quatre Métiers et du bailliage de Hulst en Flandre<sup>137</sup>, qu'Hervé avait reçus de lui en don à vie une dizaine d'années auparavant<sup>138</sup>. Le 26 mai le duc ordonna qu'un don de 500 écus d'or lui fut payé pour cette occasion et Hervé en donna quittance le 2 décembre suivant:

*terre de Croix intenté par messire Pierre de Croix seigneur de Wasquehal [...], ms. du XVII<sup>e</sup> siècle, ADN, 8 B 1/6430, 93 pp. (ex inf. Ludovic Nys, Valenciennes); p. 52 est mentionnée la reprise de 1430, p. 53 et 55 comme fille de Jean [VI] Jenne de Croix alliee a Hermé [sic] de Meriadet seigneur du Chastel a Frelinghem [infra, n. 339], p. 55 son frère Philippes de Croix chevalier de Prusse, donc apparemment frère de l'Ordre teutonique.*

133 Croix, dép. Nord, commune urbaine de Lille; Flers-lez-Lille, dép. Nord, commune de Villeneuve d'Ascq.

134 Il ne figure cependant pas dans les ordonnances de l'hôtel du Philippe le Bon.

135 Écu encore écartelé d'or au franc-canton de gueules (= du Mez) et d'argent à la croix d'azur (= Croix), légende: *Messire Jehan du Mez, seigneur de Croix, chamberlan de Jehan duc de Bourgogne et bailly de Lille*. BOZZOLO/LOYAU, t. 2-3, 1992, p. 31-32, n° 340, avec commentaire et renvoi aux sources. GEVAERT 1979 ne l'a pas rencontré parmi le personnel de l'hôtel ducal, mais signale t. 2, p. 230, un Enguerran du Mez, archer (1406-1417), puis (1410-1414) capitaine des archers du duc Jean; à côté de lui le Begue du Mez, archer en 1416 (p. 239). Rien dans VAUGHAN 1966/2002 ou SCHNERB 2005.

136 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 378, § 146a et p. 380 § 163. – *Jacotin de Croix, varlet de chambre, luy et un cheval [a] gages*, qui fait partie de l'hôtel d'Isabelle de Portugal et du comte de Charolais, le 12 janv. 1438 (n. st.) (p. 223, § 183), et Jean, *Jehannuet, Jeanniot* de Croix, retenu d'abord archer remplaçant, puis archer ordinaire du duc, le 18 mai 1453 et le 29 oct. 1459 (*ibid.* p. 333 § 908 et p. 421, § 703a), n'appartiennent probablement pas à la famille seigneuriale. Cf. SOMMÉ 1998, p. 542 (Index), un Jacotin de Croix, fourrier de la duchesse Isabelle, et p. 144 n. 133: Guillaume de Croix, beau-père de Martin Cornille (depuis 1431) – nous ignorons le nom de la femme; il verse le 14 déc. 1439 1000 £ p. de caution pour l'office de ce dernier en tant que trésorier de Boulonnais; Martin Cornille fut de 1444-1447 receveur général de toutes les finances, cf. KRUSE 1995.

137 *Infra*, n. 342.

138 *Infra*, n. 165.

*A Hervé Meriadec, escuier d'escuierie de mondit seigneur, la somme de cinq cens escus d'or de xlviij gros monnoye de Flandres piece, que icellui seigneur par ses lettres patentes sur ce faictes et donnees le xxvj<sup>e</sup> jour de may l'an lvij lui a de sa grace donné pour une fois en consideracion des bons et greables services qu'il lui a fais ou temps passé et fait encores de jour en jour et en faveur et contemplacion de son mariage [...] quittance dudit Meriadec faicte le second jour de decembre l'an lvij, pour ce cy v<sup>c</sup> escus d'or de xlviij gros, val. vj<sup>c</sup> l. de xl gros<sup>139</sup>.*

3. *En son jone eaigne fu nouris a l'hostel et de la retenue de hault et puissant prince feu de noble memoire mons(ei)g(neu)r Artus de Bretagne, en son vivant conte de Richemont, conestable de Franche, fils du duc de Bretagne*

Hervé de Mériadec, breton, était d'abord au service d'un prince «naturel». Arthur (III) de Bretagne (1393–1458), comte (titulaire) de Richemont ou Richmond en Angleterre depuis 1399, fils du duc Jean IV († 1399), frère cadet du duc Jean V († 1442), oncle des ducs François I<sup>er</sup> († 1450) et Pierre II († 1457), lui-même duc en 1457–1458, fut connétable en 1427 et l'un des grands capitaines de la reconquête de la France pour Charles VII contre les Anglais. La biographie détaillée du personnage qu'Eugène Cosneau publia en 1886<sup>140</sup> ne parle pas de notre Hervé. Nous ne savons pas non plus si l'entrée: *Meriadec un quart[ier]* dans l'état de la maison du duc de Bretagne, correspondant au quartier de mars à mai 1417, parle de notre Hervé, ou de Jean, ou de Hector ou encore de quelqu'un d'autre – rien ne permet de trancher, et que ce soit Hervé est même peu probable<sup>141</sup>. Cela prouve au moins qu'il y avait des Mériadec au service du prince. En contrepartie une liste des gens d'armes du comte de Richemont *en cest présent voiage d'Angiers par devers le roy*, datée de Nantes, le 6 octobre 1424, mentionne bel et bien parmi *les gens de lostel de mondit seigneur* notre *Hervé Meriadec* parmi les écuyers<sup>142</sup>. Notre inscription dit donc vrai. En conséquence est-il très probable que le *Meriadec*, figurant avec six autres gens du connétable qui eurent le courage de reprendre devant Saint-Denis un boulevard aux Anglais en 1435 soit toujours notre Hervé<sup>143</sup>.

139 ADN, B 2026, fol. 332r–v, mention: CHAMPION, *Cent nouvelles nouvelles*, t. 1, 1928, p. XLI. Cf. BARTIER 1955, p. 261, n. 1: »Hervé de Mériadec, pour le même motif [son mariage reçoit] 600 l. de la même monnaie [de 40 gros de Flandre] en 1457 (AGR, A[cquits de] L[ille], cart. 1150, 31 décembre 1457)«. – CARON 2003, p. 313, 330, écrit qu'Hervé a dû se marier une seconde fois avec Catherine de Bernicuelles, fille de Jean seigneur de Bernicuelles et du Maisnil, qui, veuve, aurait ensuite épousé Jean de Rubempré. Les sources alléguées (ADN, B 2114 et 3533) ne contiennent rien en ce sens, et la tombe que nous étudions ainsi que les mentions de Jeanne de Croix, veuve d'Hervé, l'excluent.

140 COSNEAU 1886; cf. LEFÈVRE 2006, p. 210–214.

141 MORICE, *Mémoires*, t. 2, 1744, col. 946. Voir aussi col. 979: *Meriadec 12 liv[res]*.

142 MORICE, *Mémoires*, t. 2, 1744, col. 1147.

143 Gruel, éd. LE VAVASSEUR, 1890, p. 105; cf. LOBINEAU, t. 1, 1707, p. 603, et MORICE, *Hist. ecclés.*, t. 1, 1750, p. 523.

4. *Et depuis, sur ce instam(m)ent requis, presenta led(i)t Meriadec a tres hault  
et tres puissant prince feu mons(ei)g(neu)r Ph(e)l(ipp)es,  
par la grace de Dieu duc de Bourg(oin)gne*

Nous ne connaissons pas la date exacte du passage d'Hervé de Mériadec du service du comte de Richemont à celui du duc de Bourgogne. En tout cas, les relations entre Bourgogne et Bretagne étaient étroites et elles le devenaient encore plus quand Arthur de Bretagne devint en 1423 le beau-frère de Philippe le Bon en épousant sa sœur Marguerite, duchesse de Guyenne<sup>144</sup>. La première mention de l'appartenance d'Hervé à l'hôtel du duc de Bourgogne ne date cependant que de 1435: *Hervé Meriadech, escuier d'escuierie* et Simon du Chasteller, échançon, reçoivent ensemble un don de 80 francs (dont 50 pour Hervé) *que mondit seigneur leur a de sa grace donnee a son dit partement de Dijon, tant pour eulx deffraier de la dicte ville comme pour eulx habiller pour acompaignier mondit seigneur dudit Dijon en ses pays de Flandres*. Ce partement eut lieu le 31 mars 1435<sup>145</sup>. Il est possible, qu'Hervé ait changé de maître à l'occasion de la rencontre de Richemont avec Philippe le Bon à Nevers en janvier-février 1435, rencontre qui mena finalement à la paix définitive entre France et Bourgogne conclue à Arras le 20 septembre 1435, en présence du connétable – et d'Hervé de Mériadec, à ce qu'il semble<sup>146</sup>.

Un an plus tard, *nostre bien amé escuier d'escuierie Hervé Meriadec* reçoit à nouveau un don du duc de Bourgogne, 50 £ *en faveur et pour consideracion des bons et agreables services qu'il nous a fais et aussi pour lui aidier a soustenir son estat et soy honnestement habillier en nostre service et pour soy deffrayer de nostre ville de Broxeles [sic] a nostre derrenier partement d'illec*, ce qui permet de dater le don, «baillé comptant», au 17 février 1436<sup>147</sup>.

Le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet le mentionne un an plus tard par deux fois, toujours en soulignant qu'il était breton: d'abord parmi les hommes d'armes dont le duc garnit (le 22 mai 1437) une porte de la ville révoltée de Bruges<sup>148</sup>, puis, sans date précise, en tant qu'envoyé du duc en Hainaut, vers les «Escorcheurs» qui avaient envahi le pays, en le qualifiant *ung gentil homme de son hostel nommé Meliades, lequel estoit breton, et bien amé d'yceulx capitaines de France*<sup>149</sup>: ses anciennes relations avec les hommes de guerre français lui restent utiles et le font avancer.

144 COSNEAU 1886, p. 73–77.

145 ADN, B 1954, f° 122 v°; VANDER LINDEN 1940, p. 136. Franck Viltart (Paris) qui lit actuellement le RGF n'a pas trouvé de mention antérieure.

146 COSNEAU 1886, p. 218–219, 223–233. – *Harvé* [sic] *Meriadel, escuier d'escuierie de monseigneur*, obtint un don ducal de 100 £ de 40 gr. *en recompensacion des bons et agreables services qu'il lui a faiz, et afin aussi de lui habillier et monter pour acompaignier icellui seigneur a la dicte journée d'Arras*, par mandement ducal, d.d. Arras, Pentecôte = 5 juin 1435, ADN, B 1954, fol. 134r (*ex inf.* Franck Viltart, Paris).

147 Mandement ducal du 21 mars 1436 (n. st.), ADN, B 1958, n° 57.305; VANDER LINDEN 1940, p. 151.

148 [...] *y mit de ses gens. C'est assavoir Charles de Rochefort, messire Jehan bastard de Renty, messire Jehan bastard de Dampierre, Meliades, breton, acompaigniés d'aulcuns gentilzhommes, et partie de ses archiers*; Monstrelet, t. 5, p. 285.

149 Monstrelet, t. 5, p. 319. Les capitaines Écorcheurs, *venant des frontières de Normandie*, se nommaient *Anthoine de Chabennes, Blanchefort, Gautier de Bron, Floquet, Pierre Regnauld, Chapelle, Mathelin, Descouet et aulcuns aultres* (p. 316).

5. *L'a co(n)tinuellement servy et esté de la retenue et ordonnance  
de son hostel en estat d'esquier d'escurie*

Écuyer d'écurie il l'a été aussitôt, en 1435 déjà. Il ne semble cependant n'avoir été »régularisé« dans cette fonction que le 29 juin 1437 quand le duc à Lille lui assigne une pension de 10 francs par mois<sup>150</sup>, et c'est seulement en l'ordonnance de l'hôtel ducal de 1438 que *Meriadec* (sans prénom) est mentionné pour la première fois parmi les officiers de l'écurie, sans autre qualification<sup>151</sup>. En cette année aussi il a déjà acquis suffisamment de poids pour échapper à une restriction générale des gages<sup>152</sup>. Des dons mesurés, mais réguliers soulignent une position curiale assurée<sup>153</sup>.

Depuis 1438 aussi il apparaît régulièrement dans les comptes journaliers ou écrous de gages de l'hôtel<sup>154</sup>, d'abord au taux de 15 s. par jour (ce qui correspond à deux personnes et trois chevaux, chaque »bouche« étant comptée à 3 s.<sup>155</sup>). Ce taux reste inchangé jusqu'au 26 mai 1441. À partir du 30 avril 1442 il monte à 16 s. 8 d.<sup>156</sup>, pour retomber après le 26 avril 1443 à 15 s., attestés du 13 décembre 1443 au 30 août 1445. Puis, à partir du 30 mai 1446 il atteint les 18 s., somme permanente jusqu'au 11 juin 1453. Enfin les gages sont réduites de moitié du 20 janvier 1454 (n. st.) jusqu'à la fin du règne du duc Philippe le Bon<sup>157</sup>, cette perte étant assurément compensée par un revenu assigné sur une autre recette<sup>158</sup>.

Les ordonnances de l'hôtel du duc permettent de suivre plus précisément sa carrière au sein de l'écurie. Un projet d'ordonnance, daté du 18 août 1445, mais non publié, nomme *Meriadel* sans office particulier dans l'écurie<sup>159</sup>, l'ordonnance du 9 avril 1449 fait de même, mais *Meriadel* est rayé<sup>160</sup>; une apostille, datée du 8 janvier 1455 (n. st.), également rayée, fait savoir qu'à partir de cette date il prend la place de Jean de Chaumergy, nommé, lui aussi, sans office déclaré en l'écurie<sup>161</sup>. Peu de jours après, nouvelle ordre ducale, passée à Dijon, le 15 janvier: *Monseigneur a retenu Meriadec ou lieu et*

150 ADN, B 1969, fol. 117r et fol. 123r; B 1972, fol. 64r.

151 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 175, § 292.

152 »En 1438, époque de restriction de gages, ceux d'Hervé de Meriadec, simple écuyer d'écurie, sont pourtant fixés à 10 frs par mois, soit 120 frs par an (AGR, CC 46.954, fol. 55r)«, BARTIER 1955, p. 259, n. 2.

153 80 £ en 1440, BARTIER 1955, p. 263, n. 4, d'après la RGF de cette année, AGR, CC 46.956, fol. 242r. – Un cheval en juillet 1441, ADN, B 1972, fol. 206v (*ex inf.* Nicolas Thouroude, Lille/Paris): *A Antoine de Rochebaron, esquier conseiller et chambellan de mondit seigneur, la somme de soixante douze livres [...] pour ung cheval de poil bay a longue queue que icellui seigneur a fit prendre et acheter de lui par Jehan de Chamargey [...], son esquier d'escurie, et le donne [...] a Hervé Meriadel, aussi esquier d'escurie de mondit seigneur*, mandement d.d. Bruxelles, le 15 juillet 1441.

154 A Douai, au premier juillet 1438, aux gages de 15 s. (base de données »Prosopographia Burgundica«, [www://dhi-paris.fr](http://dhi-paris.fr)).

155 Cf. SOMMÉ 1999.

156 Entre ces deux dates, notre personnage n'est pas attesté dans les écrous (base de données »Prosopographia Burgundica«, [www://dhi-paris.fr](http://dhi-paris.fr)).

157 Le dernier écrou le nommant date du 29 mars 1467 (n. st.), à Bruges) (*ibid.*).

158 Je n'ai pu l'identifier. Le don d'offices (*infra*) est largement antérieur à cette réduction des gages.

159 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 175, § 292.

160 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 293, § 371.

161 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 293 § 372b: *Meliadec en l'estat que avoit ledit Chaumergy le viij<sup>e</sup> de janvier m cccc liiij*, signé par le secrétaire ducal Jean de Scoenhove. Cf. pour Chaumergy *infra* n. 219, 365.

*en lestat de feu Huguenin du Blé, fait a Dijon le xv<sup>e</sup> jour de janvier mil xxxix liiiij*, signé par le secrétaire ducal Jean de Molesmes. Or du Blé avait été l'un des deux écuyers d'écurie faisant la dépense, Hervé de Mériadec devint donc l'un des deux responsables de tout l'office, servant les six premiers mois de l'année<sup>162</sup>.

Au lieu de leur payer des gages, le duc pouvait rémunérer ses serviteurs par des dons d'offices. Comme le détenteur était autorisé à se faire remplacer et qu'il retribua son lieutenant à un taux nettement inférieur au revenu attaché à l'office, ce don lui assurait une rente. Ainsi le 4 mai 1442, le duc donna la capitainerie du château de Verdun-sur-le-Doubs, châtelainie affectée à sa femme Isabelle de Portugal, avec une pension à vie de 200 fr., rachetable pour 2000 fr.<sup>163</sup>. Par lettres patententes, datées de Bruxelles, le 4 mars 1468 (n. st.), le duc Charles reprit cette rente et l'assigna sur son Argentier *pour consideracion des bons, loyaulx, notables et agreables services qu'il* [Hervé, son écuyer d'écurie] *a faiz par longue espace de temps audit feu monseigneur* [le duc Philippe], *tant en l'estat de son premier escuier d'escuierie comme autrement en pluseurs et diverses manieres, voulant iceulx aucunement recongnoistre envers luy et affin qu'il ait mieulx de quoy vivre et entretenir son estat en ses anciens jours*<sup>164</sup>.

Vingt ans plus tôt, au château d'Hesdin, le 17 août 1448, Philippe le Bon avait donné à vie à son écuyer d'écurie Hervé (de) Meriadec, les offices de sergenteries des Quatre-Métiers (Hulst, Boeckhoute, Assenede, Hugersluis) et du bailliage de Hulst en Flandre<sup>165</sup>. Beaucoup plus tard, en 1461 ou 1462, Hervé de Mériadec devint, non sans peine, bailli d'Asper et Zingem, également en Flandre<sup>166</sup>. En 1461, à la fin août

162 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 288, § 305a; p. 289, § 322.

163 Dép. Saône-et-Loire, arr. Chalon-sur-Saône, ch.-l. c. – SOMMÉ 1998, p. 149 et n. 152, d'après ACO, B 6432, fol. 32v, sans indication de la durée de l'exercice.

164 Voir Comptes de l'Argentier, t. 2, 2002, p. 38, n° 91, paiement en juillet 1469 de 400 francs royaux = 360 £ pour deux ans, du 24 juin 1467 au 23 juin 1469; Hervé a rendu les lettres originales du feu duc ainsi que *certaines lettres patentes de madicte dame la duchesse sur ce referendaires*, avec une attache des gens des comptes à Dijon et certification du châtelain de Verdun affirmant de ne rien avoir payé. Paiement d'autres 180 £: t. 3, 2007, n° 123 (*Erré de Meriadec, escuier*). – CARON 2003, p. 312, écrit: »Hervé [...] succéda à Jean de Commynes comme capitaine du château de Rupelmonde et reçut l'inventaire de l'artillerie du château le 18 octobre 1447« et donne comme source ADN, B 3533, cité dans: Emmanuel RICOUART, Inventaires des châteaux, places fortes et forteresses dans les Pays-Bas méridionaux entre 1384 et 1482, mémoire de maîtrise, univ. d'Arras (dir. Denis Clauzel). Je n'ai trouvé rien dans ADN, B 3533, n° 124.637 et 124.6378 qui confirmerait cette assertion.

165 Maintenant aux Pays-Bas. – Le duc lui avait donné déjà une expectative à devenir effective avec la mort du détenteur actuel, David de Brimeu, chevalier, seigneur de Ligny-sur-Canche et gouverneur du bailliage d'Hesdin; celui-ci mourut entre le 13 mai et 23 juin 1448 (PARAVICINI, Guy de Brimeu 1975, p. 63–64, ignorant ce revenu); le don fut enregistré par la Chambre des comptes de Lille le 24 août 1448. ADN, B 1606, fol. 179r (mod. 180r). Cf. BARTIER 1955, p. 267, n. 1.

166 Flandre-Orientale, arr. Gand, la date de sa nomination n'est pas connue, mais doit se placer après le 11 mai 1461 (quand son prédécesseur est encore en exercice), et est terminée le 3 février 1463 n. st., quand le successeur est mentionné pour la première fois; voir ROMPAEY 1967, p. 117 et n. 5, p. 148 n. 3, p. 619 (il n'y a pas de compte conservé), d'après ADN, B 32 (2<sup>e</sup> registre aux mémoires de la chambre des comptes), fol. 70v–71r, sentence de la Chambre en faveur de Hervé de Mériadec (présent) dans sa cause pour le bailliage d'Aspre et de Zingem, don du duc, contre Laurent le Maech, receveur de Flandre, défendeur de l'encherisseur Luc de le Weerde (devant payer 72 £ de gr. par an au duc), en date du 11 janvier 1462 (n. st.): Hervé, qui avait été reçu au serment par la Chambre, payera 3 £ de gros par an et ne pourra pas juger *des grans cas si comme ravissemens, homicides, feux boutez, conspiracions, desesperance, crismes de lezemaïesté et autres semblables*.

ou au mois de septembre, se place la nomination d'Hervé en tant que bailli royal de Tournai, office important. Hervé avait accompagné son duc<sup>167</sup> au sacre à Reims et à l'entrée à Paris du nouveau roi Louis XI qui accorda, lui, quelques nominations aux fidèles de son ancien protecteur – sans grand effet perceptible, comme c'est le cas de toutes ces faveurs aussitôt cassées<sup>168</sup>. Il est attesté à Tournai, pour cette raison ou une autre, au mois de mai 1462<sup>169</sup>.

Le temps avançant Hervé de Mériadec, trouva des emplois de plus en plus honorifiques et importants. Déjà de novembre 1439 à mars 1440 il fut l'un des gentils-hommes de l'escorte qui accompagna Agnès de Clèves, nièce du duc, en Espagne pour épouser le prince de Viane, héritier du royaume de Navarre<sup>170</sup>, à côté de Guillaume de Lalaing et de son fils *Jaquet* – Jacques de Lalaing, que nous allons retrouver<sup>171</sup>. Dix ans plus tard, il fit partie d'une ambassade vers le duc de Bretagne, pour laquelle ses origines le qualifiaient particulièrement. Jacques de Lalaing, encore lui, vendit au duc le cheval que celui-ci donna à Hervé pour servir à ce voyage<sup>172</sup>.

167 Il est attesté avec Philippe le Bon à Meaux, le 22 août 1461 (base de données »Prosopographia Burgundica«, [www://dhi-paris.fr](http://dhi-paris.fr)) – c'est le seul érou conservé de ce voyage, voir PARAVICINI, *Le temps retrouvé?* 2007, n. 35.

168 Gallia Regia, t. 6, 1961, p. 52, n° 22421: 1461-[62] à ... 1470, nommé peu après l'avènement de Louis XI du 22 août, d'après BNF, Clairambault vol. 782, fol. 177; cf. BNF, ms. fr. 21405, p. 136 (extraits du 11<sup>e</sup> livre des mémoires de la Chambre des comptes, cote L, 1448–1460): »Herveus Meriadec scutifer de novo retentus balivius Tornacensis 1461, fol. viii<sup>xx</sup> iij«; il ne l'était plus le 13 avril, ni le 16 mai 1470, dates où il est mentionné à la Cour du Trésor comme *jadiz bailli de Tournay* (AN, Z1<sup>f</sup> 32, fol. 108 et 121v). – Cf. Chastellain, t. 4, p. 33: *Et un nommé Mériadec, breton, escuyer de bon los, dont ay fait d'autre part mention assez, celui établit-il bailli de Tournay, mais à dur et à regret; et en déposa Jehan de Proisy, viel homme et ja cassé. Sy luy en fist mal.* Cf. CHAMPION 1927, t. 2, p. 4 et n. 2. – Pour le voyage de Philippe le Bon à Reims et à Paris: PARAVICINI, *Le temps retrouvé?* 2007 (Hervé: n. 305).

169 *Infra*, n. 207.

170 ADN, B 1966, fol. 312v: *Ervé Meriadet escuier d'escurie de mondit seigneur* reçoit 160£ pour cette raison; B 1969, fol. 366r = B 1972, fol. 109r–v: 104 £ 5 s.: *A Hervé Meriadet, escuier d'escurie de mondit seigneur, la somme de cent quatre livres cinq solz du pris de xl gros monnoie de Flandres la livre qui deu lui estoit de reste de ses gaiges d'un voaige par lui fait avec et en la compaignie de madame la princesse de Vienne en Navarre, et ce pour les mois de novembre, decembre, jenvier, fevrier et les premiers dixneuf jours de mars Mil CCCC xxxix derr. passé, au pris de xv solz par jour a luy tausez et ordonnez par mondit seigneur, comme il appert par mandement d'icellui seigneur sur de fait et donné en sa ville de Hesdin le xv<sup>e</sup> d'octobre l'an mil CCCC xlj, cy rendu, garny de quitance dudit Hervé et cedulle de Jehan de Visen [...] C iij l. v s. de 40 gr.* Voir aussi B 1969, fol. 254r: *A Hervé Meriadet [et] Jehan de Hangart la somme de sept vins livres de xl gros monn. de Fland. la livre, c'est assavoir audit Ervé, escuier d'escurie de mondit seigneur, que icellui seigneur luy a donné pour une foiz de grace especial pour luy aidier a supporter les fraiz et despens par luy soustenuz ou voaige que par l'ordonnance d'icellui seigneur il a nagaires fait en la compaignie de Jehan monseigneur de Cleves au Navarre, et ce oultre et pardessus viij<sup>xx</sup> l. que mondit seigneur lui donna au commencement dudit voaige iij<sup>xx</sup> l. Et audit Jehan de Hangart, nagaires roy d'armes d'Artois [...] en recompensacion de ce qu'il a esté desapointié de sondit office lx l. Pour ce par mandement de mondit seigneur sur ce fait et donné en sa ville de Bruges le second jour de janvier mil iij<sup>c</sup> et quarante [...] xij<sup>xx</sup> £ de xl gr.*

171 SOMMÉ 2003, p. 182. Dans son récit très détaillé de ce voyage elle ne mentionne pourtant pas notre Hervé.

172 ADN, B 2002, fol. 193r (*ex inf.* Nicolas Thouroude, Lille/Paris): *A messire Jaques de Lalaing, chevalier conseiller et chambellan de mondit seigneur, la somme de cent florins de Rin du pris de xxxviij gros monn(oye) de Fland(res) chascun florin, que mondit seigneur par ses lettres donnees a Bruges, le*

Encore une année plus tard, il fut envoyé devers le roi *es marches de Lymosin* et de là à nouveau *pardevers le duc de Bertaigne* [François II] *pour estre a son entree nouvellement faicte en son pays et duchié de Bertaigne*, puis *d'ilec en autres pays longtains oudit royaulme d'Angleterre, pour aucunes choses secretes dont mondit seigneur ne veult autre declaracion estre faicte*.<sup>173</sup> Une autre mention de ce voyage précise également qu'il allait alors *devers plusieurs autres princes et grans seigneurs en diverses marches de ce royaume et aucuns extremitiez d'icelui, pour aucunes matieres secretes dont mon dit seigneur ne veult autre declaration estre faicte*.<sup>174</sup> Il était donc chargé de quelque responsabilité et de certains secrets de son maître.

En 1451 il partait de Bruxelles *pardevers monseigneur le Daulphin pour aucunes matieres et affaires dont il ne veult aultre declaracion estre faicte*, donc à nouveau en mission secrète, cette fois-ci vers le futur roi Louis XI, en désaccord profond avec son père<sup>175</sup> et dans quelques années exilé sous protection bourguignonne<sup>176</sup>.

*xiiij<sup>e</sup> jour d'octobre l'an mil iiij<sup>e</sup> c lxxix lui a ordonné estre baillié et delivré par ledit receveur general pour ung cheval de poel rouan a longue queue que mondit seigneur a fait prendre et acheter de lui et le donner et faire baillier et delivrer a Hervé Meriadet, son escuier d'escuierye, pour lui monter et aider a faire certain voiaige que mondit seigneur lui a ordonné faire en l'armee que le roy tient presentement en Normandie et aussi pour aler en Bertaigne, comme plus a plain puet apparoir par lesdictes lettres de mondit seigneur, cy rendues [...] C florins de Rin de xxxviij gr. piece, qui valent iiij<sup>e</sup> xxv l. de xl gros.*

173 Un autre cheval valant 120 £ de 40 gr., acheté à l'échanson Philippe Pot, lui est également offert par le duc en 1450, ADN, B 2004, fol. 317v–318r (*ex inf.* Nicolas Thouroude, Lille/Paris) *pour aller plus honnestement pardevers le roy nostre s(ire) par le commandement et ordonnance de mondit seigneur, et desla pardevers le duc de Bertaigne pour estre a son entree nouvellement faicte en son pays et duchyé de Bertaigne* [sic], par lettres ducales du 15 févr. 1451 (n. st.); quittance de Philippe Pot du 4 nov. 1450. – Le 15 sept. 1450 il reçoit 80 écus d'or de 48 gr. = 96 £ de 40 gr. *que ledit receveur general lui a payé comptant par le commandement et ordonnance de mondit seigneur en prest et payement sur certain voiaige que icellui seigneur lui a ordonné presentement faire pardevers le roy nostre seigneur qui est es marches de Lymosin, et d'ilec en Bertaigne a l'entree du duc de Bertaigne qu'ï[l] doit faire en sondit pays, et d'ilec en autres pays longtains oudit royaulme d'Angleterre, pour aucunes choses secretes dont mondit seigneur ne veult autre declaration estre faicte, comme tout ce plusaplain puet apparoir par les lettres patentes de mondit seigneur du 2 déc. 1450 et quittance dudit Ervé Meriadet du 15 sept. 1450. En marge: Ce voiaige selon le mandement cy rendu commença le xv<sup>e</sup> de septembre iiij<sup>e</sup> l. – Par lesd. lettres, et lui soit rabatu ceste somme ou il aura le demourant – Par le vij<sup>e</sup> compte de ce receveur [AGR, CC 1921, *infra*] fo. viij<sup>e</sup> ix et viij<sup>e</sup> xx x il prend pour le demorant de C et trois jours a trois frans de xxxij gr. par jour la somme de ix<sup>e</sup> ix frans. ADN, B 2004, fol. 113v. Cf. THIELEMANS 1966, p. 156, n. 254.*

174 Le demourant de 89 fr. pour ce voyage de 103 jours, du 12 sept. (Hesdin) au 23 dec. 1450, pour se rendre près du Roi en Touraine, près du duc de Bretagne à sa nouvelle entrée dans son duché, et *devers plusieurs autres princes et grans seigneurs en diverses marches de ce royaume et aucuns extremitiez d'icelui, pour aucunes matieres secretes dont mon dit seigneur ne veult autre declaration estre faicte*, coûtant en tout 360 fr., lui a été payé en 1452, après avoir reçu des comptes de 53, puis de 120 francs. AGR, CC 1921 = RGF 1452, fol. 169v. Cf. Escouchy, éd. DE BEAUCOURT, t. 5, 1890, p. 222, n. 6.

175 Par lettres ducales d.d. Bruxelles, le 26 juin, et sa quittance du 4 juillet 1451 *Ervé Meriadet, escuier d'escuierye de mondit seigneur* reçut 80 écus d'or de 48 gr. *payé comptant en prest et paiement sur certain voiaige que le duc lui a ordonné faire de par lui de la ville de Bruxelles pardevers monseigneur le Daulphin pour aucunes matieres et affaires dont il ne veult aultre declaracion estre faicte*. ADN, B 2008, fol. 107r–v. – 105 £ 12. s. de 40 gr. lui sont payées par lettres ducales du 16 nov. et sa quittance du 5 déc. 1451 *pour reste de ce voiaige par lui fait par le commandement et ordonnance de mondit seigneur pardevers monseigneur le Daulphin de Viennois es marches et pays du Daulphiné et*



Peu de jours avant le fameux Banquet du Faisan, Hervé de Mériadec est envoyé avec Jean de Poitiers, seigneur d'Arcis-sur-Aube, à l'encontre du duc d'Alençon arrivant dans la ville de Lille<sup>177</sup>. Au cours de la fête du 18 février 1454, manifestation éclatante de la décision du duc Philippe de vouloir partir à la croisade, il fait, lui aussi, son vœu. La fin de ce texte mérite d'être citée, car elle reflète bien le caractère du personnage:

Il suivra la personne du duc: *et se, nous arrivez par dela, je treuve aucuns infideles qui voeillent combatre, pour la foy de Jhesucrist, je me metteray en tout devoir de les furnir en champ ou autrement de pié, tant et sy avant que l'un ou l'autre soit outré [= vaincu, mais aussi tué], pourveu que ce soit le bon plaisir de mondit seigneur*<sup>178</sup>.

Mais pour l'instant il n'accompagne pas le duc à Ratisbonne, à la diète d'Empire qui aurait dû décider du départ vers la Terre Sainte<sup>179</sup>, et reste à Dijon en Bourgogne; il s'en va pourtant à Nozeroy en Franche-Comté pour accueillir le duc rentrant et lui rendre compte de l'exercice de son office<sup>180</sup>. De retour à Dijon, le duc l'envoie encore vers le roi *pour aucunes matieres secretes dont icelui seigneur ne veult autre declaracion estre faicte*, affaires qui concernaient l'acquisition du Luxembourg<sup>181</sup> et avaient pris la forme d'une affaire d'honneur entre le duc et Ladislas de Luxembourg, roi de Hongrie: Le roi Ladislas s'étant plaint du duc au roi, par l'intermédiaire d'un cheva-

*de Savoye pour aucunes matieres secretes*, pendant 83 jours, du 2 juillet au 22 sept. 1451, chacun compté à 2 écus d'or de 48 gr. ADN, B 2008, fol. 228r-v.

176 AMBÜHL 2002.

177 1454 janv./févr.: Escouchy, éd. BEAUCOURT, t. 2, 117-118; J. du Clercq, t. 2, p. 115.

178 Lille, le 18 févr. 1454 n. st.: *Je, Hervé de Meriadec, escuier d'escuierie de monseigneur le duc de Bourgoingne [...]*, CARON 2003, p. 147-148. Cf. Escouchy, éd. DE BEAUCOURT, t. 2, p. 212.

179 PARAVICINI, Philippe le Bon en Allemagne 1997.

180 *A Hervé Meriadec, escuier d'escuierie de mondit seigneur, la somme de treize livres dix solz de xl gros monn(oye) de Fland(res) la livre, pour avoir esté pardevers mondit seigneur a Noseroy a son retour d'Alemaigne pour le fait de son office, pour laquelle cause il parti de la ville de Dijon le xxiiij<sup>e</sup> jour de juillet mil iiij<sup>c</sup> liiiij et demoura jusques au penultieme jour d'icelui mois qu'il retourna audit lieu de Dijon, ouquel temps sont sept jours, et pour avoir esté et sejourné audit lieu de Dijon pour faire et monstrier le compte a aucuns marchans et autres qui avoient livré par aucun temps la despence des gens et chevaux de l'escuierie d'icellui seigneur, du derr(enier) jour de novembre jusques au viij<sup>e</sup> jour de decembre ensuivant oudit an, ou sont neuf jours, montent les dictes vacacions lesd. jours inclux, quinze jours qui au pris de dixhuit solz par jour que icelui seigneur lui a tauxé et ordonné prendre et avoir de lui, valent ladicte somme de xiiij l. x s.* (lettre patente du 27 nov. 1454). ADN, B 2020, fol. 182v. Cf. CARON 2003, p. 313.

181 *Audit Hervé de Meriadec, escuier d'escuierie de mondit seigneur, la somme de soixante dix escuz d'or du pris de quarante huit gros monn. de Fland. piece, pour certain voiage par lui fait par l'ordonnance de mondit seigneur de la ville de Dijon pardevers le roy pour aucunes matieres secretes dont icelui seigneur ne veult autre declaracion estre faicte, en quoy faisant, alant, sejournant et retournant il a affermé en sa conscience avoir vacqué par l'espace de trentecinq jours entiers, commençans le xxix<sup>e</sup> jour d'aoust mil iiij<sup>c</sup> liiiij et finissans le second jour d'octobre ensuivant, lesd. jours inclux qu'il arriva de son retour audit Dijon, comme il appert par les lettres patentes de mondit seigneur faictes et donnees le xxvij<sup>e</sup> jour de novembre iiij<sup>c</sup> liiiij, pour chascun desquelz jours icelui seigneur lui a tauxé et ordonne prendre et avoir de luy deux escuz dudit pris, qui montent a ladicte somme de lxx escuz [...] lxx escuz de xlviij gr. valent iiij<sup>c</sup> liiiij l. de xl gr.* ADN, B 2020, fol. 184r-v. Cf. CHAMPION, Cent nouvelles nouvelles, t. 1, 1928, p. XLI; DE BEAUCOURT t. 5, 1890, p. 400, n. 1 (Luxembourg).

lier envoyé à Tours *d'aucunes choses qui touchoient à honneur*, celui, étant à Nevers, écrit Chastellain<sup>182</sup>, *envoia un escuier breton nommé Mériadec devers le roy à Tours, [...] et de fait donna charge au dit Mériadec de dire tout haut, si le roy de Honguerie le vouloit charger d'aucune choses touchant honneur ou d'avoir mespris en faire ou en dire, et que cela voulsist faire maintenir par un noble homme non chevalier, le dit Mériadec seroit celui qui de son corps soustiendroit le contraire et le feroit apparoir; si le combat devait avoir lieu en personne, le duc lui-même se tiendra prêt, si un chevalier était demandé, ce serait Pierre de Baufremont, seigneur de Charny. Sy alla ledit Mériadec à Tours*<sup>183</sup>; mais il semble qu'Hervé trouva le roi seulement au château de Bridoré<sup>184</sup>. Ce combat n'a, bien sûr, jamais eu lieu<sup>185</sup>.

6. *Au jour de son trespas, et grand temps paravant, estoit iceluy Meriadec son conseillier et premier escuier d'escuirie*

Hervé de Mériadec, »premier écuyer de l'écurie« du duc: depuis quand a-t-il atteint ce sommet? Cette charge avait de l'importance au sein de l'hôtel ducal, plus que celle des autres »quatre offices« d'échanson, pannetier ou écuyer tranchant. Car par les chevaux l'écurie, les armes et armures il touchait à la guerre et à l'honneur. Les pages faisaient partie de l'office ainsi que les chevaucheurs. Le vaste monde des étables y était subordonné. Une dizaine d'années plus tard, Olivier de la Marche a décrit les fonctions essentielles du premier ou grand écuyer dans son »Estat de la maison du duc Charles de Bourgoingne, dit le Hardy«<sup>186</sup>:

*Le premier écuyer doit estre puissant de corps, saige, mixte, vaillant et hardy [...] en armes il doit avoir l'estandart du prince [...] luy mesmes en personne porte l'estandart du prince en bataille, qui est ung puissant faiz à porter [...] se mesle de toutes les pompes et des parures qui se font pour le prince, d'armer et attinter le prince, soit pour la guerre, pour le tournoy ou pour la jousté [...] en la guerre à toutes heures il doit estre prest pour armer le prince [...] a jurisdiction sur ceulx de son escuyrie [...] L'escuier doit porter l'espée de parement devant le prince à toutes entrées honnourables [...] et doit estre l'escuier seul à tout l'espée et la premiere personne devant le prince [...] Soubz l'escuyer sont*

182 Il y est attesté le 21 septembre, VANDER LINDEN 1940, p. 332.

183 Chastellain, t. 3, p. 11–12.

184 DE BEAUCOURT, t. 6, 1891, p. 26–27, sans indication de source.

185 PARAVICINI, Rois et princes chevaliers 1993; HILTMANN/ISRAEL 2007 (sous presse), et le colloque »Il duello fra medioevo ed età moderna: prospettive storico-culturali«, organisé le 18 mai 2007 par Uwe Israel et Gherardo Ortalli au Centro Tedesco di Studi Veneziani à Venise.

186 O. de la Marche, Mémoires, t. 4, p. 58–67. Cf. pour ce texte, terminé au mois de nov. 1474, PARAVICINI 2003. *L'Ordonnance touchant la conduite du premier escuier d'escuirie de monseigneur le duc de Bourgoingne, faisant la despence de 1469*, signée de la main du duc Charles (Vienne, ÖNB, cod. ser. nov. 2616), éd. HILTMANN/PARAVICINI (sous presse) est beaucoup moins parlante que le texte d'Olivier de la Marche. – A l'office étaient attachés des droits, dont certains étaient déjà révoqués, cf. l'ordonnance du duc de Bourgogne, d.d. Bruxelles, le 10 févr. 1466 (n. st.), réitérant une mesure de suppression du droit du 20<sup>e</sup> denier que le maître de l'artillerie percevait sur les achats de fourniture effectués pour son office et mentionnant que, par le passé, le premier écuyer d'écurie percevait un droit identique, ADN, B 1608, fol. 183r (ex inf. Bertrand Schnerb, Lille/Paris).

*trompettes, menestrelz et tous joueurs d'instrumens, messaigiers et cheu-  
cheurs portans les armes du prince [...] Il a en garde la cotte d'armes et l'esten-  
dart [...] doivent estre dessoubz l'escuier tous ceux qui portent esmail du prince  
ou enseigne armoyée des armes, excepté l'office d'armes.*

Toutes ces fonctions, Hervé de Mériadec les a remplies. Chastellain lui attribue la charge de porte-épée déjà en novembre 1456: Le duc est aux portes de Bruxelles pour la venue du dauphin *quant Hervé de Mériadec, son grant escuier d'escuirie* [on notera la formule], *vint à luy et lui demanda: »Monseigneur, vous plaist-il point que je porte l'espée devant vous maintenant à l'entrée de ceste ville, pour cause que monseigneur le dauphin y est?«* Le duc refuse, bien qu'en terre d'Empire il en aurait eu le droit, même devant un roi de France<sup>187</sup>. Hervé lui-même prend le titre de premier écuyer en mars 1458 (n. st.)<sup>188</sup>. L'ordonnance de l'hôtel ducal du 31 décembre 1458, publiée le 7 janvier suivant, nomme Hervé de Mériadec pour la première fois parmi les écuyers d'écurie ordinaires: il est l'un des *deux escuiers d'escuirie faisant la despense* et sert les six premiers mois de l'an<sup>189</sup>. Depuis, d'autres attestations et quittances lui donnent le titre de »premier écuyer«<sup>190</sup> sans que cette dénomination soit toujours obligatoire, ni pour lui-même, ni pour d'autres<sup>191</sup>.

En 1459, le 25 octobre, intervient un règlement concernant le fréquent service d'Hervé de Mériadec hors de l'hôtel: en ce cas il continuera désormais de recevoir ses gages habituelles de 18 s. par jour. De cette sorte il est payé pour 328 jours servis entre le 21 janvier 1459 et le 19 septembre 1460, temps pendant lequel il a été à Gand, Hesdin et ailleurs voir et visiter les chevaux du duc en ces lieux, mais aussi à la foire d'Anvers et autre part pour les besognes et affaires de son maître<sup>192</sup>. À la foire d'An-

187 Chastellain, t. 3, p. 208. Pour la date (14 ou 15 nov. 1456) voir VANDER LINDEN 1940, p. 362, et cf. CHAMPION, Louis XI, t. 1, 1927, p. 213.

188 Mention dans un document du 12 juin 1459 (*infra*, n. 190).

189 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 368, § 345.

190 s.l., 1459 juin 12: Attestation de Hervé de Meriadec, premier écuyer d'écurie du duc, au sujet de l'établissement à Locquignol [ms.: *Lossignot*], d'un parc pour les juments et poulains sauvages de la forêt de Mormal (or. fr. parch. signé), ADN, B 2035, n° 62.520: *Je Hervé de Meriadec, premier escuier d'escuirie de monseigneur le duc de Bourgoingne [...] par l'expres commandement et ordonnance de mondit seigneur je me transportay en la forest de Mourmail ou mois de mars l'an mil iiii<sup>C</sup> cinquante et sept [= mars 1458 n. st.] tesmoing mon saing manuel cy mis le xij<sup>e</sup> jour de juing l'an mil iiii<sup>C</sup> cinquante neuf. (S.) Meryadec (fig. 16). Cf. CHAMPION, Cent nouvelles nouvelles, t. 1, 1928, p. XLI. – 1461 été: *Hervé de Meriadec, premier escuier d'escuirie de mondit seigneur* certifie le don d'un cheval à Vasco Queimado, voir PAVIOT, Portugal et Bourgogne 1995, p. 411–412, n° 363. – 1462 juillet 7 ... 1464 août 11, B 2061, fol. 130r, Hervé de Mériadec, premier écuyer d'écurie, reçoit 243 £ 18 s, pour 271 jours durant lesquels il a été hors de l'hôtel, du 7 juillet 1462 au 11 août 1464 par intermittences. – Le 11 févr. 1464 (n. st.), *premier escuier de son escuierie, infra*, n. 210/211. – Hervé de Mériadec, premier écuyer d'écurie, suivant un mandement du 25 mars 1465 (n. st.), cité par POCQUET 1935, p. 100, n. 1, d'après ACO, B 394.*

191 Par ex. le 13 oct. 1458: État des sommes payées par le châtelain du Quesnoy pour l'entretien de deux chevaux, »l'un soubz poil hart appelé le Borgne et l'autre soubz poil appelé Nuquet«, amenés au Gard du Quesnoy, certifié *Je Hervé de Meriadec, escuyer d'escuyerie de monseigneur le duc de Bourgoingne et de Braibant* (or. fr. parch. signé). ADN, B 2031, n° 62.232. Cf. CHAMPION, Cent nouvelles nouvelles, t. 1, 1928, p. XLI.

192 Il reçoit 295 £ 18 s. de 2 gros, ADN, B 2051, fol. 218v.

vers, de toute évidence un grand marché de chevaux<sup>193</sup>, il avait été présent pour le duc déjà quelques années plus tôt:

*Audit Therion, marescault, pour le dixiesme jour dudit mois de juing [1455] et de ladicte ville de Bruxelles aler par l'ordonnance de mondit seigneur par devers Hervé de Meriadec, son escuier d'escuierie, estant a Envers, et lui porter lettres closes de par lui pour le fait d'un cheval qu'il avoit entendu estre a la foire dudit Envers, lequel il vouloit avoir, et par icelles lettres lui mande acheter ledit cheval, et pour son retour, xxiiij s.<sup>194</sup>.*

Ces paiements pour le service hors de l'hôtel ducal se poursuivent régulièrement: pour 328 jours du 26 janvier 1459 (n. st.) au 19 septembre 1460<sup>195</sup>, pour 311 jours entre le 1<sup>er</sup> septembre 1460 et le 29 mai 1462<sup>196</sup>, puis pour 271 jours entre le 7 juillet 1462 et le 11 août 1464<sup>197</sup>, pour 60 jours entre le 28 novembre 1464 et le 8 février 1465 (n. st.)<sup>198</sup>, pour 165 jours entre le 22 avril 1465 et le 30 juin 1466<sup>199</sup> et enfin pour 17 jours, du 5 au 22 octobre 1466<sup>200</sup>. On voit que le nombre des jours passés ainsi dehors diminue, mais pendant l'apogée de sa carrière, Hervé de Mériadec n'a pas dû passer beaucoup de jours chez lui. Un document ducal du 9 août 1463 le dit d'ailleurs clairement: Hervé de Mériadec *tient sa residence en nostre ville de Wervy comme conchierge de nostre hostel illecq [...] avec damoiselle Jehanne de Croix sa femme, ja soit ce que le plus du temps il soit devers nous et en nostre service*<sup>201</sup>. Souvent, si le duc veut le fait venir, c'est là que le messager doit le chercher<sup>202</sup>.

Quand le duc Charles le confirma, le 20 janvier 1468 (n. st.), dans la possession d'un certain nombre de revenus, il le fit *ayans regard aux bons et loyaulx services que icelui Hervé a faiz par longue espace de temps a nostre avantdit seigneur et pere jusques au jour de son trespas*<sup>203</sup>. Et même au-delà, est-on en droit de dire, car, pour la dernière fois, il remplit son office le 21 juin 1467 aux funérailles de son ancien maître à Bruges: alors *devant le corps portoit Meliador, premier escuyer d'escurie, l'espée le point dessus*<sup>204</sup>. En 1468 il fit encore l'inventaire des couvertures d'orfèvrerie, cottes

193 Voir prochainement la thèse de Nicolas Thouroude (Lille/Paris) sur les chevaux à la cour de Bourgogne.

194 ADN, B 2026, fol. 262r.

195 279 £. 18 s. de 40 gr., ADN, B 2040 (RGF 1460–1461), fol. 129r–v (rayé), cf. B 2045 (RGF 1461–1462), fol. 116r (rayé), et B 2051 (RGF 1464–1465), fol. 218v–219r. Cf. CHAMPION, Cent nouvelles nouvelles, t. 1, 1928, p. XLI.

196 279 £ 18 s., ADN, B 2051, fol. 219r.

197 243 £ 18 s., ADN, B 2061, fol. 129r–v, mandement du 24 mars 1465 (n. st.), *Ervé de Meriadec* est qualifié *premier escuier d'escuierie de mondit seigneur*.

198 54 £, ADN, B 2061, fol. 130r: du 28 nov. 1464 au 10 janvier 1465 (n. st.) et du 24 janv. au 8 févr. 1465, mandement d.d. Bruxelles, le 24 mars 1465 (n. st.).

199 148 £ 10 s., ADN, B 2061, fol. 129v–130r, lettres patentes d.d. Bruxelles, le 3 mai 1466; en marge: *Novus hic* – ce qui peut surprendre.

200 15 £ 6 s., ADN, B 2061, fol. 130r, quittance du 25 févr. 1467 (n. st.).

201 *Infra*, n. 338.

202 *Infra*, n. 209–212.

203 *Infra*, n. 338.

204 J. du Clercq, t. 4, p. 305 (*Meliador* au lieu de Mériadec est révélateur: c'est le titre d'un roman arthurien en vers qui a Jean Froissart pour auteur). Cf. JONES 2001, p. 171, d'après LORY, Les obsèques de

d'armes, harnois de chevaux et autres objets d'écurie qu'il était allé chercher au château de Lille après la mort de Philippe le Bon, les fit transporter à Mons en Hainaut et en reçut décharge<sup>205</sup>. Plus tard, le duc Charles fit don de 240 £ *a Hervé de Meriadec, jadiz premier escuier d'escuierie de feu monseigneur le duc de Bourgoigne*, en recompensation de plusieurs objets d'écurie dont il avait reçu le don ou qui lui appartenaient en tant que premier écuyer, mais qu'il avait néanmoins cédés au présent duc<sup>206</sup>.

A-t-il été aussi **son conseiller** et confident? Le fait que Philippe le Bon l'envoie en 1454 auprès de Charles VII pour une affaire touchant sa renommée révèle que, à cette époque déjà, Hervé de Mériadec avait la confiance du duc et qu'il était considéré comme un spécialiste des affaires d'honneur et des duels. Nous verrons aussitôt, pourquoi cela a été ainsi. Cette position de confiance ne faisait que croître dans les années soixante. D'une manière répétée, le duc l'appelle d'urgence auprès de lui le trouver pour des raisons non dévoilées dans les comptes qui en portent la trace: ainsi le 10 janvier 1462<sup>207</sup>, puis à nouveau le 21 mai<sup>208</sup>; à la fin du même mois il est encore demandé:

*A Miquiel de Viesbourg, aussi chevaucheur de ladicté escuierie, pour avoir porté lettres closes de par mondit seigneur a Hervé de Meriadec, son escuier d'escuierie estant en son hostel a Warwy, par lesquelles mondit seigneur le mandoit incontinent venir devers lui, xxxij s.*<sup>209</sup>

Philippe le Bon, 1869, p. 31: *Meriadec, premier escuier d'escuierie de mondit seigneur, portant l'espee de mondit seigneur toute droite en sa main, la poincte dessus [!] estant en son fourel, qui estoit bel et riche*. Cf. VAUGHAN 1973/2002, p. 1-2.

205 L'inventaire date du 25 mars 1468 (n. st.), ADN, B 3512, n° 123.942 (signé *Meryadec*). Mention: CHAMPION, *Cent nouvelles nouvelles*, t. 1, 1928, p. XLI; publ.: FINOT, *Inv. somm.*, t. 8, 1895, p. 228-229. – La décharge date du 1<sup>er</sup> avril 1468, ADN, B 3512, n° 123.941 (or. fr. papier, signé par le duc Charles); mentionnée par CHAMPION et FINOT (*ibid.*).

206 Juin 1469: *A Hervé de Meriadec, jadiz premier escuier d'escuierie de feu monseigneur le duc de Bourgoigne, cui Dieu pardoint, don de 240 £ en recompensation de plusieurs bagues de l'escuierie dudit feu monseigneur le duc, tant boussures et harnas de chevaulx, cottes d'armes comme autres, et aussi bien plusieurs bagues non comprinses en l'inventoire de ladicté escuierie que celles qui y furent contenues, qu'il a bailliez et delivrez a mondit seigneur, non obstant que ledit feu monseigneur avoit donné audit Hervé aucunes d'icelles bagues et que autrement ilz luy devoient appartenir a cause de sondit estat de premier escuier d'escuierie, et aussi pour consideration de certaines vacacions par luy faictes a ceste cause*. *Comptes de l'Argentier*, t. 2, 2002, p. 256, n° 910.

207 *A Bauduin Honnin, messagier demourant a Bruxelles, pour le x<sup>e</sup> jour dudit mois [janvier 1462 n. st.] et dudit lieu [Bruxelles] porter semblables lettres closes de par mondit seigneur a Hervé de Meriadec, son escuier d'escuierie estant a Lille ou ailleurs, quelque part qu'il soit, par lesquelles mondit seigneur le mande incontinent venir devers lui pour aucunes causes dont mondit seigneur ne veult autre declaracion estre faicte, et pour sou retour, xxxvj s.* ADN, B 2045, fol. 182v.

208 *A Jehannin le Brun aussi chevaucheur de ladicté escuierie pour le dixiesme jour dudit mois [de mai 1462] et dudit lieu [Bruxelles] porter autres lettres closes de par mondit seigneur a Hervé de Meriadec, son escuier d'escuierie, estant a Tournay ou ailleurs quelque part qu'il soit, par lesquelles mondit seigneur lui escript aucunes choses touchant ses besongnes et afferes, et pour son retour, attendre et rapporter response, xxx s.* ADN, B 2045, fol. 199r.

209 ADN, B 2045, fol. 203r.

Ces ordres de venir incontinent vers le duc à partir de *son hostel a Warwy* ou *Werwy* (Wervicq) sont attestés également le 20 juillet<sup>210</sup> et en novembre 1462<sup>211</sup>, une autre fois encore le 11 février 1464 (n.st.):

*A Henriet le Vigreux, aussi chevaucheur de ladicté escuierie, pour le xj<sup>e</sup> jour dudit mois [de février 1464 n.st.] et dudit lieu de Bruges porter lettres closes de par mondit seigneur a Henriet [sic] de Meriadet, premier escuier de son escuierie, estant en son hostel a Werwy, par lesquelles icellui seigneur le mande incontinent venir devers lui, et pour son retour, la somme de xvj s.*<sup>212</sup>

Son rang apparaît clairement dans le récit que Chastellain fit de la manière dont la cour à Hesdin accueillit en août/septembre 1463 Pierre de Brézé, comte de Maulevrier: *Moult en fit grand feste messire Philippe Pot [...] Sy firent plusieurs autres, comme messire Adolf de Clèves, messire Philippe de Croy, bailli de Haynaut, messire Michel de Changy, le seigneur de Boussut, Mériadec et autres plusieurs seigneurs.*<sup>213</sup> Hervé de Mériadec appartenait alors au cercle intérieur. À cela correspond le fait que la 42<sup>e</sup> nouvelle du recueil des »Cent nouvelles nouvelles«, rédigé à la cour entre 1457 et 1467, est contée *par Meriadec*<sup>214</sup>. C'est une histoire située dans le milieu clérical du diocèse de Noyon, sur arrière-plan du jubilé romain de 1450, qui n'a aucun rapport évident avec notre noble Breton devenu Flamand. L'important est qu'il fut ainsi symboliquement admis dans le noyau de la cour. Il en fit effectivement partie, car c'est encore lui qui transmet en mai 1465 l'horoscope annuel au duc son maître<sup>215</sup>.

210 *A Bauduin Bonin, messagier, pour ledit xx<sup>e</sup> jour de juillet et dudit lieu [Bruxelles] porter hastivement lettres closes de par mondit seigneur a Hervé de Meriadec, son escuier d'escuierie, estant en son hostel a Warwy ou ailleurs quelque part qu'il soit, par lesquelles mondit seigneur le mande incontinent venir devers lui pour aucunes causes a ce le mouvans, et pour son retour, xxviii s.* ADN, B 2045, fol. 214r.

211 *A Henin de Vranque, aussi chevaucheur de ladicté escuierie, pour avoir porté lettres closes de par mondit seigneur [en novembre 1462] a Hervé de Meriadec, son escuier d'escuierie estant en son hostel a Werwy, par lesquelles il le mande incontinent venir devers lui, et pour son retour, icy xxxij s.* ADN, B 2048, fol. 176v.

212 ADN, B 2051, fol. 241r.

213 Chastellain t. 4, p. 351. Cf. l'itinéraire ducal dressé par Denis Godefroy au début du XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les comptes (perdus) du maître de la chambre aux derniers, ADN, B 19.561, à la date du 2 sept. 1463: »la reyne d'Angleterre [Marguerite d'Anjou] a St Paul [Saint-Pol-sur-Ternoise] disna aus depens du duc avec Mme de Bourbon, Mr. de Lyon [Charles de Bourbon], Jaque de Bourbon, M. de Ravenstein [Adolphe de Clèves], Mr. de Malevrier, etc.« Cf. VANDER LINDEN 1940, p. 459. Hervé de Mériadec est attesté à Hesdin le 31 juillet 1463 et à Étaples le 26 août (base de données »Prosopographia Burgundica«, [www://dhi-paris.fr](http://www://dhi-paris.fr)).

214 Éd. CHAMPION, t. 1, Paris 1928, p. 134–136; éd. SWEETSER 1966, p. 283–288. Cf. DLF 1992, p. 228–230 (Sylvie LEFÈVRE).

215 JONES 2001, p. 172 et n. 6; CONTAMINE 1992 [1985], p. 196; BOUDET 1991, p. 34, tous d'après d'après BNF, ms. fr. 1278, fol. 253r–256v. Le texte en est dans POTVIN 1878, p. 501–502: [...] *lesquelles furent envoyées a monseigneur le duc de Bourgogne, et, par la main de Horne [Hervé] Meriadet, escuyer d'eschuyerie, fu baillié ladite copie, fait et copié a Ypres les vj, vij et viij de may mil iiij<sup>e</sup> soixant cinq, tant par ma main que par Corneille de Hoste de l'escecuier.* Le tout signé: *vostre tres humble et tres obeissant et indigne serviteur, Jacques Host.*

Il est cependant rare qu'on lui donne ou qu'il s'attribue le titre de conseiller: le duc Philippe l'appelle ainsi le 4 octobre 1460<sup>216</sup> et le 8 août 1463<sup>217</sup>, et lui même prend ce titre dans un certificat délivré peu après la mort de son bienfaiteur<sup>218</sup>. Il l'a donc reçu ce titre, probablement sur le tard, après une longue période de confiance et d'intimité.

*7. S'est le(dit) Meriadec en son temps trouvés avecq luy en plusieurs batailles  
et rencontres honorables*

Le plus souvent, la base de la faveur d'un noble est la conséquence de la qualité de ses services militaires. De cette manière, Hervé de Mériadec, lui aussi, a dû gagner ses galons. Fin 1439 il est de l'entourage du duc à Abbeville *ou voyage que icellui seigneur a nagaires fait en armes pour resister alencontre des Angloiz qui lors vouloient entrer en son pais de Picardie et d'Artois et ou pais de Mar[quenterre]*, et reçoit avec Jean de Chaumergy, écuyer d'écurie comme lui, les deux ensemble, un don – fort modeste – de 7 £ pour en supporter les frais<sup>219</sup>. En 1442 il est face aux troupes saxonnes qui disputent aux Bourguignons la possession du Luxembourg, et offre, par le héraut Quesnoy, un combat singulier, avec Jacques de Lalaing, toujours lui, et Guillaume de Vaudrey<sup>220</sup>; plus tard il participe à la prise de la ville de Luxembourg dans la nuit du 21 au 22 novembre 1443<sup>221</sup>.

Dans la guerre contre la ville de Gand révoltée, au combat de Rupelmonde, le 9 juin 1452, il est de la garde du corps du duc et en porte l'étendard – comme c'était le devoir d'un premier écuyer<sup>222</sup>. Le 23 juillet 1452, à la bataille décisive de Gavre, il porte à nouveau l'étendard<sup>223</sup>: *Ce jour, messire Jehan, le bastard de Saint-Pol, seigneur de Haubourdin, porta la bannière du duc, Bertrandon de la Broquière portoit le pennon, et Herve de Mériadec l'estendart, lequel il mit hors de la lance et le mit autour de son col et combattit ce jour vaillamment avec les autres*; après la bataille il désarme le duc, comme il devait le faire en tant d'écuyer d'écurie de service, avec le premier valet de chambre Jean Coustain et »Toison d'Or«, le roi d'armes<sup>224</sup>.

216 *nostre amé et feal conseiller et escuier d'escuierie*, infra, n. 336.

217 *nostre amé et feal conseiller et premier escuier d'escuierie*, infra, n. 338.

218 *Ervé de Meriadec, conseiller et premier escuier d'escuierie d'icelui fen monseigneur* certifie le service de trois valets de rivière du 1<sup>er</sup> au 15 juin 1467 (date de la mort du duc), Comptes de l'argentier, t. 1 (1468), p. 275, n° 1118.

219 *A Jehan de Chaumergy et Ervé Meriadec, escuiers d'esuierie de mondit seigneur, la somme de vij l. de xl gr. pour don a eulx fait par mondit seigneur pour eulx aidier a supporter les fraiz qui leur a convenu faire en son service et compaignie en sa ville d'Abbeville* [où le duc est attesté le 4 déc. 1437, VANDER LINDEN 1940, p.178] *ou voyage que icellui seigneur a nagaires fait en armes pour resister alencontre des Angloiz qui lors vouloient entrer en son pais de Picardie et d'Artois et ou pais de Mar[quenterre]*: dép. Somme, pays du Ponthieu entre l'embouchure de la Somme et celle de l'Authie], *pour ce par mandement de mondit seigneur rendu par ledit ij<sup>e</sup> compte dudit de Visen [= ADN, B 1963 = AGR, CC 46.954: RGF 1438] oudit chapitre des dons fo(lio) viij<sup>xx</sup> xiiij ou ladicte somme est royé, par faulte de quittance, cy rendue, vij £ de 40 gr., ADN, B 1969 (RGF 1440), fol. 277r (entrée rayée).*

220 O. de la Marche, t. 2, p. 9, n. 2; p. 34.

221 O. de la Marche, t. 2, p. 41. Cf. VAUGHAN 1970/2002, p. 274–285.

222 Chastellain, t. 2, p. 306; O. de la Marche, t. 2, p. 265.

223 O. de la Marche, t. 2, p. 318, 323 (Hector au lieu de Hervé); cf. 265.

224 Chastellain, t. 2, p. 372.

Qu'il ait participé activement aux combats du comte de Charolais autour de Paris et pendant les guerres liégeoises, est possible, mais point prouvé. Je ne sais si le capitaine breton du nom de Mériadec, qui livra au comte la ville de Pont-Sainte-Maxence en juin 1465, est identique à notre personnage<sup>225</sup>. En août 1466, Hervé s'occupe de convoier le vieux duc Philippe devant Dinant<sup>226</sup>, et celui l'envoie en mission vers une destination inconnue en octobre<sup>227</sup>. Cela ne suffit pas pour lui assigner une part active dans les armées que commande de fait l'héritier Charles de Bourgogne.

8. *A porté emprinse en divers royaumes en la compaignie de nobles ch(eva)l(i)ers, feu messire Jacques de Lalaing*

Jacques de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, né vers 1420/22, fils d'une famille baroniale du Hainaut, à grande tradition chevaleresque<sup>228</sup>, élu chevalier de la Toison d'or en 1451, mourût d'un boulet de canon pendant la guerre de Gand, le 3 juillet 1453. Il était rien de moins que la personnification de la chevalerie et la fleur de noblesse à la cour de Bourgogne<sup>229</sup>. Sa courte vie a été immortalisée par un auteur toujours inconnu dans »Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing«, composé après sa mort, vers 1470/1472<sup>230</sup>. Le fait que notre inscription fasse une telle place à ce personnage est une preuve de plus de son extraordinaire renommée.

Pour ses équipées, ce champion international du combat sportif s'associa son oncle Simon de Lalaing, seigneur de Montignies, adoubé chevalier en Chypre en 1426<sup>231</sup>, grand voyageur, chevalier de l'Ordre de la Toison d'or depuis 1431, de quinze ans environ son aîné<sup>232</sup>, et notre Hervé de Mériadec. Déjà en 1442, Hervé apparaît en association avec Jacques de Lalaing, prêt à combattre à trois, cette fois encore avec Guillaume de Vaudrey<sup>233</sup>. Le trio chevaleresque comprenant Simon de Lalaing apparaît dans les sources pour la première fois le 15 et 16 décembre 1445, quand Jacques de Lalaing fit armes à Gand contre Giovanni di Bonifacio, Italien au service du roi de Naples-Sicile. Il était alors *noblement accompagné, et sur tous le tenoient de prés messire Symon de Lalaing, son oncle, et Hervé de Meriadec, ung escuyer breton, moult bon*

225 POCQUET 1935, p. 100, qui n'indique pas sa source, l'identifie avec Hervé. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de son frère Hector.

226 O. de la Marche, t. 3, p. 44, n. 1, d'après ADN, B 2061.

227 ADN, B 2061, fol.129 v: 15 £ 6 s., pour 17 jours du 6 au 22 octobre 1466; il part en mission, mais le compte n'indique ni où ni pourquoi; le mandement date de février 1467 (n. st.).

228 PARAVICINI, Nobles Hennuyers 2007 (sous presse).

229 Voir en bref, avec bibliographie étendue, Les chevaliers de la Toison d'or 22000, p. 117–120, n° 51 (Paul DE WIN). Pour les relations familiales Europäische Stammtafeln, n.s., t. 7, 1979, tabl. 71.

230 Éd. KERVYN DE LETTENHOVE dans Chastellain, Œuvres, t. 8, 1866, p. V–XIX, 1–259 (une nouvelle édition critique et annotée serait hautement souhaitable). Pour les auteurs proposés (Chastellain, Jean Lefèvre de Saint-Remy dit »Toison d'or«, le héraut »Charolais«, voir e.a. DLF 1992, p. 951 (Sylvie LEFÈVRE); GAUCHER 1989, 1994, et l'introduction de C. BEAUNE à sa trad. du »Livre«, paru en 1995, p. 1195ss. Cf. MELVILLE 1996 (à propos du Pas de la Fontaine des Pleurs) et WIJSMAN 2002 (BNF, ms. 16830). Pour les récits plus brefs des hérauts »Charolais et »Toison d'or« *infra*, n. 275–286 et 287–289.

231 Cf. PAVIOT 2003, p. 66–67.

232 Les chevaliers de la Toison d'or 22000, p. 60–63, n° 26 (Paul DE WIN); CARON 2003, p. 290–291, n°107; PARAVICINI, Expansion et intégration 1980, p. 301.

233 *Supra*, n. 219.



*corps, saige et adextré en armes*, écrit une génération plus tard Oliver de la Marche, témoin oculaire<sup>234</sup>. Vainqueur, Jacques fut au cours du combat adoubé chevalier par le duc lui-même. »Le Livre des faits« qui utilise le rapport du héraut »Charolais« et cite l'Épître de »Toison d'or«, parle longuement de cette affaire<sup>235</sup> et mentionne que, pour la préparer, Jacques de Lalaing envoya *deux escuyers nobles de nom et d'armes* vers celui qui porta fièrement son »emprise« du fer de prisonnier. Ce furent Hervé de Mériadec et Maillart de Fléchin, accompagnés par le roi d'armes »Toison d'or«<sup>236</sup>. Dans ces textes plus anciens il n'est pas fait mention de Simon de Lalaing.

Deux années plus tard, en 1447–1448, le groupe s'active dans la péninsule ibérique où Jacques réalise sa fameuse *entreprise d'un bracelet d'or*<sup>237</sup>, le menant en Navarre, Castille, Portugal, à nouveau en Castille où des joutes eurent lieu à Valladolid contre Diego de Guzmán, le 3 février 1448, et finalement au royaume d'Aragon<sup>238</sup>. Si l'»Épître« et »Le Livre des faits« ne mentionnent point Hervé de Meriadec parmi les compagnons du jeune héros<sup>239</sup>, les comptes bourguignons le font: au début de l'année 1448 Hervé rejoignit Jacques de Lalaing en Castille, aux frais du duc:

*A Hervé Meriadet, escuier d'escuierye de mondit seigneur, la somme de ij<sup>e</sup> frans de xxxij gros monnoye de Flandres chascun franc que mondit seigneur lui a de sa grace donné pour une fois pour lui aidier a supporter les frais et despens qu'il lui convient fere et supporter a aller par son commandement et ordonnance de la ville de Bruxelles devers messire Jaques de Lalaing estant au royaulme d'Espagne pour le servir et acompaignier a certaines armes qu'il y doit briefment fere oudit royaulme, comme plusaplain peut apparoir par les lettres patentes de mondit seigneur sur ce faictes et donnees le xvj<sup>e</sup> jour de janvier l'an mil CCCC xlviij [= 16 janv. 1448 n. st.] [...] Pour ce cy par lesdictes lettres et quittance faictes le xxix<sup>e</sup> jour de decembre oudit an mil CCCC xlviij [= 29 déc. 1447]<sup>240</sup>.*

Il a été compté absent de l'hôtel du 1<sup>er</sup> janvier au 22 mai 1448:

*A Hervé Meriadet, escuier d'escuierye de mondit seigneur, la somme de neuf ving quatre livres du pris de xl gros dicte monn. de Fland(res) la livre, que mondit seigneur par ses lettres donnees a Bruxelles, le ix<sup>e</sup> jour de may l'an mil iiij<sup>c</sup> xlix, lui a ordonné estre baillé et delivré par ledit receveur general pour don que mondit seigneur lui a fait de sa grace pour une fois pour recompensation de ce que il a este royé des gaiges de xviiij s. par jour que icelui seigneur lui*

234 O. de la Marche, éd. BEAUNE/D'ARBAUMONT, t. 2, p. 96–104 (p. 97).

235 »Le Livre des faits«, p. 69–89 (ch. 16–20). Lefèvre, Épître, p. 181–190. Les textes de »Charolais« sont perdus, *infra*. n. 275–286.

236 »Le Livre des faits«, p. 76. Lefèvre, Épître, p. 183, dit seulement *un escuier nommé Hervé de Mériadet, Maillart de Flancin et moy, Toison d'or*.

237 Lefèvre, Épître, p. 190.

238 Lefèvre, Épître, p. 190–196; »Le Livre des faits«, p. 89–164 (ch. 21–41); RIQUER 1970, p. 47–63 (Castille); PAVIOT, Portugal et Bourgogne 1995, p. 17, 40–43, 91 (Portugal).

239 Voir la liste des membres de son entourage dans le »Le Livre des faits«, p. 94 (ch. 22).

240 ADN, B 2008, fol. 316v.

*a ordonné prendre et avoir de lui a cause de sondit office d'escuier d'escurie par les escroes de la despence de son hostel, c'est assavoir du premier [jour] de may l'an mil iiii<sup>C</sup> xlviij et du xi<sup>e</sup> de fevrier ensuivant oudit an jusques au xv<sup>e</sup> jour d'avril aussi prouchain apres ensuivant. Ouquel temps sont ij<sup>C</sup> v jours, durant lequel temps il afferme en sa conscience avoir esté par le commandement et ordonnance de mondit seigneur et en la compaignye de messire Jaques de Lalaing en plusieurs voiaiges qu'il a fais, tant es royaulmes de Castille et d'Escosse comme autre part pour l'acompaignier es fais d'armes et autrement en ce qu'il a eu a faire pour son honneur esd(is) voiaiges, comme tout ce puet plusaplain apparoir par lesdictes lettres de mondit seigneur, cy rendues, garnyes selon leur contenu, pour ce cy, ix<sup>xx</sup> iiii £ de xl gros<sup>241</sup>.*

Effectivement, les écrous (conservés avec des lacunes) ne le mentionnent pas du 15 novembre 1447 au 21 mai 1448<sup>242</sup>. L'apogée de ces activités communes est atteint une année plus tard.

### 9. Avecq luy s'est trouvé au royaulme d'Escosce

L'aventure écossaise de Jacques de Lalaing<sup>243</sup>, Simon de Lalaing et Hervé de Mériadec s'enchaîne à leur aventure espagnole. Cette fois-ci, les comptes et les chroniques concordent. Hervé a été payé pour son absence en Écosse du 12 février au 15 avril 1449, les écrous de la cour (imparfaitement conservés) ne le mentionnent point du 14 octobre 1448 au 30 avril 1449<sup>244</sup>. L'«Épître» de Jean Lefèvre de Saint-Rémy et «Le Livre des faits» donnent une description très détaillée du fait d'armes tenu au château de Stirling, le 25 février, Mardi gras 1449 (n. st.), en présence du roi Jacques II, indiquent les participants, les conditions de la rencontre, le résultat. D'après ces textes, le groupe s'embarqua à l'Écluse en Flandre au mois de décembre, *et fut grandement accompaigniez de chevaliers et escuiers, entre lesquelz y fut messire Symon de Lalaing, seigneur de Montigny, son oncle, et un escuier de Bretagne nomme Hervé de Mériadet* (Le Livre des faits dit *un noble escuyer de nom et d'armes, natif des marches et pays de Bretagne*), *escuier de l'escuierie de mondit seigneur de Bourgoingne*<sup>245</sup>. Par la suite, *Messire Jacques, messire Simon de Lalaing, aussy ch(eva)l(ie)r, son oncle, et luy, Meriadec* sont souvent mentionnés, mais aussi par d'autres récits, bourguignons et écossais. Matthieu d'Escouchy rapporte l'événement et parle, lui aussi, *d'un escuier d'escuierie dudit duc, nommé [Herves] de Meliades, natif de Bretaingne*<sup>246</sup>. Olivier de la Marche se souvient: *et l'accompagna messire*

241 ADN, AB 2002, fol. 173v–174r.

242 Base de données «Prosopographia Burgundica», [www://dhi-paris.fr](http://dhi-paris.fr).

243 Souvent traité dans des travaux, mais jamais à fond, comme toute la vie de Jacques de Lalaing. En dernier lieu: STEVENSON 2006, p. 52–53, 72–76 (cf. 76–77, 78–79: combat à Bruges contre Thomas Keith, Pas de la Fontaine des Pleurs), citant surtout des sources écossaises, ignorées jusqu'à présent. Textes bourguignons: Lefèvre de Saint-Rémy, Épitre, p. 196–203 (utilisant es rapports – perdus – du héraut «Charolais»); «Le Livre des faits», p. 164–181 (ch. 42–45); Escouchy, t. 1, p. 148–153; O. de la Marche, t. 2, p. 104–119 (*par le rapport d'Escossois et de ceulx de nostre party*).

244 *Supra*, n. 242. Base de données «Prosopographia Bugundica», [www://dhi-paris.fr](http://dhi-paris.fr).

245 Lefèvre, Épitre, p. 198; «Le Livre des Faits», p. 170.

246 Escouchy, éd. DE BEAUCOURT, t. 1, p. 151–153 (p. 149).

*Symon de Lalaing, son oncle, et Hervé de Meriadec et plusieurs aultres gens de bien, et il qualifie Hervé l'ung des à redoubter escuyers de son temps, de force et de legierté, froit et adextre en armes et luytte*<sup>247</sup>. Hervé de Meriadec, étant le plus fort des trois »Bourguignons«, devait combattre John Ross, *lequel estoit nommé estre le plus puissant de corps* des Écossais<sup>248</sup>, mais finalement il se mesura à James Douglas of Ralstoun tandis que John Ross affrontait Simon de Lalaing<sup>249</sup>.

Il était effectivement convenu que le combat serait mené *a oultrance*, c'est-à-dire non avec des armes de *plaisance*, mais avec des armes aiguës, le combat arrêté seulement par mort, blessure grave, déclaration d'être vaincu ou interruption par le juge-roi Jacques II<sup>250</sup>. Il est en plus dit *a espieulx*, ce qui s'explique difficilement, car les sources disponibles parlent toutes d'un combat *de lances, de haiches, d'espées et de dagues*<sup>251</sup>, et non pas d'épieu (*Spieß*). Fort probablement cette expression veut dire qu'il s'agit d'armes non mouchetées, mais coupantes et perçantes – ce qui fut le cas.

Ce fut effectivement un combat *trois contre trois, asscavoir le conte de Douglas et deux aultres ch(eva)l(i)ers dudit royaulme, ses cousins germaines*. Initialement, Simon de Lalaing et Hervé de Mériadec ne faisaient qu'accompagner Jacques de Lalaing, qui devait combattre seul. Mais arrivé à Edimbourg, celui-ci et »Master«<sup>252</sup> James Douglas of Heriotmure, frère du huitième comte de Douglas (et plus tard neuvième comte lui-même) *ordonnèrent et furent contens de chacun prendre deux compagnons gentilshommes de nom et d'armes*.<sup>253</sup> On se decida donc pour un combat symétrique à plusieurs, selon une pratique bien connue. Les deux »Bourguignons« additionnels, nous les connaissons. Du côté écossais il s'agissait de John Ross of Hawkhead et de James Douglas of Ralstoun, frère de Sir Henry de Douglas of Loch Leven; le comte Douglas lui-même ne participait pas, mais était présent. Le roi avait créé chevaliers ses trois sujets avant le combat<sup>254</sup>. Ils étaient tous parents, mais pas exactement des »cousins germaines«<sup>255</sup>.

Les »chapitres« préalablement consentis n'ont pas été repris textuellement, ni dans l'»Épître« de Jean Lefèvre, ni dans »Le Livre des faits«, car ils étaient identiques, est-il dit, à ceux proposés ordinairement par Jacques de Lalaing. Nous ne les connaissons donc pas<sup>256</sup>. Ils avaient été envoyés en Écosse par le héraut »Charolais« en

247 O. de la Marche, t. 2, p. 104–109 (p. 105, 108). Cf. *infra*, n. 258, 268–269.

248 Lefèvre, Épître, p. 200; cf. »Le Livre des faits«, p. 173.

249 »Le Livre des faits«, p. 173, 175, 177–178; O. de la Marche, t. 2, p. 106–107, 108–109.

250 Lefèvre, Épître, p. 200. »Le Livre des faits«, p. 173, 178. Escouchy, t. 1, p. 149. O. de la Marche, t. 2, p. 105.

251 Lefèvre, Épître, p. 200. »Le Livre des faits«, p. 173. Escouchy t. 1, p. 149. O. de la Marche, t. 1, p. 106.

252 Ce titre du frère cadet d'un comte anglais et écossais se trouve repris dans Lefèvre, Épître, p. 196, et dans »Le Livre des faits«, en particulier p. 167.

253 »Le Livre des Faits«, p. 170, 171. Lefèvre, Épître p. 198–199 est moins explicite quant à ce changement des règles du combat, mais dit aussi qu'elles ne furent fixées qu'en Écosse.

254 Lefèvre, Épître, p. 199–200; »Le Livre des faits«, p. 173; Escouchy, t. 1, p. 150. Cf. STEVENSON 2006, p. 52–53, 74.

255 MAXWELL, t. 1, 1902, p. 181–182.

256 Lefèvre, Épître, p. 196: *les chappitres tielz que ledit messire Jacques avoit acoustumé envoyer par tous les lieux, là où il pensoit à faire armes*; phrase reprise par »Le Livre des faits«, p. 165.

juillet 1447, et acceptés par »Master« James Douglas le 24 septembre suivant<sup>257</sup>. Une condition en est cependant mentionnée dans notre inscription: *pouvoient selon les chapitres secourir l'ung l'autre*. Jacques de Lalaing disant à Hervé de Mériadec: »*Je croy que vous serez cellui qui plustost aura desconfit son homme*«<sup>258</sup>, lui fit néanmoins promettre qu'il ne le secourrait point<sup>259</sup>. Cependant, Hervé de Mériadec maîtrisa rapidement son adversaire, James Douglas of Ralstoun, changea d'avis et était sur le point de porter secours à ses compagnons, quand le roi termina le combat<sup>260</sup>.

Notre inscription établit une relation assez inattendue, en tout cas extrêmement rare, entre elle-même et le gisant: *Et estoit ledit Mériadec lors armés et habillés ainsy que sa representation icy le demonstre*. Selon les sources dont nous disposons, tous les combattants étaient *armés, embastonnés de tous leurs bastons, et cotes d'armes vestues*<sup>261</sup>. Sur le tombeau, tant qu'on puisse encore le reconnaître, Hervé de Mériadec était »vêtu de sa cote de maille, le heaume en tête, la visière haute, les mains jointes, une hache d'armes entre les bras«<sup>262</sup>, l'épée dans son foureau au côté gauche. On devine encore la cote d'armes frettée au lambel<sup>263</sup>, mais la dague et la lance ne sont (plus) visibles.

C'est la hache qui attire l'attention<sup>264</sup>. Effectivement, ce fut, pour le »Bourguignons«, un combat mené délibérément à la hache, car, comme les Écossais avaient interdit le jet de la lance, ils avaient décidé de se débarrasser tout de suite de ces armes encombrantes et d'employer la hache<sup>265</sup>. Jacques de Lalaing combattit *sans visière et a visage découvert*<sup>266</sup>. Sur son tombeau, la visière d'Hervé de Mériadec est levée; aurait-il imité Jacques de Lalaing? Les textes n'en parlent pas, et il aurait été inhabituel de le représenter la visière baissée, le visage étant alors complètement couvert. En tout cas, fort et habile, Hervé de Mériadec aurait pu tuer son adversaire, mais il l'épargna par deux fois, même dans ce combat à *outrance*, ce qui ne pouvait que rehausser son prestige: *acquist, ce jour, très grant honneur*<sup>267</sup>. Matthieu d'Escouchy nous le décrit à cette occasion:

*Et, pour vray, jassoit ce que icellui Meliadès fut de moyenne stature, neantmoins il estoit bien furni de membres et renommé d'estre le plus habile et de grant force selon sa grandeur, tant en lutte comme en aultres besoingnes, que*

257 Les textes des lettres se trouvent dans Lefèvre, *Épître*, p. 196–198; »Le Livre des faits«, p. 164–169.

258 Lefèvre, *Épître*, p. 200, cf. »Le Livre des Faits«, p. 174.

259 Lefèvre, *Épître*, p. 200. »Le Livre des faits«, p. 173f. O. de la Marche, t. 2, p. 106.

260 »Le Livre des faits«, p. 178. Escouchy, t. 1, p. 152. O. de la Marche, t. 2, p. 109.

261 Lefèvre, *Épître*, p. 200. »Le Livre des Faits«, p. 174. Cf. Escouchy, t. 1, p. 150. O. de la Marche, t. 2, p. 106.

262 SAINT-GENOIS 1842, p. 67.

263 Pour les armoiries *supra*, n. 119, 130; fig. 13–15.

264 Voir pour sa symbolique RAYNAUD 2002.

265 Lefèvre, *Épître*, p. 200. »Le Livre des Faits«, p. 173. Escouchy, t. 1, p. 151. O. de la Marche, t. 2, p. 107.

266 »Le Livre des Faits«, p. 175. C'était sa dangereuse habitude, voir Lefèvre, *Épître*, p. 189, 194, 201, 204, et *infra*, n. 405.

267 Lefèvre, *Épître*, p. 202. Cf. »Le Livre des faits«, p. 178: *n'y voulut toucher, qui fut noblement fait, et luy devait estre réputé à grand honneur*. Escouchy, t. 1, p. 151: 152: *Et pour vray, il estoit en lui, se n'eust esté sa franchise, de le ferir de sadicte hache tout dedens le corps, par dessoubz*.

*nul autre que, longtemps paravant, eust esté ne repairé en l'ostel dudit duc de Bourgoingne, et avec ce estoit hardy et bien usitez en fait de guerre*<sup>268</sup>.

Lefèvre de Saint-Rémy dans son «Épître» donne le même ton. Il parle du *bon et vaillant escuier Mériadet*, et fait expressément sa louange: *entre mile, faudroit on bien à trouver meilleur corps ne plus puissant qu'avoit ledit Mériadet, et avec ce, hardy et vaillant*<sup>269</sup>.

Finalement le roi mit un terme au combat en jetant son bâton, demanda aux champions de rester des bons amis, leur offrit un magnifique banquet et les congédia en leur faisant des *dons honorables*<sup>270</sup>. Mais la paix avait été mise en danger d'abord par l'adversaire d'Hervé de Mériadec, qui pour la deuxième fois s'était relevé et voulut continuer le combat, *dont il fut blasmé*<sup>271</sup>, et par les partisans de la maison de Douglas, fort nombreux<sup>272</sup>, qui sautèrent pardessus les lices et commencèrent à envahir le terrain pour porter secours à leurs maîtres: *mais le roy et ceulx de son conseil s'escrièrent en hault, disant que on les print; et, quant ils oyrent ce, se mirrent à la fuite, et se saulvèrent où ilz peurent*.<sup>273</sup>

Le chemin de retour, les Lalaing le firent par bateau, Hervé de Mériadec à cheval; ils se retrouvèrent à Londres, où ils furent *petitement reçus* par le roi Henry VI, qui n'autorisa aucune activité, puis s'embarquèrent à Gravesend (*Gravesans*, ou Sandwich, selon Olivier de la Marche), pour terminer leur voyage au point de départ, L'Écluse. De retour à Bruxelles, *furent longtemps à deviser avec le duc [Philippe], et racontèrent de leurs aventures*, non seulement au duc et à la duchesse Isabelle de Portugal, mais à toute la cour<sup>274</sup>.

Effectivement, de ce combat *issirent lesd(its) de Lalaing et luy a leurs honeurs*. Suit une confirmation inattendue de véracité: *ainsi que les cronicques et ce qui peut estre escript le declarent*. Qu'une inscription funéraire renvoie à des sources écrites pour confirmer ce qu'elle énonce, constitue certainement une rare exception. À quels textes un contemporain aurait pu se référer?

(a) Le heraut «Charolais» qui avait accompagné Jacques de Lalaing et ses compagnons en Écosse<sup>275</sup> rédigea un rapport détaillé, dont nous avons la trace, mais pas le

268 Escouchy, t. 1, p. 151.

269 Lefèvre, Épître, p. 202. Cf. «Le Livre des faits», p. 178: *un des bons corps et puissans qu'on scüst trouver*.

270 Lefèvre, Épître, p. 202–203. «Le Livre des faits», p. 179.

271 Lefèvre, Épître, p. 202.

272 Lefèvre, Épître, p. 199 (et «Le Livre des faits» p. 175), dont l'auteur n'est pas témoin oculaire, parle *de iij à v<sup>m</sup> hommes, comme l'en disoit*.

273 Escouchy, t. 1, p. 153. Il est le seul à rapporter cet épisode plein de vie et de vraisemblance.

274 Lefèvre, Épître, p. 203. «Le Livre des faits», p. 180–181. O. de la Marche, t. 2, p. 110. Le duc séjourna à Bruxelles jusqu'au 14 mai de cette année 1449 (VANDER LINDEN 1940, p. 265), la duchesse jusqu'au 15 mai (LAGRANGE 1938, p. 130).

275 Il est mentionné par tous les sources indiquées *infra*. La RGF n'a pas enregistré des dépenses concernant ses voyages en Écosse, mais bien celles avec Jacques de Lalaing en Bourgogne pour le Pas d'armes de la Fontaine des Pleurs en 1449, ADN, B 2002, fol. 179v (*ex inf.* Torsten Hiltmann, Paris, Institut historique allemand, base de données «Hérauts de Bourgogne»). Le 28 mai 1452 *Jaquet de Bray, dit Charollois* fut promu maréchal d'armes de Brabant (KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 310, n°568a), mais nous ne savons pas si c'était toujours la même personne.

texte. Il était mentionné dans l'ancien manuscrit français 8417 de la Bibliothèque nationale de France, depuis longtemps disparu, qui contenait les correspondances et cartels d'un autre champion, de la génération précédente, Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, mort à Azincourt en 1415<sup>276</sup>, à côté de matériaux divers relatifs à »Toison d'Or«. Cette mention d'un manuscrit perdu, au fol. 58v d'un manuscrit perdu lui aussi, et depuis longtemps, nous apprend que ce rapport fut envoyé en juillet 1448 par ordre de Jacques de Lalaing lui-même par les mains du héraut »Charolais« en Écosse et qu'il fut ratifié par ses destinataires dans les termes suivants:<sup>277</sup>

*Lesquelles armes ainsi f(ai)ctes par lesd(its) de Lalaing<sup>278</sup> et le gentil Meriadet<sup>279</sup>, nous, Robert, abbé de Scugne<sup>280</sup>, et James Duglas ch(eva)l(i)er du roy(aul)me d'Escosse<sup>281</sup>, certiffions avoir ainsi esté f(ai)ctes, et ne voulons toller<sup>282</sup> l'onne[u]r<sup>283</sup> de si vaillans et honnestes gentilshom(m)es. En tesmoing de ce nous avons signé cy dessoubs de nos seings manuelz<sup>284</sup> en ce p(re)se)nt livre, apporté du roy(aul)me de France en Escosse.*

(S.) R. abbé d'Ascugne<sup>285</sup>

(S.) Jamez<sup>286</sup>  
Duglas

(b) Le roi d'armes »Toison d'or«, alias Jean Lefèvre de Saint-Rémy, envoya après la mort de Jacques de Lalaing (1453) au seigneur de Lalaing sous forme d'»Épître« un long rapport sur les principaux faits d'armes du défunt, dont l'aventure écossaise<sup>287</sup>; il cite expressément les rapports de »Charolais«<sup>288</sup>. Jean Lefèvre († 1468) avait certai-

276 PARAVICINI, Werchin 1999, ID., Nobles Hennuyers 2007.

277 BELTZ 1841, p. 407, avec facsimilé des signatures. Escouchy, ed. DE BEAUCOURT, t. 1, 1863, p. 153, n. 1, reproduit (avec quelques variantes mineures) ce texte d'après l'édition BUCHON 1838, p. XIII; dans BUCHON 1825, p. 393–394, se trouve bien une note »Sur le Manuscrit de la Bibl[iothèque] R[oyale] 8417, in-f°«, mais elle est muette quant à notre sujet. – MORAND, éd. Lefèvre, Chronique, t. 1, 1876, p. lix–lx, constate également la perte du ms. fr. 8417; il serait cependant remplacé par BNF, ms. n.a. fr. 1167 (cf. pour celui-ci GRENIER-WINTHER 1996, p. v–vij). KERVYN DE LETTENHOVE, éd. »Le Livre«, 1866, p. 179, n. 1, cite, sans l'indiquer, Buchon ou de Beaucourt. BEAUNE et D'ARBAUMONT, éd. O. de la Marche, t. 2, 1884, p. 107, n. 1, renvoient à de Beaucourt. GRENIER-WINTHER 1996, p. ix–x, croit que le ms. 8417 en déficit est identique au ms. Londres, British Library, Add. ms. 21370. Ces relations restent à vérifier, voir PARAVICINI, Werchin 1999, p. 131–132, n. 53.

278 *Lalaing*, Buchon.

279 *Meriadec*, Buchon.

280 *Ascuque*, Buchon. Il s'agit de l'abbaye de Scone, co. Perth, lieu de couronnement des rois d'Écosse.

281 C'est le même qui avait participé au combat.

282 *tollir*, Buchon

283 *onneur*, Buchon.

284 *manuels*, Buchon.

285 *Ascuque*, Buchon

286 *et James*, Buchon.

287 Lefèvre, *Épître*, éd. MORAND, 1884, p. 196–206.

288 Lefèvre, *Épître* 1884, p. 181: il dit raccourcir son récit, *car aussi Charrolois, qui a vue la plus part de ses nobles faiz, en a escript bien au long, et encores puet escripre avecques autres nobles personnes qui en scevent parler*; p. 190: *comme il puet apparoir [...] par les mémoires de Charrolois dont dessus est faite mencion.*

nement l'intention d'en parler aussi dans sa Chronique, commencée en 1462/63; mais le texte s'arrête à l'année 1436. La suite ne semble jamais avoir été rédigée<sup>289</sup>.

(c) Mathieu d'Escouchy († en 1482 ou peu après), termina sa Chronique avant juin 1465<sup>290</sup>. Il y a inséré un récit du champ clos de Stirling qui ne manque pas d'originalité (t. 1, p. 148–153).

(d) »Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing«, composé après la mort du héros, vers 1470/72 par un auteur anonyme qui suit de très près l'»Épître« de Jean Lefèvre de Saint-Remy, contient un récit détaillé de l'épisode de Stirling (ch. 42 à 44, pages 164 à 181 de l'édition KERVYN).

(e) Georges Chastellain († 1475) a certainement traité lui aussi les hauts faits de Jacques de Lalaing en Écosse et par conséquent ceux d'Hervé de Mériadec. En décrivant les événements de 1461 il a occasion de le mentionner et l'appelle *Mériadec, breton, escuyer de bon los, dont ay fait d'autre part mention assez*<sup>291</sup>. Les parties correspondantes de sa Chronique sont aujourd'hui perdues, et il semble que la circulation contemporaine de ce grand ouvrage était fort restreinte<sup>292</sup>.

(f) Olivier de la Marche († 1502)<sup>293</sup> parle de cet événement dans ses Mémoires (t. 1, p. 104–119) qu'il décrit *par le rapport d'Escossois et de ceulx de nostre party*. Il a pu rédiger cette partie en 1471/75.

De cette liste, nécessairement incomplète, il ressort que, effectivement, Hervé de Mériadec ou tout autre contemporain ayant des relations avec la cour de Bourgogne pouvait très bien lire des récits de l'équipée d'Écosse et vérifier si l'inscription disait vrai. Il aurait constaté que c'était bien le cas.

Suit encore une courte phrase subordonnée: *a quoy il s'en reporta*. Elle est encore plus étonnante que la précédente. Car ce »il« ne peut être qu'Hervé de Mériadec lui-même, donc ce n'est pas lui qui parle, mais un autre, sa veuve ou son neveu Hector de Mériadec. C'est la preuve décisive que l'inscription n'a pas été composée de son vivant. C'est aussi une preuve que le défunt connaissait les récits existants, les citait et s'en servait pour pérenniser le grand honneur qu'il avait acquis en ce jour mémorable et commémoré de Stirling en Écosse.

*10. Depuis le trespas de mond(it) s(eigneu)r le duc Ph(e)l(ipp)es ledit Meriadec  
a esté de la retenue du duc Charles de Bourg(oin)gne [...] en semblable estat  
de conseiller et escuier d'escuirie*

Étant âgé et un fidèle du père, Hervé ne garda pas son rang sous le règne du fils. Il perdit immédiatement sa charge de premier écuyer et fut remplacé par Jean de

289 Lefèvre, Chroniques, éd. MORAND, 2 vol. 1876–1881; DLF 1992, p. 804–805 (Sylvie LEFÈVRE); ZINGEL 1995, p. 58–69. Cf. DÜNNEBEIL 2002, p. 141–156. Une biographie critique manque.

290 DLF 1992, p. 1000 (Gillette TYL-LABORY); ZINGEL 1995, p. 96–108.

291 Chastellain, t. 4, p. 33. Cf. *supra*, n. 168.

292 Les années 1431 à 1453 manquent, entre autres. DLF 1992, p. 510–512 (Gillette TYL-LABORY et Sylvie LEFÈVRE); ZINGEL 1995, p. 127–163; SMALL 1997, en particulier ch. 6: »Audience of the chronicle«.

293 DLF 1992, p. 1085–1086 (Gillette TYL-LABORY); ZINGEL 1995, p. 195–222 (p. 200); Autour d'Olivier de la Marche 2003; EMERSON 2004.

Rochefay, dit Rosquin, mentionné dès janvier 1468<sup>294</sup>. Il lui reste effectivement le titre de simple écuyer d'écurie, attesté dès le 20 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 1468 (n.st.)<sup>295</sup>, mais il semble qu'il s'agisse désormais d'un titre honorifique, car les ordonnances de l'hôtel ne le mentionnent point et il n'apparaît plus dans les écrous. Un texte privé de novembre 1468 le dit expressément »écuyer de feu Philippe de Bourgogne«<sup>296</sup>. Le duc assure cependant la »retraite« du serviteur, considéré comme étant désormais *en ses anciens jours et en son vieil age*<sup>297</sup>. Il lui confirme sa pension 180 £<sup>298</sup>, celle qui a été transférée de Verdun-sur-le-Doubs à l'Argentier<sup>299</sup>. En 1470 cependant, à partir de juillet, le duc le réactive pour passer en revue des gens de guerre formant l'armée qu'il lève contre le roi de France<sup>300</sup>. Le 18 novembre *Ervé de Meriadec, escuier d'escurie de mondit seigneur, commis de par lui*, passe ainsi en revue douze *coustilliers* servant en la compagnie de Pierre, seigneur de Roubaix<sup>301</sup>. Si à cette occasion, il prend encore le titre d'écuyer d'écurie, le titre de conseiller, lui, n'apparaît jamais plus, tant que je sache.

*11. Lequel Meriadec et son espouse, qui ont icy esleu leur sépulture,  
ont en ceste presente chappelle de S(ain)te Marguerite fondé et ordonné estre dit  
et celebrés perpetuelement trois messes la semaine*

Le choix du lieu de sépulture est dit, mais aucune raison n'est donnée pour le justifier, ni bien ni office local. Nous y reviendrons. Aucune sépulture n'est pensable sans anniversaire, aucun anniversaire sans revenu. Hervé de Mériadec et Jeanne de Croix ont fait une fondation beaucoup plus riche que le minimum de l'obit annuel, exactement celle que qu'indique l'inscription. La fondation des trois messes hebdomadaires, le mardi, le jeudi et le samedi, remonte au 22 novembre 1468, ainsi qu'en témoigne une charte en flamand passée à Wervicq ce jour. L'original conservé dans les archives de la Maison du Saint-Esprit de Wervicq a disparu pendant la première Guerre mondiale, avec tout ce fonds<sup>302</sup>, mais une analyse en français subsiste:

294 Comptes de l'Argentier, t. 1: 1468, 2001, p. 68, n° 333.

295 *Infra*, n. 339; *supra* n. 205.

296 *Infra*, n. 302/303.

297 *Supra*, n. 164.

298 HILTMANN/PARAVICINI (sous presse), n° 7, § 886 (répertoire des membres de l'hôtel de 1474).

299 *Supra*, n. 163–164.

300 1470 juillet 22: A un chevaucheur pour *porter lettres closes de mondit seigneur adressans a [...] Ervé de Meriadec* [et d'autres] *touchans lesdittes reveues*. – 1470 sept. 7: A un chevaucheur pour [...] *porter plusieurs lettres closes adressans a [...] Ervé de Meriadec* [et d'autres] *escuier par lesquelles il leur manda de faire les reveues des gens de guerre et capitaines denommez esdictes lettres closes*. 1470 oct. 31: A un chevaucheur pour [...] *porter lettres closes de mondit seigneur adressans a [...] Ervé de Meriadec* [et d'autres] *escuier par lesquelles mondit seigneur les commet estre presens avec autres officiers pour escrire et enregister les noms de ceulx qui le voudront servir comme dessus*. Comptes de l'Argentier, t. 3, n° 698, 823, 920.

301 ADN, B 2080, n° 65.733, or. fr. parch. signé par le secrétaire ducal Jean de Molesmes; mention: CHAMPION, Cent nouvelles nouvelles, t. 1, 1928, p. XLI.

302 Cf. DESREUMAUX 1996, p. 57 »de helaas verdwenen archiven van het Geesthuis«; p. 61: »We stellen ons al lang de vraag, waar deze archieven gebleven zijn. Vernietigd tijdens WO I? Of zou een hogere Duitse officier ze dan toch naar Duitsland vesluis hebben, zoals we lezen in de persoonlijke antekeningen van broeder Alvarus, eerste secretaris van de St[edelijke] O[oudheidkundige]



»Devant nous, sous-bailli et échevins du duc de Bourgogne, ont comparu en propre personne noble et valeureux Ervé de Meriadech, né en Bretagne, écuyer de feu Philippe de Bourgogne, et noble dame Jeanne de Croix, son épouse légitime, et ont déclaré avoir donné aux administrateurs de la Maison du Saint Esprit à Wervicq certaines rentes montant chaque année à 37 livres ... hypothéquées et assignées dans la ville de Wervicq, et on certifié avoir traité avec les administrateurs de la maison susdite pour faire célébrer dès à présent et à perpétuité, dans la chapelle sainte Marguerite en l'église paroissiale de Wervicq 3 messes par semaine: chaque mardi une messe du Saint-Esprit de Requiem, chaque jeudi une messe du Saint-Esprit et chaque ...<sup>303</sup> messe de Notre Dame [Onzer zoeten Vrouwen], cela afin de multiplier les services qui se font et se feront dans la dite église pour le bien des Wervicquois, pour le salut des âmes des fondateurs, de celles de leurs parents et amis décédés.« Il est aussi stipulé dans l'acte [*ajoute l'éditeur*] que pour dire ces messes, le prêtre aura 30 livres parisis par an pour son entretien; et les marguilliers auront cinquante sous parisis par an pour livrer le pain, le vin et la lumière ainsi que les vêtements, nécessaires à la célébration des susdites messes<sup>304</sup>.«

Au taux d'un denier dix<sup>305</sup>, cette fondation aura couté 370 £ parisis, un capital non négligeable, mais somme toute limité. Pour comparaison: un homme autrement important, Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt et comte de Megen, l'un des conseillers les plus intimes de Charles le Téméraire, prévoyait en 1472 une *rente* de 300 £ pour sa sépulture en la cathédrale d'Arras<sup>306</sup>.

Après la mort d'Hervé, ces trois messes ont été complétées, le 28 mars 1480 (1481 n. st.), par une fondation faite à la table des pauvres par Hector de Mériadec et Jeanne de Croix, veuve d'Hervé, investissant à nouveau 55 £ 6 s. 8 d. de gros, l'équivalent de 331£ 18 s. 8 d. parisis, pour acheter une rente de 32 £ parisis, comptée donc environ au denier dix<sup>307</sup>. Cette libéralité servait à célébrer une messe le dimanche, le lundi et le mercredi dans la chapelle sépulcrale<sup>308</sup>, de sorte que, avec une autre fondation concernant le vendredi<sup>309</sup>, toute la semaine le service divin y était célébré, à perpétuité<sup>310</sup>.

C[ommissie Wervik]? «. – Selon l'inventaire des archives de la ville de Wervicq par WARLOP 1968, on y conserve concernant notre époque deux comptes municipaux de 1492–1493 (n. st.) (fragm.) et 1504–1505 (?) (fragm.) (cotés 25), un registre des rentes de la table des pauvres, XV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles (coté 211) et trois comptes de cette table, de 1505–1506, 1511? (fragm.) et 1523–1524 (cotés 220 à 222). Je n'ai pu les voir. Les comptes de l'église ne sont conservés qu'à partir 1629 seulement.

303 Lacune à compléter par »samedi«, voir l'inscription longue, *supra*, § 14.

304 »Wervicq, Archives de la table des pauvres, farde du XV<sup>e</sup> siecle, pièce 68«, BLIECK 1902, p. 17–18; d'après lui DESREUMAUX 1996, p. 61–62. Les omissions sont celles de Blicck. Voir pour une autre citation apparemment tirée de ce texte *infra*, n. 310.

305 *Infra*, n. 307; voir aussi n. 310.

306 PARAVICINI, Guy de Brimeu 1975, p. 434, n. 155.

307 Cf. *supra*, n. 305. Le livre flamand de gros comptait 240 gr., le livre parisis 40 gr.

308 »Wervicq, Archives de la table des pauvres, farde du XV<sup>e</sup> siecle, pièce 80«, BLIECK 1902, p. 18–19 (texte flamand), p. 19 (traduction en français), d'après lui DESREUMAUX 1996, p. 62–63.

309 *Infra*, n. 317.

310 »1480–28 maerte, Gifte voor bailliu en[de] scepene der stede van Wervick, gedaen aen den disch aldaer, door Ector de Meriadech, schiltknappe, mids her Jan Régis, priestere als procureur ende in de

Cette perpétuité était assurée par l'entrée de ces fondations dans le »Roodenbouck« ou Livre rouge de la Table des pauvres de Wervicq, rédigé en flamand, commencé en 1414 et continué jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme par un miracle il a traversé les terribles destructions de la première Guerre mondiale et est conservé de nos jours encore au presbytère de l'église de Saint-Médard, à Wervicq même<sup>311</sup>.

Y est d'abord décrit par une main contemporaine le détail des prestations prévues pour l'anniversaire d'Hervé de Mériadec et de sa femme Jeanne de Croix, le jour sainte Marguerite, 20 juillet<sup>312</sup>, en nommant les biens fonciers sur lesquelles est assis le revenu correspondant. Suivent alors les trois messes hebdomadaires fondées en 1468, puis celles fondées en 1480/1481<sup>313</sup>. Y est aussi enregistré la fondation d'un anniversaire qui a été réalisée par les exécuteurs du testament d'Hector de Mériadec, pour les âmes d'Hector, de sa femme, l'autre Jeanne de Croix, et de leur fille Antoine(tte), devant être célébré également dans la chapelle sainte Marguerite, le jour saint Julien, 17 avril<sup>314</sup>. Les dates de la fondation ne sont nulle part indiquées, mais la dernière doit être antérieure à 1513, date d'un acte suivant, antérieure aussi à

name van joncfrauwe Jhane van Croix, wedewe van wylen eer Ervé de Meryadech, van 55 pond. zes schellinghen acht penn(ingen) groo(ten) in ghereede penninghen, om daer mede te coopene goede hervelike rente toter som(me) van 32 pond(en) par(isis) elc siaers, omme daermede te betaelne drie messen de weke eeuwelic ende ervelic, te wetene allen sondagen, maendaghen ende woensdaghen, die men celebreren ende doen sal en moet, in Sente Magriete capelle binnen Sente Modaelts kerke in Werveke, daer de sepulture es ende licht van de voors. fondateurs, in lavenesse van haerledere zielen, boven de vier [!] messen de weke, die voors. in zyne levende tyd besette ende fonderde inde voors. capelle.« BLIECK note: »Nous ne trouvons que trois messes; si une quatrième fut fondée nous n'en voyons d'autre trace que le mot *quatre* (vier messen) cité dans l'acte ci-dessus.« L'acte allégué est celui de la fondation de 1468 (*supra*, n. 304), mais dans la traduction, le mot »quatre« n'apparaît pas.

311 J'ai pu le voir le 20 juin 2006, grâce à l'entremise de Jean-Marie Duvosquel et de l'obligeance du R. P. Marc Verhaghe. Il n'est pas encore édité en entier, mais décrit et indexé par CARPENTIER 1942-1943, et publié par extraits concernant les Mériadec par BLIECK 1902 et DESREUMAUX 1996. M. John Desreumaux (Wervik) a généreusement mis à ma disposition sa transcription complète du ms., à l'aide de laquelle j'ai pu collationner les passages intéressants notre propos. – Une annotation du XIX<sup>e</sup> siècle y renvoie, pour les passages qui nous concernent, au *Zwartenboek*, Livre noir, fol. 71v et 102v; ce livre a disparu (cf. déjà CARPENTIER 1942-1943, p. 240).

312 Et non le 2 mars, comme on peut lire dans les travaux antérieurs.

313 Fol. 71r-v, BLIECK 1902, p. 20-21 (texte flamand), p. 22-23 (traduction française); DESREUMAUX 1996, p. 57-58, et reproduction photographique p. 60.

314 *Lowijs du Bos ende Jehan le Brun, executuers vande testamente van wijlent Hector de Meriadech, hebben ghecocht up de stede van Wervicke de somme van achtiene ponden parisis siaers, de penninck xxiij te lossene, vallende te Sente Maertins messe naer tinhouden vanden brieve. Waer vooren de disch van Wervick voors. ghehouden werdt, eeuwelicke ende ervelicke te doen doene svrijndaechs een lesende messe in de capelle van Sente Margriete, ende naer de messe lesen ten grave een De profundis, ende gheven spaerswatere over de zielen van Hector voors., van zijnen wive, haerleder dochtere, ende voor allen zaleghe zielen. Voor de welke messe te doene, de p(res)b(itr)e zal hebben tien ponden parisis, ende de kerke zal hebben voor wijn ende broode jaerlicx twintich schele [!] parisis, ende den disch voor de bezoorghzamiche ooc xx s. p. – Ende up sente Juliaen dach, den xvij<sup>ten</sup> dach in april, zalmen doen tjaerghetide van Hector de Meriadech, joncvrauwe Jane de Croix, zijn wettelicke ghezelmede, joncvrauwe Anthonne de Meriadech, huerleden dochtere, ende voor allen haerleden vrienden zielen, alzo hier naer verclaerst staet [...].* Fol. 90v-91r, BLIECK 1902, p. 23-24 (texte flamand) et p. 24-24 (trad. française); DESREUMAUX 1996, p. 64-65, et p. 68 = reproduction du fol. 91r.

1505/06, date de la première mention d'Hector décédé<sup>315</sup>. Toutes ses fondations sont encore honorées au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>316</sup>, et l'une de ces entrées tardives nous apprend, qu'Hector a fondé à un moment non spécifié une messe additionnelle du vendredi, complétant ainsi les fondations antérieures pour former une semaine entière<sup>317</sup>. Il se peut que même au XIX<sup>e</sup> siècle on ait encore commémoré les fondateurs<sup>318</sup>.

12. *Et trespasa led(it) Hermes de Meriadec l'an 1478, le 11 d'avril*

La dernière mention d'Hervé de Mériadec parmi les vivants date du 21 juillet 1475<sup>319</sup>. Il est cité parmi les défunts le 28 et le 30 janvier 1481 (n. st.)<sup>320</sup>. Or l'inscription courte, telle que nous la connaissons, ne diffère de la longue non seulement que d'un jour de la longue (10 avril au lieu de 11), mais donne pour les circonstances de la mort d'Hervé de Mériadec, *escuyer*, en outre une précision inattendue: *trespasa en Jerusalem*. Comme une mauvaise lecture est peu probable et que cette inscription donne aussi une date pour la mort de son épouse (ce que l'inscription longue ne fait pas), faisant penser qu'elle est postérieure à celle-ci, cette indication paraît fiable<sup>321</sup>. Le document déjà cité du 28 mars 1480 (ou 1481 n. st.) donne à Hervé le titre de *eer*, honorable. Hector de Mériadec y est appelé *schiltknape* (écuyer) et le prêtre Jean Régis, procureur de la veuve Jeanne de Croix, correctement *her*, messire, titre réservé au chevalier et justement au prêtre. On faisait donc bien la différence<sup>322</sup>. Dans l'inscription courte, Hervé est expressément qualifié d'écuyer: il n'est donc pas mort chevalier du saint Sépulcre. Mais il est mort à Jérusalem, faisant un dernier voyage dans la plus pure tradition chevaleresque.

13. *Et mademoiselle se femme ...*

L'inscription longue ne donne pas de date pour la mort de Jeanne de Croix. L'inscription courte le fait: »1460« selon la copie qui nous est parvenue. L'inscription longue paraît donc avoir été gravée avant sa mort, et celle courte par après. En tout cas la date est fautive, car Jeanne était encore en vie le 28 et le 30 janvier, peut-être

315 *Infra*, n. 396.

316 Fol. 147v, 148r (DESREUMAUX 1996, p. 66, 66–67).

317 Fol. 148v (DESREUMAUX 1996, p. 67): *Hector de Meriadec heeft beset een misse ter weke alle vrijdaghe in de kercke van Sinte Medaert in Sinte Margarite capelle, war toe den voorschreven Hector gaf* [le reste n'a pas été écrit].

318 SAINT-GENOIS 1842, p. 72: »Tout souvenir du sire de Méliadec n'a pas encore péri à Wervick. Chaque année les rubriques de l'église de cette ville ordonnent que le 2 mars il soit célébré un anniversaire pour le repos de l'âme d'Hector [pour Saint-Genois, Hervé et Hector sont un seul et même personnage] de Meliadec, de Jeanne de Croix, sa femme, et d'Antoinette de Méliadec, leur fille«; note 1: »Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Blicke, aujourd'hui notaire à Isegem.« C'est l'auteur (ou le père de l'auteur) de l'ouvrage paru en 1902, qui nous a conservé ce document perdu depuis.

319 *Infra*, n. 354.

320 *Infra*, n. 325, 386. Il est cité comme décédé aussi le 24 juin 1480 (*infra*, n. 324).

321 Peut-être qu'un jour un document conservé dans les registres des Archives vaticanes en fournira la preuve.

322 *Supra*, n. 310.

même le 28 mars 1481 (n. st.)<sup>323</sup>. Le compte des domaines de Wervicq de la Saint-Jean (24 juin) 1480 à la Saint-Jean 1481 la mentionne encore parmi les vivants (et Hervé parmi les morts)<sup>324</sup>, celle de l'année suivante, commençant le 24 juin 1481, déjà parmi les décédés<sup>325</sup>. »1460« pourrait alors être le résultat d'une mauvaise lecture, »lx« au lieu de »lxxx«, car la date était certainement donnée en chiffres romains.

On attendrait d'ailleurs de lire à la fin de cette inscription une invitation à la prière, adressée aux passants qui lisent l'épithaphe: »Priez Dieu pour leurs âmes«<sup>326</sup>. Mais le texte s'arrête là, sans cette formule terminale et aussi sans un »Amen« confirmatif.

### III. Ce qui n'est pas dit

Après les confirmations et les précisions apportées au texte et sa compréhension, voici maintenant les silences de cette source, car si tout ce qui est dit dans ces inscriptions, ou presque, est vrai, elles passent sous silence entièrement ce qui ne correspond pas à l'image que le défunt et ses héritiers voulaient faire parvenir à la postérité.

#### *Petite noblesse*

Il n'y a aucun doute que *noble personne* Hervé de Mériadec appartienne à la noblesse, mais le titre qu'il se donne lui-même ou qui lui est donné indique un rang somme toute modeste. Ce n'est pas un »haut et puissant seigneur«, ce n'est pas un baron, mais juste un noble. »De la chevalerie« aurait-on dit en Empire, basse noblesse sans lustre aucun, »militaris« et même pas »miles«, *jadis escuier*, jamais adoubé, tandis que les Lalaing, dans l'inscription longue, sont expressément dits chevaliers. Que jamais Hervé ait franchit le seuil de l'adoubement, ce qui lui aurait donné le droit de se faire intituler »messire«, est proprement étonnant, mais s'explique peut-être: d'abord, l'adoubement, nécessitant des dépenses accrues, se fit généralement de plus en plus rare au courant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>327</sup>. Mais surtout, non adoubé, il pouvait rester le premier écuyer et chef de son office; chevalier il aurait dû quitter son poste<sup>328</sup> sans jamais pouvoir penser devenir premier chambellan, charge réservée à d'autres rangs. Il fit donc une belle carrière, mais néanmoins limitée, non seulement quant à l'office, mais aussi à la fortune. Rare est l'ascension qui dépasse les bornes posées par la naissance.

323 *Infra*, n. 386, 325; *supra* n. 307.

324 AGR, CC 7791, fol. 7, cité par Blicck 1902, p. 16, note: *Quant a la pescherie de la court de Vervy avec les hostaulx basse cour ensemble les seingles à l'environ, feu mondit seigneur les avait donnés par et soulz certaines conditions a feu Ervé de Meriadec, escuier de son escuierie, sa vie durant et aussi durant la vie de ma damoiselle s'espeuse, et le occupe a celle cause madicte damoiselle la vesve de feu Hervé.*

325 »Après la mort de celle-ci (*ma demoiselle Jeanne de Croix*) cela passa a Hector de Meriadec *neveu* dudit Hervé (par lettre patente du 30 janvier 1481 n.s.) et époux de Damoiselle Jeanne de Croix *nièce* de la veuve dudit Hervé, avec jouissance leur vie durant de la conciergerie de l'hôtel du duc à Wervicq«, BLIECK 1902, p. 17, note, d'après AGR, CC 7792, »f° 5, 2° V°«.

326 Cf. l'épithaphe de Jacques de Lalaing, *infra*, n. 403, ou l'inscription sur la tombe de Guy de Brimeu, PARAVICINI 1975, p. 436, note.

327 CONTAMINE 1976; *Id.*, 1997, p. 280–288.

328 PARAVICINI, *Soziale Schichtung 1977/2002*, p. 381–382, 407–412. Cf. *infra*, n. 363.

*Deux devises invisibles*

Il a reçu pourtant deux distinctions qui ne sont ni mentionnées par l'inscription ni représentées sur le gisant. Du 8 mars 1439 (n. st.) date une liste des seigneurs autorisés à porter la devise (du Porc-Épic ou du Camail) de Charles, duc d'Orléans, dressé par le prince lui-même encore en captivité à Londres (depuis la bataille d'Azincourt de 1415). En font partie: *Hervé de Meriadec / Hector de Meriadec son frere*. Ces nominations sont à mettre en relation avec les tractations bourguignonnes menant à la libération du poète princier en 1440, et elles font supposer qu'Hervé, en Angleterre, accompagné de son frere, y prit une part active<sup>329</sup>.

La deuxième distinction est bretonne: début janvier 1454 le duc Pierre II conféra à Hervé de Meriadec le collier de son Ordre, qui doit être celui de l'Épi<sup>330</sup> – autre preuve d'une relation diplomatique dont nous avons d'autres traces, antérieures, il est vrai<sup>331</sup>. Que ces ordres n'aient pas été représentés sur le gisant pourrait s'expliquer par le fait qu'Hervé et son neveu Hector étaient des hommes du duc de Bourgogne et qu'une représentation expresse d'une livrée étrangère en un lieu si important était jugée malséant. D'autre part et surtout, un joyau tel que le collier de l'Épi ne se portait pas au combat, la tenue de celui de Stirling étant représenté.

*Pourquoi Wervicq?*

Aucune raison n'est donnée pour justifier le choix du lieu de sépulture. L'église est certes collégiale et paroissiale, mais nullement un lieu renommé de pèlerinage. Sa qualité ne justifie pas ce choix. En revanche, la petite ville de Wervicq, qui pouvait atteindre vers 1469 les 1600 habitants<sup>332</sup>, forte de sa draperie florissante<sup>333</sup>, était devenue le lieu de résidence d'Hervé et de sa femme. Ils y prirent racine. Pourtant Hervé de Mériadec n'en était ni seigneur ni même bailli comtal.

Le fait de son implantation remonte à 1458, un an à peine après son mariage. Étranger, Hervé de Mériadec a évidemment cherché à se caser, à trouver un gîte permanent pour sa famille. Le duc l'y a aidé, la mort d'Hector, bâtard de Halluin, libérant la garde de son hôtel à Wervicq. Le 25 juin de cette année, il lui fit don à vie de la

329 Or. parch., AN, AE II 452 = K 1721 n° 46<sup>bis</sup>. Analyse: En France après Jeanne d'Arc 1980, p. 67–68, n° 281 (daté 1438 [v.st.]), avec photographie complète du document. Mention: CHAMPION 1911, p. 285–286 et n. 1 (avec liste des noms); Champion a mal déchiffré, il faut lire »Hector de Meridec son frere« et non »et son frere«. Cf. JONES 2001, p. 173 et n. 16 et p. 174 n. 24 (d'après CARNÉ 1884, p. 432–433, et NASSIET 1991 [recte 1999], p. 26 et n. 1). Pour l'ordre lui-même voir HOCHNER 2001 et HABLOT 2001, Devisier t. 2, p. 531–557, ainsi que les travaux y indiqués.

330 LOBINEAU, t. 1, 1707, p. 656 (qui fait par erreur d'Hervé un chevalier de la Toison d'or); MORICE, Mémoires, t. 2, 1744, col. 1645; MORICE/TAILLANDIER, Hist. eccl., t. 1, 1750, p. 1012; t. 2, 1756, p. 52; DE BEAUCOURT, éd. Escouchy, t. 2, 1863, p. 535; JONES 2001, p. 172 et n. 8. Pour les ordres bretons voir JONES 1991; MÉRINDOL 1996 et 2001 (Épi, première mention 1447); BOULTON <sup>2</sup>2000, p. 274–278, 550; HABLOT 2001, Devisier t. 1, p. 265–285.

331 *Supra*, n. 172–174.

332 Il y avait 350 feux (et non 750: BLIECK 1902, p. 41) au dénombrement de 1469 qui donnent, multiplié par le coefficient 4 1/2, 1575 habitants (et non 4000); voir PREVENIER 1983, p. 263; ROELANDT 1967.

333 Cf. STABEL 1997, p. 145–168.

*demourance*, autrement dit de la conciergerie en cet hôtel, comprenant le droit d'y habiter<sup>334</sup>. L'hôtel, une maison forte en dehors de la ville, de l'autre côté de la Lys (ou Leie)<sup>335</sup> (fig. 1), n'était point mal placé pour quelqu'un qui avait désormais des parents dans la châtelainie voisine de Lille: Wervicq n'est distante de cette ville que d'une vingtaine de kilomètres, une demie journée de chevauchée. A Bruxelles, le 4 octobre 1460, le duc, à la demande de son grand écuyer, étendit ce droit à sa femme, au cas où elle lui survivrait:

*Comme par noz autres lettres patentes données le xxv<sup>e</sup> jour de joing l'an mil quatrecentz cinquante huit nous aions donné et octroïé a nostre amé et feal conseillicr et escuier d'escuierie Hervé de Meriadec la demourance de nostre maison de Wervy pour en joir sa vie durant ensemble des droiz, proufiz et emolumens qui y appartiennent, comme icelles noz aultres lettres le contiennent plusaplain, et de nouvel ledit Hervé nous ait supplié et requis que vueillions faire semblable grace et ottroy a nostre bien amee damoiselle Jehanne de Croix, sa femme, ou cas qu'il yra de vie a trespas avant elle [...] oye ladicte supplication et en faveur dudit Hervé de Meriadec et des bons et agreables services qu'il nous fait chascun jour* le duc acquiesce à cette demande. L'accord des commis sur le fait des domaines et finances date du 19 octobre, la mise en possession par Jean Pecane, huissier d'armes du duc, du novembre de la même année<sup>336</sup>.

Un dernier pas fut franchi en 1463. Étranger, la succession d'Hervé de Mériadec risquait d'être grévée par le droit princier d'aubaine, c'est-à-dire par la confiscation des meubles au moment de la mort. L'appartenance à la cour ne protégeait point nécessairement contre cette prise. Le problème existait surtout en Hainaut et y fut appliqué même à un chevalier de la Toison d'or<sup>337</sup>. En Flandre d'autres prescriptions mettaient en danger l'héritage: le droit du *meilleur catel*, le prélèvement de la meilleure pièce du mobilier, était en vigueur dans la châtelainie de Courtrai envers toute personne qui n'était point bourgeois de cette ville. Comme Hervé de Mériadec *tient sa residence en nostre ville de Wervy comme conchierge de nostre hostel illecq qui est en nostre dicte chastellenie de Courtray*, il prit soin d'obtenir du duc l'affranchissement de cette charge pour lui et sa femme, au château d'Hesdin, le 8 août 1463:

334 Les lettres patentes sont mentionnées dans l'extension du 4 oct. 1460, *infra* n. 336. Mentions: DESPLANQUE, *Inv. somm.*, t. 2, 1872, p. 180; O. de la Marche, éd. BEAUNE/D'ARBAUMONT, t. 2, p. 34, n. 1; CHAMPION, *Cent nouvelles nouvelles*, t. 1, 1928, p. XLI.

335 BLIECK 1902, p. 16, note: »le château La Court, situé à Wervicq, au côté sud de la Lys, pas loin du pont, un peu en arrière, vers Comines«; voir aussi p. 37 et n.: »la maison du Roi«. DESREUMAUX 1996, p. 54 le nomme »het Kastell van Wervik-Zuid«. Cette demeure était donc située près du bourg (et non dans la ville) de Wervicq, aujourd'hui en France, dans la commune Wervicq-Sud, dép. Nord, arr. Lille, cant. Quesnoy-sur-Deûle. Cf. DUVOSQUEL/LEMOINE-ISABEAU 1980, cartes p. 40/41, fig. 24.

336 ADN, B 1607, fol. 89v (mention: CHAMPION, *Cent nouvelles nouvelles*, t. 1, 1928, p. XLI).

337 PARAVICINI, *La cour, une patrie?* 2002.

*de la partie de nostre amé et feal conseillier et premier escuier d'escuierie Hervé de Meriadec nous a esté exposé que pour cause de certaines coustumes et usaiges gardez et observez en nostre chastellenie de Courtray, par lesquelz nous avons droit de prendre sur ceulx ou celles qui au jour de leurs trespas seroient demourants en nostre dicte chastellenie sans estre bourgeois dudit Courtray le meilleur catel qui demeure apres leurdit trespas, soit qu'ilz feussent natifz de nostre pays de Flandres ou non, [...] ledit exposant [...] tient sa residence en nostre ville de Wervy comme conchierge de nostre hostel illecq qui est en nostre dicte chastellenie de Courtray, avec damoiselle Jehanne de Croix sa femme, ja soit ce que le plus du temps il soit devers nous et en nostre service [...]. Savoir faisons que nous, considerans les bons et agreables services que nous a faiz longuement et loyaument ledit Hervé de Meryadec exposant et fait encores de jour en jour accorde ce privilège. Charles fait de même ayans regard aux bons et loyaulx services que icelui Hervé a faiz par longue espace de temps a nostre avantdit seigneur et pere jusques au jour de son trespas, volans iceulx recongnoistre envers lui<sup>338</sup>.*

Le 20 janvier 1468 (n. st.) à Bruxelles, le duc Charles confirme le don de la *demeure et residence en sa maison de Wervy*, la survivance et l'affranchissement, sous condition *que lui et sa dicte femme et le survivant d'eulx deux, comme dit est, sera tenu de entertenir [sic] nostredicte maison en bon et souffisant estat et aussi de paier les rentes fonsieres et autres redevances d'icelle se d'aucuns elle est chargee*<sup>339</sup>.

### *Une fortune limitée et précaire*

Quelle était la fortune d'Hervé de Mériadec, après 30 ans de service? Aucune seigneurie dont il aurait pu prendre le titre tel que le seigneur de Croix et de Flers, son beau-père, ainsi désigné dans l'inscription funéraire qui nous occupe. Juste deux fiefs à Frelinghien, non loin de Wervicq, celui du Castel (acquis) et du Bos (douaire de sa femme?), que le duc, à sa demande réunit en un seul fief par lettres patentes, datées de Bruxelles, le 5 juin 1462<sup>340</sup>. Hervé fit le dénombrement de l'ensemble le 20 juillet suivant<sup>341</sup>. Aucun château ou maison forte qui lui appartienne en propre à ce qu'il

338 Le texte en est inséré dans la confirmation par le duc Charles, d.d. Bruxelles, 20 janv. 1469 (n. st.), ADN, B 1608, fol. 247v–248r (mod. 242v–243r); mention: O. de la Marche, éd. BEAUNE/D'ARBAUMONT, t. 2, p. 34, n. 1.

339 ADN, B 1608, fol. 248v; mention: DESPLANQUE, Inv. somm., t. 2, 1872, p. 182. Cf. la note précédente.

340 *receu l'umble supplicacion de nostre amé et feal premier escuier d'escuierie Hervé de Meriadec comment a luy compete et appartient ung fief qu'il a acquis nommé le fief du Castel, lequel s'extend en plusieurs et divers heritagies, tant rentes feodaulx comme aultrement selon la declaracion sur ce faite*, le duc réunit les fiefs *en faveur mesmement des bons et agreables services que ledit suppliant nous a fais deslong temps a oudit estat de premier escuier d'escuierie et et aultrement et esperons que encores faire doye*. Le texte est inséré dans le dénombrement du 20 juillet 1462, voir la note suivante. Frelinghien, France, dép. Nord, arr. Lille, cant. Armentières.

341 *Je, Hervé de Meriadec, premier escuier d'escuierie de mon tresredoubté seigneur, monseigneur le duc de Bourgongne, déclare mon fief, terre, justice et seigneurie du Castel et le fief du Bos gisant a Frelinghien et environ*, réunis en un seul fief et hommage tenu de la Salle de Lille par lettres du duc,

semble, seulement le droit de résider à vie, sa femme et lui, en l'hôtel du comte-duc à Wervicq. Aucun bien foncier sur lequel il aurait pu assigner le douaire de sa femme: par lettres patentes en date du 7 février 1457 (n. st.) le duc l'autorise à l'assoir sur le revenu des sergenteries des Quatre-Métiers et du bailliage de Hulst qu'il avait reçu en don viager en 1448<sup>342</sup>, revenu appréciable, mais somme toute modeste:

*comme le mariage de nostre amé et feal escuier d'escuierie Hervé de Meriadet et de nostre amee Jehanne de Croix, damoiselle, soit traitiez et pourparlez pour proceder a la perfection d'icellui et ne reste que ordoner [sic] du douaire de ladicte Jehanne ou cas qu'elle survivoit ledit Hervé et que son douaire auroit lieu. Savoir faisons que nous en la faveur et contemplacion dudit mariage et a la requeste dudit Hervé de Meriadec, lequel par nostre don et octroy que lui avons faiz tient et possede a sa vie les offices de sergenteries des Quatre Mestiers et du bailliage de Hulst en nostre pays de Flandres, avons a ladicte damoiselle Jehanne ottroyé et ottroyons que pour son douaire a cause dudit mariage ou cas qu'il aura lieu et qu'elle survivra ledit Meriadec comme dit est, elle ait et tiengne pour douaire sa vie durant lesdictes sergenteries, et sur icelles lui avons assigné et assignons des maintenant et de grace especial sondit douaire, pourveu que durant le temps qu'elle tenra a la cause dessusdicte lesdiz offices, elle les fera exercer par personnes souffisans et ydoines et a ses periliz er fortunes<sup>343</sup>.*

Il eut le bailliage d'Asper et Zingem en Flandre, don ducal en 1461/62<sup>344</sup>, des gages de 18 s. par jour<sup>345</sup>, quelques droits en tant que premier écuyer d'écurie<sup>346</sup>, de temps à autre un don, une rente de 160 £ par an, d'abord sur la recette de Verdun-sur-le-Doubs, puis sur l'Argentier<sup>347</sup>. En un mot, son état seigneurial était emprunté et fort précaire, bien que Charles, nouveau duc, lui ait confirmé ses revenus. Hervé de Mériadec, l'étranger, vivait dans la dépendance la plus complète du bon vouloir du prince qu'il s'était choisi.

Ces biens étaient précaires aussi par la contestation que lui opposèrent des concurrents. Le don ducal pouvait être contredit en raison d'une mise à ferme parallèle effectuée par des instances locales. Ainsi le 11 janvier 1462 (n. st.) la Chambre des comptes de Lille tranchait en faveur d'Hervé de Mériadec contre Laurent le Maech, receveur général de Flandre, lui attribuant la possession du bailliage d'Asper et Zingem contre l'enchérisseur Luc de Weerde: Hervé de Mériadec avait déjà prêté serment à la chambre:

d.d. Bruxelles, 5 juin 1462, y insérées, or. parch., sceau sur double queue perdu: ADN, B 3744, n° 138.287. Mention: CHAMPION, Cent nouvelles nouvelles, t. 1, 1928, p. XLI.

342 *Supra*, n. 165.

343 Suivi de la confirmation par le comte de Charolais, 8 février 1457 (n. st.), enregistré par de la Chambre des comptes de Lille le 11 févr. 1457 (n. st.): ADN, B 1607, fol. 146v-147r (mod. 169v-170r) et fol. 147r-v (mod. 170r-v); mentions: DESPLANQUE, Inv. somm., t. 2, 1872, p. 173; O. de la Marche, éd. BEAUNE/D'ARBAUMONT, t. 2, p. 34, n. 1.

344 *Infra*, n. 349.

345 *Supra*, n. 157 (réduites à 9 s.), 192-200 (18 s. hors l'hôtel).

346 *Supra*, n. 186, 206.

347 *Supra*, n. 163-164.



*Sur ce que le bailliage de Aspre et Zinghem apres le trespas de feu Jehan de la Mote qui le tenait, eust esté baillié a ferme par Laurens le Maech, receveur general de Flandres, et demouré au plus offrant et derenier rencherisseur a ung nommé Luuc de le Weerde pour le pris et somme de lxxij £ p(arisis) monn(oye) de Flandres qu'il en devoit payer chascun an au prouffit de mondit seigneur, et depuis Hervé de Meriadec, escuier d'escuierie d'icelui seigneur, eust impetré et obtenu de mondit seigneur ledit office de bailliage pour le avoir et tenir par rendant compte seulement et y eust esté receu et en fait le serement accoustumé en ceste chambre des comptes, et la chose venue a la cognoissance dudit receveur general de Flandres, il eust contredit a l'exercite dudit office audit Hervé, et sur ce eust icelui Hervé esté mandé venir en cestedicte chambre, et lui fut remonstré l'interest que mondit seigneur avoit et prenoit en ceste partie, et contenu a fin qu'il se voulsist deporter de sondit don et souffrir que celui a qui ledit office estoit ainsi demouré, l'exercast, de quoy faire il eust esté reffusant, et depuis se soit trouvé ledit Hervé devers ledit receveur general de Flandres et con[?]que de ceste matiere ensemble, ainsi que icelui receveur a adverti ladicte chambre. Et soit au jourd'uy icelui Hervé comparu en ladicte chambre pour ceste cause, et finalement, actendu et consideré le don qu'il en a de mondit seigneur et que par les gens desd. comptes il a esté receu a serement dudit office de baill(iage) et pour autres consideracions a ce mouvans, iceulx gens des comptes ont appointtié avec ledit Hervé que icelui office de baill(iage) d'Aspre et Zinghem lui demourra et en joyra selon le don qu'il en a de mondit seigneur, moyennant et parmy ce que en rendant chascun an [...] au prouffit d'icelui seigneur la somme de <quatre> trois<sup>348</sup> livres de gros monn(oye) de Flandres tant et si longuement comme il aura et tiendra icelui office, et si ne pourra ne devra soubz umbre de ce composer, traittier ne prendre aucune cognoissance des grans cas si comme ravissements, homicides, feux boutez, conspiracions, desesperance, crismes de lezemajesté et autres semblables. Actum en ladicte chambre des comptes a Lille le xj<sup>e</sup> jour de janvier M iiiij<sup>c</sup> lxxj. Et sera ce signiffié audit receveur general de Flandres a fin qu'il soit adverti et face cesser ledit de l'entremise dudit office de baill(iage), se ledit Hervé n'estoit content de le lui laisser le temps sadicte ferme durant<sup>349</sup>.*

Ou bien le sous-fermier auquel Hervé de Mériadec avait cédé ses offices ne voulut point payer le montant de sa ferme. Ce cas se produisit en 1470 quand Josse, seigneur de Kruiningen<sup>350</sup>, chevalier, ayant pris à ferme l'office des sergenteries des Quatre-Métiers dut finalement promettre devant le Conseil de Flandre de verser annuellement 34 £ de gr. à Hervé de Mériadec<sup>351</sup>.

348 trois entre les lignes sur quatre barré.

349 ADN, B 32, fol. 70v-71r; mention: Rompaey 1967, p. 117 et n.5; p. 148, n. 3; p. 619.

350 Cf. SANDBERG 1982, p. 196, tabl. général.: † 1480 (?), fils d'Arend van Cruninghe († 1436) et de Diderica van Riede; marié à Élisabeth Swilden.

351 1470 Jan. 27 (n. st.): [messire] Joos van Cruninghe, [chevalier] ayant pris à ferme des sergenteries des Quatre-Métiers (Hulst, Boeckhoude, Assenede, Hegersluis) de Hervé de Mériadec pour deux ans et demi, à commencer le 1<sup>er</sup> août 1469, s'oblige devant le Conseil de Flandres de lui payer une ferme

Toujours tracassé, bien qu'en possession admise<sup>352</sup>, Hervé dut porter plainte a nouveau, obtint en 1474 une nouvelle sentence du Conseil de Flandre en sa faveur<sup>353</sup> et en 1475 un arrêt du Parlement de Malines devant lequel Joos de Kruiningen avait fait (fol) appel<sup>354</sup>.

*La mémoire d'un couple sans enfants*

La vieillesse du couple était en plus assombri par le fait qu'il ne leur restait pas d'enfant. Il y en avait pourtant eu, car le 1<sup>er</sup> juin 1459 l'orfèvre bruxellois Loys Merten donna quittance au receveur général du duc de 96 £ 1 s. 6 d. de 40 gr. *pour deux pots d'argent pesant ensemble dix mars deux onces treze esterlins* et aussi de 100 £ 16 s. pour six tasses d'argent *verrees aux bords et boulonnees au fond*,

*que mondit seigneur a fait prandre et acheter de lui et iceulx fait donner et presenter en don de par lui au baptesment de l'enfant de Hervé de Meriadet, son escuier d'escuierie, et dont sa femme estoit acouchee, lequel enfant mondit seigneur a fait tenir sur sains fons de baptesment et lui donné son nom*<sup>355</sup>.

Il y eut donc un petit Philippe ou une Philippine, auquel le duc accorda son parrainage. Plus tard, il n'en est jamais plus question.

En général, quand l'héritier direct manque, les hommes choisissent une double stratégie de survie: d'une part ils essaient d'assurer leur mémoire par des fondations pieuses, d'autre part ils transfèrent, si possible, leur situation sociale et matérielle à des neveux (ou des nièces et leurs maris) qui prennent la place laissée libre par l'absence ou la mort de leurs enfants. Hervé de Mériadec et sa femme ne font point exception à cette règle. Nous avons vu l'importance de leurs fondations et la dimension de leur tombeau, digne de personnages plus importants, tels que Jean de Luxembourg, bâtard de Saint-Pol, seigneur de Haubourdin et chevalier de la Toison

annuelle de 34 £ de gr. ROMPAEY 1967, p. 259 et n. 3 (texte), d'après AE Gand, Conseil de Flandre, 2401, fol. 37v–38r (voir 11 janv. 1474, *infra*, n. 353).

352 1473: *des serganteries es bailliages des Quatre Mestiers, de Hulst et d'Axelles, Hervé de Meriadec, escuier d'escuierie de feu monseigneur le duc de Bourgoigne, les tient a sa vie par lettres de feu mondit seigneur et aussi de monseigneur present [...] et pour ce que ledit Hervé est encore vivant et qu'il occupe et fait tenir et occuper lesdites sergenteries, icy neant*, ROMPAEY 1967, p. 259 et n. 2, d'après AGR, CC 2706 (recette générale de Flandre au quartier de Gand, 1473), fol. 18r.

353 11 janv. 1474 (n. st.): Sentence du Conseil de Flandre dans le procès d'Hervé de Mériadec contre Joos van Cruninghe, fermier des sergenteries des Quatre-Métiers, rendant la lettre de condamnation en date du 27 janv. 1470 (n. st.) exécutoire. ROMPAEY 1967, p. 259 et n. 4 (texte), d'après AE Gand, Conseil de Flandre, 2401, fol. 37v–38r.

354 [Malines], 21 juillet 1475: Arrêt du Parlement de Malines, déclarant non admissible l'appel de Joos van Kruiningen, bailli d'Hulst, Boekhoute et Assenede, contre la sentence du Conseil de Flandre, AGR, Grand Conseil de Malines, 793, fol. 272r–273r; mention: ROMPAEY 1967, p. 259 et n. 5; cf. Chronologische Lijsten, t. 1<sup>er</sup>, 1966, p. 104, avec mention d'un *dictum*, *ibid.* 978, fol. 32r–34r. – Joos van Kruiningen est condamné pour fol appel à 60 £ de 40 gr. d'amende et s'en acquitte, ROMPAEY 1967, p. 517, n. 3, d'après AGR, CC 21.437 (compte des exploits du Parlement de Malines, 1475–1476), fol. 5r.

355 ADN, B 2034, fol. 231r–v.

d'or, et son épouse Jacqueline de la Trémoille, tous les deux morts en 1466<sup>356</sup>. Leur tombeau en l'église de Saint-Martin à Ailly-sur-Noye (dép. Somme), érigé peu après, de facture presque identique, mais beaucoup mieux conservé, en fournit la preuve (fig. 5, 6 et 7)<sup>357</sup>. Cette identité de facture constitue d'ailleurs l'un des éléments de réponse à la question de savoir si le tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix a été érigé avant ou après sa mort. Tout induit à supposer qu'il fut commandé de son vivant et que c'était lui qui en avait choisi les particularités auxquels renvoie l'inscription.

Néanmoins, la comparaison avec la tombe de Guy de Brimeu<sup>358</sup> autrefois dans la cathédrale d'Arras, disparue avec celle-ci, sauf la dalle, permet de mesurer la distance: installée dans une cathédrale et non dans l'église paroissiale (pour laquelle la dalle semble pourtant initialement avoir été prévue, mais il y eut changement), dans le chœur, accessible de tous les côtés, composée de deux couleurs, pierre bleue et pierre blanche, sous haute arcature avec les armoiries des 16 quartiers qui manquent, à ce qu'il semble, complètement au tombeau de Wervicq. La dalle elle-même, provenant peut-être du même atelier tournaisien que celui d'Hervé<sup>359</sup>, est aussi considérablement plus grande: au lieu de 129 x 208 cm = 2,68 m<sup>2</sup> elle mesure 146 x 244 cm = 3,56 m<sup>2</sup> de surface. Toute honorable et apparentée qu'elle fut, par ses dimensions, sa position, ses matériaux, sa symbolique, la tombe d'Hervé de Mériadec, appartient à une classe nettement inférieure à celle des chevaliers de la Toison d'or.

### *De la famille quand même*

La substitution par les neveux, Hervé de Mériadec l'a poursuivie et réussie à un degré tout aussi remarquable. Car sa place à la cour du prince et à Wervicq a finalement été prise par Hector de Mériadec, son neveu, et, quant à Wervicq, même par la fille de celui-ci, Antoinette. Curieusement, la mère de celle-ci était une autre Jeanne de Croix, nièce de la veuve d'Hervé du même nom<sup>360</sup>.

En 1449, avant même le mariage d'Hervé, apparaît à la cour de Bourgogne un certain *Jehan de la Forest, neveu de Meriadel*: le 11 septembre de cette année le duc ordonne qu'il *feust deslors enavant compté comme escuier d'escuierie en l'absence dudit Meriadel, toutes les fois qu'il voudra servir en l'absence dudit Meriadel*<sup>361</sup>. Les écrous de l'hôtel ducal le mentionnent à partir du 2 janvier 1450 (n. st.), à 18 s., gages correspondant au rang d'un écuyer ordinaire des quatre offices<sup>362</sup>. Peu d'années plus

356 Cf. Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> 2000, p. 75–77 (Paul DE WIN).

357 Ludovic Nys (Valenciennes) a attiré mon attention sur ce fait en m'en a fourni les clichés photographiques (prises en 1986). Pour l'auteur possible du monument d'Ailly-sur-Noye (et de celui de Wervicq), Alard Genois, *supra*, n. 2.

358 PARAVICINI, Guy de Brimeu 1975, p. 435–437 et pl. 10 (p. 400/401); NOTTER 1993, p. 33, n° 21. Cf. pour le personnage *supra*, n. 306.

359 *Supra*, n. 2.

360 *Supra*, n. 325. Cette deuxième Jeanne de Croix doit être la fille de Jean (VII) du Mez, seigneur de Croix et de Flers († 1484), mentionnée sans indication de mari par LEURIDAN 1886, p. 79, et par DENIS DU PÉAGE 1951, p. 65.

361 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 293, § 371a.

362 À la première occurrence il est déjà appelé *Jehan*, et non par un diminutif de ce prénom, avait donc atteint déjà d'un certain âge. Il est attesté en outre, toujours avec les mêmes gages de 18 s., dans les

tard, le 21 juin 1452, le duc ordonne *que Jehan de la Forest feust compté et serveist comme eschançon* [ordinaire, au dernier terme de trois mois de l'année] *ou lieu dudit Anthoine* [de Rochefort] *qui est devenu chevalier*<sup>363</sup>. Quelques mois plus tard, le 18 septembre, il est ordonné que *Jehan de la Forest servira doresnavant a son tour selon l'ordonnance* [en tant qu'écuyer d'écurie, au dernier terme] *ou lieu de Lyon d'Oingnies, lequel de son consentement est mis eschançon ou lieu dudit de la Forest*<sup>364</sup>. Enfin, le 8 janvier 1455 (n. st.), le duc donna ordre *que Jehan dela Forest [...] soit doresnavant compté a son tour selon l'ordonnance [...] et que avec ce oultre et pardessus sondit tour, toutesfois qu'il sera et servira devers mondit seigneur, il soit compté tousjours comme estoit Meliadec, lequel a eu le lieu de Chaumergy, trespassé*<sup>365</sup>. Jean de la Forest, dont j'ignore le rattachement généalogique<sup>366</sup>, est donc passé du remplaçant occasionnel au titulaire servant son tour de trois mois, puis en permanent ou *tousjours servant*, comme écuyer d'écurie après avoir fait un détour par l'échansonnerie, le tout en relation suivie avec son oncle. Mais il est toujours compté 18 s., sans devenir, lui non plus, chevalier et chambellan: une position honnête, mais pas de carrière véritable. Je ne le trouve plus mentionné en relation avec Hervé après 1455.

Il en va autrement d'Hector de Mériadec. Il doit être le fils d'un autre porteur contemporain de ce nom littéraire et héroïque<sup>367</sup>, dont la relation parentale n'est pas non plus prouvée, mais qui, selon toute vraisemblance, était le frère puîné resté en Bretagne de notre Hervé. Ses armes se trouvent d'ailleurs reproduites dans l'armorial »Gorrevod«, datant justement de 1450 environ: *d'argent fretté d'azur au lambel de gueules de trois pendants, chacun chargé d'une tête de léopard*<sup>368</sup>. Cette surbrisure prouve qu'il est un cadet, puisque qu'il n'y a pas de surbrisure au lambel d'Hervé (voir fig. 14 et 15). Hector (I) est expressément dit frère d'Hervé en 1439 quand ils reçurent tous les deux l'ordre du duc d'Orléans, Hervé étant nommé en premier lieu<sup>369</sup>. Hector (I) reste en Bretagne, est considéré noble, a des biens en Plougasnou et fait une carrière moyenne dans l'entourage des ducs de Bretagne, tout comme Bizien (de) Mériadec, clerc, très probablement son frère<sup>370</sup>. Hector (I) participe en 1450 aux cotés d'Arthur de Bretagne, le connétable et ancien maître d'Hervé, à la bataille de Formigny<sup>371</sup>. Deux fils, Arthur (filleul du connétable?) et Jean apparais-

années 1452, 1453, 1455, 1459, 1460 et de 1462 à 1467, la dernière mention datant du 1<sup>er</sup> janvier (Base de données »Prosopographia burgundica«, www.dhi-paris.fr).

363 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 277–278, § 161a-c et 182.

364 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 288–289, § 315c et 327.

365 KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 288, § 315d. Quant à Jean de Chaumergy, écuyer d'écurie faisant la dépense (*supra*, n. 161, 219), il y a évidemment erreur, car Mériadec succède à Huguenin du Blé (*obit*) par ordre du duc, daté de Dijon, le 15 janv. 1455 (n. st.), faisant la dépense les premiers six mois, *ibid.* p. 288–289, § 305a et 322.

366 Serait-ce un parent breton? L'alliance d'Hervé avec les de Croix est plus tardive.

367 Voir JONES 2001, NASSIET 2001.

368 Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, ms. II 6563 fol. 80v (p. 140). *Ex inf.* Christian van den Bergen Pantens (Bruxelles), qui en prépare l'édition cf. EAD., *L'armorial dit de Gorrevod* 2006. Relevé par Fabre 1993, n° 2644 (*supra*, n. 130).

369 *Supra*, n. 329

370 *Supra*, n. 131.

371 Gruel, éd. A. LE VASSEUR, 1890, p. 206: *Hector Meriadec*.

sent dans les sources bretonnes. Un autre Hector, invisible pourtant en Bretagne, car vivant en Flandre, pourrait être leur frère.

Cet Hector (II), le jeune, apparaît dès janvier 1457 (n. st.) parmi les pages du duc de Bourgogne dans l'écurie, sous les ordres de son oncle<sup>372</sup> Hervé<sup>373</sup>, et est attesté dans cette fonction par les écrous aux gages minimum de 3 s. par jour du 26 janvier 1460 (n. st.) au 12 juillet 1464<sup>374</sup>. En 1462 il avait été du petit nombre des pages qui reçoivent chacun 30 £ *pour leurs aydier a monter, armer, habiller et mectre empoint pour eulx en aler en la guerre es pais d'Alemaigne*<sup>375</sup>. Fort probablement il prit part aux guerres contre l'électeur palatin Frédéric I<sup>er</sup> qui emporta cependant la victoire à la bataille de Seckenheim, le 30 juin 1462. En tout cas, Hector sortit indemne de cette aventure allemande, car avec d'autres pages qui *sont creuz et venuz en aage tel que pour avoir autre estat*, désormais écuyer, il est promu échanson le 1<sup>er</sup> juillet 1464, servant en juillet, août et septembre<sup>376</sup>. Effectivement, à partir du 17 juillet les écrous attestent ses nouveaux gages de 15 s. qu'il garde jusqu'à la mort du duc Philippe. Sous Charles le Téméraire on ne lui accorde, de juin à août 1468, d'abord que 9 s., avant qu'en septembre il ne passe à 18 s. (il assiste d'ailleurs en octobre à la rencontre de Péronne<sup>377</sup>), puis il revient en juin 1469 à nouveau à 9 s., est augmenté à 15 s. en avril 1470, gagne 1 s. de plus à partir de mars 1471, et atteint en juin de cette année le maximum de 18 s. qu'il garde jusqu'à la fin du règne<sup>378</sup>. Il est d'abord écuyer d'écurie et accompagne en tant que tel en octobre 1469 une ambassade en Bretagne<sup>379</sup>: la relation avec le pays d'origine n'est donc pas rompue; ce doit être à cette occasion que l'ordre du duc de Bretagne lui est remis<sup>380</sup>, tout ainsi comme il l'avait été une quin-

372 *Infra*, n. 386.

373 *Ector de Meriadec*. Hervé, écuyer d'écurie, certifie les dépenses des pages, ADN, B 2026, fol. 366r–367v.

374 Base de données »Prosopographia burgundica« (www.dhi-paris.fr).

375 Avec lui Philippe de Boufflers, Louis Pynnock et *Miquiel Hardvych*, tous pages du duc. ADN, B 20.134, n° 155.633, cahier intitulé: *Autre recepte faicte par ledit Robert de la Bouverie* [receveur général de toutes les finances] *durant ledit mois d'octobre [1462] par vertu de plusieurs ses descharges par lui levees sur les personnes et ainsi qu'i[l] s'ensuit*, fol. 18v (ex inf. Franck Viltart, Paris/Lille).

376 Ordonnance de l'hôtel de 1458, KRUSE/PARAVICINI 2005, p. 286, § 234 (ordre ducal du 10 juillet 1464); p. 398, § 396 il figure encore parmi les pages à 3 s., mais son nom est rayé. C'est également le cas de l'écrou du 15 juillet 1464 où son nom et ses gages de 3 s. sont rayés (base de données »Prosopographia burgundica«, www.dhi-paris.fr).

377 Il est attesté à Péronne par une écroe du 7 octobre (*ibid.*). Le traité de ce nom porte la date du 14. – En septembre *Ector de Meriadec* avait reçu avec d'autres membres écuyers de l'hôtel ducal, un don 27 £ t., égal aux gages d'un mois, au terme de leur terme fini le 31 août 1468, pour bons services *comme pour eulx adier a monter et mettre suz pour le servir en l'armee par lui mise suz oudit mois d'aoust contre ses adversaires* [liégeois]. Il (*son escuier d'escuierie*) reçoit avec d'autres 30 £. pour un *harnois de guerre*. Comptes de l'Argentier, t. 1, 2001, p. 327, n° 1353; p. 352, n° 1503.

378 Base de données »Prosopographia burgundica« (www.dhi-paris.fr).

379 *A Ector de Meriadec, escuier d'escuierie de mondit seigneur, la somme de 50 £ dudit pris, en prest aussi a luy fait sur le voyage que mondit seigneur luy [a] ordonné faire ledit vingt deuxième jour d'octobre et dudit lieu de La Haye, par devers messire Jaques de Luxembourg et autres ses ambassadeurs envoyez de par luy en Bertaigne pour matieres secretes* [...], Comptes de l'Argentier, t. 2, 2002, p. 216, n° 790.

380 *A Ethor de Meriadec, escuier d'escuierie de nostre cousin de Bourgoigne, qui estoit venu devers nous, lui avons ordonné de nostre don 40 écus = 45 £ 16 s.; A Geffredin Jullien, orfevre, pour ung collier d'argent de nostre ordre qu'avons fait prendre et achaté de lui et donné audit de Meriadec*, 20 £ 10 s.,

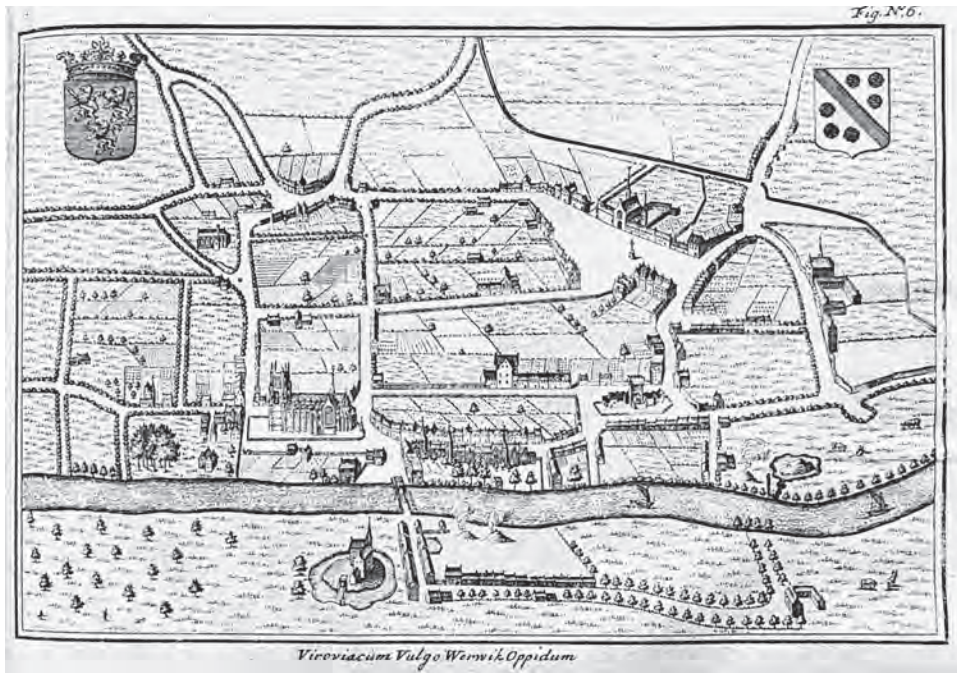


Figure 1: Vue de Wervicq vers 1640.

L'église énorme de Saint-Médard, la ville étendue, mais peu peuplée, le pont sur la Lys, le manoir entouré de ses douves (*infra*, n. 335), demeure des Mériadec de leur vivant, comme l'église était celle après leur mort. Antonius SANDERUS, *Flandria illustrata*, t. 3, La Haye 1735, près de la page 362, n° 6 (Cliché Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles).



Figure 2: Tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix, vue générale.  
En l'église Saint-Médard à Wervik, à droite attenant au chœur. Sous un arc dans enfeu la double dalle, Hervé devant, Jeanne derrière, et son soubassement. Au fond, deux fenêtres murées de nos jours. À gauche, une niche ayant probablement servi à garder le sacrement. Au-dessus des têtes à droite contre le mur, très en saillie, le fragment de la pierre héraldique aux armes des défunts. Au milieu de l'arc le départ de voûte (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).



Figure 3: Tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix, détail: le départ de voûte.  
Photographié d'en bas, ce départ de la voûte aujourd'hui disparue témoigne du caractère autrefois fort orné du monument (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).





Figure 4: Vue extérieure de la chapelle funéraire d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix. L'enfeu n'est pas encastré dans le mur de l'église, mais est en saillie. Les deux fenêtres (murées depuis) sont enrichies d'un encadrement trilobé. Il paraît peu probable que le toit ait toujours été plat: les combles pointus que l'on attend peuvent avoir disparus en même temps que l'arcature intérieure du monument. Si effectivement les vitraux (*infra*, fig. 14) sont antérieurs à la fondation d'Hervé de Mériadec, le gros œuvre de la chapelle doit l'être aussi, sauf déplacement des vitraux ou fondation rétrospective (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).



Figure 5: Tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix, détail: la dalle vue de côté et le soubassement. Le caractère composé du monument actuel apparaît: le milieu de la dalle, fortement endommagée, a été complètement remplacé. Le front est composé d'au moins quatre matériaux différents. À droite, le dernier pleurant qui reste (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).



Figure 6: Tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix, détail: le pleurant.  
C'est le seul subsistant d'un groupe de quatre, puis de trois, *supra*, n. 5 (Cliché Sébastien Hamel/  
Franck Viltart, 23 mars 2007).





Figure 7: Tombeau de Jean de Luxembourg et de Jacqueline de la Trémoille, peu après 1466. En l'église Saint-Martin d'Ailly-sur-Noye (Somme), *supra*, n. 2, *infra*, n. 356–357. Ainsi a du se présenter le tombeau de Wervicq avant sa destruction, sauf le nombre des pleurants et leur environnement arrondi. Remarquer l'inscription bien visible sur le chanfrein. Le devant est complet, le premier et le deuxième pleurant à gauche ressemblent beaucoup à celui de Wervicq (Cliché Ludovic Nys, 1986).



Figure 8: Tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix, détail: la dalle avec les gisants. On voit bien comment les gisants ont été aplatis, mais il reste un relief qui permet de reconnaître les jambières de l'armure. Le milieu du gisant d'Hervé a été complètement remplacé. Il est néanmoins mieux conservé que celui de Jeanne (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).



Figure 9: Le gisant d'Hervé de Mériadec, détail: la partie inférieure.  
Les pieds armés (cotte de maille, jambières) reposent sur le lion, symbole de la force. Remarquez le fourreau de l'épée à droite (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).



Figure 10: Le gisant d'Hervé de Mériadec: la partie supérieure.

La tête dans son haume, la visière haute (*supra*, n. 266), le visage martelé, la tête repose, comme celle de Jeanne de Croix, sur un coussin à glands. À côté de la tête à gauche est visible ce qui ressemble à une lance à crochet. Aucun collier, mais des restes de la cotte d'armes frettée, visible surtout sur l'épaule extérieure. La partie moyenne du gisant a disparu, et avec elle certainement la représentation de la croix de l'épée et celle de la dague; apparemment cette partie était encore intacte quand Saint-Genois a vu en 1842 »les mains jointes, une hache d'armes entre les bras« (*supra*, n. 262) (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).





Figure 11: Le gisant d'Hervé de Mériadec: la tête, le col, la poitrine.  
À gauche de la tête on voit ce qui doit être une lance pointue; le crochet est bien visible. Sur la cotte d'armes le départ du fretté héraldique (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).



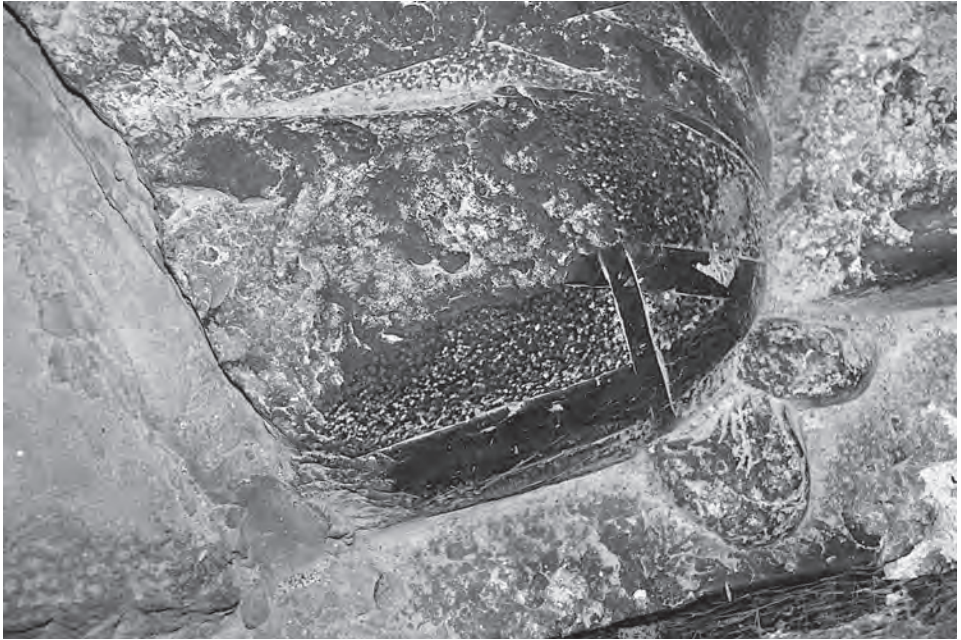


Figure 12: Le gisant d'Hervé de Mériadec, l'épaule gauche extérieure.  
Sont visibles sur la cote d'armes le fretté armorial et ce qui doit être l'un des pendants du lambel (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).

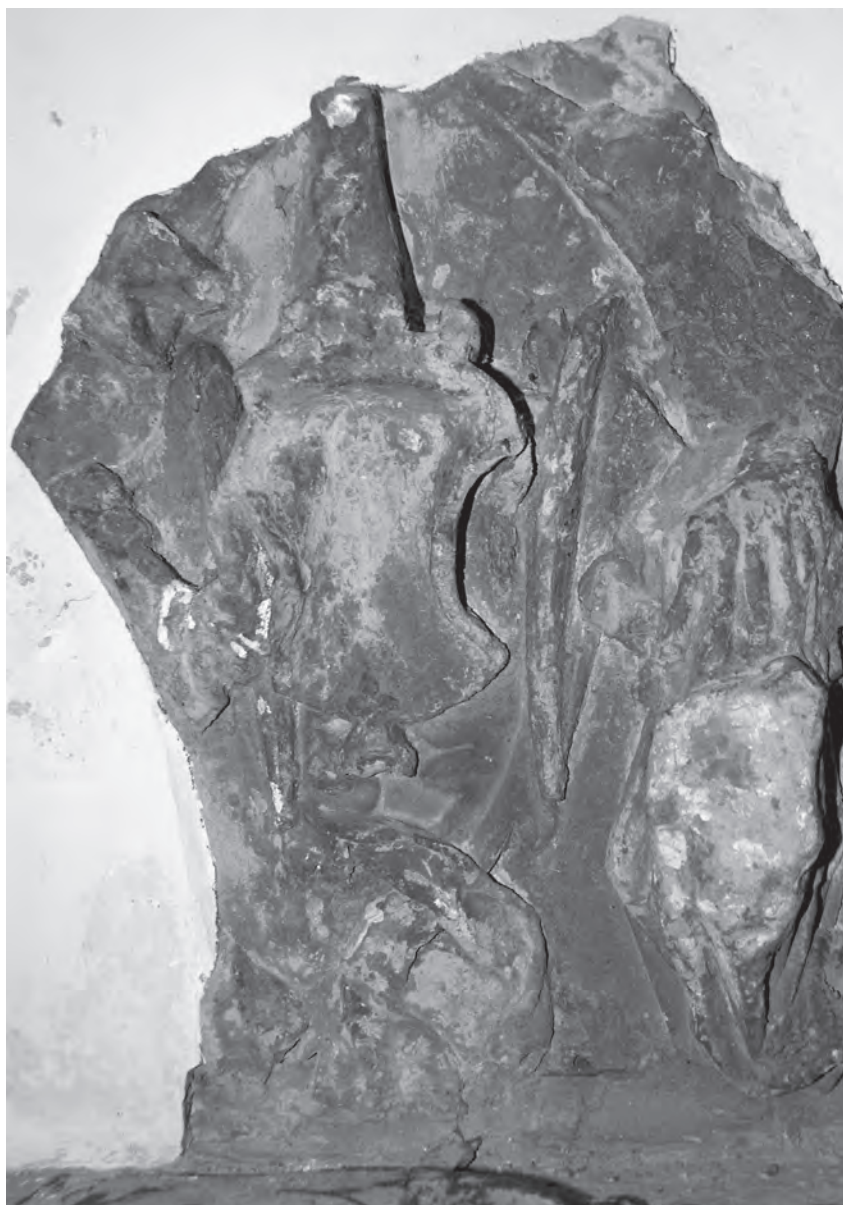


Figure 13: La pierre héraldique, vue générale du fragment.

Elle est presque méconnaissable, la façon en couleur a disparu. On distingue un haume couronné à droite (héraldiquement à gauche, donc de courtoisie). On devine une couronne ou plutôt un tortil (cf. fig. 14) dont essore un col d'oiseau (cf. fig. 14, mais on ne voit point les ailes du cygne). Sur l'écu incliné (?) le fretté au lambel (?). Il s'agit d'armes masculines, donc de celles d'Hervé de Mériadec. À droite, un ange aux ailes déployées (les plumes sont par endroits visibles) soutenant sans doute l'écu losangé de Jeanne de Croix, disparu (cf. fig. 14). La pierre doit avoir été déplacée, car tout fragment qu'elle est, elle touche presque à l'arc (Cliché Sébastien Hamel/Franck Viltart, 23 mars 2007).

Figure 14: Le décor héraldique du tombeau d'Hervé de Mériadec et de Jeanne de Croix (relevé vers 1565): la pierre héraldique et les vitraux.

En haut à gauche, les armoiries d'Hervé: *D'argent fretté d'azur chargé en chef d'un lambel de gueules de trois pendans; cimier: un cygne d'azur, essorant d'un tortil d'azur et d'argent*. Les lambrequins incolores sont imprimés au cliché de bois. On remarquera que le lambel n'est pas surbrisé (cf. fig. 15). À droite, les armoiries de Jeanne de Croix, parti de Mériadec et de Croix, en losange, forme réservée aux femmes, sans cimier. Ces dessins reproduisent sans aucun doute les écussons sculptés dont un fragment est conservés en très mauvais état et dépourvu de couleurs (fig. 13, cf. *supra*, n. 9). Les quatre écussons en dessous reproduisent les armoiries étant «en une verrière» (disparue) au dessus du tombeau (actuellement il y a deux fenêtres murées, fig. 2, 4, 5), cf. *supra*, n. 8. Elles doivent être plus anciennes, car elles concernent les derniers seigneurs de Wervicq (*supra*, n. 25). Les trois identifications (*Mériadec, de Croix, Flandres*) sont d'une main postérieure.

Épitaphier anonyme, Gand, Bibliothèque universitaire, ms. G 12925, fol. 87r (Cliché BU Gand).







Figure 15: Les armoiries d'*Hector* [de] *Meriadech* dans l'armorial »Gorrevod« (vers 1450). *D'argent fretté d'azur chargé d'un lambel de gueules de trois pendants, chacun chargé d'une tête de léopard.* L'environnement »breton« de ces armes prouve qu'il s'agit du Hector (I) breton, frère d'Hervé, et non du Hector (II) flamand, son neveu. Remarquer la surbrisure sur le lambel. *Supra*, n. 130, 368. Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, Bruxelles, ms. II 6563 fol. 80v (p.140) (Cliché BR).

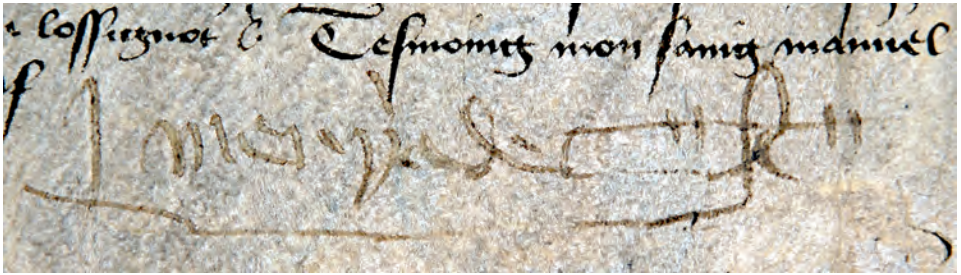


Figure 16: La signature d'Hervé de Mériadec (*Meryadec*).

Comme il sied à noble guerrier, elle est grande, rapide et rugueuse, en comparaison avec la main de chancellerie qui a composé le corps du texte, cf. CONTAMINE 1980. Elle se trouve en bas d'une attestation délivrée en tant que premier écuyer d'écurie du duc, *tesmoing mon saing manuel cy mis le xij<sup>e</sup> jour de juing l'an mil iiiij<sup>e</sup> cinquante neuf* = 12 juin 1459, ADN B 2035, n° 62.520, cf. *supra*, n. 191 et (autre exemplaire) 205 (Cliché Sébastien Hamel).

zaine d'années au paravant à son oncle Hervé<sup>381</sup>. En 1470 il servit dans l'armée de mer que le Téméraire avait réunie<sup>382</sup>, est sous les armes également en janvier 1471<sup>383</sup>. L'ordonnance de l'hôtel additionnelle du 19 avril 1472 (n. st.) le dit toujours écuyer d'écurie<sup>384</sup> ordonné de devenir *dixnier*, donc commandant de dix lances dans les compagnies d'ordonnance de l'armée ducal. Effectivement, dans l'état aulique de 1474 il figure parmi les *autres eschansons dixnieres*, avec des gages annuels de 328 £ 10 s. Dans l'ordonnance de l'hôtel de 1474 il est mentionné dans la cinquième chambre de l'échançonnerie; mais le 4 février 1476 (n. st.) Jean de Mypont y est *retenu par monseigneur en son eschançon* ou lieu de Ector de Meriadec, *cassé*<sup>385</sup>.

Cette cassure, encore inexpiquée, peut être anodine, n'a pas mis fin à sa carrière. L'oncle Hervé (et Charles le Téméraire) morts, il se prépare à lui succéder à Wervicq. A Bruges, le 28 janvier 1481 (n. st.), confirmé le 30, Maximilien d'Autriche

*en faveur des grans et leaulx services que nostre amé et feal escuier Hector de Meriadec nous a faiz en pluseurs façons, fait encores journellement et comme esperons que encores faire doye cy apres de bien en mieulx, a icellui Hector pour ces causes et auttres a ce nous mouvans, avons donné et donnons par cestes la conchiergerie et demeure de nostre hostel en nostre ville de Wervy avec toutes les appartenances et comme feu Hervé de Meriadet, son oncle, la tenoit en son vivant et que damoiselle Jehenne de Croix, sa femme, la tient encores presentement, pour icelle conchiergerie et demeure apres le trespas de ladicte damoiselle Jehenne estre joy et possesé par ledit Hector et damoiselle Jehenne de Croix sa femme et par le survivant d'eulx leurs vies durant*<sup>386</sup>.

Ce texte nous apprend qu'Hector ne possédait pas pour l'instant un office à la cour, et qu'il était marié à une autre Jeanne de Croix, nièce de sa tante, la veuve d'Hervé<sup>387</sup>.

Nantes, ADLA, B, Parchemins non inventoriés, décharge de François Avignon, ca. 1470, n<sup>os</sup> 20–21 (*ex inf.* Michael Jones, Nottingham), cf. JONES 2001, p. 175 et n. 29.

381 *Supra*, n. 330.

382 1470 mai: *A Ector de Meriadec, escuier d'escuierie de mondit seigneur, 20 £ en consideracion d'aucuns agreables services quil luy a faiz et pour soy aidier a habillier pour le servir en sa presente armee par mer.* Comptes de l'Argentier, t. 3, n<sup>o</sup> 1563; cf. n<sup>o</sup> 349, 1340, et PAVIOT, La politique navale 1995, p. 170 («la caravelle d'Hector de Mériadec»).

383 s.l., 1471 (n. st.) janv. 16: Quittance par Hector de *Meriadeth*, écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, d'une somme de 40 £ *que mondit seigneur m'a de sa grace donné pour une fois a son partement de sa ville de Hesdin pour moy aidier a monter, armer et habillier pour le servir en ceste sa presente armee*, versée par Nicolas de Gondeval, argentier (or. fr. parch., auth. par Th. Barradot, secrétaire du duc). ADN, B 2081, n<sup>o</sup> 65.778.

384 Il l'est encore le 31 janv. 1473 (n. st.), date d'une quittance délivrée à l'argentier du duc de Bourgogne par *Je, Ector de Meriadec, escuier d'escuierie* d'une somme de 30 £ *que icellui seigneur m'a de sa grace donnée pour une fois a son partement de Saint Goubain* [le duc a été en octobre 1472 dans la région de Saint-Gobain, dép. Aisne, arr. Laon, cant. La Fère, mais son itinéraire n'atteste pas un séjour précis à cet endroit, voir VANDER LINDEN 1936, p. 45] *en consideracon d'aucuns agreables services que je lui ay fais* (or. fr. parch. auth. par Jean Coulon, secrétaire ducal), ADN, B 2086, n<sup>o</sup> 66.281; mention: DEHAISNES, Inv. somm., t. 4, 1881, p. 238.

385 HILTMANN/PARAVICINI (sous presse), n<sup>o</sup> 4, § 183; n<sup>o</sup> 5, § 388; n<sup>o</sup> 7, § 324.

386 ADN, B 1611, fol. 13r (mod. 15r), mention: DESPLANQUE, Inv. somm., t. 2, 1872, p. 192.

387 *Supra*, n. 325, et, pour les relations généalogiques, n. 360.

Sous Philippe le Beau, en 1495<sup>388</sup> et en 1496<sup>389</sup> il est à nouveau attesté en l'office d'écuyer d'écurie ducal et en 1498 en tant qu'échanson de la duchesse Jeanne de Castille<sup>390</sup>. En 1495 il est devenu ce que son oncle Hervé n'a jamais été: bailli de Wervicq. Deux de ses cautions fournies pour cet office devant l'échevinage de Wervicq sont conservées<sup>391</sup>, ainsi que le compte de son exercice de 1501–1502<sup>392</sup>. Avant 1505/06 il meurt et est enseveli dans la chapelle Sainte-Marguerite, probablement dans la tombe de son oncle, non sans avoir fait au paravant la fondation traditionnelle<sup>393</sup>.

Lui survit sa fille Antoinette, promise après la mort de son père à Philippe de Brégilles, plus tard premier écuyer d'écurie de la gouvernante Marguerite d'Autriche<sup>394</sup> dans l'hôtel de laquelle une place de gentillefemme l'attendait. Il paraît que, pour parfaire ce mariage, la princesse eut à vaincre une certaine résistance familiale du côté de la mariée. Une lettre non signée, mais de toute évidence émanée de Marguerite d'Autriche, non datée, mais datable de 1505/1506, sans adresse, mais adressée à l'oncle de la mariée<sup>395</sup>, en témoigne:

*Treschier et bien amé. Nous avons esté advertye que de la part de nostre bien amé et escuier d'escuierie Phelippe de Bregilles a esté parlé du mariaige de lui et de demoiselle Anthoinette de Meliadec, vostre niepce, fille de feu Hector de Meliadec. Et pour ce que desirons affectusement le bien et advancement dudit de Bregilles et de nous plusavant servir de lui, aussi que autrefois lui avons promis et de rechief lui promettons que, ledit mariaige fait, de prandre et retenir ladicte Anthoinette <sa femme> en nostre service en l'estat de noz autres gentzifemmes <et de>, que ferons volentiers, et la traicterons en façon que vous et elle devrez estre comptant. Nous vous escripvons et neantmoings requerons tresacertes que de ce vous vueillez comptenter, car nous desirons bien [bien en*

388 Ordonnance de l'hôtel du 10 août 1495, parmi les quinze écuyers d'écurie servant à terme, plus précisément parmi les cinq premiers, servant de janvier à avril: *Éctor de Meriadet*. CAUCHIES 2005, p. 82.

389 Bruxelles, le 5 avril 1496: Philippe le Beau prie l'abbé de Saint-Pierre de mettre à sa disposition un cheval pour son propre usage en *nostre present voyage qu'entendons faire devers monseigneur le roy, mon pere [...] avons entendu par nostre amé et feal escuier d'escuierie, Hector de Meliadec, que avez ung bon cheval lequel vous chevaulchez*, publ. par SAINT-GENOIS 1842, p. 72–73, d'après »Archives de la Flandre orientale, Lettres autographes«.

390 Voir la note suivante.

391 Du 2 juillet 1495 (*Hector de Meryadech, schiltname ende bailliu van Wervicke*), ADN, B 2149, n° 70.318; et du 18 juillet 1498 (*Hector de Meryadech, schidlnape* [sic], *eschanchon van onser ghenadiche vrouwe mijn vrouwe van Oostrijcke, bailliu van Wervicke*, ADN, B 2163, n° 71.380. – BLIECK 1902, p. 23 (et d'après lui DESREUMAUX 1996, p. 63) le mentionnent également pour 1495 comme »Haut-Bailli du duc d'Autriche« à Wervicq, d'après »Wervicq, Archives de la table des pauvres, farde du XV<sup>e</sup> siècle, pièce 94«, perdue depuis la Première Guerre mondiale (*supra*, n. 302).

392 Signé de sa main, le 15 juillet 1502, AGR, CC 14.529, cf. DESREUMAUX 1996 p. 63. Les comptes précédents (Jean de Commynes, 1481–1482) et suivant (Jacques de Douvrin, 1517–1518) sont par trop distants pour savoir combien de temps il a été bailli.

393 *Supra*, n. 317. Pour la date de sa mort voir la pièce suivante.

394 PAVIOT, Jacques de Brégilles 1995, p. 319, il était fils du garde-joyaux Jacques de Brégilles. On rencontre un »Philippe de Brésille« en 1551 dans l'écurie de l'hôtel de la gouvernante Marie d'Hongrie, KERKHOFF 2005, p. 298, 304.

395 Serait-ce Baudouin, seigneur de Croix et de Flers? Il était en 1495 écuyer tranchant de Philippe le Beau, CAUCHIES 2005, p. 81; cf. pour sa tombe *supra*, n. 132 († 17 mars 1514).

interligne] *ledit mariaige estre fait. Et de ce avons escript et requis au roy nostre frere [Philippe le Beau, depuis le 11 janv. 1505 roi de Castille, mort le 25 sept. 1506] que en nostre faveur il se vueille employer tellement que la chose puisse sortir effect, ce qu'il nous a promis de faire. En quoy faisant nous ferez plaisir tresagreable. Treschier et bien amé, Nostre Seigneur soit garde de vous*<sup>396</sup>.

Avec Antoinette s'éteignit la lignée flamando-bourguignonne des Mériadec.

#### IV. Comparaisons et appréciations

La biographie familiale que nous avons esquissée est riche en enseignements. Il en ressort que le rang nobiliaire décide en toute règle des maxima de la carrière. »Petit mercier, petit panier«, comme on disait à l'époque<sup>397</sup>. Chez les Mériadec, côté Bourgogne (mais aussi côté Bretagne), on restait écuyer toute sa vie, on pouvait approcher le prince, être en sa grâce, mais on ne pouvait pas rêver d'atteindre des rangs au delà de certaines limites. On restait surtout dans la dépendance complète du bon vouloir du prince, ceci d'autant plus quand on était étranger et ne disposait pas d'une assise terrienne et parentale de son propre droit. Alors le service du prince était le fondement même de la situation sociale.

##### *Épitaphes biographiques*

Les inscriptions funéraires reflètent cette situation changée de la noblesse. La mention des états de service est une nouveauté qui, plus précoce en Europe occidentale, devient générale au courant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>398</sup>. A ce jour il manque une analyse des inscriptions funéraires de la noblesse »bourguignonne« telle qu'elle a été réalisée par exemple pour la Basse-Autriche et pour le Schleswig-Holstein<sup>399</sup>. Ces textes, que l'on pourrait rapprocher des »Ehrenreden« ou éloges du XIV<sup>e</sup> siècle et des »Leichenpredigten« du XVII<sup>e</sup>, n'ont pas encore été analysés et tant que tels. Pour comparaison on pourrait citer quelques exemples géographiquement et chronologiquement proches du texte de Wervicq, mais concernant des nobles d'un rang nettement supérieur.

D'abord ceux de ses deux compagnons d'armes. Sur le tombeau de Simon de Lalaing († 1477, *sans reproche*), *chevalier, seigneur de Montigny et de Santes, fondateur de cette église*, et de sa femme Jeanne d'Escornaix († 1478), à Deinze près de Gand, sont rappelés entre autres son appartenance à l'Ordre de la Toison d'or, sa qualité de conseiller et chambellan des ducs Philippe et Charles, ses offices de bailli et de capitaine, le fait qu'il *fut en huict batailles par terre et par mer et plusieurs grosses rencontres*, aussi qu'il *fit armes à pied en liches closes* [c'est la rencontre de Stirling], qu'il *porta la banniere a l'entree de son prince le duc Philippe a Paris l'an*

396 ADN, B 2192, n° 73.935, brouillon, daté »1505« par une main postérieure.

397 PARAVICINI, Un amour malheureux 2006, p. 130, n. 129.

398 CONTAMINE 1999, p. 17–18, donne des exemples français à partir de 1276. Les petits serviteurs du roi commencent, les grands suivent.

399 ZAJIC 2004; KRÜGER 1999, p. 159–160 (inscriptions »biographiques« rares et tardives, un exemple de 1569). Macht und Memoria 2004.



soixante un<sup>400</sup>, fut grand jousteur et tournoyeur, et par vœu descendit a puissance et boutta les feux en Angleterre<sup>401</sup>, chanta aussi le Saint-Evangile le jour de Noel devant le pape Eugene au conseil de Ferrare, l'an trente sept, et fit l'office qu'il eut fait l'empereur de Rome qui fut lors s'il y eut esté en personne<sup>402</sup>. La somme d'une vie se cristallise en des »lieux« chronologiques, tout ainsi que cela a été le cas chez Mériadeç.

L'inscription funéraire proprement dite du champion Jacques de Lalaing en l'église Sainte-Aldegonde de Lalaing fut limitée à l'essentiel<sup>403</sup>. Mais elle était accompagnée non seulement des 32 quartiers du défunt, représentés par des hérauts tenant 32 bannières, mais aussi *au dessus d'une epitaphe escrete et entaillée en pierre*, composée de 16 quatrains, tous commençant par *Cy gist* et louant les vertus et les hauts faits du défunt par évocation poétique. Y fut néanmoins précisé que *soubs trente ans d'eage / Dix et huit fois fit armes, non par gage; que telle avoit audace / Qu'en bataille onc<sup>404</sup> de fer ne couvrit face<sup>405</sup>*, et que *France et Angleterre, / Castille, Escosse, Italie et Naverre, / Portugal tout parvoyagea par terre, / Querant les bons pour los entre eux acquerre<sup>406</sup>*.

Dans les deux cas l'événement de Stirling apparaît, mais d'une manière très allusive. Il fit cependant partie essentielle de la renommée de Simon de Lalaing, car une exhortation anonyme à la croisade bourguignonne écrite en 1464 l'évoque: *O et toy, Symon de Lalaing, [...] tu ne feras armes en Escoche avec feu Jacques de Lalaing, chevalier de tres victorieuse advenue, et avec Melliadet, le bon luiteur<sup>407</sup>*. Pour Hervé de Mériadeç, ce moment a été l'apogée de sa vie.

S'apparentent au type wervicquois deux inscriptions de barons voisins de la châtellenie de Lille, chevaliers, eux aussi, de la Toison d'or. Celle de *noble et puissant chevalier banneret* Jean, seigneur de Roubaix († 1449), se trouvant autrefois dans l'église de ce lieu, le qualifie de conseiller et premier chambellan du duc de Bour-

400 Cf. PARAVICINI, *Le temps retrouvé?* 2007.

401 Simon de Lalaing, en tant qu'amiral de Flandre, commanda en 1437 une flotte envoyée contre l'Angleterre, PAVIOT, *Politique navale* 1995, p. 83–84.

402 BRASSART <sup>2</sup>1854, p. 16–17. Cf. TOUSSAINT 1942, p. 169–173. Le roi, puis empereur Sigismond († 9 déc. 1437) avait introduit cette participation laïque au Concile de Constance en 1417, voir HEIMPEL 1982/1995. Cf. TOUSSAINT 1942, p. 169–173; MÄRTL 1996, p. 25–32, 334–336. Le roi ... Heimpele 1982/1995. Johannes Helmrath (Berlin), grand connaisseur du concile Ferrare-Florence, m'a fait savoir par sa lettre du 28 mars 2007 que, à sa connaissance, aucune autre source mentionne cette intervention de Simon de Lalaing, effectivement membre de l'ambassade bourguignonne. Il semble cependant avoir eu erreur sur la date: l'ambassade bourguignonne arriva à Ferrare en nov. 1438, non en 1437.

403 *Chy gist le bon chevalier messire Jacques de Lalaing, aîné fils de hault et noble monseigneur Guillaume, seigneur de Lalaing, qui trespasa au siege devant Pouckes le iij<sup>e</sup> jour du mois de juillet l'an MCCCC et liij. Priez pour son ame.* »Le Livre des Faits« p. 257 (note, d'après Chifflet), cf. BRASSART <sup>2</sup>1854, p. 21 ... presque rien de ce monument impressionnant, un fragment de la tête et un dessin détaillé de l'ensemble fait en l'année 1634 par Jules Chifflet, conservé à Besançon, Bibliothèque municipale, Ms. Chifflet 64, fol. 104. Voir Richesses des anciennes églises de Valenciennes 1987, n° 25 (L. Nys), et van den BERGEN-PANTENS, *Tableau des 32 quartiers* 2006, p. 228–230, fig. 2–4 (sur inf. L. Nys).

404 onques, jamais.

405 Cf. *supra*, n. 206.

406 »Le Livre des Faits« p. 257–259. De nos jours il ne reste rien de ce monument.

407 *Épître faite en la contemplacion du saint voyage de Turquie, adressant a la tres crestienne et tres heureuse maison de Bourgoingne*, CARON 2003, p. 193; cf. p. 5.

gogne et confrère de la Toison d'or, énumère ses voyages (Jérusalem, Sinaï, Rome, Saint-Jacques de Compostelle), parle de ses ambassades, dit ses combats contre les Païens (Hongrie, Barbarie, Prusse, Chypre), puis les batailles auxquelles il avait participé, enfin la fondation faite en l'église de sa dernière demeure<sup>408</sup>. Elle est sensiblement de la même longueur que celle d'Hervé de Mériadec. L'inscription commémorant *noble jadis chevalier monseigneur* Hugues de Lannoy, seigneur de Santes († 1456), et sa femme Marguerite de Bécourt († 1461), jadis à Saint-Pierre de Lille, beau-frère du seigneur de Roubaix, est beaucoup plus longue, mais a la même structure: voyages (Jérusalem, Prusse, Saint-Jacques, Rome) batailles, offices, ambassades sont évoqués, sa qualité de *plus ancien conseiller et chambellan* du duc et du *plus veil chevalier de la Toison d'or* est indiquée, suivent enfin les dévotions<sup>409</sup>. En contrepartie celle de son frère cadet, le *noble chevalier messire Guillebert de Lannoy, seigneur de Willerval et de Trochiennes, frere et compagnon de la Toison d'or* († 1462), lui aussi, grand voyageur (nous en possédons les récits<sup>410</sup>), et de sa femme dame *Isabelle de Drinckam, dame de Willerval* († 1452), était courte et n'indique que sa fondation en l'église Saint-Maurice de Lille, où il a choisi sépulture<sup>411</sup>. Sur sa tombe de Guy de Brimeu, *noble et puissant seigneur* et chevalier, indiqua ses titres seigneuriaux, ses offices auliques et ses gouvernements provinciaux, mais ne mentionna pas (encore) sa qualité de confrère de l'ordre de la Toison d'or<sup>412</sup>.

Il faudrait collecter<sup>413</sup>, puis étudier ces textes, non seulement pour la biographie (ils sont véridiques, mais partiels et parfois partiels), mais pour reconstruire grâce à eux l'image que la noblesse se faisait d'elle-même dans la mutation des temps. Un magnifique exemple, celui de Philippe Pot, seigneur de la Roche de Nolay († 1493), justifiant notamment son changement de maître en 1477, a récemment été (re)publié<sup>414</sup>.

### *Changements de maître, étrangers à la cour*

Le passage de Bretagne en Bourgogne que fit Hervé de Mériadec n'a cependant rien d'une trahison. Aller servir un prince sous lequel on n'est pas né, pour un temps ou pour toujours, quand on est cadet ou même l'aîné, souvent suite à la recommandation donnée par son seigneur naturel allié au nouveau maître, est un procédé qui se rencontre souvent à la cour de Bourgogne et ailleurs. Il suffit d'évoquer les noms de Peter von Hagenbach<sup>415</sup>, Friedrich von Flersheim, Wilwolt von Schaumburg, Adrian von Bubenbergh, pour se limiter aux germanophones<sup>416</sup>, ou de Francesco d'Este et de Rodolfo Gonzaga, quant aux Italiens<sup>417</sup>. Ce phénomène n'a pas encore

408 LEURIDAN 1902, p. 110–111.

409 LANNOY 1957, p. 165–168.

410 Contenus dans POTVIN 1878; cf. Europäische Reiseberichte, t. 3, 2000, p. 38–60.

411 La tombe (détruite) était ornée des huit quartiers des défunts, POTVIN 1878, p. 220–221.

412 PARAVICINI, Guy de Brimeu 1975, p. 436, n. 156a.

413 Cf. ADHÉMAR 1974 et 1976, DE VAIVRE 1986; PALASI 2004. Tous les épitaphiers contiennent du matériel, voir les travaux de BÉTHUNE, LEURIDAN, Roger Rodière, pour ne nommer qu'eux. Parmi les travaux plus récents voir par ex. et pour Bruges la monumentale étude de VERMEERSCH 1976.

414 DE VAIVRE 2005, p. 843–844.

415 *Infra*, n. 425.

416 PARAVICINI, Wittelsbacher 2002.

417 SAVY 2002; WALSH 2005, en particulier ch. 4 («The italian milieu at court») et ch. 6 («Italian princes at the Burgundian court»).

été étudié à fond. Il importe cependant de souligner que la présence d'étrangers était considérée comme un ornement essentiel de toute cour et qu'elle y avait sa fonction: recevoir les compatriotes, faire l'interprète, servir de diplomate vers le pays d'origine<sup>418</sup>. Les Mériadec, envoyés en Bretagne, n'y font pas exception. Que ces étrangers aient eu à régler quelques problèmes juridiques pour assurer leur succession<sup>419</sup>, souligne cependant leur état toujours précaire.

### *Un spécialiste ès arts martiaux*

Si on cherche les raisons de la réussite d'Hervé de Mériadec, nette, bien que finalement limitée, on rencontre son extraordinaire renommée en tant qu'expert du combat en champ clos, tant comme praticien que comme théoricien. Il a dû posséder une rare force physique et une grande présence d'esprit. Au Luxembourg, en 1442, il s'offrit déjà un combat à trois, déjà avec Jacques de Lalaing. A Gand, en 1445, il l'assista; il l'accompagna en Espagne, il était avec lui à Stirling. Il semble qu'à peine rentré, encore en 1449, on fit appel à lui pour un nouveau fait d'armes de Jacques de Lalaing, cette fois-ci à Bruges, contre l'écuyer écossais Thomas Keith; car pour assurer les lices à Bruges furent mis plusieurs nobles hommes, dont les aucuns avoient autrefois combattu et fait armes, comme Hervé de Mériadec, qui en leur temps avoient assez vu.<sup>420</sup> Si l'évocation de son nom n'est peut-être qu'une comparaison, elle démontre néanmoins combien on le considérait spécialiste en ces matières. Il recommença d'ailleurs ses voyages: le 13 octobre 1449 le duc lui donna un bon cheval pour aller en Bretagne, acheté – à Jacques de Lalaing<sup>421</sup>. Sa renommée perdura, et ses emplois en ce domaine aussi. Philippe le Bon en 1454 le choisit comme champion éventuel<sup>422</sup>. En décembre 1458, le combat à Valenciennes entre l'Allemand Henri Sasse et l'Artésien Jean de Rebreuviette<sup>423</sup> fut arrangé par *messire Pietre Wast, espaignol*<sup>424</sup>, et *Meriadec, breton, tous deux gens de grant pris en cely art*, écrit Georges Chastellain, ces deux nommés par le duc pour Rebreuviette, tandis que Jean de Luxembourg, bâtard de Saint-Pol, seigneur de Haubourdin, et Pierre de Hagenbach<sup>425</sup> assistaient Henri Sasse<sup>426</sup>. Pour l'éternité Hervé de Mériadec voulait paraître le jeune champion qu'il avait été à Stirling en ce mémorable jour de mardi gras de l'année 1449. C'était son rôle le plus glorieux, et celui qui lui avait donné honneur accru, la grâce du prince et une situation honorable dans le monde courtois et nobi-

418 PARAVICINI, Von Schlesien nach Frankreich 2007 (sous presse) = cas silésiens et tchèque.

419 *Supra*, n. 337–338.

420 »Le Livre des faits«, p. 181–187 (p. 183). Lefèvre, *Épître*, p. 203–206 ne le mentionne pas. Cf. O. de la Marche, t. 2, p. 110–111, 123–129. STEVENSON 2006, p. 76–77.

421 *Supra*, n. 172.

422 *Supra*, n. 182.

423 Voir PARAVICINI, Ehingen 2000, p. 557–562, avec notices sur les deux parties en présence. Les *chapters* sont conservées dans BNF, ms. n.a.fr. 1167, fol. 48r–49r, voir GRENIER-WINTHER 1996, p. vj. (ce qui m'avait échappé en 2000).

424 Le castillan Pedro Vasquez de Saavedra, autre maître ès affaires chevaleresques, voir CARON 2003, p. 344–345, n° 208.

425 Au début de sa carrière; ce Sundgovien sera lieutenant du duc Charles en 1469, et exécuté en 1474. Cf. BRAUER-GRAMM; PARAVICINI, Hagenbachs Hochzeit 2003; ID., Un Amour malheureux 2006.

426 Chastellain, *Chronique*, éd. DELCLOS 1991, p. 133–134, 137–139.

liaire. Si sa provenance bretonne, dont il était si fier, lui était d'une utilité indéniable, ce furent sa grande force de »bon lutteur«, son habilité physique, sa pratique de la guerre, et un savoir accru des comportements et règles du combat en champ clos qui en firent un expert et finalement un premier ecuyer d'écurie, qui d'office était responsable de telles choses.

De cette sorte sa carrière fut exemplaire, non pas à cause d'une ascension fulgurante et exceptionnelle, qu'il n'a pas connue, mais à cause d'une vie qui s'est arrangée, sans grandeur véritable, grâce à l'intervention du prince. Elle connut des beaux jours et des triomphes relatifs, mais fut aigrie par le sort qui lui refusa l'immortalité de la descendance. Elle s'apaisa enfin par la substitution du neveu, et par cette ultime satisfaction d'avoir assuré la mémoire par une belle fondation et un beau tombeau. Mais ce sont les inscriptions postumes qui ont assuré le souvenir d'Hervé de Mériadec jusqu'à nos jours. Car sans elles, cet hommage n'aurait point été écrit.

## Bibliographie

## Abréviations:

ACO	Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon
AE	Archives de l'État
ADN	Archives départementales du Nord, Lille
ADLA	Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes
AGR	Archives générales du royaume, Bruxelles
BNF	Bibliothèque nationale de France, Paris
DLF	Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge
PCEEB	Publications du Centre européen d'études bourguignonnes
RGF	Recette générale de toutes les finances

*Sources électroniques*

Base de données »Prosopographia Burgundica«, [www://dhi-paris.fr](http://dhi-paris.fr), contenant les comptes journaliers (écrous) et les ordonnances de l'hôtel des ducs Philippe le Bon et Charles le Teméraire, 1419–1477.

*Sources et travaux imprimés*

- ADHÉMAR, Jean, Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle, 2 vol., Paris 1974–1976 (extrait de la Gazette des Beaux-Arts).
- AMBÜHL, Rémy, Le séjour du futur Louis XI dans les pays de Philippe le Bon (1456–1461) (Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe, Cahier 13). Stavelot 2002.
- Autour d'Olivier de la Marche = PCEEB 43 (2003).
- BARTIER, John, Légistes et gens de finances au XV<sup>e</sup> siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Teméraire. 2 vol., Bruxelles 1955–1957.
- BEAUCOURT, Gaston du Fresne de, Histoire de Charles VII, 6 vol., Paris 1881–1891.
- BEAUCOURT voir Escouchy
- BELTZ, George Frederick, Memorials of the Moste Noble Order of the Garter. London 1841.
- BERGEN-PANTENS, Christiane van den, *L'Armorial universel* (Bruxelles, BR Ms. 18088-106) Modèle de *l'Armorial de Flandre* de Corneille Gailliard (Bruxelles, BR Ms. 5819-20), in: *E Codicibus Impressisque. Opstellen over het boek in de Lage Landen voor Elly Cockx-Indestege*, t. 1, Louvain 2004, p. 219–232.
- BERGEN-PANTENS, Christiane van den, Tableau des 32 quartiers de Josse de Lalaing, chevalier de la Toison d'Or, seigneur de »Brosende« († 5 août 1483), in: *Marque d'authenticité et sigillographie. Recueil d'articles publiés en hommage à René Laurent*, dir. Claude de MOREAU DE GERBEHAYE et André VANRIE (Archives et Bibliothèques de Belgique, Numéro spécial, 79), Bruxelles 2006, p. 225–241.
- BERGEN-PANTENS, Christiane van den, *L'Armorial dit de Gorrevod: deux compilations, deux méthodes*, in: *Revue du Nord* 88 (2006), p. 805-824.
- BÉTHUNE, B<sup>on</sup> Jean, Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les manuscrits de Corneille Gailliard et d'autres auteurs, Bruges. Bruges [1897–]1900.
- BLANCHARD, René, Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, 5 vol., Nantes 1889–1895.
- BLIECK, Isidore, Quelques notes historiques recueillies sur l'Église paroissiale, la Cure, etc., et sur les anciennes Églises de Wervicq. Comines 1902.

- BOUDET, Jean-Patrice, Les astrologues et le pouvoir sous le règne de Louis XI, in: Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Âge. Actes du colloque d'Oréans (22–23 avril 1989), dir. Bernard RIBÉMONT, Paris 1991, p. 7–61.
- BOULTON, D'Arcy Jonathan Dacre, The Knights of the Crown. The Monarchical Orders of Knighthood in Later Medieval Europe. Woodbridge 2000.
- BOZZOLO, Carla, et Hélène LOYAU, La Cour amoureuse dite de Charles VI, t. 1, Paris 1982; t. 2–3, Paris 1992.
- BRASSART, Félix, Histoire et généalogie des comtes de Lalaing. Douai 21854.
- BRAUER-GRAMM, Der Landvogt Peter von Hagenbach. Die burgundische Herrschaft am Oberrhein. Göttingen 1957.
- BUCHON, Jean-Alexandre-C. (éd.), Chronique du bon chevalier Messire Jacques de Lalin, (Collection des chroniques nationales françaises, 43). Paris 1825.
- BUCHON, Jean-Alexandre-C. (éd.), Choix de Chroniques et mémoires sur l'histoire de France. XV<sup>e</sup> siècle [Jacques du Clercq, Jean Lefebvre de Saint-Rémy, Jacques Cœur e.a.] (Panthéon littéraire). Paris 1838.
- Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc 7 (1887–1889), n° 23 (1889), p. 454–458: NN, Les anciens monuments funéraires de l'église Saint-Médard [de Wervicq].
- CARNÉ, Gaston de, Les chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'Ordre en 1469, jusqu'à l'ordonnance de 1665. Notices recueillies par le Comte d'Hozier. Nantes 1884.
- CARON, Marie-Thérèse, Le Vœux du Faisan, noblesse et fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque nationale de France (Burgundica, 7). Turnhout 2003.
- CARPENTIER, J., Le »Liber fundatorum« de l'église St Médard à Wervicq, in: Mémoires du Cercle royal historique et archéologique de Courtrai / Handelingen van de Oudheidkundige Kring van Kortrijk 2<sup>e</sup> sér. 22 (1942–1943), p. 239–258.
- CAUCHIES, Jean-Marie, De la »régenterie« à l'autonomie. Deux ordonnances de cour et de gouvernement de Maximilien et Philippe le Beau, in: Bulletin de la Commission royale d'histoire 171 (2005), p. 41–88.
- Cent nouvelles nouvelles: voir CHAMPION et SWEETSER
- CHAMPION, Pierre, Vie de Charles d'Orléans (1394–1465). Paris 1911.
- CHAMPION, Pierre, Louis XI, 2 vol., Paris 1927.
- CHAMPION, Pierre (éd.), Cent nouvelles nouvelles, t. 1, Paris 1928.
- Chastellain, Georges, Œuvres, éd. Marie Constantin KERVYN DE LETTENHOVE, 8 vol., Bruxelles 1863–1866.
- Chastellain, Georges, Chronique. Les fragments du livre IV révélés par l'Additional Manuscript 54156 de la British Library, éd. Jean-Claude DELCLOS (Textes littéraires français, 394). Genève 1991.
- Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle, dir. Raphaël de SMEDT (Kieler Werkstücke, D 3). Frankfurt s/M. 2000.
- Chronologische Lijsten van de Geëxteende Sententiën en Procesbundels (dossiers) berustende in het archief van de Grote Raad van Mechelen, t. 1<sup>er</sup>: 1465–1504, dir. J. Th. de SMET et Egidius I. STRUBBE. Bruxelles 1966.
- Clercq, Jacques du, Mémoires, éd. F. de REIFFENBERG, t. 4, Bruxelles 21836.
- CLYNCKEMAILLIE, Olivier, Architecture de l'église Saint-Médard de Wervik (1330/1382–1430). Analyse et place dans l'histoire de l'architecture gothique belge. Mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie (prom. Luc-François Genicot), Louvain-la-Neuve 1994.
- Comptes de l'Argentier de Charles le Téméraire duc de Bourgogne, vol. 1: Année 1468. Le registre B 2068 des Archives départementales du Nord; vol. 2: Année 1469. Le registre CC 1924 des Archives générales du royaume, Bruxelles publ. par Anke GREVE et Émilie LEBAILLY sous la dir. de Werner PARAVICINI. (Recueil des historiens de la France publié par l'Académie

- des Inscriptions et Belles-Lettres. Documents financiers et administratifs, t. X, vol. 1, 2), Paris 2001–2002; vol. 3: Année 1470, et vol. 4: Fragments 1471–1475 (en préparation).
- CONTAMINE, Philippe, Points de vue sur la chevalerie en France à la fin du Moyen Âge, in: *Francia* 4 (1976), p. 255–285; réimpr. in: ID., *La France au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Hommes, mentalités, guerre et paix*, Londres 1981, n° XI.
- CONTAMINE, Philippe, L'écrit et l'oral en France à la fin du Moyen Âge. Note sur l'«alphabétisme» de l'encadrement militaire, in: *Histoire comparée de l'administration*, dir. Werner PARAVICINI et Karl Ferdinand WERNER (Beihefte der *Francia*, 9), Munich/Zurich 1980, p. 102–113 et pl. I–V.
- CONTAMINE, Philippe, Les prédictions annuelles astrologiques, genre littéraire et témoin de leur temps, in: *Mélanges Robert Mandrou*, Paris 1985, p. 191–204; réimpr. in: ID., *Des pouvoirs en France*, Paris 1992, p. 191–205.
- CONTAMINE, Philippe, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse*. Paris 1997.
- CONTAMINE, Philippe, Le Moyen Âge occidental a-t-il connu des »serveurs de l'État«? dans *Les serveurs de l'État au Moyen Âge. Actes du XXIX<sup>e</sup> congrès de la SHMESP (Pau, 1998)*, Paris 1999, p. 9–20.
- COSNEAU, Eugène, *Le connétable de Richemont, Artur de Bretagne, 1393–1458*. Paris 1886.
- COUFFON DE KERDELLECH, Alexandre, *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne*, 2 vol., Nantes/Paris 1877.
- DEHAISNES, Chrétien, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B: Chambre des comptes de Lille, t. 4*, Lille 1881.
- DENIS DU PÉAGE, Paul, *Mélanges généalogiques. 5<sup>e</sup> série et tables générales*, in: *Recueils de la Société d'Études de la Province de Cambrai* 22, Lille 1927, p. 30–37.
- DENIS DU PÉAGE, Paul, *Familles de Flandre = Tablettes ds Flandres*, Recueil 2, Bruges 1951.
- DESPLANQUE, Alexandre, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B: Chambre des comptes de Lille, t. 2*, Lille 1872.
- DESREUMAUX, John, *Monumenten in de Sint-Medarduskerk. De Graftombe van Meriadech*, in: *Jaarboek Stedelijke Oudheidkundige Commissie Wervik*, Jaarboek 1996, p. 49–78.
- Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge*, dir. Geneviève HASENOHR et Michel ZINK. Paris 1992.
- DOUXCHAMPS, Hervé, Les quarante familles belges les plus anciennes subsistantes. Croix, in: *Le Parchemin* n° 319 (janv.–févr. 1999), p. 2–9.
- DÜNNEBEIL, Sonja, *Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies, t. 1: Herzog Philipp der Gute 1430–1467. Mit den Aufzeichnungen des Wappenkönigs Toison d'or, Regesten und dem Text der Ordensstatuten (Instrumenta, 9)*. Stuttgart 2002.
- DUVOSQUEL, Jean-Marie, et Claire LEMOINE-ISABEAU, *La région de Comines-Warneton. Sept siècles de documents cartographiques et iconographiques*. Bruxelles 1980.
- ECKHOUT, Jean-Marie van den, *Le Grand armorial equestre de la Toison d'or (manuscrit 4790 de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris). L'armorial de Flandre. Sint-Niklaas 1996*.
- EMERSON, Catherine, *Olivier de La Marche and the Rhetoric of 15th-Century Historiography*. Woodbridge 2004.
- En France après Jeanne d'Arc. Catalogue d'exposition*. Paris 1980.
- Escouchy, Matthieu d', *Chronique*, ed. Gaston du Fresne de BEAUCOURT, 3 vol., Paris 1863–1864.
- Les étrangers à la cour des ducs de Bourgogne: statut, identité, fonctions*, dir. [Werner PARAVICINI et Bertrand SCHNERB] = *Revue du Nord* 84 (2002), n° 345–346.
- Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters. Eine analytische Bibliographie*, dir. Werner PARAVICINI, t. 3: *Niederländische Reiseberichte*, par Detlev KRAACK et Jan HIRSCHBIEGEL. Francfort s/M. 2000.

- Europäische Stammtafeln, n. s., t. 7, par Detlev SCHWENNICKE. Marbourg 1979.
- FABRE, Martine, Héraldique médiévale bretonne (vers 1350–1500). Thèse Univ. Paris IV-Sorbonne 1993.
- FINOT, Jules, Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B: Chambre des comptes de Lille, t. 8, Lille 1895.
- Gallia Regia ou état des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées de 1328 à 1515, par Gustave DUPONT-FERRIER, t. 6, Paris 1961.
- GAUCHER, Elisabeth, Le Livre des Fais de Jacques de Lalain. Texte et image, in: *Le Moyen Âge* 95 (1989), p. 503–518.
- GAUCHER, Elisabeth, La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle). Paris 1994.
- GEVAERT, Marijke, Het Hotel van de Bourgondische Hertogen onder Jan zonder Vrees als troonopvolger en als vorst (1398–1419). Mémoire inédit de licence, Univ. de Gand, 2 vol. 1979.
- GRAMMAYE, Jean-Baptiste, Descriptio urbis Veroviensis [Wervik], in: ID., *Antiquitates belgicae*, ca. 1615.
- GRENIER-WINTHER, Joan (éd.), Le Songe de la Barge de Jean de Werchin, Sénéchal de Hainaut (XV<sup>e</sup> s.). Les ballades échangées entre Guillebert de Lannoy et Jean de Werchin. La correspondance de Jean de Werchin. Montréal 1996.
- Gruel, Guillaume, Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1398–1458), éd. A. LE VAVASSEUR. Paris 1890.
- HABLOT, Laurent, La devise, mise en signe du prince, mise en scène du pouvoir. Les devises et l'emblématique des princes en France et en Europe à la fin du moyen âge. Thèse inédite de doctorat, 5 vol. (dont »Devisier« en 2 vol.). Poitiers 2001.
- HEIMPEL, Hermann, Königlicher Weihnachtsdienst auf den Konzilien von Konstanz und Basel (1982), in: ID., *Aspekte. Alte und neue Texte*, éd. Sabine KRÜGER, Göttingen 1995, p. 101–131.
- HILTMANN, Torsten, et Uwe ISRAEL, *Laissez-les aller*. Die Herolde und das Ende des Gerichtskampfs in Frankreich, dans: *Francia* 34/1 (2007) (sous presse).
- HILTMANN, Torsten, et Werner PARAVICINI (éd.), *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund*, t. 2: Karl der Kühne, 1467–1477 (Instrumenta), Ostfildern (sous presse).
- HOCHNER, Nicole, Louis XII and the Porcupine: Transformations of a royal emblem, dans: *Renaissance Studies* 15 (2001), p. 17–36.
- Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund, voir HILTMANN / PARAVICINI et KRUSE / PARAVICINI
- JONES, Michael, Les signes du pouvoir. L'ordre de l'Hermine, les devises et les hérauts des ducs de Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle, dans: *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* 68 (1991), p. 141–173.
- JONES, Michael, Of Hector and Lysander: Reflections on Breton heroes at the end of the Middle Ages, dans: *PCEEB* 41 (2001), p. 171–182.
- KERHERVÉ, Jean, L'État breton aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. Les ducs, l'argent et les hommes, 2 vol., Paris 1987.
- KERHERVÉ, Jean, Une existence en perpétuel mouvement. Arthur de Richemont, connétable de France et duc de Bretagne (1393–1458), dans: *Viajeros, peregrinos, mercaderes en el Occidente medieval* (XVIII Semana de Estudios Medievales. Estella, 22 a 26 de Julio de 1991), Pampelune 1992, p. 69–114.
- KERKHOFF, Jacoba Antonia Maria, Marie van Hongarije en haar hof 1505–1558. Thèse Vrije Univ. Amsterdam 2005.
- KERVILER, René, Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, t. 10, Mayenne 1985.



- KRÜGER, Klaus, Corpus der mittelalterlichen Grabdenkmäler in Lübeck, Schleswig, Holstein und Lauenburg (1100–1600). Stuttgart 1999 (Kieler Historische Studien, 40).
- KRUSE, Holger, Hof, Amt und Gagen. Die täglichen Gagenlisten des burgundischen Hofes (1430–1467) und der erste Hofstaat Karls des Kühnen (1456). Bonn 1996 (Pariser historische Studien, 44).
- KRUSE, Holger, und Werner PARAVICINI (éd.), Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund, t. 1: Herzog Philipp der Gute, 1407–1467 (Instrumenta, 15). Ostfildern 2005.
- LAGRANGE, Bonne Amaury de, Itinéraire d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne et comtesse de Flandre (Annales du Comité flamand de France, 42). Lille 1938.
- LANNOY, Baudouin de, Huges de Lannoy, le bon seigneur de Santes. Bruxelles 1957.
- LEFÈVRE, Sylvie, Antoine de la Sale. La fabrique de l'œuvre et de l'écrivain. Suivi de l'édition critique du *Traité des anciens et des nouveaux tournois* (Publications romanes et françaises, 238). Genève 2006.
- Lefèvre de Saint-Rémy, Chronique, éd. François MORAND, 2 vol., Paris 1876–1881.
- Lefèvre de Saint-Rémy, Jean, Épître sur les faits d'armes de Jacques de Lalaing, éd. François MORAND, dans: *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* 1884, p. 177–239.
- LEURIDAN, Théodore, Épigraphe ou recueil des inscriptions du département du Nord ou du diocèse de Cambrai, Lille 1903–1927 (Société d'études de la province de Cambrai, Mémoires, 8, 9, 11 [1906], 22); cf. t. 26, 1938, par Roger RODIÈRE.
- LEURIDAN, Théodore, Statistique féodale du département du Nord. La Châtellenie de Lille. IV: Le Ferrain, dans: *Bulletin de la Commission historique du département du Nord* 17 (1886).
- LEURIDAN, Théodore, Statistique féodale du département du Nord. La Châtellenie de Lille. V: Le Weppes, dans: *Bulletin de la Commission historique du département du Nord* 20 (1897).
- LINDEN, Herman VANDER, Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne (1467–1477). Bruxelles 1936.
- LINDEN, Herman VANDER, Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419–1467) et de Charles, comte de Charolais (1433–1467). Bruxelles 1940.
- Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, éd. Marie Constantin KERVYN DE LETTENHOVE, dans: *Georges Chastellain, Œuvres*, t. 8, Bruxelles 1866, p. V–XIX, 1–259.
- Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, traduit en français moderne, présenté et annoté par Colette BEAUNE, dans: *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, dir. Danielle RÉGNIER-BOHLER, Paris 1995, p. 1193–1409.
- LOBINEAU, Dom Gui-Alexis, Histoire de Bretagne, t. 1, Paris 1707.
- LORY, E.-L., Les obsèques de Philippe le Bon, dans: *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or* 7 (1869), p. 215–246; à part Dijon 1869.
- Macht und Memoria. Begräbniskultur europäischer Oberschichten in der Frühen Neuzeit, dir. Mark HENGERER, Cologne 2005.
- MÄRTL, Claudia, Kardinal Jean Joffroy († 1473). Leben und Werk (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters, 18), Sigmaringen 1996.
- Marche, Olivier de la, Mémoires, éd. Henri BEAUNE et Jules d'ARBAUMONT, 4 vol., Paris 1883–1888.
- Marche, Olivier de la, L'Etat de la maison du duc Charles de Bourgoingne, dit le Hardy, dans: Id., *Mémoires (supra)*, t. 4, Paris 1888, p. 1–94.
- MAXWELL, Sir Herbert, A History of the House of Douglas, 2 vol., Londres 1902.
- MELVILLE, Gert, Der Held – in Szene gesetzt. Einige Bilder und Gedanken zu Jacques de Lalaing und seinen Pas d'armes de la Fontaine des Pleurs, dans: »Aufführung« und »Schrift« in Mittelalter und Früher Neuzeit, dir. Jan-Dirk MÜLLER, Stuttgart, Weimar 1996, p. 253–286.

- MÉRINDOL, Christian de, Le Collier de l'Épi, en Bretagne, d'après des documents inédits conservés à Besançon (fonds Chiflet), dans: *Revue française d'héraldique et de sigillographie* 66 (1996), p. 67–81.
- MÉRINDOL, Christian de, Un emblème [l'Épi] de la maison de Bretagne d'après un détail inédit du tombeau de François II à Nantes, dans: *124<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques*, Nantes 1999, Paris 2001, p. 37–49.
- Monstrelet, Enguerrand de, *Chronique*, éd. Louis DOUËT-D'ARCQ, 6 vol., Paris 1857–1862.
- NOTTER, Annick, *Monuments funéraires XII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle*. Collection du Musée d'Arras [Catalogue d'exposition], Arras 1993.
- MORICE, Dom Pierre-Hyacinthe, et Dom Charles TAILLANDIER, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 2 vol., 1750–1756.
- MORICE, Dom Pierre-Hyacinthe, et Dom Charles TAILLANDIER, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris 1742–1746.
- NASSIET, Michel, »Fidélités et perspectives dynastiques dans la noblesse bretonne lors de la crise de succession (1470–1491)«, dans: *Noblesses de Bretagne du Moyen Age à nos jours*, dir. Jean Kerhervé, Rennes 1999, p. 103–128.
- NASSIET, Michel, »Dévotions et prénomination dans la noblesse bretonne au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles«, dans: *Église et société dans l'Ouest atlantique du Moyen Age au XX<sup>e</sup> siècle*, dir. Marcel LAUNAY (Enquêtes et documents, 27), Nantes 2001, p. 115–129.
- NYS, Ludovic, *La pierre de Tournai. Son exploitation et son usage aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* (Tournai – Art et Histoire, 8). Tournai, Louvain-la-Neuve 1993.
- NYS, Ludovic, »Un gisant« [Baudouin seigneur de Croix et de Flers, † 17 mars 1514 n.st.], dans: *Florilège des Archives départementales du Nord*, dir. Claudine WALLART, Lille 2000, p. 88–89.
- PALASI, Philippe, *Armorial historique et monumental de la Haute-Marne, XIII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècle*, s.l. [Langres] 2004.
- PARAVICINI, Werner, Guy de Brimeu. Der burgundische Staat und seine adlige Führungsschicht unter Karl dem Kühnen (Pariser Historische Studien, 12). Bonn 1975.
- PARAVICINI, Werner, Soziale Schichtung und soziale Mobilität am Hof der Herzöge von Burgund, dans: *Francia* 5 (1977), p. 127–182; réimpr. dans: ID., *Menschen am Hof (infra)* 2002, p. 371–426.
- PARAVICINI, Werner, Expansion et intégration: La noblesse des Pays-Bas à la cour de Philippe le Bon, dans: *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden* 95 (1980), p. 298–314; réimpr. dans: ID., *Menschen am Hof (infra)* 2002, p. 427–443.
- PARAVICINI, Werner, Rois et Princes chevaliers (Allemagne, XII<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), dans: *Les princes et le pouvoir au moyen âge, XXIII<sup>e</sup> Congrès de la SHMES*, Brest, mai 1992, Paris 1993, p. 9–34.
- PARAVICINI, Werner, Jean de Werchin, Sénéchal de Hainaut, chevalier errant, dans: *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, dir. Françoise AUTRAND e.a., Paris 1999, p. 125–144.
- PARAVICINI, Werner, Philippe le Bon en Allemagne (1454), dans: *Revue belge de philologie et d'histoire* 75 (1997), p. 967–1018; réimpr. dans: ID., *Menschen am Hof (infra)* 2002, p. 535–582.
- PARAVICINI, Werner, Georg von Ehingens Reise vollendet, dans: *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge, Mélanges Philippe Contamine*, dir. Jacques PAVIOT et Jacques VERGER, Paris 2000, p. 547–588.
- PARAVICINI, Werner, *Menschen am Hof der Herzöge von Burgund. Gesammelte Aufsätze*, éd. Klaus KRÜGER, Holger KRUSE et Andreas RANFT, Stuttgart 2002.

- PARAVICINI, Werner, La cour, une patrie? L'exemption du droit d'aubaine accordée par les ducs de Bourgogne aux officiers de leur hôtel (1444–1505), dans: Les étrangers à la cour des ducs de Bourgogne (*supra*) 2002, p. 247–204.
- PARAVICINI, Werner, Deutscher Adel und westeuropäische Kultur im späteren Mittelalter. Eine Spurensuche am Beispiel der Wittelsbacher, dans: Deutschland und der Westen Europas im Mittelalter, dir. Joachim EHLERS (Vorträge und Forschungen, 56), Stuttgart 2002, p. 457–506.
- PARAVICINI, Werner, La cour de Bourgogne selon Olivier de la Marche, dans: PCEEB 43 (2003), p. 89–124.
- PARAVICINI, Werner, Hagenbachs Hochzeit. Ritterlich-höfische Kultur zwischen Burgund und dem Reich im 15. Jahrhundert, dans: Zwischen Habsburg und Burgund. Der Oberrhein als europäische Landschaft im 15. Jahrhundert. Politik, Wirtschaft und Kultur zwischen Habsburg und Burgund (Oberrheinische Studien, 21), dir. Konrad KRIMM et Rainer BRÜNING, Stuttgart 2003, p. 13–60.
- PARAVICINI, Werner, Un amour malheureux au XV<sup>e</sup> siècle: Pierre de Hagenbach et la dame de Remiremont, dans: Journal des Savants 2006, fasc. 1, p. 105–181.
- PARAVICINI, Werner, Le temps retrouvé? Philippe le Bon à Paris, 1461, dans: Paris, capitale des ducs de Bourgogne, dir. Werner PARAVICINI, Bertrand SCHNERB (Beihefte der Francia, 64), Ostfildern 2007, p. 399–469.
- PARAVICINI, Werner, Nobles hennuyers sur les chemins du monde: Jean de Werchin et ses amis autour de 1400, dans: Campin in Context. Peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin (vers 1375–1445), Colloque international, Tournai, 30 mars–1<sup>er</sup> avril 2006, dir. Ludovic NYS et Dominique VANWIJNSBERGHE, Tournai 2007 (sous presse).
- PARAVICINI, Werner, Von Schlesien nach Frankreich, England, Spanien und zurück. Über die Ausbreitung adliger Kultur im späten Mittelalter, dans: Adel in Schlesien. Herrschaft – Kultur – Selbstdarstellung, Colloque international, Breslau (Wrocław), 26.–28. Oktober 2006 (sous presse).
- PAVIOT, Jacques, La politique navale des ducs de Bourgogne 1384–1482. Lille 1995.
- PAVIOT, Jacques, Portugal et Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle (1384–1482). Recueil de documents extraits des archives bourguignonnes. Lisbonne, Paris 1995.
- PAVIOT, Jacques, Jacques de Bréguilles, garde-joyaux des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire, dans: Revue du Nord 77 (1995), p. 313–320.
- PAVIOT, Jacques, Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV<sup>e</sup> siècle–XV<sup>e</sup> siècle). Paris 2003.
- POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Barthélemy, Deux féodaux: Bourgogne et Bretagne, 1363–1491. VII: Charles le Téméraire et François II, 1461–1473, dans: Revue des cours et conférences 36, 2 (1934–1935), p. 177–190, 363–375; à part Paris 1935.
- POTIER DE COURCY, Pol, Nobiliaire et armorial de Bretagne, Rennes 1890, 3 vol., 6<sup>e</sup> éd., t. 2, Mayenne 1986.
- POTVIN, Charles (éd.), Œuvres de Ghillebert de Lannoy. Louvain 1878.
- PREVENIER, Walter, La démographie des villes du comté de Flandre aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. État de la question. Essai d'interprétation, dans: Revue du Nord 65 (1983), p. 255–275.
- [PUTTE], F. V[AN DE], Épitaphes copiées, en 1629, par Christophe van Huerne, seigneur de Schiervelde, dans: Annales de la Société d'Émulation de Bruges 23 (1871), p. 279–300.
- RAYNAUD, Christiane, »A la hache!«. Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle). Paris 2002.
- Richesses des anciennes églises de Valenciennes. [Cat. d'exposition], Valenciennes 1987.
- RIQUER, Martín de, Cavalleria tra realtà e letteratura nel Quattrocento (Biblioteca di filologia romanza, 14). Bari 1970.

- ROELANDT, J., De haardentelling voor Wervik in 1469, dans: Verslagen en mededelingen van de Stedelijke Oudheidkundige Commissie Wervik 2 (1967), p. 62–64.
- ROMPAEY, Jan van, Het grafelijk baljuwsambt in Vlaanderen tijdens de boergondische periode. Bruxelles 1967.
- SAINT-GENOIS, Joseph de, Tombeau du chevalier Hector [*sic*] de Mériadec [*sic*] à Wervick, dans: *Messenger des sciences historiques de Belgique* 10 (1842), p. 66–72.
- SANDBERG, G. F., Kruiningen, heerlijkheid et gemeente. Reimerswaal 1982.
- SAVY, Pierre, À l'école bourguignonne. Rodolfo Gonzaga à la cour de Bourgogne (1469–1470), dans: *Les étrangers à la cour de Bourgogne* (*supra*) 1995, p. 343–366.
- SCHNERB, Bertrand, Jean sans Peur. Le prince meurtrier. Paris 2005.
- SMALL, Graeme, George Chastelain and the shaping of Valois Burgundy. Political and historical culture at court in the fifteenth century. Woodbridge 1997.
- SOMMÉ, Monique, Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XV<sup>e</sup> siècle. Villeneuve d'Ascq 1998.
- SOMMÉ, Monique, Que représente un gage journalier de 3 sous pour l'officier d'un hôtel ducal à la cour de Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle? dans: *Les niveaux de vie au Moyen Âge*, dir. Jean-Pierre SOSSON e.a., Louvain-la-Neuve 1999, p. 297–315.
- SOMMÉ, Monique, De Flandre en Navarre: le voyage d'Agnès de Clèves, nièce de Philippe le Bon et princesse de Navarre, en 1439, dans: *L'itinérance des seigneurs (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles)*. Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 29 novembre–1<sup>er</sup> décembre 2001, dir. Agostino PARAVICINI BAGLIANI e.a., Lausanne 2003, p. 173–192.
- STABEL, Pieter, Dwarfs among Giants. The Flemish Urban Network in the Late Middle Ages. Leuven/Apeldoorn 1997.
- STEVENSON, Katie, Chivalry and Knighthood in Scotland, 1424–1523. Woodbridge 2006.
- SWEETSER, Franklin P. (éd.), *Les Cent nouvelles nouvelles* (Textes littéraires français, 127). Genève, Paris 1966.
- THIELEMANS, Marie-Rose, Bourgogne et Angleterre. Relations politiques et économiques entre les Pays-Bas et l'Angleterre 1435–1467. Bruxelles 1966.
- TOUSSAINT, Joseph, Les relations diplomatiques de Philippe le Bon avec le Concile de Bâle (1431–1449). Louvain 1942.
- VAIVRE, Jean-Bernard de, Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières. Paris 1986 (extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*).
- VAIVRE, Jean-Bernard de, Un primitif tiré de l'oubli: le panneau de Philippe Pot de Notre-Dame de Dijon, dans: *Comptes rendus des séances [de] l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 2005, fasc. 2 [paru en 2006], p. 811–858.
- VALKENEER, Adelin de, Inventaire des tombeaux et dalles à gisants en relief en Belgique. Époques romane et gothique, dans: *Bulletin à la Commission royale des monuments et sites* 14 (1963), p. 89–256.
- VAUGHAN, Richard, John the Fearless. The growth of Burgundian power. Londres 1966; nouv. éd. avec supplément bibliographique par Bertrand SCHNERB. Woodbridge 2002.
- VAUGHAN, Richard, Philip the Good. The apogee of Burgundy. Londres 1970; nouv. éd. avec supplément bibliographique par Graeme SMALL. Woodbridge 2002.
- VAUGHAN, Richard, Charles the Bold. The last Valois duke of Burgundy. Londres 1973; nouv. éd. avec supplément bibliographique par Werner PARAVICINI, Woodbridge 2002.
- VERMEERSCH, Valentin, Grafmonumenten te Brugge voor 1578, 3 vol., Bruges 1976.
- VERSTRAETE, Gerdy, Het archief de Croix ... een gevecht met gemengde gevoelens, dans: *Dadingisila, Heemkundige sprokkels verzameld door de V.Z.W. Heemkundige kring »Dadingisila«* – *Dadizele* 10 n° 11 (3 nov. 2001), p. 5–6.

- WALSH, Richard J., *Charles the Bold and Italy (1467–1477). Politics and Personnel*. Liverpool 2005.
- WARLOP, Ernest, *Inventaris van het oud archief van de stad Wervik*. Wervik 1968.
- WARLOP, Ernest, *The Flemish Nobility before 1300*, 4 vol., Courtrai 1976.
- WIJSMAN, Hanno, William Lord Hastings, *Les faits de Jacques de Lalaing et le Maître aux inscriptions blanches. À propos du manuscrit français 16830 de la Bibliothèque Nationale de France*, in: *Corpus of illuminated manuscripts 11–12*, dir. Bert CARDON = »als Ich Can«. *Liber amicorum in Memory of Professor Dr. Maurtis Smeyers*, Louvain 2002, p. 1641–1664.
- ZAJIC, Andreas, »Zu ewiger gedächtnis aufgericht«. *Grabdenkmäler als Quelle für Memoria und Repräsentation von Adel und Bürgertum im Spätmittelalter und in der Frühen Neuzeit. Das Beispiel Niederösterreichs* (MIÖG, Erg.-Bd., 45), Vienne, Munich 2004.
- ZINGEL, Michael, *Frankreich, das Reich und Burgund im Urteil der burgundischen Historiographie des 15. Jahrhunderts* (Vorträge und Forschungen, Sonderband, 40). Sigmaringen 1995.

# Miszelle

CHRISTOF ROLKER – MARCEL SCHAWÉ

## DAS GUTACHTEN IVOS VON CHARTRES ZUR KRÖNUNG KÖNIG LUDWIGS VI.

Quellenstudium und Edition von Epistola 189

Unter den Briefen Ivos von Chartres findet sich als Nummer 189 der Druckausgaben sein berühmtes Schreiben, das er 1108 zur Rechtfertigung der umstrittenen Krönung Ludwigs VI. verfaßte. Entstanden wohl in unmittelbarer zeitlicher Nähe zu den Ereignissen in Orléans, stellt Ivos ep. 189 neben der späteren Schilderung Sugers von Saint-Denis die wichtigste Quelle zu Ludwigs Krönung dar und hat entsprechende Aufmerksamkeit auf sich gezogen<sup>1</sup>. Aus heutiger Sicht fällt an Ludwigs Thronfolge vor allem auf, wie sehr sie vom bisherigen Muster abwich. Bereits Hugo Capet und später die Mehrzahl seiner Nachfolger hatten sich vom Erzbischof von Reims krönen lassen, seit dem 11. Jahrhundert gewohnheitsgemäß in Reims selbst. Ludwig hingegen wurde in Orléans durch den Erzbischof von Sens gekrönt – für die Zeitgenossen ein klarer Verstoß gegen die Rechte des Reimser Metropolitansitzes. Jedenfalls verlangte das ungewöhnliche Vorgehen Ludwigs und seines Umkreises dringend nach einer Rechtfertigung, die Ivo mit seinem Gutachten lieferte, das er formal als offenen Brief »an die römische Kirche und alle Kirchen, denen das Murren des Reimser Klerus zu Ohren kommt«, adressierte. Ziel seines Schreibens ist es, zu zeigen, daß sich die Krönungsversammlung in Orléans nicht unrechtmäßig verhalten habe. Recht definiert der Chartreser Kanonist in Anlehnung an den Dualismus von Autorität und Vernunft, einen Dualismus, den er um die Gewohnheit (*consuetudo*) als drittes Element erweitert. Dieser letzten Art von Recht schenkt Ivo denn auch sein größtes Augenmerk. Anhand einer langen Reihe historischer Beispiele (*exempla*) will Ivo darlegen, daß nicht alle fränkischen Könige in Reims, sondern etliche auch an anderen Orten gekrönt wurden und daß sie nicht nur vom Reimser Erzbischof, sondern viele auch von anderen Konsekratoren erhoben wurden. Demzufolge habe die Krönung Ludwigs in Orléans nicht gegen Recht im Sinne der überkommenen Tradition verstoßen.

Bislang wenig beachtet wurde dabei die Frage, auf welche Quellen sich Ivo für seine historischen *exempla* stützt. Ivo selbst bezeichnet seine Vorlage mehrfach als *Gesta Francorum*<sup>2</sup>; dank wörtlicher Übereinstimmungen läßt sich diese Quelle mit der sogenannten

1 Siehe zum historischen Hintergrund Manfred GROTEN, Die Urkunde Karls des Großen für St. Denis von 813 (D 286), eine Fälschung Abt Sugers?, in: Historisches Jahrbuch 108 (1988), S. 1–36, hier S. 1–4. Zu Ivo allgemein siehe Rolf SPRANDEL, IVO von Chartres und seine Stellung in der Kirchengeschichte, Stuttgart 1962 (Pariser historische Studien, 1).

2 Ep. 189, Z. 21, 32, 36. Alle Zitate aus ep. 189 folgen der Edition im Anhang; sie ersetzt den bislang maßgebliche Druck dieses Briefs in Migne PL 162, Sp. 193 Nr. 189. Ivos Quelle galt der bisherigen Literatur als unbekannt bzw. verschollen; siehe zuletzt Lynn K. BARKER, History, reform and law in the works of Ivo of Chartres, PhD thesis, Chapel Hill, N.C. 1988, S. 303.

*Continuatio Aimoini* identifizieren<sup>3</sup>. Komplizierter und zugleich interessanter wird das Bild, wenn wir eine weitere Quelle berücksichtigen, die in enger Beziehung zur *Continuatio* wie auch zu Ivo steht. Die Rede ist von der *Collectio Britannica* (= *CB*), einer kirchenrechtlichen Sammlung von außerordentlichem historischem Wert<sup>4</sup>. Sie enthält neben kanonistischem Material eine Reihe historischer Exzerpte aus der *Continuatio Aimoini*<sup>5</sup>. Entscheidend für unsere Studie ist nun, daß dazu drei Texte gehören, die sich in ep. 189 wiederfinden, davon zwei in gleicher Länge. Die Synopse der Textpassagen und der Vergleich mit ihren in Frage kommenden Vorlagen wird dabei zu jeder einzelnen Quelle neue Erkenntnisse hervorbringen. Neben der Frage der direkten Vorlagen von ep. 189 erlaubt ein solcher Vergleich insbesondere eine präzisere Datierung der einzigen überlieferten Abschrift der *CB* und neue Erkenntnisse zu der Frage, ob BN lat. 12711 als Autograph der *Continuatio Aimoinis* anzusprechen ist oder nicht.

Der erste Text, den Ivo wörtlich aus der *Continuatio* zitiert<sup>6</sup>, lautet in dieser wie folgt<sup>7</sup>:

*Audientes autem Hugo Abbas et ceteri primores, qui cum filiis quondam senioris sui agebant, Ludouicum cum uxore sua in istas partes uenturum, quosdam episcopos miserunt ad Ferrarias monasterium et ibi eos consecrari ac coronari in reges fecerunt.*

- 3 Paris, BN lat. 12711. Zur *Continuatio* siehe allgemein Georg WAITZ, Beschreibung von Handschriften, welche in den Jahren 1839–42 näher untersucht worden sind, in: Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde 11 (1858), S. 248–532, hier S. 314–317, Jean-François LEMARIGNIER, Autour de la royauté française du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, in: Bibliothèque de l'École des Chartes 113 (1955), S. 5–36 sowie Alexandre VIDIER, L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les miracles de saint Benoît, Paris 1965, S. 71–75 (mit weiterer Literatur). Der Erstdruck der *Continuatio* ist: Annonii [sic!] monachi Benedictini disert et veridici, quorumdamque aliorum venerabilium eiusdem professionis patrum de regum procerumque Francorum origine gestisque clarissimis usque ad Philippum Augustum libri quinque, hg. von Jean PETIT, Paris 1514; zu den anderen Drucken und Handschriften siehe unten (Anm. 26).
- 4 Grundlegend bleibt die Darstellung von Paul EWALD, Die Papstbriefe der Britischen Sammlung, in: Neues Archiv 5 (1880), S. 275–414 und 505–596; siehe jetzt Robert SOMERVILLE, Stephan KUTTNER, Pope Urban II, the *Collectio Britannica*, and the council of Melfi (1089), Oxford 1996. Der Hauptteil der Sammlung entstand um 1090; die einzige erhaltene Handschrift, London, BL Add. 8873, ist eine teilweise unzuverlässige Abschrift des frühen 12. Jahrhunderts (ibid. S. 8–14). Mitte der 1090er Jahre wurde eine der erhaltenen Abschriften sehr ähnliche *CB*-Fassung für die Ivo zugeschriebene *Tripartita A* sowie das *Decretum* Ivos verwendet. Umstritten ist, ob bzw. wie genau sich die *CB*- Fassungen, die für *Tripartita* und *Decretum* verwendet wurden, unterschieden; siehe dazu Martin BRETT, Urban II and the collections attributed to Ivo of Chartres, in: Stanley CHODOROW (Hg.), Proceedings of the eighth international congress of medieval canon law, Città del Vaticano 1992 (Monumenta Iuris Canonici. Subsidia, 9), S. 27–46. Zur Benutzung der *CB* in Ivos Prolog und in seinen Briefen siehe unten (Anm. 16).
- 5 Cf. EWALD, Britische Sammlung (wie Anm. 4), S. 584. Den Nachweis, daß die *Bertiniani*-Stellen in London, BL Add. 8873 alle aus der *Continuatio* stammen, führte BRETT, Urban II (wie Anm. 4), hier S. 36–37. In der Tat beschränken sich die Parallelen nicht auf diese Stellen, und ohne jeden Zweifel war die *Continuatio* die vermittelnde Quelle: London, BL Add. 8873, fol. 177r–180r enthält ausschließlich Exzerpte aus der *Continuatio*, und nur die *Continuatio* enthält alle hier versammelten Stellen.
- 6 Das vorangehende Stück (ep. 189, Z. 21–32) stammt nicht aus der *Continuatio*, sondern ist eine freie Paraphrase nach den Historien Gregors von Tours. Wohl aus inhaltlichen Gründen nimmt Ivo dabei starke Eingriffe in den Text vor.
- 7 Paris, BN lat. 12711, fol. 159rb, fast wörtlich nach den *Annales Bertiniani*, ed. Félix GRAT, Jeanne VIELLIARD, Suzanne CLÉMENCET, Annales de Saint-Bertin, Paris 1964, S. 278.

Die *CB* hat die gleiche Stelle mit leichten Abweichungen<sup>8</sup>:

*Audientes Hugo Abbas et ceteri primates, qui consilii quondam senioris sui Ludouici agebant, Ludouicum nepotem cum uxore sua in istas partes uenturum, quosdam episcopos miserunt ad Ferrarias monasterium et ibi eos consecrari ac coronari in reges fecerunt.*

Entscheidend ist nun der Vergleich mit Ivos ep. 189<sup>9</sup>:

*Audientes Hugo Abbas et ceteri primates, qui cum filiis quondam senioris sui Ludouici agebant, Ludouicum nepotem cum uxore sua ad has partes uenturum, quosdam episcopos miserunt ad Ferrarias monasterium et ibi consecrari eos ac coronari in reges fecerunt.*

Bereits die Tatsache, daß das Fragment in der *CB* den gleichen Titel trägt wie in Ivos Brief und vor allem an der gleichen Stelle einsetzt und endet wie das Zitat in ep. 189, legt eine enge Verbindung nahe<sup>10</sup>. Die Varianten bestätigen dies eindeutig, denn gleich mehrfach stimmt ep. 189 mit der *CB* gegen die *Continuatio* und deren Quelle überein, indem auch sie das *autem* fortläßt, *primates* statt *primores* schreibt und an den entsprechenden Stellen *Ludouici* bzw. *nepotem* einfügt. Ähnliche Beobachtungen lassen sich auch für das folgende Zitat machen. Die *CB* bietet wieder ein mit ep. 189 in der Länge genau übereinstimmendes Exzerpt aus der *Continuatio*<sup>11</sup>:

*Supererant ergo duo filii Roberti comitis Andegauorum, qui fuit Saxonici generis uir. Senior ex his Odo dicebatur, Robertus alter, patrem nomine referens. Ex his maiorem natu Odonem Franci, Burgundiones Aquitaniensesque proceres congregati in unum, licet reluctantem, tutorem Karoli pueri, regnique elegere gubernatorem quem unxit Gualterius archiepiscopus Senonum.*

Im Vergleich dazu die *CB*<sup>12</sup>:

*Item. Supererant duo filii Dagoberti comitis Andegauorum, qui fuit Saxonici generis uir. Senior ex his Odo dicebatur, Robertus alter. Ex his maiorem natu Odonem Francie, Burgundiones, Aquithaniensesque proceres congregati in unum, licet reluctantem, tutorem Caroli pueri regnique elegere gubernatorem, quem unxit Walterus archiepiscopus Senonum.*

Auch hier finden sich also zwei Auslassungen (die des *ergo* und von *patrem nomine referens*) sowie zwei Fehler, die wahrscheinlich auf Lesefehler des Abschreibers oder eine fehlerhafte Vorlage zurückzuführen sind (*Dagoberti* statt *Roberti* und *Francie* statt *Franci*). Wieder teilt desweiteren ep. 189 mit der *CB* kleinere Auslassungen, aber nicht deren mutmaßlichen Schreiberfehler<sup>13</sup>:

8 London, BL Add. 8873, fol. 180r.

9 Ep. 189, Z. 33–36.

10 Die historischen Exzerpte tragen den Titel *Ex gestis Francorum* (London, BL Add. 8873, fol. 177r) und sind jeweils durch ein *Item* voneinander getrennt. Das zitierte Stück ist durch eine zweizeilige Initiale abgesetzt.

11 Paris, BN lat. 12711, fol. 161va.

12 London, BL Add. 8873, fol. 180r.

13 Ep. 189, Z. 36–40.



*Item in Gestis Francorum: Supererant duo filii Roberti comitis Andegauorum, qui fuit Saxonici generis uir. Senior ex his Odo dicebatur, Robertus alter. Ex his maiorem natu Odonem Franci et Burgundiones Aquitaniensesque proceres congregati in unum, licet reluctantem, tutorem Caroli pueri regnique elegere gubernatorem, quem unxit Galterius archiepiscopus Senonum.*

Für die anderen *Continuatio*-Zitate in ep. 189 läßt sich der Vergleich leider nicht in gleicher Weise fortführen. In der erhaltenen Londoner Handschrift fehlen die Parallelen zu den entsprechenden Stellen, mit Ausnahme eines sehr kurzen Bruchstückes<sup>14</sup>.

Wenngleich eine enge Beziehung nicht zu leugnen ist, vermuten wir keineswegs, daß ep. 189 von der erhaltenen Londoner *CB*-Abschrift abhängig sein könnte oder umgekehrt. Vielmehr ist von einer gemeinsamen Quelle »X« für ep. 189 und die *CB* auszugehen. »X« enthielt mindestens alle Fragmente, die sich in der Londoner Handschrift und (bzw. oder) in ep. 189 finden, allerdings ohne die Schreiberfehler der Londoner Handschrift zu teilen. Dennoch ist »X« nicht als ein Teil einer verlorenen, vollständigeren Ur-*Britannica* anzusprechen<sup>15</sup>, sondern wurde, wie wir gleich zeigen, wohl erst 1108 kompiliert. Rekonstruiert man »X« aus der erhaltenen *CB* und ep. 189, ergibt sich das Bild einer kleinen Sammlung historischer Fragmente, die unter anderem aus der um ein Vielfaches längeren *Continuatio* systematisch alle Beispiele von Königskrönungen außerhalb der Reimser Provinz oder durch andere Konsekratoren als den dortigen Erzbischof auswählt. Es ist kaum anzunehmen, daß eine solche Sammlung zufällig oder gleichsam auf Vorrat entstanden ist. Vielmehr wurde »X« offenbar angelegt, um eine Krönung außerhalb von Reims und durch andere Konsekratoren als den Reimser Metropoliten zu rechtfertigen. Da nun weder der Zeitpunkt noch die genauen Umstände von Philipps Tod vorherzusehen waren, wurde »X« aller Wahrscheinlichkeit nach erst im Anschluß an die Krönung Luwigs 1108 zusammengestellt, und zwar durch Ivo selbst. Dafür spricht nicht nur, daß die einzigen Textzeugen für »X« sein Brief und die Londoner Abschrift der von ihm (und vielleicht nur von ihm<sup>16</sup>) benutzten *CB* sind. Es kommt noch hinzu, daß die Exzerpte auch in den von ep. 189 nicht zitierten Passagen einen deutlich Reims feindlich gesonnenen Zug tragen und daß Ivo noch in einem weiteren Schreiben des Jahres 1108 auf »X« zurückgriff<sup>17</sup>.

14 London, BL Add. 8873, fol. 180r: *Item. Vnctus est in regem Ludouicus filius Karoli Simplicis apud Lugdunum* (sic!); cf. ep. 189, Z. 45f. Dieses letzte Stück ist nicht nur unvollständig, sondern auch im Vergleich zum Original nicht ganz in der gleichen Reihenfolge; eventuell deutet dies auf eine physisch beschädigte Vorlage hin.

15 Eine solche Sammlung wurde als Vorlage der sog. *Tripartita* A sowie von Ivos *Decretum* postuliert; cf. BRETT, Urban II (wie Anm. 4), S. 39–46.

16 Außer in der Ivo zugeschriebenen *Tripartita* A und in seinem *Decretum* läßt sich die Benutzung der *CB* nur noch in Ivos Briefen sowie in seinem berühmten *Prologus* nachweisen. Unter anderem zitiert Ivo sowohl in ep. 55 (MIGNE, PL 162, col. 67) als auch im Prolog aus Urbans Dekretale JL 5383, die zwar in *CB* (London, BL Add. 8873, fol. 147r), sonst aber in keiner bekannten kirchenrechtlichen Sammlung, auch nicht in den Ivo zugeschriebenen, zu finden ist. Zum Prolog Ivos siehe jetzt Bruce C. BRASINGTON, *Ways of mercy. The Prologue of Ivo of Chartres: edition and analysis* (Vita regularis. Editionen, 2), Münster 2004. Die zitierte Stelle ist *ibid.* S. 125 ediert.

17 Ep. 190, in: MIGNE, PL 162, col. 196–197. Die Stelle stammt aus der *Continuatio* (BN lat. 12711, fol. 143va) bzw. ursprünglich den *Annales Bertiniani*, ed. GRAT et al. (wie Anm. 7), S. 198. Vergleicht man die in ep. 190 zitierten Stellen und Ivos Exzerpte, die sich teilweise in London, BL Add. 8873, fol. 177r erhalten haben, mit der Vorlage, wird deutlich, daß Ivo in tendenziöser Weise eine Quelle, die ursprünglich eindeutig Reims freundlich gesinnt war, geschickt gerade gegen die Reimer Ansprüche zu zitieren versteht und aus ihr ein historisches Argument dafür schmiedet, daß der Reimser Erzbischof dem König den Lehnseid zu leisten habe.

Daraus folgt, daß auch die bisher zeitlich nicht genau eingeordnete einzige *CB*-Handschrift nach 1108 entstanden sein mußte. Außerdem legt diese Datierung nahe, daß »X« nur kurz nach der erhaltenen Abschrift der *Continuatio* (Paris, BN lat. 12711), die auf um 1100 datiert wird<sup>18</sup>, zusammengestellt wurde. Es ergibt sich die Frage, ob »X« direkt von BN lat. 12711 abhängt. Aus den oben erwähnten Varianten läßt sich dazu keine Aussage ableiten. Jedoch beschränken sich die Parallelen zwischen der *Continuatio* und ep. 189 nicht auf die bisher zitierten Passagen. Ep. 189 nimmt zwei weitere Stellen aus »X« auf, die allerdings in der Londoner *CB*-Abschrift fehlen. Hier ist allerdings auch der direkte Vergleich von Brief und *Continuatio* aufschlußreich, insbesondere für die erste, längere Stelle; in ep. 189 lautet sie<sup>19</sup>:

*Carolus Simplex in carcere positus, Rodulfum nobilem filium Richardi, Burgundionum ducem, quem de sacro fonte susceperat, una cum consilio Hugonis Magni, filii supradicti Roberti, et procerum Francorum in regnum sublimavit. Vinctus uero est in regem ipse Rodulfus tertio Idus Iulii Suessionis ciuitate.*

Auch diese Stelle stammt aus der *Continuatio*, allerdings ist sie nicht wörtlich mit der erhaltenen Fassung in BN lat. 12711 identisch<sup>20</sup>:

*Karolus positus in custodia, Rodulfum filium Richardi ducis Burgundionum, quem de sacro fonte susceperat, cum consilio Hugonis Magni, filii supradicti Roberti, et procerum Francorum in regnum ordinari praecepit, unctusque est in regem Rodolfus Suessionis ciuitate.*

Die Varianten sind größer als bei den bisherigen Parallelen, aber dies könnte noch einer freien Bearbeitung zuzuschreiben sein. Woher aber wußte Ivo, daß Rudolf am 13. Juli gesalbt wurde? Hier lohnt sich der Vergleich mit der *Historia Francorum Senonensis* (= *HFS*), der Quelle der *Continuatio* für die zitierte Passage<sup>21</sup>:

*Illic itaque positus Karolus Rodulfum nobilem filium Richardi, Burgundionum ducem, quem de fonte sacro susceperat, una cum consilio Hugonis Magni, filii supradicti Roberti, et procerum Francorum sublimavit. [...] Vinctus est uero in regem ipse Rodolfus .iii. Idus Iulii Suessionis ciuitate.*

Die Übereinstimmungen von ep. 189 und der *HFS* legen nahe, daß Ivo eine der letzteren ähnliche Quelle heranzog. Hier findet sich nicht nur das fragliche Datum in der gleichen Form wie in ep. 189, auch die kleineren Varianten verbinden beide. Es scheint, daß Ivo in ep. 189 einen Mischtext aus BN lat. 12711 und der *HFS* verwendete. Ähnliches läßt sich bei der folgenden Stelle, dem letzten zumindest teilweise wörtlichen Zitat, beobachten<sup>22</sup>. Ep. 189 hat eine relativ freie Zusammenfassung der entsprechenden *Continuatio*-Stelle<sup>23</sup>; auch

18 VIDIER, *Historiographie* (wie Anm. 3), S. 74.

19 Ep. 189, Z. 40–44.

20 Paris, BN lat. 12711, fol. 162vb.

21 MGH SS IX, S. 366.

22 Ep. 189, Z. 44–46: *Post mortem Rodulfi regis, per Guillelmum archiepiscopum reductus est ab Anglia Ludouicus filius Caroli Simplicis in Franciam, et decimotertio Kal. Iulii unctus est in regem apud Laudunum.*

23 Paris, BN lat. 12711, fol. 163ra: *Post cuius obitum, Hugo Magnus una cum Francis accersiens Guillelmum archiepiscopum Senonum misit illum ad Headhginam uxorem iam dicti Karoli Simplicis, quae fugerat ad patrem suum regem Anglorum. Sub sacramenti titulo datis obsidibus reduxit eam in Franciam una cum filio. Igitur .xiii. Kal. Iulii unctus est in regem Hludouicus filius Karoli Simplicis apud Laudunum.*

hier hängt die *Continuatio* (bei einigen Varianten) von der *HFS* ab<sup>24</sup>. Wie immer die genaue Fassung von »X« gelautet hat, ep. 189 weicht von der *Continuatio* wie auch von deren Quelle, also der *HFS*, deutlich ab, stimmt aber teilweise mit der *HFS* gegen die *Continuatio* überein. Daß die *Continuatio* im allgemeinen die vermittelnde Quelle zwischen der *HFS* und den *Annales Bertiniani* einerseits und Ivos Brief andererseits darstellt, ist sicher. Für eine zufällige Übereinstimmung zwischen *HFS* und ep. 189 hingegen sind die gemeinsamen Abweichungen gegen die *Continuatio* in der Fassung von BN lat. 12711 zu zahlreich. Die einzige plausible Möglichkeit ist daher, daß die von Ivo verwendete Fassung der *Continuatio* in ihrer Textgestalt nicht identisch mit BN lat. 12711 war. Die über »X« in ep. 189 zitierte Fassung der *Continuatio* bewahrte mindestens an den erwähnten Stellen eine vorlagentreueren Fassung des Textes als BN lat. 12711. Dies deutet darauf hin, daß sie nicht länger als Autograph anzusehen ist<sup>25</sup>. Vielmehr sollte bis auf weiteres die hinter Ivos Brief und der *CB* zu erkennende Fassung der *Continuatio* als die beste Annäherung an das verlorene Original gelten<sup>26</sup>.

Die Ergebnisse lassen sich damit knapp zusammenfassen. Es wurde erstens gezeigt, daß Ivo seine historischen Beispiele in ep. 189 aus der *Continuatio Aimoini* schöpfte; zweitens, daß er eine Exzerptsammlung aus der *Continuatio* anlegte, die fragmentarisch in der Londoner Abschrift der *Collectio Britannica* erhalten ist; und drittens, daß sich aus der Gestalt dieser Exzerpte ergibt, daß die erhaltene *Britannica*-Abschrift wohl nicht vor 1108 entstanden und BN lat. 12711 nicht das Autograph der *Continuatio* sein kann.

24 MGH SS IX, S. 366: *Post mortem igitur Rodulfi regis Hugo Magnus una cum Francis accersiens Guillelmum archiepiscopum misit illum ad Ogiuam, uxorem iam dicti Karoli Simplicis, ut idem reduceret Hludouicum filium eius [...]. Veniensque illuc Guillelmus archiepiscopus [...] reduxit Hludouicum in Frantiam. Igitur .xiii. Kal. Iulii unctus est in regem Hludouicus filius Karoli Simplicis apud Laudunum.*

25 Gegen WAITZ, Beschreibung von Handschriften (wie Anm. 3), S. 315.

26 Außer der von Jean PETIT besorgten *editio princeps* (wie Anm. 3) wurden folgende Drucke geprüft: *Aimoini monachi, qui antea Annonii nomine editus est, Historiae Francorum libri quinque*, hg. von Andreas WECHSEL, Paris 1567; *Aimoini monachi D. Germani a Pratis libri quinque de gestis Francorum*, hg. von Jacques DU BREUIL, Paris 1603; *Corpus Francicae historiae veteris et sincerae*, hg. von Marquard FREHER, Hanau 1613. Diese Druckausgaben scheiden jedoch als selbständige Textzeugen aus; sie hängen (direkt oder indirekt) alle von der Ausgabe Jean Petits ab, der seinerseits BN lat. 12711 benutzt. Dafür spricht neben der sehr großen Ähnlichkeit von Petits Text mit BN lat. 12711 auch das Fehlen von dort gestrichenen Passagen in den Drucken: in BN lat. 12711, fol. 143va etwa ist ein auf die bischöfliche Kommandation verweisender Halbsatz gestrichen, der sich in den *CB*-Exzerpten ebenso findet wie in der Vorlage dieser Passage, den *Annales Bertiniani*, aber in allen Ausgaben fehlt. Auch in BN lat. 12711, fol. 147va sind sieben Zeilen durch Rasur getilgt, wobei sich der wieder aus den *Annales Bertiniani* stammende Text teilweise aber noch erahnen läßt; in den Druckausgaben fehlt die Stelle. – Zu prüfen wäre allenfalls noch, ob die spätmittelalterlichen Abschriften der *Continuatio* tatsächlich alle, wie von VIDIER, *Historiographie* (wie Anm. 3), S. 75 behauptet, direkt von BN lat. 12711 abhängen.

CHRISTOF ROLKER

## Edition von Epistola 189

Ivos Briefe harren bekanntlich einer kritischen Edition. Die *editio princeps* besorgte 1585 François Juret, der dafür offenbar mehrere heute unbekannte Handschriften benutzte<sup>27</sup>. Ein Vierteljahrhundert später veröffentlichte Juret unter dem gleichen Titel eine zweite, erweiterte und stark überarbeitete Auflage, für die er wenigstens zehn Handschriften heranzog und deren Text deutlich zuverlässiger ist als der seiner ersten Ausgabe. Jurets zweite Auflage sollte bis heute die letzte auf relativ breiter Handschriftenbasis erstellte Ausgabe bleiben. Sie war auch die Grundlage für die Briefe in Ivos gesammelten Werken, die Jean Fronteau Mitte des 17. Jahrhunderts publizierte<sup>28</sup>. Diese Ausgabe wurde ihrerseits von Migne nachgedruckt<sup>29</sup>. Die einzige neuere Edition von Jean Leclercq umfaßt nur die ersten sieben Briefe<sup>30</sup>.

Um für die oben durchgeführte Analyse eine hinreichend sichere Textgrundlage zu erhalten, habe ich zunächst eine relativ große Anzahl Handschriften der Briefsammlung für ep. 189 (und einige andere Stücke) kollationiert<sup>31</sup>. Aufgrund der sich abzeichnenden Beziehungen der Handschriften untereinander und ihrer unterschiedlichen Textqualität habe ich dann eine kleine Zahl von zuverlässigen Textzeugen ausgewählt, auf deren Grundlage die folgende (vorläufige) Edition beruht<sup>32</sup>. Dabei habe ich jeweils zwei Handschriften der beiden dominanten Traditionen gewählt, die Jean Leclercq als »type I« und »type II« bezeichnet<sup>33</sup>. Die eng verwandten Sammlungen wurden wohl beide kurz nach Ivos Tod am 23. Dezember 1115 in Chartres kompiliert und konnten vermutlich auf eine registerähnliche Sammlung der Briefe zurückgreifen<sup>34</sup>.

27 Ivonis episcopi Carnotensis epistolae, ed. François JURET, Paris 1585.

28 D. Ivonis Carnotensis episcopi opera omnia in duas partes distributa, ed. Jean FRONTEAU, Paris 1647.

29 MIGNE, PL 162, Sp. 11–504.

30 Yves de Chartres, Correspondance, hg. und übers. von Jean LECLERCQ, Bd. 1: 1090–1098, Paris 1949 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 22).

31 Es handelt sich um folgende 34 Handschriften des 12. oder frühen 13. Jahrhunderts: Alençon, BM 19; Auxerre, BM 69 und 125; Cambrai, BM 554; London, BL Add. 18333 und Royal 6.B.vi; Montpellier, BIU Méd. H. 542; München, BSB clm 22291; Oxford, Bodleian Library Bodley 526 und Laud misc. 226; Paris, Bibliothèque Mazarine 2010; Paris, BN lat. 2481, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2887, 2887A, 2891, 2892, 2892A, 2893, 2894, 10341, 15165, 16250, 16713 sowie nouv. acq. lat. 3041; Vat. Reg. lat. 147; Wien, ÖNB Cod. lat. 533 und 2229; Worcester, Cathedral Library Q.1. Gut 120 Handschriften unterschiedlicher Sammlungen der Briefe Ivos sind bekannt; eine erste Skizze der wichtigsten Überlieferungszweige sowie eine Liste der bekannten Handschriften findet sich in meiner unveröffentlichten Dissertation: Canon law and the letters of Ivo of Chartres, PhD thesis, Cambridge 2006, hier S. 271–296.

32 Paris, Bibliothèque Mazarine 2010 (Pa) und BN lat. 2485 (Pe) als Vertreter von »type I«, BN lat. 2893 (Pt) und 15165 (Qd) für »type II«.

33 Siehe Jean LECLERCQ, La collection des lettres d'Yves de Chartres, in: Revue bénédictine 56 (1946), S. 108–125.

34 Anders als LECLERCQ (ibid. S. 109 und 112–113) angibt, stammen die letzten Briefe aus Ivos Todesjahr, was eine Kompilation noch durch Ivo selbst unwahrscheinlich macht. Zu Ivos Todesdatum siehe SPRANDEL, Ivo von Chartres (wie Anm. 1), S. 115. Leclercq irrt sowohl im Hinblick auf Ivos Todesjahr als auch das Datum der letzten Briefe.

*Bischof Ivo von Chartres rechtfertigt in einem offenen Brief an die Römische Kirche die gerade vollzogene Krönung Ludwigs VI. durch den Erzbischof von Sens. Um den Frieden der Kirche und die Rechte des Königtums zu wahren, hätten die Bischöfe der Celtica für ihre Provinz Ludwig zum König erhoben, ohne sich Privilegien des vakanten Erzbistums Reims anmaßen zu wollen. Da es keinen inthronisierten und investierten Erzbischof von Reims gegeben habe, sei die Krönung durch den Metropolitanen von Sens von der Vernunft geboten und widerspreche keinem gültigen Gesetz noch Gewohnheitsrecht. 1108 (nach August 3).*

*Paris, Bibliothèque Mazarine 2010, fol. 61r–62r [Pa]; Paris, BN lat. 2485, fol. 136r–138r [Pe]; Paris, BN lat. 2893, fol. 149r–151v [Pt]; Paris, BN lat. 15165, fol. 188r–190v [Qd].*

- <sup>a</sup>Nouerit sancta Romana ecclesia, nouerint omnes ecclesie, ad quas murmur Remensium clericorum peruenerit, nos in consecratione Ludouici regis Francorum nichil nostrum quesisse, sed pro communi utilitate regni et sacerdotii consulte uigilasse. Erant enim quidam regni perturbatores, qui ad hoc omni studio uigilabant, ut aut
- 5 regnum in aliam personam transferretur, aut non mediocriter minueretur. Quod ne fieret, cooperante Deo, et pro integritate regni et pro tranquillitate ecclesiarum, quantum potuimus precauere studuimus. Vnde liuori ascribendum uidetur aut tumori, si quis utili et honeste actioni deroget, quam<sup>b</sup> nec ratione potest redarguere, nec consuetudine infirmare, nec lege damnare.
- 10 Si enim rationem consulimus, iure in regem est consecratus, cui regnum hereditario iure competeat, et quem communis consensus episcoporum et procerum iam pridem elegerat. Preterea, que ratio est Belgicorum regem suum creare et consecrare, quamuis in aliis prouinciis regnaturus sit, si ita ipsorum regum uoluntas et temporum atque
- 15 locorum opportunitas se obtulerit, eadem est Celticorum et Aquitanorum, qui Belgicorum prouincie nichil debent, regem suum, quamuis et in Belgica regnaturus sit, eligere, et omne regi debitum obsequium exhibere.
- Si uero ad consuetudinem recurrimus, que in exemplis maxime declaratur, responde-
- 20 mus ex uerbis Augustini, *quia ratio<sup>c</sup> exemplis anteponenda est, cui tamen et exempla concordant<sup>1</sup>*. Ecce rationem dedimus, quam apud eos eque ualidam super hoc negotio inueniri non credimus. Addamus et exempla rationi concordantia. Sicut enim legitur in gestis Francorum: »*Diuiso regno inter filios Lotharii, nepotes Clodouei, Charibertus et Guntrannus<sup>2</sup> prouincias Celticorum et Aquitanorum in regnum suum acceperunt, et alter eorum, Charibertus scilicet, Parisius sedem regiam sibi posuit, et usque ad fluiuium Garunnam regnum suum extendit; Guntrannus uero Aurelianis sedem regiam sibi constituit et Burgundiam, que Celtice pars est, in regnum accepit. Isti quippe reges nullam a*
- 25 *Remensi archiepiscopo benedictionem uel coronam acceperunt, sed a sacerdotibus prouinciarum quas regebant, sublimati sunt et sacrati. Postquam uero regnum Gallorum in suam monarchiam reuocatum est, deleta progenie<sup>d</sup> Clodouei, Pipinus et filii eius Carolus et Carlomannus<sup>e3</sup>, nec Remis nec a Remensi archiepiscopo in reges sublimati sunt, nec inuncti. Ludouicus<sup>4</sup> quoque nepos Ludouici senioris apud Ferrarias, qui locus est in pago Senonensi, et uxor eius, nullo presente metropolitano a quibusdam episcopis<sup>f</sup> in reges sunt consecrati et coronati<sup>5</sup>.*« Vnde in gestis Francorum ita legitur: »*Audientes Hugo Abbas<sup>6</sup> et ceteri primates, qui cum filiis quondam senioris sui Ludouici agebant, Ludouicum nepotem cum uxore sua ad has partes uenturum, quosdam episcopos miserunt*

a De ordinatione regis Francorum *add.* PtQd (*rubr.*).

b quod Pa.

c in *add.* Pa.

d propagine, *sed* uel progenie *alia manu suprascr.* Pe.

e Carlomagnus PtQd.

f episcopi Qd.

- 35 *ad Ferrarias monasterium et ibi consecrari eos<sup>7</sup> ac coronari in reges fecerunt*<sup>8</sup>. Item in  
gestis Francorum: »*Supererant duo filii Roberti comitis Andegauorum, qui fuit Saxonici*  
*generis uir. Senior ex his Odo dicebatur, Robertus alter*<sup>9</sup>. *Ex his maiorem natu Odonem*  
*Franci et Burgundiones Aquitaniensesque proceres congregati in unum, licet reluctan-*  
40 *tem, tutorem Caroli pueri regni que elegere gubernatorem, quem unxit Galterius*<sup>10</sup>  
*archiepiscopus Senonum*<sup>11</sup>.« Item: »*Carolus Simplex*<sup>12</sup> *in carcere positus, Rodulfum*  
*nobilem filium Richardi, Burgundionum ducem*<sup>13</sup>, *quem de sacro fonte susceperat, una*  
*cum*<sup>8</sup> *consilio Hugonis Magni*<sup>14</sup>, *filii supradicti Roberti, et procerum Francorum in*  
*regnum sublimauit. Vnctus uero est*<sup>h</sup> *in regem ipse Rodulfus tertio Idus Iulii Suessionis*  
45 *ciuitate*<sup>15</sup>.« »*Post mortem Rodulfi regis, per Guillelmum*<sup>16</sup> *archiepiscopum reductus est*  
*ab Anglia Ludouicus filius Caroli Simplicis*<sup>17</sup> *in Franciam, et decimo tertio Kal. Iulii un-*  
*ctus est in regem apud Laudunum*<sup>18</sup>. Post translationem uero regni Francorum in pro-  
geniem Hugonis Magni ducis, Robertus piissimus rex, filius Hugonis regis<sup>19</sup>, Aurelia-  
nis est<sup>i</sup> in regem consecratus et coronatus. Cuius filius Hugo Iuuenis<sup>20</sup> Compendii est  
50 unctus et in regem sublimatus.
- Ex his et huiusmodi exemplis manifestum est, quod Francorum reges non omnes in  
Remensi ecclesia uel a Remensibus archiepiscopis sunt consecrati, sed multi in multis  
aliis locis et a multis aliis personis consecrati sunt. Que omnia si retexerentur et  
prolixam facerent orationem et superfluum disputationem, cum nullis scriptis uel  
55 exemplis probari possit, Remensem archiepiscopum Francorum regem extra Belgi-  
cam unxisse aut coronasse. Cum enim eadem potestas sit cuiusque metropolitani in  
metropoli sua, mirum uidetur, quare unus in proprium ius ambiat uendicare, quod  
multorum constat esse commune, nisi forte quis dicere audeat maiorem uim sacra-  
mentorum esse apud alios quam apud alios, quod scismaticum esset et unitatem eccle-  
sie diuideret. Hec dicentes non reprehendimus institutionem ecclesiasticam, per quam  
60 pax ecclesie firmiter colligata est, cum inferiores a superioribus sacramentorum  
dispensationem suscipiunt, nec ultra quam sibi concessum esse usurpare presumunt.  
Verum ubi personarum equalis est potestas, quarum altera alteri<sup>j</sup> nichil preter carita-  
tem debet, si altera alteri<sup>k</sup> ius suum uult detrahere et sibi soli arrogare sua querens,  
deceptus est seculi ambitione. Nos quippe Remensi ecclesie non inuidemus, et si reges  
65 Francorum erga eam tantam habuerint deuotionem, ut malint a metropolitano eius  
consecrari quam ab alio, non repugnamus, non dolemus, imo super benedictionem  
eorum, si nos adesse contigerit, gratanter loco idiote »Amem« respondebimus.  
Supradicta uerborum serie ostensum est in unctione<sup>l</sup> Ludouici regis nichil nos fecisse  
contra morem. Restat ut ostendamus nichil nos fecisse contra legem. Lex quippe est  
70 preceptio uel prohibitio scripta, ad communem utilitatem referens<sup>m</sup> quidquid iubet  
aut prohibet. Contra hanc ergo nichil fecimus, qui nulla contradictione prohibiti,  
communi utilitati in hoc facto caritate suggerente consulimus. Si uero priuilegiis niti-  
tur Remensis ecclesia, illa priuilegia apud nos nulla sunt, quia nec in generalibus con-  
ciliis nobis audientibus sunt recitata, nec ad ecclesias nostras epistolari maturitate propa-  
75 lata. Illius ergo legis preuaricatores non sumus, cuius auditores nunquam fuimus. Que  
tamen, si audita esset, nichil nobis obesse deberet. *Lex enim iusta<sup>n</sup> debet esse et possi-*

g om. Qd.

h uero est] est uero Pa.

i om. Qd.

j altera alteri] alteri altera Pa.

k alteri altera] altera alteri Pa.

l unctionem Qd.

m utilitatem referens] referens utilitatem Pa.

n iuxta Pa.

*bilis, loco et tempori congruens*<sup>21</sup>. Iusta si sit, Deus scit. Nos autem interim nec ut iustam approbamus, nec ut iniustam condemnamus, quam adhuc ignoramus. Possibilis uero non erat, quia consecratio regis Remis ab archiepiscopo ecclesie nondum intronizato sine summa perturbatione et sanguinis effusione celebrari non poterat. Loco non conueniebat, quia ciuitas sub anathemate posita erat. Tempori opportuna non erat, quia si consecratio regis differretur, regni status et ecclesie pax grauiter periclitaretur. Quod ergo fecimus, salubri deliberatione et prouida dispensatione fecimus, nulli inuidentes, nullius auctoritatem nobis arrogare molentes, sed nos intra terminos nostros *simplici oculo*<sup>22</sup> cohibentes. Sentiant aliter, qui uolunt; non timemus tribunal terreni iudicis, quia securos nos facit conscientia nostra ante tribunal interni cognitoris. Nouimus enim quia necessarie dispensationis modus nulli unquam sapientium displicuit, quam non solum priuate leges, quibus nec fidei ueritati, nec morum honestati consulitur, sed etiam leges generales contra hereticos uel sceleratos promulgate admittunt, *quando maioribus morbis sanandis uel maioribus<sup>o</sup> malis amouendis melius subuenit moderatio sincere caritatis quam rigor indiscrete seueritatis*<sup>23</sup>. Hoc primo ex auctoritate Euangelica, dehinc ex actibus apostolorum, tertio ex epistolis<sup>p</sup> Apostoli, postremo ex decretis Romanorum pontificum ceterorumque orthodoxorum patrum sententiis facile probaretur, nisi prolixitas epistole modum excedere uideretur.

o sanandis uel maioribus *om.* Pe.

p ex epistolis *corr. ex* exemplis Pe.

- 1 Augustin, De ciuitate Dei, I, c. 22, in: Corpus Christianorum, Series Latina 47, S. 24.
- 2 Gemeint sind Chlothar I. († 561) und seine Söhne Charibert I. († 567) und Guntram I. († 592); Ivo erwähnt also weder Chilperich I. noch Sigibert I. bzw. ihren Anteil an der Reichsteilung, von der Gregor von Tours berichtet (siehe unten).
- 3 Pippin III. († 768) und seine Söhne Karl († 814) und Karlmann († 776).
- 4 Ludwig III. († 882); Ivo kennt offenbar nicht die Rolle des Ansegis von Sens († 883) bei der Krönung von 879 und erwähnt auch nicht Ludwigs Bruder Karlmann († 885), der dort ebenfalls gekrönt wurde.
- 5 Siehe (zumindest zur Reichsteilung von 561) Gregor von Tours, Libri historiarum decem, IV, cap. 22–24, in: MGH SS rer. Mer. I/1, S. 154–157 (mit erheblichen inhaltlichen Abweichungen).
- 6 Hugo Abbas, westfränkischer Adliger († 886).
- 7 In der ›fons materialis‹, den Annalen von Saint-Bertin (siehe nächste Anm.), bezieht sich das *eos* auf Ludwig und Karlmann, die beiden Söhne Ludwigs des Stammers, die 879 beide in Ferrières gekrönt wurden; Ivo bezieht es offenbar auf Ludwig III. und dessen Frau.
- 8 Annales Bertiniani, ed. GRAT et al. (wie oben, Einführung, Anm. 7), S. 238–239.
- 9 Robert der Tapfere († 866) und seine Söhne Odo († 898) und Robert († 923).
- 10 Erzbischof Walter von Sens († 923).
- 11 Continuatio Aimoini (Paris, BN lat. 12711, fol. 161va).
- 12 Karl III. der Einfältige († 929).
- 13 Rudolf I. († 936) und sein Vater, Richard von Burgund († 921).
- 14 Hugo Magnus († 956), der Sohn Roberts I. und Vater Hugo Capets.
- 15 Historia Francorum Senonensis, in: MGH SS IX, S. 366.
- 16 Erzbischof Wilhelm I. von Sens († 938).
- 17 Ludwig IV. Transmarinus († 954), der Sohn Karls des Einfältigen.
- 18 Historia Francorum Senonensis, in: MGH SS IX, S. 366.
- 19 Robert II. († 1031), Sohn Hugo Capets († 996).
- 20 Roberts Sohn Hugo († 1025).
- 21 Isidor von Sevilla, Etymologiae sive originum libri XX, V, cap. 21, ed. W. M. LINDSAY, Oxford 1911, [s. p.].
- 22 Cf. Mth. 6, 22.

- 23 Augustin, *Epistola CLXXXV*, c. 45, in: *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* 45, S. 39–40. Ivo hat diese Stelle auch in sein *Decretum* aufgenommen (*Decretum*, VI, c. 386; Migne PL 161, Sp. 527) und zitiert sie u. a. in epp. 190 (*ibid.* 162, Sp. 197) und 236 (*ibid.* 162, Sp. 241) sowie in seinem Prolog, ed. BRASINGTON (wie oben, Einführung, Anm. 16), hier S. 136.





# Atelier

## RECHERCHES RÉCENTES SUR JEANNE D'ARC

Table ronde franco-allemande, organisée à l'Institut historique allemand de Paris,  
le 12 janvier 2006

WERNER PARAVICINI

### Introduction

Si la sainteté et le miracle confrontent sans cesse l'historien à l'insuffisance de son outillage, le cas de Jeanne d'Arc le met le plus souvent en plein désarroi. Cependant, ce cas a des particularités: Jeanne n'est sainte que depuis 1920 seulement et, autour d'elle, il n'y a pas de miracle proprement dit – sauf ses apparitions subjectives. Ce qu'elle fait, les succès qu'elle remporte, les échecs qu'elle subit jusqu'à sa fin amère, rien de tout cela n'a de surnaturel en soi. Mais la question déroutante revient sous une autre forme: comment est-ce possible qu'une femme, très jeune, seule presque, complètement inexpérimentée, emporte la conviction, évite les pièges qu'on lui tend, renverse la situation?

En un mot: comment expliquer le phénomène Jeanne d'Arc? En vérité, il n'y a pas qu'un seul phénomène, il y en a une multitude. Jeanne dans son temps, Jeanne commémorée, Jeanne construite, Jeanne instrumentalisée, Jeanne oubliée, Jeanne vivante en notre temps: au cinéma, place des Pyramides, dans la modeste église paroissiale où l'on trouve sa statue, très touchante la plupart du temps et souvent quelque peu délaissée, mais aussi dans l'arsenal patriotique français, releguée dans un coin, mais prête à se réveiller, le moment venu.

L'exceptionnelle qualité des sources qui nous parlent de Jeanne dans son temps, en premier lieu les actes de son procès de condamnation, ceux de son procès de réhabilitation (ou en nullité), invitent à tenter toujours à nouveau une explication. Car chaque époque, chaque génération se frotte contre le phénomène Jeanne d'Arc, tente de résoudre l'énigme et révèle ainsi l'état de la méthode historique en vigueur. Jeanne d'Arc est comme une pierre de touche qui fait reconnaître infailliblement la qualité de l'historien qui la regarde.

Or, ces dernières années, beaucoup d'historiens l'ont regardé, ont relu les procès, ont tenté une nouvelle interprétation, vont entreprendre une autre approche. Presque tous et toutes ont été là, ce soir du 12 janvier 2006, en l'Hôtel Duret de Chevry. Heinz Thomas, de l'Université de Bonn, qui a publié en 2000 une volumineuse biographie<sup>1</sup>. Colette Beaune, de l'Université de Paris X-Nanterre, qui a fait paraître en 2004 une autre »Jeanne d'Arc«, beaucoup moins biographique, beaucoup plus étude d'une situation historique, mettant l'accent

1 Heinz THOMAS, *Jeanne d'Arc. Jungfrau und Tochter Gottes*. Berlin (Alexander Fest) 2000, 624 pp. Cf. déjà ID., *Jeanne la Pucelle, das Basler Konzil und die »Kleinen« der Reformatio Sigismundi*, in: *Francia* 11 (1983), p. 165–201, réimpr.: ID., *Essays zur deutschen und französischen Geschichte des Mittelalters*, éd. Ingrid HEIDRICH, Bruno SCHIFF, Trèves (Wissenschaftlicher Verlag Trier) 2000, p. 230–250.

sur cet autre réel qu'est l'imaginaire<sup>2</sup>. Gerd Krumeich, de l'Université de Düsseldorf, ancien membre de cette maison, a publié en 1989 son »Jeanne d'Arc dans l'histoire«, traduit en français en 1993, livre qui a fait son renom, renom qui n'a cessé de croître depuis<sup>3</sup>. Autrefois il se penchait sur Jeanne instrumentalisée au XIX<sup>e</sup> et premier XX<sup>e</sup> siècle. Maintenant il s'est fait médiéviste, a publié tout récemment une courte biographie de la sainte et prépare une biographie complète<sup>4</sup>. C'est en parlant avec lui que j'ai eu l'idée de cette soirée. Françoise Michaud-Fréjaville, de l'Université d'Orléans, ancienne directrice du Centre Jeanne d'Arc qui y est établi, poursuit des études hautement intéressantes de par leur méthode, réunis récemment dans un beau volume<sup>5</sup>. Philippe Contamine, membre de l'Institut, son prédécesseur en tant que directeur du Centre Jeanne d'Arc d'Orléans, rode depuis longtemps autour du problème<sup>6</sup>, recueille tous les témoignages contemporains, les critique, hésite peut-être encore, historien militaire qu'il est, devant le choix du bon angle d'attaque.

Deux absents pourtant. D'abord Hedwig Röckelein, de l'Université de Göttingen, qui aurait pu apporter la touche féministe<sup>7</sup>, une touche qui caractérise aussi le récent volume américain »Joan of Arc and Spirituality«, publié en 2003 par Ann W. Astell und Bonnie Wheeler<sup>8</sup>. Mais nous avons regretté aussi l'absence de Wolfgang Müller de Mayence, juriste et serviteur de l'État qui, pendant ses vieux jours, a passé au crible de son savoir juridique les procès et a publié le résultat en non moins de quatre volumes, parus à Hambourg en 2005<sup>9</sup>. Son grand âge et l'état actuel de sa santé ne lui ont pas permis de se déplacer. Mais il nous a envoyé un texte qui est publié ci-après. M. Müller inverse vigoureusement le jugement habituel porté sur les deux procès. Selon les critères du temps, le procès de condamnation n'aurait pas été un meurtre judiciaire, mais une procédure légale se déroulant selon le droit. Jeanne d'Arc, qui ne se remit pas à l'Église et qui revint sur son abjuration, aurait été une hérétique relapse, que rien ne pouvait désormais sauver du bûcher. Pierre Cauchon: un

- 2 Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc. Paris (Perrin) 2004, 475 pp.
- 3 Gerd KRUMEICH, Jeanne d'Arc in der Geschichte. Historiographie – Politik – Kultur (Beihefte der Francia, 19), Sigmaringen (Thorbecke) 1989, 266 pp.; Id., Jeanne d'Arc à travers l'Histoire. Préface de Régine Pernoud, Paris (Albin Michel) 1993, 348 pp.
- 4 Gerd KRUMEICH, Jeanne d'Arc. Die Geschichte der Jungfrau von Orleans (»Wissen«), Munich (C. H. Beck) 2006, 128 pp. Le grand ouvrage paraîtra chez le même éditeur.
- 5 Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE, Une ville, une destinée: Recherches sur Orléans et Jeanne d'Arc. Préface de Philippe Contamine (Cahiers de recherches médiévales, n° spécial 12). Paris (Honoré Champion) 2006, 323 pp.
- 6 Cf. Philippe CONTAMINE, Naissance d'une historiographie. Le souvenir de Jeanne d'Arc, en France et hors de France, depuis le »procès de son innocence« (1455–1456), dans: Francia 15 (1987), p. 233–256, réimpr.: Id., De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie. Figures, images et problèmes du XV<sup>e</sup> siècle, Orléans (Paradigme) 1994, p. 139–162.
- 7 Hedwig RÖCKELEIN, Jeanne d'Arc als Konstruktion der Geschichte, dans: Jeanne d'Arc oder Wie Geschichte eine Figur konstruiert, dir. Hedwig RÖCKELEIN e. a. (Frauen, Kultur, Geschichte, 4), Fribourg-en-Brisgau (Herder) 1996, p. 9–27. Dans le même volume, p. 170–219, une contribution de Philippe CONTAMINE, publiée en 1992 et traduite ici en allemand: Jeanne d'Arc im Gedächtnis der französischen Rechten.
- 8 Joan of Arc and Spirituality, dir. Ann W. ASTELL, Bonnie WHEELER, New York 2003 (»The New Middle Ages«). – Depuis la tenue de l'Atelier bien d'autres ouvrages ont paru. Je n'en mentionne que deux, dus à des plumes allemandes: Stefanie HIMMEL, Von der »bonne Lorraine« zum globalen »magical girl«. Die mediale Inszenierung des Jeanne d'Arc Mythos in populären Erinnerungskulturen, Göttingen 2006; Martin KINTZINGER, Der Auftrag der Jungfrau. Das besetzte Frankreich im Hundertjährigen Krieg, in: Die besetzte *res publica*. Zum Verhältnis von ziviler Obrigkeit und militärischer Herrschaft in besetzten Gebieten vom Spätmittelalter bis zum 18. Jahrhundert, dir. Markus MEUMANN, Jörg ROGGE, Münster 2006, p. 63–88.
- 9 Wolfgang MÜLLER, Der Prozeß Jeanne d'Arc (Rechtsgeschichtliche Studien, 7), 4 vol., Hambourg (Dr. Kovač) 2005, XVII–1915 pp.

innocent. Le procès de réhabilitation au contraire aurait été une farce judiciaire que dictait l'intérêt du roi victorieux qui ne voulait devoir sa couronne à une telle personne coupable. La partialité et l'irrégularité seraient donc le fait non du procès »anglais«, mais du procès »français«. E contrario, Philippe Contamine voit toujours »les juges de Rouen, animés d'un parti pris qu'il est permis de qualifier de haineux«, et Heinz Thomas qualifie leur manière de procéder de correct selon la forme, mais »niederträchtig« (infâme) quant à l'esprit.

Cette thèse inattendue, venant d'un Allemand, a de meilleures chances d'être prise au sérieux que si elle était mise en avant par un Anglais. En tout cas, Jeanne d'Arc est aussi une affaire franco-allemande. Nous n'oublions ni Friedrich von Schiller, ni la course à la publication des documents qui s'est développée entre Guido Görres et Jules Quicherat au XIX<sup>e</sup> siècle et que Quicherat décida en sa faveur<sup>10</sup>. Le temps des rivalités nationales étant révolu, au moins entre France et Allemagne, il reste néanmoins vrai que le sujet est actuellement débattu intensément des côtés du Rhin. Ce qui donne à la présente soirée le caractère d'un »Freundschaftsspiel«, d'un match entre amis. Dans ce genre de rencontre, il n'importe pas de savoir qui gagne, mais de passer ensemble un temps fort de dialogue en élargissant les frontières de la connaissance de nos sociétés humaines, ceci d'autant plus que personne ne peut approcher »die Jungfrau von Orléans« sans que lui batte le cœur.

Le lecteur jugera du progrès atteint. Il constatera que, naturellement, la réponse n'est pas univoque. Il semble que l'aveu de ne pas pouvoir savoir soit plus prometteur que la volonté de savoir à tout prix. Ainsi nous restons partiellement sur notre faim. Philippe Contamine ne peut pas résoudre les contradictions des descriptions contemporaines de l'étendard de Jeanne, porteur de l'essentiel de son message, mais il révèle quand-même que la représentation de la sainte qui orne la couverture des livres publiés par deux des participants au colloque reproduit un faux du XIX<sup>e</sup> siècle. Voilà un terrain mouvant dans lequel il avoue, noblesse oblige, s'être enlisé lui-même auparavant.

Colette Beaune, examinant la tradition du cœur de Jeanne non brûlé par le feu du bûcher, nous apporte un nouvel exemple de ce monde fait de miracles et de traditions, dans lequel il n'y a aucun sens de poser la question de la vérité. Les instruments de la science des faits vérifiables et vérifiés, qu'aucuns se plaisent à dénigrer en l'appellant »positivisme«, sans pourtant pouvoir s'en passer, ne procure point les instruments permettant de formuler des *sic et non*. Est-ce que de nouvelles approches peuvent nous aider de sortir de l'impasse? Depuis longtemps l'histoire des femmes ou, mieux du genre, s'est appropriée le sujet de Jeanne d'Arc. Rares sont les travaux qui se servent prudemment et sans parti pris de cette approche. La contribution de Françoise Michaud-Fréjaville est de ce nombre quand elle pose la question de savoir ce que le port d'habit d'hommes par Jeanne peut avoir signifié à elle-même, aux contemporains et au cours du procès: »L'habit d'homme faisait d'elle une femme placée en dehors de tout marqueur social, de toute tranche d'âge« et garde l'identité du contact avec les capitaines de l'armée. Pourtant: même en habit d'homme, Jeanne restait toujours femme, elle est »inclassable dans les catégories du »genre«, elle défie les stéréotypes à la fois de son temps et du nôtre«. »Elle n'avait pas des concepts pour faire comprendre que ses habits d'homme étaient devenus un élément fondamental de sa personne publique et de son histoire.« Mais les juges comprirent cette anomalie comme indice d'hérésie. Et Jeanne reprit ses vêtements d'homme pour rendre visible, après son abjuration, son retour mortel à elle-même.

Le cœur du débat se plaça cependant entre les convictions de Heinz Thomas et de Gerd Krumeich, au début et à la fin de notre Atelier. Il y eut incompatibilité de part et d'autre, assurance d'avoir trouvé la clé de la personnalité de Jeanne dans son comportement à treize ans et en l'anexorie nerveuse, d'un côté; et de l'autre farouche opposition à ce qui apparaît

10 Voir Philippe CONTAMINE, Vu de France: Jeanne d'Arc et l'Allemagne (Conférences annuelles de l'Institut historique allemand, publ. par la Société des Amis de l'IHA, 14), Ostfildern 2007.

comme un réductionnisme inadmissible. Illumination soudaine contre un travail toujours conscient des limites du savoir et qui refuse d'aller plus loin que la logique ne le permet.

Mais lisez vous même, cher lecteur, le débat est le sel de la terre, à condition qu'il soit mené en des formes courtoises, ce qui fut et est toujours le cas.

HEINZ THOMAS

## JEANNE D'ARC – JUNGFRAU UND TOCHTER GOTTES

### Grundzüge einer Biographie

Meine vor sechs Jahren erschienene Biographie der Jeanne d'Arc umfaßt knapp 600 Seiten<sup>1</sup>. Natürlich ist es unmöglich, ein Buch dieses Umfangs auf eine Essenz, ein Schlagwort, zu reduzieren oder das Leben dieser Bauerntochter mit einem gesundheitlichen Defizit zu erklären, mit der von mir aufgrund mehrerer Symptome in Erwägung gezogenen »Anorexia nervosa«. Die wichtigsten Einzelheiten dieser gewiß laienhaften Diagnose werden in einem Exkurs am Ende dieses Beitrags zusammengestellt<sup>2</sup>. Der Hauptteil des Versuchs, einige mir wichtig erscheinende Punkte meines Buches herauszugreifen, könnte unter die Titel gestellt werden, unter denen Jeanne aufgetreten ist. Den bekannteren davon hat sie zum ersten Mal am 22. März 1429 in ihrem Manifest an den König von England, den Herzog von Bedford und dessen Stellvertreter genannt<sup>3</sup>: *La Pucelle, qui est envoyée de par Dieu*. Das scheint auch auf die Adressaten Eindruck gemacht zu haben. Fortan ist sie auch von ihnen, die sie aus Frankreich verjagen wollte, als *la Pucelle* bezeichnet worden<sup>4</sup>. Den zweiten Titel, *fille de Dieu*, hat sie selbst in ihren erhaltenen Briefen zwar nie verwendet, jedoch ist auch er gut bezeugt: Als sie am Morgen des 12. März 1431 vor dem Gericht von Rouen gefragt wurde, ob ihre Stimmen sie *fille de Dieu, fille de l'Eglise, la fille au grand cueur* nennen würden, erwiderte sie, die Stimmen hätten sie vor der Aufhebung der Belagerung von Orléans und danach oft genannt: *Jehanne la Pucelle, fille de Dieu*<sup>5</sup>. Daß der Titel *fille de Dieu* tatsächlich bereits während ihrer aktiven Zeit eine Rolle gespielt hatte, bezeugte Graf Dunois mit seiner Erinnerung an Jeanne's Schilderung einer ihrer Visionen, bei der die Stimme sie als *fille de Dieu* angesprochen hätte<sup>6</sup>.

Soweit ich sehe sind diese Titel in der allerdings unüberschaubaren Literatur über Jeanne bis zum Jahr 2000 nie ausführlicher gewürdigt worden<sup>7</sup>. Eine Erörterung dieses eigenartigen Desinteresses könnte sich zwar als aufschlußreich erweisen, jedoch soll diese Frage hier auf sich beruhen bleiben. Colette Beaune hat im Vorwort zu ihrem Buch über Jeanne

1 Heinz THOMAS, *Jeanne d'Arc. Jungfrau und Tochter Gottes*, Berlin 2000, mit Bibliographie und Register umfaßt der Band 621 Seiten.

2 Vgl. den Annex nach Anm. 55.

3 De Brieven van Jeanne d'Arc, hg. von Johanna Maria VAN WINTER, D. Th. ENKLAAR, Groningen, Djakarta 1954, Nr. 4., S. 14ff.; mit Verweis auf die handschriftliche Überlieferung, darunter diejenige in den Akten der Verfahrens von Rouen, ediert u. a. von Jules QUICHERAT, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, Bd. 1–5, Paris 1841–1849, hier Bd 1, S. 240f. Jetzt maßgebliche Ausgabe dieser Akten: *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, hg. von Pierre TISSET, Bd. 1–3, Paris 1960–1971; der Brief an die Engländer: Bd. 1, S. 221f.; Bd. 2 der Ausgabe von Tisset enthält eine Übersetzung der Akten, auf die im folgenden zurückgegriffen wird. Der Brief an die Engländer: S. 185 ff.

4 THOMAS, *Jeanne d'Arc* (wie Anm. 1), S. 202ff. Vgl. jetzt ausführlich Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris 2004, S. 134ff.

5 TISSET, *Procès* (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 126; Bd. 2, S. 114. Dazu BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, S. 139.

6 *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*. Bd. 1–5, hg. von Pierre DUPARC, Paris 1977–1988, hier Bd. 1, S. 323.

7 THOMAS, *Jeanne d'Arc* (wie Anm. 1), S. 203 mit Verweis auf die im Gegensatz dazu besonders intensiv erörterten Titel des mit Jeanne etwa gleichaltrigen Kaisers Otto III. Vgl. die Sammlung der Belege und deren Erörterung von BEAUNE, *Jeanne d'Arc* (wie Anm. 4), S. 135ff.

erklärt<sup>8</sup>: »Ce livre est une étude d'images et de légendes, une étude du non-vrai et du non-réel si l'on veut. Ce qui n'est ni forcément vrai ni réel a en histoire une énorme importance.« Dem stimme ich zu: Fiktionen – Dichtungen, Sagen, Legenden – gehörten seit dem Beginn des Studiums zu meinen bevorzugten Themen<sup>9</sup>. Allerdings interessierte mich dabei weniger die fiktionale Sphäre als solche, sondern deren Verhältnis zu nicht-literarischen Phänomenen, zur sozialen oder politischen Realität, zur Welt des Autors, der Auftraggeber, des Publikums<sup>10</sup>. Selbstverständlich war und ist auch dieser vermeintlich reale Bereich vom Imaginären geprägt<sup>11</sup>. Dazu gehört zweifellos auch die Idee, die Vorstellung von der Nation<sup>12</sup>. Colette Beaune hat über die französische Version dieses Themas ein großes Buch publiziert<sup>13</sup>. Das analoge Phänomen ist von mir in mehreren Aufsätzen traktiert worden; allerdings erwies sich die deutsche Nation des Mittelalters als ein fast nur im Bewußtsein einer gemeinsamen Sprache existenter Sachverhalt<sup>14</sup>. Im Zusammenhang mit Studien zu diesem Phänomen oder Phantom wurde ich vor rund 25 Jahren darauf aufmerksam, daß die Gestalt der *Pucelle* etwa acht Jahre nach ihrem Tod in einem deutschsprachigen Reformtraktat eine eigenartige Kontrafaktur erfahren hatte<sup>15</sup>: Der vom Autor der *Reformatio Sigismundi* als reale Heilandsgestalt angekündigte *sacer pusillus*, der »Kleine Geweihte«, so glaubte und glaube ich nachgewiesen zu haben, war ein maskulines, am Ende aber nur illu-

8 Ibid., S. 9.

9 Der erste Aufsatz handelte über ein satirisches Tierepos: Die *Ecbasis cuiusdam captivi*, eine Trierer Dichtung aus der Zeit Heinrichs IV. in: Deutsches Archiv 20 (1964), S. 130–154. Weitere Beiträge zu anderen Dichtungen sind verzeichnet in meinen Essays zur deutschen und französischen Geschichte des Mittelalters, hg. von Ingrid HEIDRICH, Bruno SCHERFF, Trier 2000, S. 266 ff.

10 Vgl. z. B. den Beitrag: Zum Wandel zeitgeschichtlicher Funktion romanischer Literatur bei ihrer Rezeption im deutschen Sprachraum: »Maurice de Craon« / »Moriz von Craün« und »Perceval« / »Parzival«, in: Kultureller Austausch und Literaturgeschichte im Mittelalter. Transferts culturels et histoire littéraire au Moyen Âge, hg. von Ingrid KASTEN, Werner PARAVICINI, René PERENNEC, Sigmaringen 1998, S. 103–114.

11 Zum Beispiel ist das Phänomen der Familie gewiß ein realer, durch Blut, Gene oder dergleichen Faktoren determinierter Sachverhalt. Darauf gegründete Herrschafts- oder Erbensprüche gehörten und gehören aber in den Bereich des Imaginären oder, wenn man so will, des ideologischen Überbaus. Es muß nicht hervorgehoben werden, daß die Geschichte der Jeanne d'Arc eine Episode in einem aus solchen Ansprüchen ausgelösten Krieg war.

12 Colette BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris 1985. Englische Version: *The Byrth of an Ideology. Myths and Symbols of Nation in Late Méieval France*, Berkeley, Los Angeles, Oxford 1991.

13 Vgl. die Bibliographie in: *Essays* (wie Anm. 9), S. 266ff. Einer der rund zwölf Beiträge ist von Jean-Marie MOEGLIN übersetzt worden: *Sur l'histoire du mot »Deutsch« depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, in: *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, hg. von Rainer BABEL, Jean Marie MOEGLIN, Sigmaringen 1997, S. 27–35.

14 *Mythen und Symbole, die Basis der Studie von BEAUNE, Naissance* (wie Anm. 12), gab es im römisch-deutschen Reich zwar auch, jedoch waren sie nicht deutsch, sondern römisch geprägt, mitunter auch schon einmal fränkisch-karolingisch. Vgl. H. THOMAS, *Julius Caesar und die Deutschen. Zu Ursprung und Gehalt eines deutschen Geschichtsbewußtseins in der Zeit Gregors VII. und Heinrichs IV.*, in: *Die Salier und das Reich*, hg. von Stefan WEINFURTER, Bd. 3, Sigmaringen 1991, S. 245–277. Zu Wappen oder Farben vgl. H. THOMAS, *Rot und Gold – Krieg und Frieden. Die Sturmflagge des Reiches in der Bilderchronik von Kaiser Heinrich VII. Romfahrt*, in: *Herrschaftspraxis und soziale Ordnungen im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*. Ernst Schubert zum Gedenken, hg. von Peter AUFGEBAUER, Christine VAN DEN HEUVEL, Hannover 2006, S. 17–33.

15 H. THOMAS, *Jeanne la Pucelle, das Basler Konzil und die »Kleinen« der Reformatio Sigismundi*, in: *Francia* 11 (1983), S. 319–339; Nachdruck in: *Essays* (wie Anm. 9), S. 230–250.

sorisch gebliebenes deutsches Analogon der sehr realen *puella de Francia*, wie Jeanne, die falsche Jeanne, 1435 in einer Aufenthaltsgenehmigung der Stadt Köln bezeichnet wurde<sup>16</sup>.

Daß in der Geschichte der Jeanne d'Arc das Imaginäre, oder sagen wir vorsichtiger, das von anderen nicht oder nur in seiner Konsequenz Erfahrbare eine ausschlaggebende Rolle gespielt hat, steht außer Frage. Gleichwohl war ich von vornherein bemüht, in meiner Biographie dem Realen den Vorrang einzuräumen. In manchen Punkten, unterhalb der Sphäre ihrer Visionen, hat Jeanne selbst die sozusagen irdische Erklärung ihrer Wirkungsmacht nahegelegt. Prophetien, die nicht von ihren Stimmen stammten oder legitimiert waren, hat sie zwar gekannt und anfangs genutzt<sup>17</sup>, nach ihren Aussagen in Rouen jedoch nicht an die Weissagung über die Jungfrau aus dem *Bois chesnu* geglaubt<sup>18</sup>. Auf die Gestaltung ihrer Fahnen hat sie großen Wert gelegt<sup>19</sup>, ihnen aber offenbar keine magische Kraft zumessen wollen<sup>20</sup>. Im Verlauf der Zeit hat sie mehrere Schwerter genutzt, darunter auch das der hl. Katharina von Fierbois<sup>21</sup>; maßgeblich für die Bewertung einer Waffe aber war nicht die in diesem Fall mysteriöse Herkunft<sup>22</sup>, sondern ihre Effizienz im Kampf. Unter diesem praktischen Aspekt war es ohne Bedeutung, daß ein von ihr als besonders handlich gerühmtes Schwert aus dem Besitz eines Bourguignon stammte, den sie bekämpfte und besiegt hatte<sup>23</sup>.

16 Alain ATTEN, Jeanne Claude des Armoises – ein Abenteuer zwischen Maas und Rhein, in: Kurtrierisches Jahrbuch 19 (1979), S. 151–180, hier S. 156.

17 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 138f. Der mit Jeanne gleichaltrige Michel le Buin aus Domrémy erklärte im *Procès de nullité*, Jeanne habe ihm (vermutlich am 23. Juni 1428), gesagt, zwischen Coussey und Vaucouleurs gebe es eine Jungfrau (*puella*), die binnen Jahresfrist den König von Frankreich weihen lassen werde. Vgl. DUPARC, *Procès* (wie Anm. 6), S. 293. Dazu die Aussage des Pierre Laxart aus Burey, *ibid.*, S. 296. Danach hat sie ihm noch vor dem Aufenthalt in Vaucouleurs erklärt, sie wolle nach Frankreich gehen, um den Dauphin zum König krönen zu lassen. Dazu habe sie gesagt: *Nonne alias dictum fuit quod Francia per mulierem desolaretur, et postea per virginem restaurari debebat?* Ähnlich auch die Aussage der Catherine Royer, *ibid.*, S. 298: *Nonne audistis quod prophetizatum fuit quod Francia per mulierem destrueretur, et per unam virginem de marchiis Lotharingie restauretur?*

18 TISSET, *Procès* (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 67; Bd. 2, S. 68, Sitzung vom 24. Februar 1431: *Item elle dit ensuite que, lorsqu'elle vint vers son roi, certains lui demandoient s'il y avait dans son pays un bois que l'on appelait en français le Bois chesnu, parce qu'il y avait des prophéties disant que des alentours de ce bois devait venir une pucelle qui ferait des choses admirables. Mais ladite Jeanne dit qu'elle n'y ajouta point foi.*

19 Zu den Fahnen vgl. den Beitrag von Philippe CONTAMINE in diesem Band.

20 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 250 mit Verweis auf die Quelle: TISSET, *Procès* (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 171ff. = Bd. 2, S. 141ff. Besonders markant kommt ihre Ansicht über die Bedeutung der Banner bei folgenden Repliken zum Ausdruck (S. 173 = S. 143): *Interrogata an ipsa plus iuvaret vexillum quam vexillum iuvaret eam vel econtra? Respondit quod de victoria ipsius Iohanne vel vexilli, totum erat in Domino. Interrogata utrum spes habendi victoriam fundabatur in vexillo vel in ipsamet Iohanna. Respondit quod hoc fundabatur in Domino et non in alio.* (»Interrogée si elle aidait l'étendard plus qu l'étendard ne l'aidait? Elle répondit que, de la victoire d'elle même, Jeanne, ou de l'étendard, tout était dans le Seigneur. Interrogée si l'espérance d'avoir la victoire était fondée en l'étendard ou en elle même, Jeanne. Elle répondit qu'elle était fondée dans le Seigneur et non en autre.«), Vgl. noch Anm. 49.

21 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 223ff. mit Verweis auf die Quelle: TISSET, *Procès* (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 76ff. = Bd. 2, S. 75ff. Zu diesem Schwert vgl. auch Gestes de la Pucelle (aus La Rochelle), hg. von Jules QUICHERAT, in *Revue historique* 4 (1877), S. 336–344, hier S. 337; Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, hg. von VALLET DE VIRIVILLE, Bd. 1–3, Paris 1858, hier Bd. 1, S. 69f., 90 und 122ff. Chartier zufolge hat der König dem Schwert eine enorme Bedeutung zugemessen. Jeanne soll es bei Schlägen auf den Rücken einer Hure zerbrochen haben.

22 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 223ff. mit der Vermutung, der Fund des Schwertes sei vom König inszeniert worden.

23 *Ibid.*, S. 238 nach TISSET, *Procès* (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 77f. = Bd. 2, S. 76f.



Die seit 1996 auf Wunsch des Verlegers beschleunigte Arbeit an der Biographie bewegte sich über lange Zeit hinweg auf der Ebene von landesgeschichtlich relevanten, politischen oder militärischen Vorgängen in Lothringen und Frankreich. Im Juli 1999, ein halbes Jahr vor dem Termin für die Abgabe des Manuskripts, hätte der damals vorliegende Text unter den Titel gestellt werden können: »Frankreich, England, Lothringen und Burgund zur Zeit der Jeanne d'Arc«<sup>24</sup>. Das war jedoch nicht das Ziel meiner Bemühungen. Eine Biographie, die Beschreibung eines bestimmten, eines individuellen Lebens kann sich nicht darin erschöpfen, die Daten aneinanderzureihen, mit der die ins Auge gefaßte Person im Verlaufe ihres Daseins befaßt, von denen sie betroffen worden war<sup>25</sup>. Natürlich kann eine Person auch unter Verweis auf allgemeine Verhaltensweisen der Zeit charakterisiert werden<sup>26</sup>. Dabei wird dann durchweg unterstellt, normale Menschen, insbesondere die des Mittelalters, müßten durchweg den zeitgenössischen Normen entsprochen haben. Wer glaubt, die Forschung sei im Falle der Jeanne d'Arc anders verfahren, sollte Essays oder Kapitel über die Frömmigkeit im Hause des Jacques d'Arc und seiner Gemahlin lesen<sup>27</sup>. Schöner haben die Nazarener ihre Bilder vom idyllischen Leben Jesu auch nicht ausgemalt.

Die Erleuchtung über die Gründe für den urplötzlichen Einsatz der ungeheuerlichen Energie, von der Jeanne beseelt war, habe ich zwar erst kurz nach der Mittagsstunde des 10. August 1999 erlebt<sup>28</sup>, aber schon vorher war ich auf einiges aufmerksam geworden, das sich am Ende nahtlos in die zu jener Stunde gewonnene Sicht der Dinge einfügte. Ich will nur ein Detail herausgreifen, das vielleicht etwas skurril anmuten wird. In Artikel XI des sogenannten »Libell d'Estivet« wird eine Anekdote referiert, die gemäß einer dem Gericht vorliegenden Information der Hauptmann Robert de Baudricourt mehrfach in Gegenwart von Prälaten und Edelleuten zum Besten gegeben haben soll<sup>29</sup>: *Item Jeanne, ayant familiarité avec le dit Robert, lui a dit en se vantant qu'une fois expédié et accompli ce qui par révélation de par Dieu lui avait commandé, elle aurait trois fils dont le premier serait pape, le second empereur et le troisième roi*. Das kann, wie geschehen, als Reflex der reformfreundigen Konzilszeit gedeutet werden<sup>30</sup>: Papst, Kaiser und König, selbstverständlich der von Frankreich, das waren damals die drei tragenden Säulen der westlichen Christenheit, deren brüderliche Harmonie durch eine wundersame Mutter garantiert werden würde. Aber die kleine Geschichte geht weiter, es fehlte ja noch der Vater. Baudricourt soll erklärt haben<sup>31</sup>: *Je voudrais donc bien t'en faire un, puisque ce seront des hommes d'une telle autorité qu'ensuite j'en aurais plus de valeur. Elle lui répondit: Gentil Robert, nenni, nenni, il n'est pas*

24 THOMAS, Jeanne d'Arc, S. 9. Die Ausführungen über die Gegend um Domrémy beruhen auf Arbeiten an der Habilitationsschrift: Zwischen Regnum und Imperium. Die Fürstentümer Bar und Lothringen zur Zeit Kaiser Karls IV., Bonn 1973. Dazu Jean SCHNEIDER, *Entre le Royaume et l'Empire. À propos d'un livre récent*, in: *Annales de l'Est* 29 (1977), S. 3–28.

25 Biographien gelten in der gegenwärtigen deutschen Mediävistik als *quantité négligeable*. Vgl. Werner PARAVICINI, *Zwischen Bewunderung und Verachtung. Französische und deutsche Mediävistik seit dem letzten Kriege*, in: *Die deutschsprachige Mediävistik im 20. Jahrhundert*, hg. von Peter MORAW, Rudolf SCHIEFFER, Ostfildern 2005, S. 175–230, hier S. 208f. mit Verweis auf einige Beispiele dieser in der zünftigen Historiographie wenig beliebten Species.

26 Vgl. Sabine TANZ, *Jeanne d'Arc. Spätmittelalterliche Mentalität im Spiegel eines Weltbildes*, Weimar 1991, Dazu Heinz THOMAS, *Jeanne d'Arc und Domrémy – Mentalität und dörfliche Realität*, in: *Göttingische Gelehrte Anzeigen* 246 (1994), S. 110–126. Nachdruck in: *Essays* (wie Anm. 9), S. 251–265.

27 Vgl. z. B. Étienne DELARUELLE, *La spiritualité de Jeanne d'Arc*, Nachdruck in: *DERS., La piété populaire au Moyen Âge*, Turin 1975, S. 355–388.

28 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 9, das Datum S. 11.

29 *Ibid.*, S. 204ff. nach TISSET, *Procès* (wie Anm. 3), S. 204 (Artikel XI) = Bd. 2, S. 171.

30 BEAUNE, Jeanne d'Arc (wie Anm. 4), S. 138.

31 TISSET, *Procès*, Bd. 1, S. 204 = Bd. 2, S. 171.

*temps; le Saint Esprit y ouvrera.* Ein Bibelkenner wird keine Mühe haben, den infamen Witz dieser Geschichte zu erkennen: Sinngemäß heißt es im Lukas-Evangelium (1, 26), der Erzengel Gabriel habe der Jungfrau Maria verkündet, sie werde schwanger werden und einen Sohn gebären. Auf die Frage, wie das geschehen könne, da sie doch keinen Mann erkenne, erklärt der Engel: »Der Heilige Geist wird über dich kommen, und die Kraft des Höchsten wird dich überschatten. Daher wird auch das Heilige, das gezeugt wird, Gottes Sohn genannt werden.« Selbstverständlich kannten die Beisitzer des Gerichts diesen Text: Fast jeder von ihnen wird ihn zwei Tage zuvor, am Fest Mariae Verkündigung, in der Messe gehört haben. Kurzum: Die Geschichte vom sittenlosen Angebot des Hauptmanns Baudricourt war ein mehr oder weniger geistreicher, in jedem Fall aber ziemlich blasphemischer Witz aus dem Klerikermilieu: Er zielte auf die Hybris einer Bauerntochter, die sich schon durch ihre Titel anmaßte, auf einer Ebene mit der Jungfrau und Gottesmutter zu stehen<sup>32</sup>.

Die erwähnte Erleuchtung oder Erkenntnis betraf den zeitlichen und sachlichen Konnex von Jeanne erster Erscheinung. Ich frage mich noch heute, warum ich die Sache nicht gleich so gesehen hatte, denn die Daten werden in den Akten des Verfahrens von Rouen exakt so notiert. Am Montag, dem 12. März 1431, wurde Jeanne befragt, was sie bewegen habe, einen Mann wegen einer Ehesache vor das Gericht in Toul zu zitieren<sup>33</sup>. *Elle répondit: Je ne le fis pas citer, mais ce fut lui qui me fit citer; et là je jurai devant le juge de dire la vérité. Et finalement elle a dit qu' elle n' avait fait à cet homme aucune promesse. Item elle dit que, la première fois qu' elle entendit sa voix, elle fit vœu de garder sa virginité aussi longtemps qu' il plairait à Dieu; et elle était âgée de 13 ans ou environ. Item elle dit que ses voix l' assurèrent de gagner son procès dans la ville de Toul.*

Aus diesen Zeilen habe ich den Schluß gezogen, Jeanne habe ihre erste Erscheinung mit 13 Jahren, also nach dem zwölften Geburtstag gehabt und die Erscheinung habe in zeitlichem und sachlichem Zusammenhang mit dem Prozeß in Toul gestanden<sup>34</sup>. Gegen diese Deutung hat Gerd Krumeich vehement Widerspruch erhoben. Da ich seine Argumentation im Verlauf der Diskussion möglicherweise mißverstanden hatte, war Herr Krumeich so freundlich, sie später in einem Brief zu wiederholen<sup>35</sup>. Demnach hatte er zwar nie in Frage gestellt, daß Jeanne ihre ersten Erscheinungen im Alter von 13 Jahren gehabt hatte, wohl aber bestreitet er, daß aufgrund der (oben zitierten) Stelle aus den Akten von Rouen eine direkte Verknüpfung zwischen Jeanne erster Vision und dem Prozeß in Toul hergestellt werden könne. Niemand sei vor mir auf diese Idee gekommen<sup>36</sup>. Wörtlich heißt es: »Es läge an Ihnen zu beweisen, dass das *Item* des summarischen Verhörprotokolls eine direkte Konsequenz enthält. Dies ist normalerweise mitnichten der Fall.«

Krumeichs Argument kann halbwegs bestätigt werden: Ein *Item* muß in der Tat nicht unbedingt eine sachliche oder logische Konsequenz zu dem vorausgegangenen Text ausdrücken. Andererseits markiert ein *Item* aber auch nicht zwangsläufig einen grundsätzlichen Themenwechsel. Das im vorliegenden Fall jeweils auf *dicit* (»elle dit«) bezogene

32 Zu anderen Deutungsmöglichkeiten des Titels »Fille de Dieu« vgl. BEAUNE, Jeanne d'Arc, S. 139.

33 TISSET, Procès, Bd. 1, S. 123: *Interrogata quid movit eam de faciendis citari quemdam hominem ad civitatem Tullensem in causa matrimonii. Respondit: Ego non feci citari, sed ipse fuit qui fecit me citari; et ibi iuravi coram iudice dicere veritatem; et finaliter dixit quod illi homini nullam promissionem fecerat. Item dicit quod, prima vice qua audivit vocem suam, ipsa vovit servare virginitatem suam, tamdiu quamdiu placeret Deo; et erat in etate XIII annorum vel circiter. Item dicit quod voces sue assecuraverunt eam de lucrando suum processum predictum in civitate Tullensi.* Französische Übersetzung: TISSET, Bd. 2, S. 113.

34 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 89 mit weiteren Einzelheiten, darunter die Vermutung des Gerichts, der Prozeß von Toul habe während Jeanne Aufenthalt im Hause der »Rousse«, einer Wirtin in Neufchâteau, stattgefunden. Quelle: TISSET, Procès, Bd. 1, S. 200 = Bd. 2, S. 166.

35 Brief vom 21. März 2006.

36 *Ibid.*, S. 2.

Adverb bedeutet hier wie anderswo durchweg »ebenso«, »ebenfalls«, »desgleichen« und dergleichen mehr<sup>37</sup>. An dieser Stelle wurde im Protokoll Jeannes Antwort auf die Frage notiert, warum sie einen Mann vor das Gericht von Toul zitiert habe. Die erste Antwort der Angeklagten wird wörtlich zitiert. Anschließend folgt noch die mit *finaliter* eingeleitete, in indirekter Rede erwähnte Aussage aus dem Verfahren von Toul, sie habe niemals jenem Mann ein Versprechen gemacht. Dann folgt nach einem ersten *Item*, wiederum in indirekter Rede, die Aussage aus dem laufenden Prozeß von Rouen über die erste Vision, über das Gelübde und über das Alter von ungefähr 13 Jahren. Dann leitet ein zweites *Item* die Aussage der Angeklagten ein, die Stimmen hätten ihr versichert, den besagten Prozeß in Toul zu gewinnen.

Mithin stehen am Anfang und am Ende dieses kurzen Abschnitts Aussagen über den Prozeß von Toul. Das erste *Item* folgt auf die Erwähnung der in jenem Eheverfahren getroffene Feststellung, sie habe kein Versprechen gemacht, und leitet die jetzt in Rouen abgegebene Erklärung ein, sie habe bei der ersten Vision ein Gelöbniß abgelegt, ihre Jungfräulichkeit zu wahren, und sei damals etwa 13 Jahre alt gewesen. Das zweite *Item* steht vor der Ergänzung dieser Erklärung, die Stimmen hätten seinerzeit versichert, sie würde den Prozeß gewinnen. Ich sehe keinen Anlaß, daran zu zweifeln, daß dieses mit der Altersangabe verknüpfte Gelübde sich problemlos in die Aussage über das Eheverfahren fügt. Ebenso nahtlos fügt sich eine weitere Aussage der Angeklagten in diesen Zusammenhang: Zum Verhör vom 22. Februar 1431 vermerkt das Protokoll<sup>38</sup>: *Ulterius confessa fuit quod, dum esset etatis XIII annorum, ipsa habuit vocem a Deo pro se iuvando ad gubernandum*. Die fragmentarisch erhaltene französische Version der Akten referiert diesen Satz mit den Worten<sup>39</sup>: *Et se dist que, dez l'aage de traize ans, elle eust revelacion de nostre Seigneur par une voix qui l'en-seigna à soy gouverner*. Ich habe diese Aussage mit dem eigenen Zusatz ergänzt<sup>40</sup>: Sie solle dieses *gouvernement* nicht ihren Eltern und schon gar nicht jenem Jüngling überlassen. An diesem willkürlichen Zusatz mag man Anstoß nehmen. Alles andere steht im Einklang mit den Akten von Rouen. Gerd Krumeichs Feststellung, mit meiner Deutung dieser Sätze stünde ich allein auf weiter Flur, kann ich nur dankend zur Kenntnis nehmen, zumal er ein international anerkannter Experte für die neuere Historiographie zum Thema »Jeanne d'Arc« ist<sup>41</sup>.

Allerdings muß eingeräumt werden: Mit der Erfahrungswelt eines West- und Mitteleuropäers der Gegenwart sind manche im 15. Jahrhundert als normal empfundene Bräuche um Ehe und Hochzeit nicht mehr kompatibel: Mädchen wurden gemäß dem kanonischen Recht mit dem zwölften Geburtstag ehefähig<sup>42</sup> und hatten alsdann den ihnen zudiktierten Gemahl zu akzeptieren, ob sie ihn nun mochten oder aber nicht<sup>43</sup>. Selbst um die Wende

37 Vgl. z. B. Karl Ernst GEORGES, Kleines lateinisch-deutsches Handwörterbuch, Hannover, Leipzig 1909, col. 1538.

38 TISSET, Procès (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 47 = Bd. 2, S. 46.

39 Ibid., Bd. 1, S. 47 im Apparat.

40 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 100.

41 Vgl. Gerd KRUMEICH, Jeanne d'Arc in der Geschichte. Historiographie – Politik – Kultur, Sigmaringen 1989. Eine französische Übersetzung des Buches erschien 1993. Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc (wie Anm. 4), S. 45, geht zwar auf den Prozeß ein, nicht aber auf das Alter, das Jeanne seinerzeit hatte.

42 Dieter VELDRUP, Zwischen Eherecht und Familienpolitik. Studien zu den dynastischen Heiratsprojekten Karls IV., Warendorf 1988; vgl. bes. A, Kapitel I, das ganz allgemein über das kanonische Eherecht handelt. Zu den sehr unterschiedlichen Ansichten über das zur Eheschließung erforderliche Alter vgl. S. 23ff. mit Literatur.

43 VELDRUP, Eherecht bringt in Teil B, S. 186ff. eine Fülle von Beispielen, die sich aus dem Bereich der französischen Geschichte des 14. und frühen 15. Jahrhunderts leicht um mehrere Dutzend ergänzen ließen.

zum 17. Jahrhundert scheint zumindest das englische Theaterpublikum an einer nach heutigen Maßstäben kindlichen Braut noch keinen Anstoß genommen zu haben. Jedenfalls ließ William Shakespeare Julias Mutter sagen, in dem Alter ihrer Tochter habe sie selbst schon eine Tochter gehabt. Julia stand zu diesem Zeitpunkt kurz vor ihrem 14. Geburtstag. Da konnte sich die Mutter schon mal Gedanken über die Zukunft der alternden Tochter machen. Und der Fall Julia war noch verhältnismäßig harmlos: nicht nur in Verona wurden seinerzeit Mädchen mit dem ihnen von den Eltern zugeordneten Ehemann konfrontiert, die erheblich jünger waren als das Fräulein aus dem Hause Capulet<sup>44</sup>.

Daß Jeanne die Einlösung des aller Wahrscheinlichkeit nach von den Eltern abgegebenen Eheversprechens verweigerte und diese Ablehnung gegen deren Willen auch vor Gericht aufrecht erhielt, stand zwar im Einklang mit dem kanonischen Recht<sup>45</sup>, verstieß aber gegen die guten Sitten der Familie, des Dorfes, der Gesellschaft, und zwar nicht nur derjenigen in Lothringen<sup>46</sup>. Dieser Fall war einzigartig und unglaublich. Aber die gesamte Geschichte der Jeanne d'Arc war einzigartig und unglaublich und ist es trotz aller Erklärungen von gelehrten und ungelehrten Historikern bis heute geblieben. Ich war überzeugt, bei jener Erkenntnis oder Erleuchtung auf den bis dahin irgendwie vermißten, eigentlich aber auch gar nicht gesuchten Generalschlüssel zu Jannes Geschichte gestoßen zu sein: Schon in frühester Jugend, beim Eintritt in die Pubertät, war Jeanne von einer unfassbar anmutenden Energie und Durchsetzungsfähigkeit beseelt. Diese haben sich jedoch ursprünglich nicht gegen Frankreichs Okkupation durch die Engländer gerichtet, sondern gegen die Ohnmacht ihrer eigenen, ihrer individuellen Existenz<sup>47</sup>. Diese Ohnmacht hat sie in Toul überwunden. Daß ihre Energie sich nach diesem ersten Sieg auf ein neues Ziel richtete, habe ich als Reaktion auf den angeblichen oder tatsächlichen Traum des Vaters zu erklären versucht, sie werde im Troß von Kriegern (*gens d'armes*) davonziehen<sup>48</sup>. Anders als im Fall der in den Quellen unübersehbar bezeugten Verknüpfung der ersten Vision mit dem Prozeß von Toul handelt es sich dabei um eine Hypothese. Diese kann allerdings meiner Meinung schon deshalb nicht als ganz und gar abwegig eingestuft werden, weil ihre Stützen in der Erfahrungswelt der Bauertochter wurzeln.

Während der Erfüllung ihrer politischen und militärischen Mission verfügte Jeanne über ein Charisma. Dieses basierte nicht auf einem traditionellen Amt, sie hat sich dieses Amt geschaffen, das der *puce* und der *fille de Dieu*. Es gab Leute, die dieses Charisma nicht verspürten, der Bauertochter mißtrauten, sie für eine arme oder eine gefährliche Irre hielten, für eine von bösen Dämonen besessene Hexe. Das war so in Vaucouleurs<sup>49</sup>, das war so bei den Untersuchungen in Chinon und in Poitiers<sup>50</sup>, und bis zum Morgen des 7. Mai ist sie

44 Es gab auch Eltern, die ihre Töchter erst im Alter von 14 Jahren dem Bräutigam auslieferten. Zum Beispiel die mit dem Haus Frankreich verwandten und verschwägerten Grafen und Gräfinnen von Hennegau, vgl. H. THOMAS, Kaiserin Margarete, in: Frauen des Mittelalters in Lebensbildern, hg. von Karl Rudolf SCHNITH, Graz 1997, S. 269–298, hier S. 273 zur sehr gut dokumentierten Hochzeit von Margaretes auf den Tag genau 14 Jahre alter Schwester Philippa mit Eduard III. von England.

45 VELDTRUP, Eherecht (wie Anm. 42), S. 25ff. zu den komplizierten Problemen des Konsensrechts.

46 Vgl. dazu BEAUNE, Jeanne d'Arc (wie Anm. 4), S. 39ff.

47 An diesem Punkt werden vielleicht die sehr unterschiedlichen Ansätze der in den Anm. 1 und 4 genannten Monographien am ehesten erkennbar.

48 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 117 und 145ff. Quelle: TISSET, Procès (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 126f. = Bd. 2, S. 115.

49 In Vaucouleurs hat Baudricourt bekanntlich einen Exorzismus veranstalten lassen, vgl. THOMAS, Jeanne d'Arc, S. 164. Quelle: Aussage der Catherine Royer, DUPARC, Procès (wie Anm. 6), Bd. 1, S. 298. Später hat Jeanne auf diesen kirchlich sanktionierten Zauber mit Spott reagiert, vgl. THOMAS, Jeanne d'Arc, S. 345, Quelle: TISSET, Procès (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 98 = Bd. 2, S. 95.

50 Die Debatte um Jeanne zur Zeit der Aufenthalte in Chinon und Poitiers beleuchtet Deborah A. FAIOLI, Joan of Arc. The Early Debate, Woodbridge 2000, S. 5ff., bes. S. 16 mit Anm. 43. Die hier

auch noch von den zuständigen Militärs in Orléans als nicht ganz zurechnungsfähig eingeschätzt worden<sup>51</sup>. Daß während ihres Lebenswegs die vom Charisma getragenen Taten die eine Ebene ihrer Geschichte darstellt, stand seit jeher außer Frage. Die andere, die Sphäre des Realen, habe ich, soweit es meine Kenntnisse erlaubten, darzustellen versucht und dabei auch die militärischen Ereignisse<sup>52</sup> und die zwar zumeist formgerechte<sup>53</sup>, letztlich aber doch niederträchtige<sup>54</sup> Verfahrensweise des Gerichts von Rouen nicht ausgespart.

## Annex

### *Anorexia nervosa (Pubertätsmagersucht)*

Das Thema war vom Veranstalter zur Wahl gestellt worden. Ich hatte mich nicht dafür entschieden, weil der betreffende Abschnitt meines Buches nur 1% des gesamten Textes umfaßt und ich ihn für weniger markant halte als die Analyse des Verfahrens von Toul<sup>55</sup>. Allerdings stehen beide Sachverhalte in einem fast schon kausalen Zusammenhang, insofern kann das folgende Résumé als Ergänzung zu der im Mittelpunkt des Beitrags stehenden Episode um den Eheprozeß gelesen werden.

Bei der Konzeption meines Buches hatte ich übersehen, daß schon vor mir der Verdacht geäußert worden war, Jeanne könne »anorexique« gewesen sein. In seiner 1985 erschienenen Studie über »Holy Anorexia« meinte Rudolph M. Bell, auch außerhalb der von ihm untersuchten Städte Italiens werde es Heilige gegeben haben, die unter medizinischem Aspekt als magersüchtig eingestuft werden könnten. Er wolle sich jedoch mit Fällen aus den ihm besser bekannten Regionen Italiens begnügen<sup>56</sup>: »Therefore I leave Mary of Oignies, Joan of Arc, and Terese of Avila, along with many others who I suspect were anorexic, to the greater expertise of others.« Auf Bells bahnbrechende Abhandlung bin ich erst bei der Lektüre von Colette Beaunes Biographie der *Pucelle* aufmerksam geworden. Unter Berufung auf die französische Übersetzung von Bells Studie hat die Autorin konstatiert<sup>57</sup>: »Comme Catherine de

erörterten Warnungen des Erzbischofs von Embrun, Jacques Gelu, waren von mir nicht berücksichtigt worden. Jacques Gelu gehörte nach Orléans zu den überzeugten Anhängern der Pucelle, vgl. seine Dissertation und dazu FAIOLI, S. 87ff.

- 51 Der Bastard von Orléans, der spätere Graf Dunois, hat sich bei der Ankunft Jeannes zunächst skeptisch verhalten, vgl. THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 259ff.
- 52 Ibid., bes. Kapitel 1, 3, 5–11. Nicht berücksichtigt hatte ich Kelly DE VRIES, Joan of Arc. A Military Leader, Phoenix Mill u. a. 1999 mit Nachdruck 2003.
- 53 THOMAS, Jeanne d'Arc, S. 533ff., vgl. den Beitrag von Müller in diesem Band.
- 54 THOMAS, Jeanne d'Arc, bes. S. 563ff. über den manchmal in toto als Fälschung verdächtigten Nachtrag zu den Prozeßakten vom 7. Juni 1431, TISSET, Procès (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 416 ff. = Bd. 2, S. 362ff. Das Protokoll des an diesem Tage angesetzten Verhörs von sieben am Morgen des Hinrichtungstags im Kerker anwesenden Zeugen ist zwar generell als glaubhaft einzuschätzen, die Formulierung der Aussagen von zwei dieser Zeugen (Thomas de Courcelles und Jean Toutmoullié), läßt jedoch erkennen, daß Cauchon ihnen den Text der Erklärung diktiert hatte. Die Gefangene soll demnach unmittelbar vor dem Gang zum Alten Markt von Rouen gesagt haben, von ihren Stimmen getäuscht worden zu sein. Das aber hatte sie mit an Sicherheit grenzender Wahrscheinlichkeit nicht getan. Vgl. THOMAS, Jeanne d'Arc, S. 563, 565, 568, 572 und 574 nach den Quellen: TISSET (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 416ff. = Bd. 2, S. 362ff., vgl. auch Bd. 3, S. 165ff.
- 55 THOMAS, Jeanne d'Arc, S. 89ff., dazu oben nach Anm. 33.
- 56 Rudolph M. BELL, Holy Anorexia. Epilogue by William N. DAVIS, Chicago, London 1985, Preface, S. XI. Danach wird Jeanne d'Arc nicht mehr erwähnt.
- 57 BEAUNE, Jeanne d'Arc (wie Anm. 4), S. 145 mit Anm. 43, S. 411. Die Autorin verweist auf die mir nicht zugängliche französische Version des Buches: R. BELL, L'Anorexie sainte. Jeûne et mysticisme du Moyen Âge à nos jours, Paris 1994, sowie auf C. BYNUM, Jeûnes et Festins sacrés; les femmes et la nourriture dans la spiritualité médiévale, Paris 1994 = Caroline WALKER BYNUM, Holy Feast and Holy Fast. The Religious Significance of Food to Medieval Women, Berkeley, Los Angeles, Lon-

Sienne, Angèle de Foligno et bien d'autres saintes femmes, Jeanne est anorexique.« Nach dieser Feststellung hat Frau Beaune nur das namengebende Symptom der Anorexia erwähnt, die Minimierung der Nahrungsaufnahme oder, um es zeitgemäß zu formulieren, das selbst für mittelalterliche Verhältnisse übermäßige Fasten. Noch vor der Feststellung, Jeanne sei wie viele andere auch »anorexique« gewesen, hat die Autorin ein zweites Symptom der gemeinten Krankheit benannt, die Amenorrhö<sup>58</sup>.

Bell stützt sich in dem Kapitel über den medizinischen Aspekt des Phänomens unter anderem auf einen Überblick über die Symptome, die J. P. Feighner im Jahre 1970 vorgelegt hat<sup>59</sup>. Meine Ausführungen beruhten auf der vierten Auflage des Lehrbuchs »Psychosomatische Medizin« der beiden Heidelberger Professoren Walter Bräutigam und Paul Christian aus dem Jahre 1986<sup>60</sup>.

1. Anorexia nervosa tritt demnach vor allem bei Mädchen auf. Auf Knaben entfallen weniger als 5% der Fälle<sup>61</sup>. Es wird vermutet, daß in bestimmten Regionen bis zu 1% aller Mädchen eine Prävalenz zur Anorexia nervosa aufweisen. Die Anfänge der Anorexia werden oft beim Eintritt in die Pubertät diagnostiziert, daher die im Deutschen übliche Bezeichnung Pubertätsmagersucht. Bräutigam und Christian haben dazu festgestellt<sup>62</sup>: »Das Alter der Erstmanifestation liegt in den meisten Fällen zwischen 15 und 25 Jahren, die untere Altersgrenze bei 10 Jahren.« Bezeugt ist die Tatsache, daß Jeanne beim ersten Auftreten ihrer Stimmen ungefähr 13 Jahre alt war und bei dieser Gelegenheit die Bewahrung der Jungfräulichkeit gelobte<sup>63</sup>. Ob sie damals bereits die Nahrungsaufnahme über das zeitübliche Maß hinaus reduzierte, entzieht sich unserer Kenntnis, jedoch gehört das Gelöbnis der Jungfräulichkeit zu den von Bell unter dem Stichwort »Resisted marriage« verzeichneten Kriterien der von ihm als »anorexic« eingestufteten Heiligen<sup>64</sup>.
2. Für Angehörige und Bekannte besonders auffällig sind die früher oder später sichtbar werdenden Folgen der reduzierten Nahrungsaufnahme. Colette Beaune hat die Belege für dieses Symptom im Fall der Jeanne d'Arc noch einmal zusammengestellt und erörtert<sup>65</sup>. Der Katalog muß daher nicht in toto wiederholt werden. Es genügt, ein schon von mir berücksichtigtes Zeugnis zu zitieren<sup>66</sup>: Louis de Coutes, der die Jungfrau als Diener (*valet*) mehr als ein halbes Jahr lang begleitet hatte, sagte im *Procès en nullité* aus, seine einstige Herrin habe an manchen Tagen nur ein Stück Brot gegessen und bei den Wirtsleuten in Orléans nie mehr als zwei Mahlzeiten eingenommen.
3. Als weiteres Symptom der Anorexia nervosa gilt das Ausbleiben der monatlichen Blutungen. Bräutigam und Christian haben dazu festgestellt<sup>67</sup>: »Bei der überwiegenden

don 1987; Jeanne d'Arc wird in diesem Buch nicht im Zusammenhang mit Anorexia nervosa erwähnt, vgl. S. 23 und 290f., wo es um Männerkleidung und dergleichen geht. Die von Frau Beaune zitierte französische Übersetzung des Buches war mir ebenfalls nicht zugänglich.

58 BEAUNE, Jeanne d'Arc, S. 144. Frau Beaune berücksichtigt die Phänomene im Kapitel »La Pucelle«, Abschnitt »La virginité«.

59 John B. FEIGNER e. a., Diagnostic Criteria for Use in Psychiatric Research, in: Archives of General Psychiatry 26 (1972), S. 57–63. Weitere Literatur nennt BELL S. 191, Anm. 2.

60 Walter BRÄUTIGAM, Paul CHRISTIAN, Psychosomatische Medizin. Ein kurzgefaßtes Lehrbuch, Stuttgart, New York 1986, S. 247ff. mit Bibliographie auf S. 283. Berücksichtigt wurde auch: UEXKÜLL, Psychosomatische Medizin, hg. von R. H. ADLER u. a., München, Wien, Baltimore 1998, hier S. 599–615.

61 BRÄUTIGAM, CHRISTIAN, Medizin, S. 252.

62 Ibid. S. 253.

63 Vgl. o. bei Anm. 33.

64 BELL, L'anorexie (wie Anm. 56), Table 2, S. 146f.

65 BEAUNE, Jeanne d'Arc (wie Anm. 4), S. 145f.; THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 127f.

66 DUPARC, Procès (wie Anm. 6), Bd. 1, S. 364.

67 BRÄUTIGAM, CHRISTIAN, Medizin (wie Anm. 60), S. 250.

- Mehrzahl der Fälle von Pubertätsmagersucht besteht eine sekundäre (nach der Menarche auftretende) Amenorrhö.« In unserem Fall gibt es die Aussage von Jeannes Knappen Jean d'Aulon, die Jungfrau habe nicht unter der »geheimen Krankheit der Frauen« gelitten<sup>68</sup>. D'Aulon wußte das nur vom Hörensagen, sein Zeugnis kann also nur unter Vorbehalten berücksichtigt werden. Darauf habe ich nachdrücklich aufmerksam gemacht<sup>69</sup>. Indes kam es so gut wie nie vor, daß in Quellen zur Geschichte heiliger Frauen des Mittelalters ein solch intimes Faktum überhaupt registriert wurde<sup>70</sup>. Umso bemerkenswerter, daß es im Fall der Jeanne d'Arc dieses Zeugnis überhaupt gibt.
4. Als Symptom der Anorexia nervosa gilt außerdem die Unrast, positiv gewendet der Tatendrang der Patientinnen. Bräutigam und Christian haben dazu angemerkt<sup>71</sup>: »Charakteristisch ist eine motorische Überaktivität, die ganz untypisch ist für unterernährte Menschen im allgemeinen, die eher träge und passiv sind, emotional abgeflacht.« Dieses Symptom muß für den vorliegenden Fall nicht im einzelnen dokumentiert werden: Das gesamte Leben der *Pucelle* ist davon geprägt.
  5. Als soziales und daher im Verlauf der Jahrhunderte variables Symptom einzustufen ist die Distanz mancher Patientinnen zu den Eltern, genauer: zu Vater und Mutter. Bräutigam und Christian haben diesen Sachverhalt dementsprechend differenziert dargelegt<sup>72</sup>. Jeannes Verhältnis zu den Eltern ist in manchen Biographien oder Essays in der Manier der Nazarener ausgemalt worden. Sie selbst hat in Rouen Wert darauf gelegt, als ehrfürchtige, gehorsame Tochter zu erscheinen, ließ aber keinen Zweifel daran, daß in ihrem Wertesystem die Eltern nur einen nachgeordneten Rang einnahmen<sup>73</sup>. Den Vater hat sie unter dem Aspekt ihrer Mission geradezu als Widersacher verdächtigt, ob zu Recht, sei dahingestellt<sup>74</sup>.
  6. Vielen, wenn nicht den meisten Patientinnen der Anorexia wird hohe, teilweise sehr hohe Intelligenz attestiert<sup>75</sup>. Auch auf den Nachweis dieses »Symptoms« kann im Fall der Jeanne d'Arc verzichtet werden. Es genügt eine halbwegs aufmerksame Lektüre der Prozeßakten von Rouen.
  7. Bei einigen Patientinnen lassen sich Anzeichen einer psychischen Störung beobachten, die als schizoid gedeutet werden kann, Bräutigam und Christian haben sich dazu nur sehr zurückhaltend geäußert<sup>76</sup>. Selbstverständlich habe ich mich daran gehalten, und
- 68 DUPARC, Procès, Bd. 1, S. 486: (»Le témoin«), *Dit encores plus qu'il a oy dire à plusieurs femmes, qui ladicte Pucelle ont veue par plusieurs foiz nue, et sceu de ses secrets, queconcques n'avoit eu la secrecte maladie des femmes et que jamais nul n'en peut riens cognoistre ou apercevoir par ses habillemens, ne oultrement.*
- 69 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 124ff.
- 70 BELL, L'anorexie (wie Anm. 56) hat die Amenorrhö im medizinischen Abschnitt seines Buches zwar genannt (S. 3, 6 und 11), ist im historischen Teil aber kein einziges Mal darauf zurückgekommen, vgl. das Stichwort »Amenorrhœa« im Index S. 241.
- 71 BRÄUTIGAM, CHRISTIAN, Medizin (wie Anm. 60), S. 250.
- 72 Ibid., S. 257f.
- 73 THOMAS, Jeanne d'Arc (wie Anm. 1), S. 116ff. Grundsätzlich hat sich Jeanne in Rouen am Morgen des 13. März 1431 über ihr Verhältnis zu den Eltern geäußert, TISSET, Procès (wie Anm. 3), Bd. 1, S. 124 = Bd. 2, S. 113: *Elle dit en outre que, puisque Dieu commandait, si elle avait eu cent pères et mères et qu'elle fût fille de roi, néanmoins elle serait partie.* Vgl. dazu THOMAS, S. 129.
- 74 Ibid., S. 117f., 142ff. zum Traum des Vaters. Jeanne wußte von diesem Traum nur durch die Erzählungen ihrer Mutter. Vielleicht hatte Isabelle diese Episode nur erfunden, um die Tochter vor irgendwelchen Abenteuern zu warnen.
- 75 BRÄÜTIGAM, CHRISTIAN, Medizin (wie Anm. 60), S. 259. Demnach lag der Intelligenzquotient von daraufhin untersuchten Patientinnen im Durchschnitt bei 128.
- 76 Ibid., S. 259: Bei 28% von 208 zwischen 1979 und 1983 untersuchten Patientinnen sei »eine schizoide Neurosenstruktur« diagnostiziert worden. Vgl. Anm. 77.

hinter das Stichwort »Schizophrenie« ein Fragezeichen gesetzt. Die Entscheidung darüber, ob hier eine solche Störung vorliegt, sollte Fachleuten überlassen werden. Im übrigen kann aber auch ein Laie die Vermutung wagen: Als Normalfall ist ein Mädchen, das Visionen hat, nicht einzuschätzen<sup>77</sup>. Andererseits habe ich mich in meiner Biographie der Jeanne d'Arc vorsorglich schon gegen die aus einer solchen Diagnose abzuleitenden Schlüsse gewandt<sup>78</sup>: »Anorexiques« mögen, wie Bell damals schon nachgewiesen hatte, hunderte, wenn nicht tausende heiliger Frauen und Jungfrauen gewesen sein: Nur sehr wenige davon haben jedoch eine solch unglaubliche Energie entfaltet wie die Bauerntochter aus Domrémy und keine einzige hat einen solch durchschlagenden Erfolg erzielt wie sie.

77 Eine die bis dahin vorliegende Literatur umsichtig auswertende Analyse der Persönlichkeit der Jeanne d'Arc bietet: Wilhelm LANGE-EICHBAUM, Wolfram KURTH, *Genie, Irrsinn und Ruhm*, München, Basel 1979, Reprint der 6. Aufl. von 1960, S. 394–403. Die Anorexia nervosa wird hier ebensowenig in Betracht gezogen wie in der völlig neu bearbeiteten 7. Aufl. dieses Standardwerks von Wolfgang RITTER, Bd. 6, 1989: *Die religiösen Führer*, S. 61–77, vgl. vor allem S. 75, wo der Autor meint, »das Vorhandensein einer zumindest hervorragenden praktischen Intelligenz« würde »gegen einen typischen prozeßhaften psychotisch-schizophrenen Verlauf« (von Jeanne psychischer Entwicklung) sprechen.

78 THOMAS, *Jeanne d'Arc* (wie Anm. 1), S. 216 und passim.





## UN HABIT »DÉSHONNÊTE«

Réflexions sur Jeanne d'Arc et l'habit d'homme à la lumière de l'histoire du genre

De jeune paysanne Jeanne d'Arc est-elle devenue jeune messenger, jeune courtisan, puis jeune capitaine et surtout a-t-elle franchi le pas de la transgression: ni homme, ni femme, ou homme et femme, double sexe, instable équilibre ou mutation inachevée? Depuis un bon quart de siècle, la question a passionné la génération du mouvement de libération de la femme et de l'histoire du »genre« en particulier outre-Atlantique, dans une moindre mesure en Allemagne et en Italie, finalement assez peu en France, mais l'apport de nos collègues mérite qu'on s'y attarde quelque peu<sup>1</sup>. Après avoir brièvement évoqué l'écho contemporain (celui du XV<sup>e</sup> siècle) de l'usage que fit Jeanne de l'habit masculin au cours de sa vie publique, je présenterai et discuterai (brièvement) deux arguments qui me paraissent recevables dans les travaux des historiennes du »genre«: une raison de l'acharnement des juges du Procès de condamnation à privilégier le vêtement dans le relevé final de l'acte d'accusation et le choix »mortifère« de la Pucelle après son abjuration.

Si l'on en croit les témoignages immédiatement contemporains, c'est moins l'habit d'homme que le personnage tout entier de la Pucelle qui a immédiatement frappé les contemporains: une paysanne qui ose venir jusqu'au roi et peut s'imposer aux capitaines et aux hommes de guerre. Christine de Pizan ne fait aucune allusion directe au vêtement:

*Une fillette de XVI ans  
(N'est-ce pas chose fors nature?)  
A qui armes ne sont pesans,  
Ains me semble que sa norriture  
Y soit, tant est forte et dure (v. 273–277)<sup>2</sup>*

L'association *fillete* et armes *pesans* est une des deux allusions dans le »Ditié« de Christine de Pizan (écrit dans l'été de 1429) à l'étrangeté du caractère militaire de Jeanne, et encore on doit se demander si le *fors nature* n'est pas ici surtout lié à l'opposition nature/norissement c'est à dire nature/culture et nous touchons là à un autre mystère: Dieu a conféré à la Pucelle, par un don inouï, un talent qui ne pouvait, de par son sexe, lui être inné<sup>3</sup>.

L'autre allusion à cette extra-nature est antérieure dans le poème:

*Considérée ta personne  
Qui es une jeune Pucelle  
À qui Dieu force et pover donne  
D'estre le champion (v. 185–188)*

- 1 Sur les recherches des historiennes américaines en histoire du genre toutes périodes confondues: Victoria E. THOMPSON, L'histoire du genre: trente ans de recherches des historiennes américaines sur la France, dans: Cahiers d'Histoire 96–97 (2005), p. 41–62.
- 2 Christine de Pizan, Ditié de Jehanne d'Arc. A. J. KENNEDY, K. VARTY (éd.), Oxford 1977, p. 34, XXXV. On note l'opposition *fillete* et *forte et dure* qui se retrouve ailleurs dans le poème: *jeune pucelle / A qui Dieu force et pover donne* (v. 187); *Quant le siege ert devant Orliens / Ou premier sa force apparu* (v. 258–259); *Jamais force ne fut si grant* (v. 283); *Telle force n'ot Hector n'Achilles* (v. 289).
- 3 On doit penser ici à une enquête très actuelle sur le thème »fille/nature« vs »chevalier/culture« dans le »Roman de Silence«, voir: Silvère MENEGALDO, Merlin et la scholastique le »Roman de Silence« d'Heldris de Cornuaille, dans: Cahiers de Recherches Médiévales (XII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles) 12 (2005), p. 210–225.

La suite immédiate des vers renforce après le terme masculin qui n'avait pas alors son équivalent «championne»<sup>4</sup>, une féminité la plus absolue, et la plus exagérée aussi, eu égard aux 15 fois où est écrit le nom ou le terme Pucelle dans les 488 vers du Ditié:

*et celle  
Qui donne a France la mamelle  
De paix et douce norriture,  
Et ruer jus la gent rebelle,  
Vééz bien chose oultre nature (v. 188–192).*

L'*oultre-nature* est ici, oxymore assumé, une Pucelle allaitante: comment n'y pas voir la «mère en Jérusalem» du cantique de Déborah<sup>5</sup>. Or cette mère nourricière (au sens propre) est en même temps un champion qui remporte la victoire. Oui, nous sommes dans l'étonnement, l'émerveillement: la femme par essence porteuse de lait et l'homme par excellence fort et combatif, fondus en un seul être. C'est, entre autres de cela, avec le *virilem sibi vindicat gestum* («elle revendique pour elle une attitude virile») de Perceval de Boullainvillier<sup>6</sup>, que Marina Warner avait tiré ses arguments d'une Jeanne biologiquement androgyne<sup>7</sup>. S'il y a, pour Christine, la joie de voir *quel honneur au féminin sexe* (v. 266) est rendu par l'action de Dieu, si là est une part de la *merveille* (l'autre étant la victoire sur l'ennemi) on ne trouve en revanche dans le «Ditié» aucun étonnement particulier sur l'habit d'homme. D'autres témoignages presque au jour le jour, furent transmis sur la Pucelle par les copies d'Antonio Morosini: si la lettre reçue le 2 août 1429 féminise – ici de façon certaine – le vocabulaire militaire: *Subito fato lie capetania et governatrixe*<sup>8</sup> et rappelle que Jeanne s'est fait faire des armes adaptées à sa taille et *va armée de toutes pièces comme un soldat*, aucun des 25 passages qui concernent la jeune fille ne souligne l'inadaptation de son vêtement à son sexe; ce n'est en rien là un sujet d'étonnement sur lequel épiloguer.

La «Chronique de la Pucelle», plus tard il est vrai, note: *elle portait aussi gentilement son harnois que si elle n'eust fait autre chose tout le temps de sa vie, dont plusieurs s'emerveilloient; mais bien davantage les docteurs, capitaines de guerre et autres, des responces qu'elle faisoit, tant des choses divines que de la guerre*<sup>9</sup>. L'étonnement, ici, est celui des privilégiés de la parole, des gens instruits devant une égalité et même une supériorité de l'esprit. La surprise, primaire, devant des capacités purement extérieures et physiques est laissée aux *plusieurs* du commun. Néanmoins, les partisans de Charles VII ne pouvaient laisser se propager une inquiétude éventuelle devant une allure de Jeanne qui aurait risqué de gonfler les

4 Peut-être d'ailleurs que le *chevetaine* du Ditié n'est pas non plus le féminin de chef, comme je l'ai pensé à un moment, mais un doublet bien masculin de capitaine sur un radical différent (*chief* et non *caput*).

5 Juges, V, 7–8: «Les villages étaient morts en Israël, bien morts / Jusqu'à ton lever ô Déborah / Jusqu'à ton lever, mère en Israël! / Les champions de Dieu se taisaient.»

6 Jules QUICHERAT, Procès de Jeanne d'Arc, Paris 1849 (Société de l'Histoire de France), t. 5, p. 114–121.

7 Marina WARNER, Joan of Arc. The image of female heroism. New-York 1981, p. 21–24. Opinion discutée par Nadia MARGOLIS, Joan of Arc, dans: Caroline DINSLAW, David WALLACE (éd.), The Cambridge Companion to Medieval Women's Writing, Cambridge 2003, p. 256–266: «porter des vêtements d'homme ne correspondait pas à un désir intérieur de masculinité ou d'être un homme» (p. 259).

8 Chronique d'Antonio Morosini. Introduction et commentaire de Germain LEFÈVRE-PONTALIS, texte établi et traduit par Léon DOREZ, Paris 1901–02 (Société de l'Histoire de France), tome 3, p. 103: «faite sur le champ capitaine et gouvernante». *Governatrixe* est encore aujourd'hui la femme du *governatore*. Le terme est réutilisé dans des lettres venues de Bruges le 17 juillet: *quella eser cavo e via e governatrixe de tutti* («qu'elle soit chef et conducteur et gouvernante de tous») (ibid., p. 178–179).

9 Chronique de la Pucelle, éd. A. VALLET DE VIRIVILLE, Paris 1869, p. 278.

rumeurs du parti ennemi: le soi-disant roi laissait faire et protégeait une fausse prophétesse et vraie possédée.

La lettre de Perceval de Boullainvillier (21 juin 1429) annonçait déjà que le vêtement d'homme était une injonction divine: »Tu prendras des vêtements d'homme, tu te couvriras d'une armure et tu seras un chef de guerre<sup>10</sup>«, aurait dit à la Pucelle une voix sortie des nuages. On ne sait encore de quelle source venait alors cette affirmation, mais les traités qui furent à ce moment rédigés dans l'entourage ou parmi les théologiens du royaume de Bourges montrent que déjà vêtement et mission étaient liés et que la question était loin d'être indifférente. Gerson, dès mai 1429, dans le *De mirabili victoria* a cherché – en appendice de son traité – à aplanir la difficulté de la contradiction entre une victoire qui attestait la main de Dieu dans les actions de la Pucelle et le port de l'habit d'homme, apparente rébellion contre la loi divine. Son argument est celui de la loi nouvelle qui peut abolir l'ancienne, argument qui fut repris et illustré dans une version du »Champion des dames« de Martin Le Franc<sup>11</sup>: les interdits alimentaires de l'ancienne loi ont été abolis et désormais on mange du lièvre et du porc, pourquoi pas une femme vêtue en homme, si besoin est. La gêne est cependant toujours sous jacente: le *De quadam puella conversante inter armigeris in habitu virili* (Heinrich von Gorkum?<sup>12</sup>), dans la seconde partie consacrée aux arguments contre la Pucelle rappelle que cette dernière transgresse par son vêtement et le Deutéronome et saint Paul, de plus on la voit progressivement se »déféminiser« (*se effoeminare*) et se viriliser, perdre sa modestie et invoquer sa mission divine, ce qui est proprement indécent. Gorkum n'est pas parvenu à trouver la parade à la transgression des sexes.

Au premier abord, le vêtement masculin fut endossé par Jeanne vraiment pour des raisons de commodité et de sûreté<sup>13</sup>. Commodité pour aller à cheval: accomplir le plus vite possible les longs trajets (surtout de Vaucouleurs à Chinon) assise perpendiculairement à la route était totalement impossible. Les selles de femmes, sorte de fauteuil avec, au mieux, une planchette pour poser les pieds, ne permettaient aucune autre allure que le pas (les selles d'amazone ne sont apparues qu'au XVII<sup>e</sup> siècle). Les longues étapes ne se faisaient qu'en litière. Ce qui ne dispensait pas de nombreuses femmes d'aller loin en petites étapes, à mule ou à pied<sup>14</sup>. Sûreté aussi afin d'éviter les gestes ou regards gênés de ses compagnons eux-mêmes et de ne pas attirer les regards sur un étrange groupe mixte, dont on aurait pu penser qu'il s'agissait d'une équipée après rapt, et provoquer l'intervention de gens plus ou moins bien intentionnés (»fille raptée est proie diffamée«). Selon Jean de Metz, Jeanne s'était rendue en

10 *Tu virili indueris veste; arma sumens caput eris guerrae*. Perceval de Boullainvilliers, dans: QUICHERAT, Procès (voir note 6).

11 Publié par André PIAGET, dans: Le Moyen Âge 6 (1893), p. 105–107 d'après le manuscrit Bruxelles ms 9466.

12 QUICHERAT, Procès (voir n. 6), t. 5, p. 411–421, traité inséré dans les œuvres de Gerson. Les arguments »contre« du théologien sont sévères sur le vêtement et ils seront très largement repris par le tribunal de Rouen.

13 Cette nécessité est reconnue par le Mystère du siège d'Orléans dans sa présentation de l'interrogatoire de Poitiers: *Et l'estat qui est plus propice / Pour guerroyer et batailler, / En habit d'omme est plus notice / Que de femme pour travailler* répond Jeanne à l'inquisiteur de la foi: Le Mystère du siège d'Orléans, éd. Vicki L. HAMLIN, Genève 2002 (Les Textes littéraires français, 546), p. 430, v. 10329–10332. Je me rallie à l'éditrice pour la date 1456–1460 attribuée à ce texte (ibid., p. 31).

14 On pensera à la compagnie des pèlerins des Contes des Cantorbéry de Chaucer: la femme de Bath voyageant »sur une haquenée, était assise très à l'aise, sa guimpe bien soignée [...]; elle montait vêtue d'un manteau flottant dissimulant ses larges hanches. Une paire d'éperon acérés dépassait de sa jupe« (Prologue), la haquenée, monture de femme ne galope pas; en revanche, l'auteur ne dit rien de la monture de dame Eglantine, la prieure élégante, que je soupçonne de se déplacer en litière. On sait que la »robe« n'empêchait pas les religieux d'aller à califourchon.

Lorraine, voyage sans risques, déjà peut-être sous un vêtement masculin<sup>15</sup>. Le procès de condamnation ne parle de son costume d'homme qu'au moment du départ de Vaucouleurs, après qu'elle a obtenu son escorte et acquis la certitude de pouvoir s'éloigner vers le roi Charles. Ce fut toujours vêtue en jeune villageoise, qu'elle s'était présentée auparavant, à plusieurs reprises, devant Baudricourt, avec sa robe rouge<sup>16</sup>, ses cheveux longs et, étant donnée la saison, sans doute un bon manteau et un bonnet. Le sacrifice de la chevelure a sans doute relevé d'abord des mêmes soucis: surtout ne pas se faire remarquer (un chapeau peut tomber, on doit l'enlever en certaines circonstances de politesse). Comme elle le précisa à Rouen, elle quitta la ville pour Chinon sans autre arme que l'épée remise par Baudricourt<sup>17</sup> dont elle ne dit pas si elle la portait elle-même. Les gens de Vaucouleurs n'eurent guère d'émotion à la voir partir ainsi, rendue quasiment invisible par leurs propres soins peut-être, les témoins du procès de 1456 insistant à l'environnement sur la collaboration de chacun à son équipement<sup>18</sup>. Le texte du procès de condamnation ne relève pas l'intervention des bourgeois dans l'équipement de la jeune fille (alors que le tribunal aurait pu fustiger déjà une funeste influence démoniaque sur les populations crédules), mais insiste sur la «grande répugnance» (supposée ou réelle, et je pense réelle) du capitaine royal à lui faire confectionner «malgré lui» ces vêtements qu'elle lui aurait réclamés<sup>19</sup>. Le procès en annulation fait participer, au contraire, les bourgeois de Vaucouleurs au souci d'équiper Jeanne et les amène ainsi à partager sa faute, si elle existe, ou plutôt, il insinue ainsi que cela parut tout naturel aux partisans royaux réduits avec elle aux actions désespérées. Il fallait aussi en 1456 affirmer que le changement d'habit avait été public, sans volonté de tromper et parfaitement exempt de tout soupçon d'immoralité<sup>20</sup>.

En son article XII, l'acte d'accusation de Rouen fait un amalgame volontaire entre tout ce que la jeune fille a reçu ou mis comme armes et vêtements masculins dans sa courte carrière, en insistant sur la recherche de l'extravagance: il laisse ainsi planer un doute malveillant sur la discrétion de sa tenue de voyage<sup>21</sup>. À partir de ce moment, Jeanne n'a, c'est vrai, quitté la

- 15 »Je lui fournis les habits et les chausses d'un de mes sergents [...] Quand elle fut habillée et pourvue d'un cheval, elle alla en Lorraine.« Il faut remarquer que Jean de Metz est le seul à dire, 26 ans après, que Jeanne aurait alors voyagé sous un vêtement masculin. On sait que dans son équipée pour s'enfuir *incognito* de Gand en 1425, Jacqueline de Bavière s'était habillée en homme.
- 16 Témoignage de Bertrand de Poulengy au procès en annulation (6 février 1456); Jean Moreau a précisé que Jeanne lui fit cadeau de ce vêtement rouge (28 janvier 1456).
- 17 *Dist ainsi que, quand elle partist de Vaucouleurs, elle print habit d'homme (in habitu virili) et print une espee que lui bailla ledit Robert de Baudricourt* (Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Texte établi et publié par Pierre TISSET, Paris 1960–1971 [Société de l'Histoire de France], 3 vol., ici t. 1, p. 49, interrogatoire du 22 février 1431, «Minute française»).
- 18 Des témoins au procès en annulation dirent que les gens de la ville lui procurèrent (*fecerunt sibi fieri*) ces vêtements masculins (QUICHERAT, Procès [voir n. 6], t. 2, p. 445; Durant Laxart, et *ibid.* p. 447; Catherine Le Royer). Le greffier utilisa la même expression pour les deux témoignages, rien ne dit que les habits avaient été faits sur mesure. Jean de Metz se présente presque comme l'incitateur du changement de costume: «il lui demanda si elle pensait partir avec ces vêtements-là, elle répondit qu'elle mettrait bien un vêtement d'homme, alors il lui fournit un vêtement.»
- 19 *In vitus et cum magna abominatione* (27 mars 1431, article XII sur l'interrogatoire du 12 mars 1431, QUICHERAT, Procès, t. 1, p. 223).
- 20 Des filles se déguisaient parfois en garçon pour suivre les compagnies militaires: *une femme non mariee qui s'esbatoit avec les compaignons leur promist de sa bonne volente, sans contraincte, de soy aller avec eulz et vestir une des robes desdiz compaignons et depuis a tousjours esté et suyvy la role des gens d'armes* (Arch. Nat., JJ 167, 448, juillet 1414).
- 21 QUICHERAT, Procès, t. 1, p. 220: «Les cheveux taillés en rond, à la mode des élégants, elle prit chemise, braies, gippon, chausses joignant ensemble et liées au gippon par vingt aiguillettes, hauts souliers au laçage visible, robe courte au genou, chaperon déchiqueté, bottes ou housseaux étroits, épée, dague, haubert, lance et autres armements.»

tenue vestimentaire normale d'un jeune homme de la suite royale que pour recevoir les *harnois* de guerre complets, les déposer après les engagements et revêtir à nouveau chausses et gippons.

Pour autant, elle reste parfaitement une fille, la Pucelle, Jeanne, et avec naturel, y compris dans la coquetterie d'une coiffure soignée. Le terme utilisé par le Procès de condamnation est étonnant: elle avait *tonsis capellis in rotundum ad modum mangonum* c'est-à-dire rasés en rond comme un coquet, un jeune à la mode. Le mot *mango* ne désigne pas un page comme on le traduit d'habitude, mais un personnage qui améliore une apparence pour la présenter à son avantage («relooker», si j'ose dire). Les juges ou les greffiers de Rouen ont beaucoup de talent: le *mango* farde le naturel<sup>22</sup>. On pourrait tourner les énumérations perfides d'un beau trousseau (chausses longues joignantes, liées au justaucorps par vingt aiguillettes, souliers hauts, lacés de manière visible et, plus loin, draps d'or, velours frappé, fourrures) en coquetterie de jeune femme éblouie<sup>23</sup>. Les juges de Rouen eurent d'ailleurs une phrase qui les confronte à leur propre contradiction: »[Jeanne] ne montrant rien sur son corps qui prouverait et montrerait son sexe féminin, excepté ce que la nature féminine lui donna comme distinction propre au sexe féminin«<sup>24</sup>. Fallait-il la déshabiller pour la voir femme? Son nom renseignait pourtant sur son sexe. Si elle était parfaitement lisible, en ce cas, il n'y avait pas tromperie sur la personne<sup>25</sup>. On ne pouvait pas avoir non plus de doutes quant à son comportement de fille: elle donne habituellement, hors des campagnes militaires, sa préférence à la salle et la cuisine de bonnes bourgeoises qui pourraient être ses grands-mères ou ses tantes: à Chinon, Guillaume Bellier et sa femme, à Poitiers les Rabateau, à Tours les Dupuy et la dame Lapaude, à Orléans les Boucher, à Bourges Marguerite La Touroulde chez qui »elle demeura trois semaines pour coucher, boire, et manger«, sans doute plus à l'aise qu'à la cour. En revanche le séjour de Sully, en compagnie entièrement aristocratique lui fut apparemment un supplice. Et l'on pourrait aussi ajouter que les dames de la famille de Luxembourg ne semblent en rien l'avoir considérée comme un Hercule, ou même un jeune Achille, dans la chambre des dames, mais bien comme une étrange et intéressante jeune femme, tout en tentant gentiment, surtout sans la forcer, de la faire rentrer – en vain – dans une norme vestimentaire. Si Jeanne de Luxembourg et Jeanne de Béthune, à Beaurevoir »lui offrirent habits de femme ou drap pour le faire, et lui requièrent qu'elle le

22 Le sens premier serait celui du marchand qui maquille un esclave ou tout autre objet avant la vente. C'est l'origine du terme *muguet* utilisé jadis pour désigner, non sans moquerie, de jeunes élégants.

23 Adrien HARMAND, *Jeanne d'Arc: ses costumes, son armure*, Paris 1929, t. 1, p. 261–271. »La chronique des cordeliers«, hostile à Jeanne, insiste (et on peut noter la troublante parenté avec le texte du procès) sur les beaux habits de la Pucelle: *Quant elle estoit desarmee, s'avoit elle estat et habis de chevalier, sollers lachiez dehors pié, pourpoint et cauches justes et ung chapelet sur le tieste, et portoit tres nobles habis de drap d'or et de soie bien fourres* (Siméon LUCE, *La Mission de Jeanne d'Arc*, Jeanne d'Arc à Domrémy, Paris 1886, p. 336–337: supplément aux preuves XXXVI, d'après BnF, fr. 23018). Lors du procès d'annulation, M<sup>e</sup> Guillaume Manchon laisse encore transparaître à travers les mots qu'il choisit la réprobation du costume conservé par Jeanne dans sa prison: »on lui demanda pourquoi elle ne portait pas un habit de femme, il était indécent pour une femme d'avoir une tunique d'homme et des chausses attachées avec quantité de lacets solidement noués« (12 mai 1456).

24 TISSET, *Procès* (voir n. 17), t. 1, p. 293, 5 avril 1431: lettre du tribunal qui demande les avis des docteurs et autres experts sur les XII articles. Les traductions élégantes de l'article V évacuent des répétitions intéressantes: *nihil super corpus suum reliquando quod sexum foemineum approbet aut demonstret, praeter ea quae natura eidem foemina contulit ad foemini sexus distinctionem*: la féminité y est affirmée par trois fois.

25 Le rapprochement entre Jeanne d'Arc et la papesse Jeanne, exemple type de travestissement frauduleux et ici fabuleux, fait par A. Bourreau est brillant mais à mon avis inopérant pour le cas Jeanne d'Arc (Alain BOUREAU, *La papesse Jeanne*, Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1993 [Champs, 280], p. 195–202).

portât», elles n'insistèrent pas outre mesure. Le procès laisse filtrer l'aveu que seules ces dames auraient peut-être su faire changer Jeanne d'idée, »sa reine exceptée«, parole malheureuse<sup>26</sup>.

Pourtant, le vêtement d'homme n'était plus pour Jeanne à partir de Chinon, et même quelque temps auparavant, un moyen de ne pas se faire remarquer en tant que femme par les routes dangereuses<sup>27</sup>, mais alors pourquoi, entre les combats, l'a-t-elle conservé<sup>28</sup>? Après tout, une autre femme au siècle précédent avait mis une armure: la mère de Jean IV de Montfort, Jeanne de Flandre, assiégée dans Hennebont en 1342<sup>29</sup>. On n'y avait vu qu'un immense dévouement à la cause des siens et la preuve de sa bravoure. À l'attitude de Jeanne d'Arc, je vois deux raisons: la première est que cet habit lui permettait ce qui n'aurait pas été permis à une fille de la société paysanne: sortir de sa condition sociale, pour le moins inférieure à celle de tous ceux dont elle pouvait croiser les chemins tant au château de Chinon, qu'à Mehun-sur-Yèvre, Reims, Bourges ou ailleurs<sup>30</sup>. Ses frères, survenus à sa suite, n'étaient pas non plus du même »monde«. Si elle avait endossé à nouveau un vêtement féminin entre deux campagnes, elle aurait dû arborer à la cour des robes et des coiffures bien au-dessus de son statut, rappelant ainsi, tant aux dames qu'aux gens de cour, à chaque fois la modestie de son origine et affirmant un surclassement suspect, celui d'une favorite. De même, elle ne pouvait guère sans risquer le mépris se présenter en noble dame chez les bourgeois qui l'hébergeaient. L'habit d'homme faisait d'elle une femme placée en dehors de tout marqueur social, de toute tranche d'âge. La seconde raison est qu'elle aurait eu sans cesse à renouveler les efforts faits pour persuader les capitaines royaux de la valeur militaire et spirituelle de sa mission: c'était déjà difficile de les côtoyer alternativement en huque courte et chaperon, puis sous les plaques de métal, comment les tenir en changeant périodiquement d'apparence sexuée? Certains, comme Jean de Bueil, le Jouvencel, ne l'ont jamais vraiment acceptée comme un vrai compagnon. Pucelle elle était, il n'y avait pas tromperie sur la personne. La force de son bras, tellement célébrée par Christine de Pizan, était celle de Dieu, son bras à elle était mince, comme sa taille. Perceval de Boulainvilliers souligne certes dès juin 1429 son maintien viril, mais aussi sa douce voix féminine et son attitude réservée et peu bavarde hors des combats<sup>31</sup>. Quel que fût l'habit qu'elle portait, velours ou acier, Jeanne n'était pas ambiguë: même si les témoins du procès en nullité se firent plus chastes que nature, ils voyaient clairement la femme en elle. C'était en grande partie ce qui lui donnait son caractère de *mirabilia*, une femme particulière digne d'être regardée avec une admiration étonnée<sup>32</sup>, non un garçon manqué.

26 TISSET, Procès (voir n. 17), t. 1, p. 94–95, 3 mars 1431.

27 Lors du Procès en annulation, le témoignage de Guillaume de Ricardville selon lequel on savait à Orléans en mars 1429 qu'une jeune bergère qu'on appelait La Pucelle venait de passer à Gien pour aller près du Dauphin, est peut-être à considérer comme une reconstruction *a posteriori*. Si l'on veut prendre Ricardville à la lettre, le travestissement de Jeanne se révèle une fois de plus illusoire (Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, éd. Pierre DUPARC, Paris 1979 [Société de l'Histoire de France], t. 1, p. 329).

28 Susan CRANE, *The Performance of Self. Ritual, Clothing and Identity during the Hundred Years War*, Philadelphia 2002, p. 73–106: le chapitre 3 est consacré à: »Joan of Arc and women's cross-dress« et discute des raisons originelles de la prise de vêtements masculins par Jeanne (p. 82–83), elle insiste particulièrement sur le rapport de ces vêtements à la virginité, sans en faire la seule raison.

29 »Armée de corps« et à cheval dans les rues de la ville.

30 Il est significatif que, pour avoir l'autorisation d'aller à la messe, Jeanne ait demandé à Rouen une robe *longue jusques à terre, sans queue*, un manteau et un chaperon *comme une fille de bourgeois* (QUICHERAT, Procès [voir n. 6] t. 1, p. 165, jeudi 15 mars 1431).

31 Ibid., t. 5, Paris 1849, p. 121: lettre de Perceval de Boulainvilliers au duc de Milan (21 juin 1429): *virilem sibi vindicat gestum [...] vocem mulieris ad instar habet gracilem*.

32 Le terme de »merveille«, on l'a vu, est utilisé par Christine, il le fut à la même époque précoce dans l'épopée de Jeanne par Jean Dupuy et Jean Gerson (*De mirabili victoria*).

C'est ce que semble vouloir montrer à un commanditaire inconnu le «Maître du Champion des dames» de Martin Le Franc, dans son interprétation graphique des héroïnes d'une version assez personnelle des «Cas des Dames illustres» de Boccace, poème composé vers 1440–1442 par un secrétaire du duc de Savoie. L'illustration la plus abondante a ainsi proposé 180 images (datables de 1472–1481), dont toutes celles qui offraient à voir des héroïnes porteuses d'armes pour une raison ou une autre: Sémiramis, Judith, Jahel, Camille, Artémise, Tamaris, Zénobie et Jeanne d'Arc, plus les «chevalereuses, c'est-à-dire les Amazones et Penthésilée» et enfin, les «déesses d'enfer»<sup>33</sup>. Si les déesses maléfiques sont parfaitement monstrueuses, les femmes héroïques, à l'exception d'Artémise, sont figurées comme des combattantes très particulières. Elles ont revêtu des armures pour la partie supérieure du corps, marquant les petits seins ronds à la mode du temps et couvrant les bras et les mains; en revanche, bien qu'elles montent en cavalier, une longue jupe couvre les jambes et ne laisse passer qu'un bout du pied chaussé d'un soleret<sup>34</sup>. Aucun adversaire ne peut douter que cette cavalière est effectivement femme. Tamaris, Zénobie, Penthésilée sont, selon la légende, à la fois roi et reine, c'est ce qui leur permet ici d'avoir la tête casquée et de demeurer néanmoins visibles comme chef de guerre femmes naturel(le) et non outre nature. Jeanne, elle, laisse flotter ses longues boucles ... Où est le *mango* trompeur<sup>35</sup>?

Jeanne, pas plus que ses compagnes de la bible ou de l'Antiquité, dans l'histoire comparative telle qu'on l'a pratiquée au XV<sup>e</sup> siècle, n'est jamais un travesti qui veut se faire passer pour autre que ce qu'elle est<sup>36</sup>. C'est la distinction majeure avec les vierges cachées sous l'habit de moines pour sauver leur chasteté ou assumer une vocation érémitique<sup>37</sup>. À la différence de Marine/Marguerite/Pélagie, Jeanne la pucelle ne se dissimule pas sous un autre sexe ni un autre nom que le sien<sup>38</sup>. Si elle change de nom (et encore, La Pucelle est-ce un véritable

33 Pascale CHARRON, *Le Maître du Champion des dames*, Paris 2004 (L'art et l'essai).

34 *La longue cotte, tu n'as doute, / Es fais de guerre n'est pas boine*, dit pourtant le texte de Martin Le Franc! C'est effectivement ce qu'on peut penser devant certaines représentations comme la Jeanne au combat sculptée par Évariste Gois (1804).

35 C'est l'illustration bien connue du BMU. Grenoble, ms 352, fol. 330v. *La Jehanne la pucelle* avec son écu, d'un autre manuscrit du Champion, montre sous un haut chapeau des boucles de cheveux qui couvrent les épaules et ne laissent pas non plus de doute sur la féminité (BnF, fr. 12476).

36 Valerie R. HOTCHKISS, *Clothes makes the Man: Female Cross Dressing in Medieval Europe*, New-York 1996 (The New Middle Ages, 1), p. 51, dit de cette absence d'ambiguïté que c'est la «marque de fabrique» de Jeanne; Lilas G. EDWARDS, *Joan of Arc: gender and authority in the text of trial of condemnation*, dans: Katherine J. LEWIS, Noel James MENUGE, Kim M. PHILLIPS (éd.), *Young medieval women*, Stroud 1999, p. 144, présente dans un chapitre Joan of Arc, une sous partie «Pouvoir et dangers de l'androgynie»: Jeanne aurait revendiqué le «statut de chevalier» devant le tribunal de Rouen, et délibérément posé avec l'habit d'homme une «éclatante action de déviation sociale». Je pense que ce sont des contresens, dans un travail par ailleurs fort intéressant. Ce n'est pas une déviation (on entre alors dans l'optique des junges) mais une altérité. Nous touchons là à des concepts aujourd'hui en évolution.

37 Cf. J. ANSON, *The female transvestite in early monasticism: the origin and development of a motif*, dans: *Viator* 5 (1974), p. 1–32, réflexion initiatrice en concomitance avec Evelyne PATLAGEAN, *L'histoire de la femme déguisée en moine et l'évolution de la sainteté féminine à Byzance*, dans *Studi medievali* 17 (1973), p. 597–623. Valérie HOTCHKISS, *Clothes makes the man*, p. 131–141, énumère dans un appendice hagiographique 36 cas de femmes (IV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles) habillées en homme sous un nom masculin, dont personne ne devina le travestissement jusqu'à la mort ou l'entrée dans une vie consacrée conforme à leur sexe, ou encore jusqu'à l'obligation impérieuse de dévoiler leur véritable genre. Ce n'est pas le cas de La Pucelle.

38 Jacques de Voragine, *La légende dorée*, éd. Alain BOUREAU, Paris 2004 (Bibliothèque de la Pléiade), p. 427, légende de Marine et p. 837–838, légende de Marguerite/Pélagie, deux vierges cachées sous l'habit et le nom de moines, accusées d'avoir engrossé une moniale; Georges PEYRONNET, *En écoutant la «voix» de Jeanne d'Arc la plus modeste: sainte Marguerite d'Antioche*, dans: *Bulletin des Amis du Centre Jeanne d'Arc* 19 (1995), en particulier p. 66–69; Didier LETT, *L'habit ne fait pas le*



anthroponyme?), elle en réaffirme son sexe avec encore plus de force en n'adoptant pas un mâle nom de guerre et en signant: Jehanne. Cela ne facilitait pas pour autant la tâche de ses premiers partisans certainement perturbés par cet étonnant choix vestimentaire: Jean Dupuy n'a pas su réunir les arguments qui justifieraient un habit d'homme interdit par l'Ancien et le Nouveau Testament<sup>39</sup> et laissa un blanc dans ses notes. Gerson qui, lui, affirme dès juin 1429 les devoirs de décence et d'utilité pour expliquer le vêtement de Jeanne, finit par un argument d'autorité: «que soit donc fermée et se taise la bouche d'iniquité». La formule est moins brutale qu'on pourrait le croire, car les lecteurs pouvaient enchaîner sur la suite de la paraphrase du psalmiste: «[...] qui parle du juste insolemment, avec superbe et mépris»<sup>40</sup>, rétablissant donc Jeanne dans son juste droit, mais la pirouette ne peut pourtant dissimuler le malaise quasi général devant l'étonnante figure de la Pucelle. Malaise qui devait persister des siècles<sup>41</sup>.

*Une créature en forme de femme [...] qu'on nommait la Pucelle. Qui c'était Dieu sait*, cette notation dudit «Journal d'un Bourgeois de Paris»<sup>42</sup>, peut nous introduire au sens qu'on peut trouver à l'acharnement des deux parties, d'une part à la condamnation par les clercs du port de l'habit masculin et de l'autre à l'attachement désespéré de Jeanne à le conserver, voire à le remettre et à en mourir. Je ne me parerai pas indûment des plumes d'autrui: une des meilleures recherches sur cette question me semble avoir été offerte par Susan Schibanoff en 1996 («Mensonges véridiques, travestissement et idolâtrie dans le Procès de Jeanne d'Arc») contribution à un volume consacré à notre héroïne<sup>43</sup>. Si je n'adhère pas au travestissement, comme on peut l'avoir constaté<sup>44</sup>, en revanche je suis assez convaincue des raisons pour lesquelles l'auteur pense que le vêtement d'homme a tenu une grande place au cours du procès et même de plus en plus de place jusqu'à en devenir un des arguments majeurs, dérisoire à nos yeux mal ouverts et anachroniques, du martyre.

Dans cette affaire c'est bien le rapport du costume à Dieu qui est en jeu<sup>45</sup>. Pour expliquer son choix, Jeanne ne disposait pas, pour des raisons culturelles, de l'ensemble des modèles

genre. Le travestissement dans «Frère Denise» (1267) de Rutebeuf, dans: *Le désir et le goût. Une autre histoire XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans: *Medievales* 50 (2005), p. 268-290: Frère Denise est entrée sous la coule au couvent pour poursuivre ses amours avec frère Simon. Adriana VALERIO, *Il travestimento femminile*, dans: *Alleanza* 2 (1991), p. 20, rappelle que Catherine de Sienne, lectrice de Jacques de Voragine, avait songé à s'habiller en homme pour entrer incognito chez les frères dominicains. Mais pas pour les mêmes raisons que Denise, ajouterai-je.

39 Deutéronome, 22, 5: «Une femme ne portera pas un costume masculin et un homme ne mettra pas un vêtement de femme; quiconque agit ainsi est en abomination à Yavé ton Dieu»; I Corinthien 11, 5: «toute femme qui prie ou prophétise la tête découverte fait affront à son chef.» Paul vient de dire que le «chef de la femme c'est l'homme».

40 Psaumes 31, 19.

41 Les représentations figurées de Jeanne d'Arc permettent de constater que jusque dans les années 1880 les jambières furent bien enjuponnées, la tête rarement nue, et qu'en 1960 la coupe de cheveux au bol était encore largement esquivée, d'où la surprise devant la Jeanne de Preminger (Jean Seberg).

42 Colette BEAUNE (éd.), *Le journal d'un bourgeois de Paris*, Paris 1990 (Lettres gothiques, 4522), p. 265. Dans tous les cas la «forme de femme» ne laisse pas beaucoup de place au doute du neutre: *ce que c'estoit*, la question du Bourgeois n'est pas de sexe mais de nature, ange (parole, bras de Dieu) ou démon (parole du Diable)?

43 Susan SCHIBANOFF, *True Lies: transvestism and idolatry in the trial of Joan of Arc*, dans: Bonnie WHEELER, Charles T. WOOD (éd.), *Fresh verdicts about Joan of Arc*, New-York 1996 (*The new Middle Ages*, 2), p. 31-60.

44 En cela, je rejoins V. HOTCHKISS, *Clothes* (voir n. 36), p. 68: Jeanne d'Arc est inclassable dans les catégories du «genre», elle défie les stéréotypes à la fois de son temps et du nôtre.

45 C'est assez différent de ce que pense Susan Crane, qui voit surtout dans le vêtement d'homme, l'adhésion à une vocation à la virginité: la Pucelle de Dieu aurait fait le choix d'une sorte de vêtement consacré (CRANE, *The performance* [voir n. 28], p. 91).

historico-bibliques dont usèrent, non sans devoir tourner bien des difficultés, les savants traités en sa faveur<sup>46</sup>. Elle n'était surtout pas en moyen de les argumenter devant d'aussi savants juges. Jeanne a donc d'abord utilisé l'explication qui n'avait rien de spécieux de la commodité, mais elle ne pouvait pas justifier, avec ses mots très simples, ses raisons de garder ses vêtements masculins une fois l'épopée terminée et sa capture survenue, alors qu'elle savait qu'il s'agissait d'une transgression aux usages communs et aux lois laïques et religieuses. Elle n'avait pas de concepts pour faire comprendre que ses habits d'homme étaient devenus un élément fondamental de sa personne publique et de son histoire. Elle ne pouvait appeler à l'aide (et dévoiler) qu'une pression extérieure: en fait elle ne voulut rien révéler de précis<sup>47</sup>. »Il plaît à Dieu que je le porte [cet habit]« dit-elle le 24 février<sup>48</sup>; le scribe note: »elle dit que de cela elle ne chargeait personne<sup>49</sup>«. Plus tard elle ajouta en réponse aux questions pressantes du libelle d'Estivet: qu'elle ne prendrait pas encore l'habit de femme »tant qu'il plairait à Notre Seigneur«<sup>50</sup>, puis qu'»elle n'avait pas la permission de Dieu«. Il faut noter avec force qu'elle-même ne met pas en cause les deux voix féminines, contrairement à ce que dit S. Schibanoff<sup>51</sup>, seule la reprise faite par les juges dans les XII articles (le 5 avril 1431) introduit l'injonction des saintes Catherine et Marguerite faite à Jeanne de porter l'habit d'homme demandé par Dieu et qu'elle continue d'ailleurs de revêtir<sup>52</sup>. Il est également vraisemblable que la justification par le seul commandement du Seigneur s'est révélée pour la Pucelle, au fil des jours, l'explication première de son choix et de son entêtement *luy deust l'en trancher la teste*<sup>53</sup>. Le recours à Dieu était sa seule formulation possible et les juges l'ont cru. Ils ont tout du moins cru qu'elle voulait qu'ils le croient.

Les juges ont alors avec ardeur entrepris d'éclairer si ce que disait Jeanne était entièrement un mensonge. Suivait-elle la voix du Diable? Son apparence, sous ce vêtement, en devenait doublement mensongère, comme l'image d'un faux Dieu est une tromperie redoublée et présente volontairement une pure idole. Mais Jeanne pouvait être aussi un »vrai mensonge (a true lie)«: l'apparence qui n'est qu'une image représentant une vérité: une femme en vêtement masculin inspirée par Dieu, c'est une apparence fautive de la Vérité. Les juges se sont acharnés à caser Jeanne dans une des deux catégories et le vêtement, le paraître, ont envahi le procès de Rouen, surtout lors de l'exposé de la première série d'articles<sup>54</sup>. L'habit d'homme

46 HOTCHKISS, *Clothes*, p. 63.

47 On n'a pas souvent relevé la note du scribe du »Manuscrit français (ou d'Urfé)« qui insiste sur les variations des réponses de Jeanne. Le texte latin a également remarqué cette incertitude: *Item requisita ut diceret cuius consilio ipsa cepit habitum virilem: [...] Finaliter dixit de quod non dabat onus cuiquam homini; et pluries variavit* (TISSET, Procès [voir n. 17], t. 1, p. 50 et t. 2, p. 54 pour la traduction). Le texte du »Manuscrit français« est prolix: *A laquelle interrogacion j'ay trouvé en ung livre que ses voix luy avoient commandé qu'elle print habit d'homme, et en l'autre j'ai trouvé que, combien qu'elle en fust plusieurs fois interroguee, toutesfoys elle n'en feist point de reponce fors: je ne charge homme. Et ay trouvé eudit livre que plusieurs foys varia a ceste interrogacion* (ibid., t. 1, p. 50).

48 Ibid., t. 1, p. 67, »Minute Française«: *Et je suys contente de cestuy cy, puisqu'il plaît à Dieu que je le porte.*

49 Voir note 47.

50 TISSET, Procès (voir n. 17), t. I, p. 212: *Donec placuerit Domino nostro.*

51 SCHIBANOFF, *True Lie* (voir n. 43), p. 35.

52 TISSET, Procès, t. 1, p. 290: *Insuper dicte sancte Katherine et Margareta preceperunt eidem de mandato Dei quod assumeret et portaret habitum viri et adhuc portat* (»En outre, lesdites saintes Catherine et Marguerite commandèrent à cette femme, sur l'ordre de Dieu, qu'elle prit et portât l'habit d'homme, quelle porta et porte encore«. Trad., TISSET, t. 2, p. 246). C'est une innovation dans le résumé en XII articles.

53 Ibid., t. 1, p. 227, l'expression ne se trouve que dans la »Minute française«.

54 Ibid., t. 1, p. 205–212: Articles XII à XV.

devenait la pierre de touche du dangereux poison d'hérésie qu'était Jeanne: l'erreur d'une croyance à un rapport direct à Dieu, orgueil mortifère de l'âme. Les voix de Jeanne devaient être prouvées mensongères et séductrices, incitatrices au pur scandale du costume pour que l'accusation puisse affirmer que l'habit trompeur recouvrait un double mensonge: celui des voix (auxquelles l'accusation joignit les deux saintes) et celui de Jeanne. Les réponses de l'Université de Paris relient le vêtement masculin au blasphème<sup>55</sup>, à l'hérésie, l'idolâtrie. La cédule du 23 mai, reprend longuement les mêmes condamnations dans son article V: »Tu portes des vêtements masculins [...] Tu dis avoir fait cela du commandement de Dieu [...] Les clerks disent que [...] tu penses mal et erres en la foi<sup>56</sup>.«

En abjurant et reniant ses voix le 24 mai 1431, Jeanne a fait coïncider instigation fallacieuse et fausse image masculine. L'habit était bel et bien ce qui prouvait une double tromperie, sur la personne et sur l'inspiration: »J'ai péché en feignant mensongèrement d'avoir eu révélations [...] en portant un habit dissolu, difforme et déshonnête, contraire à la décence de nature«. Pour la Pucelle, l'abjuration aboutissait ainsi à une totale déconstruction. Le costume est donc inséparable de l'authenticité ou de la tromperie de toute l'aventure de Jeanne. Jusqu'ici cette interprétation, que j'ai quelque peu raccourcie et sans doute infléchie, me paraît être effectivement une approche fort pertinente de la place que l'habit d'homme a prise dans l'ensemble des arguments pour la condamnation à Rouen.

Pour revenir sur son abjuration et se reconstruire si elle était sincère, Jeanne n'avait pas d'autre moyen que de remettre le vêtement masculin qui n'avait jamais caché son sexe; elle remplaçait ainsi vérité sur vérité, injonction divine et réponse obéissante, quitte à en mourir. En faisant cela elle ne travestissait pas du tout sa personne charnelle, celle que le peuple de Rouen vit toute nue avec »tous les secrets qui peuvent être et doivent être en femme«, et elle réaffirmait avec force qu'elle était vraie fille de Dieu et obéissante. C'est ce que suggère S. Schibanoff. C'est, paradoxalement si l'on suit ce raisonnement, ce à quoi aboutit la version de la reprise de »l'habit d'homme« du Procès de condamnation et de la première enquête de 1450<sup>57</sup>. Le procès-verbal de visite du 28 mai 1431 constate que Jeanne »répondit qu'elle avait récemment repris ledit habit masculin et enlevé celui de femme«. Les visiteurs insistent sur sa volonté propre, l'absence de contrainte et donnent les arguments de la prisonnière: *pour ce qu'il luy estoit plus licite de le reprendre et avoir habits d'omme, estant entre les hommes que d'avoir habit de femme*<sup>58</sup>. Cette version, suicidaire de la part de Jeanne en apparence, n'est pas sans poser des questions éludées par la plupart des études.

Ces questions, les témoins du procès en annulation y ont été sensibles. Comment Jeanne s'est-elle procurée ces vêtements? Pourquoi les lui aurait-on rendus? Le projet d'annuler le jugement pour malveillance délibérée des juges poussait en 1456 à mettre l'accent sur une substitution contraignant la jeune femme à enfreindre son serment du 24 mai: »jamais je ne retournerai aux erreurs susdites«. Comment Jeanne fut-elle poussée à l'imprudence mortelle? Frère Bardin de la Pierre, en 1452 lors de la première enquête à Rouen, évoque les tentatives de viol, l'habit d'homme laissé près d'elle et le *capta est!* (»elle est prise!«) victorieux de Cauchon et des Anglais quand Jeanne fait la preuve qu'elle était revenue à ses errements vestimentaires<sup>59</sup>. Avec la seconde enquête d'avril 1456, certains souvenirs apparaissent plus

55 Corinne LEVELLEUX, *La parole interdite. Le blasphème dans la France médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles): du péché au crime*, Paris 2001. Ce riche travail, de façon curieuse, n'aborde pas le cas de Jeanne d'Arc, dans le procès de laquelle le vêtement d'homme est pourtant couplé à plusieurs reprises avec le blasphème.

56 TISSET, Procès (voir n. 17), t. 1, p. 377.

57 Georges PEYRONNET, *Les responsabilités dans la marche à la mort de Jeanne d'Arc*, dans: *Bulletin des Amis du Centre Jeanne d'Arc*, Hors-série 1 (1996), p. 55.

58 TISSET, Procès, t. 1, p. 396.

59 QUICHERAT, Procès (voir n. 6), t. 3, p. 176.

nets, et peut-être conformes à une vulgate qui réoriente leur précédente version: les habits de femme furent soustraits et les habits d'homme se virent imposés par les Anglais<sup>60</sup>. D'autres cependant continuent à se référer strictement au procès-verbal du 28 mai 1431: Jeanne, la veille en femme, était maintenant vêtue en homme et, par la pudeur, se justifiait d'un choix délibéré<sup>61</sup>.

Au cours de son étude sur les derniers jours de Jeanne en prison, G. Peyronnet a suivi par le menu les contradictions des textes judiciaires de 1431 et des témoignages de 1450–1456. Il fait, en fin d'analyse, porter la responsabilité sur Warwick, le capitaine anglais de Rouen, d'avoir négligé de véritablement rendre indisponibles les vêtements d'homme de Jeanne, d'avoir laissé faire les geôliers, d'avoir couvert des gestes déplacés, voire une véritable tentative de viol et d'avoir fermé les yeux sur une substitution de vêtements<sup>62</sup>. Mais cela ne nie-t-il pas toute réflexion et action de la part de la Pucelle?

En voulant trop bien faire, les témoins de l'enquête d'annulation ont peut-être ôté à Jeanne une part de décision fondamentale dans un choix qui la faisait revenir à la cohérence d'elle-même. N'aurait-elle plus disposé de vêtements féminins dans sa prison, elle pouvait faire acte de résistance, ne plus vouloir bouger ni se lever, elle avait les moyens d'ameuter, d'appeler juges et témoins, de faire courir la rumeur de sévices, de se faire entendre de la duchesse de Warwick. Elle ne fit rien de tout cela. Ne trouvant plus, peut-être, que des vêtements d'homme (rien ne dit d'ailleurs que ce sont les mêmes que ceux de sa captivité d'avant le 24 mai), elle savait qu'en les mettant sciemment, avec fermeté et sans esclandre, elle se condamnait, elle donnait raison aux juges qui avaient douté de sa contrition. Elle les enfila. Elle retrouvait du même mouvement et pour le repos de sa conscience la parfaite adéquation entre mission divine écoutée et suivie et vêtement hors des normes. Le choix forcé du vêtement lui serait apparu comme un appel, un signe qu'une faveur divine lui était une nouvelle fois accordée de démontrer le caractère exceptionnel de ce qu'elle avait accompli et vécu. Cette certitude a peut-être adouci ainsi une inévitable mort prochaine.

Dans des sociétés où l'apparence devait correspondre à la nature et à la hiérarchie sociale, les choix de Jeanne à partir de son entrée dans la vie publique ne pouvaient qu'être scandaleux: par sa seule présence, elle brouillait sexes, fonctions et catégories. Elle le fait encore. Les concepts avec lesquels l'historien peut tenter de comprendre les actions du passé doivent tenir compte des croyances et des usages du temps, ils sont enrichis certainement par les démarches des disciplines anthropologiques et de la «gender history», maniées avec précaution. La reprise systématique et patiente des textes montre que nous sommes loin de tout avoir compris. On se rend compte alors que Jeanne d'Arc reste envers et contre tous un être d'exception.

60 Guillaume de Ricardville, Guillaume de la Chambre, frère Jean de Lenoziis, Jean Massieu (à nouveau et se contre disant) (PEYRONNET, *Les responsabilités* [voir n. 57], p. 56–57).

61 Thomas de Courcelles, Guillaume Manchon, Guillaume Colles dit Boisguillaume.

62 PEYRONNET, *Les responsabilités*, p. 59, 65.



## REMARQUES CRITIQUES SUR LES ÉTENDARDS DE JEANNE D'ARC

Mon propos provient d'une interrogation et d'une irritation. L'interrogation: pourquoi toute cette place accordée au problème du *vexillum* (ou des *vexilla*) dans le Procès de condamnation de Jeanne d'Arc<sup>1</sup>, comme s'il y avait là un vrai chef d'accusation, au moins mineur et peut-être majeur? Ce chef d'accusation a-t-il été maintenu jusqu'au bout? L'irritation: le fait que des miniatures (et surtout une miniature) fabriquée(s) au XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'authenticité est mise en doute depuis assez longtemps par divers spécialistes, servent couramment d'illustration privilégiée, voire de couverture, pour les livres et les articles consacrés à la Pucelle (j'en ai été la victime car, notamment dans les dictionnaires, les auteurs, techniquement, ne sont pas en mesure de contrôler l'illustration de leurs articles<sup>2</sup>). Ce que je vais dire n'est pas nécessairement original, tant on a écrit sur Jeanne d'Arc, et encore dernièrement<sup>3</sup>. Ceci étant, je tiens à souligner combien précieuse pour cet exposé m'a été l'aide d'Olivier Bouzy, du Centre Jeanne d'Arc d'Orléans.

Le point de départ doit être trouvé dans la copie réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle par Gilles-André de La Roque pour son *Traité de la noblesse*, paru à Paris en 1678, d'un passage de l'original alors conservé à la Chambre des comptes de Paris du treizième et dernier compte de maître Hémon Raguier, trésorier des guerres de Charles VII: en avril 1429, le dit trésorier a versé à *Hauves Poulnoir, peintre, demourant a Tours, pour avoir peint et baillié estoffes pour ung grant estandart et ung petit pour la Pucelle, 25 livres tournois*<sup>4</sup>. On remarquera ici qu'un certain nombre d'étendards, de bannières et de pennons étaient bel et bien brodés<sup>5</sup>, mais qu'il n'était pas du tout exceptionnel que des étendards fussent peints – on peut même parler de règle: en 1386, on peignit pour Charles VI douze grandes bannières de *cedal tiercelin*, à 12 livres tournois la pièce, et six grands pennons, à 10 livres tournois la pièce. On remarquera aussi que, pour la Pucelle, le roi s'adressa à un professionnel: dans le deuxième compte, allant du 1<sup>er</sup> octobre 1420 au 30 septembre 1421, de Pierre Frotier, premier écuyer du corps et maître de l'écurie de *tres noble et tres excellent et puissant prince monseigneur le regent du royaume, dauphin de Viennois*, figure Heuves Poulevoir, peintre, demeurant à Poitiers, qui reçut 5 livres tournois pour avoir peint et vernissé trois lances pour le dit dauphin<sup>6</sup>.

- 1 Pierre TISSET, Yvonne LANHERS (éd.), *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, 3 vol., Paris 1960–1971.
- 2 Voir mon article *Jeanne d'Arc*, dans: *L'Encyclopédie de la culture française*, Paris 1991, p. 385–386: deux illustrations, deux «faux».
- 3 Heinz THOMAS, *Jeanne d'Arc, Jungfrau und Tochter Gottes*, Berlin 2000; Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris 2004. La couverture de ces deux ouvrages s'orne de la même miniature que je considère comme un faux.
- 4 Jules QUICHERAT (éd.), *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, t. V, Paris 1849, p. 258. La somme n'est pas insignifiante, mais la livre tournois était alors assez fortement dévaluée.
- 5 Voir *passim* Guy-Michel LEPROUX (éd.), *Comptes de l'écurie du roi Charles VI*, t. I: *Le registre KK 34 des Archives nationales (1381–1387)*, Paris 1995, et Claude BILLAUD (éd.), *Comptes de l'écurie du roi Charles VI*, t. II: *Le registre KK 35 des Archives nationales (1399–1404 et 1411–1413)*, Paris 1996.
- 6 Auguste VALLET DE VIRIVILLE (éd.), *Chronique de Jean Chartier*, t. III, Paris 1858, p. 305–306.

Revenons à 1429. Le résultat du travail dut satisfaire la Pucelle, car les archives municipales de Tours contiennent la délibération du corps de ville, en date du 19 janvier 1430, *sur unes lettres closes envoyee par Jehanne la Pucelle aux quatre esleuz de la ville et sire Jehan du Puy, faisant mencion que on baille a Hennes Polvoir, peintre, la somme de .C. escuz pour vestir sa fille et que on la lui garde. Appointé que sur ce on parlera audit Hennes et rescripra l'en a sire Jehan de Pontchier et maistre Jehan Picart estans a Bourges, etc.*<sup>7</sup>. La délibération du corps de ville, en date du 7 février 1430, permet de savoir ce dont il s'agit: *A esté deliberé que a la fille de Hennes Polvoir, peintre, qui de nouvel est mariee, pour l'onneur de Jehanne la Pucelle, venue en ce royaume devers le roy [pour les Tourangeaux, à cette date, elle était une sorte d'étrangère, venue d'ailleurs] pour le fait de sa guerre disant [notons la prudente incise] a lui avoir esté envoyee de par le roy du Ciel pour le fait de sa guerre contre les Anglois ennemis de ce royaume, laquelle a rescript a la ville pour le mariage de ladicte fille, icelle ville lui paier la somme de .C. escuz. Mais de ce riens ne lui sera paié ni baillé pource que les deniers de ladicte ville convient employer es reparacions de ladicte ville [les murailles] et non ailleurs. Toutefois, pour l'amour et honneur de ladicte Pucelle, iceulx gens d'Eglise, bourgeois et habitans feront honneur a ladicte fille a sa benedicion qui sera juedi prochain [9 février] et d'icelle feront prier ou nom de ladicte ville et pour fere ladicte priere aux hommes notables d'icelle ville est ordonné Michau Hardoin, notaire de la dicte ville, et a icelle fille sera donné du pain et du vin le jour de sadicte benedicion, c'est assavoir le pain d'ung septier de froment et quatre jalayes de vin*<sup>8</sup>. De fait, le 19 février, le marchand tourangeau Colas de Montbason<sup>9</sup> reçut 40 sous pour l'achat de *bon vin blanc et cleret*, à 10 deniers la pinte (soit 48 pintes: disons 20–25 litres) présenté le 9 février *a la fille dudit Hennes qui celui jour a esté espousee* tandis que *Hennes Polvoir peintre* reçut au même motif 50 sous pour l'achat d'un setier de froment qu'il avait juré et affirmé avoir acheté *pour convertir en pain pour les nopces d'icelle fille a laquelle on a fait ledit don (...) pour l'onneur de Jehanne la Pucelle estant avec le roy nostre sire* [notons cela] *qui pour ladicte fille d'icelui Hennes avoit rescript a ladicte ville*<sup>10</sup>.

Deuxième document: la mention, accompagnée d'un dessin mille fois reproduit, dans le journal de Clément de Fauquembergue, greffier du parlement de Paris, à la date du mardi 10 mai 1429, de ce qu'il fut rapporté et dit publiquement à Paris, à savoir que, le dimanche précédent, les gens du dauphin, en grand nombre, après plusieurs assauts, étaient entrés dans la bastide que *tenoient Guillaume Glasdale et autres capitaines et gens d'armes anglois de par le roy* ainsi que *dans la tour de l'issue du pont d'Orleans* [les Tournelles] et que les autres capitaines et gens d'armes tenant le siège et les bastides *par deça Loyre* [donc sur la rive droite] devant la ville d'Orléans *avoient levé leur siege pour aller conforter le dit Glasdale* [admirez la présentation des faits] *et ses compaignons et pour combatre les ennemis qui avoient en leur compaignie une pucelle* [et non pas une femme], *seule* [notons le terme] *ayant baniere entre lesdis ennemis, si comme on disoit*. Le dessin au trait représente une fille (une femme), tête nue, aux cheveux longs, sans armure, tenant dans sa main gauche une épée et dans sa main droite une lance à laquelle est attaché ce qu'on appelle couramment un étendard à double queue sur lequel se lit en abrégé le mot *Jhesu*<sup>11</sup>.

7 Arch. mun. de Tours, BB 4, fol. 249<sup>v</sup>o.

8 Arch. mun. de Tours, BB 4, fol. 250<sup>r</sup>o.

9 Bernard CHEVALIER, *Tours ville royale (1356–1520). Origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Louvain, Paris 1975, p. 125, 138, 161, 191, 431.

10 Arch. mun. de Tours, BB 4, fol. 211<sup>r</sup>o. Tout ce dossier a déjà été publié par Jules QUICHERAT, *Procès de condamnation* (voir n. 4).

11 Alexandre TUETÉY, Henri LACAILLE (éd.), *Journal de Clément de Fauquembergue greffier du Parlement de Paris 1417–1435*, t. II: 1421–1430, Paris 1909, p. 307. Le dessin en question est par exemple reproduit en couleur dans l'article de Heribert MÜLLER, Jeanne d'Arc. »Im Namen Gottes ...«, dans: *Damals*, déc. 2000, p. 30.

Deuxième mention par le même Clément de Fauquembergue: l'allusion à la prise par les gens d'armes du dauphin de la ville de Jargeau-sur-Loire *en laquelle estoient retrais en garde et garnison le conte de Suffolk (...) a la volenté des ennemis qui avoient en leur compagnie une pucelle portant baniere, si comme on disoit, laquelle avoit esté presente a faire lever le siege et les gens d'armes estans lors es bastides devant Orleans*. Une troisième mention de Jeanne d'Arc figure dans la même source, à propos de la bataille de Patay, mais cette fois il n'est plus question de l'étendard<sup>12</sup>. Un ou des mots sur les étendards: ce n'était nullement exceptionnel. Le curieux, en l'occurrence, c'est que ces mots (du latin) figurent sur l'étendard d'une probable illettrée. Une autre mention se trouve dans le Journal d'un Bourgeois de Paris: *Et partout alloit celle pucelle armee avec les Arminalx et portoit son estandard ou estoit [tant] seulement [en] escript Jhesus*<sup>13</sup>. La chronique probourguignonne dite des cordeliers dit la même chose: pour lever le siège d'Orléans, il y eut une *assemblee de grant foison de gens d'armes*, et dans cette assemblée *se bouta et mist ladite pucelle et leva ung estendard ou elle fit mettre Jhesus*<sup>14</sup>.

La chronique d'Antonio Morosini reproduit des lettres écrites de Bruges le 9 juillet 1429, lesquelles contiennent la substance de lettres venues de Bretagne et datées du 4 juin, les lettres de Bruges étant très vraisemblablement adressées par Pancrazio Giustiniani à Mauro Giustiniani, à Venise. Ces lettres contiennent tout un résumé sur *Zaneta poncela*, son origine, son action. Citons ici en la modifiant légèrement la traduction qu'en a faite Germain Lefèvre-Pontalis: *La dite [demoiselle] porte encore un étendard blanc sur lequel est Notre Seigneur mis en manière de Trinité [le Père, le Fils en croix, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe?] et d'une main il tient le monde et de l'autre il bénit; de chaque côté est un ange qui présente deux fleurs de lis comme celles que portent les royaux de France*<sup>15</sup>. Les gens devaient être frappés, voire, chez les Anglo-Bourguignons, choqués, et même un peu plus, de ce qu'une simple fille porte une bannière ou un étendard au combat et de ce que cette bannière ou cet étendard contenait un double message, aussi élevé l'un que l'autre (Dieu-Jésus, les lis de France): signe de présomption, d'outrecuidance et d'orgueil?

Dans la pratique, compte tenu de l'organisation des armées, tout combattant n'avait pas droit à son étendard, mais seulement les chefs de guerre, les capitaines de gens d'armes et de trait. Nous connaissons dans les cas de Georges de La Trémoille et de son demi-frère Charles, sire d'Albret, le nom de l'homme d'armes (du »gouverneur«) ayant la charge de leur étendard: respectivement le Galois de Villiers et Galardon de Goulard<sup>16</sup>. Être le porteur-étendard d'un capitaine était un titre en même temps qu'une responsabilité.

Les étendards (les bannières) pouvaient avoir une iconographie profane<sup>17</sup> mais également religieuse: témoins la bannière de Notre-Dame portée à la bataille de Nicopolis (1396) par Jean de Vienne, plusieurs des bannières allemandes prises par les Polonais à la bataille de Grünwald-Tannenberg (1410)<sup>18</sup>, l'étendard de René II, duc de Bar et de Lorraine, lors de la bataille de Nancy (1477), où figurait l'Annonciation. Les étendards pouvaient ne comporter

12 TUETÉY, LACAILLE, Journal, p. 312–313.

13 Alexandre TUETÉY (éd.), Journal d'un bourgeois de Paris 1405–1449, Paris 1881, p. 237.

14 Jules QUICHERAT, Supplément aux témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc, dans: Revue historique 19 (Mai–Août 1882), p. 72.

15 Germain LEFÈVRE-PONTALIS, Léon DOREZ (éd.), Chronique d'Antonio Morosini. Extraits relatifs à l'histoire de France, t. III: 1429–1433, Paris 1901, p. 110–111.

16 Louis de LA TRÉMOILLE, Les La Trémoille pendant cinq siècles, t. I, Nantes 1890, p. 144. Bibl. nat. de France, n.a.fr. 5086, fol. 134.

17 D. D. BROUWERS (éd.), Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies, 1465–1477, t. I, Liège 1905, p. 60–61.

18 Sven EKDAHL, Die »Banderia Prutenorum« des Jan Długosz, eine Quelle zur Schlacht bei Tannenberg 1410, Göttingen 1976.



qu'un seul motif, peint ou brodé, reproduit sur un seul côté. Ils pouvaient comporter le même motif, reproduit sur les deux côtés: en 1494, le peintre Jean Bourdichon reçoit une certaine somme pour avoir peint de chaque côté de trois étendards une image de Notre-Dame environnée d'une nue d'argent et le champ d'azur tout semé d'étoiles d'or, et auprès de chaque image un porc-épic de couleur naturelle passant sur une motte et le champ de chaque étendard depuis le porc-épic jusqu'au bout tout rempli de plumes de porc-épic<sup>19</sup>. Mais aussi, plus rarement, deux motifs différents: lors d'un fait d'armes à Arras en 1435, le comte de Charny tint dans sa main une *baniere dont a l'un des lez estoit l'image de Nostre Dame et a l'autre lez l'image de saint George*<sup>20</sup>.

Pour des raisons militaires et nobiliaires, les auteurs du temps se sont efforcés de mettre de l'ordre dans tout cela. Un traité d'armoirie d'origine bretonne datant des années 1480 déclare doctement: *En armoirie bannieres sont plus nobles que estandars, en batailles et journees assignees estandars sont plus nobles que bannieres*. Le même texte cite ensuite, dans l'ordre, les *gonffanons*, les *guitons*, les *pannonceaux*, les *ciglatons*, les *banderolles*, et (peut-être s'amuse-t-il) les *couvrecheffs*, les *jarretieres* et les *langues*. Il ajoute: *Bannieres, pannons, tenicles, ciglatons sont pains et figurez des propres armes du seigneur ou cappitaine. Estendars et touz autres dessur nommez sont des couleurs qu'il porte en sa livree. Et en l'estandard doit estre paint et figuré la beste ou autre chose que le seigneur porte sur le tymbre de ses armes, et ne se doit muer ne changer en [ne?] plus que les propres armes. Ou guiton doit estre la livree comme en l'estandard et par dessus en escript en grosses lettres le port ou dit du seigneur ou capitaine comme au duc de Bretagne son port ou dit est: A ma vie*<sup>21</sup>.

On aurait pu imaginer Jeanne d'Arc en armes mais sans étendard. En acceptant de lui fournir, à ses frais, un étendard (et même deux), le roi en faisait, sinon bien sûr le chef de sa guerre, du moins l'équivalent d'un capitaine de compagnie. Or avait-elle, à proprement parler, une compagnie? Plutôt une suite. Il est probable, que, selon un usage qui traverse tout le Moyen Âge et se prolonge bien au-delà, les étendards de Jeanne d'Arc ont été bénis. Peut-être le roi et son entourage auraient-ils préféré un étendard à l'iconographie plus banale, par exemple la reproduction dans un simple pennon des armoiries qui lui furent accordées un peu plus tard, peut-être le 2 juin 1429. Un document du XVI<sup>e</sup> siècle expose: le roi *donna estant en la ville de Chinon armoyries a la dite Jehanne pour son estandard et soy decorer du patron qui s'ensuict* (suit le dessin de ses armoiries)<sup>22</sup>.

Un étendard était un signe de ralliement et de pouvoir, porté en général par un porte-étendard et non par son titulaire (mais il y a des exceptions conjoncturelles). Retenons ici le témoignage de Jean d'Aulon au procès en nullité de la condamnation: lors de l'assaut du boulevard des Tournelles, d'Aulon vit que le porteur de l'étendard de la Pucelle était fatigué; il le donna ou le fit donner au Basque, vaillant homme d'armes (Mathieu de Podenas-Marambat, seigneur de Coutens, disons un cadet de Gascogne); d'Aulon, pensant que, pour la grande affection que les gens de guerre portaient à cet étendard, ils le suivraient, demanda

19 Il s'agit d'étendards destinés à une nef appartenant à Louis, duc d'Orléans, le futur Louis XII. Victor GAY, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, t. I, Paris 1887, p. 676.

20 François MORAND (éd.), *Chronique de Jean Le Févre, seigneur de Saint-Remy*, t. II, Paris 1881, p. 314.

21 Alan MANNING (éd.), *The Argentaye Tract Edited from Paris, BN, fonds français 11,464*, Toronto 1983, p. 75. En 1396, pour le voyage de Hongrie qui devait se terminer par la déconfiture de Nicopolis, Jean, comte de Nevers, s'était pourvu de *six grands estendars d'argent battu, où étoit écrit en lettres d'or le nom du comte, semés et drapés de sa devise*. Il avait également fait confectionner 300 petits pennons battus d'argent où étoit aussi écrit son nom, avec *vingt cinq gros autres panons de meme façon*. Cité d'après le récit de Bavyn dans: Aziz Suryal ATIYA, *The Crusade of Nicopolis*, Londres 1934, p. 141.

22 Bibl. nat. de France, fr. 5524, fol. 142.

au Basque de se rendre, à ses risques et périls, au pied du boulevard, ce qu'il fit, avec son petit bouclier ou targe pour se protéger tant bien que mal; mais la Pucelle, qui croyait avoir perdu son étendard, voyant le Basque au fond du fossé, se précipita pour prendre l'étendard par le bout en criant »Mon étendard, mon étendard« (le cri du cœur), il y eut une sorte de lutte entre la Pucelle et le Basque, l'étendard bougeait comme s'il faisait signe, le Basque l'emporta, et rejoignit d'Aulon, les compagnons de guerre se rallièrent alors autour de l'étendard.

Peut-être le ou les motifs de l'étendard de Jeanne furent-ils reproduits, de façon simplifiée et réduite, dans des pennons portés par de simples hommes d'armes désireux de se rattacher militairement – et affectivement – à l'étendard en question. N'oublions pas qu'une bannière de guerre, ou un étendard, c'était un morceau d'étoffe, plus ou moins précieuse, attaché à une lance, laquelle était terminée par un fer (le glaive). Autrement dit, on pouvait s'en servir comme d'une arme, susceptible de tuer, mais c'était surtout un symbole, un point de ralliement, un signe de reconnaissance. S'il s'agissait de blesser ou de tuer, à l'arme blanche et au corps à corps, il valait mieux se servir d'une épée ou d'une hache d'arme<sup>23</sup>.

Il est évident que les juges de Rouen, avant de commencer le procès, avaient réuni quantité d'informations et de rumeurs, plus ou moins vérifiées et vérifiables, naturellement plus malveillantes que bienveillantes, dont ils se servirent progressivement, selon un dessein calculé, mais aussi à l'improviste, en fonction des circonstances, au fur et à mesure du déroulement de l'action judiciaire. Si on laisse de côté les préliminaires, l'interrogatoire proprement dit commença le mercredi 21 février 1431. Dès le mardi 27 février (quatrième séance), la question de l'étendard fut posée. On se mit à interroger Jeanne: quand elle se rendit à Orléans, est-ce qu'elle avait un *vexillum* (*gallice estendart ou baniere*: il n'importait guère à ces gens d'Église) et de quelle couleur était-il? Réponse: elle avait un étendard dont le champ (un terme à tonalité héraldique) était semé de lis et y était figuré le »monde« avec deux anges sur les côtés, il était de couleur blanche, fait de toile ou de boucassin (une toile assez ordinaire dont on se servait parfois pour doubler les vêtements mais aussi pour confectionner le tout-venant des pennons<sup>24</sup>). En revanche, l'étendard de la Pucelle est dit frangé de soie, ce qui représente un luxe certain. *Et il y avait écrit dedans, à ce qu'il semble* [curieuse imprécision, comme si Jeanne d'Arc pressentait un piège] *Jhesu Maria*. Nouvelle question: est-ce que ces noms *Jhesu Maria* étaient écrits en haut, en bas ou de côté? Réponse: de côté, ainsi qu'il lui semble. Pourquoi cette dernière demande? Peut-être parce que, lors de l'assaut des Tournelles, elle avait dit à un gentilhomme qui était près d'elle: *Donnez vous garde quant la queue de mon estandart sera ou touchera contre le boulevart. Lequel luy dist ung peu aprez: Jehanne, la queue y touche. Et lors elle luy repondit: Tout est vostre et y entrez. Laquelle parole fut tost après congneue prophetic*<sup>25</sup>. L'idée de l'interrogateur anonyme était bel et bien la suivante: les mots *Jhesu Maria* avaient peut-être un caractère magique. Il était donc important de savoir s'ils étaient ou non près de la queue. C'est à ce moment du procès qu'elle affirme aimer quarante fois plus son étendard que son épée, alors pourtant que c'était l'épée découverte miraculeusement au sanctuaire de Sainte-Catherine-de-Fierbois. Elle déclare que le motif iconographique de cet étendard vient de *precepto Dei* et qu'elle portait le dit *vexillum* quand elle s'approchait de l'ennemi pour ne pas risquer de tuer quiconque, ce que d'ailleurs elle n'a jamais fait. Soit, mais, comme on l'a

23 Christiane RAYNAUD, »À la hache!«. Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles), Paris 2002.

24 Le compte de l'écurie de Charles VI de 1383 signale par exemple la confection de 1500 pennons de boucassin blanc ornés d'un côté et d'autre d'un soleil d'or bruni, poinçonné et à rayon de brésil rouge, qui furent délivrés aux gens d'armes de la bataille du roi pour le voyage de Bourbourg: ni de cendal ni de satin (Guy-Michel LEPROUX [voir n. 3], p. 79).

25 Jules QUICHERAT (éd.), Procès de condamnation, t. IV, Paris 1847, p. 161.

vu, un *vexillum* est aussi une arme, terminée par un glaive, on pouvait très bien blesser et tuer avec cette arme<sup>26</sup>.

On revient à l'affaire du *vexillum* dans la séance du samedi 3 mars. Quand elle fit faire son *vexillum*, est-ce que d'autres gens d'armes ne firent pas faire des pennonneaux à la manière et sur le modèle du pennonneau de Jeanne? Réponse: il est bon de savoir que les seigneurs maintenaient leurs armes (c'est-à-dire avaient leurs bannières ou leurs étendards, à leurs armes ou à leur devise). Mais certains des *compaignons de guerre* (simples combattants du rang, sans doute non nobles, dépourvus d'armoiries et de devises propres) avaient fait des pennonneaux à leur guise, et d'autres non. Ces pennonneaux, tient-elle à préciser, n'étaient pas de toile ou de drap de laine, mais de *blans satins*, et dans certains de ces pennonneaux des fleurs de lis étaient peintes. Elle doit reconnaître que parfois les *compaignons de guerre* faisaient des pennonneaux à la ressemblance des siens mais c'était seulement pour *distinguer ses hommes des autres* (ceux de sa compagnie). L'interrogatoire se poursuit: est-ce que ces pennonneaux étaient souvent renouvelés? Réponse: quand les lances étaient cassées, on les remplaçait. Est-ce qu'elle disait que les pennonneaux faits à la semblance des siens étaient *bene fortunati* (*eureux*), portaient-ils bonheur? Étaient-ils aspergés d'eau bénite? Réponse (un échappatoire, elle pressent le danger): ce n'est pas de votre procès, je ne suis pas avisée de vous répondre. Est-ce que les compaignons de guerre faisaient mettre sur leurs pennonneaux les mots *Jhesu Maria*? Réponse: ma foi, je ne le sais pas. Est-ce qu'elle n'a pas fait tourner les toiles, en manière de procession, autour d'un autel (la minute française dit *chastel*) (ce qui fait penser à un rite magique) ou d'une église? Cette fois, la réponse est formelle: je ne l'ai jamais vu faire<sup>27</sup>.

Tout ce développement n'avait pas donné grand-chose et les inquisiteurs abandonnèrent la question des pennonneaux des compaignons de guerre. Mais le problème de l'étendard revint dans l'interrogatoire du samedi 10 mars. Cette fois, il n'est plus question de d'un étendard unique: *nec unquam habuit nisi unicum*. Elle déclare que ce furent les saintes Catherine et Marguerite qui lui dirent de prendre un étendard, de le porter hardiment et d'y faire peindre le Roi du Ciel, tel quel. Cela, elle le dit à Charles VII mais à contre cœur (comme si c'était un secret, susceptible de gêner ou de mécontenter le roi). En un sens, même s'il lui arriva souvent de faire porter son étendard par un tiers (ainsi lors de son entrée dans Orléans), elle souhaite se présenter non point comme le porte-étendard du roi de France mais comme le porte-étendard du Roi du Ciel<sup>28</sup>. Elle précise qu'il n'y avait pas quatre anges (deux de chaque côté) mais seulement deux. *Accipias* ou *capias vexillum ex parte Regis coeli*<sup>29</sup>.

Du coup l'interrogatoire se concentre sur les deux anges. Selon l'accusation, elle les a fait peindre comme des hommes, avec bras, pieds, jambes et vêtements. Qu'est-ce que cela veut dire? Elle répond: je les ai fait peindre comme on les voit dans les églises. L'accusation poursuit: pourquoi ne les a-t-elle pas fait peindre avec cette clarté qui accompagnait, selon ses propres dires, l'ange ou les voix? Réponse: parce que cela ne lui fut pas commandé. L'idée des inquisiteurs était sans doute que Jeanne avait fait peindre ses apparitions (démoniaques) sous la forme de saint Michel et de saint Gabriel. Mais elle le nie: la présence de ces deux anges (pour elle anonymes) est une simple convention, adoptée pour l'honneur de Dieu. Tel

26 TISSET, LANHERS, Procès (voir n. 1), p. 78. Dans beaucoup de représentations, saint Michel tue le dragon avec une lance raccourcie, tenue à deux mains (un épieu, comme à la chasse au sanglier?) et non pas avec une épée.

27 Ibid., p. 96-98.

28 C'est ce qu'avait bien compris Jean Gerson: *Ex certis signis elegit Rex celestis tanquam vexilliferam ad conterendos hostes justitie et amicos sublevandos*. Pierre DUPARC (éd.), Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, t. II, Paris 1979, p. 39.

29 TISSET, LANHERS, Procès (voir n. 1), p. 114.

fut l'ordre de Dieu (*preceptum Dei*). D'ailleurs, elle précise qu'elle ne fit pas faire elle-même cette représentation des deux anges.

On veut lui faire dire que son étendard en soi avait une *bonne fortune*, quel que soit celui qui le portait. Elle reconnaît qu'elle portait plus volontiers son étendard que l'étendard de son roi (qu'est-ce que cet étendard royal, à cette époque précise?). Interrogée pour savoir si, à supposer que quelqu'un de son parti lui ait confié son étendard, elle l'aurait porté et aurait-elle eu en lui aussi bon espoir que dans le sien propre qui était disposé de la part de Dieu, elle répondit: *Je portoye plus volentiers celluy qui m'estoit ordonné de par Nostre Sire*<sup>30</sup>. Ici se place le récit d'un épisode curieux qui se serait passé devant Château-Thierry: la prise de papillons au moyen de cet étendard magique. Réponse: ce ne fut pas le fait des gens de mon parti mais des gens de l'autre parti qui l'ont *controuvé* c'est-à-dire qui l'ont inventé (mensongèrement)<sup>31</sup>. Toutefois, la Chronique de la Pucelle fait allusion à ce fait, mais le situe lorsque l'armée royale était sous les murs de Troyes: *Aucunes simples gens [de la ville] disoient qu'ils avoient veu autour de l'estendart de ladicté Pucelle une infinité de papillons blancs*, ce qui contribua à ce que la cité de Troyes ouvre ses portes à son souverain et droiturier seigneur<sup>32</sup>.

Tout cela forme un ensemble assez cohérent, et c'est pourquoi, parmi les soixante-dix chefs d'accusation du promoteur Jean d'Estivet, on lit: *Item, la dite Jeanne posa un sort dans son anneau, dans son étendard et dans certaines pièces de toile [matière première des pennons?] et dans certains pennonneaux qu'elle avait coutume de porter et de faire porter par les siens et aussi dans l'épée trouvée par révélation, comme elle l'a dit, à Sainte-Catherine-de-Fierbois, disant que cette épée était bien fortunée. Et sur ces objets elle fit de nombreuses malédictions [le contraire des bénédictions] et conjurations, dans plusieurs et divers lieux, assurant publiquement qu'elle ferait de grandes choses grâce à tout cela, qu'elle obtiendrait la victoire sur ses adversaires et que rien d'infortuné ne pourrait advenir à ses gens ayant des pennonneaux de ce type. Cela, elle le dit en particulier ouvertement et publiquement à Compiègne la veille du jour où elle fit une sortie avec son armée contre le duc de Bourgogne, au cours de laquelle beaucoup des siens furent blessés, tués et pris et elle-même prise et capturée. De même à Saint-Denis elle l'avait fait publier et fait, en excitant son armée à assaillir Paris*<sup>33</sup>. C'est pourquoi cet objet en quelque sorte magique eut le pas sur tous les autres étendards des capitaines, lors du couronnement de Reims, c'est pourquoi il fut placé tout près du roi et qu'on le fit flotter ou tourner autour de la tête du roi (sous-entendu: comme pour l'envoûter)<sup>34</sup>.

Bien que toutes les armées du monde aient plus ou moins ce genre de superstition, les juges de Rouen, animés d'un parti pris qu'il est permis de qualifier de haineux, durent trouver cela bizarre, incongru, et soupçonnèrent l'étendard et ses imitations d'être des talismans, avec une nuance de sacrilège en raison du caractère religieux des motifs iconographiques. On voit aussi qu'ils étaient bien renseignés, grâce à des dénonciateurs présents à Reims lors du sacre, à Saint-Denis avant l'assaut contre Paris, et à Compiègne. Il en résulta une triple accusation: le sort attaché à l'étendard, à l'anneau, à l'épée; la manifestation d'orgueil et de vaine gloire (Reims), et non de vraie et humble piété; un manque de révérence plus que suspect envers Dieu et les saints. Cependant, les griefs liés à l'étendard ou aux étendards, d'ailleurs formellement contestés par Jeanne, furent abandonnés en cours de route: ils ne figurent pas dans la liste finale des douze accusations retenues.

30 Ibid., p. 174.

31 Ibid., p. 101.

32 Auguste VALLET DE VIRIVILLE (éd.), *Chronique de la Pucelle*, Paris 1864, p. 318.

33 TISSET, LANHERS, *Procès* (voir n. 1), p. 217–218.

34 Ibid., p. 268–270.

Aussi bien, lors du procès en nullité de la condamnation, le problème ne fut-il évoqué que de façon marginale. Toutefois, Élie de Bourdeilles, évêque de Périgueux, tient à rejeter expressément l'accusation de superstition. Selon lui, Jeanne ne mettait pas son espoir dans son étendard mais dans Dieu. Cet étendard et ces images furent faits en l'honneur de Dieu, c'est à Dieu qu'il fallait attribuer la victoire de l'étendard ainsi que tous ces faits. D'ailleurs il n'est pas interdit aux chrétiens de sculpter des images représentant Dieu, la bienheureuse Vierge Marie et les saints, de façon à ce que leur mémoire soit mieux fixée dans l'esprit des fidèles, pour dévotion, révérence et honneur. Ainsi l'observe l'Église catholique, qui ne peut se tromper. Jeanne n'a pas fait reproduire dans son étendard des images astronomiques pour l'idolâtrie mais seulement une image en l'honneur de Dieu. Elle n'y a pas inscrit des noms inconnus (des signes cabalistiques ou démoniaques) mais seulement des termes reconnus des vrais fidèles, ainsi *Jhesu Maria*. Elle n'y a pas mis d'autre signe que le signe de la croix. De cela il semble qu'elle puisse être estimée davantage fidèle et catholique que superstitieuse<sup>35</sup>. Juste le contraire de ce que devait dire Jean Germain, évêque de Chalon et chancelier de la Toison d'or, à propos de la capture de Jeanne d'Arc: »De façon anathème et superstitieuse, elle consacre des étendards et des enseignes de guerre qu'elle déploie ensuite au vent«<sup>36</sup>.

Entre 1429–1430 et 1460–1470, selon une datation qu'il est difficile de préciser avec exactitude, des sources s'employèrent à décrire l'étendard de Jeanne. Passons-les rapidement en revue. Selon le Livre noir de l'hôtel-de-ville de La Rochelle, la Pucelle, avant de lancer son défi au roi d'Angleterre et à ses séides, fit faire *audict lieu de Poitiers son estendard auquel y avoit un escu d'azur, et un coulon blanc dedans ycelluy estoit, lequel coulon tenoit un role en son bec ou avoit escrit De par le roy du ciel*<sup>37</sup>.

Dans un poème latin racontant sur le mode épique les débuts de l'aventure de Jeanne d'Arc, celle-ci s'exprime ainsi: »Je porterai un étendard signé de l'image du Roi du ciel; tout autour fleuriront les lis du royaume. Que la troupe des combattants me suive d'un pas pressé. Que chacun porte sur son écu et sur ses armes ton nom, ô Christ«<sup>38</sup>.

Dans son journal-chronique, l'Allemand Eberhard Windecke, utilisant la même source que la Chronique des Pays-bas, de France, d'Angleterre et de Tournai couvrant la période 1294–1455, s'exprime en ces termes: »La Pucelle partit avec son étendard [en allemand ›Banner‹] qui était fait de blanc satin auquel était peint Notre Seigneur séant sur l'arc-en-ciel et montrant ses plaies, avec de chaque côté un ange tenant une fleur de lis dans la main«<sup>39</sup>.

35 DUPARC, Procès (voir n. 28), p. 162. Voir dans le même sens la consultation de Paul Pontanus: *Illud vexillum et pictura fuerunt per eam facta in honorem Dei (...). Victoria vexilli et sua omnia sunt attribuenda Deo et spes victoriae erat fundata in Deo et non alibi* (Pierre LANÉRY D'ARC (éd.), Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc par les juges du procès de réhabilitation d'après les manuscrits authentiques. Tome VI aux procès de condamnation et de réhabilitation de Jules QUICHERAT, Paris 1889, p. 62). – Saint Bernardin de Sienne eut à soutenir trois procès ecclésiastiques (1426, 1431 et 1438) à propos de son étendard où figuraient les lettres IHS. Voir Daniel ARASSE, Iconographie et évolution spirituelle: la tablette de saint Bernardin de Sienne, dans: Revue d'histoire de la spiritualité 50 (1974), p. 433–456. Référence aimablement communiquée par André Vauchez, que je remercie vivement.

36 Joseph Bruno Marie Constantin KERVYN DE LETTENHOVE (éd.), Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne, Bruxelles 1876, p. 28–29.

37 Jules QUICHERAT (éd.), Relation inédite sur Jeanne d'Arc extraite du Livre noir de l'Hôtel-de-Ville de La Rochelle, Orléans 1879.

38 ID., Procès de condamnation, t.V, Paris 1849, p. 38 (voir aussi p. 34). Cette épopée, inachevée, se trouve conservée dans un des manuscrits du procès de condamnation. Elle fut sans doute écrite dans les années 1450 par un clerc humaniste. Nicole Pons s'emploie à procurer une nouvelle édition de ce texte.

39 Germain LEFÈVRE-PONTALIS, Les sources allemandes de l'histoire de Jeanne d'Arc. Eberhard Windecke, Paris 1903, p. 164.



Figure 1: Tapiserie dite d'Azeglio: la supposée rencontre à Chinon du dauphin Charles et de la Pucelle (Musée historique de la ville d'Orléans).





Figure 2: Francesco Currado (1570–1661): Jeanne d'Arc à l'étendard fleurdelisé (château de Kornik, Pologne).



Figure 3: Miniature dite Paget: la rencontre à Chinon du dauphin Charles et de la Pucelle (Orléans, Centre Jeanne d'Arc).





Figure 4: Jeanne d'Arc, d'après une miniature prétendument du XV<sup>e</sup> siècle (Paris, Archives nationales).

Selon la Chronique de Perceval de Cagny, *elle fit faire ung estendart ouquel estoit l'image de Nostre Dame*; et, un peu plus loin dans le texte, *la Pucelle print son estendart ouquel estoit empainturé Dieu en sa majesté et de l'autre costé [lacune] et ung escu de France tenu par deux anges*<sup>40</sup>. Ainsi l'auteur fait-il état de deux peintures (différentes) sur le même étendard.

Selon le Journal du siège, Jeanne fit son entrée dans Orléans, au soir du 29 avril 1429, *armee de toutes pieces, montee sur un cheval blanc et faisoit porter devant elle son estendart [notons la précision] qui estoit pareillement blanc ouquel avoit deux anges tenant chacun une fleur de liz en leurs mains*. Mais le même document signale la présence dans les mêmes circonstances d'un *panon* (le petit étendard signalé par le compte d'Hémon Raguier?) où *estoit peinte comme une Annonciation, c'est l'image de Nostre Dame ayant devant elle ung ange luy presentant ung liz*. C'était le soir, il y avait des torches, la bousculade fut telle que le feu se prit à ce pennon, qui était tout proche de l'étendard. Jeanne d'Arc eut une réaction rapide: avec maestria elle frappa son cheval des éperons, celui-ci se retourna, le feu fut éteint, mais dans quel état était le pennon<sup>41</sup>?

Le greffier de l'hôtel-de-ville d'Albi la décrit *armada de fer blanc tota de cap a pe et son estandart en que erat Nostra Dona*.

Selon la chronique dite du doyen de Saint-Thiébaud de Metz: *Et faisoit porter après elle une noble banniere pointuie de la Triniteit et de la benoite Vierge Marie*<sup>42</sup>.

Selon la Geste des nobles françois, reprise presque exactement par la Chronique de la Pucelle, Jeanne d'Arc, arrivée à Blois, s'y arrêta avec peu de gens, en attendant des renforts *par aucuns jourz, lesquelz pendant elle fist faire ung estandart blanc ouquel elle fist pourtraire la representacion du Saint Sauveur et deux angelz et ledit estandart avec tout son harnois fist benistre* en l'église de Saint-Sauveur de Blois<sup>43</sup>.

Selon Enguerran de Monstrelet, elle *esleva* [notons le terme, à tonalité militaire] *ung estendart ou elle fist paindre la representacion de nostre Createur*<sup>44</sup>.

Voici le témoignage de frère Jean Pasquerel, en principe décisif étant donné sa fonction auprès de Jeanne d'Arc, lors du procès de réhabilitation: »Les envoyés de son Seigneur dirent à Jeanne d'accepter le *vexillum* de son Seigneur. Et pour cela Jeanne fit faire son *vexillum* sur lequel était peinte une image de Notre Sauveur assis en jugement, dans les nuées du ciel, et il y avait un certain ange peint tenant dans ses mains une fleur de lis que l'image bénissait.« Il ajoute qu'il était à Tours lorsque le *vexillum* fut peint. Par ailleurs, en vue de préparer la sainte marche, en quelque sorte processionnelle, de Blois à Orléans (une marche digne de la paix de Dieu, au cours de laquelle des prêtres devaient précéder les gens de guerre), elle fit faire un *vexillum* (*gallice banniere*) sur lequel elle fit peindre l'image de

40 Henri MORANVILLÉ (éd.), Chronique de Perceval de Cagny, Paris 1902, p. 150.

41 Jules QUICHERAT, Procès (voir n. 25), p. 152.

42 Bibl. nat. de France, n.a.fr. 6699 (variante par rapport au texte édité par QUICHERAT, Procès, p. 322).

43 Seule différence: la Chronique de la Pucelle, éd. Auguste VALLET de VIRIVILLE, Paris 1864, p. 281, omet la bénédiction du harnois.

44 Louis DOUËT-D'ARCQ (éd.), La chronique d'Enguerran de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives 1400-1444, t. IV, Paris 1860, p. 315. Jean de Wavrin s'exprime ainsi: *Elle fist paindre la figure et representation de Nostre Seigneur Jhesu Crist*. Il ajoute, pour se moquer de ces crédules et insensés Français: *Si estoient toutes ses parolles plaines du nom de Dieu, pourquoy grant partie de ceulz qui la veoient et ouoient parler comme folz avoient grant credence et variation qu'elle feust inspiree de Dieu comme elle disoit* (Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre par Jehan de Wavrin, éd. William HARDY, From A.D. 1422 to A.D. 1431, Londres 1879, p. 264).

Notre Seigneur crucifié, et ce fut frère Jean qui porta cette bannière (d'Église et non de guerre), destinée à rassembler les gens d'Église lorsqu'ils chantaient leurs hymnes<sup>45</sup>.

Autre témoin lors du procès de réhabilitation, Jean, bâtard d'Orléans, devenu le comte de Dunois, parle du  *vexillum*  porté par la Pucelle: il était blanc et y était figuré Notre Seigneur tenant un lis dans sa main<sup>46</sup>.

Le Mystère du siège d'Orléans, dont la rédaction définitive, telle qu'elle s'est conservée, date du début du XVI<sup>e</sup> siècle, décrit, comme voulu par la Pucelle, un étendard tout blanc, sans nulle autre couleur, où figurait un soleil reluisant et,  *en grant honneur* , au milieu du soleil, les deux mots  *Ave Maria* . Au-dessus de ce soleil, il y avait une «majesté», flanquée de deux anges. D'une main, ces anges tenaient une fleur de lis, de l'autre ils soutenaient le soleil<sup>47</sup>.

Tout cela, on en conviendra, n'est pas d'une grande homogénéité. On est confronté à des versions qui ne se recourent pas et il est un peu vain de vouloir à tout prix résoudre leurs contradictions. A priori, on serait enclin, si l'on admet que Jeanne d'Arc avait un étendard principal et préférentiel – unique, durable et précieux – ayant traversé sans encombre toute sa carrière, depuis Tours jusqu'à Compiègne en passant par Orléans et Reims, auquel elle attachait beaucoup de prix et dont elle avait prescrit les motifs iconographiques, au nom de Dieu et de ses saintes, à attacher de l'importance à son propre témoignage dans le procès de condamnation et au témoignage de son aumônier frère Jean Pasquerel. Mais ce dernier ne fait pas état de l'inscription  *Jhesu Maria* , ne fait pas mention des fleurs de lis, ne fait pas mention du «monde».

L'essentiel, me semble-t-il, est de prendre en compte l'idée que les différents auteurs se faisaient de cet étendard et donc de la Pucelle, ainsi que l'effet qu'ils souhaitaient produire sur leurs lecteurs. Toute reconstitution synthétisant les divers éléments est illusoire. On peut admettre que cet étendard comportait une ou des inscriptions ( *Jhesu Maria* ,  *De par le Roy du ciel* ,  *Ave Maria* ). La couleur blanche y dominait, peut-être déjà l'une des couleurs royales, renvoyant aux idées de pureté et de virginité. On songe ici à la mystérieuse apparition sous les murs de Châlons-en-Champagne en juillet 1429, selon le greffier de La Rochelle:  *Ceux de la ville qui estoient sur la muraille virent une grande compaignie de gens d'armes qui estoient bien de cinq a six mille hommes tout armez au chef, devant [tenant?] chacun une lance et un fenon [pennon?] blanc en sa main, et suivoient le roy aussy comme d'un trait d'arc, et pareillement les virent a l'arrivee devant la dite ville. Et sitost que le roy fut bougé, ne sceurent qu'ils devinrent* <sup>48</sup>.

Cet étendard comportait des fleurs de lis, des figures d'anges mais anonymes (on aurait pu s'attendre à une représentation de saint Michel en armure terrassant le dragon), les images de Dieu et de la Vierge au moment de l'Annonciation, c'est-à-dire au moment où l'ange Gabriel lui annonce qu'elle enfantera un Sauveur, pour le salut du monde. Peut-être le plus remarquable est-il cette inscription  *Jhesu Maria* , qui se retrouve dans ses lettres et sur cet anneau de laiton que son père et sa mère lui avaient donné. De ce choix on a tiré la supposition qu'elle se rattachait au courant spirituel franciscain.

L'historien positiviste aimerait évidemment qu'aux différents textes mentionnés ci-dessus correspondent dans les manuscrits du temps des images s'en inspirant aussi étroitement que possible. Mais tel n'est pas le cas, en premier lieu parce que les miniatures représentant son

45 Pierre DUPARC (éd.), Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, t. I, Paris 1977, p. 390–391.

46 Ibid., p. 319.

47 Gérard GROS (éd.), Mystère du siège d'Orléans, Paris 2002, p. 672. L'un des emblèmes de Charles VII était précisément le soleil.

48 Jules QUICHERAT (éd.), Relation inédite de Jeanne d'Arc extraite du Livre noir de l'hôtel-de-ville de La Rochelle, Orléans 1879, p. 35.

étendard sont plus rares qu'on ne pourrait le penser ou le souhaiter. Un manuscrit daté de 1484 destiné à Charles VIII qui contient les Vigiles de la mort de Charles VII de Martial d'Auvergne (Bibl. nat. de France, fr. 5054) comporte plusieurs miniatures où figure la Pucelle, mais dépourvue de son étendard, peut-être tout simplement parce que le poème de Martial d'Auvergne, dans sa paraphrase de la chronique de Jean Chartier, ne comprend pas de description de l'étendard: Jeanne y est le plus souvent présentée comme une femme en armure, dont les jambes sont pudiquement (et imparfaitement) masquées, ayant entre les mains une épée et un bâton de commandement.

En fait, outre bien sûr le dessin de Clément de Fauquembergue, trois images sont utilisables pour notre propos.

1. la Pucelle ayant entre les mains son étendard ou une bannière, ornée de trois fleurs de lis, lors du sacre de Charles VII<sup>49</sup>;
2. une miniature, datable des années 1460–1470, due au Maître du Champion des dames, représentant la Pucelle à cheval, en robe de femme, tenant à la main une lance à laquelle est fixé un étendard où est peinte une fleur de lis<sup>50</sup>;
3. une illustration du manuscrit, daté de 1505, du Musée Dobrée du Livre des femmes célèbres d'Antoine du Four, évêque de Marseille, dominicain, confesseur de Louis XII et d'Anne de Bretagne, où celui-ci parle de Jeanne de Vaucouleurs. Ce manuscrit était possédé à l'époque de Quicherat par le marquis de Coislin, puis le collectionneur Dobrée en fit l'acquisition<sup>51</sup>. Antoine du Four, natif d'Orléans, fut chargé par ses concitoyens de prononcer le sermon pour la fête du 8 mai 1501. Mais c'est une Jeanne d'Arc imaginaire que présente le manuscrit en question, le visage jeune et avenant, bien prise dans sa belle armure, sans épée, montée sur un puissant cheval blanc dont le harnois est rouge, et tenant un grand étendard rouge (sans glaive) où figurent les mots *Au nom de Dieu*.

Reste la tapisserie de la Haute Allemagne (Bâle<sup>52</sup>) achetée à Lucerne en 1858 par le marquis d'Azeglio qui en fit don peu après à la ville d'Orléans (fig. 1). Le *dauphin*<sup>53</sup> y apparaît debout, couronne sur la tête, en robe, la main gauche tenant sa ceinture, faisant un geste de stupeur de la main droite, à la porte d'un château ou d'une ville fortifiée. Derrière lui, se pressent des gens de guerre. Il accueille des personnages à cheval, en armure, l'un tient une arbalète. Jeanne d'Arc serait le troisième de ces personnages, tenant son étendard où l'on voit: Dieu le Fils enveloppé dans un manteau rouge bénissant l'un des anges de la main droite et tenant le monde surmonté d'une croix de la main gauche; deux anges; trois fleurs

49 Manuscrit de la Bibl. nat. de France: la miniature en question est reproduite dans Albert LE NORDEZ, *Jeanne d'Arc racontée par l'image d'après les sculpteurs, les graveurs et les peintres*, Paris 1898, p. 221.

50 Pascale CHARRON, *Le Maître du Champion des dames*, Paris 2004. Cette miniature est reproduite dans Geneviève et Philippe Contamine (éd.), *Autour de Marguerite d'Écosse. Reines, princesses et dames du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1999, planche hors-texte 7. La miniature datée de 1451 contenue dans un autre manuscrit du Champion des dames de Martin Le Franc représentant Olopherne, Judith et Jeanne la Pucelle fait tenir à celle-ci dans sa main gauche un écu orné de ses armes et dans sa main droite une lance mais sans étendard (Bibl. nat. de France, fr. 12476, fol. 101<sup>v</sup>°).

51 Ms. 17, fol. 76<sup>r</sup>°. Reproduction de cette miniature dans: André CORVISIER (éd.), *Histoire militaire de la France, t. I: Des origines à 1717*, sous la direction de Philippe CONTAMINE, Paris 1992, planche hors-texte 34.

52 Sur les tapisseries bâloises, voir en dernier lieu A. RAPP-BURI, M. STUCKY-SCHÜRER, *Zahm und Wild. Basler und Strassburger Bildteppiche des XV. Jahrhunderts*, Mayence 1990 (voir p. 203–205, n. 43). Je dois cette référence bibliographique que à l'inépuisable érudition de Christian de Méridol, que je remercie vivement.

53 Dans le texte de Windecke, Charles VII est désigné comme *der konig von Frankrich* (Germain LEFÈVRE-PONTALIS (voir n. 39), p. 152 et *passim*). Ce qui rend quelque peu suspect le terme *Dauphin*.

de lis, de style germanique<sup>54</sup>, et l'inscription *Jhs Maria*. On lit dans une banderole la formule suivante, sans doute d'époque: *Hie komt die Iunkfrow von Got gesant dem Delphin in sin Land*<sup>55</sup>. Cette tapisserie est généralement réputée du XV<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, mais, pour le moins, toute la partie relative à l'étendard a été refaite ultérieurement, sans doute d'après la description de frère Pasquerel, dont le témoignage n'a été commodément accessible qu'après la publication du procès de réhabilitation par Jules Quicherat, en 1844.

Si donc l'on écarte la tapisserie dite d'Azeglio, qui mériterait un examen scrupuleux et impartial, les quelques images datant du XV<sup>e</sup> siècle de l'étendard de Jeanne d'Arc sont, on doit le constater, très éloignées des descriptions textuelles. Pour simplifier, les siècles classiques transmirent sur la Pucelle deux traditions: tantôt Jeanne d'Arc à l'épée nue, tantôt Jeanne d'Arc à l'étendard, mais un étendard dépourvu de son iconographie religieuse et privilégiant les fleurs de lis. Il s'agissait de la montrer en héroïne ayant sauvé par sa hardiesse la royauté française. Signalons ici, car quasiment ignoré en France, le tableau signé Francesco Currado (1570–1661), conservé au château de Kornik près de Poznan, en Pologne (fig. 2).

Manifestement, le souvenir de la Pucelle était associé à son ou à ses drapeaux. En portent témoignage les notes prises par l'érudit Peiresc et conservées parmi ses papiers à la Bibliothèque inguimbertaine de Carpentras: »La bannière ancienne de la ville d'Orléans conservée en l'hostel de ville; deux guidons de Jeanne d'Arc; images du duc d'Orléans d'après l'ancienne bannière de la ville; description de la vieille et première bannière faite peu de temps après la Pucelle du costé de la ville par hault a droit«<sup>57</sup>.

Une dernière étape, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, correspond au temps de l'érudition et des reconstructions »archéologiques« – et des faux. Pour ce qui est du premier aspect, il convient d'attacher de l'importance au célèbre tableau d'Ingres représentant Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII: la peinture de l'étendard semble bien, là encore, une interprétation graphique de la description du frère Pasquerel. Par la suite, divers essais de reconstitution furent proposés et réalisés, soit par l'image soit par l'objet lui-même (dans le cadre de la fête du 8 mai, à Orléans): citons ici Henri Wallon<sup>58</sup>, Adrien Harmand<sup>59</sup>, Arnold de Liocourt<sup>60</sup>. Toutefois, si l'on admet la démonstration précédente visant à reconnaître l'irréductible indépendance de chaque source, de chaque »témoignage«, de semblables tentatives, inspirées de la méthodologie »positiviste«, aussi sympathiques soient-elles, ne peuvent qu'être vouées à l'échec.

Parallèlement, ce qu'on doit considérer comme des faux, plus ou moins habiles, virent le jour, notamment dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Tel est le cas, très probablement, de la pièce de plomb de 23 mm de diamètre figurant sous la cote Inv. D.S. 8907 dans les collections du Musée national du Moyen Âge, à Paris (ex-Musée de Cluny). Elle est aujourd'hui si oxydée que pour s'en faire une idée précise, il faut se reporter à la description faite par Eugène Grésy, à l'époque de sa »découverte«, dans le lit de la Seine<sup>61</sup>: »D'un côté, la

54 La remarque m'a été faite lors d'une séance de la Société nationale des antiquaires de France, au cours de laquelle j'ai présenté une première esquisse du présent texte.

55 Ce point mériterait vérification.

56 Jules QUICHERAT, Note sur une tapisserie (...) représentant l'arrivée de Jeanne d'Arc auprès de Charles VII, dans: Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France (1858), p. 130; Paul MANTELLIER, Rapport sur une tapisserie et une peinture du XV<sup>e</sup> siècle dans lesquelles est représentée la Pucelle d'Orléans, dans: Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais (1859), t. III, p. 159–179.

57 Carpentras, Bibl. inguimbertaine, ms. 1779, fol. 358, 361, 362–363.

58 Henri WALLON, Jeanne d'Arc, Paris 1879.

59 Adrien HARMAND, Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure, Paris 1929.

60 Arnold de LIOCOURT, La mission de Jeanne d'Arc, Paris 1977.

61 Elle figure au t. 25 (1860), p. 136–137, des Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France.

médaille porte une épée haute surmontée de la couronne de France et accostée de deux fleurs de lis, qui sont effectivement les armes de la Pucelle. Au revers, est représenté le Père éternel trônant sur un siège antique à bras ornémenté et élevant les mains en signe de majesté. Or, cette figure nous rappelle l'image que l'héroïne avait adoptée sur sa bannière<sup>62</sup>.

Deuxième document: la miniature dite de Gérald Paget, du nom de son propriétaire, aujourd'hui en dépôt au Centre Jeanne d'Arc d'Orléans (fig. 3). Il apparaît d'emblée que cette miniature s'inspire de la tapisserie d'Azeglio. On y lit la formule suivante: *Par le conseil de Jehane la pucele, / Charles VII en grant train fut mené, / Jusques a Rains et verité ne seile / Ou en ledit lieu il fut coroné*. De plus, au verso de la dite miniature, se trouve un passage d'une ballade, à tonalité satirique, où est évoquée la déconfiture anglaise devant Orléans (le nom de la Pucelle n'y figure d'ailleurs pas): *De quoy vous estes confondus / Dont c'est pour vous dure novele*. Ce détail permet de «dater» la miniature en question, dès lors que la publication de cette ballade, jusqu'alors à la fois inconnue et inédite, dont le texte est conservé sur la feuille de papier qui sert de couverture au mémoire de maître Pierre Cudriffin, horloger, en procès contre la ville de Romans<sup>63</sup>, a été faite en 1892 seulement par Paul Meyer dans la revue «Romania»<sup>64</sup>. Quant aux vers qui figurent en deux couleurs en haut de la miniature, ils proviennent de la légende d'une tapisserie qui daterait du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1530) reproduite, d'après une gravure de J. Poinssart, dans le Recueil de plusieurs inscriptions que Charles du Lys, lequel se prétendait descendant de Pierre du Lys, frère de la Pucelle, fit paraître en 1628. La légende de la tapisserie est la suivante: *Pourtrait d'une tapisserie faite y a deux cens ans où est representé le roy Charles VII allant faire son entrée en la ville de Rheims pour estre sacré à la conduite de la Pucelle d'Orléans 1429*<sup>65</sup>. La tapisserie, aujourd'hui perdue, comportait la même inscription que dans la miniature Paget, qui la lui a tout bonnement empruntée.

Reste la miniature conservée aux Archives nationales<sup>66</sup> (fig. 4), à propos de laquelle Régine Pernoud fait le commentaire suivant: «Jeanne d'Arc, telle que les Orléanais ont dû la voir, lors de son entrée dans leur cité, au soir du 29 avril 1429. Cette miniature du XV<sup>e</sup> siècle, très soignée (l'étendard correspond exactement à la description que Jeanne d'Arc elle-même en donnera lors de son procès), a dû être découpée dans un manuscrit non identifié des poèmes de Charles d'Orléans: au verso, par une émouvante rencontre, on lit le poème «En regardant vers le pays de France»<sup>67</sup>. Prêtée par ses possesseurs, le docteur Henri et Jeanne Bon, à l'exposition du Cinquième Centenaire de la Réhabilitation (1956), elle a été ensuite donnée par eux au Musée de l'Histoire de France»<sup>68</sup>. Mais c'est précisément cette exactitude, et cette coïncidence, trop belle pour être vraie, qui éveillent – ou plutôt auraient dû éveiller – les soupçons, sans compter le fait que ni les spécialistes de l'armement ni les spécialistes de l'enluminure au XV<sup>e</sup> siècle n'y trouvent leur compte.

Il n'est pas impossible que cette miniature provienne de la collection que Georges Spetz avait constituée à Isenheim, en Alsace (fin du XIX<sup>e</sup>–début du XX<sup>e</sup> siècle), laquelle en com-

62 Cité dans la thèse dactylographiée, soutenue en 1995 sous la direction de Léon Pressouyre à l'université de Paris I, de Denis BRUNA, *Les enseignes de pèlerinage et les enseignes profanes au Moyen Âge*, t. I, p. 258. Je remercie Laurent Vissière de son concours.

63 Arch. dép. de la Drôme, E 3652.

64 P. 50–52. Paul Meyer avait alors fait état de sa découverte dans sa communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 5 juin 1892). Divers journaux en avaient alors parlé, de façon pas toujours exacte.

65 Tapisserie reproduite dans LE NORDEZ, *Jeanne d'Arc* (voir n. 49), p. 209.

66 Longtemps exposée dans le Musée de l'histoire de France, présentement en pleine réorganisation.

67 Charles d'ORLÉANS, *Ballades et rondeaux*, Jean-Claude MÜHLETHALER (éd.), Paris 1992, p. 318–319.

68 Dans: Régine PERNOUD, 8 mai 1429. La libération d'Orléans, Paris 1969, p. 431.



prenait deux autres, de même facture, quoique moins réussies, dans ce genre<sup>69</sup>. Ces trois miniatures témoignent seulement de la ferveur croissante qui, à cette époque, entourait la figure de la Pucelle. À cette ferveur, Paul Claudel devait faire écho dans son poème »Sainte Jeanne d'Arc«: »Elle s'est fait une jolie bannière, comme celle-là lorsque j'étais tout petit, / Que les bonnes sœurs pour la procession nous donnaient, / Alors que Rome au pape fut enlevé par Garibaldi, / Et sur laquelle personne au monde jamais ne cessera de lire JHESU MARIA«<sup>70</sup>.

Résumons-nous. Quoique s'inscrivant dans la spiritualité de son temps, l'iconographie de l'étendard exprime avec vigueur et originalité la théologie politique de Jeanne d'Arc. Les juges de Rouen, faisant flèche de tout bois, se servirent du problème des étendards (ou de l'Étendard) pour tenter de »déstabiliser« la Pucelle – en vain. Dans le souvenir que les siècles classiques conservèrent de l'héroïne, à Orléans et ailleurs, figure l'étendard mais sous sa forme fleurdéliée. L'avènement conjoint de l'érudition et de la ferveur religieuse et patriotique entraîna à la fois des tentatives, nécessairement décevantes, de reconstitution et l'introduction de faux qui ont rencontré, jusqu'à ce jour, un déplorable succès.

69 Reproduction dans LE NORDEZ, *Jeanne d'Arc* (voir n. 49), p. 134.

70 Paul CLAUDEL, *Œuvre poétique*, introduction de Stanislas FUMET, Paris 1957, p. 808.

## LE CŒUR DE JEANNE

Peu avant la grande peste, le Dominicain Nicoluccio di Ascoli entame un sermon consacré tout entier à la nécessité pour le cœur du chrétien d'être en permanence tourné vers Dieu par cette définition: »Le principe de la vie et de la mort corporelle est situé dans le cœur. Et le principe de la vie et de la mort spirituelle l'est aussi. Si nos cogitations sont bonnes, nos œuvres le sont aussi«<sup>1</sup>. Pour un contemporain de Jeanne donc, le cœur<sup>2</sup> était double. D'un côté, un muscle lié au sang et à la respiration, source de vie et de chaleur. Toute vie commençait par le cœur (le fœtus s'animait en premier par le cœur) et dès que le cœur était touché, elle s'arrêtait. En ce sens, le cœur appartenait aux médecins et faisait partie des sciences naturelles. Mais il était aussi un symbole d'identité, le lieu où se manifestait le courage du chevalier (Richard Cœur de Lion) ou la grâce de Dieu.

Du vivant de Jeanne, les mentions de son cœur sont très rares et pratiquement toutes liées à son ardeur au combat. Ainsi le Ditié<sup>3</sup> mentionne-t-il son cœur digne de celui des preux. Au procès de 1431, les juges lui demandent si les voix l'ont appelée Pucelle au grand cœur<sup>4</sup> (par assimilation avec la Pucelle Cœur d'Acier, la vierge guerrière qui est l'une des héroïnes du roman de Perceforest). La réponse est négative. La proximité étymologique (plus visible d'ailleurs en latin qu'en français) joue ici: avoir du cœur, c'est avoir du courage.

C'est avec sa mort, que le cœur de Jeanne se met à fonctionner sur le mode de l'exception. Deux témoignages seulement, dont un au cours du procès en nullité. Voici comment Guillaume Manchon prêtre et notaire de la curie de Rouen, témoin direct du procès de 1431 termine son récit de la mort de la Pucelle: »Il a entendu dire par Jean Fleury clerc du bailli que le bourreau leur avait confié que quand son corps eut été brûlé par le feu et réduit en cendres, le cœur demeura intact (*illaesus*) et plein de sang. (...) Les cendres et tout ce qui restait d'elle furent jetées par lui à la Seine«<sup>5</sup>. Bien que ni Jean Fleury ni le bailli n'aient été interrogés et que Manchon, qui est en son troisième interrogatoire en cette fin de décembre 1455, n'ait jamais rien dit de tel jusque là, il s'agit probablement d'un fait réel. Le cœur de Jeanne n'a pas brûlé ou a mal brûlé malgré les efforts des Anglo-Bourguignons (l'échafaud de plâtre signalé par certains, le double allumage du bûcher mentionné dans le Bourgeois de Paris<sup>6</sup>, le premier pour étouffer la condamnée, le second pour la réduire en cendres). Manchon parle ici d'anomalie, d'exception au cours normal et naturel des choses. Le fait est présenté comme authentique (une chaîne de témoins respectables, bien placés puisque chargés de l'exécution, lorsque Jeanne fut remise au bras séculier) et en même temps invérifiable (dès qu'il acquiert le statut d'exception, le cœur de Jeanne disparaît). Deux problèmes donc

1 Xavier MASSON, Une voix dominicaine dans la cité: le comportement exemplaire du chrétien dans l'Italie du Trecento d'après les sermons de Nicoluccio. di Ascoli, Thèse Nanterre 2005, t. 2, sermon 53.

2 Colloque »Micrologus« (»Il cuore«) 2002, Lausanne 2003; Le *cuer* au Moyen Âge (Sénéfiance 30 [1991]).

3 Jules QUICHERAT, Les procès de Jeanne d'Arc, Paris 1841-49, t. 5, p. 11, strophe 26.

4 Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc, Paris 2004, p. 168.

5 Pierre DUPARC, Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, 5 vol., Paris 1977-88, t. 5, p. 435 (Guillaume Manchon).

6 Colette BEAUNE, Journal d'un bourgeois de Paris, Paris 1990, p. 296-297.



très liés: pourquoi Manchon a-t-il fait cette déclaration tardive et pour quelles raisons le cœur de Jeanne put-il être considéré comme *illaesus*?

Revenons à Nicoluccio. La première partie du sermon est consacrée au cœur comme principe de vie corporelle. À des considérations peu originales sur l'incertitude de l'heure de notre mort, succède une comparaison entre les rites funéraires des chrétiens et des romains. L'apothéose de Tibère fait l'objet des lignes suivantes: »Ainsi il est dit dans le *De nugis curialium* de Gautier Map que lorsque le corps de l'empereur Tibère fut brûlé, son cœur fut trouvé intact entre ses ossements. Cette résistance au feu ne peut être sans raison. Tibère avait été empoisonné«. Mêmes mots, même scène. J'ai cherché alors dans deux directions. L'une, Tibère, n'a pas été fructueuse. Même si Suétone mentionne bien les soupçons d'empoisonnement qui pesèrent sur l'entourage impérial<sup>7</sup>, le cœur intact au milieu des flammes lui est inconnu. Rien non plus chez Tacite ou Dion Cassius ni d'ailleurs chez Gautier Map. La seconde, le crime de poison, s'est avérée nettement plus positive grâce à la consultation du livre de Franck Collard<sup>8</sup>. En effet, l'incorruptibilité du cœur des empoisonnés est une certitude médicale exposée dès la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle dans le *Traité des poisons* de Pietro d'Abano. Celui-ci s'appuie sur les affirmations de l'Histoire naturelle de Pline: »Le feu ne peut consumer le cœur de ceux qui sont morts empoisonnés«<sup>9</sup> et sur le prologue à la vie de Caligula<sup>10</sup> où Suétone raconte la plus célèbre affaire d'empoisonnement politique de l'Antiquité qui aboutit en 73 à la mort prématurée de Germanicus le fils adoptif de Tibère. »Son cœur fut retrouvé intact après la crémation, signe évident de poison, car Nature le veut ainsi«. S'en suivit un procès contre Pison dont Pline cite les pièces. Les *Annales* de Tacite<sup>11</sup> consacrent plusieurs chapitres à cette histoire au livre deux.

Le rapport au poison des élus de Dieu n'est pas celui des grands hommes de l'antiquité. En principe, les saints échappent aux tentatives faites contre eux. Ainsi pour saint Jean le patron de Jeanne: »L'apôtre prit la coupe pleine de poison et se protégeant d'un signe de croix but le tout. Le breuvage resta sans effet«<sup>12</sup>. D'autres bienheureux sont avertis par avance des mauvaises intentions d'autrui: ils sont donc en mesure de dénoncer le coupable et le vecteur du poison. La tentative d'empoisonnement n'est pas un brevet de sainteté mais il est certain qu'elle donne à ses victimes, qu'elles y échappent ou non, une aura particulière.

Les clercs qui interrogent lors des procès connaissent-ils ces références? En 1430, l'actualité politique venait de les leur rappeler. Quand Philippe duc de Brabant mourut, des bruits d'empoisonnement coururent. Philippe le Bon qui héritait eut besoin de prouver que la mort de son prédécesseur était naturelle. Il fit ouvrir le cadavre et en sortir le cœur<sup>13</sup>. Il fut examiné par les médecins qui n'allèrent pas pour autant que l'on sache jusqu'à tenter de le faire brûler. Ces références étaient évidemment surtout familières aux médecins. Jean Tiphaine maître ès arts et médecin est interrogé à Paris en 1456. Il avait examiné Jeanne en 1431 quand celle-ci était tombée malade dans la prison de Rouen. La tentative d'empoisonnement est à l'arrière-plan de ce témoignage<sup>14</sup>. La Pucelle affirme que la cause de sa maladie est une carpe envoyée par l'évêque Cauchon. Empoisonnée ou seulement avariée? La grâce de Dieu lui permet d'en réchapper. L'autre médecin, Guillaume de la Chambre<sup>15</sup> se contente lui d'évoquer des fièvres de nature indéterminée guéries par une saignée.

7 Suetone, *Vie des douze Césars*, t. 2, éd. Henri AILLOUD, Paris 1999, p. 57.

8 Franck COLLARD, *Le poison au Moyen Âge*, Paris 2003.

9 Pline, *Histoire naturelle*, t. 11, éd. Alfred ERNOUT, Paris 1947, XI, c. 187, p. 87.

10 Suetone (voir n. 7) t. 2, p. 62, Caligula.

11 Tacite, *Annales*, éd. P. VILLEUMIER, Paris 1990, II, c. 55, p. 116-117.

12 Jacques de Voragine, *La légende dorée*, éd. Alain BOUREAU, Paris 2004, p. 73.

13 Franck COLLARD, *Ouvrir pour découvrir; réflexions sur les expertises de cadavres empoisonnés à l'époque médiévale*, dans: Danielle QUERUEL (dir.), *Le corps à l'épreuve*, Langres 2002, p. 177-190.

14 DUPARC, *Procès* (voir n. 5), t. 4, p. 34, Jean Tiphaine.

15 *Ibid.*, p. 36, Guillaume de la Chambre.

Dernier aspect possible de ces références antiques: le bûcher de Jeanne put-il être assimilé à une apothéose? À priori non. L'église est hostile à la crémation et l'idée qu'un individu – fut-ce un excellent empereur ou un général victorieux – puisse devenir Dieu impossible dans un monde chrétien. Pourtant c'était le seul cas où le bûcher, conduisant à la gloire et à Dieu, cessait d'être un supplice infamant. Nos clercs rouennais sont certes moins familiers que Nicoluccio des rituels antiques. Mais quand Isembard de la Pierre dit qu'au moment où Jeanne expira, on vit apparaître au milieu des flammes une colombe blanche<sup>16</sup>, à quoi pense-t-il? Un tel prodige s'était produit lors de l'apothéose d'Auguste<sup>17</sup> avec l'apparition d'un aigle. Depuis toute apothéose était typologiquement un bûcher surmonté d'un aigle (colonne Faustine). La colombe du Saint Esprit remplaça l'aigle au-dessus du bûcher des martyrs. Ainsi toutes ces références antiques – que je crois possibles mais non prioritaires – concernaient le cœur comme lieu de la vie ou de la mort corporelle. Le cœur incorruptible de Jeanne dénonçait en quelque sorte ceux qui n'avaient cessé de le malmenier ou de l'empoisonner. Et ceux-ci très logiquement faisaient disparaître au plus vite l'organe qui les accusait. Mais le cœur est aussi »le principe de la vie spirituelle«, le lieu où se manifeste l'amour du fidèle pour son Dieu comme la grâce que Celui-ci lui accorde. Les références antiques sont ici inopérantes. En ce sens en effet, le cœur appartient au domaine des théologiens.

Venons en maintenant à l'autre témoignage sur le cœur intact de Jeanne. Isembard de la Pierre est maître en théologie: il a joué un rôle non négligeable en 1431 puisqu'il a participé à quatorze séances du procès. C'est l'un des rares témoins directs de la mort de la Pucelle. Il fut interrogé trois fois entre 1450 et 1452<sup>18</sup> (en 1456 il est absent ou déjà mort). En revanche, il avait été le premier à témoigner lors de l'enquête exploratoire<sup>19</sup> confiée par le roi à Guillaume Bouillé avant le procès en nullité. Pas de questionnaire ici et des témoins qui ne pouvaient guère savoir quelles étaient au juste pour le futur les intentions royales. »Au milieu des flammes, elle ne cessait d'invoquer le nom de Jésus. (...) En expirant et inclinant la tête, elle proféra le nom, signe de la ferveur de la foi dont elle brûlait comme il est rapporté de saint Ignace. (...) Le bourreau affirmait que bien qu'il ait amoncelé à plusieurs reprises fagots et charbons sur les entrailles et le cœur de Jeanne, il n'avait jamais pu consumer ni réduire en cendres ce cœur; il en était stupéfait comme d'un évident miracle«.

Deux niveaux d'explication possible pour cet évident miracle; le cœur donné à Dieu acquiert si Celui-ci l'accepte une espèce d'incorruptibilité<sup>20</sup>, signe de l'accès au ciel. Le feu de l'amour de Dieu nourrit le cœur et ne le consume pas, contrairement aux feux de ce monde. Il l'emporte donc très logiquement sur ceux-ci et préserve l'organe qui lui a été dédié. L'idée n'est pas si rare. Depuis le début du XIV<sup>ème</sup> siècle la vertu de charité (qui est amour de Dieu comme amour des autres) porte dans sa main gauche un cœur enflammé. Un cœur percé des rayons de l'amour divin est placé vers 1340 dans la main de saint Augustin et saint Thomas présente à Dieu après 1365 un cœur qui ne cesse de brûler. Quant au cœur plein de sang salutaire du Christ, il fait partie des *arma Christi* mais n'est pas avant 1500 représenté comme enflammé. À ces références iconographiques aux cœurs intacts des saints – qui sont presque toutes italiennes si l'on suit l'article d'Andreas Bram pour le colloque »Micrologus« 2002<sup>21</sup> – peut s'ajouter la lecture d'ouvrage de dévotion. Ainsi le *De Doctrina*

16 DUPARC, Procès, t. 3, p. 212.

17 Suetone, Vie d'Auguste, éd. M. IHM, Stuttgart 1993, p. 107–108.

18 DUPARC, Procès, t. 3, p. 175 (en 12 articles) et p. 212 (en 27 articles), Isembard de la Pierre.

19 Paul DONCOEUR, Yvette LANHERS, L'enquête ordonnée par Charles VII en 1450 et le codicille de Guillaume Bouillé, Paris 1956, p. 38.

20 Carolyn BYNUM, The resurrection of the body in western christianity, New York 1995, p. 210–211.

21 Andreas BRAM, Von Herzen. Ein Beitrag zur systematischen Ikonographie, dans: Micrologus 11 (2003), p. 159–192.

*cordis* d'Hugues de Saint-Cher<sup>22</sup> qui fut traduit en vulgaire à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle est-il une extraordinaire leçon de cuisine spirituelle. Il faut offrir son cœur pour le repas du Seigneur. Rôti par les épreuves supportées avec patience, ce dernier ne brûle pas grâce à la graisse de la charité dont il est enduit. Et comme Hugues écrit pour des religieuses, il y a continuité entre l'incorruptibilité de leur corps vierge et celle de leur cœur qui, consumé par l'amour du Christ, échappe à la corruption durant la vie éternelle. Un raisonnement qu'on pouvait faire aussi pour Jeanne dont le cœur était tourné vers Dieu<sup>23</sup>.

Le second niveau d'explication découle de la mise en parallèle suggérée par Isembard entre la Vie de saint Ignace telle qu'elle est transmise par la Légende dorée<sup>24</sup> et celle de la Pucelle. À première vue, peu de choses en commun entre le savant évêque d'Antioche martyrisé sous Trajan et la jeune paysanne brûlée en 1431. Des rapprochements sont pourtant possibles. Le nom d'Ignace se réfère au feu (*ignis*) de l'amour divin comme à celui des charbons ardents sur lesquels il dut marcher. L'évêque était le disciple de saint Jean dont Jeanne porte le nom. Comme elle, il fut soupçonné de magie avant de connaître la prison et le martyre. Ces similitudes d'ordre général sont confirmées par deux points communs forts rares, le titre de «Christophore» et la destinée très particulière de leur cœur.

Ignace était dit «Porteur du Christ» ou «Porteur de Dieu» soit parce qu'il avait écrit à la Vierge en lui donnant cette épithète, soit parce que lui-même ne cessait de parler de Jésus et d'inscrire Celui-ci dans toutes ces actions. Jeanne était, elle aussi, une vierge qui portait le nom de Jésus<sup>25</sup>. Celui-ci figure sur son étendard comme l'avait déjà conseillé Ubertino da Casale: «Faites du nom de Jésus un drapeau pour tout le peuple chrétien pour marquer ses fidèles, les rallier à lui et glorifier leurs victoires»<sup>26</sup>. C'est ainsi que le dessine Clément de Fauquemberghe dans les marges de son registre. Le nom figure sur l'anneau doré donné par ses parents comme au début de certaines de ses lettres. «Au nom de Dieu» est chose fréquente dans sa bouche. C'est en son nom qu'elle prophétise, qu'elle chasse les blasphémateurs ou qu'elle combat. Même ses actes les plus quotidiens s'inscrivent dans cette perspective, comme l'apôtre l'avait conseillé: «Que vous mangiez, buviez ou fassiez tout autre chose, faites le au nom de Dieu en qui nous vivons»<sup>27</sup>.

Aucune trace chez elle du port du nom de Jésus inscrit sur un carré de tissu porté à même le cœur comme l'avait suggéré l'Horloge de Sapience d'Henri Suso<sup>28</sup> traduite pourtant par les franciscains de Neufchâteau à proximité de Domrémy. Mais il est bien possible que Jeanne ait incliné la tête ou fléchi le genou chaque fois que le nom de Jésus était prononcé. Cette pratique avait été rendue obligatoire au cours de la messe lors du concile de Lyon en 1274<sup>29</sup>. La prédication mendicante l'avait lentement popularisée et étendue à toutes les circonstances de la vie quotidienne. Elle est évoquée dans l'article 71 (des 101 articles remis par la famille de Jeanne<sup>30</sup>) et par Isembard qui lui fait accomplir une dernière fois ce geste sur le bûcher. À ces vies marquées par le nom du Christ succèdent des morts qui le sont aussi.

22 Denis RENEVEY, *The Doctrine of the Heart of Hugues de Saint-Cher*, dans: *Micrologus* 11 (2003), p. 519-555.

23 DUPARC, *Procès* (voir n. 5), t. 3, p. 174, Pierre Miget: «Il entendit d'elle que son cœur était tourné vers Dieu».

24 Jacques de Voragine (voir n. 12), c. 36, p. 187-191.

25 BEAUNE, *Jeanne d'Arc* (voir n. 4), p. 350-353.

26 Ubertino da Casale, *Arbor vitae*, II, 2.

27 Saint Paul, *Ephésiens*, IV, 11 cité par Elie De Bourdeilles, Pierre DUPARC, *Procès* (voir n. 5), t. 2, p. 120.

28 Suzanne ANCELET EUSTACHE (éd.), *Œuvres complètes d'Henri Suso*, Paris 1977, p. 531-532.

29 Francis RAPP, *Le concile et la piété*, dans: 1274, année charnière. Mutations et continuités, Paris 1977, p. 561-571.

30 DUPARC, *Procès* (voir n. 5), t. 1, p. 139.

Pour Ignace »même le feu ardent ne pourra éteindre en moi l'amour de Dieu. Au milieu des supplices, il ne cessait d'invoquer le nom du Christ«. Pour Jeanne, »au milieu des flammes elle acclamait sans cesse le nom de Jésus«<sup>31</sup> ou »elle mourut ayant le nom de Jésus continuellement en bouche même à ses derniers moments«<sup>32</sup>.

Au moment de la mort ou juste après, survient le miracle. Pour Ignace on ouvrit le corps resté intact (c'est une condition nécessaire à la lisibilité du message) pour en sortir le cœur. On y trouva gravé en lettres d'or le nom de Jésus. Pour Jeanne, on vit selon Thomas Marie<sup>33</sup> le nom de Jésus inscrit en lettres d'or dans les flammes du bûcher. Cette inscription située en général au moment où Jeanne rendit l'esprit est mentionnée en des termes quasi identiques par trois des avocats du roi (Martin Berruyer<sup>34</sup>, Thomas Basin<sup>35</sup> et la récapitulation de Bréhal<sup>36</sup>). Dieu rendit-il ainsi miraculeusement visible le secret de ce cœur?

Le cœur inscrit<sup>37</sup>, puisque c'est cela qu'il s'agit, est un motif hagiographique assez courant à partir de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Les expériences mystiques pouvaient croyait-on modifier le corps, soit par l'apparition de stigmates externes (saint François) soit par l'inscription de marques sur le cœur qui ne pouvaient être détectées qu'après la mort: instruments de la Passion pour Claire de Montfalco, crucifix pour le frère dominicain Volvandum selon Thomas de Cantimpré<sup>38</sup>, »Loué soit Jésus Christ« pour le Cy nous dit<sup>39</sup>. C'est au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle que ce motif fut ajouté à la vie de saint Ignace. Le succès en fut grand tant dans les chroniques (Vincent de Beauvais<sup>40</sup>, Martin de Troppau<sup>41</sup>) que dans les livres d'exempla (*Scala celi*<sup>42</sup> ou *Alphabetum narrationum*<sup>43</sup> d'Arnold de Liège vers 1400). Ignace fut l'archétype de tous les frères ou pieuses femmes des XIII/XIV<sup>ème</sup> siècles auxquels on attribua un cœur inscrit. Certes le motif pouvait susciter le scepticisme mais sa diffusion fut favorisée par la pratique de l'inhumation séparée du cœur, des entrailles et du corps. Le cœur embaumé ou extrait pouvait se voir récompensé de sa dévotion par une sorte de certificat divin post mortem. Le nom qui apparaît dans les flammes en est l'équivalent. Nul ne viendra, en effet, pieusement ouvrir ce cœur intact. Il faut donc que la révélation ait lieu autrement.

Cœur empoisonné dénonçant ses persécuteurs, cœur intact car pénétré des flammes de l'amour divin ou cœur où s'inscrit métaphoriquement ou réellement le nom de Jésus, je n'ai pas de préférence. Ces deux témoignages énigmatiques ont l'intérêt de nous mettre en contact avec les auditions qui furent faites *extra processum* signalées par Basin<sup>44</sup> et par Bréhal: »On dit aussi beaucoup d'autres choses de ce genre que nous ne rapporterons pas ici«<sup>45</sup>. La focalisation de ces légendes autour du cœur de Jeanne fut favorisée sans doute par la pré-

31 Ibid., t. 2, p. 326, 342–343, Guillaume Bouillé.

32 Ibid., t. 2, p. 260.

33 Ibid., t. 3, p. 228, Thomas Marie.

34 Ibid., t. 2, p. 237, Martin Berruyer.

35 Ibid., t. 2, p. 193–194, Thomas Basin.

36 Ibid., t. 2, p. 508–509, Jean Bréhal.

37 Marie Anne POLO DE BEAULIEU, La légende du cœur inscrit dans la littérature religieuse et didactique, dans: *Sénéfiance* 30 (1991), p. 297–313.

38 Henry PLATELLE, Les exemples du Livre des abeilles de Thomas de Cantimpré, Tournai 1997, I, c. 25, a. 6,7,8.

39 Cy nous dit, éd. A. BLANGEZ, Paris 1986, t. 2, p. 465.

40 Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, Douai 1624, X, c. 56–57, p. 387–388.

41 Martin de Troppau, *The chronicles of Rome*, éd. Dan EMBREE, Londres 1999, p. 38 (règne de Trajan).

42 Jean Gobi, *La Scala celi*, éd. M. A. POLO DE BEAULIEU, Paris 1991, p. 331.

43 Arnold de Liège, *Alphabetum narrationum*, éd. Mary MACLEOD BANKS, Londres 1904, n. 563, p. 378.

44 DUPARC (voir n. 5), t. 2, p. 194, Thomas Basin.

45 Ibid., t. 2, p. 508–509, Jean Bréhal.

sence à Rouen du cœur du roi Charles V inhumé près du maître autel de la cathédrale. Autour de ce cœur une liturgie complexe et fastueuse à laquelle nos témoins n'ont pu manquer de participer ou d'assister. Sur ce tombeau rouennais, le roi tenait de sa main gauche le cœur qu'il offrait à Dieu pour l'éternité.

## LE PROCÈS DE RÉHABILITATION

Fut-il »le vrai procès de Jeanne d'Arc«?

Selon la doctrine orthodoxe johannique de France, la condamnation de Jeanne d'Arc à Rouen par le tribunal de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon (1431) fut une injustice flagrante, un meurtre prémédité sous des formes judiciaires, commis par des traîtres français à la solde des Anglais<sup>1</sup>. Au contraire, la réhabilitation vingt-cinq ans après (1455/56) a été »son vrai procès«. Cette doctrine se fonde presque exclusivement sur les thèses des historiens. Jules Quicherat et Pierre Champion, eux aussi, étaient des historiens<sup>2</sup>. Mais selon Quicherat le procès de condamnation s'est déroulé conformément aux règles de l'inquisition, et Champion atteste au procès un jugement semblable, sauf en ce qui concerne la présumée partialité du tribunal (»Le procès de condamnation de Jeanne d'Arc est un chef-d'œuvre de partialité sous l'apparence de la plus régulière des procédures«).

Le procès de condamnation fut un procès d'une importance extraordinaire, cela entre autres parce que l'accusée s'était référée vis-à-vis de la doctrine catholique à sa conscience; c'est pourquoi on l'a nommée – sans doute à tort – »la première protestante«. D'autres auteurs ont parlé du procès le plus important de l'histoire humaine après le procès de Jésus. Dans ces circonstances il est étonnant que, jusqu'à présent, très peu de juristes se soient occupés d'une appréciation juridique complète de ce procès et de la réhabilitation. Seul Pierre Tisset, Professeur à la faculté de droit de l'université de Montpellier, et Pierre Duparc, Directeur de l'École nationale des chartes, ont donné – lors de la réédition des deux procès dans la période de 1960 à 1988 – quelques commentaires<sup>3</sup>. Ceux dans le volume de Tisset sont identiques à la thèse qu'il avait déjà mise en avant en 1956 dans le volume du Mémorial du V<sup>e</sup> centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc et qui se borne à quelques points<sup>4</sup>, tandis que – quant à Duparc – il n'est pas clair s'il répète systématiquement les propositions des demandeurs de la réhabilitation ou s'il se fait partisan de celles-ci; en tout cas il n'y a aucune critique. Toute appréciation de ces commentaires ne peut en outre ignorer que les dites rééditions se sont déroulées sous le contrôle scientifique de la Société de l'Histoire de France et que, tout naturellement, du point de vue »français«, elles y prévalent.

1 Sur le procès de Jeanne d'Arc, les détails, la bibliographie et les sources, voir mon ouvrage: Der Prozeß Jeanne d'Arc. Quellen – Sachverhalt einschließlich des zeit- und geistesgeschichtlichen Hintergrundes – Verurteilung und Rechtfertigung – rechtliche Würdigung und Schlußbemerkungen, 4 vol., Hamburg 2004.

2 Jules QUICHERAT (éd.), Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, 5 vol., Paris 1841–49; Pierre CHAMPION (éd.), Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Texte, traduction et notes, 2 vol., Paris 1920–21.

3 Pierre TISSET, YVONNE LANHERS (éd.), Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, 3 vol., Paris 1960–71; Pierre DUPARC (éd.), Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, 5 vol., Paris 1977–88.

4 Pierre TISSET, Les Procès de condamnation, dans: Mémorial du V<sup>e</sup> centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, Paris 1958, p. 165–288.

## Condamnation

À ses origines, l'inquisition relevait des évêques des différents diocèses. Chaque évêque était donc le juge ordinaire (*ordinarius*) en matière de foi. Mais cette »inquisition épiscopale« manquait d'efficacité. Le Saint-Siège instituait alors – sans supprimer la juridiction des évêques – des »Inquisiteurs«, habituellement des moines de l'ordre de saint Dominique, qui ressortissaient directement de Rome. Il y eut donc pendant quelque temps deux sortes d'inquisition, l'une à côté de l'autre. Tenant compte de nombreux abus de pouvoir du côté des inquisiteurs, le pape Clément V ordonna par conséquent lors du concile de Vienne (1311) par sa décrétale *Multorum querela* une coopération entre les inquisiteurs et les évêques. La cooptation d'un promoteur (*promovens*), qui ressemble en quelque sorte au magistrat du parquet de nos jours, était possible et bel et bien la règle, mais pas nécessaire. Il y avait donc une *inquisitio cum promovente* et une *inquisitio ex officio*, où le tribunal était chargé de l'établissement des faits, de l'audition des témoins etc. Le procès contre Jeanne d'Arc fut jusqu'au lancement du libelle un procès d'office, puis un procès ordinaire.

Le tribunal d'inquisition en matière de foi se composait donc de l'évêque compétent, de l'inquisiteur ou de l'un de ses vicaires et – normalement – d'un promoteur. Compétence était donnée à l'évêque du diocèse où l'inculpé avait son domicile ou commis les crimes qui lui étaient reprochés, plus tard – après un changement de doctrine avant l'époque de Jeanne d'Arc – également à l'évêque du diocèse où l'inculpé avait été pris. On discuta quelque temps si cet évêque devait remettre l'inculpé à l'évêque du domicile ou du lieu de crime, mais d'après le Manuel des inquisiteurs de Nicolaus Eymerich (1376) le *forum deprehensionis* était valable sans aucune restriction. Jeanne d'Arc fut prise le 23 mai 1430 sur la rive droite de l'Oise lors d'une sortie (*saillie, salitio*) de la ville de Compiègne, à cette époque assiégée par les Anglo-Bourguignons, donc sans aucun doute sur le territoire du diocèse de Beauvais. Par conséquent Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui s'était réfugié devant l'armée de Charles VII à Rouen, était son juge compétent<sup>5</sup>. Sur sa demande, le chapitre de la cathédrale – le siège archiépiscopal étant vacant – lui accorda »territoire«, donc le droit de mener le procès sur le territoire du diocèse de Rouen.

Ce »tribunal de Rouen« se composait de Cauchon lui-même, le vice-inquisiteur Jean Le Maître, ayant pleins pouvoirs spécialement pour le procès contre Jeanne d'Arc de la part de l'inquisiteur de France, Jean Graverent, et – dès le lancement de son libelle – du promoteur des affaires pénales dans le diocèse de Beauvais, Jean d'Estivet. Le tribunal fut complété par de nombreux assesseurs dont la fonction était consultative: archevêques, évêques, abbés, professeurs en théologie sacrée ou de droit civil et canonique et autres savants. L'université de Paris avait détaché les théologiens Jean Beupère, Thomas de Courcelles, Gérard Feuillet, Pierre Maurice, Nicolas Midi et Jacques de Touraine. L'influence de ce groupe était considérable. On comptait en tout vers 120 assesseurs, dont la plupart étaient des Français et huit seulement, qui prenaient – à une seule exception près – très rarement part aux séances, des Anglais. On peut donc démentir une influence décisive du côté anglais – quant aux assesseurs – sur le procès. La coopération des autres assesseurs variait, mais leur nombre était assez grand. Aux séances les plus importantes assistaient environ quarante, parfois même plus de soixante. À l'origine de cette institution on trouve les *boni viri* (prud'hommes), dont au moins deux devaient – selon une bulle du pape Innocent IV de l'an 1254 – donner leur vote avant que le tribunal ne puisse prononcer la sentence. Il s'agissait donc d'une sorte de »jury« et – en fait – d'une protection de l'accusé vis-à-vis du tribunal: plus le nombre des assesseurs augmente, plus sa protection augmentait.

5 Pour toutes ces questions on peut se référer à l'excellente thèse de Pierre TISSER, Le tribunal ecclésiastique de Rouen qui condamna Jeanne d'Arc, était-il compétent?, dans: Annales de la Faculté de droit d'Aix, n. s. 43 (1950), p. 309–338.

Cela touche à un principe assez moderne du Moyen Âge: le roi, les ducs et bien d'autres seigneurs avaient leur conseil, où chaque affaire était d'abord délibérée, puis votée et enfin décidée selon la pluralité des votes. Le Moyen Âge appréciait peu les décisions solitaires. Dans les tribunaux – du moins ecclésiastiques – on retrouve ce principe et la pratique correspondante. Aussi les juges du tribunal de Rouen ont conçu le procès de condamnation de cette manière. Il n'est donc pas possible d'assigner une responsabilité solitaire à Pierre Cauchon et Jean Le Maistre. Seule exception: les juges auraient menacé et forcé les assesseurs à voter dans un sens qui avait leur préférence. Un tel soupçon n'est cependant pas vérifiable.

Le tribunal pouvait adjoindre à l'accusé un conseiller ou tuteur, s'il était peu instruit ou peu docte et incapable de se défendre efficacement. Ainsi, le 27 mars 1431 – au début du procès ordinaire – Cauchon offrit à Jeanne d'Arc de choisir un ou plusieurs conseillers parmi les assesseurs, mais elle refusa: *Et quia non erat satis docta et instructa in litteris et talibus materiis arduis pro sibi ipsi consulendo [...], ideo nos eidem Johanna offerabamus quod eligeret unum vel plures quos vellet de adstantibus ibidem; [...] Ad quae eadem Johanna respondit [...]: [...] Quantum ad consilium quod mihi offertis, etiam regratior vobis; sed ego non habeo intentionem me separandi a consilio Dei.* Néanmoins les demandeurs de la réhabilitation prétendirent – contrairement aux actes et à la vérité – que l'adjonction d'un conseiller à Jeanne lui aurait été refusée par le tribunal.

Conformément à la décrétale *Ne clerici* les tribunaux ecclésiastiques ne condamnaient jamais à la mutilation du corps ou à la mort (*Ecclesia abhorret a sanguine*). Ils infligeaient des pénitences, amendes et – relativement souvent – des peines d'emprisonnement. L'hérétique convaincu, qui révoquait, était habituellement – comme Jeanne d'Arc après l'abjuration du 24 mai 1431 – puni d'emprisonnement à la perpétuité (sous réserve d'une commutation ultérieure). L'hérétique opiniâtre, qui ne révoquait pas, et celui qui retombait dans ses erreurs après l'abjuration, donc l'hérétique récidiviste, étaient excommuniés et délivrés au bras séculier, *animadversione debita puniendi*, donc conformément aux lois impériales de Frédéric I<sup>er</sup> et Frédéric II *contra haereticos*, mis au bûcher et brûlés vif. Ce fut malheureusement le sort de Jeanne d'Arc après sa rechute selon la sentence du 31 mai 1431.

Le déroulement du procès de condamnation est assez clair: après de nombreuses questions concernant sa personnalité, ses parents, parrains et marraines, lieu de naissance, âge, église paroissiale, nom du curé etc., Jeanne d'Arc commença d'une manière surprenante à parler de ses voix et ses visions et se déclara enfin envoyée par Dieu, la Sainte Vierge, les saintes Catherine et Marguerite et tous les saints et saintes du ciel pour lever le siège d'Orléans et faire sacrer et couronner son roi. Selon la décrétale *Cum ex iniuncto* du pape Innocent III celui qui se déclarait envoyé par Dieu devait donner un signe, donc se référer à un passage de la Sainte Écriture qui annonçait sa venue, ou à un miracle effectué par lui-même; plus tard on admit d'autres signes. Lorsqu'on lui avait déjà demandé à Poitiers quel signe elle avait donné à son roi, Jeanne d'Arc avait répondu: «En nom de Dieu, je ne suis pas venu à Poitiers pour donner des signes; mais menez moi à Orléans, et par-là je vous donnerai des signes!» Donc – en vérité – elle ne pouvait pas donner de signe. La question du signe était pourtant un point capital du procès de condamnation. Jeanne d'Arc déclara d'abord aux juges avoir juré de n'en parler à personne. Puis – sur l'initiative du juge qui présidait la séance – elle parla d'une couronne extrêmement précieuse qu'un ange, accompagné d'une très grande compagnie d'autres anges, saints et saintes avait apportée à son roi. En réponse aux questions du tribunal elle se contredit plusieurs fois de sorte que les juges furent convaincus d'entendre des mensonges.

Ceci eut des conséquences immédiates pour l'appréciation des voix et des visions. Le Moyen Âge ne doutait pas de l'existence des esprits et que ceux-ci pouvaient se montrer aux yeux humains. La seule question était de savoir, s'il s'agissait de bons ou de mauvais esprits. Selon les règles compétentes, établies par exemple par le célèbre théologien Jean de Gerson, un pécheur ou une pécheresse ne pouvait avoir des visions que provoquées par de mauvais



esprits. À la lumière de cette règle le tribunal ne considéra pas seulement ce que Jeanne avait dit, mais également son départ de Domrémy sans prendre congé des parents, les échecs devant Paris, la Charité-sur-Loire et Pont-l'Évêque, l'assaut sur Paris le jour d'une haute fête de l'église, son attitude dans l'affaire du capitaine bourguignon Franquet d'Arras, la confiscation du cheval de l'évêque de Senlis, le saut de la tour de Beurevoir, etc. Finalement, le tribunal fut convaincu que les voix et les visions de Jeanne étaient l'œuvre de mauvais esprits. Cela fut expliqué à Jeanne à plusieurs reprises, accompagné de nombreuses sommations de se soumettre au jugement du tribunal et donc à l'église militante, ce qu'elle refusa environ dix-neuf fois selon le registre du procès, bien que quatre exhortations charitables (*exhortationes caritativae*) lui aient été adressées. À la fin de la quatrième, interrogée le mercredi 23 mai 1431, si elle ne croyait pas être tenue de soumettre ses dits et faits à l'Église militante, elle répondit: »Je veux maintenir, quant à cela, la manière que j'ai toujours dite et tenue au procès. Item elle a dit que, si elle était en jugement et qu'elle vît le feu allumé, les bois préparés et le bourreau ou celui qui devrait mettre le feu, prêt à le faire, et qu'elle-même fût dans le feu, elle ne dirait cependant autre chose et soutiendrait ce qu'elle a dit au procès jusqu'à la mort.« Elle avait donc décidément violé l'article *unam sanctam ecclesiam catholicam* de la profession de foi et était coupable de schisme, donc d'hérésie. Après son abjuration du lendemain et la reprise de son attitude ancienne quelques jours plus tard, elle devait être condamnée comme relapse à la peine d'excommunication. Nous verrons plus tard, comment les demandeurs de la réhabilitation ont essayé de faire annuler ce verdict.

## Réhabilitation

Le procès de réhabilitation (ou – selon Duparc – le procès en nullité de la condamnation) fut en premier lieu un procès de Charles VII qui voulait à tout prix effacer la tache de devoir sa couronne à une hérétique relapse. C'est le désir qui explique que le procès ne se réfère qu'à l'épisode de la libération d'Orléans jusqu'au sacre à Reims. Tous les événements qui eurent lieu plus tard – comme l'échec devant Paris, la prise de Saint-Pierre-le-Moûtier, l'échec devant La Charité-sur-Loire et Pont-l'Évêque, le saut de Beurevoir etc. – qui jouaient tous un rôle dans le procès de condamnation – ne furent pas mentionnés. Peu de temps après la libération de Rouen (1449) Charles chargea un de ses confidents, Guillaume Bouillé, chanoine à Noyon, d'examiner le dossier de Jeanne. Bouillé entendit quelques témoins et rédigea un rapport, mais il se peut qu'une partie de ses informations ait été perdue. Deux ans plus tard, un légat du pape, le cardinal Guillaume d'Estouteville, entendit lors de son passage de Rouen plusieurs témoins; après son départ, cette première information ecclésiastique fut renouvelée et continuée. Mais le Saint-Siège ne donnait pas encore de signe sur son attitude dans cette affaire. Certes, d'autres problèmes étaient plus urgents: la séparation de l'église orientale et la prise de Byzance par les musulmans (1453). D'autre part le Saint-Siège désirait la suppression ou du moins la modification de la Pragmatique Sanction de Bourges (1438), par laquelle Charles VII avait diminué l'influence de l'église dans son royaume et ses revenus; la bienveillance vis-à-vis du roi était au prix d'une solution satisfaisante du point de vue de l'Église.

Il fallait tout d'abord régler de nombreuses questions concernant la procédure. Contre la sentence d'un tribunal d'inquisition il n'existait aucun recours en justice. Le pape seul pouvait par voie de grâce, ordonner la reprise de l'affaire et installer un tribunal. Restait la question du parti adverse. Du point de vue du Saint-Siège, le procès ne pouvait intervenir entre les deux royaumes de France et d'Angleterre, tous deux étant des royaumes catholiques. Il fallait de plus garder la réputation des tribunaux d'inquisition, donc éviter toute critique de la sentence ou du moins excuser les membres du tribunal. On visait surtout une cassation éventuelle du jugement de Rouen pour des raisons de droit formel, comme par exemple à cause d'une incompétence du tribunal de l'évêque de Beauvais ou de la non-adjonction d'un

défenseur à l'accusée. C'est Jean de Montigny, docteur en droit canonique, qui offrit la solution du problème: il proposa de pousser les parents de la Pucelle à adresser une pétition concernant la reprise du procès au Saint-Siège et à assigner en justice les héritiers de Cauchon et les successeurs de celui-ci, du vice-inquisiteur et du promoteur dans le diocèse de Beauvais. Quant à la procédure du tribunal de Rouen on ne pouvait trouver des fautes sérieuses qui auraient permis la cassation ou de déclarer nulles les sentences de 1431. Mais deux juristes près la cour de Rome, Théodore de Lelliis et Paul Pontanus, élaborèrent enfin une solution radicale du problème: le tribunal de Rouen en coopération avec les assesseurs détachés de l'université de Paris, nommés plus haut, avait dès le début du procès ordinaire, rétracté les soixante-dix articles du libelle du promoteur Jean d'Estivet – suivant »l'école de Paris« – à douze articles. Selon de Lelliis, Pontanus et les demandeurs de la réhabilitation, les douze articles ne correspondaient pas tout-à-fait aux dires et propositions de Jeanne d'Arc au cours de son procès. Personne ne s'est donné la peine de contrôler l'exactitude de cette thèse article par article pour en reconnaître la fausseté. Et le tribunal de la réhabilitation devait également se borner à la seule proposition et fit, lors de la publication de sa sentence (7 juillet 1456), arracher les douze articles du registre du procès de condamnation et les fit déchirer. Cette prétendue fausseté des douze articles, que Cauchon avait transmis aux assesseurs et à l'université de Paris comme base de la préparation de leurs votes permettait aux demandeurs de la réhabilitation de reprendre la thèse d'une faute entière de Cauchon, Le Maistre et d'Estivet: Si les assesseurs et l'université n'avaient pas été forcés, on les avait cependant trompés et causé ainsi des votes erronés. Par conséquent, on pouvait complètement les excuser – ce que les demandeurs de la réhabilitation ont effectivement fait par écrit au début de leur procès.

La stratégie de la procédure étant fixée, le pape Calixte III ordonna la reprise du procès de condamnation et nomma trois juges: Jean Juvéval des Ursins, archevêque et duc de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Richard Olivier, évêque de Coutances, en les autorisant à décider tous les trois ensemble ou par deux ou chacun séparément. Les juges cooptèrent l'inquisiteur dans le royaume de France, Jean Bréhal. Le promoteur fut Simon Chapi-tault. Le rescrit du pape Calixte date du 11 juin 1455, mais, pour des raisons inconnues, il fallut encore quelques mois jusqu'au début du procès. On organisa d'abord une espèce de coup de théâtre: le 7 novembre 1455 Isabelle Rommée, mère de Jeanne d'Arc, accompagnée de ses fils Jean et Pierre, présenta dans la cathédrale Notre-Dame à Paris le rescrit papal aux juges, qui le connaissaient déjà depuis leur nomination ou dès la citation d'Isabelle et de ses fils; vraisemblablement voulait-on cacher le rôle de Charles VII et démontrer que l'initiative du procès avait été prise par les parents de Jeanne d'Arc. À cette époque – peut-être dès 1438 – Isabelle habitait la ville d'Orléans, suivie plus tard de son fils Pierre; Jean était prévôt de Vaucouleurs; le père Jacques d'Arc habitait selon un acte notarié de 1442 toujours à Domrémy. Lors de la séance du tribunal du 17 novembre 1455 à Paris, on coopta, à côté d'Isabelle, Pierre et Jean, de nombreux mandataires et un avocat, Pierre Maugier. Après ces actes, leur rôle dans le procès fut définitivement terminé. Seul Jean d'Arc assista ensuite à l'audition de témoins dans le pays natal de Jeanne d'Arc et aux séances finales du 18 juin, 1<sup>er</sup>, 2 et 7 juillet 1456, lorsque la sentence fut prononcée.

Les héritiers de l'évêque Cauchon et les »accusés« – Guillaume Hellande, évêque de Beauvais, Regnault Brédouille, son promoteur dans les affaires pénales, et Germer de Morlaines, prieur du couvent des Dominicains à Beauvais et présumé vice-inquisiteur – se déclarèrent non intéressés par le procès et décidés à ne pas paraître devant le tribunal. Néanmoins le tribunal leur adressa – à l'exception des héritiers de Cauchon – régulièrement des citations aux séances, ce que lui donnait la possibilité de déclarer les accusés non comparus contumaces et donc exclus de toute action juridique, en tout quatre fois. Quoique la déclaration de contumace était un recours régulier du procès canonique, son application excessive – proposée dans le mémoire de Jean de Montigny – transformait plus ou moins le pro-

cès en une farce, où les demandeurs non réellement existants pouvaient tout proposer, les accusés fictifs rien opposer et la *litis contestatio* – normalement prescrite par le droit canonique – fut donc exclue.

Puisqu'on s'était décidé – conformément aux opinions de Théodore de Lelliis et Paul Pontanus – de casser les douze articles et par conséquent toute la base du procès ordinaire de condamnation, cette nullité incluait en même temps les votes des assesseurs et savants ainsi que les deux sentences. D'un point de vue actuel, il n'était dans ces circonstances plus possible de traiter le fond de l'affaire. Mais les demandeurs de la réhabilitation tenaient à faire démontrer par le tribunal l'innocence complète de Jeanne d'Arc pour réhabiliter d'abord Charles VII et ensuite la Pucelle. Cela est prouvé par la lettre de l'archevêque Jean Juvénal des Ursins du 20 avril 1456 adressée à Jean d'Aulon – dernier témoin à interroger – à Lyon, et également par une lettre de Jean Bréhal, adressée au professeur Leonhard von Brixenthal à Vienne dès le 31 décembre 1452. Il fallait donc annuler les deux verdicts fondamentaux nommés plus haut: l'histoire de l'ange qui aurait apporté une couronne précieuse à Charles VII – signe de la mission de Jeanne d'Arc –, puis le refus de la soumission à l'église militante.

En ce qui concerne l'histoire mensongère de la couronne, on proposa la version selon laquelle Jeanne n'aurait pas menti, mais se serait seulement servie d'une allégorie: »Si il est interdit au chrétien de mentir, il peut quand même cacher un peu la vérité.« Comment la pauvre Jeanne, analphabète et très peu érudite, aurait-elle pu inventer au cours de son interrogation une telle allégorie? Évidemment les demandeurs de la réhabilitation ou leurs conseillers s'étaient fondés sur une déposition de la Pucelle au matin de sa mort, avant d'être conduite au Vieux Marché de Rouen: là, dans sa prison, elle avait déclaré qu'il n'y avait ni ange ni couronne, mais qu'elle-même était l'ange et qu'elle n'avait donné à son roi que la promesse de le faire sacrer et couronner.

Reste la question de la soumission à l'église militante: les demandeurs de la réhabilitation confondent constamment dans le cadre d'une action préméditée la soumission et un appel éventuel au pape ou au concile général. Juridiquement ce sont pourtant deux choses différentes: l'appel est une question de procédure qui est dirigée contre une conduite du tribunal. Si l'appel est recevable, celui-ci ne doit pas continuer le procès ni statuer dans l'affaire, mais présenter le dossier au Saint-Siège. La soumission par contre touche au fond de l'affaire. De plus, l'appel doit se faire par écrit et citer les infractions du tribunal. La seule sommation orale de Jeanne d'Arc de la conduire devant le pape ou le concile, où elle répondrait aux questions de ceux-ci, ne suffisait aucunement. Néanmoins les demandeurs de la réhabilitation se sont efforcés de démontrer une soumission dans les formes de l'appel – ce qui est juridiquement impossible. Pour effacer les différences élémentaires, ils citent une quantité presque imaginable de canons et de règles du droit civil et ecclésiastique, donc essaient de modifier le tableau des faits par les moyens du droit – une véritable absurdité. Chaque magistrat qui siège en matière pénale sait très bien que sa tâche principale est d'établir les faits. Cela fait, l'application des règles de droit n'apporte en règle générale aucun problème. Les exposés des demandeurs de la réhabilitation semblent être une tentative de fraude en justice extraordinaire.

Un autre élément pèse encore beaucoup plus lourd: pour servir les intérêts de Charles VII, les demandeurs de la réhabilitation, le tribunal et sa sentence font tort à Jeanne d'Arc, qui ne préférerait – comme ce fut démontré – pas du tout révoquer ses voix et visions, mais voulait – après une courte phase de faiblesse très compréhensible – mieux mourir que de se soumettre à l'opinion contraire de ses juges. Une autre grande sainte de France, Bernadette Soubirous, a déclaré qu'il lui aurait été impossible de dire: »Je n'ai rien vu à la grotte de Massabielle.« À Jeanne d'Arc, elle aussi, il était impossible de nier ses voix.

Il y a tant d'autres irrégularités du procès de réhabilitation:

1. Sélection des témoins: des témoins d'une importance capitale ne furent pas entendus, ainsi le professeur Jean Beaupère, qui avait présidé de nombreuses séances au cours du

procès de condamnation, ou l'archevêque de Rouen, Raoul Roussel, assesseur au dit procès, et surtout Jean le Maistre, le vice-inquisiteur. Tous les trois vivaient encore, du moins au temps de l'information ecclésiastique de 1452.

2. Questions suggestives: les questionnaires pour les interrogations des témoins étaient rédigés sous la forme de propositions dont chacune se terminait par les mots: *Et sic fuit et est verum* («C'était ainsi et cela est vrai»), ce qui, par conséquent, produisaient un effet de suggestion.
3. Abjuration: on a cherché «en vain» dans le registre du procès de condamnation une fiche contenant la brève formule d'abjuration qui fut lue à Jeanne d'Arc et répétée par elle mot par mot, procédure habituelle vis-à-vis des analphabètes. Ce registre ne contenait qu'une formule longue, qui ne correspondait pas au texte de la fiche, ne comprenant que quelques lignes. Celle-ci existait encore lors de la remise du registre au tribunal par le notaire Guillaume Manchon au 5 décembre 1455. Étant donné que les demandeurs de la réhabilitation proposaient des irrégularités concernant l'abjuration, la fiche fut peut-être enlevée par un intéressé.
4. Appréciation des dépositions des témoins: la sentence de réhabilitation ne contient aucune appréciation des dépositions des témoins, ce qui était nécessaire au moins concernant les témoins qui avaient coopéré au procès de condamnation et essayaient par conséquent de se protéger réciproquement.
5. Chargement de fonctions: le summum de toutes les irrégularités est l'incompréhensible et inexplicable nomination de l'ancien assesseur Jean le Fèvre, évêque de Démétriade (*in partibus infidelium*) dans les fonctions de juge adjoint. Lors de la condamnation il avait voté pour l'excommunication de Jeanne d'Arc. Au procès de réhabilitation il présidait plusieurs séances de la phase finale et pouvait prononcer toute décision sauf la *Conclusio in causa*. D'autres anciens assesseurs furent chargés des fonctions de témoins publics. – On peut facilement allonger cette chaîne d'observations par de nombreux détails.

## Résumé

En réponse à la question initiale, il faut dire que non la réhabilitation, mais la condamnation fut le vrai procès de Jeanne d'Arc, malgré toutes les circonstances qui jettent l'ombre sur ce procès: le fait qu'il se déroulait sur le territoire occupé par les Anglais, que Jeanne d'Arc restait une prisonnière du roi d'Angleterre, et les nombreuses rumeurs qui parcoururent la ville de Rouen et qu'on a prises au sérieux lors de la réhabilitation. D'autre part, le procès de réhabilitation fut sans aucun doute le procès de Charles VII et un marchandage entre la couronne et le Saint-Siège. Il fait apparaître la mutation de l'inquisition ecclésiastique, s'achevant au XVI<sup>e</sup> siècle, et il fut mené au résultat souhaité. Dans le cadre de cette entreprise, les juristes près la cour de Rome, de Lelliis et Pontanus en particulier, mais également l'inquisiteur de France, Jean Bréhal, ont fourni le chef-d'œuvre d'une juridiction rusée, maligne et mensongère, loin de toute véritable justice et menée sans craindre de pervertir la véritable volonté de Jeanne d'Arc. Le procès de réhabilitation fut son «vrai procès» dans la mesure seulement où il reconstruisit, par les dépositions de témoins provenant de son pays natal, la malheureuse image de la jeune Jeannette. Il n'est sinon – comme le disait un auteur – que l'exemple d'un événement misérable, bas et pitoyablement humain.



## PROBLÈMES D'UNE BIOGRAPHIE DE JEANNE D'ARC

Depuis bientôt 550 ans, Jeanne d'Arc est sujette à des récits biographiques plus ou moins bienveillants. Cela fut le cas depuis sa mort sur le bûcher et si l'on veut, on peut considérer le récit du «bourgeois de Paris», écrit peu de temps après sa mort, comme une première ébauche de biographie<sup>1</sup>. [...] *En cestui temps avoit une Pucelle, comme on disoit, sur la rivière de la Loire, qui se disoit prophète, et disoit: »Telle chose adviendra pour vray«. Et estoit contraire au régent de France et à ses aydans. [...] Et plusieurs autres choses de elle racontaient ceulx qui mieulx amoient les Arminacs que les Bourgoignons, ne que le régent de France. Ilz affermoient que, quant elle estoit bien petite, qu'elle gardoit les brebis, que les oiseaulx des bois et des champs, quant les appelloit, ilz venoient mangier son pain dans son giron comme privés. In veritate apocryphum est.* Et le «bourgeois» de raconter les faits de la Pucelle, sa prise et sa mort, pour en arriver à la conclusion suivante<sup>2</sup>: *Assez avoit là et ailleurs, qui disoient quelle estoit martyre et pour son droit seigneur; autres disoient que non, et que mal avoit fait qui tant l'avoit gardée. Ainsi disoit le peuple; mais quelle mauveseté ou bonté qu'elle eust faite, elle fur arse cellui jour.*«

L'historiographie qui s'ensuivit, jusqu'à nos jours, a sans aucun doute gagné en érudition, mais rares restent les travaux qui font preuve, dans la mesure bien sûr de ce qui est humainement possible, d'une approche impartiale. Il est évident que nul ne saurait parler de Jeanne d'Arc sans donner son empreinte personnelle, puisque c'est une histoire où la foi et les convictions primaires jouent plus que d'ordinaire, tant est empreint de miracle ce qui se passa entre 1429 et 1431<sup>3</sup>. Si toutes les biographies avaient manifesté quelque réserve à l'exemple du «bourgeois» quant à la véracité de leurs sources, les curieux auraient été bien servis. Malheureusement c'est le contraire qui s'est passé: Jeanne d'Arc s'est trouvée exposée, des siècles durant, aux suppositions les plus saugrenues, les plus idiotes, les plus pointues en finasserie. Elle fut reprouvée, adorée, accaparée par une multitude de sensibilités. Comme l'a très bien dit Philippe Contamine: aucune personnalité historique, en particulier aucune personnalité du Moyen Âge, ne s'est trouvée exposée à autant de suppositions, de conjectures des plus gratuites<sup>4</sup>.

Pour donner quelques exemples de cette tradition de dénaturation du personnage, il suffira de rappeler la *Pucelle* de Voltaire où Jeanne se trouve être une servante exposée à servir les désirs les plus divers de ses seigneurs. En revanche, dans la pièce de théâtre mondialement connue de Schiller, la déformation est si évidente (Jeanne tombe amoureuse, elle meurt sur le champ de bataille) qu'on a toutes les raisons de penser que c'est par une astuce de dramaturgie que Schiller a voulu dire tout le contraire, sachant sans doute que sa description

1 Cité d'après Jules QUICHERAT (éd.), Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, 5 vols, Paris 1842–1849, cit. *ibid.*, vol. 5, p. 462.

2 *Ibid.* p. 471.

3 Voir pour un résumé succinct de l'histoire de Jeanne d'Arc, avec renvoi aux travaux érudits les plus utiles, voir Gerd KRUMEICH, Jeanne d'Arc. Die Geschichte der Jungfrau von Orléans, München 2006 (Becks Wissen).

4 Lors de la Table Ronde à l'IHAP préfigurant cette publication.

n'avait aucun fondement historique<sup>5</sup>. D'autre part, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il fut considéré comme une évidence que la «commission» de Jeanne par ses voix ne concernait que la libération d'Orléans et le Sacre du roi à Reims. Dans les manuels scolaires jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, tout autant que dans les «panégyriques» organisés tous les ans à la cathédrale d'Orléans, il fut transmis comme un fait qu'elle avait «dépassé» sa mission divine en voulant chasser les Anglais de France et que c'était pour cette raison que Dieu avait permis qu'elle fût brûlée. On n'imagine plus aujourd'hui qu'il a fallu la discussion de tout un siècle d'historiographie érudite pour restituer les faits historiques et écarter quelques affirmations par trop idéologiques, voire intéressées<sup>6</sup>.

Dans un autre registre, on peut observer dans le «récit Jeanne d'Arc» toute une tradition d'explication «rationnaliste» de son histoire. Cela a commencé au début du XIX<sup>e</sup> siècle quand un historien «amateur et curieux» du nom de Pierre Caze, sous-préfet de Bergerac, dévoila les secrets de l'origine royale de Jeanne d'Arc, prétendant que Jeanne était en réalité la fille illégitime d'Isabeau de Bavière et du duc Louis d'Orléans. Les preuves apportées à l'appui de cette thèse font abstraction surtout de deux faits fondamentaux: la grossesse d'Isabeau ne concorde en aucun cas avec l'âge de Jeanne et ensuite l'enfant dont elle accoucha ne fut pas une fille, mais un fils. Il n'empêche que la thèse de la bâtardise de Jeanne fut périodiquement ressuscitée par d'autres «amateurs et curieux», en premier lieu par le publiciste Jean Jacoby, dont le livre parut en 1932. Elle fut par la suite souvent reprise par d'autres sceptiques et en dernier lieu par Étienne Weill Raynal, dont le «double secret de Jeanne la Pucelle», paru en 1972, suscita une vive polémique, les «johanniques» surtout se sentant provoqués par ce travail d'un véritable historien, dont on diffama le «retournement» vers l'éclectisme. Weill Raynal fut en effet le premier qui combina l'histoire de «Jeanne bâtarde» avec l'autre récit de la «survivance» de Jeanne d'Arc en la personne de Jeanne des Armoises, qui, dans les années 1430, traversa la France en faisant croire qu'elle était la Pucelle d'Orléans sauvée du bûcher de Rouen<sup>7</sup>.

Dans ce qui suit on laissera de côté de telles affirmations ou allégations qui n'appartiennent plus à l'histoire sérieuse, voire érudite, du personnage, et c'est sans doute un grand progrès par rapport à l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Le seul argument de l'historiographie «batardisante» de Jeanne d'Arc qui se retrouve encore de nos jours dans l'historiographie érudite est celui des hallucinations éventuelles de Jeanne. Cet argument est cher tout d'abord aux rationalistes anticléricaux qui affirment que Jeanne n'a nullement entendu des voix ni eu des visions mais qu'elle a seulement imaginé en avoir. À un autre niveau et plus tard, ce positivisme primaire a cédé le pas à l'école de Charcot et à ses émules français et alle-

5 Voir Dietmar RIEGER, *Jeanne d'Arc und der Patriotismus*, in: *Romanistisches Jahrbuch* 36 (1985), p. 122–129; Gerd KRUMEICH, *Jeanne d'Arc vue d'Allemagne*, in: *Jeanne d'Arc entre les nations. Études réunies par Ton HOENSELAARS*, Amsterdam 1998, p. 104–113.

6 On ne reviendra pas ici sur les détails. Voir: Gerd KRUMEICH, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris 1993.

7 Voir: Étienne WEILL-RAYNAL, *Le double secret de Jeanne la Pucelle, révélé par des documents de l'époque*, Paris 1972; réfutation quasiment complète par Yann GRANDEAU, *Jeanne insultée. Procès en diffamation*, Paris 1975; Régine PERNOUD, *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses contemporains*, Paris 1962, p. 24sqq.

8 Pour suivre cependant les dédales du thème «Jeanne d'Arc» avec ses incidences idiosyncrasiques, il suffit de regarder vers les 2 millions de références «Jeanne d'Arc» que donne google.com: on y trouvera à volonté des réincarnations, des preuves de la bâtardise, les nouveautés concernant son sexe, sa virginité. C'est dans l'ensemble un miroir très efficace de la hantise qu'exerce toujours le phénomène de Jeanne d'Arc d'une façon occulte, sur beaucoup d'esprits; cf. aussi l'étude récente de Stefanie HIMMEL, *Von der »bonne Lorraine« zum globalen »magical girl«*. *Die mediale Inszenierung des Jeanne d'Arc Mythos in populären Erinnerungskulturen*, Göttingen 2006, p. 99sqq.; le thème des hallucinations de Jeanne fait partie d'une «re-narration mythique».

mands à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle prétendait en effet qu'on pouvait retrouver dans le comportement de la Pucelle tous les symptômes de la maladie mentale de l'hallucination<sup>9</sup>. On reviendra sur cette affirmation.

Si l'on peut donc constater une relative distanciation de l'historiographie scientifique par rapport aux synthèses de conviction et d'affirmation pure, il reste toujours préoccupant de voir qu'il subsiste dans maints travaux de bonne érudition générale le souci, ou plutôt la frénésie, de vouloir tout expliquer, sans respecter pour autant les limites qu'imposent les sources disponibles pour parvenir à une approche impartiale et à une étude méthodologiquement satisfaisante de Jeanne d'Arc. Hélas, on peut donc constater qu'il y a toujours intrusion de croyances, de suppositions et de conjectures dans l'historiographie d'un haut niveau d'érudition, impensables pourtant pour tout autre personnage de l'histoire. La raison générale ou sous-jacente de cette velléité même réside dans l'état des sources de l'histoire de Jeanne d'Arc. L'historien (ou bien le curieux) dispose d'emblée d'un grand nombre de sources – plus que pour tout autre personnage du Moyen Âge. Mais ces sources sont trempées, dès le départ, de velléités, de suppositions portant la marque d'une trop bonne ou d'une trop mauvaise foi et d'intentions de tout ordre. Elles sont écrites en majeure partie pour affirmer et pour réfuter le fait de la Pucelle et il reste extrêmement difficile d'en départager le vrai du faux. Je n'en voudrais donner ici que l'exemple le plus frappant, à savoir les manuscrits des procès: dans quelle mesure l'expédition «authentique» des pièces de procédure, telle qu'elle a été confectionnée d'après les notices des notaires du procès de condamnation, restitue-t-elle fidèlement le contenu de l'interrogatoire? Nous savons que déjà à ce niveau-là des intérêts ont joué. Il y a beaucoup de traces de falsification malveillante contre l'accusée. Dans quelle mesure, le «libelle» de l'accusateur en chef, Estivet, est-il fiable<sup>10</sup>?

Une autre question – plus grave selon moi – est de savoir dans quelle mesure en effet les affirmations ou mieux les confessions *post mortem* de la Pucelle rendent ce qu'elle est censée d'avoir dit et avoué après la fin du procès et la lecture du jugement. Il s'agit là de déclarations qu'elle aurait faites face à l'évêque Cauchon peu de temps après sa condamnation au bûcher. Selon Cauchon elle y aurait reconnu que les esprits qui lui étaient apparus, étaient «mauvais et mensongers», qu'ils l'avaient abusée et déçue et qu'elle s'en était repentie avant sa mort, demandant même pardon aux Anglais et aux Bourguignons, «pour en avoir fait tuer et chasser plusieurs». Ce sont ces prétendues confessions que Cauchon fit insérer aux actes du procès mais que les notaires refusèrent de contresigner, étant donné qu'ils n'avaient pas été témoins de ces aveux vrais ou prétendus<sup>11</sup>.

En fin de compte, il est sans doute impossible de trancher d'une façon certaine sur ce qui s'y est dit en vérité. Mais il importe de mettre en relief qu'il y a, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, toute une tradition de l'utilisation de cette source vraie ou fausse. Car les auteurs à tendance catholique, voire «johannique», sont d'accord pour la refuser purement et simplement tandis qu'elle est abondamment exploitée dans les ouvrages «critiques» qui prennent l'«information posthume» comme une source de première main pour démontrer les errances, les

9 Voir: Pierre LANÉRY D'ARC, *Le livre d'or de Jeanne d'Arc. Bibliographie critique*, Paris 1896; la bibliographie de Nadia MARGOLIS, *Joan of Arc in History, Literature and Film*, New York 1990.

10 Voir surtout: QUICHERAT, *Procès* (voir n. 1), t. 4, p. 385sq.; «Notice littéraire du Procès de condamnation»; Pierre TISSET (éd.), *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, t. 3, Paris 1971, p. 2–54; Paul DONCEUR (éd.), *La minute française des interrogatoires de Jeanne la Pucelle*, Paris 1952, p. 11–50.

11 La question de «l'information posthume» vaudrait une étude à part qui n'a pas encore été réalisée; voir pour le texte et une première discussion, Georges et Andrée DUBY (éd.), *Les Procès de Jeanne d'Arc*, Paris 1973, p. 145 sq.; voir TISSET, *Procès*, t. 3, p. 41–44; et surtout la magnifique dissertation succincte de Jules QUICHERAT, *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, Paris 1850, p. 138sq.



malversions, les subterfuges agencés par Jeanne d'Arc. Il est intéressant de noter, sous ce rapport, que les ouvrages des historiens modernes, dont la critique suivra plus loin, se servent tous de cette «source» pour prouver le bien fondé de leurs assertions «critiques» sans dire mot sur la problématique générale de ce document<sup>12</sup>. Pour parvenir à réaliser une biographie érudite de Jeanne d'Arc se pose aussi l'énorme problème de savoir dans quelle mesure les assertions isolées d'un seul témoin sont fiables. Je pense qu'il est de bonne méthode de se référer aux preuves qui résultent de la conjonction d'un certain nombre de sources et de ne pas donner trop d'importance à une subtilité, un fait, un événement, rapporté ou évoqué par un seul et unique témoignage.

J'en viens au reproche sous-jacent, voire même explicite, dans nombre de travaux, concernant le soi-disant «orgueil» de Jeanne d'Arc. C'est un topique intéressant dans la mesure où il est tout à fait désuet mais pourtant toujours très puissant. La «superbe» de Jeanne a fait en son temps rougir de fureur ses juges. Ce reproche figure parmi les chefs d'accusation du procès de condamnation<sup>13</sup>. Il se retrouve dans la tradition ecclésiastique du sujet jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (où l'on affirme, dans maints panégyriques, que Jeanne a péché d'orgueil et qu'il a fallu qu'elle souffre)<sup>14</sup>. On retrouve, sous un jour psychologisant, le même reproche chez Cordier et chez Edward Lucie Smith, deux biographies érudites mondialement reconnues. Mais quels sont les faits permettant une telle critique? Ils reposent sans doute sur la façon qu'avait Jeanne de demander, voire de commander, à ses juges de «passer outre», d'aller lire dans leur protocole, les réponses déjà faites et de se déclarer fille de Dieu et l'envoyée du ciel.

Edward Lucie Smith, dont la biographie est particulièrement précieuse en ce qui concerne l'étude des faits de guerre de Jeanne d'Arc car il figure parmi les rares biographes indiquant par exemple le nombre (toujours approximatif) d'hommes d'armes présents dans les batailles menées par Jeanne selon les rares sources disponibles, insiste à plusieurs reprises sur les manifestations de l'orgueil de Jeanne. Elles sont pour lui des indices sûrs de la véritable mégalomanie de la Pucelle d'Orléans<sup>15</sup>. En outre, les incohérences de son comportement, son irascibilité, ses désespoirs et ses détresses, tout cela indique sûrement, selon Lucie Smith, que Jeanne était incapable de «constituer et de soutenir des relations normales d'amitié ou d'amour et cela était encore aggravé par ses doutes concernant son vrai sexe» (sic!). Ce sont ces états d'âme qui l'ont fait se précipiter, «en un moment de troubles mentaux», de la tour du château de Beaurevoir où elle était enfermée après sa capture<sup>16</sup>. Et Lucie Smith de relever encore d'autres «effondrements paranoïaques» de la Pucelle<sup>17</sup>. Evidemment de telles hypothèses sont parfaitement gratuites, ce ne sont en vérité que des affirmations fondées sur de simples soupçons. S'il est évident que tout savoir historique comporte des lacunes, qui sont comblées par des hypothèses, à la rigueur par les conjectures, elles ne devraient jamais dégénérer en pure supposition.

La biographie en général très bien documentée et réfléchie de Jacques Cordier<sup>18</sup> était sans doute la meilleure biographie sur le marché français – avant que ne paraisse celle de Colette Beaune (voir plus bas). Cordier, dont la critique d'un nombre d'affirmations de la littérature johannique, me semble pertinente est en général très proche des sources, il parvient même à

12 Voir Jacques CORDIER, *Jeanne d'Arc*, Paris 1948, p. 344; Edward LUCIE-SMITH, *Johanna von Orleans, Eine Biographie*, Düsseldorf 1977 (orig. anglais Londres 1976), p. 320–321; une réception critique de cette source: Heinz THOMAS, *Jeanne d'Arc. Jungfrau und Tochter Gottes*, Berlin 2000, p. 563sqq.

13 Voir surtout les «douze articles» de l'accusation: DUBY, *Procès* (voir n. 11), p. 26sqq.

14 Voir KRUMEICH, *Jeanne d'Arc* (voir n. 6), chap. 5.

15 Cf. LUCIE-SMITH, *Johanna* (voir n. 12), p. 208, 285.

16 *Ibid.* p. 259.

17 *Ibid.* p. 239.

18 CORDIER, *Jeanne* (voir n. 12).

critiquer – non sans fondement – le travail de base de l'édition de Jules Quicherat<sup>19</sup>, mais il pêche néanmoins, lui aussi, par des affirmations étonnement gratuites. Il se dit convaincu que Jeanne d'Arc a souffert de véritables hallucinations. À vrai dire, cette affirmation n'est pas tout à fait originale, car au moins depuis la « Vie de Jeanne d'Arc » d'Anatole France, parue en 1907, cette question a été assez souvent « expertisée »<sup>20</sup>. Se fondant sur les travaux d'un nombre de psychiatres portant sur les hallucinations en général, Cordier en vient à comparer ce que dit Jeanne d'Arc concernant la nature de ses voix avec les « connaissances modernes » quant à de telles constatations et il oppose ces énonciations dans une table de concordance longue de six pages<sup>21</sup>. Il suffira d'un exemple: Jeanne d'Arc a affirmé au cours de l'interrogatoire qu'elle avait vu saint Michel et les anges de ses propres yeux, tout comme elle voyait actuellement ses juges. Cordier compare cet énoncé avec le constat des experts psychiatres, Dide et Guiraud<sup>22</sup> selon lesquels il est typique que les hallucinés attribuent les mots imaginés à l'intervention d'un interlocuteur direct: « je les entends comme je vous entends » et il s'appuie en outre sur la constatation du psychologue H. Ey selon laquelle « l'expression de l'hallucination maximale c'est la foi profonde en la réalité des fausses perceptions »<sup>23</sup>. On serait tenté de voir dans cette démolition de la bonne méthode historique chez un auteur par ailleurs très bien informé et sûr de sa méthode l'emprise soudaine d'un traumatisme enfantin ou post-enfantin en quête d'explication.

Mais en vérité, il est très malaisé d'expliquer de tels soubresauts de la méthode historique et cette perte de tout contrôle du jugement chez des historiens par ailleurs très bien informés et de tout premier niveau d'érudition. L'explication en est d'autant plus difficile que le phénomène de la perte de contrôle chez les historiens de métier est récurrent. Dans une autre grande biographie actuelle, celle de Heinz Thomas, ouvrage en grande partie d'une parfaite érudition<sup>24</sup>, un grand thème est celui de la soi-disant anorexie de Jeanne. Ce refus maladif de la nourriture soutient aussi la thèse que ses états d'âme, voire ses visions, s'expliquent à ce niveau-là. On se demande en effet quelles sources permettent une telle interprétation d'ensemble. On en donne une, et une seule, si je vois bien: Jeanne a refusé de manger le petit déjeuner, comportant du poisson, qu'on lui a proposé avant l'attaque du 7 mai 1429 contre les Tourelles devant Orléans. Mais pourquoi parler d'anorexie quand on a par ailleurs une bonne source, strictement contemporaine ne se basant pas sur le oui-dire et qui dit tout le contraire? Je cite la fameuse lettre d'André et de Gui de Laval à leur mère et aïeule, datée du 8 juin 1429. Elle rapporte une rencontre avec Jeanne devant Selles en Berry: *Et après que feumes descendus à Selles, jallay à son logis la voir; et fit venir le vin, et me dit qu'elle m'en ferait bientost boire à Paris*<sup>25</sup>. On imagine mal en fait une anorexique qui propose de manière délibérée du vin à ses hôtes<sup>26</sup>. Il s'y ajoute de surcroît, selon Heinz Thomas,

19 Pour Quicherat voir KRUMEICH, Jeanne d'Arc (voir n. 6), chap. 4; ainsi que Philippe CONTAMINE, Jules Quicherat, historien de Jeanne d'Arc, dans: ID., De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie. Figures, images et problèmes du XV<sup>e</sup> siècle, Orléans 1994, p. 179–192.

20 Voir la bibliographie de MARGOLIS, Joan (voir n. 9) et déjà bien avant: LANÉRY D'ARC, Le livre (voir n. 9).

21 Ed. allemande, p. 78–83.

22 Maurice DIDE, Paul GUIRAUD, Psychiatrie du médecin praticien, Paris 1929 traitant surtout de la « sémiologie des hallucinations ».

23 Henri EY, Hallucinations et délire, Paris 1934, p. 42, voir dans l'annexe du livre de Cordier la littérature psychologique des années 1930.

24 THOMAS, Jeanne (voir n. 12).

25 Lettre de Gui et André de Laval, cit. QUICHERAT, Procès (voir n. 1), t. 5, p. 105–111, cit. *ibid.* p. 107.

26 Voir aussi l'index du t. 5 de l'édition des actes du procès par QUICHERAT, Procès: la « table analytique », p. 530 (je supprime ici le renvoi donné aux différents sources par Quicherat): « Etait belle et bien constituée; [...] infatigable [...] grande et forte [...] avait le sein beau [...] le visage riant [...] n'avait pas l'infirmité des femmes [...]. »

le soupçon que Jeanne a été schizophrène. Se basant entre autres sur le travail de Cordier, précité, il poursuit et affine l'argumentation de cet auteur: le fait que Jeanne d'Arc ait entendu des voix, qui furent sans doute des «voix» émanant d'elle-même, le conduit à la thèse, soutenue avec décision et assurance – manière sans doute un peu cavalière – qu'elle était sujette à une schizophrénie<sup>27</sup>. Quel autre personnage historique malmènerait-on de semblable façon sans disposer d'un fonds de sources? Et où cette sorte de suppositions peut-elle mener l'historiographie? De telles assertions parfaitement gratuites sont sans doute produites par le seul désir de vouloir tout décrypter dans la pauvre Jeanne.

Encore plus discutable me semble être l'affirmation reprise par le même auteur que Jeanne était schizophrène dans la mesure aussi où elle osa s'appeler «fille de Dieu», ce que l'auteur considère une vraie superbe, s'étonnant en outre du fait que les contemporains de Jeanne n'aient pas voulu y trouver matière à scandale<sup>28</sup>. C'est pourtant le contraire qui est vrai: s'étonner que les contemporains de Jeanne d'Arc aient accepté sans protester l'ultime superbe – «le blasphème» de Jeanne, à savoir qu'elle s'appelle elle-même «fille de Dieu», revient à sombrer dans l'anachronisme. N'aurait-on pas plutôt dû expliquer le comportement des contemporains de Jeanne au lieu de s'échauffer contre leur prétendu manque de discernement<sup>29</sup>? Il est étonnant de constater encore une fois que le «cas» de Jeanne d'Arc peut faire disparaître tout contrôle de la méthode même de la part d'un historien de la classe de cet auteur. Mais il semble qu'ait sévi une sorte de frénésie destinée à réduire le phénomène de la Pucelle par le recours aux sciences prétendument plus objectives que l'historiographie elle-même. Car il ne s'agit pas seulement de la psychiatrie qui est invoquée, mais aussi la médecine générale. Jeanne d'Arc aurait en outre souffert d'une véritable anorexie: »Das ... für die Deviation vom Normalen maßgebende Kennzeichen, eine weitgehende Abstinenz bei der Nahrungsaufnahme, ist den meisten Zeitgenossen zwar kaum aufgefallen, bezeugt ist es aber doch«<sup>30</sup> et d'en conclure: »Jeanne hat mit an Sicherheit grenzender Wahrscheinlichkeit an Anorexia nervosa gelitten«<sup>31</sup>. Cette abstinence, dont l'auteur avoue lui-même qu'elle ne fut pas connue par la plupart des contemporains de la Pucelle, repose sur deux sources. En premier lieu ce qu'en a dit le valet de Jeanne, Louis de Coutes, en 1456, à savoir: il y avait des jours où Jeanne ne mangeait qu'un bout de pain. Et en second lieu, il y fut aussi rapporté que Jeanne, le matin de l'attaque des Tourelles devant Orléans, avait refusé de manger un poisson, proposé par son hôtesse, lui demandant de réserver cela plutôt pour la soirée<sup>32</sup>.

Au lieu de sacrifier la réflexion méthodologique à la conjecture gratuite, il aurait sans doute mieux valu considérer ce que Jules Quicherat, l'éditeur érudit des procès de Jeanne d'Arc, a dit au sujet »des visions de Jeanne et de sa constitution physique« voici plus de 150 ans<sup>33</sup>: »Je prévois de grands périls pour ceux qui voudront classer le fait de la Pucelle parmi les cas pathologiques. Mais que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions, et [...] d'étranges perceptions d'esprit issues des visions.«

27 THOMAS, Jeanne (voir n. 12), p. 119.

28 Ibid. p. 215; cf. ibid. p. 540: »Warum Cauchon und seine Mitstreiter in dieser Weise auf die Offenbarung der Angeklagten [d'être fille de Dieu] reagierten, wird wohl für immer rätselhaft bleiben« (sic!).

29 Voir sur ce le travail de Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris 2004, qui explique parfaitement bien, pourquoi personne parmi les contemporains n'y trouva scandale.

30 THOMAS, Jeanne (voir n. 12), p. 227.

31 Ibid. p. 130.

32 Ibid. p. 127.

33 Jules QUICHERAT, *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, Paris 1850, p. 60–61; voir à propos de ce texte qui aurait dû figurer comme Préface à l'Édition des Procès de Jeanne d'Arc, KRUMEICH, *Jeanne d'Arc* (voir n. 6), chap. 4.

J'en viens à la biographie, en bonne partie certes »définitive« de Jeanne d'Arc, de Colette Beaune<sup>34</sup>. Ce travail a parmi d'autres le grand mérite d'ouvrir magistralement l'horizon de la pensée et des sensibilités de l'époque de Jeanne d'Arc. Ce qui m'a surtout frappé, parce qu' allant à contre-courant de l'historiographie ordinaire de la foi de Jeanne, c'est la précision dans le détail de l'analyse de la foi et des croyances contemporaines. Ainsi elle fait remarquer que le désir de Jeanne de se confesser d'une façon quasiment permanente allait strictement à l'encontre de ce que les autorités ecclésiastiques de l'époque jugeaient convenable pour le chrétien ordinaire dont la confession ne devrait s'effectuer qu'une ou deux fois par an – à la différence des membres du clergé, dont le rapport plus rapproché avec Dieu s'exprimait aussi par la confession fréquente<sup>35</sup>. Ceci vient ajouter à la démonstration de l'influence des moines mendiants de l'époque qui prêchèrent la foi individuelle dont découla aussi l'esprit de liberté individuelle et d'autogestion – visible dans le grand »Je« de Jeanne d'Arc qui sans cesse insiste sur le caractère vrai, car individuel, de ses visions. Sans aucun doute, cette biographie réussit de façon convaincante à »situer« Jeanne dans son milieu et dans les mentalités de son époque sans cependant lui ôter sa particularité. Cela rappelle Michelet, dont le grand programme quant à Jeanne, fut de montrer »combien elle avait été naturelle«<sup>36</sup>.

Il y a certes, dans ce beau livre des points qu'on aimerait discuter, entre autres l'affirmation, par trop positiviste, que l'épée de Jeanne se soit cassée, probablement par accident, car c'était une »vieille arme à moitié rouillée«<sup>37</sup>. Les conjectures aussi concernant les pratiques magiques de Jeanne me semblent dépasser le cadre posé par les sources<sup>38</sup>. Mais ce sont sans doute des nuances qu'on peut discuter entre historiens, car, évidemment, les sources ne sont pas toujours suffisamment précises pour nous permettre des réponses incontestables. Tout travail historique doit surtout respecter les lacunes du savoir qu'impose l'état de nos sources. Vouloir tout savoir, prétendre à décrypter le miracle de Jeanne d'Arc en entier, ne fait que trahir, il me semble, une obsession qui n'a rien à voir avec une biographie sérieuse de Jeanne d'Arc. Je crois utile de rappeler, sous ce rapport, les remarques pertinentes de J. G. Droysen, dans sa fameuse »Historik«: »Solche Hypothese ergibt sich dem Forschenden aus einer freien und großen Gesamtauffassung, aus der heraus er den Kreis der Möglichkeiten oder den einer erklärenden Möglichkeit entwickelt und dann versucht, ob die Fragmente, die noch vorhanden sind, in diese hypothetische Linie sich einfügen. Die Grundlage ist, dass die Dinge, weil sie einmal waren und wirkten, einen Sinn haben mußten, und daß man nach diesem ihr Werden und ihren Verlauf sich vorstellt, nicht um der Phantasie damit zu genügen, sondern um daraus den verlorenen Zusammenhang wiederzufinden«<sup>39</sup>.

La recherche biographique sur Jeanne d'Arc devrait en effet s'efforcer de s'abstenir de toute hypothèse qui risquerait de ne »suffire qu'à la fantaisie«.

Pour terminer, voici un point vers lequel j'aimerais diriger ma propre recherche: Il s'agit de l'affirmation de Jeanne qui aurait dit, dans sa fameuse »Lettre aux Anglais«, »Je suis chef de guerre«<sup>40</sup>. Que signifie exactement »chef de guerre« à l'époque, et qu'a-t-elle fait au

34 BEAUNE, Jeanne (voir n. 29).

35 Ibid. p. 52–53.

36 Jules MICHELET, Préface de l'Histoire de France (1869), dans: ID., Œuvres complètes, éd. Paul VIALLANEIX, t. 4, Paris 1974, p. 23.

37 BEAUNE, Jeanne (voir n. 29), p. 221.

38 Voir *ibid.* p. 64–65.

39 Johann Gustav DROYSEN, Historik. Vorlesungen über Enzyklopädie und Methodologie der Geschichte, éd. Rudolf HÜBNER, Darmstadt 41960, p. 88–89.

40 Je ne reviens pas ici sur la grande question de savoir si Jeanne d'Arc a vraiment dit elle-même cette affirmation, jugée »présomptueuse« par ses juges. Elle le nie dans son interrogatoire, mais presque toutes les variantes de la »Lettre aux Anglais« survenues à nos jours contiennent cette même affirmation. Voir sur la question les remarques indépassées de QUICHERAT, *Aperçus* (voir n. 11), p. 132.

niveau militaire<sup>41</sup>? Je lis le fait militaire de Jeanne d'Arc sous un aspect peu traité voire peu développé par la recherche. À savoir: quelle est la place de Jeanne d'Arc dans la guerre populaire/la guerre nationale qui commence à prendre forme à ce moment-là? Quelle est la place de la guerre, telle qu'elle est préconisée et menée par Jeanne d'Arc, dans le triangle qui structure le début du XV<sup>e</sup> siècle: à savoir, guerre féodale/chevaleresque – guerre menée par les vrais condottieri, les entrepreneurs de guerre comme Perrinet Gressart<sup>42</sup> ou Rodrigue de Villandrando, dont la biographie par Jules Quicherat reste encore inégalée<sup>43</sup>, – et enfin la guerre populaire, où les bourgeois des villes commencent à s'organiser et prendre les armes pour leur défense, défense qui prend des proto-formes de guerre nationale<sup>44</sup>? Quand nous regardons l'assaut des bastilles anglaises devant Orléans, et plus encore à Jargeau, on est en présence d'une guerre qui va à l'encontre de la guerre chevaleresque. Et les juges de Jeanne prennent ombrage, clairement, de ces transgressions: pourquoi a-t-on tué les Anglais qui voulaient se rendre après la bataille de Jargeau? À plusieurs reprises surgit leur défi vis-à-vis des formes d'une guerre affranchie des règles et incontrôlable en ce qu'elle ne respecte pas l'ordre de la guerre traditionnelle<sup>45</sup>. Enfin, la façon de Jeanne de guerroyer, de penser et de dire que la décision n'est qu'au bout de la lance et qu'il est inutile de parlementer ni avec les traîtres bourguignons ni avec les Anglais qui n'ont qu'à quitter la France, n'est-elle pas le signe d'une façon toute neuve et pleine de perspectives populaires et nationales d'envisager la guerre, la guerre nationale, la guerre moderne<sup>46</sup>?

41 Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc, *dux*, chef de guerre. Le point de vue des traités en faveur de la Pucelle, dans: Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine, Paris 2000 (Cultures et Civilisations, 22), p. 524–531. Voir aussi les réflexions de Philippe CONTAMINE, De la modernité de la guerre de Cent ans: conflit féodal, dynastique ou national?, in: Id., De Jeanne d'Arc aux Guerres d'Italie (voir n. 19), p. 13–38; Id. (dir.), Histoire militaire de la France, t. I: Des origines à 1715, Paris 1992, p. 184sqq.: »Le grand tournant: Jeanne d'Arc«.

42 Pour Gressart voir Régine PERNOUD, Marie-Véronique CLIN (dir.), Jeanne d'Arc, Paris 1986, chap. 12.

43 Jules QUICHERAT, Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française, Paris 1879.

44 Philippe CONTAMINE, Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge, Paris 1972, rééd. 2004, p. 247sqq.: il fait remarquer que l'enthousiasme créé par Jeanne d'Arc était tel que nombre des seigneurs se décidèrent à participer à la chevauchée du Sacre sans être rémunérés.

45 Voir KRUMEICH, Jeanne d'Arc (voir n. 3), p. 52–53.

46 Les études récentes sur la guerre au Moyen Âge n'envisagent curieusement ce thème que d'une façon tout à fait marginale. Voir Malte PRIETZEL, Kriegführung im Mittelalter. Handlungen, Erinnerungen, Bedeutungen, Paderborn 2006; Hans-Henning KORTÜM (dir.), Krieg im Mittelalter, Berlin 2001; Horst BRUNNER (dir.), Die Wahrnehmung und Darstellung von Kriegen im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit, Wiesbaden 2000.

# Nekrolog

EUGEN EWIG (1913–2006)  
in memoriam

Dem am 1. März 2006 verstorbenen Gründer unseres Hauses hat das Deutsche Historische Institut bereits den Jahrgang 2006 seiner Zeitschrift *FRANCIA* gewidmet. Jetzt gedenkt es seiner in dreifacher Weise: Reinhold Kaiser, sein Schüler in Zürich, würdigt den Gelehrten in der Sprache des Gastlandes. Werner Paravicini, gegenwärtiger Direktor seiner Gründung in Paris, beschreibt den Frankreichfreund und Organisator in derjenigen der Heimat. Theo Kölzer, Inhaber seines Lehrstuhls in Bonn, sammelt gemeinsam mit Ulrich Nonn, einem Schüler Eugen Ewigs, das Verzeichnis seiner Werke. Die Vorträge der akademischen Trauerfeier, die am 1. Dezember 2006 in Bonn stattfand, sind soeben in der Reihe »Alma Mater. Beiträge zur Geschichte der Universität Bonn« im Druck erschienen. Hier wie dort wird dem Verstorbenen ein Monument des Dankes gesetzt.

Werner PARAVICINI, Paris

EUGEN EWIG (1913–2006)

Né le 18 mars 1913 à Bonn et décédé à Bonn le 1<sup>er</sup> mars 2006, Eugen Ewig appartenait au groupe des historiens rhénans et catholiques qui, après la deuxième guerre mondiale, ont fortement façonné la recherche sur le Haut Moyen Âge en Allemagne par leurs activités tant universitaires que scientifiques et politiques. C'est à Bonn aussi qu'il a fait ses études d'histoire, d'allemand et de français et qu'en 1936 il a soutenu sa thèse de doctorat. Elle fut une des dernières à être dirigée par Wilhelm Levison qui, étant juif, avait été mis à la retraite par anticipation dès 1935. Sa thèse sur le chartreux Denis de Roermond et les idées de ce théologien et mystique sur l'*ordo* chrétien de l'État et de l'Église s'inscrivait en faux contre l'esprit de l'époque hitlérienne. Reçu à l'examen d'État en 1938, il reçut une formation d'archiviste, à Berlin, suivie de stages à Breslau. Eugen Ewig assumait la charge de directeur des Archives départementales de la Moselle, à Metz, jusqu'en 1944. Pendant ce temps, sans céder à la pression de la politique expansionniste nazie, à la recherche d'une légitimation scientifique, il travailla sur la Lotharingie au Bas Moyen Âge et à l'époque moderne. Durant la guerre, il gagna la confiance de ses partenaires et amis français ce qui lui permit d'agir, après la guerre, comme intermédiaire entre la France et l'Allemagne, concrètement, par exemple, entre Robert Schuman, dont il avait sauvé les archives privées, et Konrad Adenauer.

De 1946 à 1951, lecteur d'allemand à l'université de Nancy et en même temps maître-assistant à l'université de Mayence, créée en 1946 par les Français, Eugen Ewig se consacra alors presque entièrement à l'histoire du Haut Moyen Âge. C'est à Mayence qu'il passa sa thèse de doctorat d'État, en 1952. Elle portait sur »Trèves dans le royaume mérovingien. *Civitas*-ville-diocèse« (Trèves, 1954, nouvelle impression, Aalen, 1973). De 1954 à 1964 professeur d'histoire du Moyen Âge à Mayence, Eugen Ewig fut un des principaux promoteurs du projet de création d'un Centre allemand de recherche historique, réalisé en 1958 grâce au soutien d'un groupe d'historiens et d'hommes politiques, surtout rhénans. Il fut le directeur du Centre jusqu'en 1964, moment où celui-ci a été érigé en Institut historique alle-



Eugen Ewig

mand. Bien au-delà de sa retraite universitaire, il resta membre de la commission scientifique de cet institut, jusqu'en 1983. Depuis 1964, jusqu'à son éméritat, en 1985, il occupa la chaire d'histoire médiévale, à Bonn, sa ville natale, la chaire de son maître W. Levison. Sa grande renommée en tant qu'universitaire et chercheur mais aussi son attachante personnalité lui valurent de multiples honneurs officiels. Il devint membre de nombreuses académies et sociétés savantes. Il suffit de citer quelques exemples: l'Institut archéologique allemand (Berlin), les *Monumenta Germaniae Historica* (Munich), les Académies de Dijon, Düsseldorf, Munich, Vienne et l'Institut grand-ducal du Luxembourg. Les universités de Fribourg en Suisse et de Toulouse lui conférèrent le titre de docteur *honoris causa*. Il reçut les Palmes Académiques et, en 1975, fut élu membre associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Après la deuxième guerre mondiale, Eugen Ewig concentra tous ses efforts sur la recherche du très Haut Moyen Âge, dans le cadre, d'abord, de sa thèse d'État sur Trèves (1954). Combiner des sources disparates, les confronter aux résultats des sciences auxiliaires et aux sciences dites, en Allemagne, voisines de l'histoire telles que l'archéologie, l'épigraphie, la linguistique, la diplomatique ou la généalogie, c'était une manière nouvelle d'aborder le problème de la continuité et de la transformation politique, ecclésiastique, sociale et culturelle de la ville et de la *civitas* de Trèves depuis l'antiquité jusqu'à l'époque carolingienne. Les liens entre les pays de la Moselle et leur arrière-pays gallo-romain et franc ainsi que la topographie politique et ecclésiastique de la ville et de ses alentours sont au cœur de cette étude et marquent l'orientation des études qui suivent. Le recueil imposant, en deux volumes, sur »Spätantikes und fränkisches Gallien« (publié par H. Atsma, Zurich, Munich, 1976–1979) comprend 40 articles des années 1952 à 1973, dont beaucoup ont fait date. Parmi ces contributions, études d'analyses régionales exemplaires, il y en a qui reflètent son souci de Rhénan qui veut donner une dimension historique à sa position politique, religieuse et culturelle, à savoir celle d'un rhénan catholique qui tourne le dos à l'Allemagne prussienne et voit l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe dans les régions de l'ancienne *Francia*. En font partie les trois métropoles de Cologne, Mayence et Trèves, le Rhin inférieur, le Rhin moyen et la Moselle. Ces pays s'intègrent dans un cadre politique plus vaste, celui du royaume mérovingien dont Eugen Ewig a décortiqué en détail les partages successifs depuis 511 jusqu'à l'époque carolingienne, donnant ainsi un canevas très sûr de l'histoire événementielle du royaume franc, canevas qui faisait défaut jusqu'ici, pour l'époque mérovingienne au moins. Parmi les institutions romaines qui ont survécu à la chute de l'Empire occidental, la *civitas* est l'élément fondamental pour la structure du royaume franc non seulement lors des partages, mais aussi dans toute la vie politique, économique, sociale et culturelle. Les formations plus vastes comme le *ducat*, le *regnum* et la *natio* reposent en bonne part sur les *civitates*. Dans un tableau d'ensemble, Eugen Ewig a donné une *descriptio Franciae* (1965), fondée sur une analyse minutieuse de toute la documentation pourtant fragmentaire concernant le cœur du royaume franc, à savoir la région entre Rhin et Loire. Autour des *sedes regiae* étudiées auparavant, dans »Résidence et capitale pendant le Haut Moyen Âge« (1963), se concentrent les fiscs royaux, les palais, les *villae*, les nécropoles, les monastères, bref les bases du pouvoir royal. Les fondements bibliques et antiques de la royauté franque, sa christianisation au Haut Moyen Âge sont traités dans plusieurs contributions ainsi que la place de Constantin d'une part dans les idées politiques de l'Occident médiéval (1956) et d'autre part dans la ville de Trèves (1956/58).

L'histoire du très Haut Moyen Âge est pour une bonne partie l'histoire de l'Église. Ainsi, l'évêque est-il le représentant de la *civitas*, la *civitas* antique s'étant transformée en cité sainte mérovingienne, comme il ressort très nettement de l'article sur »Église et *civitas* à l'époque mérovingienne« (1960). L'évêque est à la tête de la »*Civitas*«- ou »Bistumsrepublik« (»*Milo et eiusmodi similes*«, 1953). Dans toute une série d'articles, Eugen Ewig analyse les diplômes épiscopaux accordant la »petite« ou la »grande liberté« aux monastères, pen-



dant de l'*emunitas*, l'immunité donnée par les rois. Ces privilèges ecclésiastiques et séculiers renforcent l'autonomie des monastères, leur permettant de se consacrer davantage à la mission, dans les zones périphériques du royaume, au culte et à la *memoria* liturgique des rois, des fondateurs et des donateurs.

Le champ d'investigation d'Eugen Ewig n'embrasse pas seulement l'Occident mais aussi l'Orient chrétien quand il étudie les saints, patrons des cathédrales et des basiliques, comme saint Martin de Tours, les Apôtres ou les saints orientaux (1960, 1962, 1964) ou quand il analyse les relations entre les Mérovingiens et l'empire byzantin (1983). Enfin, les études sur la dynastie des Mérovingiens (1974, 1991, 1995) l'ont amené à se tourner vers le passé lointain de cette famille qui se confond avec les origines mythiques des Francs, le mythe troyen surtout qui passionne tant la recherche actuelle férue de la *memoria* individuelle ou collective (1997, 1998, 2001). Ainsi prend-il part, à sa manière, au débat sur l'histoire de l'imaginaire.

Les publications d'Eugen Ewig sont de deux sortes: d'une part les études parfois très spécialisées comme celle sur l'«histoire de Contrua-Gondorf» (1979), aujourd'hui un petit village de l'arrondissement de Mayen-Koblenz (D) sur la Moselle inférieure, études locales, régionales ou thématiques sous forme d'article, d'autre part les synthèses dans les grands manuels de l'histoire de l'Allemagne (1951), de l'histoire de l'Europe (1976), de l'histoire de l'Église (1966, 1975) ou encore les monographies telles que celles sur la Rhénanie au Haut Moyen Âge (1980) ou – le résumé de toute une vie de recherche – sur les Mérovingiens et le royaume franc (1988; 5<sup>e</sup> éd. 2006).

On cherche par contre en vain un traité sur la méthodologie ou sur la théorie de l'histoire, chères à certains de nos contemporains. Elles n'étaient sans doute pas compatibles avec sa manière pragmatique de scruter les sources, de les évaluer après une critique rigoureuse, mais bienveillante, que l'on peut résumer ainsi: *in dubio pro fonte*. Pour pallier à la pénurie des sources sur le Haut Moyen Âge, Eugen Ewig n'hésite pas à accorder crédit aux sources tardives, mais «avec prudence», et il fait appel aux disciplines autres que l'histoire, il pratique donc une interdisciplinarité bien avant que celle-ci ne devienne le mot-clef de la méthodologie. L'examen minutieux des sources et la mise en œuvre d'une documentation aussi complète que possible ne sont pas un jeu gratuit, mais sont subordonnés à une perspective globale de l'histoire universelle. C'est pour cela que les problèmes de continuité ou de discontinuité, de contacts des civilisations, de transformations culturelles sont toujours sous-jacents dans ces études. Qu'importe alors qu'on les appelle synthèse ou symbiose, acculturation ou assimilation, interdépendance ou interaction. Mais, comme pour les problèmes de méthode, Eugen Ewig ne les traite pas *in abstracto*. C'est le signe très net d'une forte méfiance vis-à-vis des abstractions et des théories, parfois brillantes, soit, mais fausses. Le corollaire de cette manière d'analyser les sources et d'écrire des synthèses qui en restent aussi proches que possible, c'est que ces œuvres reconnues, acceptées n'ont pas suscité de controverses entre spécialistes ou de controverses médiatiques. Bien sûr, la recherche a progressé grâce à une connaissance élargie des sources, archéologiques notamment, grâce à une critique encore plus pointue des sources, les sources diplomatiques par exemple, d'où certaines corrections qu'on a faites dans le cas de Trèves et de son histoire.

Eugen Ewig fut considéré, à juste titre, de son vivant comme le Nestor de la recherche allemande sur le Haut Moyen Âge. À preuve, non seulement les honneurs universitaires et académiques qu'il reçut en abondance, mais encore tous les travaux de ses disciples et de ses collègues qui suivent de près ou de loin les voies qu'il a tracées. Il suffit de rappeler ici les études sur les résidences et les palais, sur le pouvoir des évêques, sur la terminologie politique et géographique, sur les miroirs des princes et sur la prosopographie des royaumes franc, lombard ou wisigothique. Quelques grands projets scientifiques tels «*Nomen et Gens*» ou «*Namen und Gesellschaft*» ou encore la «*Pfalzenforschung*» portent son sceau, même s'il garda toujours personnellement une certaine distance vis-à-vis des grands projets

scientifiques. Ajoutons qu'une statistique systématique des patrons de toutes les églises de France l'avait laissé sceptique.

L'influence de Eugen Ewig sur la recherche du Haut Moyen Âge ne se limite pas à la réception de son œuvre scientifique. Elle la dépasse par le rayonnement de sa personne. C'est avec une grande bienveillance et une grande tolérance qu'il aidait, soutenait et conseillait ses élèves préparant une »Dissertation« ou une thèse d'État, sans les presser et sans les mettre dans le moule d'une école. Il goûtait lui-même et faisait goûter la science joyeuse, celle qui fait surmonter les peines et les aridités du travail quotidien du chercheur.

Étudier avec sérénité les phases pré-nationales de l'histoire de l'Europe semble avoir confirmé Eugen Ewig dans sa conviction que les fondements chrétiens de l'Europe médiévale n'avaient pas encore perdu de leurs forces quand il s'est agi de bâtir une Europe contemporaine. L'évolution de l'Europe actuelle lui faisait peur, mais il la regardait avec la tranquillité d'esprit de celui qui a l'habitude de regarder les choses *sub specie aeternitatis*. Aussi, en m'écrivant, utilisait-il non seulement l'allemand et le français, mais encore le latin, la langue paternelle de l'Europe médiévale qui lui permettait de souligner la portée durable de ses remarques.

Reinhold KAISER, Zürich

## EUGEN EWIG – DER GRÜNDER

Was damals, am 21. November 1958 geschah, die feierliche Eröffnung unter Leitung Eugen Ewigs des »Centre allemand de recherches historiques«, aus dem einmal das Deutsche Historische Institut in Paris werden sollte, in Gegenwart der Spitzen der französischen Historikerschaft und des Archivwesens, war keineswegs selbstverständlich. Gut vierzig Jahre nach dem Elysée-Vertrag von 1963 können wir uns kaum noch vorstellen, was es hieß, in den Fünfziger Jahren ein Deutscher in Frankreich zu sein. Die großen Vermittler, Joseph Rovau, Alfred Grosser waren die Ausnahme, nicht die Regel. Viele der maßgeblichen Leute hatten unter der deutschen Besatzung gelitten, waren deportiert worden, hatten in Konzentrationslagern gesessen. Nach all dieser leidvollen Geschichte von 1870–1871, 1914–1918 und zumal 1940–1944, war Vertrauen nicht mehr zu erwarten.

## I

Zwei Anläufe zur Institutsgründung waren in früherer Zeit bereits gemacht worden und waren gescheitert<sup>1</sup>. In den Jahren 1902 bis 1904 hatte Paul Fridolin Kehr, der Organisator wissenschaftlicher Großforschung gehofft, Johannes Haller zur Bearbeitung der hochmittelalterlichen Papsturkunden im Rahmen der künftigen »Gallia Pontificia« ständig nach Paris entsenden zu können, was schließlich des Zerwürfnisses zwischen den beiden starken Persönlichkeiten wegen nicht zustandekam<sup>2</sup>.

Weniger harmlos war der zweite Versuch. Theodor Mayer, Rektor der Universität Marburg, dann Präsident des Reichsinstituts für ältere deutsche Geschichtskunde, also der *Monumenta Germaniae historica*, bemühte sich in den Jahren 1941–1943 darum, im besetzten Paris ein solches Institut zu errichten oder wenigstens an das »Deutsche Institut« des Karl Epting<sup>3</sup> anzuschließen; eine kunsthistorische Abteilung gab es dort zeitweilig schon. Mayers Plan, den angeblichen Vorrang der deutschen Geschichtswissenschaft im künftigen neuen Europa nach dem Endsieg zu sichern, wurde nicht ausgeführt: Konkurrierende Ansprüche verschiedener Ministerien legten sich gegenseitig lahm, und schließlich war es auch zu spät<sup>4</sup>. Heinrich Büttner<sup>5</sup>, von Theodor Mayer für den Posten vorgesehen, blieb

- 1 Die drei Anläufe zur Institutsgründung sind von Ulrich Pfeil beschrieben worden: Vorgeschichte und Gründung des Deutschen Historischen Instituts Paris. Darstellung und Dokumentation, Ostfildern 2007 (Instrumenta, 17). Siehe auch Ulrich PFEIL, Eugen Ewig. Ein rheinisch-katholischer Historiker zwischen Deutschland und Frankreich, in: François BEILECKE, Katja MARMETSCHKE (Hg.), *Der Intellektuelle und der Mandarin*. Für Hans Manfred Bock, Kassel 2005, S. 527–552. Ulrich Pfeil (Saint-Étienne/Paris) danke ich für weitere, unedierte Dokumente, insbesondere für Kopien von Briefen Eugen Ewigs und Jean de Panges an Robert Schuman im Archiv der Maison de Robert Schuman in Metz, Nr. 25 und 28.
- 2 Stefan WEISS, *Delegierte Großforschung – Paul Kehr, Frankreich und die Vorgeschichte des DHI Paris*, in: Ulrich PFEIL (Hg.), *Das Deutsche Historische Institut Paris und seine Gründungsväter. Ein personengeschichtlicher Ansatz*, München 2007 (Pariser Historische Studien, 86). Steffen KAUELKA, Johannes Haller – Frankreich und französische Geschichte aus der Sicht eines Baltendeutschen (ibid.). Ulrich PFEIL, *Vorgeschichte und Gründung* (wie Anm. 1), Darstellung.
- 3 Seine Biographie wird von Frank-Rutger Hausmann (Freiburg i. Br.) erwartet.
- 4 Siehe Reto HEINZEL, »Große Möglichkeiten«. Theodor Mayer als Wissenschaftsorganisator, in: PFEIL (Hg.), *Gründungsväter* (wie Anm. 2). DERS., *Vorgeschichte und Gründung* (wie Anm. 1), Darstellung und Dokumente Nr. 1–28.
- 5 Wolfgang FREUND, Heinrich Büttner – Zwischen Nischenstrategie und Hochschulkarriere, in: PFEIL (Hg.), *Gründerväter* (wie Anm. 2).

Archivchef in Metz, diente tatsächlich aber in der Wehrmacht. Eugen Ewig sollte ihm auch später immer wieder begegnen.

Nach all den Toten und Ruinen dann der dritte Versuch. Schon 1950 kursierten die ersten Gerüchte, es sei wieder etwas im Gange<sup>6</sup>. 1952<sup>7</sup> waren die Dinge schon recht weit gediehen: Ich zitiere aus dem letzten Brief, den ich von Eugen Ewig unter dem Datum des 16. Februar 2006 erhalten durfte:

»Bei der Redaktion biographischer Notizen für meine Kinder stieß ich auf Papiere, aus denen hervorgeht, daß ich 1952 dem Bundeskanzler resp[ektive] dem Auswärtigen Amt den Vorschlag gemacht habe, eine Forschungsstelle in Paris (Leiter + 2–3 Stipendiaten), Endziel ein historisches Institut, in das (1953 paraphierte) deutsch-französische Kulturabkommen aufzunehmen. [Walter] Hallstein [Staatssekretär im Auswärtigen Amt] nahm den Vorschlag sehr positiv auf, allerdings unter dem Vorbehalt einer Zustimmung der D[eutschen]F[orschungs-]G[emeinschaft]. Parallel dazu wurde die Einrichtung einer französischen Forschungsstelle in Deutschland angeregt. Von französischer Seite stimmte auch der Gesandte Spitzmüller, Leiter der Kulturabteilung beim französischen Hohen Kommissariat, zu. – Schwerpunkt Mittelalter. Die Sache scheiterte schließlich daran, daß in das Kulturabkommen [von 1953] keine konkreten Projekte aufgenommen werden konnten. Ausgearbeitet hat den Vorschlag H[einrich] Büttner. Er stimmt so auffällig mit dem Vorschlag überein, den G[erd] Tellenbach in der entscheidenden Phase [1954<sup>8</sup>] machte, daß beide die Sache wohl vorher besprochen haben. Büttner sollte also mit Tellenbach als »Vater« der Forschungsstelle genannt werden.«

Im Jahre 1954 gab es einen neuen Anlauf. Wieder war Eugen Ewig dabei, an entscheidender Stelle, denn man sandte ihn schließlich im Februar/März 1956 »im Auftrag des Bundeskanzleramtes« zu Sondierungen nach Paris. Über diese Reise und die dabei geführten Gespräche gibt sein Bericht Aufschluß, den er mir am 5. Juni 2003 in altem Durchschlag zugesandt hat. Damals entschied sich, daß die Forschungsstelle nicht dem Goethe-Institut und damit dem Auswärtigen Amt angegliedert werden würde: das »Deutsche Institut« der Besatzungszeit war in noch allzu lebendiger Erinnerung, die Gründung sollte »sur base universitaire« erfolgen. Es wurde auch der Rat erteilt, vom Mittelalter her anzufangen und erst später zur Neuzeit fortzuschreiten, jedenfalls jener nach 1918. Eine französische Forschern zur Verfügung gestellte Handbibliothek zur deutschen Geschichte wurde sehr begrüßt<sup>9</sup>.

Auch im Jahre 1956 hat sich Eugen Ewig für ein französisches Parallelinstitut in Deutschland eingesetzt, sein Bericht erwähnt es:

»Der Gedanke der Reziprozität, der gleichfalls mit allen Gesprächspartnern erörtert wurde, stieß nur bei den an der wissenschaftlichen Organisation interessierten Herren auf größeres Interesse. Herr [Robert] Fawtier dachte bei der etwaigen Einrichtung einer analogen französischen Forschungsstelle an München, Herr [Charles-

6 Vgl. Anne Christine NAGEL, Im Schatten des Dritten Reichs. Mittelalterforschung in der Bundesrepublik Deutschland 1945–1970, Göttingen 2005, S. 49.

7 Vgl. PFEIL, Vorgeschichte und Gründung (wie Anm. 1), Dokumente Nr. 29ff.

8 Ibid., Dokument Nr. 54, vgl. Nr. 37 (Büttner). Zu Tellenbach: Anne Christine NAGEL, Gerd Tellenbach – Mediävist, Hochschulpolitiker und Wissenschaftsorganisator, in: PFEIL (Hg.), Gründungsväter (wie Anm. 2).

9 Ewig hielt sich vom 26. Febr. bis 17. März in Paris auf; das undatierte Dokument ist nach anderer Überlieferung gedruckt bei PFEIL, Vorgeschichte und Gründung (wie Anm. 1), Dokument Nr. 92.

Edmond] Perrin<sup>10</sup> an eine rheinische Stadt. Die Ansicht von Herrn Perrin fand bei den Kollegen stärkeren Anklang. Herr [Gaston] Berger (Hochschulwesen, *Éducation publique*) erklärte, daß er den Gedanken der Errichtung eines analogen französischen Instituts nach Kräften fördern werde«.

Wir wissen inzwischen, daß es noch sehr lange dauern sollte, bis die *Mission historique française en Allemagne* eröffnet werden konnte, im Jahre 1977, am Max-Planck-Institut für Geschichte in Göttingen, wo sie des Endes dieses Hauses ungeachtet weiter wachsen und blühen möge. Die deutsche Forschungsstelle entstand dagegen binnen zweier Jahre. 1957 konstituierte sich zunächst in Deutschland die »Wissenschaftliche Kommission zur Erforschung der Geschichte der deutsch-französischen Beziehungen«, der die Professoren Tellenbach, Braubach<sup>11</sup> und Ewig angehörten, mit Eugen Ewig als Geschäftsführer<sup>12</sup>. Dann durfte man in Paris nach einem Lokal suchen. Allzu Schönes konnte nur von Ferne betrachtet werden, wie Eugen Ewig in seiner Rückschau zu seinem 90. Geburtstag sagte: »Durch Vermittlung eines französischen Freundes wurde mir zwar ein Palais in der Nähe des Luxembourg angeboten, aber die Kaufsumme von etwas über 100 000 Mark überstieg damals bei weitem unsere Möglichkeiten«<sup>13</sup>.

Ein solches Stadtpalais hat das Institut erst im Jahr 1994 beziehen können, und Eugen Ewig ist bei der Eröffnung dabei gewesen. 1957 aber fand Hermann Weber die Etage in der rue du Havre Nr. 5, im Opernviertel, die privat von Eugen Ewig erworben werden mußte<sup>14</sup>. Das Centre und später auch das Institut waren legal ein privater Verein nach französischem Recht; erst im Jahre 1994 ist er aufgelöst worden. »Die Anregung kam von [Paul Egon] Hübinger, damals Ministerialdirektor im Bundesinnenministerium<sup>15</sup> [...] dessen Nachfolge ich als Bücherwart im Historischen Seminar antrat«, sagte Eugen Ewig zurückschauend im Jahre 2003<sup>16</sup>. In der Tat hat sein Studienfreund<sup>17</sup> die entscheidende Rolle gespielt. Tellenbach, Grundmann, Schieffer<sup>18</sup>, Braubach, dann Skalweit<sup>19</sup> waren mit Ewig die Gründerväter – der ehemalige Straßburger Hermann Heimpel, kontaktiert, hat sich zurückgehalten: Frankreichforschung besaß nicht seine ungeteilte Sympathie. Gestützt auf diese Gruppe gleichgesinnter, zumeist rheinischer Professoren in Mainz<sup>20</sup> und Bonn entstand das »Cen-

10 Vgl. Perrin an Hermann Weber und an Eugen Ewig, 5. Nov. 1958, PFEIL, Vorgeschichte und Gründung, Dokumente Nr. 184f.

11 Konrad REGEN, Max Braubach (1899–1975). Person und Werk, in: PFEIL (Hg.), Gründungsäter (wie Anm. 2).

12 PFEIL, Vorgeschichte und Gründung, Dokument Nr. 122.

13 Text der am 30. Mai 2003 in Bonn auf der Akademischen Festveranstaltung in Bonn gehaltenen Rede (Kopie, Papiere Paravicini).

14 PFEIL, Vorgeschichte und Gründung, Dokument Nr. 158 (Kaufvertrag vom 21. Okt. 1957), 171 (Einzug am 14. März 1958).

15 Vgl. Hübinger an Karl Ferdinand Werner, 21. Aug. 1983, PFEIL, Vorgeschichte und Gründung, Dokument Nr. 221. Die Ansprache Hübingers anlässlich der Eröffnung der Forschungsstelle s. *ibid.*, Nr. 193; dort Nr. 192 (frz.) und 194 (lat.) auch der Text der Ansprachen Ewigs.

16 Rede 2003 (wie Anm. 13). Zu Hübinger: Ulrich PFEIL, Paul Egon Hübinger – vom Umgang mit dem Anpassungsdruck, in: DERS. (Hg.), Gründungsäter (wie Anm. 2); auch die Nachrufe Eugen Ewigs (s. die folgende Anm.).

17 Eugen Ewig hat seinen Nachruf für die *Francia* geschrieben (15, 1987, S. 1143–1147), auch für das Jahrbuch 1987 der Rheinisch-Westfälischen Akademie der Wissenschaften (Opladen 1988, S. 40–44). Siehe auch seine Widmung zum 60. Geburtstag, unten Anm. 24.

18 Rolf GROSSE, Theodor Schieffer – Ein rheinischer Historiker und seine Begegnung mit der romanisch-französischen Welt, in: PFEIL (Hg.), Gründungsäter (wie Anm. 2).

19 Matthias PAPE, Stephan Skalweit, in: PFEIL (Hg.), Gründungsäter.

20 Beteiligt war auch Leo Just, s. Michael F. FELDKAMP, Leo Just – »... ein Mensch mit meinem Widerspruch«, in: PFEIL (Hg.), Gründungsäter.

tre« und nahm alsbald seine erfolgreiche Arbeit auf. Konrad Adenauer sandte zur Eröffnung ein Glückwunschtelegramm<sup>21</sup>.

## II

Weshalb gelang nun, was bislang nicht gelungen war? Weshalb hatte Eugen Ewig solchen Erfolg, weshalb betraute man nicht Heinrich Büttner mit der Aufgabe? Man hatte in der Tat an Büttner gedacht, aber dann doch davon Abstand genommen. Nicht weil er sich in Frankreich kompromittiert hätte. Aber als reiner Gelehrter besaß er weder die Persönlichkeit noch die Verbindungen, die dem überdies jüngeren Eugen Ewig eigen waren. Von Ewig konnte man sich dagegen eine Zeitlang vorstellen, daß er als Kulturattaché nach Paris ginge<sup>22</sup>. Er war der Mann der Stunde. Was zeichnete ihn aus?

Zunächst war Eugen Ewig eine *anima candida*, oder wie Pierre Riché mir in einem Brief vom 9. März 2006 schrieb, »en quelque sorte un saint«. *Urbanitas, discretio, serenitas* zeichneten ihn aus. »Ich bin – um mit Schiller zu sprechen – ein naiver, kein sentimentalischer Mensch. Die Freude an der Geschichte war von Natur gegeben« sagte er von sich selbst in seiner Rede zum 90. Geburtstag<sup>23</sup>.

Er war mit ganzem Herzen und ganzer Seele ein katholischer Christ. Alle wußten, spürten, bewunderten dies; sein auf ausdrücklichen Wunsch rein geistliches Begräbnis im März dieses Jahres hat diese Haltung noch einmal bekräftigt. Er lebte geradezu mit den Heiligen. Die Zueignung eines Aufsatzes an Paul Egon Hübinger vom Jahre 1973 zeigt dies, denn er war gleichzeitig gewidmet: *precelsae domnae Balthildi reginae quae in somno apparens me monuit, ut iudicium de regimine suo in seminario Bonnensi ridendo prolatum studendo corrigerem*. Eugen Ewig vermerkt, daß er dieses Gelübde tatsächlich erfüllt habe<sup>24</sup>.

Weiter war er ein überzeugter Rheinländer, also kein Preuße, fest wurzelnd in der gemeinsamen *latinitas*, der »unvergeßliche Tage in Köln, Aachen und Trier« eingedenk<sup>25</sup>. Dem frühmittelalterlichen Trier galt sein erstes großes Buch. Aus Metz, am 21. November 1945, schrieb er an den député Robert Schuman: »Mon attitude politique est inspirée par la tradition rhénane, j'entends servir mon pays rhénan, tout en étant convaincu que les intérêts de mon pays sont identiques à ceux de la France<sup>26</sup>.« Das ihm i. J. 1985 verliehene Bundesverdienstkreuz I. Klasse<sup>27</sup> hat Eugen Ewig im Jahre 1991 zurückgegeben, als Berlin Bundeshauptstadt wurde und Bonn zur »Bundesstadt« herabsank.

Er war ein Mediävist, sogar mit dem besonders unverdächtigen Frankenreich befaßt, wo beim besten Willen nicht von deutsch-französischem Gegensatz gesprochen werden kann – wenngleich die Siedlungsgeschichte jener Zeit dazu herangezogen worden ist<sup>28</sup>. Als Roma-

21 PFEIL, Vorgeschichte und Gründung (wie Anm. 1), Nr. 190f.

22 DERS., Das Deutsche Historische Institut Paris. Eine Neugründung »sur base universitaire«, in: DERS. (Hg.), Deutsch-französische Kultur- und Wissenschaftsbeziehungen im 20. Jahrhundert. Ein institutionengeschichtlicher Ansatz, München 2007 (Pariser Historische Studien, 81), S. 281–308.

23 Wie o. Anm. 13.

24 In Form der beschließenden epigraphischen Abkürzung *v.s.l.m.* = *votum solvit libens merito*. Eugen EWIG, Das Privileg des Bischofs Bertrid von Amiens für Corbie von 664 und die Klosterpolitik der Königin Balthild, in: *Francia* 1 (1973), S. 62–114 = DERS., Spätantikes und fränkisches Gallien, Gesammelte Schriften, hg. von Hartmut ATSMÄ, Bd. 2, München 1979, S. 538–583.

25 Rede 2003 (wie Anm. 13).

26 Maison de Robert Schuman, Conseil général de la Moselle, RS 25.

27 *Francia* 13 (1985), S. 942.

28 Peter SCHÖTLER, Die historische »Westforschung« zwischen »Abwehrkampf« und territorialer Offensive, in: *Geschichtsschreibung als Legitimationswissenschaft 1918–1945*, hg. von DEMS., Frankfurt a. M. 1997, S. 204–261, hier bes. S. 216–220: Franz Petri. – Griff nach dem Westen. Die »Westforschung« der völkisch-nationalen Wissenschaften zum nordwesteuropäischen Raum

nist beherrschte er in Wort und Schrift die französische Sprache<sup>29</sup>, konnte auch lateinische Reden halten, was zumal in Kirchenkreisen einen Vorteil darstellte. 1932 war er schon in Dijon und Paris gewesen, in Paris dann länger, für drei Monate im Jahre 1937, woran er sich im Jahre 2003 erinnerte:

»Es ist heut schwer vorstellbar, was dieser Ausstieg aus dem Gefängnis Deutschland bedeutete. Mein Freund [Henri] Cazelles<sup>30</sup> führte mich nicht nur in seine Familie ein, sondern entführte mich auch nach Clermont-Ferrand auf die *Semaines Sociales*. Dabei lernte ich das Ehepaar Moppert aus Metz kennen, dem ich in düsteren Zeiten später wieder begegnete<sup>31</sup>. Die großen romanischen Denkmäler der Auvergne reduzierten meinen Stolz auf die rheinische Romanik in gebührendem Maß«.

Damals betrat Eugen Ewig auch zum ersten Mal das Handschriftenkabinett der Pariser Nationalbibliothek, wo noch Kleiderordnung galt: »In der Salle des Manuscrits herrschte eine feierliche Stille. Beim ersten Besuch erklärte mir der Aufseher, daß er mich in Zukunft nur mit Jacke bekleidet einlassen werde (ich war wegen der Sommerhitze im Hemd erschienen)«<sup>32</sup>. Vor allem aber war er ein Mann, der sich in der überaus schwierigen Zeit der deutschen Besetzung Frankreichs die ganze Zeit hindurch nicht nur korrekt, sondern richtig verhalten hatte. Der menschliche Anstand, der ihn stets auszeichnete, hat ihm dauernde Freundschaften geschenkt und damit auch über sein weiteres Leben entschieden. Der junge Gelehrte und Gegner des Nazi-Regimes hatte in Universität oder Schule keine Zukunft gesehen und ging, ebenso wie Paul Egon Hübinger und Theodor Schieffer und andere gegen den Ungeist immune Leute, in den Archivdienst. Nach der Ausbildung in Berlin-Dahlem kam er zunächst nach Breslau und war dann von 1941 bis 1944 Archivar am Metzger Staatsarchiv, den Archives départementales de la Moselle<sup>33</sup>. Dort wurde Direktor alsbald Heinrich Büttner in der Nachfolge von Aloys Ruppel<sup>34</sup>. Allerdings war Büttner zum Militär eingezogen und konnte nur gelegentlich von Luxemburg aus herüberkommen. Als er mit seiner Einheit an die Ostfront verlegt wurde, ging die faktische Leitung des Archivs ganz an Eugen Ewig über<sup>35</sup>. »Büttner«, so Ewig im Jahre 2003<sup>36</sup>, »war mit Leib und Seele

1919–1960, 2 Bde., hg. von Burkhard DIETZ u. a., Münster 2003, zu Franz Petri bes., Bd. 1, S. 225–246 (Martina PRITZ), und Bd. 2, S. 927–944 (Karl DITT).

29 Zu seinem Lehrer s. Winfried BECKER, Wegbereiter eines abendländischen Europas: Der Bonner Romanist Herrmann Platz (1880–1945), in: *Rheinische Vierteljahrsblätter* 70 (2006), S. 236–260.

30 Siehe »Témoignage de mr Henri Cazelles, docteur en droit, Professeur au Séminaire St Sulpice, Issy-les-Moulineaux, Seine, 59 Rue Ernest Renan, 5 juillet [19]45« (so von der Hand Eugen Ewigs bezeichnet): »Je certifie avoir connu Eugen EWIG à Bonn en 1934 alors qu'il militait dans la jeunesse catholique menacée par la Hitlerjugend. Je pris part avec lui à diverses activités en ce sens; à la cathédrale de Bonn [der Münster-Stiftskirche St. Cassius und Florentius] où les catholiques furent sifflés par un groupe hitlérien rangé près de la porte, dans un pèlerinage à Altenberg où la police intervint [...]. Depuis ce temps je suis resté en relations ininterrompues avec lui et son orientation antinazie ne s'est jamais démentie.« (Nachlaß Eugen Ewig).

31 »So kam ich [...] nach Metz, wo ich den Rechtsanwalt Edmond Moppert wiederfand, dem ich 1937 auf den *Semaines Sociales* in der Auvergne begegnet war. Bald war ich ständiger Gast im Haus Moppert. Daß mein lothringischer Freund in der Résistance tätig war, erfuhr ich erst später« (Rede 2003, wie Anm. 13).

32 Rede 2003 (wie Anm. 13).

33 Vgl. Wolfgang FREUND, Das Archivwesen im Gau Westmark, in: *Das deutsche Archivwesen und der Nationalsozialismus*. 75. Deutscher Archivtag 2005 in Stuttgart, red. v. Robert KRETZSCHMAR u. a., Essen 2007, S. 326–341, hier S. 336–341.

34 Ruppel ging zum 1. November 1942, FREUND, *Archivwesen*, S. 336–338, zu Büttner S. 338f.

35 *Ibid.*, S. 339, datiert den Beginn schon auf Okt. 1942.

Historiker – der französische Kollege [Pierre] Marot in Nancy bezeichnete ihn als den besten Kenner der lothringischen Geschichte. [...] Für mich wurde Büttner in der Metzger Zeit zum Mentor, der mir fortan als Wissenschaftler und als Freund zur Seite stand.«

Auf welchen Wegen sich Eugen Ewig in dieser Zeit lebenslange Achtung und Protektion erwarb, geht aus einem Passus in der von Heinz Thomas veröffentlichten Laudatio zum 90. Geburtstag hervor, die am 17. Mai 2003 in der Frankfurter Allgemeinen Zeitung erschienen ist und den schönen Titel »Der Erbfreund« trägt:

»Mit gewohntem Schmunzeln pflegt Ewig zu erzählen, wie er in seiner Metzger Zeit einem Gestapo-Mann die Papiere eines gewissen Robert Schuman »abgeschwätzt« und an einem Ort deponiert hatte, wo sie niemand vermuten würde. Schuman hat ihn später gefragt, ob er wisse, wo denn jene Papiere verblieben seien. Ewig wußte es, Schuman selbst hat ihn in das für Deutsche damals streng verbotene Archiv geführt und das mit Ewigs Namen signierte Dossier an sich nehmen können.«

Stets der Wahrheit verpflichtet, hat Eugen Ewig diese Version in seiner Dankesrede zum 90. Geburtstag übrigens korrigiert, als er von Aloys Ruppel sprach, seinem ersten Chef im Metzger Archiv: »Er – nicht ich, lieber Herr Thomas – entlockte der Gestapo die Autographensammlung des Abgeordneten Robert Schuman, der im September 1940 von der Gestapo verhaftet worden war, und überführte sie ins Staatsarchiv«<sup>37</sup>. Keine Unwahrheit ließ er auch in Metz durchgehen, als die Gauleitung von ihm linientreue Forschung wünschte: Was er ablieferte, war nicht genehm, wurde umgeschrieben oder gar nicht erst veröffentlicht<sup>38</sup>.

Entscheidend ist stets die Weise, wie sich einer verhält, wenn die Herrschaft zusammenbricht. Versetzen wir uns in den Spätherbst des Jahres 1944. Die zur Festung erklärte Stadt Metz ist von den Amerikanern umgeben und wird Stück für Stück erobert. Ich zitiere erneut aus Heinz Thomas' Text:

»Ewig befand sich am Ende, gemeinsam mit einer Metzger Familie und einigen deutschen Soldaten, im Keller der Präfektur; die Franzosen drängten den Zivilisten, seine Landsleute zur Einstellung des Widerstands zu bewegen. Schließlich konnte Ewig auch den letzten noch an den Endsieg glaubenden Krieger dazu überreden, der Lage Rechnung zu tragen. Er stieg mit einem weißen Tuch aus dem Keller und verstand es, die wegen ihrer schweren Verluste verbitterten Amerikaner zur Annahme der Kapitulation zu überreden<sup>39</sup>. Als er inmitten der uniformierten Gefangenen durch die Straßen geführt wurde, verdächtigten ihn einige Franzosen wegen seiner Zivilkleidung als Gestapo-Mann. Einer, der ihn kannte, wollte die Sache aufklären, aber die GIs waren in Eile und führten den selbstlosen Helfer<sup>40</sup> zum Entsetzen seiner Frau gleich mit in die Gefangenschaft.«

36 Rede 2003 (wie Anm. 13).

37 Über den Vorgang der Restitution selbst sagte Eugen Ewig in seiner Rede von 2003 (wie Anm. 13) lediglich: »In Metz traf ich [1945] erstmals Robert Schuman, dem ich Auskunft über den Verbleib seiner Sammlungen geben konnte.« Vgl. Freund (wie Anm. 33), S. 337, Anm. 56.

38 FREUND, Archivwesen (wie Anm. 34), S. 339f.

39 Vgl. *ibid.*, S. 340, Anm. 75: allein Ewig konnte in englischer Sprache reden.

40 Wer dies war, klärt Ewigs Brief an Robert Schuman aus dem Lager von Suzange vom 28. Nov. 1944 (unten Anm. 47).



Ewig, der bei einer Rückeroberung Lothringens deshalb erschossen worden wäre<sup>41</sup>, kam bereits im Februar/März 1945 durch Verwendung seiner Metzger Freunde und Bekannten frei<sup>42</sup>. Dafür hat sich ohne Zweifel auch Robert Schuman eingesetzt. Eugen Ewig hatte ihm am 28. November 1944 aus dem Internierungslager Suzange geschrieben, mit der Bitte um Intervention für ihn und andere Unschuldige. Einiges sei aus diesem langen, bemerkenswerten Brief zitiert:

»Je suis bien connu à Metz. Vous pourriez prendre des renseignements sur moi de monsieur Moppert<sup>43</sup>, des chanoines de la Cathédrale, particulièrement de monsieur Louis, des messieurs Herrig, Thiel<sup>44</sup>, Morin, Bour, des docteurs Wilhelm et Loevenbruck, de la famille Moitrier-Hermann et de beaucoup d'autres encore. J'ai toujours gardé les droits de la Lorraine sur ses archives, tant que cela m'était possible. Je n'ai pas pu éviter l'évacuation des registres d'état civil du Palais de Justice. Mais je me suis opposé formellement à l'évacuation des Archives départementales et j'ai fait échouer l'envoi des registres de l'Évêché en Allemagne, en trainant l'affaire en longueur. J'ai rendu à l'Évêché ses archives saisies par la Gestapo. J'ai de même sauvé tout ce qui nous est parvenu de votre collection de documents historiques qui se trouve maintenant dans la cave de la Préfecture. De tout cela vous saurez mieux en consultant madame Moppert qui était bibliothécaire chez nous<sup>45</sup>. [...] J'ai passé les 4 jours de siège dans nos caves. Enfin, sur la demande du lieutenant allemand qui défendait la Préfecture, j'ai fait le parlementaire. Monsieur Noël, notre relieur, en est témoin<sup>46</sup>. Les troupes françaises et américaines ne m'ont plus relâché. On m'a envoyé au camp d'internement à Suzange.« Er gedenkt auch jenes Mannes, der sich für ihn eingesetzt hatte: »Ce n'est pas seulement à cause de moi que je vous écris cette lettre. Un de nos employés, un Alsacien de 67 ans, de nationalité et de sentiments tout-à-fait français, a été amené ici avec moi, uniquement parce qu'il me donnait la main en me voyant passer par la rue escorté des soldats. Il s'agit de monsieur Jean Jaeger, domicilié à Metz, 4 place de Chambre. Le bonhomme est malade et supporte très mal la vie de camp. Cependant toutes mes démarches pour le faire relâcher

41 Er stand auf der schwarzen Liste der Gauleitung Westmark, s. das »Certificat« von Madelaine Fischer, Metz, 12. Juni 1945 (Nachlaß Eugen Ewig).

42 »Beim Einzug der Amerikaner im November 1944 wurde ich interniert, dann nach einigen Monaten, etwa im Februar/März 1945, auf Fürsprache meiner Metzger Freunde und Bekannten vorzeitig aus der Internierung entlassen.« (Rede 2003, wie Anm. 13).

43 Frau Moppert war Bibliothekarin bei den Archives départementales, als Ewig dort tätig war, s. unten Anm. 45. Zum Ehepaar Moppert o. Anm. 31.

44 Léon Thiel, »ancien secrétaire aux Archives départementales de la Moselle, actuellement commis à la Préfecture de Metz«, stellte Eugen Ewig ein »Certificat« aus, Metz, 21. Juni 1945: »a manifesté dès son arrivée à Metz, en Mai 1941, des sentiments antinazis, souhaitant invariablement et sincèrement la victoire des Alliés. Nous avons sans cesse discuté ensemble les chances de cette victoire, même avant l'entrée en guerre de la Russie, en nous encourageant mutuellement. [...] il a favorisé ma fuite en France au printemps 1943 par son accord secret.« (Nachlaß Eugen Ewig).

45 Siehe o. Anm. 43 und 31.

46 Pierre Noël, »relieur aux Archives Départementales de la Moselle«, stellte in Metz am 15. Juni 1945 Eugen Ewig ein »Certificat« aus: »a toujours observé [...] une attitude amicale envers les Lorrains sous ses ordres. Il souhaitait la victoire des Alliés et nous parlait en français, quand cela pouvait se faire sans danger. Mr. Ewig m'a sauvé à différentes reprises de la mobilisation forcée pour travaux de fortification en automne 1944. Il est resté volontairement à Metz pour attendre l'arrivée des Américains et a tout fait pour empêcher l'envoi des Archives départementales en Allemagne. Lorsque les autorités nazies insistaient sur cet envoi, il s'est porté malade et s'est caché ensuite avec moi dans les caves de la Préfecture.« Die Unterschrift ist beglaubigt von Jean Rigaut, Archiviste en Chef de la Moselle (Nachlaß Eugen Ewig).

ont été vaines jusqu'à maintenant<sup>47</sup>.« Schließlich fügt er hinzu: »Je n'aurais jamais osé m'adresser à vous, si je ne savais pas que vous êtes chrétien.«. Am Ende steht ein Postscriptum besonderer Sorge, denn noch herrschten die Nationalsozialisten in Deutschland: »Je vous prie de ne pas faire usage de cette lettre pour la propagande, puisque je crains des représailles contre ma famille en Allemagne.«

Die spätere Protektion und Empfehlung von Robert Schuman bei Konrad Adenauer sollten entscheidend werden, nicht nur für ihn, sondern auch für das entstehende Institut<sup>48</sup>. Über Robert Minder<sup>49</sup> wird Eugen Ewig schon im Jahre 1946 (bis 1951) der erste deutsche Lektor in Frankreich, an der Universität Nancy. Mit dem einflußreichen lothringischen Grafen Jean de Pange, der sich für ihn einsetzt<sup>50</sup>, wird er anfangs 1948 zu einer »Plauderstunde« im Hôtel de Matignon vom nunmehrigen Ministerpräsidenten Robert Schuman empfangen<sup>51</sup>. Aufgrund von dessen Intervention war er 1946 Assistent an der von der französischen Besatzungsmacht neu gegründeten Universität Mainz geworden; dort hatte er seine Studienkollegen Theodor Schieffer und Heinrich Büttner wiedergetroffen; dort wird er 1954 Lehrstuhlinhaber als Schieffers Nachfolger. Alle dachten an ein Institut in Paris. Es zu verwirklichen war Eugen Ewig in besonderer Weise legitimiert und befähigt. Er hat die in ihn gesetzten Hoffnungen nicht enttäuscht.

### III

Mit der feierliche Eröffnung im Jahre 1958 war bei weitem noch nicht alles erreicht. Aber die Dinge gingen nun ihren guten Weg. Bis zum Umwandlung der Forschungsstelle in ein staatliches Institut im Jahre 1964 blieb Eugen Ewig Direktor und leitete es umsichtig und erfolgreich, zumeist aus der Ferne<sup>52</sup>. Ab 1964 und bis zum Jahre 1983 stand er dem wissenschaftliche Beirat vor. Karl Ferdinand Werner, dessen Wahl durch den Beirat zum Jahre 1968 eine kühne und folgenreiche Tat war, half er mit einem umfangreichen Artikel im Jahre 1973 die Institutszeitschrift FRANCIA aus der Taufe heben<sup>53</sup>. Das Haus hat seinen Gründer geehrt durch die Veröffentlichung seiner Schriften, von Hartmut Atsma in zwei umfangreichen Bänden herausgegeben<sup>54</sup>, deren erster am 6. Mai 1977 in Gegenwart des 98jährigen Charles Samaran und zahlreicher anderer französischer Kollegen feierlich überreicht wurde<sup>55</sup>.

47 Vgl. o. Anm. 40.

48 PFEIL, Vorgeschichte und Gründung (wie Anm. 1), Dokumente Nr. 174f., 177, 190.

49 Auch der große Germanist hatte ihm am 20. Nov. 1945 ein »Certificat« ausgestellt, das Ewig am Folgetag an Robert Schuman sandte (Maison de Robert Schuman, Conseil général de la Moselle, RS 25).

50 Siehe dessen Briefe an Robert Schuman vom 16. März 1947 und 1. März 1948 (Maison de Robert Schuman, Conseil général de la Moselle, RS 28).

51 Rede 2003 (wie Anm. 13).

52 Vgl. die Aufzeichnung Ewigs über Stand und Aufgaben der Forschungsstelle vom 20. Okt. 1962, gedruckt in: Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich: Dokumente 1949–1963, hg. von Horst MÖLLER, Klaus HILDEBRAND, Bd. 3: Parteien, Öffentlichkeit, Kultur, bearb. von Herbert ELZER, München 1997, S. 991–993, Nr. 374.

53 Die Widmung wurde o. bei Anm. 24 zitiert. Ein weiterer und letzter Artikel für Francia war 2003 geplant, wurde aber nicht mehr abgeschlossen. Er sollte heißen: »Die Bischofsliste von Besançon und die Expansion der Alamannen in den Jahren 460–480«.

54 Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften, München 1976 und 1979, 40 Artikel aus den Jahren 1952 bis 1973 enthaltend. Ein dritter und abschließender Band, hg. von Ulrich NONN, ist in Vorbereitung.

55 Francia 5 (1977), S. 1071.

Deren Anwesenheit war nicht nur Ausdruck allgemeiner Wertschätzung, sondern für die *confrères noble* Pflicht. Denn Eugen Ewig war nicht nur 1970 *correspondant* der Pariser Académie des Inscriptions et Belles-Lettres geworden, sondern 1975 sogar *membre associé étranger* dieser hochangesehenen Gesellschaft. Er hatte außerdem den Grad eines Officier dans l'ordre des Palmes académiques erhalten und war längst schon Ehrenmitglied des Institut Grand-Ducal de Luxembourg (1961). Er sollte noch korrespondierendes Mitglied der Akademie in Dijon werden (1979), wo Robert Folz wirkte<sup>56</sup>, und wurde von den Universitäten in Toulouse (1979) und in Freiburg im Üchtland (1984) mit Ehrendoktorwürden ausgezeichnet. Wer sich in Frankreich und den alten Niederlanden auf ihn berufen konnte, dem öffneten sich die Türen. Er war die vertrauenswürdige Person schlechthin, wissenschaftlich, politisch, menschlich. »Von Bedeutung war«, so berichtete Eugen Ewig in seiner Rede zum 90. Geburtstag, »daß [ich 1948] in Nancy auch mit dem Historiker Jean Schneider in Berührung kam, als dieser nach seiner Heimkehr aus dem Konzentrationslager Dachau seine Tätigkeit an der Universität wieder aufnahm<sup>57</sup>.« Fünfunddreißig Jahre später, 1983, bei Gelegenheit des Pariser Jahresvortrags, den Ewig zu seinem Abschied aus dem Beirat in eigener Person hielt<sup>58</sup>, hat Jean Schneider ihm die *laudatio* gehalten. Was damals gesagt wurde, ehrt beide in hohem Maß<sup>59</sup>.

Auch nach 1983 hat Eugen Ewig dem Institut vermittelnd geholfen und suchte das Ministerium gerne seinen Rat. Selbst nach seinem 90. Geburtstag, im höchsten Alter, unterstützte er uns noch freigebig und aufmerksam, diesmal bei der Vorbereitung des 50. Jahrtages seiner Gründung<sup>60</sup>. Wir hatten gehofft, ihm am 21. November 2008 einen Ehrenplatz in der ersten Reihe bereiten zu können. Das kann nun nicht mehr geschehen. Aber das Deutsche Historische Institut wird stets seines Gründers gedenken<sup>61</sup> und sein Andenken ehren, als eines Mannes, der mit unverrückbaren moralischen Grundsätzen und mit wissenschaftlicher Strenge, mit Güte und Wohlwollen durch das Leben ging, mit Vertrauen beschenkt war, Großes bewirkte und vielen einen Schein dessen gab, was ihn innerlich erleuchtete: die demütige Gewißheit gegenwärtigen und künftigen Glücks.

Werner PARAVICINI, Paris

56 Zu ihm: Robert Folz (1910–1996), Mittler zwischen Frankreich und Deutschland. Actes du Colloque »Idée d'Empire et royauté au Moyen Âge«, hg. von Franz Josef FELTEN u. a., Stuttgart 2006. – Eugen Ewig war außerdem Mitglied der Nordrhein-Westfälischen Akademie (1978) und korrespondierendes Mitglied der Akademie in Wien (1979).

57 Rede 2003 (wie Anm. 13). Zu Schneider (1903–2004) s. den Nachruf in *Francia* 32/1 (2005), S. 191–194.

58 »La prière pour le roi et le royaume dans chartes mérovingiennes et carolingiennes«, ungedruckt, doch vgl. Ewigs Beiträge zu den Festschriften für Karl Hauck und Jacques Stiennon von 1982.

59 In Ewigs Nachlaß findet sich kein Text und es ist fraglich, ob der hervorragende Improvisator Schneider überhaupt eine schriftliche Fassung ausgearbeitet hat.

60 Bis hin zur Ausleihe seiner Papiere ins DHI Paris, welche in der o. Anm. 1 genannten Dokumentation ihren Niederschlag gefunden haben.

61 Der Mittelalterband der *Francia* 33/1 (2006) wurde ihm bereits gewidmet.

## SCHRIFTENVERZEICHNIS EUGEN EWIG

- 1936 Die Anschauungen des Karthäusers Dionysius von Roermond über den christlichen Ordo in Staat und Kirche, Bonn 1936 [Dissertation].
- 1939 Die Wahl des Kurfürsten Josef Clemens von Köln zum Fürstbischof von Lüttich, 1694, in: Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein 135 (1939), S. 41–79.
- 1943 Die Deutschordenskommende Saarburg, in: Elsaß-Lothringisches Jahrbuch 21 (1943), S. 81–126.
- 1947 L'avenir rhénan, in: Le Rhin. Nil de l'Occident, hg. von Jean DUMONT, Paris 1947, S. 315–324.
- 1950 Landschaft und Stamm in der deutschen Geschichte, in: Geschichte in Wissenschaft und Unterricht 1 (1950), S. 154–168.
- 1952 Civitas, Gau und Territorium in den Trierischen Mosellanden, in: Rheinische Vierteljahrsblätter 17 (1952; Festschrift Theodor Frings), S. 120–137 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 504–522].
- 1952 Erbe des Abendlandes. Lehrbuch der Geschichte für Höhere Schulen. Oberstufe, Teil 1: Urzeit und Altertum. Die Entstehung des Abendlandes, 2. Halbbd., unter Mitwirkung von Franz HANČAR, Hanns STOCK, Eugen EWIG bearb. von Georg STADTMÜLLER, Albert WUCHER, Düsseldorf 1952.
- 1953 Die Völkerwanderung (375–526). Die Merowingerzeit (527–714). Die Karolingerzeit (715–919), in: Deutsche Geschichte im Überblick. Ein Handbuch, hg. von Peter RASSOW, Stuttgart <sup>1</sup>1953, S. 48–101; <sup>2</sup>1962; <sup>3</sup>1973 (hg. von Theodor SCHIEFFER). Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511–613), in: Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Mainz. Abhandlungen der geistes- und sozialwissenschaftlichen Klasse, Bd. 9, Wiesbaden 1952 (erschieden 1953), S. 651–715 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 114–171]. Die fränkischen Teilreiche im 7. Jh. (613–714), in: Trierer Zeitschrift 22 (1953), S. 85–144 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 172–230]. Milo et eiusmodi similes, in: Sankt Bonifatius. Gedenkgabe zum zwölfhundertsten Todestag, Fulda <sup>1</sup>1953; <sup>2</sup>1954, S. 412–440 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 189–219].
- 1954 Trier im Merowingerreich. Civitas, Stadt, Bistum, in: Trierer Zeitschrift 21 (1952; erschienen 1954), S. 5–367; separat: Trier 1954 [Habilitationsschrift]. Die Civitas Ubiorum, die Francia Rinensis und das Land Ribuarien, in: Rheinische Vierteljahrsblätter 19 (1954; Festschrift Camillus Wampach), S. 1–29 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 472–503]. Das Bistum Köln im Frühmittelalter, in: Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein 155/156 (1954), S. 205–243 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 91–125]. Treverensia: 1. Milo von Trier. – 2. Die älteren Miracula s. Maximini und das Ada-Problem, in: Archiv für mittelhheinische Kirchengeschichte 6 (1954), S. 229–233. (zusammen mit Robert FROHN) Erbe des Abendlandes. Lehrbuch der Geschichte für Höhere Schulen. Oberstufe, Teil II: Das Abendland, Düsseldorf 1954.
- 1955 Das Fortleben römischer Institutionen in Gallien und Germanien, in: X. Congresso internazionale di scienze storiche, Relazioni, Bd. 6, Florenz 1955, S. 561–598 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 409–434].
- 1956 Das Bild Constantins des Großen in den ersten Jahrhunderten des abendländischen Mittelalters, in: Historisches Jahrbuch 75 (1956), S. 1–46 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 72–113].

- Zum christlichen Königsgedanken im Frühmittelalter, in: *Das Königtum. Seine geistigen und rechtlichen Grundlagen*, Konstanz 1956 (Vorträge und Forschungen, 3), S. 7–73 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 1, 1976, S. 3–71].
- Kaiserliche und apostolische Tradition im mittelalterlichen Trier, in: *Trierer Zeitschrift* 24/26 (1956/58; Festschrift Josef Steinhausen), S. 147–186 [ND in: *Aus der Schatzkammer des antiken Trier*, Trier 1959, S. 110–146; *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 51–90].
- 1957 (zusammen mit Anton J. GAIL) Das europäische Mittelalter. Material zu deutsch-französischen Empfehlungen, in: *Internationales Jahrbuch für den Geschichtsunterricht* 6 (1957/58), S. 132–160.
- 1958 Volkstum und Volksbewußtsein im Frankenreich des 7. Jh., in: *Caratteri del secolo VII in occidente*, Spoleto 1958 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 5), S. 587–648, 682–697 (Diskussion) [ND in: *Libelli*, Bd. 268, Darmstadt 1969; *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 1, 1976, S. 231–273].
- L'Aquitaine et les pays Rhénans au haut moyen âge, in: *Cahiers de Civilisation Médiévale* 1 (1958), S. 37–54 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 1, 1976, S. 553–572].
- Rheinischer Besitz westfränkischer Kirchen, in: *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte* 10 (1958), S. 341–346 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 182–188].
- 1960 Die ältesten Bistümer (in Deutschland), in: *Weg und Werk. Die katholische Kirche in Deutschland*, hg. von Georg THURMAIR, Richard SATTELMAIR, Erich LAMPEY, München 1960, S. 150–164.
- Die ältesten Mainzer Bischofsgräber, die Bischofsliste und die Theonestlegende, in: *Universitas* 2 (1960; Festschrift Albert Stohr), S. 19–27 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 171–181].
- Der Petrus- und Apostelkult im spätrömischen und fränkischen Gallien, in: *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 71 (1960), S. 215–251 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 318–354].
- Beobachtungen zur Frühgeschichte des Bistums Köln, in: *Geschichte und Kunst im Erzbistum Köln* (Festschrift Wilhelm Neuss), Düsseldorf 1960, S. 13–39 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 126–153].
- Die Kathedralpatrozinien im römischen und im fränkischen Gallien, in: *Historisches Jahrbuch* 79 (1960), S. 1–61 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 260–317].
- Kirche und Civitas in der Merowingerzeit, in: *Le chiese nei regni dell'Europa occidentale e i loro rapporti con Roma sino all' 800*, Spoleto 1960 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 7), S. 45–71 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 1–20].
- Zum lothringischen Dukat der Kölner Erzbischöfe, in: *Aus Geschichte und Landeskunde* (Festschrift Franz Steinbach), Bonn 1960, S. 210–246.
- 1961 Karl der Große und die karolingische Teilung, in: *Die Europäer und ihre Geschichte. Epochen und Gestalten im Urteil der Nationen*, hg. von Leonhard REINISCH, München 1961, S. 1–18.
- Le culte de saint Martin à l'époque franque, in: *Revue d'histoire de l'Église de France* 47 (1961), S. 1–18 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 2, 1979, S. 355–370].
- 1962 Kaiser Lothars Urenkel, Ludwig von Vienne, der präsumtive Nachfolger Kaiser Karls III., in: *Das erste Jahrtausend*, hg. von Victor H. ELBERN, Textbd. 1, Düsseldorf <sup>1</sup>1962; <sup>2</sup>1963, S. 336–343 [ND in: *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Bd. 1, 1976, S. 578–585].

- Die ältesten Mainzer Patrozinien und die Frühgeschichte des Bistums Mainz, ebd. S. 114–127 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 154–170].  
 L'héritage de Lothaire I<sup>er</sup>, in: Rencontres de Bâle. 3–4 novembre 1961, Basel 1962 (Publication du Centre européen d'études burgundo-médianes, 4), S. 33–37.  
 Der Martinskult im Frühmittelalter, in: Archiv für mittelhochdeutsche Kirchengeschichte 14 (1962), S. 11–30 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 371–392].
- 1963 Les Ardennes au haut Moyen Âge, in: Anciens pays et assemblées d'états 28 (1963), S. 1–38; <sup>2</sup>1967, S. 5–37 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 523–552].  
 Résidence et capitale pendant le haut Moyen Âge, in: Revue Historique 230 (1963), S. 25–72 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 362–408].
- 1964 Das Trierer Land im Merowinger- und Karolingerreich, in: Geschichte des Trierer Landes, hg. von Richard LAUFNER, Bd. 1, Trier 1964, (Schriftenreihe zur Trierischen Landesgeschichte und Volkskunde, 10), Trier 1964, S. 222–302.  
 Beobachtungen zur politisch-geographischen Terminologie des fränkischen Großreiches und der Teilreiche des 9. Jhs., in: Spiegel der Geschichte (Festschrift Max Braubach), Münster 1964, S. 99–140 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, S. 323–361].  
 Die Verehrung orientalischer Heiliger im spätrömischen Gallien und im Merowingerreich, in: Festschrift Percy Ernst Schramm, Bd. 1, Wiesbaden 1964, S. 385–400 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 393–410].
- 1965 Descriptio Franciae, in: Karl der Große, Bd. 1: Persönlichkeit und Geschichte, hg. von Helmut BEUMANN, Düsseldorf <sup>1</sup>1965; <sup>2</sup>1967, S. 143–177 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, S. 274–322].  
 Gedenkworte (für Leo Just), in: Historisches Jahrbuch 85 (1965), S. 252–256.  
 Noch einmal zum Staatsstreich Grimoalds, in: Speculum Historiale (Festschrift Johannes Spoerl), München 1965, S. 454–457 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 573–577].
- 1966 Das Zeitalter Karls des Großen (768–814), in: Handbuch der Kirchengeschichte, hg. von Hubert JEDIN, Bd. 3/1, Freiburg 1966, S. 62–118.  
 Kulmination und Wende der Karolingerzeit (814–840), ebd. S. 119–196.
- 1967 Saint Chrodegang et la réforme de l'église franque, in: Saint Chrodegang. Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du XII<sup>e</sup> centenaire de sa mort, Metz 1967, S. 25–53 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 232–259].
- 1968 Beobachtungen zu den Klosterprivilegien des 7. und frühen 8. Jhs., in: Adel und Kirche (Festschrift Gerd Tellenbach), Freiburg 1968, S. 52–65 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 411–426].  
 Leo Just 1901–1964, in: Bonner Gelehrte. Beiträge zur Geschichte der Wissenschaften in Bonn, Bonn 1968, S. 393–397.  
 Beobachtungen zur Entwicklung der fränkischen Reichskirche unter Chrodegang von Metz, in: Frühmittelalterliche Studien 2 (1968), S. 67–77 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 220–231].
- 1969 Die Stellung Ribuariens in der Verfassungsgeschichte des Merowingerreichs, in: Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde. Vorträge 18 (1969), S. 1–29 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1976, S. 450–471].  
 La monocratie dans l'Europe occidentale du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, in: La monocratie, Bd. 2, Bruxelles 1969 (Recueils de la Société Jean Bodin, 21), S. 57–105.  
 Beobachtungen zu den Bischofsprivilegien für Saint-Maur-des-Fossés und Sainte-Colombe de Sens, in: Festschrift Ludwig Petry, Wiesbaden 1969 (Geschichtliche

- Landeskunde, 5/2), S. 1–24 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 485–506].
- 1970 Die christliche Mission bei den Franken und im Merowingerreich, in: *Miscellanea Historiae Ecclesiasticae*, Bd. 3: Colloque de Cambridge, 24–28 sept. 1968, Louvain 1970 (*Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique*, 50), S. 24–72.  
Beobachtungen zu den Bischofslisten der merowingischen Konzilien und Bischofsprivilegien, in: *Landschaft und Geschichte* (Festschrift Franz Petri), Bonn 1970, S. 171–193 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 427–455].
- 1971 Der Mittelrhein im Merowingerreich. Eine historische Skizze, in: *Nassauische Annalen* 82 (1971), S. 49–60 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 1, 1979, S. 435–449].
- 1972 Das Privileg des Bischofs Audomar von Téroouanne von 663 und die Anfänge der Abtei Sithiu, in: *Studien zu Volkskultur, Sprache und Landesgeschichte* (Festschrift Matthias Zender), Bd. 2, Bonn 1972, S. 1019–1046 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 507–537].  
Das Formular von Rebais und die Bischofsprivilegien der Merowingerzeit, in: *Aus Reichsgeschichte und Nordischer Geschichte* (Festschrift Karl Jordan), Stuttgart 1972 (*Kieler Historische Studien*, 16), S. 11–42 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 456–484].  
Von der Kaiserstadt zur Bischofsstadt. Beobachtungen zur Geschichte von Trier im 5. Jh., in: *Die Stadt in der europäischen Geschichte* (Festschrift Edith Ennen), Bonn 1972, S. 59–73 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 33–50].
- 1973 *Observations sur la grandeur et la décadence de Trèves la Romaine*, in: *Économies et Sociétés du Moyen Âge* (Festschrift Édouard Perroy), Paris 1973 (*Publications de la Sorbonne. Série Études*, 5), S. 28–39 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 21–32].  
Das Privileg des Bischofs Berthefrid von Amiens für Corbie von 664 und die Klosterpolitik der Königin Balthild, in: *Francia* 1 (1973), S. 62–114 [ND in: Spätantikes und Fränkisches Gallien, Bd. 2, 1979, S. 538–583].  
Die erste Berührung des Christentums mit den Germanen und die Bekehrung der Goten, in: *Handbuch der Kirchengeschichte*, hg. von Hubert JEDIN, Bd. 2/1, Freiburg 1973, S. 232–238.
- 1974 Probleme der fränkischen Frühgeschichte in den Rheinlanden, in: *Historische Forschungen für Walter Schlesinger*, hg. von Helmut BEUMANN, Köln, Wien 1974, S. 47–74.  
Studien zur merowingischen Dynastie, in: *Frühmittelalterliche Studien* 8 (1974), S. 15–59.  
Bemerkungen zu zwei merowingischen Bischofsprivilegien und einem Papstprivileg des 7. Jhs. für merowingische Klöster, in: *Mönchtum, Episkopat und Adel zur Gründungszeit des Klosters Reichenau*, hg. von Arno BORST (Vorträge und Forschungen, 20), Sigmaringen 1974, S. 215–249.
- 1975 Die Missionsarbeit der lateinischen Kirche, in: *Handbuch der Kirchengeschichte*, hg. von Hubert JEDIN, Bd. 2/2, Freiburg 1975, S. 95–179.  
Zu Wimpfen und Worms, St. Dié und Trier im 7. Jh., in: *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte* 1 (1975), S. 1–9.
- 1976 La mission dans les pays rhénans, in: *Revue d'histoire de l'Église de France* (1976), S. 37–44.  
Die fränkische Reichsbildung, in: *Handbuch der Europäischen Geschichte*, hg. von Theodor SCHIEDER, Bd. 1: Europa im Wandel von der Antike zum Mittelalter, hg. von Theodor SCHIEFFER, Stuttgart 1976, S. 250–265.  
Das merowingische Frankenreich (561–687), ebd. S. 396–433.

- Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952–1973), hg. von Hartmut ATSMÄ, 2 Bde. (Beihefte der Francia, 3/1–2), Zürich, München 1976–1979.
- 1977 Bemerkungen zu den Immunitätsbestimmungen und den Schenkungsinserten der Reichenauer Fälschungen, in: Die Gründungsurkunden der Reichenau, hg. von Peter CLASSEN, Sigmaringen 1977 (Vorträge und Forschungen, 24), S. 63–80.  
Zur Bilhildisurkunde für das Mainzer Kloster Altmünster, in: Festschrift für Helmut Beumann zum 65. Geburtstag, hg. von Kurt-Ulrich JÄSCHKE, Reinhard WENSKUS, Sigmaringen 1977, S. 137–148.
- 1978 Die Franken am Rhein. Bemerkungen zu Hans Kuhn: Das Rheinland in den germanischen Wanderungen (Wege der Forschung 49, 1973, S. 447–483), in: Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter. Ergebnisse der Marburger Rundgespräche 1972–1975, hg. von Helmut BEUMANN, Werner SCHRÖDER, Sigmaringen 1978 (Nationes. Historische und philologische Untersuchungen zur Entstehung der europäischen Nationen im Mittelalter, 1), S. 109–126.  
Bemerkungen zur Vita des Bischofs Lupus von Troyes, in: Geschichtsschreibung und geistiges Leben im Mittelalter. Festschrift für Heinz Löwe zum 65. Geburtstag, Köln, Wien 1978, S. 255–267.  
(zusammen mit Knut SCHÄFERDIEK) Christliche Expansion im Merowingerreich, in: Die Kirche des früheren Mittelalters (Kirchengeschichte als Missionsgeschichte, 2/1), München 1978, S. 116–245.
- 1979 Der Raum zwischen Selz und Andernach vom 5. bis zum 7. Jh., in: Von der Spätantike zum frühen Mittelalter. Aktuelle Probleme in historischer und archäologischer Sicht, Sigmaringen 1979 (Vorträge und Forschungen, 25), S. 271–296.  
Zur Geschichte von Contrua – Gondorf, ebd. S. 371–378.  
(zusammen mit Joachim WERNER, Hg.) Von der Spätantike zum frühen Mittelalter. Aktuelle Probleme in historischer und archäologischer Sicht, Sigmaringen 1979 (Vorträge und Forschungen 25).  
La prière pour le roi et le royaume dans les privilèges épiscopaux de l'époque mérovingienne, in: Mélanges offerts à Jean Dauvillier, Toulouse 1979 (Centre d'Histoire Juridique Méridionale), S. 255–267.
- 1980 Die Rheinlande in der fränkischen Zeit (451–919/31) (Rheinische Geschichte in drei Bänden, hg. von Franz PETRI, Georg DROEGE, 1/2: Frühes Mittelalter), Düsseldorf 1980.
- 1981 Überlegungen zu den merowingischen und karolingischen Teilungen, in: Nascita dell'Europa carolingia: un'equazione da verificare, Spoleto 1981 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 27/1), S. 225–283.
- 1982 Der Gebetsdienst der Kirchen in den Urkunden der späteren Karolinger, in: Festschrift für Berent Schwineköper zu seinem siebzigsten Geburtstag, hg. von Helmut MAURER, Hans PATZE, Sigmaringen 1982, S. 45–86.  
Die Gebetsklausel für König und Reich in den merowingischen Königsurkunden, in: Tradition als historische Kraft. Interdisziplinäre Forschungen zur Geschichte des früheren Mittelalters. Festschrift für Karl Hauck, hg. von Norbert KAMP, Joachim WOLLASCH, Berlin, New York 1982, S. 87–99.  
Remarques sur la stipulation de la prière dans les chartes de Charles le Chauve, in: Clio et son regard. Mélanges Jacques Stiennon, hg. von Rita LEJEUNE, Joseph DECKERS, Liège 1982, S. 221–233.  
Xanten dans la Chanson de Roland, in: La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis, publ. par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire, Saint-Père-sous-Vézelay 1982, S. 481–490.
- 1983 Die Klöster im östlichen Frankenreich um 700, in: Salzburger Diskussionen Nr. 4. Frühes Mönchtum in Salzburg, Salzburg 1983, S. 25–34.



- Gedächtnisrede auf Peter Classen, in: Ausgewählte Aufsätze von Peter Classen, unter Mitwirkung von Carl Joachim CLASSEN und Johannes FRIED hg. von Josef FLECKENSTEIN, Sigmaringen 1983 (Vorträge und Forschungen 28), S. 11–21.
- Die Merowinger und das Imperium, Düsseldorf 1983 (Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften, Vorträge G 261).
- 1986 Der Fernbesitz von St. Arnulf/Metz in den alten Diözesen Trier und Köln, in: Rheinische Vierteljahrsblätter 50 (1986), S. 16–31.
- 1988 Die Merowinger und das Frankenreich, Stuttgart, Berlin, Köln <sup>1</sup>1988; <sup>5</sup>2006 (Urban Taschenbücher, 392).
- Nachruf auf Paul Egon Hübinger, in: Jahrbuch 1987 der Rheinisch-Westfälischen Akademie der Wissenschaften, Opladen 1988, S. 40–44.
- 1991 Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus. Mit genealogischen Tafeln und Notizen, in: Franca 18/1 (1991), S. 21–69.
- 1992 Markulfs Formular »De privilegio« und die merowingischen Bischofsprivilegien, in: Aus Archiven und Bibliotheken. Festschrift für Raymund Kottje zum 65. Geburtstag, hg. von Hubert MORDEK, Frankfurt a. M., Bern, New York, Paris 1992 (Freiburger Beiträge zur mittelalterlichen Geschichte, 3), S. 51–69.
- 1993 Die Klosterprivilegien des Metropoliten Emmo von Sens, das Reichskonzil von Mâlay-le-Roi (660) und der Sturz des Metropoliten Aunemund von Lyon (661/62), in: Herrschaft, Kirche, Kultur. Beiträge zur Geschichte des Mittelalters, Festschrift für Friedrich Prinz zu seinem 65. Geburtstag, hg. von Georg JENAL, Stuttgart 1993 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 37), S. 63–82.
- 1995 Die fränkischen Königskataloge und der Aufstieg der Karolinger, in: Deutsches Archiv 51 (1995), S. 304–313.
- Waldorf am Vinxtbach. Römisch-fränkische Kontinuität auf dem Lande?, in: Rheinische Vierteljahrsblätter 51 (1995), S. 304–313.
- 1997 Les origines de la dynastie mérovingienne, in: Dossiers d'Archéologie No. 223, mai 1997, S. 14–19.
- Le mythe troyen et l'histoire des Francs, in: Clovis, histoire et mémoire, Bd.1, Paris 1997, S. 817–848. – Unter dem Titel »Troiamythos und fränkische Frühgeschichte«, in: Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht von Zülpich, Berlin, New York 1998 (Ergänzungsbände zum Reallexikon der germanischen Altertumskunde, 19), S. 1–30.
- 1998 Troia und die Franken, in: Rheinische Vierteljahrsblätter 62 (1998), S. 1–16.
- 2001 Zum Geschichtsbild der Franken und den Anfängen der Merowinger, in: Mediaevalia Augiensia. Forschungen zur Geschichte des Mittelalters, hg. von Jürgen PETERSOHN, Stuttgart 2001 (Vorträge und Forschungen, 54), S. 43–58.
- 2007 Die Franken und Rom (3.–5. Jahrhundert). Versuch einer Übersicht, in: Rheinische Vierteljahrsblätter 71 (2007) (im Druck).
- Bd. 3 der Gesammelten Aufsätze, hg. von Ulrich NONN, ist in Vorbereitung.

*Dissertationen, die von Eugen Ewig betreut wurden*

- 1956 Josef SEMMLER, Die Klosterreform von Siegburg. Ihre Ausbreitung und ihr Reformprogramm im 11. und 12. Jh., Bonn 1959 (Rheinisches Archiv, 53).
- 1958 Alois SEILER, Studien zu den Anfängen der Pfarrei- und Landdekanatsorganisation in den rechtsrheinischen Archidiakonaten des Bistums Speyer, Stuttgart 1959 (Veröffentlichungen der Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg, Reihe B, 10).
- 1966 Walther SCHMANDT, Studien zu den Libri Carolini, Mainz 1966.

- Hubert ANTON, Fürstenspiegel und Herrscherethos in der Karolingerzeit, Bonn 1968 (Bonner historische Forschungen, 32).
- 1970 Jörg JARNUT, Prosopographische und sozialgeschichtliche Studien zum Langobardenreich in Italien, Bonn 1972 (Bonner historische Forschungen, 38).
- 1971 Guntram Frh. SCHENCK ZU SCHWEINSBERG, Reims in merowingischer Zeit: Stadt, Civitas, Bistum, Bonn 1971.
- Horst EBLING, Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches von Chlothar II. bis Karl Martell, München 1974 (Beihefte der Francia, 2).
- Anna WIRTZ, Geschichte des Hamalandes, in: Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein 173 (1971), S. 8–83.
- Reinhold KAISER, Untersuchungen zur Geschichte der Civitas und Diözese Soissons in römischer und merowingischer Zeit, Bonn 1973 (Rheinisches Archiv, 89).
- Ulrich NONN, Merowingische Testamente. Studien zum Fortleben einer römischen Urkundenform im Frankenreich, in: Archiv für Diplomatik 18 (1972), S. 1–129.
- 1972 Dieter WEBER, Studien zur Abtei Echternach in ihren Beziehungen zum Adel des rheinisch-luxemburgischen Raumes im 14. und 15 Jh., Luxemburg 1973.
- 1973 Karin SELLE-HOSBACH, Prosopographie merowingischer Amtsträger in der Zeit von 511 bis 613, Bonn 1974.
- Albrecht Graf FINCK von FINCKENSTEIN, Geschichte Butjadingens und des Stadlandes bis 1514, Oldenburg 1975 (Oldenburger Studien, 13).
- 1974 Anna E. M. POHLEN, Die südeuropäisch-spanisch-gotische Gruppe in den geistigen Auseinandersetzungen der Karolingerzeit, Bonn 1974.
- Manfred VAN REY, Die Lütticher Gau Condroz und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation, Bonn 1974 (Rheinisches Archiv, 102).
- Gabriele SCHULZ, Testamente des späten Mittelalters aus dem Mittelrheingebiet. Eine Untersuchung in rechts- und kulturgeschichtlicher Hinsicht, Mainz 1976 (Quellen und Abhandlungen zur mittelhheinischen Kirchengeschichte, 17).
- 1975 Sabine PICOT, Kurkölnische Territorialpolitik am Rhein unter Friedrich von Saarwerden (1370–1414), Bonn 1977 (Rheinisches Archiv, 99).
- Rudolf SCHIEFFER, Die Entstehung von Domkapiteln in Deutschland, Bonn 1976 (ND 1982) (Bonner historische Forschungen, 43).
- 1976 Peter GASSMANN, Der Episkopat in Gallien im 5. Jh., Bonn 1977.
- Gerhard J. KAMPERS, Personengeschichtliche Studien zum Westgotenreich in Spanien, Münster 1979 (Spanische Forschungen der Görresgesellschaft, Reihe 2, 17).
- 1985 Martina KNICHEL, Geschichte des Fernbesitzes der Abtei Prüm in den heutigen Niederlanden, in der Picardie, in Revin, Fumay und Fépin, in Awans und Loncin, Mainz 1987 (Quellen und Abhandlungen zur mittelhheinischen Kirchengeschichte, 56).

*Habilitationen, die von Eugen Ewig betreut wurden*

- 1958 Peter CLASSEN, Gerhoch von Reichersberg: Eine Biographie. Mit einem Anhang über die Quellen, ihre handschriftliche Überlieferung und ihre Chronologie, Wiesbaden 1960.
- 1970 Hans-Hubert ANTON, Studien zu den Klosterprivilegien der Päpste im frühen Mittelalter unter besonderer Berücksichtigung der Privilegierung von St. Maurice d'Agaune, Berlin, New York 1975 (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters, 4).
- 1972 Heinz THOMAS, Zwischen Regnum und Imperium: Die Fürstentümer Bar und Lothringen zur Zeit Kaiser Karls IV., Bonn 1973 (Bonner Historische Forschungen, 40).

- 1977 Jörg JARNUT, Bergamo 568–1098: Verfassungs-, Sozial- und Wirtschaftsgeschichte einer lombardischen Stadt im Mittelalter, Wiesbaden 1979 (VSWG Beiheft 67).
- 1978 Reinhold KAISER, Bischofsherrschaft zwischen Königtum und Fürstenmacht. Studien zur bischöflichen Stadtherrschaft im westfränkisch-französischen Reich im frühen und hohen Mittelalter, Bonn 1981 (Pariser historische Studien, 17).
- 1981 Ulrich NONN, Pagus und Comitatus in Niederlothringen. Untersuchungen zur politischen Raumgliederung im früheren Mittelalter, Bonn 1983 (Bonner historische Forschungen, 49).
- 1983 Ingrid HEIDRICH, Ravenna unter Erzbischof Wibert (1073–1100): Untersuchungen zur Stellung des Erzbischofs und Gegenpapstes Clemens III. in seiner Metropole, Sigmaringen 1984 (Vorträge und Forschungen, Sonderbd. 32).

Theo KÖLZER, Bonn – Ulrich NONN, Koblenz

## Rezensionen

Peter DINZELBACHER, *Mentalität und Religiosität des Mittelalters*, Klagenfurt (Kitab) 2003, 510 p., 17 ill. (Gesammelte Studien, 1), ISBN 3-902005-20-3, EUR 49,00.

Ce gros et beau livre rassemble des articles parus de divers côtés. Un des seuls reproches qu'on puisse lui faire est de ne pas présenter cet ensemble de façon tout à fait exacte et cohérente. La Table finale (p. 509–510) indique bien quatre Parties (remplacer V par IV), mais elle ajoute à cette répartition globale, indiquée par des chiffres romains, une division secondaire en chiffres arabes. Or cette dernière ne se retrouve pas dans le corps de l'ouvrage, et de plus elle est fautive: entre les numéros 9 et 11, on ne trouve pas de numéro 10. On peut aussi regretter que cette Table finale n'enregistre pas les nombreux sous-titres parsemés dans le corps de l'ouvrage, qui sont eux-mêmes sujets à des présentations variées. Tout cela ne facilite pas l'exploitation du précieux matériel que renferme le livre. Celui-ci commence par distinguer, dans le domaine religieux, les deux niveaux: religion ordonnée et religion vécue. Au sein de cette dernière, en outre, une culture supérieure se détache de celle du peuple. Cependant une pratique telle que le culte des reliques n'est pas spécifiquement populaire, mais générale au Moyen Âge (p. 56). Cette religion des chrétiens s'exprime en particulier par des révélations et des visions. La plus célèbre de ces dernières est celle de Gosdeschalc (Gottschalk), un paysan de l'Allemagne du Nord (1189–1190), dont Dinzeltbacher ne cite pas le texte latin complet, mais seulement deux tableaux de l'au-delà, l'un représentant un tilleul couvert de chaussures (p. 83–84), et l'autre un fleuve rempli de fers tranchants (p. 85). Une vingtaine d'autres visions, échelonnées depuis le VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup>, sont énumérées (p. 72). Les visionnaires féminines sont là en grande majorité: une quinzaine. Ces visions de l'au-delà sont un mélange de traditions chrétiennes et païennes. Le cas de Catherine de Sienne se détache des autres, cette femme ayant eu pour confesseur et biographe un théologien dominicain (p. 73). La première des manifestations de sainteté étudiées ensuite est la «présence réelle» des saints dans leurs reliques. Les reliquaires ont, dans la religion du Moyen Âge, une importance qui nous étonne aujourd'hui (p. 124–153). Outre ce culte des saints défunts, les saints vivants sont aussi vénérés et recherchés pour leurs pouvoirs quasi magiques. Un Bernard, un Pierre Damien et maint autre reçoivent de ces hommages qui visent à profiter de leur sainteté pour des intérêts temporels (p. 154–161). Plus loin, Dinzeltbacher analyse le concept de sainteté personnelle chez saint Bernard et les premiers Cisterciens. Aux Vies de Malachie et de Christian de l'Aumône s'ajoute celle de Bernard, due à Guillaume de Saint-Thierry. Cette hagiographie cistercienne tend à insister davantage sur la vie intérieure (p. 184–215). Cette section sur la sainteté s'achève par un aperçu concernant une des manifestations les plus voyantes de celle-ci: le jeûne. Après l'ermite Nicolas de Flue, qui ne mange rien pendant vingt ans (1467–1487), voici plusieurs femmes, en particulier Liedwy de Schiedam (1380–1433) et Anna Laminit, morte à Augsburg en 1518. Cependant cette dernière s'est avérée simulatrice et a mal fini (p. 226–245).

Sous le titre «Image et Symbolique», notre auteur réunit ensuite deux thèmes connexes. Commencant par étudier les représentations de monstres et de démons dans les bâtisses d'églises (p. 276–330), il se tourne ensuite vers les personnifications de vices et de vertus, opposés les uns aux autres en des combats chevaleresques (p. 276–304). Le thème suivant est

celui des conversions collectives de nobles au Moyen Âge. Le cas le plus célèbre est celui de saint Bernard, qui entraîne avec lui, à Cîteaux et à Clairvaux, toute une troupe de frères, de parents et d'amis (p. 313–337). Au combat d'homme à homme se substitue la lutte de l'homme contre les démons, dans laquelle la doctrine augustinienne et la crainte de l'enfer jouent un rôle majeur (p. 337–352). Le même Bernard de Clairvaux est encore au premier plan dans un chapitre ultérieur, où Dinzeltbacher étudie sa notion de l'autorité. L'*auctoritas* en question est surtout celle de l'Écriture et des écrits des Pères, parmi lesquels la Règle de saint Benoît tient une place particulière. Mais la conscience individuelle a aussi son autorité; on découvre alors l'individu et l'on prône l'introspection: il faut se connaître soi-même. L'amour apparaît comme la raison d'être de la vie humaine (p. 371–393). La section suivante traite de la violence au Moyen Âge, tant dans la vie quotidienne (mari et femme, parents et enfants) que dans la société. Dinzeltbacher étudie là les croisades, ainsi que la mission des Templiers, exaltée par un saint Bernard. Cette atmosphère de guerre sainte a pour effet de donner parfois au Christ, dans l'iconographie du XIV<sup>e</sup> siècle, l'aspect d'un combattant qui anéantit ses ennemis par des épidémies de peste (p. 403–424). La dernière partie de l'ouvrage traite de la confession. L'obligation de celle-ci une fois l'an est édictée par le IV<sup>e</sup> Concile du Latran (1215), et l'on fait remonter cette confession obligatoire jusqu'au temps du pape Sirice (384–399). Un peu plus tard, chez Guillaume d'Auvergne, la confession devient un sacrement (p. 429–450). Les effets de la confession sur les femmes sont étudiés pour finir. Cette dernière section commence et finit par des aperçus concernant la mystique viennoise Agnès Blannbekin, morte en 1315. Un bon nombre d'autres femmes célèbres sont surtout connues par leur confesseur (p. 457–481). Traitant l'une et l'autre de la confession, ces deux dernières études de l'ouvrage se répètent parfois. C'est là un inconvénient inévitable dans un recueil d'articles comme celui-ci. Mais ce petit inconvénient, joint à ceux que nous avons signalés en commençant, n'empêche pas que le présent volume est aussi utile qu'agréable à lire. Que P. Dinzeltbacher en soit remercié. Grâce à lui, »la mentalité et la religiosité du Moyen Âge« sont singulièrement éclairées.

Adalbert DE VOGÜÉ, Saint Léger-Vauban

Ernst H. KANTOROWICZ, Mourir pour la patrie et autres textes. Traduit de l'anglais et de l'allemand par Laurent MAYALI et Anton SCHÜTZ. Préface à la 2<sup>e</sup> édition et présentation par Pierre LEGENDRE, Paris (Fayard) 2004, 165 p. (Matériaux), ISBN 2-213-62247-7, EUR 20,00.

P. Legendre et la Librairie Arthème Fayard proposent une 2<sup>e</sup> édition en langue française de quatre articles d'E. H. Kantorowicz publiés voilà une vingtaine d'années, en 1984. Les belles traductions de L. Mayali et de A. Schütz, précises et fluides, marquées par un grand respect du texte original, demeurent inchangées, tout comme la présentation en face à face du texte et des notes à l'imitation du modèle médiéval de la glose marginale: une visualisation originale qui avive l'intérêt du lecteur pour ces *summulae* que représentent certaines notes d'E. H. Kantorowicz. On ne fera ici que rappeler les titres d'articles désormais bien connus des médiévistes français (grâce principalement – osons l'avouer – à l'édition de 1984), en évoquant simplement la facture et le cheminement intellectuel du premier dont on retrouvera les grands traits dans les trois autres. Le recueil s'ouvre avec »La souveraineté de l'artiste. Notes sur quelques maximes juridiques et les théories de l'art à la Renaissance«, étude parue en 1961 et reprise quatre ans plus tard, comme deux des trois autres, dans »Selected Studies«. Un article à la fois méandreux et ramassé, complexe et limpide où l'auteur met à jour l'apport de la réflexion des juristes du Moyen Âge – glossateurs et théoriciens de l'*utrumque jus* – au développement des théories de l'art au temps de la Renaissance. Rappel des maximes philosophico-juridiques faisant de la science juridique un *ars naturam*

*imitans*, approche de la fiction comme *figura veritatis* et comme procédé permettant au juriste d'imiter la nature tout en donnant vie *ex nihilo* à des abstractions juridiques, enfin, réflexion sur la nature de l'acte législatif, à la fois *naturam imitans* et créateur d'un *jus positivum*, donnant donc à son auteur, le législateur humain, un statut de *sicut Deus in terris*: la progression, ici très simplifiée, est complexe et riche, et elle se poursuit par l'exploration minutieuse de la doctrine faisant du pontife romain celui qui, parce qu'il peut rendre injuste ce qui était juste en corrigeant et en changeant le droit, *de nihilo facit aliquid ut Deus*. L'auteur nous conduit ainsi à explorer les techniques du raisonnement juridique, notamment celle de l'*aequiparatio* consistant à transférer un concept, une maxime ou une règle d'un champ à un autre, et donc à »considérer en des termes équivalents deux ou plusieurs sujets qui, *a priori*, semblaient n'avoir rien à faire ensemble«. Par »équiparation«, il fut aisé d'assimiler au pape le législateur temporel – empereur ou roi – tirant *ex officio* sa force et sa *plenitudo potestatis* de l'inspiration divine et créant la règle *ex nihilo* à l'image de Dieu. Au terme du cheminement, l'*aequiparatio*, remarquablement illustrée par le couronnement de Pétrarque sur le Capitole romain, aboutira à l'assimilation du poète, du peintre et de l'artiste, dont l'art, inspiré par Dieu, est présenté comme un *officium*, au détenteur de l'autorité humaine suprême.

Les trois autres contributions, »Christus-Fiscus« (1948), »Mystères de l'État. Un concept absolutiste et ses origines médiévales« (1955), et le très célèbre »Pro patria mori« (1951) illustrent de même cette méthode à la fois complexe et limpide, la prudence et l'honnêteté scientifiques exemplaires qui marquent toute l'œuvre d'E. H. Kantorowicz. Elles illustrent surtout le génie propre d'un historien qui a su si magnifiquement, parmi les premiers et avec quelques autres de sa génération, décrypter le jeu des liens très profonds, des influences, filiations et héritages liant le théologique au politique, le discours et les règles du sacré au discours et aux règles du profane, les constructions dogmatiques imaginées au Moyen Âge dans le cadre et au profit du spirituel et de la structure ecclésiale à cette grande œuvre de fiction qu'est devenu aux temps modernes l'État séculier.

Yves SASSIER, Paris

Claudio LEONARDI, *Medioevo latino. La cultura dell'Europa cristiana*, Firenze (SISMEL – Edizioni del Galluzzo) 2004, XX–900 S. (Millenio Medievale, 40; Strumenti e studi n. s., 2), ISBN 88-8450-077-X, EUR 130,00.

Der Band vereinigt 46 Aufsätze des italienischen Mittelalters Cl. Leonardi, die bis auf einen unpublizierten (»La profezia di Gregorio Magno«, s. u.) als Beiträge in Zeitschriften, Sammelbänden, Festschriften und Kongreßakten, als Lexikonartikel und Einführungen zu Textausgaben an disparaten Orten von 1969 bis 2002 bereits erschienen sind. Die Neuherausgabe der Schriften, die nichts an Aktualität verloren haben, versteht sich als Hommage an den großen Gelehrten Cl. Leonardi, der 2006 seinen 80. Geburtstag feierte; sie stellt gleichzeitig einen repräsentativen Querschnitt durch die Geschichte der mittellateinischen Literatur dar, die dem umfassenden Anspruch des Titels »Medioevo latino. La cultura dell'Europa cristiana« voll und ganz gerecht wird. Daß dies gelingen konnte, ist dem Herausgeber und Leonardi-Schüler Francesco Santi zu verdanken, der aus dem gewaltigen Œuvre Leonardis eine sinnvolle Auswahl getroffen und in chronologischer Anordnung von der Spätantike bis zum Spätmittelalter bzw. bis zu Thomas Morus im 16. Jh. zu einem kohärenten Werk zusammengeführt hat. Allein die Überschriften der Beiträge, von Herausgeber Santi gegenüber den Originaltiteln leicht modifiziert, sprechen für sich; sie können in diesem Rahmen nur aufgelistet werden: »L'intellettuale nell'Altomedioevo« (S. 3–21). – I. »Verso una nuova cultura. L'esperienza di Dio in Giovanni Cassiano e Salviano di Marsiglia« (S. 25–47); »Boezio e la controversia trinitaria: a) Il contesto storico e spi-

rituale, b) Un'analisi della dottrina trinitaria« (S. 49–63); »Cultura e non cultura in Benedetto da Norcia« (S. 83–103); »La profezia di Gregorio Magno« (S. 105–113); »Il Venerabile Beda e la cultura del secolo VIII« (S. 115–154); »I commenti altomedievali ai classici pagani: da Severino Boezio a Remigio d'Auxerre« (S. 155–187). – II. »Prima scoperta. Concordia. Alcuino e la scuola palatina: le ambizioni di una cultura unitaria« (S. 119–217); »Paolo Diacono: tradizione germanica e cristiana« (S. 219–236); »La figura di Paolo Diacono« (S. 237–247); »I racconti di Eginardo« (S. 249–274); »L'irlandese Dungal e l'iconoclasta Claudio« (S. 275–288); »L'enciclopedia di Rabano« (S. 289–306); »La scuola carolingia e Remigio di Auxerre« (S. 307–320); »Le traduzioni dal greco: Roma e Anastasio il Bibliotecario« (S. 321–333); »Martianus Capella entre Jean Scot et Notker le Lippu« (S. 335–353); »Leggere Raterio da Verona« (S. 355–360); »L'attività intellettuale tra secolo X e XI« (S. 361–396). – III. »Seconda scoperta. Libertas. Gregorio VII a Ermanno di Metz« (S. 399–404); »Il secolo del cambiamento« (S. 405–414); »Profezia e mistica in Anselmo di Canterbury: L'Epistolario, Le Meditazioni« (S. 415–441; ursprünglich zwei verschiedene Aufsätze); »C'è una teologia monastica nel Medioevo?« (S. S. 443–465); »Lodi alla vergine madre di san Bernardo« (S. 467–505); »La grandezza di Guglielmo di Saint-Thierry« (S. 507–536); »Il Dio nascosto del secolo XII« (S. 537–545); »Tommaso Becket: il martirio fra cristiani« (S. 547–563); »Ma Gioacchino da Fiore è un profeta?« (S. 565–567). – IV. »Terza scoperta. Autoagiografia. Il divino Francesco e il suo tradimento: Esperienza del divino; Eredità di Francesco d'Assisi« (S. 571–580; ursprünglich zwei verschiedene Aufsätze); »Antonio vescovo francescano« (S. 589–611); »Fede e eresia a Firenze« (S. 613–617); »Portrait d'une mystique italienne du XIII<sup>e</sup> siècle: Angèle de Foligno« (S. 619–624); »Il *Liber Lele*« (S. 625–640); »Committenze e autocommittenze agiografiche nel Trecento« (S. 641–661); »La via dell'Oriente di Giovanni di Pian del Carpine« (S. 663–671); »La grande Caterina« (S. 673–692); »L'arte del ben morire di Gerolamo Savonarola« (S. 693–702); »La necessità della profezia per il Savonarola« (S. 703–740); »Tommaso Moro e il vero cristiano« (S. 741–748). – V. »Problemi sempre aperti. Cristianesimo e Islam« (S. 751–772); »Per una storiografia del piacere« (S. 773–784); »Eremo e cenobio« (S. 785–825); »La santità delle donne« (S. 827–841). Ein letzter Beitrag im Anhang betrifft: »La filologia mediolatina 1944–1992« mit Aktualisierungen bis 2002 (S. 845–860).

Trotz dieses weiten Panoramas werden in allen Beiträgen immer wieder dieselben Grundfragen deutlich: Wie äußert sich Gott in der Geschichte, in den Menschen ihrer Zeit? Wie gestaltet sich das Verhältnis zwischen Christentum und der paganen Welt, etwa in der Auseinandersetzung mit der germanischen Kultur in Spätantike und Frühmittelalter, oder mit dem Islam (S. 751ff.)? Welche Rolle spielen die geistigen Figuren bzw. Intellektuellen in ihrer Zeit? Richtungsweisend für letztere Frage ist der erste, für den ganzen Band übergreifende Artikel »L'intellettuale nell'Altomedioevo« (S. 3ff.), in dem Leonardi den scholastischen Intellektuellen, vertreten durch Abaelard, von dem vorscholastischen Intellektuellen abgrenzt: Demnach verhält sich der *litteratus* als der lateinisch gebildete Mönch bzw. Priester in einer germanisch geprägten Umgebung gegenüber dem *illiteratus* als dem nicht lateinischkundigen König bzw. Adel wie Boethius und Cassiodor gegenüber Theoderich (S. 13) oder Alkuin gegenüber Karl dem Großen (S. 191ff.); er tritt auf als Heiliger, als Prophet und Führer des christlichen Volkes in seiner Gegenwart wie Gregor der Große (S. 105ff.), als Exeget in der hermeneutischen und zu deutenden christlichen Kultur des Mittelalters wie etwa Beda Venerabilis (S. 115ff.), als Kommentator heidnischer Klassiker wie Boethius, Gregor von Tours, Johannes Scotus, Remigius von Auxerre (S. 155ff.). Besonders die Prophetie in ihren unterschiedlichen Ausprägungen durchzieht den ganzen Band, explizit in den Beiträgen über Gregor (S. 105ff.), Anselm von Canterbury (S. 415ff.), Bernhard von Clairvaux (S. 467ff.), Joachim von Fiore (S. 565ff.) Franz von Assisi (S. 571ff.), Angela von Foligno mit dem *Liber Lele* (S. 619ff.), Katharina von Siena (S. 673ff.) und Savonarola (S. 693ff.). Die behandelten Autoren gehören gleichzeitig zum klassischen Kanon der mit-

tellateinischen Literatur. Doch die Bildung und Gelehrsamkeit an sich interessiert Leonardi nicht primär, sondern vielmehr das Wirken und Auftreten der einzelnen Gestalten in der Gesellschaft vor dem historischen und kulturellen Hintergrund. Literaturgeschichte ist für Leonardi in erster Linie Kulturgeschichte. Der Band, der von einem Handschriften- und einem Namenregister ergänzt wird, ist durch Leonardis Zugang anregend und für eine breite Leserschaft geeignet. Dazu trägt der essayistische Stil Leonardis bei, der auch dem Nichtitaliener sehr entgegenkommt.

Dorothea WALZ, Heidelberg

Henri PLATELLE, *Présence de l’Au-delà. Une vision médiévale du monde*, Villeneuve d’Ascq (Presses universitaires du Septentrion) 2004, 350 S. (Histoire et Civilisations), ISBN 2-85939-852-X, EUR 22,50.

Der vorl. Sammelband vereinigt 18 Artikel des Autors, die zwischen 1977 und 1999 publiziert wurden. Die Beiträge sind unter dem titelgebenden Thema, dem Stellenwert der Präsenz der Toten in der mittelalterlichen Lebenswelt, zusammengestellt. Mit diesem Thema hat sich H. Platelle, Kanoniker, emeritierter Professor am Institut catholique de Lille und membre associé de l’Académie Royale de Belgique im Laufe seiner wissenschaftlichen Tätigkeit immer wieder auseinandergesetzt. Ziel des Autors ist, den Leser mittels unterschiedlichster Beispiele mit der mittelalterlichen Weltsicht vertraut zu machen, wonach das irdische Leben nur als vorübergehender Abschnitt betrachtet wird und worin die Heiligen als Vermittler zwischen Diesseits und Jenseits eine zentrale Rolle spielen. Durch scharfsinnige Analyse der Quellen zeigt der Autor immer wieder überraschende und spannende Konkretisierungen dieser allgemeinen Grundthese des Sammelbandes.

Der zeitliche Schwerpunkt der Beiträge liegt im Hochmittelalter, wobei oft das ganze Mittelalter beleuchtet und die Betrachtung zeitweise bis ins 16./17. Jh. ausgedehnt wird. Örtlich sind die Untersuchungen in Nordfrankreich und in Flandern, dem bevorzugten Forschungsgebiet des Autors, angesiedelt. Die oft kurzen Beiträge werden in drei thematischen Abschnitten, »mentalités religieuses«, »structures religieuses« und »modèles religieux – poésie et vérité«, präsentiert. Die ersten vier Aufsätze befassen sich mit dem mittelalterlichen Rechtsverständnis. In »la voix du sang: le cadavre qui saigne en présence de son meurtrier« stellt Platelle ein reiches Dossier zu diesem Phänomen aus historischen und literarischen Quellen zusammen und präsentiert darüber hinaus Erklärungsversuche von frühneuzeitlichen Theoretikern. Die Beispiele zeigen das Phänomen in Zusammenhang mit Rechtsprozessen, als Gottesurteile, aber auch außerhalb von juristischen Entscheidungsprozessen, dann oft als Wunder gedeutet. Der Autor stellt anhand dieser Beispiele die These auf, daß die Präsenz des Jenseitigen im Diesseits Auswirkungen auf die Rechtsvorstellungen hat, Personen im mittelalterlichen Rechtsverständnis unter bestimmten Umständen auch nach ihrem Ableben als Rechtssubjekt behandelt werden konnten. Die Beispiele zeigen aber auch, daß Gottesurteile und *miracula* – beides Eingriffe Gottes in das diesseitige Geschehen – nicht getrennt betrachtet werden können. Daß fehlende oder verschwundene Körper von Toten Anlaß zu Betrug gaben, zeigt der darauf folgende Beitrag, »Erreur sur la personne. Contribution à l’histoire de l’imposture au Moyen Âge«. Anschließend werden in »Les consultations de Gilles Carlier, doyen du chapitre de Cambrai († 1472) sur diverses affaires de sortilège«, »Pratiques pénitentielles et mentalités religieuses au Moyen Âge. La pénitence des parricides et l’esprit de l’ordalie« und in »L’appel au tribunal de Dieu contre un juge inique dans les *exempla* de Thomas de Cantimpré« zentrale Themen der kirchlichen Rechtssprechung behandelt: Magie, Bußhandlungen und die Praxis der Gottesurteile. In »Légendes médiévales sur les naissances multiples« und »Agobard, évêque de Lyon, les soucoupes volantes et les convulsionnaires« wird gezeigt, wie als wun-



denbar gedeutete Ereignisse mit Hilfe antiken Gedankenguts symbolische Deutung erfahren. Im Beitrag über den Reliquientraktat *De pignoribus sanctorum* des Guibert de Nogent († um 1125) kommentiert Platelle Guiberts Reflexionen zum Reliquienkult, zu den körperlichen Überresten von Heiligen auf Erden und der Konkurrenz des Reliquienkults zur Eucharistie im Falle von Christusreliquien, dem Anstoß zur Abfassung dieses Traktats. Schließlich gewährt Platelle in »une vision médiévale: les historiettes du *Livre des abeilles* de Thomas de Cantimpré«, dem Leser aufgrund einer scheinbar ungeordneten Exempelsammlung Einblick in die mittelalterliche Weltsicht, indem er die Gestaltungsprinzipien dieses Werks erläutert. Für den Sammelband wurde der Beitrag überarbeitet und um einige übersetzte Exempla – der Autor hat die Sammlung 1997 (»Miroir du Moyen Âge«) übersetzt und kommentiert – erweitert.

Im zweiten Abschnitt sind Beiträge zusammengestellt, die gesellschaftliche Grundlagen des religiösen Lebens zum Thema haben. So kommentiert der Autor im ersten Beitrag »Crime et châtement à Marchiennes. Études sur la conception et le fonctionnement de la justice d'après les Miracles de sainte Rictude (XII<sup>e</sup> siècle)« anhand einer Mirakelsammlung Konflikte zwischen der klösterlichen Gemeinschaft und den weltlichen Grundherren. Die übersetzten Beispiele zeigen, welche große Bedeutung die Mönche der Hilfe ihrer Heiligen zumäßen. Die folgenden beiden Beiträge thematisieren in lockerem Zusammenhang zur These des Bandes das Pfarrsystem und die Seelsorge in den nördlichen Regionen Frankreichs. Der letzte Beitrag dieses Abschnitts behandelt das Geschlechterverhältnis und die ehelichen Bande über den Tod hinaus. In »L'épouse »gardienne aimante de la vie et de l'âme de son mari. Quelques exemples du Moyen Âge« werden anhand von Quellenbeispielen drei Fälle von ehelicher Memoria thematisiert. Die Neuausgabe des Beitrages bietet dem Autor wiederum Gelegenheit, auf zwischenzeitliche Forschungsergebnisse einzugehen. Der dritte Teil bietet durch die Interpretation wenig bekannter Quellengruppen spannende Lektüre. Im ersten Beitrag »La mort précieuse. La mort des moines« macht Platelle den Leser mit Transitus-Berichten, die er zur monastischen Erbauungsliteratur zählt, bekannt. Die vorgestellten Beispiele aus dem 11. und 12. Jh. zeigen die große Bedeutung, die mönchische Gemeinschaften einem guten Tod beimaßen. Dieser wurde von der Gemeinschaft nach festgelegten Riten begleitet und war als würdiger Abschluß einer vorbildlichen Lebensführung ein wichtiges Kriterium zur Anerkennung der Heiligkeit eines Mitglieds der klösterlichen Gemeinschaft. Höchst interessant ist auch »Les regrets de la comtesse d'Alençon († 1292). Un nouveau manuscrit, un nouveau texte, un modèle religieux«, Edition und Kommentar einer bislang wenig bekannten Quelle. Platelle zeigt in dieser sorgfältigen Studie deren Genese und schärft den Blick für verschiedene Interpretationsebenen eines solchen Textes: die biographische Ebene, die Ebene des dahinter stehenden religiösen Modells und schließlich diejenige des materiellen und sozialen Umfelds. Zwei Aufsätze beschäftigen sich mit der besser bekannten Gattung der Heiligenviten: Der Beitrag über die merowingische Heilige Waudru aus dem Jahre 1982 erscheint heute als eher traditionelle Interpretation einer weiblichen Heiligenvita. Die Interpretation der Vita des Hugo von Marchiennes, der nie kanonisiert wurde, zeigt, was eine Vita aus dem 12. Jh. aussagen kann über das Seelenleben des gewürdigten Menschen, den sie als von Depressionen gezeichnet beschreibt. Die Zuordnung des letzten Beitrages zum dritten Abschnitt, einer Studie über das Priesteramt in Friesland, aufgezeigt anhand der Vita des Frederic von Hallum († 1175), dürfte wohl aufgrund der interpretierten Quelle, einer Heiligenvita, erfolgt sein. Thematisch hätte dieser Beitrag, der die kirchliche Situation in Friesland, die Karriere eines Weltpriesters und die Gründung einer Prämonstratenserabtei darstellt, wohl besser zum Thema »structures religieuses« gepaßt.

H. Platelle präsentiert eine Fundgrube an kulturgeschichtlichem Material, das er mit großer Kenntnis aus verschiedensten Quellen zusammenstellt. Die umsichtigen Interpretationen dieses reichen Materials bieten spannende und anregende Lektüre. Methodisch spie-

geln die Aufsätze den Gang der hagiographischen Forschung der letzten dreißig Jahre, in Zusammenhang gebracht mit rechts- und kirchengeschichtlichen Ansätzen. Wertvoll sind sowohl Kommentare einzelner Texte als auch die Präsentation von Quellendossiers zu den abgehandelten Themen. Die Zusammenstellung der Beiträge, die teilweise schwierig zu greifen waren, ist daher höchst begrüßenswert. Bedauerlich ist einzig die unsorgfältige Redaktion des Bandes.

Karin FUCHS, Chur

Hugo STEHKÄMPER, Köln – und darüber hinaus. Ausgewählte Abhandlungen, 2 vol., Cologne (Historisches Archiv der Stadt Köln) 2004, XV–1634 p. (Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, 93, 94), ISBN 3-928907-14-X, EUR 148,00.

These two massive volumes are a fitting tribute to the productive career of Dr. Hugo Stehkämper, director of the Historisches Archiv der Stadt Köln from the 1960s through the mid-1980s, on the occasion of his 75<sup>th</sup> birthday. Stehkämper has been a man of many parts. His seminal contributions as a scholar range from overseeing the design and construction of the new city archive in the early 1960s to organizing numerous historical exhibits for the public, to his prolific production of scholarly articles. The latter explore many areas of Stehkämper's interests: the *Rechts- und Verfassungschichte* of the medieval empire and its Rhenish metropolis, the archbishop of Cologne's *Territorialpolitik*, and (as the title suggests) on the *Landesgeschichte* of the northwest of the empire, and even on Konrad Adenauer and other 19<sup>th</sup>- and 20<sup>th</sup>-century politicians from the Rhineland. As a medievalist he knew the contents of his archive extremely well, and while focusing his research primarily on the 12<sup>th</sup> and 13<sup>th</sup> centuries, he has been known to make scholarly sojourns in several centuries. These volumes represent the core of his *Lebenswerk* in terms of journal articles and book chapters. Seven discrete sections consider medieval Cologne and the Rhineland (parts 1–4), neighboring Westphalia, the Netherlands, and Denmark (part 5), and the life and work of modern Rhenish politicians (parts 6–7). Therefore the essays are organized around themes rather than according to the dates they were published (the majority of them being written in the 1970s and 1980s, though Stehkämper has continued publish into the 21<sup>st</sup> century). His primary period of productivity was during those years in which journals afforded scholars the luxury of producing lengthy articles; hence the 30 essays in these volumes average 46 pages each, with 9 of the 30 well over 50 pages. Indeed, there is even one that is 111 pages long – a small monograph in its own right.

Part 1 (»Köln – Kaiser und Könige; Päpste«), begins the collection with studies on the significance of Cologne and its archbishops in imperial history. »Friedrich Barbarossa und die Stadt Köln. Ein Wirtschaftskrieg am Niederrhein« (1993) argues that Cologne merchants successfully counteracted the emperor's economic policy, which favored merchants from Aachen, Duisburg, and Flanders, by achieving extensive trading privileges from the English king, Henry II. Here we find an effective integration of economic and trade issues with legal and political history. »Der Kölner Erzbischof Adolf von Altena und die deutsche Königswahl« (1973) and »England und die Stadt Köln als Wahlmacher Ottos IV« (1971) both focus on the decisive roles played by archbishops Adolf of Altena and Konrad of Hochstaden in the formation of the electoral college (*Kurkolleg*) during 1195–1212. Stehkämper asserts that the archbishops were not responsible for the decline of imperial power but were rather defenders of a free royal election *secundum antiquitatis institutum* in the face of Staufer efforts to establish a dynastic kingship. Furthermore, he chronicles the pivotal role that leading Cologne citizens played in the election of Emperor Otto IV. »Gab es im deutschen Thronstreit für die Königserhebung eine kölnische Wahltheorie?« (2003) represents his latest contribution to this subject, and is coupled with »Geld bei

deutschen Königswahlen des 13. Jhs.« (1978) not only to reveal the role of money (foreign and domestic) in 13<sup>th</sup>-century royal elections but also to assert that the formation of a new electoral theory among Cologne's archbishops in this period is a construct of modern scholarship that has no basis in medieval sources. »Die Stadt Köln und die Päpste Innozenz III. bis IV.« (1995) documents successful papal attempts to circumvent the archbishops of Cologne during the *Thronstreit* era in order to curry the support of the Cologners themselves, further indicating the centrality of Cologne in imperial political history during this period. Part 1 concludes with two tangential yet interesting articles »Könige und Heilige Drei Könige« (1982) and »Niederrheinische Schiffskriege und »Kriegsschiffe« im Mittelalter« (1992).

Stehkämper has also made major contributions to the *Rechts- und Verfassungsgeschichte* of the city of Cologne itself, with a view toward its eventual independence. Section Two (»Köln auf dem Wege zu Eigenmacht und Selbstständigkeit im Hochmittelalter«) contains rich articles such as »Die Stadt Köln in der Salierzeit« (1991), »*Imitatio Urbis*. Altrömische Ämterbezeichnungen im Hochmittelalter« (1986), »Gemeinde in Köln im Mittelalter« (1994), »[...] *ut unus essemus populus*. Das älteste deutsche Städteabkommen zwischen Köln und Trier von 1149« (1993), »Über die rechtliche Absicherung der Stadt Köln gegen eine erzbischöfliche Landesherrschaft vor 1288« (1988), and »Die Stadt Köln und die Schlacht bei Worringen« (1988). Taken as a whole, these make the case that Cologne's struggle for independence from its archbishop's lordship was archetypical for German cities, from gradual usurpations of regalian rights, office titles, and city seals, to the formation of a commune and eventual city council, and the isolation of the archbishop through armed conflict and defensive treaties with other cities in the region. This section concludes with the oddly placed »Goethe in Köln« (2000).

The final major section (Part 3: »Kölner Erzbischöfe im Mittelalter«) focuses on the city's lord as both archbishop and imperial prince. Through portraits of various archbishops, »Erzbischof Brun I. und das Mönchtum« (1966), »Der Reichsbischof und Territorialfürst (12. und 13. Jh.)« (1986), »Konrad von Hochstaden, Erzbischof von Köln (1238–61)« (1962), and »Kölner Erzbischöfe und das Domkapitel (1248–1322)« (1979/80) Stehkämper develops a complex history of the archbishops' relations with the clergy in their archdiocese as well as of their own self-understanding as imperial princes.

Part 4 (»Albertus Magnus«) is dedicated to the great philosopher's role as a peace negotiator and legal judge in the many disputes between the archbishop and citizens. »Albertus Magnus und politisch ausweglose Situationen in Köln« (2001), »*Pro bono pacis*. Albertus Magnus als Friedensmittler und Schiedsrichter« (1977), and »Über die geistliche Größe Albertus des Großen. Ein Versuch« (1979) are lengthy explorations of Albert's importation from Italy of a legal process for settling disputes and his tendency to seek the pragmatic possible in his proposed solutions.

»Darüber hinaus« begins in Part 5 (»Die Niederlande, Dänemark, Westfalen«). »Ein Utrechter Kriegstraktat über Kriegsrecht (1419/20)« (1961), »Frühe Siegel der Stadt Naestved (1280)« (1962), »Die Stadt Köln und Westfalen. Versuch eines ersten Überblickes« (1973), and »Westfalen und die Rheinisch-Westfälische Republik 1918/19« (1992) harken back to Stehkämper's origins and early interests as a graduate student at the University of Münster. Part 6 (»Konrad Adenauer«) contains three articles written from 1976–1980 on the future chancellor's early career as a rising Rhineland politician. Part 7 (»Politiker des 19. und 20. Jhs., besonders aus dem Rheinland«) is comprised of three brief contributions to the series »Zeitgeschichte in Lebensbildern« (Mainz) on the lives of Julius Bachem (journalist and politician), Wilhelm Marx (*Reichskanzler* whose papers Stehkämper has edited), and Benedikt Schmittmann (Catholic professor of *Sozialpolitik* and anti-Nazi martyr), along with a very long article on the resistance efforts of the Center Party against the Nazis.

This collection is unusual not only for its breadth of content, but also because Stehkämper was allowed a major editorial role in its production. He selected the articles to be included and organized the thematic headings, edited any errors in the original versions, on occasion even reworked the original content, and even wrote extensive *Nachträge* to respond to scholarship on the subject produced after his articles appeared. All historians would hope to have such an opportunity to shape their legacy. But Stehkämper's documentation of subsequent scholarship is accurate, and at points he openly acknowledges corrections to his own conclusions occasioned by later research, while disputing others. The extended dialogue with subsequent scholarship afforded by these *Nachträge* is a useful device that educates the reader about the current state of historical thinking on these major themes in medieval and modern historiography.

These volumes are a worthy celebration of Hugo Stehkämper's substantial scholarly *œuvre*. They confirm both his remarkable depth of knowledge in archival sources as well as his breadth of intellectual interests. Producing an archival collection of his works is in keeping with the best cultural traditions of the Stadtarchiv von Köln, and honors Dr. Stehkämper with a fitting recognition from the very archive he did so much to build.

Joseph P. HUFFMAN, Grantham

Vielfalt der Geschichte. Lernen, Lehren und Erforschen vergangener Zeiten. Festgabe für Ingrid Heidrich zum 65. Geburtstag, hg. von Sabine HAPP und Ulrich NONN, Berlin (Wissenschaftlicher Verlag Berlin) 2004, 296 p., ISBN 3-86573-003-5, EUR 30,00.

Ce volume de «Mélanges» contient dix-sept contributions en hommage à I. Heidrich qui enseigna longtemps à l'université de Bonn. Le titre un peu trop général ne donne pas une idée précise du contenu qui se devine lorsque l'on sait que la dédicataire est médiéviste, spécialiste de l'époque carolingienne. L'histoire médiévale se taille donc la part du lion, sauf les trois articles de la fin qui portent sur l'histoire contemporaine: le Moyen Âge chez Droysen (E. OPGENOORTH), les historiens allemands émigrés en Amérique (B. FORMANSKI) et les raisons de la révocation des grades académiques (doctorat) pendant le Troisième Reich (S. HAPP): cet article très intéressant, portant sur 1702 cas, montre que 72% des privations de grade sont dues à l'émigration et 21% à des condamnations, les deux principaux chefs d'accusation étant la pratique de l'avortement et l'homosexualité. Sept articles portent sur l'Allemagne après l'an Mille dont plusieurs ont un intérêt certain pour l'histoire comparative (p. e. L. BÖHRINGER sur les béguines de Cologne, concurrentes des métiers). Nous nous bornons à signaler les cinq articles importants sur le haut Moyen Âge. Il s'agit de la contribution de H.-W. GOETZ sur les maires du Palais dans les sources narratives: c'est le domaine d'élection d'I. Heidrich qui a fait sa thèse sur les actes des maires du Palais (voir sa bibliographie sur ce sujet à la p. 11, n. 1, à défaut d'une bibliographie d'ensemble); A. STIELDORF a traité de *marca* et *marchio* dans les capitulaires; K. BODARWE a étudié les femmes dans les actes de Fulda; M. BECHER a rectifié de façon critique la chronologie des abbés de Saint-Wandrille dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, son travail dépasse le cadre de la grande abbaye normande, il concerne par exemple saint Bain, un des premiers évêques de Thérouanne; U. NONN se demande enfin qui était saint Gengoul (allemand Gangolf, latin *Gengulfus*), saint bourguignon du VII<sup>e</sup> siècle, dont il étudie la *Vita* et le culte médiéval jusqu'en Rhénanie, sans s'aventurer dans les aspects souvent curieux de son culte populaire aux époques postérieures (saint Gengoul était le patron des maris trompés!).

Deux auteurs enfin traitent de l'histoire des Pays-Bas: M. GROTEN traite des bourgeois de Bruges dans la célèbre «Histoire du meurtre de Charles le Bon», écrite par Galbert de Bruges, témoin des événements de 1127, et A. PLASSMANN étudie une autre classe sociale dans son article sur le modèle social dans «L'histoire des comtes de Guînes et d'Andres»

composée vers 1200 par Lambert, curé d'Ardres (entre Calais et Saint-Omer). Ne pouvant examiner en détail toutes les savantes études du recueil, j'ai choisi de me pencher davantage sur celle de madame Plassmann. Elle part d'un trait social et culturel très étudié en ce moment: l'exaltation par les généalogies, puis les récits historiques, des modèles aristocratiques et de leur diffusion à partir du XII<sup>e</sup> siècle; dans le nord de la France, ce sont notamment l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin et les généalogies des comtes de Flandre que relaya en quelque sorte l'œuvre de Lambert d'Ardres chez des nobles de moindre volée, les comtes de Guînes et les seigneurs d'Ardres, les deux familles s'étant alliées au cours du siècle. Lambert célèbre donc ces modèles: colonisation et pacification du comté par le fondateur assez mythique, le Danois Sifroi ou Siegfried, piété, justice et sagesse de plusieurs de ses successeurs, bravoure et chevalerie, vie de cour dans leurs châteaux, participation à la croisade, au moins pour les seigneurs d'Ardres. Parmi les idées judicieuses de l'auteur, on notera par exemple les liens étroits des comtes de Guînes avec les comtes de Flandre, leurs seigneurs, les parallèles entre le livre de Lambert et la *Flandria generosa* (histoire des comtes de Flandre à base généalogique écrite après 1164), l'existence de figures négatives qui mettent en valeur les figures plus hautes; Lambert a beau mettre en valeur l'idéal courtois et chevaleresque, il n'hésite pas à peindre un portrait très contrasté de Baudouin II qu'il a bien connu: au fond ce clerc admire la noblesse de façon moins béate que Froissart, un autre clerc. Un mot pour finir sur les éditions utilisées: celle de J. Heller au tome 24 des MGH, la traduction anglaise de L. Shopkow (2001) et la vieille édition (1855) d'un auteur qu'A. Plassmann appelle bizarrement D. C. G. de Menilglaise (cf. p. 170, n. 16): il s'agit en fait du comte Charles de Godefroy-Menilglaise qui édita non seulement le texte latin, mais une traduction française du XV<sup>e</sup> siècle dans un manuscrit en sa possession, qui est conservé aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Lille dans la riche collection Godefroy: le comte de Godefroy-Menilglaise, était l'ultime héritier de la dynastie des Godefroy qui furent archivistes de la Chambre des comptes de Lille pendant cent trente ans.

Bernard DELMAIRE, Lille

Sépulture, mort et représentation du pouvoir au moyen âge – Tod, Grabmal und Herrschaftsrepräsentation im Mittelalter. Actes des 11<sup>e</sup> Journées lotharingiennes, 26–29 septembre 2000, Centre Universitaire de Luxembourg, éd. par Michel MARGUE, avec la collaboration de Martin UHRMACHER et Hérold PETTIAU, Luxembourg (Imprimerie Linden) 2006, 805 S., 22 Abb. (Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, 118; Publications de CLUDEM, 18), ISBN 2-919979-14-0, EUR 45,00.

Veröffentlichungen über Tod und Grablege des mittelalterlichen Herrschers haben in den historischen Disziplinen derzeit Hochkonjunktur. In diese Entwicklung läßt sich auch die vorliegende Neuerscheinung einordnen. Frucht einer Tagung, die im September 2000 in Luxemburg stattfand, vereint der Band unterschiedliche Aufsätze über Tod, Grabmal und Herrschaftsrepräsentation im Mittelalter. Der Zeitrahmen entspricht ganz der Vorgabe des Titels, wenn sich der Bogen vom 5. bis in das 16. Jh. hinein spannt. Dabei fühlten sich die Beteiligten den »Onzièmes Journées Lotharingiennes« verpflichtet, in deren Rahmen die Vorträge gehalten wurden, und verorteten ihre Beiträge im wesentlichen im Lothringischen. Lediglich nach Flandern, die Niederlande, Mittel- und Niederdeutschland und nach Mähren, wohin durch die Luxemburger enge Verbindungen bestanden, schweiften kurze Ausblicke.

Thematisch lassen sich zwei Schwerpunkte ausmachen: zum einen die bischöfliche und zum anderen die adelige Grablege. Entsprechend sollen auch hier diese Aspekte im Vordergrund stehen und repräsentativ aus den 25 inhaltsschweren Beiträgen einige kurz umrissen werden.

Der bischöflichen Grablege sind im Ganzen fünf Aufsätze gewidmet. Den Anfang macht Charles MERIAUX, der aufzeigt, wie sich die Bischöfe von Arras/Cambrai vom 6. bis zum 11. Jh. zuerst in spätantiker Tradition in verstreut liegenden Klöstern außerhalb der Stadt beisetzen ließen, um den Raum möglichst effektiv zu durchdringen und um die Autorität gegenüber den Nachbarn zu unterstreichen. Erst ab dem 10. Jh., als sie zunehmend mehr Macht über Cambrai erlangten, suchten sie ihr Begräbnis in der Kathedrale ihrer Stadt. Ähnliches weiß Michèle GAILLARD von den Bischöfen von Metz, Toul und Verdun im 9. und 10. Jh. zu berichten. Hier bildeten sich zwei Grablegen heraus: die großen suburbanen Basiliken, die in engerem Kontext zu den Verstorbenen standen, und die jeweilige Kathedrale der Bischofsstadt. Allerdings fehlt hier eine systematische Entwicklung hin zur Bischofsstadt. Die Grablegen der Bischöfe von Tongern–Maastricht–Lüttich bis 1200 stellt Jean-Louis KUPPER in seinem Beitrag vor. Die ersten Bischöfe fanden ihre letzte Ruhestätte entlang der Maas, was in diesem Fall als religiöse Inbesitznahme interpretiert wird. Später wurde Lüttich, das seit dem 8. Jh. zur Residenz der Bischöfe geworden war, zu einem wichtigen Begräbnisort – die Stadt blieb allerdings ein Bestattungsort unter mehreren. Folgerichtig lokalisiert Alain MARCHANDISSE die Grablegen der Bischöfe von Lüttich für das 13. bis 15. Jh. in der Kathedrale von Lüttich, in Zisterzienserklöstern oder der Erbbegräbnisstätte der jeweiligen Familie. Vergleichend werden die Grablegen der Erzbischöfe von Trier, Köln und Mainz von Martin FUCHS, Stefan HEINZ, Barbara ROTHBRUST und Wolfgang SCHMID vom 13. bis 16. Jh. in Verbindung gesetzt. Hier läßt sich der Trend zur Beisetzung im Dom erst im Laufe des 10. und 11. Jhs. nachweisen. »Seit dem 13. Jahrhundert etablierte sich zudem das Medium des figürlichen Bischofsgrabes [...]«, wobei »die Trierer Denkmäler [...] an den Außenseiten, die Mainzer dagegen im Mittelschiff und die Kölner im Chor der Domkirche aufgestellt [wurden] (S. 282).«

Der zweite und weitaus gewichtigere Block beschäftigt sich mit den Grablegen des Adels. Dabei überwiegen die Arbeiten zu einzelnen Dynastien und vor allem zu der Verortung der Grablege. Allgemeine Tendenzen sind hier nur schwer herauszufiltern, besticht dieser Teil doch gerade durch seine Heterogenität. Lediglich jene Aufsätze lassen sich meines Erachtens gut zusammenfassen und verbinden, welche die Verlegung der Grablege in die Residenz verstärkt in den Mittelpunkt rücken. Die Vielgestaltigkeit dieses spätmittelalterlichen Phänomens, als im Moment des Aufbaus einer Residenz mit der Einrichtung der Grablege an diesem Ort ein sakrales Zentrum geschaffen werden sollte, wird hier an verschiedenen Beispielen durchexerziert. Die Grafen von Bar, Salm und Vaudémont ließen sich, wie Michel PARISSÉ beschreibt, bis zur Mitte des 13. Jhs. bei Benediktinern, Zisterziensern oder Regularkanonikern beisetzen. Von 1250 an begannen sie Kollegiatstifte in ihren Schlössern zu stiften und somit wurde die Residenz zur Nekropole der Familie. Daß dies nicht zur Regel wurde, wird an der Familie Salm aufgezeigt, die mit der Abtei Salival ihre Grablege beibehielt. Jean-Luc FRAY kann für die Herzöge von Lothringen nachweisen, wie die Begräbnisstätte von der Peripherie (Sturzelbronn und Remiremont) in die Nähe des Zentrums (Clairlieu und Beaupré) wanderte, um schließlich Mitte des 14. Jhs. die Residenzstadt Nancy zu erreichen. Ebendiesen Wandel vermag Carola FEY bei den Grafen von Sponheim auszumachen. Sie macht dafür – neben Fragen der Öffentlichkeit – eine gewandelte religiöse Mentalität verantwortlich. Gerade die Bedeutung der Öffentlichkeit wird hier besonders hervorgehoben, wenn die Feierlichkeiten im Zusammenhang mit der Beisetzung, dem Begängnis und der liturgischen Memoria durch die Verlagerung in die (Residenz-)Stadt weiteren Kreisen der Untertanen zugänglich gemacht werden sollte. Michel PAULY ist es vorbehalten, den Teil über die Verknüpfung von Grablege und Residenz abzuschließen, wenn er das beschriebene Phänomen bei den lothringischen Territorialherren – sozusagen als Gesamtschau – beschreibt. Zuletzt soll noch der Beitrag von Thomas COOMANS Erwähnung finden. Er zeigt die Bedeutung der Zisterzienser für die herrscherliche Bestattung sehr eindringlich auf. Seit dem Ende des 12. Jhs., als Bestattungen bei den Zisterziensern über-

haupt erst möglich waren, optierten alle niederländischen Fürstendynastien für ein Begräbnis in einer solchen Einrichtung, wobei vor allem Frauenklöster des Ordens ausgewählt wurden. Dabei haben wir es mit einem Trend zu tun, der bis zum Ende des 13. Jhs. anhalten sollte. – Auffallend bei vorl. Sammelband sind die methodischen Zugänge, die überwiegend historisch angelegt wurden. Kunsthistorische Annäherungen findet man kaum, was der Leser gerade bei der Auseinandersetzung mit dem Thema Grabmal erwarten würde. Überhaupt konzentriert sich das Gros der Beiträge auf die Grablege und deren Verortung. Diese Einseitigkeit bei der Auswahl der Themen tut der Qualität der Arbeiten allerdings keinen Abbruch. So wurde hier ein interessanter und fundiert ausgearbeiteter Band vorgelegt, dem ein Register und eine frühere Veröffentlichung sicher gut getan hätten.

Thorsten HUTHWELKER, Heidelberg

Alfred HAVERKAMP (Hg.), *Geschichte der Juden im Mittelalter von der Nordsee bis zu den Südalpen*. Teil 1: Kommentarband, 428 p.; Teil 2: Ortskatalog, 468 p.; Teil 3: Kommentiertes Kartenwerk, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2002 (Forschungen zur Geschichte der Juden. Abteilung A: Abhandlungen, 14/1–3), ISBN 3-7752-5623-7, EUR 169,00.

A. Haverkamp, qui est réputé pour ses études sur les juifs d'Allemagne au Moyen Âge et particulièrement pour sa monographie concernant le judaïsme tréverois, vient d'entreprendre dans le cadre d'un ouvrage monumental un travail d'équipe sur les juifs de différents pays du Saint-Empire, centré sur un atlas historique des implantations juives depuis les Pays-Bas au bord de la mer du Nord jusqu'aux régions savoyardes-piémontaises. Ses collaborateurs ont adopté à ces fins les méthodes de la recherche propres à la »Landesgeschichte«, qu'ils ont du adapter aux conditions spécifiques des communautés juives implantées dans ces régions. Pratiquement, M. Haverkamp a choisi comme axe de l'ouvrage les pays de l'ancien royaume de Lotharingie, avec quelques percées vers la Westphalie, Hesse, Thuringe, Franconie et Bavière occidentale, excluant les régions orientales du *regnum Teutonicum* et la Lombardie et, en revanche, incluant les régions orientales du royaume de France, dont la Champagne, le duché de Bourgogne et le Dauphiné. Ce choix géographique correspond certes aux réalités du haut Moyen Âge, surtout avant 1200; cependant, il ne reflète pas les importants changements qui ont marqué l'évolution du judaïsme allemand depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, soit l'élargissement de l'implantation juive dans les pays orientaux du Saint-Empire, particulièrement en Autriche, Bavière, Saxe et Brandebourg et l'établissement de nouveaux centres, dont le plus important fut celui de Vienne (Wien).

I. La première partie du t. I (p. 9–186) est consacrée à l'étude de ces implantations et leur développement depuis l'an mil jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle (c. 1520), reprenant les résultats des travaux effectués par les auteurs de la »Germania Judaica«<sup>1</sup>. Après un chapitre introductif de Jörg R. MÜLLER, dédié à la représentation cartographique de l'étude (t. III), les sept études régionales se caractérisent par leur uniformité, répondant au plan d'ensemble rigoureusement tracé par le directeur de l'ouvrage, à savoir: 1. Les données géophysiques, 2. Les cadres seigneuriaux, 3. Le développement urbain (soit l'environnement non-juif), 4. l'histoire de l'implantation juive dans les régions respectives, divisée en sept périodes distinctes, à savoir avant 1200, 1200–1250, 1250–1300, 1300–1350, 1350–1400, 1400–1450 et 1450–1520, 5. Les migrations des juifs et, 6. Des remarques sur la topographie culturelle des habitats juifs. Ce caractère uniforme a certes ses avantages, surtout par rapport à l'évolution historique du *Reich*; pourtant, s'il contient quelques remarques rapides sur les origines du judaïsme *ashkenaze*, il se caractérise par l'absence d'études sur la présence juive sur le sol

1 *Germania Judaica* (Von der ältesten Zeiten bis 1519), t. 1–3, hg. von A. FREIMANN et al., Berlin 1914 (Ndr. Tübingen, 1963–1995).

germanique depuis l'époque du Bas Empire romain, soit avant les invasions germaniques (e. g. le privilège théodosien de la communauté de Cologne au IV<sup>e</sup> siècle), qui méritent une discussion plus ample. La seconde partie du t. I (p. 187–247) contient trois études sur les persécutions et expulsions subies par les juifs, à partir du début du XI<sup>e</sup> siècle. À cet égard, J. R. MÜLLER a étudié les renseignements, concernant à la fois les meurtres à l'époque des croisades et leurs répercussions, ainsi que toute une série d'accusations de meurtre rituel et de déicide suivies par des émeutes, résultant des prédications des Mendiants; il mentionne aussi des procès des accusés devant les autorités et par conséquent des exécutions et brûlements des juifs. Il souligne à bonne raison que les expulsions, en particulier aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ont amené de vagues d'émigration vers l'Europe orientale, particulièrement vers la Pologne. C. CLUSE a étudié la chronologie des pogromes au temps de la »peste noire« qui ont dévasté le judaïsme allemand. La brève étude de Mme Rosemarie KOSCHE, souligne la nature de la restructuration de l'habitat juif du Saint-Empire après 1350, dont une réformation de l'organisation régionale juive des habitats renouvelés. La troisième partie (p. 249–398) contient six études consacrées aux thèmes divers concernant les juifs surtout aux XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles, voire les rapports avec les pouvoirs, le commerce de l'argent ou le crédit juif, comparé avec les activités des Lombards, ou bien les migrations d'une famille juive de Vesoul, entre Paris et Cologne pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que les activités des juifs à la cour de Baudouin de Luxembourg, *Kurfürst* et archevêque de Trèves (1307–1354). Cependant, au cœur de cette partie se situe une étude approfondie de Rainer BARZEN sur l'organisation régionale de communautés juives du *Reich* pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (p. 293–366). Se fondant sur les martyrologes communautaires de Deutz et de Nuremberg<sup>2</sup>, qui ont consigné les meurtres commis pendant la peste, il a entrepris une étude détaillée de l'encadrement de la population juive de l'Empire à la veille des pogromes, distinguant entre communautés (*Kehiloth*) et les plus petits habitats (*Yeshuvim*) dont le nombre des habitants ne permettait pas la constitution des structures communautaires<sup>3</sup>. Suivant les martyrologes, l'auteur mentionne une structure de huit régions, 40 communautés et 238 autres toponymes; il est important de souligner qu'à l'époque étudiée par M. Barzen, l'implantation des juifs du Saint-Empire fut sensiblement élargie vers l'est, contenant l'Autriche, la Saxe et le Brandebourg. Le volume s'achève par un index des noms des personnes et des lieux. Tous ces exposés représentent un éventail varié de la présence juive dans les pays de l'Empire, de leurs rapports avec les autorités et surtout avec la société urbaine. Pourtant, sauf de mentions des rabbins et de leurs écoles dans les chapitres consacrés aux régions, on reste sur sa soif quant à la nature et les traits caractéristiques des activités spirituelles et intellectuelles du judaïsme *ashkenaze*. Par exemple, la formation et le développement des écoles talmudiques à partir du XI<sup>e</sup> siècle dans la Rhénanie et leur rayonnement européen, suivie par l'œuvre législative et juridique de Méir de Rothenburg et de ses élèves au XIII<sup>e</sup> siècle et culminant avec les achèvements de l'école de Vienne, au XIV<sup>e</sup> siècle. À cet égard il fallait mentionner l'essor des courants mystiques, soit le caractère piétiste particulier aux juifs de l'Empire, ainsi que celui de la poésie religieuse, incluse dans la liturgie

2 Das Martyrologium des Nürnberger Memorbuchs, hg. von S. SALFELD, Berlin 1898. Des martyrologes ont été compilés dans diverses communautés à servir les prières pour les morts pendant les persécutions, à partir du Mémorial de Mayence (début du XII<sup>e</sup> siècle, après la première croisade). Cf. à cet égard, M. WEINBERG, Untersuchungen über des Wesen der Memorbuches, dans: Jahrbuch der Jüdisch Literarischen Gesellschaft, 16 (1924), p. 253–320.

3 La distinction entre *Kehilah* et *Yeshuvim* fut pratiquée depuis l'Antiquité tardive; cf. S. W. BARON, The Jewish Community, Philadelphia 1943. Pour la période rélevante ici, cf. I. A. AGUS, The Heroic Age of Franco-German Jewry, New York 1969, ainsi que l'étude d'un Yishuv en France au XII<sup>e</sup> siècle: A. GRABOÏS, L'abbaye de Saint-Denis et les juifs sous l'abbatit de Suger, dans: Annales. E.S.C. 24 (1969), p. 1187–1195.



synagogale<sup>4</sup>. Ces thèmes devraient être une partie intégrante de ce grand ouvrage, d'autant plus que, grâce aux études abondantes, il était facile de procéder à une synthèse et compléter la cartographie (section B) dans l'Atlas.

II. Le deuxième volume de ce triptyque, intitulé «Ortskatalog», est le résultat d'un travail minutieux de rédaction. La liste alphabétique des noms de lieux (p. 9–400), contient de notices incluant les renseignements disponibles sur toutes les localités des sept régions (v. t. I) qui ont été marquées par la présence des juifs, qu'il s'agisse de grandes communautés ou bien de petits *Yeshuvim*. Ces renseignements ont été systématiquement élaborés selon huit critères, dont 1. Mentions de la présence des juifs correspondant aux époques étudiées au t. I; 2. Activités communautaires et cultuelles; 3. Persécutions; 4. Expulsions; 5. Activités seigneuriales; 6. Caractéristiques urbaines et activités des Mendiants; 7. Privilèges émis par les autorités et 8. Particularités. Évidemment, ces notices accusent des variations; aussi bien, elles sont plus amples quand il s'agit des centres, par exemple, Cologne, Mayence, Troyes et Lyon, ou plus brèves dans le cas de petits peuplements, comme Innsbruck, reflétant le caractère sporadique de son habitat juif au bas Moyen Âge, Mondovi au Piémont ou Rotenberg (Rougemont) en Alsace, avec simples mentions d'implantation. La seconde partie de ce volume est dédiée à la bibliographie (p. 403–468). Elle contient des sources manuscrites et les éditions de textes hébraïques et latins, ainsi que des études, concernant à la fois l'environnement non-juif et les populations juives. Cette bibliographie est mise à jour, contenant les résultats de la recherche des spécialistes de différents courants historiques et culturels, rédigés par leurs auteurs en allemand, français, italien, néerlandais, ainsi qu'en anglais et en hébreu. En somme, il s'agit d'un instrument de travail très utile; ceci, malgré l'absence d'un petit nombre de travaux.

III. Le t. III («Atlas») comporte un intérêt particulier en raison de l'effort fait pour cartographier<sup>5</sup> la matière étudiée dans les volumes précédents. Rédigé par J. MÜLLER, l'«Atlas» contient 104 cartes, dont 43 concernent les implantations juives dans les sept régions respectives du t. I et 38 reflétant les persécutions et les expulsions dans ces mêmes régions. À ce compte, il faut ajouter les trois cartes concernant l'organisation régionale et locale juive avant et après la peste noire. Ces représentations graphiques incluent à la fois des communautés et des implantations dispersées mentionnées dans les textes, ainsi que des habitats juifs dont l'existence n'est pas sûre. Elles soulignent la densité du peuplement juif surtout dans les vallées du Rhin et de la Moselle et, d'autre part, des changements au cours des différentes périodes du haut et bas Moyen Âge, causées en partie par des persécutions, expulsions et émigrations. Les dix cartes concernant les activités cultuelles et culturelles (section B), sont intéressantes en raison de la représentation cartographique des institutions juives, telles que centres communautaires, synagogues, bains rituels (*Miqveh*), cimetières et la survie des «rues des juifs» attestées dans la toponymie urbaine; on regrette, à cet égard, l'absence des centres scolaires, intellectuels et culturels qui ont marqué la vie du judaïsme *ashkenaze*. Enfin, il est utile de remarquer les heureux résultats de l'essai de cartographier les données de thèmes divers, étudiés dans la troisième partie du t. I. En somme, il faut féliciter les auteurs et l'atelier cartographique pour la clarté des cartes. Leur contribution au domaine de la géographie historique, dont ils ont adopté les méthodes, constitue un jalon important pour une éventuelle édition d'un atlas général de l'histoire de la diaspora juive<sup>6</sup>.

Aryeh GRABOÏS, Haïfa

4 V. L. ZUNZ, *Die Synagogale Poesie des Mittelalters*, t. 1–2, Berlin 1859.

5 En ce qui concerne la méthodologie adoptée pour la cartographie, cf. les travaux inclus dans le recueil suivant: D. DENNECKE, K. FEHN (Hg.) *Geographie in der Geschichte*, Stuttgart 1989.

6 Pour la comparaison, v. deux ouvrages récents: H. BEINART (ed.), *Atlas of Medieval Jewish History*, New York 1992; D. COHN-SHERBOK (ed.), *Atlas of Jewish History*, London 1994.

Armut im Mittelalter, hg. von Otto Gerhard OEXLE, Ostfildern (Jan Thorbecke) 2004, 404 p. (Vorträge und Forschungen, 58), ISBN 3-7995-6658-9, EUR 54,00.

Comme le rappelle l'éditeur scientifique dans son bref mot d'introduction, l'histoire de la pauvreté n'est devenue un objet d'étude que très tardivement en Allemagne, en particulier pour la période médiévale. Ce volume, issu d'une rencontre de la Reichenau, comble une partie du retard, en se concentrant sur un champ précis. Les neuf contributions et la synthèse finale ont en effet pour objectif d'étudier la pauvreté et les pauvres au Moyen Âge dans les discours et les pratiques, en mettant l'accent sur les formes sociales de la pauvreté, mais plus encore sur ses représentations. Les travaux excluent donc d'emblée la pauvreté volontaire ou la pauvreté spirituelle; ils ne couvrent d'autre part que l'Occident, pour ne pas dire l'Empire (à deux exceptions près), et surtout les deux derniers siècles du Moyen Âge. Le volume commence par une courte mais très réussie ouverture interdisciplinaire. L'historien de l'art Thomas RAFF commence par une sélection de personnifications de la pauvreté, de la Dame Pauvreté de Giotto dans la basilique Saint-François d'Assise à plusieurs peintures et gravures du XVI<sup>e</sup> siècle, avant de présenter des œuvres opposant des figures de riches et de pauvres. Il part ainsi à la recherche des signes extérieurs de la pauvreté dans l'iconographie médiévale, et retrace l'évolution conduisant de la célébation de la pauvreté volontaire à l'expression de la pauvreté subie, vécue comme déchéance. Celle-ci se manifeste par les haillons, le nomadisme forcé (le pauvre est toujours en mouvement alors que le riche est bien planté sur ses jambes), la bouche ouverte qui crie sa faim, ou encore la taille du pauvre, toujours plus petit que le riche. Les vingt planches de reproduction des œuvres analysées sont magnifiques. Dieter KARTSCHOKE présente dans une contribution de 50 pages la pauvreté dans la poésie médiévale allemande des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles pour l'essentiel. Il adopte d'abord une démarche philologique, en examinant la polysémie du mot *arm* (signifiant à la fois *miser* et *pauper*), qui qualifie celui qui a perdu son statut social ou a plongé dans la misère morale, tout homme travaillant de ses mains, mais a une connotation positive lorsqu'il désigne l'homme humble. La pauvreté dans la poésie est d'abord celle dont se plaint le poète, Walther von der Vogelweide, Wolfram von Eschenbach ou Oswald von Wolkenstein – ou le narrateur dans leurs écrits; même les souris ne trouveraient rien dans son logis, dit Wolfram. La littérature didactique produit une image très nuancée de la pauvreté, synonyme de déchéance, mais qui, si elle est supportée dignement, conduit au Ciel. Dans le roman courtois, c'est surtout le noble appauvri que l'on rencontre, que son état soit subi ou choisi, et que la narration s'accompagne ou non de considérations sur la pauvreté spirituelle. Enfin la littérature édifiante, qui donne des descriptions vivantes de l'état de pauvreté, appelle surtout à la charité envers ceux qui en sont victimes.

Beate SCHUSTER invite ensuite, dans une contribution originale sur «La voix du faux *pauper*. Le récit de croisade de Raymond d'Aguilers et la question des pauvres», à lire ce texte non comme la narration authentique d'un témoin naïf mais bien plus comme une fiction littéraire datant au plus tôt de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, écrite en réaction aux «campagnes publicitaires» en faveur des troisième et quatrième croisades. Loin d'être la voix des pauvres, Raymond critiquerait, en le conduisant *ad absurdum*, le discours de justification des croisades par l'idéal de pauvreté (la croisade comme imitation du Christ): son œuvre serait une parodie. Joseph MORSEL se lance dans une histoire du discours sur la pauvreté et la noblesse. Il remet en cause l'idée reçue qui assimile, dans le couple *potens/pauper*, automatiquement le *potens* au noble, censé secourir le *pauper*, et demande de ne pas considérer les catégories «noblesse» et «pauvreté» comme des invariants historiques et de se garder des pseudo-continuités. Dans un premier temps Morsel réfute l'idée traditionnelle de l'appauvrissement de la noblesse à la fin du Moyen Âge, que les sources ne permettent pas de constater, et appelle à faire l'examen du discours produit sur la pauvreté en relation avec la noblesse. Dans les traités mettant en scène les valeurs aristocratiques, la pauvreté apparaît d'abord comme un défi adressé au noble pauvre, qui doit l'affronter comme on l'attend de lui pour

prouver son état noble et ainsi conserver l'ordre du monde voulu par Dieu. D'autre part, des (petits) nobles eux-mêmes se qualifient de pauvres pour appeler les princes à protéger leur position de seigneurs. Cette pauvreté proclamée peut être comprise comme positionnement au sein du groupe noble, et ainsi comme un »facteur d'intégration dans la noblesse«.

Les autres contributions sont centrées sur la société urbaine. Valentin GROEBNER esquisse la »culture de la pauvreté« – une notion vivement critiquée dans la discussion – dans la ville de la fin du Moyen Âge, en comprenant »culture« comme »ce que les gens utilisent dans leur vie quotidienne« (p. 167 et p. 371), qui est nécessairement en perpétuelle recomposition et renégociation. Pour tenter de saisir des traits de cette »culture«, Groebner choisit d'en étudier trois éléments, les vêtements, très onéreux pour les pauvres, l'économie informelle, et les signes distinctifs, des insignes en fer-blanc des mendiants jusqu'aux habits – pris cette fois-ci non pour leur valeur marchande mais symbolique. La culture de la pauvreté apparaît comme fondamentalement conflictuelle, entre les tromperies et dissimulations dont sont accusés les mendiants menteurs ou les prostituées habillées richement et la compassion sur laquelle les pauvres honorables peuvent compter. La pauvreté est un état à négocier entre les pauvres, les autorités et les bourgeois, et chargé d'une valeur symbolique très instable. Peter SCHUSTER montre à partir de l'exemple de Constance le décalage entre la rigidité des normes et la flexibilité des pratiques dans les condamnations judiciaires; les bannissements, comme les exécutions, étaient souvent remplacés par des amendes ou des »travaux d'intérêt général«. Finalement les vrais »pauvres« que la justice frappait dans toute sa rigueur étaient les personnes isolées, dénuées d'amis pour les soutenir ou se porter garants. La vieillesse, qui empêche de travailler, était également un facteur de pauvreté, dit Gabriela SIGNORI, qui étudie de manière très convaincante à partir des actes du tribunal échevinal de Bâle les contrats de pension (*Notpfründe*) que passaient les personnes âgées avec des parents ou d'autres proches, à qui ils léguaient tous leurs biens contre gîte et couvert. Les »pensionnaires« – à 60% des femmes – n'appartenaient pas à la frange la plus pauvre de la population; avec le capital qu'ils léguaient selon les termes du contrat de pension, ils auraient pu facilement s'acheter une prébende dans un hôpital (dont ils voulaient cependant éviter les règles de vie trop strictes). En revanche, la grande majorité d'entre eux n'avaient pas d'enfants, qui constituaient alors un capital social essentiel, en particulier pour les veuves. Le contrat redonnait ainsi à ces vieillards des »amis«, qui les sauvaient de l'isolement.

Les deux dernières communications traitent de l'image des pauvres dans les villes de la fin du Moyen Âge. Le regretté Ernst SCHUBERT expose dans une synthèse impressionnante de près de 70 pages consacrée à l'histoire de l'aumône dans un long XV<sup>e</sup> siècle l'évolution de la représentation du mendiant, qui passe du pauvre honteux à la figure inquiétante du pauvre valide, préférant mendier alors qu'il pourrait travailler. L'attitude des autorités urbaines évolue de façon parallèle, de la prise en considération politique du problème à la volonté de contrôle. Schubert nuance l'influence de la Réforme dans cette évolution, en proposant une chronologie nouvelle. La question de la représentation des pauvres est également abordée par Frank REXROTH dans sa contribution sur Londres à la fin du Moyen Âge. Il présente le lent processus qui vit la frontière de l'honorabilité se déplacer entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, au terme duquel les pauvres se retrouvèrent du mauvais côté, la figure du mendiant bien-portant s'étant imposée. Une société marginalisant une de ses composantes cherchant avant tout à renforcer sa propre cohésion, Rexroth démontre que le discours stigmatisant porté sur les pauvres servait à légitimer et renforcer la domination du conseil des *aldermen*.

La riche conclusion finale (50 pages), de la plume de Franz FELTEN, ne se limite pas à un simple résumé des communications, mais présente sans fard les discussions parfois houleuses auxquelles elles donnèrent lieu. Felten s'emploie à rééquilibrer le volume, trop orienté sur le Moyen Âge tardif, en signant deux excursus. Le premier porte sur les pauvres valides au haut Moyen Âge et au Moyen Âge central; du capitulaire de Nimègue en 806 au

décret de Gratien, les sources suggérant l'hostilité envers les vagabonds qui seraient aptes au travail ou envers les pauvres infâmes sont nombreuses. Le second excursus constitue presque un article à part entière, et se concentre sur les principes et les modalités de la domination des *potentes* sur les *pauperes*. Ce volume est passionnant. On est tenté de le comparer aux travaux effectués dans les années soixante-dix sous la direction de Michel Mollat, mais son propos est plus limité – il faut accepter l'absence presque totale du monde rural et la très forte surreprésentation du Moyen Âge tardif – et les problématiques différentes, même si ça et là le lecteur peut avoir des impressions de déjà-vu. Surtout, l'accent mis dans les contributions sur les représentations de la pauvreté lui donne une vraie cohérence.

Olivier RICHARD, Strasbourg

Martin KAUFHOLD, *Wendepunkte des Mittelalters. Von der Kaiserkrönung Karls des Großen bis zur Entdeckung Amerikas, Ostfildern* (Jan Thorbecke) 2004, 221 p., ISBN 3-7995-0144-4, EUR 24,90.

This is an attractive book in several respects. It looks good, it feels good, and it is enlivened by 29 plates in colour, a number of which were new to the reviewer. It is also an old-fashioned book, for each of its 31 short chapters tells a story about persons and events, and about the changes which they brought about or caused to be brought about in Europe of the Middle Ages. These are the »turning points« of the title. M. Kaufhold raises his hat to the Annales School of historical research and writing, but he makes no excuse for his approach in this book. In the spirit of Lawrence Stone's essay on narrative he believes (p. 9) that drama can have an enlivening effect on historical writing, and that historians of each generation should spend a little time reconsidering the classics of their chosen subject. Hopefully, many students of history, including those whose undergraduate days lie far behind them, will agree with him.

The 31 turning points are the author's personal choice, so there is no arguing about that. The principal figures are well known. Charlemagne, Urban II and the First Crusade, Abelard and Heloise, Francis of Assisi, Frederick II of Hohenstaufen, Marco Polo, Joan of Arc, Gutenberg and Christopher Columbus are represented, and many more besides. Events include Becket's murder, the battle of Crecy, introduction of the Florin, the Black Death. Areas of human activity are politics, religion, law, arts and crafts, economy, technology and travel. But there are chapters on less well known persons and events. Every history has its pre-history, and so 1066 and all that, so well known to Anglo-Saxon readers, was preceded, according to the story, by the Treaty of St Clair-sur-Epte in 911 when, following a military defeat, the heathen Vikings and Norsemen started to change into christian Normans. We can read here what followed from that. The chapter on the cathedral of Lund (anno 1103) in Sweden addresses the related question of how the Scandinavian countries were christianized. Not by missionaries sent to them from elsewhere, but by the Nordic peoples' own inclinations and efforts. Christianisation was a home grown process of assimilation. The chapters, averaging uniformly about 7 pages in length, open with a title and a summary containing the essential point(s) which the author intends to make. The summary is followed by a shorter or longer table of dates which place the main event, the turning point of the book's title, within a chronology of related events. A presentation of the main event together with its pre-history is followed by analysis and the author's interpretation of its significance. Nice touches to the narrative lie in details. Why, we may ask, were there medieval kingdoms of France and of England but no medieval kingdom of Germany? Because the »national uncertainty« (»nationale Unbestimmtheit«, p. 28) of the rulers of Germany in the Middle Ages was occasioned by the crowning of Otto the Great in 962 as King of the Romans (*Rex Romanorum*), and from then on by harking back to Italy and

imperial glory. Occasional remarks and reminders link a topic to an earlier one without there being an explicit system of cross reference. The effect is not only to inform but to provoke the reader to reflection and thought. The book ends with a section which lists primary sources for each chapter, and some selected secondary literature up to 2003.

This is a book for those who enjoy a good story, especially when much of it is true. With a little imagination on the reader's part, how near some of it appears to our own time. Kaufholds' language is temperate enough when he retells the story of a 40 years old teacher who seduces his 16 years old pupil. This is not from yesterday's tabloid headline, but the tragic life of Peter Abelard a thousand years ago. Conversely, a cardinal declares himself unworthy to be elected pope. Not some medieval prelate prostrating himself before the altar, but pope Benedict XVI on the eve of his election in 2005. And may readers not compare the travels of pope John Paul II in the 20<sup>th</sup> century to those of Leo IX (p. 32) in the 11<sup>th</sup>?

The book's origins lie in lectures which the author gave at Heidelberg and Augsburg, and one of its strengths is reflected in this. There is a feeling which hearing a good lecture radiates when the speaker sensibly follows the recipe: »tell them what you are going to tell them, tell it, and then tell them what you have told them«. Apropos: writing on the Black Death, Kaufhold points out that, besides the huge loss of human life that it caused, there was also a parallel loss of orally transmitted knowledge (p. 165), in an age where writing was limited to only small sections of society and their interests. The style is descriptive, factual, sober, and almost detached, but not wholly. An engaging feature is the way in which the author presents the principal actors, their motives and their emotions. An example, touched on above, is the story of Heloise and Abelard who in their own writings provide us with literary evidence for the psychological dimension in social life. Again using a little imagination, one is tempted to compare the characters of Heloise and Joan of Arc, their strengths of opinion, despite or because of their different stations in life. Who could fail to be moved with sympathy for Joan on seeing Fauquembergue's crude but contemporary pen drawing on p. 191?

A point which invites criticism, however, is the author's use and then gradual weakening of his own chosen term »turning point«. Becket's murder is not a turning point but rather a »milestone« (»Wegmarke«, p. 86). However, the introduction of the Florin in the year 1252 had all the criteria of a »real« turning point (»wirkliche Wende«, p. 124). But, increasingly, the concept of a turning point becomes dissolved (»zunehmend aufgelöst«, p. 197), when faced with the immensity of the Renaissance. Historians, clearly, have a problem with the idea of a turning point. In view of the many subjects which have a place in the book, including church art and architecture, it is regrettable that there was no place for Western music. Guido and Pérotin are absent, although the influence of their discoveries and creations, especially Guido's notation, is increasing throughout the modern world. But there is hope. The author indicated that the list of topics was not closed. A subsequent edition will be an opportunity to include them and their music, and to correct some misprints on p. 9, 86 and 91 (*Constitutions*), 198 and 202. It is also to be hoped that a register of names and places will be included. This book is recommended not only to interested lay persons, but to History undergraduates who may be encouraged to explore the primary sources as a first essential step towards their own original researches.

James P. WARD, Vlaardingen

Ernst H. KANTOROWICZ, *Laudes Regiae*. Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen Âge, comprenant une étude de la musique des laudes avec des transcriptions musicales par Manfred F. BUKOFZER. Traduit de l'anglais par Alain WIJFFELS. Note marginale par Pierre LEGENDRE, Paris (Fayard) 2004, 403 p. (Les quarante piliers), ISBN 2-213-62246-9, EUR 27,00.

Enfin paraît en France, près de soixante ans après l'édition originale en anglais (1946), une très belle traduction de l'œuvre d'E. Kantorowicz, «*Laudes regiae*. A study in Liturgical Acclamation and Mediaeval Ruler Worship», à laquelle fut ajoutée une étude de la musique des Laudes assortie de transcriptions musicales par M. F. Bukofzer, elle aussi traduite en annexe par l'éditeur français. Ce livre est bien connu des médiévistes spécialistes de la liturgie, des idées et croyances politiques. Il présente une série d'études retraçant, dans diverses entités de l'espace européen, l'histoire d'un chant liturgique particulier, celui qui a pour objet la célébration du détenteur de la puissance terrestre. Ces études sont très minutieuses et elles nous font suivre pas à pas une démarche analytique, déductive et discursive à partir de multiples matériaux dont certains n'avaient jamais fait l'objet d'observation approfondie. Nous sommes bien, ici, transportés au cœur d'un atelier d'artiste où, sous nos yeux, l'œuvre prend lentement forme par une succession d'actes allant de la recherche du support et du mélange des couleurs jusqu'au geste «*créateur*», lui-même tributaire des étapes antérieures. Cette méthode du très lent cheminement, ponctué de savants détours, ne rend certes pas facile la lecture du livre qu'à juste titre son éditeur français qualifie d'œuvre «*tâtonnante*», de «*notes de recherches et d'enseignement plutôt qu'essai général*», mais elle en fait, comme le dit aussi l'éditeur, un outil de travail et un recueil de réflexions de premier ordre pour tout médiéviste intéressé par la dimension théologique du politique et par la mise en œuvre d'une célébration du monarque comme participant, en tant qu'instrument de la divinité sur terre, à l'ordre du *cosmos*.

Le livre s'ouvre sur un court chapitre consacré aux diverses traditions aboutissant à l'inscription, sur les pièces de monnaies que l'on trouve en France où dans l'Empire à partir de Louis IX et de Frédéric II, de la triade *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*: tradition byzantine porteuse de son premier élément (*IC XC NIKA*), tradition d'une triade entonnée par les croisés comme cri de guerre face aux musulmans et déjà reprise au XII<sup>e</sup> siècle par les rois normands d'Italie du sud dans leurs monnaies; mais aussi, évoquée furtivement, tradition issue d'une pratique liturgique née au VIII<sup>e</sup> s. dans le monde franc, que l'auteur entreprend d'étudier dans le cadre du chap. II consacré aux *laudes regiae* gallo-franques. La triade *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* apparaît en effet au début et au cœur de deux litanies remontant aux années 780–790: litanies qui n'ont ici rien de pénitentiel, mais qui invoquent le Christ conquérant – et l'intercession des saints – pour acclamer le pontife romain, le roi Charles et sa progéniture, ainsi que les *judices* et l'armée des Francs. Avec une remarquable minutie, l'auteur en analyse, formule après formule et mot par mot, les divers composants, l'agencement interne des suites de saints invoqués ainsi que l'étroit entrelacement entre acclamation du Christ, litanie des saints et laudes qui caractérise ces chants et qui disparaîtra au cours du IX<sup>e</sup> s., puisque litanies et laudes cesseront alors de s'entremêler. E. Kantorowicz insiste sur le caractère martial, et parfaitement adapté au contexte franc, du vocabulaire utilisé comme de certaines séries de saints; il s'efforce de cerner l'origine et le façonnement de la triade à partir d'éléments romains et byzantins, et signale l'originalité d'une liturgie franque et carolingienne de l'acclamation prenant place au cœur d'une litanie des saints probablement d'origine insulaire (Grande Bretagne et Irlande). Le «*paysage*» des laudes est ainsi décrit comme plus typiquement carolingien que romain, constitué d'un «*brassage d'éléments gallicans et anglo-irlandais avec quelques apports romains*»; surtout, poursuit l'auteur, les laudes du VIII<sup>e</sup> siècle ont une très forte connotation biblique – liée à la recherche ambiante des racines de l'histoire franque dans la tradition vétéro-testamentaire (identification du peuple franc au peuple élu, du roi sacré et tout parti-

culièrement de la personne de Charlemagne à la figure du David «prêtre et roi» – qui tendra par la suite, dit l'auteur, à s'estomper face à l'ancienne image du *Christus imperator*, cette dernière mutation étant «encouragée, stimulée et effectuée par le Saint-Siège». De cette étude de l'agencement interne et de ses variations au cours du règne de Charlemagne et de son fils, E. Kantorowicz tirait en 1946 des conclusions très novatrices sur le sens profond à donner à l'identité des intercesseurs associés au roi (les intercesseurs angéliques, supérieurs aux autres saints) ou au pape (les saints apôtres), et aux variations affectant l'ordre des acclamations – le roi Charles acclamé avant le pape au temps de Léon III –, comme sur la fonction théologico-politique de l'alliance entre litanie et laudes: cette alliance vient illustrer l'«harmonie cosmique» que l'on s'efforce d'établir entre le Ciel, l'Église et l'État, et l'ensemble exprime très fortement la reconnaissance, par l'Église, de la légitimité du roi.

Le chap. III est en apparence, si l'on s'en tient au titre, consacré à la version franco-romaine des laudes impériales, chantées notamment lors des couronnements romains et résultant (selon l'auteur qui justifie ainsi cette appellation double préférée à l'appellation classique de «laudes romaines») d'une fusion, opérée après le couronnement de l'an 800, de la liturgie franque et de l'ancienne tradition romaine des acclamations: des laudes débarrassées de la triade et assorties d'une litanie (qui n'en est plus vraiment une puisqu'elle est simplifiée, pour chaque acclamation, à un unique intercesseur) comme d'un ordre d'acclamation rétablissant le pape au sommet de la hiérarchie. Mais ce chapitre contient aussi une importante digression sur l'usage et la signification théologico-politique des laudes chantées, en France et en Allemagne, non pas lors des couronnements initiaux (les *ordines* du sacre ignoraient le rituel des laudes), mais lors de ces grandes fêtes liturgiques de l'année au cours desquelles, assez fréquemment aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., les principaux monarques européens réitéraient leur couronnement initial en ceignant solennellement la couronne. Les autres chapitres explorent d'abord les laudes épiscopales et pontificales (chap. IV), avec de remarquables pages sur l'évolution des laudes pontificales en relation avec les prétentions de la papauté grégorienne et post-grégorienne à l'*imperium mundi*, ensuite les laudes dalmates (où s'entrecroisent influences occidentales et byzantines) et les laudes vénitiennes (chap. V) chantées notamment dans les dépendances insulaires (Adriatique et méditerranée orientale) de la République conquises aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., et plus proches, en ces lieux, des versions occidentales et franques, conçues surtout comme instrument liturgique de l'emprise de la «Seigneurie» (et de son patron tutélaire, saint Marc) sur ses colonies. Vient enfin (chap. VI) l'étude de la pratique des laudes dans les États normands: Sicile, Normandie, Angleterre. L'auteur y montre l'influence de la pratique normande – issue de la tradition gallo-franque et attestée pour la première fois au temps du Conquérant – de laudes chantées les jours de fêtes en l'honneur du pape, du roi de France et du duc. Il confirme que les anciennes laudes normandes des jours de fêtes furent «exportées» vers l'Angleterre où, peut-être en raison de la coïncidence des premiers couronnements de rois normands avec de grands jours fériés (l'influence des laudes des couronnements romains serait ainsi, selon l'auteur, inexistante), elles devinrent également laudes de couronnement, intégrées au rituel d'accession à la royauté. C'est donc d'Angleterre, en raison des évidentes relations entretenues entre ce royaume et la Normandie, mais aussi entre la monarchie anglo-normande et les princes normands de Sicile que se serait propagée l'acclamation du couronnement, trait spécifique et caractéristique des trois États normands et marque supplémentaire d'une profonde unité de ce monde normand déjà constatée sur bien d'autres registres.

Un livre riche, porteur d'une réflexion continue sur l'idéologie du pouvoir, s'achevant sur une réflexion lucide et désabusée sur le retour en force des laudes et leur «instrumentalisation» dans le cadre des dictatures du XX<sup>e</sup> s., notamment dans l'Italie de Mussolini; et un livre qu'il serait vain de confronter avec de plus récents écrits, sur les rituels, la pensée politique ou les représentations du pouvoir par exemple, pour noter ici et là toutes les avancées de la science historique depuis soixante ans. Tout comme «Les deux corps du roi» écrit

quelques années après, cet ouvrage de Kantorowicz demeure, malgré le temps qui passe, un chef-d'œuvre.

Yves SASSIER, Paris

Karl-Heinz SPIESS (Hg.), *Medien der Kommunikation im Mittelalter*, Stuttgart (Franz Steiner) 2003, 323 p. (Beiträge zur Kommunikationsgeschichte, 15), ISBN 3-515-08034-1, EUR 33,00.

La conscience des développements, voire même des révolutions médiatiques contemporaines ne laisse pas indifférents les médiévistes. Depuis bien des années de nombreuses études ont été consacrées à la tension entre l'oral et l'écrit: ne citons que les travaux de Jack Goody et les recherches sur l'écrit pragmatique («pragmatische Schriftlichkeit») menées à Münster. Maintenant on découvre des nouvelles dimensions de la «médialité» et de la communication, comme celles qui font partie des «pratiques du cri au Moyen Âge»<sup>1</sup>. L'attention portée au côté performatif des phénomènes en question exige en outre une nouvelle manière de voir les images ou même le corps comme porteurs de messages. Ce changement de perspective s'intègre dans une nouvelle histoire culturelle qui ne sert pas seulement, dans le cas de la «communication», à mieux comprendre les sociétés prémodernes, elle contribue en outre aux tentatives de préciser ou de corriger certains travaux non-spécialisés qui, parfois, n'utilisent le monde médiéval qu'en tant que cliché négatif à partir duquel le monde moderne se serait développé. Ne citons que les travaux pionniers de Werner Faulstich<sup>2</sup>, très riches sur le plan méthodologique, mais également loin d'une vraie compréhension du monde médiéval.

Avec les notions de «médias» et «communication», la présente collection s'engage donc à étudier des phénomènes problématiques. La mise au point introductive de Volker DEPKAT (p. 9–48), qui compare les positions de Jürgen Habermas et de Niklas Luhmann, sert de point d'appui solide. Depkat met en relief les différences axiomatiques des deux approches, dont l'une se concentre sur les acteurs, tandis que la pensée de Luhmann s'intéresse avant tout au «système». Il favorise l'approche «systémique» de W. Faulstich comme fondement pour une histoire des médias et de la communication (excluant ainsi les «médias de réglage»), tout en indiquant des aspects à compléter et à préciser dans l'application à l'époque médiévale. Christina GANSEL (p. 49–62) regarde de plus près le modèle de Faulstich, qui distingue différentes catégories de médias, des médias «primaires» aux médias «quartaires», en fonction du niveau technologique nécessaire à la production ou à la réception d'un message. Elle identifie une rupture autour de l'an 1500 – avant, la communication aurait été dominé par les «médias primaires», produits par le corps humain sans nécessité d'utiliser une technologie élaborée. Les réflexions suivantes sur les capacités des médias partent d'une perspective moderne qui se focalise en premier lieu sur les processus d'institutionnalisation à l'intérieur de systèmes médiatiques particuliers.

Dans la suite on aborde des exemples concrets dans un ordre qui reflète le système théorique en ce qu'il reprend d'abord des phénomènes liés au corps humain et donc les «médias primaires». Hedwig RÖCKELEIN (p. 83–104) analyse la communication non-verbale dans le cadre des translations de reliques dans le haut Moyen Âge. Non seulement le corps du saint fonctionne comme médiateur du salut, mais dans le rituel qui entoure la situation liminale du transfert, les corps des spectateurs et le paysage sonore font partie d'un cadre performa-

1 Didier LETT, Nicholas OFFENSTADT (éd.), *Haro! Noël! Oyé! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris 2003.

2 Werner FAULSTICH, *Die Geschichte der Medien*. 5 vol., Göttingen 1996–2004; Id., *Mediengeschichte*. 2 vol., Göttingen 2006.



tif. L'efficacité performative de la communication réapparaît dans les réflexions de Doris RUHE (p. 63–82) sur le rôle du conseil dans la littérature française du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Ruhe constate un double décalage: d'un idéal qui vise à produire un consensus entre le prince et ses vassaux à la connaissance d'une sagesse absolue et d'une pratique orale du conseil vers un savoir fixé par l'écrit en forme de livre (cf. le »Livre de Sydrac« ou le »Secré des Secrez«). Le transfert médiatique ne remplace pourtant pas la personne du conseiller, qui peut devenir l'expert nécessaire à l'interprétation des sagesse écrites (p. 74).

Suivent plusieurs contributions sur les »médiats secondaires« qui nécessitent des moyens technologiques dans la production de l'information. Ulrich MÜLLER (p. 105–137) s'interroge sur les possibilités de reconstruire la dimension sémiologique d'objets archéologiques. Les cinq bassins de bronze qu'il analyse résistent toutefois à une interprétation définitive: sur le plan fonctionnel ils ont probablement servi à se laver les mains dans des contextes ritualisés, mais leurs programmes iconographiques, des séries de vertus et vices personnifiés, restent problématiques. Les images sous différentes formes sont au centre des textes suivants sur l'héraldique (Ludwig BIEWER, p. 139–154), les images »parlantes« (Klaus KRÜGER, p. 155–204) et les fresques profanes comme expression de l'identité nobiliaire (Robert FAJEN, p. 205–235). Biewer présente les armoiries comme un moyen international de communication (avant tout nobiliaire), qui n'a cependant pas fonctionné de façon »neutre«, grâce à sa dimension représentative qui visait à la domination. En témoignent les conflits autour des armes, comme l'exemple des écus français enlevés et détruits par des chevaliers anglais pendant leur voyage de Prusse à Königsberg. Cette pratique nécessite un savoir culturel – savoir qui était également nécessaire à la lecture des images, malgré les récits miraculeux du bas Moyen Âge sur des tableaux »parlants«: K. Krüger analyse le discours plurivoque qui s'est développé autour de l'art et la capacité de l'artiste d'exprimer des messages précis à travers l'image. Même dans l'art réaliste (ou plutôt vériste) du *quattro-* et *cinquecento* italien, la rhétorique des gestes ne pouvait acquérir le statut d'une langue indépendante. L'écrit<sup>3</sup> devait donc concrétiser et clarifier les messages auxquels l'image elle-même ne pouvait que faire allusion, malgré les expressions affectives qui renvoient le spectateur à l'indicible. La relation complexe entre image et texte réapparaît dans les fresques analysées par Fajen, qui ne seraient compréhensibles qu'avec la »grille sémiotique« fournie par un texte précis et son contexte politique. Dans son »Livre du chevalier errant« le marquis Thomas III de Saluces aurait représenté (en l'immortalisant) le déclin de son propre pouvoir. Son fils illégitime, Valeran de Manta, pouvait ensuite se servir de ce modèle afin de styliser sa situation précaire sur un mode mélancolique. Dans les fresques qu'il a commandées pour son château de Manta, certains motifs topiques (fontaine de jeunesse, les preux et preuses) acquièrent donc un sens individualisé – l'indice le plus frappant en est le portrait de Valeran dans le cycle.

L'ensemble de ces études témoigne de la nécessité d'une analyse »intermédiatice«, comme l'exprime Nikolaus HENKEL dans sa contribution sur le drame et les représentations théâtrales (p. 237–263). Entre le texte écrit, des plans de scène et le cadre architectural, Henkel montre l'entrecroisement de plusieurs dimensions médiatiques dans la performance d'un drame. Le rituel liturgique comme les grands jeux théâtraux intègrent et les acteurs et les spectateurs et confèrent au phénomène du jeu une complexité performative qui va jusqu'à inclure le chant, la musique, le mouvement et la danse. La pluridimensionnalité de la communication caractérise aussi les lettres (Jürgen HEROLD, p. 265–287). Les bases rhétoriques de la forme épistolaire renvoient au côté performatif de la communication qui trouve son expression symbolique dans la relation entre lettre et message<sup>4</sup>. Au seuil du XIV<sup>e</sup> siècle une rupture va

3 Cf. aussi Meyer SCHAPIRO, *Les Mots et les Images. Sémiotique du langage visuel*, Paris 2000 (orig. 1973).

4 Cf. par ex. les contributions dans Horst WENZEL (éd.), *Gespräche – Boten – Briefe. Körpergedächtnis und Schriftgedächtnis im Mittelalter*, Berlin 1997.

de pair avec l'apparition d'une nouvelle forme de la »lettre close« qui entraîne certaines modifications de la structure de l'écrit. Plusieurs exemples de l'utilisation de lettres dans des contextes diplomatiques montrent l'interdépendance étroite entre la communication écrite et orale. Tandis que les réflexions de Herold possèdent un caractère introductif, la contribution de Falk EISERMANN (p. 289–320) mène directement au cœur de la discussion sur la »révolution médiatique« des années autour de 1500. À partir de trois cas (le conflit de succession dans l'archevêché de Mayence en 1461–1463, les »Landfrieden« promulgués dans l'Empire entre 1471 et 1500 et la tentative échouée de convoquer un nouveau concile à Bâle en 1482) il montre comment l'invention d'une nouvelle technique médiatique, les tracts imprimés, n'implique pas nécessairement une rupture au niveau des stratégies communicatives. Retenons l'exemple de Mayence: dans ce conflit les deux prétendants ne mobilisent pas seulement la nouvelle technique à différents degrés, ils ne laissent de plus imprimer que rarement des traités polémiques: des diplômes et bulles papales soutiennent leurs prétentions respectives. Par ailleurs, ils emploient le même imprimeur ... La nouvelle technique n'entraîne donc pas autant une rupture médiatique, mais les anciennes traditions de l'utilisation de l'écrit sont transférées sur un nouvel support qui n'emporte pas le jeu subitement. Ainsi nous disposons de plus de 40 000 diplômes, mandats et lettres sortis de la chancellerie de l'empereur Frédéric III, auxquels se n'ajoutent que 46 documents imprimés sous son nom – documents qui ne s'adressent qu'à un cercle restreint de destinataires. Le recours à l'imprimé dépendait surtout de l'existence pratique d'une officine. Selon Eisermann, qui préfère la conception d'une »évolution médiatique«, cet emploi se faisait d'une manière plus hésitante que la notion de la »révolution médiatique« ne voudrait nous le faire croire.

Bien au-delà de la visée concrète de son sujet, cette dernière contribution nous rappelle les limites des modèles de différents types de médias avec différents degrés de complexité: on peut compter l'écriture (manuscrite et imprimée) parmi les médias dits »secondaires«, dont la production nécessite des moyens techniques. Le niveau technique élevé de l'imprimé ne représente qu'une différence graduelle à l'intérieur de la même catégorie – ainsi on ne pourra qu'imparfaitement saisir les ruptures profondes, s'il y en a eu, entre les mondes médiatiques du Moyen Âge et ceux de l'époque moderne. Ceci semble d'autant plus important que l'enjeu de l'analyse ne consiste pas seulement à saisir et interpréter le développement technologique, mais aussi le contexte mental, qui semble déterminer l'utilisation des médias disponibles.

L'idée d'une évolution linéaire vers des systèmes médiatiques de plus en plus complexes risque de méconnaître la complexité propre au monde médiéval, dont l'apparente simplicité et la prépondérance des »médias primaires« est trompeuse. Faulstich a introduit la notion fertile de »l'homme-média« qui mériterait d'être exploitée plus intensément. L'ouvrage montre bien que la communication par l'écrit exigeait souvent un lien symbolique avec l'homme et sa corporalité afin d'authentifier le message transporté – qu'on pense aux messagers qui s'identifient par l'écrit, mais transmettent leur message en le récitant, ou à la conclusion d'un contrat politique par la rencontre personnelle de deux princes. Les différents médias, la voix, l'image, le geste et l'écrit, ne se distinguent pas seulement par leur capacité à transmettre des informations. Ils varient aussi dans l'intensité et le symbolisme du contact qu'ils établissent entre les individus communicants (rappelons-nous le double sens de l'expression à l'époque) – une dimension importante pour la communication et la confiance qu'elle peut inspirer. Le présent volume ouvre une multitude de pistes à poursuivre dans ce champ thématique et il a donc bien mérité un grand nombre de lecteurs qui approfondiront notre savoir dans ce domaine.

Klaus OSHEMA, Berne

Matthias M. TISCHLER, *Die Christus- und Engelweihe im Mittelalter. Texte, Bilder und Studien zu einem ekklesiologischen Erzählmotiv*, Berlin (Akademie Verlag) 2004, 244 p. (Eru-  
diri Sapientia. Studien zum Mittelalter und zu seiner Rezeptionsgeschichte, 5), ISBN 3-05-  
004075-0, EUR 94,80.

L'intérêt de M. M. Tischler pour le motif ecclésiologique particulier et peu traité qu'est la consécration d'édifices religieux par le Christ ou ses anges n'est pas neuf et c'est avec expérience et mûre réflexion qu'il nous livre ici le résultat de ses recherches, enrichi par ses travaux antérieurs consacrés aux textes de l'abbaye bénédictine de Einsiedeln. Il évoque comme point de départ de son travail le constat d'un regain d'intérêt pour les anges dans les parutions récentes, et cela pas seulement dans la littérature à caractère théologique. Son étude se présente en trois temps forts. Dans la longue première partie, M. M. Tischler examine des textes jusqu'à présent souvent ignorés, rédigés entre les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans des lieux centraux de l'Église occidentale. C'est très logiquement qu'il expose d'abord les sources du motif qu'il analyse (bibliques, liturgiques ou légendaires, notamment). Il retrace ainsi l'historique des concepts développés dans ces textes à propos du Christ et des anges et explique quelles furent les conditions qui donnèrent lieu au motif de la consécration par le Christ ou ses anges, quelle est sa dimension historique, ecclésiologique, théologique. Il s'attache pour ce faire autant à la chronologie, qu'à la géographie, aux contextes légendaires ou politiques, dégagant à ce propos les rivalités qui opposent les différents centres de production des récits dont il traite.

Ceux-ci sont en effet rédigés dans une période de profond changement dans l'Église et dans un siècle de réforme où la concurrence entre les différents lieux de piété est forte. L'auteur évoque également, dans ces rivalités, l'importance des pèlerinages, un lieu consacré par les anges ou par le Christ étant plus prestigieux et donc plus à même d'attirer les fidèles. Cela amène quelques falsifications de données dans les récits mêmes de consécration, récits que l'on reprend ensuite dans des textes historiographiques, biographiques (dans les *vitae* notamment) et épiques afin de combler les lacunes existant dans l'histoire de la fondation des chapelles, églises ou autres lieux de culte. Cette utilisation et cette référence à une consécration céleste apportent en effet un certain prestige et nourrissent les concurrences. Parmi les exemples proposés par l'auteur, ceux d'Andechs, d'Avignon et d'Augsbourg illustrent la volonté de promouvoir des pèlerinages, ceux de Saint-Pierre-le-Vif et de Lagrasse le désir de se débarrasser d'un évêque, et ces motivations économiques et politiques se rejoignent dans les rivalités qui opposent les abbayes voisines: Figéac vs Conques et Aniane vs Gellone. C'est tout un arrière-plan historique mais aussi mental que M. M. Tischler nous dévoile ici. La deuxième partie met à la disposition du lecteur les textes analysés dans la première, et la troisième partie propose 13 planches qu'un très bref commentaire introduit. Ces représentations (dessin à la plume, initiale, sculpture, bois gravé) sont d'autant plus intéressantes que ce motif iconographique est rare, et les illustrations 5 à 13 (des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) sont d'ailleurs issues des archives de l'abbaye de Einsiedeln. Cette mise à disposition des textes et des images, suivie d'une bibliographie riche et claire et d'index fournis et précis permet au lecteur d'utiliser l'ouvrage de façon très pratique. C'est donc une étude profitable et d'une lecture agréable que nous propose M. M. Tischler. L'auteur attire notre attention sur un motif qui mérite qu'on s'y arrête et contribue ainsi à préciser l'image que l'on peut se faire de l'Église médiévale.

Florence BAYARD, Caen

Thorsten DROSTE, Joseph MARTIN, *Der Jakobsweg. Geschichte und Kunst der mittelalterlichen Pilgeroute durch Spanien*, Munich (Hirmer) 2004, 229 p., 187 ill., ISBN 3-7774-2005-0, EUR 69,00.

Another coffee-table book about the Pilgrim's Route to Santiago through Spain surely needs special justification, but this elegant volume immediately sets itself apart by virtue of its superb photography, the work of J. Martin, and its concise and accurate documentation presented by Th. Droste. The illustrations offer a set of wonderful scenic views as well as excellent quality general views and details of the major monuments, on which notes at the back provide skeleton information. The book was conceived, Droste explains, in relation to the twin notions of the turn of the second millennium CE and the celebration at Santiago of a Jubilee in the year 2004, the first of the new millennium, an event not to be repeated until 2010, when the summer feast of St James, July 25, next falls on a Sunday. Jubilee years have been celebrated at Santiago since 1426. The authors aim to celebrate a pilgrimage now expanded by pilgrims and travellers from Eastern Europe who join those from the West along the route – and to capture thereby a broad readership for this book.

The volume opens and closes with a topographical map of Spain by the noted sixteenth-century cartographer Abraham Ortelius reproduced on the endpapers, and the volume is structured according to the regions marked on that map: Aragón, Navarre (with the addition of La Rioja, the smallest of Spain's 17 regions and one which gained its independent regional status only in 1983, but one widely known as Spain's major wine-producing region), Old Castile, León, Galicia with Santiago, and Asturias. Two modern maps supplement Ortelius, showing the broad extent of European pilgrimage and outlining the route through northern Spain. Rather than tackle the four routes through France described in the twelfth-century *Pilgrim's Guide*, this book concentrates on the single route through Spain, from Puente la Reina to Santiago, preceded by sections on Aragón and Navarre. Droste's introduction gives an outline of the history of the cult of St James, the »discovery« of the relics by Pelayo c. 800 and their recognition by Theodemir, Bishop of Iria (Padrón), from where the see was swiftly transferred to the site of the tomb at Santiago de Compostela, the »field of stars«. The major stages in the subsequent history of the building of the magnificent late-eleventh and early twelfth-century cathedral follow, with an account of its later alterations, the hiding of the relics in anticipation of an English invasion in the sixteenth century and their rediscovery in the nineteenth.

More specific information about the early sources for the cult of St James in Spain would not have gone amiss in this book – notably a mention of the reference on Aldhelm's altar at Malmesbury of »St James, apostle of Spain«, in the seventh century; the *Breviarium Apostolorum*'s reference at about the same date to St James as the apostle of Spain; and at the other end of the spectrum, the importance of the Pistoia relic in the identification process when the relics were disinterred in the nineteenth century, as reported in *Acta Sanctorum*. It is surely not too much to expect even the coffee-table reader to wonder »how do we know all this« and to be given some pointers to the abundant early sources from which Droste derived the points made in his historical outline: the twelfth-century *Historia Compostelana* (ed. Falque Rey in the *Corpus Christianorum* series), the twelfth-century cartulary, *Tumbo A*, the facsimile of the twelfth-century *Codex Calixtinus* by Díaz y Díaz et al. (from where the famous portrait of St James on p. 184 is taken); the fourteenth-century cartulary *Tumbo B*. And, for our knowledge of how widespread this pilgrimage was in the Middle Ages, reference could have been made to the evidence of pilgrim badges in burial sites, as shown in the work of Spencer, Koldewey, and Bruna; for general background, the excellent exhibition catalogue »Wallfahrt kennt keine Grenzen«, Munich, 1984, still one of the best introductions to the topic; and, for the art, Arthur Kingsley Porter's »Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Roads« which still holds a fundamental place in the art-historical literature.

The range and variety of beautiful images is to be highly commended: from the tenth-century bibles of León, of 920 and 960, to the Asturian jewelled crosses, the chalice of Doña Urraca and the shrine of St Isidore at León, to the painted ceiling at the Pantheon de Los Reyes, and the painting at San Julian de los Prados (an additional detail of the painting would have been desirable), retables, and tombs. The architecture and sculpture are naturally the main focus of pictorial attention, and the images include palaces, castles, and ramparts as well as churches and church decoration. It may seem carping to want even more – but surely both tympana of Santiago's south transept, not just one, merit a detailed view, and there is no image of Santiago Matamoros, vanquisher of the Moors at the battle of Clavijo in 844 – the one in the cathedral, or the one in *Tumbo B* should surely have found a place here. And the famous bridge at Puente la Reina, mentioned in the twelfth-century Pilgrim's Guide, where the two routes through the Pyrenees come together, is unlabelled as such among the plates. These quibbles notwithstanding, this is a lovely book that repays a careful read, and will surely inspire its readers to learn more about the great pilgrimage to Santiago, one of the most remarkable cultural manifestations of the Middle Ages whose amazing resurgence is a vibrant pan-European phenomenon today.

Alison STONES, Pittsburgh

Charlotte DENOËL, Saint André. *Culte et iconographie en France (V<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles)*. Préface de Michel PASTOUREAU, Paris (École nationale des chartes) 2004, 302 S., 61 Abb., ISBN 2-900791-73-1, EUR 55,00.

Immer mehr Einzelstudien haben in den letzten Jahren deutlich gemacht, welchen bedeutenden Einfluß apocryphe Apostelleben auf die Kunst und die Literatur des Mittelalters hatten. Doch umfassende thematische Untersuchungen zu diesen Texten und ihrer Rezeptionsgeschichte zählen bisher immer noch zu den Desiderata. Der Grund ist offensichtlich: die Materie ist komplex, das Quellenmaterial abundant, und moderne systematische Voruntersuchungen wie Texteditionen oder Quellenverzeichnisse sind selten. Allein die Tatsache, daß die Autorin es gewagt hat, ein Thema wie den Andreaskult zu bearbeiten, verdient daher größte Beachtung. Und um es gleich vorwegzunehmen: das Ergebnis ist durchaus beeindruckend. Andreas hat als Petrusbruder und am Kreuz gestorbener Märtyrer eine herausragende Stellung im Apostelkollegium eingenommen. Trotzdem gab es bisher keine umfassende Studie zu seinem Kult und zur Ikonographie seiner Darstellung, den zwei Schwerpunkten des Buches, die auch seine Gliederung bestimmen. Der Leser bekommt so im ersten Teil der Studie zunächst einen Überblick über die antiken und mittelalterlichen Texttraditionen zu Andreas und die Verbreitung, die sie erfahren haben: Biblische, apocryphe und hagiographische Schriften in lateinischer, griechischer, aber auch aramäischer und altfranzösischer Sprache werden vorgestellt und Datierungs- und Autorenprobleme kritisch erörtert. Nach der Behandlung liturgischer Fragen zur Andreasverehrung, bei denen es u. a. um die Translationsfeste und die Bedeutung des Heiligen für die Kreuzesverehrung geht, erörtert die Autorin auch so selten behandelte Probleme wie die Hagiotoponomie und die Anthroponomie des Apostels. So wird deutlich, daß Andreas-Patrozinien seit dem 5. Jh. vor allem in den Italien benachbarten Regionen Galliens, im Bereich des Rhônets, im Languedoc, aber auch im Osten Frankreichs Verbreitung gefunden haben. Als Namensgeber für Personen war dem Petrusbruder jedoch nur geringer Erfolg beschieden. Namen griechischen Ursprungs fanden offensichtlich nur geringen Anklang. Die Andreasverehrung gewann schließlich im 11. Jh. an Bedeutung, als die Kreuzfahrer dank seiner Hilfe die Hl. Lanze in Antiochia fanden, ein Ereignis, das zum Erfolg des ersten Kreuzzugs erheblich beitrug. Der Kult erreichte dann seinen Höhepunkt im spätmittelalterlichen Burgund, wo es der Apostel sogar zum Landespatron brachte und seine Verehrung identitätsstiftende Funktion erlangte.

Im zweiten Teil der Arbeit analysiert die Autorin nicht nur, wie es der Titel erwarten ließe, die ikonographischen Traditionen der Andreasdarstellung, sondern auch die textlichen Zeugnisse, die ihnen zugrunde liegen. Hierbei wird neben den einschlägigen Passagen der Kirchenväter besonders den sicher in ihrem Einfluß zu oft unterschätzten Malhandbüchern der Künstler genügend Rechnung getragen; diese haben ohne Zweifel bei der Herausbildung der Heiligen-Attribute eine wichtige Rolle gespielt. Zum entscheidenden Erkennungszeichen des Petrusbruders wurde schließlich das sogenannte Andreaskreuz in X-Form, das sich jedoch erst im 15. Jh. durchgesetzt hat. Besonders die Zeit des 12.–14. Jhs. ist noch durch eine große ikonographische Freiheit gekennzeichnet, die es erlaubt hat, Andreas auch an quer aufgestellten oder an auf dem Kopf errichteten Kreuzen angebunden darzustellen.

Daß die Autorin bei so umfangreicher Materie Vollständigkeit kaum erlangen konnte und daß die Konzentration auf das heutige Frankreich als Untersuchungsraum bei einer das ganze Mittelalter umfassenden Untersuchung problematisch ist, soll hier deshalb nicht als Kritik verstanden werden: Weitere Studien, die auf dieser Arbeit aufbauen können, werden für einzelne Aspekte wie lokale Kulte und bei der Erforschung der Andreasverehrung in den Frankreich benachbarten Gebieten noch differenziertere Erkenntnisse bringen können.

Klaus KRÖNERT, Paris

Die Augustiner-Chorherren und die Chorfrauen-Gemeinschaften in der Schweiz, bearb. von Ursula BEGRICH et al., redigiert von Elsanne GILOMEN-SCHENKEL, unter Mitarbeit von Bernard ANDENMATTEN et al., Basel (Schwabe Verlag) 2004, 573 p. (Helvetia Sacra, Abteilung IV. Die Orden mit Augustinerregel, 2), ISBN 3-7965-1217-8, EUR 133,00.

Encore peu connue en France malgré ses nombreuses années d'existence, l'entreprise »Helvetia Sacra« ne se limite pas aux seules institutions diocésaines mais traite de l'ensemble des établissements ecclésiastiques helvétiques. Sa »couverture« est donc plus large que celle du »Monasticon belge«, circonscrit aux communautés régulières (ordre de saint Benoît, ordre de Cîteaux, ordre de saint Augustin) jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Elle est aussi plus ample que celle des »Fasti Ecclesiae Gallicanae« consacrés aux évêques, dignitaires et chapitres cathédraux français de la période 1200–1500. L'»Helvetia Sacra« met l'accent sur les notices biographiques. Celles-ci représentent à peu près les deux tiers des volumes, le principe retenu étant d'accorder à chaque individu autant de notices qu'il a rempli de fonctions, les simples bénéficiers n'étant toutefois pas concernés. Cette volonté délibérée, qui a parfois fait l'objet de discussions, a permis à la collection de se développer rapidement, malgré certaines contraintes, comme celle de devoir toujours user de la langue officielle des lieux concernés. Le premier ouvrage est sorti de presse en 1972, le dernier est prévu pour 2007. Contrairement aux »Fasti Ecclesiae Gallicanae«, les volumes de la collection »Helvetia Sacra« balayent un champ chronologique extrêmement étendu, des origines de l'institution traitée jusqu'à nos jours. Ce choix s'explique par le poids de l'Église dans les terres d'Empire longtemps encore après la fin de la période médiévale. Sur le plan géographique, l'entreprise déborde largement du cadre suisse actuel. D'abord parce qu'elle intègre la Haute-Savoie. Ensuite parce qu'une très grande attention portée aux archives conduit les auteurs des notices à exploiter des fonds dispersés bien au-delà des frontières de la Confédération helvétique: à Turin, à Annecy, à Innsbruck, à Vienne ... Ces fonds d'archives bénéficient ici de descriptions fort détaillées, signe éminemment caractéristique de la collection.

Le premier volume de la Section IV de l'»Helvetia Sacra«, réservée aux communautés suivant la règle dite de saint Augustin, était consacré exclusivement au Valais, plus particulièrement à l'hospice du Grand-Saint-Bernard et à l'abbaye de Saint-Maurice, deux institutions

de très grande réputation<sup>1</sup>. Le volume suivant, portant le numéro 3, traitait des abbayes de chanoines prémontrés<sup>2</sup>. Le présent volume revient sur les congrégations de chanoines réguliers de Saint-Augustin (les *canonici regulares sancti Augustini*), communautés érémitiques et hospitalières comprises, masculines autant que féminines.

Les éditeurs ont pris soin, dans l'introduction du volume ici présenté, de retracer l'évolution historique du mouvement canonial en Occident depuis la règle d'Aix de 816 réformant l'*Institutio canonicorum*, en passant par la réforme de 1059 (concile de Latran), les grands mouvements du XII<sup>e</sup> siècle, comme Saint-Victor de Paris (1113–55) ou Arrouaise (1121–35), et la congrégation de Windesheim à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Toutes les fondations sont du reste d'origine médiévale. Elles datent pour l'essentiel du XII<sup>e</sup> siècle et témoignent de la volonté réformatrice des évêques de l'époque. Il serait instructif, dans le cadre d'une étude du mouvement canonial à l'échelle européenne, de confronter les observations des auteurs avec celles de Brigitte Meijns (Katholieke Universiteit Leuven) pour le comté de Flandre<sup>3</sup>. Les quatre mouvements et leurs établissements dans les diocèses suisses ont fait l'objet d'une brève et synthétique présentation: les congrégations du Grand-Saint-Bernard et de l'abbaye de Saint-Maurice, Marbach et ses coutumes, Obersteigen et la congrégation de Windesheim. La cartographie (entre p. 60 et p. 61) a été exécutée de manière remarquable. Elle permet, d'un simple coup d'œil, de repérer les zones intensément peuplées de réguliers et les autres, franchement délaissées: où l'on découvre une Suisse coupée en deux, selon un axe nord-est/sud-ouest, avec une concentration particulière dans le sillon rhodanien et dans le triangle formé par les lacs Léman, de Neuchâtel, de Thoune et de Brienz, les contraintes du relief alpin expliquant sans doute en partie le phénomène.

Le présent volume est fidèle aux traditions de la collection. Les notices suivent le même plan. Chaque institution est d'abord décrite sommairement suivant une grille désormais bien établie: situation, diocèse, nom tel qu'il apparaît dans les sources et suivant l'ordre chronologique, patron, statut, fondation et suppression. Viennent ensuite les grandes rubriques: histoire du couvent dans ses lignes de faite (fondation, situation religieuse antérieure s'il échet, droits et possessions, bâtiments, relations avec les autorités ecclésiastiques et civiles, situation de l'abbé ou du prieur dans le diocèse, relations avec d'autres couvents, organisation interne, sceau, évolution ultérieure de l'institution), inventaire de ses archives et bibliographie des sources imprimées et des travaux. La notice se termine alors – mais c'est là le mets principal – par la liste des supérieurs de la communauté, avec l'indication des termes chronologiques extrêmes pour chacun d'eux et surtout de précieux éléments biographiques. Les diocèses »suisses« sont donc à présent couverts: Sion, Bâle, Constance, Coire, Lausanne, Genève et Côme. Voilà qui réjouira les spécialistes des chanoines réguliers dont les études connaissent aujourd'hui un nouvel essor. Le tout récent colloque international organisé en juin-juillet 2006 au Puy-en-Velay en porte d'ailleurs témoignage. Au total, ce volume de la Section IV de l'»*Helvetia Sacra*« s'offre à nos regards comme un instrument de travail remarquable – s'achevant par plus de 50 pages d'index! – qui apporte sa pierre, et non des moindres, à l'édifice historiographique du mouvement canonial en Occident.

Monique MAILLARD-LUYPAERT, Soignies

- 1 Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais: le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Augaune, les prieurés valaisans d'Abondance, Bâle, Francfort-sur-le-Main 1997 (*Helvetia Sacra*, Abt. IV: Die Orden mit Augustinerregel, 1).
- 2 Die Prämonstratenser und Prämonstratenserinnen in der Schweiz, Bâle 2002 (*Helvetia Sacra*, Abt. IV: Die Orden mit Augustinerregel, 3).
- 3 B. MEIJNS, *Aken of Jérusalem? Het ontstaan en de hervorming van de kanonikale instellingen in Vlaanderen tot circa 1155*, 2 vol., Louvain 2000.

Scott D. TROYAN (ed.), *Medieval Rhetoric. A Casebook*, Abingdon (Routledge) 2004, VIII–262 p. (Routledge Medieval Casebooks), ISBN 0-415-97163-2, USD 100,00.

Ce volume publié dans la série des »Casebooks« de l'éditeur Routledge réunit dix essais se proposant de démontrer la présence de la rhétorique chez les auteurs médiévaux et leur dette envers les classiques. En fait le terme »medieval« doit être compris de façon bien restrictive: six des dix essais traitent de Chaucer, un septième concerne le roman »Sir Gawain and the Green Knight« de la même époque, le premier texte est un exposé général sur l'art de la poésie, discutant la place de l'imitation et de l'originalité chez des auteurs des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'avant-dernier exposé traite des manuels de rhétorique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et le dernier texte, dû à l'éditeur du volume, tente de trouver une place pour la rhétorique dans »l'herméneutique« textuelle, en traduction: trouver un sens caché du texte derrière les topoi rhétoriques. Le titre du volume induit en erreur, celui de »La place de la rhétorique chez Chaucer« aurait été plus approprié. Chercher l'originalité et l'invention chez les médiévaux relève de l'anachronisme mais il se peut que Chaucer puisse être considéré comme un précurseur des »modernes«. Le public visé par ce volume, né d'une conférence de la »New Chaucer Society«, semble être celui des étudiants et des enseignants à la recherche d'informations spécialisées. La plupart des textes ont été déjà publiés ailleurs.

Voici la liste des contributions: Douglas KELLY, »The Medieval Art of Poetry and Prose: The Scope of Instruction and the Uses of Models« (p. 1–24); Georgiana DONAVIN, »Alphabets and Rosary Beads in Chaucer's ›An ABC‹« (p. 25–39); Ann ASTELL, »On the Usefulness and Use Value of Books. A Medieval and Modern Inquiry« (p. 41–62); Martin CAMARGO, »Time as Rhetorical Topos in Chaucer's Poetry« (p. 91–107); Timothy SPENCE, »The Prioress's *Oratio ad Mariam* and Medieval Prayer Composition« (p. 63–90); Peter MACK, »Argument and Emotion in ›Troilus and Criseyde‹« (p. 109–126); Marc GUIDRY, »Advice without Consent in ›Troilus and Criseyde‹ and ›The Canterbury Tales‹« (p. 127–145); Melissa SPRENKLE, »The Traces of Invention. Phatic Rhetoric, Anthology, and Intertextuality in ›Sir Gawain and the Green Knight‹« (p. 147–160); Robin BIRKY, »The Word Was Made Flesh. Gendered Bodies and Anti-Bodies in Twelfth- and Thirteenth-Century Arts of Poetry« (p. 161–215); Scott D. TROYAN, »Unwritten between the Lines. The Unspoken History of Rhetoric« (p. 217–245).

Veronika VON BÜREN, Paris

Karl BRUNNER, Gerhard JARITZ (Hg.), *Text als Realie. Internationaler Kongress Krems an der Donau 3. bis 6. Oktober 2000*, Wien (Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften) 2003, 422 p., 73 ill. (Veröffentlichungen des Instituts für Realienkunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit, 18), ISBN 3-7001-3182-8, EUR 59,00.

L'»Institut für Realienkunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit« a réussi à s'imposer en quelques années, grâce au travail de ses membres et notamment de G. Jaritz, comme une institution qui compte sur la scène scientifique internationale. La présente publication se fait l'écho d'une rencontre à Krems, en 2000, sous les auspices de cet Institut. Là se sont retrouvés des chercheurs d'horizons scientifiques différents: historiens de la littérature, diplomatistes, codicologues, historiens du livre, historiens de l'art, archéologues, hauts comme bas médiévistes ... autour de la thématique passionnante du texte comme *realia*: »Text als Realie«. Il s'agit de texte, mais aussi bien plus que de texte: c'est le document dans son ensemble qui intéresse ici, aussi bien pour le contenant que le contenu, aussi bien pour la forme que pour le style, le langage, l'écriture, pour le signe, comme aurait dit Roland Barthes. C'est le manuscrit ou l'archive, le »Lied« ou le Livre, le traité de droit et les lignes courbes des manuels de chiromancie ... Le cadre d'analyse: l'approche concrète de ces documents, de la production à l'utilisation et la conservation. Le document devient



ici objet d'histoire, sous la plume de médiévistes germanophones pour la plupart: c'est là tout l'intérêt. En effet, si l'histoire du livre et du document pour eux-mêmes s'installe comme une composante fondamentale (oserions-nous dire «à la mode?») de l'histoire médiévale, elle est surtout le fait d'historiens anglo-saxons et italiens; elle commence à s'implanter dans les pays francophones et jusqu'ici cherchait ses marques au-delà du Rhin (si l'on excepte les remarquables avancées des équipes de Münster en Westphalie, d'ailleurs étonnamment absentes dans ce volume-ci). Voilà que l'historiographie germanophone, elle aussi, s'attaque à ce territoire séduisant.

Ce ne sont donc pas des actes de colloque parmi d'autres que ces actes-ci. Nul doute que d'autres travaux suivront (et ont déjà suivi, sous les auspices de Paul Herold ou Thomas Hildbrand, pour ne prendre que ceux-ci). Ici, la plupart des communications comptent. En voici la liste commentée. Je m'arrêterai sur les articles qui me semblent plus intéressants ou plus problématiques. La Bible elle-même a été traitée par M. ZELZER («Von der Rolle zum Codex») et W. TELESKO («Die ›Riesenbibeln‹. Beobachtungen zu Form und Gebrauch einer hochmittelalterlichen Gattung»). L'article de Zelzer est essentiel en ce qu'il reprend le vieux problème du passage du rouleau au codex pour la basse antiquité: il fait le point de manière profitable pour un néophyte et nuance l'idée du passage au codex avec son adoption par les chrétiens. Pour l'Antiquité tardive toujours, à propos des pèlerinages en terre sainte, le travail de M. DIESENBERGER est une mine («Lesungen der Landschaft. Naturwahrnehmungen im Heiligen Land im 4. Jahrhundert»). On y confronte avec le discours biblique la vision de la Terre Sainte dans les textes de pèlerinage comme celui d'Égérie. Les mondes en marge de la chrétienté sont traités largement dans ce recueil. Ainsi la violence contre les livres juifs, les conflits entre chrétiens et juifs et leurs répercussions sur les livres sont expliqués par M. KEIL («Heilige Worte – Schriften des Abscheus. Der Umgang mit Büchern als Paradigma des jüdisch-christlichen Spannungsverhältnisses»). Ainsi les documents magiques sont-ils traités dans le sens «Realie» par F. FÜRBEETH («Texte der Magie – Magie der Texte. Zum Lebensraum magischer Texte im mittelalterlichen Handschriften am Beispiel der Chiromantie»): il y traite ainsi des traités de chiromancie dans le monde germanique (de manière un peu absconse parfois ...). Fascinant est le travail de G. MODESTIN, sur l'écrit des inquisiteurs qui s'attaque à un autre monde parallèle, celui des sorciers («Text als Repressionsinstrument. Zur Funktionalität der im Waadtländer Staatsarchiv aufbewahrten spätmittelalterlichen Hexenprozessenakten»). Il s'agit de l'écrit «efficace» mis en place par l'inquisition à Lausanne au XV<sup>e</sup> s. On y voit des dossiers de procédure dont il faut se défier parce qu'ils ne reprennent que fort peu le contenu des enquêtes préliminaires. Celles-ci sont hélas peu conservées, mais G. Modestin en a retrouvé quelques traces qui lui permettent de fonder son propos. Son exploitation des registres de procédure montre également que ces actes sont utilisés directement sur d'autres hérétiques pour les pousser à l'aveu. Peut-on considérer que le monde féminin est «en marge» de la chrétienté, par la faute des hommes? Non: le travail de C. LUTTER nuance pertinemment les résultats parfois excessifs (quoique salutaires) affichés par les spécialistes du genre («Text und Geschlecht. Lesende und schreibende Frauen im 12. Jahrhundert»): à propos du *Hortus deliciarum*, ce recueil de type florilège, superbement décoré, préfacé doublement par l'abbesse Herrad de Hohenbourg, à la fin du XII<sup>e</sup> s.

La décoration n'est guère traitée par C. Lutter – mais elle fait l'objet de toutes les attentions d'autres chercheurs: c'est le fameux rapport texte-image qui est étudié ici amplement dans de belles contributions de N. H. OTT («Text im Bild – Text als Bild. Zu Materialität, Zeichenkarakter und Aussageebene von Initialen im mittelalterlichen Handschriften»), de G. SCHÜSSLER («Der symbolische Buchstabe. Ungewöhnliche Künstlerbildnisse des Mittelalters»), voire, avec K. A. LEVINSON («Mode in der Schrift. Zur grafischen Gestaltung der deutschen Handschriften in der frühen Neuzeit»), une perspective historique et «esthétisante» des écritures du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. et donc une nouvelle facette de la paléographie. Entre l'histoire de

l'art et l'histoire économique, le bel article de J. K. EBERLEIN sur la valeur des livres enluminés du Moyen Âge («Der Wert illustrierter Bücher im Mittelalter»), dans lequel l'auteur montre comment le livre décoré, objet de thésaurisation, est un élément constitutif du donné économique d'une maison religieuse ou princière. La décoration associée à l'écrit n'a pas qu'une valeur économique; elle peut aussi donner des accents plus affirmés à un groupe social ou religieux, comme cet étrange obituaire mural, peint à la fin du Moyen Âge chez les Dominicains de Krems (décrit par B. SCHEDL, «Medien der Verkündigung im Mittelalter. Zu den gemalten Anniversarien im Kremser Dominikanerkloster»). Avec ces documents, on rentre sur le terrain de l'épigraphie, à propos de laquelle quelques travaux rompent des lances, comme cette essai de systématisation des inscriptions (G. BLASCHITZ, «Wort und Bild auf Realien. Ein Versuch zur Systematik von Inschriften»), comme une passionnante étude sur les stylets et tablettes de cire (K. KRÜGER, «Schreibgriffel und Wachstaffeln als Zeugnisse von Schriftlichkeit im Mittelalter») – mais là aussi, c'est la bibliographie française qui manque, même si la bibliographie allemande ici recensée sera précieuse pour qui ne la connaît pas bien. Il n'empêche, où sont les travaux d'Elisabeth Lalou sur les tablettes de cire? Entre épigraphie et archéologie, on notera l'étude d'une volée d'objets ayant reçu des traces plus ou moins importantes d'écriture et auxquels s'intéresse l'archéologue (B. KATA, «Texte im Schutt und zwischen den Balken. Schriftquellen aus archäologischen Fundsituationen in Kempten [Allgäu]»). L'écrit entretient de tous temps des relations complexes avec le pouvoir et son expression première, la loi. La communication de J.-Ph. GENET, inexplicablement située tout à la fin du volume, éclaire d'un jour lumineux les rapports entre production de l'écrit, importance de la narrativité, impact du registre/livre comme codex et mise en place de l'État moderne, pour l'Angleterre (et, dans une certaine mesure, pour la France) de la fin du Moyen Âge («Présentation du texte et développement de l'état moderne»). Autre type documentaire destiné à la mise en scène, le livre «juridique» en ville à la fin du Moyen Âge (J. RAUSCHERT, «Gelöchert und befleckt. Inszenierung und Gebrauch städtischer Rechtstexte und spätmittelalterlicher Öffentlichkeit»).

Enfin, on notera l'importance du texte vivant, qui revient comme un leitmotiv dans ce recueil. Le texte vit, le texte bouge, le document est en constante création, interprétation, réinterprétation nous disent M. BLATTMANN («Der aktive Text. Anmerkungen zur Einwirkung von Bearbeitern auf Texte und zur Einwirkung von Texten auf ihre Bearbeiter») ou encore la pénétrante analyse de T. HILDBRAND qui compare le constant travail de reprise de l'acte diplomatique au fil des siècles, au mythe de Sisyphe («Sisyphus und die Urkunden. Mediävistische Überlegungen zur semiotischen Arbeit»). Le texte est vivant, a une vie en soi mais l'auteur n'est pas mort, contrairement à ce que soutiennent les envolées de la New Philology: voilà ce que démontre une fois de plus É. WENZEL, faisant le point magistralement sur le problème et s'appuyant sur un exemple de littérature germanique médiévale, le «Lied» de Neidhart (Nithard) où l'auteur reste essentiel au fil des siècles de célébrité de l'œuvre, même si c'est davantage un portrait mythique de celui-ci qui est recherché et dressé qu'une hypothétique biographie («Der Text als Realie? Auf der Suche nach dem Text und seinem Autor»).

Enfin, je terminerai par mon article préféré, celui de P. HEROLD («Schrift als Möglichkeit – Möglichkeit von Schrift»). Il traite de nouvelle diplomatie, dépassant les perspectives de la traditionnelle école de Vienne; ce n'est certes pas un article époustouffant de nouveautés, mais il explique clairement les positions que tout diplomate doit défendre désormais dans le cadre de ses travaux: le «Weg zur Urkunde (Urkundengesehe)» et le «Weg der Urkunde (Urkundenwirkung)». Au total, un bel ouvrage, plein de communications stimulantes et passionnantes. À l'entrée assez ardue, au plan parfois peu clair (les titres des communications ne sont pas toujours lumineux), sans index, il mérite cependant un long détour. Voilà la position germanophone sur les pratiques de l'écrit. Il faudra maintenant que la discussion s'engage: une seule communication francophone pour ce volume, aucune anglo-

saxonne ou italienne, c'est trop peu. La bibliographie citée par les chercheurs est trop nettement germanocentriste. Il va falloir faire l'Europe de l'histoire de l'écrit aussi. Mais des ouvrages comme celui-ci nous y mèneront avec enthousiasme.

Paul BERTRAND, Orléans

Donald A. BULLOUGH, Alcuin. Achievement and Reputation. Being Part of the Ford Lectures Delivered in Oxford in Hilary Term 1980, Leiden, Boston (Brill Academic Publishers) 2004, XXVIII-568 p. (Education and Society in the Middle Ages and the Renaissance, 16), ISBN 90-04-12865-4, EUR 141,00.

L'ouvrage de D. A. Bullough est un ouvrage singulier à plus d'un titre: comme le signale la note liminaire de l'éditeur, il s'agit là d'un ouvrage posthume, auquel son auteur, décédé en 2002, avait initialement souhaité donner la forme de deux volumes. Si l'auteur n'a pu ni mener à bien ce projet ni apporter les ultimes touches que demande toute publication, l'ouvrage publié par Brill correspond néanmoins bien à une étude charpentée, nourrie d'une approche pluridisciplinaire. G. Constable, dans l'hommage qui suit l'avertissement de l'éditeur, rappelle à juste titre comment D. A. Bullough, dont les centres d'intérêt étaient à l'origine définis par l'Italie du haut Moyen Âge, l'Angleterre anglo-saxonne et la Francie carolingienne, avait à cœur d'aborder des champs d'investigation aussi divers que ceux de la sociologie historique, de l'anthropologie, de l'archéologie, de l'iconographie, complétant ainsi sa maîtrise de l'histoire politique, économique ou intellectuelle. G. Constable insiste également sur le long cheminement de D. A. Bullough aux côtés d'Alcuin, auquel, depuis quelque trente années surtout, à la faveur d'articles de poids, consacrés au clerc anglo-saxon, le chercheur portait son attention, jetant, ce faisant, en quelque sorte, les fondations du présent ouvrage. Le sous-titre de ce dernier, »Being Part of the Ford Lectures Delivered in Oxford in Hilary Term 1980«, signale cependant une particularité essentielle de ce livre: en dépit de ce que l'intitulé premier laisse entrevoir, une possible monographie sur un personnage-clé du monde carolingien, l'ouvrage apporte plutôt des éclairages sur des points précis du parcours intellectuel et politique d'Alcuin, en accordant une large place à la critique ecdotique et codicologique, à la confrontation des sources, à la discussion de positions arrêtées par d'autres chercheurs, dans une composition dont le cadre correspond à celui de Leçons données en 1979-80, mais qui n'exclut pas la reprise d'éléments, vingt ans après, à la lumière de nouveaux acquis scientifiques ni, à l'occasion, sur des éléments ponctuels, une autocritique empreinte d'humilité et du souci de donner au lecteur une juste appréciation des problèmes, comme le montrent les incises nombreuses dans le corps de la présentation ou les notes qui sont de la main de l'auteur. Porté par une réflexion menée sur le long terme, correspondant à une »période prolongée de gestation«, comme le souligne l'auteur lui-même dans sa préface (p. XIX), ce livre est d'emblée, en dehors de toute considération scientifique, un fort bel exemple méthodologique et épistémologique de ce qu'est une recherche véritable, qui jamais ne tient pour définitivement acquis le résultat auquel elle aboutit, et accepte, par réel amour de la science, de revenir sur un point de vue préalablement adopté, quitte à reconsidérer entièrement la position initiale. Ainsi s'expliquent parfois les distorsions d'un chapitre à l'autre, les répétitions ou les rares écarts entre texte et notes qui traduisent le caractère de *work in progress* de certaines parties. Ainsi s'explique aussi parfois le caractère ardu qu'offre le cheminement d'une pensée qui se fraye un passage au cœur des données codicologiques complexes de la tradition des œuvres d'Alcuin.

Dans sa Préface, l'auteur explique son désir de réexaminer la tradition manuscrite des Lettres d'Alcuin d'abord, qui constituaient pour lui dès l'origine le point de départ de ses investigations, mais aussi celle des autres œuvres du clerc et le rôle décisif qu'ont joué les Leçons d'Oxford dans l'élaboration de l'ouvrage, Leçons qui se proposaient d'aborder

essentiellement la facette anglaise du personnage, le but avoué étant d'aboutir à une biographie intellectuelle d'Alcuin. Après la Chronologie (p. XXIII–XXIV), le lecteur trouvera dans la première partie intitulée »In Defence of the biographical approach. The Sources« (p. 3–120), assortie de trois notes en annexe (p. 121–123, portant sur Reims, BM ms 1395; l'épithaphe d'Alcuin; la tradition manuscrite de la lettre 140), non une biographie comme pouvait le laisser entendre le titre choisi, – et l'auteur s'en explique d'ailleurs, curieusement au demeurant dans les trois dernières pages de cette partie, annoncées par le sous-titre »the Possibility and Limitations of Biography« –, mais une série d'analyses portant, pour les plus importantes, sur la *Vita Alcuini* (p. 21–34) et surtout, en des pages si denses qu'elles requièrent une lecture pas à pas, sur l'histoire de la constitution des collections des Lettres (Salzbourg, Tours, Angleterre), histoire dont l'auteur propose, de manière fort pédagogique, un résumé aux p. 101–102. La fin de la première partie offre, de manière moins serrée peut-être que les riches pages consacrées aux problèmes précédemment évoqués, deux mises au point, l'une sur »Author, Notaries and Copyists« (p. 103–110), l'autre sur »Amicitia and sexual Orientation« (p. 110–117).

La deuxième partie de l'ouvrage (p. 127–470) décline quatre chapitres: »Northumbrian Alcuin: *patria, pueritia* and *adoliscentia*« accompagné d'une note sur les fêtes mariales à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au VIII<sup>e</sup> siècle en Northumbrie, »Northumbrian Alcuin: *discit ut doceat*« assorti lui aussi d'une note intitulée »Alchfrid's Letter to Higlac: addenda and corrigenda«, »Between two courts« et, enfin, »Unsettled at Aachen«. Là encore, les titres choisis sont loin de rendre justice au contenu de ces différents chapitres. Le premier brosse, avec minutie, un portrait politique et intellectuel de la Northumbrie au VIII<sup>e</sup> siècle, de la société de ce *Regnum*, en abordant particulièrement la question des attributions des *patricii* et *duces*, du rôle des *patres familias*, mais aussi celle de la *possessio terrarum*, de la place de York, de la formation intellectuelle et liturgique des *pueri* et *clerici*, des rapports entre le *De laude Dei* et la liturgie à York, de la place des Hymnes et des sacramentaires dans la formation d'Alcuin, l'importance accordée au Comput, à la *Grammatica*, aux études bibliques, au modèle de *magister* véhiculé par Bède et Egbert. Ce chapitre, dont Alcuin n'occupe donc pas le premier plan, livre un précieux bilan de ce qui apparaît vite comme étant l'arrière-plan culturel de la formation du clerc. Le chapitre II, »Northumbrian Alcuin: *discit ut doceat*«, entend s'interroger sur le rôle joué par l'enseignement d'York dans la formation du jeune Alcuin, en prenant comme arrière-plan d'enquête les vers du célèbre poème alcuinien sur York qui déclinent les noms d'*auctores* prestigieux, pour un travail qui s'appuie sur l'étude de *codices*, comme le Durham cathedral B.II.30 qui renferme une version abrégée de l'*Expositio psalmodum* de Cassiodore, susceptibles d'avoir été connus d'Alcuin et de lui avoir permis de prendre connaissance des *Veterum Vestigia Patrum*, écrits d'Augustin et de Jérôme notamment (cf. en particulier sur ce point p. 260–266). Cette enquête, pour érudite qu'elle soit, demeure nécessairement une approche passionnante mais encore ouverte de questions relevant en définitive de l'épineux problème de l'intertextualité: ainsi l'auteur aborde l'absence de noms irlandais dans la liste du poème, le rôle des poètes païens et chrétiens (Virgile, Stace, p. 277–282), des grammairiens et prosateurs païens (Troque Pompée et Pline, Vitruve et Cicéron, p. 282–286). La fin de cette section revient sur le comput pascal, puis, après quelques pages sur le début de la Correspondance alcuinienne (p. 293–300) et deux pages sur les rapports qu'entretenait Alcuin avec la langue vernaculaire, entame une étude plus fouillée sur la position publique du diacre Alcuin (p. 314–326). Dans le chapitre III »Between two courts«, l'auteur entreprend de revenir sur la chronologie traditionnellement adoptée pour les voyages d'Alcuin à Rome et en Francie, et propose de voir dans l'année 786 la date de la réponse positive d'Alcuin à l'invitation de Charles, tout en reconnaissant que faute de »preuve absolue«, »the exact sequence of the reported events at York and in Alcuin's life, not merely their absolute chronology, are undeterminable on the basis of the existing evidence« (p. 336). D. A. Bullough s'interroge ensuite sur les premières mentions

d'une fonction abbatiale d'Alcuin (p. 342–346). Les pages les plus nombreuses pour cette section sont consacrées à l'année 786 et à la part prise par Alcuin dans la mise en forme des *statuta* du synode. Prenant le contre-pied de la position adoptée par Catherine Cubitt qui voyait une influence exercée par Alcuin, D. A. Bullough souligne les contradictions inhérentes aux parallèles trouvés entre les *acta* et les écrits d'Alcuin et conclut par la négative (p. 350–356). Alcuin, pour l'auteur, est en revanche bien au cœur de la rédaction de l'*Admonitio Generalis* et une étude détaillée des concepts et des citations occupe les pages 379–386. Le chapitre s'achève sans transition marquée sur l'examen de la lettre 131 adressée à la communauté de Tours (p. 386–391). Quant au rôle éventuel joué par Alcuin dans la rédaction de l'*Opus Caroli*, il devient, pour l'auteur, l'occasion de revenir sur sa position antérieure et de déconstruire une argumentation datant de vingt ans pour se ranger à un avis négatif.

Après avoir évoqué le sac de Lindisfarne et la place d'un Alcuin champion de la vraie foi à Francfort, l'auteur aborde dans ce qui est le dernier chapitre de l'ouvrage »Unsettled at Aachen«, chapitre qui a toutefois trouvé une version ultérieure et une refonte partielle dans l'article »Unsettled at Aachen: Alcuin between Frankfurt and Tours« publié par D. A. Bullough en 2003 dans »Court Culture in the Early Middle Ages. The Proceedings of the York Alcuin Conference« (ed. C. Cubitt) successivement la question de la durée du séjour d'Alcuin à la cour franque, en conservant comme arrière-plan les lettres qui appartiennent pour lui aux années 795–796, réorganise la chronologie des *carmina* d'Angilbert, Théodulphe et Alcuin en contestant ce faisant les analyses de Schaller, puis examine des lettres adressées pendant cette période aux correspondants de Mercie (p. 442–445), les lettres envoyées à Paulin puis Arn sur la mission auprès des Avars, les allusions que comporte la correspondance aux préparatifs de l'ambassade franque auprès du pape Hadrien, puis les données de la lettre 93 à Léon III, avant d'aborder, dans une section laissée en suspens par la disparition de son auteur, les derniers mois d'Alcuin à la cour d'Aix, en des pages centrées sur les lettres écrites après l'assassinat du roi Aethelred de Northumbrie en avril 796.

Le lecteur appréciera la riche bibliographie (p. 471–494) et les Indices précieux et détaillés (p. 495–566), qui sont dus à A. Correa et offrent successivement un Index des manuscrits cités (p. 495–500), un Index sur Alcuin (p. 501–507), un Index sur les écrits d'Alcuin (p. 508–516), un Index des citations bibliques (p. 517–518), un Index général (p. 519–566). Ainsi l'»Alcuin« de D. A. Bullough est un ouvrage qui, par bien des aspects, a tout d'une Somme; moins monographie toutefois que constellation d'analyses approfondies, il offre également encore pistes de recherches et matière à discussion: Alcuin, d'élève devenu maître, avait su constituer une lignée de disciples; nul ne doutera, à la lecture de ces Leçons magistrales, que D. A. Bullough suscite encore d'autres vocations.

Christiane VEYRARD-COSME, Châtenay-Malabry

Lars HAGENEIER, *Jenseits der Topik. Die karolingische Herrscherbiographie*, Husum (Matthiesen) 2004, 306 p. (Historische Studien, 483), ISBN 3-7868-1483-X, EUR 46,00.

Voici un ouvrage ambitieux qui s'articule autour d'analyses menées en quatre volets: Eginhard et la *Vita Karoli*; Thégan et les *Gesta Hludowici*; Notker le Bègue et ses *Gesta Karoli*; Asser, l'Astronomus et les *Gesta Dagoberti*. Comme le souligne une Introduction stimulante (cf. p.11-31), le propos de l'auteur est, non point de présenter les souverains éponymes mais de démonter les mécanismes de ce que D. Boutet, pour le domaine de la littérature française médiévale, a mis en lumière dans un ouvrage récent<sup>1</sup>. Ce faisant, l'auteur s'applique à souligner la nécessité de rechercher dans ces textes pris souvent comme

1 D. BOUTET, *Formes littéraires et conscience historique. Aux origines de la littérature française (1100–1250)*, Paris 1999.

sources événementielles les données qui en font des produits littéraires et entend mettre à jour les modalités de transformation de la personne historiquement attestée en personnage, afin de permettre au lecteur de saisir les enjeux d'une telle modélisation, perspective qui engage, le cas échéant, l'enquête dans la voie de la pragmatique et le repérage des lois de l'énonciation.

Étayées par les acquis de Berschin en particulier, les investigations de l'auteur réservent une place prépondérante à l'examen de la *Vita Karoli* d'Eginhard: on soulignera dans ce volet de l'ouvrage le parti pris, pédagogique et méthodique, du chercheur qui progresse par touches successives pour introduire sa réflexion, portée par une conceptualisation dense et axée sur les questions suivantes qui souvent figurent dans l'intitulé des sous-parties de la présentation: après avoir abordé le concept de »Wahrheit«, dans le premier sous-ensemble »Die *Vita Karoli* und ihr Autor« (p. 32–38), L. Hageneier se penche sur la thématique »Wirklichkeit, Topos und Gültigkeitsanspruch – Die erste karolingische Herrscherbiographie zwischen moderner Forschung und zeitgenössischem Publikum«. Les notions d'originalité, de *topoi*, de compilation font l'objet d'une problématique serrée, accompagnée d'un appareil de notes qui est en soi un véritable chapitre. Prisée pour les éléments de réalisme qu'elle contiendrait, la *Vita Karoli* demeure, aux yeux de l'auteur, une construction et non une peinture calquée sur des données historiques. On ne peut que louer une approche qui s'inscrit dans la recherche en narratologie tant par sa volonté de considérer l'objet texte que par son souci de déceler les relations complexes qui s'établissent entre narrateur, lectorat immédiat et public second; toutefois, le plus stimulant demeurent les sous-parties 3 (Der Ikonismus – Wahrnehmungs- und Darstellungsstrategie frühmittelalterlicher Autoren) 4 (Einhart und die Auswahl seiner literarischen Vorbilder) qui servent d'amorces aux développements en 5 (Die indirekte Darstellung Karls des Großen als ikonistische Karlskonstruktion) et 6 (Die direkte Darstellung ...): partant de problèmes d'intertextualité qui relèvent des rapports entretenus par Eginhard avec l'œuvre de Suétone, étudiant les catalogues de vertus et la question du portrait dans sa conformité ou non conformité aux représentations figurées offertes par des documents non littéraires, l'auteur souligne le fossé existant entre les attentes de l'historien moderne, préoccupé par la question de la ressemblance, et les perspectives allégoriques des écrivains de haut moyen âge (cf. p. 83 et suiv.). La force de ces pages tient aussi au souci d'inscrire le texte étudié dans un arrière-plan culturel dominé par la figure d'Isidore de Séville, en particulier pour la distinction entre *facies* et *vultus*. Un résumé clôt aux p. 123–128 une présentation foisonnante, où les répétitions que l'on relève à l'occasion s'expliquent manifestement par le désir d'avancer pas à pas dans l'exposition, exception faite de quelques doublons imputables sans doute à l'informatique (cf. par exemple la note 474, qui est en fait identique à la note 532).

La deuxième partie de l'ouvrage (p. 129–186) aborde, dans une perspective comparatiste, les *Gesta Hludowici* de Thégan dont la *rusticitas* avait été relevée par Walahfrid Strabon. L'auteur montre bien comment, à la différence d'un Eginhard ou de l'Astronomus, le narrateur des *Gesta Hludowici*, loin d'ancrer son récit annalistique dans un champ historique, oriente sa modélisation en suivant pour texte de base l'Écriture sainte et replace son héros dans une dimension spirituelle qui l'enveloppe, composant moins une biographie qu'une ébauche de Miroir, si bien que les points de convergence avec le texte d'Eginhard sont absorbés par la finalité eschatologique de l'écriture. Dans la troisième partie, consacrée à Notker le Bègue et à ses *Gesta Karoli* (p. 187–274), l'auteur signale que se mêlent en Notker le poète et le biographe, l'historiographe et l'artiste. Tributaire de l'héritage d'Eginhard, Notker trouve également dans la *Vita Ambrosii* de Paulin de Milan matière à développer anecdotes et paradigmes propres à styliser l'image d'un souverain du passé, vu d'emblée de manière oblique, au travers du prisme que constituait la *Vita Karoli*. Au plan historique comme au plan esthétique, l'œuvre de Notker marque ainsi une étape importante de l'histoire culturelle du haut Moyen Âge. Dans la dernière partie, plus rapidement traitée, intitu-

lée »Asser, Astronomus und die *Gesta Dagoberti*« (p. 238–260), l’auteur cherche à montrer comment le monde de la biographie carolingienne devient, à son tour, source d’inspiration et de modélisation.

Les *Gesta Dagoberti* composées entre 831 et 834 font du roi le père fondateur et nourricier de Saint-Denis et construisent leur récit autour de cet axe, afin de servir le but de l’auteur, moine de Saint-Denis, qui cherche à établir des liens étroits entre Saint-Denis et les souverains en offrant au monde carolingien une histoire qui lui soit toujours actuelle. Stylisation d’une institution, la figure du roi emprunte à la modélisation hagiographique ses traits et se prête à ce que l’auteur appelle »die pragmatische Instrumentalisierung einer Herrscherdarstellung« (p. 242). Soulignant le déroulement d’une narration qui avance en se confrontant au *Liber Historiae Francorum*, en prenant le cas échéant des libertés vis à vis de son modèle, cette œuvre est aux portes de la biographie. Pour l’auteur, elle appartient au champ »der pragmatischen Schriftlichkeit« (p. 245). Bien que le gallois Asser et ses *Gesta Alfredi* semblent bien loin des orientations des autres textes, l’auteur tâche de montrer les points de convergence entre l’univers carolingien et celui d’Alfred le Grand et d’avantage encore, au plan des rapports entre histoire et littérature dans la construction de la figure du prince, de la présence d’une dimension didactique et parénétiq ue des *Gesta Alfredi*, du mode de stylisation adopté qui fait du héros éponyme un personnage pris dans l’histoire du salut.

C’est la *Vita Hludowici* composée vers 840 qui clôt la présentation. Dans cette description du souverain déclinant les vertus de *sobrietas*, *sapientia*, *iustitia* et *virtus*, l’Astronomus use de la *Vita Karoli* comme d’une source parmi d’autres, au même titre par exemple que la *Vita Martini* de Sulpice Sévère qu’il exploite dans le Prologue. Combinant les vertus cardinales du christianisme ancien et les vertus chères au monachisme de l’époque, le souverain voit sa dimension historique s’estomper au profit d’une aura christique.

Doté d’une riche bibliographie, l’ouvrage qui nous est proposé ici fournit donc une approche synthétique de questions relevant des rapports complexes qu’entretiennent histoire et littérature et témoigne, dans sa présentation du domaine carolingien, d’une volonté de dépasser le cloisonnement encore si présent entre ces disciplines.

Christiane VEYRARD-COSME, Châtenay-Malabry

Walter POHL, *Werkstätte der Erinnerung, Montecassino und die Gestaltung der langobardischen Vergangenheit*, München (Oldenbourg) 2001, 271 p. (Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung. Ergänzungsband, 39), ISBN 3-486-64845-4, EUR 39,80.

Le livre de W. Pohl, texte d’une »Habilitationsschrift« présentée à l’université de Vienne en 2000, a pour objet la formation (entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle) et la transmission d’une tradition historique et juridique dans les principautés lombardes du Sud. En spécialiste des »sciences auxiliaires de l’histoire«, l’auteur part de la transmission, c’est-à-dire des trois manuscrits qui ont conservé cette tradition: le Vat. Lat. 5001, copié à Salerne vers 1300, au contenu avant tout historique: il est le seul témoin de l’»Histoire« d’Erchempert et du *Chronicon Salernitanum*; le cod. 175 du Mont-Cassin, de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, qui contient d’abord la règle de saint Benoît avec le commentaire d’Hildemar de Corbie (attribué à Paul Diacre); enfin, le cod. 4 de l’abbaye de Cava, dont le cœur est constitué par le corpus des lois lombardes. En fait, chacun de ces manuscrits a un contenu assez varié et on trouve parfois le même texte (le partage de la principauté de Bénévent au Vatican et au Mont-Cassin) ou des textes semblables (glossaire lombard au Vatican et à Cava) dans deux de ces manuscrits. L’auteur commence par une présentation soigneuse du contenu et de la facture de chaque manuscrit. Le Vat. Lat. 5001, a peut-être été copié, au moment de la res-

tauration d'une principauté de Salerne par Charles II d'Anjou, sur un modèle de la fin du X<sup>e</sup> s. (avec quelques ajouts). Annoté par plusieurs mains, il a à son tour été recopié au XVI<sup>e</sup> s. par le juriste Marino Freccia. Outre le texte d'Erchempert et la »Chronique de Salerne«, il contient une courte continuation d'Erchempert, des copies d'inscriptions métriques, la liste des possessions de *Poto* (IX<sup>e</sup> siècle), le texte du partage de la principauté en 848/49, celui de l'accord de Sicard avec les Napolitains (836), d'autres encore. Cette compilation a pour possible origine le monastère du Mont-Cassin, replié à Teano après la destruction de 883. Le *Casin*. 175 a été écrit au Mont-Cassin sous l'abbatit de Jean I<sup>er</sup> (915–934). Outre la Règle et son commentaire, il contient le texte complexe appelé *Chronica S. Benedicti Casinensis* (IX<sup>e</sup> s.), des catalogues des papes, des rois et princes lombards, la »Chronique« des comtes de Capoue, enfin quelques autres textes, dont celui du partage de 848/49 (mais dans une partie ajoutée). Le manuscrit de Cava, écrit peu après l'an mil, contient le *corpus* des lois lombardes, précédé du texte de l'*Origo gentis Langobardorum* et suivi des capitulaires francs, ainsi que d'autres textes, dont les *pacta de Liburia* du VIII<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> s.; l'auteur le compare au *Matrit.* 413, sans doute fait à Bari (alors sous domination byzantine) vers 1030, et à un manuscrit de Modène. Il suppose que celui de Cava a été fait au Mont-Cassin dans un moment de crise. Dans un dernier chapitre, l'auteur analyse avec finesse la conscience de l'histoire locale qu'on avait au Mont-Cassin après la destruction de 883; l'abbaye était attachée à la fois à la tradition lombarde (et à Paul Diacre), aux souvenirs carolingiens (on tendait à confondre Charlemagne avec son oncle Carloman, moine au Mont-Cassin), enfin à la spiritualité bénédictine. Quelques »textes-clefs« complètent le volume, pourvu d'une *index*.

L'étude parallèle des trois manuscrits méritait d'être faite, et elle l'est avec soin. Cela dit, l'origine cassinésienne du manuscrit de Cava et du prototype de celui du Vatican, tout à fait plausible, ne me semble pas vraiment démontrée; certes, les centres intellectuels n'étaient pas nombreux dans le Midi lombard, mais il y en avait tout de même quelques autres (S. Vincenzo al Volturno, S. Sofia de Bénévent, peut-être S. Massimo et S. Benedetto de Salerne, sans compter les palais princiers); la conscience historique ne devait pas être bien différente, notamment à S. Vincenzo, démoli en 881. En outre, l'auteur ne tient pas assez compte de la prédominance de l'influence byzantine dans les principautés autour de 900. Il émet des réserves injustifiées sur le fait que S. Sofia ait été soumise au Mont-Cassin; en revanche, S. Benedetto de Bari n'en a jamais été qu'une dépendance nominale. La *terra S. Benedicti* n'existait pas avant le retour des moines au Mont-Cassin vers 950 et la donation de Gisulf constitue une fausse justification de son existence antérieure. Ajoutons que la connaissance des capitulaires carolingiens en Italie méridionale est pratiquement nulle: dans les actes de la pratique, on ne connaît qu'une citation d'un capitulaire de Charlemagne, dans la Pouille byzantine, en 1029. En dépit de ces quelques critiques, on juge très positivement la valeur d'un travail bien mené (sur un rythme parfois un peu lent), qui propose des rapprochements suggestifs. L'auteur signale enfin, au passage, un problème parallèle à ceux qu'il traite: celui de la reconstitution, dans les grandes abbayes méridionales, d'un stock documentaire détruit à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, qui est à l'origine des grandes compilations historiques et diplomatiques des XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles.

Jean-Marie MARTIN, Paris



Susanne LINSCHIED-BURDICH, Suger von Saint-Denis. Untersuchungen zu seinen Schriften. *Ordinatio – De consecratione – De administratione*, München (K. G. Saur) 2004, 266 p. (Beiträge zur Altertumskunde, 200), ISBN 3-598-77812-0, EUR 85,00.

À côté de ses deux biographies de Louis VI et de Louis VII, riches d'informations sur son rôle politique, Suger (c. 1081–1151) a aussi laissé trois œuvres qui reflètent son action en tant qu'abbé de Saint-Denis et dans lesquelles l'église de Saint-Denis est au centre des préoccupations de l'auteur: l'*Ordinatio*, un décret authentique de l'an 1140, le *De consecratione*, un rapport commencé en 1144/45 sur la construction et la consécration du massif occidental et du nouveau chœur de l'église, et le *De administratione*, rapport sur l'administration de l'abbaye composé après 1149. Ce sont donc ces trois livres, étroitement reliés d'un point de vue thématique, qui font l'objet de cet ouvrage, issu d'une thèse soutenue à l'Université de Cologne en 2003. On sait que depuis les travaux d'Erwin Panofsky, Suger passe pour l'inventeur du style gothique, un inventeur inspiré par la philosophie et qui s'est donné la peine dans ses écrits d'expliquer le remaniement et le plan de son église d'après l'œuvre de Denys l'Aréopagite, en particulier d'après son *De caelesti hierarchia*. Cette idée d'un Suger, créateur d'art génial à l'origine d'un nouveau style légitimé par une théologie philosophique dionysienne, avait déjà fait l'objet de critiques, notamment de la part de P. Kidson, J. van der Meulen et A. Speer; elle se trouve à nouveau sérieusement ébranlée ici à partir d'une analyse minutieuse des œuvres mentionnées ci-dessus. L'auteur entend en effet démontrer qu'elles n'ont pas été écrites par Suger pour justifier son action de bâtisseur par les écrits philosophiques et théologiques de Denys l'Aréopagite, mais que l'abbé cherche à travers elles à présenter saint Denys comme un saint national et son abbaye comme un sanctuaire de premier plan étroitement lié à la royauté. Ce travail a donc une perspective analogue à celle du livre de M. Kramp (Kirche, Kunst und Königsbild. Zum Zusammenhang von Politik und Kirchenbau im capetingischen Frankreich des 12. Jahrhunderts am Beispiel der drei Abteien Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés und Saint-Remi/Reims, Weimar 1995), même si la recherche se focalise ici sur la comparaison des textes, ce qui n'était pas le cas chez Kramp. Le but de l'auteur est donc de comprendre les intentions de Suger telles qu'elles se révèlent dans ses écrits. Neuf chapitres, dans lesquels les écrits de Suger sont soumis à un examen textuel détaillé, sont consacrés à cette démonstration. Le premier montre clairement que si Suger a connu la traduction par Hilduin et celle par Jean Scot de l'œuvre de Denys, celle-ci n'a guère eu d'influence importante sur la pensée de l'abbé: ses écrits ne traitent pas de philosophie néo-platonicienne, ni de son application à l'architecture et à l'art sacré et, entre les conceptions de Denys et celles de Suger, il y a des différences fondamentales qui les éloignent considérablement l'un de l'autre. Les deux chapitres suivants s'attachent à montrer que les écrits de Suger s'intéressent avant tout à saint Denys, apôtre des Gaules et martyr, que rien chez Suger n'apparente à un philosophe ou un théologien, mais qu'il présente comme un *protector* et un *patronus*, égal à des saints comme Martin à Tours, Rémi à Reims ou Martial à Limoges, ces deux derniers apparaissant surtout comme des concurrents attachés à des abbayes rivales de celle de Saint-Denis. La littérature hagiographique a donc laissé une empreinte nette sur les écrits de Suger, tout comme les récits liés au pèlerinage (*Historia Compostellana*; *Liber Sancti Jacobi* et *Liber miraculorum sanctae Fidis*), objet du chapitre IV, et la littérature monastique, dont le chapitre V examine les influences nombreuses à travers les emprunts de Suger à la *Regula Benedicti*, au *Diadema monachorum* de Smaragde et à différents écrits originaires de Cluny (spécialement la *Vita Hugonis* de Gilon) et du Mont-Cassin. Le chapitre VI éclaire tout ce que l'abbé doit aussi à ses contemporains, Pierre le Vénéral, Bernard de Clairvaux et même Abélard. Dans le chapitre suivant, l'auteur analyse les portraits que Suger a laissés de Louis VI et de Louis VII pour ensuite révéler la manière dont ses écrits cherchent à renforcer les liens entre son abbaye et la royauté. Le chapitre VIII montre l'importance chez Suger du thème de l'art et de la construction, un thème que Suger cependant développe sans référence aucune à une nouvelle conception philosophico-théologique: les travaux à Saint-Denis lui offrent simplement

l'occasion » d'expérimenter la faveur divine« face aux multiples problèmes matériels liés à la construction. Quant au dernier chapitre, il passe en revue les multiples fonctions des citations bibliques dans les trois œuvres étudiées: tantôt elles viennent en aide à l'argumentation, tantôt elles visent, par référence à certaines scènes, à la stylisation des propres fonctions de l'abbé. Elles peuvent aussi, par simple allusion, servir les jeux allégoriques sur les matériaux de construction et nourrissent, entre autres, la comparaison entre l'abbaye et le temple de Salomon.

En sortant de la lecture de ce livre, on est évidemment très loin du Suger, »inventeur néo-platonicien«, mais on est sans aucun doute plus proche du vrai Suger, éclairé ici par une analyse prudente et fouillée de ses propres écrits et de leurs sources, des sources dont on reconnaît clairement les traces dans son œuvre et qui, bien mieux que le *Corpus Dionysiacum*, éclairent les intentions réelles de l'abbé de Saint-Denis. Ce livre retiendra l'attention des spécialistes de Suger bien sûr et des médiolatinistes en général, mais il va de soi, même s'il s'intéresse avant tout à des textes, qu'il devra figurer aussi parmi les lectures des historiens de l'art médiéval.

Jean MEYERS, Tressan

Susanne WITTEKIND, Altar – Reliquiar – Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2003, 426 p., 125 ill. (Pictura et Poesis, 17), ISBN 3-412-13102-4, EUR 69,90.

Parmi les hommes de très haute culture qui illustrèrent l'Empire du XII<sup>e</sup> siècle, Wibald occupe une place de premier plan. Issu de la *familia* monastique de Stavelot, après des études à l'école abbatiale, cet homme d'origine modeste poursuit sa formation à Saint-Laurent de Liège sous la direction de Rupert. Sa fréquentation des écoles liégeoises le lie à des personnages influents. Moine à Waulsort (1117–1118), il revient à Stavelot avant d'être propulsé à la tête de la chancellerie impériale (1122) et de devenir un conseiller influent de Lothaire III (1125–1137). Il participe aux expéditions impériales en Italie. Son influence grandit encore sous Conrad III (1138–1152), notamment dans ses activités diplomatiques: habile politique dans les rapports entre le Saint-Siège et l'Empire, et partisan de l'alliance avec Byzance contre les Normands en Sicile. Dans les abbayes sous sa juridiction, il réorganise le domaine (*dispersa congregare et congregata conservare*) et s'y montre, non sans peine, prince territorial, centralisateur, mettant au pas les féodaux, *ministeriales* et avoués. À Stavelot-Malmedy, il jette les bases d'une principauté ecclésiastique. Progressivement écarté du pouvoir sous Frédéric Barberousse (1152–1190), il se cantonne à un rôle de diplomate avec Byzance (missions en 1155 et 1158). C'est au cours d'une de ces ambassades qu'il meurt le 19 juillet 1158 à Bitolj-Bitola (Macédoine) et, par les soins de son frère Erlebald, est enterré le 26 juillet 1159 à Stavelot. Sa carrière ressemble curieusement à celle de son contemporain l'abbé Suger de Saint-Denis (1122–1151), qui fut le conseiller des rois de France Louis VI (1108–1137) et Louis VII (1137–1180). C'est ce personnage d'Empire de grand format, ce »Suger germanique«, qui retient l'attention de S. Wittekind dans une analyse approfondie de l'ensemble des œuvres d'art de son mécénat. L'originalité de son travail réside dans son approche liturgique et dans la mise en contexte de l'art comme moyen de communication. L'abondante correspondance (environ 450 lettres entre 1146 et 1157, Liège, Archives de l'État, Fonds de Stavelot–Malmedy, I, 341) nous révèle un esprit curieux et cultivé, amateur de beaux manuscrits (Sacramentaire personnel, Bruxelles, Bibl. Royale Ms. 2034–2035<sup>1</sup>), et un humaniste avant la lettre. Feu Timothy Reuter avait entrepris la réédi-

1 Outre une description soignée, on notera aux p. 364–369 un »Verzeichnis der in den Exzerpten zitierten Autoritäten«.

tion de ces lettres pour les Monumenta et il n'y pas à douter que celle-ci terminée par Martina Hartmann éclairera davantage encore la personnalité du prélat. Traditionaliste bénédictin<sup>2</sup>, réformateur sous certains aspects, élément de liaison entre l'Orient et l'Occident, Wibald fait preuve d'une conception universaliste dans les domaines théologique et culturel<sup>3</sup>.

Parmi toute cette correspondance, en 1148 la fameuse lettre à l'orfèvre G., très vraisemblablement Godefroid de Huy<sup>4</sup>. Le mécénat artistique de l'abbé de Stavelot nous vaut certaines des œuvres d'art les plus célèbres de l'art mosan (retable de saint Remacle<sup>5</sup>, triptyque (Pierpont-Morgan Library), autel portatif de Stavelot et chef reliquaire du pape Alexandre (Bruxelles, Musées Royaux d'Art & d'Histoire). Toutes ces œuvres sont réexaminées par S. Wittekind à la lumière de la liturgie. Outre sa grande connaissance des sources historiques comme artistiques, elle maîtrise parfaitement la bibliographie<sup>6</sup>, voire même celle d'expositions locales, dont celle très réussie à Stavelot en 1982 consacrée à Wibald par Jacques Stienon et Joseph Deckers. Wibald est le type même du mécène du Moyen Âge: commanditaire d'œuvres d'art, il participe activement à leur conception et à leur réalisation<sup>7</sup>. Pour l'art mosan au XII<sup>e</sup> siècle d'autres ecclésiastiques sont sans doute intervenus, nous pensons à Hellin de Notre-Dame-aux-Fonts à Liège, à Amalric de Sidon, à Gauthier et Alexandre de Malonne en Pologne, à Conon de Malonne, à Jacques de Vitry ou à Wernher de Klosterneubourg. La différence avec Wibald, c'est l'ampleur et la spécificité du mécénat ainsi que l'importance du personnage à la carrière bien documentée: on se rend compte que la collaboration avec l'artiste va bien plus loin. Non seulement l'œuvre d'art acquiert une signification dans son utilisation liturgique mais y transparaissent aussi l'intention et les motivations de l'abbé.

La couverture de l'ouvrage montre le chef-reliquaire du pape Alexandre. Cet objet précieux souligne les visées de Wibald: une tête à l'antique, voire une tête antique récupérée selon Jean Squilbeck, présentée sur un socle en forme d'autel portatif. Le chef est associé à

- 2 Au compte de son activité réformatrice, Franz-Joseph Jakobi inscrit plusieurs caractéristiques: son œuvre de bâtisseur, son intérêt artistique multiforme, ainsi que l'intensification des cultes des saints patrons de ses abbayes et des pèlerinages. Wibald vénérât personnellement saint Remacle. Le développement particulier qu'il suscita à son culte indique la piété toute particulière qu'il manifestait au saint patron ardennais.
- 3 L'abbé Aleholf de Fulda considère Wibald comme *religionis amator et disciplinae regularis doctor*. Ph. JAFFE (éd.), Monumenta Corbiensia, Berlin 1864 (Bibliotheca rerum germanicarum, 1), lettre n° 54, p. 131-132.
- 4 On nous permettra de rappeler nos vues sur Godefroid de Huy (et sur Erlebald de Stavelot cité plus haut), bibliographie complète dans notre ouvrage: Reliques et arts précieux en pays mosan, Liège 2002.
- 5 Les fragments sont répartis au Kunstgewerbemuseum à Berlin, au Museum für Kunsthandwerk à Francfort/Main et à l'église paroissiale Saint-Sébastien à Stavelot, sans oublier le dessin du XVII<sup>e</sup> siècle aux Archives de l'État à Liège. Récemment le retable a été très bien intégré dans le contexte général de l'époque par J.-P. CAILLET, De l'antependium au retable: la contribution des orfèvres et émailleurs d'Occident, dans: Cahiers de Civilisation Médiévale 49 (2006), p. 9-12.
- 6 On ajouterait volontiers une petite touche des nombreux articles et recherches d'Hubert Silvestre sur Rupert de Deutz.
- 7 Cf. P. SKUBISZEWSKI, L'intellectuel et l'artiste face à l'œuvre à l'époque romane, dans: Actes du Colloque Le travail au Moyen Âge, une approche interdisciplinaire, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 280sq., et dans ce réexamen des biographies d'artistes J. LECLERCQ-MARX, Signatures iconiques et graphiques d'orfèvres dans le haut Moyen Âge. Une première approche, dans: La Gazette des Beaux-Arts, 2001, p. 1-15; ou Cl. M. M. BAYER, Der Paderborner Dom-Tragalter und die zu 1100 gefälschte Urkunde Bischof Heinrichs II. von Werl für die Abtei Helmarshausen, dans: Ch. Stiegemann, H. Westermann Angershausen (dir.), Schatzkunst am Aufgang der Romanik. Der Paderborner Dom-Tragalter und sein Umkreis, Munich 2006, p. 65-77.

certaines liturgies de fête, comme la liturgie de la Toussaint et de la Pentecôte, la fête de saint Alexandre et la translation publique des reliques au cours de la liturgie du *triduum sacrum*, sans oublier le culte des saints en général: Alexandre avec Théodule et Eventius sont des saints romains. Wibald fut aussi nommé en 1137 à la tête de l'abbaye du Mont-Cassin, où il ne séjourne que du 19 septembre au 2 novembre de cette même année. Fasciné par le droit romain, dont la renaissance s'amorçait en Occident, il s'efforce d'en introduire les principes et d'en développer les applications dans le gouvernement de l'Empire. La préciosité de l'objet attire les regards. Même chose pour le triptyque de Stavelot et nous avons à l'esprit la belle conférence que Guy Lobrichon nous avait présentée à Malmedy en 2000<sup>8</sup>. Wibald apparaît comme un pur produit des écoles liégeoises, bien au courant des questions liturgiques litigieuses à l'époque (sacrements, culte des saints, images ...). Les œuvres d'art commandées sont, comme S. Wittekind le prouve, des révélateurs éclatants des positions personnelles de l'abbé, à la vue de tous. Ce sont des médias spécifiques de communication. L'art conduit au sacré pour Suger de Saint-Denis comme pour Wibald: à ses yeux, les œuvres d'art sont des moyens significatifs et importants pour l'éducation religieuse. On se rappelle l'inscription placée sur l'aiguère de sardoine de Saint-Denis: »Puisque nous devons faire des sacrifices à Dieu avec l'or et les pierres, moi, Suger, j'offre ce vase au Seigneur.« Le mécénat médiéval trouve ici avec Wibald et S. Wittekind un éclairage nouveau, avec les interférences complexes du monde spirituel et profane, des courants théologiques, des actes rituels et des divers niveaux de réception du message<sup>9</sup>. L'œuvre architecturale religieuse de Wibald est surtout perceptible à Corvey; à Stavelot il fait élever la chapelle Saint-Vith adossée à l'abbatiale de Poppon. Cette intéressante petite chapelle fut démolie à la veille de la Révolution et on en conserve l'inventaire des reliques. S. Wittekind fait partie de ces historiens d'art qui savent prendre tous les chemins de traverse utiles pour atteindre les plus hauts sommets dans la compréhension des œuvres<sup>10</sup> et qui, dans une vraie interdisciplinarité, font avancer la réflexion et la recherche scientifique<sup>11</sup>.

Philippe GEORGE, Liège

Christiane WITTHÖFT, *Ritual und Text. Formen symbolischer Kommunikation in Historiographie und Literatur des Spätmittelalters*, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2004, IX-381 p., ISBN 3-534-17971-4, EUR 69,00.

Le but de Ch. Witthöft est d'étudier les rituels et leur symbolique en tant que piliers de l'ordre politique et du pouvoir au Moyen Âge tardif (13<sup>e</sup> s., début 14<sup>e</sup> s.) dans le sud-est de l'Empire. Pour ce faire, l'auteur a choisi un corpus de textes historiques et littéraires, diversifiés par leur contenu, constitué du *Fürstenbuch* et de la *Weltchronik* de Jans Enikel, de la *Steirische Reimchronik* d'Ottokar von der Steiermark, du *Frauendienst* d'Ulrich von Liechtenstein et de différents récits courts de Herrand von Wildonie, du Stricker, ou encore les *Gesta Romanorum*. Dotée d'une formation en littérature allemande et en histoire,

8 Le triptyque de Stavelot et son programme idéologique, dans: Malmedy. Art & Histoire, t. II, Liège, Malmedy, 2007.

9 Quel dommage que l'éditeur n'ait pas plus soigné l'iconographie de l'ouvrage et l'ait ainsi repliée à la fin du livre, sans la mettre en concordance avec le texte! On a encore à l'esprit la mauvaise iconographie de la remarquable thèse de Marie-Rose Lapière sur les manuscrits mosans.

10 L'auteur nous pardonnera cette recension tardive, indépendante de notre volonté, avec des références postérieures à sa publication, mais qui prouvent davantage encore la pertinence de ses propos et l'élan donné par ses recherches.

11 Dans un genre semblable l'excellent ouvrage de D. IOGNA-PRAT, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris 2006.

Ch. Witthöft a su mettre à profit son double cursus dans les recherches qu'elle a menées. En effet, il n'est pas courant en Allemagne, quand on est historien, d'avoir recours aux textes littéraires pour appuyer ses théories. Les littéraires ont, eux, bien souvent recours à l'Histoire pour replacer les œuvres dans leur contexte civilisationnel afin de mieux saisir certaines subtilités ou allusions narratives, mais les historiens font beaucoup plus rarement appel à la littérature, qu'ils qualifient volontiers de fiction, ce qu'elle est la plupart du temps, même s'il s'agit bien souvent d'une fiction inscrite dans une réalité bien réelle. Aussi, était-ce une démarche courageuse de la part de l'auteur que de s'aventurer sur un tel terrain, d'autant plus que ses recherches s'inscrivent à la suite de celles de l'historien G. Althoff<sup>1</sup>, spécialiste des rituels et de leur symbolique.

Ch. Witthöft réussit admirablement son pari: en élargissant le champ de recherche sur les rituels et la symbolique à des textes littéraires et en relativisant la véracité de certains éléments des écrits historiques comme les chroniques, l'analyse de Ch. Witthöft tout en restant dans la mouvance des travaux de G. Althoff permet de les compléter utilement. Les chroniques, écrits censés être le reflet fidèle des pratiques et mœurs d'une époque le sont-ils véritablement? Les textes littéraires sont-ils si fictifs qu'ils en ont l'air? Sans jamais opposer les deux genres, Ch. Witthöft laisse penser qu'ils révèlent l'un comme l'autre, à certains moments, non seulement le fonctionnement des rituels et les pratiques d'une époque mais également leur contexte et leur arrière-plan social et civilisationnel. L'ouvrage de Ch. Witthöft est composé de 382 pages, il est divisé en deux grands chapitres, d'une part »La communication symbolique et les rituels politiques dans l'historiographie« et d'autre part »La transposition narrative d'actes rituels dans la littérature«. D'un côté, l'histoire: la réalité des faits, les chroniques et les miroirs des princes. De l'autre, les textes littéraires: la littérature et ses éventuelles adaptations de la réalité ou ses métaphores symboliques, parfois bien pratiques pour des auteurs soumis à la censure ou au mécénat. Dans son premier chapitre, elle étudie le *Fürstenbuch* et la *Weltchronik* de Jans Enikel et la *Steirische Reimchronik* d'Ottokar von der Steiermark, en s'attachant plus particulièrement à différents aspects essentiels de la politique du Moyen Âge tardif, comme la mise en scène du pouvoir (la manifestation rituelle du pouvoir, les manquements à l'égard de l'ordre (symbolique), la symbolique vestimentaire du pouvoir, le rituel lié à la résolution des conflits, etc.)<sup>2</sup>. Fort justement replacés ici dans leur contexte historique, ces éléments bien connus de l'iconographie médiévale se présentent comme des piliers incontournables de la vie quotidienne de la noblesse médiévale au pouvoir. L'analyse de Ch. Witthöft permet entre autres d'apporter des précisions sur le déroulement de certains rituels, comme l'intronisation d'un duc par exemple dans la *Steirische Reimchronik*.

Les œuvres étudiées dans la seconde partie sont le *Frauendienst* d'Ulrich von Liechtenstein et plusieurs récits courts comme *Der nackte Kaiser* de Herrand von Wildonie, *Der wunderbare Stein* du Stricker ou encore les *Gesta Romanorum*.

À partir de ces textes, avec de nombreuses citations à l'appui, Ch. Witthöft présente les actes rituels, en analyse l'importance pour le développement du récit, met en avant les détails présents dans le texte littéraire qui peuvent compléter certaines connaissances historiques encore lacunaires, comme le rôle du cadeau, la topographie du pouvoir ou le rituel de la *deditio* dans les *Gesta Romanorum*. Les conclusions de l'étude sont nombreuses et solides: elles se trouvent résumées à la fin de chaque sous-partie et en fin d'ouvrage. La comparaison de la description des rituels et de leurs symboliques dans les deux genres, le genre historique fortement lié à la véracité du récit et le genre littéraire moins contraint dans sa forme et son

1 Gerd ALTHOFF, *Die Macht der Rituale. Symbolik und Herrschaft im Mittelalter*, Darmstadt 2003.

2 Sur ces questions, voir aussi Astrid GUILLAUME, La Représentation du »pouvoir« dans *Ponthus et la belle Sidoyne* (XV<sup>e</sup> s.), dans: *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte* 26/3-4 (2002), p. 291-303.

contenu, ont permis à Ch. Witthöft de mettre en évidence l'influence qu'exerce le genre d'un texte sur le fond et la forme du récit, l'importance de la mise en scène sociale dans les récits du corpus, le rôle essentiel de la symbolique dans ces mises en scène, tout particulièrement dans le contexte du service, ou encore les codes et contraintes liés à la participation à tout cérémonial. Une bibliographie dense et un index des auteurs et des œuvres permettent une consultation aisée des ouvrages cités ou à consulter. En somme, cette étude, novatrice par sa démarche, devrait faire date dans le domaine de la *Mediävistik* en Allemagne (et au-delà). En France, l'ouvrage sera utile aussi bien aux historiens qu'aux littéraires.

Astrid GUILLAUME, Besançon

Catherine EMERSON, Olivier de La Marche and the Rhetoric of 15<sup>th</sup>-Century Historiography, Woodbridge (Boydell & Brewer) 2004, VIII–247 p., 1 ill., ISBN 1-84383-052-3, GBP 45,00.

Un auteur, personnalité historique bien connue, parce qu'on dispose à son sujet de bon nombre de données. Un écrit estimé, dont la propre histoire est complexe. Tels sont les constats généraux établis au sujet d'Olivier de La Marche (v. 1425–1502) et de ses »Mémoires«. Les objectifs de l'écrivain resitués dans la production littéraire de son temps – ce que suggère le titre du livre –, les différents types de lecteurs pour lesquels il a pris la plume, la longue période nécessaire à une composition plusieurs fois interrompue, voilà quelques thèmes majeurs abordés autour d'une œuvre dont l'approche critique requiert beaucoup de prudence. Elle passe pour avoir servi la propagande d'une maison princière à laquelle son auteur demeura indéfectiblement fidèle, les Habsbourg, héritiers et continuateurs des Bourgogne-Valois. L'affirmation, sans être évacuée, paraît devoir être mieux soupesée. D'abord conçue à des fins privées, ce qui coïncide bien avec l'idée que l'on cultive couramment du genre dont elle relève, elle ne se fait que dans un second temps éducative, parce que destinée alors à l'édification du rejeton commun de Habsbourg et Bourgogne, Philippe le Beau. Fondamentalement, elle est présentée ici comme une collection de textes, de récits, de séquences, d'évidence inachevée, non retravaillée, vouée à une exploitation ultérieure (»s'en aider et servir«) par les soins d'autrui. Il est vrai qu'à l'utilisateur des »Mémoires« ne peut échapper leur structure apparente plus que déroutante ...

Si la dimension autobiographique n'est pas absente de la réalité – sans quoi il serait de bonne guerre de rebaptiser enfin l'œuvre! –, elle demeure relative. L'engagement personnel d'Olivier dans son récit fluctue beaucoup et reste tributaire des impressions ou des leçons qu'il entend donner au lecteur sur le terrain politique. Il se défend de vouloir écrire une chronique à la manière de *nobles esperis*. En d'autres termes, il ne fait pas profession d'»indiciaire«, d'historien officiel stipendié par la cour pour servir une idéologie, une mémoire. Mais il est à même de pourvoir en matériaux, généalogiques par exemple, de tels auxiliaires maniant la plume pour fonder les prétentions des princes de Bourgogne-Habsbourg. On comprend bien pourquoi des devanciers de C. Emerson l'ont tenu pour »semi-officiel«. Encore faut-il aujourd'hui se demander dans quelle mesure, à travers quelles techniques, en tirant profit de quelles collaborations La Marche a pu s'adonner à une forme d'imitation des indiciars. Une préoccupation dominante du présent livre est de dégager les apports dont Olivier est tributaire, voire les »interactions« qui le relient non seulement à George(s) Chastel(l)ain ou Jean Molinet, mais encore à Philippe de Commines. Même si leurs choix politiques ont radicalement divergé, les deux grands mémorialistes »bourguignons«, aux carrières amorcées en parallèle, ont pu communiquer, échanger informations et expériences dans leurs démarches respectives, quand bien même ils ne se citent pas mutuellement.

Des pages plus inattendues sans doute sont celles où C. Emerson s'interroge à propos de ce qu'a puisé notre auteur dans le milieu culturel de Bruxelles, ville où il a longtemps résidé.

Son intégration à cet environnement thiois doit lui avoir permis de franchir l'obstacle de la langue pour y faire une bonne «moisson» par voie orale autant qu'écrite. Le chapitre 3, intitulé «L'Histoire [...] bourguignonne» nous a paru constituer le temps fort et le point culminant du livre. Son auteur, loin de les refermer sur eux-mêmes, tend à montrer dans les «Mémoires» le produit d'une véritable «culture bourguignonne». Comme toujours, l'impact exercé sur les générations ultérieures demeure délicat à établir. G. Small, en son temps, l'avait bien montré pour un autre fleuron de l'historiographie du temps, George Chastelain. Pareil impact ne serait pas ici un vain mot.

L'œuvre de La Marche trahit aussi, dans son projet même et son vocabulaire, des liens certifiés avec un autre genre très prisé au Moyen Âge, quoique bien plus ancien: le miroir du/au(x) prince(s). L'enjeu est en l'espèce de définir l'image vers laquelle le jeune Philippe le Beau, élève d'Olivier, doit tendre. Voilà donc abordée la dimension didactique des «Mémoires», qui amène C. Emerson à poser une question des plus classiques: le produit livré est-il (encore) médiéval ou (déjà) renaissant? Elle note que l'intention professée sur ce plan par La Marche aurait plutôt eu valeur de cause que de conséquence de sa fonction de mentor auprès de l'archiduc. Sa plume aurait justifié sa désignation plus qu'elle ne traduirait une expérience acquise dans une charge éducative et un ton requis par elle. À travers encore d'autres thématiques – la Foi, les faits d'armes –, Olivier de La Marche apparaît comme un écrivain très présent dans son récit, même s'il ne nous livre pas tout, loin de là, sur sa personne et sa carrière féconde et multiforme. Le livre de C. Emerson, truffé de courts extraits significatifs du personnage titulaire mais aussi de contemporains, invite à relire La Marche en débusquant ses intentions de littérateur (voire rhétoriqueur) et d'historien. Il ne mentionne pas, pour des raisons de délai d'édition, un recueil international d'études qui viendra utilement le compléter et auquel C. Emerson a, parmi d'autres, contribué: «Autour d'Olivier de La Marche», Neuchâtel 2003. Le bonheur sera complet quand le mémorialiste bénéficiera enfin d'une édition, la première depuis quelque cent vingt ans, répondant aux exigences du travail scientifique.

Jean-Marie CAUCHIES, Bruxelles

Jochen JOHRENDT, *Papsttum und Landeskirchen im Spiegel der päpstlichen Urkunden (896–1046)*, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXII–305 p. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 33), ISBN 3-7752-5733-0, EUR 40,00.

Ce livre, issu d'une «Dissertation» préparée à Munich sous la direction de Rudolf Schieffer, exploite de façon systématique le corpus des actes pontificaux de la période 896–1046 publié dans les années 1980 par les soins de Harald Zimmermann. Il n'est pas le premier à le faire: en 1995, Hans-Henning Kortüm avait proposé une superbe étude linguistique du même recueil (assortie d'une révision bienvenue de ceux des jugements du maître qui pouvaient être entachés d'hypercriticisme à l'endroit de telle ou telle pièce); il renversait la vapeur diplomatique en montrant que les lettres et privilèges intitulés au nom des papes méritaient d'être considérés (aussi ou d'abord) comme des productions de destinataires, tant leur rédaction devait à ces derniers. Le travail de J. Johrendt tire à présent les conséquences de ce constat (qui, soit dit en passant, n'est pas propre aux productions pontificales comme l'a brillamment montré récemment Wolfgang Huschner pour les actes impériaux autour de l'an mil): si les privilèges pontificaux traduisent assez passivement les demandes des bénéficiaires, ils sont alors autant de miroirs tendus à l'historien, où ce dernier est en mesure de décrypter les attentes et conceptions nourries par les bénéficiaires à l'égard de la papauté. Concentrant son attention sur le contenu juridique des actes, mais sans écarter toutes sortes d'indices, Johrendt se donne ainsi pour but de saisir les fonctions assignées à la papauté («Funktionszuweisungen») par ceux qui recourent à elle. L'intérêt constant de l'en-

quête tient à sa perspective comparatiste. Johrendt répartit les bénéficiaires d'actes en quatre zones principales («Deutschland, Frankreich, Italien, Katalonien»), définies par l'auteur comme autant de «Landeskirchen». Ce découpage dérange un peu. Le lecteur se prend à imaginer d'autres configurations, moins englobantes en tout cas en ce qui concerne la France et l'Allemagne. On reconnaîtra volontiers à l'auteur que tout en conservant implacablement ce cadre de réflexion du début à la fin de l'ouvrage, il apporte souvent dans ses décomptes et surtout dans ses commentaires les nuances géographiques indispensables au sein de ces régions. Ainsi, pour la France, il distingue le nord du royaume de son vaste versant méridional et pour l'Allemagne, il met à part la Lotharingie et le royaume de Bourgogne. Mais alors, ne pouvait-on d'emblée modifier le cadre de référence? Au reste, le titre «Deutschland» n'est ni heureux ni exact pour désigner une zone qui recouvre et la Lotharingie et l'espace burgundo-provençal. Quant au terme «Landeskirche», il n'est pas sans problème: traduira-t-on en français par Église «régionale», «territoriale», voire «nationale»? L'expression semble renvoyer à une réalité articulant, d'une part un dispositif ecclésiastique se reconnaissant une certaine tradition, intégrant des instances vivantes de coordination et de régulation, et d'autre part un pouvoir politique influent qui orchestre ce dispositif. La notion paraît finalement peu appropriée en dehors du contexte «germanique».

Au sein du corpus rassemblé par Zimmermann (630), Johrendt a retenu parmi les actes jugés sincères (477) ceux qui ont un contenu juridique (459), sans écarter les faux contemporains (porteurs évidemment d'une image de la papauté), soit au total 530 pièces (voir p. 14) ou 506 (d'après le tableau de la p. 19, mais il faut peut-être lire 507 puisque la première ligne compte une erreur d'une unité [lire 273 au lieu de 272]). Les *deperdita* ne sont pas pris en compte dans l'exploitation statistique, mais la tradition différentielle des actes selon leur nature et la géographie de leurs destinataires est l'objet d'observations pertinentes. La question des actes interpolés, non négligeable dans une enquête attentive aux clauses juridiques, aurait mérité quelques développements spécifiques, mais les cas sont évoqués à leur place dans l'exposé. Les 506 actes évoqués sont ainsi répartis: 145 pour l'Allemagne, 130 pour la France, 186 pour l'Italie et 46 pour la Catalogne. Si les destinataires monastiques se taillent globalement la part du lion (272 ou 273 actes), les sièges épiscopaux (grâce surtout aux archevêchés d'ailleurs) font presque jeu égal avec les monastères en Allemagne alors qu'ils sont bien moins pourvus d'actes en France (36 contre 82). On notera aussi le poids de trois gros pourvoyeurs d'actes, Cluny (21), Fulda (16), le Mont-Cassin (14), qui auraient mérité un traitement spécifique au sein du livre. Pour le traitement chronologique du corpus, l'auteur propose un découpage de la période en cinq tranches de trente ans; globalement, c'est la quatrième tranche (986–1015) qui est la plus riche, et ce après une progression constante, mais elle est dépassée de quelques unités par la période 956–985 en Allemagne, et par la période 1016–1046 en Catalogne. Après une courte introduction (partie 1, p. 1–21) exposant le cadre historiographique, les principes et présupposés de la recherche, l'auteur examine (partie 2, p. 22–48) deux questions cruciales pour l'enquête, à savoir ce que représente l'acte pour ceux qui le demandent (sa valeur juridique et donc aussi extra-juridique), et ensuite le processus qui permet la communication entre le demandeur et le pape, en somme la question des «Intervenienten». S'agissant de ces derniers, Johrendt note que leur poids est beaucoup plus important en Allemagne que partout ailleurs et que la royauté et l'entourage royal (évêques ou grands) y tiennent la première place. À propos de la valeur reconnue à l'acte pontifical, Johrendt souligne que l'acte pontifical n'est pas toujours, loin de là, rédigé de façon à constituer un moyen de preuve en justice (confirmations de biens non énumératives), et que son «acceptation» ne va pas de soi. Il insiste aussi sur la valeur non juridique de l'acte, liée à l'image de Rome et au statut du pape comme représentant de l'apôtre Pierre; il rappelle à cet égard que le pape ne dédaigne pas à l'occasion (mais de façon plutôt épisodique d'ailleurs) entretenir l'idée que c'est Pierre qui parle par sa bouche et qui agit à travers sa personne. Mais doit-on pousser très loin en cette direction? Curieusement – et Johrendt



le reconnaît dans une longue note (p. 34, n. 48) –, la bulle de plomb des actes pontificaux reste aniconique durant toute la période puisqu'elle porte simplement le nom et le titre du pape régnant; elle ne constitue donc pas un moyen de valoriser l'autorité de saint Pierre (lequel ne figurera sur le sceau pontifical qu'à partir de Victor II [1055–57]). La chancellerie pontificale ne joue donc pas la carte de la »Realpräsenz« de l'autorité sigillante à travers l'image du sceau, au contraire de la chancellerie ottonienne par exemple, si on en croit les travaux de Hagen Keller. Voilà qui doit inciter à quelque retenue: je ne suis pas sûr qu'on puisse considérer a priori que l'acte pontifical était doté d'une »Heiligkeit« acquise au contact du saint, et qu'à ce titre il avait la valeur d'une relique représentative. Que l'acte profite de l'aura de saint Pierre, c'est clair, mais l'impact de ce ressort spirituel dépend in fine de l'investissement affectif ajouté par les bénéficiaires et les »usagers« des actes pontificaux. Il se pourrait, en somme, que la papauté laisse à ses interlocuteurs le soin de mesurer la valence spirituelle du document diplomatique. Le sort contrasté réservé aux »privilèges de pallium«, bien mis en évidence par l'auteur comme on va le voir, s'expliquerait mal, au reste, si ces actes pontificaux avaient été uniformément et nécessairement tenus pour de vénérables reliques.

La partie centrale du livre (partie 3, p. 49–198), la plus ample aussi, analyse thématiquement le »contenu juridique« (»Rechtsinhalt«) des privilèges octroyés. On aborde successivement diverses catégories de concessions pontificales: la liberté d'élection (3.1); le pallium (3.2); les confirmations de possessions (3.3); les formes ondoyantes prises par la protection pontificale (3.4), avec ses pôles majeurs que sont l'exemption, l'immunité et la protection au sens strict; les droits honorifiques (3.5); la dignité de primat et de vicaire apostolique (3.6). Pour chacun des thèmes, le plan d'attaque est invariable avec un examen successif des quatre zones prédéterminées, suivi d'un bilan; pour chaque zone étudiée, le protocole d'examen est rigoureusement mené (distribution géographique et chronologique, libellé des formules). On appréciera l'effort accompli pour fournir une typologie raisonnable et globale des contenus juridiques; il fallait en effet dégager des lignes de faite tout en conservant les nuances, ce qui n'était pas aisé. Partant des clauses concrètes, Johrendt a été amené à dépoussiérer des abstractions (l'immunité, l'exemption), à proposer des définitions de travail, moins affinées peut-être juridiquement parlant, mais plus aptes par leur souplesse à embrasser une grande diversité de configurations. Pour l'exemption, par exemple, il congédie les définitions issues du droit canon du XII<sup>e</sup> siècle pour mieux observer la diversité régionale des expressions d'un statut on ne peut plus fluctuant. En Germanie, où les actes pontificaux sont très modelés par les formules 32 et 86 du *Liber diurnus*, l'expression de l'exemption s'accompagne presque constamment de l'interdiction de célébrer des messes publiques; en France, où règne une grande diversité de formulaire (sans emprunts au *Liber diurnus*), c'est le pouvoir de correction des pontifes qui obsède les demandeurs (monastiques), tandis que les privilèges italiens se soucient bien davantage du libre choix du prélat consécuteur, et qu'en Catalogne ils insistent souvent sur l'interdiction de convoquer les moines aux synodes diocésains.

Cette disparité régionale n'affecte pas seulement le contenu des actes, mais parfois leur tradition même. Ainsi, alors qu'il y a tout lieu de penser que les actes de concession de pallium (privilèges personnels accompagnant la transmission des objets) étaient diffusés de façon assez uniforme dans toutes les contrées de l'Europe latine, ils sont bien mieux conservés dans le royaume de Germanie que dans celui de Francie occidentale. À l'Ouest (royaume riche de huit métropoles), on conserve trois dispositions incluses dans un acte plus général, mais pas un seul »privilège de pallium« en tant que tel, tandis que le royaume oriental en compte 21 pour 6 métropoles. Selon Johrendt (qui néglige peut-être trop cependant les facteurs purement archivistiques), l'intérêt porté à ces actes par les bénéficiaires germaniques tient au fait que les questions protocolaires et hiérarchiques constituent un réel enjeu dans cette »Landeskirche« en raison de la compétition des prélats auprès du souve-

rain, et d'une organisation ecclésiastique encore récente et meuble. Plus généralement, les actes pontificaux délivrés aux destinataires allemands sont plus formalisés que les autres, et l'emploi de formules semblables témoigne d'une communication plus intense entre les destinataires potentiels, là encore signe de la vitalité d'un espace public (les assemblées) où s'exerce la compétition mais où s'accomplit aussi un cohésion institutionnelle. Décidément, c'est bien la structure des »Landeskirchen« qui est reflétée dans les productions pontificales.

Enfin, la quatrième et dernière partie (p. 199–271) rebrasse la matière décortiquée dans la section précédente; région par région, l'auteur, fidèle à son questionnement initial, s'emploie à caractériser synthétiquement le rôle que les sollicitateurs reconnaissent à la papauté. Ce rôle dépend étroitement de la place du roi dans la structure politique concerné. En Allemagne, le pape est une autorité d'appoint, dont le concours est demandé ou accepté par l'autorité royale pour venir »arrondir« un ensemble de droits et privilèges octroyés par le souverain ottonien; c'est à la figure spirituelle de saint Pierre qu'on s'adresse, via son représentant sur terre, et non à une instance terrestre jouissant d'une capacité à faire prévaloir ses décisions. En France, au contraire, du moins pour les bénéficiaires distants de la zone d'efficacité royale, la papauté serait plutôt conçue comme une autorité alternative à celle du roi, car on attend généralement de Rome une protection réelle contre les puissances locales; le pape se voit reconnaître la stature d'une instance suprême de juridiction et on comprend alors que l'exemption »à la française« de cette période, qui souligne la capacité du pape à s'ériger en instance canonique supérieure, ait déjà les contours de l'exemption post-grégorienne du XII<sup>e</sup> siècle. En Italie, le successeur de l'apôtre Pierre est aussi un collègue et un concurrent pour ses confrères dans l'épiscopat; sa proximité brouille son image, contrastée selon les régions concernées. Pour les Catalans, enfin, il semble que les autorités locales (comtes et évêques) aient transféré sur le pape certains attributs d'un roi bien lointain, en sorte qu'elles lui reconnaîtraient la capacité de légitimer leurs propres décisions et leur statut. Durant la période 896–1046, la papauté a donc continué, en dépit de sa relative atonie (ou peut-être grâce à elle), à susciter images et attentes. Le grand mérite de l'étude soignée et habile conduite par Johrendt est d'en souligner la richesse et la diversité, lesquelles aident aussi à mieux comprendre comment la réception des initiatives pontificales, à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, s'est opérée de façon si contrastée. Voilà un livre réussi, nourri et suggestif, qui illustre aussi avec talent la fécondité d'une diplomatie moderne ouverte aux problématiques de la communication et de la réception des actes.

Laurent MORELLE, Paris

Hartmut HOFFMANN, *Schreibschulen des 10. und des 11. Jahrhunderts im Südwesten des Deutschen Reichs*. Mit einem Beitrag von Elmar HOCHHOLZER, Hanovre (Hahnsche Buchhandlung) 2004, 2 vol., XXXIII, XI–629 p., ill. (Monumenta Germaniae Historica. Schriften, 53), ISBN 3-7752-5753-5, EUR 120,00.

Dans son introduction de sept pages l'auteur présente son ouvrage comme »un essai supplémentaire de définir d'un point de vue paléographique les manuscrits germaniques des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles« (»ein weiterer Versuch, die deutschen Handschriften des 10. und des 11. Jhs. paläographisch zu bestimmen«) qu'il considère comme une continuation de ses deux études précédentes: »Buchkunst und Königtum im ottonischen und frühsalischen Reich« (1986) et »Bamberger Handschriften des 10. und des 11. Jhs.« (1995). La présente publication se distingue des deux autres par le fait qu'elle ne concerne ni les *scriptoria* de pointe (»Spitzenscriptorien«) au service du pouvoir ni une bibliothèque cathédrale exceptionnelle mais plutôt la production manuscrite moyenne de cathédrales et monastères d'une région donnée. La notion »germanique« se rapporte à la langue de la région et non pas à celle des manuscrits décrits qui est le latin. L'auteur justifie ses choix chronologiques par son intérêt

pour la culture ottonienne qu'il avoue difficilement datable par siècle. De même il admet le flou de la dénomination géographique »südwestdeutsch« qu'il utilise de manière pragmatique pour traiter des institutions religieuses dans les diocèses médiévaux d'Augsbourg (omettant Benediktbeuern et Ebersberg qu'il voit sous l'influence de Tegernsee donc de la Bavière), Constance, Bâle, Strasbourg et Spire, auxquelles il ajoute le monastère de Lorsch et l'évêché de Wurzburg, pour la seule raison de pouvoir présenter des manuscrits identifiés récemment comme produits de ces deux institutions. Les diocèses de Metz, Toul et Verdun sont exclus de l'enquête à cause de leur orientation vers la France, et aussi pour la richesse de leur tradition. Les monastères réformateurs de Hirsau, Schaffhouse et S. Blasien sont omis pour des raisons chronologiques, leur production principale datant du XII<sup>e</sup> siècle. Pour deux des trois institutions les plus importantes de la région, les monastères de S. Gall et Reichenau, on ne trouve que des compléments et rectifications se rapportant aux informations déjà fournies dans »Buchkunst und Königtum«, par contre la troisième institution la plus documentée, le monastère de Einsiedeln, présente la pièce de résistance du volume (p. 43–153).

Mises à part ces trois institutions, l'auteur annonce un résultat plutôt décevant de ses recherches. Pour aucune des cathédrales il n'a réussi à reconstituer une production importante. Parmi les monastères, Rheinau possédait une bibliothèque médiévale considérable mais la plupart des volumes y sont arrivés d'ailleurs. En s'expliquant cette pauvreté par la perte massive de la production médiévale l'auteur suit une tendance bien établie parmi les paléographes, tendance souvent partagée par des historiens. Le modèle sous-jacent à cette hypothèse suppose pour chaque institution religieuse une bibliothèque élaborée dans un *scriptorium* local. Il y aurait donc eu autant de *scriptoria* et bibliothèques que d'institutions religieuses connues. Malheureusement le plus gros de cette production nous serait perdu aujourd'hui, par des accidents et avatars divers. Une des seules justifications historiques (qu'on trouve souvent citée, aussi par l'auteur p. 43–44) est la lecture imposée aux moines bénédictins par la règle (cap. XXXVIII). Les moines auraient été amenés à produire eux-mêmes les livres nécessaires à cette lecture (p. 44). Une telle explication ne tient pas compte du fait que produire des livres demandait des moyens peu répandus au Moyen Âge et que les listes de livres distribués une fois par an aux moines au carême sont si modestes qu'elles ne peuvent en rien expliquer l'existence des bibliothèques riches comme elles sont connues de Lorsch, S. Gall, Corbie, S. Riquier, Lyon, Reims, ou encore Cluny. Par contre, tous ces bibliothèques ont en commun d'avoir appartenu à des institutions proches du pouvoir, qu'elles étaient gérées par des membres de la famille royale ou leurs proches collaborateurs. Le plus souvent les abbés de ces institutions exerçaient en même temps comme évêque et disposaient donc des services d'une cathédrale et de ses chanoines. Ces personnages publics nous sont connus sans exceptions. Évidemment une partie de leur production nous est aujourd'hui perdue, mais il me semble que cette réalité économique renvoie dans le domaine du phantasme l'existence de *scriptoria* et bibliothèques de quelque importance disparues aujourd'hui.

On peut s'étonner que l'auteur du »Buchkunst und Königtum« adhère à cette thèse.

Les institutions sont décrites en ordre alphabétique et sont numérotées. Étonnamment l'introduction porte le n° 1, Amorbach, la première institution le n° 2, Zürich, la dernière, le n° 25. Le catalogue de chaque institution est précédé d'une introduction qui se résume à une brève description du fond sauf pour Einsiedeln, Münsterschwarzbach et Rheinau où on trouve l'histoire ancienne retracée. L'introduction au catalogue de Münsterbach est due au spécialiste de l'histoire du monastère, E. Hochholzer, qui parle »pro domo«. Les descriptions des manuscrits se réduisent selon les habitudes des paléographes à l'indication de la cote, une qualification très sommaire du contenu, – le nombre des folios fait le plus souvent défaut – les dimensions de la page sans indication de la justification, l'organisation de la page si elle est en deux colonnes, la provenance (l'origine se déduit du classement dans le chapitre). Ces indications sommaires sont suivies par la répartition des mains reconnues dans

les manuscrits qui sont identifiées par des lettres de l'alphabet latin. On peut s'étonner du nombre impressionnant des mains reconnues dans un seul manuscrit (p. e. environ 30 dans le cas de München, Clm 3730 p. 31, cat. Augsburg) et de la précision de leur limites, souvent elles n'interviendraient que pour une ou deux pages. Dans ce cas on aurait à faire à une école associée à un *scriptorium* important, fait étonnant si on ne connaît rien de l'existence de ce *scriptorium* par ailleurs. Dans une dernière partie de la notice les mains sont qualifiées d'une manière décidée: »tüchtig« (appliquée), »gut« (bonne), »nicht besonders gut« (pas spécialement bonne), »sehr gut« (très bonne), etc. Quelque fois les formes de lettres employées dans ces mains sont décrites. Pleins de rapprochements avec des mains intervenantes dans d'autres manuscrits sont proposés. La lecture de ces descriptions s'avère laborieuse. Un exemple permettra d'illustrer ces difficultés de consultation: le ms. Einsiedeln 235 (490) (p. 102–103) est considéré par l'auteur comme »un des codices les plus anciens écrits à Einsiedeln ou pour Einsiedeln« (»Einer der ältesten Codices, die in oder für Einsiedeln geschrieben worden sind, dürfte das Ms. 235 [490] sein«). Dans sa description, l'auteur fait entendre que les deux parties du ms. actuel n'étaient pas conçues initialement comme une unité, qu'ils peuvent donc dater d'époques différentes et être originaires de *scriptoria* divers. Dans la première partie qui contient les plus anciens coutumes du monastère, l'auteur distingue six mains dont le peu de homogénéité lui fait supposer qu'elles sont originaires d'endroits différentes, ou que des moines de Einsiedeln seraient allés ailleurs pour se procurer les coutumes ou des moines d'ailleurs seraient arrivés à Einsiedeln. L'auteur tente de qualifier et de dater les six mains l'une par rapport aux autres. On ne trouve à cet endroit aucun renvoi aux illustrations du manuscrit dans le deuxième volume. Au début de la description du manuscrit, plus loin dans le catalogue, six illustrations sont indiquées chacune par son numéro dans le deuxième volume. Pour savoir à laquelle des mains soigneusement décrites dans l'introduction chaque illustration correspond on est obligé de chercher dans ce deuxième volume l'indication de la page du ms. reproduite, pour ensuite repérer dans la description du catalogue la main qui a écrit la page en question. Ainsi on saura que la première illustration 23b correspond à la page 41 écrite par la main F, l'illustration 28a à la page 14 écrite par la main A, 29a à la page 29 écrite par la main D, 29b à la page 79 écrite par la main G, 30a à la page 95 écrite par la main K, 32b à la page 128 écrite par la main N. On découvre donc qu'on dispose des exemples des mains F, A, D, G, K et N, que la main E, selon l'auteur la plus récente des mains est absente des illustrations. Si on veut comparer la main A avec la main E du ms. Einsiedeln 173 (806) on doit chercher au début de la description de ce manuscrit les numéros des illustrations, repérer ensuite dans le deuxième volume les pages reproduites et retourner à la description pour y déceler les mains concernées. Ainsi on finit par comprendre que les illustrations 28a et 28b sont juxtaposées à cause de l'hypothèse de l'auteur que ces pages sont copiées par une même main. On aurait compris que l'auteur ne s'est pas soucié de faciliter la consultation de son catalogue. Le simple ajout du sigle des mains apparaissant dans les illustrations aurait pu éviter bien de détours au lecteur. Les catalogues sont suivis par un index des manuscrits cités (p. 363–375), un index des noms et des matières (p. 376–389). Le deuxième volume est entièrement consacré aux illustrations (plus de 250) en noir et blanc.

Ces deux volumes fournissent un riche matériel, organisé d'une manière pragmatique voir utilitaire, donc souvent peu homogène, et formulé dans une langue peu soucieuse de finesse. Pour l'exploiter à bon escient il faudra se rappeler de la consigne que l'auteur a formulée référant des travaux de son maître B. Bischoff: »Was du ererbt von deinen Vätern hast, erwirb es, um es zu besitzen.« (H. Hoffmann, Bernhard Bischoff und die Paläographie des 9. Jahrhunderts, Deutsches Archiv 55, 1999, p. 548).

Veronika von Büren, Paris

Christopher DE HAMEL, *Les Rothschild collectionneurs de manuscrits*. Traduit de l'anglais par Monique DE VIGAN, Paris (Bibliothèque nationale de France) 2004, 116 S., 58 Abb. (Conférences Léopold Delisles), ISBN 2-7177-2241-6, EUR 15,00.

In wenigen wohlhabenden Dynastien zeigt sich eine derart kontinuierliche Sammelleidenschaft für mittelalterliche Handschriften über Generationen und Jahrzehnte hinweg wie in der Familie Rothschild. In deren Besitz befand sich neben den wesentlich bekannteren Kunstsammlungen auch eine größere Anzahl an Manuskripten, von denen »Les Belles Heures« wie auch »Très Belles Heures du duc de Berry« zu den Hauptwerken spätmittelalterlicher Buchmalkunst gehören. In vier Kapiteln geht Ch. de Hamel aus ausgewiesener Kenner spätmittelalterlicher Handschriften der Sammlungstätigkeit der einzelnen Familienzweige des Hauses Rothschild nach. Die Abschnitte basieren auf vier Vorträgen, die de Hamel im Jahre 1998 an der Bibliothèque nationale de France im Rahmen der »Conférences Léopold Delisle« hielt. Die Untergliederung erfolgte nach Familienzweigen, wobei Überschneidungen und Doppelungen aufgrund der verwobenen und komplexen Familienverhältnisse unumgänglich waren. Der erste Abschnitt beginnt mit der Sammlungstätigkeit von Adolphe de Rothschild (1803–1900), der mit dem frühesten nachweisbaren Ankauf eines Florentiner Stundenbuches in den 1850er Jahren ein in der Familie intensiv und »leidenschaftlich« (S. 11) betriebenes Betätigungsfeld eröffnete. Insgesamt wird der Sammlungstätigkeit wie den Sammlungen von neun prominenten Familienmitgliedern intensiv nachgespürt, darunter zuletzt der Schwester von Maurice Edmond de Rothschild, Miriam Caroline Alexandrine de Rothschild (1884–1965). Dabei geht der Autor auch darauf ein, warum es nicht nur der Persönlichkeit und dem Geschmack des Sammlers entsprochen haben mochte, mittelalterliche Handschriften zu sammeln. Einerseits führt er an, daß im 19. Jh. in jüdischen Familien traditionellerweise nicht in Liegenschaften, sondern in mobile Wertobjekte investiert wurde. Andererseits war das Sammeln von wertvollen Handschriften der dritten Generation der Rothschilds dem Sammeln alter Münzen noch sehr nahe, wie es von Mayer Amschel von Rothschild (1744–1812) in Frankfurt am Main ursprünglich betrieben wurde. Außerdem verweist de Hamel darauf, daß einige der wertvollen Manuskripte aus dem Besitz der Strozzi und Medici stammten – erfolgreichen Bankiersfamilien der Vergangenheit (S. 10).

Zu den bedeutendsten Einschnitten für die einzelnen Sammlungen zählte neben allfälligen Erbteilungen (so wurde beispielsweise die Sammlung von 102 Manuskripten nach dem Tode des Edmund de Rothschild im Jahre 1934 unter drei Erben aufgeteilt, S. 57f.) freilich die repressive Zeit der nationalsozialistischen Herrschaft in weiten Teilen Europas. Sowohl die Besitzungen des Wiener Zweiges (1938) wie auch die des Pariser Zweiges (1940) wurden von deutscher Seite als jüdisches Eigentum enteignet. Während die Handschriften aus Wien in der Österreichischen Nationalbibliothek zwischengelagert wurden und nach 1945 der Witwe von Alphons von Rothschild restituiert werden konnten (S. 19), wurden die in Paris aufbewahrten Rothschild-Manuskripte größtenteils nach Deutschland verschleppt. De Hamel stellt ausführlich dar, wie verschiedene deutsche Stellen an der organisierten Enteignung der Kunstgegenstände beteiligt waren. Bei der Überführung der Handschriftensammlungen nach Deutschland – unter anderem griffen Alfons Rosenberg und Hermann Göring persönlich ein – wurden die Handschriften an drei Standorte verbracht: Berlin, Schloß Neuschwanstein und das Anwesen Hermann Görings auf dem Obersalzberg (nicht Berchtesgaden). Viele dieser Handschriften gingen im Laufe des Krieges verloren oder konnten nur durch Zufall vor dem Untergang gerettet werden, wie ein Buch, das in Warschau als einziges einer später verschollenen Waggonladung wertvoller Gegenstände durch M. Wilton entnommen werden konnte (S. 79). Erst durch den Kunsthandel erlangte man wieder Kenntnis von diesem Buch.

Derartig verschlungenen Wegen von Handschriften spürt der Autor mit großer Kenntnis der internationalen Kunstauktionen und archivalischen Überlieferung nach. Unter den vie-

len einzelnen Fällen berührt wohl das Schicksal der »Très Belles Heures du duc de Berry« am meisten. Nach den Bombardierungen des Obersalzbergs im April 1945 zogen am 4. Mai 1945 französische wie amerikanische Verbände auf dem Gelände ein. Ein französischer Offizier namens Francis Roge fand in den Trümmern ein Buch mit den französischen *fleurs de lys* auf dem Einband, versteckte es in seinem Rucksack und wandte sich erst im Jahre 1956 an einen befreundeten Bibliothekar. Dadurch konnte die Handschrift wieder an den Besitzer Maurice de Rothschild gelangen und kam im weiteren Verlauf an die Bibliothèque nationale de France. – Der Band wird von einer Zusammenstellung des Inventars der Pariser Sammlung von Edmund de Rothschild des Jahres 1936 beschlossen. Insgesamt geben 58 farbige und meist ganzseitige Abbildungen von hoher Qualität einen Eindruck von der Reichhaltigkeit der Rothschildischen Handschriftensammlungen.

Gerald SCHWEDLER, Heidelberg

Die nichtarchivischen Handschriften der Signaturengruppe Best. 701 Nr. 191–992. Bearb. von Eef OVERGAAUW, Wiesbaden (Harrassowitz) 2002, 623 p., 37 pl. (Mittelalterliche Handschriften im Landeshauptarchiv Koblenz, 2), ISBN 3-447-04437-3, EUR 98,00.

Du premier tome de ce catalogue, qui est le second et dernier, analyse 105 manuscrits médiévaux et 85 fragments (5 conservés séparément et 80 réunis sous une seule cote: Best. 701 Nr. 759). Les provenances majoritaires sont les mêmes que dans le volume précédent: c'est-à-dire, par ordre d'importance, les carmes de Boppard (environ la moitié des témoins décrits), puis les Dominicains de Coblenz, les Chanoines réguliers de Niederwerth, les Cisterciens d'Himmerod, les Bénédictins de Saint-Maximin et de Saint-Matthias de Trèves, enfin les Chartreux et les Franciscains de Coblenz. En raison des prélèvements effectués au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des manuscrits sont d'époque tardive, ce qui explique la proportion élevée de volumes datés (76 sur 105). Un tiers environ relève, en tout ou en partie, du genre de la prédication; quelques autres témoignent des études effectuées par des carmes à l'université de Cologne; fort peu sont enluminés. Le tableau des p. 21–28, très bien conçu, permet de prendre rapidement connaissance des contenus, des provenances et des dates. Parmi les religieux lettrés, copistes ou utilisateurs à titre viager, deux prennent ici un relief particulier: Henricus de Montabaur, carme de Boppard (flor. 1458–1472), et Henricus Kalteisen, dominicain de Coblenz († 1465), dont les noms ou l'écriture apparaissent respectivement sur 18 et 6 manuscrits (23 et 8, en intégrant les livres du t. 1; la pl. 10 reproduit un autographe de Kalteisen; les pl. 32–33 du t. 1 illustrent déjà la cursive gothique de H. de Montabaur). Les fragments, dont certains sont en allemand, en grec ou en hébreu, élargissent aussi bien la palette chronologique que celle des auteurs: une dizaine date du IX<sup>e</sup> s. (parmi lesquels deux fragments de Virgile, deux de Priscien et un d'Haymon d'Auxerre), et en plus des lots habituels de textes bibliques, liturgiques et juridiques, l'on rencontre ici les noms d'Horace, Ovide, Lucain, Bède, Walafrid Strabon, Yves de Chartres, Matthieu de Vendôme, Gautier de Châtillon, etc. Le concept de »fragment« est d'ailleurs ambigu, car on a jadis rangé dans cette catégorie des unités bibliographiques brèves, mais complètes, comme Best. 701 Nr. 759, 30 (trois bifeuillets correspondant à un livret sur saint Alban [f. 6<sup>v</sup> blanc]) ou 31 (un bifeuillet renfermant une recension inédite de l'enfance de saint Barthélemy [f. 2<sup>v</sup> blanc]).

Dans son introduction, E. Overgaauw a déjà signalé quelques textes qui pourraient faire l'objet d'études plus approfondies (voir aussi en bibliographie p. 17, les deux articles qu'il a déjà consacrés aux carmes de Boppard). Grâce à ses excellentes analyses, d'autres pièces sont exhumées qui justifieraient également un supplément d'enquête. Citons, à titre d'exemple, les recueils cotés 298 et 300, formés vers 1484 par un cistercien d'Himmerod,

Johannes Siberch de Colonia (cf. pl. 15–17). Ces recueils qui se recoupent en partie transmettent une série de répertoires alphabétiques sur les principaux textes réglementaires en usage à Himmerod (*Regula Benedicti*, *Liber usuum*, *Registrum cantoris*, *Benedictina*, *Privilegia*, etc.), ainsi que des manuels à l'usage des novices (*Ars signorum*) et des lecteurs (*De modo recte legendi*, *De accentuatione*). Un autre manuscrit (n° 266) est susceptible d'enrichir nos connaissances sur les chanoines de Windesheim: il renferme un traité d'accentuation des *dictiones difficiliore*s – sur lesquelles risquaient de trébucher les lecteurs de la Bible (prologues compris) et du Martyrologe d'Usuard –, accompagné d'une lettre circulaire de Theodoricus Graviae, Prieur général de cette congrégation entre 1459 et 1486. Le chapitre général de 1471 avait fait obligation à toutes les maisons affiliées de se procurer un exemplaire du traité. Dans leur désir d'une prononciation correcte et homogène des textes liturgiques, les chanoines de Windesheim imitaient ainsi la pratique des chartreux, qui avaient mis en circulation l'ouvrage analogue d'Oswaldus de Corda. Le manuscrit de Coblenz fut transcrit en 1475, à l'usage de Niederwerth; curieusement, il ne semble pas qu'on en ait repéré d'autre copie. En tout cas, en 2001, Belinda A. Egan, auteur d'une excellente édition d'Oswaldus, *Opus pacis* (Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis, 179), n'en connaissait pas de témoin (cf. *ibid.*, p. 75\*–77\*).

François DOLBEAU, Paris

Alcuino. Commento al cantico dei cantici. Con i commenti anonimi »Vox Ecclesiae« e »Vox Antiquae Ecclesiae«. Edizione critica a cura di Rossana E. GUGLIEMMETTI, Florence (SISMEL – Edizioni del Galluzzo) 2004, VI–315 p. (Millennio medievale, 53. Testi, 13), ISBN 88-8450-132-6, EUR 55,00.

Voici un ouvrage des plus utiles pour la connaissance du rôle joué par le Cantique des Cantiques dans le monde médiéval. Mais ce que Rossana E. Guglielmetti nous livre ici est en fait moins une seule étude que le résultat d'une triple enquête, née à l'origine d'une recherche sur le »Commentaire sur le Cantique des Cantiques« d'Alcuin, et qui s'est imposée au fil des investigations portant sur la tradition manuscrite de ce commentaire, rendant indispensable la tripartition de ce beau volume publié par la SISMEL.

Les deux premiers tiers de l'ouvrage sont consacrés au commentaire d'Alcuin. Dans une introduction à la fois serrée et claire, alors même que les données de la transmission, comme le montre bien l'auteur, sont empreintes d'ambiguïtés et de confusions, la chercheuse met à jour, et de façon convaincante, la véritable histoire du texte. La »Patrologie Latine« en donnait jusqu'alors deux éditions, l'une au sein des œuvres d'Alcuin, dans son tome 100 (col. 639–664), l'autre parmi les pseudépigraphes d'Isidore de Séville, au tome 83 (col. 1119–1132). Cette dernière édition, qui réserve un traitement différent de la première à *Cant.* 1,1–4,1, présentée le plus souvent comme un abrégé du *Compendium* d'origine, est en fait l'œuvre originale, dont le commentaire édité en *PL* 100 est en réalité une interpolation ultérieure. Démêlant avec méthode la mise en place de son attribution à Isidore (cf. p. 4–5 de l'introduction), R. Guglielmetti explique comment les deux versions du texte ont pu mener une existence parallèle et comment la version *longior* est un projet inachevé de compilation de l'œuvre d'Alcuin et de celle de Bède, déjà hypotexte d'Alcuin.

Transmis par un ensemble de vingt-huit manuscrits, dont un tiers est antérieur au IX<sup>e</sup> siècle, le commentaire d'Alcuin, contrairement à la liste donnée dans la récente *Clavis alcuinienne* qui attribue à la version *longior* trois témoins (Paris lat. 9520; Rouen 160; Reims 434) et crédite la version *brevior* de vingt-six témoins, présente, pour sa *recensio longior*, un seul témoin manuscrit, tandis qu'une trentaine d'autres transmettent uniformément la version *brevior*. Ce texte, signalé dans la *Vita Alcuini*, XII, contrairement aux autres œuvres exégétiques d'Alcuin, ne dispose pas de lettre de dédicace ou de préface; l'éditrice se pose

donc à juste titre la question de la paternité de l'ouvrage et rappelle que, si huit manuscrits mentionnent le nom d'Alcuin, la présence de l'ouvrage au sein d'un recueil d'œuvres alcuiniennes composé à Tours peu après la disparition de leur auteur (cf. les éléments apportés par Paris, BNF, lat. 5577, fol. 137–155) est de première importance pour confirmer la paternité alcuinienne du texte, tout comme les rapprochements opérés entre la lettre 133 et le *Compendium*.

Les pages de l'introduction consacrées à la structure et au contenu du *Compendium* offrent un bel exemple d'études intertextuelles et signalent les liens étroits unissant l'œuvre alcuinienne et l'*Expositio* de Bède, hypotexte avoué, mais aussi les autres œuvres de Bède, tout particulièrement *De Temporum ratione* et l'*Homilia V in dominica secunda post octavas Paschae*. L'examen minutieux, étayé par des enquêtes statistiques justifiées, des écarts entre composition alcuinienne et texte de base de Bède, le choix opéré par le clerc anglo-saxon dans le matériel grégorien ou les rares emprunts à Juste d'Urgell permet à l'auteur de conclure à un mode de réécriture chez Alcuin par réduction et un choix d'interprétation univoque, peut-être afin de donner une *lectio* pédagogique, où simplicité et exhaustivité s'efforcent d'aller de pair et d'instruire au plan parénétiq ue un lectorat non spécialiste. R. Guglielmetti retrace à raison la fortune de ce *Compendium* alcuinien: confondu dans la clavis avec le texte d'Alcuin, un commentaire anonyme ultérieur entrelace le texte alcuinien et un texte du début du IX<sup>e</sup> siècle présent en Paris, lat. 2822, dont l'incipit s'ouvrant sur *Vox ecclesie* est repris sous la variante *Vox antique ecclesie*. Ce sont ces deux textes anonymes qui figurent en deuxième et troisième partie de l'édition de l'auteur. Et Angelomus de Luxeuil, qui passait pour avoir adopté, comme l'avancait S. Cantelli, séparément et directement Alcuin et le *Vox ecclesie* comme textes de base de son propre commentaire, recourt en fait, ainsi que le montrent les analyses de l'auteur au *Vox antique ecclesie* comme unique source directe. Dans le cas précis, l'analyse aboutit donc à une double mise au point, celle qui enrichit notre connaissance de l'exégèse du Cantique, et celle qui livre une nouvelle approche des techniques de travail d'Angelomus. Dans le même ordre d'idées, l'auteur donne la liste des emprunts au texte d'Alcuin chez Haymon d'Auxerre, Raban Maur, mais aussi dans la *Glossa Ordinaria* et chez le Pseudo Honorius, données précieuses pour comprendre la circulation de ces passages.

Une description ample et systématique des témoins et éditions occupe les pages 28–42 avant de céder la place à un long commentaire du stemma aux ramifications complexes dont on trouvera, aux pages 112 et 113, forme complète et forme simplifiée.

L'édition du texte alcuinien est en tout point digne d'éloges, tant au niveau de l'élaboration de l'apparat critique que du repérage des sources, et s'impose désormais comme édition de référence pour l'étude des rapprochements qui reste à faire entre ce Commentaire et le reste de l'œuvre alcuinienne. Le texte anonyme du *Vox Ecclesie*, transmis par deux manuscrits (Paris, Bibliothèque nationale, lat. 2822, fol. 139–149v et London, British Library, Harley 213, fol. 100v–141), dont l'édition occupe les pages 201–232 de l'ouvrage, s'appuie, comme le montre bien l'éditrice, sur le premier exégète latin du Cantique, Grégoire d'Elvire, outre Juste d'Urgell et Grégoire le Grand via Taion de Saragosse: l'auteur montre bien que si les sources sont ibériques mais les témoins d'aire française, l'histoire de ce texte pourrait illustrer la circulation des manuscrits et la diffusion des œuvres sous les Carolingiens; que le texte résulte d'une compilation ibérique déjà constituée avant son arrivée en aire française à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou que les textes aient circulé en aire française avant d'y être compilés mi VII<sup>e</sup>–début VIII<sup>e</sup> siècle, le *Vox Ecclesie* permet aux yeux de l'auteur de mieux appréhender la diffusion de l'*In Canticum canticorum* de Grégoire d'Elvire.

Enfin, le *Vox antique ecclesie*, dernier texte édité par R. Guglielmetti (p. 263–305), qui s'appuie sur le *Vox Ecclesie* et le *Compendium* alcuinien, texte circulant donc dans les premières années du IX<sup>e</sup> siècle, et connu d'Angelomus de Luxeuil en 851, date de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle; le plus ancien des trois manuscrits le transmettant (Bruxelles, Bibliothèque royale



Albert I<sup>er</sup>, 479, fol. 146–158v) est daté par Bischoff du dernier tiers de ce même siècle; pour l'auteur, le texte est composé dans l'aire française et lit, à côté du *Vox Ecclesie*, Alcuin dans une des familles de manuscrits du *Compendium* comportant un grand nombre d'erreurs qu'il reproduit sans les corriger (cf. p. 236 et suiv.). Le travail de l'anonyme, fondé sur le remploi et l'inclusion, offre un exemple de réécriture exégétique minimale, comme le soulignent les exemples judicieusement choisis par l'auteur en pages 237 et suiv.

Au terme d'une enquête riche en apports nouveaux, R. Guglielmetti offre aux chercheurs, avec ces trois éditions minutieusement et méthodologiquement établies, un ouvrage déterminant pour la connaissance, non seulement de l'exégèse alcuinienne et de ses prolongements, mais aussi des méthodes exégétiques du haut Moyen Âge et de la fortune du «Cantique des Cantiques» dans le monde médiéval.

Christiane VEYRARD-COSME, Châtenay-Malabry

Die Annales Quedlinburgenses, hg. von Martina GIESE, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, 680 p. (Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum rerum germanicarum in usum scholarum separatim editi, 72), ISBN 3-7752-5472-2, EUR 60,00.

M. Giese a fait précéder l'édition proprement dite des *Annales* (p. 381–580) d'une longue introduction critique; celle-ci est suivie d'une liste des manuscrits (outre celui des *Annales Quedlinburgenses*, ceux cités dans l'apparat critique), un index des citations (de la bible et d'autres écrits), un index des noms propres et un index des matières. L'intérêt historique de ces annales réside dans la position hors pair de l'abbaye de Quedlinburg au sein de la dynastie ottonienne. L'abbaye a été fondée par Mathilde, veuve d'Henri I<sup>er</sup> et mère d'Otton I<sup>er</sup> pour effectuer le service des prières sur la tombe d'Henri I<sup>er</sup>. Dès ses origines, l'abbaye fut réservée aux filles de la plus haute noblesse et reçut une dotation foncière correspondant à ce rôle. Non seulement Quedlinburg dépassa en prestige le vieux monastère familial de Gandersheim mais elle devint le centre spirituel principal des temps ottoniens. La communauté, d'abord dirigée par Mathilde elle-même († 14 mars 968), est ensuite toujours dirigée par des filles de roi jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, époque où son déclin se marque par la raréfaction des visites royales à partir du règne d'Henri II. C'est justement à l'époque de ce déclin que tous les indices rapportent la rédaction des annales. Il s'agit donc de rappeler aux nouvelles générations la période d'éclat du monastère et ses liens avec la dynastie saxonne; cette préoccupation se reflète par l'insistance sur les origines et l'histoire de la race saxonne, sur l'histoire familiale des Liudolfing et sur l'histoire locale de Quedlinburg. Sans aucun doute rédigées à l'abbaye même, les annales ont été écrites en plusieurs phases: en 1008 le premier rédacteur, probablement une rédactrice, s'appuie en grande partie sur d'autres écrits pour rédiger ses annales jusqu'en 1003; puis la rédaction se fait par strates successives jusqu'aux premières lignes de l'année 1016; le travail est repris au début des années 1020; enfin, les années 1022–25 sont rédigées à partir de notices contemporaines des événements avec un décalage d'un an au moins, tandis que les récits des dernières années, jusqu'en 1030, connus de façon très fragmentaire, sont probablement rédigés au fur et à mesure. On peut supposer, sans certitude absolue, qu'il y eut plusieurs auteurs successifs, religieux assurant le service de l'abbaye ou religieuses de la communauté.

Avant cette nouvelle édition par Martina Giese, les *Annales* de Quedlinburg ont été éditées à cinq reprises: trois éditions à l'époque moderne et, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'édition de G. H. Pertz (MGH SS 3) reprise par l'Abbé Migne dans la Patrologie latine (T. 141). Comme les précédentes, elle est fondée sur l'unique manuscrit (Dresden, Sächsische Landesbibliothek, Staats- und Universitätsbibliothek, Q 133), contenu dans un volume compilé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Petrus Albinus († 1598). Celui-ci travaillait aux côtés de l'historiographe du duc de Saxe, Reinerus Reineccius (1541–95) et s'occupait des archives de l'érudite humaniste

G. Fabricius (1516–71), ancien historiographe du duc de Saxe, dont les manuscrits et les livres étaient passés dans la bibliothèque privée du duc Auguste I<sup>er</sup> de Saxe, aujourd'hui la Staatsbibliothek de Dresde. Parmi eux, une copie des *Annales* effectuée par Fabricius pour ses travaux à partir d'un manuscrit qui pouvait provenir de l'abbaye de Quedlinburg ou bien de Nordhausen (abbaye fondée en 961/962 par la reine Mathilde et qui dépendait de Quedlinburg). Le volume, in folio sur papier, où se trouve désormais cette copie des *Annales*, rassemble également cinq chroniques allemandes du XVI<sup>e</sup> siècle, copiées par Petrus Albinus ou corrigées de sa main; les *Annales de Quendlinburg*, en quatrième position sur 45 folios, sont donc les seules en latin. Le texte est incomplet puisqu'il s'arrête au milieu d'une phrase à l'année 1025. Il manque aussi les textes correspondant aux années 874–910 et 962–983; conscient de ces lacunes, le maître d'œuvre a inscrit à la suite le décompte des années manquantes (f<sup>o</sup> 16r–v et f<sup>o</sup> 19r–v). S'y ajoutent des lacunes moins importantes, dont le copiste n'a pas eu conscience, dans la partie en forme de chronique (jusqu'en 705) et pour les années 992, 1009, 1022, 1023. Dans la marge extérieure ont été portés des mots-clés ou des courtes notices; P. Albinus y a également porté des corrections et des soulignements et, première utilisation critique, des annotations marginales ou intralinières renvoyant à la chronique de Région de Prüm et à sa continuation ainsi qu'à la chronique de Thietmar de Merseburg. Outre le développement de tous ces aspects ici brièvement résumés, on trouvera également dans l'introduction une étude linguistique, l'examen détaillé des sources utilisées pour la rédaction des *Annales* et l'établissement de la tradition secondaire à travers leur utilisation par d'autres annalistes ou chroniqueur du Moyen Âge. À partir de cette réception médiévale, M. Giese propose une restitution des lacunes du manuscrit, qu'elle présente également dans l'introduction, ce qui permet, à bon escient, d'éviter de présenter un texte factice des *Annales Quedlinburgenses*. Grâce à cet ouvrage, on dispose donc désormais d'une édition scientifique à la fois très précise et très utilisable, d'autant que, malgré l'abondance de l'apparat critique, le texte reste très lisible et les passages originaux bien mis en valeur.

Michèle GAILLARD, Metz

Heimo von Bamberg. De decursu temporum, éd. par Hans Martin WEIKMANN, Hanovre (Hahnsche Buchhandlung) 2004, VI–610 p. (Monumenta Germaniae Historica. Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 19), ISBN 3-7752-1019-9, EUR 60,00.

La biographie de cet Haimon n'est accessible qu'à travers des allusions passagères sous sa plume ou encore à travers le contexte général de l'époque. On voit ainsi qu'il célèbre son maître Frutolf décédé le 17 janvier 1103, ce qui permet à l'éditeur de notre livre de proposer pour la naissance de Haimon la période allant de 1080 à 1090. Il se déclare en outre »prêtre et le plus modeste des frères vivant dans l'église de Saint-Jacques à Bamberg« (une communauté de chanoines réguliers fondée en 1071). Il était d'autre part lié d'étroite amitié avec un certain Burchard, prêtre, moine et prieur du célèbre monastère de Michelberg à Bamberg, datant de 1015. Enfin, dernier point d'attache saisissable, la présence à la diète de Bamberg en 1122 d'un évêque espagnol nommé Bernard, homme très savant à la fois sur le plan du comput et sur celui de justifications spirituelles; c'est ainsi que notre Haimon remerciait Dieu d'avoir pu tant apprendre de cet homme. Toutes ces relations entrecroisées apparaissent clairement dans la genèse de sa grande œuvre le *De decursu temporum* qui connut deux états successifs. La première version date de 1135; il l'envoya à Burchard, qui devait contrôler le texte et ensuite l'expédier à un certain Dudon (*Tuto*), puis aux »amis traditionnels«. Bref, on voit clairement que cet ouvrage devait servir de thème de discussion. Il y eut une seconde version datée habituellement de 1135; mais l'éditeur ici en question préférerait le printemps de 1138. La mort en tout cas l'atteignit en 1139, le 30 ou 31 juillet.

Haimon devait appartenir à une famille riche et importante (cf. les dons funéraires de son frère). À cette date, début du XI<sup>e</sup> s., le prestige de Bamberg, fille chérie de l'empereur saint Henri (1002–1024) était très grand. On pouvait percevoir à travers son activité intellectuelle et religieuse comme une recherche de concordance qui fait penser aux efforts de Gratien (vers 1140) *Concordia discordantium canonum*; or c'est exactement ce que Haimon a tenté de réaliser au milieu des divergences chronologiques. La difficulté était très ancienne et tenait aux problèmes de l'année lunaire, de l'année solaire et de la semaine de sept jours; ou encore aux problèmes de la Résurrection du Christ et de la Pâque juive le 14 nisan. Un certain accord s'était établie aux conciles d'Arles (314) et de Nicée (325) qui fixaient la célébration liturgique de Pâques au dimanche suivant la pleine lune (suivant elle-même le 21 mars); mais les choses demeuraient compliquées.

L'édition des *Monumenta Germaniae Historica* donne une idée très claire de la situation (p. 40): »Dans un temps où l'Église catholique n'élève aucune objection de principe quant à la fixation de la fête de Pâques à un dimanche déterminé, indépendamment du calendrier lunaire, il est difficile d'apprécier la passion et le sérieux avec lesquels ces computistes se sont soumis au pénible labeur de leur travail chronologique. Pour eux la recherche d'un exact *ordo temporum* (organisation du temps religieux) n'était pas une pure question de calendrier, mais elle était étroitement liée à la vérité et à l'exactitude de la foi. Tout comme la célébration (de Pâques) à une date insolite, une erreur de calcul dans l'ère de l'Incarnation tombait sous le verdict de l'hérésie. Ce n'était pas seulement à des questions de mathématiques et d'astronomie mais finalement à des problèmes essentiels pour le salut qu'on appliquait toute sa sagacité. L'édition ici présentée repose sur trois manuscrits, dont deux proviennent de la Bayerische Staatsbibliothek à Munich (A = Clm 2, f<sup>o</sup> 18r<sup>o</sup>–83v<sup>o</sup>; T = Clm 18769, f<sup>o</sup> 8r<sup>o</sup>–132r<sup>o</sup>; le troisième (E) se trouvait à Strasbourg, avant d'être détruit par un incendie, mais le savant Jaffé l'avait largement utilisé ce qui lui donne le statut d'une source. Notre éditeur a donc publié simultanément les deux versions de l'œuvre, à la fois unies et distinguées parfaitement grâce à l'emplacement sur la page et grâce aussi à la différence des caractères d'imprimerie (tout au moins chaque fois que la chose était possible). Voici le titre de l'œuvre (dans sa dernière version) et la dédicace au moine Burchard: *Incipit cronica magistri Heimonis / fratris fratrum sancti Jacobi in Babenbergensi ecclesia / que sic inchoatur / Prolugus. Ad fratrem et compresyterum Burchardum monachum sancti / Michaelis; paulo ante scripsi librum ›De decursu temporum‹ ab origine mundi usque ad nostrum tempus [...]*.

Il n'est pas facile de résumer un tel ouvrage, véritable océan de calculs et de références mathématico-liturgiques, qui associent constamment »le début du monde, la Passion du Christ et le temps présent«. Arrêtons-nous simplement au premier des sept livres du *De decursu temporum* et dans ce cadre attachons-nous particulièrement à quelque uns de ces seize *capitula*. On voit tout de suite que les *capitula* 7 à 11 correspondent aux cinq âges de l'histoire du monde. Au *capitulum* 7 figure le premier âge, soit 1656 années allant de la Création au Déluge; le second âge – *capitulum* 8 – couvre les 367 années séparant le Déluge du moment où Abraham eut 75 ans, c'est-à-dire le moment de l'alliance avec Dieu; le troisième âge – *capitulum* 9 – s'étend de la première année de l'alliance avec Dieu jusqu'à la sortie d'Égypte, soit 430 ans; toutes ces données chiffrées demeurent d'ailleurs pour l'auteur des sujets de discussion. Le quatrième âge de l'histoire du monde – *capitulum* 10 – correspond à la période séparant la première année de David de la destruction de Jérusalem et du Temple, soit en tout 473 ans. On remarquera ici la fondation de Rome par les frères jumeaux Remus et Romulus, en l'année 753 avant la naissance de Jésus; c'est la date traditionnelle qui continue à servir malgré toutes les réserves d'usage. Le cinquième âge du monde – *capitulum* 11 – a été celui allant de la déportation à Babylone jusqu'au Christ, considéré soit dans sa naissance, soit plutôt dans sa passion et dans cette option la durée de la période serait de 662 ans ... À l'extrême fin du Livre I du *De decursu temporum* Haimon hasarde à fournir un

total pour la durée du monde depuis la Création jusqu'à la Passion du Sauveur. Il arrive ainsi à la »supputation« de 4025 années (cf. ici p. 199), alors que Bède le Vénérable, une autorité majeure en ce domaine, n'arrivait qu'à 3984 années. Cette différence d'une quarantaine d'années a beaucoup tourmenté Haimon; mais il a gardé son assurance, persuadé que les grands auteurs peuvent avoir leur moment de faiblesse: *quandoque dormitat bonus Homerus*, comme dit Horace dans son »Art poétique« (vers 359, cité ici p. 200). Relevons encore ce sage principe de critique historique, plusieurs fois répété (*De decursu temporum*, Livre 2, cap. 1, p 205): *Veritas non tantum ab amicis, sed etiam ab inimicis suis approbari non renuit*, ce qui revient à peu près sous une forme positive à ceci: »La vérité accepte les approbations de ses ennemis, tout comme celles de ses amis«. C'est la position d'un homme fort dans ses convictions.

Henri PLATELLE, Lille

Ulrich von Zatzikhoven, Lanzelet. Texte présenté, traduit et annoté par René PÉRENNEC, Grenoble (ELLUG) 2004, 444 S. (Moyen Âge européen), ISBN 2-8431-0047-X, EUR 29,00.

Die Editionsgeschichte des *Lanzelet* ist ein Sorgenkind der Altgermanistik. Schon bald nachdem 1845 die bis heute maßgebliche Edition Karl August Hahns erschienen war, galt sie als erneuerungsbedürftig. Editionsprojekte von Oskar Hannink und Werner Richter im frühen 20. Jh. scheiterten, die seit den frühen 1960er Jahren angekündigte Neuauflage durch Rosemary N. Combridge läßt nach wie vor auf sich warten, eine in den 80er Jahren von Stefan Weidenkopf geplante Edition kam nie zustande, der kommentarlose synoptische Abdruck der Wiener Handschrift durch Georg Deutscher (2002) wimmelt von Transkriptionsfehlern. Im Moment arbeiten neben Combridge, mittlerweile unterstützt von Dominique Corazolla, auch Kathleen J. Meyer und ich selbst (Wien, Diss. [masch.] 2005) an einer Neuauflage. Inzwischen war der Text bereits mehrfach in moderne Sprachen übertragen worden. Der englischen Übersetzung durch Kenneth G. T. Webster und Roger Sherman Loomis (1951) folgten französische durch René Pérennec (Paris, Diss. [masch.] 1970) und Danielle Buschinger (1996, <sup>2</sup>2003) sowie eine deutsche durch Wolfgang Spiewok (1997). Kurz gesagt: Das Interesse an von der älteren Forschung so wenig geliebten *Lanzelet* nahm und nimmt stetig zu, was im übrigen auch ein Blick in die Forschungsliteratur bestätigt.

Umso erfreulicher ist es, daß nun R. Pérennecs Buch der verfahrenen Editionsgeschichte einen neuen Impuls gibt. Pérennec kann wohl ohne Übertreibung als einer der besten Kenner der Materie gelten. Sein Aufsatz über »Artusroman und Familie« (1979) oder seine »Recherches sur le roman arthurien en vers en Allemagne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.« (2 Bde., 1984) – um nur die beiden wichtigsten Arbeiten zu nennen – waren wegweisend für die neuere *Lanzelet*-Forschung. Der nun vorl. Band jedoch geht noch weiter zurück, auf seine bereits erwähnte Dissertation: eine französische Übersetzung des *Lanzelet* mit Einleitung und Stellenkommentar. Die Übersetzung wurde gründlich überarbeitet und korrigiert, der Kommentar aktualisiert und gekürzt in Form von Fußnoten in die neue Übersetzung aufgenommen. Synoptisch zum französischen Text wird der mittelhochdeutsche Text nach der Edition Hahns dargeboten, dem die Übersetzung auch in der Regel folgt (bei Abweichungen stehen erläuternde Anmerkungen). Ergänzt wird die Übersetzung durch eine »Introduction«, in der Pérennec eigene interpretatorische Überlegungen zum Text vorstellt; »Notices« zu Überlieferungssituation und Textgestaltung, Autor, Datierung, Vorlage und Vermittlung des *Lanzelet*; sowie eine Bibliographie der wichtigsten Forschungsliteratur.

Kernstück der Arbeit ist zweifellos die Übersetzung. Sie besticht zugleich durch große Genauigkeit und – soweit ich das als sehr mittelmäßiger Französisch-Leser beurteilen kann – Stilsicherheit. Pérennec hängt nicht sklavisch am Text und vermeidet dadurch eine spröde,

von »Mediaevalismen« durchzogene Übertragung, was der Lesbarkeit unbedingt zugute kommt. Zugleich schwebt er jedoch niemals »über« dem Text, nützt die gewählten Freiheiten nicht – wie es häufig geschieht – um schwer Verständliches zu kaschieren oder Mehrdeutiges zu reduzieren. Natürlich lauert bei Übersetzungen der Teufel im Detail. So könnte man etwa V. 775 *des muost si doch belangen* anstatt als »ce qui ne manqua pas de leur plaire« vielleicht besser als »wengleich es sie dennoch verdroß« (als Vorausdeutung auf den Konflikt mit Galagandreiz) verstehen; oder läge es näher, *kes* (V. 7108) nicht als »sable« (über eine Nebenform zu *kis* »Kies«), sondern als »Gletscher, Kees« zu übersetzen. Eindeutige Fehler aber finde ich in Pérennec's Übersetzung nicht. Der Fußnoten-Kommentar ist eine willkommene und notwendige Ergänzung und Entlastung der Übersetzung, zumal Pérennec hier schwierige oder mehrdeutige Stellen diskutiert, Hinweise auf Wörterbücher, Worterklärungen oder auch sachkundige Hinweise gibt, die das Textverständnis erheblich fördern. Mit Recht weist Pérennec immer wieder auf von Hahn vernachlässigte Überlieferungsvarianten hin und formuliert dabei auch die eine oder andere interessante textkritische Beobachtung. Schade ist, daß der Kommentar – im Vergleich zur Dissertation – nicht nur aktualisiert, sondern auch relativ stark gekürzt wurde, worunter nicht zuletzt die breiter angelegten, interpretatorisch und stoffgeschichtlich relevanten Ausführungen zu längeren Episoden des Romans gelitten haben. Dennoch stellt der Kommentar ein längst überfälliges Korrektiv des Webster/Loomis-Kommentars dar; ein Korrektiv, das umso wichtiger ist, als Webster und insbesondere Loomis ihren Kommentar an vielen Stellen vor allem zur Stützung eigener, aus heutiger Sicht z. T. dringend revisionsbedürftiger Hypothesen genützt haben.

Der interpretatorisch interessanteste Teil ist die »Introduction«. Nach einer ausführlichen Inhaltsangabe diskutiert Pérennec den *Lanzelet* als Produkt von Kontakten zwischen französischer (anglonormannischer), keltischer, deutscher und auch sizilianischer Literaturtradition. Die Argumentation ist in ein Netzwerk aus den Achsen Ost-West und Nord-Süd eingespannt. Pérennec präsentiert und präzisiert im wesentlichen Thesen, die er bereits in früheren Arbeiten entwickelt hatte: Der *Lanzelet* – resp. seine Vorlage, das *welsche buoch* – ist, als Schnittpunkt verschiedener Kulturen, doch in erster Linie ein französisches Buch, wofür die enge Verwandtschaft mit der altfranzösischen *enfances*-Epik (Wolfzettel) und die intensive Thematisierung der *jeunes*-Thematik (Duby) spricht. Die Einflüsse auf den Text aus sizilianischen Lokaltaditionen (Iweret, Iblis, Dodone, Terra di Lavoro) könnten ein Indiz für die Art der Vermittlung des anglonormannischen Textes nach Deutschland sein (Kontakt zwischen den Plantagenets und Staufern auf Sizilien). Angehängt ist ein Kurzkapitel zur Frage nach der Positionierung des *Lanzelet* zu Chrestiens *Charrette* (und dem *Lancelot propre*). Pérennec begreift – wiederum seinen früheren Studien folgend – den *Lanzelet* als gleichsam »Anti-Chrestien«, *Lanzelet* selbst als Gegenentwurf zum und ironische Replik auf den Problemhelden des chrestienschen Artusromans – eine nach wie vor sehr umstrittene Frage, deren Beantwortung wohl nicht zuletzt davon abhängt, welche Kompetenzen man dem (französischen) *Lanzelet*-Erzähler/Autor zugesteht. In den »Notices« informiert Pérennec umsichtig und souverän über die diversen Hypothesen zur Datierung, Autorschaft und Gönnerschaft sowie zum Weg vom (verlorenen) französischen *Lanzelet* zum überlieferten mittelhochdeutschen Roman. Ein kurzer Blick auf die Editions-geschichte und Überlieferungssituation kulminiert in der Forderung nach einer neuen kritischen Ausgabe des Textes. Fazit: Was Pérennec vorlegt, kann als eine kleine Summa seiner *Lanzelet*-Forschungen gelten. Es ist ein nützliches (Übersetzung, Bibliographie, »Notices«) und auch immer wieder anregendes (»Introduction«, Kommentar) Buch, dessen Aufgabe sich bei weitem nicht darin erschöpft, den mittelhochdeutschen Roman auch einem französischsprachigen Publikum nahe zu bringen. Abgerundet wird der gut redigierte Band von einem ansprechenden Layout (lediglich die drucktechnische Koordination von mittelhochdeutschem Text und Übersetzung funktioniert manchmal nicht ganz). Der

einziges Vorwurf, den man berechtigterweise machen könnte, ist, daß das Buch nicht schon vor 20 oder 25 Jahren erschienen ist.

Florian KRAGL, Wien

Breve chronicon de rebus Siculis. Hg. und übers. von Wolfgang STÜRNER, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, 129 p. (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Germanicum in usum scholarum separatim editi, 77), ISBN 3-7752-5477-3, EUR 20,00.

L'édition avec une solide traduction en allemand qu'offre W. Stürner comble une lacune, parce que les anciennes éditions du *Breve chronicon de rebus Siculis* datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Stürner a édité le texte et rédigé l'apparat critique selon les normes des MGH. Il a utilisé les trois manuscrits. Les deux premiers datent du XIV<sup>e</sup> siècle et sont conservés l'un à Naples (Bibl. nat., VIII C 9, fol. 101r–107v), l'autre à la Bibl. apost. vat. (Ottob. Lat. 2940, fol. 42v–48v); le troisième, du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouve dans ces mêmes archives (Vat. lat. 7145, fol. 1r–13v). Si le *Breve chronicon* n'est pas une œuvre de premier plan, son intérêt est indéniable, en particulier parce qu'il contient le testament de Frédéric II. En bref, l'œuvre est à l'image de ce que veut montrer de lui-même Frédéric, dont l'auteur semble avoir adopté par principe la position, et donne ainsi de l'empereur une vision bien différente de celle qu'on trouve dans la Chronique de Salimbene de Adam, qui condamne Frédéric comme ennemi de l'Église, ou même de Richard de Saint-Germain qui, bien que proche de l'empereur, a composé un récit objectif et impartial. L'auteur du *Breve chronicon* présente très brièvement les ancêtres de Frédéric II, qui ont fondé le royaume de Sicile et se sont succédé sur le trône depuis Robert Guiscard jusqu'à Guillaume II, puis centre le récit sur les événements qui permirent à Frédéric d'obtenir la couronne de Sicile: l'entrée en force dans le royaume de son père, l'empereur Henri, époux de Constance de Hauteville, puis l'élévation progressive de Frédéric II, depuis son avènement à Palerme jusqu'à son couronnement comme empereur, aux dépens d'Otton. La suite de la chronique est consacrée à la croisade, dans laquelle Frédéric finit par s'engager. Le narrateur nous donne le parcours journalier de l'armée jusqu'à l'entrée de l'empereur dans Jérusalem. La dernière partie de l'œuvre relate les multiples combats que Frédéric dut mener contre la noblesse de l'Empire, mais aussi contre la papauté. La chronique fait enfin allusion à la succession de l'empereur, jusqu'à la bataille livrée par Manfred pour conserver l'Apulie, et à sa mort, lors d'un combat contre le roi Charles d'Anjou, qui avait obtenu le royaume sur décision du pape. L'œuvre s'achève sur le testament de l'empereur.

L'introduction donne des informations sur l'auteur, qui rédigea sa chronique en 1272: clerc et contemporain de Frédéric, il l'a côtoyé et accompagné en croisade. Il ne peut cependant être identifié, précise W. Stürner, qui montre que les arguments selon lesquels il était moine à Fiore ne sont pas suffisants. Stürner analyse également l'œuvre et sa valeur historique, notant que la chronique se limite presque toujours au récit des faits, ne donnant que peu d'informations sur les motivations politiques de Frédéric II ou bien sur ses réformes importantes. Cependant, certains éléments ne sont fournis parfois par aucune autre source. L'auteur était bien informé sur les événements qui se produisaient dans le royaume de Sicile, mais très mal sur ce qui se passait en Allemagne ou dans les parties d'Italie appartenant à l'Empire. Peu d'importance est donnée au conflit de Frédéric II avec les papes. L'auteur défend la position de l'empereur, qu'il montre soucieux d'entretenir une bonne entente avec la papauté. En revanche, il condamne comme un sacrilège chaque tentative de rébellion contre l'empereur, car celui-ci détient le pouvoir légitime, *Dei gratia*, dit parfois l'auteur, qui insiste cependant surtout sur la légitimité que donne la succession héréditaire. La chronique est, pour ainsi dire, une œuvre de propagande qui justifie la légitimité du pouvoir de

la famille normanno-souabe et de sa succession au pouvoir. L'auteur maintient, en effet, sa vision des choses sous le règne de Charles d'Anjou, et, par son texte, il semble vouloir transmettre une partie de la grandeur de l'époque de Frédéric II. L'édition de cette courte chronique par W. Stürner comble une lacune et apporte un éclairage passionnant sur le XIII<sup>e</sup> siècle de Frédéric II.

Véronique GAZEAU, Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, Caen

Politische Schriften des Lupold von Bebenburg, hg. von Jürgen MIETHKE und Christoph FLÜELER, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXIV–608 p. (Monumenta Germaniae Historica. Staatsschriften des späteren Mittelalters, 4), ISBN 3-7752-0304-4, EUR 75,00.

Comme J. Miethke le rappelle en avant-propos, cette édition est l'aboutissement d'un projet de longue haleine initié peu avant la Première Guerre mondiale par Hermann Meyer et Karl Zeumer. L'ouvrage se divise en trois grandes parties. L'introduction (p. 1–148), une présentation détaillée de la tradition manuscrite (p. 149–231), l'édition des textes proprement dite (p. 233–524) et les index (p. 525–608). Les auteurs commencent tout d'abord par retracer la vie de Lupold de Bebenbourg, né vers 1300 d'une famille de la basse noblesse franconienne au service du pouvoir impérial. Dès 1316, Lupold part pour Bologne étudier le droit auprès du canoniste le plus renommé de la ville, Johannes Andreae, et acquiert bientôt le titre de »docteur des décrets« (*doctor decretorum*, p. 4). Entre 1329 et 1353, il exerce tout d'abord les fonctions d'archidiacre, puis d'»officiel« – c'est-à-dire de juriste désigné par l'évêque pour régler les cas litigieux – à l'évêché de Würzburg, avant d'accéder au siège épiscopal de Bamberg qu'il occupe jusqu'à sa mort, le 28 octobre 1363. Les lettres de Lupold présentent un double intérêt. Au niveau théorique, elles mettent en évidence le choix des arguments et des autorités opéré par l'auteur et leur logique d'articulation sur des questions de droit. Au niveau historique, elles démontrent la persistance d'une spécialisation des écoles de Bologne et du nord de l'Italie – tradition dont on peut retracer l'origine au début du XII<sup>e</sup> siècle – dans la formation des juristes et l'importance du réseau de relations acquis à cette occasion dans le développement de leur future carrière. Elles introduisent d'autre part à un aspect important de l'histoire politique de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, celui du conflit entre pouvoir impérial et pouvoir papal auquel l'auteur dédie une longue présentation (p. 61–97). À l'origine de ce conflit se tient la question de l'intervention de la curie romaine (»kuriale Approbationstheorie«) dans la construction du pouvoir au sein de l'Empire romain germanique qui oppose Louis IV de Bavière à trois papes successifs: Jean XXII, Benoît XII et Clément VI. Après cette utile mise en contexte, les éditeurs en viennent au traité de Lupold qui, selon eux, l'emporte »par sa force théorique et sa clarté« sur tous les autres: le *Tractatus de iuribus regni et imperii* (p. 97). Bien que jugeant le texte suffisamment parlant en soi, Miethke et Flüeler ajoutent néanmoins quelques précisions concernant la démarche et les intentions de Lupold (p. 97–122).

Dans ce traité, montrent les éditeurs, Lupold explique la notion d'*imperium romanorum* et les traits que l'Empire partagent avec d'autres royaumes occidentaux, posant ainsi les bases d'une théorie générale du pouvoir au niveau européen. »C'est l'un des grands apports de ce traité, concluent les éditeurs, que d'avoir atteint ce but (p. 105).«

Les deux autres écrits qui font l'objet de l'édition furent composés par Lupold peu de temps après le *Tractatus*. Le premier s'intitule *Libellus de zelo christianae religionis veterum principum germanorum*. Dédié au prince de Saxe-Wittenberg Rudolf I, il fut achevé en 1342. Tandis que Lupold démontre dans les trois premiers chapitres de cet ouvrage comment les princes allemands ont toujours choisi de servir l'Église sans jamais soutenir la

moindre hérésie contrairement aux empereurs chrétiens de l'Antiquité, il énumère dans les quatre chapitres suivants quelques-unes des réalisations faites pour le compte de l'Église romaine. Le chapitre VII est, selon les éditeurs (p. 130), le plus intéressant du point de vue historique, par les positions que Lupold adopte concernant la question de l'onction et du couronnement de l'empereur par le pape (p. 130–132). Le dernier écrit faisant ici l'objet de la publication est un poème de 180 vers intitulé *Ritmaticum querulosum et lamentosum dic-tamen de modernis cursibus et defectibus regni ac imperii romanii* paru en même temps – voire même peu avant – le *Tractatus*. Il s'agit d'une complainte dans laquelle l'Empire – figuré sous les traits d'une très belle Dame – apparaît à Lupold pour lui faire part de son chagrin de voir les Allemands (*Germani*, p. 519, v. 108) plus soucieux de servir leur intérêt propre que celui de leurs sujets.

Thierry LESIEUR, Chantecorps

Thomas Ebendorfer, *Historia Jerusalemitana*. Nach Vorarbeiten von Hildegard SCHWEIGL, geb. BARTELMÄS, hg. von Harald ZIMMERMANN, Hanovre (Hahnsche Buchhandlung) 2006, XXIV–171 p. (Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum rerum Germanicarum. Nova Series, 21), ISBN 3-7752-0221-8, EUR, 25,00.

Les *Monumenta Germaniae Historica* accueillent avec ce titre une facette méconnue de l'œuvre très diverse du théologien et chroniqueur autrichien Thomas Ebendorfer (1388–1464). Conservé dans l'un de ses manuscrits autographes aujourd'hui à la Bibliothèque nationale autrichienne (le cvp 3423), cet opuscule avait, il y a plus de 50 ans déjà, suscité l'attention d'Alphons Lhotsky qui avait chargé l'une de ses élèves (Hildegard Bartelmäs) d'en procurer l'édition. H. Zimmermann reprend et complète à quelques décennies de distance cette dissertation restée inédite pour porter enfin ce texte à la connaissance d'un plus large lectorat. Paré par l'éditeur du titre d'*Historia Jerusalemitana*, le compendieux travail d'Ebendorfer se présente en réalité comme une forme de diptyque, dans lequel succède à un long récit de la première Croisade une relation tout aussi circonscrite de la troisième. Erronément, l'auteur mêle à la toute fin de son travail une série d'anticipations portant sur les expéditions ultérieures. L'examen des sources, entrepris naguère par H. Bartelmäs et affiné par H. Zimmermann fait apparaître un procédé de compilation assez simple. La première partie est pour l'essentiel empruntée mot pour mot à la chronique de Robert le Moine (*alias* Robert de Reims), tandis que la seconde s'appuie sur l'*Itinerarium peregrinorum* d'un croisé anglais anonyme, enrichie à la marge par quelques extraits en provenance du «Miroir Historial» de Vincent de Beauvais. On ne peut qu'abonder dans le sens de l'éditeur quand il note que l'ensemble produit une impression manifeste d'inachèvement. À lire le texte édité, il n'est pas aisé, de fait, d'établir précisément quelle était l'ambition initiale de l'auteur.

Nous sommes mieux informés en revanche sur la date à laquelle Ebendorfer composa cet opuscule. Minutieusement analysés par l'éditeur, les éléments de chronologie disséminés en plusieurs endroits du texte attestent que sa rédaction fut entreprise au plus tard en octobre 1454. Le tout dut être assez promptement achevé puisque le même Ebendorfer en parle au passé dans le prologue d'une autre de ses œuvres composée en 1458. L'explicit inséré à la fin de la première partie, indiquant la date du 20 mai 1456, est d'un maniement plus délicat : manifestement ajouté après coup dans le manuscrit, il est douteux, à en croire H. Zimmermann, qu'il ne porte effectivement que sur l'abrégé de la chronique de Robert le Moine à quoi se résume, peu ou prou, la relation de la première Croisade, si bien qu'il n'est pas interdit d'y voir le *terminus ante quem* de l'ensemble de l'œuvre telle qu'elle s'offre aujourd'hui à nos yeux. Cette fourchette chronologique relativement étroite pose la question du contexte qui présida à la rédaction d'un texte adressé *expressis verbis* à la chevalerie de la Chrétienté – un point rapidement abordé dans l'introduction. Notant après H. Bartelmäs



l'insertion par Ebendorfer d'une longue digression originale sur la chute de Constantinople, H. Zimmermann propose prudemment de lire le tout comme un vibrant appel, bien dans l'esprit du temps, à l'organisation d'un *passagium generale* de reconquête. Cette piste mériterait sans doute d'être explorée plus avant. La confrontation avec la profuse littérature des traités de Croisade – un genre qui connaît aux lendemains de la conquête turque de la seconde Rome un véritable renouveau – apporterait ici sans nul doute des éclairages intéressants sur le texte d'Ebendorfer.

Les principes éditoriaux – notamment l'usage complexe des différentes formes de «Petit-druck» pour caractériser le mode d'utilisation des sources, de la citation littérale à la réécriture *ad sensum* – ne déroutent pas ceux qui sont familiers déjà de la tradition des *Monumenta Germaniae Historica*. Aux prises avec un autographe, H. Zimmermann prend logiquement le parti de respecter très strictement les graphies du manuscrit, renonçant notamment à harmoniser l'orthographe. Comme il est normal en pareil cas, et comme le reconnaît du reste l'éditeur, la frontière entre ce qui est pure faute d'étourderie de l'auteur/copiste et graphie singulière mais délibérée n'est pas toujours facile à établir. On pourrait donc bien sûr contester, ici ou là, les choix de H. Zimmermann, comme lorsqu'il décide sans sourciller de conserver l'hapax *Gray* (*Greci*, les Grecs) qu'il trouve dans le manuscrit – à moins au demeurant qu'il ne s'agisse d'une simple coquille (p. 97). Pour le reste, on sait gré à l'éditeur d'avoir avec autant de sûreté identifié la myriade de lieux et de personnages peuplant un récit qui promène le lecteur de l'Allemagne au Proche-Orient en passant par l'empire byzantin. Un *index* des citations scripturaires et juridiques, ainsi qu'un *index nominum* (où, signalons-le, toponymes et anthroponymes arabes et turcs bénéficient d'une transcription d'une extrême rigueur) et un volumineux glossaire viennent clore le volume. Il ne reste plus qu'à espérer que cet opuscule d'Ebendorfer, grâce à l'excellente édition procurée ici par H. Zimmermann, trouvera dans un avenir proche son commentateur, à l'heure où l'on assiste à un vif regain d'intérêt pour l'univers des croisades tardives.

Mathieu OLIVIER, Paris

Thomas Ebendorfer, *Tractatus de schismatibus*, hg. von Harald ZIMMERMANN, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXXIV–147 p. (*Monumenta Germaniae Historica*. *Scriptores rerum Germanicarum*, Nova Series, 20), ISBN 3-7752-0220-X, EUR 25,00.

H. Zimmermann poursuit avec ce troisième ouvrage son entreprise d'édition des textes de Thomas Ebendorfer. Bien que d'un intérêt historique de prime abord moindre que les deux écrits précédemment édités par l'historien (la *Chronica regum Romanorum* éditée en 1994 et la *Chronica pontificum Romanorum* parue en 2003), le «Traité des schismes» fournit néanmoins une utile introduction aux écrits plus conséquents d'Ebendorfer, telle sa «Chronique des papes romains» écrite quelques années plus tard. Ce volume des «Monumenta» est en fait une version corrigée et retravaillée d'une première édition du «Traité des schismes» déjà proposée par H. Zimmermann en 1954 à l'issue de sa thèse de doctorat soutenue et publiée à Vienne (*Archiv für österreichische Geschichte* 120 [1954], p. 43–147). Selon Uwe Israel, cette nouvelle mouture ne supplée cependant qu'imparfaitement aux manquements de la précédente (cf. compte-rendu paru dans *Concilium medii aevi* 7 [2004], p. 1103–05). Ebendorfer (1388–1464) fut un historien, professeur de théologie à l'université de Vienne. Le «Traité des schismes» est l'aboutissement d'une prise de conscience entamée lors d'un séjour à Bâle entre 1432 et 1435, à l'occasion d'un concile réformateur œcuménique. Ebendorfer y eut en effet l'intuition que le schisme constituait l'une des principales ombres portées sur l'histoire de l'Église. C'est sans doute à ce moment que naquit l'idée de rédiger un traité auquel Ebendorfer fait pour la première fois mention dans sa «Chronique des rois» qu'il rédigea avant fin 1450 (p. XI) pour préparer le couronnement du roi Frédéric-

ric III à Rome. Le texte d'Ebendorfer n'est connu qu'à travers un seul manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de Vienne. La spécification des variantes dans l'apparat critique était donc inutile. En revanche le texte fourmille d'emprunts rendus visibles par l'application des standards de mise en forme des Monumenta (expliqués par l'auteur p. XXIV) et par l'insertion de notes marginales. Le recours à différentes polices d'écriture, notamment, permet de bien repérer l'alternance de passages propres à Ebendorfer et les longues plages d'emprunts où son intervention se limite à quelques mots.

Parmi ces emprunts, figurent en première place la *Chronica summorum pontificum et imperatorum Romanorum* dont la rédaction fut achevée par Andreas de Ratisbonne en 1422 et qui était alors considérée comme l'ouvrage de référence concernant l'histoire des papes et des empereurs. Également utilisée en complément de la chronique d'Andreas figure celle de Martin de Troppau.

L'un des points les plus intéressants concernant les sources selon l'éditeur est l'usage abondant que Ebendorfer fait de Joachim de Fiore et de son disciple Telesphorus ou Teolophorus de Cosenza (p. XVIII–XIX). Parmi les 24–25 schismes de l'histoire de la papauté ainsi passés en revue dans le »Traité«, Ebendorfer omet plusieurs cas pourtant cités par Andreas de Ratisbonne, tel celui qui opposa Nicolas II à Benoît X en 1059.

Ne serait-ce que par sa taille – le texte en lui-même ne couvre en effet que 99 pages –, le »Traité des schismes« n'occupe certes pas la première place parmi les écrits d'Ebendorfer. Se présentant en outre essentiellement comme une compilation, il rend plus difficile l'appréciation de la position propre de l'auteur. Mais pour cette raison même, il fournit un intéressant éclairage sur ses méthodes de travail et sur les auteurs et les œuvres qui l'ont inspiré. Il laisse notamment entrevoir un univers intellectuel marqué par l'influence de l'idéal de pauvreté franciscain et joachimite déjà sensible dans le choix des sources.

Thierry LESIEUR, Chantecorps

Recueil des rouleaux des morts (VIII<sup>e</sup> siècle–vers 1536), publ. sous la direction de Jean FAVIER par Jean DUFOUR. Vol. 1 (VIII<sup>e</sup> siècle–1180), Paris (De Boccard) 2005, XLVIII–725 S. (Recueil des historiens de la France. Obituaires 8/1), ISBN 2-87754-159-2, EUR 120,00; Vol. 2 (1181–1399), Paris (De Boccard) 2006, 741 S. (Recueil des historiens de la France, Obituaires 8/2), ISBN 2-87754-171-1, EUR 130,00.

Für die in den letzten Jahrzehnten intensiv betriebene Erforschung der mittelalterlichen Memorialquellen ist mit dem Erscheinen der ersten Bände der Edition der »rouleaux des morts« ein weiterer Meilenstein gesetzt. Die »rouleaux des morts« (lat. *rotulus* [spätmal. *rotula*], dt. der »Totenrotel« [die »Totenrotel«], engl. »obituary rolls«) gehören zu den Dokumenten mittelalterlicher Memorialpraxis<sup>1</sup>. Die von J. Dufour eingeführte Definition unterscheidet zwischen der reinen Nachricht vom Tode (*breves, brevia*) und den eigentlichen Totenroteln. Diese gaben die Nachricht vom Tode eines oder mehrerer Verstorbener (*encyclica*) teils mit einer Eloge an befreundete und verbrüdete Institutionen weiter, die sich dann aktuell in den Rotulus eintrugen (*tituli*) – als Beweis für die Teilnahme der Gemeinschaft am Gebet für den Toten. Ein Rotulus gelangte so über viele Stationen in zahlreiche, oft mehrere hundert Kirchen und Klöster, zurück zum Ausgangspunkt. Zum Teil ist das Itinerar solcher Dokumente quer durch Europa nachzuzeichnen, was in einigen Fällen durch präzise Karten im Anhang der Bände veranschaulicht wird. Der Quellenwert der Rotuli reicht weit über den Bereich des Totengedenkens hinaus. Sie enthalten Hymnen und Gedichte der »Gebetspartner« sowie Verbrüderungslisten; sie bieten Nachrichten über Verkehrsbedingungen und den Status einzelner Institutionen; sie dienen der prosopographi-

1 Zu spätmal. Totenroteln vgl. G. SIGNORI in: Deutsches Archiv 60 (2004), S. 517–547.

schen Forschung und sind teils mit Illustrationen versehen, wie etwa der Rotulus des Guillaume des Barres († 1233) mit dem bekannten Bild der Sterbeszene (Nr. 180). Ebenso vielfältig sind die erhaltenen Formen: es können im Originalzustand Pergamentrollen von bis zu 30 Metern Länge sein, die nach der Rückkehr in aufwendigen Kästen oder Lederfutteralen aufbewahrt wurden; erhalten sind oft aber nur zerschnittene einzelne Blätter.

Léopold Delisle, der es erstmals unternommen hatte, die Totenroteln zu sammeln (»Rouleaux des morts du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle«, Paris 1866), konnte rund 90 Dokumente präsentieren. Für die neue Edition hat J. Dufour mehr als 440 Stücke vorgesehen. In der Fachwelt gilt der Herausgeber seit Jahrzehnten als Spezialist für diese Quellen, deren Probleme er bereits in zahlreichen Aufsätzen erörtern konnte. Nach dem in Bd. 1, S. XIV vorgestellten Plan des Unternehmens sollen die Rotuli in insgesamt vier Bänden ediert werden; für einen 5. Band wird eine ausführliche Typologie dieser Memorialquellen angekündigt sowie der Abdruck von Texten, die sich im weitesten Sinne auf die Rotuli beziehen oder mit ihnen verwandt sind (Consuetudines, *planctus*, Leichenreden). Außerdem sollen in diesem Band die Editionen der ersten Bände durch mehrere Register erschlossen werden. Wenn das schnelle Erscheinen der ersten beiden Bände den Maßstab für die folgenden setzen soll, ist bald mit dem Vorliegen des Gesamtwerkes zu rechnen, dessen Volumen allein schon eine gewaltige Arbeitsleistung bedeutet. Parallel zur Edition der Texte wird ein Faksimileband in der Reihe »Monumenta palaeographica Medii Aevi« vorbereitet.

Der erste Band wird eröffnet mit angelsächsischen Dokumenten aus der Mitte des 8. Jhs., die, wie etwa einige Briefe des Bonifatius, als frühe Zeugnisse der Verbrüderungsbewegung und des Totengedenkens gelten. Sie werden ergänzt durch die Texte der Gebetsbünde von Attigny und Dingolfing. Daneben finden sich aber auch verstreute Nachrichten über die Bestellung von Boten, von denen die *brevia* transportiert wurden (Nr. 24) oder ein ironisch vorwurfsvolles Gedicht gegen den Überbringer der Rotuli von Baldericus von Bourgueil (Nr. 91), aus dessen Feder im übrigen mehrere kunstvolle *tituli* überliefert sind (Nr. 81–88). Auch Marbod von Rennes verfaßte solche Einträge in Gedichtform (Nr. 106). Die Todesnachrichten bekannter Personen wie Maiolus von Cluny (Nr. 51) oder Abbo von Fleury (Nr. 64) stehen neben allgemeinen Formularen für die Abfassung von Rotuli. Aus Limoges und Reims sind auffallend viele Stücke erhalten. Mit dem Beginn des 11. Jhs. treten verstärkt die im Umlauf durch viele Kirchen und Klöster entstandenen Rotuli auf.

Die einzelnen Texte werden sorgfältig nach dem Muster diplomatischer Editionen präsentiert. Der Reichtum an Einzelinformationen und Identifizierungen von Orten und Personen wird wohl erst bei Vorliegen der Register zu ermessen sein. Nicht immer einsichtig ist die Auswahl der Stücke und deren Abgrenzung etwa von Verbrüderungsbüchern und Totenlisten. So wird eine Liste mit einer reinen Aufzählung der lebenden und verstorbenen Mönche des Mont-Saint-Michel (Nr. 68) ebenso abgedruckt wie eine Totenliste aus Siegburg, die im Rahmen einer Confraternitas mit Canterbury ausgetauscht wurde (Nr. 124), während verständlicherweise die Vielfalt der Einträge aus den bekannten frühmittelalterlichen Gedenkbüchern nicht berücksichtigt werden konnte. Die Übergänge zu rein poetischen Werken sind fließend, wenn z. B. ein Gedicht des Baldericus von Bourgueil zum Tode des ebenfalls schon genannten Marbod von Rennes wiedergegeben wird (Nr. 120). Wie mühevoll die Arbeit an diesen Quellen im Einzelfall jeweils sein konnte, zeigt ein Blick auf die Itinerarkarten, wie etwa im Fall der Priorin Amphelisa, deren Rotulus quer durch Großbritannien fast 400 Kirchen berührte (Nr. 172); auch dieser Reiseweg wird ausführlich mit einer Karte dokumentiert (Bd. 2, Karte 10). In diesem, wie in vielen anderen Fällen standen dem Hg. keine älteren Vorarbeiten zur Verfügung. J. Dufour hat mit diesem *opus magnum* das Tor aufgestoßen zu bisher weitgehend verborgenen Quellen. Der Mittelalterforschung eröffnen sie neue Perspektiven. Das Material dazu ist sorgsam aufbereitet; zu seiner intensiven Nutzung sind alle aufgerufen.

Franz NEISKE, Münster

Ways of Mercy. The Prologue of Ivo of Chartres. Edition and Analysis by Bruce C. BRASINGTON, Münster (LIT Verlag) 2004, 163 S., ISBN 3-8258-7386-2, EUR 24,90.

Der um 1100 entstandene sog. Prolog des Ivo von Chartres ist ein grundlegender fröhscholastischer Traktat, der als Meilenstein auf dem Weg zur Entstehung des »professional law« betrachtet werden kann. Er behandelt in Verbindung mit dem ebenfalls von Ivo entwickelten Dispensbegriff die grundlegende Frage, unter welchen Umständen ein kirchlicher Richter eine Rechtsvorschrift abändern oder sogar vollständig aufheben kann und darf, oder allgemeiner formuliert, das Verhältnis von *rigor* (Strenge) und *misericordia* (Erbarmen) bei der Anwendung des kirchlichen Rechts sowie die Überwindung dieses Gegensatzes durch die *dispensatio*. Diesen wichtigen Text, an dessen Verfasserschaft es vor allem wegen inhaltlicher und stilistischer Übereinstimmungen mit den Briefen Ivos von Chartres wohl kaum Zweifel gibt, hat B. Brasington, einer der besten Kenner des Prologs und seiner handschriftlichen Überlieferung<sup>1</sup>, auf der Grundlage seiner Dissertation von 1990 herausgegeben – eine Edition, die nach Auskunft des Autors der vor wenigen Jahren (1997) von Jean Werckmeister vorgelegten<sup>2</sup> aufgrund der Quantität und Qualität der berücksichtigten Handschriften vorzuziehen sei (S. 11–12), selbst wenn wegen der allzu reichen Überlieferung auch für die vorliegende Edition längst nicht alle Handschriften berücksichtigt werden konnten. Dieses Manko wird jedoch durch eine sorgfältige und wohlbegründete Auswahl der Handschriften aufgefangen.

Die von Brasington genauer untersuchten Überlieferungen deuten darauf hin, daß es verschiedene Etappen in der Übermittlung des Textes gegeben hat: Nachdem er anfangs kurze Zeit als selbständiger Traktat existierte, wurde er durch einen zusätzlichen Eingangs- und Schlußteil zu einer *praefatio* für Ivos Kanonensammlung *Panormia* umgestaltet. Schließlich sei der Schlußteil noch durch einen Verweis auf eine *capitulatio* ergänzt worden und damit zu der Version, die man als Vorspann zur *Panormia* und auch zu Ivos Dekret findet. Mit der vorliegenden Arbeit liefert Brasington jedoch nicht nur eine zuverlässige Edition des Prologs, die erst kürzlich wieder einer italienischen Übersetzung des Textes zugrundegelegt wurde<sup>3</sup>. Seine inhaltliche Analyse, die er der Edition voranstellt, soll diesen Traktat in die theologischen und rechtlichen Diskussionen des frühen 12. Jhs. einordnen, seinen dauerhaften Beitrag zu mittelalterlichem Kirchenrecht und Theologie beschreiben, aber auch deutlich machen, in welcher Weise Ivos pastorale Anliegen als Bischof seine Sicht von Recht und Ekklesiologie geformt haben. Zur genaueren Einschätzung des geistigen Entstehungsumfelds geht Brasington den *fontes materiales* und *formales* nach, wobei sich die Suche nach den formalen Quellen besonders schwierig gestaltet. Chartres war zwar bekanntermaßen ein bedeutendes Zentrum kanonistischer Aktivitäten in Nordwestfrankreich, aber die Bibliothek, die Ivo zur Verfügung stand, ist – unter anderem auch wegen der Zerstörung

1 Vgl. etwa Bruce BRASINGTON, The Prologue of Ivo of Chartres. A Fresh Consideration from the Manuscripts, in: Proceedings of the Eighth International Congress of Medieval Canon Law: San Diego, University of California at La Jolla, 21–27 August 1988, ed. by Stanley CHODOROW (MIC, Series C: Subsidia, 9), Città del Vaticano 1992, S. 3–23; DERS., Zur Rezeption des Prologs Ivos von Chartres in Süddeutschland, in: Deutsches Archiv 47 (1991), S. 167–174; DERS., Studies in the »Nachleben« of Ivo of Chartres: the Influence of his Prologue on Several Panormia-Derivative Collections, in: Proceedings of the Ninth International Congress of Medieval Canon Law, Munich, 13–18 July 1992, ed. by Peter LANDAU, Jörg MÜLLER (MIC, Series C: Subsidia, 10), Città del Vaticano 1997, S. 63–86; DERS., *Require in Prologo*: The Decretists and Ivo of Chartres' Prologue, in: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Kan. Abt. 118 (2001), S. 84–124.

2 Jean WERCKMEISTER, Yves de Chartres. Prologue, Paris 1997 (Sources canoniques, 1).

3 Stefano VIOLI, Il prologo di Ivo di Chartres. Paradigmi e prospettive per la teologia e l'interpretazione del Diritto canonico, Lugano 2006 (Biblioteca Teologica, Sezione canonistica, 3). Vgl. dazu auch die kritische Rezension von Christof ROLKER, in: H-Soz-u-Kult, 23.10.2006, <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/rezensionen/2006-4-070>.

der Bibliothèque municipale im Jahre 1944 – kaum noch zu rekonstruieren. Im Hinblick auf seine materiellen Quellen (Bibel, patristische und historische Texte) ist vor allem festzustellen, daß Ivo seine zahlreichen Bibelzitate nicht von anderen Autoren übernommen hat, sondern die Bibel direkt, möglicherweise sogar aus dem Gedächtnis, zitierte und er auch in seiner Exegese nicht von anderen Kommentaren abhängig ist.

Der Vergleich mit ähnlichen Argumenten von Zeitgenossen wie Bernold von Konstanz oder Petrus Crassus zeigt, daß es Ivo bei seinen Überlegungen nicht um den Anspruch auf Autorität und Macht geht, sondern allein um Möglichkeiten zur Veränderung innerhalb des Rahmens der Tradition. Das kennzeichnet auch seine Vorstellung von *dispensatio*, die sehr von der Anwendung in der Praxis geprägt ist, während die Mehrzahl seiner Zeitgenossen sich vor allem für die rechtlichen Möglichkeiten zur Steigerung der päpstlichen Autorität interessiert. Für Ivo dagegen, der noch ein größeres Maß an bischöflicher Autonomie voraussetzte, stellt die Dispens eine Möglichkeit zur Streitschlichtung und Aufrechterhaltung von Harmonie dar, für ihn besteht das Wesen des kanonischen Rechts in der Verwirklichung der *caritas* und nicht des römischen Primats. Ihm ging es auch nicht um Stellungnahme in den kirchenpolitischen Auseinandersetzungen seiner Zeit, sondern darum, »die Welt zu heilen« und mit Hilfe der Dispens Streitfragen in der Praxis vor dem kirchlichen Richter einer Lösung zuzuführen. Das Buch von Brasington stellt einen wichtigen Beitrag zur Geschichte des Kirchenrechts und auch in einem weiteren Rahmen der Geistesgeschichte des 11./12. Jhs. dar, von dem für den kirchenrechtlichen Bereich auch interessante Verbindungen zu ähnlichen Auffassungen im *Decretum Gratiani* und zur Diskussion der Dekretalisten über das Verhältnis zwischen *aequitas* und *rigor iuris* geknüpft werden können. Zu bedauern ist nur, daß weder die inhaltliche Analyse noch die Edition durch ein Register erschlossen werden.

Lotte KÉRY, Bonn

Philippe HENWOOD, Les collections du trésor royal sous le règne de Charles VI (1380–1422). L'inventaire de 1400. Avant-propos de Bernard GUENÉE, Paris (Éditions du CTHS) 2004, 506 S. (CTHS histoire, 18), ISBN 2-7355-0571-5, EUR 32,00.

Mittelalterliche Schatzinventare sind eine oftmals unterschätzte Quelle. Nicht nur dem Kunst- und Kulturhistoriker bieten sie Aufschluß über die materielle Kultur der Vergangenheit, auch für die politische Geschichte sind sie ergiebiger, als es auf den ersten Blick scheinen mag. Der »Schatz« eines Monarchen oder Fürsten war eben nicht nur eine Ansammlung wertvoller Gegenstände, er war zugleich die finanzielle Reserve, auf die in Krisenzeiten zurückgegriffen wurde. Die goldenen und silbernen Kleinode wurden in die Münze geschickt, um sie – im wörtlichen Sinne – zu Geld zu machen. Ob und in welchem Maße ein Schatz größer oder kleiner wurde, war sehr direkt von den politisch-militärischen Erfolgen und Mißerfolgen seines Besitzers abhängig. Speziell für die französische Geschichte kommt hinzu, daß die Akten der königlichen Finanzverwaltung schon im 18. Jh. verlorengegangen sind, man somit auf gleichsam indirekte Nachrichten angewiesen ist. Auch waren viele der Kostbarkeiten, welche der Schatz enthielt, Schenkungen auswärtiger Herrscher; indirekt unterrichtet ein solches Inventar somit auch über diplomatische Beziehungen mit benachbarten Reichen. Es ist nicht ohne Interesse, daß beispielsweise der Schatz Karls VI. noch die Schenkungen seines Großonkels, des Kaisers Karls IV., enthielt. Bedauerlicherweise sind diese Inventare nie insgesamt ediert worden; manche sind bis heute ungedruckt. Umso verdienstvoller ist es, daß Ph. Henwood hier die Edition eines solchen Inventars vorlegt, und zwar das des königlichen Schatzes aus dem Jahre 1400; man hat es etwa in der Mitte der Regierungszeit König Karls VI. von Frankreich (1380–1422) erstellt.

In seiner Einleitung gibt Henwood eine Übersicht über die älteren Inventare des königlichen Schatzes. Das älteste stammt aus dem Jahre 1316. Besonders wichtig ist das Inventar von 1380, welches der Vater und Vorgänger Karls VI. – Karl V. – kurz vor seinem Tod hat erstellen lassen, welches also über den Stand des königlichen Reichtums zur Zeit des Thronwechsels informiert. Überhaupt hat Henwood den Zusammenhang mit den anderen Inventaren Karls VI. immer im Blick; gerade durch ihren Vergleich kommt er zu interessanten Ergebnissen.

Unter den französischen Königen des Mittelalters spielt Karl VI. bekanntlich eine recht unglückliche Rolle: er kam als Minderjähriger auf den Thron, mußte die Vormundschaft habgieriger Onkel ertragen, um dann volljährig immer stärker dem Wahnsinn zu verfallen, in einem Zeitraum, in dem die englischen Heere immer weiter nach Frankreich eindringen.

Wie Henwood durch einen Vergleich mit den anderen erhaltenen Inventaren überzeugend dartun kann, zeigt das Inventar von 1400 gleichsam den Stand der Dinge vor dem endgültigen Abgleiten des Königs: der Schatz ist zwar schon erheblich kleiner geworden (vgl. vor allem die Konkordanz zwischen den beiden Inventaren auf S. 385ff.), aber immer noch von überwältigendem Reichtum, wie es einem mächtigen König zukommt. Dann erst begann der immer schneller werdende Zusammenbruch; der Verkauf der letzten Reste des Schatzes im Jahre 1422 reichte nicht einmal mehr, um das Begräbnis Karls VI. zu bezahlen.

Die Edition selbst macht einen guten Eindruck. Die Schreiber und die verantwortlichen Beamten werden namhaft gemacht, diverse Indizes und Tabellen erleichtern die Benutzung; im Anhang werden noch einige weitere Aktenstücke publiziert.

Stefan WEISS, Paris

Oorkondenboek van de abdij Kloosterrade 1108–1381, bewerkt door M. S. POLAK en E. C. DIJKHOF, Den Haag (Instituut voor Nederlandse Geschiedenis) 2004, XXIII–467 S., ISBN 90-5261-137-2, EUR 50,00.

Dank der soliden Dissertationen von Helmut Deutz (1990) und Wolfgang Gärtner (1991) ist die frühe Geschichte des in der niederländischen Provinz Limburg gelegenen Regularkanonikerstifts Kloosterrath verhältnismäßig gut erforscht. Deutz befaßte sich in seiner Arbeit vorwiegend mit der spirituellen Entwicklung der neu entstandenen Regularkanonikergemeinschaft, wozu er den im beginnenden 13. Jh. unter Abt Marsilius niedergeschriebenen Bibliothekskatalog auswertete. Die im Rahmen seiner Dissertation begonnenen Untersuchungen wurden von ihm erfolgreich fortgesetzt und mündeten 1993 in der deutschen Übersetzung der *Consuetudines canonicorum regularium Springirsbacenses-Rodenses*, die 1978 erstmals von Stefan Weinfurter ediert worden waren. Gärtner näherte sich den Anfängen Kloosterraths von einer anderen Warte aus. Er wandte sich den frühen Urkunden des Stifts zu und nahm noch einmal die Mühen der urkundenkritischen Analyse auf sich. Diese Arbeit war notwendig geworden, um die Spuren der Verwüstung zu beseitigen, die Oppermanns Gewalttritt durch die Kloosterrather Überlieferung im Jahre 1922 hinterlassen hatte. Von den 20 frühen Urkunden des Stifts hatten sich in seinen Augen 14 als unecht erwiesen. Boeren war ihm 1949 in diesem negativen Urteil gefolgt und hatte die Zahl der vermeintlichen *falsa* sogar noch gesteigert. Daß dieses Ergebnis heute keinen Bestand mehr hat, zeigt ein Blick in das neu erschienene Kloosterrather Urkundenbuch, einem Gemeinschaftswerk niederländischer Mediävisten und ausgewiesener Diplomatiker. Für das 12. Jh. wird nur noch über zwei Urkunden (Nr. 14, 20) das Verdikt der Fälschung ausgesprochen. Doch sei dieses voluminöse Urkundenbuch zunächst mit Hilfe einiger statistischer Angaben kurz vorgestellt.

Es bietet für die Zeit von 1108 bis 1381 186 Editionstexte, dazu als Beilage ein Zinsregister aus dem 13. Jh. Die Entscheidung, die Edition der Urkunden mit dem Jahr 1381 enden zu lassen, ist nicht willkürlich getroffen worden. Sie hat mit einem Wandel der Quellen-

überlieferung um diese Zeit zu tun. Register übernahmen die Funktion der Urkunden bei der Verwaltung des klösterlichen Grundbesitzes, die Gattung der Urkunde hatte nicht mehr die Bedeutung der früheren Jahrhunderte.

Das Rückgrat des Urkundenbuches bildet zweifellos der Archivfonds des Klosters, der heute im Rijksarchief Limburg aufbewahrt wird. Insofern liegt hier der Typ des institutionellen Urkundenbuches vor, das allerdings, wie sich schnell herausstellt, einen umfassenden Anspruch erhebt. Es werden auch andere Urkundentexte erfaßt und abgedruckt, wenn sie eine Beziehung zu Klosterrath erkennen lassen, und sei es nur die Nennung des Abtes unter den Zeugen (z. B. Nr. 19, 23, 24). So findet sich auch das Diplom Friedrich Barbarossas für die Lütticher Kirche von 1155 (Nr. 25; MG D F I 123), weil es Bischof Heinrich unter anderem die *abbatia de Rode cum omnibus appenditiis suis* bestätigt. In diesem Zusammenhang kommen auch andere Quellengattungen als die Urkunde zum Zuge, beispielsweise Briefe aus der berühmten Briefsammlung des Propstes Ulrich von Steinfeld (Nr. 22, 26, 27, 31, 32). Begrüßen wird man die Entscheidung, Urkunden aufzunehmen, die die Tochterklöster Klosterraths, Sinnich, Marienthal und Hooidonk, betreffen, wobei aber anzumerken bleibt, daß im Fall von Sinnich das Fonds-Prinzip durchbrochen wird, da für dieses Kloster ein eigener Archiv-Fonds im Rijksarchief Hasselt existiert (Nr. 11, 13, 61 etc.).

Das schwierigste Stück des Klosterrather Urkundenbestandes steht am Anfang (Nr. 1). Es handelt sich um die im Original überlieferte sogenannte Gründungsurkunde von 1108, die, obwohl mit einem Siegel Otberts von Lüttich (1091–1119) versehen, doch nicht als Bischofsurkunde im strengen Sinne bezeichnet werden kann. Schon eine Folgeurkunde aus dem Jahre 1140 (Nr. 8) tut sich schwer mit der Bezeichnung dieses Schriftstücks (*postque datam omnimodam libertatem, sicut plenarie sub sigillo episcopi Oberti continetur*), um dessen urkundenkritische Bewertung seit Generationen gestritten wird. Nicht weniger als 6½ Seiten brauchen die Bearbeiter, um den Forschungsstand zu referieren und um ein eigenes begründetes diplomatisches Urteil zu fällen. Dabei geht der Streit inzwischen nicht mehr um die Inhalte. Die Festlegung der Vogteirechte der Grafen von Saffenberg, der Gründerfamilie, und die Regelung des Verhältnisses der Neugründung zum Lütticher Diözesan sind inzwischen durch Vergleich längst als zeitgemäß erkannt worden. Diese Bestimmungen gelten als unverdächtig. Unaufgelöst blieben bisher die Widersprüche zwischen bestimmten äußeren Merkmalen der Urkunde. Die Jahresangabe der Datumzeile (1108), deren Schriftbild vom übrigen Text abweicht, steht nicht im Einklang mit einer Angabe der Zeugenreihe (*Coloniensis archidiaconus et prepositus Iohannes*), da der erwähnte Johannes erst 1110 sein Amt als Dompropst angetreten hat. Die Technik der Siegelbefestigung, das an einer Seidenschnur hängt, paßt nicht ins frühe 12. Jh. Ohne auf die Argumentation im einzelnen eingehen zu können, sei doch immerhin so viel als Ergebnis festgehalten, daß die Bearbeiter die Entstehung der Urkunde, abweichend von der Datierung, in die zweite Jahreshälfte 1110 setzen. Die Jahresangabe der Datumzeile wird als unzutreffend verworfen, die Zeile selbst gilt auf Grund des abweichenden paläographischen Befunds als später hinzugefügt. Bereits die Edition der Gründungsurkunde läßt den immensen Arbeitsaufwand erkennen, mit dem die Herausgeber des Urkundenbuches ans Werk gegangen sind. Die Beschreibung des Originals in der diplomatischen Vorbemerkung schließt nicht nur die Inhaltswiedergabe der Dorsualvermerke ein, sie bietet auch genaue Maßangaben zur Größe des Pergaments und Siegelbeschreibungen, wobei die dazu gehörenden Siegelabbildungen leider in eine gesonderte Publikation ausgelagert worden sind.

Die kopiale Überlieferung wurde bei jeder Urkunde vollständig erfaßt, auch wenn sie im Original vorliegt. Wert gelegt wurde auch auf Vollständigkeit bei der Verzeichnung der bisherigen Druckorte und Regestenwerke. Als erfreuliche Bereicherung wird man die Hinweise auf die Abbildungen von Urkunden, wenn vorhanden, begrüßen, eine Dienstleistung, die im Falle des Zinsregisters von den Bearbeitern des Urkundenbuches selbst angeboten wird (S. 352–356). Beschlossen wird die Urkundenedition von einem Bücherverzeichnis

und einem Namen-Register. Wie dem Vorwort zu entnehmen ist, geht der Plan zu einem Klosterrather Urkundenbuch auf das Jahr 1988 zurück. Von 1992/94 an wurde er tatkräftig umgesetzt. Entstanden ist eine respektable wissenschaftliche Leistung, eine Quellenedition, die die veralteten Drucke des 19. Jhs. ersetzt und vor allem für das 13. und 14. Jh. das Fundament für weitere Forschungen legt.

Wolfgang PETERS, Köln

Regesta Pontificum Romanorum, iubente Academia Gottingensi congerenda curaverunt Nicolaus HERBERS et Rudolfus HIESTAND. Germania Pontificia. Vol. V/2: Provincia Maguntinensis, pars 6: Dioeceses Hildesheimensis et Halberstandensis. Appendix: Saxonia. Congessit Hermannus JAKOBS usus Heinrici BÜTTNER schedis, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2005, 530 p., ISBN 3-525-36036-3, EUR 124,00.

On connaît le principe de la »Germania Pontificia«, qui bat le rappel de toutes les bulles qui furent destinées aux églises d'un diocèse avant 1198, ce qui a pour effet de donner des compléments aux bien connus »Regesta pontificum Romanorum« de l'immortel Jaffé, déjà bien enrichi par Löwenfeld. Le désir des éditeurs d'assurer la plus large diffusion à leurs travaux a conduit à donner cette publication en latin; choix souvent discuté, qu'il convient d'admettre puisqu'il est bien justifié. Ce volume s'ouvre à deux diocèses de Saxe, ceux d'Hildesheim et d'Halberstadt avec leurs abbayes et leurs chapitres. En premier lieu vient l'inventaire des papes dont les bulles sont destinées aux deux diocèses, 408 au total, et cela nous donne déjà l'occasion de dénombrer les actes pour lesquels il n'y a aucune référence à Jaffé. En second lieu est donnée la liste de ceux qui ont adressé un courrier aux papes, liste qui contient 148 numéros. Chaque diocèse est ensuite examiné séparément. La bibliographie, où les titres sont classés chronologiquement, est d'une grande densité, et, il faut bien le reconnaître, d'un maniement mal commode, car tout est donné à la suite chronologiquement, mais l'on connaît bien plus souvent le nom d'un auteur que l'année de sa publication. La longueur de la préparation du travail explique que l'on ait à peine quelques titres au-delà de 2000. Après cette introduction diverse, une présentation de l'évêché de Hildesheim sur dix pages doit beaucoup au travail de Hans Goetting dans la »Germania sacra«. Ensuite sont présentées les bulles adressées d'abord à l'église cathédrale, ensuite à 19 maisons et destinataires. Les mieux loties, outre la cathédrale, ont été l'abbaye de Gandersheim et la collégiale de Goslar. Pour chaque institution nous sont fournis une bibliographie et un historique. Il est inutile de dire à quel point est riche l'apport de toute cette matière. Les bulles successives sont pour la plupart brièvement analysées; l'essentiel est donné, mais on ne nous dit pas quelle est la taille réelle de la bulle et dans quelle mesure certaines de ses données sont passées sous silence dans ce bref résumé. Les interventions des papes, qui sont toutes relevées, ne se marquent pas toujours par l'émission d'une bulle. Des registres sont là pour mentionner les autres relations entretenues avec la papauté. Avec Halberstadt on avance un peu plus vers l'est. De nombreux actes accompagnent la création de cet évêché et ses amputations ottoniennes, ce qui explique les 70 pages qui lui sont consacrés. On ne sera pas étonné de la place faite aux dames chanoines de Quedlinburg (25 pages) et de Gernrode (11 pages); on connaît sans doute moins Ilsenburg (14 pages), Huysburg (14 pages), mieux Königsutter, Goseck. Inattendue est la place offerte aux grands laïques: comtes de Blankenburg, seigneurs de Siegersleben, ducs et grands de Saxe, notamment Henri le Lion. Que dire de cet instrument de travail devant l'ampleur de la tâche abattue, la connaissance du latin du XXI<sup>e</sup> siècle, sinon que l'auteur, ici H. Jakobs, mérite notre respect et nos remerciements.

Michel PARISSÉ, Paris



L'Armée romaine de Dioclétien à Valentinien 1<sup>er</sup>. Actes du Congrès de Lyon (12–14 septembre 2002), rassemblés et édités par Yann LE BOHEC et Catherine WOLFF, Paris (De Boccard) 2004, 540 S. (Collection du Centre d'Études romaines et gallo-romaines. Nouvelle série, 26), ISBN 2-904974-25-3, EUR 60,00.

Zum dritten Mal legt Y. Le Bohec (wiederum unter der Mithilfe von C. Wolff) umfangreiche Akten eines in Lyon abgehaltenen Kongresses zur römischen Heeresgeschichte vor. Während der erste, 1995 erschienene Band wichtige Beiträge zu Fragen der Hierarchie und der Rangordnung im römischen Heer enthielt und der im Jahre 2000 erschienene zweite Band zahlreiche Forschungsbeiträge zur Geschichte der einzelnen römischen Legionen zusammentrug, sammelt nun der neue Kongressband 37 wissenschaftliche Artikel zu verschiedensten Aspekten des spätrömischen Heeres. Trotz der stetig wachsenden Literatur auch zu diesem Thema bleibt gerade hier noch viel Raum für die Erforschung wichtiger und grundlegender Fragen. Umso mehr sind die Anstrengungen Le Bohecs und Wolffs sowie der zahlreichen Tagungsteilnehmer ein willkommener Beitrag zum Verständnis der spätrömischen Welt des ausgehenden 3. und des 4. Jhs. n. Chr. Der wissenschaftliche Teil des Tagungsbandes beginnt mit einleitenden Ausführungen von Y. LE BOHEC zu »Les aspects militaires de la crise du III<sup>e</sup> siècle« (S. 9–27), in dem der Herausgeber sich die Aufgabe stellt, die Auswirkungen der Krise des 3. Jhs., insbesondere die militärischen Auseinandersetzungen mit den äußeren »Feinden« des Reiches, auf die Entwicklung des Heeres und dessen Ausformung zur römischen Armee der Spätantike nachzuzeichnen. Die übrigen Beiträge sind in vier größere Kapitel unterteilt, in denen einzelne Aspekte des spätrömischen Heerwesens beleuchtet werden. Die neun Aufsätze des ersten Kapitels, »Les sources«, handeln von den verschiedenen Quellengattungen, auf deren Grundlage die Geschichte des spätrömischen Heeres geschrieben werden kann. G. SABBAH bietet in seinem Artikel »L'armée romaine de Dioclétien à Valentinien I<sup>er</sup>. Les sources littéraires« (S. 31–41) einen Überblick über die zahlreichen literarischen Quellen zum Thema. C. CASTILLO untersucht in ihrem Beitrag »Tribunos militares en Ammianus Marcellinus« (S. 43–54) die im Geschichtswerk Ammians erwähnten Truppenkommandeure. In ihrem Aufsatz »Le *De rebus bellicis*« (S. 55–67) präsentiert H. JOUFFROY Überlegungen zum militärischen Realitätsgehalt einzelner Abschnitte der von ihr untersuchten Schrift und liefert zugleich eine französische Übersetzung. Die juristischen Quellen behandelt A. MAGIONCALDA in seinem Beitrag »Le fonti giuridiche sull' esercito romano da Diocleziano a Valentiniano« (S. 69–99) wobei er u. a. Themen wie Soldatentestamente beleuchtet, die besonderen rechtlichen Privilegien von Soldaten und Veteranen, die Verpflichtung der Veteranensöhne, sich dem Waffendienst zu stellen oder das militärische Strafrecht. Unter den dokumentarischen Quellen für das spätrömische Heer nehmen die Papyri einen besonders wichtigen Platz ein. Ihnen widmet B. PALME einen umfassenden Forschungsüberblick in seinem Beitrag »Die römische Armee von Diokletian bis Valentinian I.: Die papyrologische Evidenz« (S. 101–115). Im Vordergrund stehen dabei jene Papyri und Papyrus-Archive, die wichtige Einblicke in die Organisation des Heeres in Ägypten, in die Laufbahnen und die Aufgabenfelder von Offizieren oder in die sozialen und ökonomischen Beziehungen zwischen Heer und Provinzbevölkerung ermöglichen. Ein kurzer Beitrag von M. ABSIL zu 95 Inschriften, »L'armée romaine de Dioclétien à Valentinien I dans l'épigraphie« (S. 117–126), listet Namen von Truppenkörpern, inschriftlich bezeugte militärische Ränge und die Fundorte der Texte auf, während Ch. SCHMIDT-HEIDENREICH seinen Beitrag »Les inscriptions des Principia du Grand Camp der Lambèse sous la Tétrarchie« (S. 127–138) den spätrömischen Inschriften aus dem Stabsgebäude des Lagers von Lambaesis in Nordafrika widmet. J. CHAMEROY untersucht in einer kurzen Studie »La monnaie comme source historique de l'armée romaine du Bas-Empire« (S. 139–147) sowohl die Ikonographie und Legenden spätantiker Münzen als militärgeschichtliche Quelle als auch die Emission von Bronzemünzen für die Grenztruppen. Der Archäologie als Quelle für das

spätromische Heer widmet M. REDDÉ seinen Beitrag »L'armée et ses fortifications pendant l'Antiquité tardive: La difficile interprétation des sources archéologiques« (S. 157–167). Insgesamt gibt das Kapitel einen regen Eindruck von der Vielfältigkeit der Quellengattungen zum spätromischen Heer sowie von ihren Möglichkeiten und Grenzen. Ein eigener Beitrag zu den hagiographischen Quellen hätte diesen Eindruck noch erweitern können.

Das zweite Kapitel »Les secteurs géographiques« vereint elf Aufsätze zur Präsenz des spätantiken Heeres in verschiedenen Regionen und Provinzen des Reiches. P. LE ROUX betrachtet in seinem Aufsatz »L'armée romaine dans la péninsule Ibérique de Dioclétien à Valentinien I (248–275 p. C.)« (S. 171–178) das spärliche Quellenmaterial zu den militärischen Einheiten auf der Iberischen Halbinsel und der nordafrikanischen *Mauretania Tingitana*. Den Forschungsstand zu den Stationierungsorten des Grenz- und des Bewegungsheeres in Britannien stellt M. HASSALL in seinem Beitrag »The defence of Britain in the 4<sup>th</sup> century« (S. 179–189) zusammen. Die Einquartierung militärischer Einheiten in Kastellen und befestigten Städten sowie der Aufbau von Kasernen in Gallien ist das Thema des Beitrages von R. BRULET »Casernments et casernes en Gaule« (S. 191–199). R. FELLMANN bespricht die archäologische Hinterlassenschaft der *Legio I Martia* (»La légion I Martia, une légion de Bas-Empire«, S. 201–209) an verschiedenen Orten des südlichen Oberrheins. Der Beitrag von M. GICHON führt dann in den Osten des Römischen Reiches. Er versucht in seinem Aufsatz »Coping with the triple threat of trespassing tribal inroads and regular troops on the Empire's south-eastern confines in the 4<sup>th</sup> century CE« (S. 211–226) die These zu untermauern, daß das diokletianische Befestigungssystem im südlichen Jordanien und im Negev nicht Teil einer *provincia Arabia Nova* war, sondern vielmehr einer vergrößerten Provinz Palaestina zuzuordnen sei. A. LEWIN befaßt sich in seinem Beitrag »Limitanei and comitatenses in the Near East from Diocletian to Valens« (S. 227–236) mit der Stationierung und dem Zusammenspiel von Grenztruppen und Einheiten des Bewegungsheeres in den Provinzen des Nahen Ostens, während S. DARIS seinen Beitrag »L'esercito romano d'Egitto da Diocleziano a Valentiniano« (S. 237–250) den spätromischen Truppen und Stationierungsorten in Ägypten widmet. Gleich vier Aufsätze beschäftigen sich dann mit der spätromischen Truppenpräsenz in Nordafrika: Y. LE BOHEC, »L'armée romaine d'Afrique de Dioclétien à Valentinien I<sup>er</sup>« (S. 251–265), P. MORIZOT, »Avatars d'une construction défensive du limes aurasiens du II<sup>e</sup> siècle à Valentinien I<sup>er</sup>« (S. 267–277), J.-P. LAPORTE »Les armées romaines et la révolte de Firmus en Maurétanie césarienne« (S. 279–298) und schließlich N. VILLAVARDE VEGA, »El ejército romano de Mauretania Tingitana de Diocleciano a Valentiniano I« (S. 299–305). Es ist selbstverständlich, daß ein Tagungsband keinesfalls die gesamte archäologische Hinterlassenschaft des spätromischen Heeres vorstellen kann. So fehlen denn auch Beiträge zu so zentralen Bereichen wie den Grenzgebieten an der Donau oder in Anatolien. Die Beiträge dieses Kapitels beleuchten deshalb viel mehr exemplarisch, mit welchen Fragen, Methoden und Ergebnissen sich die Forschung zum spätromischen Heer an den Grenzen befaßt.

Das dritte Kapitel »L'organisation« enthält zehn Aufsätze zur Organisation des spätromischen Heeres, zu Taktik, Rekrutierung und Hierarchie. Im ersten Teil eines ausführlichen Beitrages »The Legion as Phalanx in the Late Empire (I)« (S. 309–358) untersucht E. L. WHEELER die Frage, ob die Bezeichnung *phalanx* die tatsächliche spätromische Schlachtordnung widerspiegelt und wo die Ursprünge dieser Taktik zu suchen sind. Die Fortsetzung und den Schluß des Beitrags findet der Leser jedoch nur im ersten Band der ebenfalls von Y. Le Bohec herausgegebenen Zeitschrift »Revue des Études Militaires Anciennes« (RÉMA) 2004, S. 147–176. Mit Hilfe der epigraphischen Dokumentation versucht G. MENNELLA in seinem Aufsatz »La campagna di Costantino nell'Italia nord-occidentale: la documentazione epigrafica« (S. 359–369) die Einfallsrouten Konstantins im Jahre 312 nach Norditalien zu rekonstruieren. J.-M. CARRIÉ geht in seinem Beitrag »Le système de recrutement des armées romaines de Dioclétien aux Valentiniens« (S. 371–387) auf die

Pflicht zur Stellung von Rekruten ein sowie auf die Frage, wie diese auch als äderierte Steuer abgegolten werden konnte. Die Aufgliederung der spätantiken Infanterie untersucht S. JANNIARD in seinem Aufsatz »Armati, scutati et la catégorisation des troupes dans l'Antiquité tardive« (S. 389–395) anhand einer Analyse der Begriffe *armatus* und *scutatus*. P. COSME beschäftigt sich mit militärischen Aspekten der spätantiken Verwaltung und der Organisation der Truppenversorgung in seinem Beitrag »L'évolution de la bureaucratie militaire romaine tardive: optiones, actuarii et opinatores«, S. 397–408). Es folgen gleich zwei Beiträge aus der Feder von Th. DREW-BEAR und C. ZUCKERMAN zur spätantiken Rangordnung und den Laufbahnen römischer Offiziere. Der erste, »L'épithap de Valeria, veuve du tribun Dassianus« (S. 409–418) entstand in Zusammenarbeit mit H. MALAY und besteht aus der Veröffentlichung und Besprechung einer zweisprachigen Inschrift (griechisch und lateinisch) aus der Stadt Maionia unweit von Sardis im kleinasiatischen Lydien. Es handelt sich um den Grabstein einer Valeria, der interessante Einzelheiten zur militärischen Laufbahn ihres verstorbenen Mannes Dassianus enthält. Im zweiten Beitrag »Gradatim cuncta decora. Les officiers sortis du rang sous les successeurs de Constantin« (S. 419–430) geht das Autorenpaar auf zwei weitere, ebenfalls inschriftlich überlieferte Laufbahnen von Offizieren ein, die sich, wie Dassianus, im 4. Jh. aus der Mannschaft emporgedient haben. Eine bekannte Inschrift aus Narona in Dalmatien vom Jahre 280 n. Chr. bietet für M. M. OLIVÉ den Anlaß, in seinem Aufsatz »El fin del ordo equester. Nuevas consideraciones a propósito de CIL III, 1805« (S. 431–435) Gedanken zum Ende des Ritterstandes vorzulegen. C. RICCI versucht in ihrem Beitrag »Il sarcofago romano di un ufficiale anonimo e il tribunato di legione prima o dopo la riforma di Gallieno« (S. 437–449), den Sarkophag eines unbekanntem *tribunus legionis* der Zeit vor den Reformen des Kaisers Gallienus zuzuordnen. S. PEREA YÉBENES verfolgt in seinem Aufsatz »Cornicularius seu princeps. La transformación de la función y del ›Rangordnung‹ del cornicularius en tiempos de Valentiniano I« (S. 451–472) die Entwicklung der ursprünglich militärischen Funktion des *cornicularius* vom leitenden Stabsoldaten zum zivilen Verwaltungsposten in den *officia* des 4. Jhs. Somit enthält auch dieses dritte Kapitel eine bunte Mischung von vielfältigen Fragen und Themen zur inneren Organisation, zum Einsatz und zum Wandel des Heeres in der Zeit vom ausgehenden 3. Jh. bis weit in die zweite Hälfte des 4. Jhs.

Die sechs Aufsätze des vierten Kapitels »Le rôle« sind sozio-ökonomischen und religiösen Aspekten des spätrömischen Heeres gewidmet. Die Frage des Verhältnisses zwischen Christentum und Militär nimmt dabei einen wichtigen Platz ein. G. WESCH-KLEIN beschäftigt sich in ihrem Aufsatz »Hochkonjunktur für Deserteure? Fahnenflucht in der Spätantike« (S. 475–487) mit den Fragen, ob Deserteure in der Spätantike eine Strafverschärfung erfahren haben, ob Desertion ein ›konjunkturelles‹ Phänomen war, welche Motive Soldaten zur Desertion bewogen und wie sie dabei voringen. Holzfässer und die Heeresversorgung sind das Thema des kurzen Beitrags von G. BARATTA, »La diffusione delle botti: un dato negativo. Il rifornimento dell'esercito durante il tardo impero e l'assenza di botti« (S. 489–492), während die wirtschaftlichen Aktivitäten der Veteranen des spätrömischen Heeres von E. TODISCO (»Le attività economiche dei veterani«, S. 493–503) anhand kaiserlicher Konstitutionen untersucht werden. M. F. PETRACCIA und M. TRAVERSO beleuchten in ihrem Beitrag »Il concilio di Circa e lo scisma donatista: riflessioni sul ruolo dell' esercito« (S. 505–515) das Verhältnis des Militärs zu den Donatisten in Nordafrika, und R. BARTOLONI zeigt in seinem Aufsatz »La cosiddetta ›obiezione di coscienza‹ cristiana prima e dopo la svolta religiosa costantiniana« (S. 517–523) auf, daß die Verurteilung christlicher Soldaten während der Verfolgung unter Diokletian nicht die Folge einer pazifistischen Grundhaltung, sondern die Konsequenz aus der Verweigerung des Opferaktes war. R. HAENSCH beschreibt in seinem Artikel »La christianisation de l'armée romaine« (S. 525–531) wichtige Aspekte der Christianisierung des römischen Heeres und beleuchtet das Verhältnis zwischen christlichen und heidnischen Soldaten. Die Kongreßakten schließt P. LE ROUX mit

seiner Zusammenfassung der Erträge der Tagung und einem Schlußwort («Conclusion», S. 533–537) ab.

Der hier besprochene Band – und dies wird von Y. Le Bohec in der kurzen Einleitung deutlich betont – kann die Materie erwartungsgemäß nicht umfassend behandeln, und die für Kongresse dieser Größenordnung übliche Heterogenität der Beiträge unterstreicht deutlich den Wunsch nach einer kenntnisreichen und detaillierten Monographie zum spätromischen Heer. Der Benutzer dieses Bandes von beinahe 550 Seiten Umfang wird auch ein Namens-, Orts- und Sachregister vermissen. Y. Le Bohec und C. Wolff ist es aber erneut gelungen, eine wichtige Sammlung von Beiträgen zum römischen Heer vorzulegen.

Michael SPEIDEL, Bern, Alfred M. HIRT, Basel

Sofia BOESCH GAJANO, Gregorio Magno. *Alle origini del Medioevo*, Roma (Viella) 2004, 358 p. (collana Sacro/santo, nuova serie 8), ISBN 88-8334-126-0, EUR 22,00.

Ce livre reprend en grande partie, en les regroupant, des publications antérieures du même auteur. Il est clair cependant que ce regroupement crée un ouvrage nouveau et que l'intérêt de l'auteur pour Grégoire le Grand et l'importance de ses travaux à ce sujet se trouvent bien mis en évidence. Le livre comprend deux grandes parties: la première concerne le personnage même de Grégoire le Grand, la deuxième partie concerne plus particulièrement un ouvrage de Grégoire, les »Dialogues«. Dans la première partie, l'auteur a repris en étoffant une notice d'encyclopédie sur Grégoire. Le caractère général de la présentation de Grégoire n'empêche pas l'originalité et la nouveauté du propos. On remarquera ainsi la qualité de la présentation de Grégoire comme un jeune homme de l'élite sociale romaine qui eut sans doute plusieurs frères avec une insistance sur la notion d'élite très importante aujourd'hui pour l'histoire sociale du haut Moyen Âge. La présentation de Grégoire ne saurait en outre négliger son *Fortleben* ici évoqué comme »parcours de la mémoire«.

La deuxième partie est évidemment plus spécialisée puisque s'y trouvent rassemblés des travaux portant tous sur les »Dialogues«. Deux chapitres complètement nouveaux ouvrent cette partie. L'auteur rappelle en premier lieu la remise en cause radicale de la nature des »Dialogues« dans les travaux de Francis Clark. Ce dernier a voulu montrer que les »Dialogues« ne sont pas une œuvre de Grégoire le Grand mais une composition ultérieure, de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, réutilisant des fragments grégoriens. La théorie de Francis Clark repose sur le contraste entre la profondeur spirituelle des *Moralia in Job* et le caractère »grossier« de nombreux récits des »Dialogues«. Ce contraste avait été remarqué depuis longtemps et c'est d'ailleurs le mérite de la thèse de Clark de faire l'historiographie des »Dialogues« du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Il reste que Paul Meyvaert, tout en soulignant certains problèmes propres aux »Dialogues«, a fondamentalement réfuté la thèse de Clark et montré que les »Dialogues« sont bien issus de Grégoire. C'est bien aussi la position de l'auteur, qui avait fait paraître en 1979–1980 plusieurs articles fondamentaux sur les »Dialogues«, repris ici, et qui supposent la paternité grégorienne de cet ouvrage. Mais c'est un article sur les saints et l'hagiographie, écrit spécialement pour ce volume, qui est placé avant les articles plus anciens. De cette manière l'auteur inscrit ses recherches sur les »Dialogues« dans une continuité qui est déjà, en soi, une réponse à la thèse de Clark. L'article sur les saints et l'hagiographie rappelle utilement l'émergence conjointe de la sainteté chrétienne et de l'écriture de la sainteté ou hagiographie; les figures d'Athanase, de Jérôme, de Martin, de Grégoire de Tours et Venance Fortunat, entre autres, dessinent à la fois des modèles de sainteté et des modèles hagiographiques. Grégoire le Grand s'inscrit dans ce vaste mouvement et l'enrichit profondément. Les *Moralia in Job* offrent un développement très significatif sur l'image des Pléiades: »Que signifient les brillantes Pléiades au nombre de sept, sinon tous les saints, les-

quels, au milieu des ténèbres de cette vie, nous éclairent de la lumière de la grâce septiforme de l'Esprit?» et l'image est poursuivie pour faire correspondre les Pléiades aux saints. Le discours sur la sainteté se prolonge dans les Homélies sur Ezéchiel et dans les Homélies sur l'Évangile. Les »Dialogues« s'inscrivent donc dans cette large réflexion de Grégoire sur la sainteté. Il devient alors possible de relire les textes de 1979–1980 qui conservent toute leur pertinence.

»La proposta agiografica« est une étude fondamentale sur le projet hagiographique de Grégoire. Contre la thèse des »uomini di Dio« de Giorgio Cracco l'auteur montre que ceux-ci sont tout autant des »uomini di chiesa«. Ils sont des hommes de leur temps associés à la campagne beaucoup plus qu'à la ville sauf évidemment à Rome. La promotion des saints s'accompagne aussi de la promotion de leur culte en commençant par les reliques: des reliques de saint Sébastien sont portées en procession dans un oratoire de Tuscie, ces reliques d'ailleurs punissent mais ne guérissent pas, il faut encore l'intervention d'un saint »vivant«. L'interlocuteur de Grégoire, Pierre, est amené à constater que le culte des reliques est encore plus efficace loin des reliques elles-mêmes. L'auteur ne cherche pas à faire entrer à toute force les récits des »Dialogues« dans des modèles préétablis, elle se démarque ainsi des travaux de Boglioni, Dagens ou de Vogüé qui sont, selon elle, trop préoccupés de retrouver une théorie sans contradiction dans l'attitude de Grégoire face au miracle; au contraire il faut accepter la variété des attitudes de Grégoire et ses contradictions. Elle rejette aussi la thèse de Dufourcq sur le lien entre les *gesta martyrum* et les »Dialogues«, les premiers concernent les martyrs et les seconds concernant les confesseurs se situeraient dans la continuité et la complémentarité des premiers. Or l'auteur insiste sur la différence radicale entre les deux projets hagiographiques et leur dissociation: Grégoire a rompu avec une hagiographie du miracle dans un contexte antique (ou prétendu antique) et il se situe dans le monde contemporain beaucoup plus rural avec un paganisme »folklorique«. L'étude sur »narratio e expositio« établit une typologie des miracles. Le passage fondamental pour l'eschatologie grégorienne dans l'apparition du martyr Eutychius au saint évêque Redemptus met précisément en scène deux typologies essentielles de la sainteté et ce passage sur les destructions provoquées par les Lombards rejoint bien sûr d'autres passages similaires dans les autres œuvres de Grégoire.

L'étude sur »Dislivelli culturali e mediazioni ecclesiastiche« offre une excellente approche des clivages sociaux et des paradoxes de l'écriture grégorienne: les miracles mettent en scène des personnages de différents milieux mais les saints hommes appartiennent avant tout à des milieux sociaux élevés ou surtout à l'institution ecclésiastique (évêques et surtout moines). Les personnages les plus perfides et cruels sont les Goths et les Lombards même si on peut encore distinguer entre les deux: les Goths finissent toujours par se soumettre à l'autorité religieuse tandis que les Lombards restent complètement étrangers au monde religieux de Grégoire. L'épisode de la rencontre entre l'évêque Boniface de Ferentis et le baladin joueur de cymbales accompagné d'un singe montre l'écart immense entre le milieu de sainteté épiscopale et ce milieu laïc d'»amuseurs publics«. La mort du baladin – par le simple fait d'avoir troublé le repas de l'évêque – peut difficilement passer pour un miracle et manifeste pourtant la puissance et la *virtus* du saint. On peut ajouter que la dénonciation des histrions dans les *Moralia* et dans le Pastoral trouve ici son illustration concrète. L'épisode du paysan qui pose, par ignorance, un coffre plein de grain sur la tombe d'un saint montre un milieu social complètement étranger au saint et à son culte. Que signifie alors la notion de »religion populaire« dans un tel ouvrage? C'est que Grégoire veut s'adresser à différents destinataires qui sont déjà évoqués dans les listes d'»auditeurs« de la Règle pastorale. »Demoni e miracoli« examine différents aspects du »démoniaque«: le démon est associé à l'ancien paganisme qui ne représente plus un danger, mais il est encore plus associé au paganisme des Lombards beaucoup plus dangereux, il est associé aussi à l'hérésie arienne et enfin à la magie qui constituait le danger principal pour Grégoire. Le démon est présent dans des formes de

transe et de maladie mentale. Une femme vagabonde, en transe, est libérée par le fait d'entrer dans l'ancienne cellule de Benoît à Subiaco. Un clerc d'un ordre mineur est libéré du démon par Benoît contre la promesse de ne jamais accéder à un ordre majeur; au bout de quelques années, oublieux de la promesse, le clerc est ordonné à un ordre majeur et est aussitôt possédé à nouveau par le démon. On aurait ici un écho d'une interdiction ecclésiastique pour une infirmité psychophysique; cependant cette catégorie de la maladie mentale ne se trouve pas dans la liste des interdits de Lévitique 21 commentée dans le Pastoral. Enfin »Agiografia e geografia« met en évidence le rôle de la Sicile: les volcans sont les bouches de l'enfer. L'ouvrage est accompagné d'une chronologie étendue et d'une riche bibliographie. C'est une très belle mise à jour de travaux fondamentaux sur Grégoire le Grand.

Bruno JUDIC, Tours

Wolfgang KAISER, Die Epitome Iuliani. Beiträge zum römischen Recht im frühen Mittelalter und zum byzantinischen Rechtsunterricht, Frankfurt a. M. (Klostermann) 2004, XXVI–1006 p. (Studien zur europäischen Rechtsgeschichte, 175), ISBN 3-465-03297-7, EUR 149,00.

Cet ouvrage paru dans la prestigieuse série de l'Institut Max-Planck pour l'histoire du droit, à Francfort/M., constitue une étude magistrale de la thèse en droit que l'auteur a soutenue à l'Université de Munich au semestre d'hiver 1996/97. Autour de l'an 554 le professeur de droit Julien fit, à Constantinople, un cours d'initiation portant sur les *Novellae* de Justinien; sous l'intitulé de *Epitome Iuliani*<sup>1</sup> ce cours est un abrégé qui a été réceptionnée, plus tard, au Moyen Âge à plusieurs reprises. Dans son *Epitome Iuliani* qui est au cœur de l'analyse de W. Kaiser, le juriste Julien tantôt esquisse le contenu des *Novellae*, tantôt il les cite d'une manière plus ample tout en se servant de la langue latine puisque ses auditeurs venaient du côté occidental de l'Empire Romain. Grâce au latin ainsi que dû au droit canon que contiennent les *Novellae*, l'*Epitome Iuliani* fut l'objet d'une réception considérable en Occident au haut Moyen Âge et finit par prendre une place à part et entière parmi les collections des *Novellae*. L'auteur s'attache à montrer le rôle porteur de l'*Epitome Iuliani* dans l'enseignement de droit à Byzance ainsi que dans la réception en Occident, le point de départ étant les manuscrits. À la tradition de l'*Epitome Iuliani* sont liés d'autres textes juridiques de Justinien, en l'occurrence le fragment des institutions et des digestes de Berlin qui se trouvent insérés dans un manuscrit de l'*Epitome Iuliani*. La mise en exergue des extraits de l'*Epitome Iuliani* dans des collections juridiques du haut Moyen Âge se fonde, de même, sur les manuscrits. W. Kaiser traite également de la *Collectio Gaudenziana*, cette dernière, n'étant pas encore assez considérée par les chercheurs jusqu'à présent, et contenant des parties du droit romain de Justinien, du droit romain visigothique et du droit gothique. À la fin du X<sup>e</sup> siècle, toutes les parties de la *Collectio Gaudenziana* ont souffert des modifications plus ou moins intenses en Italie du Sud.

Pour mettre en relief les évolutions, le livre de W. Kaiser se divise en six parties: l'étude des manuscrits (I), la relation entre l'*Epitome Iuliani* et l'enseignement du droit à Byzance (II), les institutions et les digestes en Bourgogne par rapport au fragment d'institutions et de digestes que nous trouvons à Berlin (III), les extraits de l'*Epitome Iuliani* dans les collections jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle (IV), la *Collectio Gaudenziana* (V) ainsi que les résultats

1 Concernant l'*Epitome* voir la conférence de Harald STEMS, Von der *Epitome* zur Novelle, von der Glosse zum Traktat. Literarische und methodische Entwicklungen des Rechts im Frühmittelalter; le lecteur trouvera un résumé chez Thomas GERGEN, Bericht über den 35. Deutschen Rechtshistorikertag in Bonn vom 12.–17. September 2004, in: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Germ. Abt. 122 (2005), p. 1082–1101, en particulier p. 1084–1085.

finaux de l'étude (VI). La plupart des manuscrits proviennent de toutes les parties de l'Italie. Contrairement à ce que les chercheurs ont longtemps pensé, l'*Epitome Iuliani* était connu très tôt en Gaule, voire au début du IX<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, l'ouvrage entame les annexes de l'*Epitome Iuliani* puisque de nombreux législateurs s'en servaient largement. En l'Occident, l'*Epitome Iuliani* prenait la place d'une collection de Nouvelles à part. En outre, il y a lieu de souligner que l'*Epitome Iuliani* connaissait aussi des gloses. Les auteurs des *Capitula legis Romanae* (*Lex Romana canonice compta*) et des *Regulae ecclesiasticae* (*Excerpta Bobiensia*) ont utilisé des exemplaires différents de l'*Epitome Iuliani*. Il est intéressant de constater que, dans ces deux collections lombardes du IX<sup>e</sup> s., il y a une rencontre du droit romain avec des extraits du registre de Grégoire le Grand (p. 547–550). L'*Epitome* donne aussi des renseignements sur l'évolution de la compilation justinienne au haut Moyen Âge car le *Codex Iustiniani* et l'*Epitome Iuliani* ont été traités textuellement de la même façon (p. 346, 857). Malheureusement, Kaiser ne peut répondre à la question de savoir si ce traitement fut un hasard ou s'il est dû au fait que les deux sources, à savoir le *Codex Iustiniani* et l'*Epitome Iuliani*, appartiennent au droit impérial. En revanche, l'auteur insiste sur le fait que le *Codex* et l'*Epitome* furent utilisés directement et plus ou moins entièrement, sans l'emploi des florilèges perdus (p. 858). Les définitions figurant dans l'*Epitome Iuliani* et venant d'Isidore de Séville font penser à la pratique d'une école de droit qui a utilisé le *Codex Iustiniani*; ce que prouve la continuité de la »romanité« du droit médiéval<sup>2</sup>. Or, certains préconisent que des collections conservées avec des extraits de l'*Epitome Iuliani* dérivent des manuscrits précurseurs plus amples, mais perdus. Kaiser prouve que le seul manuscrit qui reste ne peut être que l'original de la *Collectio Gaudenziana* (p. 669–692). Un autre mérite de l'ouvrage de W. Kaiser repose dans l'effort d'avoir démontré que de tels manuscrits précurseurs n'existent pas. Il a écrit là-dessus d'excellentes pages. Dans ce contexte, il importe aussi de souligner que Kaiser va éditer la *Collectio Gaudenziana* (Londres, British Museum, add. Mss. 466676) d'une manière critique dans les »Monumenta Germaniae Historica« (MGH)<sup>3</sup>.

Écrit dans un allemand châtié et clair l'ouvrage dispose d'une bibliographie et de sources de manière exhaustive (p. 877–901). Les auteurs et leurs œuvres de *Abbo Floriacensis* jusqu'au pape *Zosimus* ainsi que les personnes et les matières figurent à la fin du livre (p. 961–1006). En guise de conclusion nous pouvons féliciter l'auteur qui vient combler un vide scientifique manifeste. Il nous a offert un livre, solidement argumenté, qui devrait servir de modèle pour d'autres thèses de doctorat. Ainsi, il a parfaitement démontré qu'il possède, à un haut degré, les qualités essentielles de l'historien du droit: non seulement une grande maîtrise des sources, mais aussi une indépendance d'esprit et une curiosité intellectuelle qui lui permettent, dans le cadre universitaire qui est le sien, de traiter magistralement de problématiques nouvelles. Ce n'est donc pas sans raison que les éditions Klostermann ont accepté d'accueillir ce beau travail dans l'une de leurs collections les plus prestigieuses.

Thomas GERGEN, Sarrebruck

2 Alain DUBREUCQ, Christian LAURANSON-ROSAS (dir.), Actes du colloque *Traditio iuris*. Permanence et/ou discontinuité du droit romain durant le Haut Moyen Âge, Colloque international tenu le 9 et 10 octobre 2003 à Lyon, Centre d'Histoire Médiévale, Lyon 2005; Thomas GERGEN, Pratique juridique de la paix et trêve de Dieu à partir du concile de Charroux (989–1250), Francfort/M. 2004, p. 189–191.

3 Cf. Rudolf SCHIEFFER, dans: *Deutsches Archiv* 59/1 (2003), p. VII.

Gideon MAIER, *Amtsträger und Herrscher in der Romania Gothica. Vergleichende Untersuchungen zu den Institutionen der ostgermanischen Völkerwanderungsgeschichte*, Stuttgart (Franz Steiner) 2004, 363 p. (Historia-Einzelschrift, 181), ISBN 3-515-08505-X, EUR 68,00.

»Romania Gothica« is Maier's term for the first four, relatively short-lived, Germanic successor kingdoms in the west: those of the Burgundians, Visigoths, Vandals and Ostrogoths. Maier's study of their chief administrators comprises two main elements. The first (forming the second part of his book: p. 121–334) is a painstaking collection and analysis of the evidence, in the best tradition of German scholarship. (The work derives from a Freiburg dissertation of 1997.) Here Maier tirelessly (albeit sometimes also discursively and repetitively) catalogues all known officials and their responsibilities and competencies, from centre to periphery, both royal Germanic and residual Roman. This is a topic which has, of course, long attracted attention. Maier's achievement is, for the first time, to present a comprehensive and coherent treatment of the material, with generous acknowledgement of previous work (e. g. that of Burns and Wolfram).

Administration is a complex topic, always clarified by tables. Oddly, however, Maier provides none, which in places makes him difficult to follow. To help fill this gap, and to indicate the substance and shape of Maier's material (his closing »Resümee«, p. 315–325, does not really do him justice), I offer the following (necessarily simple) representation of his hierarchy of senior royal officials (i. e. omitting residual Roman posts and financial officers: p. 262–289, 289–314):

[>»m.« = *maiores*; >»c.« = *comites*.]

	Ostrogoths	Visigoths	Burgundians	Vandals
Sovereign	<i>rex</i>	<i>rex</i>	<i>rex</i>	<i>rex</i>
Privy Council	<i>comitium</i> - members	<i>consiliarii</i>	<i>consiliarii</i> <i>domestici</i>	<i>domestici</i>
Chancellery	<i>QSP</i> <i>referendarii</i>	<i>referendarii?</i> <i>notarii?</i>	<i>QSP?</i>	<i>notarii?</i>
Special commissioners	<i>m. domus</i> <i>spatharii</i>  <i>comites</i> <i>saiones/ comitiaci</i>	<i>spatharii/ armigeri</i>  <i>comites</i> <i>saiones?</i>	<i>m. domus</i> <i>spatharii</i>  <i>comites</i>	<i>m. domus</i>   <i>comites</i>  <i>comitiaci?</i> <i>ministri</i>
Executive officials	<i>apparitores</i>  <i>executores</i>	 <i>compulsores</i>  <i>executores</i>	 <i>apparitores</i>  <i>executores</i> <i>witiscalci</i> <i>faramanni</i>	   <i>executores</i> <i>servi regis</i> <i>baiuli</i>
Regional officials Civil/military	<i>c. Gothorum</i> <i>c. provinciae</i> <i>c. civitatis</i> <i>?millenarii</i>	  <i>c. civitatis</i> <i>?millenarii</i> <i>thiuphadi</i> <i>vicarii</i>	   <i>c. civitatis</i>	     <i>millenarii</i>
Military	<i>duces</i>	<i>c./duces</i>	<i>praepositi</i>	



The principal historical lesson that Maier draws from his work is that the administrations of the first successor-states distinguished strictly between *Germani* (*Gentiles*) and Romans. Thus, even in Ostrogothic Italy, there emerged new, strong, flexible and pervasive Germanic structures of government, very royal and very »corrective«, quite distinct from the Roman even when decked-out in (frequently obsolete) Latin titles (cf. p. 21–22, 36–37, 60–61, 118–19, 153–154, 216: »ethnischer Dualismus«). Thus the *Romania Gothica* that actually came into being was very different from that envisaged by Athaulf in Orosius' »Histories« (7.43.5).

This brings us to the second element of Maier's study. The preceding interpretation derives from a range of axioms presented in the first part of his book (p. 13–120). These are that Burgundians, Visigoths, Vandals and Ostrogoths all originated as major Eastgermanic raiding-bands that migrated into the Empire in search of land (p. 41–56). After they had settled, their common origins and near-contemporary experiences produced similar responses to similar challenges (p. 14–15). With respect to their administrations, this allows us to make the most of the little we know of each. (Sometimes, indeed, they learned from each other: e. g., p. 185.) A composite picture – the comparative approach of Maier's sub-title – enables us to build a general structure for all. From this it emerges that their kings had to favour their Germanic subjects because, as legitimised war-leaders (»Heerkönige«: p. 65–67), they were always in need of their (military) support (e. g. p. 73, 97, 108, 215). So arose ethnic polarisation. This section of Maier's book is much less straightforward because the origins and development of these, and other, peoples, are still highly contentious issues. Some problems are, apparently, approaching resolution. One thinks, for example, of the wide rejection, accepted here by Maier (p. 290–293), of Goffart's theories on the mechanisms of *hospitalitas*. However, many other matters concerning ethnicity and ethnogenesis remain difficult, and I wish that I was as confident as Maier in feeling that I knew so many of the »right« answers. These days, it is not enough simply to cite Wenskus. I would like to have been told precisely who, and how many, comprised the original »große Verbände«; and precisely how such »Verbände« became »Stämme« (cf. p. 42, 48–50, 66, 119–120). More complex relationships between *Germani* and Romans have been proposed, other than that suggested by Goffart. (It is significant that Maier does not cite Amory's »People and Identity in Ostrogothic Italy« [1997], though he is aware of Amory's earlier work.) In addition, Burgundians, Visigoths and Vandals were inside the Empire well before Maier's key-date of the mid-fifth century (p. 42–43). And Maier's view of the later Roman government as highly impersonal and institutionalised (p. 317) does not sit well alongside, for example, Constantius II's use of court eunuchs as imperial troubleshooters: very like the corrective style of administration noted by Maier in respect of the Germanic kings. (As Maier notes elsewhere – p. 209, cf. 50 – emperors, too, had »Gefolgschaften«.)

Overall, however, whether one accepts Maier's main argument or not, his book is to be welcomed as a significant contribution to post-Roman studies. It will help us towards a better understanding of individual careers (see Index 2) and, more generally, enable us to appreciate such things as (another *fil rouge*) the role of Reccared in the administrative development of the Visigothic kingdom.

John F. DRINKWATER, Nottingham

Der Dynastiewechsel von 751. Vorgeschichte, Legitimationsstrategien und Erinnerung, hg. von Matthias BECHER und Jörg JARNUT, Münster (Scriptorium) 2004, VIII–381 p., ISBN 3-932610-34-2, EUR 45,00.

751 is generally accepted as the year in which Pippin III deposed the last Merovingian king Chilperic, made himself king, and established the Carolingian dynasty which ruled much of what we think of as western Europe for the next two centuries. Ficker, as Rudolf Schieffer reminds us, long ago defined Pippin's usurpation as one of the most momentous events, given its consequences, of the whole middle ages, albeit largely in terms of the traditional preoccupation of scholars with the relations between the papacy and the Frankish rulers. This is a perspective that has dominated text books for the past few decades. The conference on which this book is based, therefore, represented an opportunity to add other dimensions to our understanding of this event and to consider it in the wider context of the preceding political developments, the problems presented by the source material, and the other actors involved. Consequently, the themes chosen by the organizers for the conference, M. Becher and J. Jarnut, and announced in the book's title, constitute a close focus on the immediate context and topic of Pippin's usurpation in 751. Some very interesting papers are presented. The book is framed by enlightening surveys by R. SCHIEFFER of the modern historiographical preoccupation with the implications of the pope's involvement with the Carolingian rulers and by Hans-Werner GOETZ of the representation of Pippin's usurpation by medieval chroniclers, from the *Continuations of Fredegar's Chronicle* to Gottfried of Viterbo.

In between these two chapters Ian WOOD addresses the many precedents for usurpation in the Merovingian period. The case for the Merovingian kings indeed being »rois fainéants« is made by Theo KÖLZER, who highlights Ingrid Heidrich's important work on the development of mayoral power in the late seventh and first half of the eighth century. Kölzer stresses that the Merovingian royal charters purporting to offer royal protection are in fact forgeries and that royal protection of monasteries and the granting of freedom of election to abbacies appear to be specifically Carolingian developments. Roger COLLINS sets out the narrative sequence for Pippin III's career as mayor of the palace as it is presented in the *Continuations of (pseudo-) Fredegar's Chronicle* and the *Annales regni Francorum*, with some observations offered in addition about the information offered in the *Annales Mettenses priores*. His paper is complemented, firstly by Olaf SCHNEIDER's well-documented critical analysis of the content and veracity of these same narrative sources and a number of later commentaries, as well as a full consideration of the *Clausula de unctioe Pippini*. Secondly, the penultimate paper in the volume is a comprehensive discussion by Helmut REIMITZ of the crucial importance of the codicological context and subsequent dissemination of the texts discussed by Collins and Schneider. On the immediate political context, Janet NELSON makes convincing suggestions about the effectiveness of the political role of Bertrada, Pippin's queen and Stuart AIRLIE explores the ways in which the Frankish aristocracy learned to recognize the new dynasty as the centre of the contemporary political system. He offers a particularly incisive analysis of Grifo's career and his paradoxical contribution to the strength of the new regime in acting as the focus of aristocratic political attention. Dieter GEUENICH mounts a strong case for how essential the integration of Alemannia was for Carolingian success. Ulrich NONN and Michael McCORMICK focus most illuminatingly and effectively on the context and possible implications of the division of rule in 741/42 and the visit of the Caliph al Mansur to Pippin III in 768 respectively.

A small group of papers focuses on the actual usurpation in terms of the Christian ideas and institutions related to it presented in the sources. Walter POHL's contribution on the pope's relations with the Lombards is characteristically lucid and has important implications for our understanding of the popes' overtures to Pippin. It also, incidentally, highlights the need for still further work on the variants in the surviving *Life of Pope Stephen II*

in the *Liber Pontificalis*. Michael RICHTER and Arnold ANGENENDT discuss the anointing. The former effectively presents a ›review article‹ of Michael Enright's »Iona, Tara and Soissons. The origin of the royal anointing ritual« (Berlin, New York 1985), and concludes, probably rightly, that the *Collectio canonum Hibernensis* played no role in the preparations for Pippin's anointing. This assumes that the anointing of 751 actually took place, for both Richter and Angenendt seem disinclined to accept Josef Semmler's recent cogent arguments about the problems of accepting that Pippin was anointed in 751 (as distinct from consecrated). Angenendt maintains that there is the ›highest probability‹ that anointing was part of the process by which Pippin was elevated to the royal throne in 751, though ›certainty‹ is reserved for the papal anointing of Pippin and his family in 754. With respect to the liturgical prayers *pro principe* and *Missa pro regibus* in some Frankish liturgical books it is essential to be precise about the dates of the books in which such prayers are preserved and the problems surrounding the determination of their introduction into the Frankish liturgy. Such books in any case preserve two types of prayers. Thus such books as the eighth-century Gelasians (including the Sacramentary of Angoulême c. 800, Reichenau fragment and the Bobbio Missal) draw on Old Testament exempla, and others, such as the so-called Old Gelasian in Vat. reg. lat. 316, offer prayers for rulers apparently adapted from Roman prayers. Reference may now be made to Mary Garrison, The *Missa pro principe* in the Bobbio Missal, in: Y. Hen, R. Meens, ed., The Bobbio Missal«, Cambridge 2004, p. 187–205, but also to Y. Hen, The royal patronage of the liturgy in Frankish Gaul to the death of Charles the Bald (877), London 2000, in order to clarify this. Yitzhak HEN's own forceful affirmation (preceding Angenendt's chapter in this book) of the Christian perception of rulership in Frankish Gaul from the sixth century, demonstrates the importance of the liturgical evidence. He considers in particular the prayers for the king or for *principes* in liturgical books from the seventh century onwards. Pippin III, therefore, and possibly Charles Martel before him, were able to draw on the ideology of Christian rulership developed in the Merovingian period.

The apparent lack of communication between a number of authors in this collection of papers is disconcerting. There is little sense that all the contributors either listened to each other at the conference or were able to read the papers afterwards when preparing their final versions for publication. The Editors also seem not to have made any effort to provide cross references or to iron out awkwardly contradictory passages, not least the lack of consensus about the *Clausula de unctione Pippini* (which only O. Schneider really discusses), who actually might have consecrated (and anointed?) Pippin III in 751 (given that as I suggested in 1983, it was unlikely to have been Boniface), or the various discussions of the Continuations of Fredegar and the *Annales regni Francorum*. This, as well as the lack of any conclusion setting out the collective achievement of the volume in relation to the problem posed in the preface undermines the effectiveness of the book as a whole. In a collective volume of this kind it is of course not necessary, or even possible, for all authors to agree on all matters. But they should at least acknowledge and engage with the arguments of their companions in the volume far more than they do. A collective bibliography of all works cited in the volume would have been helpful in addition to the index that is provided (though the latter is not sufficiently analytical: see, for example, the entries on »Aquitani«, »Bonifatius«, »Bertrada«, »Italien«, »Soissons«, »Zacharias«). Among the substantive issues raised by this book are those indicated by the contributions of Wood, Kölzer, Nelson and Airlie in particular. From their different perspectives they undermine old certainties about the degree to which the change of dynasty represented such a wholesale overturning of the political system or of political ideology. The nature of Merovingian royal power and that of both the mayors of the palace and other aristocratic families still needs more investigation. Pohl, Nonn and Geuenich especially remind us that the Franks in Austrasia and Neustria must be seen in relation to their contemporaries in Aquitaine, Alemannia, Bavaria and Lombard

Italy. McCormick rightly insists on the wider world beyond Francia, quite apart from the economic dimension. The laudable insistence, implicit or explicit, of many of the contributors on precise reading of texts – narrative, legal and liturgical – and on the need for an understanding of context in terms of initial audience and production, dissemination and later reception, should be taken to heart. The political development of the middle decades of the eighth century raise so many problems for historians because of the disconcerting lacunae even in sources which purport to tell us the story of, or shed some light on those years. Even determining the date 751 itself presents difficulties. We still need to understand more about the situation after the death of Charles Martel, whether the Pippinids were the only contestants for power as distinct from the successful contestants, what the different factions among the bishops and abbots contributed to the political developments, and what weight or credibility should be given to contemporary reports. There remains throughout this book a tendency to regard the contemporaneity of texts as a guarantee of greater veracity. Common sense alone would suggest such confidence is ill-founded. Equally, more recognition needs to be afforded the role of oral communication, networks of news and gossip and the contradictions of individual as well as collective memories. Texts could shape memory; they could do so by taking a known event but directing the later understanding and interpretation of its layers of significance and detail to serve as the collective memory. Although this collection of studies has achieved a great deal, therefore, many uncertainties concerning the change of dynasty in 751 remain.

Rosamond McKITTERICK, Cambridge

Wilfried HARTMANN (Hg.), *Ludwig der Deutsche und seine Zeit*, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2004, VIII–264 p., 8 ill. (Forschung), ISBN 3-534-17308-2, EUR 49,90.

Le volume dont il est ici question recueille les actes d'une rencontre tenue à Lorsch en octobre 2002, dans le sillage de la parution d'une biographie de son principal protagoniste, Louis le Germanique, et dans le contexte d'un certain renouvellement des études à son sujet – ce qui explique la proportion bienvenue d'articles issus de travaux de doctorat dans le livre (un certain nombre de ceux-ci ont, du reste, été publiés). Se succèdent onze contributions, rayonnant pour ainsi dire autour de la personne de Louis ou, du moins, de son orbite immédiate. C'est sur cette même personne que se concentre tout d'abord Wilfried HARTMANN, dans son «Portrait d'un roi peu connu». Il y aborde des problèmes, particulièrement de méthodologie, qui traversent au fond le volume en son entier. Notamment, la question des sources et de leur exploitation est sans cesse présente, que ce soit de manière implicite ou explicite. Ce livre éclaire successivement diverses facettes de l'exercice du pouvoir par le souverain et de ses implications sociales et culturelles. Les aspects territoriaux sont ainsi évoqués par Roman DEUTINGER et Eric J. GOLDBERG. Le premier s'intéresse à la place de la Bavière dans l'action politique de Louis, le second à ses menées en Moravie. Centre et périphérie, pourrait-on penser, si la place des régions bavaroises dans les préoccupations du souverain ne devait pas, justement, être très fortement relativisée. En Moravie, c'est tout un complexe stratégique et politique qui est évoqué, autour de réseaux de forteresses et de guerres de siège, ensemble selon l'auteur si prégnant pour le souverain que cela déteint à l'occasion même sur ses diplômes. C'est de ces derniers qu'il est question dans l'étude de Nicholas BROUSSEAU, consacrée à une comparaison entre les actes de Louis le Germanique et de Charles le Chauve. Il ne s'agit pas ici simplement d'une mise en parallèle de la diplomatie des deux souverains, mais d'une présentation en perspective des conditions de production et de tradition des ensembles documentaires, en passant par les fonds d'archives et les milieux érudits de l'époque moderne. C'est au réseau des palais que s'est

intéressé Thomas ZOTZ, et non seulement au réseau, mais aussi à son utilisation et aux équilibres internes qu'elle révèle. À partir d'indices multiples est ainsi mise en évidence la prééminence des résidences de Francfort et Augsbourg. Autres convives attendus dans une telle constellation, l'Église et le monastère ont leur place dans le recueil. Boris BIGOTT examine les relations du roi avec les abbés et prélats, prenant en ligne de mire le synode de Mayence en 847, et se demande si ce dernier ne serait pas un moment fondateur du système Église-royauté qui structure le royaume, marquant un tournant dans les liens entretenus par les deux pôles. Saint-Gall est aussi au rendez-vous, tout d'abord sous la plume d'Ernst TREMP, qui examine ses relations avec Louis, ensuite, sous celle de Hannes STEINER, qui envisage la question de la production des livres et de la croissance de la bibliothèque sous les abbés Grimald et Hartmut. Après Saint-Gall, c'est du lieu de la rencontre à l'origine de ce volume qu'il est question, Lorsch: Astrid KRÜGER s'intéresse au *Rotulus* liturgique qui y a été composé, au cours des années 860 vraisemblablement, dans ses contextes liturgiques, hagiographiques et politiques; c'est également de manuscrits qu'il s'agit dans la contribution de Chiara STAITI consacrée à l'évangélaire d'Otfrid de Weißenburg. Le tour d'horizon culturel offert par le volume est complété par le texte de Wolfgang HAUBRICH, consacré à la littérature en langue vernaculaire.

Si le volume n'échappe pas à l'effet quelque peu déclinatoire qui est la règle de telles entreprises, cela lui permet aussi d'éclairer successivement diverses facettes de son sujet. La réunion de spécialistes de tel ou tel aspect de la question sous la houlette et après l'article introducteur d'un connaisseur de Louis (sa biographie du souverain a été publiée, également à la Wissenschaftliche Buchgesellschaft [WBG], sous le titre »Ludwig der Deutsche«) permet de raffermir l'unité de l'ouvrage. Les diverses contributions nourrissent les discussions historiographiques autour du souverain et de son époque. Selon son degré propre de proximité avec les thèmes abordés, l'on y trouvera ample matière à réflexion. C'est également une excellente introduction aux différents sujets traités, qui invite à suivre les enquêtes menées dans les monographies correspondantes. Mais l'intérêt de ce livre – notamment pour un non-spécialiste – peut aussi être vu dans les questions méthodologiques qu'il pose, tout particulièrement s'agissant des sources et de leur exploitation. Ceci est annoncé dès le rapport introducteur, qui se trouve affronté à la tâche d'éclairer une biographie à partir d'éléments incertains – sans que ce compte rendu ne veuille allonger encore le serpent de mer historiographique que constitue le genre biographique. Même avant de s'intéresser aux diverses interactions historiques qu'ils révèlent, la compréhension »première« des textes peut toujours donner lieu à des interprétations divergentes, comme le montrent les traductions légèrement différentes (et, du reste, pas incompatibles) données par W. Hartmann et E. J. Goldberg à la *duricia* du souverain – en notant, du reste, que le second de ces textes est lui-même une traduction, ce qui donne un intéressant effet d'abyme à la question. C'est la raison pour laquelle les réflexions documentaires en profondeur menées par les différents auteurs, que ce soit comme sous-bassement du discours ou comme thème principal, sont tout particulièrement les bienvenues. De ce point de vue, la palette est étendue, depuis les enquêtes sur les conditions de l'apparition documentaire (ainsi N. Brousseau, H. Steiner) jusqu'à la mise en perspective critique des renseignements livrés par les textes ou l'archéologie (par exemple W. Hartmann, E. J. Goldberg), en passant par l'examen d'un type documentaire ou d'un document en particulier (comme A. Krüger, M. Staiti). C'est l'un des intérêts de ce recueil que d'illustrer divers angles d'approche possibles, que ce soit dans l'objet étudié lui-même ou dans la manière de l'aborder.

Le fait, relevé en introduction, que les auteurs ont dû se plier aux normes éditoriales de la WBG, notamment en ce qui concerne la taille des articles, est parfois sensible, l'impression se fait ici ou là que l'on aurait souhaité être plus long – sans que cela ne soit, du reste, vraiment gênant. Les différents articles ont adopté des positions légèrement divergentes quant à la citation des sources latines, qui se différencient essentiellement dans la proportion de tra-

ductions dans le texte. Là encore, ce n'est en aucun cas un inconvénient; cela permet même de se remettre en tête les termes des débats sur la traduction des sources et amène plus de variété que cela ne provoque de discordance. Pour conclure, au-delà des informations fournies et des positions prises sur telle ou telle question, l'ensemble offre un coup d'œil dans l'un des nombreux chantiers de l'histoire médiévale. Outre les contributions scientifiques elles-mêmes, c'est ainsi un large tour d'horizon méthodologique qui nous est offert par W. Hartmann et les auteurs réunis autour de lui.

Sébastien BARRET, Dresde

Gisèle CLÉMENT-DUMAS, *Des moines aux troubadours, IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. La musique médiévale en Languedoc et en Catalogne, Carcassonne (Éditions du Centre d'Études Cathares) 2004, 207 S., ISBN 2-85998-288-4, EUR 22,00.*

Eine fundierte Einführung in die mittelalterliche musikalische Tradition des heutigen Languedoc/Roussillon und Kataloniens bietet die reich illustrierte Publikation der Musikwissenschaftlerin G. Clément-Dumat. »La musique médiévale est la mère de la musique occidentale«, konstatiert die Autorin gleich in ihrem Vorwort (S. 5) und unterstreicht damit die generelle Bedeutung der Musikkultur für die Genese von Staat und Gesellschaft an der Wende vom Hoch- zum Spätmittelalter. Mönche und Troubadoure, geistliche und weltliche Musik, Liturgie und Lied, bilden die sich gegenseitig beeinflussenden, aus denselben Wurzeln erwachsenen Pole dieser mediterranen Kultur Südfrankreichs.

Im ersten Teil wird zunächst die geistliche Musik behandelt, die sich mit der Einführung des fränkisch-römischen Ritus im 9. Jh. als fester Bestandteil von Messe und Stundengebet konstituiert. Clément-Dumas gibt zur Vertiefung einen detaillierten Überblick über die verschiedenen Meß-, Ritualbücher und Sakramentare (u. a. Brevier, verschiedene *livres de chant et de lecture*, Missale, Kollektar, Pontifikale, *Rituel*), um dann die regionalen Besonderheiten der vom spanischen Kulturkreis stark beeinflussten Liturgie im Languedoc und in Katalonien herauszustellen. Die Charakteristika zeigen sich zum einen in der Integration spanischer Gesänge und Texte, vor allem von Antiphonen (Wechselgesängen) und *preces* (Fürbitten), aus denen neue *Ordines* entstanden. Zum anderen schlagen sie sich in der musikalischen Notation nieder. Nach den ersten Versuchen, einzelne Strophen klassischer Poesie mit musikalischen Zeichen zu versehen (*écritures paléofranques*), bilden sich bereits im Laufe des 10. Jhs. zwei regionale Notationssysteme heraus: die katalanische Notation, die eine hybride Liturgie römisch-gallikanisch-spanischer Herkunft tradiert (*Ordo Narbonensis*), und die schließlich dominierende aquitanische Notation mit ihrer zunehmend ausgefeilten melodischen Präzisierung. Anschließend geht die Autorin auf zentrale musikalische Gattungen ein. Insbesondere das um 1200 faßbare eigenständige Prozessionale (ms. Toulouse, Mn 136), das die Gesänge, Litaneien und Responsorien für die liturgischen Prozessionen aufzeichnet, erscheint Clément-Dumas als Zeuge einer ausgeprägten okzitanischen Identität: »C'est précisément pendant cette période que le processionnal, considéré à la fois comme support et contenu devient révélateur de l'identité languedocienne«, (S. 53). Anhand ausgewählter Beispiele wird die Genese des Prozessions-Repertoires im Languedoc, aus dem sich mehrere Handschriftenfamilien mit nahezu identischem Material herauskristallisieren, minutiös nachgezeichnet: Elf Manuskripte, die zwischen dem 10. und 16. Jh. aus dieser Region überliefert sind, enthalten Prozessionsgesänge, beginnend mit dem ältesten Textzeugen der Kathedrale Sainte-Cécile von Albi aus dem 9. Jh. (Al 44) über die hoch- und spätmittelalterlichen Gradualien und Prozessionalien der Abteien von Gaillac (Pn I. 776), Saints-Just-et-Pasteur von Narbonne (Pn I. 780), Moissac (Pn I. 2819), Toulouse (Lb h. 4951; Mn136) und Gellone (MOv20, MOv 21, SO 63) bis zu den jüngsten Schriften der Kathedralen von Albi (Al 11), Narbonne (NAR 165) und Béziers (MOa 3803). Aus die-

sem Handschriftenbestand lassen sich chronologische und gattungsspezifische Entwicklungen herleiten: Vor 1200 sind es die Gradualien, welche neben den Meßgesängen die Antiphonen für die Prozession bewahren. Durch das älteste Manuskript von Albi, Vorbild für alle späteren Gradualien, verbreitet sich die römisch-karolingische Liturgie gegen Ende des 9. Jhs. im Languedoc. Diese »Romanisierung« des Repertoires schlägt sich in bestimmten Festgesängen für Palmsonntag oder Ostern sowie in den wesentlichen Antiphonen und Prozessionen nieder, führt aber nicht zur völligen Aufgabe regionaler Besonderheiten und älterer kultureller Traditionen. Im Norden Aquitaniens (Provinz Auvergne und Limousin) z. B. fehlt das Graduale als eigenständige Gattung, dort werden die Prozessionsgesänge in Verbindung mit Tropar-Prosaren tradiert, was die Autorin anhand von aquitanischen Manuskripten aus dem 10. bis 14. Jh. überzeugend belegt.

Von der Erneuerung regionaler Traditionen an der Wende zum 11. Jh. zeugt eine Gruppe von Gradualien und ProzeSSIONalien (Handschriften Gaillac, Toulouse und Saint-Maurin), die im kulturellen Einflußbereich der Benediktinerabtei St. Peter von Moissac entstanden sind. Obwohl der cluniazenischen Reformbewegung verpflichtet, folgt deren Liturgie nicht dem burgundischen Mutterkloster, sondern tradiert – zumindest bezogen auf die Prozessionen und das Weiheritual – das spezifische Repertoire des Languedoc. Als letztes Beispiel greift die Autorin das Graduale von Saints-Just-et-Pasteur (nach 1090) heraus, das mit der Aufnahme von Gesängen aus dem Römisch-Germanischen Pontifikale (modellhaftes »Normalexemplar« im gesamten ottonischen Reich) vom Einfluß der gregorianischen Reformbewegung im Erzbistum Narbonne gegen Ende des 11. Jhs. zeugt. Ergebnis ist eine Mischform von römischem Ritus (etwa der Prozessionen unter der Rubrik *In quacumque tribulatione* aus dem Graduale Karls des Kahlen) und spezifisch südfranzösischen Elementen (Liste der Litaneien für Sonntag, Aschermittwoch oder für den Reliquientransport).

Anhand des Offiziums des heiligen Wilhelm (gest. 812), vollständig überliefert im Prozessuale von Gellone, MOv 20, wird abschließend der Einfluß lokaler Heiligenkulte auf die Ausformung des liturgischen Materials beleuchtet. Kenntnisreich analysiert die Autorin die dem Offizium zugrunde liegende literarische Quelle (*Vita Sancti Wilhelmi*) sowie die musikalische Ausformung des Kultes um den Gründer des Klosters Gellone (804) und konstatiert: »l'office de saint Guilhem, vraisemblablement composé au XII<sup>e</sup> siècle, après la *Vita sancti Wilhelmi*, est à la fois typique des offices rythmiques de cette époque et témoin des particularités catalano-languedociennes, comme l'usage fréquent du mode de *ré* ou certaines survivances hispaniques« (S. 100).

Der zweite, wesentlich kürzere Teil ist der weltlichen höfischen Lyrik der Troubadours gewidmet, die sich in der zweiten Hälfte des 11. Jhs. von Aquitanien aus über den gesamten okzitanischen Kulturraum (Languedoc, Katalonien und Provence) verbreitet. Vorgestellt werden die Wirkungsstätten der Troubadours an den Höfen der Könige, Grafen und Vizegrafen von Aragon, Roussillon, Toulouse, Barcelona, Montpellier, Béziers, Cardona oder Narbonne. Clément-Dumas betont das enge Verhältnis von Text und Musik, von sprachlicher und musikalischer Struktur, das in Gattungen wie dem *fin d'amour*, dem politisch oder satirisch-moralischen *sirventes* oder den profanen *chansons mariales* (Marienliedern) seinen charakteristischen Ausdruck findet. Jede Textform wird in Beispielen vorgestellt: im *canso Domna si totz temps viva* entwirft Berenguer de Palazol (um 1150/60–1170/75) das Ideal der höfischen Liebe, geprägt von *mezura* (Mäßigung), *jovens* (Jugend) und *joi* (Freude). Der *sirventes Ab greu cossire fau sirventes cozen* des Bernart Sicart de Marvejols (um 1230) geißelt die Korruption der theokratischen römischen Kirche und die Genußsucht der weltlichen Führungsschicht. In *Vera vergena Maria* huldigt Peire Cardenal (ca. 1180–ca. 1280) der Jungfrau und Königin Maria, die den Reisenden wie einen Stern geleitet und vor allen Gefahren beschützt: *tu yest estela que guia los passans d'aquest paes ...*

Im dritten Teil behandelt Clément-Dumas musikalische Raritäten aus dem alten Fonds der Bibliothek der École de médecine von Montpellier. Es handelt sich um ein überaus rei-

ches Korpus von 1000 Bänden, von denen ein Viertel vor das 13. Jh. zu datieren ist. Nach der allgemeinen Vorstellung des Bestands, der antike und mittelalterliche literarische Werke, Biblexemplare, Hagiographien und Liturgiebücher, aber auch medizinische und naturwissenschaftliche Traktate sowie Rechts- und Geschichtsdarstellungen umfaßt, beschreibt und analysiert die Autorin zwei herausragende musikalische Manuskripte: das aus der Mitte des 11. Jhs. stammende *Tonaire dit »de Saint-Bénigne«* von Dijon (MO H 159), ein Lehrbuch für den Unterricht in Klöstern und Kathedralschulen, und die Motetensammlung des *Chansonnier dit »de Montpellier«* (MO H 196) aus dem 13. Jh. Zur historischen Einordnung der Werke folgt ein Exkurs über die Anfänge der Polyphonie und die Entwicklung der Motette. Eine Bibliographie, Diskographie sowie verschiedene Indices (ausführliches Handschriftenverzeichnis, Glossar der wichtigsten musikalischen Termini, Werkverzeichnis, Sach- und Personenindex, Abbildungsverzeichnis) runden die gelungene Darstellung ab.

Valeska KOAL, Hannover

La Tapisserie de Bayeux: l'art de broder l'Histoire. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1999), publ. par Pierre BOUET, Brian LEVY et François NEVEUX, Caen (Presses Universitaires de Caen) 2004, 428 S., ISBN 2-8413-3160-1, EUR 39,50.

Daß der vorl. Tagungsband erst fünf Jahre nach dem gleichnamigen Kolloquium in englischer und französischer Sprache erschienen ist, hängt sicher nicht ausschließlich mit dem frühen Tod des Mitherausgebers Hervé Pelvillain zusammen, sondern auch mit dem Umstand, daß umfangreiches Material für diesen Band aufgearbeitet und übersetzt werden mußte, u. a. die Ergebnisse der ausführlichen Analyse des Teppichs 1982/83 vor seinem »Umzug« ins Centre Guillaume le Conquérant, die bisher noch nicht publiziert worden waren. F. NEVEUX beschreibt in der Einleitung die drei Ebenen, auf denen sich die Tagungsbeiträge mit dem Teppich – oder besser, wie schon der Titel andeutet – mit der Stickerei von Bayeux beschäftigen: es werden neue Forschungsergebnisse der letzten zwanzig Jahre präsentiert, aber auch ältere, die bislang noch nicht veröffentlicht worden waren. Drittens schließlich werden Ergebnisse vorgestellt, die unter Verwendung neuer Informationstechnologien zustande gekommen sind.

Inhaltlich ist der Band in fünf Abschnitte unterteilt, die folgenden Aspekten gewidmet sind: Überblick über die Geschichte der wissenschaftlichen Beschäftigung mit dem Teppich, das textile Werk, die mittelalterlichen Quellen und die Rezeption des Teppichs, der Teppich als historisches Zeugnis und der Teppich als Kunstwerk.

Der erste Abschnitt beginnt mit einem Beitrag von F. NEVEUX, der die großen Themen der Forschung über den Teppich von Bayeux im 19. und 20. Jh. zusammenfaßt (»Les grands débats concernant la Tapisserie [XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle]«, S. 17–25). Nachdem der Teppich in einem Inventar der Kathedrale von Bayeux von 1476 erwähnt worden war, verlor sich zunächst seine Spur; erst im 18. Jh. wurde das Kunstwerk wiederentdeckt und zum ersten Mal 1819–23 publiziert. Größere Bekanntheit erlangte der Teppich durch die von Napoleon veranlaßte Ausstellung in Paris im März 1804. Neveux betont, daß die wesentlichen Fragestellungen, denen in Frankreich und in England im 19. Jh. nachgegangen wurde, auch heute noch aktuell sind: die Frage nach dem Autor bzw. Auftraggeber, nach dem Zeitpunkt und dem Ort der Entstehung. Als Meilensteine in der Erforschung des Teppichs gelten die Sammelbände von Stenton (1957)<sup>1</sup> und Wilson (1985)<sup>2</sup>, die den jeweiligen Wissensstand in

1 Frank STENTON, *The Bayeux Tapestry. A comprehensive Survey*, London 1957.

2 David WILSON, *The Bayeux Tapestry*, London 1985.



einem breiten Spektrum zusammenfaßten und in mehrere Sprachen übersetzt wurden. Nicht vergessen werden darf hier eine weitere wichtige Publikation, das Buch von Simone Bertrand, der ehem. Konservatorin des Teppichs; hier wurde der Teppich vollständig in schwarz-weiß wiedergegeben und vor allem der Dokumentarcharakter des Teppichs betont<sup>3</sup>. Weiterhin benennt Neveux die seit 1978 jährlich stattfindenden Battle Conferences, die sich mit der anglo-normannischen Geschichte des 11. und 12. Jhs. beschäftigen und ihre Ergebnisse, vorwiegend aus anglo-amerikanischer Sicht, ebenfalls jährlich veröffentlichten. Den Abschluß dieser ersten Periode der Erforschung bildet die große Bibliographie von Shirley Ann Brown von 1988<sup>4</sup>. Von der Autorin dieser Bibliographie stammt – daran anknüpfend – der zweite Beitrag dieses Abschnitts (»La Tapisserie de Bayeux: analyse critique des publications des années 1988–1999«, S. 27–47). Rein quantitativ betrachtet, sind insgesamt ca. 600 Titel über den Teppich von Bayeux erschienen, davon 100 seit 1988 hinzugekommen. Die oben genannten zentralen Fragen sind weiterhin aktuell; dazu kommt das Spannungsfeld zwischen weltlicher und geistlicher Sphäre, wo man den Teppich zu verorten sucht. Schließlich spielen in den letzten Jahren neue Methoden und Fragestellungen eine wichtige Rolle: die Bedeutung der Symbolik sowie psycho-soziale Deutungsmuster stehen immer häufiger im Vordergrund der Betrachtung. Besonders für deutsche Leser interessant ist sicherlich der Beitrag von Sylvette LEMAGNEN über die bislang wenig beachteten Forschungen Herbert Jankuhns während des Zweiten Weltkriegs zum Teppich von Bayeux (»L'histoire de la Tapisserie de Bayeux à l'heure allemande. Un nouvel éclairage sur la mission dirigée par Herbert Jankuhn pendant la seconde guerre mondiale«, S. 49–64). Die Arbeiten Jankuhns sind durch ein Tagebuch von Juni bis August 1941, das sich heute im Besitz des Centre Guillaume le Conquérant befindet, hervorragend dokumentiert. Jankuhn hielt den Teppich für eine Ergänzung der schriftlichen Quellen und maß ihm hohe Bedeutung für die historische Forschung zu. Schließlich betonte er, daß der Teppich wegen der Darstellung von Sitten und Bräuchen auch eine wertvolle Quelle für das Kennenlernen des germanischen Erbes sei.

Der Abschnitt über das textile Kunstwerk stellt insbes. die Ergebnisse der Untersuchungen und Analysen 1982–1983 im Zusammenhang des Umzugs in das ehem. bischöfliche Palais vor. Nicole DE REYNIÈS geht dem historischen Sprachgebrauch nach und plädiert noch einmal dafür, statt vom »Teppich« von der »Stickerei« von Bayeux zu sprechen – obwohl sicher nichts so schwer zu verändern ist wie lange eingeübter Sprachgebrauch. Der Begriff *tapisserie* hat sich lediglich durch eine sprachliche Nachlässigkeit von Montfaucon im 18. Jh. etablieren können, während vorher in den Inventaren stets von *broderie* die Rede war (»Broderie ou Tapisserie de Bayeux?«, S. 69–76). Der Beitrag von Marie-Hélène DIDIER beschäftigt sich mit dem genauen Ablauf der Untersuchungen und deren Vorgehensweise (»La Broderie, une œuvre textile. Les expertises et les analyses effectués en 1982–1983: la mise en place de l'opération«, S. 77–82), während sich Isabelle BÉDAT und Béatrice GIRAULT-KURTZEMAN den technischen Einzelheiten der Untersuchung widmen (»Étude technique de la Broderie de Bayeux«, S. 83–109). In diesem Beitrag sind die Detailfotos von der Rückseite der Stickerei, die schematischen Zeichnungen der Sticktechnik sowie die Hinweise auf erfolgte Restaurierungen besonders aufschlußreich. Dem Leinenstreifen aus dem 16. Jh., auf dem der eigentliche Teppich angebracht ist, widmet sich Gabriel VIAL (»Étude de la bande »numérotée« de la Broderie de Bayeux«, S. 111–116). Der Streifen besteht aus 32 Abschnitten, die analog zu den Szenen auf dem Teppich nummeriert sind. Auch hier sind bescheidene Ausschmückungen erkennbar: Ornamente, die mit meist blauen Fäden direkt in das Leinen eingewebt sind. Vial vergleicht diese Art der Dekoration

3 Simone BERTRAND, *La Tapisserie de Bayeux et la manière de vivre au XI<sup>e</sup> siècle*, La Pierre-qui-Vire 1966.

4 Shirley Ann BROWN, *The Bayeux Tapestry: History and Bibliography*, Woodbridge 1988.

mit zwei weiteren Reliquien aus Leinen, die wesentlich älter sind, aber eine ähnliche Technik aufweisen. In einer Bilanz faßt Brigitte OGER (»La Tapisserie de Bayeux: le bilan de l'expertise scientifique [1982–1983]«, S. 117–123) die Ergebnisse der Studie von 1982/83 im Hinblick auf Fasern, Drehung der Fäden, Beize, Farbstoffe, pH-Wert, mikrobiologische Untersuchungen und Schäden durch Insekten zusammen.

Es folgt der Abschnitt über die schriftlichen Quellen und die spätere Rezeption des Teppichs. Zunächst fragt Marjorie CHIBNALL danach, ob Ordericus Vitalis den Teppich kannte (»Orderic Vital et la Tapisserie de Bayeux«, S. 127–134). Wir wissen zwar, daß er für seine *Historia Ecclesiastica* und die Interpolationen in den *Gesta Normannorum ducum* sowohl mündliche als auch schriftliche Quellen benutzte, aber es gibt keine konkreten Hinweise darauf, daß er den Teppich je gesehen hat. Fraglich wäre außerdem, ob er ihn als glaubwürdige Quelle akzeptiert hätte. Die Rolle der Frauen am normannischen Herzogshof in den schriftlichen Quellen zur Eroberung Englands untersucht Élisabeth VAN HOUTS (»L'écho de la conquête dans les sources latines: la duchesse Mathilde, ses filles et l'énigme de l'Enfant doré«, S. 135–154). Hier sind die Herzogin Mathilde und ihre Töchter Cäcilia, Adelide und Adele zu nennen. Ausführlich widmet sich van Houts dem Namen des Schiffes, das die Herzogin der Überlieferung nach ihrem Gemahl für die Überquerung des Kanals geschenkt hat: *Mora* mit der rätselhaften Figur des goldenen Kindes, das die Richtung nach England wies. Dieses könnte als Symbol für etwas neu Geborenes eine neue Zukunft für England verheißen. Den Namen *Mora* bringt van Houts mit den Moiren/Parzen in Verbindung, die für Geburt, Leben und Tod stehen. Zu den Berichten, auf die der Teppich von Bayeux aus Gründen der Chronologie gewirkt haben könnte, gehört die »Große Chronik der Normandie«, eine Kompilation aus der Mitte des 14. Jhs., die sich mit der Geschichte der Normandie von Herzog Rollo bis 1217 befaßt. Gillette LABORY stellt dieses Dokument näher vor (»La conquête de l'Angleterre dans la Grande Chronique de Normandie«, S. 155–169), insbes. die Passagen, die die normannische Eroberung Englands betreffen. Unmittelbare Bezüge auf den Teppich lassen sich jedoch nicht feststellen. F. NEVEUX plädiert dafür, dem Teppich von Bayeux ebenso die Funktion einer bedeutsamen Quelle zur normannischen Eroberung Englands zuzuweisen wie der schriftlichen Überlieferung (»La Tapisserie de Bayeux en tant que source originale«, S. 171–195). Er betont Informationen, die der Teppich als einziger liefert (die Expedition in die Bretagne, Bayeux als Schauplatz des Eides) und argumentiert entgegen den Thesen von Grape<sup>5</sup> wiederum für England als Herstellungsort des Teppichs. Weiterhin untersucht er die Rolle Bischof Odos auf dem Teppich und geht innerhalb der Erzähltechnik der Frage nach, wie die Realität ins Bild umgesetzt wird. Pierre BOUET untersucht, ob der Teppich einseitig für die Engländer Partei ergreift (»La Tapisserie de Bayeux, une oeuvre pro-anglaise?«, S. 197–215). Er hebt hervor, daß Harold als einzige Person durchgängig auf dem Teppich zu sehen ist und ihm – z. T. anders als in den schriftlichen Quellen – großes Wohlwollen entgegengebracht wird. Insgesamt mißt er der Darstellung auf dem Teppich versöhnende Bedeutung zu, nicht ohne jedoch einzugestehen, daß die ideologische Botschaft bei weitem nicht geklärt ist<sup>6</sup>. Den Abschnitt beschließt der Beitrag von Valerie I. J. FLINT. Sie untersucht das Spannungsfeld zwischen Bischof und Laien (»La Tapisserie de Bayeux, l'évêque et les laïcs«, S. 217–233) und setzt die Darstellungen Bischof Odos auf dem Teppich in Beziehung zu nur aus Beschreibungen bekannten Wandbehängen des Abtes von Westminster, Richard von Barking, und der Hereforder Weltkarte aus dem 13. Jh. Sie gelangt zu dem Ergebnis, daß es vor allem Odos Absicht war, ein Zeichen gegen die gregorianischen Reformideen und für die Feudalmacht der Bischöfe zu setzen.

5 Wolfgang GRAPE, Der Teppich von Bayeux. Triumphdenkmal der Normannen, München, New York 1994.

6 »Le message délivré par la Tapisserie de Bayeux est loin d'être clair pour nous«, S. 207.

Den Abschnitt über den Dokumentarcharakter des Teppichs (»Le témoignage documentaire«) eröffnet Olivier RENAUDEAU mit einem Beitrag über die auf dem Teppich dargestellte Kleidung und Rüstung (»Problèmes d'interprétation du costume d'après la Broderie de Bayeux«, S. 237–259). Durch Vergleiche mit anderen Darstellungen kommt er zu dem Schluß, daß der Graf Guy de Ponthieu, Herzog Wilhelm bei der Überquerung des Flusses Couesnon und Bischof Odo in der Schlacht von Hastings in besonders kostbarer Weise gekleidet bzw. gerüstet sind. Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER widmet sich der Archäologie (»La Tapisserie de Bayeux et l'archéologie«, S. 261–288) und stellt aus den Bereichen Militärarchitektur, Zivilarchitektur, Schiffbau und Sachkultur Beispiele vor, über die uns die Darstellung auf dem Teppich realistische und detailgenaue Kenntnisse vermittelt, wenn auch eine gewisse Stilisierung stets berücksichtigt werden sollte. Welchen Beitrag leistet der Teppich zur militärgeschichtlichen Forschung? Dieser Frage geht John FRANCE nach (»L'apport de la Tapisserie de Bayeux à l'histoire de la guerre«, S. 289–300). Er beobachtet, daß militärische Expeditionen vielfach nur oberflächlich dargestellt sind, und begründet dies damit, daß es gar nicht notwendig sei, ein realistisches Bild zu vermitteln; France betont den Propaganda-Charakter des Teppichs und die Verherrlichung Bischof Odos. Dennoch ist die Bedeutung des Teppichs für die Kenntnis von militärischer Ausrüstung unbestritten.

Der erste Beitrag im Abschnitt über den Teppich von Bayeux als Kunstwerk (»L'œuvre d'art«) von Maylis BAYLÉ widmet sich dem Stil und der Ornamentik in Nordwesteuropa (»La Tapisserie de Bayeux et l'ornementation dans l'Europe du Nord-Ouest. Questions de stylistique et de composition«, S. 303–325). Insgesamt gibt es wenig Vergleichsmöglichkeiten; wenn man davon ausgeht, daß eine gezeichnete Vorlage existierte, stellt man fest, daß vieles auf Vorbildern aus dem Skriptorium von Canterbury beruht. Bei Ornamenten dagegen lassen sich oft skandinavische Vorbilder erkennen. Bei der Farbgestaltung gibt es Parallelen zu englischen Wandmalereien. Mit dem Erzählrhythmus auf dem Teppich von Bayeux beschäftigt sich Brian J. LEVY (»Les trois fonctions du rythme narratif de la Tapisserie de Bayeux«, S. 327–345). Levy erläutert den Bezug auf die Dreiteilung der Gesellschaft in *oratores*, *bellatores* und *laboratores*, betont aber auch die Magie der Zahl Drei auf dem Teppich im allgemeinen: drei Könige, drei Throne, drei Kronsäle, drei Kronen. Barbara ENGLISH lenkt schließlich den Blick auf die Krönung Harolds (»Le couronnement d'Harold dans la Tapisserie de Bayeux«, S. 347–381), der ältesten überlieferten Krönungsszene Englands. Sie beschreibt unter Heranziehung zahlreicher Vergleiche vom Kontinent ausführlich die Beschriftung, die dargestellten Personen, Thron und Insignien und diskutiert den genauen Zeitpunkt der Krönung. Schließlich stellt sie die Frage, ob tatsächlich – wie es der Teppich nahelegt – Stigand Harold krönte. Auch English betont die Hochachtung, die der Autor des Teppichs in dieser Szene dem Kontrahenten Wilhelms entgegenbringt. David HILL befaßt sich im letzten Beitrag mit den Erhaltungs- und Restaurierungsbemühungen, die der Teppich im Lauf der Jahrhunderte erfahren hat (»La Tapisserie de Bayeux: la reconstitution d'un texte«, S. 383–402) und versucht zu ermitteln, wie der Originalzustand ausgesehen haben könnte.

Die reichhaltigen Ergebnisse dieses ersten Kolloquiums in Frankreich, das ausschließlich dem Teppich von Bayeux gewidmet war, faßt F. NEVEUX schließlich zusammen (»Conclusions«, S. 403–410). Es folgt eine aktuelle Bibliographie von S. A. BROWN für die Jahre 1985–99, die man aufgrund des späten Erscheinungsdatums des Bandes vielleicht noch hätte fortschreiben können. Das umfangreiche Abbildungsverzeichnis dokumentiert die hervorragende Ausstattung des Tagungsbandes. Die Qualität und die Vielfalt der Abbildungen machen die Lektüre der Studien zum Vergnügen, die insgesamt den neuesten Stand der Forschungen über den Teppich auf einem breiten Spektrum von Fragestellungen dokumentieren.

Sabine TEUBNER-SCHOEBEL, Kirchdorf

Stefan WEINFURTER, *Canossa. Die Entzauberung der Welt*, München (C. H. Beck) 2006, 254 S., ISBN 3-406-53590-9, EUR 19,90.

Vor fast tausend Jahren, um die Jahreswende 1076/77, tat König Heinrich IV. auf der Burg Canossa Buße vor Papst Gregor VII., der ihn und seine engsten Vertrauten nach langem Zögern wieder mit der Kirche versöhnte. Der 7. August 2006 brachte den neuhundertsten Todestag des Herrschers, und so ist es denn kein Wunder, daß gerade jetzt der Regierung dieses Saliens besonderes Interesse gezollt wird. Im Mittelpunkt steht dabei der durch Bismarck so berühmt gemachte Canossagang. Eine große Ausstellung in Paderborn ist Canossa gewidmet. Auch der Heidelberger Historiker St. Weinfurter, der sowohl durch seine Forschungen zu den reformierten Kanonikern als auch zu den Saliern bestens ausgewiesen ist, trägt mit seinem kürzlich erschienenen Buch dazu bei, die geschichtliche Erinnerung an dieses epochemachende und auch abenteuerliche Ereignis wach zu halten und dieser Erinnerung neue Wege zu weisen. Entstanden ist eine fesselnde Erzählung, die sich engstens an wesentliche Quellen anlehnt und sich gut liest. Nur die wichtigsten Anmerkungen werden in einem Anhang gegeben, dem dann ein Quellen- und Literaturverzeichnis und ein knappes Register, für das Matthias Kirchner zu danken ist, folgen (S. 210–254). In elf Kapiteln, zum Teil illustriert, verfolgt Weinfurter die Ereignisse von, vor und um Canossa. Auf Heinrichs Aufbruch nach Canossa vom kaiserlichen Speyer aus im Spätherbst 1076 mit der Beschreibung der gefährlichen Alpenüberquerung und dem Zusammentreffen mit Papst Gregor VII. im ersten Kapitel folgt ein Rückblick auf die Zeit Heinrichs III. im zweiten und eine Analyse der gesellschaftlichen Veränderungen in den letzten Jahren Heinrichs III. und vor allem unter dem jungen Heinrich IV. im dritten Kapitel, in dem auch versucht wird, ein Bild vom Menschen Heinrich IV. zu vermitteln und den Hintergründen der Sachsenkriege nachzugehen. Im vierten Kapitel geht es um Heinrichs Verhältnis zu den Großen des Landes, Veränderungen im Regierungsstil und vor allem um das »ganz andere Modell zur Deutung und Gliederung der Gesellschaft«, das seit dem beginnenden 11. Jh. in den Vordergrund trat (S. 74). Das »geradezu [...] revolutionäre« (S. 74) Deutungsschema der Gesellschaft nach irdischen Funktionen – die bekannte Dreiteilung in *oratores*, *pugnatores* und *laboratores* – verschmolz den Stand der Mönche mit dem der Kleriker, die gemeinsam »in der Welt gegen das Böse zu kämpfen« hatten (S. 75). Das fünfte Kapitel ist ein Rückblick auf Rom und das Papsttum vor Gregor VII., das sechste ist Gregor und seinem Gehorsamsanspruch gewidmet. Das siebte Kapitel, »1076: Die Einsamkeit des Königs und die ›neue Religion‹ der Bischöfe«, ist eines der interessantesten und anregendsten des Buchs, weil Weinfurter dankenswerterweise der Frage nach dem scheinbar so plötzlichen Abfall vor allem der Bischöfe von König Heinrich IV. im Frühsommer 1076 nachgeht, der nach Heinrichs Exkommunikation und Absetzung vom Februar des Jahres äußerst schnell um sich griff, obwohl Anfang Januar zu Worms Heinrich und die überwiegende Mehrzahl der Bischöfe dem Papst gemeinsam mit Gehorsamsentzug gedroht und ihn zur Abdankung aufgefordert hatten. Das Thema des Wertewandels wird in Kapitel acht weiter ausgebaut; Kapitel neun befaßt sich mit dem Gegenkönigtum Rudolfs of Rheinfelden und schließlich Heinrichs Kaiserkrönung und dem Tod Gregors VII. in Salerno. Theoretische Erörterungen zum Investiturstreit finden sich in Kapitel zehn. Heinrichs Tod und der Verrat durch seinen Sohn und Nachfolger, Heinrich V., sowie die Karriere Heinrichs V. bis zum Konkordat von Worms 1122 bilden den Inhalt des letzten Kapitels. Das Buch schließt mit einer sehr knappen Schlußbemerkung, die sich für den Untertitel, »Die Entzauberung der Welt«, auf Max Weber beruft. Selbstverständlich ist das nicht so gemeint, als ob der von Max Weber angesprochene Rationalisierungsprozeß, ein Prozeß, bei dem sich »die alte Einheit von religiöser und ›staatlicher‹ Ordnung auflöst« (S. 207) mit einem Schlag verwirklicht worden wäre, aber die Anzeichen und sogar die Wirklichkeit des neuen Denkmodells im mittelalterlichen Reich sind nicht zu leugnen.

Es ist nicht Sinn und Zweck von Weinfurters Buch, das einen breiten Leserkreis anspricht, die Forschungsprobleme, die das allgemein als Investiturstreit beschriebene

Gebiet immer noch birgt, zu lösen oder gar zu beschreiben. Weinfurter hält mit seinen Ansichten aber nicht hinter den Berg, sondern unterbreitet dem Leser seine ausgewogenen Meinungen als Teil des Ganzen, so zum Beispiel zum etwaigen Investiturverbot von 1075, das er als »eine situationsbezogene Feststellung« nur auf Mailand beschränkt (S.175f.). Der Mediävist kann derartigen Fragen anhand der Quellen und Literaturangaben, so knapp sie auch sind, leicht nachgehen und inzwischen mit Vergnügen und Gewinn das schön ausgestattete, klar geschriebene Buch zur Hand nehmen.

Uta-Renate BLUMENTHAL, Washington D. C.

Rainer C. SCHWINGES, Christian HESSE, Peter MORAW (Hg.), Europa im späten Mittelalter. Politik – Gesellschaft – Kultur, München (Oldenbourg) 2006, IX–622 S. (Historische Zeitschrift. Beihefte, Neue Folge 40), ISBN 3-486-64440-8, EUR 79,80.

Der umfangreiche Band mit 29 Arbeiten europäischer Historiker geht auf eine Tagung in Bern (2003) zurück. Thema ist die lateinische Welt, das »päpstliche Abendland«, während der »Osten«, Byzanz, Moskau und der Islam, d. h. eine »andere Welt«, nicht einbezogen werden. Den Herausgebern geht es um den Austausch in Bildung und Kultur, Gesellschaft und Wirtschaft. Jede nur nationale Sicht wird vermieden; ein reiches Ergebnis kommt zustande. Der Band ist in Politik – Gesellschaft – Kultur gegliedert. Eine Zusammenfassung mit Kommentar am Ende einer jeden Sektion hilft bei der Übersicht und erweitert die Fragestellungen. Peter MORAW führt souverän zu den Grundfragen und mahnt, die Ungleichheit in Europa zu beachten. Er verweist auf die im Norden und Osten gegenüber dem Süden und Westen knappen Quellen. Klaus OSCHEMAS »Skizze« zu »Europa in der mediävistischen Forschung« (S. 11–32) nennt wegweisende Arbeiten zum hohen und späten Mittelalter. Ein Klassiker wie Christopher Dawson (London 1932) kommt ebenso zu Wort wie Rudolf Hiestand, Karl J. Leyser und Timothy Reuter. Josef Fleckenstein betonte 1986, Europa sei »Frucht und Ergebnis seiner Geschichte« und verwies auf die »große Gemeinschaft der christlichen Ritterschaft«. Oschema mahnt, man dürfe dies im Rückblick aber nicht verschönern. Die Sektion I: »Politik – Politische Geographie, Monarchien, Alternativen«, eröffnet Philippe CONTAMINE (S. 35–49) mit »La royauté française à la fin du Moyen Âge«. Er verweist auf die kritische Lage der französischen Monarchie nach dem Übergang zur Dynastie der Valois unter Philipp VI. im Jahre 1328. Das Königtum wurde von seiner »spirituellen« Basis gestützt, besonders von der auf Chlodwig zurückgehenden Tradition der *Oriflamme*. Zudem sorgten die »Verwaltung«, das Justizwesen, solide Finanzen und die Nähe zu den Kirchen im Lande für den Zusammenhalt. Dies begründete Frankreichs Stärke und sicherte den Sieg Karls VII. über die Engländer. So erreichte die französische Monarchie weit mehr, als dies der König in Person allein vermocht hätte. »Religiöse Symbole und politische Kulturen im spätmittelalterlichen England« sind das Thema von Miri RUBIN (S. 51–69). Sie erläutert, wie die Sprache der Frömmigkeit und die des Rechts in gewisser Spannung einander gegenüberstehen. Bleibt die Kultur aber ein schillernder Begriff? Einleuchtend behandelt Rubin freilich die Nähe von politischer Kultur und religiösen Symbolen. In »König oder Monarch? Aspekte der Regierung und Verfassung des römisch-deutschen Reichs um die Mitte des 15. Jahrhunderts« zeigt Eberhard ISENMANN (S. 71–98), daß es keine einheitliche Verfassung im Reich gab. Vieles war daher legitim. Nur in den Erblanden herrschte der König über Untertanen. Sonst kam es auf die Interessen der Stände an. Eine tiefe Kluft bestand zwischen der *plenitudo potestatis* des Kaisers nach der Rechtstheorie und politischer Wirklichkeit. Klaus HERBERS erklärt in »Peripherie oder Zentrum? Spanien zwischen Europa und Afrika« (S. 99–124) die Problematik der in Atlanten zwar schön gezeichneten, aber oft irrig festgelegten Grenzen, die so eindeutig eben nicht waren. Selbst Bischofssitze sicherten in den Zwischenzonen der Reconquista

nicht immer die kirchliche Infrastruktur. Viele Muslime lebten in der Mischkultur Neukastiliens. Ihr Wissen und ihre Techniken wurden weiter genutzt. Die viel diskutierte Frage, ob Spaniens Süden vollends europäisiert wurde, ist laut Herbers nicht einfach zu beantworten. »Skandinavien im Spätmittelalter. Zwei Königreiche und eine halbe Republik« stellt Thomas RIIS (S. 125–143) dar. Einheitlichkeit bestand nicht, da beim Thronwechsel in Norwegen die Erbfolge galt, während in Dänemark Wahlen aufgrund von Kapitulationen maßgebend waren. Schweden war eine »halbe Republik«. In Dänemark und Schweden kam es vor allem auf den Reichsrat an. Bernhard SCHIMMELPFENNIG führt im Beitrag »Der Kirchenstaat im späten Mittelalter« (S. 145–151) zur Kernfrage, ob die weltliche Herrschaft des Papstes für die »Freiheit der Kirche« notwendig war. Schimmelpfennig weist auf die Verquickung von Ketzerbekämpfung und päpstlicher Politik im Kirchenstaat hin. Hier war jeder herrschaftliche Akt mit der Durchsetzung des Dekretalenrechts verbunden. Daraus ergaben sich bemerkenswerte Auswirkungen für die ganze Kirche. Giorgio CHITOLINI »Gli stati cittadini italiani« (S. 153–165) verweist auf die Stellung der Städte in Nord- und Mittelitalien. Ihr Landbesitz im einzigartigen *contado* sicherte die Versorgung. Dies half, Kriege und Krisen zu überstehen. Das Umland war nach Ausdehnung und Bedeutung durchaus einem Territorium vergleichbar. Es sicherte zudem die politische Unabhängigkeit der Stadt. Rainer C. SCHWINGES führt in »Bern, die Eidgenossen und Europa im späten Mittelalter« (S. 167–189) aus, wie gering die »politische« Bedeutung der Bünde von Bern mit Uri, Schwyz und Unterwalden zunächst war. Es handelte sich um einen üblichen Landfrieden. Territoriale Absichten bestanden vorerst nicht. Bern konnte daher gleichzeitig mit den Eidgenossen wie mit Habsburg-Österreich im Bunde sein. Dies änderte sich erst mit dem Hinzutritt von Zürich. Die wachsende Fremdheit zum Reich wird durch die Ziele der Migration und die Aussagen ihrer Daten belegt. In der Zusammenfassung mit Kommentar betont Reinhard HÄRTEL die Gefahr, daß heutige Fragen die Sicht verschieben können. Die Könige auf kaiserlichem Rang zu sehen, sei nicht zutreffend.

Die Sektion II: »Gesellschaft – Stände, Eliten, Gruppen« eröffnet Robert STEIN mit »Stände und Staat in den Niederlanden« (S. 205–235). Der Weg von den »feudalen« Diensten zum »modernen« Staat mit seinen besoldeten Räten und Beamten, Rechnungshöfen und einem zupackenden Steuerwesen war ein »französisches Modell«. Burgunds Einfluß als Mittler reichte bis zu den Landen an der Rhein-, Maas- und Scheldemündung. Unter Philipp dem Guten (1419–67) wurde mit der Vereinigung der Fürstentümer ein großes Ziel erreicht. In den Städten war man von der Finanzkraft Flanderns wie geblendet. Es galt der Satz: »Das Geld brachte die Dinge in Bewegung« (P. Moraw), auch bei der »Modernisierung des Staates nach französischem Muster«. Viele Fürstentümer folgten dabei der Wirtschaftskraft. Finanzielle Aspekte waren bei der neuen Staatswirtschaft bestimmend. Slawomir GAWLAS (S. 237–261) schildert »Polen – eine Ständegesellschaft an der Peripherie des lateinischen Europa«. Polens innere Struktur entsprach einem »Domänenstaat«, der die Regalien nutzte. Nach Kasimir III, dem Großen, machte Ludwig (1370–82) die »Krone Polens« begrifflich zur Grundlage der Verfassung. Polen ging vom Erbprinzip zu Wahlen über, und die Stände erreichten mit der Teilhabe an der Macht zugleich die Bindung der Monarchie an das Recht. Christian HESSE schildert die »Elitenbildung in den Fürstentümern des spätmittelalterlichen Reiches« (S. 263–289), speziell in Bayern, Hessen, Sachsen und Württemberg. Die Unterschiede sind groß; vor allem aber zu Frankreich. Hier besetzten graduierte Juristen annähernd die Hälfte der Stellen im Gerichts- und Finanzwesen. Diese legten »die Grundlagen moderner Staatlichkeit«. Olivier RICHARD (S. 291–312) schreibt über das Thema »Die städtischen Eliten Frankreichs im Spätmittelalter«. Wie verläuft der Weg vom Wohlstand zu bürgerlichem Ansehen? Schwer haben es die Emporkömmlinge, da Reichtum erst nach Generationen zu Ansehen verhilft. Um 1350 bilden nicht mehr nur Alteingesessene und Reiche das »patriciat«, da die Pest alles verändert. Reichtum bleibt wichtig, aber »Gelehrte«, häufig Juristen mit Reputation, treten in Ämtern

und politischer Macht hervor. Diese »hommes honorables«, die »nichts mit ihren Händen herstellen und keine öffentlichen Händler sind«, legen Wert auf ihre Repräsentation, die dem Vorbild des Adels folgt. Gisela NAEGLE, »Im Dienst von König und Königreich? Französische »officiers« im Spätmittelalter« (S. 313–338) untersucht deren vielfältige Aufgaben und ihre Rolle als Helfer der Monarchie. Sie zeigt das schillernde Bild der »officiers«, besonders in Krisenzeiten. Bei Konflikten in der Stadt war ihre Rolle umstritten, da sie habgierig ihren Vorteil suchten. Wegen »corruption« und Machtmißbrauch wurden sie kritisiert. Ihre beliebte »resignation en faveur«, eine Art Erblichkeit der Ämter zu Gunsten der eigenen Familie, brachte sie in den Geruch übler Machenschaften. Felicitas SCHMIEDER widmet sich (S. 339–355) dem Thema »Städte im mittelalterlichen Reich als Ort und Motor gesellschaftlichen Wandels«. Die Vielfalt des Städtewesens erfordert eine sorgsame Differenzierung. Zu beachten ist die Unschärfe, wenn von *der* Stadt die Rede ist. Menschen leben in Gruppen, die ihre Verbundenheit auch in der Kleidung und in den gemeinschaftlichen Trinkstuben erkennen lassen. Ein weiteres Zeichen der Gruppe ist der gleiche Gerichtsstand. Die seßhaften Handwerker grenzen sich von zugewanderten Außenseitern ab. Einen adelsgleichen Lebensstil pflegen die Führungsgruppen der Stadt. Die Festkultur liefert dafür anschauliche Beispiele. Hans-Jörg GILOMEN, »Wirtschaftliche Eliten im spätmittelalterlichen Reich« (S. 357–384) nennt den Elitenbegriff nicht eindeutig. Bei den Eliten des Handels und der Finanzen sei auf das für sie typische spätere Scheitern in wechselnden Märkten zu achten. Italienische Bankiers erstarrten in Routine. Ihr Glanz begann zu bröckeln, als Augsburger Häuser, die Fugger, Welser und Hochstetter, neben ihrem Geldgeschäft im Bergbau so erfolgreich waren, daß sie die Italiener im Kreditgeschäft verdrängen konnten. Deutsche wurden wegen ihrer fehlenden Kenntnisse vom Wechselgeschäft ausgeschlossen. Nürnberger Häuser galten jedoch als wechselfähig. Der Adel mied weitgehend die Geldgeschäfte. Wo blieben die alten Eliten und die nicht mehr nachweisbaren Rittergeschlechter? Alfred HAVERKAMP faßt die Sektion II »Gesellschaft – Stände, Eliten, Gruppen« (S. 385–397) zusammen. Zu beachten ist sein Hinweis auf die »vernachlässigten gesellschaftlichen Bereiche«. Dies gelte für Arme und Unfreie, auch für die im Spätmittelalter wieder häufigere Sklaverei und für Juden, deren Leiden in Pogromen und Vertreibungen »fürchterliche Formen« angenommen habe.

Werner PARAVICINI leitet die Sektion III: »Europäische Kulturen – Mobilität, Kunst- und Bildungstransfer« mit der Frage ein »Gab es eine einheitliche Adelskultur Europas im späten Mittelalter?« (S. 401–434). Im Blick stehen die »gemeinsamen Werte und Zeichen«, das »gemeinsame Verhalten und die gemeinsame Erinnerung«. Höfisches und ritterliches Verhalten werden vom Edelmann gefordert. Pilgerschaft erhöht das Ansehen. Courtoisie und Largesse werden vom Adel erwartet. Als engherzig zu gelten, ist gefürchtet. Homogenität gab es beim Adel nicht; die Rangfolge zeigt sich bei der Sitzordnung. Ein Kriegerrecht entwickelt sich im Hundertjährigen Krieg. Adelige vermeiden es, standesgleiche Gegner im Gefecht zu töten; ein hohes Lösegeld ist das Ziel. Junge Ritter fördern durch Reisen von Hof zu Hof eine in Sitten einheitliche Adelskultur. Über »Europa heiratet. Kommunikation und Kulturtransfer im Kontext europäischer Königsheiraten des Spätmittelalters« handelt Karl-Heinz SPIESS (S. 435–464). Außenpolitische Fragen wurden lange mehr beachtet als etwa Kulturbegegnungen. Spieß geht es um die Erkundung *und* Werbung der Braut bis zu Fragen der Mitgift und ihrer oft schwierigen Realisierung. Karten erläutern auch die weit entfernten Heiraten. Anders als die Könige Dänemarks, der Iberischen Halbinsel, Polens und Ungarns mußte der deutsche König bei Heiraten Rücksicht auf die Kurfürsten als Wähler nehmen. Gerhard FOUQUET erörtert in: »Kaufleute auf Reisen«. Sprachliche Verständigung im Europa des 14. und 15. Jahrhunderts« (S. 467–487) die Kommunikation. Mußten Fernhändler neben dem zu einer »Pidginsprache« weithin entarteten Latein die »Kultursprachen« Italienisch und Französisch beherrschen, auch das Niederdeutsche und Flämische? Standen Agenten als Hilfe zur Verfügung? Der Kulturtransfer steht neben dem

erstrebten, notwendigen Gewinn. Wer fünf Sorten Safran handeln konnte, pflegte viele Verbindungen. Fernhändler verfügten meist über ein weites Wissen. Über »Mobilität und Verkehr im europäischen Spätmittelalter. Mit besonderer Berücksichtigung der Verkehrspolitik innerhalb der Eidgenossenschaft« schreibt Oliver LANDOLT (S. 489–510). Waren die Zölle *das* Handelshemmnis? Die Pfalzgrafen bei Rhein zum Beispiel deckten zwei Drittel ihres Haushalts mit Zöllen. Eidgenössische Städte (und andere) wachten ebenso über ihre Zolleinnahmen. Die Botendienste und Nachrichten vermittelten viele Kenntnisse. Den Schutz der Pässe regelten die Eidgenossen mit Abkommen, damit »*gast, lantman* oder *burger*« sicher reisten. Den Schweizern gelang es, den Verkehr und Handel an sich zu ziehen. Man wollte Bürger in vielen Welten sein. Armand BAERISWYL handelt von »Innovation und Mobilität im Spiegel der materiellen Kultur – archäologische Funde und historische Fragestellung« (S. 511–537). Wie heizte man ohne offenes Feuer, frei von Rauch, ohne Menschen zu gefährden? Lange Kälteperioden waren durchzustehen. Mit Kachelöfen und Warmluftheizung waren Burgen und Wohnhäuser ganzjährig bewohnbar. Im Schutt verfallener Häuser fanden sich Kacheln, die Aufschluß über Öfen und Wohnkultur geben. Wichtige Erkenntnisse sind auch hier durch die Archäologie des Mittelalters zu gewinnen. Peter KURMANN schreibt über »Stararchitekten« des 14. und 15. Jahrhunderts im europäischen Kontext« (S. 539–557). Am Berner Münster erkennen wir Formen, die mit dem Prager Dom, dem »Höhepunkt der gotischen Architektur Mitteleuropas im 14. Jahrhundert«, verwandt sind. Über Baumeister und Handwerker erreichte der Transfer viele Gebiete. Während ein Ulrich von Ensingen »zweifelloos der größte Stararchitekt der deutschen Spätgotik« mit den Bauten in Ulm, Straßburg und Esslingen nur eine Landschaft künstlerisch prägte, erreichten der Stil und die Bauformen von Peter Parler und seiner Familie dank Kaiser Karl IV. von Prag aus ihren europaweiten Einfluß. Studien und Bildung stellt Jacques VERGER unter dem Titel »Les études, facteur de mobilité sociale en Europe à la fin du Moyen Âge?« (S. 559–567) vor. Manch ältere Meinung zieht er in Zweifel, da Allgemeinterteile fragwürdig bleiben, falls sie nicht belegt werden. Erfahren wir, ob ein Studium oder andere Vorzüge eines Menschen seinen Lebensweg bestimmten? Die Ziele waren vielfältig, schon im späten Mittelalter. Eine Klärung anhand von prosopographischen Daten scheitert aber am Quellenmangel. Kann eine typologische Erfassung der Bildungs- und Berufswege zu Ergebnissen, etwa zu den Zielvorstellungen bei der Mobilität, dem Kennzeichen dieser Zeit, führen? Guy P. MARCHAL faßt die Vielfalt der Beobachtungen in: »Europäische Kulturen – Mobilität, Kunst- und Bildungstransfer« (S. 569–587) zusammen und betont, daß ein Standpunkt zwischen den Kulturen den Blick erweitert. Er verweist darauf, wie fruchtbare Studien etwa in Grenzgebieten, zum Beispiel der Sprache, des Münzwesens und der Lebensformen sein können.

Den drei Sektionen folgen als »verbindende Perspektiven« die Beiträge von Rudolf SCHIEFFER und Heinz DUCHHARDT. Schieffer erläutert »Die Wachstumsphasen des lateinischen Europa, 800–1200« (S. 591–603). Das Kaiserreich der Byzantiner wurde ausgegrenzt und damit die ganze griechisch-orthodoxe Hemisphäre. Mit dem Jahr 800 ergab sich eine Schwerpunktverlagerung aus dem Mittelmeerraum nach Norden. Beginnend im 9. Jh. folgte – mit der Bildung einzelner christlicher Reiche außerhalb des Karlsreiches – früh eine gewisse Emanzipation vom Kaisertum, »dessen relatives Gewicht ständig abnahm«. Die gefestigten Königreiche schufen ihre kirchlichen Hierarchien. So ergab sich die eigene Literatur. Die Schriftkultur blieb mit der Antike verbunden. Duchhardt betont die Bedeutung der »internationalen Beziehungen« auch für das Spätmittelalter. Die *christianitas* bleibt ein Leitbegriff in den Verträgen und das Latein noch im Westfälischen Frieden die Vertragssprache. Das monarchische Prinzip überdauert als eine Herrschaftsform, die nun gemeinsam mit den Ständen ausgeübt wird. Grundlegende Ordnungen überdauern auf vielen Gebieten. Auch an Heilungsritualen der Könige, wie sie Marc Bloch darstellte, wird festgehalten. Man mag bedauern, daß diesen zwei, den Abschluß bildenden Beiträgen nicht ein



dritter zu den inneren Strukturen folgte, etwa am Beispiel Englands. Wichtig wäre auch der Blick von draußen, etwa von Byzanz und der Welt des Islam auf Europa. Das religiöse Weltbild prägte tief das Leben. Dies steht uns in vielen Zeugnissen dauernd vor Augen. Leider fehlt dazu ein Beitrag. Wie verändern sich Lebensformen mit der Individualisierung? Dies mindert nicht das hohe Niveau des Bandes, der auch »vergessene« Gebiete erschließt und die Studien beeindruckend zusammenfaßt.

Wolfdieter HAAS, Seevetal-Ramelsloh

Thomas ZOTZ (Hg.), Fürstenhöfe und ihre Außenwelt. Aspekte gesellschaftlicher und kultureller Identität im deutschen Spätmittelalter, Würzburg (Ergon) 2004, XIX–361 p. (Identitäten und Alteritäten, 16), ISBN 3-89913-326-9, EUR 38,00.

This book is the sixteenth volume in a series, the general title of which is »Identitäten und Alteritäten«. An aim of the authors is to investigate and analyse the collective identities of courtiers and others, groups within groups and institutions, the relationships of individuals to groups, how matters of consent and dissent, agreement and disagreement became structuralized, and how the structures were integrated in such a way that during crises individuals identified their own existence with the existence and survival of groups to which they belonged. There are contributions by twelve authors on aspects of social and cultural identity within princely courts. The subject matter is not limited to Germany, for the authors make occasional excursions into geographically adjacent territories of Western Europe. A preface and an introduction by the editor, Th. Zotz, define background, aims and scope of the project (see also the website [www.sfb541.uni-freiburg.de](http://www.sfb541.uni-freiburg.de)). The book may be divided for review into four sections. In the first chapter ZOTZ introduces what may be called, for want of a better word, regime change (»Herrschaftswechsel«), in which he discusses princely courts of the 12<sup>th</sup> and early 13<sup>th</sup> centuries. Zotz describes two cases in detail: the court of the Guelphs, and regime change in the county of Hennegau about 1200, in which he shows how the increasing importance of four main offices, those of the steward, marshal, chamberlain and cup-bearer, by becoming hereditary in practice, ensured a certain stability and continuity, especially in times of crisis following regime change. The importance of these four offices is discussed by some of the other authors also.

R. BUTZ describes an opposite case: instability and loss of group identity which regime change can bring about, in this case among prelates facing a secular authority and its officials. The argument is illustrated by the decline in fortune which prelates at a monastery (St Peter's at Lauterberg) suffered when their relationship to the founding family of Wettiners underwent change. Two factors led to weakening and dissolution of the relationship; dissent arose within the monastery itself, which was followed by the demise of the founding branch of the dynasty.

The next three chapters describe groups and individuals within lay courts; those of Baden, by H. KRIEG, and of Wurtemberg by D. MERTENS, in the 15<sup>th</sup> and early 16<sup>th</sup> centuries. Baden was squeezed between the Imperial House of Habsburg (to which it was allied by bonds of friendship, family, marriage and ambition), and successive Electors of the Palatinate at Heidelberg. Two themes run through this account: the consequences for Baden of its military defeat while fighting on the emperor's side at Seckenheim in 1462, and, more importantly, the efforts of both sides, Baden and the Palatinate, to win the support of the lower nobility in the region. In the following chapter Mertens describes several crises which Wurtemberg went through from the death of Eberhard IV in 1419 to the introduction at Stuttgart of the Reformation in 1534. The immediate question in 1419 was who was to rule; members of the family as guardians of minors, or courtiers and councillors? Problems were compounded by the establishment of competing courts at Stuttgart and at Urach. Docu-

mentary sources for these courts provide insight into how they were run. This second part of the book ends with a review by P.-J. HEINIG of relationships at the court of Emperor Frederic III (1415–1493). The most important foreign witnesses were Frederic's wife Eleonor of Portugal and Enea Silvio de Piccolomini, the future pope Pius II, both of whom encountered language difficulties and a lack of regard, they thought, for higher learning among their German-speaking contemporaries.

The third part of the book contains four chapters describing relationships at episcopal courts. For 13<sup>th</sup> century Straßburg, K. WEBER analyses the rule of Bishop Konrad III of Lichtenberg (1273–1299). What was the relationship between the bishop and the civil authority in Straßburg? Using as source a document entitled *Bellum Waltherianum*, which describes the military victory of the citizens over the bishop's forces in 1262, Weber concludes that this did not lead to a rejection of the bishop's authority by the citizens of Straßburg. His arguments are based on prosopographical analysis of office bearers from the families Walther and Eberhard in the episcopal court and in the civic administration of Straßburg. M. KÄLBLE then describes the court of bishops of Basel in the 12<sup>th</sup>–14<sup>th</sup> centuries, who were caught between the city's nobility and the Holy Roman Emperors. The chapter contains information on party affiliations (the »Psitticher« or »Greenfinches« of the bishop opposed to the »Sternen« or »Star-bearers« allied to Rudolf of Habsburg), and on cultural expressions, exemplified by devotion to certain saints, and by literature and mythology as means of influencing and binding individuals to a party. This section of the book ends with A. BIHRER's description of Bishop Ulrich Pfefferhand, bishop of Constance from 1345 to 1351, who was born in Constance. Bihrer questions whether Pfefferhand was the simple, frugal, civic minded bishop that he has hitherto been judged to have been. Bihrer's conclusion: Pfefferhand through sinecures, nepotism and effective use of diocesan finances helped the advancement of his family. He packed the cathedral chapter with his nephews and others, and he sided with the pope against the emperor, none of which actions was in the interests of the citizens of Constance. Finally in this section, G. FOUQUET describes the court and nobility of Speyer about 1400. The source used is a political testament which bishop Raban von Helmstatt left for his nephew Reinhard who succeeded to the bishopric of Speyer (1438–1456). The document contains much practical advice about socialising, hunting and entertaining, but also frugality; about patronage, and especially about how to oppose factions within the cathedral chapter and among the nobility.

Three chapters which form the fourth and last part of the book describe the »outsider« at court. That by V. HONEMANN on the subject of the Savage (»Der Wilde«) in German literature of the High and Late Medieval period is undoubtedly the most charming. Fictional heroes called Duke Ernest, Daniel of the Flowering Valley, and Feirefiz meet strange beings (giants and dwarfs, the Broadfeet, the One-eyes, the Crane-heads, and others) and experience adventures of the kind which Swift's Gulliver (if he had been a nobleman) might have had when he arrived much later in Lilliput and Brobdingnag. Honemann concluded from this that »courtly« is to be viewed as the antithesis of »savage«, as beauty is to ugliness. Paradoxically, however, ugliness and beauty could be reconciled in one person, the fay Cundrie. The chapter by K.-H. SPIESS which follows is in some ways related to our own world. His subject is the problems of language, acclimatisation and adaptation by foreign wives and their retinues at princely and noble courts. Spieß recounts a number of incidents at courts which show that foreignness could be seen as a threat. He describes important factors within royal and noble marriages, among them, obviously, the personal relationship between the couple, which could be affected for good (*vide* Maximilian I and Mary of Burgundy) or bad (Henry VIII and Anne of Cleves) at their very first meeting. Other factors of importance in dynastic marriages are explored in detail, and a conclusion is that it was required of the foreign wife not merely that she should become integrated and assimilated but in effect that she should surrender her own native identity almost entirely.

The final chapter is by W. PARAVICINI on experiences of Nikolaus von Popplau, based on his writings, at a number of courts during a tour of Western Europe in 1483–1486. Although only of lower nobility, Popplau was an unusual knight. He was not only expert in the use of the long spear at tournaments, by which he attracted the admiration of Maximilian of Habsburg, but he was well versed in Latin and the Latin Classics, which aroused the wonder of the foreign courts he visited. His mission was essentially a diplomatic one for the informal and reciprocal exchange of information between courts. Popplau described in detail how, although he travelled with letters from and under the aegis of Emperor Frederick III, he sometimes had to make contacts to the kings of Portugal, Aragon and England through household servants. Paravicini describes and discusses problems which Popplau and travellers generally might have encountered; making first contacts, difficulties of language at court and elsewhere, the question of identity and the need to avoid mistrust and misconceptions.

The chapters are linked by a number of common features which include the following. Courtly life with its networks of individuals and groups, of norms and customs forms the continuum. There is emphasis in the earlier chapters on prosopography, the careers of individuals, family connections, marriages, friendships and patronage. Later chapters appear to the reviewer to contain much that is relevant to contemporary living: chiefly the difficulties of assimilation and acceptance into new and different environments which many of our contemporaries still have to endure and overcome.

James P. WARD, Vlaardingen

Alain CORBELLARI, *La Voix des Clercs. Littérature et savoir universitaire autour des dits du XIII<sup>e</sup> siècle*, Genève (Droz) 2005, 341 p., ISBN 2-600-00998-1, EUR 51,22.

Vast in numbers, the *clericus* was a ubiquitous and polymorphic element of medieval society. Derived from the Greek *kleros*, meaning chosen by lot, but transmuted to »elected by God«, the term designated a broad group of male clergy who were exclusively under the jurisdiction of the Church, a status that was designated by the tonsure. At the end of the twelfth century Pierre the Chanter designated three kinds of clerics: the *ecclesiastici*, ranging from the minor through the sacred orders and including the prelate, the *scolastici*, masters and their students in the schools and universities, and the *litterati*, those who wrote in Latin professionally. Each *clericus* was presumed to be *litteratus* (literate) in Latin to distinguish himself from the *laicus* (layman) who was not presumed to be literate. In France Latin was the exclusive voice of the cleric until the twelfth century when writing in the vernacular began to appear in the form of saints' lives, chansons de geste, and romances. Although this vernacular literature could have been written either by the laity or clerics, it was clearly destined for lay audiences who presumably could not understand Latin.

A. Corbellari, maître-assistant de littérature médiévale at the University of Lausanne, has selected an emerging genre of literature called the *dits* written by clerics but in French and for audiences that included clerics as well as the laity. His project began with a study of Henri d'Andeli, a Norman cleric who composed three *dits* in the 1220s and 1230s, »La bataille des vins«, »La bataille des sept arts«, and »Le dit du Chancelier Philippe«, which Corbellari edited in 2003 in the series »Les Classiques Français du Moyen Âge«. A fourth *dit*, »La lai d'Aristote«, which he originally attributed to Henri d'Andeli, he now assigns to Henri de Valenciennes. This somewhat meager corpus of writings is supplemented with the better known poems of Rutebeuf from the 1250s and 1260s and some miscellaneous *dits* which are edited at the end of his study. Identified in the title as »littérature et savoir universitaire«, the author's ultimate goal is to identify the »voix«, the »prise de conscience« and the »profil« of the cleric in the urban space of Paris of the thirteenth century. Although his objectives lack

precision, he approaches his subject as a post-modernist *littérateur* who wishes to destabilize his texts. They do not fit easily into Jean Bodel's classic scheme of the »matières de France, de Bretagne, et de Rome«, and the audiences are not readily identified. Corbellieri's principal achievement is to contextualize his clerical voices within Latin and vernacular literature. From his corpus he identifies seven images of the thirteenth-century cleric.

The first is the cleric as a flawed or misfortunate intellectual within the Latin tradition of Thales, Hippocrates and Abélard. In vernacular literature the cleric Aristotle was often equated with the magician Merlin whose hybris led to madness. In the »Lai d'Aristote«, for example, Aristotle is the pedant who foolishly chides Alexander for loss of prowess through his love for Phyllis (like Chrétien's Erec) only to be further humiliated. The instrument of Aristotle's downfall is, of course, Phyllis, a woman, and the figure that constitutes Corbellieri's second image, as she seduces the philosopher by singing lyrical verse as in Jean Renart's »Roman de la rose«. This misogynist tradition is linked to the fabliaux and is complemented by »Le mariage Rutebeuf« in which the author complains about his aged and ugly wife. As an obstacle to professional promotion, women and marriage, of course, presented formidable perils to the ecclesiastical cleric vowed to celibacy. Another impediment to clerical life is wine presented in *La bataille des vins*. Within the tradition of the Goliardic orgy, Henri d'Andeli nonetheless treats the theme with ambivalence as he oscillates between the biblical examples of Noah's drunkenness and the marriage feast of Cana, but he terminates on a positive note since it was King Philip Augustus who commanded the contest in order to find the best wine (*le vin clair et blanc*). Paris »the largest city in the West« (that is, north of the Alps) sets the stage for clerical life. Here clerics were most numerous and logic reigned supreme in »La bataille des sept arts«. In »La bataille d'anfer et de paradis« (a miscellaneous *dit*) Paris is naturally Paradise and Arras enjoys the dubious distinction of Hell. The schools for which Paris was preeminent were allegorized in »La bataille de sept arts«, the only *dit* of Henri d'Andeli that confronts the *clericus scolasticus* directly. Here the seven liberal arts represented by Orléans and Grammar and championed by Donatus are overwhelmed by the superior forces of Logic championed by »the good clerics Plato and Artistotle« issuing from Paris, a victory that the poet Henri regrets. »The best cleric that ever was« is Philippe the Chancellor whose death in 1236 Henri laments in the *dit* of the same name. As chancellor of the chapter Notre-Dame he presided over the university and distinguished himself as a poet in both Latin and French in the tradition of Helinand de Froidmont. The »last of the clerics« in Corbellieri's sixth image, he was nonetheless later replaced by Guillaume de Saint-Amour celebrated by Rutebeuf. Finally comes Rutebeuf's »Miracle de Théophile« that depicts a cleric's temptation, fall and final redemption through the intercession of the Blessed Virgin. For Corbellieri Théophile is paradigmatic of the Faustian myth of knowledge. In sum, these seven images of Henri reinforced by Rutebeuf evoke a conservative reaction against the inexorable advance of scholasticism at Paris throughout the thirteenth century.

This rapid survey cannot do justice to the subtlety and richness of A. Corbellieri's literary context. Not only do his *dits* interact with contemporary Latin and French texts, but also, since literature is a transhistorical phenomenon, they speak to modern writers such as Goethe and to Baudelaire in the case of wine. These voices offer historians echoes of the social context as well, as they recite the conceptual world of the cleric in the thirteenth century, but it should be noted that they present, however, a partial and perhaps even distorted articulation of the clerics' historical world. Corbellieri has paid scant attention to the vast corpus of scholastic writing in which these clerics expressed themselves, nor has he even exhausted his vernacular voices themselves, especially those of Rutebeuf. The »dits des petits métiers«, for example, which he edits are accorded scant consideration in his discussion of Paris. Théophile may embody the Faustian myth, but his miracle also exemplifies the contemporary triumph of the written charter. The devil demands homage from

Théophile to be inscribed on parchment. When the Virgin retrieves that charter and returns it to Théophile, his redemption is complete. Not long after Philip Augustus had demanded that feudal homage be committed to writing, this miracle placed the written charter at the center of the drama. To produce these charters was one of the major tasks of the *clericus literatus*.

John W. BALDWIN, Baltimore/Paris

Le technicien dans la cité en Europe occidentale 1250–1650, sous la dir. de Mathieu ARNOUX et Pierre MONNET, Rom (École française de Rome) 2004, 410 S., 16 Abb., ISBN 2-7283-0669-9, EUR 45,00.

Bei diesem Band handelt es sich um ein im besten Sinne europäisches Unternehmen. Als Ergebnis eines Kolloquiums am Göttinger Max-Planck-Institut für Geschichte im Jahr 2000 widmen sich Beiträge in vier Sprachen (Französisch, Italienisch, Deutsch, Englisch) der Rolle technischer Experten in der mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Stadt. Das Ergebnis ist nicht nur aus Sicht der Technikgeschichte erfreulich, für die der Band eine überfällige Ergänzung bisheriger Forschungen zu den »Ingenieuren der Renaissance« darstellt. Wie es Dietrich LOHRMANN einleitend zu seinem Beitrag skizziert, hat sich die Forschung hier allzu lange allein auf die beeindruckenden Notizbücher und Traktate der Vertreter dieser Gattung um Leonardo da Vinci gestützt. Ihre Analyse ergibt jedoch kein Gesamtbild, solange nicht die konkrete Tätigkeit solcher technischer Experten genauer in Augenschein genommen wird. Während Architekten oder Bergbauspezialisten als Vertreter der »technischen Intelligenz« (G. BAYERL) des Spätmittelalters und der Frühen Neuzeit bereits recht gut erforscht sind, nimmt der vorl. Band die Stadt als frühes Zentrum technischer Expertise in den Blick. Er ist dabei weit weniger von technikhistorischen Arbeiten inspiriert als von sozialgeschichtlich orientierten, vornehmlich französischen und italienischen Studien zur urbanen Baupraxis und Verwaltung städtischer Infrastrukturen.

Wie bei solchen, erst im Entstehen begriffenen Forschungsfeldern üblich, erhebt der Band nicht den enzyklopädischen Anspruch, den sein Titel vermuten lassen mag. Die Beiträge sind nicht entlang kohärenter Leitlinien strukturiert, eine einheitliche methodische Herangehensweise wird noch nicht formuliert, vielfach geht es erst einmal um die Sichtung bisher zu wenig beachteten, neuen Quellenmaterials. Auch die Einleitung der Herausgeber beschränkt sich darauf, die Relevanz des Themenfeldes überzeugend zu begründen, die inhaltliche Zusammenschau wird dem Leser bzw. zukünftigen Forschungen überlassen. Vor diesem Hintergrund ist auch zu erklären, daß der Band keinen einzigen Beitrag zur Erneuerung städtischer Befestigungsanlagen in der Frühen Neuzeit enthält, obwohl es sich dabei um eine zentrale technische und logistische Herausforderung für die europäischen Städte in dem untersuchten Zeitraum handelt. Im Mittelpunkt stehen Beiträge zur Genese des technischen Experten abseits der klassischen Figur des Architekten sowie zur sozialhistorischen Einordnung dieser Gruppe. Weitere Schwerpunkte sind die Migration spezialisierter Handwerker und die Frühgeschichte des Patentwesens.

Élisabeth CROUZET-PAVAN problematisiert in ihrem grundlegenden Beitrag die Figur des hochmittelalterlichen *technicien fantôme* als Experte in städtischen Diensten, der häufig nur beiläufige Spuren in den Archiven hinterlassen hat. Erst im 15. Jh. gewinnen demnach solche Spezialisten in der Überlieferung präzisere Konturen. Dies ist, nebenbei bemerkt, wohl auch der Grund dafür, daß der zeitliche Schwerpunkt der Beiträge des Bandes auf der Übergangszeit vom Mittelalter zur Neuzeit liegt. Eine willkommene Ausnahme stellt der Beitrag von Natalie FRYDE zu ingenieurtechnischen Experten in London im Dienst von Krone und Stadt im 13. Jh. dar. Entsprechenden Nachfolgern widmen sich Roberta MORELLI und Patrice BECK. Morelli rekonstruiert Aufgabengebiet und Entlohnung techni-

scher Spezialisten beim Bau römischer Brücken zwischen 1450 und 1550, Beck untersucht auf einer breiten Datenbasis die Verteilung technischer und administrativer Kompetenzen im Wasserbau im spätmittelalterlichen und frühneuzeitlichen Dijon. D. LOHRMANN stellt an zwei Beispielen um 1400 – einem von mehreren oberitalienischen Kriegsparteien umworbenen Militärexperten sowie dem anonymen Autor eines bislang unbekanntem Traktates zur Maschinentechnik – frühe Beispiele zweier spezifischer Ingenieurtypen in der Frühen Neuzeit vor.

Mehrere Fallstudien widmen sich der Einordnung technischer Experten in das Sozialgefüge der frühneuzeitlichen Stadt. Philippe BERNARDI belegt zunächst an Quellenbeispielen aus der Provence des 15. und 16. Jhs., daß die namentliche Zuschreibung eines Handwerks häufig nicht deckungsgleich mit dem tatsächlichen Tätigkeitsfeld bestimmter Personen war. Anna BELLAVITIS zeigt auf, inwiefern eine Zugehörigkeit zu bestimmten Handwerken im frühneuzeitlichen Venedig als Ausschlußkriterium für die Besetzung höherer Verwaltungsposten diente. Michel PHILIPPE gibt einen kurzen Überblick über den wechselnden Status des Glasmachers in der mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Stadt, Martial STAUB untersucht die neuartige Selbstdarstellung des Künstlers am Beispiel Nürnberger Plastiken um 1500.

Grundlegenden Charakter haben zwei Beiträge zur Migration der technischen Intelligenz in dem untersuchten Zeitraum. Stephan R. EPSTEIN gibt einen fundierten Überblick über Mobilität als entscheidenden Faktor der Verbreitung technischer Innovationen, Gerhard DOHRN-VAN ROSSUM skizziert solche Migrationsbewegungen an Beispielen ingenieurtechnischer Experten mit unterschiedlichen Spezialisierungen. Jean-François BELHOSTE analysiert zudem in einer Fallstudie die Träger der Diffusion wasserradgetriebener Schmiedehämmer und Blasebälge seit dem Hochmittelalter und verdeutlicht die aus diesen Technologien resultierenden neuen Möglichkeiten der Metallverarbeitung. Sein Artikel ist ein gutes Beispiel für die gelungene Einbettung eines typischen Gegenstandes der Technikgeschichte in wirtschafts-, sozial- und umwelthistorische Kontexte.

Eines der inzwischen klassischen Themen im Umfeld der Ingenieure der Renaissance, das frühe Patentwesen, bereichert Luca MOLÀ mit einem hervorragenden Überblick über bislang weitgehend unbekanntes wirtschaftliche Nutzungsweisen italienischer Erfinderverprivilegien des 15. und 16. Jhs. Als Fallstudie in diesem thematischen Rahmen ist Raffaello VERGANIS Beitrag zu Zuan Antonio Mauro zu lesen, dem ersten prominenten venezianischen Bergwerks- und Metallurgieunternehmer, dessen Status zu Beginn des 16. Jhs. wesentlich auf einem Privileg für ein neues Verfahren zur Silbergewinnung beruhte.

Zu nennen bleiben schließlich Studien zu Einzelfragen, die mehr oder weniger am Rande des Themenspektrums des Bandes liegen. Mathieu ARNOUX und Jacques BOTTIN untersuchen detailliert die spezifische Produktionsorganisation der frühneuzeitlichen Tuchmacherei in der Region zwischen Rouen und Paris. Reinhold C. MÜLLER entlarvt eine in der Forschung vielbeachtete, auf das 10. Jh. datierte Abbildung eines byzantinischen Schiffstyps auf einer venezianischen Münze als Fälschung des 18. Jhs. Der zwischenzeitlich verstorbene Wolfgang VON STROMER entwickelt eine Hypothese bezüglich der rationalisierten Verwendung von Lettern beim Glocken- und Geschützguß als Vorläufer der Gutenbergschen Erfindung, Erich LANDSTEINER diskutiert, wie weit nicht nur Produzenten, sondern auch örtliche Kaufleute in der Eisen- und Stahlproduktion von Steyr aktiv Innovationen des Produktionsprozesses beeinflussen. Als einziger Beitrag zu den technischen Schaubüchern der Frühen Neuzeit untersucht Uta LINDGREN die exakte Repräsentation von Vierkanthölzern auf Abbildungen von Maschinen, eine idealisierende Darstellungstechnik, in der die Autorin einen Vorboten industrieller Normierung zu erkennen meint.

Der sorgfältig edierte Band wird durch ein Orts- und Namensregister sowie kurze inhaltliche Zusammenfassungen abgerundet. Letztere hätten für weniger polyglotte Leser allerdings wohl doch an Wert gewonnen, wenn sie durchgängig auf Englisch anstatt wiederum

in der jeweiligen Sprache des Artikels verfaßt worden wären. Es ist zu hoffen, daß die Lücke zwischen Forschungen zu den Schriften der Ingenieure der Renaissance und Arbeiten zur technischen Experten in der mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Stadt bald geschlossen wird, um ein realistisches Gesamtbild der schrittweisen Institutionalisierung technischer Expertise im frühneuzeitlichen Europa zu erhalten. Für dieses Ziel bietet der vorl. Band eine hervorragende Grundlage.

Marcus POPFLOW, Cottbus

Bernd CARQUÉ, *Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung*, Göttingen (Vandenhoeck und Ruprecht) 2004, 648 p., 201 ill. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 192), ISBN 3-525-35190-9, EUR 98,00.

Le présent ouvrage est bien plus qu'une simple publication de thèse de doctorat, il s'agit d'un vrai livre. Le travail très érudit de l'auteur possède une qualité devenue trop rare dans la littérature scientifique: c'est un véritable plaisir de lire chaque page de cette étude et de découvrir les maintes facettes de son argumentation. Bien que Carqué soit un historien de l'art, il s'occupe ici d'une problématique qui se prête de façon paradigmatique au dialogue entre sa discipline et l'Histoire proprement dite. Son point de départ est l'image paradoxale qui résulte de la tension entre les catastrophes politiques et militaires que subit la France de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'un côté et les splendeurs de la production artistique dans le milieu de la cour des princes Valois, les »fastes du gothique« devenus quasiment proverbiaux, de l'autre. Dans ce cadre, l'auteur ne se contente pas d'analyser les circonstances de production des objets d'art qui nous sont parvenus. Dans un tour d'horizon il discute également le développement du »style« et de la valeur de l'œuvre individuelle dans l'évolution des conceptions dans sa discipline – discussion dont résulte une analyse précise et éclairante de la relation délicate et parfois trompeuse entre l'établissement des grandes théories dans le narratif scientifique et l'emplacement historique propre à celui-ci.

L'étude de Carqué est donc ciblée sur deux trajets de pensée bien distincts, que son titre n'évoque qu'imparfaitement: dans le cadre d'une analyse approfondie de la production artistique sous le patronage des premiers rois Valois, il se pose la question de la formation d'un »art de cour«. S'ajoute à cela la question des effets de cet art sur l'image de la fin du Moyen Âge, créée par les disciplines historiques et qui oscille entre décrépitude et splendeur. Après une brève présentation des projections de la science historique sur le XIV<sup>e</sup> siècle en France, le premier chapitre clarifie les fondements méthodologiques du travail. Le problème de base est bien connu: peut-on accepter l'existence d'un »style« caractéristique à une société donnée qui exprimerait ses valeurs de base dans le sens de la formation d'un *habitus*? Jusqu'à quel degré le développement de l'art reste-t-il un phénomène à part entière, qui subit une lente évolution vers les formes qui caractérisent la construction rétrospective de la »Renaissance« avec ses idéaux de représentation réaliste et individuelle?

Comme l'a déjà fait son directeur de thèse, Robert Suckale, dans un travail majeur sur l'art de la cour sous l'empereur Louis de Bavière, Carqué insiste dans la suite de son ouvrage sur la nécessité d'interpréter la production artistique dans sa globalité, sur la base de son contexte historique et de ses relations avec certains œuvres de référence. Par conséquent, les analyses de cas qu'il propose de l'art sous Charles V tiennent compte à la fois des deux perspectives de l'histoire et de l'histoire de l'art – la première visant avant tout les dimensions politiques et culturelles des objets d'art et leurs thématiques, la deuxième s'intéressant surtout à l'évolution stylistique et aux moyens d'expression de l'artiste. Les résultats élargissent l'horizon des deux disciplines: citons l'exemple du célèbre »Maître du Livre du sacre«. Dans une présentation dense, Carqué montre de façon convaincante que les diver-

gences bien connues entre ses différentes œuvres ne s'expliquent pas seulement par certains changements, voire par une évolution continuée de ses »visions artistiques«. De fait, l'ordre chronologique des œuvres montre de graves incohérences stylistiques qui invalident l'hypothèse d'un développement rectiligne. La raison décisive qui a amené l'artiste à utiliser des formes démodées dans certains cas peut être assimilée à la volonté de faire référence aux grands rois de la lignée Capétienne non seulement sur le plan des motifs, mais aussi sur le plan du style. Ainsi la quête des modèles pour l'organisation des couleurs, la forme et construction des images et des traits stylistiques qui caractérisent le »Livre du sacre« et certains autres ouvrages de son Maître nous amènent directement dans le milieu de l'art sous Louis IX et ses successeurs. Ce qui vaut pour le média des enluminures s'applique aussi à la sculpture, à laquelle les contemporains attribuaient une importance historique accrue en comparaison avec les peintures en miniature. Sous le patronage de Charles V, qui s'oriente, semble-t-il, suivant celui de Philippe IV, l'art de la cour ne se développe donc pas entièrement selon sa propre dynamique. Bien au contraire, les choix stylistiques sont la preuve d'une volonté propagandiste du souverain qui modèle l'image des rois Valois selon le moule de leurs prédécesseurs Capétiens, afin de souligner la légitimité dynastique. Certes, cette conclusion ne comprend pas toutes les œuvres produites à la Cour pendant le XIV<sup>e</sup> siècle français. Néanmoins, elle peut servir à expliquer les contrastes frappants entre les enluminures qui suivent la logique du *stilus gravis* et la sculpture qui peut être considérée comme une expression du *stilus humilis* dans la représentation de la majesté royale. L'auteur emprunte ces deux catégories de classement aux réflexions exprimées dans le discours rhétorique de l'époque, qu'il rend fertiles pour ses propres propos. En somme, il s'agit donc d'un ouvrage magistral qui inspirera sans doute le dialogue entre l'histoire et l'histoire de l'art dans l'interprétation de ce bas Moyen Âge français et de ses multiples visages. Il subsiste certaines imperfections mineures comme la longueur des parties introductives: le lecteur ne voit parfois pas très bien où les raisonnements de l'auteur vont le guider. En revanche, la fin semble quelque peu rapide et l'on aurait souhaité une conclusion de synthèse. Mais ces défauts ne sauraient aucunement invalider le plaisir de la lecture et ses fruits scientifiques.

Klaus OSHEMA, Berne

LOUIS DE CARBONNIÈRES, La procédure devant la chambre criminelle du Parlement de Paris au XIV<sup>e</sup> siècle, Paris (Honoré Champion) 2004, XXVIII-959 S. (Histoire et Archives. Hors-série, 4), ISBN 2-7453-1092-5, EUR 100,00.

Das Pariser Parlament als höchster Gerichtshof des mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Frankreich hat verdientermaßen immer wieder die Aufmerksamkeit der Forschung auf sich gezogen. Desto erstaunlicher ist es, daß bislang nicht umfassend untersucht wurde, wie im 14. Jh. Verfahren vor diesem Gericht im einzelnen abliefen und wie sich eine Art von Prozeßordnung ausbildete sowie weiterentwickelte. Im vorl. Band unternimmt es nun ein Rechtshistoriker, genau dies nachzuholen. Das 14. Jh. ist für diese Fragestellung in mehrfacher Weise interessant. Einerseits hatte das Parlament in dieser Zeit seine Verfahrensweise schon in Ansätzen formalisiert; insbesondere unterschied es zwischen zwei Prozeßarten, die als »civil« und »criminel« bezeichnet wurden, und führte dementsprechend zwei getrennte Registerserien. Andererseits war die Prozeßordnung noch in organischer Entwicklung begriffen. Umfassend schriftlich festgelegt wurde sie erst durch königliche Ordonnanzen in der Mitte des 15. Jhs.; zuvor regelten diese Texte lediglich Einzelfragen der Verfahrensweise. Seit der Mitte des 14. Jhs. versuchten allerdings einige Mitglieder des Parlaments, die Praxis des Gerichtshofs schriftlich festzuhalten. Diese Texte gewannen Autorität und beeinflussten insofern den Fortgang der Entwicklung, fixierten aber die Verfah-



rensweise keineswegs endgültig. Die Prozeßordnung bildete sich insgesamt – wie der Autor gleich eingangs festhält – im wesentlichen in der juristischen Praxis und im Umgang mit dem Gewohnheitsrecht aus, während die Rezeption des römischen Rechts für die Entwicklung der Verfahren lediglich eine begrenzte Rolle spielte. Carbonnières bezeichnet die Prozeßordnung daher in Anlehnung an den kirchengeschichtlichen Sprachgebrauch als »gallikanisch«.

Da die normativen Texte für das 14. Jh. wenig aussagekräftig sind, untersucht der Autor den Ablauf der Verfahren. Zu diesem Zweck wertet er diejenigen Schriftstücke aus, die im Verlauf der Prozesse am Parlament entstanden sind. Dabei beschränkt er sich auf die Unterlagen des »Parlement criminel«, die heute den Bestand X2A des Pariser Nationalarchivs bilden. Die eigentliche Untersuchung besteht aus drei Teilen, die dem Ablauf des Gerichtsverfahrens entsprechen. Der erste von ihnen beschäftigt sich damit, wie Prozesse überhaupt vor das Parlament gelangten (»Les modes de saisine«). Der Autor konzentriert sich dabei auf die Appellation, denn am häufigsten befaßte sich das Parlament deswegen mit einem Streitfall, weil Parteien, die vor anderen Gerichten Prozesse führten, beim Pariser Gerichtshof Berufung einlegten. Es erweist sich bei dieser Untersuchung vor allem, daß – anders als die Forschung bisher meinte – die Appellation an das Parlament während des 14. Jhs. sehr differenziert gehandhabt wurde und sich dabei geordnete Verfahrensweisen ausbildeten.

Gegenstand des zweiten Teils sind die Fragen, die mit der Anberaumung des Prozesses zusammenhängen: zum einen die Ladung des Angeklagten vor Gericht, zum anderen seine damit stets verbundene Inhaftierung. Immer wieder zeigt sich hier, daß die Verfahrensweise des Parlaments sehr elaboriert war, zugleich aber den Umständen angepaßt zu werden vermochte. Die Inhaftierung z. B. konnte aufgrund von Kautions- oder Bürgschaft aufgehoben werden. In den Zusammenhang der Ladung gehört auch der Umgang mit der Exemption des Klerus von der weltlichen Gerichtsbarkeit; gegenüber dieser Regel des kanonischen Rechts verhielt sich das Parlament im allgemeinen zurückhaltender, als man bislang glaubte. Der dritte Teil des Werks gilt der Entscheidungsfindung. Zunächst werden die Vorermittlungen des Gerichts und die eigentliche Beweisaufnahme vor dem Parlament behandelt. Die letztere bestand vor allem in der Vernehmung des Beschuldigten und der Zeugen, doch auch die Folter, ein Gottesurteil und medizinische Gutachten kamen als Beweismittel in Frage. In einem weiteren Kapitel wendet sich der Verf. dann der Entscheidungsfindung im engeren Sinn zu. Er beleuchtet die Rolle der *procureurs du roi* und der Advokaten, das Gewicht der Berufung auf das römische Recht und auf Präzedenzfälle. Abschließend stellt eine Zusammenfassung die wichtigsten Ergebnisse kurz zusammen.

Ein Anhang von nicht weniger als 240 Seiten bietet sorgsam edierte Schriftstücke zu 19 Prozessen und belegt auf diese Weise die Ergebnisse der Untersuchungen. Ein hilfreiches siebenseitiges Glossar der zeitgenössischen juristischen Fachausdrücke, ein Index der Orts- und Personennamen von 70 Seiten sowie ein Sachregister von 12 Seiten, das allerdings nur die Anhänge berücksichtigt, runden den Band ab und bezeugen, welche Masse von Quellen hier bearbeitet und erschlossen wurde. Dies belegen auch die an Zahl und Material überaus reichen Anmerkungen im ganzen Band. Insgesamt gelingt es de Carbonnières in überzeugender Weise, die Prozeßordnung des Parlaments zu rekonstruieren und ihre Entwicklung nachzuzeichnen. Immer wieder zeigt sich, wie sich die Verfahrensweise des Gerichts weiter verfeinerte, sich dabei ausdifferenzierte, zugleich aber flexibel blieb. Trotz dieser zunehmenden Formalisierung der Abläufe kamen Eingriffe des Königs in die Verfahren häufig vor und entsprachen ganz selbstverständlich seiner Rolle als oberstem Richter.

Diese analytische Leistung kann de Carbonnières allerdings nur erbringen, indem er sich auf das strikt Rechtsgeschichtliche konzentriert. Wer sich nicht speziell mit diesem Fachgebiet befaßt, mag mit einem solchen Ansatz womöglich auf den ersten Blick wenig anzufangen wissen, zumal der Verf. es seinen Lesern in manchem hätte leichter machen können. Er setzt viel Spezialwissen voraus und präsentiert seine Erkenntnisse nicht immer vorteilhaft.

Es gibt z. B. am Ende der materialreichen, langen Kapitel meist keine kurze Zusammenfassung, welche die Erträge nochmals angemessen bündelt. Daß und warum der Autor die Prozeßordnung des Parlaments als »gallikanisch« bezeichnet, erläutert er erst auf S. XXIII, doch benutzt er diese Bezeichnung schon vorher (S. XVI). In ähnlicher Weise erfährt der Leser erst einige Seiten, nachdem ein Guillaume du Breuil das erste Mal erwähnt wurde, worin die Bedeutung dieser Person lag (S. IX u. XV).

Doch lohnt sich der Blick in den Band auch für jemanden, der eigentlich ganz andere Themen bearbeitet. Wie so häufig, bieten auch hier Gerichtsakten tiefe und überraschende Einblicke in das vergangene Leben, damit auch Hinweise für ganz andere Forschungsfelder als die Rechtsgeschichte. Noch im 14. Jh. war z. B. für das Parlament das Lesenkönnen auf das Engste mit dem klerikalen Stand verbunden: Wenn bezweifelt wurde, ob ein Mann ein Geistlicher war, forderten ihn die Richter auf, aus einem Buch (dem Psalter) vorzulesen; konnte der Betreffende dies, so nahm man es als bewiesen, daß es sich tatsächlich um einen Kleriker handelte (S. 342–346). Der Einsatz von Medizinern und Hebammen bei den Ermittlungen des Gerichts sagt nicht nur etwas über die Prozeßordnung, sondern auch über die medizinischen Kenntnisse der Zeit und über das Vertrauen der Juristen in die Fähigkeiten der heilkundigen Personen (S. 514–535). Einige der edierten Quellen (Anhang H) schildern sehr eingehend und plastisch den Konflikt zwischen zwei Adelsfamilien, der zu einer Fehde ausartet, und beleuchten damit den Widerstreit zwischen adliger Selbsthilfe und königlicher Jurisdiktion. In einem anderen Text (Anhang J) und einem Kapitel der Untersuchung (S. 508–514) geht es um das Gottesurteil, das im 14. Jh. immer weiter zurückgedrängt wurde, und damit gleichermaßen um juristische Veränderungen wie auch um den Konflikt zwischen adliger Ehre und den Ansprüchen des werdenden frühneuzeitlichen Staats. Nicht zu vergessen ist schließlich, daß das lange Register der Orts- und Personennamen weite Teile des Archivbestands erschließt und sicherlich manchem zu helfen vermag, der den zahlreichen dicken Bänden im Nationalarchiv ratlos gegenübersteht. So erhellt dieses gelehrte Werk in beeindruckender Weise eine wichtige Phase in der Geschichte des höchsten französischen Gerichts und schafft zugleich zahlreiche Anknüpfungspunkte für weitere Forschung.

Malte PRIETZEL, Springe/Berlin

Christian LACKNER, Hof und Herrschaft. Rat, Kanzlei und Regierung der österreichischen Herzoge (1365–1406), München, Wien (Oldenbourg) 2002, 471 S. (Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung. Ergänzungsband, 41), ISBN 3-486-64847-0 (München), ISBN 3-7029-0456-5 (Wien), EUR 64,80.

In seiner 2001 von der Geistes- und Kulturwissenschaftlichen Fakultät der Universität Wien angenommenen Habilitationsschrift legt der Verf. die »erste zusammenhängende Strukturanalyse« (S. 333) des Hofes der österreichischen Herzoge nach dem frühen Tod Rudolfs IV. (1365) bis zum Ableben Herzog Wilhelms (1406) vor. Nach einem Einleitungsabschnitt über die äußerst verwickelten Grundzüge der habsburgischen Herrschaftspolitik (S. 17–49), der das notwendige Gerüst für die folgenden Ausführungen liefert, wird zunächst der Hof an sich einer eingehenden Untersuchung unterzogen (S. 50–178). Neben Umfang und Gliederung desselben kommen die einzelnen Hofämter (die nachweisbaren Amtsträger werden in Anhang I, S. 343–346, aufgelistet) und ihre Bedeutung ebenso detailliert zur Sprache wie der Rat, seine Organisation und Kompetenzen sowie die weltlichen und geistlichen Räte selbst. Hinter dem Oberbegriff »Hof« verbirgt sich aber auch ein kurzer, informativer Abriss über das Mäzenat der österreichischen Herzoge – die Hofkunst. Als zweiter Hauptteil folgt ein akribisch gearbeiteter, vornehmlich auf urkundlicher, aber auch auf historiographischer Basis beruhender Abschnitt zum Itinerar der Herzoge Alb-

recht III., Leopold III., Wilhelm und Albrecht IV., den der Autor mit kurzen Überlegungen zur Wiener Residenz (Hofburg, Fürstengrablege in St. Stephan) verbindet (S. 179–217). Die ausführlichen Belege für die Aufenthaltsorte der Herzoge finden sich im umfangreichen chronologischen Itinerar in Anhang II (S. 346–375), das neben dem gedruckten Material (vornehmlich Regesten und Urkundenbücher) auch bisher ungedruckte Archivalien berücksichtigt. In bester hilfswissenschaftlicher Tradition des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung steht schließlich der letzte Teil des Bandes, der sich mit Urkundenwesen und Kanzlei des Hofes beschäftigt. Neben der Geschichte und dem Geschäftsgang der Kanzlei geht es dem Verfasser hier – mangels zeitgenössischer Klassifizierung – vor allem um die systematische Einteilung des Kanzleiguts (in Privilegien, Mandate und *Litterae clausae*); im beeindruckenden Anhang III (S. 376–410), einer Liste der Schreiberhände, die den Abschnitt über das Kanzleipersonal ergänzt, gelang es, im erfaßten Zeitraum 75 Hände zu unterscheiden, die penibel aufgeschlüsselt und zum Teil identifiziert werden. Ein umfangreiches Quellen- und Literaturverzeichnis (S. 415–444) sowie ein Orts- und Personenregister (S. 445–471) beschließen den sorgfältig gearbeiteten Band.

Der Autor zeigt eindrucksvoll, wie gerade »traditionelle« geschichtswissenschaftliche Methoden trotz zum Teil sehr schlechter Quellenlage zu neuen, aufschlußreichen diplomatisch-quellenkundlichen wie auch verfassungs- und verwaltungsgeschichtlichen Befunden führen können: Herausgehoben seien hier nur die gegenüber der älteren Literatur deutlich modifizierte Reihe der Hofmeister Herzog Leopolds III. oder die neuen Ergebnisse bezüglich der finanziellen Aufgaben des Kammermeisters. Die mühevollen, mit äußerster Akribie durchgeführten Quellenanalysen des Verfassers und die Erschließung zahlreicher bisher ungedruckter Materialien werden das Buch für die nächsten Jahrzehnte zu einem unentbehrlichen Hilfsmittel für jeden machen, der sich mit der österreichischen Geschichte der zweiten Hälfte des 14. Jhs. auseinandersetzen will.

Martin WAGENDORFER, München

Michael JUCKER, Gesandte, Schreiber, Akten. Politische Kommunikation auf eidgenössischen Tagsatzungen im Spätmittelalter, Zürich (Chronos) 2004, 367 S., ISBN 3-0340-0683-7, CHF 58,00.

Ältere Akteneditionen zur mittelalterlichen Geschichte wie etwa die MGH oder die Reichtagsakten sind nicht nur wertvolle Quellenkorpora, die bis heute die Diskussionsdiskussion maßgeblich mitbestimmen, sondern gleichermaßen eindruckliche Zeugnisse der politischen und nationalen Kontexte ihres Entstehens. Sie sind – oftmals teleologisch verbrämte – Konstruktionsversuche einer weit in die Vergangenheit zurückreichenden, gemeinsamen Geschichte, als deren höchste Entwicklungsstufe die Staatlichkeit des 19. Jhs. behauptet wird. Daß diese Intention oft prioritär behandelt und ausgewählte Quellen auf ihre Verfassungsrelevanz hin geprüft wurden, wobei vor allem legitimatorische Aussagen im Vordergrund standen, gehört heute zum allgemeinen Forschungsstand. Unvollständige Textquellen sowie aus dem kulturellen Zusammenhang gerissene Zitate stellen quellenkritisch vorgehende Forscher gleichwohl vor erhebliche Schwierigkeiten, wenn sie sich der Fron der Archivarbeit aussetzen können oder wollen.

Was für die deutschen Editionen des 19. Jhs. gilt, läßt sich ebenso an der Sammlung der älteren eidgenössischen Abschiede von Philipp Anton von Segesser beobachten. Dieser versuchte – inspiriert durch die prominenten Versuche im nördlichen Nachbarland – nachzuweisen, daß die bestehende schweizerische Staatstradition bis ins Mittelalter zurückreichte. Dieses Ansinnen des Luzerner Juristen ist auf dem politisch-verfassungsrechtlichen Hintergrund der noch jungen, von den Sonderbundskriegen der späten 1840er-Jahre geprägten Demokratie durchaus nachvollziehbar. Umso mehr vermag es aber zu erstaunen, daß diese

Edition, die bis dato als Grundlagenwerk zur Erforschung der älteren eidgenössischen Geschichte fungiert, nur unzureichend auf ihre Entstehungszusammenhänge hin untersucht worden ist. Zumal von Segesser in seiner Aktensammlung nicht nur das aus Sicht der heutigen Forschung diffuse Gründungsdatum der Schweiz am 1. August 1291 als Gewißheit darstellt, sondern auch die Eidgenössische Tagsatzung der Vormoderne nach dem Beispiel des zeitgenössischen Konkordanzgedankens als Forum gleichberechtigter, geschlossen nach außen und innen auftretender Mitglieder interpretiert.

Diesem Desiderat widmet der Zürcher Mediävist M. Jucker seine 2004 erschienene Dissertation. Die Studie ist im Spannungsfeld zwischen von Segessers verfassungspolitischen Vorstellungen und den Ansätzen aus der kommunikationshistorischen Forschung angesiedelt, die sich der spätmittelalterlichen Tagsatzung, ihren Akteuren und Kommunikations- und Medienstrukturen, der Bedeutung von Schriftgut, der Aufbewahrung der Akten sowie dem Schriftgebrauch widmet. Im Vordergrund steht dabei einerseits die rezeptionsgeschichtliche Dimension der Edition für die Historiographie und dem damit verbundenen egalitären Staatsgedanken. Andererseits auch eine Revision der dadurch geprägten Vorstellungen von spätmittelalterlicher Tagsatzung und Gesandtschaftswesen aus mediengeschichtlicher Sicht. Der Verf. orientiert sich dabei sowohl an den Ansätzen Hagen Kellers, insbesondere an dessen Begriff der pragmatischen Schriftlichkeit, der die Durchsetzung des Schriftgebrauchs im Spätmittelalter als Mentalitätsproblem der europäischen Gesellschaft versteht, als auch am eher akteurorientierten Ansatz von Michael T. Clanchy, der in der Herstellung, Aufbewahrung und Wiederverwendung von Schriftgut die treibende Kraft des gesellschaftlichen Wandels im späten Mittelalter erkennt. Jucker stützt sich einerseits auf zumeist paraphrasierte Texte der Edition, andererseits auf Archivmaterial aus den führenden Stadtstaaten der Eidgenossenschaft, Bern, Zürich und Luzern. Er beschränkt sich dabei auf die innereidgenössische Kommunikation. Die Studie ist in fünf Abschnitte gegliedert, deren erster eine wissenschaftskritische Wirkungsgeschichte der Eidgenössischen Abschiede zum Inhalt hat. Dabei beleuchtet der Verf. nicht nur von Segessers persönlichen Hintergrund und seine politischen Absichten, sondern auch die Motivation der späteren Bearbeiter und ihren Umgang mit den Akten. Im Anschluß daran zeichnet der Autor die Auswirkungen der Sammlung Eidgenössischer Abschiede auf die verfassungshistorische Forschung der Schweiz im 20. Jh. bis zur Gegenwart nach. Im zweiten, thematisch breit abgestützten Teil, widmet sich Jucker den kommunikativen Prozessen an den Tagsatzungen. Obwohl sowohl die Gesandten als auch Normen der eidgenössischen Zusammenkünfte angesprochen werden, stellt der Autor die Schriftproduktion sowie das Verhältnis zwischen mündlicher und schriftlicher Kommunikation in den Vordergrund. Mündlichkeit hatte – entgegen von Segessers Darstellung – an den innereidgenössischen Tagen trotz der Zunahme von schriftlich fixierten Normen bis zum Ausgang des Mittelalters ein starkes Gewicht. Schriftliche Vollmachten wie Kredenzbriefe und Instruktionen besaßen nur beschränkten Legitimationswert. Sie dienten vielmehr der Konsens-, später vermehrt der Dissensdokumentation. Auch wurden sie im Kontext innereidgenössischer Politik nur deshalb selten ausformuliert, weil der Kreis der Akteure in den meisten Sachfragen über weitgehend mündlich fixierte Verhandlungsfreiheit verfügte. Bei der Aufzählung dieser Handlungsbefugter beschränkt sich der Autor allerdings auf die häufigsten Typen des innereidgenössischen Gesandten, Schreiber, Landammänner oder Altschultheißen, wobei er ihre Stellung in der eidgenössischen Diplomatie vorwiegend auf der Basis bestehender Studien referiert. Im dritten, zentralen Teil seiner Studie widmet sich Jucker der unmittelbar mit Verhandlungen im Zusammenhang stehenden Schriftproduktion, wobei er sich einerseits dem Gebrauch und der Aufbewahrung jener Akten widmet, die beim Informationsaustausch zwischen Gesandten an den Tagen und ihrer Obrigkeit anfielen, andererseits auch denen, die im weitaus selteneren Fall des Informationsaustausches zwischen Tagsatzung und einzelnen Eidgenossen entstanden. Dem Stadtschreiber kam wiederum eine zen-

trale Bedeutung zu, denn bei ihm liefen nicht nur die wichtigsten Informationen zusammen; er war auch für deren schriftliche Umsetzung zuständig. Letzteres führte zur Entstehung von Schriftgut mit verhandlungsorientiertem Inhalt, etwa den als Notizbüchern des Stadtschreibers bekannten Ratsprotokollen, oder den vor allem nach 1450 verbreiteten Eidgenössischen Abschieden. Im Gegensatz zu diesen meistens für den internen Gebrauch vorgesehenen Protokollen dokumentierten letztere die zunehmend schwierigere Konsensfindung auf den Tagsatzungen. Als offener Brief formuliert, waren sie ausschließlich als unverbindliche Richtlinie für spätere Verhandlungen gedacht. Ihre häufigere Aufbewahrung nach 1470 war weder Ausdruck für eine Leistungssteigerung noch eine staatliche Konsolidierung der Tagsatzung. Abschiede dienten nur der Erfassung einer zunehmend von Konflikten gezeichneten innerpolitischen Situation, in welcher Verschriftlichung auch als friedenssicherndes Instrument angesehen wurde – etwa im Fall des sich verschärfenden Kontroverse zwischen Stadt- und Landorten, die 1481 ihren vorläufigen Abschluß im Stanser Verkommnis fand.

Um diese Prozesse besser nachvollziehen zu können, widmet sich Jucker der bisher kaum systematisch ausgewerteten Quellengattung der Missiven, d. h. der Geschäftskorrespondenz einzelner Räte mit anderen Mitgliedern der Tagsatzung, den nächsten Verbündeten sowie eigenen Gesandten. Diese in Briefform abgefaßten, im Gegensatz zu den Abschieden weitaus stärker im politischen Alltag verankerten Dokumente zeigen nicht nur den alltäglichen Schriftverkehr zwischen den Vertretern der einzelnen Orte auf, sondern bisweilen auch dessen praktische Grenzen; dies etwa im Fall der zunehmend wichtiger werdenden Geheimdiplomatie, die sich nur teilweise auf die stets gefährdete Schriftlichkeit verlassen konnte, oder möglicher Hindernisse bei der Informationsverbreitung, die selbst in der kleinräumigen Eidgenossenschaft nicht gewährleistet war. Daß ein gemeinsames Verwaltungshandeln nicht existiert hat, zeigt Jucker auch im vierten Teil seiner Arbeit, wo er sich den Urbaren der gemeinen Herrschaften Aargau und Thurgau widmet, die von den Eidgenossen nach dem Rotationsprinzip verwaltet wurden. Auch diese Akten dienten keineswegs einem kollektiven Rechtsanspruch, sondern vielmehr der Trennung von Zuständigkeitsbereichen, die ansonsten zu Konflikten geführt hätten. Einen abschließenden Exkurs widmet der Verfasser plurimedialen Kommunikationsformen wie etwa der Kleidung, dem Auftreten sowie der Gestik und Mimik der Tagsatzungsgesandten. Selbst wenn Juckers medienorientierter Ansatz nicht völlig neu ist, kommt seiner Studie das Verdienst zu, erstmals in dieser Prägnanz den Facettenreichtum des Schriftguts im Umfeld der Tagsatzung von Segessers stark fokussierender Auswahl gegenübergestellt und damit die Tragweite einer intentionseleiteten Editionspraxis für die Geschichte der Alten Eidgenossenschaft vor Augen geführt zu haben. Diese Breite fordert allerdings auch ihren Tribut: Einige Aspekte, wie etwa Rolle und Funktionalität spätmittelalterlicher Geschäftskorrespondenz, werden angeschnitten, bleiben aber bisweilen Fingerzeige für zukünftige Studien und Forschungen. Unter anderem könnten auch prosopographische Ansätze weiterreichende Erkenntnisse bringen.

Klara HÜBNER, Bern

Stefan SUDMANN, *Das Basler Konzil. Synodale Praxis zwischen Routine und Revolution*, Berlin, Bern, Bruxelles u. a. (Peter Lang) 2005, 508 S., ISBN 3-631-54266-6, EUR 79,50.

Auf dem Weg zu einer umfassenden Darstellung des Konzils von Basel stellt die vorl. Münsteraner Dissertation von Stefan Sudmann einen beachtlichen Fortschritt dar.

Allein der Umstand, daß nicht nur im Literatur- und Quellenverzeichnis mit – wie ich zu sehen meine – geringen Ausnahmen alle einschlägigen Titel erscheinen und dann auch ausgewertet sind, sichert der Arbeit die Aufmerksamkeit der Fachwelt. Damit eng ver-

bunden ist auch der Vorteil, daß im Laufe der Abhandlung geradezu jedes einzelne Problem, das das Konzil in irgendeiner Phase beschäftigt hat, erwähnt und meist unter Heranziehung der Spezialliteratur auch erörtert wird. Deshalb wird etwa auch die bistumsgeschichtliche oder die rechts- und theologiegeschichtliche Forschung, die sich mit der Zeit des Konzils beschäftigt, darauf zurückgreifen. So z. B. ist die konziliare Diskussion um Agostino Favaroni, das Immaculata-Dogma oder die Kanonisation Peters von Luxemburg und Brigittas von Schweden an Hand der neuesten Literatur behandelt. Auf diese Weise wird das Werk Sudmanns zu einer Fundgrube auch für Details. Kurzum: Die Arbeit besticht durch Genauigkeit und Kenntnisreichtum – auch auf dem Gebiet der Theologiegeschichte. Im übrigen greift der Verfasser alle Desiderata auf, die Johannes Helmrath in seinem grundlegenden Werk über das Basiliense formuliert hatte. Was zu Fragen Anlaß gibt, ist jedoch die methodische Konzeption, die schon im Titel zum Ausdruck kommt: kann man ein historisches Phänomen wie das Konzil von Basel – kann man ein Konzil überhaupt unter dem Gesichtspunkt der Alternative »Routine und Revolution« erfassen? Kommen hier nicht sachfremde Kategorien ins Spiel? Gewiß: Die Arbeit erscheint in einer Reihe »Tradition – Reform – Innovation: Studien zur Modernität des Mittelalters«. Aber erfordert dies, daß ein Konzil und ein so vielschichtiges wie jenes von Basel, in ein solchermaßen vorgegebenes methodisches Korsett – um nicht von einem Prokrustesbett zu sprechen – eingezwängt wird? Eine gewisse soziologische Theorielastigkeit ist dabei wohl auch nicht zu vermeiden! Und, was soll da Habermas? Die Gliederung – dankenswert ausführlich – legt davon Zeugnis ab, daß es gar nicht einfach – und manchmal nicht ohne »Nachdruck« möglich – ist, die vielen auf der Basler Tagesordnung erscheinenden Angelegenheiten in das Schema der Fragestellung einzuordnen.

Da ergeben sich dann – abgesehen von zahlreichen zutreffenden Beobachtungen – auch ziemliche Fehleinschätzungen. So etwa heißt es S. 291: »Mögen die eingehenden Reformaktionen des Konzils in Rom auch als »Nadelstiche« empfunden worden sein, so sind sie auch nur solche. Der große Schlag gegen Rom erfolgt auf dem Konzil nicht durch die Kirchenreform, sondern durch die bisweilen geradezu »unspektakuläre« bürokratische Abhandlung des kirchenpolitischen Tagesgeschäfts. Die Bedrohung des Papsttums erfolgt durch ein in seinem Zentralismus der Kurie vergleichbares, in päpstliche Prärogativen eingreifendes, korporativ verfaßtes und kollektiv agierendes Konzil«. Keine Frage, daß das Konzil so gehandelt hat! Aber! Der eigentliche Schlag gegen Rom? War das nicht – um nur das Wichtigste zu nennen – die dogmatische Definition der *Tres veritates*, war das nicht die versuchte Absetzung Eugens IV. und die Wahl Amadeos' von Savoyen zum Gegenpapst? War das nicht schon vorher die Weigerung der Konzilsmehrheit, nach Ferrara zu gehen?

Auch die Usurpation der Ablaß-Hoheit durch die Baseler gehört hierher! Schließlich gewinnt man auch den Eindruck, daß manche Fragestellungen – etwa den Sprachgebrauch der Konzilsdekrete betreffend – etwas gewaltsam sind. Was soll es denn, daß auf den Gebrauch von *auctoritas* und *decreta* ausführlich eingegangen oder aufgezählt wird, in wie vielen Fällen das Konzil über *vexationes* klagt, die bestimmte Prozesse den Vätern bereiten – hier Terminologieprobleme zu sehen scheint doch etwas überzogen – Selbstverständlichkeiten werden mit einer ihnen nicht zukommenden Bedeutung befrachtet. Doch – diese Anfragen sollen genügen. Hervorgehoben sei aber nochmals, daß mit Sudmanns Arbeit ein sehr kenntnisreicher, gewissenhaft und genau gearbeiteter Beitrag zur Geschichte des Konzils von Basel erbracht wurde, auf den die in Arbeit befindliche Konzilsgeschichte in vielen Fällen mit Gewinn zurückgreifen kann. Zum Schluß mag ein ganz allgemeiner Wunsch geäußert werden: Es möge ein historiographisches *genus litterarium* geschaffen – oder wieder entdeckt werden, das es erlaubt, sowohl Geschichte zu erzählen als auch das Geschehene zu analysieren und zu interpretieren. Auf diese Weise könnten der seriösen historischen Wissenschaft verlorengegangene Leserschichten wiedergewonnen werden.

Walter BRANDMÜLLER, Città del Vaticano

Jürgen PETERSOHN, *Kaiserlicher Gesandter und Kurienbischof. Andreas Jamometric am Hof Papst Sixtus' VI. (1478–1481). Aufschlüsse aus neuen Quellen*, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXVIII–184 p. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 35), ISBN: 3-7752-5735-7, EUR 30,00.

La recherche se nourrit souvent d'elle-même. Ainsi J. Petersohn a-t-il accumulé un matériau important à propos d'Andreas Jamometric lors de la préparation de son étude consacrée à l'un des adversaires de Jamometric, le diplomate italien Angelo Geraldini († 1486). Jamometric, noble croate, archevêque de Krajina, est bien connu depuis l'article que lui a dédié en 1903 Joseph Schlecht, séduit par cette figure de réformateur au concile de Bâle de 1482. J. Petersohn reprend le dossier sur de nouveaux frais. Il s'appuie en particulier sur une moisson de documents inédits, recueillis dans les grands dépôts de la péninsule italienne (Archives vaticanes, Mantoue, Milan, Venise) et publiés in extenso (p. 144–178). Les années 1478–1481 sont ici perçues comme décisives pour comprendre les projets de réforme exposés par ce contemporain et confrère de Savonarole. En effet, dominicain à Udine, Jamometric devient en 1476 archevêque – de facto in partibus – de Krajina, au nord de l'actuelle Albanie. Très vite, l'empereur Frédéric III en fait l'un de ses diplomates favoris dans la péninsule après la crise née de la conjuration des Pazzi. Durant les années 1478–1480, Jamometric parcourt les principales cours italiennes pour faire prévaloir les vues de son maître qui tente de jouer, aux côtés des Français et des Anglais, le médiateur par excellence des tensions politiques de la région. J. Petersohn montre, avec force détails, les tenants et les aboutissants d'une négociation où Jamometric épouse les vues du pape Sixte IV (1478–1484) tout en assurant une victoire, au moins apparente, de Frédéric III. Ce faisant, Jamometric devient peu à peu un prélat de Curie auquel le pape accorde gratifications, pensions (sur l'évêché dalmate de Nin) et bénéfices (cures romaines). Ces bienfaits, communs à bien des ecclésiastiques de la cour pontificale, sont-ils suffisants cependant pour qualifier d'étroites, comme le fait l'auteur, les relations de Jamometric avec le pape? Il est clair que cette période heureuse où le diplomate impérial jouit d'une position protégée à Rome tranche avec l'été 1481 durant lequel le souverain pontife le fait brutalement emprisonner au Château Saint-Ange. Si les motifs de cette brève arrestation sont mal connus – et la prudence de J. Petersohn est ici de mise –, elle marque un tournant dans les relations de l'archevêque de Krajina avec la papauté. La détérioration de ces dernières culmine avec la privation de sa dignité archiépiscopale en juillet 1482 et son arrestation définitive sur ordre du légat au Concile, A. Geraldini, le 5 octobre 1482. Jamometric fut-il un réformateur? La question, posée en filigrane d'un ouvrage qui s'ouvre par un chapitre dédié à la comparaison avec Savonarole, ne trouve pas exactement de réponse. Sa gestion, au nom du pape, de la réforme, purement institutionnelle, du couvent des dominicains de Saint-Jean et Saint-Paul de Venise en 1481 exclut toute initiative personnelle et ne peut être versée sans discussion au crédit réformateur de Jamometric. L'impeccable érudition déployée par J. Petersohn pour pister les faits et gestes de son personnage semble ici trouver sa limite extrême, son incapacité à sonder les reins et les cœurs comme semble l'exprimer l'imprécision des dernières lignes de son livre (p. 138): »Offenbar gab es Dinge, die nun für ihn wichtiger waren als die Karrieremöglichkeiten eines Kurienbischofs.«

Olivier PONCET, Paris

Geschlechtergesellschaften, Zunft-Trinkstuben und Bruderschaften in spätmittelalterlichen und frühneuzeitlichen Städten. 40. Arbeitstagung in Pforzheim 16.–18. November 2001. Hg. von Gerhard FOUQUET, Mathias STEINBRINK, Gabriel ZEILINGER, Ostfildern (Thorbecke) 2003, 271 p. (Veröffentlichungen des Südwestdeutschen Arbeitskreises für Stadtgeschichtsforschung, 30), ISBN 3-7995-6430-6, EUR 29,00.

Poursuivant une longue tradition initiée par Erich Maschke et Jürgen Sydow, ce nouveau volume de la série »Stadt in der Geschichte« regroupe les contributions de la 40<sup>e</sup> session du »Südwestdeutscher Arbeitskreis für Stadtgeschichtsforschung«. D'autres volumes avaient déjà abordé des questions sociales: des rencontres consacrées aux couches sociales, inférieures (1966) ou médianes (1969), on était ainsi passé au concept plus flou de »groupes marginaux« (1983), avant une longue période où les thèmes sociaux semblaient laissés pour compte. Le nouveau volume marque une distance conséquente par rapport à ces tentatives anciennes: plutôt que de tenter de découper les sociétés anciennes en tranches au moyen d'outils résolument anachroniques, la recherche historique tente de plus en plus de prendre en compte les perceptions des hommes du Moyen Âge et de l'époque moderne sur la société dans laquelle ils vivent. Ce volume a donc pour ambition de prendre en compte divers types d'organisations sociales, concernant des groupes sociaux variés, qui quadrillent la société des villes allemandes et suisses. La répartition des articles dans le champ ainsi défini est significative. L'accent est mis ici sur la fin du Moyen Âge au détriment de l'époque moderne, ce qui donne l'impression que ces sociétés sont en déclin après 1500, sinon du point de vue de leur prestige social, du moins en ce qui concerne leur influence réelle et leur force structurante. C'est peut-être le cas, mais il reste alors à comprendre les déterminants et le rythme d'un tel déclin. D'autre part, l'accumulation de désignations dans le titre du volume ne trouve pas vraiment de solution dans le cours des interventions: il reste encore à faire un effort conceptuel pour déterminer les points communs et les différences entre ces différents types d'association en matière d'organisation interne, de légitimation et d'ancrage dans la société urbaine; de même la question des interactions entre associations de nature différente au sein d'une même ville (chambre de métier et *Stube* par exemple) n'est pas vraiment abordée. Cela s'explique en partie par le fait que la très grande majorité des contributions concentre son attention sur les sociétés patriциennes ou marchandes, au détriment des associations d'artisans ou des confréries: l'utile index des associations citées (p. 270–271). La configuration des sources y est sans doute pour beaucoup, mais la science historique a tout à gagner à ne pas esquisser les domaines où la situation documentaire est plus incertaine.

Un autre problème crucial consiste dans la mise en perspective comparatiste de la place des *Stuben* dans le panorama urbain de l'espace germanique. Il n'est pas difficile de se persuader de la place essentielle des *Stuben* dans les grandes villes helvétiques (C. HEIERMANN, K. SIMON-MUSCHEID) ou dans les villes hanséatiques (S. SELZER); mais en va-t-il de même partout? La situation des sources permet d'en douter par exemple pour Augsbourg, où les origines de la *Stube* sont surtout connues par des sources nettement postérieures tentant désespérément de lui donner la plus grande ancienneté possible.

Ces réserves une fois posées, quelques thèmes forts se dégagent de la confrontation d'interventions souvent de très haute qualité. Le premier est l'importance des lieux de réunion de ces associations: ils sont à la fois un lieu de rencontre où divertissement, politique et honneur individuel sont indissociablement mêlés et un moyen de communication politique et sociale. Il est intéressant de remarquer que cette communication n'est pas qu'une communication à usage externe, destinée à soutenir l'honneur du groupe qui la met en œuvre: le cas de Zurich (B. ROECK), où les chambres de métier détentrices du pouvoir politique renoncent à des façades prestigieuses pour concentrer leurs efforts de décoration et donc de communication sur les espaces intérieurs. Le second est l'ambiguïté fondamentale de ces associations entre privé et public. En tant qu'institutions privées, elles bénéficient d'une large autonomie jalousement défendue pour tout ce qui concerne leur organisation interne, mais



elles sont soumises à la surveillance des pouvoirs publics et doivent se plier, souvent de mauvais gré, à leurs intérêts. En tant qu'institutions publiques, elles peuvent assumer au nom de la ville certains fragments de l'autorité publique: ce n'est pas le cas pour les processus de prise de décision, mais bien plus pour les questions de représentation et de communication, pas seulement dans les *Stuben* des petites communautés suisses (A. CORDES). Ce volume de grande qualité ne saurait donc satisfaire quiconque y chercherait une synthèse sur un sujet dont il montre amplement l'importance. En attendant que soit accompli cet effort essentiel qui n'est pas moins important pour la discipline historique que la recherche érudite, il méritera cependant toute l'attention du spécialiste pouvant se contenter de tels éclairages de faible focale mais de grande richesse thématique.

Dominique ADRIAN, Paris

Les pouvoirs locaux dans la France du centre et de l'ouest (VIII<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> siècles). Implantation et moyens d'action, sous la dir. de Dominique BARTHÉLÉMY et Olivier BRUAND, Rennes (Presses Universitaires de Rennes) 2004, 250 S. (Histoire), ISBN 2-7535-0045-2, EUR 18,00.

Der Sammelband ist das Ergebnis eines Kolloquiums, das am 27. März 2003 in Le Mans stattfand und sich mit den Verbindungslinien zwischen den »grandeurs carolingiennes« und den »obscurités féodales«, d. h. mit dem Übergang vom karolingischen zum sogenannten »feudalen Zeitalter« beschäftigte. Ansatzpunkt für die Konzentration auf Themen der Lokalgeschichte ist die gut nachvollziehbare Überzeugung, daß die Beobachtung aus dieser Perspektive die Kontinuitäten besser erkennen lasse, da der Bruch zwischen der Karolingerzeit und dem »feudalen Zeitalter« auf dieser Ebene weniger abrupt gewesen sei. Wie Olivier BRUAND in der Einleitung skizziert, sollten anhand von vier Kernfragen Bausteine für eine genauere Analyse dieses Übergangs zusammengetragen werden: welche Anstrengungen unternahmen die Adelsfamilien zur Bewahrung und Hebung ihres sozialen Prestiges und zum Aufbau von sozialen Netzwerken, mit welchen Mitteln wurde die Kontrolle über die einzelnen Territorien erreicht, wie konnten die lokalen Eliten im Übergang von der *villa*, der »grand domaine carolingien«, zur komplexeren »seigneurie«, die ebenso als Bann- wie als Grundherrschaft in Erscheinung tritt, ihren Besitz verteidigen, und wie wurde Macht auf lokaler Ebene konkret ausgeübt. Regional sind die Untersuchungen weit gestreut. Sie betreffen mehrere Landschaften im Westen Frankreichs (Bretagne, Nantais, Mayenne, Maine, Touraine, Normandie), aber auch einige im Osten (Auxerrois, Autunois).

Philippe DEPREUX (»La prébende de l'écolâtre et la gestion des biens de Saint-Martin de Tours au IX<sup>e</sup> siècle«, S. 23–38) zeigt am Beispiel einer Präbendenverleihung an den *scholasticus* der Abtei St-Martin in Tours, wie die Rechte über Personen und Güter im Rahmen der klösterlichen Grundherrschaft ausgeübt wurden. Die nachträglich vorgenommene Lokalisierung der betreffenden Güter erkennt er als Interpolation, die den Ansprüchen bestimmter Vasallen der Abtei auf diese Güter entgegenwirken sollte, die wohl schon in der Remunerationspolitik Roberts des Tapferen für seine Anhänger ihren Ursprung finden. Diese Bedrohungen führten aber auch zu einer umfassenden Untersuchung über den Status der Klosterleute und ihrer Abgaben. Dahinter steht nach Ansicht von Depreux auch die Überzeugung, daß die Gemeinschaft von St-Martin ihre Macht als Grundherr und die damit verbundenen Einkünfte nur mit Hilfe der Dankbarkeit der Menschen, die auf ihren Ländereien lebten, verteidigen konnte. Noël Yves TONNERRE (»Les premiers châtelains et la nouvelle géographie politique du comté nantais«, S. 39–59) stellt die Kontinuität zwischen Karolingerzeit und Feudalzeitalter am Beispiel der Errichtung von Burgherrschaften in der Grafschaft Nantes dar, die in den drei von ihm festgestellten Grundtypen in einer engen Verbindung zur gräflichen Gewalt stehen. Die Kontinuität zum früheren Mittelalter zeigt

sich nicht nur an der Entwicklung der politischen Gewalten, sondern auch auf der Ebene der historischen Geographie. Das Zurückweichen der Grenzen bedeutet zwar eine Schwächung der Grafschaft, durch die Wiedereingliederung anderer Landschaften in das Nantais hat sich jedoch ein neues Gleichgewicht eingestellt, das den Verlust weiter abseits gelegener Gebiete gut verschmerzen läßt. Als Folge der Konzentration der wirtschaftlichen Aktivitäten auf das Loirebassin und seine maritimen Verlängerungen kam es auch zur Entstehung neuer Burgherrschaften. Annie RENOUX (»Aux sources du pouvoir châtelain de Geoffroi ›seigneur de Mayenne, le plus fort homme du Maine‹ [c. 1040–1098]«, S. 61–89) geht den Ursprüngen für die machtvolle Stellung des Burggrafen Geoffroi de Mayenne nach, der als einer der großen Akteure in der Geschichte Westfrankreichs in der zweiten Hälfte des 11. Jhs., im Machtkampf zwischen Hugoniden, normannischen Herzögen und Grafen von Anjou, gelten kann. Daniel PICHOT (»Villa, village, paroisse et seigneurie sur les confins du Maine et de la Bretagne [VIII<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles]«, S. 91–107) untersucht auf der Grundlage von drei Chartularen die Entstehung der »seigneurie« Laval, die jedoch erst im 11. Jh. mit einiger Klarheit zu erkennen ist.

Olivier BRUAND (»Les villas ligériennes de l'Autunois, centres de pouvoir et d'encadrement [VIII<sup>e</sup>–début XI<sup>e</sup> siècle]«, S. 111–136) legt dar, wie sich in einigen Grundherrschaften in den an der Loire gelegenen Gebieten des Autunois neue Autoritäten herausbilden. Schon die karolingischen Urkunden lassen die Existenz einer Hierarchie erkennen, an deren Spitze eine Gruppe von Grundherren steht, die direkt oder indirekt eine größere Anzahl von Grundherrschaften kontrolliert, und zwar nicht durch deren Verwaltung, sondern durch die Ausübung von Herrschaft im regionalen Rahmen. Später ist die *villa* zwar immer noch Grundlage für Macht und Wohlstand, bietet aber nicht mehr den adäquaten Rahmen für diejenigen, die nach einer übergeordneten Machtposition streben. Erste Burgen tauchen um 950 in Charolles und in Mont-Châtel auf, inmitten der Zone, die früher unter dem direkten Zugriff der Abtei Saint-Benoît stand und inzwischen in den Einflußbereich von Paray-le-Monial gewechselt ist. Joëlle QUAGHEBEUR (»La maison d'Alfred: un lignage noble du sud de la Bretagne [IX<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles]«, S. 137–156) zeichnet mit Hilfe der wenigen zur Verfügung stehenden Quellen die Geschichte einer Adelsfamilie im Süden der Bretagne nach, deren Ursprünge mit dem Amt eines *machtiern* in karolingischer Zeit verbunden sind, die aufgrund ihrer Nähe zu gräflichen und dann auch königlichen Kreisen Zugang zu anderen *honores* hatte und darauf die Macht ihres Hauses aufbauen konnte. Pierre BAUDUIN (»Autour de la *dos* d'Adelize de Tosny: mariage et contrôle du territoire en Normandie [XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles]«, S. 157–173) zeigt, daß es sich bei der *dos* der Adelize de Tosny, die zusammen mit ihrem Gemahl, Guillaume fils d'Osbern, Herr von Breteuil, um 1046 die Abtei Lyre in der Diözese Évreux gründete, wohl nicht, wie bisher angenommen, um eine direkte *dos* der Familie de Tosny handelte, sondern um eine indirekte *dos*, ein Wittum, das Guillaume de Breteuil zugunsten seiner Gemahlin einrichtete. Die Verschleierung dieser Tatsache in der urkundlichen Überlieferung führt Bauduin auf die Rivalitäten zwischen der mit den normannischen Herzögen doppelt verwandten Familie de Breteuil und der Familie de Tosny zurück, die wahrscheinlich französischer Herkunft war, jedoch versuchte, sich schnell an das normannische Milieu anzupassen und sogar eine angebliche Verwandtschaft mit den Herzögen zu konstruieren. Yves SASSIER (»Patrimoine d'églises et pouvoirs locaux en Auxerrois [début X<sup>e</sup>–fin XI<sup>e</sup> siècle]«, S. 175–192) zeigt, wie sehr der Mangel an urkundlichen Quellen dazu beiträgt, den Vorrang der bischöflichen Macht im Auxerrois aufgrund der Darstellung in den *Gesta pontificum Autissiodorensium* überzubewerten und die sich schon seit den 980er Jahren abzeichnenden wesentlich komplexeren Machtverhältnisse in dieser Region erst verspätet ans Licht treten zu lassen. Am Beispiel des Begriffes *consuetudo*, seines konzertierten Auftauchens um die Jahrtausendwende in königlichen Urkunden, Verlautbarungen der Mönche und Urkunden der dem Königtum nahestehenden Fürsten und Grafen, kann Sassier deutlich machen, wie die älteren Abteien, wie z. B. Saint-Ger-

main d'Auxerre, nach ihrer Hinwendung zur Klosterreform die gewohnheitsrechtlichen Ansprüche der Mächtigen auf den Klosterbesitz bekämpfen, während das neu gegründete Cluny in seiner Anfangsphase bis zum Beginn des 11. Jhs. dazu gar keine Veranlassung hatte. Das schon zur Zeit Hugo Capets sehr klar zum Ausdruck gebrachte Bestreben des Königtums, sich gegen die »mauvaises coutumes« zu wenden, führt er auf den politischen Willen der neuen Dynastie zurück, die alte karolingische Immunität in Anpassung an die neue Zeit des Pluralismus und der neuen Forderungen des Mönchtums wiederzubeleben. Claire LAMY (»Un aspect de la seigneurie châtelaine: Le droit de *vicaria* de la seigneurie de Rochecorbon en Touraine au XI<sup>e</sup> siècle«, S. 193–214) erläutert anhand eines Urkundendossiers aus der Zeit von 1015/23 bis 1123/24 die Organisation der mit der Burgherrschaft Rochecorbon verbundenen Gerichtsbarkeit, die in der Touraine als *vicaria* bezeichnet wird und im 11. und 12. Jh. von einem vom Burgherrn (»châtelain«) beauftragten *vicarius* (frz. »viguier«) zusammen mit seinen ihm unterstellten *vicarii participes* (die Bezeichnung *subvicarii* taucht in den Quellen nicht auf) ausgeübt wird. Gegenüber der *familia* der nahegelegenen Abtei Marmoutier stellt sich diese als eine eingeschränkte Gerichtsgewalt dar (eine »justice retenue« im Sinne von A. C. F. Koch, in: Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis 21 [1953], S. 420–458), das heißt – wie in einer Abmachung von 1015/23 festgelegt wird – die laikalen Herren gewähren den Mönchen eine Teilimmunität, indem sie sich nur einen Teil der Gerichtsfälle vorbehalten und es den Mönchen überlassen, die anderen selbst zu regeln. Konflikte entstehen vor allem daraus, daß die Abtei diese Immunität auszudehnen sucht und die »viguier« ihrerseits ihre Prärogativen gegenüber der Abtei. Nach 1124 brechen die Nachrichten über den »viguier« in den Quellen zu Rochecorbon ab, Lamy zweifelt jedoch an der Vermutung von Louis Halphen, daß er durch den »prévôt« ersetzt worden sei, der gegen Ende des 11. Jhs. für die »seigneurie« Rochecorbon belegt ist. Bruno LEMESLE (»Practiciens de la justice et juridictions [Haut-Maine, fin du XI<sup>e</sup> siècle]«, S. 215–232) überprüft die ältere These vom Zurückgehen des juristischen Wissens im 11. Jh., das mit dem Verschwinden entsprechender Spezialisten in Zusammenhang stehe, und knüpft daran die auf die Praxis der Gerichtsbarkeit abzielende Frage, in welchem Zusammenhang das Bemühen des Grafen um eine politische Kontrolle im Maine mit der Regelung von Konflikten durch den Grafen stehe. Mit einer Reihe von Beispielen kann er seine Schlußfolgerung belegen, daß die Ausübung der Gerichtsbarkeit zwar unverzichtbarer Bestandteil der gräflichen Macht ist, aber nicht in erster Linie die Funktion hat, die gräfliche Gewalt zu legitimieren. Zudem kann er zeigen, daß die Richter nicht automatisch auch Untergebene des Gerichtsherrn waren. Der Austausch solcher Richter – von denen er auch einige näher identifizieren kann – zwischen den verschiedenen Gerichtshöfen deutet zudem darauf hin, daß es sich bei diesen um Leute handelt, die diese Position aufgrund ihres praktischen Wissens und ihrer Erfahrung einnahmen und damit auch für eine gewisse Einheitlichkeit des allein auf gewohnheitsrechtlichen und nicht schriftlich festgelegten Regeln beruhenden Verfahrens im Nebeneinander von gräflicher, bischöflicher und burgherrlicher Gerichtsbarkeit sorgten.

Abschließend erklärt Dominique BARTHÉLEMY (»Deux mutations du »féodalisme« [Point de vue]«, S. 233–248) in einer sehr engagierten und thesenfreudigen Stellungnahme, in der er die einzelnen Beiträge noch einmal Revue passieren läßt und sie auf die ihnen zugrundeliegenden Hauptthesen der großen Monographien zum Thema (Déléage, Duby, Fossier) bezieht, daß es zwei »mutations féodales« gegeben habe – die erste mit dem Aufkommen der Burgherrschaften um das Jahr 900 und die zweite im Zusammenhang mit dem Prozeß des »encellulement«, einer Bildung von Siedlungsschwerpunkten v. a. im Rahmen von Pfarreien, die sich über drei Jahrhunderte hinzieht und um das Jahr 1100 deutlich erkennbar wird, wobei er jedoch betont, daß der Begriff des »encellulement« zu theoretisch sei, und eine Reihe von Differenzierungen und Ergänzungen auch im Hinblick auf ein »nouvel encellulement« im 12. Jh. vorschlägt, das im Sinne eines »féodalisme central« mehr von den

übergeordneten kirchlichen, fürstlichen und königlichen Instanzen als von den lokalen Gewalten bestimmt werde. Über den Ertrag der einzelnen, in bester französischer Tradition stehenden lokalhistorischen Studien hinaus, besteht der Gewinn dieses Sammelbandes auch darin, daß die auf unmittelbarer Quellenarbeit gestützten Untersuchungen eine kritische Überprüfung und Weiterentwicklung bereits eingeführter Thesen erlauben.

Lotte KÉRY, Bonn

Richard E. BARTON, *Lordship in the County of Maine. c. 890–1160*, Woodbridge (Boydell Press) 2004, XVIII–255 S., ISBN 1-84383-086-8, GBP 45,00.

Etabliert von zwei großen französischen Historikern, Georges Duby und Jean-François Lemarignier, dominierte die Auffassung eines grundlegenden Wandels der adligen Gesellschaft in Frankreich um das Jahr 1000 die Lehrmeinung bis in das letzte Jahrzehnt des 20. Jhs. Stark simplifiziert wiedergegeben beschreibt das Modell eine um das Jahr 1000 stattfindende Usurpation königlicher, »öffentlicher« Autorität durch zunächst Grafen und schließlich einfache Burgherren. Im Gegensatz zur älteren, karolingischen Herrschaft waren diese neuen Herrschaften von »privater« und damit illegitimer Natur, zu deren Charakteristika die Ausübung exzessiver Gewalt zählte. In den letzten knapp 15 Jahren jedoch regte sich Kritik an diesem Modell; vor allem die Arbeiten Dominique Barthélemys stellten die Radikalität des Wandels um 1000 in Frage und provozierten eine Forschungsdebatte, deren Ende noch nicht abzusehen ist<sup>1</sup>. Das hier vorl. Buch ist ein Beitrag zu dieser Debatte. In acht Kapiteln untersucht R. Barton »the components and [...] affective experiences of power and lordship« (S. 7) in Maine zwischen etwa 890 und 1160. Nach den Arbeiten von Daniel Pichot (1995) und Bruno Lemesle (1999) ist somit zum dritten Mal innerhalb eines Jahrzehnts eine Monographie den Strukturen der hochmittelalterlichen Gesellschaft in dieser westfranzösischen Grafschaft gewidmet<sup>2</sup>. Inhaltliche Überschneidungen, vor allem mit der fast zeitgleich entstandenen Arbeit Lemesles<sup>3</sup>, sind erkennbar, gereichen Barton aber keinesfalls zum Nachteil; in souveräner Manier gelingt es ihm, Lemesles Ergebnisse in seine Argumentation mit einfließen zu lassen. Grundsätzlich besticht das Buch durch seine explizite, direkte Art der Argumentation. Barton verortet seine Ergebnisse deutlich in der Forschungslandschaft, ohne dabei polemisch zu werden. Ob es allerdings nötig ist, die Resultate gleich dreimal – in der Einleitung, in den einzelnen Kapiteln und schließlich in der Zusammenfassung – ausführlich darzulegen, mag dahingestellt bleiben.

In den ersten vier Kapiteln widmet sich Barton der Etablierung Maines als unabhängige Grafschaft sowie der Stellung des Grafen. Verwandtschaftliche Beziehungen der Grafen zu den Karolingern, die traditionell unabhängige Position des Herzogtums bzw. der Grafschaft Maine sowie die politischen Wirren der Jahre 880 bis 960 waren, so Barton, die entscheidenden Faktoren in der Loslösung Maines zunächst von karolingischer, dann robertinischer Herrschaft. Die Grafschaft selbst war im 10. Jh. vor allem durch den Konflikt zwischen den Grafen und den Bischöfen von Le Mans geprägt; eine Kontinuität karolingischer Ordnung ist in dieser Zeit nicht erkennbar. In der Analyse dieses Konflikts zeigt Barton nicht nur die große materielle, sondern auch symbolische, weil herrschaftslegitimierende Bedeutung der Kontrolle von Le Mans und seiner Münze, der Schirmherrschaft über einige

1 D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1993; DERS., *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu? Servage et chevalerie dans la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris 1997; siehe auch die Debatte in: *Past and Present* 142 (1994), 152 (1996) und 155 (1997).

2 D. PICHOT, *Le Bas-Maine du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle: étude d'une société*, Laval 1996; B. LEMESLE, *La société aristocratique dans le Haut-Maine (XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes 1999.

3 Bartons Dissertation, Grundlage für das hier besprochene Buch, wurde 1997 abgeschlossen.

wichtige Abteien sowie des Besitzes traditionell gräflichen Landes. Ein weiterer Pfeiler der Herrschaft waren vertikale wie horizontale personelle Bindungen des Grafen. In Abgrenzung zur bisherigen Forschungsmeinung, die relativ klare, stabile Loyalitätsverhältnisse in Maine zu identifizieren glaubte, betont Barton die Fluidität und Flexibilität der Loyalitäten. Dieser Interpretation kann man durchaus folgen, doch wird man wohl akzeptieren müssen, daß die wenigen Quellenzugnisse aus dieser Zeit keine sicheren Aussagen in die eine oder andere Richtung zulassen.

Im zweiten Teil seiner Arbeit untersucht Barton die Herrschaft der Burgherren. Er kommt zu dem Ergebnis, daß die gängige Chronologie der dreiphasigen Umverteilung von Herrschaft auf Maine zutrifft und Burgherren sich im Laufe des 10. Jhs. zur dominierenden Kraft entwickelten. Barton unterstreicht aber, daß entgegen des klassischen Modells damit kein Wandel der Herrschaftspraxis einherging. Die Burgherren nahmen die gleichen Rechte wahr, die vorher von den Grafen und davor von den karolingischen Funktionsträgern ausgeübt worden waren. Auch war Maine um und nach 1000 weder von größerer Gewalt und politischer Unruhe geprägt als zuvor, noch fehlte es an Mechanismen, Disputen zu begegnen: personelle Beziehungen sowie die Flexibilität rechtlicher wie sozialer Normen ermöglichen vielfach die Bewältigung von Konflikten. Abschließend wendet sich Barton den Lehnverhältnissen in Maine im 11. und 12. Jh. zu und stellt fest, daß die Bezeichnung Lehen (*feodum*) zwar durchaus auf ein auf der Grundlage von Besitz und wohldefinierten Leistungen basierendes Verhältnis zwischen Lehnsträger und Lehnsherrn verweisen konnte, in häufigerem Maße jedoch eine symbolische Repräsentation von Machtverhältnissen darstellte. Selbst wenn das Land als Eigen betrachtet und mit vollen Rechten gehalten wurde, so konnte es als *feodum* eines Dritten, in der Regel des mächtigsten regionalen Herrn, bezeichnet werden und brachte dadurch personelle Abhängigkeitsverhältnisse, zumindest aber das lokale Ranggefüge zum Ausdruck.

Bartons Ergebnisse liefern somit zum einen Argumente für die These, daß die *mutation de l'an mil* keine abrupten gesellschaftlichen Verwerfungen mit sich brachte, und unterstreichen zum anderen die fundamentale Bedeutung von Status, Ehre und Prestige als Ordnungsfaktoren der mittelalterlichen Adelsgesellschaft. Barton wie Lemesle stehen mit ihren Ansätzen und Ergebnissen für die jüngere mediävistische Forschung. Stellt man ihre Arbeiten neben das große Werk von Robert Latouche, der zu Beginn des 20. Jhs. die Institutionen des hochmittelalterlichen Maine untersuchte und mit seinen Ergebnissen einen wichtigen Baustein zur These des Verfalls »öffentlicher« Autorität im 10. und 11. Jh. lieferte<sup>4</sup>, darf man gespannt sein, welches Bild der Gesellschaft der Grafschaft Maine zukünftige Forschergenerationen aus den Quellen gewinnen werden. Für den Augenblick jedoch setzen Barton und Lemesle die Maßstäbe, die es zu beachten gilt.

Jörg PELTZER, Heidelberg

Pierre BAUDUIN, *La première Normandie (X<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> siècles). Sur les frontières de la haute Normandie: identité et construction d'une principauté*. Préface de Régine LE JAN, Caen (Presses Universitaires de Caen) 2004, 469 p., ISBN 2-84-133-145-8, EUR 30,00.

The origins of the duchy of Normandy have long attracted international attention. The Dane Johannes Steenstrup (1876 and especially 1925), the American Charles Homer Haskins (1918), the German Karl Ferdinand Werner (1976), and the British David Bates (1982) have each offered substantial contributions, but the essential spadework continues to be done by French scholars. The indefatigable Léopold Delisle collected documents; Henri

4 R. LATOUCHE, *Histoire du comté du Maine pendant le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle*, Paris 1910.

Prentout subjected Dudon de Saint-Quentin to close scrutiny; and Lucien Musset explored the subject in an astounding number of penetrating studies, although he produced no general work of synthesis. Pierre Bauduin from the team of medievalists at Caen now presents a new synthesis of the development of the duchy during its first two centuries, a task that had been formerly renounced by Haskins because of the penury of sources.

As would be expected, the historiographic models available for such a study are the polar opposites of discontinuity (or in recent terms, exceptionalism) and continuity. The former represented by Haskins and supported by Michel de Boüard emphasized the duchy's unique situation and its rapid development, while the latter, proposed by Musset and Bates, stressed continuity with Frankish antecedents. Pierre Bauduin steers a middle course that is more nuanced and complex. Although receiving an initial impetus from the Northmen that was unique, the duchy germinated in intimate contact with its Frankish neighbors, but its development was certainly not rapid. Bauduin's particular contribution is to focus on the duchy's frontiers not merely in their spatial dimensions but, more important, on the power exercised by the men and their families who inhabited these perimeters. The emphasis on family bonds adds an anthropological dimension to his work. In this beautifully produced volume the author introduces maps and genealogies at the appropriate places requisite for understanding his argument.

After treating the historiographic stakes in an introductory chapter to Part One, he turns to the geographic setting. As is well known, geology and forests do little to explain the unity of Normandy. More important, the Romans made Rouen the capital of the Second Lyonnaise with seven subordinate *cités* that later became the dioceses of the ecclesiastical province. A third chapter interprets the celebrated contemporary narrative of Dudon de Saint-Quentin (c. 1000) as an ideological expression of the early dukes' courts. This Vermandois cleric was the first to coin the term *Northmannia* and the first to identify the Epte as a distinct frontier between the duchy and *Francia*. (This latter observation was not recognized in charters until 1067.) Dudon's version of the duchy's origins was determinative in fashioning the views of succeeding Norman chroniclers.

Part Two investigates the implantation of the Normans under Rollon and his immediate successors in the tenth century. The traditional scheme initiated by Dudon that saw the Frankish king Charles the Simple ceding territory to Rollon in the treaty of Saint-Clair-sur-Epte in 911, to be complemented by other concessions in 924 and 933 until the full contours of the ecclesiastical province of Rouen were occupied is, of course, overly simplified. The Normans were, to be sure, newcomers in 911, but their subsequent occupation of the territory was a complex interplay with the original Frankish residents. This process is illustrated by the discovery that the Frankish princess Gisla whom Charles gave to Rollon in marriage according to the treaty of 911 was, in fact, not his first wife, but she was preceded by a certain Popa from the Hunrochides or the Widonides of the region from whom the succeeding dukes were descended. Rollon was not, therefore, a new man in 911, but already integrated into Frankish society. Settled around Rouen, the Normans established no fixed or recognized frontiers, but their directions of expansion were already apparent: towards Picardy against the Flemish and in the Evrecin against the house of Blois.

The main thrust of Norman occupation took place in the eleventh century. In Part Three Pierre Bauduin constructs the duchy's frontiers by focussing on three areas: the Evrecin, Vexin and Picardy. Although the particulars are different, there were common factors in the process. Control over castles was urgent, and was obtained through knitting ties with local families, while counts were established along the borders. The last institution became possible when Hugh Capet was chosen king in 987 thus allowing Richard II to style himself as duke. He designated members of his family as counts and confided them territories in the border regions. Although the office was theoretically revocable, the counts sought to make their positions hereditary. In the Evrecin the dukes attended to the southern margins, par-

ticularly the »triangle of l'Avre«, against the house of Chartres-Blois with whom they initiated marriage alliances. The first Norman county was created in 1011 for Raoul, a bastard brother of Richard I, at the castle of Ivry; later another county was erected at the city of Évreux and given to Robert, archbishop of Rouen, another ducal bastard. Mastery over the Evrecin borders was reinforced by creating aristocratic honors at Tosny, Beaumont-le-Roger and Breteuil, and frontier castellanies were situated at Vernon and Tillières. The Vexin, however, had been divided into two sections, Norman and French, separated by the Epte, and constituted an exception to the other two frontier regions. No counts were established there, and it was a further anomaly because the French Vexin, like the Norman, belonged to the ecclesiastical province of Rouen. The Capetians were the chief adversaries in the region who were supported to the north by the fragile house of Amiens-Valois. Guillaume the Bastard vigorously campaigned against Mantes, and the archbishop of Rouen cited his ecclesiastical jurisdiction to lay hands on the important castles of Bouffles, Andelys, Gisors and Neaufles. The fortifications at Neaufles and Neuf-Marché were reinforced. The most complex of the frontiers was the Picard border where the Normans faced the counts of Beauvais, supported by the Capetians. The dukes were particularly attracted to the »maritime façade« of the ports of Saint-Valéry, Montreuil and Boulogne that stirred up opposition from the Flemish and Capetians. Characteristically the Normans met the challenge by erecting castles at Arque and Aumale and establishing a county at Eu and perhaps at Aumale as well.

The principal strength of this study on border formation lies in the complexity and the richness of detail that Pierre Bauduin uncovers with a sure hand and to which this rapid sketch cannot do justice. The only actors missing from the analysis are the intruding Scandinavians whose initial characteristics appear to have been effaced as they interacted with the Franks. (It is a pity that after the French translation [1880] of Johannes Steenstrup's first study of the Normans [1876], his additional volume of 1925, »Normandiets Historie under de syv første Hertuger 911–1066« has not been translated and has had little influence.) Pierre Bauduin's account is not one of triumphal progress, but he demonstrates that the duke's borders were sufficiently secure to enable Guillaume the Bastard to weather the anarchy of his minority, to improve his government and to make possible the conquest of the Anglo-Saxon kingdom. Since the reign of this duke is not faced directly, the climax to the development is muted. Nonetheless, international collaboration carries on. Benefiting from much richer sources, the British historian Daniel Power has published »The Norman Frontier in the Twelfth and Thirteenth Centuries« (Cambridge University Press) in the same year as the present study.

John W. BALDWIN, Baltimore/Paris

Patrick DEMOUY, *Genèse d'une cathédrale. Les archevêques de Reims et leur Église aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Langres (Éditions Dominique Guéniot) 2005, 814 S., ISBN 2-87825-313-2, EUR 65,00.

P. Demouy legt mit diesem Werk seine *thèse d'État* vor. Die Nachricht vom feierlichen Einzug des Erzbischofs Alberich in die Metropole am Sonntag, dem 1. Juli 1207, und seine vorausgegangene Übernachtung in Saint-Remi bilden den Auftakt, um der Bedeutung dieser entrée nachzugehen, die sich dem Herkommen nach von der Vorstadt Saint-Remi aus bis zur Kathedrale bewegte. Das bietet Gelegenheit, auf die wichtigsten spätantiken Kirchen dieser südöstlich vor Reims gelegenen Vorstadt einzugehen: Saint-Sixte, Saint-Timothee, Saint-Agricole (später Saint-Nicaise), und Saint-Christophe (später Saint-Remi), in denen mehrere der frühen bischöflichen Vorgänger bestattet lagen. Indem er die archäologische Überlieferung zu Rate zieht und die ikonographischen Zeugnisse auswertet, hebt der

Autor die gewachsenen Beziehungen zu diesen Kirchen und ihre Rolle im Gedächtnis und in der Tradition des erzbischöflichen Sitzes hervor (»Mémoire et tradition«, S. 11–57). Das zweite Kapitel ist dem Metropolitankapitel vorbehalten (»Le chapitre cathédrale«, S. 59–176), mit dessen im 11. Jh. redigiertem Gewohnheitsrecht die Darlegung eröffnet wird. Demouy erwähnt die Dignitäre (Propst, Dekan, Kantor, die beiden Archidiakone, Thesaurar, später Vidame und Scholaster), die Amtsträger, aber auch die Dienstleute, unter denen die *francs sergents*, die domstiftischen Ministerialen, mit bevorzugtem Rechtsstatus in der Metropole herausragen. Die Anfänge eines eigenen Kapitalsvermögens werden in das 8. und 9. Jh. verlegt<sup>1</sup>. Trotz Initiativen einzelner Erzbischöfe, Dignitäre und Kanoniker und trotz mehrerer Reformversuche in der zweiten Hälfte des 12. Jhs. führten die Wohlhabenheit der Mitglieder und die zunehmende, von Provisionen und Expektanzen begleitete Vergabe von Kanonikaten an auswärtige Kleriker zum Verfall der *Vita communis*. Demouy nimmt an, damals habe man, unter Beibehaltung eines Teils der Mensa für gemeinsame Ausgaben, die Einkünfte zu gleichen Teilen aufgeteilt und Gütereinheiten unter der Leitung von Präpsten gebildet, aus denen mehrere Kanoniker die Einkünfte ihrer Präbende bezogen, wie diese für das Domkapitel in Laon bekannt sind<sup>2</sup>.

Das Kapitel als Korporation suchte sich in zweifacher Hinsicht von der hoheitlichen Gewalt des Erzbischofs zu emanzipieren: in weltlicher Hinsicht durch seine Immunität, deren Wirkung sich nicht nur auf die Gebäude seines *claustrum* und auf einzelne Häuser des Kapitels, sondern auch auf die Korporation, auf ihre einzelnen Mitglieder und deren Häuser in der Stadt, ja sogar auf seine *franchi servientes* erstreckte; in geistlicher Hinsicht durch eine größtmögliche Unabhängigkeit, die ihm gestattete, Schädiger seiner Güter zu exkommunizieren, dazu deren Ländereien mit dem Interdikt zu belegen und als Druckmittel über die Metropole eine *cessatio a divinis* zu verhängen. Zu einer wirklichen »jurisdiction de chrétienté autonome«, wie sie gelegentlich Stiftskirchen oder Mönchsabteien erlangten, kam es aber nicht. Auf der Grundlage zuverlässiger älterer Stadtansichten, vor allem des plan Colin (1665), untersucht Demouy Lage, Ausdehnung und Bestimmung einzelner Gebäude des *claustrum*, erörtert aber auch die Vorgängerbauten, die der Kathedrale bis zum Brand von 1210 vorausgingen. Wichtigste Funktion der Kathedrale war es, den liturgischen Anforderungen des Kapitels an allen Tagen des Kirchenjahres zu genügen. Daneben zog man zu Stationsgottesdiensten gemeinsam mit den Kapiteln von Saint-Symphorien und La Trinité in die jeweilige Stationskirche. Der Fürsorge für die Armen diente das Hôtel-Dieu auf der Nordwestseite der Kathedrale; zur Unterweisung und Ausbildung der Kanoniker einerseits, aber auch zur Unterrichtung von Klerikern, die vom Lande kamen andererseits, unterhielt das Kapitel je eine Schule. Die erstere zählte zwar renommierte Männer zu ihren Lehrern, vermochte aber der Schule von Paris nicht den Rang streitig zu machen.

1 Die »Wiederherstellung« der *canonica religio* wird von Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae* II, 11, ed. Martina STRATMANN, MGH, SS 36, S. 156–157, zusammen mit der Zuwendung von Sondervermögen im Anschluß an die *Vita Rigoberti* dem Erzbischof Rigobert (vor 743/744) zugeschrieben. Nach Charles DEREINE, *Chanoines*, in: *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* 12, Paris 1953, Sp. 353–405, *ibid.* 361, ist diese Zuschreibung sowohl für die Einführung von Kanonikern als auch für die Schaffung eines Sondervermögens für die Kanoniker nicht eindeutig gesichert, da man beides in die Zeit Ebbos verlegen möchte; vgl. Émile LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, Bd. 1: *Époques romaine et mérovingienne*, Lille, Paris 1910, S. 347, Anm. 4; DERS., *L'origine des menses dans le temporel des églises et monastères de France au IX<sup>e</sup> siècle*, Lille, Paris 1910, S. 57, Anm. 4. Indes erwähnt Flodoard die damit verbundene Anniversarstiftung und die Schenkungen noch mit dem Bemerkten: *ut variis cartarum docemur instrumentis*. Dazu zuletzt: Die Urkunden der Arnulfinger, hg. von Ingrid HEIDRICH, *Münstereifel* 2001, S. 148–149, Nr. 39.

2 Vgl. Hélène MILLET, *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon 1272–1412*, Rom 1982, S. 207–209 und z. B. S. 322–323 für die prévôté Tavaux(-et-Pontséricourt, c. Marle, arr. Laon, Aisne).



Breiter Raum ist der Diözese vorbehalten (»L'Église diocésaine«: S. 177–355). Die geographischen Besonderheiten und klimatischen Unterschiede zwischen dem Nordosten und dem Südwesten und die Verschiedenheiten bei den Mentalitäten der Landbevölkerung in den Ardennen und den Wein- und Ackerbauern sowie Schäfern in der Champagne waren beträchtlich. Die Grenzen der Diözese sind diejenigen der römischen *civitas* geblieben, nach der Abtrennung des Teiles, den Remigius für die neue Diözese Laon ausgliederte – der Plan des Erzbischofs Wilhelm, Mouzon zum Bischofssitz zu erheben, wurde trotz der Zustimmung Celestins III. und Innocenz' III. nie realisiert. Umgeben war die Diözese von den Diözesen Tongeren/Lüttich im Norden, Trier und Verdun im Osten, Châlons-en-Champagne im Süden sowie Soissons und Laon im Westen. Bis zur karolingischen Zeit dürften *pagi* die Grundeinheiten gewesen sein, denen unter veränderten Bedingungen später Dekanate folgten. Die Anzahl der beiden Archidiakonate blieb seit Hincmar konstant. Da der älteste erhaltene Pouillé vor 1312, also erst nach den Rodungen, aufgezeichnet wurde<sup>3</sup>, ist die genaue Anzahl der älteren Dekanate mit ihren Hauptorten unsicher. Zu Beginn des 14. Jhs. gab es 465 Pfarreien, davon 30 »en terre d'Empire« im Osten der Diözese, dazu ca. 300 Sukkursalen. Demouy befaßt sich auch mit kleinen Heiligtümern, die im Zuge der Glaubensverbreitung gegründet wurden, die an den exemplarischen Lebenswandel eines Laien erinnerten oder dank der Initiative eines Reimser Bischofs in den Wäldern der Ardennen oder der Argonnen oder im Rémois entstanden. Nur da, wo man Wunderheilungen durch Reliquien aufzeichnete, kann man die Bedeutung solcher Vorgänge für die Zeitgenossen erahnen. Auf der Grundlage des erwähnten Pouillé hat Demouy ein Verzeichnis aller Pfarreien erstellt. Auf 22 Karten werden deren Kollatoren erfaßt. Drei weitere Karten zeigen u. a. den Anteil an, den die Erzbischöfe von Arnulf bis Wilhelm von Champagne an der Vergabe von *altaria* hatten. Der Kontrolle der diensttuenden Priester dienten die monatlichen Kalanden, die Verabreichung der am Gründonnerstag geweihten hl. Öle durch die Landekane und die um den 18. Oktober abzuhaltende Diözesansynode. Eine Aufteilung der Metropole, wo die Kathedrale die Mutterkirche war, in Pfarrbezirke ist vor dem 11. Jh. nicht zu erkennen. Demouy erfaßt die wichtigsten Patrozinien für Kirchen und Kapellen und befaßt sich mit den noch erhaltenen Kirchenbauten des 11. und 12. Jhs.

Ein Überblick über die Stiftskirchen und die Niederlassungen des älteren Mönchtums folgt, und es ist hervorzuheben, daß jeder von ihnen ein eigener Abschnitt vorbehalten ist. In der Metropole gehörte zu den Stiftskirchen Saint-Symphorien, die erste Kathedrale. In der südöstlichen Vorstadt lag die vom Domkapitel abhängige Stiftskirche Sainte-Balsamie (Sainte-Nourrice) mit 12 Präbenden. Von Saint-Remi hingen die Kirchen Saint(s)-Thimothée(-et-Apollinaire) mit 12 Präbenden in der gleichen Vorstadt und das dicht bei der Abtei gelegene kleine Stift Saints-Cosme-et-Damien ab. Bei der Porte de Mars lag das nur vier Präbenden zählende, zum Domkapitel gehörende Stift La Trinité, das um 1170 den Templern übergeben wurde, die hier eine Kommende unterhielten. Drei Stiftskirchen befanden sich in östlicher Randlage der Diözese, zwei davon in Grenznähe: Saint-Germain in Montfaucon-en-Argonne (arr. Verdun, Meuse), nahe der Diözese Verdun, im frühen Mittelalter Mönchsniederlassung; sodann Saint-Pierre in Braux (c<sup>nc</sup> Bogny-sur-Meuse, c. Monthermé, arr. Charleville-Mézières, Ardennes), nahe der Diözese Lüttich, vielleicht Gründung des Erzbischofs Ebbo. Saint-Pierre in (Charleville-)Mézières (Ardennes) wurde dagegen erst vom Grafen Witier von Rethel 1176 gegründet. Zu den Niederlassungen des älteren Mönchtums gehörten die beiden Frauenklöster Saint-Pierre-les-Dames in Reims und in Avenay (c. Ay, arr. Reims, Marne). Ihnen folgen an Mönchskonventen Saint-Pierre in Hautvillers (c. Ay, arr. Reims), Saint-Remi vor der Metropole, Saint-Thierry (c. Bourgogne, arr. Reims), Saint-Basle in Verzy (arr. Reims) und seit 971 Mouzon an der Maas (arr. Sedan, Ardennes). Zu den »neuen Benediktinern« zählten Saint-Nicaise in der Vorstadt unweit

3 Pouillés de la province de Reims, publ. par Auguste LONGNON, Bd. 1, Paris 1908, S. 7–50.

Saint-Remi, das Erzbischof Gervasius (1067) gründete, sodann Priorate solcher Abteien, die in ganz Frankreich expandierten, so Tours-sur-Marne (c. Ay, arr. Reims, Marne) (Cluniazenser), Saint-Maurice in Reims (Marmoutier), Saint-Gilles bei Acy (c. Braine, arr. Soissons, Aisne) und Dun-sur-Meuse (arr. Verdun, Meuse) (Saint-Gilles du Gard), Novy (c. et arr. Rethel, Ardennes) (La Sauve-Majeure), schließlich aber auch von Abteien in benachbarten Diözesen, so Saint-Sulpice in Prix (c. et arr. Charleville-Mézières, Ardennes) und Saint-Thibaud vor Château-Porcien (arr. Rethel, Ardennes) (Saint-Hubert-en-Ardenne), Donchery an der Maas (c. et arr. Sedan, *ibid.*) (Saint-Médard vor Soissons). Mehrere solcher Priorate sind aus gräflichen Stiftsgründungen entstanden, so Saint-Gobert in Omont (arr. Charleville-Mézières, *ibid.*) (Saint-Vincent vor Laon) und Sainte-Vaubourg (c. Attigny, arr. Vouziers, *ibid.*) (Molesme).

Bei den Regularkanonikern steht die Abtei Saint-Denis in Reims als Gründung des Erzbischofs Gervasius (1067) an erster Stelle. Saint-Martin in Épernay (Marne), Stift der Grafen der Champagne, wurde 1128 in eine Regularkanonikerabtei umgewandelt. Die Prämonstratenser treten seit 1128 mit Sainte-Marie-et-Saint-Remi in Laval-Dieu (c<sup>ne</sup> Monthermé, arr. Charleville-Mézières, Ardennes) (Gründung von Saint-Martin in Laon) hervor. Es folgten Septfontaines (c<sup>ne</sup> Fagnon, c. et arr. Charleville-Mézières, Ardennes) (Florefe bei Namur), bald darauf Belval-en-Dieulet (c. Buzancy, arr. Vouziers, *ibid.*) (Saint-Pierremont), Lametz (c. Tourteron, arr. Vouziers, *ibid.*) (Clairefontaine-en-Thiérache) und Chaumont-Porcien (arr. Rethel, *ibid.*) (Prémontré). Hinzu kamen nach der Trennung der Geschlechter noch Niederlassungen für weibliche Ordensmitglieder. Von den weißen Mönchen sind bei den Zisterziensern vor allem Igny (c<sup>ne</sup> Arcis-le-Ponsart, c. Fismes, arr. Reims, Marne) (Clairvaux) und Signy(-l'Abbaye, arr. Charleville-Mézières, Ardennes) (Igny), aber auch La Valroy (südl. Sévigny-Waleppe, c. Château-Porcien, arr. Rethel, *ibid.*) (Igny), Chéhéry (Châtel-Chéhéry, c. Grandpré, arr. Vouziers, *ibid.*) (La Chalade) und Élan (c. Flize, arr. Charleville-Mézières, *ibid.*) (Lorroi) zu nennen; ihre Insassen haben umfangreiche Gebiete gerodet. Obwohl Bruno, der Gründer der Kartause, Kanoniker an Notre-Dame in Reims gewesen war, kam es erst auf Betreiben des Abtes Odo von Saint-Remi um 1130 zur Gründung der Kartause Le Mont-Dieu (südwestl. Artaise-le-Vivier, c. Raucourt-et-Flaba, arr. Sedan, *ibid.*). Von den Ritterorden ließen sich die Templer vor 1170 in Reims, die Johanniter erst gegen Ende des 12. Jhs. in der Diözese nieder. Sowohl an den älteren Klöstern als auch an den Neugründungen hatten die Erzbischöfe mitgewirkt, ihnen teilweise entscheidende Impulse gegeben und so ihre Hoheit gewahrt. Sieht man von der Entwicklung im Zisterzienserorden und einzelnen Prioraten oder Propsteien auswärtiger Klöster ab, so gab es keine Exemten unter den Religiosen.

Der Rechtgläubigkeit und der Romverbundenheit der Erzbischöfe hat Demouy ein besonderes Kapitel gewidmet (»Une métropole au sein de l'Église«: S. 357–483). Das gefälschte Schreiben des Papstes Hormisdas an Remigius (JK † 866) und das großenteils interpolierte Schreiben Hadrians I. an Erzbischof Tilpin (JE † 2411) zeigen, daß selbst Hincmars selbstbewußte Vorstellungen von seiner Amtsgewalt in der Gewißheit gründeten, Rom sei der Fels des orthodoxen Glaubens. Die Krise nach der Absetzung des Erzbischofs Arnulf, die Auseinandersetzung zwischen Gregor VII. und Manasses I., und die Reise Rainalds I. zu Urban II. zum Empfang des Palliums (JL 5415) bestätigen diese Grundhaltung. Dazu werden die in Reims unter päpstlichem Vorsitz tagenden Konzilien Leos IX. (1049), Calixts II. (1119), Innocenz' II. (1131) sowie Eugens III. (1148) gewürdigt, zu denen auch ein Konzil Alexanders III. von 1164 zählt. Dazu kommen die von Legaten gehaltenen Synoden. Die Zeugnisse über die persönlichen Beziehungen der Erzbischöfe zu den Päpsten nehmen breiten Raum ein, vor allem, seitdem die Erzbischöfe Samson und Wilhelm Legaten des apostolischen Stuhles waren. Die Zerstrittenheit der Wähler führte indes 1204 dazu, daß Innocenz III. bei der Erhebung des Gui Paré von seinem Devolutionsrecht Gebrauch machte. Die Beziehungen der Erzbischöfe zu ihren Suffraganen waren

nicht frei von einzelnen Übergriffen in deren Jurisdiktion – wohl auch hier wirkte Hinmar nach. Die Praxis der Visitation von Suffraganbistümern und das Abhalten von Provinzialsynoden zeigt, daß diese zwar häufig stattfanden, aber für ihren Zeitpunkt keine feste Regel auszumachen ist. Gegenstand ihrer Beratungen konnten in frühen Zeiten simonistische Praktiken, auch Fragen der Disziplin, etwa die Einhaltung des Zölibats, seit dem 12. Jh. aber zunehmend Häresien sein, dazu auch die Ausbreitung des Gottesfriedens in der Kirchenprovinz und ihr Anteil an der Kreuzzugsbewegung. Eines der wichtigsten Kapitel gilt der weltlichen Rolle, die den Erzbischöfen zugefallen war («Un évêché dans le royaume»: S. 485–578). Als Grundherren schon früh für ihre Besitzungen mit Immunität und Zollbefreiungen ausgestattet, wurden im 8. Jh. ihr Kirchengut zu Leistungen für den König und die auf ihren Gütern sitzenden *milites* zum Militärdienst herangezogen. Ein wichtiger Schritt hin zu ihren weltlichen Funktionen war die Übernahme missatischer Gewalt in dem zur Champagne gehörenden Teil ihrer Kirchenprovinz unter Karl dem Großen und seinen Nachfolgern. Am Ende des 9. Jhs. führten die Erzbischöfe an der Spitze ihrer Vasallen das Aufgebot an, stellten die alte Stadtmauer der Metropole wieder her, sorgten für die Errichtung und Befestigung von Kastellen auf dem Lande und errichteten die Festung von Coucy(-le-Château, arr. Laon, Aisne), ohne daß man von der Zuständigkeit eines Grafen etwas erführe. Entscheidend sollte die Verleihung von Münze und Grafschaft 940 durch Ludwig IV. sein. Wenige Jahre später (947) tritt im Gefolge des Erzbischofs ein Graf Ragenolf auf, der, von ihm belehnt, in Roucy (c. Neufchâtel-sur-Aisne, arr. Laon, Aisne) an der Aisne seinen Sitz hatte. Erzbischof Ebalus, der dem Hause der Grafen von Roucy angehörte, kaufte 1023 dem Grafen Odo der Champagne die Grafschaft Reims ab, und als Erzbischof Gervasius bei der Gründung der Abtei Saint-Nicaise 1066 von dem Grafen Odo der Champagne auch noch dessen Niederlassung dort erwarb, gab der Graf seine letzte Stellung in Reims auf.

Demouy versucht, die Ausdehnung des dem Erzbischof gehörenden Hoheitsgebietes zu ermitteln. Er legt im einzelnen dar, welche Hoheitsrechte der Erzbischof über seine Rechte als Grundherr hinaus innehatte. Dazu zeigt er, warum es in Reims nicht zu einer *communia* kam und auch der Versuch scheiterte, hier eine der großen Messen zu etablieren. Besten Aufschluß über die der Kirchenprovinz zugehörenden elf Diözesen, über die dem Erzbischof kraft Patronatsrechts unterstehenden Kirchen in und außerhalb der Diözese Reims sowie über die von der Kirche in Reims herrührenden Lehengrafschaften und über die ihr gehörenden Chatellanien und Festungen bietet das feierliche Privileg, das Erzbischof Wilhelm sich am 13. April 1179 von der Kanzlei Alexanders III. ausfertigen ließ (JL 13382). Breiten Raum nimmt ein Abschnitt über die Ministerialität des Erzbischofs ein, bei der die höheren Ämter mit Rittern, nur im Falle des Chambriers auch mit Notablen der Bürgerschaft besetzt wurden. Bei den Vasallen sei hier allein an das damals schon seit langem spannungsreiche Verhältnis der Erzbischöfe zu den Grafen der Champagne erinnert, das zwar zur Zeit Erzbischof Wilhelms, des jüngeren Bruders des Grafen Heinrich, in ein wohl geordnetes Lehnssystem eingebettet zu sein schien, aber auch das Risiko einschloß, den Erzbischöfen zu großem Nachteil zu gereichen, wenn nicht nach dem Tode des Grafen 1181 der rasche Wechsel seiner Nachfolger zum Ende des Grafenhauses und zum Übergang der Grafschaft an die Krone geführt hätte. Als herausragendster Bischofssitz mit dem wichtigsten kirchlichen Vasallen des Königs unterlagen Metropole und Erzbischof der Kontrolle des Lehnsherrn. Er hatte, nachdem durch den Tod des Erzbischofs die Kirche von Reims »in seine Hände« gefallen war, die *licentia eligendi* zu erteilen und den geweihten Elekten oder den bereits mit dem Pallium versehenen Erzbischof nach Leistung des Treueides zu investieren. Die Erhebung eines neuen Erzbischofs wurde zunehmend zum Politikum, auf das die Wähler, der König, aber auch der Papst Einfluß zu nehmen suchten. Die vasallitischen Pflichten eines Erzbischofs reichten von seiner Beteiligung als *archicancellarius* an königlichen Beurkundungen vom 10. bis in das frühe 12. Jh., von der Teilnahme an

Hoftagen (*curia coronata*), der gelegentlichen Mitbeteiligung an der Regentschaft Sugers durch Erzbischof Samson bis zur faktischen Regentschaft Erzbischof Wilhelms für seinen Neffen Philipp II. bei dessen Kreuzzug. Kein Wunder, daß Alexander III. von Erzbischof Heinrich von Frankreich verlangte, seinen ganzen Einfluß auf seinen Bruder Ludwig VII. während des Schismas aufzubieten. Dem Aufgebot der Kirche von Reims zur königlichen Heerfahrt entsprach der Schutz, den der König der Kirche von Reims gewährte. Wie leicht jedoch die Loyalität gegen den König mit den Amtspflichten eines Erzbischofs in Konflikt geraten konnte, zeigt der Abschnitt über die Könige, die eine Trennung oder gar Scheidung von ihrer Ehefrau begehren.

Was das Krönungsrecht der Erzbischöfe und die Kathedrale in Reims als Krönungskirche angeht, so hebt Demouy hervor, daß, ungeachtet des Privilegs Silvesters II. (JL 3908), erst seit dem 11. Jh. von einer Tradition für beide gesprochen werden könne, seitdem nach dem Erwerb des *comitatus* (1023) erstmals Heinrich I. 1027 »bei seinem Vasallen« zur Krönung erschien und zuvor die Krönungen aus Saint-Remi in die Kathedrale verlegt worden waren<sup>4</sup>. Der Anspruch, auch die Königin zu salben und zu krönen, war allein schon deshalb nicht zu halten, weil dieser Akt meistens nicht gleichzeitig zur Erstkrönung des Königs stattfand. Breite Beachtung schenkt Demouy der Frage, wie der Ritus der Krönung sich abgespielt haben könnte. In einem Epilog überschreitet Demouy das anfangs gestellte Zeitlimit, wenn er das reiche ikonographische Programm des Skulpturenschmucks außen und im Innern sowie der Glasfenster im Obergaden des Chores der Kathedrale würdigt, mit dem man nach dem Brand vom 6. Mai 1210 den gotischen Neubau ausstattete (S. 579–599). Es folgen zehn Annexe, die den darstellenden Teil entlasten sollen, aber teilweise entscheidende Informationen enthalten und für die Bewertung des zuvor Erörterten unabdingbar sind, darunter vor allem »Les archevêques de Reims et les conciles aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles« sowie die »Notices paroissiales« (S. 603–734). Eine Liste der handschriftlichen und der gedruckten Quellen sowie ein Verzeichnis der benutzten Literatur und ein Abkürzungsverzeichnis schließen an (S. 735–776). Indizes der Personen- und Ortsnamen sowie der Sachbegriffe erschließen den Inhalt (S. 777–806), ein Verzeichnis führt die zahlreichen Illustrationen (S. 807–808), ein anderes Tafeln und Karten auf (S. 809–810).

Es war nicht einfach, den Inhalt der hier in ungewöhnlicher Dichte vorgelegten Ergebnisse annähernd gleichbleibend und angemessen zu Wort kommen zu lassen; um wieviel schwerer dürfte es sein, sie gerecht und angemessen zu beurteilen! Zuerst seien Eigenschaften angemerkt, die subjektiverweise auf lebhaftere Zustimmung stoßen, zumal da, wo sie dem Leser über die Erörterung der Ereignisse hinaus Einsichten gewähren, die mentalitätsgeschichtlich von Bedeutung sind, ja, zuweilen sogar etwas von dem Kolorit dieser längst vergangenen Epoche vermitteln. So darf man es zu den Vorzügen rechnen, daß der Autor besonders charakteristische Texte, die seiner Darstellung zugrunde liegen, in teilweise wörtlicher Übersetzung oder auch in Paraphrase bietet; so etwa, wenn er, um die besondere Rolle des ersten feierlichen Einzugs eines Erzbischofs in seine Metropole hervorzuheben,

4 Die während der Vakanz des erzbischöflichen Stuhls in Reims in Eile vollzogene Krönung Ludwigs VI. in Orléans am Montag, dem 3. August 1108, wurde zwar von Ivo von Chartres in einem umfangreichen Rundschreiben verteidigt, in dem er gegen das Privileg Urbans II. dessen fehlende Qualität als *lex* bemängelte (*quia nec in generalibus conciliis, nobis audientibus sunt recitata, nec ad ecclesias nostras epistolari maturitate directa*) und dessen Geltung außerhalb der Kirchenprovinz Reims bestritt; MIGNE, PL Bd. CLXII, Sp. 193B–196B, Nr. CLXXXIX; vgl. jetzt auch die Edition von Ch. ROLKER in diesem Band, oben S. 155, Zeile 73–75. Dies jedoch, wie Demouy zeigt, obwohl Ivo wohl 1092 noch dem Erzbischof Rainald I. geschrieben hatte, er wolle nur dann an der Feier anlässlich der Einsegnung einer Ehe Philipps I. mit Bertrada teilnehmen, wenn Rainald *consecrator et auctor* sei: *quoniam id competit juri ecclesiae vestrae ex apostolica auctoritate et antiqua consuetudine!* Yves de Chartres, *Correspondance*, éd. Jean LECLERCQ, Paris 1949, S. 58–59, Nr. 13; MIGNE, PL 162, Sp. 26BD, Nr. 13.

diesen mit Texten untermalt, wie sie der älteste erhaltene *Liber ordinarius* und das um 1400 nach älteren Vorlagen redigierte *Caeremoniale* des Guillaume Fillastre vorsahen<sup>5</sup>. So auch, wenn er die älteste Aufzeichnung des domstiftischen Gewohnheitsrechts, so wie man es jedem Erzbischof bei seinem erstem Einzug zur eidlichen Bekräftigung vorlegte<sup>6</sup>, an den Anfang seines Kapitels über das Metropolitankapitel stellt. Oder wenn er die Statuten, die Ende des 12. Jhs. oder zu Beginn des 13. Jhs. redigiert wurden<sup>7</sup>, und diejenigen, die 1282 in neue Statuten aufgenommen wurden<sup>8</sup>, ergänzt um die paraphrasierte *Forma et ordo receptionis canonicorum* aus einer größeren Aufzeichnung des Guillaume Fillastre um 1400 zu Wort kommen läßt<sup>9</sup>, – sie alle gewähren, da sie ältere Gepflogenheiten bewahren, einen guten Einblick in die Organisation dieser Korporation, die neben den erwähnten acht Dignitären und den Amtsträgern 64 Kanoniker zählte, damit an die Gesamtzahl von 72 reichte (vgl. Lc 10.1), die später geringfügig erweitert wurde. Und da eine Kathedrale zuallererst der täglichen Liturgie ihres Klerus diene, ist es nur folgerichtig, daß Demouy – auch hierbei erweist er sich als Kenner – dem Leser eine gute, wenn auch kurze Übersicht über die liturgischen Vorgänge gibt, die sich im Ablauf des Kirchenjahres in Notre-Dame abspielten (S. 142–149), um daran anschließend auf die Liturgie der Stationsgottesdienste einzugehen, die das Kapitel zusammen mit den Kapiteln der anderen Stiftskirchen in der Metropole zu absolvieren hatte (S. 149–158). Mit besonderem Gewinn liest man auch die Abschnitte, die Demouy kleineren Heiligtümern der Diözese gewidmet hat. Dabei hebt er besonders die Rolle der »Wunder« und die Bedeutung von Reliquien hervor, wobei auch hier durch wörtliche Wiedergabe mehrerer zeitgenössischer Wunderberichte, etwa der *Miracula sancti Gibriani* (BHL 3527), einer besonders detailfreudigen Aufzeichnung, die ein Zeitgenosse zu Vorgängen in Saint-Remi im Jahre 1145 festgehalten hat, erst das Kolorit zum Verständnis für solche Ereignisse geliefert wird, denen der moderne Betrachter meistens verständnislos gegenübersteht (S. 201–222). Ebenso hat Demouy, um ein anderes Beispiel zu erwähnen, bei der Auseinandersetzung zwischen Gregor VII. und Manasses I., aber auch zur Reise seines Nachfolgers Rainald I., der von Urban II. das Pallium zusammen mit einem Privileg erhielt, ausführlich die Beteiligten und den Wortlaut des Privilegs (JL 5415) selbst zu Wort kommen lassen. Im übrigen ist seiner Darstellung von Vorgängen des 11. und des 12. Jhs. entscheidend zugute gekommen, daß er zum einen bereits früher die Urkunden des Erzbischofs Heinrich gesammelt hatte, zum anderen, daß er seit langem eine Edition der Urkunden der Erzbischöfe von Arnulf (997) bis zum Tode Erzbischof Rainalds (1138) vorbereitet hat und deshalb mit Informationen aus bisher weitgehend ungedruckten Quellen aufwarten kann. Nur so kann er nachweisen, daß Odo von Lagery (Urban II.), anders als Wilhelm von Malmesbury und Alberich von Trois-Fontaines meinten, keineswegs Archidiakon in Reims gewesen sein dürfte (S. 392). Von großem Gewinn ist überdies, daß er sich nicht nur auf die schriftliche Überlieferung stützen kann, sondern auch Zeugnisse der archäologischen und monumentalen Überlieferung ebenso umfassend wie sachkundig herangezogen und ausgewertet hat. Nicht übergangen sei auch ein weiterer Vorzug: Demouy hat seiner Darstellung eine Fülle von guten Abbildungen, Illustrationen, Skizzen, Lageplä-

5 Vgl. Les actes de la province ecclésiastique de Reims, éd. Th. GOUSSET, Bd. 2, Reims 1843, S. 775–776, n. II; Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy. Martyrologe, Calendrier, Ordinaires et Prosaire de la métropole de Reims (VIII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles), éd. Ulysse CHEVALIER, Paris 1900, S. 226. Der Text aus dem *Caeremoniale* bei Pierre VARIN, Archives législatives de la ville de Reims. Seconde partie: Statuts: Bd. 1, Paris 1844, S. 4–11.

6 Bislang bester Druck bei Pierre VARIN, Archives administratives de la ville de Reims, Bd. I/1, Paris 1839, S. 223–229, Nr. 27. Paraphrase des Prologs und Übersetzung der einzelnen Forderungen des Kapitels jetzt bei DEMOUY, S. 59–62.

7 Vgl. VARIN, Archives législatives (wie Anm. 5), S. 37–41.

8 Vgl. GOUSSET, Les actes (wie Anm. 5), S. 419–423.

9 VARIN, Archives législatives (wie Anm. 1), S. 12–13.

nen und statistischen Graphiken beigegeben, wie man sie in dieser Form in einer solchen Monographie sonst kaum findet. Der Leser ist somit, was einzelne Gegenstände, aber auch die räumlichen Grundlagen historischer Vorgänge angeht, stets bestens informiert.

Nicht so hohen Informationswert haben dagegen manche Hinweise in einigen der zahlreichen Anmerkungen. Mitunter sind etwa bei Hinweisen auf Sammlungen wie die des Benedictus Levita, die Kanones des Konzils von Trosly (909), die *Collectio in LXXIV titulos digesta*, auf Innocenz' IV. Dekretale *Romana ecclesia* (S. 422, Anm. 220 u. 454, Anm. 318) oder auch auf Briefe des Gottfried von Vendôme, des Bernhard von Clairvaux, ferner auf die *Historia ecclesiastica* des Ordericus Vitalis und auf andere Quellen alte, zuweilen fehlerhafte und längst überholte Ausgaben benutzt worden. Das erschwert die Orientierung unnötig. Bedauerlicherweise werden Privilegien und Briefe der päpstlichen Kanzlei nicht immer nach Regestenummern zitiert. In dem wichtigen Kapitel »Une métropole au sein de l'Église« indes trifft man sie zwar sehr zahlreich, aber nicht durchgängig an, leider jedoch stets, mit Ausnahme von JL 5637 (S. 411, Anm. 175) und JL 9688 (S. 471, Anm. 372), nach der ersten Auflage der *Regesta pontificum Romanorum* von 1851 zitiert<sup>10</sup>. Auch Fragen zur Auswertung bestimmter Quellen entstehen. Hier seien nur einige wenige berührt, welche die Beziehungen der Erzbischöfe und der Metropole zu den Päpsten angehen. Das Privileg Alexanders II. für Saint-Denis (von 1067) (JL 4632), von dem hier angenommen wird, es sei Kopie und dazu Fälschung (S. 325), wird im Centre annexe des Archives de la Marne in Reims als Original in einer gut erhaltenen authentischen Kanz-

10 Hier seien deshalb, um die Schreiben leichter auffinden zu können, die Nummern nach der 2. Auflage von 1888 vermerkt: S. 366, Anm. 22, J 2009 = JE 2664; S. 377, Anm. 61, J 3548 = JL 4784; S. 378, Anm. 64, J 3590 = JL 4829; S. 379, Anm. 67, J 3637 = JL 4878; *ibid.* Anm. 68, J 3666 = JL 4905; *ibid.* Anm. 69, J 3694 u. 3696 = JL 4937 u. 4939; S. 380, Anm. 71, J 3777 = JL 5033 (ebenso wie S. 381, Anm. 75); *ibid.* Anm. 72, müssen die Angaben lauten: E. Caspar, p. 326–329, JL 5030; S. 385, Anm. 80, J 3816 = JL 5081; *ibid.* Anm. 90, J 1265 = JL 1751; S. 386, Anm. 93, J 3817 = JL 5082; S. 389, Anm. 104, J 3879 = JL 5152, *ibid.* Anm. 106, JL 5163; S. 390, Anm. 108, J 3914, 3916–3917 = JL 5193, 5195–5196; S. 394, Anm. 121, J 4042 = JL 5415; S. 399, Anm. 136, J 3315 = JL 4372; S. 405, Anm. 152, J 3315 = JL 4372; S. 406, Anm. 153, J 3342 = JL 4412; *ibid.* Anm. 154, J 3361 = 4443; *ibid.* Anm. 155, J 3411 = JL 4599; S. 407, Anm. 157, J 3392 = JL 4527; *ibid.* Anm. 159, J 3342 = JL 4412; S. 408, Anm. 160, J 3389 = JL 4517; *ibid.* Anm. 161, J 3392 = JL 4526; *ibid.* Anm. 162, J 3396 = JL 4586; *ibid.* Anm. 164, J 3419 = JL 4608; *ibid.* Anm. 165, J 3388 = JL 4516 u. J 3395 = JL 4548; S. 409, Anm. 167, J 3380 = JL 4496, J 3389 = JL 4517, J 3420 = JL 4609; *ibid.* Anm. 168, J 3415 = JL 4605 u. J 3395 = JL 4548; *ibid.* Anm. 169, J 3419 (sic) = JL 4608; *ibid.* Anm. 170, J 3401 = JL 4566 u. J 3417 = JL 4607; *ibid.* Anm. 171, J 3412–3413, JL 4600 u. 4603; S. 410, Anm. 172, J 3421 = JL 4627; S. 411, Anm. 174, J 4203 = JL 5616; *ibid.* Anm. 175, J 4201 = JL 5614; *ibid.* Anm. 177, JL 6975, (1122) Mai 16; S. 414, Anm. 187, J 6231 = JL 8896; S. 434, Anm. 257, J 4714 = JL 6358; S. 435, Anm. 264, J 6226 = JL 8891; S. 436, Anm. 265, J 3095 = JL 4068; *ibid.* Anm. 267, J 7154 = JL 10613; S. 439, Anm. 274, J 8030 = JL 11984. – Die Klage des Bischofs Wilhelm von Utrecht gegen Bischof Radbod (II.) von Noyon (und Tournai) wegen Wegnahme einer Kirche, die Manasses auf Weisung Gregors VII. untersuchen sollte (JL 4939 = *Germania Pontificia* IX, S. 17 Nr. 21, DEMOUY S. 379, Anm. 69–70), dürfte sich auf die seit langem entfremdete Kirche von Sijsele (ca. 5 km östl. Brügge) beziehen, von der eine Urkunde des Bischofs Lambert von Tournai und Noyon von 1122 erwähnt, die Kirche von Utrecht habe deswegen seine Vorgänger Radbod und Balderich angerufen. Nach einer Verhandlung vor Cono, dem Legaten der römischen Kirche, zu der ein Kanoniker namens Litardus aus Utrecht den Bischof Lambert nach Paris zitiert hatte, wurde die Kirche, einst Mutterkirche der Pfarrei der Stiftskirche Onze Lieve Vrouwe in Brügge, an Utrecht zurückgegeben; Oorkondenboek van het Sticht Utrecht tot 1301, ed. S. MULLER, A. C. BOUMAN, Bd. 1, Utrecht 1920, S. 276–277, Nr. 304. Zu den Ansprüchen der Kirche von Utrecht auf Onze Lieve Vrouwe in Brügge auch Johannes RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden (Belgien, Luxemburg, Holland und Französisch-Flandern)*, Bd. 1–2, Berlin 1933–1934, S. 432–434, Nr. 283.

leiausfertigung des Skriniers Octavian aufbewahrt (54 H 12, n. 3)<sup>11</sup>. Das nahezu gleichlautende Privileg Alexanders II. für die Mönchsabtei Saint-Nicaise (JL 4633) zeigt beider Unbedenklichkeit<sup>12</sup>: Erzbischof Gervasius, der die Privilegien vielleicht durch den Dompropst Odalrich impetrieren ließ, wollte offenbar beiden Neugründungen Schutz gegen bischöfliche Willkür zuteil werden lassen. Das in der sog. Hannoverschen Briefsammlung überlieferte Schreiben des Erzbischofs Manasses an Gregor VII. aus dem Herbst 1077 wird zwar eingehend gewürdigt (S. 382), aber ohne eine entscheidende Aussage zu erwähnen. Manasses beschwert sich u. a. darüber, daß der Bischof Rainard Hugo von Langres sich alle *compatriote* beigesellt habe, von denen er erfahren habe, daß sie auf ihn, Manasses, Haß oder mit ihm eine Auseinandersetzung hätten oder gehabt hätten. Dabei nennt er den Bischof Helinand von Laon (*Eliminandum Laudunensem episcopum*), dessen Haß wegen dem *episcopium* von Reims »tief in ihm fortwirke« (Vergil, Aen. I 26), das er in seiner, Hildebrands Gegenwart verloren und er, Manasses, auf Hildebrands Intervention hin erlangt habe<sup>13</sup>. Dieses authentische Zeugnis, das durch Gregor VII. indirekt bestätigt wird (JL 4892, 1074 März 14) bezeugt, daß Helinand nach dem Tod des Erzbischofs Gervasius danach trachtete, das Bistum Reims für sich zu gewinnen. Daß Helinand sogar »für zwei Jahre« von Philipp I. das Bistum gegen Geld erhalten habe, weiß Guibert von Nogent, ohne dazu nähere Zeitangaben zu machen<sup>14</sup>. Es gibt keinen Grund, diese Vorgänge in die Vakanz nach der Absetzung des Manasses zu verlegen (S. 391, 611, 614; die Zweifel daran, S. 376, Anm. 57, treffen zu, und die Frage S. 538–539 ist unbedingt zu bejahen). Damit wird fraglich, ob Manasses I. bei seiner Erhebung in Reims Simonist war, wie dies Hugo von Flavigny und Guibert von Nogent später behaupten<sup>15</sup>. Das ohne Datum überlieferte Schreiben König Philipps I. an Klerus und Volk von Reims sowie an den Abt von Saint-Remi und den Vidame Roger (S. 411, Anm. 176) gibt die Anweisung, in der Kontroverse über die Investitur des Elekten von Reims diesen ehrenvoll zu empfangen und seinen Beauftragten bei der Verwaltung der Temporalien behilflich zu sein. Es erwähnt, daß der König dem Erzbischof von Lyon zu einem 21. Juni einen Termin anberaumt habe, dieser jedoch dazu nicht erscheinen könne, weil man die Boten erwarten müsse, die sowohl der Elekt als auch der Erzbi-

11 Dazu Paul KEHR, *Scrinium und Palatium. Zur Geschichte des päpstlichen Kanzleiwesens im XI. Jh.*, in: DERS., *Ausgewählte Schriften*, hg. von Rudolf HIESTAND, Bd. 1, Göttingen 2005, S. 130–172, *ibid.* 156; Paul RABIKAUSKAS, *Die römische Kuriale in der päpstlichen Kanzlei*, Roma 1958, S. 187, 247. Der Text des Privilegs soll zusammen mit dem Privileg JL 4633 für die Mönchsabtei Saint-Nicaise in einem Nachtragsband zu den »Papsturkunden in Frankreich« erstmals nach dem Original gedruckt werden. – Der Papst, der die Vereinbarung zwischen der Abtei Saint-Remi und den Kanonikern von Saint-Timothee bestätigte (S. 282 mit Anm. 278), war Urban III.: JL 15898, (1186–87) Juli 19, H. MEINERT, *Papsturkunden in Frankreich*, N. F. 1, Berlin 1932–33, S. 376 Nr. 248.

12 Dessen Text, teilweise bis zur Unkenntlichkeit transskribiert, im *Cartulaire de Saint-Nicaise de Reims*, éd. Jeannine COSSÉ-DURLIN, Paris 1991, S. 193–194, Nr. 17.

13 Briefsammlungen der Zeit Heinrichs IV., ed. Carl ERDMANN, Norbert FICKERMANN, Weimar 1950, S. 178–182, Nr. 107, *ibid.* 179: *Quid plura? assumpsit sibi compatriotas omnes, quos cognovit odium aut bellum mecum habere vel habuisse, assumpsit inquam Eliminandum! Laudunensem episcopum, cuius odium manet alta mente repositum pro episcopio, quod in presentia vestre dignitatis amisit et ego per intercessionem vestre paternitatis obtinui ...*

14 Guibert de Nogent, *Autobiographie*. Introduction, éd. Edmond-René LABANDE, Paris 1981, S. 272: *His etiam ipse (sc. Helinandus) artibus Rhemensem archiepiscopatum inedit; quem cum dilapidatis penes regem Philippum, hominem in Dei rebus venalissimum, magnis censibus biennio obtinuisset, a domino papa audivit, quia uxorem quis habens, alteram superinducere nequaquam possit.*

15 Dazu schon ausführlich Heinrich GAUL, *Manasses I. Erzbischof von Reims. Ein Lebensbild aus der Zeit der gregorianischen Reformbestrebungen in Frankreich*, Bd. 1, Essen 1940, S. 24–27, 123–131.

schof von Lyon in der Sache an den Papst entsandt hatten<sup>16</sup>. Dies setzt voraus, daß der Erzbischof von Lyon zu diesem Zeitpunkt Legat des apostolischen Stuhles für das Königreich Frankreich war. Jedoch schließt diese Überlegung aus, das Schreiben auf die Vakanz nach dem Tode des Erzbischofs Manasses' II. zu beziehen, denn 1108 gab es keinen Erzbischof von Lyon, der als Legat des apostolischen Stuhles in eine Wahl in Reims hätte eingreifen können. Es kann hier nur an Hugo als Erzbischof von Lyon gedacht werden, der bis 1085 Legat Gregors VII. war. Somit dürfte der Vorgang sich auf den Elekten Rainald I. nach der Absetzung Manasses' I. in den Jahren 1083–1084 beziehen<sup>17</sup>. Hierzu hatte schon Dom Brial das Schreiben eingereiht<sup>18</sup>.

Paschalis II. hat zwar Radulf im Mai 1107 auf dem Konzil von Troyes zum Erzbischof von Reims bestimmt, aber wohl nicht »konsekriert« (S. 540)<sup>19</sup>. In einer Handschrift in Wolfenbüttel ist ein Schreiben Paschalis' II. an die Suffragane der Kirche von Reims überliefert, in dem der Papst ihnen dafür dankt, daß sie ohne Furcht vor der weltlichen Gewalt gemäß der Weisung des apostolischen Stuhles (*Deperditum*) die Konsekration ihres Metropoliten vollzogen hätten. Sei einer ihrer Komprovinzialen nicht dabei gewesen und habe nicht schriftlich zugestimmt, so sei er exkommuniziert<sup>20</sup>. Unter Berufung auf das ungehaltene Schreiben, das Erzbischof Heinrich vor dem Treffen von Saint-Jean-de-Losne 1162 an seinen Bruder, König Ludwig VII, gerichtet hat<sup>21</sup>, möchte Demouy im Anschluß an Henri d'Arbois de Jubainville und Michel Bur annehmen<sup>22</sup>, Kaiser Friedrich I. habe Heinrich, den Erzbischof von Reims, als seinen Lehnsman wegen Bouillon und Mouzon *in ea fide quam debes imperio et sancte dei ecclesie* zum Reichstag nach Besançon (Saint-Jean-de-Losne) aufgeboden und an ihn das inserierte Ladungsschreiben gerichtet (S. 522, Anm. 124, S. 528). Da jedoch weder Bouillon noch Mouzon unmittelbar vom Imperium lehnrübrige Besitzungen der Kirche von Reims waren, ist dies unwahrscheinlich<sup>23</sup>. In das Schreiben an seinen Bruder hatte der Erzbischof von Reims, wenngleich nicht ganz vollständig, das berühmte Ladungsschreiben inserieren lassen, das der Kaiser Ende Mai 1162 als Rundschreiben an

16 Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>, roi de France (1059–1108), éd. Maurice PROU, Paris 1908, S. 416–417, Nr. 171.

17 Dies hat Willi SCHWARZ, Der Investiturstreit in Frankreich, in: Zeitschrift für Kirchengeschichte 42 (1923), S. 255–328, und 43 (1924) S. 92–150, *ibid.* 316, Anm. 2, bereits bemerkt.

18 RHF 14, S. 142D–143C, mit Anm. b.

19 Erzählende Quellen drücken sich vorsichtig aus. Lambert von Watrelos, *Annales Cameracenses* a. 1107, RHF 13, S. 498, Georg Heinrich PERTZ (ed.), MGH, SS 16, S. 511: *Domnus papa Paschalis apud Trevas concilium celebravit, in quo Gervasium indignum esse archiepiscopatu Remensi indicavit. Radulfus archiepiscopus Remensis consecratur*. Alberich von Trois-Fontaines, *Chronicon* a. 1108, Paul SCHEFFER-BOICHORST (ed.), MGH, SS 33, S. 817: *Paschalis papa concilium tenuit Trevis. Ibi cassavit electionem Gervasii filii comitis Hugonis Reitestensis et Radulfum prepositum ordinavit in Remensem archiepiscopum*.

20 Vgl. JL –, (1107) November 23; Max SDRALEK, Wolfenbüttler Fragmente. Analekten zur Kirchengeschichte des Mittelalters aus Wolfenbüttler Handschriften, Münster 1891, S. 114, Nr. 4: *Sollicitudini uestre gratias agimus, quia terrene potestatis timore posthabito iuxta apostolice sedis preceptum (Deperditum) metropolitanam uestri consecrationem cooperante domino uiriliter peregristis. In hoc itaque metropolis uestre negotio hesitacio uobis nulla subrepat, quoniam sollicitudinem uestram sicut sedes apostolica precessit, ita et per omnipotentis dei presidium subsequetur. Si quis autem de comprovincialium uestrorum numero uestre se cooperationi subtraxit, ut nec presens affuerit nec assensum suum litteris declarauerit, nouerit se a uestra pariter communionem subtractum*.

21 RHF 16, S. 30C–31C, Nr. 101; aus Biblioteca Vaticana, Reg. lat. 179, f. 38–39'.

22 Henri d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoires des ducs et comtes de Champagne*, Bd. 3, Paris 1861, S. 52–54; Michel BUR, *La formation du comté de Champagne*, v. 950 – v. 1150, Nancy 1977, S. 415.

23 Vgl. dazu Walther KIENAST, *Deutschland und Frankreich in der Kaiserzeit (900 bis 1270)*, Leipzig 1943, S. 222–224.



den Reichsepiskopat versandt hatte<sup>24</sup>. Einer solchen Annahme, hier sei der Erzbischof geladen worden, steht jedoch ein Satz entgegen, der unmittelbar vor dem Insert steht. Der Erzbischof schreibt, man habe ihm mitgeteilt, der Graf Heinrich (von Troyes) habe dem Vernehmen nach dem Kaiser Eide und festeste Zusicherungen des Königs gegeben, der König müsse jenen Oktavian zusammen mit der *ecclesia Gallicana* allgemein annehmen<sup>25</sup>. Und dann folgt die Bemerkung, er habe dem König weder mitzuteilen, von wem er, der Erzbischof, dies erfahren habe, noch müsse er es ihm mitteilen<sup>26</sup>. Überdies hat Erzbischof Heinrich in dem Schreiben, das er nach Erhalt der Kopie des kaiserlichen Schreibens an die Erzbischöfe (Joscius) von Tours und (Hugo) von Sens richtete, seine Anlage als Kopie eines kaiserlichen Schreibens bezeichnet, das »der Kaiser den Bischöfen und Fürsten seines Reiches« zusende und verteile<sup>27</sup>. Dies schließt m. E. aus, daß das inserierte Ladungsschreiben an Heinrich als Erzbischof von Reims gerichtet war, denn es dürfte dem König nicht verborgen geblieben sein, wenn der erste Erzbischof des Königreiches als Vasall des Kaisers auf einen Reichstag geladen worden wäre. Woher der Erzbischof von Reims das kaiserliche Schreiben erhalten hat, läßt sich zwar nur mutmaßen, aber es gibt dafür eine plausible Erklärung. Es könnte Erzbischof Eberhard von Salzburg gewesen sein, der, beunruhigt von den *rumores* der Anhänger des Kaisers, an Heinrich von Frankreich ein Schreiben gerichtet hatte, das in derselben Briefsammlung überliefert wird<sup>28</sup>. Man hat deshalb vermutet, daß er eine Kopie des kaiserlichen Ladungsschreibens an den Episkopat im Reich seinem Brief an seinen Mitbruder in Reims beigegeben habe<sup>29</sup>.

Schließlich: Das Konzil, das angeblich 1164 unter Vorsitz Alexanders III. und sogar im Beisein des Thomas Becket, des Erzbischofs von Canterbury, zur Unterstützung des Heili-

24 Die Ausfertigung an Bischof K(onrad) von Augsburg ist über die Admonter Briefsammlung überliefert: Die Admonter Briefsammlung nebst ergänzten Briefen, ed. Günther HÖDL, Peter CLASSEN, München 1983 (MGH, Die Briefe der deutschen Kaiserzeit, 6), S. 145–146, Nr. 86 Eine Ausfertigung an einen ungenannten Erzbischof in: Die Urkunden der deutschen Könige und Kaiser X/2: Die Urkunden Friedrichs I. 1158–1167, bearb. von Heinrich APPELT, Hannover 1979 (MGH, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, X/II), S. 214–216, Nr. 363, aus Bibliotheca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 179, f. 47–49f.

25 *Vehementer ammiramur et vehementius perturbamur in his, que significata sunt nobis, comitem scilicet Henricum sacramenta firmissimasque securitates ex parte uestra, sicut dicitur, imperatori dedisse, quod Octouianum generaliter cum ecclesia Gallicana in apostolicum debeatis recipere.* In dem kaiserlichen Ladungsschreiben, das inseriert wurde, hieß es in manifester Fehleinschätzung unverblümt: *In quo (sc. concilio) rex Francorum dilectus consanguineus noster cum uniuersis archiepiscopis suis, episcopis et cum omnibus regni sui principibus et tota Gallicana ecclesia reuerendum patrem nostrum dominum (V.) papam, sicut per sacramenta et firmissimas securitates preordinatum est, in apostolicum et uniuersalem sancte dei ecclesie pontificem recipiet et debitam reuerentiam exhibebit.*

26 *A quo uero nobis hoc sit significatum; nec habemus nec debemus uobis intimare.*

27 Marvin L. COLKER, *Anecdota mediaevalia*, in: *Traditio* 17 (1962), S. 469–482, *ibid.* 477: *Aduertere hoc poterit fraternitas uestra in rescripto litterarum imperialium quas idem imperator episcopis et principibus regni sui mittit et spargit ...*

28 HÖDL, CLASSEN, Admonter Briefsammlung (wie Anm. 24), S. 139, Nr. 81; RHF Bd. 16, S. 177CD, Nr. 30; MIGNE, PL 196, Sp. 1569BD, Nr. 6.

29 Vgl. Franz-Josef SCHMALE, Friedrich I. und Ludwig VII. im Sommer des Jahres 1162, in: *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte* 31 (1968), S. 315–368, *ibid.* 355. Der Erzbischof von Reims wandte sich nach dessen Erhalt nicht nur an den König, sondern auch an die Erzbischöfe Joscius von Tours und Hugo von Sens; vgl. die Schreiben bei COLKER, *Anecdota mediaevalia* (wie Anm. 27), S. 477–478. Er lud beide zu einer auf den 31. Juli 1162 in Paris anberaumten Zusammenkunft ein; SCHMALE, S. 335, Anm. 108. Wohl erst danach antwortete er dem Erzbischof von Salzburg; HÖDL, CLASSEN, Admonter Briefsammlung (wie Anm. 24), S. 140, Nr. 82; RHF 16, S. 177E–178A, Nr. 31; MIGNE PL 196, Sp. 1569D–1570B, Nr. 7.

gen Landes in Reims getagt haben soll und zu dem Demouy, was die Teilnahme des Thomas Becket angeht, schon Vorbehalte anmeldet (S. 404, 482, Anm. 402), ist ein Phantom, dem Odette Pontal wieder zum Leben verhelfen wollte<sup>30</sup>. Die Fiktion beruht auf zwei Quellen, die falsch eingereiht wurden, zum einen auf einem Bericht der *Continuatio* der *Gesta episcoporum Verdunensium*, der sich auf das Konzil von Reims 1148 bezieht<sup>31</sup>, zum anderen auf einem Brief König Amalrichs von Jerusalem an König Ludwig VII., der erst zu (1165) Januar 14 gehört<sup>32</sup>. Ein Konzil mit einem Aufenthalt des Papstes in Reims hätte wohl auch im Itinerar des Papstes Spuren hinterlassen.

Demouy hat mit seiner *thèse* als erster ein imponierendes Werk geschaffen, in dem die Geschichte der Kirche von Reims im 11. und 12. Jh. auf breiter Grundlage aufgearbeitet worden ist. Die Fülle des verwerteten Materials läßt erkennen, welche Umsicht dabei geboten, welche Arbeit zu bewältigen war. Wer den hauptsächlichen Titel der vorliegenden Monographie liest, könnte zunächst zwar an eine archäologisch-baugeschichtliche Monographie denken<sup>33</sup>. Aber die Erörterung zeigt schon bald, daß die Kathedrale allenfalls im Hintergrund den Fortgang der Untersuchung bestimmt, obwohl jeder, der weiß, wie tief gerade sie den Autor seit seiner Jugendzeit beeindruckt hat, bemerkt, daß sie auch stark und nachhaltig sein vorliegendes Buch bestimmt hat. Jede künftige Beschäftigung mit dem Thema wird von diesem Buch ausgehen müssen.

Ludwig FALKENSTEIN, Aachen

Stéphane BOISSELLIER, *Le peuplement médiéval dans le Sud du Portugal. Constitution et fonctionnement d'un réseau d'habitats et de territoires XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris (Centre Culturel Calouste Gulbenkian) 2003, 673 S., ISBN 972-8462-34-4, EUR 40,00.

Die mittelalterliche Siedlungsgeschichte des mediterranen und iberischen Raums hat in neuerer Zeit wieder verstärktes Forschungsinteresse gefunden, vor allem wenn es um das Phänomen der Grenzregionen, die Besiedlungsprozesse in der Folge von Eroberungen und die fortschreitende Absicherung solcher Gebiete durch die Ansiedlung nachrückender Bevölkerungsgruppen geht. Die vorliegende umfangreiche Untersuchung, eine von Monique Bourin und Robert Durand angeregte »thèse d'État«, deren Verf. sich bereits früher mit demographischen Entwicklungen in den ländlichen Siedlungsprozessen zwischen Tejo und Guadiana auseinandergesetzt hat, setzt sich zum Ziel, solche Vorgänge, ausgehend von den zentralen Landesteilen, für den Süden Portugals, die Regionen nördlich und südlich des Tejo (Estremadura und Ribalejo, Alto und Bajo Alentejo), trotz einer nicht zu übersehenden Quellenarmut zu beschreiben. Es sind vor allem die Eroberungszonen des 13. Jhs., die Migrationsbewegungen der christlichen Siedler in diese Zonen hinein, nachdem der almohadische Widerstand überwunden war, und die Entstehung von Bevölkerungsstrukturen, die

30 Odette PONTAL, *Les conciles de la France capétienne jusqu'en 1215*, Paris 1995, S. 349–350. Die falschen Grundlagen hierfür bietet die Konzilienausgabe von MANSI 21, Sp. 1201A–1202C. Vgl. auch Guillelmus MARLOT, *Metropolis Remensis historia*, Bd. 2, Reims 1679, S. 389; Guillaume MARLOT, *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, Bd. 3, Reims 1846, S. 435; GOUSSET, *Les actes* (wie Anm. 5), S. 295.

31 *Continuatio*, c. 4, G. WAITZ (ed.), MGH, SS 10, S. 518.

32 Reinold RÖHRICHT, *Regesta regni Hierosolymitani (MXCVII–MCCXCI)*, Innsbruck 1893–1904, S. 107, Nr. 411.

33 Zu einer solchen hat der Autor bereits mehrere Kapitel beigetragen in dem Band: Reims. La cathédrale, Textes de Patrick DEMOUY, Robert NEISS, Walter BERRY, Bruno CHAUFFERT-YVART, Bruno DECROCK, Sylvie BALCON sous la direction de Patrick DEMOUY, Photographies de CLAUDE SAUVAGEOT, Saint-Léger-Vauban 2000 (*Zodiaque, Le ciel et la pierre*); deutsch: Reims. Die Kathedrale, Regensburg 2001 (*Monumente der Gotik*).

sich aus der Nähe dieser Neusiedler zu den verbliebenen muslimischen Siedlungskernen ergaben, die den Verfasser interessieren, wobei seine methodische Vorgehensweise eindeutig gekennzeichnet ist durch die Errungenschaften der *École des Annales*, aber auch durch die von ihr beeinflussten Schulen, die sich seither im iberischen Raum mit beträchtlichen Ergebnissen herausgebildet haben. Es ergibt sich fast ein Musterbeispiel für eine ausgedehnte Siedlungspolitik, die von Königtum, Adel und Ritterorden getragen wurde und die darum bemüht war, zusätzlich zum herrschaftlichen Ausbau des Landes durch Burgen, feste Plätze und Festungen den »repovoamento« durch die Stärkung des Bevölkerungselements abzusichern – eine Politik, die sich wegen der begrenzten Siedlerzahlen vor allem auf die wehrhaft angelegten Städte, die »concelhos«, konzentrierte, während kleinere Siedlungen eher spärlich aufzufinden sind, doch vom Verf. in methodischer Akribie zusammengetragen werden können, so daß der Gesamteindruck in dieser Hinsicht gegenüber früheren Forschungen wesentlich erweitert wird. Da sich damit auch der herrschaftliche Aspekt stark verschiebt zugunsten einer dauernden Konkurrenzsituation zwischen adligen Landbesitzern und einer aufsteigenden Bauernschaft, gelingt es der Untersuchung, das bisherige Bild in bemerkenswerter Weise zu modifizieren, wozu nicht zuletzt das enorme, im Anhang beigefügte Tafel- und Kartenmaterial beiträgt (S. 559–668). In ihrer Ausführlichkeit, die eine übergeordnete Betrachtungsweise durch mikroskopische Einzelanalysen untermauert, ist die Studie vorbildhaft zu nennen, und man ist erstaunt, wieviel doch das eher spärliche Quellenmaterial hergibt, wieviel gleichermaßen gerade bei der Betrachtung mittelalterlicher Gesellschaften und ihrer Grundlagen noch geleistet werden muß.

Ludwig VONES, Köln

Armand BAERISWYL, Stadt, Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau, Basel (Schweizerischer Burgenverein) 2003, 355 p., 192 ill. (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters, 30), ISBN 3-908182-14-X, CHF 48,50.

Le présent ouvrage qui traite de l'extension de trois villes médiévales témoigne de la capacité qu'a la recherche archéologique à apporter des informations nouvelles et originales à la compréhension de l'histoire urbaine. Concrètement, l'enquête d'Armand Baeriswyl porte sur Berthoud (Burgdorf) et Berne, en Suisse, ainsi que sur Fribourg-en-Brigau, en Allemagne. Dans la problématique de la genèse urbaine médiévale, les trois villes occupent une place de choix: elles ont toutes été fondées au XII<sup>e</sup> siècle par les Zaehringen, l'un des groupes aristocratiques les plus influents du Saint Empire romain germanique. Sur le plan archéologique elles bénéficient, depuis la décennie 1980, de programmes de recherches archéologiques portant tout à la fois sur le bâti et sur des études stratigraphiques menées dans le périmètre délimité par les remparts médiévaux. L'auteur, en tant qu'archéologue, a personnellement assumé une partie des interventions à Berthoud et Berne; pour Fribourg il disposait des publications de fouille très complètes de Matthias Untermann. La première partie de l'ouvrage est consacrée au vocabulaire employé pour analyser les phénomènes de croissance urbaine. A. Baeriswyl passe en revue la terminologie utilisée par les chercheurs de langue allemande, pour éliminer un certain nombre de mots entachés d'ambiguïtés. Dans la deuxième partie, l'auteur présente l'étude monographique des trois villes en utilisant tous les éléments historiques et archéologiques dont il dispose.

L'histoire de Fribourg-en-Brigau débute à la fin du XI<sup>e</sup> siècle avec la construction, par Berthold II de Zaehringen, d'un château sur un site dominant une voie à l'endroit où elle franchit la Dreisam. Un bourg castral se développe le long de la route et prospère grâce à la proximité des mines d'argent de la Forêt-Noire comme l'indiquent les creusets de fusion

qui ont été découverts en fouille. En 1120, la création d'un marché par le jeune Conrad entraîne la fondation d'une ville neuve. Le terrain, délimité par une enceinte de 660 m de diamètre, englobe une portion de l'ancien bourg, hormis le quartier des artisans, établi le long d'un canal de dérivation, que le seigneur continuait à garder sous sa domination directe. Vers 1090, Berthoud trouve également son origine dans la construction d'un château sur une hauteur contrôlant un site où une voie franchit la Emme. Près du château s'établissent un marché et un bourg habité par les ministériaux. Dans la plaine alluviale, une agglomération de caractère plus artisanal se fixe en bordure de la voie. Sous le règne de Berthold V (1186–1218), le château de Berthoud assure le rôle de résidence principale des Zaehringen. Sur un terrain élevé, à égale distance du château et du quartier artisanal, est fondée une ville neuve de plan orthogonal. La ville de Berne est fondée vers la même période. Le site, implanté sur un éperon barré naturellement, ne semble pas avoir connu d'agglomération préurbaine. Sa fondation coïncide avec la construction d'un château et d'un bourg castral que les seigneurs avaient placés en contrebas de la ville, en un lieu stratégique où une voie de déviation franchissait l'Aar. Les trois villes neuves sont de tailles très différentes (Bethoud 2,5 ha; Berne 11,5 ha; Fribourg 35 ha), aussi leur peuplement s'est-il effectué sur une durée qui varie de 25 ans pour Berthoud à près d'un siècle pour Fribourg.

Dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, chacune des trois villes connaît trois agrandissements successifs. À Berthoud, la ville neuve fusionne d'abord avec le bourg castral au moyen d'un rempart qui raccorde la ville au château. À Fribourg, Conrad I<sup>er</sup>, comte de Fribourg, augmente la taille de la ville de près de moitié en y ajoutant un agrandissement planifié. À Berne, c'est Pierre II de Savoie qui autorise, à partir de 1256, un premier agrandissement. Puis les trois villes se développent par agrandissement planifié et par annexion des agglomérations suburbaines. Fribourg incorpore le quartier artisanal qui avait été exclu en 1120. De même à Berthoud, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les comtes de Kybourg se décident à urbaniser l'agglomération située dans la plaine. Quant à Berne, il semble bien que la municipalité ait profité d'une vacance du pouvoir seigneurial pour faire raser le château, aussitôt remplacé par une chapelle, et incorporer à la ville le bourg castral.

Au cours des 150 à 250 ans que dura cette période de croissance, l'auteur recense en tout une vingtaine d'agrandissements urbains. La synthèse de ces observations fait l'objet de la troisième partie de l'étude. En leur qualité d'initiateurs des lettres de franchises, les seigneurs furent les principaux instigateurs des fondations de villes neuves et de leurs agrandissements. Sur le plan politique, la concordance temporelle entre les changements de pouvoir et les lancements d'opérations d'urbanisme est frappante. Au regard du seigneur, fondation et agrandissement d'une ville constituaient visiblement une certaine mise en scène de la prise du pouvoir. Avec l'affaiblissement du pouvoir seigneurial, cette politique fut reprise par les municipalités dans une perspective plus économique, visant à mettre fin à la concurrence qui pouvait subsister entre la ville et les agglomérations suburbaines.

Habituellement, les territoires utilisés pour les fondations relevaient de paroisses dont les lieux de culte se trouvaient à l'extérieur des villes. Aussi les fondations ont-elles d'abord été dotées de chapelles affiliées à ces paroisses. Progressivement, ces sanctuaires se sont affranchis de leur tutelle pour accéder au statut d'église paroissiale ou de cathédrale. Dans les faubourgs, ce rôle d'encadrement spirituel fut souvent laissé au soin des communautés religieuses. Les nombreux quartiers de plan orthogonal posent la question de l'existence d'un véritable concept de planification urbaine. Dans l'ensemble, on observe un décalage entre la mise en place du réseau des rues, des rivières, des remparts, du parcellaire et l'architecture civile. À Fribourg, l'archéologie a su démontrer l'importance des opérations de nivellement des rues visant à équiper les chaussées d'un réseau de caniveaux destiné à évacuer les eaux usées. Berne fut dotée d'un système identique. Les enceintes urbaines sont construites plus ou moins rapidement. Un agrandissement peut entraîner l'abandon du rempart ancien et le lotissement des fossés remblayés, mais il y a des cas où le rempart et les portes intérieures sont maintenus. On

a souvent crédité les fondations des Zaehringen d'aménagement concerté, notamment pour ce qui concerne la trame d'un parcellaire normalisé. Sur le terrain, l'archéologie nous confronte à une réalité plus complexe. Les parcelles d'origine sont peu uniformes. Tout au plus observe-t-on au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles une diminution de la taille des parcelles probablement sous la pression du développement démographique. La construction des maisons relève de l'initiative privée. À l'origine, le bâti semble plutôt mouvant. Avec la densification de la population urbaine, on assiste dans toutes les villes à un transfert du bâti en front de rue. Suivant le statut social des quartiers, les maisons à l'architecture de bois sont plus ou moins rapidement remplacées par des maisons en pierre. C'est délibérément que les seigneurs semblent avoir placé aux portes des villes des maisons de notables et des couvents qui, par leur présence en ces endroits stratégiques, ont pu assurer un rôle de contrôle et de défense. Sur le plan démographique, on remarque que les villes de fondation, au rôle résidentiel, sont souvent densément peuplées. Les quartiers concentrent habituellement les grandes fortunes alors que les faubourgs au caractère plus artisanal présentent un niveau social moins élevé. Extra muros, le ban de la ville peut englober d'autres agglomérations. Les limites du territoire urbain sont symboliquement marquées par des gibets et des établissements tels que des léproseries. Dans la plupart des villes, l'expansion territoriale s'interrompt au cours du XIV<sup>e</sup> siècle en raison des épidémies de peste et de la crise économique. Le dépeuplement qui s'en suit entraîne la démolition d'habitations et de quartiers qui faciliteront les réaménagements ultérieurs.

L'historiographie des villes médiévales a souvent opposé les villes de fondation planifiée aux villes de croissance spontanée. Or la recherche archéologique démontre que bien souvent une ou plusieurs agglomérations préurbaines ont précédé la fondation d'une ville; peu de villes neuves sont nées sur des terrains vierges. L'enquête de A. Baeriswyl insiste à juste titre sur l'importance des phénomènes de restructuration qui ont transformé une agglomération en ville: construction d'un mur d'enceinte, mise en place d'un réseau de rues et de parcelles, aménagement des cours d'eau et des systèmes d'évacuation des eaux usées. La réalisation de tels projets n'a pu se faire sans l'accord d'une autorité tutélaire. Il convient donc d'élargir la notion de fondation urbaine à l'ensemble de ces opérations d'urbanisme et A. Baeriswyl reprend à son compte l'observation de Berent Schweineköper pour qui les villes médiévales résultent d'une interaction entre actes de fondation et facteurs de croissance.

L'ouvrage qui est d'une lecture agréable et dont les illustrations sont d'une grande qualité, vaut de plus, tout particulièrement, pour la richesse de sa réflexion. En bon pédagogue, l'auteur a eu l'heureuse idée d'y ajouter le catalogue des vingt-neuf sites archéologiques recensés à Berthoud.

Michaël Wyss, Saint-Denis

Daniel Lord SMAIL, *The Consumption of Justice. Emotions, Publicity and Legal Culture in Marseille, 1264–1423*, Ithaca, London (Cornell University Press) 2003, XII–277 S., ISBN 0-8014-4105-6, GBP 33,50.

Folgen wir der Definition Max Webers, nach der »Staat« gekennzeichnet ist durch das Monopol legitimen physischen Zwangs, gehören Gesetzgebung, Gerichtsbarkeit und das Eindämmen von Selbstjustiz zu den elementaren Zutaten jeder Staatsbildung. Demnach entwickelten sich im späten Mittelalter vor allem in den Städten Europas wesentliche Institutionen der Staatsbildung. Gemeinhin wird diese Entwicklung als ein von oben initiiertes Prozeß der Herrschaftsträger beschrieben. Das ist sicherlich richtig, insofern als die Gerichtsbarkeit zunächst eine attraktive Einnahmequelle für jeden Herrscher darstellte. In Marseille erbrachte die Zivilgerichtsbarkeit der angevinischen Krone Mitte des 14. Jhs. jährliche Einnahmen von 2860 bis 4400 Pfund und übertraf damit die Einnahmen aus direkten Steuern erheblich (S. 86). Ebenso darf der immaterielle Wert einer herrschaftlichen

Gerichtsbarkeit nicht vernachlässigt werden. Die Organe der Herrschaft traten gleichsam als Schiedsrichter ihrer Untertanen auf und konnten beanspruchen (oder durchzusetzen versuchen), daß Formen der Selbstjustiz im Gegenzug unterblieben. Dem gängigen Narrativ einer von den Herrschaftsträgern betriebenen Ausweitung der Gerichtsbarkeit setzt Smail ein anderes entgegen. Zwar sieht auch er die herrschaftlichen Interessen an der Gerichtsbarkeit, doch hätten sie nichts bewirkt, wären nicht auch die Bürger und Einwohner an dieser Gerichtsbarkeit interessiert gewesen. Aber warum hätten sie das im spätmittelalterlichen Marseille sein sollen? Selbstjustiz war wenig gefährlich und bis hin zum Totschlag allenfalls mit einer Geldbuße bedroht (S. 8). Zudem war der Gang vor Gericht teuer (S. 66), und er war vor allem alles andere als effektiv. Nur 10–15% der in Marseille vor Gericht gebrachten Fälle endeten mit einem Urteil. In bis zu einem Drittel der Fälle kam es zu einem Vergleich, der Rest versandete. Es waren demnach nicht nur materielle Abwägungen, die den teuren Gang zum Gericht bestimmten. Damit, so die Pointe von Smails Ansatz, waren Bürger und Untertanen Marseilles nicht Nutzer der Justiz, sondern deren Konsumenten (S. 19ff.). Denn auch Konsum folgt bis heute keiner strengen materiellen Logik. Wie jeder Konsum verschlang der Gang vor Gericht zunächst Zeit, Geld und Emotionen. Er war weiterhin eine Frage von Geschmack und Mode. Zudem wurde seit dem 13. Jh. durch eine Spezialisierung und Ausdifferenzierung der Gerichtsbarkeit der Konsum befördert. Schließlich gilt für jeden Konsum auch für den Konsum der Gerichtsbarkeit, daß in der Regel nicht allein der Konsument die Richtung der Bedürfnisse und des Angebots bestimmt.

Konsumenten entziehen sich der materiellen Ratio. Auch wenn die überwiegende Zahl der Klagen vor Gericht Schulden betrafen, so wollten die Kläger nach Smails überzeugender Darstellung vor allem eines: dem Beklagten öffentlich die Feindschaft erklären. Die drei Gerichte der Stadt waren dafür der geeignete Ort. Alle tagten im Zentrum der Stadt, öffentlich und im Freien. Die Gerichte erscheinen dergestalt als Bühne, auf der nach Smail die soziale und emotionale Abrechnung vom Kläger inszeniert wurde. Mit der Fokussierung auf die emotionale Seite des Gerichtsverfahrens, die er ausführlich an vielen Fallbeispielen erläutert, dringt Smail zu einem grundlegenden Strukturprinzip mittelalterlicher Sozial- und Geschäftsbeziehungen vor. Der Schlüssel dieser Beziehungen sind die Antipoden Freundschaft und Feindschaft. Zwar wird das Wort Freundschaft im Mittelalter in einer verwirrenden Vielfalt gebraucht, aber für die Alltagsbeziehungen stellt sich mehr und mehr als ein Merkmal von Freundschaftssemantiken heraus, daß sie auf Neutralität abzielen. Freund ist, so hat Klaus van Eickels vorgeschlagen, wer kein Feind ist. Insofern ist es nur folgerichtig, daß im spätmittelalterlichen Marseille Zeugen bereits dann als Freunde eingestuft wurden, wenn sie mit einer Partei gegessen oder getrunken hatten. Die Erwartungen an Freunde waren gering, aber es gab sie. Ein Freund zahlte beispielsweise seine Schulden zurück. Tat er es nicht, war der Gang vor Gericht die *Ultima ratio* und die öffentliche Verkündigung der gebrochenen Freundschaft, also der Feindschaft. Den Konsequenzen einer derartigen Feindschaftserklärung kann auch Smail nur in Ansätzen nachgehen. Er selbst weist darauf hin, daß die bisherigen Studien zum Kredit- und Schuldenwesen wenig mit den sozialen und kulturellen Implikationen befaßt waren. Wie viele Gesellschaften basierte auch die spätmittelalterliche Stadtgesellschaft auf einem verknüpften Kreditsystem von Freunden, Nachbarn und Verwandten. Als säumiger Schuldner öffentlich angezeigt zu werden, konnte somit zu einer akuten Gefährdung des Zugangs zu ökonomischen Ressourcen führen.

Smails brillante Studie zeigt, welche tiefen Einsichten zur spätmittelalterlichen Stadtgesellschaft zu gewinnen sind, wenn man neben den Quellen der Kriminalgerichtsbarkeit auch der überbordenden Überlieferung zur Zivilgerichtsbarkeit seine Aufmerksamkeit schenkt. In seinem Buch ordnet er zunächst sorgfältig und konventionell das Feld vermittelt einer gründlichen Darstellung der Institutionen der Gerichtsbarkeit und auch der archivalischen

Überlieferung in Marseille. Damit schafft er ein Fundament, auf dem er keine Geschichte des Rechts oder der Rechtspraxis schreibt, sondern eine Geschichte der Emotionen vor Gericht. Er belegt insofern mit seiner Untersuchung, daß Quellen zur Gerichtsbarkeit zentrale Quellen für eine Mentalitäts- und Kulturgeschichte des Mittelalters sind. Er belegt zudem, welche hermeneutischen Perspektiven sich über eine engere Anbindung der Mediävistik an Forschungsansätze der Ethnologie und Anthropologie erschließen. Er hat mit seiner Untersuchung der Sozial- und Kulturgeschichte des Rechts weite Tore aufgestoßen.

Peter SCHUSTER, Saarbrücken

Claude DENJEAN, Juifs et chrétiens. De Perpignan à Puigcerdà. XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles, Canet de Rosselló (Editions Trabucaire) 2004, 239 S., ISBN 2-912966-74-4, EUR 20,00.

Die Autorin, die nach ihrem Wechsel von Bordeaux seit einigen Jahren als Maître de Conférences en histoire médiévale an der Universität Toulouse II-le-Mirail tätig ist, hat 1998 eine Thèse über die Judengemeinde von Puigcerdà im Zeitraum von 1260–1493 im Spiegel der Notariatsregister verteidigt, auf der vorl. Darstellung aufbaut, deren Vorwort aus dem Jahr 2000 datiert. Sie schöpft vornehmlich aus dem reichhaltigen Quellenfundus des Historischen Archivs des Bezirks (»comarca«) von Puigcerdà, dessen Bestände aus den relevanten Jahrhunderten im Anhang S. 216–224 akribisch aufgelistet sind. Ebenfalls herangezogen wurden Dokumente aus dem Departementalarchiv Pyrénées-Orientales, dem Kronarchiv von Aragón und dem Kapitelsarchiv von Urgell. Das Resultat der von C. Denjean durchgeführten Kärnerarbeit in den genannten Archiven ist ein hauptsächlich auf den Bereich des Wirtschaftslebens fokussiertes Bild der Situation der Juden unter besonderer Berücksichtigung der christlich-jüdischen Beziehungen in einer kleinen Grenzstadt in den Pyrenäen, die zur Grafschaft Cerdagne gehörte und ökonomisch vom Tuch- und Metallgewerbe dominiert war. Denjeans Buch erinnert an – und ist selbstverständlich auch inspiriert durch – Richard W. Emerys Monographie über die Juden im benachbarten, doppelt so großen Perpignan im 13. Jh., die sich ebenfalls auf die wirtschaftsgeschichtlichen Aspekte des Themas konzentriert und dazu die einschlägigen Notariatsakten herangezogen hat.

Die beinahe 70 Seiten über die Geldgeschäfte der Juden werden in Denjeans Band eingeraht zum einen von einer längeren Einführung, welche die benutzten Quellengattungen vorstellt und ihre Eigenarten problematisiert, worauf ein knapper allgemeinerer Abschnitt zur Orientierung über die Geschichte des Judentums in Nordspanien und Südfrankreich im Hochmittelalter und darüber hinaus ein zehnteiliger Teil über die Entwicklung von »villes nouvelles« in der Cerdagne folgt. Ein doppelt so langes Kapitel über die topographische Situation der nicht als Ghetto im negativen Sinn mißzuverstehenden Judensiedlung vor Ort in einer »boomenden« Vorstadt schließt sich an. Vor dem kurzen Schlußwort finden sich zum anderen Betrachtungen über die Einbindung der Juden in die Herrschaftsstrukturen und sodann über ihre nichtökonomischen Beziehungen zu und Gefährdungen durch Christen (von Verfolgungen ist weiter nichts bekannt!). Leider blieben in dem zugesandten Besprechungsexemplar 8 Seiten im Mittelteil versehentlich unbedruckt, so daß bedauerlicherweise nicht alle Ausführungen zum Komplex der jüdischen Geldleihe zur Kenntnis genommen werden konnten. Dies ist jedoch ein Kritikpunkt des Rezensenten, der natürlich zu Lasten von Druckerei bzw. Verlag und nicht der Autorin geht.

Es scheint, als ob Juden um die Mitte des 13. Jhs. in der Cerdagne und ebenso im Roussillon ansässig wurden. Die Anlage eines speziellen *liber Judeorum* durch die Verwaltung in Puigcerdà ist erstmals bereits 1286/87 erfolgt, was auf eine ansehnliche jüdische Präsenz zu diesem Zeitpunkt schließen läßt. Der Einband dieses »Judenbuchs« weist eine Judenkopfezeichnung im Zentrum eines Davidssterns auf (Abb. S. 32), die zeitgenössisch sein könnte

und kaum als bösertige Karikatur erscheint (dazu S. 182f.). Für die Zeit unmittelbar nach dem Jahr 1306, in dem die Juden aus dem Königreich Frankreich vertrieben wurden, schätzt Denjean den Bevölkerungsanteil der Juden in Puigcerdà auf etwa 10%. Das wären immerhin 600 oder 650–700 Personen (vgl. die leicht variierenden Angaben S. 51 u. 194). Ein Judenviertel (*call*) findet in den Quellen im selben Zeithorizont (1307) zum ersten Mal Erwähnung. In der gleichen Gegend siedelten sich übrigens auch die Franziskaner an, nicht viel weiter entfernt die Dominikaner (S. 55). Den Höhepunkt ihrer Entwicklung erlebte die Judengemeinde im Zeitraum vom frühen 14. Jh. bis etwa zum Jahr 1330. Diese Periode steht ganz im Zentrum der vorliegenden Untersuchung. Der Abstieg begann also schon vor der Großen Pest. Für die 1360er bis 1390er Jahre kann bereits nur noch ein unbedeutendes Nachspiel zur einstigen Blütezeit konstatiert werden, reichend bis etwa 1394, dem Jahr, in dem nicht nur die endgültige Ausweisung der Juden aus den französischen Kronlanden erfolgte, sondern auch die Erwähnung von Juden in den Notariatsregistern von Puigcerdà endet. Weitere Quellenhinweise auf Juden dort bleiben bis zum Ende des 15. Jhs. sporadisch oder betreffen vereinzelte Konvertiten. Die eingehende Schilderung der Tätigkeit jüdischer Geld- bzw. Pfandleiher ist aufgrund der vielzähligen, aber insgesamt sehr spröden Quellen relativ unspektakulär und wartet nicht mit großen Überraschungen auf. Durch eine Fülle von Fragestellungen sucht die Autorin den »monde du crédit« in der unter die Lupe genommenen Gründungsstadt in den Pyrenäen so weit wie möglich zu rekonstruieren – bis hin zu einem Vergleich der Wochentage in bezug auf die Häufigkeit an diesen getätigter Geschäfte, wobei der Donnerstag, der Freitag und der Sonntag hervorstechen und auch am Schabbat die fraglichen Aktivitäten keineswegs eingestellt wurden (S. 136). Bei den Darlehen handelte es sich in der Regel um Konsumtivkredite (S. 125). Stammkunden waren u. a. die Bauern des Umlandes, die etwa den städtischen Markt besuchten (S. 117). Auf Juden in Puigcerdà, die sich nicht durch Geldhandel oder Pfandleihe ernährten, ist Verf. in den Archiven nicht gestoßen, höchstens auf Kaufleute, doch ist deren Metier damit eng verwandt. Die Existenz jüdischer Handwerker vor Ort kann nur vermutet werden (S. 153), lediglich einige Judenärzte sind demgegenüber bekannt. Soweit erkennbar, unterschieden sich die Geschäfte der Juden – die mitunter auch untereinander liehen – kaum von denen der Christen, einschließlich des von ihnen berechneten Zinssatzes (S. 143f.) oder der zahlreichen Grundstückstransaktionen, an denen sie gleichfalls beteiligt waren. Dadurch gerieten sie etwa auch in den Besitz von Wiesen oder Gärten in den Vorstädten (S. 69f., 151). Von den letzten Kapiteln seien nur noch die verdienstvollen Analysen zur jüdischen Onomastik und die eingehende Betrachtung der Wichtigkeit des sehr umstrittenen Glücksspiels verschiedener Art für die innerjüdischen, aber auch jüdisch-christlichen Beziehungen hervorgehoben. Register weist Denjeans Werk leider nicht auf, dafür jedoch zahlreiche Karten und Graphiken, ein nützliches Glossar und ein Begleitwort von Danièle Iancu-Agou. Ein abschließend anzusprechendes Manko betrifft die vielen summarischen Verweise auf Literatur in den Fußnoten ohne Angabe von Seitenzahlen, wobei dann auch schon einmal aus dem Autor Nirenberg ein »Niremborg« oder aus Le Roy Ladurie ein »Leroy-Ladurie« geworden ist (S. 44 bzw. 49).

Gerd MENTGEN, Trier

Annegret HOLTMANN, *Juden in der Grafschaft Burgund im Mittelalter*, Hannover (Hahn-sche Buchhandlung) 2003, X–502 p. (Forschungen zur Geschichte der Juden, Abteilung A: Abhandlungen, 12), ISBN 3-7752-5621-0, EUR 54,00.

Cette étude, une thèse de doctorat soutenue en 2000 devant l'université de Trèves et dirigée par le professeur A. Haverkamp, se propose d'examiner les traces de la vie des juifs dans la Franche-Comté médiévale. Il ne s'agit pas pour autant de dresser un panorama englo-



bant tous les aspects de la civilisation juive en Bourgogne. Annegret Holtmann se base essentiellement pour son étude sur deux livres de compte conservés aux Archives départementales de la Côte d'Or sous les cotes B 10411 et B 10410 qui renferment des transactions financières s'échelonnant respectivement de 1300 à 1306 pour l'un et de 1300 à 1318 pour l'autre et qui retracent les activités d'un groupe de juifs résidant à Vesoul. Les Archives départementales du Jura et de la Haute-Saône, quant à elles, se sont avérées pauvres en documents sur la vie juive au Moyen Âge. Par ailleurs l'auteur a exploité grand nombre de sources et de travaux récents sur la question comme le prouve la bibliographie d'une cinquantaine de pages en fin d'ouvrage. Avant l'étude approfondie de ces documents, l'auteur retrace l'espace géographique dans lequel se passent ces activités économiques. Il n'existe guère de traces de vie juive sur le territoire de la Franche-Comté actuelle avant le XIII<sup>e</sup> siècle. La région est traversée par plusieurs voies antiques encore en fonction au Moyen Âge, ce qui facilite le transport de marchandises et les voyages nécessaires à cet effet. Il ne surprendra point qu'on puisse discerner les premiers juifs à Lons-le-Saunier et à Salins où le commerce du sel jouait un rôle primordial. Le pape Innocent IV prescrit en 1245 à l'archevêque de Besançon de faire porter des vêtements particuliers par les juifs de son diocèse (p. 50). On ne sait presque rien de leur nombre; toujours est-il que l'on peut distinguer des centres de la vie juive par l'existence de synagogues, désignées par le terme d'*escole* dans les sources (p. 47). Vu l'activité commerciale, il n'est guère étonnant que la présence juive soit un fait essentiellement urbain. Quand en 1306 Philippe le Bel fit expulser les juifs de son royaume, un nombre considérable d'entre eux se réfugia en Bourgogne; en effet le comté n'était pas touché par cette mesure. C'est effectivement au début au XIV<sup>e</sup> siècle que les documents sont les plus nombreux et les plus explicites. Une nouvelle persécution, et cette fois aussi en Bourgogne, eut lieu lors de la grande épidémie de 1348. Il est évident que la menace régulière de persécution et d'expulsion empêcha en général la constitution de propriétés foncières notables et que les juifs étaient aussi par ce biais-là emmenés à se spécialiser dans le commerce de l'argent; en revanche la propriété de terrains et de vignes n'est pas exceptionnelle pour autant (p. 247–248). L'édit de Charles VI de 1394 sur l'expulsion des juifs toucha, lui, aussi les juifs de la Franche-Comté. Les comptes de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ne signalent plus de recettes de l'impôt sur les juifs *pour ce qu'il n'y en a aucun* (p. 85).

Le commerce de l'argent était assuré aussi bien par des juifs que par des Lombards. Il ne semble pas que les uns aient gêné les autres dans leurs activités, et on les voit même coopérer (p. 280). Les livres de compte de Vesoul, quant à eux, ne sont pas les seuls à subsister; il y en a du sud de la France et aussi de l'Empire à partir de 1300 environ. Mais ils sont les seuls provenant de la région qui intéresse l'auteur, et ils permettent de voir un groupe de marchands juifs au travail. Les deux livres subsistent sous une forme fragmentaire, impossible donc d'évaluer le nombre et le montant exact des transactions. La langue est l'hébreu mélangé à des propositions françaises notées en caractères hébraïques. On remarque que les échéances des crédits donnés à des chrétiens étaient fixées aux dates connues pour les paiements de redevances par exemple, donc la Saint-Michel, la Saint-Maurice, la Saint-Martin ... La clientèle de ces marchands se constituait aussi bien des paysans des alentours (surtout à l'approche de la récolte) que de nobles en manque d'argent comme Jean de Chalon pour financer leurs actions militaires. Comme gages les marchands juifs acceptaient aussi bien du mobilier que le fait que des membres de la famille se portaient garants.

À partir du XIV<sup>e</sup> siècle on accusa les juifs d'empoisonner les puits, de se prêter à l'usure et d'autres méfaits. En 1321 le roi fit arrêter les juifs pour avoir contribué à la prolifération de la lèpre (p. 304). Dans le comté de Bourgogne on confisqua les biens des juifs y résidant, donc aussi des marchands de Vesoul. La peste de 1348–1349 accentua ce mouvement de persécution; des juifs furent brûlés en Savoie, en Suisse et en Alsace, alors que l'on se borna en Bourgogne à les expulser. Ces confiscations ne profitaient d'ailleurs pas aux puissances séculières, car les coûts de ces actions surmontaient en général les recettes des biens juifs. La

conclusion de cette démonstration claire et pertinente met l'accent sur le fait que les juifs n'ont jamais été nombreux en Franche-Comté; de toute façon on ne les y repère que deux siècles durant. Il ne semble pas y avoir eu de centre comme c'était le cas en Rhénanie. La conservation exceptionnelle des deux livres de compte de Vesoul ne doit cependant pas mener à la conclusion qu'il n'y aurait eu des juifs que dans cette ville de la Haute-Saône. L'ouvrage se clôt sur plusieurs cartes permettant de visualiser les lieux avec une population juive à différentes époques ainsi que les réseaux de commerce et l'espace dans lequel se déroulaient les transactions. Quelques extraits des fameux livres de compte sont présentés en vue d'une édition future. D'une manière générale et malgré le nombre considérable de noms de personne et de chiffres qui se trouvent à chaque page, il est à signaler que l'auteur expose son sujet dans une grande clarté. Cette clarté est enrichie par la conscience du danger de contresens que renferment des sources comme les statuts synodaux. En l'an 1430 est décidé dans des statuts pour le diocèse de Besançon entre autres que les juifs n'ont pas le droit de bâtir de nouvelles synagogues. Or nous sommes assez sûrs qu'il n'y avait pas de juifs à Besançon à cette date, et l'auteur nous apprend qu'il s'agit là des dispositions du concile de Latran IV de 1215 reprises mot à mot (p. 80). On pourra regretter avec l'auteur que le comté de Bourgogne n'ait pas été étudié dans une perspective comparatiste. Il est possible en effet que la situation géographique proche des voies commerciales et en même temps à la périphérie des puissances séculières comme le royaume de France et l'Empire romano-germanique ait rendu possible une vie juive moins à la merci des souverains qu'ailleurs. La qualité exceptionnelle de la documentation pour Vesoul permet un sondage en profondeur, et c'est avec impatience qu'on attendra l'édition avec traduction française que l'auteur prépare avec Yacov Guggenheim.

Julian FÜHRER, Zürich

Valérie BESSEY, *Les commanderies de l'Hôpital en Picardie au temps des chevaliers de Rhodes 1309–1522*, Millau (Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier) 2005, 439 S. (Milites Christi, 3), ISBN 2-011722-37-X, EUR 48,00.

V. Besseys fundiert recherchierte Arbeit untersucht in ihrem Kern das Wirtschaftsleben und die wirtschaftlichen Wandlungen des Johanniterordens in der Picardie zur Zeit des Hundertjährigen Kriegs. Die gewählten Eckdaten (1309 und 1522) bieten ausreichend chronologischen Spielraum, um zum einen die Frühentwicklung der ursprünglich 26 Kommenden, davon neun Balleien, seit dem Übergang der Templerbesitzungen an den Orden aufzuzeigen und zum anderen die Neustrukturierung der Balleien im ausgehenden 15. und frühen 16. Jh. anhand der Quellen nachzuzeichnen. Dieser Aufgabe sind nun auch die ersten drei der insgesamt vier Teile der Arbeit gewidmet, wobei Teil I (»Mise en place et organisation des commanderies«) dankenswerterweise nicht nur die Frühgeschichte der von den Johannitern gegründeten Niederlassungen illustriert, sondern auch – vielfach mit Verweis auf die Originalquellen – die der weitaus zahlreicheren Templerkommenden, welche ja einen Großteil der im weiteren Verlauf der Arbeit zu behandelnden Johanniterniederlassungen nach 1309 (eigentlich 1312) darstellen. Die Teile II und III verarbeiten das statistische Material, das die Autorin aus den Lokalarchiven und nicht zuletzt aus den Aufzeichnungen der vom Papst angeordneten Inventurlisten für das Priorat Francien aus dem Jahre 1373 zu filtern imstande war. Die Darstellung und Analyse der für die wirtschaftliche Entwicklung der Ordenshäuser wichtigen Daten läßt keinen Zweifel an der Schlußfolgerung der Autorin, daß der Orden zu dieser Zeit auf lokaler Ebene tiefgreifende Veränderungen zu durchlaufen hatte. In den Kriegsjahren schrumpfte die Anzahl der ertragbringenden Niederlassungen (die Kommenden waren zumeist wenig mehr als unbefestigte Agrarbetriebe mit einer angeschlossenen Kirche oder Kapelle) beträchtlich, was zudem zu Folge

hatte, daß große Teile der den Ordenshäusern zugehörigen Ländereien zu Brachland verkommen. Um einem wirtschaftlichen Ausbluten vorzubeugen, bedurfte es daher einer neuen Form der Wirtschaftsführung. Besonders attraktiv erschien offenbar die verstärkte Einbindung von Laien in die Bewirtschaftung des Ordensbesitzes und das Aufkommen für die mit dem Besitz verbundenen finanziellen Verpflichtungen. Wie die Arbeit nicht zuletzt mittels zahlreicher Statistiken und graphischer Denkmäler deutlich macht, wurden die Ordensbesitzungen besonders im ausgehenden 14. Jh. großzügig verpachtet – und die neuen Nutzer an den mit dem Besitz verbundenen Kosten beteiligt. Außerdem beschäftigt sich der dritte Teil der Arbeit mit der administrativen Neuordnung der Balleien und den damit einhergehenden Veränderungen in der Verwaltung, die nicht zuletzt das Ergebnis der durch Besitzzusammenführung erzielten Reduzierung der Kommendenanzahl von 26 im Jahre 1373 auf 13 im Jahre 1495 waren.

Die ersten drei Teile bilden den analytischen Teil der Arbeit. Und die vielen Statistiken und Graphiken belegen deutlich, daß die Autorin das ihr zugängliche Quellenmaterial einer sehr genauen Untersuchung unterzogen hat. Der wahre Wert der Arbeit zeigt sich aber in Teil IV, welcher die einzelnen Kommenden noch einmal monographisch abhandelt. Hier offenbart sich ein Schatz für die Ordensforschung. Die einzelnen Abschnitte zeigen nicht nur die Vorgeschichte und den Werdegang jeder Kommende auf; sie geben auch kartographisches Material und Photos wieder und verweisen auf die Architektur der Gebäude unter Einbeziehung archäologischer Untersuchungen. Darüber hinaus enthalten sie prosopographische Anmerkungen zu den einzelnen Kommandanten, und zwar zumeist mit genauer Wiedergabe der Primär- und Sekundärquellen. So ist Teil IV denn auch der umfangreichste des Buchs (er nimmt fast die Hälfte des Gesamtvolumens in Anspruch) – und erhöht noch den Wert des vorliegenden Werks. Kurz gesagt, V. Bessey hat eine Arbeit vorgelegt, die dem Historiker in erster Linie den Zugang zu einem großen, und in vieler Hinsicht neuen Quellenfundus verschafft, wobei sich die Autorin selbst lediglich auf eine wirtschaftliche Auslegung des Materials beschränkt hat (was der Titel der Arbeit nicht unbedingt erwarten läßt). Letzteres ist bedauerlich, wäre doch eine differenziertere Blickweise durchaus sinnvoll (und wohl auch möglich) gewesen. Die Arbeit bietet zwar sowohl eine umfangreiche Bestandsaufnahme als auch eine schlüssige Analyse der für den zu untersuchenden Zeitraum in Erfahrung gebrachten wirtschaftlichen Daten; die möglichen (und tatsächlichen) Auswirkungen der wirtschaftlichen Entwicklung auf das politische und soziale Leben in den Kommenden – und auf die Entwicklung des Ordens an sich – bleiben in der Arbeit jedoch unberücksichtigt. Bedauerlich ist dies nicht zuletzt deshalb, weil sich dem Leser unweigerlich die Frage stellt, wie für die Johanniter unter den von der Autorin geschilderten Umständen eine geregelte Fortführung des Ordensbetriebes und eine gewissenhafte Ausführung ihrer vielfältigen Verpflichtungen überhaupt möglich waren – besonders vor dem Hintergrund, daß sich die wirtschaftlichen Schwierigkeiten ja nicht zwingend nur auf die Picardie beschränkten. Auch bleibt die Frage offen, welche anderen Umstände noch Anteil an der Krise des Ordens zur Zeit des Hundertjährigen Krieges hatten. Und daß es diese sehr wohl gab, gesteht nicht zuletzt die Autorin selber ein (S. 67). Solche Fragen können (und müssen) von der Forschung aufgegriffen werden. Jedoch besteht kein Zweifel, daß jeder Versuch einer ganzheitlichen Untersuchung der Entwicklung des Ordens während des Übergangs vom Mittelalter zur Neuzeit reichlich von der mit diesem Band vorgelegten wichtigen Grundlagenforschung profitieren wird.

Jochen G. SCHENK, Toronto

Thomas SCHILP, Barbara WELZEL (Hg.), *Dortmund und Conrad von Soest im spätmittelalterlichen Europa*, Bielefeld (Verlag für Regionalgeschichte) 2004, 328 p. (*Dortmunder Mittelalter-Forschungen*, 3), ISBN 3-89534-533-4, EUR 24,00.

Le présent ouvrage est le troisième volume de la série des »Dortmunder Mittelalter-Forschungen«, constituée par les actes de trois colloques tenus à Dortmund entre 2001 et 2004 sur la ville à la fin du Moyen Âge, dans un esprit interdisciplinaire, en ne négligeant aucun aspect: artistique, culturel, économique, politique et religieux. Dortmund, ville marchande, hanséatique et impériale, entretenait alors de nombreux échanges avec de grandes cités flamandes, françaises et italiennes, autant de centres de production artistique renommés. La richesse de ces échanges et la multiplicité des influences est présente dans l'œuvre de Conrad von Soest (ca. 1360–ap. 1422), qui a très probablement résidé à Dortmund et qui est certainement le peintre westphalien le plus renommé et le plus talentueux du XV<sup>e</sup> s. Parmi ses principaux travaux, on relève le retable signé et daté de l'église paroissiale de Niederwildungen (1403), et le retable de Marie (v. 1420) de la Marienkirche de Dortmund. En phase stylistiquement avec l'art gothique international qui donnait le ton dans toute l'Europe, l'œuvre de Conrad von Soest a particulièrement été influencée par l'art courttois franco-flamand et siennois. Les deux premiers volumes de la série envisageaient la production et la technique de Conrad von Soest, ainsi qu'une œuvre remarquable conservée dans la Petrikerche de Dortmund, emblématique de l'accomplissement de la ville à l'aube des Temps modernes: un retable anversois, réalisé vers 1520 et comportant 54 panneaux peints et 633 personnages sculptés. Le présent volume propose d'élargir et de recadrer le débat en situant l'œuvre de Conrad von Soest dans un large contexte européen. Dans une optique interdisciplinaire, il présente les contributions de différents chercheurs, hautement qualifiés pour aborder des sujets dont l'étude leur est familière, sous la direction de Th. Schilp, archiviste à Dortmund et professeur d'histoire à l'université de Duisburg, et de B. Welzel, professeur d'histoire de l'art à l'université de Dortmund.

O. G. OEXLE (p. 11–28), ancien directeur au Max-Planck-Institut für Geschichte de Göttingen et professeur honoraire d'histoire du Moyen Âge et des Temps modernes à l'université de cette même ville propose d'abord d'explorer la »culture urbaine du Moyen Âge« en tant que »culture de la mémoire« et de jeter ainsi des ponts entre notre culture actuelle et celle de l'époque médiévale: ces cultures sont certes distantes quant aux faits qui les ont animées, mais proches si l'on considère la mentalité et les habitudes qu'elles ont forgées. Ensuite (p. 29–44), G. BICKENDORF, professeur à l'Universität Augsburg et spécialisée notamment en histoire de l'histoire de l'art, examine depuis Johann Joachim Winckelmann (1717–1768), considéré comme le père de l'histoire de l'art, jusqu'à l'»école berlinoise« et notamment Gustav Friedrich Waagen (1794–1868), le regard des historiographes allemands de l'art sur l'art allemand. Elle conclut (p. 41) que les historiens d'art allemands de Fiorillo à Burckhardt n'ont pas qu'un père. Certes, ils ont emprunté à Winckelmann la notion d'»une histoire, un art«, mais leurs lignes directrices sont tributaires de la recherche italienne. Le déni de cette filiation complexe les a amenés à se fourvoyer dans leur tentative de mise au point d'une histoire cohérente de l'art allemand. R. SUCKALE, professeur d'histoire de l'art à la Technische Universität Berlin, cible son approche sur la peinture colonaise de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> s. (p. 45–72). Il montre qu'une transformation artistique a eu lieu grâce à l'influence dans les années soixante de modèles franco-flamands. Il rattache Conrad von Soest à cette école colonaise qui a contribué à établir la peinture allemande sur la scène internationale. W. EHBRECHT, historien médiéviste et collaborateur à l'Institut für Frühmittelalterforschung der Westfälischen Wilhelms-Universität Münster, envisage (p. 73–100) la ville sainte de Jérusalem en tant que modèle et idéal de la société urbaine médiévale. Ensuite, I. GRÖTECKE de l'Ulmer Verein examine les modalités de contextualisation du récit biblique en fonction des références des destinataires de l'époque (p. 101–122). Sa réflexion s'appuie sur un retable de »maître Bertram«, un peintre contemporain de Conrad von Soest, actif

entre 1383 et 1415, autrefois dans l'église Saint-Pierre à Hambourg et actuellement conservé à la »Kunshalle« de cette ville. W. REININGHAUS, directeur du Landesarchiv Nordrhein-Westfalen, Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, pose la question du voyage des peintres et des artisans, revenant sur l'hypothèse d'un voyage de Conrad von Soest à Paris (p. 123–140). B. FRANKE (p. 141–162), docteur en histoire de l'art, réexamine l'art français autour de 1400, avec une attention toute particulière à la richesse des matériaux et à la préciosité, la virtuosité, de l'exécution, véritables mises en œuvre de la »vertu de splendeur«, exaltée depuis l'Antiquité. R. RÖSSNER détaille ensuite (p. 163–178) les liens tissés au Moyen Âge entre Dortmund, les Flandres et l'Angleterre. Des artisans et des commerçants de la grande cité de la Ligue hanséatique y expédiaient des produits comme du vin et des textiles, ou même s'y installaient, comme le marchand Jan Diercoop, décédé à Bruges en 1495. Ces contacts privilégiés n'ont pas été sans incidence sur le plan artistique: les œuvres circulaient et les traditions s'enrichissaient mutuellement. N. BÜTTNER, spécialiste de l'art allemand et hollandais du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s. et professeur à l'Universität Dortmund (p. 179–200), examine les signatures et les références subtiles à Conrad von Soest dans les livres ouverts figurés dans plusieurs panneaux du retable de Marie de Dortmund. Il les considère moins en tant que dispositions explicites pour l'au-delà qu'en tant que simples mémoriaux. En outre, la comparaison entre la signature de Conrad von Soest sur l'encadrement du retable de Niederwildungen et les signatures authentifiées de Jan van Eyck dans la »Vierge du chanoine van der Paele« (Bruges, Groeningemuseum) et l'»Agneau Mystique« (Gand, cathédrale Saint-Bavon) mène Büttner à remettre en cause l'authenticité de l'inscription du retable de Gand, ce que certains avaient déjà souligné avant lui, comme l'auteur ne manque pas de le remarquer.

Pour sa part, M. BÜCHSEL, professeur d'histoire de l'art médiéval à la Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main, examine le devenir du style gothique international dans les villes de Dortmund, Prague, Bruges, et Tournai (p. 233–258), ainsi que le développement de la *devotio moderna*, concomitant dans tous ces centres. Dans son étude socio-historique, M. FEHSE, historienne et archiviste à Duisburg, précise des éléments de la biographie de Conrad von Soest (p. 259–274). Elle exclut la possibilité d'un second mariage. De son union avec Gertrud van Münster (cf. p. 230–231, photographie du contrat et transcription par l'auteur), en 1394, ne naquit apparemment aucun enfant. Conrad von Soest, bourgeois de Dortmund, semble avoir été promu dans le cercle des patriciens grâce à une fortune qu'il aurait considérablement augmenté avec le commerce international de pigments.

Enfin, Th. SCHILP et B. WELZEL, éditeurs de l'ouvrage, présentent respectivement la culture politique et urbaine de cette ville au Moyen Âge (p. 275–308), et la fonction des images mariales chez Conrad von Soest (p. 309–328).

Ces contributions représentent un apport appréciable pour la connaissance de l'art allemand autour de 1400. Elles complètent avec bonheur le panel des travaux sur la période, initiés notamment par l'exposition colonaise de 1978, »Die Parler und der Schöne Stil 1350–1400«, et dans le catalogue de laquelle seulement une dizaine de pages sont consacrées à l'art de Westphalie, tous médias confondus.

Isabelle LECOCQ, Bruxelles

Jelle HAEMERS, *De Gentse Opstand (1449–1453). De Strijd tussen Rivaliserende Netwerken om het Stedelijke Kapitaal, Kortrijk, Heule* (UGA) 2004, 503 p., ISBN 90-6768-629-8, EUR 78,00.

The author of this book set himself a Herculean task: to unravel and reveal the links, the divisions and the struggles between rival networks during the years 1449–1453 in Ghent, Flanders' greatest city then as now, in the great uprising against Philip the Good of Burgundy. The publisher's blurb states that this is the first integral study of this uprising against Philip the Good, but the military aspects of the enterprise are under-illuminated. The fighting is not part of the author's remit (p. 284), but he has covered some of that terrain in other publications (see p. 464). The book's subtitle indicates its main theme; the struggle between rival networks for control of Ghent's political and economic power structures, the justiciaries and guilds, and through them public and economic life, Ghent's civic capital. The author's sources include the contemporary Diary (*Dagboek*) of Ghent, the Chronicle of Flanders and a large number of unedited and unpublished registers of the magistrates' courts and the city's guilds. These he supplemented by other documents and chronicles which include those on the side of the winner, the duke of Burgundy. The book has ten sections or chapters, beginning with a statement of the author's aims and his sources, and ending with two maps, appendices and a bibliography. Haemers describes the work of reconstructing what he calls »dead networks« (p. 20), which continues throughout the book. The other seven sections have as subjects: Ghent, its administrative and judicial institutions, and its networks of individuals; policies of successive dukes of Burgundy towards the city, and Ghent's responses to them; the origins of the armed conflict of mid-fifteenth century; the climax of the struggle; Ghent's military defeats and eclipse; punishments and repression by the duke and his successors; and a general conclusion.

Certain themes which appear and reappear in the book are the roles of the kings of France and the counts of Flanders, later of the dukes of Burgundy, and how the people of Ghent tried to play off one overlord against the other. This heroic phase of Ghent's political development was concentrated around the persons of Jacob van Artevelde (1290–1345) and Philip (1340–1382) his son, both of whom led rebellions against the count of Flanders. The period culminated in the recognition in 1360 of a system of government in Ghent in which the burgesses and the guilds were involved in administering the city, the so-called Three Member (*Drie Leden*) system. Another theme, one of the most important, is the effects which the renewed judiciary and administration had on limiting conflicts with its overlord and within the city (p. 41). But about mid-fifteenth century long running conflicts between Ghent and its rulers culminated in a confrontation between particularist powers intent of preserving the city's privileges, and a centralising power in the person of the duke.

However, the networks within Ghent are Haemers' main subject. He distinguishes three main groups: networks formed by Ghent's social elite, the duke of Burgundy's networks, and networks within the city's guilds. Much that follows is related to and rationalized by the workings of these networks. Nothing appears to have been overlooked; families' and individuals' names are detailed in births, deaths, marriages, wills, codicils and wardships, bills of sale of goods and houses, etc. The book's register contains more than seven hundred names, many of them with multiple entries. Haemers reveals in detail how clusters of families within Ghent's social elite through their economic power and their marriage strategies formed dynamic networks in a self-perpetuating oligarchy. Those networks were the backbone and ribs of the city's governing systems; i. e. they extended vertically and laterally through private, public, political and economic life. The members organized themselves in a rational and strategic way by a process of homogamy, i. e. arranged marriages within specific social groups or classes. The duke of Burgundy's networks, with which Philip the Good finally infiltrated the city's ruling classes, were made up of pro-centralist noblemen and his own up and coming officials, together with the top layer of the social elite in Ghent.

The duke's supporters were linked to him in two ways: by their noble status in some cases, and by their careers in his service. Here the duke's officers functioned *inter alia* as power brokers. A system of arranged marriages to daughters of the wealthier members of the city elite was one of the duke's softer methods for penetrating Ghent's power structures, matched by patronage and other informal methods.

The third major system of networks in Ghent was that of artisans and the city guilds, in which there were large differences between the top and the lower layers. Haemers depicts the artisans's networks as a pyramid, the upper echelons of which reached into the social elite with whom they formed a coalition of particularists based on self interest, which seized power in the period 1447–1449 (p. 138). The uprising was »a Golden Age« for networks which had for many years been excluded from local government (p. 339). Their success is explained partly by their manipulation of the masses in giving them the impression through public meetings and referendums that they were participating in the decision making. But the lower echelons of the guilds' members remain anonymous or, like some of the duke's spies whom Haemers identifies tentatively, shadowy at best. Through all of the major networks there were horizontal and vertical divisions, like geological fault lines, determined by class and by individual self-interest.

Ostensibly, the opening of the mid-century conflict dates from 1447 when Philip of Burgundy failed to negotiate a permanent tax on salt akin to the French king's gabelle. Philip intended the salt tax as a financial corner stone of his modern Burgundian state, to replace the supply (*aides*) which he otherwise had to re-negotiate every few years. At a deeper, more fundamental level the breach between him and his subjects in Ghent was one of centralisation versus particularism, and the defence, as the citizens saw it, of Ghent's privileges. Certain themes recur throughout: Ghent's historical past and greatness, represented by the Van Artevelde, their policies and their politics; the course of local elections; the readiness of the city's magistrates to remain in negotiation with the duke of Burgundy even in the midst of an armed struggle, but equally their determination to hold on to their political and economic hegemony over Ghent's hinterland; and as a corollary to all that Philip of Burgundy's determination to break Ghent's resistance by gentle methods such as patronage, bribery and arranged marriages if possible, but otherwise by military means.

Philip of Burgundy was not impressed by Ghent's mobilizations in the years 1451–53 (p. 427). On both sides direct military activity during the uprising mostly took the form of a guerrilla war; raids and blockades directed against the enemy's allies and his sympathizers. The only major engagement was the battle of Gaverre, described as one of the best documented of the 15<sup>th</sup> century (p. 377). For the military phases of the uprising Haemers is concerned as much with the elections of commanders in Ghent than with the details of their military dispositions. Nonetheless, he provides enough information and some intriguing glimpses into military formations which must interest historians: armoured ships for running blockades; the White Caps (*Witte Kaproenen*) who enforced law and order in the city; English mercenaries who are likened to a Trojan Horse (p. 300). They fought first for Ghent and then defected to Philip of Burgundy when the tide turned. Most interesting of all, perhaps, are the mysterious Green Tenters about whom little seems to be known. Other studies are in preparation (p. 267, n. 350), which may shed more light on civic military organisation in the 15<sup>th</sup> century and later. Haemers is critical of his sources and of previous interpretations. For the theoretical background to his study he draws on Boone, Blockmans, Tilly and others, but he modifies and enlarges on their ideas where he feels it necessary. For example, on collective action Haemers discusses (p. 195 and again on p. 203) Tilly's model which, he says, describes but does not explain the mobilization of resources. In the end, the key to Philip of Burgundy's success against Ghent lay in his setting the small towns of the hinterland against their domineering neighbour Ghent, »a giant on clay feet« (p. 272). A second determining factor which caused the Van Artevelde model

of con-social politics to fail was that the people of Ghent had forgotten how to fight or were no longer able to win in open battle against professional soldiers (p. 434). However, despite repressive measures first of Philip the Good, later of his son Charles of Burgundy, remarkably little changed within the city's government. Ghent's particularist factions survived to fight another day. Not until nearly a century later, first under Emperor Maximilian I and then Charles V, were they finally broken by a combination of political, social and economic repressions.

James P. WARD, Vlaardingen

Réponse au compte rendu de Armand BAERISWYL du livre: *Village et ville au Moyen Âge: les dynamiques morphologiques*, 2 vol., sous la direction de Bernard GAUTHIEZ, Élisabeth ZADORA-RIO et Henri GALINIÉ, Tours 2003, paru dans *Francia* 33/1 (2006), p. 186–191.

Monsieur A. Baeriswyl, archéologue du Service archéologique du canton de Berne, a fait récemment un compte rendu très critique de l'ouvrage que nous avons co-dirigé, qui doit être, selon lui, »considéré comme le produit tardif d'une phase révolue de l'histoire urbaine«. De notre côté, nous pensons que M. Baeriswyl n'a pas vraiment lu notre ouvrage, et qu'il n'en a pas, en tout cas, saisi le propos, et c'est pourquoi nous souhaitons exercer notre droit de réponse pour apporter quelques éclaircissements.

Les critiques de M. Baeriswyl peuvent être regroupées en deux points:

1. Des considérations générales sur les limites de l'analyse morphologique, largement étayées par une série d'exemples de fouilles allemandes et suisses, qui montrent des transformations radicales du tissu urbain qui ont totalement fait disparaître toute trace de l'organisation urbaine antérieure, ou qui mettent en évidence les erreurs d'interprétation auxquelles peut conduire l'analyse morphologique.
2. Le faible nombre de citations d'ouvrages allemands, qui témoignerait de notre ignorance de la bibliographie germanophone. M. Baeriswyl pousse assez loin cette dernière proposition, puisqu'il écrit en toutes lettres que seule cette ignorance peut expliquer que nous ayons perdu notre temps à traiter de questions auxquelles les Allemands et les Suisses (germanophones) ont apporté depuis longtemps des solutions définitives.

En ce qui concerne le premier point, nous sommes entièrement d'accord avec M. Baeriswyl, et nous avons tellement souligné ces réserves dans l'ouvrage, dans l'introduction et dans le chapitre final de la synthèse, comme dans les études de cas (en particulier dans celles sur Grenoble et Angers, mais aussi dans beaucoup d'autres), que nous sommes fondés à mettre en doute le sérieux de la lecture de M. Baeriswyl. Nous sommes forcés également de constater que le positionnement scientifique de l'ouvrage, comme ses objectifs, lui ont tout à fait échappé. Nous nous permettons donc d'apporter les précisions suivantes:

1. L'ouvrage s'inscrit dans les recherches sur la spatialité (représentations, pratiques et organisation matérielle de l'espace), domaine qui se situe à la confluence de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie, et qui connaît un développement important depuis vingt ou trente ans en France et en Angleterre, mais qui est très peu représenté en Allemagne<sup>1</sup>. Les historiens germanophones (à défaut des archéologues) se sont interrogés sur le peu d'intérêt porté à l'espace dans la recherche historique outre-Rhin. Ils avancent principalement deux explications: d'une part, l'absence presque totale, en Allemagne, de collaborations scientifiques entre historiens, géographes et archéologues<sup>2</sup>; d'autre part,

1 Il ne doit pas être confondu avec la *Landesgeschichte* et l'abondante production de cartographie historique à laquelle elle a donné lieu.

2 Ce constat est formulé par Hans-Joachim SCHMIDT, qui y voit non seulement »un obstacle à l'interdisciplinarité, mais aussi une barrière qui renforce les obstacles à la compréhension entre médié-



et surtout, les connotations négatives qui sont restées attachées à l'étude de l'espace dans l'Allemagne d'après-guerre, en raison de l'instrumentalisation politique de ce thème sous le III<sup>e</sup> Reich (*Lebensraum, Volk ohne Raum*, etc.)<sup>3</sup>. Dans ce contexte, on peut penser que le développement de l'analyse morphologique, en Allemagne, a souffert de son association originelle avec les thèses ethniques de Meitzen. Ce n'est peut-être pas un hasard si le renouvellement méthodologique le plus décisif de l'après-guerre, dans ce domaine, est dû à M. R. G. Conzen, qui a été formé en Allemagne, à l'université de Berlin, mais qui a émigré en Angleterre en 1933. En France comme en Angleterre, l'analyse de l'espace a donné lieu à une bibliographie archéologique importante, et nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en pensant qu'elle est totalement étrangère à M. Baeriswyl.

2. Les recherches sur la dimension historique de l'espace, qu'il soit urbain ou rural, impliquent la mise en œuvre de sources diverses: archéologiques, textuelles, planimétriques, environnementales. Le développement de l'interdisciplinarité, en France, au cours des dernières décennies, a conduit à les intégrer de plus en plus étroitement dans les travaux récents, mais il a aussi révélé les difficultés de leur articulation. Elles ont chacune leur champ de validité, mais aussi des distorsions et des lacunes qui leur sont propres: aucune ne documente l'espace et le temps urbain de façon uniforme et continue. Ce constat a conduit à accorder, dans les orientations récentes de la recherche, une place importante à la définition de la résolution spatio-temporelle des sources.

La plupart des auteurs de l'ouvrage que nous avons co-dirigé sont archéologues, et intimement convaincus de l'importance et du caractère irremplaçable des données archéologiques. Il est donc assez comique de voir M. Baeriswyl nous reprocher de les sous-estimer. Le point de vue que nous défendons, dans cet ouvrage, est que chaque source doit être interprétée et critiquée indépendamment des autres avant de leur être confrontée. La position de M. Baeriswyl, qui consiste à subordonner, en matière d'histoire urbaine, les sources planimétriques à l'archéologie, ne nous semble pas plus recevable que la subordination des sources archéologiques aux sources textuelles qui a longtemps été pratiquée par les historiens. Les sources archéologiques sont toujours ponctuelles: dans le plan, parce qu'aucune ville ne peut être soumise à une fouille intégrale, et dans l'épaisseur, parce que l'occupation du site urbain se marque par des éradications que la stratigraphie révèle en général, mais pas nécessairement (cf. le cas des »terres noires«). Les sources écrites sont nécessairement lacunaires, par leurs conditions de production et de conservation. Les sources planimétriques sont rarement antérieures à l'époque contemporaine, mais elles sont les seules à donner une vue globale de l'espace urbain, au sein duquel l'analyse morphologique peut permettre d'identifier les éléments résiduels<sup>4</sup>. Le développement de l'archéologie, au cours des trente dernières années, n'a pas seulement entraîné une extraordinaire accumulation de données nouvelles. Il a conduit également à une transformation conceptuelle de la discipline, qui exige des réajustements et une réflexion renouvelée sur son articulation avec les autres sources historiques, au sens large du terme. Si M. Baeriswyl considère qu'il s'agit d'un faux problème, puisque tout

vistes français et allemands»: Espace et conscience de l'espace dans l'historiographie médiévale allemande, dans: J. C. SCHMITT, O. G. OEXLE (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et de Göttingen (1998)* organisés par le CNRS et le Max-Planck-Institut für Geschichte, Paris 2002, p. 511-536, citation p. 520.

3 Cf. l'article de H.-J. SCHMIDT cité à la note précédente et le rapport encore inédit de Thomas ZOTZ sur le bilan de l'historiographie allemande de l'espace, présenté à l'occasion du congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur sur le thème: »Construction de l'espace au Moyen Âge: représentations et pratiques« (Mulhouse et Freiburg-im-Breisgau, 2-4 juin 2006).

4 Pour un développement sur ces questions, voir H. GALINIÉ, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours 2000.

a été dit dans les années 70, nous en sommes heureux pour lui, mais nous pensons qu'il fait preuve d'une grande innocence.

Venons en, à présent, au second point de la critique de M. Baeriswyl concernant la bibliographie germanophone qu'il nous reproche de ne pas avoir assez citée. Notre réponse découle, en partie, des considérations précédentes. Loin de nous l'idée de sous-estimer les recherches allemandes et suisses en matière d'histoire et d'archéologie urbaine: elles sont capitales à nos yeux<sup>5</sup>. Ce n'est pas minimiser l'importance des grandes monographies urbaines ou des Atlas historiques tels que ceux qui ont été réalisés sous la direction de H. Stoob, que de dire qu'ils relèvent plus de la topographie historique que de l'analyse morphologique au sens où nous entendons ce terme. Nous avons clairement établi la différence entre ces deux approches dans notre ouvrage, mais pour la saisir il était sans doute nécessaire de le lire plutôt que de le survoler, comme l'a fait M. Baeriswyl. Les listes de publications que nous avons données dans l'ouvrage se limitent aux références citées dans les différents chapitres: nous n'avons jamais eu l'intention d'établir une bibliographie systématique des études urbaines, car notre but n'était pas de faire une compilation historiographique, ni un manuel, et nous nous en sommes suffisamment expliqués dans l'ouvrage pour ne pas y revenir ici.

Pour terminer, nous souhaitons affirmer notre attachement au débat scientifique. Les discussions, au sein du groupe de travail d'où est issu cet ouvrage, ont été animées. Ses différents auteurs partagent un intérêt commun pour l'analyse morphologique, mais leurs positions sont loin d'être unanimes. Nous sommes convaincus également de la nécessité de confronter les traditions historiographiques nationales, et les compte rendus de FRANCIA constituent le lieu privilégié d'un tel débat entre «écoles» francophones et germanophones. Nous regrettons d'autant plus d'en avoir été privés par le compte rendu caricatural de M. Baeriswyl.

Élisabeth ZADORA-RIO, Henri GALINIÉ, Tours, Bernard GAUTHIEZ, Lyon

5 Cf. B. GAUTHIEZ, The history of urban morphology, dans: *Urban Morphology* 8,2 (2004), p. 71–89.



## Im Jahr 2006 eingegangene Rezensionsexemplare Livres reçus pour recension en 2006

- L'Abbaye cistercienne de Morimond. Histoire et rayonnement. Colloque international organisé par l'Association des amis de l'abbaye de Morimond et la Société historique et archéologique de Langres, Langres (5–6 septembre 2003), Langres (Association des amis de l'abbaye de Morimond) 2005, 358 S., EUR 30,00.
- Jean-Loup ABBÉ, À la conquête des étangs. L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle), Toulouse (Presses universitaires du Mirail) 2006, 331 S., ISBN 2-85816-829-6, EUR 30,00.
- Cinquante années d'études médiévales. À la confluence de nos disciplines. Actes du colloque à l'occasion du Cinquantenaire du CESCO, Poitiers, 1<sup>er</sup>–4 septembre 2003. Textes rassemblés par Claude ARRIGNON, Marie-Hélène DEBIÈS, Claudio GALDERISI et Éric PALAZZO, Turnhout (Brepols) 2006, 820 S. (Culture et société médiévales, 5), ISBN 2-503-51797-8, EUR 90,00.
- Archéologie et histoire d'un prieuré bénédictin en Beauce: Nottonville (Eure-et-Loire), X<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècles, sous la dir. de Philippe RACINET, Paris (Éditions du CTHS), 2006, 503 p. (Archéologie et histoire de l'art, 21), ISBN 2-7355-0569-3, EUR 40,00.
- Arbeit im Mittelalter. Vorstellungen und Wirklichkeiten, hg. von Verena POSTEL, München (Oldenbourg) 2006, 277 S., 30 Abb., ISBN 3-05-004098-X, EUR 59,80.
- Louis Faivre d'ARCIER, Histoire et géographie d'un mythe. La circulation des manuscrits du de excidio troiae de Darès le Phrygien (VIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles), Paris (École nationale des chartes) 2006, 539 S., ISBN 2-900791-79-0, EUR 45,00.
- Franz-Josef ARLINGHAUS, Ingrid BAUMGÄRTNER, Vincenzo COLLI u. a. (Hg.), Praxis der Gerichtsbarkeit in europäischen Städten des Spätmittelalters, Frankfurt a. M. (Klostermann) 2006, VIII–492 S. (Rechtssprechung, 23), ISBN 3-465-04007-4, EUR 80,10.
- L'Armorial Bellenville, publ. par Michel PASTOUREAU et Michel POPOFF, avec la collab. de Christophe Vellet, volume d'introduction, étude et d'édition, 388 S.; Fac-similé du manuscrit français 5230 conservé au Département des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France Doussard (éditions du Gui) 2004, ISBN 2-9517417-2-3, EUR 305,00.
- Dorothee ARNOLD, Johannes VIII. Päpstliche Herrschaft in den karolingischen Teilreichen am Ende des 9. Jahrhunderts, Berlin, Bern, Brüssel u. a. (Peter Lang) 2005, 267 S. (Europäische Hochschulschriften, XXIII/797), ISBN 3-631-53179-6, EUR 42,50.
- Arts funéraires et décors de la vie. Normandie XII<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècle. Étude historique et archéologique de l'abbaye Notre-Dame-du-Vœu. Comité scientifique et auteurs: Marie-Pierre ASQUIER, Éric BROINE, Florence DELACAMPAGNE et al., Caen (Publications du CRAHM) 2006, 72 S., ISBN 2-902685-13-0, EUR 18,00.
- Auctoritas. Mélanges offerts à Professeur Olivier Guillot. Études réunies par Giles CONSTABLE et Michel ROUCHE, Paris (PUPS) 2006, 808 S. (Cultures et civilisations médiévales, 33), ISBN 2-84050-407-3, EUR 45,00.
- Martin AURELL, Jean-Paul BOYER, Noël COULET, La Provence au Moyen Âge, Aix-en-Provence (Publications de l'université de Provence) 2005, 360 S., ISBN 2-85399-617-4, EUR 24,00.
- Wolfram AX (Hg.), Lateinische Lehrer Europas. Fünfzehn Portraits von Varro bis Erasmus von Rotterdam, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2005, XVI–431 S., ISBN 3-412-14505-X, EUR 34,90.
- Cornell BABENDERERDE, Sterben, Tod, Begräbnis und liturgisches Gedächtnis bei weltlichen Reichsfürsten des Spätmittelalters, Ostfildern (Thorbecke) 2006, 271 S. (Residenzenforschung, 19), ISBN 978-3-7995-4520-4, EUR 44,00.
- Michel BALARD, Les Latins en Orient XI<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle, Paris (PUF) 2006, X–452 S. (Nouvelle clío. L'histoire et ses problèmes), ISBN 2-13-061811-7, EUR 43,00.

- Michel BALARD (dir.), *La Méditerranée médiévale. Espaces, itinéraires, comptoirs*, Paris (Picard) 2006 (Les médiévistes français, 6), ISBN 2-7084-0773-2, EUR 32,00.
- John BALDWIN, Paris, 1200. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Béatrice BONNE, Paris (Flammarion) 2006, 480 S. (Collection historique), ISBN 2-70072347-3, EUR 28,50.
- Sébastien BARRET, Gert MELVILLE (Hg.), *Oboedientia. Zu Formen und Grenzen von Macht und Unterordnung im mittelalterlichen Religiosentum*, Münster (LIT) 2005, XII–459 p. (Abhandlungen, 27), ISBN 3-8258-8926-2, EUR 49,90.
- Véronique BEAULANDE, *Le malheur d'être exclu? Excommunication, réconciliation et société à la fin du Moyen Âge*, Paris (Publications de la Sorbonne) 2006, 383 S. (Histoire ancienne et médiévale, 84), ISBN 2-85944-547-1, EUR 24,00.
- Benedeit, *Le Voyage de Saint Brendan*. Édition bilingue. Texte, traduction, présentation et notes par Ian SHORT et Brian MERRILEES, Paris (Honoré Champion) 2006 (Champion Classiques. Moyen Âge), ISBN 978-2-7453-1479-6, EUR 8,00.
- Sonja BENNER, Châlons-en-Champagne. *Die Stadt, das Chorherrenstift Toussaint und das Umland bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts*, Trier (Kliomedia) 2005, 749 S., 18 Karten (Trierer Historische Forschungen, 55), ISBN 3-89890-101-7, EUR 96,00.
- Jerome BERTRAM (ed.), *The Chrodegang Rules. The Rules for Common Life of the Secular Clergy from the Eighth and Ninth Centuries. Critical Texts with Translations and Commentary*, Aldershot, Hampshire (Ashgate) 2005, X–293 p., ISBN 0-7546-5251-3, GBP 55,00.
- Joël BLANCHARD, Philippe de Commines, Paris (Fayard) 2006, 584 S., ISBN 2-213-62853-X, EUR 28,00.
- Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime. II. Édition des inventaires, par Anne BONDÉLLE-SOUCHIER, Paris (CNRS Éditions) 2006, 555 S., 17 Abb. (Documents, études et répertoires, 58), ISBN 2-271-06390-6, EUR 90,00.
- André BONNERY, *La Septimanie au regard de l'histoire*, Portet-sur-Garonne (Éditions Loubatières) 2005, 208 p., ISBN 2-86266-462-6, EUR 20,00.
- Susan BOYNTON, *Shaping a Monastic Identity. Liturgy and History at the Imperial Abbey of Farfa, Ithaca, New York* (Cornell University Press) 2006, 288 S., ISBN 0-8014-4381-4, USD 45,00.
- Wolfgang BRÜCKLE, »Civitas Terrena«: Staatsrepräsentation und politischer Aristotelismus in der französischen Kunst 1270–1380, München (Deutscher Kunstverlag) 2005, 255 S., 128 Abb. (Kunstwissenschaftliche Studien, 124), ISBN 3-4220-6498-2, EUR 51,00.
- Peter BRUNS, Georg GRESSER (Hg.), *Vom Schisma zu den Kreuzzügen. 1054–1204*, Paderborn (Ferdinand Schöningh) 2005, 271 p., ISBN 3-506-72891-1, EUR 29,90.
- Jacques BUGNION, *Les chasses médiévales. Le brachet, le lévrier, l'épagneul. Leur nomenclature, leur métier, leur typologie*, Gollion (Infolio) 2005, 160 S., ISBN 2-88474-211-5, EUR 49,00.
- *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècle)*. Textes réunis par Alexandre BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON, Caen (Publications du CRAHM) 2006, 328 S., ISBN 2-902685-33-5, EUR 42,40.
- *Canossa 1077. Erschütterungen der Welt. Geschichte, Kunst und Kultur am Aufgang der Romantik. Band 1: Essays*, hg. von Christoph STIEGEMANN und Matthias WEMHOFF, München (Hirmer) 2006, 653 S., zahlr. Abb., ISBN 3-7774-2865-5, EUR 75,00.
- *Canossa 1077. Erschütterungen der Welt. Geschichte, Kunst und Kultur am Aufgang der Romantik. Band 2: Katalog*, hg. von Christoph STIEGEMANN und Matthias WEMHOFF, München (Hirmer) 2006, 581 S., ISBN 3-7774-2865-5, EUR 75,00.
- *Carnets posthumes*. Éd. par Françoise MARROU-FLAMANT. Préface par le Cardinal Jean-Marie LUSTIGER. *Le travail de Dieu dans la vie d'un homme* par MGR Claude DAGENS. Présentation par Jacques PRÉVOTAT, Paris (Éditions du Cerf) 2006, XXII–523 S. (Intimité du christianisme), ISBN 2-204-07274-8, EUR 59,00.

- Damien CARRAZ, *L'ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124–1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*. Préface d'Alain DEMURGER, Lyon (Presses universitaires de Lyon) 2005, 662 S. (Collection d'histoire et d'Archéologie médiévales), ISBN 2-7297-0781-6, EUR 35,00.
- *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034–1227)*, publ. par Dominique ROUET, Paris (Éditions du CTHS) 2005, 588 S. (Collection de documents inédits de l'histoire de France. Section d'histoire et philologie des civilisations médiévales. Série in-8°, 3434), ISBN 2-7355-0573-1, EUR 70,00.
- *Les Cartulaires méridionaux. Actes du colloque organisé à Béziers les 20 et 21 septembre 2002 par le Centre historique de recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (E. A. 3764, Université Paul-Valéry – Montpellier III) avec la collaboration du GDR 2513 du CNRS (SALVÉ – Sources, acteurs et lieux de la vie religieuse à l'époque médiévale), sous la dir. de Daniel LE BLÉVEC, Paris (École nationale des chartes) 2006, 271 S. (études et rencontres, 19), ISBN 2-900791-80-4, EUR 30,00.*
- *Les chartreux en Suisse*. Auteurs: Bernard ANDENMATTEN, Arthur BISEGGER, Patrick BRAUN, et al. Rédaction: Bernard ANDEMATTEN, en collaboration avec Arthur BISEGGER, Patrick BRAUN, Elsanne GILOMEN-SCHENKEL, Basel (Schwabe Verlag Basel) 2006, 432 S. (Helvetia Sacra. Section III: Les ordres suivant la règle de Saint-Benoît, 4), ISBN 978-3-7965-2228-4, EUR 119,00.
- Bernard CHEVALIER, *Guillaume Briçonnet (v. 1445–1514). Un cardinal-ministre au début de la Renaissance. Marchand, financier, homme d'État et prince de l'Église*, Rennes (Presses universitaires de Rennes) 2005, 446 S., ISBN 2-7535-0155-6, EUR 24,00.
- Neil CHRISTIE, *From Constantine to Charlemagne. An Archeology of Italy AS 300–800*, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006, 604 S., ISBN 1-85928-421-3, ISBN 1-85928-421-3, GBP 55,00.
- *La Chronique du Mont Saint-Michel (1343–1468)*. Édition préparée par Margueritte ROMEUF. Texte établi par Siméon LUCE. Traduit de l'ancien français par Éric BUSSAC, Clermont-Ferrand (Éditions Paléo) 2006, 73 S. (Sources de l'histoire de France), ISBN 2-84909-208-8, EUR 18,00.
- *I<sup>er</sup> Colloque international de pathographie*. Loches, Avril 2005. Actes publiés sous la dir. de Philippe CHARLIER, Paris (De Boccard) 2006, 310 S., ISBN 2-7018-0205-9
- Claire CONSTANS, Philippe LAMARQUE, *Les salles des croisades*, Doussard (éditions du Gui) 2002, 499 S., ISBN 2-9517417-1-5, EUR 245,00.
- Claire CONSTANS, Philippe LAMARQUE, *Les salles des croisades*, Doussard (éditions du Gui) 2002, 499 S.
- *Corona Monastica. Moines bretons de Landévennec: histoire et mémoire celtiques. Mélanges offerts au père Marc Simon*. Textes réunis par Louis LEMOINE et Bernard MERDRIGNAC, Rennes (Presses universitaires de Rennes) 2006, 383 S. (Histoire), ISBN 2-7535-0028-2, EUR 24,00.
- *Coups d'État à la fin du Moyen Âge? Aux fondements du pouvoir politique en Europe occidentale*. Sous la dir. de François FORONDA, Jean-Philippe GENET, José Manuel NIETO SORIA, Madrid (Casa de Velázquez) 2005, XIII–644 S. (Collection de la Casa de Velásquez, 91), ISBN 84-95555-84-0, EUR 40,00.
- *The Court as a Stage. England and the Low Countries in the Later Middle Ages*, ed. by Steven GUNN and Antheun JANSE, Woodbridge (The Boydell Press) 2005, X–206 S., ISBN 1-8438-3191-0, GBP 45,00.
- *Der Crac des Chevaliers. Die Baugeschichte einer Ordensburg der Kreuzfahrerzeit*, hg. von Thomas BILLER, Regensburg (Schnell & Steiner) 2006, 451 S. (Forschungen zu Burgen und Schlössern. Sonderband 3), ISBN 3-7954-1810-0, EUR 86,00.
- David CROUCH, *Tournament. A Chivalric Way of Life*, London (Hambledon Press) 2005, XVI–235 S., 16 Abb., ISBN 1-85285-460-X, GBP 35,00.

- Gilles CUGNIER, *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés 590–1790. Tome I. – Les trois premiers siècles – 590–888*, Langres (Éditions Dominique Guéniot) 2003, IX–320 S., ISBN 2-87825-272-1, EUR 52,00; Tome II – De 895 à 1495, Langres (Éditions Dominique Guéniot) 2004, V–197 S., ISBN 2-87825-308-6, EUR 42,00.
- Adam J. DAVIS, *The Holy Bureaucrat. Eudes Rigaud and Religious Reform in the Thirteenth-Century Normandy*, Ithaca, New York (Cornell University Press) 2006, XVI–268 S., ISBN 978-0-8014-4474-6, USD 39,95.
- Alain DEMURGER, *Croisades, et croisés au Moyen Âge*, Paris (Flammarion) 2006, 409 S., ISBN 978-2-0808-0137-1, EUR 10,50.
- *Die Deutung der mittelalterlichen Gesellschaft in der Moderne*, hg. von Natalie FRYDE, Otto Gerhard OEXLE, Leszek ZYGNER, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2006, 317 S., 16 Abb. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 217), ISBN 3-525-35870-9, EUR 45,90.
- Toni DIEDERICH, Joachim OEPEN (Hg.), *Historische Hilfswissenschaften. Stand und Perspektiven der Forschung*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2005, X–188 S., ISBN 3-412-12205-X, EUR 24,90.
- *Dokumente zur Geschichte der Kastellbauten Kaiser Friedrichs II. und Karls I. von Anjou. Auf der Grundlage des von Eduard STHAMER gesammelten Materials bearb. von Hubert HOUBEN. Band III: Abruzzen, Kampanien, Kalabrien und Sizilien*, Tübingen (Max Niemeyer) 2006, XXIV–241 S., ISBN 3-484-70042-4, EUR 66,00.
- Monique DOSDAT, *L'Enluminure romane au Mont Saint-Michel XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècle*, Rennes (Ouest France Éditions) 2006, 144 S., ISBN 2-7373-3847-6, EUR 23,00.
- Joachim EHLERS, *Die Ritter. Geschichte und Kultur*, München (C. H. Beck) 2006, 123 S., 10 Abb. (Wissen in der Beck'schen Reihe, 2392), ISBN 3-406-50892-8, EUR 7,90.
- *Eloquentia copiosus. Festschrift für Max Kerner zum 65. Geburtstag*, hg. von Lotte KÉRY unter Mitarbeit von Monika GUSSONE, Erik LIPPERTS, Ingo DELOIE u. a., Aachen (Thouet) 2006, 373 S., ISBN 3-930594-28-5, EUR 16,00.
- Richard K. EMMERSON (ed.), Sandra Clayton-Emmerson (Ass. ed.), *Key Figures in Medieval Europe. An Encyclopedia*, Abingdon (Routledge) 2005, XLIV–733 S. (Routledge Encyclopedias of the Middle Ages, 13), ISBN 0-415-97385-6, GBP 90,00.
- *Epigraphik 2000. Neunte Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik, Klosterneuburg, 9.–12. Oktober 2000*, hg. von Gertrude MRAS, Renate KOHN, Wien (Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften) 2006, 315 S. (Denkschriften. Forschungen zur Geschichte des Mittelalters, 10), ISBN 3-7001-3634-X, EUR 78,00.
- Franz-Reiner ERKENS, *Herrschersakralität im Mittelalter. Von den Anfängen bis zum Investiturstreit*, Stuttgart (Kohlhammer) 2006, 282 S., ISBN 3-17-017242-5, EUR 25,00.
- Cécile FABRIS, *Étudier et vivre à Paris au Moyen Âge. Le collège de Laon (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris (École nationale des chartes) 2005, VI–504 S. (Mémoires et documents de l'École des chartes), ISBN 2-900791-76-6, EUR 35,00.
- Jirí FAJT (Hg.), *Karl IV. Kaiser von Gottes Gnaden. Kunst und Repräsentation des Hauses Luxemburg 1310–1437*, Berlin (Deutscher Kunstverlag Berlin) 2006, 680 S., zahlr. Abb., ISBN 3-422-06598-9, EUR 78,00.
- Monika FEHSE, *Dortmund um 1400. Hausbesitz, Wohnverhältnisse und Arbeitsstätten in der spätmittelalterlichen Stadt, Bielefeld* (Verlag für Regionalgeschichte) 2006, 397 S. (Dortmunder Mittelalter-Forschungen, 4), ISBN 3-89534-544-X, EUR 29,00.
- Katharina FIETZE, *Im Gefolge Dianas. Frauen und höfische Jagd im Mittelalter (1200–1500)*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2005, X–176 S. (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 59), ISBN 3-412-13204-7, EUR 29,90.
- Israel FINKELSTEIN, Neil Asher SILBERMAN, *David and Solomon. In Search of the Bible's Sacred Kings and the Roots of the Western Tradition*, London WC2B 6AH (Simon & Schuster UK Ltd) 2006, 343 S., ISBN 0-7432-4362-5, GBP 17,99.

- Anne-Marie FLAMBARDE-HÉRICHER (dir.), *Les lieux de pouvoir en Normandie et sur ses marges*, Turnhout (Brepols) 2006, 256 S., ISBN 979-2902685-32-5, EUR 30,00.
- Silke FLORYSZCZAK, *Die Regula Pastoralis Gregors des Großen. Studien zu Text, kirchenpolitischer Bedeutung und Rezeption in der Karolingerzeit*, Tübingen (Mohr Siebeck GmbH & Co. KG) 2006, X–444 S. (Studien und Texte zu Antike und Christentum, 26), ISBN 3-16-148590-4, EUR 69,00.
- *Forms of Servitude in Northern and Central Europe. Decline, Resistance, and Expansion*, ed. by Paul FREEDMAN and Monique BOURIN, Turnhout (Brepols) 2005, X–449 S. (Medieval Texts and Cultures of Northern Europe, 9), ISBN 2-503-51694-7, EUR 80,00.
- Franziskus von Assisi. *Das Bild des Heiligen aus neuer Sicht*, hg. von Dieter R. BAUER, Helmut FELD, Ulrich KÖPF, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2005, 287 S., 32 Abb. (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, Heft 54), ISBN 3-412-09403-X, EUR 29,90.
- Jean-Luc FRAY, *Villes et Bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand (Presses universitaires Blaise-Pascal) 2006, 551 S., 1 DC-Rom (Histoires croisées), ISBN 2-84516-238-3, EUR 40,00.
- Christian FRIEDL, *Studien zur Beamtenschaft Kaiser Friedrichs II*, Wien (Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften) 2006, X–633 S. (Denkschriften der phil.-hist. Klasse, 337), ISBN 3-7001-3529-7, EUR 115,00.
- *Fromme Frauen – unbequeme Frauen? Weibliches Religiosentum im Mittelalter*. Hg. von Edeltraud KLUETING, Hildesheim (Olms) 2006, VIII–258 S. (Hildesheimer Forschungen. Tagungs- und Forschungsberichte aus der Dombibliothek Hildesheim, 3), ISBN 3-487-13073-4, EUR 39,80.
- Michèle GAILLARD, *D'une réforme à l'autre (816–934): les communautés religieuses en Lorraine à l'époque carolingienne*, Paris (Publications de la Sorbonne) 2006, 476 S., ISBN 2-85944-540-4, EUR 30,00.
- George GARNETT, *Marsilius of Padua and the Truth of History. The Migration Age and the Later Roman Empire*, Oxford (Oxford University Press) 2006, 260 S., ISBN 0-19-929156-X, EUR 45,00.
- Patrick J. GEARY, *Am Anfang waren die Frauen. Ursprungsmythen von den Amazonen bis zur Jungfrau Maria*. Aus dem Englischen von Andreas Wirthensohn, München (C. H. Beck) 2006, 135 S., 4 Abb., ISBN 3-406-54964-0, EUR 17,90.
- *Genre and Ritual. The Cultural Heritage of Medieval Rituals*, ed. by Eyof ØSTREM, Mette BIRKEDAL BRUUN, Nils Holger PETERSEN, Jens FLEISCHER (Hg.), Kopenhagen (Museum Tusulanum Press) 2005, 336 S. (Transfiguration, 5), ISBN 87-635-0241-0, EUR 53,40.
- *Glossen zum Sachsenspiegel-Lehnrecht. Die kürzere Glosse*. Hg. von Frank-Michael KAUFMANN, Teil 2, Hannover (Verlag Hahnsche Buchhandlung H) 2006, VIII, 315–717 S. (Monumenta Germaniae Historica. Fontes iuris Germanici antiqui Nova Series, VIII), ISBN 2-7752-2108-5, EUR 90,00.
- Knut GÖRICH, *Die Staufer. Herrscher und Reich*, München (C. H. Beck) 2006, 128 S., 2 Abb. (Wissen, 2393), ISBN 3-406-53593-3, EUR 7,90.
- Eric J. GOLDBERG, *Struggle for Empire. Kingship and Conflict under Louis the German, 817–876*, Ithaca, New York (Cornell University Press) 2006, 408 S., ISBN 978-0-8014-3890-5, EUR 39,30.
- *Grafen, Herzöge, Könige. Der Aufstieg der frühen Staufer und das Reich (1079–1152)*, hg. von Hubertus SEIBERT und Jürgen DENDORFER, Ostfildern (Thorbecke) 2005, VIII–440 S. (Mittelalter-Forschungen, 18), ISBN 3-7995-4269-8, EUR 65,00.
- Edward GRANT, *Science and Religion, 400 B. C. to A. D. 1550. From Aristotle to Copernicus*, Baltimore, Maryland (The Johns Hopkins University Press) 2006, 328 S., 27 Abb., ISBN 0-8018-8401-2, USD 22,00.



- Georg GRESSER, Die Synoden und Konzilien in der Zeit des Reformpapstes in Deutschland und Italien von Leo IX. bis Calixt II. 1049–1123, Paderborn (Ferdinand Schöningh) 2006, LXIV–604 S. (Konziliengeschichte. Reihe A: Darstellungen), ISBN 3-506-74670-7, EUR 79,00.
- Florian HARTMANN, Hadrian I. (772–795). Frühmittelalterliches Adelspapsttum und die Lösung Roms vom byzantinischen Kaiser, Stuttgart (Hirseemann) 2006, XII–350 S. (Päpste und Papsttum, 34), ISBN 3-7772-0608-3, EUR 128,00.
- Barbara HAUPT, Wilhelm G. BUSSE (Hg.), Pilgerreisen in Mittelalter und Renaissance, Düsseldorf (Droste) 2005, 220 S. (Studia humaniora – Düsseldorfer Studien zu Mittelalter und Renaissance, 41), ISBN 3-7700-0851-0, EUR 22,80.
- Werner HECHBERGER, Adel im fränkisch-deutschen Mittelalter. Zur Anatomie eines Forschungsproblems, Ostfildern (Thorbecke) 2005, 700 S. (Mittelalter-Forschungen, 17), ISBN 3-7995-4268-X, EUR 74,00.
- Ines HENSLER, Ritter und Sarrazin. Zur Beziehung von Fremd und Eigen in der hochmittelalterlichen Tradition der »Chansons de geste«, Cologne, Weimar, Vienne (Böhlau) 2006, IX–443 p., ISBN 3-412-31505-2, EUR 59,90.
- Klaus HERBERS, Geschichte Spaniens im Mittelalter. Vom Westgotenreich bis zum Ende des 15. Jahrhunderts, Stuttgart (Kohlhammer) 2006, 382 S., ISBN 3-17-018871-2, EUR 32,00.
- Klaus HERBERS, Jakobsweg. Geschichte und Kultur einer Pilgerfahrt, München (C. H. Beck) 2006, 127 p., 9 ill. (Wissen), ISBN 3-406-53594-1, EUR 7,90.
- Histoire orientale de Jacques de Vitry. Traduite et annotée par Marie-Geneviève GROSSEL, Paris (Honoré Champion) 2005, 528 S. (Moyen Âge – Traduction, 72), ISBN 2-7453-1249-9, EUR 24,50.
- Hofkultur in Frankreich und Europa im Spätmittelalter / La culture de cour en France et en Europe à la fin du Moyen-Âge, hg. von Christian FREIGANG und Jean-Claude SCHMITT, unter Mitarbeit von Chrystèle BLONDEAU, Antje-Fee KÖLLERMANN, Laetitia STEENS-VAUXIION und Sabine WITT. Mit einem Vorwort von Werner PARAVICINI, Berlin (Akademie Verlag) 2005, 453 S. (Passagen / Passages, 11), ISBN 3-05-004105-6, EUR 49,80.
- Der Hoftag in Quedlingburg 973. Von den historischen Wurzeln zum Neuen Europa, Berlin (Akademie Verlag) 2006, hg. von Andreas RANFT, S. X–187, ISBN 3-05-004113-7, EUR 34,80.
- Ulrich HORST, Vita religiosa. Wesen und Funktion der Orden nach Thomas von Aquin, Berlin (Akademie Verlag) 2006, VIII–218 S. (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens. Neue Folge, 12), ISBN 3-05-004239-7, EUR 49,80.
- Norman HOUSLEY, Contesting the Crusades, Oxford (Blackwell Publisher Ltd.) 2006, XIV–198 S., 3 Abb. (Contesting the Past), ISBN 1-4051-1189-5, GBP 17,99.
- Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine, Actes publiés sous la dir. d'Armelle ALDUC-LE BAGOUSSE, Caen (Publications du CRAHM) 2004, 217 S. (Tables rondes du CRAHM, 1), ISBN 2-902685-30-0, EUR 31,80.
- Dirk JÄCKEL, Der Herrscher als Löwe. Ursprung und Gebrauch eines politischen Symbols im Früh- und Hochmittelalter, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2005, X–377 S. (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, Heft 60), ISBN 3-412-21005-6, EUR 47,90.
- Danièle JAMES-RAOUL, Claude THOMASSET (dir.), Les Ponts au Moyen Âge, Paris (PUPS) 2005, 338 S., ISBN 2-84050-373-5, EUR 18,00.
- Die Johanner, die Tempeler, der Deutsche Orden, die Lazariter und Lazariterinnen, die Pauliner und die Serviten in der Schweiz. Bearbeitet von Bernard ANDENMATTEN, Armand BAERISWYL, Arthur BISSEGGER u. a. Redigiert von Petra ZIMMER und Patrick BRAUN, Basel (Schwabe Verlag Basel) 2006, 1148 S. (Helvetia Sacra. Abteilung IV. Die Orden mit Augustinerregel, 7/1, 7/2), ISBN 3-7965-2153-3, CHF 360,00.

- Christian JOSTMANN, *Sibilla Erithea Babilonica. Papsttum und Prophetie im 13. Jahrhundert*, Hannover (Verlag Hahnsche Buchhandlung) 2006, XVIII–549 S., ISBN 3-7752-5754-3, EUR 60,00.
- Sören KASCHKE, *Die karolingischen Reichsteilungen bis 831. Herrschaftspraxis und Normvorstellungen in zeitgenössischer Sicht*, Hamburg (Dr. Kovac) 2006, 426 S., ISBN 3-8300-2225-5, EUR 98,00.
- Brigitte KASTEN (Hg.), *Tätigkeitsfelder und Erfahrungshorizonte des ländlichen Menschen in der frühmittelalterlichen Grundherrschaft (bis ca. 1000)*. Festschrift für Dieter Hägermann zum 65. Geburtstag., Stuttgart (Franz Steiner) 2006, XX–408 S. (VSWG-Beihfte, 184), ISBN 3-515-08788-5, EUR 79,00.
- *Katalog der lateinischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München. Series nova. Pars 2: Die Handschriften aus St. Emmeram in Regensburg. Tomus 2: Clm 14131–14260*, neu beschrieben von Ingeborg NESKE, Wiesbaden (Harrassowitz) 2005, XVII–372 S. (Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Monacensis, 4,2,2), ISBN 3-447-05185-X, EUR 40,00.
- BENJAMIN Z. Kedar, Jonathan Riley-Smith, Michael Evans, Jonathan Phillips (eds.), *Crusades. Volume 4, Aldershot, Hampshire* (Ashgate Publishing Ltd.) 2006, X–254 S., ISBN 0-7546-5316-1, GBP 52,50.
- Lotte KÉRY, *Gottesfurcht und irdische Strafe. Der Beitrag des mittelalterlichen Kirchenrechts zur Entstehung des örtlichen Strafrechts*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2006, IX–754 S. (Konflikt, Verbrechen und Sanktion in der Gesellschaft Alteuropas. Symposien und Synthesen, 10), ISBN 3-412-32605-4, EUR 84,90.
- Claude KEVERS-PASCALIS, *De Liège à Nancy sur les pas du Téméraire*, Haroué (Gérard Louis Éditeur) 2005, 105 S., ISBN 2-914554-53-2, EUR 18,00.
- Walter KOCH, Franz-Albrecht BORNESCHLEGEL, *Literaturbericht zur mittelalterlichen und neuzeitlichen Epigraphik (1998–2002)*, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2005, 519 p. *Monumenta Germaniae Historica. Hilfsmittel*, 22), ISBN 3-7752-1129-2, EUR 40,00.
- Gerd KRUMEICH, Jeanne d'Arc. *Die Geschichte der Jungfrau von Orleans*, München (C. H. Beck) 2006, 128 S., 6 Abb., ISBN 3-406-53596-8, EUR 14,60.
- Nathalie KRUPPA, Jürgen WILKE (Hg.), *Kloster und Bildung im Mittelalter*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2006, 616 S., 133 Abb., 1 Faltkarte (Studien zur Germania Sacra, 28. Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 218), ISBN 3-525-35871-7, EUR 79,90.
- Ludolf KUCHENBUCH, Uta KLEINE (Hg.), *Textus im Mittelalter. Komponenten und Situationen des Wortgebrauchs im schrift-semantischen Feld*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2005, 453 S. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 216), ISBN 3-525-35868-7, EUR 66,90.
- Johannes LAUDAGE, *Die Salier. Das erste deutsche Königshaus*, München (C. H. Beck) 2006, 128 S. (Wissen), ISBN 3-406-53597-6, EUR 7,90.
- Stéphane LEBECQ, Michel PERRIN, Olivier SZERWINIACK (éd.), *Bède le vénérable entre tradition et postérité / The Venerable Bede. Tradition and Posterity. Colloque organisé à Villeneuve d'Ascq et Amiens par le CRHEN-O (université de Lille 3) et Textes, Images et Spiritualité (université de Picardie – Jules Verne) du 3 au 6 juillet 2002*, Villeneuve d'Ascq (CRHEN-O) 2005, 338 S. (*Histoire de l'Europe du Nord-Ouest*, 34), ISBN 2-905637-39-0, EUR 23,00.
- Gilles LECUPPRE, *L'imposture politique au Moyen Âge. La seconde vie des rois*, Paris (PUF) 2005, 406 S. (*Le nœud gordien*), ISBN 2-13-054561-0, EUR 30,00.
- Jean-Luc LEFEBVRE, *Prud'hommes, serment curial et record de cour. La gestion locale des actes publics de Liège à l'Artois du Bas Moyen Âge*. Préface de Élisabeth Magnou-Nortier, Paris (De Boccard) 2006, 632 S. (*Romanité et modernité du droit*), ISBN 2-7018-0202-4, EUR 60,00.

- Yvonne LEIVERKUS, *Bilder einer mittelalterlichen Stadt*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2005, 408 p., ISBN 3-412-23805-8, EUR 39,90.
- *Lexique Latin-Français. Antiquité et Moyen Âge*, sous la dir. de Michel PARISSE, avec la collaboration de Paul BERTRAND, Bruno BON, Monique DUCHET-SUCHAUX et al., Paris (Picard) 2006, 727 S., ISBN 2-7084-0768-6, EUR 35,00.
- *Les lieux de pouvoir en Normandie et sur ses marges. Textes réunis sous la dir. d'Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER*, (Publications du CRAHM) 2006, 328 S. (Table ronde du CRAHM, 2), ISBN 2-902685-32-7, EUR 31,80.
- Peter LOCK, *The Routledge Companion to the Crusades*, Abingdon (Routledge) 2005, 272 S. (Routledge Companions to History), ISBN 0-415-24732-2, GBP 60,00.
- *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades. Proceedings of a Workshop held at the Centre of Medieval Studies, University of Sydney, 20 September to 4 October 2002*. Ed. by John H. PRYOR, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006, XXXII–365 S., ISBN 0-7546-5197-5, GBP 55,00.
- *Le marché de la terre au Moyen Âge*, sous la dir. de Laurent FELLER et Chris WICKHAM, Rome (École française de Rome) 2005, 672 S. (Collection de l'École française de Rome, 350), ISBN 2-7283-0717-2, EUR 77,00.
- Frederica MASÈ, *Patrimoines immobiliers ecclésiastiques dans la Venise médiévale (XI<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle). Une lecture de la ville*, Roma (École française de Rome) 2006, 295 S. (Collection de l'École française de Rome, 358), ISBN 2-7283-0636-2, EUR 41,00.
- *Medieval Narrative Sources. A Gateway into the Medieval Mind*. Ed. by Werner VERBEKE, Ludo MILIS and Jean GOOSSENS, Leuven (Presses universitaires de Louvain) 2005, X–310 p., ISBN 90-5867-398-7, EUR 50,00.
- *Medieval Warfare 1000–1300. The International Library of Essays on Military History*. Ed. by John FRANCE, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006, XXIV–644 S. (The International Library of Essays on Military History), ISBN 0-7546-2515-X, GBP 125,00.
- *Le médiéviste et la monographie familiale: sources, méthodes et problématiques*. Éd. par Martin AURELL, Turnhout (Brepols) 2005, 310 S. (Histoire de famille. La parenté au Moyen Âge.), ISBN 2-503-51737-4, EUR 50,00.
- Gerd MENTGEN, *Astrologie und Öffentlichkeit im Mittelalter*, Stuttgart (Hiersemann) 2005, X–358 S. (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 53), ISBN 3-7772-0512-5, EUR 149,00.
- Charles MÉRIAUX, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart (Franz Steiner) 2006, 428 S. (Beiträge zur Hagiographie, 4), ISBN 978-3-515-08353-9, EUR 70,00.
- Erich MEUTHEN, *Das 15. Jahrhundert*. 4. Aufl., überarbeitet von Claudia MÄRTL, München (Oldenbourg) 2006, X–343 S. (Oldenbourg Grundriss der Geschichte, 9), ISBN 3-486-49743-0, EUR 24,80.
- Peter VON MOOS, *Abaelard und Heloise. Gesammelte Studien zum Mittelalter, Band I*, Münster (LIT-Verlag) 2005 (Geschichte: Forschung und Wissenschaft, 14), ISBN 3-8258-9077-5, EUR 49,90.
- Peter VON MOOS, *Rhetorik, Kommunikation und Medialität. Gesammelte Studien zum Mittelalter Band II*, Münster (LIT-Verlag) 2006 (Geschichte: Forschung und Wissenschaft, 15), ISBN 3-8258-9078-3, EUR 59,90.
- John Hine MUNDY, *Studies in the Ecclesiastical and Social History of Toulouse in the Age of Cathars*, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006, XIII–244 S., ISBN 0-7546-5316-1, GBP 52,50.
- *Name und Gesellschaft im Frühmittelalter. Personennamen als Indikatoren für sprachliche, ethnische, soziale und kulturelle Gruppenzugehörigkeit ihrer Träger*, hg. von Dieter GEUENICH und Ingo RUNDE, Hildesheim (Olms) 2006, 390 S. (Deutsche Namenforschung auf sprachgeschichtlicher Grundlage. Beiträge der »Henning-Kaufmann«-Stiftung zur För-

derung der deutschen Namenforschung auf sprachgeschichtlicher Grundlage, ISBN 3-487-13106-4, EUR 49,80.

– François NEVEUX, *La Normandie royale. Des Capétiens aux Valois (XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècle)*, Rennes (Éditions Ouest France) 2005, 556 S., ISBN 2-7373-3693-7, EUR 38,00.

– Pádraig Ó RIAIN, *Feastdays of the Saints. A History of Irish Martyrologies*, Bruxelles (Société des Bollandistes) 2006, XXVIII–416 p. (Subsidia Hagiographica, 86), ISBN 2-87365-018-4, EUR 75,00.

– Francis OAKLEY, *Kingship. The Politics of Enchantment*, Oxford (Blackwell Publishing Ltd.) 2006, IX–193 S., 6 Abb., ISBN 0-631-22696-6, GBP 19,99.

– Ordnungskonfigurationen im hohen Mittelalter, hg. von Bernd SCHNEIDMÜLLER und Stefan WEINFURTER, Ostfildern (Jan Thorbecke) 2006, 444 S., 3-7995-6864-6, EUR 59,00.

– *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse (Éditions Privat) 2006, 440 S. (Cahiers de Fanjeaux. Collection d'Histoire religieuse du Languedoc au Moyen Âge, 41), ISBN 2-7089-3444-9, EUR 30,00.

– Klaus OSCEMA, *Freundschaft und Nähe im spätmittelalterlichen Burgund. Studien zum Spannungsfeld von Emotion und Institution*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2006, 697 S., 39 Abb. (Norm und Struktur, 26), ISBN 3-412-36505-X, EUR 64,90.

– »De part et d'autre des Alpes«! *Les châtelains des princes à la fin du Moyen Âge, sous la dir. de Guido CASTELNUOVO et Olivier MATTÉONI*, Paris (Publications de la Sorbonne) 2006, 340 S., ISBN 2-85944-560-9, EUR 24,00.

– Hermann PARZINGER, *Die frühen Völker Eurasiens. Vom Neolithikum zum Mittelalter*, München (C. H. Beck) 2006, 1044 S., ISBN 3-406-54961-6, EUR 98,00.

– Michel PASTOUREAU, *Les chevaliers de la Table Ronde. Histoire d'une société imaginaire*, Saint Jorioz (éditions du Gui) 2006, 295 S., ISBN 2-9517417-5-8, EUR 345,00.

– Dominik PERLER, *Zweifel und Gewißheit. Skeptische Debatten im Mittelalter*, Frankfurt a. M. (Klostermann) 2006, 443 S., ISBN 978-3-465-03496-4, EUR 29,00.

– Ernst PITZ, *Verfassungslehre und Einführung in die deutsche Verfassungsgeschichte des Mittelalters*, Berlin (Duncker & Humblot) 2006, LIV–1320 S. (Schriften zur Verfassungsgeschichte, 75), ISBN 3-428-11985-1, EUR 98,00.

– *Plantagenêts et Capétiens: confrontations et héritages*. Éd. par Martin AURELL et Noël-Yves TONNERRE, Turnhout (Brepols) 2006, 524 S., ISBN 2-503-52290-4, EUR 65,00.

– Alheydis PLASSMANN, *Origo gentis. Identitäts- und Legitimitätsstiftung in früh- und hochmittelalterlichen Herkunftserzählungen*, Berlin (Akademie Verlag) 2006, 458 S. (Orbis medievalis. Vorstellungswelten des Mittelalters, 7), ISBN 3-05-004260-5, EUR 69,80.

– *Plenitude of Power. The Doctrines and Exercise of Authority in the Middle Ages: Essays in Memory of Robert Louis Benson*. Ed. by Robert C. FIGUEIRA, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006, XII–204 S. (Church, Faith and Culture in the Medieval West), ISBN 0-7546-3173-7, GBP 47,50.

– *Portraits de troubadours. Initiales des chansonniers provençaux I & K* (Paris, BnF, ms. FR.854 et 12473, publ. par Jean-Loup LEMAITRE & Françoise GOUSSET, Ussel (Musée du Pays d'Ussel) 2006, LXXXVIII–198 S., ISBN 2-903920-35-4.

– *From Roman Provinces to Medieval Kingdoms*, ed. by Thomas F. X. NOBLE, Abingdon (Routledge) 2005, XXV–402 S. (Rewriting Histories), ISBN 0-415-32742-3, GBP 19,99.

– *Quellen zur Salzburger Frühgeschichte*, hg. von Herwig WOLFRAM, Vienne, Munich (Oldenbourg) 2006, 319 p. (Veröffentlichungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 44. Mitteilungen der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde. Ergänzungsband, 22), ISBN 3-7029-0538-3, EUR 44, 80.

– »Qui tant savoit d'engin et d'art«. *Mélanges de philologie médiévale offerts à Gabriel Bianciotto*. Textes réunis et publiés par Claudio GALDERISI et Jean MAURICE, Poitiers (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale) 2005, 590 S. (Civilisation médiévale, XVI), ISBN 2-9525181-0-6, EUR 75,00.

- Sascha RAGG, *Ketzer und Recht. Die weltliche Ketzergesetzgebung des Hochmittelalters unter dem Einfluß des römischen und kanonischen Rechts*, Hannover (Verlag Hahn-sche Buchhandlung) 2006, XXXII–303 S. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 37), ISBN 3-7752-5737-3, EUR 40,00.
- *Recueil d'actes de Saint-Lazare de Paris, 1124–1254*, éd. par Simone LEFÈVRE, sous la dir. de Lucie FOSSIER, Paris (CNRS Éditions) 2005, XVII–317 S. (Documents, études et répertoires, publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 75), ISBN 2-271-06357-4, EUR 60,00.
- *Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France. Tome VI. Lettres mises sous le nom de Philippe Auguste dans les recueils de formulaires d'école ou pouvant être considérées, quoique anonymes, comme lui ayant été attribuées*, publ. sous la direction de Jean FAVIER par Michel NORTIER, Paris (De Boccard) 2005, 214 S. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France), ISBN 2-87754-173-8, EUR 45,00
- *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Première série: 1381–1506. Deuxième section. Tome II. Ordonnances de Philippe le Bon pour les duchés de Brabant et de Limbourg et les pays d'outre-Meuse 1430–1467*, publ. par Philippe GODDING, Bruxelles (Service public fédéral Justice) 2005, 671 S.
- *Regesta Imperii. III. Salisches Haus: 1024–1125, 5. Abt.: Papstregesten 1024–1058, 1. Lieferung: 1024–1046*. Bearbeitet von Karl Augustin FRECH, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2006, XXI–361 S., ISBN 3-412-02006-0, EUR 94,00.
- *Regesta Imperii. IV. Lothar III. und ältere Staufer. Vierte Abteilung. Papstregesten 1124–1198. Teil 4: 1181–1198, Lieferung 2: 1184–1185*. Erarbeitet von Katrin BAAKEN und Ulrich SCHMIDT, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2006, XVI–824 S. (J. F. Böhmer, Regesta Imperii), ISBN 3-412-01806-6, EUR 145,00.
- *Regesta Imperii. VI. Die Regesten des Kaiserreichs unter Rudolf, Adolf, Albrecht, Heinrich VII. 1273–1313. Vierte Abteilung: Heinrich VII. 1288/1308–1313. 1. Lieferung: 1288/1308 – August 1309, in Nutzung der Sammeltätigkeit vieler Helfer* bearbeitet von Kurt-Ulrich JÄSCHKE und Peter THORAU, Wien, Weimar, Köln (Böhlau) 2006, XV–269 S., ISBN 3-412-01906-2, EUR 96,00.
- *Die Regesten des Regnum Italiae und der burgundischen Regna. Teil 3: Das Regnum Italiae vom Regierungsantritt Hugos von Vienne bis zur Kaiserkrönung Ottos des Großen (926–962)*. Erarbeitet von Herbert ZIELINSKI, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2006, XI–503 S. (J. F. Böhmer, Regesta Imperii, Reihe I: Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918 [926/962], 3, 3) ISBN 3-412-31605-9, EUR 115,00.
- *Regulae – Constitutiones – Statuta. Studi sulle fonti normative degli ordini religiosi nei secoli centrali del Medioevo*, a cura di Cristina ANDENNA e Gert MELVILLE, con la consulenza scientifica di Cosimo Damiano FONSECA, Hubert HOUBEN e Giovanni PICASSO. Atti del I e II Seminario internazionale di studio del Centro italo-tedesco di storia comparata degli ordini religiosi (Bari/Noci/Lecce, 26–27 ottobre 2002 / Castiglione delle Stiviere, 23–24 maggio 2003), Münster (LIT-Verlag), 2005, XII–709 p. (Vita regularis. Ordnungen und Deutungen religiösen Lebens im Mittelalter. Abhandlungen, 25), ISBN 3-8258-8572-0, EUR 69,90.
- *The Reign of Edward II. New Perspectives*. Ed. by Gwilym DODD & Anthony MUS-SON, Woodbridge (York Medieval Press) 2006, X–244 S., ISBN 1-903153-19-0, GBP 45,00.
- *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*. Édition Jean-Luc DEUFFIC. Avant-propos par André VAUCHEZ, Saint-Denis (Pecia) 2005, 656 S. (Ressources en médiévistique, 8/11), ISSN 1761-4961, EUR 65,00.
- *Reliquiare im Mittelalter*, hg. von Bruno REUDENBACH und Gia TOUSSAINT, Berlin (Akademie Verlag) 2005, IX–222 S., 79 Abb. (Hamburger Forschungen zur Kunstgeschichte, 5), ISBN 3-05-004134-X, EUR 39,80.

- Yves RENOARD, *Histoire médiévale d'Aquitaine. Vol. 1: Les relations franco-anglaises au Moyen Âge et leurs influences à long terme*, Pau (Princi Negue) 2005, 248 S. (Études), ISBN 2-84618-225-6, EUR 17,95.
- Yves RENOARD, *Histoire médiévale d'Aquitaine. Tome II: Vin & commerce du vin de Bordeaux*, Pau (Princi Negue) 2005, 190 S., ISBN 2-84618-263-9, EUR 17,95.
- Pierre RICÉ, *Grandeurs et faiblesses de l'Église au Moyen Âge*, Paris (Éditions du Cerf) 2006 (Histoire), ISBN 2-204-07738-0, EUR 28,00.
- Pierre RICÉ, Jacques VERGER, *Des nains sur les épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris (Tallandier) 2006, 351 S., ISBN 2-84734-256-7, EUR 25,00.
- Michael ROBSON, *The Franciscans in the Middle Ages*, Woodbridge (The Boydell Press) 2006, IV–239 S., ISBN 1-84383-221-6, GBP 25,00.
- *Von Sachsen bis Jerusalem. Menschen und Institutionen im Wandel der Zeit. Festschrift für Wolfgang Giese zum 65. Geburtstag*, hg. von Hubertus SEIBERT und Gertrud THOMA, München (Herbert Utz) 2004, 399 S., ISBN 3-8316-0260-3, EUR 48,00.
- *Saint Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles)*, sous la dir. de Claude ANDRAULT-SCHMITT. Actes du colloque tenu à Poitiers et Limoges du 26 au 28 mai 2005, Limoges (Pulim) 2006, 570 S., ISBN 978-2-84287-400-1, EUR 45,00.
- *Sauver son âme et se perpétuer. Transmission du patrimoine et mémoire au Haut Moyen Âge*, sous la dir. de François BOUGARD, Cristina LA ROCCA et Régine LE JAN, Roma (École française de Rome) 2005, 532 S. (Collection de l'École française de Rome, 351).
- Rudolf SCHIEFFER, *Die Karolinger. Vierte, überarbeitete und erweiterte Auflage*, Stuttgart (Kohlhammer) 2006, 266 S., ISBN 3-17-019099-7, EUR 17,00.
- Jens SCHNEIDER (Hg.), *Klosterforschung. Befunde, Projekte, Perspektiven*, Paderborn (Wilhelm Fink) 2006 (Mittelalterstudien, 10), ISBN 3-7705-4292-4, EUR 19,90.
- Bertrand SCHNERB, *Jean Sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris (Payot & Rivages) 2005, 825 S. (Biographie Payot), ISBN 2-228-89978-X, EUR 30,00.
- Sebastian SCHOLZ, *Politik – Selbstverständnis – Selbstdarstellung. Die Päpste in karolingischer und ottonischer Zeit*, Stuttgart (Franz Steiner) 2006, 512 S., 10 Abb. (Historische Forschungen, 26), ISBN 978-3-515-08933-3, EUR 58,00.
- Karl-Georg SCHON, *Die Capitula Angilrammi. Eine prozeßrechtliche Fälschung Pseudoisidors*, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2006, XX–198 p. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 39), ISBN 3-7752-5739-X, EUR 30,00.
- Karl-Georg SCHON, *Unbekannte Texte aus der Werkstatt Pseudoisidors: Die Collectio Danieliana*, Hannover (Verlag Hahnsche Buchhandlung) 2006, 116 S. (Monumenta Germaniae Historica. Studie und Texte, 38), ISBN 3-7752-5738-1, EUR 20,00.
- *Schriften zur Computistik im Frankenreich von 721 bis 818. 3 Teile*. Hg. von Arno BORST, Hannover (Verlag Hahnsche Buchhandlung) 2006, LIV–1643 S. (Monumenta Germaniae Historica. Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 21), ISBN 3-7752-1021-0, EUR 140,19.
- *Scientia in Margine. Études sur les marginalia dans les manuscrits scientifiques du Moyen Âge à la Renaissance. Réunies par Danielle JACQUART et Charles BURNETT*, Genève (Droz) 2005, XII–402 S. (Hautes études médiévales et modernes, 88), ISBN 2-600-01035-1, CHF 72,00.
- Dennis SEARBY (ed.), *The Revelations of St. Brigitta of Sweden. Vol. I. Translation by Dennis SEARBY, Bridget MORRIS*, Oxford (Oxford University Press) 2006, 368 S., 6 Abb., ISBN 978-0-19-516644-6, GBP 38,99.
- *Il Segreto – The Secret*, Firenze (SISMEL – Edizioni del Galluzzo) 2006, 552 S. (Micrologus. Natura, Scienze et Società Medievali – Nature, Sciences and Medieval Societies, 14), ISSN 1123-2560, EUR 60,00.

- Sigismund – Rex et Imperator. Kunst und Kultur zur Zeit Sigismundus von Luxemburg 1387–1437. Ausstellungskatalog. Hg. von Imre TAKÁCS. Unter Mitarbeit von Zsombor JÉKELY, Szilárd PAPP und György POSZLER, Mainz (Philipp von Zabern) 2006, 733 S., ISBN 3-8053-3626-8, EUR 49,90.
- Sigismund von Luxemburg. Ein Kaiser in Europa. Tagungsband des internationalen historischen und kunsthistorischen Kongresses in Luxemburg, 8.–10. Juni 2005, hg. von Michel PAULY und François REINERT, Mainz (Philipp von Zabern) 2006, 376 S., ISBN 3-8053-3625-X, EUR 45,00.
- Caroline SMITH, *Crusading the Age of Joinville*, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006, XI–216 S., ISBN 0-7546-5363-3, GBP 47,50.
- Robert Douglas SMITH, Kelly DEVRIES, *The Artillery of the Dukes of Burgundy, 1363–1477*, Woodbridge (The Boydell Press) 2005, VIII–377 S. (Armour and Weapons), ISBN 1-84383-162-7, GBP 50,00.
- *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*. Coordination scientifique Michèle GAILLARD, Paris (Publications de la Sorbonne) 2006, XLII–253 S., ISBN 2-85944-559-5, EUR 26,00.
- David SPEAR, *The Personnel of the Norman Cathedrals, 911–1204*, London (University of London, Institute of Historical Research) 2006, XL–344 S. (Fasti Ecclesiae Anglicanae Series), ISBN 1-8713-4895-1, GBP 30,00.
- Bryan D. SPINKS, *Early and Medieval Rituals and Theologies of Baptism. From the New Testament to the Council of Trent*, Aldershot, Hampshire (Ashgate Publishing) 2006 (Liturgy, Worship and Society Series), ISBN 0-7546-1428-X, GBP 50,00.
- Michael STAUNTON, *Thomas Becket and his Biographers*, Woodbridge (The Boydell Press) 2006, VIII–246 S., ISBN 1-84383-271-2, GBP 45,00.
- Stephani de Borbone, *Tractatus de diversis materiis predicabilibus. Tertia pars, cura et studio Jacques BERLIOZ*, Turnhout (Brepols) 2006, XXVIII–686 S. (Corpus christianorum. Continuatio Mediaevalis, 124 B), ISBN 2-503-04245-7, EUR 310,00.
- Tilmann STRUVE, *Salierzeit im Wandel. Zur Geschichte Heinrichs IV. und des Investiturstreits*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2006, X–435 S., ISBN 3-412-08206-6, EUR 49,90.
- Marc SUTTON, *Vie et dynamique d'un fleuve. La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600)*, Bruxelles (Éditions De Boeck Université) 2006, 695 S., ISBN 2-8041-5041-0, EUR 135,00.
- Henk TEUNIS, *The appeal to original status. Social justice in Anjou in the Eleventh Century*, Hilversum (Uitgeverij Verloren) 2006, 155 S. (Middelleeuwse Studies en Bronnen, XIX), ISBN 90-65550-904-6, EUR 25,00.
- Die Textfassungen der Lebensbeschreibung Bischof Bernwards von Hildesheim, hg. von Martina GIESE, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2006, XXVIII–137 p. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 40), ISBN 3-7752-5700-4, EUR 20,00.
- Claire THIELLET, *Femmes, reines et saintes (V<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> siècles)*, Paris (PUPS) 2004, 422 S., ISBN 2-84050-294-1, EUR 23,00.
- Susan D. THOMPSON, *Anglo-Saxon Royal Diplomas. A Palaeography*, Woodbridge (The Boydell Press) 2006, XIV–174 S., ISBN 1-84383-218-6, GBP 45,00.
- Philippe TOURAULT, *Les rois de Bretagne. Légende et réalité (IV<sup>e</sup>–X<sup>e</sup> siècle)*, Paris (Perin) 2005, 291 p., ISBN 2-262-01908-8, EUR 20,50.
- *Les Traductions françaises des Otia imperialia de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche et Jean de Vignay*. Édition de la troisième partie par Dominique GERNER et Cinzia PIGNATELLI, Genève (Droz) 2004, 595 S., ISBN 2-600-009-16-7, EUR 109,76.
- Überlieferungs- und Aneignungsprozesse im 13. und 14. Jahrhundert auf dem Gebiet der westmitteldeutschen und ostfranzösischen Urkunden- und Literatursprachen. Beiträge zum Kolloquium vom 20. bis 22. Juni 2001 in Trier, hg. von Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS,

- Trèves (Kliomedica) 2005, 509 S. (Trierer Historische Forschungen, 59), ISBN 3-89890-083-5, EUR 80,00.
- Karine UGÉ, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, Woodbridge (The Boydell Press) 2005, 214 S., ISBN 1903153166, GBP 50,00.
  - *Urkundenbuch des Zisterzienserklosters Altzelle. Erster Teil, 1162–1249*, bearbeitet von Tom GRABER, Hannover (Verlag Hahnsche Buchhandlung) 2006, XLII–379 S. (Codex diplomaticus Saxoniae. Zweiter Hauptteil. Die Urkunden der Städte und geistlichen Institutionen in Sachsen, 19), ISBN 3-7752-1901-3, EUR 60,00.
  - Wolfert S. VAN EGMOND, *Conversing with the Saints. Communication in the Pre-Carolingian Hagiography from Auxerre, Turnhout (Brepols)* 2006, X–230 S. (Utrecht Studies in Medieval Literacy, 15), ISBN 2-503-51760-9, EUR 60,00.
  - *La Vengeance, 400–1200*, sous la dir. de Dominique BARTHÉLÉMY, François BOUGARD, Régine LE JAN, Rome (École française de Rome) 2006, 526 S. (Collection de l'École française de Rome), ISBN 2-7283-0751-2, EUR 61,00.
  - François VERDIER, *La légende de Saint Serein. Chantemerle et La Celle-sous-Chantemerle au Moyen Âge*, Langres (Éditions Dominique Guéniot) 2006, 432 S., ISBN 2-87825-304-3, EUR 35,00.
  - *Les Villes normandes au Moyen Âge. Renaissance, essor, crise. Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (8–12 octobre 2003)*, éd. par Pierre BOUET et François NEVEUX, Caen (Presses universitaires de Caen) 2006, 388 S., ISBN 978-2-84133-270-0, EUR 25,00.
  - *Visitandum est. Santos y Cultos en el Codes Calixtinus. Referente ás Actas co VII Congreso Internacional de Estudios Jacobeos, Santiago de Compostela (Xunta de Galicia)* 2006, 303 S. (Colección Científica), ISBN 84-453-4147-2, EUR 19,00.
  - Olaf WAGENER, Heiko LASS (Hg.), ... *wurfen bin in steine / grôze und niht kleine. Belagerungen und Belagerungsanlagen im Mittelalter*, Frankfurt a. M., Berlin, Bern u. a. (Peter Lang) 2006, 410 S., zahlr. 100 Abb. (Beihefte zur Mediaevistik. Monographien, Editionen, Sammelbände, 7), ISBN 3-631-55467-2, EUR 68,50.
  - Dominik WASSENHOVEN, *Skandinavien unterwegs in Europa (1000–1250). Untersuchungen zu Mobilität und Kulturtransfer auf prosographischer Grundlage*, Berlin (Akademie Verlag) 2006, 460 S. (Europa im Mittelalter, 8), ISBN 3-05-004285-0, EUR 79,80.
  - Bjorn WEILER, *Henry III of England and the Staufan Empire, 1216–1272*, London (Royal Historical Society) 2005, 247 p., ISBN 0-86193-280-3, GBP 45,00.
  - Horst WENZEL, *Höfische Repräsentation. Symbolische Kommunikation und Literatur im Mittelalter*, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2005, 308 p., ISBN 3-534-18572-2, EUR 59,90.
  - Claude WENZLER, Hervé CHAMPOLLION, *Abbayes et monastères de la France médiévale*, Paris (Éditions de Lodi) 2005, 304 S., ISBN 2-84690-237-2, EUR 38,00.
  - Alfried WIECZOREK, Mamoun FANSA und Harald MELLER (Hg.), *Saladin und die Kreuzfahrer, Mainz (Philipp von Zabern)* 2005, XV–517 p., 482 ill., ISBN 3-8053-3513-X, EUR 39,90.
  - Alexandre WINKLER, *Le tropisme de Jérusalem dans la prose et la poésie (XII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles). Essai sur la littérature des croisades*, Paris (Honoré Champion) 2006, 608 S. (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 77), ISBN 2-7453-1364-9, EUR 95,00.
  - *Wörterbuch der Religionen*, hg. von Christoph AUFFARTH, Hans G. KIPPENBERG, Axel MICHAELS, Stuttgart (Alfred Kröner) 2006, XVIII–589 S., ISBN 3-520-14001-2, EUR 49,80.
  - Susan WOOD, *The Proprietary Church in the Medieval West*, Oxford (Oxford University Press) 2006, XIV–1020 S., ISBN 0-19-820697-6, GBP 110,00.





WERNER PARAVICINI

DAS DEUTSCHE HISTORISCHE INSTITUT PARIS  
IM JAHRE 2005–2006

(1. September 2005–31. August 2006)

Inhalt

I. Das Institut

Allgemeine Forschungsprojekte, S. 408 – Veröffentlichungen, S. 418 – Kolloquien, S. 419 – Vorträge, S. 422 – Gastdozenten und Gastwissenschaftler, S. 423 – Stipendiaten, S. 424 – Praktikanten, S. 426 – Gäste des Hauses, S. 427 – Bibliothek, S. 427 – Personal, S. 429 – Gesellschaft der Freunde des DHIP, S. 430.

II. Die Arbeit der Wissenschaftler<sup>1</sup>

Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel, S. 431 – Dr. Nicolas Beaupré, S. 432 – Dr. Guido Braun, S. 432 – Dr. François Duceppe-Lamarre, S. 434 – Dr. Jörg Echternkamp, S. 435 – Priv.-Doz. Dr. Rolf Große, S. 436 – Dr. Martin Heinzelmann, S. 436 – Dr. Torsten Hiltmann, S. 437 – Dr. des. Daniela Kneißl, S. 438 – Dr. Valeska Koal, S. 438 – Dr. Mareike König, S. 439 – Priv.-Doz. Dr. Reiner Marcowitz, S. 440 – Dr. Stefan Martens, S. 441 – Dr. Matthias Nuding, S. 443 – Prof. Dr. Werner Paravicini, S. 444 – Prof. Dr. Ulrich Pfeil, S. 447 – Priv.-Doz. Dr. Lothar Schilling, S. 448 – Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß, S. 449.

I. Das Institut<sup>2</sup>

Wir hatten die Hoffnung, Eugen Ewig am Ehrenplatz sitzen zu sehen, wenn das Institut im Jahre 2008 sein fünfzigstes Jubiläum begeht in Erinnerung an jenen 21. November 1958, als das Centre allemand de recherche historique in der rue du Havre mit einem Essen bei Drouant eröffnet und eingeweiht wurde. Wir hatten mit ihm deshalb gesprochen, er hatte uns manches Material zugänglich gemacht. Nun aber ist er im hohen Alter von 92 Jahren erloschen, heiter bis zum Ende, am 1. März 2006. Sein Requiem am 9. März in St. Barbara zu Ippendorf, seine Beisetzung auf dem Poppelsdorfer Friedhof, waren seinem Wunsch entsprechend rein religiöse Feiern und zeigten, worin er wurzelte. Die Akademische Feier wird am 1. Dezember in der Bonner Universität begangen. Wir werden präsent sein, haben ihm einstweilen den Band 33/1 (2006) unserer »Francia« gewidmet und wollen im Folgeband einen Nachruf veröffentlichen.

Die Familie erwägt, uns seinen wissenschaftlichen Nachlaß anzuvertrauen. Der Vornachlaß von Karl Ferdinand Werner liegt schon geordnet bei uns, das ruhende Material der »Prosopographia Regnorum Occidentalium Latinorum« (PROL) wurde verzeichnet, der Nachlaß des Burgundforschers Karl Bittmann (gest. 1974) kam im August 2006 durch Ver-

1 Zur Erhöhung der Lesbarkeit wird auf die Unterscheidung der weiblichen und männlichen Formen verzichtet. Die maskuline Form schließt die feminine mit ein.

2 Den Bericht zum Vorjahr s. in Francia 33/1 (2006), S. 337–372.

mittlung unseres ehemaligen Beiratsvorsitzenden Otto Gerhard Oexle als Gabe des sich auflösenden Max-Planck-Instituts für Geschichte aus Göttingen an uns nach Paris und wird gegenwärtig gesichtet.

Von den Vorbereitungen zu jenem Jubiläum nur soviel, daß das Szenario aufgestellt ist, das Archiv geordnet wurde, die Festschrift sich in Arbeit befindet, die Dokumentation der Anfänge alsbald in den Druck geht, eine Ausstellung sich abzeichnet, von drei vorbereitenden Tagungen die eine schon im Oktober 2005 stattgefunden hat (Kultureller Austausch), die zweite Anfang Oktober 2006 folgen wird (Gründungsväter), die dritte (Öffnung der deutschen Geschichtswissenschaft) für das Frühjahr 2007 vorgesehen ist, die Salons de la Sorbonne schon vorgemerkt wurden und das Bundespräsidialamt bereits Post erhielt. Alles weitere wird dann Aufgabe des Nachfolgers sein, bei dem es sich aller Wahrscheinlichkeit nach um eine Nachfolgerin handelt.

Drei Jahre vor Termin hat der scheidende Direktor den Beirat gebeten, für seine Sukzession zu sorgen. Weshalb so früh? Damit keine Widersage wie vor Zeiten im Washingtoner Institut, oder eine Absage wie ehemals beim römischen Institut eine lange Vakanz beschere oder gar, wie unlängst beim Max-Planck-Institut für Geschichte in Göttingen geschehen, das Haus in eine tödlich verlaufende Existenzkrise stürze<sup>3</sup> – was aber bei unserer Verfassung denn doch nicht am Horizont steht. Schließlich, damit langwierige Verhandlungen mit der beurlaubenden Universität (die im Falle des Tokyoter Instituts auch schon einmal Nein gesagt hatte) nicht in Zeitnot gerieten – denn nun muß sie unwilliger von Mal zu Mal zustimmen, was im ›Ancien Régime‹ der Ernennung auf Lebenszeit nicht nötig gewesen war, weil der Direktor aus der Fakultät ausschied. Inzwischen entdecken die Verantwortlichen welche Fesseln man sich da angelegt hat, und will sie lockern, was ich mit einem gewissen Ingrimme notiere, denn ich war nie für die automatische Mandatsbegrenzung gewesen, die zur Durchgangsstation macht, was eine Lebensaufgabe gewesen war.

Am Anfang des Berichtsjahres hat der Beirat sich zu seiner Jahresversammlung nach Paris begeben, die am 15. Oktober stattfand. Anwesend waren: Prof. Dr. U. Daniel (TU Braunschweig); Prof. Dr. H. Duchhardt (Dir. Institut für europäische Geschichte, Mainz, stellv. Vorsitzender), Prof. Dr. R. Hudemann (Univ. Saarbrücken), Prof. Dr. H. Müller (Univ. Frankfurt a. M.), Prof. Dr. B. Schneidmüller (Univ. Heidelberg), Prof. Dr. H.-U. Thamer (Univ. Münster), Prof. Dr. H. Vollrath (Univ. Bochum, Vorsitzende); Gäste: Prof. Dr. M. Matheus (Dir. DHI Rom), Prof. Dr. H. Schulze (DHI London), Prof. Dr. K. Ziemer (Dir. DHI Warschau), Dr. H. Rosenbach (Leiter der Geschäftsstelle der Stiftung DGIA). – DHI Paris: Prof. Dr. W. Paravicini (Dir.), Priv.-Doz. Dr. R. Babel (Vertr. d. wiss. Mitarbeiter), Priv.-Doz. Dr. R. Große (öPR und Personalvertreter im Stiftungsrat), Dr. S. Martens (StV. des Dir., Protokollant). Wie stets folgte die Beiratssitzung dem feierlichen Jahresvortrag vom Vortage, den diesmal das Beiratsmitglied Hans-Ulrich Thamer hielt, passend zu den gegenwärtigen Napoleongedenktagen: »Napoléon. La construction symbolique de la légitimité« (Conférences annuelles, 12). Bei dieser Gelegenheit wurde erneut der »Prix Guillaume Fichet-Octave Simon« vom Präsidenten des Komitees, M. Jacques Morizet, Ambassadeur de France, überreicht, an Thomas Fontaine (Paris), der über das Pariser Lager Romainville 1940–1944 gearbeitet hatte und weiter arbeiten wird. Diesmal kam der Vorschlag von der Mission historique française en Allemagne, deren Direktor Christophe Duhamelle (der uns unlängst einen eindrucksvollen »Jeudi« gehalten hat) eigens nach Paris gekommen war. Wir hoffen, daß die MHFA, die gerade den 25. Jahrgang ihres unentbehrlichen »Bulletin d'Information« vorgelegt hatte<sup>4</sup>, einen anderen Baum findet, an dem sie sich

3 Siehe u. a. meinen Leserbrief in der F.A.Z. vom 1. März 2006.

4 Vgl. meine Gratulation: Deux revues, deux institutions, in: Bulletin d'Information de la Mission historique française en Allemagne 41 (2005), S. 20–23.

emporranken kann, nachdem ihr die Stütze des MPIG genommen worden ist. Da die Bibliothèque historique de la Ville de Paris uns nicht mehr aufzunehmen vermag, weil die nunmehr mit Computern versehenen Tische ihres Lesesaals nicht mehr beiseitegeräumt werden können, gingen wir in den Versteigerungssaal des Crédit municipal de Paris, zu deutsch: des Pariser städtischen Leihhauses, das gegenüber dem Nationalarchiv in einem beträchtlichen Gebäude des 18. Jahrhunderts residiert, mit eingeschlossenem Turm der Stadtmauer König Philipps II. August. Der strahlende Jahresempfang fand aber wie stets in unserem Hôtel Duret de Chevry statt.

Auf dieser Beiratssitzung wurde die Endauswahl unter den Bewerbern getroffen. Das Gremium trat erneut Anfang des Jahres im Hôtel Duret de Chevry zusammen und traf, nach Anhörung der verbliebenen vier Kandidaten am Donnerstag und Freitag, schließlich am Samstag, dem 7. Januar 2006 seine Entscheidung, nach einem Verfahren, in das auf verschiedene Weise alle Institutsmitglieder eingeschlossen worden waren (auch der Direktor durfte die Bewerbungsvorträge hören). Die Wahl fiel auf Frau Professor Dr. Gudrun Gersmann, Köln, die durch Forschungen zum späten 18. und zum 19. Jahrhundert und besondere Kompetenz in den neuen Medien ausgewiesen ist. Die Wahl wurde am 24. April 2006 vom Stiftungsrat bestätigt. Der Ruf ist ergangen, nun wartet Frau Gersman und wir mit ihr auf die Zustimmung der Universität Köln. Frau Gersmann hat derweil das Institut schon mehrfach besucht und wird bereits in zukunftssträchtige Entscheidung einbezogen.

Doch damit wieder zum täglichen Geschäft. Die Bibliothek modernisierte sich beträchtlich unter der wissenschaftlichen Leitung von Frau Andrea Kullik, M.A., und von Dr. Mareike König, die schon einen Teil der Verantwortung übernahm, die sie ab 1. Oktober 2006 allein tragen wird. Man schaue sich nur auf unserer Homepage die »elektronische Bibliothek« an. Ein neues Bibliothekskonzept war von Seiten des BMBF angefordert worden, das fertiggestellte dient auch dazu, unsere Forderung nach vermehrtem Magazinraum zu begründen und endlich jene Entscheidung herbeizuführen, um die wir uns seit mehr als drei Jahren bemühen. Der Text liegt dem Beirat vor. Wir erhoffen uns von ihm *consilium et auxilium* in dieser wichtigen Angelegenheit. Veröffentlicht haben wir wie stets recht fleißig, neun Bände, an die 3500 Seiten. Vor Jahresende werden noch mehrere Werke erscheinen, so daß die symbolische Jahreszahl von zwölf wohl erreicht wird. Auch haben wir uns eine neue Reihe zugelegt, »Ateliers« genannt, in der die Akten der Studientage erscheinen sollen, von denen es jedes Jahr seit längerem mehr als zwei gibt. Sie sollen schnell herauskommen, nicht zu teuer werden und parallel im Netz erscheinen. All dies garantiert uns der Oldenbourg Wissenschaftsverlag in München.

Die »Deutsch-Französische Geschichte«, die Ende 2005 mit der Veröffentlichung von zwei Bänden (Dr. Große, Dr. Babel) so schön gestartet war, hat, was die Veröffentlichung betrifft, eine Ruhepause eingelegt. Es werden aber mehrere Manuskripte erwartet, die nach kritischer Lektüre und letzten Korrekturen alsbald in den Druck gehen können, so daß 2007 wieder etwas vorgezeigt werden kann. Wenn alles so kommt wie geplant, liegen bis zu meinem Ausscheiden im Oktober jenes Jahres wenigstens alle Manuskripte auf dem Tisch. Auch an eine französische Ausgabe wird gedacht, erste Kontakte wurden aufgenommen. Noch aber ist nichts fest verabredet. Ein Autorentreffen wird am 9. Oktober 2006 der gegenseitigen Information und Bestärkung dienen.

Was die anderen großen Forschungsvorhaben betrifft, zunächst das Burgundprojekt, stürmen wir in Siebenmeilenstiefeln voran, damit bis zum Ausscheiden des gegenwärtigen Direktors fertig wird, was fertig werden soll: Datenbank zum Hofpersonal, Hofordnungsedition, Argentier, Prosopographie der Sekretäre, Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies, Korrespondenz der Herzogin Isabella von Portugal, Heroldsrepertorium, Burgund-Portal. Ähnlich drängt zur Vollendung hin Martin Heinzelmann. Er ist dabei, mit seinen Freunden in mehreren Bänden die reiche Ernte der »Sources hagiographiques de la Gaule« in die Scheuer zu fahren.

Anderes ist bereits abgeschlossen, so die Veröffentlichung der Berichte des Militärbefehlshabers und der Synthesen der Präfekten in den Jahren 1940–1944. Die Tatsache, daß sie nun im Netz stehen, wurde am 14. Juni 2006 feierlich in einer gut bestückten Präsentation verkündet und demonstriert. Bis es soweit war, hat es, in Zusammenarbeit mit dem Institut d'histoire du temps présent und dem Nationalarchiv, gut zehn Jahre gedauert. Vier Jahre lang stellte die Volkswagen-Stiftung bedeutende Mittel bereit. Dr. Stefan Martens organisierte alles von unserer Seite. Inzwischen hat er nicht nur ein kleineres Folgeprojekt begonnen (Die deutsche Militärverwaltung in Paris 1940–1944), sondern bereits ein völlig neues Projekt vorgeschlagen, das ebenso wie die »Gallia Pontificia« und die geplante Edition der Berichte der französischen Gesandten beim Deutschen Bund weit über meine Amtszeit hinausreichen wird: Man kann es das »Projekt Tirard« nennen. Es handelt sich um ein zweistufiges Vorhaben: In der ersten Phase wird das Schriftgut der von Paul Tirard präsierten Alliierten Rheinland-Kommission der Jahre 1919–1930, das als Eigentum des Archivs des französischen Außenministeriums im Nationalarchiv lagert und die Signatur AJ 9 trägt, gereinigt, neu verpackt und erschlossen. Eine zweite Phase der inhaltlichen Auswertung soll sich anschließen. Die archivischen Vorarbeiten wurden von Dr. Matthias Nuding geleitet. Ein Abkommen zwischen den drei Beteiligten (Quai d'Orsay, Archives nationales, DHIP) wurde am 6. Juli 2006 unterzeichnet. Wir hoffen, für dieses Projekt Drittmittel einzuwerben.

Neue Projekte gibt es auch sonst, so das Vorhaben, in Zusammenarbeit mit Jean-Claude Waquet (ÉPHÉ) den Handbüchern über Diplomatie und Verhandlungskunst auf den Grund zu gehen, woran sich Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel und Dr. Guido Braun beteiligen wollen, beide auf dem Feld der frühneuzeitlichen Diplomatie bestens ausgewiesen. Unlängst begonnene Projekte zeigen derweil schon Gehalt und Gestalt: So die Herolds-Datenbank von Dr. Torsten Hiltmann und die Erforschung des europäischen Bildraums der Photographie in der Nachkriegszeit, mit dem sich Dr. des. Daniela Kneißl beschäftigt. Mit dem Beginn der Arbeit an den Berichten der Gesandten beim Deutschen Bund halten wir uns noch solange zurück, bis sich Dr. Mareike König dieser Aufgabe widmen kann.

Viel Neues kommt, wie erhofft, von den Gastdozenten, Gastwissenschaftlern und *boursiers francophones*. Dr. Jörg Echternkamp wechselte für zwei Monate vom Militärgeschichtlichen Forschungsamt aus Potsdam als Gastwissenschaftler zu uns und organisierte gemeinsam mit Dr. Stefan Martens im April und Mai zwei kapitale Kolloquien, die jene ständige Zusammenarbeit zwischen der deutschen und der französischen militärgeschichtlichen Forschung stärkten, um die wir uns schon länger bemühen.

Verständlicherweise verlegen unsere Gäste ihre Ateliers gerne an das Ende ihrer Zeit am Institut, wenn auch unsere université d'été stattfindet und das Frühlingsfest gerade stattgefunden hat. Damit ist der Juni neben dem Oktober inzwischen zum dichtesten Monat des Jahres und zur zweiten Saison geworden. Drei Ateliers fanden statt, am 29. Mai (Priv.-Doz. Dr. Reiner Marcowitz über »Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg«), am 12. Juni (Dr. François Duceppe-Lamarre und Priv.-Doz. Dr. Jens Ivo Engels über »Umwelt und Herrschaft in der Geschichte«) und am 16. Juni (Dr. Nicolas Beaupré über »Expériences et violences d'occupation en Europe 1900–1950: approches comparées et croisées«). Es folgte vom 26.–28. Juni der dreitägige, dreisprachige Sommerkurs zum Thema »Les rythmes de la vie au Moyen Âge«, das Werk wiederum dreier Organisatoren: Jean-Claude Schmitt von der ÉHÉSS, Patrick Geary von UCAL in Los Angeles und der Mediävisten-Mannschaft des DHIP. Die Veranstaltung führte nicht nur Teilnehmer aus Deutschland und Frankreich, sondern auch aus den USA, Israel, Brasilien und den Niederlanden zusammen. Besonderer Dank gebührt der Deutsch-Französischen Hochschule, die tüchtig zuschoß, und dem Kollegen Jean Chapelot, der zur Halbzeit am 27. Juni den Kurs zu dem führte, was von den alten Studienkollegien der mittelalterlichen Universität im Quartier latin unzugänglich und ver-

borgen und gleichwohl eindrucksvoll erhalten ist, also zum riesigen Refektorium der Jakobiner oder Dominikaner, zum Collège de Beauvais, dessen Kapelle heute der rumänischen Orthodoxie als Kathedrale dient, und zu den Bernardins oder Zisterziensern, deren eindrucksvolles Refektorium derzeit aus der ehemaligen Feuerwehrkaserne herausgeschält wird: Erst jetzt, nach Generationen, wird der Wald von Säulen wieder sichtbar.

So wurden viele Kontakte geknüpft und Bekanntschaften geschlossen, zumal die Wissenschaftler des Hauses wiederum in Deutschland und Frankreich lehrten: Dr. Babel in Saarbrücken, Dr. Beaupré an der ÉHÉSS und künftig in Clermont-Ferrand, Dr. Braun in Bonn, Dr. Große in Heidelberg, Dr. König an der ÉPHÉ und ÉHÉSS, Dr. Marcowitz in Dresden, Dr. Martens künftig an der Sorbonne, Dr. Pfeil in Nancy und künftig in Saint-Étienne, Dr. Weiß in Augsburg und der Direktor im Rahmen der ÉPHÉ im Institut selbst. Diese Notorietät der Gäste und Mitarbeiter schlägt sich natürlich in Jury-Teilnahmen und Gremiensitzen nieder, die man in erfreulicher Zahl in Teil II nachlesen mag.

Im Berichtsjahr ist mancher Personalwechsel zu verzeichnen: Ulrich Pfeil, zuständig für das Referat Zeitgeschichte II, wurde am 1. September 2005 Professor in Saint-Étienne (wir gratulieren); Daniela Kneißl trat am 1. Dezember 2005 seine Nachfolge an; Dr. Pfeil bleibt uns aber als Gastwissenschaftler erhalten. Verwaltungsleiter Stefan Daniels verließ uns am 31. Mai nach über 3 1/2 Jahren hochehrfreulicher Zusammenarbeit und wurde Kaufmännischer Direktor des Max-Planck-Instituts für Züchtungsforschung in Köln (wir gratulieren); zum 1. Juli kam Frau Moorman als Verwaltungsleiterin aus Tokyo zu uns, wo sie dieselbe Funktion ausgeübt hatte. Auch System-Manager Roman Kieß, den es nach Berlin zog (wir gratulieren), verließ uns am 31. Mai und konnte seinen Nachfolger Martin Baader ab dem 1. Mai noch einarbeiten. Schließlich schied am 31. Juli 2005 aus der Verwaltung auch Frau Bozena Frej aus und wurde Verwaltungsleiterin in dem ihr wohlbekanntem DHI Warschau (wir gratulieren); ihr Nachfolger Alexander Guzewicz begann am 1. März. Die Belegschaft ist wieder vollständig.

Im letzten Jahr war ich noch einigermaßen alarmiert gewesen, weil erstmals seit zwölf Jahren Stipendiatenmittel übrigblieben und ich befürchtete, das Interesse am Westen sinke. Ein weises Mitglied des Beirats wiegelte damals ab: Das komme schon einmal vor, ich möge das nächste Jahr abwarten und dann sehen. Tatsächlich: der Andrang wurde so groß, daß auch bei strenger Auswahl die Mittel diesmal bei weitem nicht ausreichten. Stipendiaten, Praktikanten, Mitarbeiter vertrugen sich dann so gut miteinander, daß Halbfinale und Finale der Fußballweltmeisterschaft gemeinsam im Hause begangen wurden (außerhalb der Dienstzeit), hinreichend vorbereitet durch ein zweitägiges Kolloquium über »Fußball und Identität«, das Ulrich Pfeil (Saint-Étienne) ausrichtete.

Heiter ging es auch zu auf dem Frühlingsfest der Gesellschaft der Freunde, das diesmal am 17. Mai gefeiert wurde, ganz »mittelalterlich«: Philippe Contamine, membre de l'Institut und Vorstandsmitglied, sprach über »Jeanne d'Arc et l'Allemagne«, von Windecke bis Krumeich gewissermaßen, und wurde vom Trio »Obsidienne« mit gestrichener und gesungener Musik des 15. Jahrhunderts begleitet. Zugleich übergab M. Jacques Bouvet die Präsidenschaft an Herrn Wolfgang Ebbecke (wozu weiter unten mehr).

Zuletzt sei der Ehre die Ehre gegeben: Dr. Martin Heinzelmann erhielt am 12. Dezember 2005 in unserem Hause aus den Händen von Pierre Toubert, membre de l'Institut, das Zeichen eines »Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques«. Dreimal wurde das Bundesverdienstkreuz an Personen überreicht, die dem DHIP nahestehen, im angehören oder angehört haben, jedesmal von Botschafter Neubert in seiner Residenz, dem Hôtel de Beauharnais. Am 12. Oktober 2005 erhielt es Jacques Bouvet, der Vorsitzende unserer Gesellschaft der Freunde, am 12. April 2006 der Direktor und am 6. Juni Prof. Dr. Jürgen Voss. Da war Jürgen Voss kaum zwei Jahre nach seinem Ausscheiden aus dem Institut am 10. Mai schon Ehrendoktor der Universität Marc Bloch zu Straßburg geworden. Mein Vorgänger der Jahre 1989–1992, Prof. Dr. h.c. mult. Horst Möller, hat es derweil auf drei solcher Hüte

gebracht, zu demjenigen aus Bordeaux traten solche des Institut d'études politiques in Paris und der Universität Orléans; nicht genug damit wurde ihm im Februar 2006 auch der deutsch-französische Forschungspreis Guy-Lussac-Humboldt zuerkannt. Wir gratulieren und freuen uns dieser dichtgedrängten öffentlichen Anerkennung, die zu stattlichen Teilen auch eine Anerkennung der Institutsarbeit ist.

## Allgemeine Forschungsprojekte

### *Deutsch-Französische Geschichte*

Wohlgemut hatte der letzte Bericht verzeichnet, daß die beiden ersten Bände (Bd. 1 von Rolf Große und Bd. 3 von Rainer Babel) im Oktober/November erschienen waren. Aber so schön ging es nicht weiter. Keine Neuerscheinung ist im Berichtsjahr zu vermelden, lediglich – immerhin – die Erwartung, daß zur Beiratssitzung ein Manuskript abgegeben wird: dasjenige von Nicolas Beaupré; diejenigen von Claire Gantet/Bernhard Struck und Michael Werner werden alsbald folgen. Es geht also weiter, und meine Hoffnung, daß bis zu meinem Ausscheiden wenn nicht alle Bände erschienen, so doch auch die letzten im Manuskript vorliegen, bleibt begründet. An die Stelle von Sandrine Kott ist Anne Duménil (Amiens/München) getreten. Der Zeitplan für die Manuskriptabgabe bei den Herausgebern stellt sich nun folgendermaßen dar (kursiv: französische Autoren):

- I: R. Große: »Vom Frankenreich zu den Ursprüngen der Nationalstaaten (800–1214)«: 2005 erschienen. Die Korrekturen und die Arbeit am Register wurden im September 2005 abgeschlossen, so daß der Band zur Beiratssitzung erscheinen konnte.
- III: R. Babel: »Deutschland und Frankreich im Zeichen der habsburgischen Universalmonarchie: 1500–1650«: ebenfalls 2005 erschienen.
- VIII: *Nicolas Beaupré (in frz. Sprache: Übersetzung notwendig)*: Die schwierige Moderne: 1918–1933. Abgabe: Oktober 2006. Die Arbeiten stehen vor dem Abschluß. Der Band könnte 2007 erscheinen.
- V: *Claire Gantet (Teilübersetzung erledigt)* / Bernhard Struck: Revolution, Krieg und Verflechtung: 1789–1815. Abgabe: Ende 2006. Die Arbeiten stehen vor dem Abschluß. Der Band könnte 2007 erscheinen.
- VI: Michael Werner (in deutscher Sprache): Nationen im Spiegelbild: 1815–1870. Abgabe: April 2007.
- XI: *Hélène Miard-Delacroix (in frz. Sprache: Übersetzung notwendig)*: Im Zeichen der europäischen Einigung: 1963 bis heute. Abgabe: Ende 2006.
- IV: Guido Braun: Von der politischen zur kulturellen Hegemonie Frankreichs: 1648–1789. Abgabe: Februar 2007. Dr. Braun setzte im ersten Halbjahr des Berichtszeitraumes die Recherche und die Literaturlaufnahme fort. Im vierten Quartal 2005 lieferte er ein Konzept für die Gliederung, die thematischen Schwerpunkte und die Hauptthesen seines Bandes, das mit kleineren Modifikationen aus dem Hause und aus dem Beirat gebilligt wurde. Im zweiten Halbjahr des Berichtszeitraumes begann Dr. Braun neben der Fortführung der Recherchen für den zweiten Hauptteil mit der Niederschrift des Manuskripts, dessen Abgabe für den 1. Februar 2007 vorgesehen ist. Daneben arbeitete er an der Vervollständigung der Zeittafel und der Bibliographie. Ausnahmsweise wurden Archivalien des Fonds »Contrôle des étrangers« im Quai d'Orsay herangezogen, die Auskunft über die wenig erforschte Präsenz von Deutschen in Paris seit 1771 bieten.
- IX: Stefan Martens: Von der Krise in die Katastrophe: 1933–1945. Abgabe: Frühjahr 2007. Nach dem Abschluß der laufenden Forschungsvorhaben wurde parallel zu den laufenden Aufgaben mit der Einarbeitung in die Thematik und ersten Vorarbeiten für die Abfassung des Manuskripts begonnen.

- X: *Corine Defrance (Teilübersetzung notwendig)* / Ulrich Pfeil: 1945–1963. Abgabe: April 2007. Nachdem Ulrich Pfeil und Corine Defrance im ersten Halbjahr des Berichtszeitraums die Recherche und die Literaturlaufnahme vorangetrieben hatten, war es ihnen im Anschluß bereits möglich, eine Rohfassung des ersten Teils vorzulegen. Verschiedene Vorträge zu ihrer Thematik ermöglichten es ihnen zudem, wichtige Aspekte des zweiten Teils zu bearbeiten.
- II: *Jean-Marie Moeglin (in frz. Sprache: Übersetzung notwendig)*: Kaisertum und allerchristlichster König: 1214–1500. Abgabe: Sommer 2007.
- VII: *Anne Duménil (in frz. Sprache: Übersetzung notwendig)*: Rivalität, Revanche und die Selbstzerstörung des Alten Europa: 1870–1918. Abgabe: Oktober 2007.

### *Mittelalter*

#### *Sources hagiographiques de la Gaule (SHG) (Dr. Martin Heinzelmann)*

Die Arbeit der beiden letzten Jahre ist durch die Fertigstellung von zwei gewichtigen Bänden und die Vorbereitung eines dritten und letzten Ateliers zur Réécriture (III) gekennzeichnet. Noch im August 2006 ist erschienen: Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine, sous la direction de Martin Heinzelmann, Stuttgart (Thorbecke) 2006, 371 S. (BdF 63). Im Mittelpunkt des Bandes steht ein Beitrag von Joseph-Claude Poulin (Montréal) über »Les *libelli* dans l'édition hagiographique avant le XII<sup>e</sup> siècle« (S. 15–193), der sich mit der Überlieferungsform, das heißt der Edition hagiographischer Werke befaßt, wobei er die ausführliche Beschreibung von 314 *libelli*-Handschriften zugrunde legt. Obwohl hagiographische – wie andere – Werke in der Regel zunächst als *libellus* oder »livret« konzipiert wurden, sind in der Zeit bis zum Jahr 1000 nur wenige solcher ursprünglicher Bändchen erhalten und die tatsächlich erhaltene Überlieferung wird von den hagiographischen Sammelhandschriften bestimmt, die sich seit der Zeit vom 8. Jh. an durchgesetzt haben: In diese ist der überwiegende Teil der *libelli* – durch Kopie oder Zusammenbinden – eingegangen, wobei zum Teil schwerwiegende redaktionelle Änderungen eingetreten sind (réécritures). Wichtig sind auch die entsprechenden Aufschlüsse zum Benutzerkreis der Texte: Während die Sammelhandschriften meist der liturgischen Lektüre der kirchlichen Institutionen zugeordnet werden, kann man für die isolierten *libelli* häufig private Lektüre voraussetzen, vor allem, wenn sie in gefalteter Form vorliegen (deshalb die Einbandabbildung einer solchen gefalteten Handschrift aus dem 9. Jh.). – Maximilian Diesenberger (Wien) befaßt sich mit einer homiletisch-hagiographischen Sammelhandschrift vom Beginn des 9. Jhs., der sogenannten »collection bavaroise«, die im Zusammenhang der Durchsetzung der karolingischen Reform in Bayern entstanden ist; hier macht er gerade die Änderungen deutlich, die an einzelnen Texten bei der Insertion in diese Sammelhandschrift vorgenommen wurde. – Mit seiner von einer Übersetzung begleiteten, kommentierten Edition des alphabetischen Hymnus *Audite pantes monachi* in 23 (24) Strophen zu Ehren des heiligen Wulfram von Fontenelle († ca. 695) erweitert François Dolbeau den Bestand merowingischer Hagiographie um einen komplexen Text, der durch sein Vokabular aus den drei heiligen Sprachen (Hebräisch, Griechisch, Lateinisch) kaum verständlich erschien und deshalb auch bisher in der wissenschaftlichen Kritik unberücksichtigt blieb; in einem Anhang wird das dreisprachige Glossar von Saint-Martial von Limoges nach der Pariser Handschrift BNF lat. 1960 vom Beginn des 9. Jhs. ediert, in dem 18 Worte jeweils in den drei erwähnten »heiligen« Sprachen aufgeführt werden. – In seinem Beitrag zu den Viten der heiligen Aichadrus und Hugo von Jumièges gelingt Jacques Le Maho (Rouen) die überzeugende Neudatierung der beiden Texte, die erst 2001 in einem SHG-Beitrag behandelt worden waren; dabei kann er mit dem Aquitanier Anno (Abt von Jumièges 942–970) den wahrscheinlichen Autor der Texte festmachen. – Die Entstehung der karolingischen *Passio s. Iustini* (BHL 4579, hier nach der Handschrift Paris BNF lat. 15 437, saec. XI ex. von F. Dolbeau und H. Röckelein ediert) nach der Vorlage des merowingi-



schen Hypotextes der *Passio s. Iusti pueri Autisiodorensis* (BHL 4590, durch Nachdruck aus C. Narbey wiedergegeben) ist Gegenstand einer Untersuchung von Hedwig Röckelein (Göttingen), die diese literarische Umwandlung durch die bedeutende Kultgeschichte beider Märtyrer Justus von Beauvais und Justinus von Auxerre vom 9. bis 11. Jh. anschaulich gestaltet.

In Kürze erscheinen wird der Band: *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval. Actes de l'Atelier »La réécriture des miracles«* (IHAP, juin 2004) et SHG X–XII, dossiers des saints de Metz et Laon et de saint Saturnin de Toulouse, sous la direction de Monique Gouillet et Martin Heinzelmann, Stuttgart: Thorbecke 2006, ca. 416 S. (BdF 65). Neben den Akten des zweiten Réécriture-Ateliers von 2004 werden hier die Dossiers X–XII des Unternehmens SHG vorliegen, die die Heiligen der Diözesen Metz und Laon sowie das umfangreiche Dossier des heiligen Saturninus von Toulouse behandeln; in dem umfangreichen Bestand der Metzger Hagiographie, der von fünf Bearbeitern aufgearbeitet und von Monique Gouillet koordiniert wurde, sind auch drei Texte zum ersten Mal ediert (*Vita Patientis in Vita Iohannis apostoli et evangelistae auct. Pseudo-Prochoro tradita [Vita abbreviata Patientis]*, *Vita Terentii* [BHL 8005], *Sermo de sancto Gorgonio* [BHL 3620]).

In der gleichen Zeit der Fertigstellung der beiden Bände wurde die Veranstaltung eines dritten und gleichzeitig letzten Réécriture-Ateliers vorangetrieben, das am 1. und 2. Februar 2007 in Zusammenarbeit mit dem Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, CNRS-Universität Paris I-Villejuif, vertreten durch seine Direktorin Monique Gouillet sowie Christiane Veyrard-Cosme, im DHIP stattfinden soll. Sein Thema ist die Réécriture speziell merowingischer Texte (*L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*), die wegen des Fehlens von Originalhandschriften aus dem 6.–8. Jh. immer noch ein Hauptproblem der Frühmittelalterforschung darstellen, zumal man gerade für diese Zeit einen besonderen Einfluß und eine besondere Ausbreitung der hagiographischen Literatur annehmen muß. Mit den drei Organisatoren, neun weiteren Teilnehmern und vier »Présidents de séance« ist der Kreis der »aktiven« Teilnehmer bereits abgeschlossen.

Für das kommende Jahr stehen neben der Veröffentlichung der Ergebnisse des Ateliers III zwei weitere Projekte an: Zunächst die Drucklegung eines Bandes zur trierischen Hagiographie, der aus der *thèse* von Klaus Krönert entsteht, die dieser 2003 an der Universität Paris X-Nanterre verteidigt hat (*La construction du passé de la cité de Trèves: VIII<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> siècles*); Klaus Krönert, der ein mehrmonatiges Stipendium des DHIP für seine Arbeiten an diesem Band erhalten hat (1. Mai–31. August 2006), wird dabei die Hagiographie von Trier auch unter dem Gesichtspunkt des Unternehmens SHG in einem Anhang übersichtlich darstellen. Gleichzeitig wird Professor Joseph-Claude Poulin, unser langjähriger codirecteur, seine zahlreichen Studien zur bretonischen Hagiographie (vgl. zuletzt unsere Einleitung zu dem gerade erschienenen Band »*Livrets, collections et textes*«, S. 7ff.) überarbeitet zu einem geschlossenen Band zusammenstellen.

### *Gallia Pontificia* (Priv.-Doz. Dr. Rolf Große)

Papsturkunden in Frankreich, Neue Folge 10.

Nach der Fahnenkorrektur seines Bandes der »Deutsch-Französischen Geschichte« und der Erstellung des Registers setzte Rolf Große die Editionstätigkeit fort und brachte die Bearbeitung der Fonds Saint-Marcel sowie Saint-Denis-du-Pas zum Abschluß. Anschließend wandte er sich der umfangreichen Überlieferung von Saint-Maur-des-Fossés zu: Die älteren Papsturkunden dieses Klosters (bis zum 11. Jh.) wurden bereits von Harald Zimmermann und Jacques Boussard (*Journal des Savants*, 1972) ediert. Sechs Stücke des 12. Jhs. werden Aufnahme in den Band finden. Die Originale sowie die Chartularüberlieferung (AN, LL 46-50, BNF lat. 5416) sind erfaßt und verfilmt, die Kollationierung ist abgeschlossen, diplomatische und historische Kommentare sind zum Teil formuliert. Rolf Große verfaßte ferner einen Beitrag über »Die beiden ältesten Papsturkunden für das Domkapitel von Paris (JL 3949 und 3951)«, der in den Akten der vierten Table ronde der »*Gallia Pontificia*« erschei-

nen soll. Dieser Band, der die Reihe der »Studien und Dokumente« fortführt, wurde von ihm für den Druck vorbereitet. Das Manuskript ging Ende August an den Verlag. Darüber hinaus betreut er mehrere regionale Arbeitsgruppen der »Gallia Pontificia«. Mit der École des chartes wurde vereinbart, die Table ronde, die im Abstand von zwei Jahren stattfindet, künftig immer am Freitag vor Pfingsten zu veranstalten. Zur nächsten Tagung am 25. Mai 2007 führte Rolf Große bereits ein vorbereitendes Gespräch mit Prof. Bernard Barbiche; sie wird sich mit den »Aspects diplomatiques des voyages pontificaux« befassen.

*Das Burgund-Projekt (Prof. Dr. Werner Paravicini)*

(1) *Die Edition der Argentiersrechnungen Herzog Karls des Kühnen (Prof. Dr. Werner Paravicini; Dr. Valérie Bessey, halbtags; Dr. Sébastien Hamel, halbtags ab dem 1.1.2006)*

Bd. 3: 1470: Valérie Bessey. Die Arbeit ist in der Endphase. Die Kollation der Abschrift mit den letzten 300 Blättern (von 907) des Originals in Brüssel wurde im Oktober 2005 abgeschlossen. Die gesamte Abschrift wurde vom Direktor und weiteren Fachleuten gegengelesen, die Übertragung der Korrekturen ist seit Juli 2006 erledigt. Die aufwendige Revision der drei *Indices* (Personen, Orte, Ämter) geht dem Ende entgegen. Sie waren mit den vorangehenden Bänden abzugleichen. Namen von Personen und Orten mußten identifiziert werden, wobei eine Herrschaft als Name einer Person (*le seigneur de*) stets Probleme bereitet. Auch diese Arbeit soll zu Herbstbeginn 2006 abgeschlossen sein. Der kritische Textapparat und die Einleitungen werden im Laufe des Herbstes folgen, so daß das gesamte umfangreiche Ms. Anfang 2007 der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres übergeben werden und noch im Jahre 2007 erscheinen kann.

Bd. 4: Monatsrollen und Fragmente 1471–1476: Sébastien Hamel hat die Arbeit an der Transkription der erhaltenen Monatsrollen (aus denen sich die nicht mehr erhaltenen Jahressbände zusammensetzten) und der bislang aufgefundenen Fragmente und Auszüge zu Beginn des Jahres 2006 begonnen. Die Arbeit ist langwierig, weil die Texte unter Wasser und allerlei Unglück zu leiden hatten und die Abschriften der hochauflösenden Digitalaufnahmen (10 MP) zumeist am Original im Archiv zu Lille unter UV-Bestrahlung kollationiert werden müssen. Da die Zeit knapp wird, werden wir auf die Erfassung der Quittungen verzichten. Die Textherstellung soll Ende 2006 abgeschlossen sein, der Band ebenfalls 2007 erscheinen. Hier ein Verzeichnis der erhaltenen Texte:

**1471**

a. Rôles mensuels:

- (1) 1471, juin (fragment), ADN, B 2085 / 66122 (1<sup>re</sup> peau seulement).
- (2) 1471, août, ADN, B 2089 (rouleau de parchemin, 6 m 60).
- (3) 1471, octobre (fragment), ADN, B 2085 / 66123 (dernière peau seulement, 80 cm).

b. Extraits:

- Extraits et description de (2): Inventaire sommaire, ADN, B, t. 4, p. 239–240.
- Fol. 390 et sq., 396 v<sup>o</sup> et sq., Extraits, dans ADN B 19561, Itinéraire Godefroy 1460–1477, XVIII<sup>e</sup> siècle.

**1472**

a. Rôles mensuels:

- (1) 1472, mai (fragment), ADN, B 2085 / 66093 (dernière peau seulement).

**1473**

a. Rôles mensuels:

- (1) 1473, juillet (copie faite à Malines, le 8 janvier 1475), ADN, B 2105 / 67598 (cahier de papier de 35 fol.).

## b. Extraits:

- Extraits concernant Giovanni Candida, fol. 258 et 361, publiés d'après AGR, Papiers d'État et de l'Audience, liasse 28, par TOURNEUR 1919, p. 114.
- Fol. 193, 244 et sq., 282 et sq., 294, 297 v°, 299 et sq., 307, 323, 324 et sq., 427 v°, 448, 466, 471 r°, 474 et v°, Extraits, dans ADN B 19561, Itinéraire Godefroy 1460–1477, XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 1474

## a. Rôles mensuels:

- (1) 1474, août (copie faite à Malines, le 14 janvier 1475), ADN, B 2105 / 67597 (cahier de papier de 30 fol.).

## b. Extraits:

- Extraits concernant Giovanni Candida, fol. 166, 171 et 182, publiés d'après AGR, Papiers d'État et de l'Audience, liasse 28, par TOURNEUR 1919, p. 114–115.
- Extraits et description de (1): Inventaire sommaire, ADN, B, t. 4, p. 248–249.
- Fol. 49, 104 v°, 148, 213 v°, 214, 222, 224 v°, 228, 231, 236, 237, 333 r°, 337, 340, 347 v°, 349 v°, 363, Extraits, dans ADN B 19561, Itinéraire Godefroy 1460–1477, XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 1475

## a. Rôles mensuels:

- (1) 1475, août (copie faite à Malines, le 2 septembre 1476), ADN, B 2105 / 67594 (cahier de papier de 40 fol.);
- (2) 1475, octobre (copie faite à Malines, le 22 août 1476); ADN, B 3377 / 133553 (cahier de papier de 17 fol.).

## b. Extraits:

- Extrait fait le 12 décembre 1486 concernant des broderies, publié par LABORDE II, p. 227–228, n° 4042, d'après un document non identifié aux ADN.
- Extraits concernant Giovanni Candida, fol. 171, 196, et 219, publiés d'après AGR, Papiers d'État et de l'Audience, liasse 28, par TOURNEUR 1919, p. 115–116.
- Extraits et description de (1): Inventaire sommaire, ADN, B, t. 4, p. 248–249.
- Extraits et description de (2): Inventaire sommaire, ADN, B, t. 7, p. 366–367.

## c. Édition:

- Édition de (2): Christian ALBRECHT, »Die Monatsrolle des Burgundischen Argentiers Nicolas de Gondeval für den Oktober 1475«, Francia 22/1 (1995), p. 79–127.

## 1476

## b. Extraits:

- Mention d'après AGR, Papiers d'État et de l'Audience, liasse 28, par TOURNEUR 1919, p. 116.

Nach Abschluß der Editionsarbeit geht es an den Gesamt- und Sachindex, dessen Ms. hoffentlich bis Oktober 2007 vorliegen wird.

(2) *Datenbank »Prosopographia Burgundica« – Prosopographie des Hofes der Herzöge von Burgund (Dr. Valeska Koal; Prof. Dr. Werner Paravicini)*

Zu diesem Projekt gehören folgende Mitarbeiter: Dr. Valerie Bessey und Marie Loizeaux (Erschließung), Dr. Sébastien Hamel (Programmierung).

Die Datenbank »Prosopographia Burgundica«, Version FileMaker Pro7 ist seit dem 18.4.2006 auf der Homepage des DHI Paris frei zugänglich ([www.dhi-paris.fr](http://www.dhi-paris.fr): Elektr. Publikationen). Die Anwendung bietet eine neu gestaltete Benutzeroberfläche mit erweiterten Recherchefunktionen. Ein standardisierter Personenkatalog (*Catalogue*) bündelt alle

relevanten Informationen zu derzeit 4153 Amtsinhabern, die im Zeitraum zwischen 1409 bis 1477 an den Höfen der burgundischen Herzöge Philipp der Gute, Karl der Kühne und deren Familienangehörigen ihren Dienst versahen, und ermöglicht einfache und kombinierte Recherchen nach Name, Geburts- und Sterbedatum, *Hôtel*, Amt und Familienangehörigen. Über den Katalog führen Links zu den Personenbelegen der *Écrous* in den sechs Teildatenbanken *Écrous*, *Hôtes*, *Personnel*, *Offices*, *Comptables*, *Signataires*, sowie zum Volltext der Ordonnanzen (*Ordonnances*), vorerst nur Philipps des Guten.

2969 Personen von insgesamt 4153, vorwiegend aus der Epoche Philipps des Guten, wurden unter Hinzuziehung der Ordonnanzen des Herzogs sowie weiterer vergleichender Primär- und Sekundärquellen bis August 2006 identifiziert. Komplett verlinkt sind *Écrous* und Ordonnanzen aus der Zeit der Regentschaft Philipps des Guten – insgesamt 1443 Personenbelege. Die Identifikation des Personals unter Karl dem Kühnen ist in Bearbeitung – identifiziert sind 946 Personen, etwa ein Drittel der Bediensteten aus dem *Hôtel* des Herrschers –, kann aber erst nach Fertigstellung des Editionstextes der Ordonnanzen Karls des Kühnen vollständig abgeschlossen werden. Diese Arbeit ist für das Jahr 2007 vorgesehen.

(3) *Edition der Hofordnungen Karls des Kühnen (1467–1477)* (Dr. Torsten Hiltmann; Prof. Dr. Werner Paravicini)

Nach Reisen nach Brüssel, Wien und Lille sowie Arbeiten in der Bibliothèque nationale in Paris konnte in diesem Jahr die Kollationierung der Editionstexte an den Originalen abgeschlossen werden. Die Arbeiten brachten dabei einiges Neue ans Licht. So läßt sich aufgrund der Wasserzeichen der Liller Handschrift der Zusatzordnung von 1472 zeigen, daß es sich hier um einen zeitgenössischen Entwurf für diese Ordnung handelt. Die Auffälligkeit einer der Korrekturhände bestätigte diese Vermutung, denn wie ein Handschriftenvergleich ergab, war es niemand anderes als Herzog Karl der Kühne selbst, der hier Hand anlegte und den Text der Präambel nach seinem Wunsch entscheidend umformulierte. Mit der abschließenden editorischen Bearbeitung der Texte wurde begonnen, Anmerkungen wurden formal vereinheitlicht, erläuternde Kommentare gesetzt und die in den Texten genannten Personen indiziert und in Zusammenarbeit mit den Mitarbeiterinnen der »Prosopographia Burgundica« größtenteils auch identifiziert. Die Bearbeitung von fünf der sieben erhaltenen Ordonnanzen ist in dieser Weise bereits abgeschlossen. Der Rest soll bis Jahresende folgen, ein halbes Jahr später als ursprünglich beabsichtigt. Probleme bereitet derweil noch die genaue Einordnung einzelner Texte, die im Anhang der Edition zu veröffentlichen sind. Dies betrifft vor allem das Hofstaatsverzeichnis von 1474, dessen Herkunft auch nach intensiven Recherchen noch nicht zufriedenstellend geklärt werden konnte. Zu klären bleibt ebenfalls, ob eine im Zusammenhang mit den Recherchen für die Heroldsdatenbank aufgefundene Liste der Schulden Karls des Kühnen bei seinen Höflingen, die wohl kurz nach seinem Tod erstellt wurde, ohne großen Zeitverlust noch in die Edition integriert werden kann, um so das hier vermittelte Bild des Hofstaates Karls des Kühnen zu ergänzen.

(4) *Edition der Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies 1430–1477* (extern Dr. Sonja Dünnebeil, Wien; Prof. Dr. Werner Paravicini)

Bd. 3 (1473) ist in Arbeit, mit dem Manuskriptabschluß ist nun im Frühjahr 2007 zu rechnen, so daß auch dieser, die Zeit der Valois-Herzöge abschließende Band noch im Jahre 2007 erscheinen könnte.

(5) *Prosopographie der Sekretäre der burgundischen Hofkanzlei (1384–1477)*

Der von Pierre Cockshaw (Brüssel) extern abgeschlossene Band ist im Druck und wird noch im Jahre 2006 als Band 16 der *Instrumenta* erscheinen.

(6) *Die Korrespondenz der Herzogin Isabella von Portugal (reg. 1430–1471)*

Das seit vielen Jahren von Monique Sommé (Arras) extern vorbereitete Editionsmanuskript wird Anfang 2007 abgegeben werden und kann damit noch im Jahre 2007 in der Reihe der Instrumenta im Druck erscheinen.

(7) »Herolds-Datenbank«: *Datenbank zu den Herolden in den burgundischen Quellen des 15. Jahrhunderts (Dr. Torsten Hiltmann; Franck Viltart, M.A.; in Zusammenarbeit mit Henri Simonneau, M.A., und Georges-Xavier Blary, Lille III)*

Die Heroldsdatenbank umfaßt aktuell 6200 Quellenauszüge und verzeichnet in ihren Katalogen über 170 verschiedene Personen sowie 500 Ämter. Das heißt, daß innerhalb des letzten Jahres mehr als 3400 neue Quellenbelege mit Hinweisen auf 240 bisher unbekannte Ämter bzw. Amtsnamen aufgenommen wurden.

Die in diesem Jahr ausgewerteten Quellen sind vielfältig. Zu erwähnen ist insbesondere, daß die Rechnungen der *Recette générale de toutes les finances* (RGF) der burgundischen Herzöge mittlerweile für den Zeitraum von 1403–1519 komplett ausgewertet sind und auch alle in Lille erhaltenen Quittungen der RGF (ca. 300 Stück) in der Datenbank erfaßt wurden. Hinzu kommen die Stadtrechnungen von Lille und Mons für den Zeitraum 1467–1519, sowie einzelne Rechnungen des *trésorier des guerres* und kleinerer Herrschaften im burgundischen Raum. Die handschriftlichen Quellen wurden ergänzt durch zahlreiche gedruckte Quellen: Die historiographischen Werke von Jean Molinet, Mathieu d'Escouchy, Jean Lefèvre (gen. Toison d'or), Enguerran de Monstrelet, Jean de Haynin, Philippe de Comynes, Jacques du Clercq, Jean de Wavrin und die von Kervyn de Lettenhove herausgegebenen »Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique«, aber auch die Reiseberichte von Guilbert de Lannoy sowie einzelne Turnier- und Funeralberichte. Insgesamt wurden für die Heroldsdatenbank bereits über 50 Quellenwerke analysiert.

Wesentliche Grundlage für diese Entwicklung war die intensive Zusammenarbeit mit Bertrand Schnerb und seinen beiden Schülern Henri Simonneau und Georges-Xavier Blary, wie sie im November 2005 vereinbart wurde. Henri Simonneau schreibt seine *thèse de doctorat* zu den Herolden unter den späten burgundischen Herzögen (1467–1519), Georges-Xavier Blary verteidigte seinen *mémoire de Master 2* zu den Herolden unter Johann Ohnefrucht und Philipp den Guten im Juni 2006. Es lag nahe, beide im Rahmen des Projektes zusammenzubringen und zur Mitarbeit einzuladen. Die Quellenerfassungen der einzelnen Beteiligten wurden daraufhin aufeinander abgestimmt und in der Datenbank zentral zusammengeführt. Dadurch konnte eine deutlich breitere Quellenbasis hergestellt werden, die für alle Seiten von Nutzen ist. Vor allem aber ist es gelungen, die verschiedenen laufenden Vorhaben beim Heroldsprojekt des DHI Paris zusammenzuführen und damit einen gemeinsamen, zentralen Diskussionsort für diese Forschungen zu schaffen.

Akzeptanz und Interesse an dem Projekt spiegeln sich auch in den umfangreichen Datensammlungen wider, die auch in diesem Jahr dem Projekt von Außenstehenden wie Evelyn van den Neste (Paris), Jeanne Verbij-Schillings und Antheun Janse (beide Leiden) zur Verfügung gestellt wurden. Die teilweise bereits erheblich über den engeren burgundischen Rahmen hinausgehenden Daten machen dabei deutlich, welch erhebliches Potential noch in diesem lang vernachlässigten Forschungsfeld steckt, wie das Beispiel der Stadtherolde zeigen soll (s. unten). Das Material wartet nur darauf, ausgewertet zu werden.

Nicht zu vergessen ist die engagierte Mitarbeit der verschiedenen Praktikanten, die zur Entwicklung des Projektes beigetragen haben, sowie die im zweiten Quartal 2006 eingeführte halbautomatische Analyse der gedruckten Quellen, die zu qualitativen wie quantitativen Verbesserungen führte. Um den gemeinsamen Bemühungen eine Basis zu geben, wurde eine über 500 Titel umfassende Bibliographie zum Heroldswesen erstellt und eine Sammlung der wichtigsten Hilfsmittel und Publikationen am Projekt selbst initiiert.

Geplant ist, die Aufnahme der Quellen bis Oktober 2006 fortzusetzen, um danach mit der Kollationierung der Datensätze und der Redaktion der Datenbank zu beginnen, so daß diese bis Oktober 2007, dem bisher geplanten Ende des Projektes, zur Publikation zur Verfügung steht. Um die Datenbank und die mit ihr verbundenen Recherchemöglichkeiten bekannt zu machen, sind für das erste Halbjahr 2007 zwei Veranstaltungen geplant, an denen neben Torsten Hiltmann, Franck Viltart und Henri Simonneau auch Prof. Gert Melville (TU Dresden), Prof. Bertrand Schnerb (Lille III) und Prof. Michel Pastoureau (ÉPHÉ Paris) beteiligt sein werden. Es handelt sich einerseits um ein für April 2007 am DHI Paris geplantes Atelier, das ausgehend von den Wappenkönigen der Herolde sich mit den »anderen« Königen beschäftigen soll, und andererseits um eine vom Projekt organisierte Sektion zum Thema »Herolde und Städte« auf dem International Medieval Congress in Leeds (Juli 2007).

Es besteht die Absicht, die Quellengrundlage zu erweitern, sobald die burgundische Überlieferung erfaßt ist. Zu denken ist zunächst an die französischen Quellen, dann an die deutschen, worauf die wichtigen englischen, italienischen, spanischen, etc. folgen könnten, so daß aus der burgundischen Datenbank eine europäische würde. Gleichwohl soll als erstes Ergebnis im Jahre 2007 eine Prosopographie der Herolde des Herzogs von Burgund und seines Adels veröffentlicht werden.

#### (8) *Burgund-Portal (Dr. Torsten Hiltmann)*

Die Datenbank »Prosopographia Burgundica« wird zu einem Burgund-Portal ergänzt, das sowohl unsere eigenen Datenbanken online anbietet (*écrous* und Hofordnungen) als auch alles, was der Direktor und das Haus an Burgundica veröffentlicht haben. Einige Jahrzehnte Arbeit zu den Personen, Ämtern und Gruppen am burgundischen Hof sollen somit im Volltext durchsuchbar und mit einem zentralen Index versehen der Forschung gebündelt zur Verfügung gestellt werden. Nach bisherigen Planungen soll das Portal mindestens 28 Publikationen umfassen, Forschungsliteratur ebenso wie Quelleneditionen und Datenbanken.

Ein erstes Konzept für das Portal wurde bereits erstellt sowie das Einverständnis von Verlagen und Autoren eingeholt. Wo dies möglich war, wurden die alten Dateien für den Druck beschafft, so daß ein Medienbruch in der Aufbereitung der Daten vermieden werden kann. Wo diese nicht mehr existieren, müssen die Bände gescannt und mit einem OCR-Programm in Volltext zurückverwandelt werden. Auch hier wurde bereits gearbeitet, sechs der Bände wurden gescannt. Bezüglich der von der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres herausgegebenen Argentier-Bände wurde mit der AIBL separat vereinbart, diese in Form einer Datenbank in das geplante Portal zu integrieren, wobei sich die AIBL finanziell an den Kosten beteiligen wird. Die Programmierung des Portals selbst ist für das vierte Quartal 2006 vorgesehen, so daß voraussichtlich im ersten Halbjahr 2007 die Daten übertragen und verknüpft werden können.

#### (9) *Burgund-Seminar (Prof. Dr. Werner Paravicini)*

Die monatliche Veranstaltung im DHIP, Teil des Lehrprogramms der ÉPHÉ, IV<sup>e</sup> Section, zusammen mit Prof. Dr. Bertrand Schnerb (Lille) durchgeführt, wurde im siebenten Jahr fortgesetzt. Das Zweijahresthema lautet: »La face noire de la splendeur: crimes, violences, malheurs et trahisons à la cour de Bourgogne«. Durch Beobachtung menschengemachter und schicksalhafter Disfunktionen soll ermittelt werden, wie der hochorganisierte burgundische Staat und seine Menschen auf dergleichen Herausforderungen reagierten. Der Direktor sprach über den Fall eines Hochadligen, den die gewaltsame Liebe zu einer Ehrenjungfer der Herzogin in den Ruin trieb: »Un loup dans la bergerie: Louis II de Chalon, comte de Tonnerre«. – Der zweite Bericht über das zuvor behandelte Thema, »Hérauts de Bourgogne«, wird im Livret annuaire de l'ÉPHÉ 20, 2004–2005, Paris 2006, im Druck

erscheinen. Das zusammen mit Michel Pastoureau (Paris) und Gert Melville (Dresden) vorbereitete europäische Heroldskolloquium hat vom 15.–17.9.2005 in Lille stattgefunden und befindet sich mitsamt der Einleitung des Direktors im Druck. Das Resultat des dritten und vierten Seminarjahres wird unter dem Titel »Paris, capitale des ducs de Bourgogne« 2007 als Beiheft der *Francia* veröffentlicht werden.

### *Frühe Neuzeit*

#### *Französische Protektionspolitik (Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel)*

Die Druckvorbereitung der Studie »*Garde et protection. Der Königsschutz in der französischen Außenpolitik vom 15. bis zum 17. Jahrhundert: Ideologischer Hintergrund, Konzeption und Tradition*« ist weitergeführt worden und soll demnächst abgeschlossen werden.

#### *Materialien und Studien zur französischen Außen- und Reichspolitik vom voyage d'Allemagne bis zum Frieden von Cateau-Cambrésis (Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel)*

Das Vorhaben ist auf drei Bände angelegt: Bd. 1: Instruktionen und Berichte, Bd. 2: Korrespondenzen, Bd. 3: Darstellung. Identifiziert worden ist für Band 1 Material zu den Botschaften von Charles de Marillac (1552/53), Caius de Vitrail (1554/55), Bernard Bochetel (1557) und wieder Charles de Marillac (1558/59). Dabei handelt es sich z. T. um diplomatische Missionen zu Reichstagen (Augsburg 1555 bzw. 1559), z. T. um Sondermissionen zu verschiedenen Reichsfürsten. Insofern wird die Dokumentation nicht nur eine bislang im wesentlichen auf die Reichstage fokussierte Betrachtungsweise französischer Reichspolitik um die Mitte des 16. Jhs. durch zusätzliches Material ergänzend weiterführen können, sondern auch auf einzelne Reichsstände bezogene Sonderoptionen der französischen Politik darstellen können. Mittlerweile ist Kontakt zu Prof. Albrecht Luttenberger (Regensburg) hergestellt worden, der ein Editionsprojekt zur französischen Reichspolitik der Jahre 1548–1551 betreut. Das entsprechende Material wird nach derzeitigem Stand der Dinge im Rahmen einer entstehenden und voraussichtlich im September 2006 im Manuskript abgeschlossenen Dissertation teilediert werden. Für Band 2 des Vorhabens können sich hieraus Anknüpfungsmöglichkeiten ergeben, die nach Vorliegen der genannten Arbeit weiter geprüft werden sollen.

#### *Das französische Reichsbild, 1648–1756 (Dr. Guido Braun)*

Das französischsprachige Buchmanuskript »*La connaissance du droit public allemand en France. Des traités de Westphalie au Renversement des alliances (1643–1756)*« wurde leicht überarbeitet und aufgrund von Hinweisen von Prof. Jean Bérenger stellenweise ergänzt. Die Publikation ist in den »Pariser Historischen Studien« vorgesehen; im Hinblick auf die Drucklegung wurden Angleichungen an die Manuskriptgestaltungsregeln der PHS vorgenommen. Eventuell ist daran zu denken, die Kapitel zu den Sprachgewohnheiten im frühneuzeitlichen diplomatischen Verkehr zwischen Deutschland und Frankreich auszugliedern und, mit gewissen Erweiterungen und Modifikationen, als selbständige Monographie zu veröffentlichen (Anregung von Prof. Jean Bérenger und Prof. Lucien Bély). Die Arbeit soll als *thèse nouveau régime* an der Université de Paris IV-Sorbonne verteidigt werden; aus administrativen Gründen (wegen erfolgter Exmatrikulation sind *dérogation* und *réinscription* erforderlich) verschob sich die *soutenance* auf Januar 2007.

*19. und 20. Jahrhundert**Edition der Synthesen der Berichte der französischen Präfekten und der Lageberichte des deutschen Militärbefehlshabers 1940–1944 (Dr. Stefan Martens)*

Am 14. Juni 2006 wurde die elektronische Publikation im DHIP unter Vorsitz von Marie-Françoise Courel, directrice du département Homme et société (CNRS) der Öffentlichkeit vorgestellt. Teilnehmer waren: DirDHIP, Fabrice D’Almeida (IHTP), Martine de Boisdeffre (Archives de France), Angelika Menne-Haritz (Bundesarchiv), Stefan Martens (DHIP), Marc Olivier Baruch (ÉHÉSS), Florent Brayard (IHTP/Centre Marc Bloch) und Denis Peschanski (Paris I). Die Präsentation ist noch mit einigen Fehlern behaftet, die im Laufe der kommenden Monate beseitigt werden.

*Die deutsche Militärverwaltung in Paris (1940–1944) (Dr. Stefan Martens)*

Mit Unterstützung von Torsten Hiltmann wurde eine Datenbank gestützt auf FileMaker 8 eingerichtet. Mit Hilfe der wissenschaftlichen Praktikanten wurde damit begonnen, die in den dienstlichen Telefonbüchern der Nachrichtenkommandantur von Groß-Paris verzeichneten Angehörigen der deutschen Besatzungsverwaltung zu erfassen (z. Z. ca. 1000 Datensätze). Es ist geplant, diese Angaben anschließend mit weiteren Quellenbeständen, sowohl aus der Kriegszeit als auch der Nachkriegszeit zu ergänzen bzw. abzugleichen. Mit Rücksicht auf die Arbeit an der Deutsch-Französischen Geschichte wurde dieses Projekt vorläufig zurückgestellt.

*Das Rheinland unter französischer Besatzung (1918–1930) (Dr. Stefan Martens i. Z. m. Dr. Matthias Nuding)*

Am 6. Dezember 2005 haben DirDHIP, Stefan Martens und Matthias Nuding (der von Seiten des DHIP die archivische Vorbereitung leistete), Martine de Boisdeffre (Direktorin der Archives de France), Gérard Ermisse (Direktor der Archives nationales) und ihren Mitarbeitern eine Zusammenarbeit bei der Bearbeitung und Neuverzeichnung des Bestandes AJ 9 (Papiers Tirard, 730 laufende Meter) vorgeschlagen und viel Entgegenkommen gefunden, da die Archives nationales ihrerseits daran gedacht hatten, deshalb an das DHIP heranzutreten. Da es sich um einen Bestand handelt, der sich im Besitz des Archivs des französischen Außenministeriums befindet und lediglich von den Archives nationales verwahrt wird, wurde am 10. April 2006 bei einem Treffen mit Monique Constant (Conservateur en chef des archives du ministère des Affaires étrangères) und Christian Oppetit und Michèle Conchon (Leiter bzw. Archivarin der Section contemporaine der Archives nationales) vereinbart, daß das DHIP sich um Drittmittel für einen Archivar und eine wissenschaftliche Hilfskraft bemühen wird. Anfang Juli haben die drei Partner des Unternehmens eine Konvention unterzeichnet, daß der Bestand – unter der Voraussetzung der Bereitstellung der vom DHIP für eine Dauer von 2 Jahren beantragten Mittel – aufbereitet und anschließend von einem französischen und einem deutschen Archivar in Form eines elektronischen Findbuches verzeichnet wird.

*Berichte der französischen Gesandten beim Deutschen Bund (Dr. Mareike König)*

Das Projekt ruht noch solange, bis Dr. König ihre Bibliothekarsausbildung abgeschlossen und sich in ihre neue Tätigkeit als Bibliotheksleiterin ab 1. Oktober 2006 eingearbeitet hat.



## Veröffentlichungen

### *Allgemeines*

*Erschienen:* Mareike König, Rainer Ohliger (Hg.), *Enlarging European Memory. Migrations Movements in Historical Perspective* (BdF 62), Ostfildern (Thorbecke) 2006, 184 S. – ISBN 3-7995-7458-1.

*In Vorbereitung:* François Duceppe-Lamarre, Jens Ivo Engels (Hg.), *Environnement et pouvoir: une approche historique* (Ateliers 2). – Michel Reddé, Siegmund von Schnurbein (Hg.), *Alésia et la bataille de Teutoburg. Un parallèle critique des sources* (BdF 66).

### *Mittelalter*

*Erschienen:* Martin Heinzelmann (Hg.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine* (BdF 63), Ostfildern (Thorbecke) 2006, 374 S. – ISBN 978-3-7995-457-0.

*Im Druck:* Francia 33/1 *Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Mittelalter – Moyen Âge*, Ostfildern (Thorbecke) 2006. – Monique Goulet, Martin Heinzelmann (Hg.), *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval* (BdF 65). – Pierre Cockshaw (Hg.), *Prosopographie des secrétaires de la cour de Bourgogne (1384–1477)* (Instrumenta 16). – Gisela Droßbach (Hg.), *Hospitäler in Frankreich, Deutschland und Italien. Eine vergleichende Geschichte* (Mittelalter und Neuzeit) (PHS 75).

*In Vorbereitung:* Rolf Große (Hg.), *L'acte pontifical et sa critique* (StuDo 5). – Werner Paravicini, Bertrand Schnerb (Hg.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne* (BdF 64). – Ralf Lützelshwab, *Flectat cardinales ad velle suum? Clemens VI. (1342–1352) und sein Kardinalskolleg. Ein Beitrag zur kurialen Politik in der Mitte des 14. Jahrhunderts* (PHS 80). – Stefan Weiß (Hg.), *Die französisch-deutschen Beziehungen im späten Mittelalter* (PHS 83).

### *Frühe Neuzeit, Revolution, Empire (1500–1815)*

*Erschienen:* Francia 32/2. *Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Frühe Neuzeit, Revolution, Empire – Histoire moderne*, Ostfildern (Thorbecke) 2005, 370 S. – ISBN 3-7995-8117-0. – Markus Reinbold, *Jenseits der Konfession. Die frühe Frankreichpolitik Philipps II. von Spanien 1559–1571* (BdF 61), Ostfildern (Thorbecke) 2006, 280 S. – ISBN 3-7995-7455-7. – Christine Petry, *»Faire des sujets du roi«. Rechtspolitik in Metz, Toul und Verdun unter französischer Herrschaft (1552–1648)* (PHS 73), München (Oldenbourg) 2006, 334 S. – ISBN 3-4865-7981-9.

*Im Druck:* Christiane Coester, *Schön wie Venus, mutig wie Mars. Anna d'Este, Herzogin von Guise und von Nemours (1531–1607)* (PHS 77). – Guido Braun, *Susanne Lachenicht* (Hg.), *Les États allemands et les Huguenots* (PHS 82).

*In Vorbereitung:* Lothar Schilling (Hg.), *Absolutismus, ein unersetzliches Forschungskonzept? – L'absolutisme, un concept irremplaçable?* (PHS 79). – Francia 33/2. *Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Frühe Neuzeit, Revolution, Empire – Histoire moderne*, Ostfildern (Thorbecke) 2006/2007.

### 19. und 20. Jahrhundert

*Erschienen:* Francia 32/3 Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, 19./20. Jahrhundert – Histoire contemporaine, Ostfildern (Thorbecke) 2006, 380 S. – ISBN 3-7995-8118-9. – Helke Rausch, Kultfigur und Nation. Öffentliche Denkmäler in Paris, Berlin und London, (PHS 70), München (Oldenbourg) 2006, 798 S. – ISBN 3-486-57579-1. – Alain Charriot, Dieter Gosewinkel (Hg.), Figurationen des Staates in Deutschland und Frankreich 1870–1945 – Les Figures de l'État en Allemagne et en France 1870–1945 (PHS 72), München (Oldenbourg) 2006, 312 S. – ISBN 3-4865-7671-2. – Dirk Sasse, Franzosen, Briten und Deutsche im Rifkrieg 1921–1926. Spekulanten und Sympathisanten, Deserteure und Hasardeure im Dienste Abdelkrimis (PHS 74), München (Oldenbourg) 2006, 432 S. – ISBN 3-4865-7983-5.

*Im Druck:* Andreas Fickers, »Politique de la grandeur« vs. »Made in Germany«. Politische Kulturgeschichte der Technik am Beispiel der PAL-SECAM-Kontroverse (PHS 78). – Ulrich Pfeil (Hg.), Deutsch-französische Kultur- und Wissenschaftsbeziehungen im 20. Jahrhundert (PHS 81).

*In Vorbereitung:* Francia 33/3 Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, 19./20. Jahrhundert – Histoire contemporaine, Ostfildern (Thorbecke) 2007. – Ralph Blessing, Der mögliche Frieden. Die Modernisierung der Außenpolitik und die deutsch-französischen Beziehungen 1923–1929 (PHS 76). – Reiner Marcowitz (Hg.), Nationale Identität und transnationale Einflüsse – Identité nationale et influences transnationales (Ateliers 1). – Nicolas Beaupré (Hg.), Expériences et violences d'occupation en Europe (1900–1950) (Ateliers 3).

### Kolloquien<sup>5</sup>

#### Allgemeines

*Abgehalten:* Le vin de Champagne: histoire d'une politique économique des origines à nos jours. Kolloquium der université de Paris IV (J.-P. Poussou) und des DHIP. Paris/Épernay, 23.–24.9.2005 – M. König, W. Paravicini (MO). – Révolte et statut social, de l'Antiquité tardive aux Temps modernes. Kolloquium der Mission historique française en Allemagne mit Unterstützung des Deutschen Historischen Instituts Paris. Paris, 24.–25.10.2005 – W. Paravicini (B).

*Geplant:* Hofwirtschaft. Ein ökonomischer Blick auf Hof und Residenz in Spätmittelalter und Früher Neuzeit. 10. Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen in Verbindung mit dem Schleswig-Holsteinischen Landesarchiv Schleswig, dem Schleswig-Holsteinischen Landesmuseum Gottorf, der Christian-Albrechts Universität zu Kiel und dem DHIP, Schloß Gottorf/Schleswig, 23.–26.9.2006 – W. Paravicini (O). – Vergeben und Vergessen? Vergangenheitsdiskurse nach Besatzung, Bürgerkrieg und Revolution / Pardonner et oublier? Les discours sur le passé après l'occupation, la guerre civile et la révolution. Kolloquium des DHI Paris. Paris, 14.–15.5.2007 – R. Marcowitz, W. Paravicini (O).

#### Mittelalter

*Abgehalten:* Le héraut d'armes, figure européenne. Kolloquium der ÉPHÉ, IV<sup>e</sup> Section, der université de Lille III, der TU Dresden und des Deutschen Historischen Instituts Paris. Lille, 15.–17.9.2005 – T. Hiltmann, W. Paravicini (MO). – Recherches récentes sur Jeanne

5 O = Organisation. MO = Mitorganisation. B = Beratung und finanzielle Beteiligung.

d'Arc. Atelier, veranstaltet vom DHIP, Paris, 12.1.2006 – W. Paravicini (O). – Les rythmes de la vie au Moyen Âge. 3<sup>e</sup> université d'été franco-allemande pour jeunes chercheurs / Die Rhythmen des Lebens im Mittelalter. 3. Deutsch-französischer Sommerkurs für Nachwuchswissenschaftler / The Rhythms of Life in the Middle Ages. 3<sup>rd</sup> French and German Summercourse for young Researchers, in Zusammenarbeit mit der ÉHÉSS, Paris, und der University of California, Los Angeles, mit Unterstützung der Deutsch-Französischen Hochschule. Paris, 26.–28.6.2006 – F. Duceppe-Lamarre, P. Geary, M. Heinzelmann, R. Große, V. Koal, W. Paravicini, J.-C. Schmitt (O).

*Geplant:* Der Ausbruch des Großen Abendländischen Schismas im Jahre 1378. Atelier, veranstaltet vom DHI Paris i. Z. m. dem DHI Rom. Paris, 17.11.2006 – A. Rehberg, S. Weiß (O). – Réécriture hagiographique III. Kolloquium mit dem LAMOP (Paris I & CNRS) (Abschiedskolloquium für Martin Heinzelmann), Paris, 1.–2.2.2007 – M. Heinzelmann (O). – Les autres rois. Études sur les notions hiérarchiques dans la société médiévale. Hierarchiebegriffe in der spätmittelalterlichen Gesellschaft. Atelier, veranstaltet vom DHIP, Paris, 20.4.2007 – T. Hiltmann (O). – Das östliche Mittelmeer vom 11. bis zum 13. Jahrhundert zwischen christlichem Europa und islamischem Orient. Kolloquium des Orient-Instituts Beirut und des DHI Paris. Istanbul, 17.–20.5.2007 – R. Große, W. Paravicini (MO). – Aspects diplomatiques des voyages pontificaux. 5<sup>e</sup> Table ronde de la »Gallia Pontificia«, veranstaltet vom Deutschen Historischen Institut Paris und der École nationale des chartes, Paris, 25.5.2007 – R. Große (O). – La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel (Abschiedskolloquium für den Direktor), Paris, 9.–11.10.2007 – T. Hiltmann, W. Paravicini (O). – Les bibliothèques princières et la genèse de l'État moderne en Europe, XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles. Projekt »Corviniana« i. Z. m. der Ungarischen Nationalbibliothek, dem IRHT u. a., Paris, 15.–17.11.2007 – V. Koal, W. Paravicini (MO).

### *Frühe Neuzeit, Revolution (1500–1815)*

*Abgehalten:* Les États allemands et les Huguenots. Atelier, veranstaltet vom CSHSHC, National University of Ireland, Galway, und dem DHIP, Paris, 7.10.2005 – G. Braun (MO). – De la composition liturgique au monument culturel: la Passion selon Saint-Matthieu de Johann Sebastian Bach. Kolloquium des Centre de Recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (CRIA) mit Unterstützung des CNRS, des DAAD, der Deutschen Botschaft Paris, der Universität Zürich und des DHIP, unter der Schirmherrschaft des Deutsch-Französischen Kulturrates. Paris (Heinrich-Heine-Haus), 17.–19.11.2005 – W. Paravicini (B). – Environnement et pouvoir: une approche historique / Umwelt und Herrschaft in der Geschichte. Atelier, veranstaltet vom DHIP. Paris, 12.6.2006 – F. Duceppe-Lamarre, J. I. Engels (O). – The Holy Roman Empire / Das Heilige Römische Reich, 1495–1806. Kolloquium des DHI London i. Z. m. dem DHI Paris. Oxford, 30.8.–2.9.2006 – R. Babel (B).

*Geplant:* Wittelsbach und Bourbon. Dynastische, politische und kulturelle Beziehungen vom 16. bis zum 19. Jahrhundert [I]. Atelier, veranstaltet vom DHIP i. Z. m. der Universität Erlangen-Nürnberg (T. Nicklas), dem Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale (O. Chaline) und mit finanzieller Unterstützung des Bayerisch-Französischen Hochschulzentrums München. Paris, 8.12.2006 – R. Babel, G. Braun (O). – *Assecuratio Pacis*. Französische Konzeptionen von Friedenssicherung und Friedensgarantie 1648 bis 1815. Atelier, veranstaltet vom DHIP. Paris, Herbst 2007 – G. Braun (O). – Napoleonische Expansionspolitik: Okkupation oder Integration, Kolloquium i. Z. m. Lutz Klinkhammer, Alexander Koller, DHI Rom, und Gabriele Clemens, Universität Trier, gefördert von der Deutschen Forschungsgemeinschaft, Deutsches Historisches Institut Rom, 28.–30.3.2007 – G. Braun, W. Paravicini (MO). – Wittelsbach und Bourbon. Dynastische, politische und kulturelle Beziehungen vom 16. bis zum 19. Jahrhundert [II]. Internationales Kolloquium (wie o.). Kloster Banz, 5.–7.7.2007 – R. Babel, G. Braun (O). – Die *Acta Pacis Westphalicae*

und die Erforschung des Westfälischen Friedens, Internationales Kolloquium, Prof. Dr. Maximilian Lanzinner, Universität Bonn, Bonn, 2007/08 i. Z. m. dem DHIP und der Universität Paris IV-Sorbonne.

### 19. und 20. Jahrhundert

*Abgehalten:* Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne depuis 1870. Atelier, 2<sup>e</sup> année 2005–2006, veranstaltet durch das Comité d'histoire économique et financière de la France i. Z. m. dem DHIP. Seminar I: La monnaie française et allemande avant 1939. Paris, 19.10.2005. – II: La monnaie française et allemande après 1945. Paris, 14.12.2005. – III: Finances publiques et administrations publiques: les ministères des Finances et de l'Économie allemand et français; IV: Banques allemandes et françaises. DHIP, 8.3.2006. – V: Marchés de capitaux et bourses en France et en Allemagne depuis 1918. – VI: Assurances et réassurances françaises et allemandes depuis 1920. DHIP, 10.5.2006 – S. Martens (MO). – Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert: ein institutionengeschichtlicher Ansatz. Kolloquium des Heinrich-Heine-Hauses und des DHIP mit Unterstützung durch den DAAD. Paris, 28. (DHIP) und 29. (HHH) 10.2005 – U. Pfeil (O). – Hegel: Philosophie de l'Histoire. Kolloquium der université Paris VIII (EA 1577) und des DHIP. Paris, 14.–15.11.2005 – W. Paravicini (B). – Répression nazie dans la France de Vichy. Kolloquium des Mémorial, der université und der Région Caen sowie dem DHIP, Caen, 8.–10.12.2005 – S. Martens (B). – Être en guerre. Expérience et mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Erfahrung und Erinnerung. Der Zweite Weltkrieg in Europa. Internationales Kolloquium des DHIP und des Militärgeschichtlichen Forschungsamtes Potsdam i. Z. m. den DHI London, Moskau, Rom und Warschau und dem Institut d'histoire du temps présent Paris. Paris, 3.–4.4.2006 – J. Echternkamp (Gastwissenschaftler am DHIP), S. Martens (MO). – Fußball und Identität in Deutschland und Frankreich / Football et identité en France et en Allemagne. Kolloquium des DHIP und der université Jean Monnet, Saint-Étienne, mit Unterstützung durch den DAAD, die DFH, das DFJW und der Deutschen Akademie für Fußball-Kultur. Paris, 27.–28.4.2006 – U. Pfeil (O). – Troisième rencontre franco-allemande d'histoire militaire. Les relations franco-allemandes en matière d'armement au XX<sup>e</sup> siècle: de la rivalité à la coopération, veranstaltet vom Centre d'études d'histoire de la Défense i. Z. m. dem Militärgeschichtlichen Forschungsamt Potsdam und dem DHIP. Paris, 12.5.2006 – J. Echternkamp, S. Martens (MO). – Nationale Identität und Transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg / Identité nationale et influences transnationales. Américanisation, européanisation, mondialisation en France après la Seconde Guerre mondiale. Atelier, veranstaltet vom DHIP, Paris, 29.5.2006 – R. Marcowitz (O). – Comprendre la France occupée (1940–1944). Vorstellung der Edition der Monatsberichte des Militärbefehlshabers Frankreich und der Synthesen der Präfektenberichte der Jahre 1940–1944 unter Beteiligung des Institut d'histoire du temps présent, des Nationalarchivs und des Bundesarchivs Koblenz. Paris, 14.6.2006 – S. Martens (O). – Expériences et violences d'occupation en Europe (1900–1950): approches comparées et croisées / Besatzerfahrung und Gewalt in Europa (1900–1950): vergleichende Betrachtungen. Atelier, veranstaltet vom DHIP i. Z. m. dem CRIA. Paris, 16.6.2006 – N. Beaupré (O).

*Geplant:* Das Deutsche Historische Institut Paris und seine Gründungsväter. Ein personengeschichtlicher Ansatz. Kolloquium des Deutschen Historischen Instituts Paris. Paris, 5.–6.10.2006 – U. Pfeil (O). – Mediationen und interkulturelle Beziehungen im europäischen Raum. Kultur – Geschichte – Musik / Médiations et relations interculturelles dans l'espace européen. Culture – histoire – musique. Humboldt-Kolleg veranstaltet von Damien Erhardt (Univ. d'Évry-Val d'Essonne), unter der Schirmherrschaft von Michael Werner (CRIA/CIERA) und dem DHIP. Paris, 3. (DHIP), 4.11.2006 – W. Paravicini (B). –

Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne depuis 1870. Atelier, 3<sup>e</sup> année 2006–2007, veranstaltet durch das Comité d'histoire économique et financière de la France i. Z. m. dem DHIP. – Seminar I: Les espaces frontaliers, sujets de confrontation ou occasions de rencontre entre les deux économies. DHIP, 25.10.2006. – II: La France, l'Allemagne et les rapports économiques avec l'Est de l'Europe. DHIP, 13.12.2006. – III: Les relations avec les pays en voie de développement. DHIP, 24.1.2007. – IV: Les rapports avec les grandes puissances des mondes extra-européens. DHIP, 28.3.2007 – S. Martens (MO). – Die Öffnung der deutschen Geschichtswissenschaft nach 1945. Ein wissenschaftsgeschichtlicher Ansatz. Kolloquium des DHIP. Paris, Frühjahr 2007 – U. Pfeil (O). – Internationales Kolloquium: Les rapports économiques et financiers franco-allemands depuis 1871. Permanences, mutations et portée. DHIP, 10.–11.5.2007 – S. Martens (MO). – Quatrième rencontre franco-allemande d'histoire militaire. L'image du militaire en Allemagne et en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Armées, soldats: regards croisés, veranstaltet vom Centre d'études d'histoire de la Défense i. Z. m. dem Militärgeschichtlichen Forschungsamt Potsdam und dem DHIP. Paris, 25.5.2007 – S. Martens (MO). – Das Andere – Theorie, Repräsentation und Erfahrung im 19. Jahrhundert. 4. Sommerkurs für Nachwuchswissenschaftler. Paris, 25.–27.6.2007 – W. Paravicini i. Z. m. den zuständigen Fachreferenten, dem Gastdozenten und der *boursière francophone* (O). – Photographie als historische Quelle. Atelier, veranstaltet vom DHIP. Paris, 21.9.2007 – D. Kneißl (O).

## Vorträge

*Mittelalter*: Le disque céleste de Nebra et le Saint-Empire romain germanique. Vorstellung einer archäologischen Entdeckung und einer Ausstellung des Landes Sachsen-Anhalt. Mit Vorträgen von Dr. Gabriele Zips, Archäologisches Museum des Landes Sachsen-Anhalt, Halle, Le Ciel forgé: le disque céleste de Nebra, und Dr. Cecilie Hollberg, Kulturhistorisches Museum, Magdeburg, Le Saint-Empire romain germanique 962–1806: d'Othon le Grand à la fin du Moyen Âge, am 5.10.2005 im DHIP. – Prof. Dr. Manfred Kropp, Direktor des Orient-Instituts, Beirut, Le Prêtre Jean: un mythe en quête de réalité, am 6.10.2005 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch Michel Tardieu, professeur au Collège de France. – Prof. Dr. Werner Maleczek, Institut für österreichische Geschichtsforschung, Wien, La couronne impériale. Symbole de pouvoir des Ottoniens ou des Staufens, am 17.11.2005 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch Dominique Barthélemy, professeur à l'université de Paris IV. – Dr. Julien Demade, The London School of Economics and Political Science, London, Transiger, circuler, transmettre. La formation de la valeur dans un village franconien au XV<sup>e</sup> siècle, Vortrag am 15.12.2005, mit Kommentaren von François Menant, professeur à l'École normale supérieure, Joseph Morsel, maître de conférences à l'université de Paris I, und Erik Thoen, professeur à l'université de Gand, mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Jean-Marie Moeglin, professeur à l'université de Paris XII-Val de Marne, directeur d'études à l'ÉPHÉ, *Regnum et Imperium* à la fin du Moyen Âge, mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Prof. Dr. John Baldwin, membre associé étranger de l'Institut de France, Paris en 1200, Vortrag am 6.4.2006 mit Kommentar von Prof. Dr. Andreas Sohn, université de Paris XIII, Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor.

*Frühe Neuzeit, Revolution (1500–1815)*: Prof. Dr. Hans-Ulrich Thamer, Universität Münster, Napoléon: la construction symbolique de la légitimité, Jahresvortrag am 14.10.2005 im Crédit municipal de Paris, mit Einführung durch den Direktor, mit Verleihung des Prix Fichet-Simon an Thomas Fontaine (Paris I). – Prof. Dr. Bernhard R. Kroener, Universität Potsdam, »La Guerre, c'est l'industrie nationale de la Prusse!« Une monarchie militaire au XVIII<sup>e</sup> siècle – un *Sonderweg* en Europe?, am 23.3.2006 im DHIP, mit Einführung und Diskussionsleitung durch Colonel Frédéric Guelton, chef du département de

l'armée de terre, Service historique de la Défense, Vincennes. – Matthieu Arnold, Professeur à l'université Marc Bloch de Strasbourg, *La correspondance et les Tischreden* de Martin Luther: genres mineurs ou sources nouvelles pour la connaissance du Réformateur?, Vortrag am 1.6.2006 im DHIP, mit Einführung und Diskussionsleitung durch Jean-Paul Cahn, professeur à l'université de Paris IV.

*19. und 20. Jahrhundert:* Dominique Bourel, Directeur de recherche au CNRS, De Berlin à Jérusalem. Les cultures allemandes en Terre sainte, am 20.10.2005 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Prof. Dr. Manfred Görtemaker, Universität Potsdam, Thomas Mann und die Politik, mit Kommentar von Priv.-Doz. Dr. Jürgen Ritte, Institut d'Allemand d'Asnières (Paris III), am 1.12.2005 im DHIP, mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Prof. Dr. Konrad H. Jarausch, Direktor des Zentrums für Historische Forschung, Potsdam, Die Umkehr: Deutsche Wandlungen nach Hitler (in deutscher Sprache), am 26.1.2006 im DHIP mit Kommentar von Jean Solchany, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon, Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Priv.-Doz. Dr. Mark Spoerer, Universität Hohenheim, Zwangsarbeitssysteme im Vergleich: Deutschland und Japan im Ersten und Zweiten Weltkrieg, am 23.2.2006 im DHIP, mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Buchvorstellung: Hélène Miard-Delacroix et Rainer Hudemann (Hg.), Wandel und Integration. Deutsch-französische Annäherungen der fünfziger Jahre / Mutations et intégration. Les rapprochements franco-allemands dans les années cinquante. München (Oldenbourg) 2005, 463 S. Mit Kommentar von Prof. Dr. Robert Frank (Paris I). – Marianne Birthler, Bundesbeauftragte für die Unterlagen des Staatssicherheitsdienstes der ehemaligen DDR, Potsdam, Vergangenheit für die Zukunft. Die Aufarbeitung der SED-Diktatur mit Hilfe der Stasi-Akten, am 4.5.2006 im DHIP in Zusammenarbeit mit dem Institut français des relations internationales, mit Einführung und Diskussionsleitung durch Claire Demesmay, chercheur à l'IFRI. – Priv.-Doz. Dr. Constantin Goschler, Humboldt-Universität zu Berlin, Versöhnung und Viktimisierung. Der Ort der Vertriebenen im deutschen Opferdiskurs, Vortrag am 22.6.2006 im DHIP, mit Kommentar von Dr. Jean-Marc Dreyfus, chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent.

*Vorträge geplant für das 4. Quartal 2006:* Prof. Dr. Heribert Müller, Universität Frankfurt am Main, Correspondant de l'Institut de France, Théâtre de la préséance. Les ducs de Bourgogne face aux grandes assemblées dans le Saint-Empire, Jahresvortrag am 13.10.2006 im CARAN des Nationalarchivs mit Einführung durch den Direktor. – Jean Chapelot, Directeur de recherche au CNRS, Paris, Un témoin du commerce hanséate: les lambris de chêne du logis de Charles V au donjon de Vincennes, Vortrag am 19.10.2006 im DHIP, Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Prof. Dr. h.c. Michael Stolleis, Geschäftsführender Direktor des Max-Planck-Instituts für Europäische Rechtsgeschichte, Frankfurt a. M., Le Saint Empire, l'Empire et le Troisième Reich: Transformation et destruction d'une idée politique, am 9.11.2006 im DHIP. – Gerhard Paul, Pädagogische Hochschule Flensburg, Visual History. Les historiens et les images [in deutscher Sprache], am 22.11.2006 im DHIP. – Gilles Lecuppre, maître de conférences à l'université de Paris X-Nanterre, L'imposture politique dans les terres d'Empire (XII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles), am 7.12.2006 im DHIP. – Stephan Martens, professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Les paradoxes de la puissance allemande, am 14.12.2006 im DHIP.

## Gastdozenten und Gastwissenschaftler

Neuer Gastdozent ab 1.10.2005 war der ehemalige Stipendiat des Hauses, Priv.-Doz. Dr. Reiner Marcowitz (Dresden). Er widmete sein Atelier vom 29.5.2006 dem Thema »Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg / Identité nationale et influences transna-

tionales. Américanisation, européanisation, mondialisation – le cas de la France après la Seconde Guerre mondiale«, das auch Gegenstand seines nächsten Buches werden soll. Sein Vorgänger, Priv.-Doz. Dr. Lothar Schilling (Frankfurt a. M.), arbeitete von Anfang Oktober 2005 bis Ende Januar 2006 noch als Gastwissenschaftler am Institut, organisierte die 2. Stipendiatenexkursion nach Meaux und hat sein Atelier vom 17.6.2005 »L’Absolutisme, un concepte irremplaçable?«, für den Druck vorbereitet. Für zwei Monate weilte am Institut tatkräftig, vom Militärgeschichtlichen Forschungsamt in Potsdam abgeordnet, Dr. Jörg Echternkamp und organisierte mit Stefan Martens das Kolloquium »Être en guerre« und die troisième rencontre franco-allemande d’histoire militaire. Weiterhin am Institut als Gastwissenschaftler war und ist tätig als DFG-Stipendiat und Mitarbeiter an der »Gallia Pontificia« (Erzdiözese Arles) der Gastdozent des Jahres 2003/04, Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß. Siehe die Berichte über ihre Arbeiten in Teil II.

## Stipendiaten

Diesmal gab es zwei *boursiers francophones* oder frankophone Stipendiaten, beide vom 1.9.2005 bis zum 31.8.2006 am Institut, und einen dritten, der für ein halbes Jahr am 1.8.2006 begann. Dr. François Duceppe-Lamarre (Lille), arbeitete als Archäologe und Historiker über Umwelt, Jagd und Biodiversität im burgundischen Spätmittelalter, insbesondere für seine Habilitationsschrift zur Umweltgeschichte der herzoglichen Jagd-Residenz Hesdin im Artois. Er organisierte zusammen mit Priv.-Doz. Dr. Jens Ivo Engels, Freiburg i. Br. (einem ehemaligen Stipendiaten des Hauses) am 12.6.2006 ein Atelier zu »Umwelt und Herrschaft in der Geschichte / Environnement et pouvoir: une approche historique«; die Beiträge werden im Druck erscheinen. Neben ihm wirkte Dr. Nicolas Beaupré (Paris), der während seiner Stipendiatenzeit den Band VIII: 1918–1933 der Deutsch-Französischen Geschichte verfaßte und pünktlich zum Stipendienende zum maître de Conférences an der Universität Clermont-Ferrand ernannt wurde. Er veranstaltete am 16.6.2006 ein Atelier zum Thema »Expériences et violences d’occupation en Europe (1900–1950): approches comparées et croisées« (die Veröffentlichung ist vorgesehen) und organisierte die dritte Stipendiatenexkursion am 5.6.2006 nach Péronne, die ihn an den Ort zurückführte, wo er ehemals tätig gewesen war. Jean-Marc Dreyfus (Paris) nahm am 1.8.2006 die Arbeit auf zum Thema »Le tribunal arbitral de Coblence, juge des questions pendantes de l’après-guerre, 1953–1969«.

Die folgende Liste gibt einen **Gesamtüberblick** über die gewährten Stipendien:

*Mittelalter* (7 Stipendien, 19 Stipendienmonate und eine Woche): Philipp Billion, Graphische Zeichen in mittelalterlichen Portolankarten. Diss. betreut von Prof. Dr. Andreas Meyer (Marburg). Dauer: 2 Monate (1.3.–30.4.2005). – Volker Caumanns, Pseudo-Turpin und der heilige Karl – Eine Studie zur frühen Überlieferungs- und Rezeptionsgeschichte der Historia Turpini und der Aachener Karls-Vita. Diss. betreut von Prof. Dr. Max Kerner (Aachen). Dauer: 5 Wochen (1.8.–5.9.2006). – Christian Jaser, Fluch und Anathem als Formen kultureller Gewalt im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit. Diss. betreut von Prof. Dr. Johannes Helmuth (HU Berlin). Dauer: 1 Monat (1.–31.10.2005). – Dr. Klaus Krönert, Buchprojekt: Trierer Hagiographie des 10. und 11. Jahrhunderts. Betreut von Michel Sot (Paris). Dauer: 4 Monate (1.5.–31.8.2006). – Dr. Gerrit Jasper Schenk, Spätmittelalterliche Katastrophen im Arnol und am Oberrhein in vergleichender Perspektive. Habilitation betreut von Prof. Dr. Folker Reichert (Stuttgart). Dauer: 5 Monate (1.5.–30.9.). – Jochen Schenk, Gesellschaftliche Perzeption der Religiosität des Templerordens. Betreut von Prof. Dr. Jonathan Riley-Smith (Cambridge). Dauer: 1 Monat (1.–31.7.2006). – Dr. Alexander Schilling, Edition der arabischen Weltchronik des Georg ibn al-Makîn († 1273) und ihrer äthiopischen Übersetzung. Habilitation betreut von Prof. Dr. Stephen Gero (Tübingen). Dauer: 5 Monate (1.4.–31.8.2006).

*Frühe Neuzeit, Revolution 1500–1815* (7 Stipendien, 20 Stipendienmonate): Priv.-Doz. Dr. Marion Kobelt-Groch, Buchprojekt: Der Tod und das Kind. Dauer: 1 Monat (1.–31.3.2006). – Sebastian Kühn, Europäische Wissenschaft? Ein Vergleich der wissenschaftlichen Akademien in London, Paris und Berlin, 1660–1720. Diss. betreut von Prof. Dr. Dr. h.c. mult. Jürgen Kocka (Berlin). Dauer: 4 Monate (1.9.–31.12.2005). – Sven Ködel, Die Enquête Coquebert de Montbret über die Dialekte und Regionalsprachen Frankreichs (1806–1812) und die Wahrnehmung der französischen Sprachlandschaft während des Ersten Kaiserreichs. Diss. betreut von Prof. Dr. Martin Haase (Bamberg). Dauer: 6 Monate (1.4.–30.9.2006). – Jun.-Prof. Dr. Rebekka von Mallinckrodt, Kulturgeschichte des Schwimmens in der frühen Neuzeit. Habilitation betreut von Prof. Dr. Rebekka Habermas (Göttingen). Dauer: 1 Monat (1.–31.3.2006). – Priv.-Doz. Dr. Thomas Nicklas, Korrespondenz zwischen François Hotman und Landgraf Wilhelm IV. von Hessen aus den Jahren 1572–1589. Dauer: 3 Monate (1.10.–31.12.2005). – Antoinette Saxer M.A., Das Konzept der orientalischen Despotie. Entwicklung, Inhalt und Bedeutung im Europa der frühen Neuzeit. Diss. betreut von Prof. Dr. Dr. h.c. Volker Sellin und Prof. Dr. Thomas Maissen (Heidelberg). Dauer: 3 Monate (1.11.2005–31.1.2006). – Dr. Thomas Wallnig, Forschung und Edition der Briefe von und an Bernhard und Hieronymus Pez (zwei Melker Geschichtsforscher des frühen 18. Jahrhunderts). Betreut von Prof. Dr. Werner Maleczek und Prof. Dr. Leopold Auer (Wien). Dauer: 2 Monate (24.4.–26.6.2006).

*19. und 20. Jahrhundert* (17 Stipendien, 47 1/2 Monate): Philippe Bajon, Die konstitutionelle Krise der europäischen Gemeinschaften 1965/66. Ursachen, Entwicklung und Konsequenzen. Diss. betreut von Prof. Dr. Eric Bussière (Paris). Dauer: 2 Monate (1.10.–30.11.2005). – Anna Brass, Das gegenwärtige Deutschlandbild französischer Deportierter. Diplomprojekt betreut von Prof. Dr. Klaus Peter Walter (Passau). Dauer: 1 Monat (1.–30.4.2006). – Brigitte Braun, Deutsche und französische Filmpolitik und Filmpropaganda im französisch besetzten Rheinland, 1918–1930. Diss. betreut von Prof. Dr. Lutz Raphael (Trier). Dauer: 7 Wochen (1.–30.11.2005 und 27.2.–20.3.2006). – Priv.-Doz. Dr. Günter Erbe, Die Frau als »Egeria«. Die politische Karriere der Herzogin Dorothea von Sagan. Dauer: 1 Monat (9.9.–10.10.2005). – Walter Gierl, Buchprojekt: Maurice Halbwachs. Dauer: 3 Monate (1.11.–15.12.2005 und 19.6.–31.7.2006). – Hermann Grampp, Sozialgeschichte des französischen Wagnerismus, 1870–1914. Diss. betreut von Prof. Dr. Dr. h.c. mult. Jürgen Kocka und Prof. Dr. Christophe Charle (Paris). Dauer: 6 Monate (1.12.2005–31.5.2006). – Priv.-Doz. Dr. Gerald Hartung, »Entre deux mondes«. Ernst Cassirers Kulturphilosophie im Kontext der jüdischen Religionsphilosophie des 20. Jahrhunderts (Cohen, Rosenzweig, Lévinas). Dauer: 4 Monate (1.2.–31.5.2006). – Valeska Huber, Rites de Passage and Rights of Passage: The Suez Canal as Global Meeting Point 1869–1929. Diss. betreut von Prof. Dr. Jürgen Osterhammel (Konstanz). Dauer: 3 Monate (1.5.–31.7.2006). – Niels Joeres, Forschungsbericht Rapallo – Zeitgeschichte einer Kontroverse. Betreut von Prof. Dr. Eike Wolgast (Heidelberg). Dauer: 1 1/2 Monate (15.11.–31.12.2005). – Dr. des. Alexander Keese, Wie Ethnien entstehen – Ethnienbildung bei den »Wolof« und »Ewe« im Togo und Senegal unter deutscher und französischer Herrschaft, 1830–1960. Habilitation betreut von Prof. Dr. Wolfgang Reinhard (Freiburg) und Prof. Dr. Mark Häberlein (Bamberg). Dauer: 6 Monate (1.4.–30.9.2006). – Christine Lichte, Analyse der Bedeutung der Beziehungen zwischen dem Freistaat Thüringen und seinen französischen Partnerregionen Picardie und Franche-Comté für den europäischen Integrationsprozess. Diss. betreut von Prof. Dr. Klaus Peter Walter (Passau). Dauer: 1 Monat (9.5.–2.6.2006). – Stephanie Schlesier, Bürger zweiter Klasse? Die jüdische Landbevölkerung in preußischer Rheinprovinz, Lothringen und Luxemburg 1815–1914. Diss. betreut von Prof. Dr. Lutz Raphael (Trier). Dauer: 6 Monate (1.10.–31.12.2005 und 1.2.–30.4.2006). – Verena Schöberl, Paneuropa im Widerstreit 1922–1933 – Die Diskussion um ein Europäisches Projekt in Deutschland, Frankreich und Großbritannien. Diss. betreut von Prof. Dr. Heinrich August Winkler



(Berlin). Dauer: 3 Monate (1.8.–31.10.2006). – Ralf-Olivier Schwarz, Jacques Offenbach und das Vaudeville: Untersuchungen zur Entstehung der Operette. Diss. betreut von Prof. Dr. Peter Ackermann (Frankfurt a. M.). Dauer: 5 Wochen (1.10.–5.11.2005). – Dr. Martin Strickmann, Naturwissenschaftler als Intellektuelle. Zur gesellschaftspolitischen Rolle französischer und westdeutscher Atomphysiker in den 1950er- und 1960er-Jahren. Dauer: 4 Monate (1.4.–31.7.2006). – Dipl.-Pol. Sarah Zalfen, Staatsopern – Politik und Oper in Berlin, Paris und London 1981–2001. Diss. betreut von Prof. Dr. Ralf Rytlewski (Berlin). Dauer: 3 Monate (15.1.–15.4.2006).

Auf den monatlichen **Stipendientenko**lliquien trugen vor:

20.9.2005: Verena Schöberl. – 18.10.: Sebastian Kühn. – 22.11.: Stephanie Schlesier / Walter Gierl. – 13.12.: Birgit Stalder (Schweizer Nationalfonds), »Der Ehehimmel begann schon früh sich zu trüben«. Geschlechterbeziehung und Machtverhältnisse in Scheidungsprozessen zwischen 1876 und 1912. Ein interkonfessioneller Vergleich / Priv.-Doz. Dr. Thomas Nicklas. – 10.1.2006: Anina Gidkov (Schweizer Nationalfonds), »Ein- und Ausschlussfaktoren« beim Erwerb des Schweizerbürgerrechts in der Stadt Genf im 20. Jahrhundert. – 7.2.: Sarah Zalfen. – 14.3.: Hermann Grampp / Brigitte Braun. – 11.4.: Philipp Billion / Priv.-Doz. Dr. Gerald Hartung. – 2.5.: Dr. François Duceppe-Lamarre / Dr. des. Alexander Keese. – 6.6.: Valeska Huber / Dr. Gisela Naegle (Gießen), Allmächtige Richter? Gerichtsbarkeit und Königtum im französischen Spätmittelalter. – 4.7.: Dr. Martin Strickmann / Dr. Gerrit Schenk. – 22.8.: Sven Ködel.

**Stipendienexkursionen** gab es wieder drei im Berichtsjahr. Der Direktor führte am deutschen Nationalfeiertag 2005 nach Saint-Sulpice-de-Favières im Süden von Paris, zu jenem Wallfahrtsort, dessen große Kirche und hoher Chor in ländlicher Talsenke uns aus dem Walde tretenden Wanderern erschien wie ein Traum vom Mittelalter. Am 19. Januar 2006 besuchten wir Bossuet in seiner Kathedrale, seinem Bischofspalast, seinem Park in Meaux, von Priv.-Doz. Dr. Lothar Schilling geleitet, und am 5. Juli fuhren wir mit der Gesellschaft der Freunde nach Péronne, gedachten vor der Burg des dramatischen Treffens von Ludwig XI. und Karl dem Kühnen, vor allem aber des Beginns der Sommeschlacht vor 90 Jahren, der wir im *Historial de la Grande Guerre* und auf den Schlachtfeldern und Militärfriedhöfen begegneten, wo unser *boursier francophone*, der germanophone Nicolas Beaupré, literarische Texte las, von Blaise Cendrars und Ernst Jünger und anderen, weniger bekannten, denen er seine just erschienene Dissertation gewidmet hat<sup>6</sup>. Es sei angefügt, daß wir am 14. März 2006 unter Führung von Dr. Bruno Galland das endlich wiedereröffnete Benutzerzentrum (CARAN) des Nationalarchivs besuchten. Der Betriebsausflug des Hauses ging am 8. September 2005 nach Rambouillet und wird am 6. September 2006 nach Chartres gehen, wo Dr. Émilie Lebailly nun im Departementalsarchiv des Eure arbeitet und uns die Reichtümer des Depots und der Stadt zeigen will.

## Praktikanten

22 Studierende haben im Berichtszeitraum ein wissenschaftliches Praktikum am DHIP absolviert. Die nachfolgende Liste gibt einen Überblick über ihre Namen und ihre Betreuer im Hause: 29.8.–7.10.2005: Cornelia Escher (Berlin) / Dr. König; Christian Lücking (Tübingen/Aix-en-Provence) / Dr. Braun. – 10.10.–18.11.: Björn Siegel (München) / Dr. König; Astrid Felsner (Heidelberg) / Dr. Martens, Dr. Pfeil; 10.10.–22.12.: studienbegleitend: Florent Vaisson (Lille) / Dr. Martens, Redaktion. – 21.11.–22.12.: Jan Teuwsen (Berlin) / Dr. Braun; Regina Wick (Stuttgart) / Dr. König. – 2.1.–20.2.2006: Florian Lindemann (Münster) / Dr. Hiltmann, Prof. Paravicini; Sandra-Christin Eisenecker (Maastricht)

6 Nicolas BEAUPRÉ, *Écrire en guerre, écrire la guerre: France, Allemagne 1914–1920*. Préf. d'Annette BECKER, Paris: CNRS Éditions, 2006, 292 S. (CNRS Histoire) – ISBN 2-271-06433-3.

/ Dr. König, Dr. Martens; 2.1.–24.3.: studienbegleitend: Regina Schleuning (Göttingen) / Dr. Braun. – 13.2.–24.3.: Volker Prott (Bremen) / Dr. Hiltmann, Prof. Paravicini; Katrin Rosa Purschke (FU Berlin) / Dr. König, Dr. Martens. – 27.3.–5.5.: Holger Kozminski (Konstanz) / Dr. Hiltmann; Annika Kropf (Erlangen-Nürnberg) / Dr. König; 27.3.–16.6.: studienbegleitend: Andreas Roessner (Würzburg/Paris) / Dr. Martens. – 9.5.–16.6.: Birte Löschenkohl (Frankfurt an der Oder), Dr. Martens, Dr. König; Patricia Wiegmann (Erfurt) / Dr. Hiltmann. – 19.6.–28.7.: Anika Berenschot (Mainz/Dijon) / Dr. Hiltmann, Dr. Martens; Julia Wambach (Bochum/Tours) / Dr. König; 19.6.–29.9.: studienbegleitend: Alix Winter (Freiburg/Paris) / Dr. Braun. – 31.7.–8.9.: Angela Siebold (Heidelberg) / Dr. Hiltmann; Michael Vössing (Trier/Nancy) / Dr. Martens.

## Gäste des Hauses

17.–18.11.2005: Goethe-Institut, Service pédagogique. – 28.11.2005: Besuch von Dr. Hanspeter Blatt, Leiter des Referates WD 1 (FB XI) – Geschichte, Zeitgeschichte und Politik, des Deutschen Bundestages im DHIP. – 11.–13.1.2006: Goethe-Institut, Seminar der Regionalinspektoren für Deutsch. – 23.–25.1.2006: Seminar der Regionalinspektoren für Deutsch. – 8.3.2006: Begehung des Instituts in Begleitung von Min. Dir. Kühn (BMF). – 9.–10.3.2006: Goethe-Institut, Musikseminar in Verbindung mit der Académie de Créteil. – 13.6.2006: Besuch Sprachkursgruppe des Goethe-Instituts (B. Ufschlag). – 19.–21.6.2006: Regionale Arbeitsbesprechung der Leiter der Goethe-Institute Frankreichs, Spaniens und Portugals. – 5.–7.12.2005: Zadoc-Kahn. Internationales Kolloquium des Centre historique des Archives nationales und der Commission française des archives juives i. Z. m. mit der Association Zadoc-Kahn und der Société des études juives. – 1.3.2006: Mitgliederversammlung der Association amicale de généalogie juive. – 20.–25.3.2006: Masterkurs »Angewandte Geschichtswissenschaft« der Universität Zürich (Prof. B. Roeck). – 2.4.2006: Konrad-Adenauer-Stiftung (Führung: R. Babel). – 25.4.2006: Besuch des Fördervereins der Städtepartnerschaften Aschaffenburg/Saint-Germain-en-Laye. – 11.5.2006: Wiss. Beirat der Fondation du Patrimoine (Lausanne). – 9.6.2006: Europäisches Graduiertenkolleg TU Dresden/ÉPHÉ Collège doctoral européen »Ordres institutionnels, écrit, symboles«, Abschlusssitzung.

## Bibliothek

Die Bibliothek hat unter Leitung von Frau Andrea Kullik, M.A., ihren im Vorjahr begonnenen Prozeß der Evaluierung der internen Organisation und der Erneuerung der EDV-technischen Rahmenbedingungen kontinuierlich fortgesetzt. Folgende Maßnahmen sind in diesem Zusammenhang besonders hervorzuheben: Nach eingehender Kosten-Leistungs-Prüfung und Abwägung aller Vor- und Nachteile hat sich die Bibliothek für den Umstieg auf eine andere Bibliothekssoftware (Pica-LBS-Software) und die Mitarbeit im Gemeinsamen Bibliotheksverbund (GBV) sowie für die Inanspruchnahme des Hosting-Services der Göttinger Verbundzentrale entschieden. Der neue OPAC der Bibliothek wird nach PICA-Standard verbesserte Retrieval- und Anzeigefunktionen unter einer zweisprachigen Oberfläche ermöglichen. Im Bereich der Erwerbung und Zeitschriftenverwaltung können durch den Einsatz von bisher fehlenden Software-Modulen und durch die Katalogisierung im Verbund synergetische Effekte erzielt werden. Der Umstieg wird 2007 wirksam. Es wurde eine Überprüfung der Geschäftsgänge in den Bereichen Monographienerwerbung und Zeitschriftenverwaltung durchgeführt und erste Korrekturen und Konsequenzen hinsichtlich der Abläufe und insbesondere bezüglich der Geschäftspartner der Bibliothek gezogen. Parallel dazu wurden die Durchlaufzeiten für alle Erwerbungsarten und Medienformen gemessen, um Liegezeiten und eventuelle Rückstaus zu ermitteln und zukünftig gezielter

vermeiden zu können. Durch die organisatorischen Anpassungen konnten die Bereitstellungszeiten der Medien deutlich verbessert werden.

Im März 2006 wurden zwischen den Mitarbeiterinnen der Erwerbung und der Bibliotheksleiterin erstmals Zielvereinbarungen mit einjähriger Gültigkeit abgeschlossen, mit denen ein regelmäßiger Prozeß der gemeinsamen Zielsetzung sowie deren Überprüfung und Anpassung in Gang gesetzt wurde. Eine Befragung der wissenschaftlichen Mitarbeiter des Hauses zu bereits bestehenden und zukünftig gewünschten Dienstleistungen der Bibliothek hat Aufschluß darüber gegeben, in welche Richtung das Informations- und Beschaffungskonzept der Bibliothek gehen soll. Ergebnisse hieraus sind in das Bibliothekskonzept der zukünftigen Bibliotheksleiterin, Frau Dr. König, eingeflossen. Bei den externen Bibliotheksbenutzern wurden Benutzungshäufigkeiten der Bestände gemessen und Schwerpunkte der Auskunftstätigkeit ermittelt, um Lesesaaldienste und Mitarbeiterschulungen besser den Erfordernissen anpassen zu können. Im März 2006 wurde ein internes Schulungsprogramm für die Mitarbeiter der Bibliothek begonnen, das von einigen Wissenschaftlern des Hauses, der zukünftigen Bibliotheksleiterin und der amtierenden Bibliotheksleiterin getragen wurde. In den mehr als zwanzig Schulungseinheiten wurden und werden Kenntnisse v. a. im Bereich elektronischer bibliothekarischer Informationsdienstleistungen vermittelt und neue Entwicklungen der Wissenschaftskommunikation vorgestellt.

Eine weitere wichtige Neuerung war die Einführung eines elektronischen Bestell- und Lieferdienstes für nicht vor Ort verfügbare Medien. Die Nutzung des Subito Library Service hat zu einer erheblichen Beschleunigung der Informationsversorgung für den Wissenschaftsbetrieb des Hauses gesorgt. Desgleichen konnte mit der Lizenzierung weiterer fachlicher Online-Datenbanken und elektronischer Zeitschriften das Spektrum der elektronischen Dienstleistungen der Bibliothek erweitert werden. Derzeit wird die Subskription weiterer Angebote im Konsortium mit den Bibliotheken der Schwesterinstitute der Stiftung geprüft. Als weiteren Service für die Nutzer wurde ein umfangreiches elektronisches Literatur- und Informationsangebot, die »Digitale Bibliothek«, ins Netz gestellt. Hier werden Internetseiten zur deutschen und französischen Geschichtswissenschaft, zur Literaturrecherche und -beschaffung, zu Archiven, zu Recherchen und anderen Hilfsmitteln erschlossen sowie die von der Bibliothek lizenzierten elektronischen Zeitschriften verzeichnet. Für die Wissenschaftler des Instituts wurde als neuer Dienst ein wöchentlicher Newsletter per E-Mail über die in der Bibliothek eingegangenen aktuellen Ausgaben von Kernzeitschriften eingerichtet. Für den Bestandsaufbau und die Bestanderschließung wurden teils vorhandene Regelungen überprüft bzw. angepaßt oder neue Richtlinien festgelegt. Mit den Konzepten zur Aussonderung sowie zur Annahme von Geschenken und deren strenger Umsetzung soll das inhaltliche Profil der Bibliothek weiter geschärft werden. Die Bibliothek war an 243 Tagen im Berichtszeitraum geöffnet. Sie wurde in dieser Zeit von 2667 Lesern genutzt (Tagesdurchschnitt 11 Besucher). Gegenüber dem Vorjahr ist dies eine leichte Steigerung von 10,5%. Es wurden 76 neue Leser eingetragen. Neben der Nutzung der Lesesaalbestände wurden 1972 Medien aus den Magazinen entliehen. 140 Literaturwünsche wurden über Fernleihe erledigt (gegenüber 134 im letzten Jahr). Für die Absolventen der *agrégation d'allemand* wurde wieder ein Handapparat aufgebaut zum diesmaligen Prüfungsthema »Pensée et politique coloniales allemandes XVI<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles«.

An Zugang sind 2718 Medieneinheiten zu verzeichnen, davon entfallen 1253 auf Monographien (zzgl. 543 Geschenke), 922 auf Zeitschriften und Fortsetzungen. Die Bibliothek wuchs damit um 130 laufende Meter in systematischer Aufstellung. Abonniert sind derzeit 422 Zeitschriften (davon fünf auch im Online-Zugriff) und 302 Fortsetzungen. Für zwei Datenbanken gibt es ebenfalls einen Online-Zugriff. Weitere werden derzeit getestet. Einsigniert, verschlagwortet und in Neuerwerbungslisten angezeigt wurden 2571 Titel. Ausgesondert wurden 65 Titel. Die Bibliothek wurde mit einer kleineren Schenkung der BDIC

(Nanterre) bedacht. Praktikanten im Zeitraum waren: Daniela Meidlinger (September 2005 bis Februar 2006) und Tina Planck (März 2006 bis Mai 2006).

## Personal

Direktor: Prof. Dr. Werner Paravicini

### 1. Wissenschaft

*Wissenschaftliche Mitarbeiter:*

*Abteilung Mittelalter:*

Priv.-Doz. Dr. Rolf Große

Dr. Martin Heinzelmann

Dr. Torsten Hiltmann

Dr. Valeska Koal

Dr. Matthias Nuding (Archivar)

*Wissenschaftliche Hilfskräfte:*

*(teilweise zeitlich begrenzt durch Drittmittel finanziert, siehe dort)*

Dr. Valérie Bessey

Marie Loizeaux

Franck Viltart

*Abteilung Frühe Neuzeit:*

Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel

Dr. Guido Braun

*Abteilung 19. Jh./Zeitgeschichte:*

Dr. des. Daniela Kneißl

Dr. Mareike König

Priv.-Doz. Dr. Reiner Marcowitz (Gastdozent 2005/2006)

Dr. Stefan Martens (Stv. des Direktors)

*Sekretariat:*

Margarete Martaguet

Karin Förtsch

### 2. Bibliothek

*Leitung:* Andrea Kullik, M.A.

*Mitarbeiter:*

Andreas Hartsch, Dipl. Bibliothekar (FH), Stv. des Bibliotheksleiters

Gisela Davids-Sallaberry, Dipl. Bibliothekarin (FH)

Wolfram Käberich

Véronique Mosbah

Sarah Erbel

### 3. Redaktion

*Wissenschaftliche Mitarbeiter:*

Priv.-Doz. Dr. Rolf Große (Francia 1, Studien und Dokumente zur Gallia Pontificia)

Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel (Francia 2)

Dr. Stefan Martens (Francia 3)

*Redakteurin:*

Veronika Vollmer, M.A. (Beihefte der Francia, Instrumenta, Pariser Historische Studien, Ateliers)

*Redaktionsassistentin:*

Dagmar Aßmann (Francia)

## 4. Verwaltung

*Leitung:*

Stefan Daniels (bis 31.5.2006)

Josefine Moorman (ab 1.7.2006)

*Mitarbeiter:*

Alexander Guzewicz (ab 1.3.2006)

Ulrika Saga

*Mitarbeiter Datenverarbeitung (Systemadministrator):*

Roman Kieß (bis 31.5.2006)

Martin Baader (ab 1.5.2006)

*Mitarbeiter Innerer Dienst:*

Kerstin Heucke

Roger Klimke

Sabrina Mengeler

Claire Moreau

Britta Oleinek

Britta Ufschlag

## 5. Drittmittelprojekte:

Die Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne) gewährte dem DHIP in 2006 für das Projekt »Eingabe und Eingabekontrolle der Écrous der Regierungszeit Herzog Karls des Kühnen« einen Zuschuß in Höhe von 13 500 Euro.

Für das Projekt »Edition der Argentiersrechnungen Karls des Kühnen« hat die Akademie der Wissenschaften zu Göttingen 10 000 Euro und die Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris) 7600 Euro bewilligt.

Die Fondation Robert Schuman und die Friedrich-Ebert-Stiftung bezuschußten das am 29.5.2006 durchgeführte Atelier »Nationale Identität und Transnationale Einflüsse« mit jeweils 1000 Euro.

Die Deutsch-Französische Hochschule bewilligte für den Sommerkurs 2006 »Les rythmes de la vie au Moyen Âge« 8000 Euro und für das Kolloquium »Fußball und Identität« 5000 Euro.

## Gesellschaft der Freunde des DHI Paris

Die Société des amis erfreute sich weiter ihres Höhenwegs von nahezu 300 Mitgliedern. Dem Präsidenten der Gesellschaft seit Gründung, M. Jacques Bouvet, heftete am 12.10.2005 Botschafter Neubert im Hôtel de Beauharnais das Bundesverdienstkreuz I. Klasse an. Bei Gelegenheit des Frühlingsfestes am 17.5.2006 übergab der derart geehrte den Vorsitz an Herrn Wolfgang Ebbecke, Direktor von Stihl-France und Schatzmeister der Deutsch-Französischen Industrie- und Handelskammer. Das Haus bedankt sich bei M. Bouvet, der mit unaufwendiger Kompetenz und menschlicher Wärme der Gesellschaft

vorgestanden hat, und wir gratulieren ihm für die verliehene Auszeichnung. Die Freundschaft zwischen den Nachbarn diesseits und jenseits des Rheins ist ihm immer eine Herzensangelegenheit gewesen. Von Herrn Ebbecke haben wir innerhalb kurzer Zeit schon erfahren, daß auch er ein aktiver Präsident sein will und freuen uns auf die Zusammenarbeit mit ihm. Vom Maifest war bereits eingangs die Rede, auch von der Exkursion zusammen mit den Stipendiaten nach Péronne am 5. Juli. Bleibt zu erwähnen die Besichtigung der Ausstellung »France-Bavière« im Nationalarchiv am 15.6.2006.

*Die Gesellschaft veröffentlichte:* Hans-Ulrich Thamer, Napoléon: La construction symbolique de la légitimité (Conférences annuelles, 12), Ostfildern (Thorbecke) 2006, 62 S. – Bulletin de la Société des amis de l'institut historique allemand Nr. 11, Paris 2005, 108 S. Der Band enthält insbesondere den Maifest-Vortrag von Jean-Marie Valentin über »Friedrich Schiller et les écrivains français«, einen Bericht über den Sommerkurs 2005, Kolloquiumsberichte, eine Presseschau und das Verzeichnis der Neuanschaffungen der Bibliothek des DHIP zur Geschichte der deutsch-französischen Beziehungen.

## II. Die Arbeit der Wissenschaftler

*Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel*

*Veröffentlichungen:* Frankreich und Deutschland im Zeichen der habsburgischen Universalmonarchie, 1500–1648 (Deutsch-Französische Geschichte, 3), Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2005, 256 S.

*Vorträge:* 13.11.2005: Das Zusammenleben von Hugenotten und Katholiken in französischen Städten des 16. und 17. Jahrhunderts. Vortrag auf der Tagung »Kaftan, Kreuz und Kopftuch. Religiöse Koexistenz in Städten der Moderne« des Südwestdeutschen Arbeitskreises für Stadtgeschichtsforschung, Ravensburg, 11.–13.11.2005. – 19.1.2006: Europäische Auswanderung und unfreie Arbeit in den Kolonien – »indentured servants« in der Frühen Neuzeit. Vortrag an der Universität Mainz. – 6.7.2006: Die »Protektion« und ihre Bedeutung für die französische Außenpolitik der Frühen Neuzeit. Vortrag an der Universität Saarbrücken. – The Holy Roman Empire and the Duchy of Lorraine: Vortrag auf dem Kolloquium »The Holy Roman Empire«, Oxford, 28.8.–1.9.2006.

*Redaktionstätigkeit:* Francia 2: Wahrnehmung aller laufenden Geschäfte; Anforderung und Vergabe von Rezensionsexemplaren, Kontakt mit den Autoren, Manuskriptbegutachtung etc. Im Berichtszeitraum wurde Band 32/2 abgeschlossen und die Drucklegung von Band 33/2 begonnen (erste Fahnenkorrektur abgeschlossen). Die inhaltliche Vorbereitung von Band 34/2 hat begonnen.

*Weitere organisatorische Tätigkeiten:* Wahrnehmung der Kontakte zur AHF (Neuerscheinungen, Veranstaltungskalender). Aktualisierung der Veröffentlichungsmeldungen.

*Weitere wissenschaftliche Vorhaben:* Gemeinsam mit Thomas Nicklas (Erlangen) und Guido Braun (DHIP) sind erste Überlegungen zu einem Forschungsvorhaben »Die Bedeutung der Dynastien für die europäische Geschichte« angestellt worden. Im Rahmen des Vorhabens sind zunächst zwei Tagungen vorgesehen, von denen die erste am 8.12.2006 im DHIP stattfinden und sich der Problematik am Beispiel der französisch-bayerischen Beziehungen annehmen wird. Eine Folgetagung ist für Juli 2007 vorgesehen. – Gemeinsam mit Jean-Claude Waquet (ÉPHÉ) haben ferner erste Überlegungen zu einem Forschungsprojekt »Traités relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négociier (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)« stattgefunden, das als Beitrag zur Erforschung der Entwicklung der modernen Diplomatie in politisch-, sozial- und kulturgeschichtlicher Perspektive gedacht ist.

*Lehrstätigkeit:* Im Rahmen eines Gastsemesters wurden an der Universität Saarbrücken eine Vorlesung und eine Übung zum Thema »Ludwig XIV. und seine Zeit« abgehalten sowie mündliche Semesterabschluß- und Zwischenprüfungen abgenommen.

*Dr. Nicolas Beaupré*  
(*Bourse francophone 2005–2006*)

Contemporanéiste, docteur en histoire, spécialiste d'histoire française et allemande du premier XX<sup>e</sup> siècle et notamment de la Première Guerre mondiale et de ses conséquences dans les deux pays. Rattaché au CRIA (Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne, Paris, ÉHÉSS) et au Centre Marc Bloch (Berlin), recruté 2006 comme maître de conférences à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (à partir du 1<sup>er</sup> septembre). A travaillé en 2005–2006 essentiellement sur le volume 1918–1933 de l'Histoire franco-allemande. Le volume doit paraître en 2007. A également organisé un atelier sur le thème »Expériences et violences d'occupations en Europe. Approches comparées et croisées«, en préparation pour être publié en 2007 ou 2008.

*Publications:* Ouvrages et co-directions: Nicolas Beaupré, *Ecrire en guerre, écrire la guerre* (France, Allemagne 1914–1920), Paris, CNRS éditions, 2006. – Nicolas Beaupré, Anne Duménil, Benoît Majerus (dir.), *Expériences d'occupation en Europe (1914–1949)*, dossier de la revue *Histoire et Sociétés*. Revue européenne d'histoire sociale, n° 17, 2006. – Articles: »Le Rhin. Géohistoire d'un fleuve en Europe« in: Dominique Borne (dir.), 21 historiens expliquent la France contemporaine, Paris, La documentation française, 2005. (Reprise de l'introduction de l'ouvrage »Le Rhin. Une géohistoire«, p. 349–371. – »Die Mentale Demobilisierung eines Schriftsteller-Soldaten. Pierre Mac Orlan und das Rheinland, 1918–1928« in: Gertrude Cepl-Kaufmann, Gerd Krumeich, Ulla Sommers (Hg.), *Krieg und Utopie. Kunst, Literatur und Politik im Rheinland nach dem Ersten Weltkrieg*, Essen (Klartext) 2006, p. 349–358.

*Organisation et co-organisation:* Séminaire mensuel à l'ÉHÉSS co-organisé avec Benoît Majerus (Luxembourg) et Christian Ingrao (IHTP), consacré aux Expériences d'occupation en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. – Atelier de l'IHAP: Expériences et violences d'occupations en Europe. Approches comparées et croisées (16.6.2006). Publication prévue en 2007.

*Participation à des colloques ou séminaires:* 29.9.2005: »Une littérature moderne pour une guerre moderne? L'expérience des tranchées et la littérature en France et en Allemagne (1914–1920)« au colloque *Geschichte, Erfahrung und Kontingenz* à l'université européenne de Florence, 29.9.–1.10.2005. – 29.10.2005: »Das Centre Marc Bloch: Hypothese für eine Entstehungsgeschichte (1989–1994)« au colloque organisé par Ulrich Pfeil pour l'IHAP: *Kulturelle und Wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert: Ein institutionengeschichtlicher Ansatz* (article rendu, à paraître en 2007). – 28.4.2006: »Der französische und der deutsche Rhein« au colloque germano-polonais *Europa neu zusammensetzen. Die Rekonstruktion der Oder als ein europäischer Kulturraum*, 27.–30.4.2006 à Francfort-sur-l'Oder et Slubice.

*Dr. Guido Braun*

Dr. Guido Braun ist mit dem Referat Frühe Neuzeit II (1648–1815) betraut. Neben den größeren Arbeitsvorhaben (insbesondere dem Institutsprojekt *Deutsch-französische Geschichte*, Bd. 1648–1789) lag im Berichtszeitraum ein weiterer, arbeitsintensiver Schwerpunkt seiner Tätigkeit auf der Niederschrift von vier Aufsätzen zu sehr verschiedenen Themenbereichen (ihre Zeitspanne reicht vom frühen 17. Jahrhundert bis zur napoleonischen Zeit) und den dafür erforderlichen Recherchen. Im einzelnen befassen sich diese Aufsätze mit folgenden Themen: französische und italienische Vorstellungen zu Beginn des 17. Jahrhunderts über die Ursprünge des Kurfürstenrates und der römischen Königswahl; protestantische Friedensvorstellungen auf dem Westfälischen Friedenskongreß; diplomatische Zwischenfälle bei der Mission eines außerordentlichen französischen Botschafters in Den Haag in der Mitte des 17. Jahrhunderts; Neuerscheinungen zu Napoleon I. (Forschungsbe-

richt). Diese Beiträge wurden auf Anfrage verfaßt und dienten der Präsenz des Instituts in der napoleonischen Forschung, in einer Publikation zum Gedenkjahr 1806 sowie der Pflege der Kontakte zu den französischen Universitäten in Paris und in der Provinz.

*Habilitationsprojekt »Imagines imperii«:* Das 2001 begonnene Projekt »Imagines imperii. Die Wahrnehmung des Reiches durch die römische Kurie im 16. Jahrhundert. Eine Studie zur politischen Geschichte und zur historischen Anthropologie« ruhte im Berichtszeitraum abgesehen von der Niederschrift und der Überarbeitung einschlägiger Aufsätze aus dem Themenkomplex, die Anlaß für punktuelle Ergänzungen des in Rom gesammelten Quellenmaterials aus den italienischen Handschriften und den alten Drucken in den Pariser Bibliotheken boten.

*Veröffentlichungen:* Rez.: Klaus Bußmann, Elke Anna Werner (Hg.), Europa im 17. Jahrhundert. Ein politischer Mythos und seine Bilder, Stuttgart 2003, in: Francia 32/2 (2005), S. 256–258.

*Vorträge:* 7.10.2005: Leitung der Sektion »Les gouvernements allemands et l'immigration des Huguenots« (II) und Moderation der Schlußdiskussion beim Studientag »Les États allemands et les Huguenots. Politique d'immigration et processus d'intégration«, DHI Paris. – 10.12.2005: »Les incidents diplomatiques à l'occasion du voyage d'Abel Servien à La Haye (janvier–août 1647)«. Séance inaugurale du Séminaire de recherche mensuel »L'incident diplomatique«, organisé par Lucien Bély avec la collaboration de Gérard Poumarède (Paris IV-Sorbonne), Paris. – 6.3.2006: »Les conceptions de paix protestantes au congrès de la paix de Westphalie (1643–1649)«. Paix civile, paix confessionnelle: positions protestantes, Kolloquium veranstaltet vom Centre d'étude et de recherche sur l'Allemagne moderne à l'université de Toulouse II in Kooperation mit dem Institut de recherche pluridisciplinaire lettres langues und mit finanzieller Unterstützung des CIERA, Toulouse, 6.–7.3.2006. – 12.7.2006: »Gedruckte Zeitschriften«. Unterrichtseinheit beim Fortbildungskurs für Bibliotheksangestellte, DHI Paris.

*Tagungsorganisation:* Planung und Durchführung (gemeinsam mit Susanne Lachenicht, NUI Galway) des Ateliers »Les États allemands et les Huguenots. Politique d'immigration et processus d'intégration«, gefördert von der Gerda Henkel-Stiftung, Düsseldorf, DHIP, 7.10.2005. – Mitarbeit im wissenschaftlichen Organisationskomitee des Kolloquiums »Xavier de Saxe. Un prince allemand au siècle des Lumières«. Colloque organisé par les Archives départementales de l'Aube (Xavier de La Selle), Troyes, 6.–7.10.2006. – Beratung und Begleitung der Vorbereitungen zur Veranstaltungsreihe »Bourbon und Wittelsbach. Dynastische, politische und kulturelle Beziehungen vom 16. bis 19. Jahrhundert«. Deutsch-französischer Studientag organisiert von Thomas Nicklas (Universität Erlangen-Nürnberg) und Rainer Babel (DHIP), DHI Paris, in Kooperation mit der Universität Paris IV-Sorbonne, 8.12.2006, gefördert durch das Bayerisch-französische Hochschulzentrum in München, und Kolloquium in Kloster Banz, 11.–13.7.2006. – Planung (i. Z. m. Lutz Klinkhammer, Alexander Köller, DHI Rom, und Gabriele Clemens, Universität Trier), der Tagung »Napoleonische Expansionspolitik: Okkupation oder Integration«, gefördert von der Deutschen Forschungsgemeinschaft, Deutsches Historisches Institut in Rom, 28.–30.3.2007. – Planung des Ateliers »*Assecuratio Pacis*. Französische Konzeptionen von Friedenssicherung und Friedensgarantie von 1648 bis 1815«, DHIP, 2007. – Planung (gemeinsam mit Prof. Dr. Maximilian Lanzinner, Universität Bonn) des internationalen Kolloquiums »*Die Acta Pacis Westphalicae* und die Erforschung des Westfälischen Friedens«, Bonn, 2007/08, i. Z. m. dem DHIP und der Universität Paris IV-Sorbonne.

*Tagungsteilnahme:* 14.11.2005: Hegel, philosophie de l'histoire. Colloque international, DHI Paris (14. und 15.11.2005). – 3.10.2005: Familles nobles, châteaux et seigneuries en Bohême du Sud. Studientag organisiert unter der Leitung von Olivier Chaline, Centre tchèque, Paris. – 12.10.2005: Präsentation des Buches von Jean Bérenger und Charles Kecskeméti, Parlement et vie parlementaire en Hongrie, 1608–1918, Paris 2005, im Institut hon-



grois, Paris. – 23.1.2006: Eröffnung der Ausstellung »La Cour de Dresde« im Château de Versailles. – 2.2.2006: Armes et cultures de guerre en Europe centrale, XV<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècle. Internationales Kolloquium veranstaltet vom Musée national de l'Armée in Zusammenarbeit mit der Universität Paris IV-Sorbonne, Invalidendom Paris (2.–4.2.2006). – 3.–4.4.2006: Être en guerre. Der Zweite Weltkrieg in Europa, DHIP (Einführungs- und Italiensektion). – 20.4.2006: Dresde et la vie de cour en Europe. Internationales Kolloquium, Versailles (20.–22.4.2006). – 9.5.2006: Eröffnung der Ausstellung »France-Bavière. Allers et retours. 1000 ans de relations franco-bavaroises«, Archives nationales in Paris. – 29.5.2006: Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg, DHIP. – 12.6.2006: Environnement et pouvoir: une approche historique, DHIP.

*Lehrstätigkeit und Kooperation mit Universitäten:* Universität Bonn, Wintersemester 2005/06: »Das Reich und Frankreich im Zeitalter Ludwigs XIV.« (Übung im Grundstudium). – Teilnahme am Habilitanden- und Doktorandenkolloquium Prof. Dr. Maximilian Lanzinner (Universität Bonn), 3.2.2006. – Prüfungstätigkeit: Université de Paris IV-Sorbonne, Juni 2005, Jury de Master 2. – Dr. Braun nahm als Mitglied des Beirats des Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale (Institut de recherches sur les civilisations de l'Occident moderne, Université de Paris IV-Sorbonne) an den Sitzungen am 25.1.2006 und am 27.6.2006 teil. Des weiteren nahm er im akademischen Jahr 2005/06 regelmäßig am monatlichen Séminaire de recherche teil, das Lucien Bély an Paris IV-Sorbonne initiierte, um französische Forscher aus Paris und der Provinz zusammenzuführen, die zur Geschichte der internationalen Beziehungen in der Frühen Neuzeit arbeiten.

*Sonstiges:* Dr. Braun wurde für den Historischen Buchpreis 2007–2010 in die Jury von »H-Soz-u-Kult« berufen.

*François Duceppe-Lamarre*  
(*Bourse francophone 2005–2006*)

Agrégé d'histoire et docteur en Sorbonne en archéologie médiévale. Qualifié au CNU (section 21) pour les universités et le Muséum. Membre du Conseil d'administration du Groupe d'histoire des forêts françaises. En congé pour études du ministère de l'éducation nationale afin d'être *boursier francophone* du 1<sup>er</sup> septembre 2005 au 31 août 2006. Travaille sur: Paysages et réserve cynégétique d'un lieu de pouvoir. La résidence princière d'Hesdin (des origines à sa destruction) comme projet d'habilitation à diriger les recherches avec le professeur Bertrand Schnerb (Lille III). A organisé en coopération le premier colloque d'histoire environnementale à l'IHP.

*Publications:* Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France. Pour une archéologie du paysage sylvestre (XI<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), L'Harmattan, 2006, 300 p., 30 ill. – »Les paysages de l'exploitation forestière (France septentrionale, XI<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles)« dans: Le travail et les hommes, Denis Woronoff (dir.), CTHS, 2006, 28 p.

*Organisation et co-organisation:* 12.6.2006: Atelier »Environnement et pouvoir: une démarche historique« (Co-organisation). – 26–28 juin 2006: université d'été »Les rythmes de la vie au Moyen Âge« (Co-organisation). Dossier de demande de financement à l'université franco-allemande.

*Colloques et conférences:* 22.4.2006: Spécialiste invité pour une projection-débat sur le castor et le lynx dans le Grand amphithéâtre du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. – 11–13 mai 2006: Colloque international »Quentovic, un grand port européen à l'aube du Moyen Âge« à Montreuil-Étaples-Le Touquet (France). Titre de la communication: Écologie du bassin de la Canche au haut Moyen Âge: le milieu naturel (universités du Littoral, de Lille III et catholique de Louvain). – 18–20 mai 2006: Colloque international »Le château, autour et alentours (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles). Paysage, parc, jardin, domaine« au

château fort d'Écaussinnes-Lalaing (Belgique). Titre de la communication: Paysages et réserve cynégétique d'un lieu de pouvoir. Hesdin (Artois) à la fin du Moyen Âge (Fondation van der Burch). – Participation récurrente aux nombreuses activités scientifiques de l'IHAP.

*Dr. Jörg Echternkamp  
(Gastwissenschaftler)*

Vom 27.3.2006 bis zum 1.6.2006 hat sich Dr. Echternkamp, Mitarbeiter am Militärgeschichtlichen Forschungsamt Potsdam (MGFA), als Gastwissenschaftler am DHIP gehalten. Im Mittelpunkt seiner Tätigkeit stand die Planung, Durchführung und Nachbereitung zweier internationaler Tagungen, die das DHIP (Stefan Martens) gemeinsam mit dem MGFA und weiteren Partnern veranstaltete. Die gemeinsame Publikation der Tagungsergebnisse wird derzeit vorbereitet. Darüber hinaus nutzte Dr. Echternkamp seinen Aufenthalt im Hause dazu, wissenschaftliche Kontakte auf seinem Arbeitsgebiet der Zeit- und Militärgeschichte zu knüpfen und die Weichen für eine Fortsetzung der Kooperation mit dem MGFA zu stellen. So wird er mit Stefan Martens und Corine Defrance ab dem Wintersemester 2006/07 ein Forschungsseminar der Université Paris I und IV (UMR CNRS 8138, IRICE) zur deutschen Kriegs- und Nachkriegsgesellschaft übernehmen und im Frühjahr 2007 mit dem Centre d'études d'histoire de la Défense (CEHD, Vincennes) die »Quatrième rencontre franco-allemande d'histoire militaire« am DHIP organisieren.

*Veröffentlichungen:* Rez.: Norbert Kunz: Die Krim unter deutscher Herrschaft 1941–1944, in: Osteuropa 56 (2006), H 5, S. 167–168. – Another Turn of the Tide? World War II and the Writing of Military History in West Germany, 1945–2005. University of California, Berkeley, Institute for European Studies, Paper 060730 (<http://repositories.cdlib.org/ies/060730>).

*Tagungsorganisation:* 3.–4.4.2006: »Être en guerre. Expérience et mémoire de la Seconde Guerre mondiale / Erfahrung und Erinnerung. Der Zweite Weltkrieg in Europa«, i. Z. m. den DHI London, Moskau, Rom und Warschau und dem Institut d'histoire du temps présent (IHTP), Paris. – 12.3.2006: Drittes deutsch-französisches Kolloquium für Militärgeschichte »Die deutsch-französischen Beziehungen im Rüstungswesen im 20. Jahrhundert: Von der Konkurrenz zur Zusammenarbeit / Troisième rencontre franco-allemande d'histoire militaire: Coopérations, rivalités et concurrences franco-allemandes dans le domaine de l'armement, XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles« (vgl. Teil I).

*Vorträge und Tagungsteilnahme:* 3.4.2006: Être en guerre. Expérience et mémoire de la Seconde Guerre mondiale, Paris, Einführungsreferat »Der Weltkrieg als Wegmarke einer europäischen Geschichte?«. – 4.4.2006: *ibid.*, Eröffnung und Leitung (mit Stefan Martens) der Sektion: Conclusion (Henry Rousso). – 11.4.2006: Stipendiatenkolloquium G. Hartung, »Entre deux mondes – Ernst Cassirers Kulturphilosophie«. – 27.–28.4.2006: »Fußball und Identität in Deutschland und Frankreich«. – 3.5.2006: IHTP: »Historiciser une «crise historique««. – 10.5.2006: Vortrag am IHTP »Les fins de la Deuxième Guerre mondiale en Allemagne – expériences contemporaines et approches historiographiques«. – 12.5.2006: Troisième rencontre franco-allemande d'histoire militaire, Paris, Conclusion. – 29.5.2006: »Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg« (vgl. Teil I).

*Sonstiges:* 29.3.2006: Teilnahme an der Buchpräsentation: Hélène Miard-Delacroix und Rainer Hudemann (Hg.), Wandel und Integration: deutsch-französische Annäherungen der fünfziger Jahre, München 2005 DHIP. – 10.4.2006: *projection-débat* des Films »Sophie Scholl – Les derniers jours« in der Bibliothèque nationale. – 3.5.2006: Exkursion zum Mémorial de Caen (Führung), Arrondissement, Colleville-sur-Mer, Arbeitsgespräch mit Mitarbeitern des Centre de recherche d'histoire quantitative (CRHQ) an der université de

Caen, CNRS. – 4.5.2006: Vortrag Marianne Birthler »Vergangenheit für die Zukunft. Die Aufarbeitung der SED-Diktatur mit Hilfe der Stasi-Akten«. – 17.5.2006: 12. Treffen der Gesellschaft der Freunde des DHI Paris; Vortrag Prof. Philippe Contamine: »Jeanne d'Arc et l'Allemagne«. – 22.5.2006: Arbeitsgespräch mit dem Leiter der Abteilung Heer (Chef du département de l'Armée de Terre) des Service historique, Vincennes, Dr. Frédéric Guelton. – Fortsetzung der Redaktionstätigkeit und Akquise für die Militärgeschichtliche Zeitschrift (MGZ). – Betreuung von wissenschaftlichen Praktikanten.

*Priv.-Doz. Dr. Rolf Große*

*Veröffentlichungen:* Vom Frankenreich zu den Ursprüngen der Nationalstaaten 800–1214. (Deutsch-Französische Geschichte, 1), Darmstadt 2005, 280 S. – San Dionsisio, Santiago y el Pseudo-Turpín, in: *Visitandum est. Santos y cultos en el Codex Calixtinus*. Actas del VII Congreso Internacional de Estudios Jacobeos (Santiago de Compostela, 16–19 de septiembre de 2004), hg. von Paolo Caucci von Saucken (Colección científica), Santiago de Compostela 2005, S. 149–162. – Rezensionen in verschiedenen Fachzeitschriften; ferner regelmäßige Berichterstattung aus französischen Regionalzeitschriften für den Rezensionsteil des Deutschen Archivs.

*Vorträge und Tagungsteilnahme:* 24.–27.9.2005: Generalversammlung der Görres-Gesellschaft, Aachen. – 20.1.2006: »*La fille aînée de l'Église*: Frankreichs Kirche und die Kurie im 12. Jahrhundert.«, Vortrag auf der Tagung des DHI Rom »Römische Zentrale und kirchliche Peripherie. Das universale Papsttum als Bezugspunkt der Kirchen von den Reformpäpsten bis zu Innozenz III.«, Rom. – 4.–6.5.2006: »Frankreichs neue ›Überlegenheit‹ um 1100«, Vortrag auf der Tagung »Salisches Kaisertum und neues Europa in der Zeit Heinrichs IV. und Heinrichs V.«, Speyer. – 13.5.2006: »The Future of Medieval Studies in Europe«, Table ronde der Fédération internationale des instituts d'études médiévales, Paris, Kurzbeitrag zur Einführung der BA- und MA-Studiengängen in Deutschland. – 26.–28.6.2006: »Die Rhythmen des Lebens im Mittelalter«, Paris. – Teilnahme an Vorträgen und Seminaren in Paris.

*Organisation:* Beteiligt an der Vorbereitung und Durchführung des 3. Deutsch-französischen Sommerkurses »Die Rhythmen des Lebens im Mittelalter«, Paris, 26.–28.6.2006. – Mitarbeit im Organisationskomitee der gemeinsam mit dem Orient-Institut Beirut sowie den DHI London und Rom geplanten Tagung »The Eastern Mediterranean between Christian Europe and the Muslim New East (11 to 13 centuries)«, die im Mai 2007 in Istanbul stattfinden soll. – Vorbereitendes Gespräch mit Prof. Bernard Barbiche (École des chartes) zur 5. Table ronde der »Gallia Pontificia« über Aspects diplomatiques des voyages pontificaux (25. Mai 2007).

*Lehrstätigkeit:* Universität Heidelberg, Sommersemester 2006: »Ottonen« (Vorlesung); »Lotharingen und Burgund im frühen und hohen Mittelalter« (Hauptseminar).

*Gutachtertätigkeit:* Gutachten für die Gerda Henkel Stiftung und das Erasmus-Stipendienprogramm.

*Redaktionstätigkeit:* Francia: Drucklegung von Francia 33/1 (2006). Vorbereitung von Band 34/1 (2007). – Studien und Dokumente zur »Gallia Pontificia«: Redaktion von Bd. 5: L'acte pontifical et sa critique. – Festschrift zum Institutsjubiläum 2008: Materialsammlung für den Dokumentationsteil. – Ferner zuständig von Institutsseite für das »Bulletin der Gesellschaft der Freunde«.

*Dr. Martin Heinzelmann*

*Veröffentlichungen:* El culto a san Martín con especial atención a su trascendencia hispánica, in: *Visitandum est. Santos y Cultos en el Codex Calixtinus*. Actas del VII Congreso Inter-

nacional de Estudios Jacobeos (Santiago de Compostela, 16–19 de septiembre de 2004), Galicia (Xunta de Galicia, Consellería de Cultura e Deporte, Xerencia de Promoción do Camiño de Santiago) 2005, S. 163–187. – Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine, sous la dir. de Martin Heinzelmann, Ostfildern (Thorbecke) 2006, 373 S. (BdF 63); darin: Préface, S. 7–14 (vgl. auch *ibid.* S. 361–365, Index des saints cités, und S. 365–371, Index des manuscrits cités).

*Vorträge:* 26.11.2005: Paris, Sorbonne – Bibliothèque Boutruche »Le commentaire sur les psaumes de Grégoire de Tours: essai de reconstitution«, Vortrag im Rahmen des Atelier Médiolatin, unter Leitung von François Dolbeau. – 25.4.2006: Wien, Universität Wien, Institut für Österreichische Geschichtsforschung, »Der Psaltertraktat Gregors von Tours: seine Rekonstruktion und die Bedeutung für das Gesamtwerk«, Vortrag veranstaltet vom Institut für Mittelalterforschung, Österreichische Akademie der Wissenschaften. – 10.6.2006: Aix-en-Provence, université de Provence, Laboratoire SICMA (EA-2204) (Sociétés, Idéologies, Croyances au Moyen Âge), »Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l’an mil: bilan d’un projet en cours«, Vortrag im Rahmen der Journée d’études doctorales sur l’hagiographie dans l’Occident chrétien médiéval. – 1.7.2006: Poitiers, Centre d’Études supérieures de Civilisation Médiévale, »Le Martinellus: la formation d’une collection hagiographique de luxe (V<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles)«, Vortrag im Rahmen des Master recherche »Civilisation médiévale«. Semaines d’études médiévales (25 juin–8 juillet 2006).

*Sonstiges:* Vorbereitung des 3. Sommerkurses am DHIP. – Vorbereitung eines Ateliers am 1.–2. 2.2007 zum Thema »Le texte hagiographique mérovingien à travers ses réécritures«, zusammen mit Christiane Veyrard-Cosme und Monique Goulet (LAMOP). – Zusammen mit Dr. Nuding, Inventarisierung des ehemaligen Institutsprojektes PROL. – Gutachten zum Forschungsprojekt »Quellen zur Geschichte der Burgunder« für den Schweizerischen Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung. – Beratung bei der Vorbereitung einer Sendung von France Culture zum Thema Gregor von Tours durch Martin Quenehem. – Chevalier dans l’Ordre des palmés académiques, am 15.12.2005 im DHIP überreicht durch Pierre Toubert.

### *Dr. Torsten Hiltmann*

*Veröffentlichungen:* Rezension: Un traducteur et un humaniste de l’époque de Charles VI. Laurent de Premierfait, hg. von Carla Bozzolo, mit einem Vorwort von Ezio Ornato, Paris 2005 (Textes et documents d’histoire médiévale, 4), in: *Francia* 33/1, S. 287–289.

*Tagungsteilnahme:* 8.11.2005–13.6.2006: Burgundseminar: La face noire de la splendeur. Crimes, violences, malheurs et trahisons à la cour de Bourgogne, DHI Paris/ÉPHÉ Paris. – 23.–25.9.2005: Le héraut d’armes, figure européenne (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), Lille. – 8.–10.3.2006: Antiquité entre Moyen Âge et Renaissance. L’Antiquité dans les livres produits au Nord des Alpes entre 1350 et 1520, Paris. – 30.3.–1.4.2006: Campin in context, Tournai. – 26.–28.6.2006: 3. Sommerkurs für Nachwuchswissenschaftler: Die Rhythmen des Lebens im Mittelalter, DHI Paris.

*Vorträge:* 15.–17.9.2005: »Des chevaliers ou des anges? À propos de l’ambivalence de l’office d’armes d’après les sources littéraires du XV<sup>e</sup> siècle«. Kolloquium Le héraut d’armes, figure européenne (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), Lille. – 17.1.2006: »Contrôle et surveillance à la cour de Charles le Téméraire«, Burgundseminar, DHI Paris. – 13.6.2006: »Zwischen Schein und Sein. Spätmittelalterliche Heroldskompendien und ihre Funktion«, Forschungsseminar Prof. Schwinges, Universität Bern.

*Dr. des. Daniela Kneißl*

Frau Kneißl übernahm als Nachfolgerin von Prof. Dr. Ulrich Pfeil am 1.12.2005 das Referat Zeitgeschichte nach 1945. Sie arbeitet an einem Forschungsprojekt zur Entstehung eines europäischen Bildgedächtnisses und Bildbewußtseins. Hierzu wurde neben gründlichem Literaturstudium mit einer systematischen Auswertung deutscher und französischer Bildquellen begonnen. Der Akzent lag in einem ersten Arbeitsschritt auf publiziertem Material in deutschen und französischen Zeitschriften und Zeitungen.

*Vorträge:* 30.6.2006: Jahrestagung des deutsch-französischen Instituts, Ludwigsburg (s. oben Titel Frankreichjahrbuch 2006). – 11.–12.5.2006: Kommentierung von zwei Kinovorstellungen des Films »Sophie Scholl – Die letzten Tage« im Rahmen der »Clins d’oeil cinéma«, Libourne/Bazas (Association des Cinémas de proximité de la Gironde).

*Weitere Arbeitsvorhaben:* Teilnahme an der internationalen Arbeitsgruppe »Médias, guerre et imaginaires de guerre en Europe (XX<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècles)«. – Organisation eines Ateliers zur Stellung der Fotografie als historischer Quelle am DHIP (Herbst 2007). – Teilnahme am Kolloquium »La guerre après la guerre«, 25.–27.4.2007, Institut national de l’audiovisuel, Paris. – Mitarbeit an der Ausstellung »Les bateaux de l’Espoir« des Centre culturel juif Edmond Fleg, Marseille und Teilnahme an der Table ronde, Juni 2007.

*Tagungsteilnahme:* 30.1.2006: Vers un espace public européen? Regards croisés franco-allemands sur les 100 premiers jours du gouvernement Merkel, Colloque annuel du CERFA. – 31.1.–2.4.2006: L’Historien et les images, Semaine de l’Histoire (ÉNS). – 13.2.2006: Vers une théorie de la photographie, Vortrag von Michel Frizot am Deutschen Forum für Kunstgeschichte, Paris. – 7.3.2006: Exposer le photojournalisme. De la presse aux cimaises, Sorbonne. – L’effet de réel et des images. Séminaire de recherches, INHA/ÉHÉSS, 6 Veranstaltungen von Januar bis Juni 2006. – 3.–4.4.2006: Être en guerre. Expérience et mémoire de la Seconde Guerre mondiale / Erfahrung und Erinnerung. Der Zweite Weltkrieg in Europa, Kolloquium am DHI Paris. – 27.–29.4.2005: Quelle est la place des images en histoire? Kolloquium Inathèque de France. – 5.–6.5.2006: Photographie – image ou reproduction?, Kolloquium, Deutsches Forum für Kunstgeschichte, Paris. – 29.5.2006: Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg, Atelier am DHI Paris.

*Redaktionstätigkeit/Internet:* Vertreterin der wissenschaftlichen Mitarbeiter in der EDV-Kommission.

*Sonstiges:* Vorbereitung und Durchführung von zwei Schulungen für das Bibliothekspersonal.

*Dr. Valeska Koal*

*Veröffentlichungen:* Datenbank »Prosopographia Burgundica«. Prosopographie des Hofes der Herzöge von Burgund (www.dhi-paris.fr: Elektr. Publikationen, Stand: 18.4.2006). Zum Projekt s. Teil I, Burgund (7). – Zur Praxis von Totentänzen in Mittelalter und Früher Neuzeit, in: Wissenschaftlicher Katalog zur Ausstellung »Zum Sterben schön: Alter, Totentanz und Sterbekunst von 1500 bis heute«. Museum Schnütgen Köln/Goethe-Museum Düsseldorf/Kunsthalle Recklinghausen 6.9.2006. – Frühjahr 2007, hg. von Andrea von Hülsen-Esch, Hiltrud Westermann-Angerhausen, Köln 2006, S. 110–118. – Artikel »Tanz (Tanzhaus)«, in: Höfe und Residenzen im Spätmittelalterlichen Reich. Teil 2: Bilder und Begriffe (Residenzenforschung Bd. 15.II.1), hg. von Werner Paravicini, Ostfildern 2005, S. 512–515; *ibid.* in: Online-Veröffentlichung auf der Homepage der Residenzen-Kommission Göttingen: <[http://resikom.adw-goettingen.gwdg.de/Bildband/B\\_47.pdf](http://resikom.adw-goettingen.gwdg.de/Bildband/B_47.pdf)>. – Artikel »Tanz/Musizieren«, in: Höfe und Residenzen im Spätmittelalterlichen Reich, Teil 2: Bilder und Begriffe (Residenzenforschung Bd. 15.II.1), hg. von Werner Paravicini, Ostfildern 2005,

S. 202–205; *ibid.* in: Online-Veröffentlichung auf der Homepage der Residenzen-Kommission Göttingen: <[http://resikom.adw-goettingen.gwdg.de/Bildband/S\\_86.pdf](http://resikom.adw-goettingen.gwdg.de/Bildband/S_86.pdf)>. – Rez.: Boris Bove, *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Paris 2004; Sharon L. Jansen, *Anne of France. Lessons for my daughter*, Cambridge 2004; Paris 1400. *Les arts sous Charles VI*. Ausstellungskatalog Musée du Louvre, 2003, alle in: *Francia* 32/1 (2005).

*Organisation:* »Les rythmes de la vie au Moyen Âge«. 3. Deutsch-französischer Sommerkurs für Nachwuchswissenschaftler im DHIP, (mit den anderen Mediävisten des Hauses), 26.–28. Juni 2006. – Mitglied des wissenschaftlichen Komitees zur Organisation des Kolloquiums »Mathias Corvin et les bibliothèques princières« (2007) i. Z. m. dem CNRS und der Ungarischen Nationalbibliothek.

*Tagungsteilnahme:* 23.–24. 9. 2005, DHI Paris/Épernay: Kolloquium »Le vin de Champagne: histoire d'une politique économique des origines à nos jours«. – 17.–19.11. 2005, Bibliothèque national de France: Internationales Kolloquium »Le spectacle (théâtre, musique et danse) dans les collèges français de l'Ancien Régime«, Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (CNRS) und BNF. – 8.–10.12.2005, Akademie der Künste Berlin: »Tanz als Anthropologie«. Jahrestagung des Sonderforschungsbereichs »Kulturen des Performativen« der FU Berlin unter der Leitung von Frau Prof. Dr. Gabriele Brandstetter (Lehrstuhl für Tanzwissenschaft) und Prof. Dr. Christoph Wulf (Lehrstuhl für Erziehungswissenschaft).

*Vorträge:* 16.10.2005, DHI Paris: Vorstellung der neu konzipierten Datenbank *Prosopographia Burgundica* (Version FileMaker Pro7) auf der Sitzung des Wissenschaftlichen Beirats des DHI Paris.

### *Dr. Mareike König*

*Veröffentlichungen:* (Hg. mit Rainer Ohliger), *Enlarging European Memory: Migration Movements in Historical Perspective*, Ostfildern (Thorbecke) 2006 (BdF 62), 184 S., darin: (mit Rainer Ohliger) *Facing Migration History in Europe: Between Oblivion and Representation*, S. 11–19; *Celebrating the Kaiser's Birthday: German Migrants in Paris after the Franco-Prussian War 1870/71*, S. 71–84. – Rezension in *Francia* 32/3 (2005).

*Vorträge und Tagungsteilnahme:* 28.–29.10.2005: Tagung »Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert: Ein institutionengeschichtlicher Ansatz« im DHIP und im Heinrich-Heine-Haus (Teilnahme). – 22.–24.2.2006: Tagung »hist.2006: Geschichte im Netz – Praxis, Chancen, Visionen« in Berlin (Teilnahme). – 24.–25.3.2006: Tagung »Forum Spielkultur: Frauen, Männer, Fußball« in Nürnberg (Teilnahme). – 31.3.2006: Vortrag »Les archives et internet en Allemagne«, gehalten auf der Tagung »Atelier des doctorants du CIERA: Les archives« in Paris. – 27.–28.4.2006: Vortrag »Fußball – ein ›Männersport‹ für Frauen?«, gehalten auf der Tagung »Fußball und Identität in Frankreich und Deutschland« im DHI Paris.

*Tagungsorganisation:* 24.–25.9.2005: »Le vin de Champagne: histoire d'une politique économique des origines à nos jours«, Kolloquium des DHI gemeinsam mit dem IRCOM (Institut de recherches sur les civilisations de l'Occident moderne) und dem Centre Roland Mousnier, université Paris-Sorbonne (MO) im DHI und in Épernay.

*Lehrfähigkeit:* École pratique des hautes études (ÉPHE), Paris, année 2005/2006: »Les Allemands à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle: de la Guerre franco-allemande 1870/71 à la Première Guerre mondiale 1914« (Chargée de conférence). – École des hautes études en sciences sociales (ÉHÉSS), Paris, année 2005/2006 (mit Falk Bretschneider), »Introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie«.

*Gutachten:* Zweitgutachterin bei der *soutenance de DEA* (Directeur: Fred Schrader) von Renate Reismann, »L'immigration allemande à Paris entre 1848/49 et 1870/71«, Paris, Université de Paris VIII, 16.12.2005.

*Bibliothek:* Im postgradualen Fernstudium »Bibliotheks- und Informationswissenschaften« an der Humboldt-Universität zu Berlin wurden die letzten beiden Semester inkl. schriftlichen Prüfungen und Masterarbeit absolviert. Der Abschluß »Master of Arts – Library and Information Science« (ehem. wissenschaftlicher Bibliothekar) wird mit Ablegen der mündlichen Prüfung Ende September 2006 erreicht. Zum 1.10.2006 ist die Übernahme der Leitung der Bibliothek geplant. – Gemeinsam mit der Leiterin und den Mitarbeitern der Bibliothek wurde das Projekt »Bibliothek DHI Paris 2005–x« durchgeführt. Organisation und Abläufe in der Bibliothek wurden evaluiert und auf verschiedenen Ebenen ein Modernisierungs- und Professionalisierungsprozeß in Gang gesetzt. Die Ergebnisse aus dem Projekt führten zur Erstellung eines langfristigen Bibliothekskonzepts, in dem u. a. Aufgaben, Leitbild und zukünftige Herausforderungen und Projekte der Bibliothek definiert sind. Als Vision formuliert trägt das Konzept den veränderten Publikations- und Kommunikationsgewohnheiten der Wissenschaftler genauso Rechnung wie dem technischen Wandel und den organisatorischen Veränderungen im Institut. Das Konzept bildet die Grundlage für die geplante Stellflächenerweiterung der Bibliothek und wird auf Wunsch des BMBF durch einen unabhängigen Dritten begutachtet. – Für die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Bibliothek wurde eine insgesamt 20stündige Schulung zum Thema »Auskunftsdienste und Informationsvermittlung« mit verschiedenen Referenten aus dem Institut organisiert.

*Sonstiges:* Beratung der ZDF-Redaktion für die Sendung »Bismarck und das Reich« im Rahmen einer Serie zur deutschen Geschichte (Ausstrahlung 2007). – Beratung der Arte-Redaktion für die Sendung »Karambolage« zu den deutschen Nationalfarben (Ausstrahlung Oktober 2006). – Als gewählte Sprecherin der Wissenschaftlichen Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter des DHIP Teilnahme an den Sitzungen des Wissenschaftlichen Beirats. – Teilnahme an den Sitzungen des EDV-Ausschusses des Instituts.

*Priv.-Doz. Dr. Reiner Marcowitz*  
(Gastdozent)

Am Institut vom 1.10.2005 bis 30.9.2006 entfaltete unser Gastdozent eine rege Tätigkeit innerhalb und außerhalb des DHIP: Er hat ein eigenes Atelier veranstaltet, hierfür auch Drittmittel eingeworben, hat an verschiedenen Konferenzen teilgenommen, des öfteren als Referent, Kontakte zu zahlreichen französischen Kollegen gepflegt, mehrere Aufsätze und Rezensionen veröffentlicht, Stipendiaten beraten, an der Technischen Universität Dresden gelehrt sowie zusammen mit dem Direktor die Tagung »Vergeben und Vergessen« vorbereitet, die am 14.–15.5.2007 im DHIP stattfinden wird.

*Veröffentlichungen:* Idealistische Aussöhnung oder realistisches Machtkalkül? Eine (Forschungs-)Bilanz der Frankreichpolitik Konrad Adenauers 1949–1963, in: Klaus Schwabe (Hg.): Konrad Adenauer und Frankreich 1949–1963. Stand und Perspektiven der Forschung zu den deutsch-französischen Beziehungen in Politik, Wirtschaft und Kultur, Bonn 2005 (Rhöndorfer Gespräche, 21), S. 14–39. – Von der Diplomatiegeschichte zur Geschichte der Internationalen Beziehungen. Methoden, Themen, Perspektiven einer historischen Teildisziplin, in: Francia 32/3 (2005), S. 75–100. – Im Spannungsverhältnis von Amerikanisierung, Europäisierung und Westernisierung. Die Zäsur der 1960er Jahre für die transatlantische Europadebatte, in: Deutschland – Frankreich – Nordamerika: Transfer, Imaginationen, Relationen / Allemagne – France – Amérique du Nord: Transferts – Images – Relations. Im Auftrag des Deutsch-Französischen Historikerkomitees hg. von Hartmut Kaelble und Chantal Metzger, Stuttgart 2006, S. 98–123. – Rezensionen: Johannes Paulmann: Auswärtige Repräsentationen. Deutsche Kulturdiplomatie nach 1945, Köln 2005, in: H-Soz-u-Kult, 6.2.2006 (<http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/rezensionen/2006-1-081>). – Volker Sellin: Die geraubte Revolution. Der Sturz Napoleons und die Restauration in Europa, Göttingen 2001, in: Francia 32/3 (2005), S. 207f. – François Roth: Petite histoire de l'Allemagne au

20<sup>e</sup> siècle, Paris 2002, in: *ibid.*, S. 237–239. – Gregor Schöllgen: Willy Brandt. Die Biographie, Berlin 2001, in: *ibid.*, S. 344–346. – Andreas Wirsching: Abschied vom Provisorium 1982–1990, Stuttgart 2006 (Geschichte der Bundesrepublik Deutschland, 6), in: H-Soz-u-Kult, 20.7.2006 (<http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/rezensionen/2006-3-047>).

*Vorträge und Tagungsteilnahme:* Regelmäßige Teilnahme am Atelier historique franco-allemand du Comité pour l'histoire économique et financière de la France am DHIP und an den Doktorandenseminaren von Robert Frank (Paris I) und Maurice Vaïsse (Institut d'études politiques). – 19.–23.3.2006: Gastvortrag auf dem Europäischen Doktorandenkolloquium »Identitäten in Europa – Europäische Identität« in der Villa Vigoni: »Europäisierung Westdeutschlands? Europabewußtsein und Europadebatte in der Bundesrepublik Deutschland 1945/49–1970«. – 3.–4.4.2006: Tagung von DHIP und MGFA »Être en guerre«. – 12.5.2006: Troisième rencontre franco-allemande d'histoire militaire von CEHD und MGFA im DHIP. – 19.5.2006: Journée d'études d'histoire du renseignement du Centre d'études d'histoire de la Défense in der École militaire (Paris). – 6.6.2006: Podiumsdiskussion der Friedrich-Ebert-Stiftung und des Heinrich-Heine-Hauses zum Thema »Neuer Patriotismus in Europa?« im Heinrich-Heine-Haus (Paris). – 12.–13. Juni 2006: Vortrag auf dem »13. Deutsch-Französischen Verwaltungskolloquium« der Deutschen Hochschule für Verwaltungswissenschaften (Speyer) und der ENA (Straßburg) in Speyer: »Von »Erbfeindschaft« zu »Erbfreundschaft« durch »Europäisierung«? Deutsch-französische Beziehungen 1870/71–1957/58«. – 16.6.2006: Atelier »Expériences et violences d'occupation en Europe (1900–1950): approches comparées et croisées« im DHIP. – 27.7.2006 Vortrag an der Universität Passau: »Vom europäischen Staatensystem zum integrierten Europa. Erfolge und Mißerfolge der méthode Monnet«.

*Tagungsorganisation:* 29.5.2006: Atelier im DHIP »Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg« (Einwerbung von Drittmitteln bei Fondation Robert Schuman [Paris] und Friedrich-Ebert-Stiftung [Berlin/Paris]). – Zus. mit dem Dir. Vorbereitung der Konferenz »Vergeben und Vergessen? Vergangenheitsdiskurse nach Besatzung, Bürgerkrieg und Revolution«, die am 14.–15.5.2007 im DHIP stattfinden wird.

*Lehrstätigkeit:* Hauptseminar zum Thema »Westernisierung vs. Sowjetisierung? Der Einfluß von USA und Sowjetunion auf Politik und Gesellschaft in Deutschland 1949–1970« an der TU Dresden im WS 2005/06.

*Sonstiges:* Radio-Interviews mit MDR und NDR zu den Themen »Französischer Antisemitismus« (3.2.2006), »Sozialer Protest in Frankreich« (28.3.2006), »Politische Kultur in Frankreich« (12.5.2006), »Frankreich und die Fußballweltmeisterschaft« (10.7.2006).

*Dr. Stefan Martens*

*Veröffentlichungen: Eigenständige Veröffentlichungen:* Frankreich im Zweiten Weltkrieg. Edition der Synthesen der französischen Präfektenberichte und der Berichte des deutschen Militärbefehlshabers in Frankreich aus den Jahren 1940–1944. Gemeinschaftsprojekt des Deutschen Historischen Instituts Paris und des Institut d'histoire du temps présent in Zusammenarbeit mit den Archives nationales, gefördert von der Volkswagenstiftung und dem Centre national de la recherche scientifique. Unter der wissenschaftlichen Leitung von Marc Olivier Baruch und Stefan Martens bearbeitet von Florent Brayard, Regina M. Delacor und Vincent Viet, unter Mitarbeit von Andreas Finger und Peter Lieb, [http://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/cadre\\_prefets.html](http://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/cadre_prefets.html). – Görings Reich. Selbstinszenierung in Carinhall (mit Volker Knopf), 3. überarbeitete und aktualisierte Auflage, Berlin (Links) 2006. – *Aufsätze und Beiträge in Sammelbänden:* La Rose blanche décapitée. Interview avec Olivier Thomas, in: Histoire 308 (2006), S. 15. – Contre le nazisme, être résistant en Allemagne, in: Les Chemins de la Mémoire, Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des



Archives, 157 (2006), S. 7–10. – Forschungseinrichtungen zur Zeitgeschichte in Frankreich, in: Andreas Wirsching (Hg.), Oldenbourg Geschichte Lehrbuch »Neueste Zeit«, München (Oldenbourg) 2006, S. 451–454. – Frankreich im 20. Jahrhundert, in: Kleine Geschichte Frankreichs, hg. von Ernst Hinrichs, 3. überarbeitete und aktualisierte Ausgabe, Stuttgart (Reclam) 2006, S. 361–484. – Joseph Goebbels. L'irrésistible ascension d'un écrivain raté. Interview avec Olivier Wieviorka, in: Histoire 312, septembre 2006, S. 38–47.

*Forschungsprojekte:* Die beiden Projekte zur deutschen Besetzung in Frankreich 1940–1944 und zur Rheinlandbesetzung 1918–1930 sind in Teil I beschreiben. – Im April bzw. Mai 2006 hat Dr. Martens mit Dr. Jörg Echternkamp (MGFA), Gastwissenschaftler am Institut, die Tagungen »Être en guerre. Expérience et Mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Europe« und »Les relations franco-allemandes en matière d'armement au XX<sup>e</sup> siècle« organisiert. Beide Veranstaltungen werden fortgesetzt: Mit dem CEHD wurde für den 25. Mai 2007 eine 4. Tagung im Rahmen der Reihe der »Rencontres franco-allemandes d'histoire militaire« zum Thema »L'image du militaire en Allemagne et en France au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Armées, soldats: regards croisés« vereinbart. Als Reaktion auf die Tagung »Être en guerre« haben Corine Defrance und Robert Frank (IRICE) Jörg Echternkamp und Stefan. Martens angeboten, an der Sobonne ein gemeinsames Seminar im Rahmen des Studiengangs (Master 2) zu organisieren, das auf drei Jahre angelegt das Kriegsende und die Nachkriegszeit in Deutschland thematisieren soll. Darüber hinaus gab der Aufenthalt von Jörg Echternkamp Gelegenheit zu einem intensiven wissenschaftlichen Austausch, Arbeitsgesprächen, Vorträgen (IHTP) und Besuchen (CEHD, Service historique de la Défense) sowie einer Exkursion mit den Wissenschaftspraktikanten nach Caen (Mémorial und das an der Université de Caen angesiedelte Centre de recherche d'histoire quantitative).

*Vorträge und Sitzungsleitungen:* 28.–29.10.2005: Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert. Ein institutionenengeschichtlicher Ansatz, Tagung des DHIP in Zusammenarbeit mit dem Heinrich-Heine-Haus (Sitzungsleitung). – 8.–10.12.2005: »La répression en France 1940–1945«. Kolloquium des Mémorial in Caen in Zusammenarbeit mit der Direction de la Mémoire du secrétariat d'État des anciens combattants, dem Centre de recherche d'histoire quantitative und dem DHIP in Caen (Sitzungsleitung und Conclusion). – 13.12.2005: L'enfant de l'ennemi. Le syndrome de la naissance honteuse. Podiumsdiskussion mit Jean-Paul Picaper, Ludwig Norz, Bernd Zilinski und Fabrice Virgili, Heinrich-Heine-Haus, Paris (Sitzungsleitung). – 26. April 2006: Intervention zum Vortrag von Benoît Majerus »Normalité et vie quotidienne sous l'occupation« im Rahmen des von Nicolas Beaupré, Christian Ingrao und Benoît Majerus an der ÉHÉSS organisierten Séminaire »Les sociétés européennes occupées au XX<sup>e</sup> siècle (approches croisées)«, Paris.

*Tagungsteilnahme:* 23.–24.9.2005: Le vin de Champagne: histoire d'une politique économique, Paris, Épernay. – 13.–15.10.2005: Aristide Briand, la Société des nations et l'Europe, 1919–1932, Internationales Kolloquium der Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, Paris. – 1.–3.12.2005: La Dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire. Symposium sur l'année »1919«, organisé par le Conseil de l'Europe, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Affaires étrangères, Sèvres. – 13.2.2006: Deutsch-französische Zusammenarbeit für ein Europa der Sprachen, der Kultur und der Bildung. Vortrag von Ministerpräsident Jürgen Rüttgers im Heinrich-Heine-Haus, Paris.

*Tagungsorganisation:* »Les relations commerciales franco-allemandes au XX<sup>e</sup> siècle«. Die Reihe der Ateliers wurde in Zusammenarbeit mit dem Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF) am 19.10. und 14.12.2005 sowie als ganztägige Veranstaltungen am 8.3. und 10.5.2006 im DHIP fortgesetzt. Am 27.6.2006 wurden vier weitere Sitzungen (am 25.10. und 13.12.2006 sowie dem 22.1. und 28.3.2007) und ein Call for papers vereinbart, um Beiträge für ein Abschlußkolloquium (anderthalb Tage, 3 Sektionen) einzuwerben, das für den 10. und 11.5.2007 im DHIP geplant ist. – Être en guerre. Expérience et

Mémoire de la Deuxième Guerre mondiale en Europe. Erfahrung und Erinnerung. Der Zweite Weltkrieg in Europa. Kolloquium des DHIP und des MGFA Potsdam in Zusammenarbeit mit den DHI London, Moskau, Rom und Warschau und dem Institut d'histoire du temps présent, Paris, 3.–4.4.2006. – Mit Cyril Buffet und Christiane Deussen wurden erste Gespräche geführt mit dem Ziel, eine *table ronde* zur Geschichte der DEFA in Zusammenarbeit mit der DEFA-Stiftung im Heinrich-Heine-Haus im Frühjahr 2007 in Paris zu veranstalten.

*Redaktionstätigkeit:* Drucklegung (mit Dagmar Aßmann) von Francia 32/3 sowie Vorbereitung der Beiträge und des Rezensionsteils von Band 33/3 für den Druck. Auswahl von Neuerscheinungen und laufende Vergabe von Rezensionen. – Mit Veronika Vollmer Prüfung der Lagerbestände der Pariser Historischen Studien. Verhandlungen mit dem Bouvier Verlag betr. Abgeltung der noch ausstehenden Zahlungen für rückzahlbare Zuschüsse durch kostenlose Abgabe von Bänden.

*Gutachten:* Rapporteur bei der *soutenance de thèse* von Vincent Arbaretier »La stratégie de l'axe en Méditerranée (octobre 1940–septembre 1943)«. Directeur: Maurice Vaisse (IEP). Mitglieder der Jury: Jean-Pierre Azéma, IEP Paris (Président), Giorgio Rochat, Turin, Patrick Facon, Service historique de la Défense (Rapporteur), Stefan Martens (Rapporteur), IEP 17.3.2006. – Gutachter- und Beratertätigkeit für deutsche und ausländische Stiftungen und Gremien. – Prüfung von Schenkungen und Kaufangeboten für die Institutsbibliothek.

*Stellvertretung des Direktors:* Besuch von Dr. Hanspeter Blatt, Leiter des Referates WD 1 (FB XI) – Geschichte, Zeitgeschichte und Politik, des Deutschen Bundestages, am 28.11.2005 im DHIP. – Begehung des Instituts in Begleitung von Min.Dir Kühn (BMF) am 8.3.2006. – Führung des Fördervereins der Städtepartnerschaften Aschaffenburg / Saint-Germain-en-Laye durch das DHIP am 25.4.2006. – Empfang der Teilnehmer des gemeinsamen Studiengangs der Universität Dresden und der ÉPHÉ am 9.6.2006 im DHIP. – In Zusammenarbeit mit der Verwaltung Sicherstellung des Dienstbetriebes und Planung von Baumaßnahmen. Auswahl und Betreuung der wissenschaftlichen Praktikanten (im Berichtszeitraum 22) sowie Mitwirkung bei der Neubesetzung von Stellen im wissenschaftlichen und nichtwissenschaftlichen Dienst. Wahrnehmung offizieller Termine in Vertretung des Direktors.

*Mitgliedschaften / Ehrungen:* Am 6. Dezember 2005 wurde Dr. Martens als Correspondant étranger in den Conseil scientifique der Fondation Charles de Gaulle aufgenommen. – Am 24. Juli 2006 wurde er von Brigitte Le Brethon, Président-Directeur Général du Mémorial, gebeten, dem wissenschaftlichen Beirat des Mémorial de Caen beizutreten.

*Sonstiges:* Historischer Berater bei einer dreiteiligen Fernsehdokumentation zu Hermann Göring, die im März im ZDF und im Juli und August 2006 in 3Sat ausgestrahlt wurde. – Projection en avant-première de »Sophie Scholl, les derniers jours«, suivie d'un débat animé par Laurent Neumann avec Annette Wiewiorka et Stefan Martens, Bibliothèque nationale de France, Paris 10.4.2006.

*Dr. Matthias Nuding  
(Archivar)*

Dr. Nuding, der bereits von August 2004 bis Februar 2005 im Rahmen eines Werkvertrags für das Institut tätig gewesen war (s. den letztjährigen Bericht), kehrte nach einer Vakanzvertretung am Generallandesarchiv Karlsruhe zum 1.10.2005 als Angestellter ans DHIP zurück.

*Archivarische Tätigkeit:* Planung eines gemeinsamen Arbeitsvorhabens von DHIP, Archives nationales de France und Archives du ministère des Affaires étrangères mit dem Ziel, den Bestand Archives nationales, AJ 9 »Haute commission interalliée des territoires

rhénans« zu erschließen (in Abstimmung mit Stefan Martens). – Abfassung eines Förderantrags (DFG) für das genannte Arbeitsvorhaben (in Abstimmung mit Stefan Martens), s. Teil I. – Erschließung von Archivgut, das ins DHIP gelangte (darunter Nachlaß Eugen Ewig, Nachlaß Karl Bittmann). – Abschließende Arbeiten am Nachlaß Karl Ferdinand Werner (zusammen mit Martin Heinzelmann, s. wiederum den letztjährigen Bericht). – Dokumentation des aufgegebenen Forschungsvorhabens »Prosopographia Regnorum Orbis Latini« (PROL) und Inventarisierung der erhalten gebliebenen Unterlagen (zusammen mit Martin Heinzelmann). – Gutachten über die archivrechtliche Stellung des DHIP. – Beratung des Direktors in seiner Funktion als Leiter der Kommission »Politique scientifique des archives« bei der Direction des Archives de France. – Sondierungen zu Veröffentlichungsprojekten: Edition der französischen Gesandtenberichte aus den Staaten des Deutschen Bundes: im Wartestand; evtl. Neuauflage des Führers »Das Nationalarchiv in Paris« (Erstausgabe von Werner Paravicini, München 1980): aufgegeben. – Betreuung der DHIP-Altregistrator und Überlegungen zu einer Erneuerung des Aktenplans.

*Sonstiges:* Mitwirkung bei der Vorbereitung des Institutsjubiläums 2008 (Sitzungen am 6.10.2005 und 11.7.2006, Festschriftbeitrag über das Archivgut des DHIP). – Überarbeitung des Internetauftritts des DHIP und Erweiterung um archivische Inhalte (Rubrik »Links«). – Schulungsveranstaltungen für die Mitarbeiter der Bibliothek zu archivischen Themen (drei einstündige Sitzungen am 5.4., 12.4. und 17.5.2006).

*Prof. Dr. Werner Paravicini*

*Veröffentlichungen:* (Hg., mit Michael Werner) Deutsch-Französische Geschichte. Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft): Bd. 1: Rolf Große, Vom Frankenreich zu den Ursprüngen der Nationalstaaten 800–1214, 2005; darin (mit Michael Werner) S. 7f.: Vorwort. – Bd. 3: Rainer Babel, Deutschland und Frankreich im Zeichen der habsburgischen Universalmonarchie 1500–648, 2005. – (Hg.) Höfe und Residenzen in spätmittelalterliche Reich. Teil II: Bilder und Begriffe, bearbeitet von Jan Hirschbiegel und Jörg Wettlaufer. Band 1: Begriffe.; Bd. 2: Bilder (Residenzenforschung, 15, II, 1–2), Ostfildern (Thorbecke) 2005; darin in Bd. 1, S. XI–XIV: Vorwort, und Bd. 1, S. 212–214; Bd. 2, S. 155, Taf. 122–123: Art. Drechseln. – Gab es eine einheitliche Adelskultur Europas im späten Mittelalter? in: Europa im späten Mittelalter. Politik, Gesellschaft, Kultur (Historischen Zeitschrift, Beihefte NF 40), hg. von Rainer C. Schwinges, Christian Hesse, Peter Moraw, München 2006, S. 401–434. – Parler d’amour au XV<sup>e</sup> siècle: Pierre de Hagenbach et la dame de Remiremont, CRAIBL 2003 (2005), S. 1277–1293 (Kurzform). – Un amour malheureux au XV<sup>e</sup> siècle: Pierre de Hagenbach et la dame de Remiremont, in: Journal des Savants 2006/I, S. 105–181 (Langform mit den Brieftexten). – (mit B. Schnerb) Bericht über das Seminar: Hérauts de Bourgogne I, in: Livret annuaire de l’ÉPHÉ 19, 2003–2004, Paris 2005, S. 220–223. – »Bellenville«. Wappenbücher, Herolde und Preußenfahrten in europäischer Forschung, in: Francia 32/1 (2004), S. 185–190. – Vorworte zu: Les relations entre la France et les villes hanséatiques de Hambourg, Brême, et Lübeck. Moyen Âge–XIX<sup>e</sup> siècle, hg. von Isabelle Richefort u. Burghart Schmidt, Brüssel (Peter Lang) 2006, S. 3–5; Hören und Sehen – der Hofkultur zum Geleit, in: Hofkultur in Frankreich und in Europa im Spätmittelalter, hg. von Christian Freigang u. Jean-Claude Schmitt (Passagen, Deutsches Forum für Kunstgeschichte, 11), Berlin 2005, S. 1–3.; Le point de vue de l’historien, in: Friedrich Schiller. 200<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Histoire et historiographie, hg. von Gérard Laudin (Études Germaniques 60) (2005), Nr. 4, S. 583–584; zu: Paul Falkenburger en collaboration avec Corine Defrance, »Ich bin ein Berliner«. Berlin, Paris, Bonn: la voie d’un interprète, Paris (Éditions Christian) 2006, S. 5–11. – Rez.: Henri Dubois, Charles le Téméraire. Paris (Fayard) 2004, in: Francia 32/1 (2005), S. 292–295. – Claude Gauvard, Violence et ordre public au Moyen Âge. Paris (Picard) 2005 (Les médiévistes français, 5), in: Francia 33/1

(2006), S. 206–208 – Hommages: Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies, Bd. 2, 2003 (Instrumenta 12); »Recueil du Fay« 2003 (Instrumenta 10); Guillaume Fillastre, Ausgewählte Werke, 2003 (Instrumenta 11), Hirschbiegel, Étrennes, 2003 (PHS 60), Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich, Tl. I, Dynastien und Höfe, 2 Bde, 2003, in: CRAIBL 2004 H. 1 [ersch. 2006], S. 127–131. – Deux revues, deux institutions [25 Jahre Bulletin der Mission historique française en Allemagne], in Bulletin d'information de la MHFA 41 (2005), S. 20–23. – Nachrufe: Jean Schneider, Metz, 3. November 1903 – Nancy, 14. Mai 2004, in: Francia 32/1 (2005), S. 191–194; Ernst Schubert, 23. Mai 1941–18. März 2006, in: Mitteilungen der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen 16 (2006) Nr. 1, S. 9–12. – Wie ist es eigentlich gewesen? Das Deutsche Historische Institut Paris, in: Revue des Deux Mondes, Paris, Oktober/November 2005, S. 223–227 / L'Institut historique allemand de Paris: ce qui s'est réellement passé, in: Revue des Deux Mondes, Paris, octobre/novembre 2005, S. 206–210. – Das Deutsche Historische Institut Paris im Jahre 2003–2004, in: Francia 32/1 (2005), S. 319–356.

*Weitere Arbeitsvorhaben:* Als Vorsitzender der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen und Leiter von deren Arbeitsstelle in Kiel bereitete der Direktor in Zusammenarbeit mit den Landesmuseen und dem Landesarchiv Schleswig-Holstein und der Christian-Albrechts-Universität zu Kiel das 10. Symposium der Kommission zum Thema »Hofwirtschaft. Ein ökonomischer Blick auf Hof und Residenz in Mittelalter und Früher Neuzeit« vor, das vom 23.–26.9.2006 im Schloß Gottorf und im Prinzenpalais zu Schleswig stattfinden wird, erneut unter namhafter französischer Beteiligung. Der zweite Teil des Residenzen-Handbuchs, »Bilder und Begriffe«, ist i. J. 2005 erschienen (2 Bde., 563 und 264 S.); der dritte Teil, »Hof und Schrift«, macht derartige Fortschritte, daß mit dem Erscheinen im Jahre 2007 zu rechnen ist. Der Fritz Thyssen Stiftung gebührt großer Dank dafür, daß sie diese Arbeiten ermöglicht. Ein allgemeiner Text zur Residenzenforschung, der in Wolfenbüttel, Celle und Ziesar vorgetragen wurde, ist im Druck. Bd. II der Dresdener Gespräche zur Hoftheorie (Hof und Macht) wird demnächst tun (Zusammenfassung), ein weiterer (Informelle Strukturen bei Hofe) wird vorbereitet (Einleitung), beide sind für die neue Reihe »Vita Curialis« vorgesehen

*Vorträge und Tagungsteilnahme:* 15.–17.9.2005: Koll. »Le héraut d'armes, figure européenne« in Lille. Einleitungsvortrag: »Le héraut d'armes: ce que nous savons et ce que nous ne savons pas«. – 23.–24.9.: Koll. »Le vin de Champagne: histoire d'une politique économique des origines à nous jours« in Paris (DHI) und Épernay, Vortrag: »Pour une histoire franco-allemande du Champagne«. – 7.10.: Atelier »Les États allemands et les Huguenots. Politique d'immigration et processus d'intégration« (Begrüßung). – 10.10.: Vortrag in der HAB Wolfenbüttel: »Topographie oder Soziographie? Residenz, Hof und Herrschaft in der neueren Forschung«, wiederholt am 11.10. im Celler Schloß. – 14.10.: Jahresvortrag Hans-Ulrich Thamer »Napoléon: La construction symbolique de la légitimité« (Einleitung). – 24.–25.10.: Koll. »Révolte et statut social 500–1650. Espagne France, Allemagne, Angleterre« im DHIP (Begrüßung und Sitzungsleitung). – 28.–29.10.: Koll. »Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert: Ein institutionengeschichtlicher Ansatz« im DHI und im Heinrich-Heine-Haus (Begrüßung). – 14.–15.11.: Koll. »Hegels Philosophie der Geschichte«, im DHIP (Begrüßung). – 18.11.: Koll. »De la composition liturgique au monument culturel: La Passion selon Saint Matthieu de Johann Sebastian Bach, XVII<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècles« im Heinrich-Heine-Haus (Sitzungsleitung). – 26.–27.11.: Koll. »Femmes à la cour de Bourgogne: présence et influence« in Mecheln (Zusammenfassung). – 2.12.: Koll. »Objets et insignes du pouvoir«, Versailles (Sitzungsleitung). – 5.–7.12.: Koll. »Zadoc-Kahn« im DHIP (Begrüßung). – 18.–20.12.: Koll. »Residenzbildung in geistlichen Territorien Nordostdeutschlands« in Ziesar. Einleitungsvortrag: »Die Gesellschaft, der Ort, die Zeichen. Aus der Arbeit der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen«.

– 21.12.: Vortrag im Historischen Seminar Kiel: »Bericht und Dokument: Der böhmische Edelherr Leo von Romitál unterwegs zu den Höfen Europas (1465–1466)«. – 12.1.2006: Atelier »Jeanne d'Arc« im DHIP (Einleitung). – 23.1.: Eröffnung der Ausstellung »La cour de Dresde« im Château de Versailles (Teilnahme). – 27.1.: AIBL: Hommage des Residenzen-Handbuchs Teil II. – 2.2.: Armes et cultures de guerre en Europe centrale, XV<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles. Internationales Kolloquium veranstaltet vom Musée national de l'Armée i. Z. m. der Universität Paris IV-Sorbonne, Invalidendom Paris (2.–4.2.) (Teilnahme). – 30.–31.3.: Koll. »Campin in Context« in Tournai. Vortrag: »Nobles hennuyers sur les chemins du monde: Jean de Werchin et ses amis autour de 1400«. – 3.–4.4.: Koll. »Être en guerre« im DHIP (Begrüßung). – 20.4.: Dresde et la vie de cour en Europe. Internationales Kolloquium, Versailles (20.–22.4.) (Teilnahme). – 21.4.: Koll. »Dresde à Versailles« in Versailles (Sitzungsleitung). – 27.–28.4.: Koll. »Fußball und Identität« im DHIP (Begrüßung). – 5.5.: Vortrag vor der Regionalversammlung der Stipendiaten der Studienstiftung des Deutschen Volkes in der ENS: »Eine europäische Praxis: Adelsreisen im späten Mittelalter«. – 9.5.: Eröffnung der Ausstellung »France-Bavière. Allers et retours. 1000 ans de relations franco-bavaroise«, Archives nationales de Paris (Teilnahme). – 12.5.: Troisième rencontre franco-allemande d'histoire militaire. »Les relations franco-allemandes en matière d'armement au XX<sup>e</sup> siècle« (Begrüßung). – 17.5.: Maifest der Gesellschaft der Freunde (Begrüßung). – 29.5.: Atelier »Nationale Identität und transnationale Einflüsse. Amerikanisierung, Europäisierung, Globalisierung in Frankreich nach dem Zweiten Weltkrieg« (Begrüßung). – 7.–9.6.: Koll. »Autour des La Trémoille et le Chartier de Thouars. Les chartiers seigneuriaux du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle« in Thouars (Comite scientifique, Sitzungsleitung). – 12.6.: Atelier »Umwelt und Herrschaft in der Geschichte« (Begrüßung). – 14.6.: Vorstellung der elektronischen Edition der Monatsberichte des MBF und der Synthesen der Präfektenberichte 1940–1944 (Ansprache). – 16.6.: »Expériences et violences d'occupation en Europe (1900–1950): approches comparées et croisées« (Begrüßung). – 26.–28.6.: 3. Deutsch-französischer Sommerkurs für Nachwuchswissenschaftler »Die Rhythmen des Lebens im Mittelalter« (Begrüßung).

*Kommissionen und Gutachten:* Wiss. Beiräte des DHI Warschau vom 30.9.–1.10.2005, des DHI London vom 11.–12.11.2005 und des DHI Rom vom 17.–18.3.2006. – 11. Sitzung der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften, Göttingen (Leitung) am 10.10.2005. – Vorstandssitzung der Gesellschaft der Freunde des DHIP am 12.10.2005 und 22.2.2006. – Redaktionssitzung der »Bibliothèque de l'École nationale des Chartes« am 27.3.2006. – Generalversammlung der Association des Historiens im Hôtel de Soubise am 17.10.2005 (Vorstandsmitglied). – Wiss. Beirat der Fondation du Patrimoine (Lausanne) am 4.11.2005 in Brüssel und am 11.5.2006 im DHIP. – Besprechung des Vorsitzenden der Stiftung DGIA mit den Auslandsdirektoren am 7.11.2005; 9. und 10. Stiftungsratssitzung am 28.11.2005 und 24.4.2006, beide in Bonn. – Wiss. Beirat des Germanischen Nationalmuseums am 9.11.2005 und am 5.4.2006 in Nürnberg. – Comité Guillaume Fichet-Octave Simon am 17.11.2005 und 13.3.2006 in Paris. – Jahresversammlung der Historischen Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften vom 7. und 8.3.2006 in München. – Verschiedene Gutachten für in- und ausländische Stiftungen und Universitäten. – Ernannt zum Vorsitzenden der Kommission »Politique scientifique des archives« im staatlichen Conseil supérieur des Archives, Juni 2006.

*Sonstiges:* 11.–13.9.2005: Eröffnung und Beiratssitzung des DHI Moskau (Teilnahme). – 12.10.2005: Überreichung durch Botschafter Neubert des Bundesverdienstkreuzes und Empfang im Hôtel de Beauharnais für Jacques Bouvet, den Vorsitzenden der Gesellschaft der Freunde des DHIP (Teilnahme). – 21.10.2005: Überreichung der Légion d'honneur an Jean-Claude Schmitt (Teilnahme). – 17.11.2005: Ernennung durch den Kultur-Minister der Republik Litauen zum »official consultant of the Lithuanian millennium anniversary program project – the recreation of the Royal Palace of the Great Duchy of Lithuania at Vil-

nus«. – 7.12.2005: Ernennung zum Mitglied des Herausgebergremiums der »Bibliothèque de l'École nationale des Chartes«. – 7.12.2005: Remise des mélanges à Yves-Marie Bercé, membre correspondant de l'Institut (Teilnahme). – 9.12.2005: Séance publique annuelle der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Teilnahme). – 10.12.2005: Remise de l'Épée an Michel Bur, membre de l'Institut, in Nancy (Teilnahme). – 15.12.2005: Überreichung der Palmes académiques an Martin Heinzelmann im DHIP (Ansprache). – 24.2.2006: Jahresempfang der Union académique internationale, Quai Conti (Teilnahme). – 9.3.2006: Requiem für Prof. Dr. h. c. Eugen Ewig in St. Barbara zu Bonn-Ippendorf und Beisetzung auf dem Friedhof Poppelsdorf (Teilnahme). – 12.4.2006: Überreichung durch Botschafter Neubert des Bundesverdienstkreuzes und Dîner im Hôtel de Beauharnais. – 8.5.2006: Séance publique der Académie royale de Belgique in Brüssel (Teilnahme). – 9.5.2006: Ausstellungseröffnung Musée de Cluny zur Erinnerung an Viviane Huchard (Teilnahme). – 9.5.2006: Ausstellungseröffnung »France-Bavière: Allers et retours. 1000 ans de relations franco-bavaroises« im Nationalarchiv (Mitglied des Comité d'honneur, Teilnahme). – 6.6.2006: Überreichung durch Botschafter Neubert des Bundesverdienstkreuzes und Empfang im Hôtel de Beauharnais für Prof. Dr. Jürgen Voss (Teilnahme). – 3.7.2006: 50. Jubiläum des Centre d'études supérieures de la Renaissance in Tours (Mitglied des Conseil de perfectionnement, Teilnahme). – 7.7.2006: Verabschiedung von Prof. Dr. Hagen Schulze als Direktor des DHI London (Ansprache). – 25.7.2006: Verabschiedung des Ltd. Archivdirektors Prof. Dr. Reimer Witt im Schleswig-Holsteinischen Landesarchiv zu Schleswig (Teilnahme).

*Prof. Dr. Ulrich Pfeil*  
(*Gastwissenschaftler*)

Wenige Monate nach Beginn seiner Tätigkeit als Referent für Zeitgeschichte nach 1945 erhielt Prof. Dr. Pfeil zum 1.9.2005 den Ruf auf die Professur für Deutschlandstudien der Universität Jean Monnet in Saint-Étienne. Er bleibt dem Haus jedoch als Gastwissenschaftler verbunden, verabredet die »Judis« und organisiert in Vorbereitung des Institutsjubiläums im Jahre 2008 eine Tagungsreihe zum kulturellen und historischen Kontext der Institutsgründung. Das Kolloquium mit dem Titel »Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert. Ein institutionengeschichtlicher Ansatz« fand am 28. und 29.10.2005 statt und wurde gemeinsam mit dem Heinrich-Heine-Haus organisiert. Alle Beiträge liegen mittlerweile vor, so daß das Manuskript zum Verlag geschickt werden konnte. Die zweite Tagung »Das Deutsche Historische Institut Paris und seine Gründungsväter. Ein personengeschichtlicher Ansatz« wird am 5. und 6.10.2006 stattfinden. Die von Prof. Pfeil erstellte Dokumentation zur Vor- und Gründungsgeschichte des DHIP liegt mittlerweile in Manuskriptform vor. Darüber hinaus hat er am 27. und 28.4.2006 in Kooperation mit der Universität Jean Monnet in Saint-Étienne und mit Unterstützung durch den DAAD, die DFH, das DFJW und die Deutsche Akademie für Fußball-Kultur eine Tagung zu »Fußball und Identität in Deutschland und Frankreich« veranstaltet, deren Ergebnisse bei den Presses universitaires in Saint-Étienne erscheinen werden. Gemeinsam mit Prof. Dr. Jean-Paul Cahn (Paris IV) hat Ulrich Pfeil die Vorarbeiten für den Sammelband »L'Allemagne 1945–1961. De la catastrophe à la construction du Mur« abgeschlossen, der im Jahre 2007 erscheinen soll. Weiterhin arbeitet er gemeinsam mit Corine Defrance (CNRS-IRICE, Paris) an Bd. X der Deutsch-Französischen Geschichte, der die Jahre 1945–1963 behandeln wird.

*Veröffentlichungen:* Von der Hallstein-Doktrin zur Ulbricht-Doktrin. Die deutsch-deutschen Beziehungen (1955–1969), in: Jean-Paul Cahn u. a. (Hg.), La République fédérale d'Allemagne. De la souveraineté retrouvée à la souveraineté partagée (1955–1974), Paris 2005, S. 106–118. – Die ostdeutsch-französischen Sportbeziehungen, in: Heiner Timmer-

mann (Hg.), *Agenda DDR-Forschung. Ergebnisse, Probleme, Kontroversen*, Münster 2005, S. 232–246. – Die Pariser DAAD-Außenstelle in der »Ära Schulte« (1963–1972). Die Institutionalisierung der transnationalen Wissenschaftskooperation in den westdeutsch-französischen Beziehungen, in: *Francia* 32/3 (2005), S. 51–74. – Die deutsche Zweistaatlichkeit in westlicher Perzeption – das Beispiel Frankreich, in: Clemens Burrichter, Detlef Nakath, Gerd-Rüdiger Stephan (Hg.), *Deutsche Zeitgeschichte von 1945 bis 2000. Gesellschaft – Politik – Geschichte. Ein Handbuch. Mit einer CD-ROM*, Berlin 2006, S. 216–251. – Die Suezkrise, in: *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B 17–18 (2006), S. 32–38. – Die Olympischen Spiele 1972 und die Fußballweltmeisterschaft 1974. Fallbeispiele für die Verquickung von Sport, Politik und Gesellschaft, in: *Deutschland Archiv* 39 (2006) 3, S. 415–423.

*Vorträge und Tagungsteilnahme*: 28.–29.10.2005: Koll. »Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert: Ein institutionengeschichtlicher Ansatz«. Vorträge: Das Pariser Büro des DAAD, und mit Corine Defrance: Die Deutsch-Französische Hochschule Saarbrücken. – 16.–17.12.2005: Workshop der Historischen Kommission beim Parteivorstand der SPD in Zusammenarbeit mit der Hans-Böckler-Stiftung, Bonn »Sozialdemokratische Reformpolitik während der siebziger Jahre«. Vortrag: Die SPD und die Reaktion in Frankreich in den 70er Jahren. – 27.–28.4.2006: Koll. »Fußball und Identität in Deutschland und Frankreich«, Paris (Introduction). – 11.–12.5.2006: Internationales Kolloquium der Universität Jean Monnet in Saint-Étienne: »L'histoire de l'AS Saint-Étienne«, Saint-Étienne. Vortrag: Forever number one? L'histoire du Bayern de Munich. – 30.5.2006: Ringvorlesung der Universität Erfurt in Kooperation mit dem DFI Ludwigsburg, Erfurt. Vortrag: Die »anderen« deutsch-französischen Beziehungen. Die DDR und Frankreich. – 8.–10.6.2006: Internationales Kolloquium der Universität Metz in Kooperation mit der Friedrich-Ebert-Stiftung und der Bundeskanzler-Willy-Brandt-Stiftung »Willy Brandt et la construction de l'Europe«, Metz. Vortrag: La coopération scientifique et technologique européenne, 1966–1974. – 22.6.2006: Institutskolloquium des ZZF Potsdam, Potsdam »Frankreich und seine koloniale Vergangenheit oder eine weitere Vergangenheit, die nicht vergehen will« (Teilnahme). – 13.–15.6.2006: Internationales Kolloquium an der Universität Reading, Reading »Views from Abroad – Die DDR aus britischer Perspektive« (Kommentar).

*Tagungsorganisation*: 28.–29.10.2005: Koll. »Kulturelle und wissenschaftliche Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich im 20. Jahrhundert: Ein institutionengeschichtlicher Ansatz«. – 27.–28.4.2006: Koll. »Fußball und Identität in Deutschland und Frankreich«.

*Vortragsorganisation und Öffentlichkeitskontakte*: Seit 1.3.2005 ständige Betreuung der Vortragsreihen (Jendis) des DHIP.

*Lehrtigkeit*: Seit 1.9.2005 Professor für Deutschlandstudien an der Universität Jean Monnet.

*Sonstiges*: Radiointerviews auf France Culture zum WM-Halbfinale Frankreich-Bundesrepublik 1982 in Sevilla (8.12.2005) und zum DDR-Kulturzentrum in Paris (9.5.2006).

*Priv.-Doz. Dr. Lothar Schilling*  
(Gastdozent / Gastwissenschaftler)

Dr. Lothar Schilling war bis zum 31.10.2005 Gastdozent und vom 1.11.2005 bis zum 31.1.2006 Gastwissenschaftler des Hauses.

*Veröffentlichungen*: Normsetzung in der Krise. Zum Gesetzgebungsverständnis im Frankreich der Religionskriege, Frankfurt a. M. 2005 (Studien zur europäischen Rechtsgeschichte, 197).

*Vorträge und Tagungen*: 6.–8.10.2005: Tagung: »Die Bibel als politisches Argument«, Günzburg. Vortrag: »Bossuet, die Bibel und der »Absolutismus«« – 28.11.2005: Vortrag:

»Utilité et inconvénients d'un mythe: L'absolutisme comme concept de l'historiographie des temps modernes« (Paris IV) – 19.12.2005: Atelier »Ce que gouverner veut dire. À propos des pratiques du gouvernement: confrontations historiques et questions méthodologiques«, École française de Rome, Rom. Vortrag: »Vers des dispositifs de sécurité? Le développement de la ›Policey‹ allemande du XVIII<sup>e</sup> siècle et la gouvernementalité foucauldienne«) – 16.1.2006: Vortrag: »La comparaison dans le discours juridico-politique français du XVI<sup>e</sup> siècle« (Paris I).

*Sonstiges:* Mitglied eines an der ÉHÉSS angesiedelten Arbeitskreises zu Fragen der »histoire de l'administration«. Seit 1.2.2006 Studienrat z. A. an einem Frankfurter Gymnasium.

*Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß*  
(*Gastwissenschaftler*)

Der Schwerpunkt seiner von der DFG ermöglichten Tätigkeit am DHIP war in diesem Jahr die Arbeit an der Edition der Briefsammlung des Herzogs Ludwig von Anjou. Ludwig von Anjou, Bruder König Karls V. von Frankreich und Neffe Kaiser Karls IV., hat eine zentrale Rolle beim Ausbruch des Schismas gespielt; er war es, der seinen ganzen Einfluß für Clemens VII. geltend machte und so erreichte, daß Frankreich diesen als rechtmäßigen Papst anerkannte. Seine Politik im Schisma ist vor dem Hintergrund seines großen Ehrgeizes zu sehen, der darauf abzielte, sich ein eigenes Reich in Italien zu erwerben. Die Briefsammlung erlaubt es, seine Politik von Tag zu Tag zu verfolgen. Die Transkription ist weitgehend abgeschlossen, mit ihr einher geht die Identifikation der Namen und Orte wie auch die Datierung der Briefe, die meist kein Datum tragen. Es hat sich gezeigt, daß die Sammlung nicht etwa das Fragment eines Registers Ludwigs ist, sondern vielmehr eine bewußt zusammengestellte Auswahl solcher Schreiben, die einen Bezug zum Ausbruch des Schismas haben. Das gilt jedoch nur für den ersten Teil der Sammlung; man hat ihr nachträglich weitere Schreiben hinzugefügt, die ganz andere Zeiten und Themen betreffen, darunter solche Kaiser Friedrichs II. und Kaiser Maximilians I. – Parallel dazu betreut Stefan Weiß die Dissertation von Sarah Noethlichs, welche die Rechnungsbücher Ludwigs von Anjou ediert. – Im Zusammenhang mit diesen Forschungen stehen die Vorbereitungen für ein Atelier über den Ausbruch des Großen Abendländischen Schismas. Hier beabsichtigt Stefan Weiß, erste Ergebnisse vorzustellen und mit Kollegen, die ähnliche Themen behandeln, zu diskutieren. – Ins Stocken geraten sind hingegen die Arbeiten an der »Gallia Pontificia«, Erzdiözese Arles. Es zeigt sich, daß die Arbeiten in der bisherigen Form nicht weitergeführt werden können. Das gedruckte Material übersieht Stefan Weiß; dringend nötig wäre aber eine Gesamtrevision vor Ort, um die alten Angaben von Wiederhold zu überprüfen. Ein Vergleich seiner Archivberichte mit dem vor kurzem erschienenen Répertoire des *cartulaires françaises* zeigt erhebliche Diskrepanzen. – Weitergeführt wurden die Forschungen über die französisch-deutschen Beziehungen im Späten Mittelalter; auf der Werkbank ist ein Studie über das Zusammentreffen Kaiser Karls IV. mit dem französischen Kronprinzen Karl (V.) auf dem Reichstag zu Metz. Gleiches gilt für seine Forschungen zum päpstlichen Gesandtschaftswesen. Für eine von Claudia Märkl und Claudia Zey vorbereitete Tagung über mittelalterliche Diplomatie bereitet er einen Vortrag über die Aktivitäten des Kardinals Albornoz in Italien vor.

*Veröffentlichungen:* Der königliche Kaufmann oder wie man ein Königreich saniert (Geschichte erzählt, Bd. 3), Darmstadt (Primus) 2006, 160 S. mit 15 Abb. – Bernhard Schimmelpfennig, Papsttum und Heilige – Kirchenrecht und Zeremoniell. Ausgewählte Aufsätze, hg. von Georg Kreuzer und Stefan Weiß, Neuried (ars et unitas) 2005, VI–517 S. – Diverse Rezensionen.

*Vorträge und Tagungsteilnahme:* 10.11.2005: »Ein königlicher Kaufmann – Eduard IV. von England«, Vortrag an der Universität Bayreuth. – 20.1.2006: Papst und Kanzler: Das



Papsttum und der Erzbischof von Köln im 12. Jahrhundert, Vortrag auf der Tagung »Römische Zentrale und kirchliche Peripherie. Das universale Papsttum als Bezugspunkt der Kirchen von den Reformpäpsten bis zu Innozenz III.«, DHI Rom. – 15.–18.2.2006: Vorgänger und Nachfolger – Die Testamente Papst Clemens' V. und Johannes' XXII., Vortrag auf der Tagung »Herrscher- und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter«, Saarbrücken.

*Lehrveranstaltungen:* Hauptseminar an der Universität Augsburg im WS 05/06 zum Thema: Politik und Wirtschaft im späten Mittelalter: Die Beziehungen zwischen den Häusern York und Medici im 15. Jahrhundert.

## Verzeichnis der Mitarbeiter

- M. Dominique ADRIAN, 5, rue des Suisses, F-75014 Paris  
Mme Marie-Agnès AVENEL, 1, allée François Couperin, F-14440 Douvres-la-Délivrande  
M. John W. BALDWIN, Membre associé étranger de l'Institut, 18, rue de Bièvre, F-75005 Paris  
Dr. Sébastien BARRET, Technische Universität Dresden, SFB 537 »Institutionalität und Geschichtlichkeit«, Helmholtzstr. 10, D-01062 Dresden  
Mme Florence BAYARD, Université de Caen, UFR. LVE – Département d'allemand, Esplanade de la Paix, B. P. 5186, F-14032 Caen  
Mme Colette BEAUNE, professeur à l'université de Paris X, 7, rue Rigault, F-92000 Nanterre  
M. Paul BERTRAND, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 3 B, avenue de la Recherche scientifique, F-45071 Orléans La Source Cedex 2  
Prof. Uta-Renate BLUMENTHAL, 5510, 39<sup>th</sup> Avenue, Hyattville, MD 20781-1711, USA  
Monsignore Prof. Dr. Walter BRANDMÜLLER, Presidente, Pontificio Comitato di scienze storiche, Piazza Pio XII, 3, 00120 Città del Vaticano  
Mme Veronika VON BÜREN, 41, rue Buffon, F-75005 Paris  
Prof. Jean-Marie CAUCHIES, Facultés universitaires Saint-Louis, Bd. du Jardin Botanique 43, B-1000 Bruxelles  
M. Philippe CONTAMINE, Membre de l'Institut, 13, rue de l'Amiral Roussin, F-75015 Paris  
M. Bernard DELMAIRE, 94, rue des Postes, F-59000 Lille  
M. François DOLBEAU, directeur d'études à l'ÉPHE, 4, allée de l'Île Verte, F-92160 Antony  
M. John F. DRINKWATER, Emeritus Professor, University of Nottingham, Department of Classics, University Park, GB-Nottingham NG7 2RD  
Dr. Ludwig FALKENSTEIN, Krugenofen 14–16, D-52066 Aachen  
Dr. des. Karin FUCHS, Institut für Kulturforschung Graubünden, Reichsgasse 10, CH-7000 Chur  
Dr. Julian FÜHRER, Universität Zürich, Historisches Seminar, Karl Schmid-Str. 4, CH-8006 Zürich  
Mme Michèle GAILLARD, professeur à l'université de Metz, 64, rue du Pont de Try, F-77700 Coupvray  
M. Henri GALINIÉ, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6173 CITERES, MSH Villes et Territoires, 35, allée Ferdinand Lesseps, BP 60449, F-37204 Tours CEDEX 03  
M. Bernard GAUTHIEZ, Département de Géographie, Université Jean Moulin-Lyon III, 1, rue de l'université, BP 0638, F-69239 Lyon Cedex 02  
Mme Véronique GAZEAU, professeur à l'université de Caen, 52, rue Jean Jaurès, F-92170 Vanves  
M. Philippe GEORGE, Trésor de la Cathédrale de Liège, rue Bonne Fortune 6, B-4000 Liège  
PD Dr. Dr. Thomas GERGEN, Universität des Saarlandes, Rechts- und Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät, D-66123 Saarbrücken  
M. Aryeh GRABOÏS, 48 Hantke Str., IL-Haifa 34608  
Mme Astrid GUILLAUME, maître de conférences à l'université de Besançon, 20, rue vieille du Temple, Impasse de l'Hôtel d'Argenson, F-75004 Paris  
Dr. Wolfdieter HAAS, Ohlendorfer Str. 22, D-21220 Seevetal-Ramelsloh  
Dr. Torsten HILTMANN, Deutsches Historisches Institut Paris, 8, rue du Parc-Royal, F-75003 Paris

- Dr. Alfred M. HIRT, Mavors-Institut für antike Militärgeschichte, Lindenberg 23, CH-4058 Basel
- Mme Klara HÜBNER, Freiburgstr. 145, CH-3008 Bern
- M. Joseph P. HUFFMAN, Messiah College, School of Humanities, P. O. Box 3009, One College Avenue, PA 17027, Grantham, USA
- M. Thorsten HUTHWELKER, Bleichstr. 6a, D-69120 Heidelberg
- PD Dr. Uwe ISRAEL, Direktor des Deutschen Studienzentrums in Venedig, Palazzo Barbarigo della Terrazza, San Polo 2765 A, I-30125 Venezia
- M. Bruno JUDIC, professeur à l'université François Rabelais, 3, rue des Tanneurs – B.P. 4103, F-37041 Tours Cedex
- Prof. Dr. Reinhold KAISER, Württembergerhofweg 3, D-78333 Stockach
- PD Dr. Lotte KÉRY, Rosenweg 1, D 41542 Dormagen
- Dr. Valeska KOAL, Heintzestr. 51, D-30519 Hannover
- Prof. Dr. Theo KÖLZER, Universität Bonn, Historisches Seminar, Abt. für Historische Hilfswissenschaften und Archivkunde, Konviktstr. 11, D-53113 Bonn
- M. Florian KRAGL, Kolingasse 13/1/10, A-1090 Wien
- Dr. Klaus KRÖNERT, 21, rue Michelet, F-78500 Sartrouville
- Prof. Dr. Gerd KRUMEICH, Universität Düsseldorf, Historisches Seminar, Universitätsstr. 1, D-40225 Düsseldorf
- Mme Isabelle LECOQ, Institut royal du Patrimoine artistique, Parc du Cinquantenaire 1, B-1000 Bruxelles
- M. Thierry LESIEUR, La Magnonnière, F-79340 Chantecorps
- Mme Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, maître de conférences à l'université de Caen, Esplanade de la Paix, F-14032 Caen Cedex
- Mme Monique MAILLARD-LUYPAERT, rue Mademoiselle Hanicq 118, B-7060 Soignies
- M. Olivier MARIN, 22, avenue de Robinson, F-92290 Châtenay-Malabry
- M. Jean-Marie MARTIN, 158, boulevard Vincent-Auriol, F-75013 Paris
- Prof. Rosamond MCKITTERICK, University of Cambridge, Faculty of History, West Road, GB-Cambridge CB3 9EF
- PD Dr. Gerd MENTGEN, Universität Trier, FB III Geschichte, Arye Maimon Institut für Geschichte der Juden, DM 220-224, D-54286 Trier
- M. Jean MEYERS, professeur à l'université de Montpellier III, 3, rue des Barris, F-34230 Tressan
- Mme Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE, professeur ém. à l'université d'Orléans, 8, rue Saint-Étienne, F-45100 Orléans
- Prof. Julia MONTENEGRO, Depto. de Derecho Penal e Historia y Teoría del Derecho, Area de Historia del Derecho y de las Instituciones, Universidad de Valladolid, Plaza de la Universidad s/n, E-47002 Valladolid
- M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'ÉPHÉ, 68, cours de Vincennes, F-75012 Paris
- Dr. Wolfgang MÜLLER, Am Heiligenhaus 24, D-55122 Mainz
- Dr. Franz NEISKE, Universität Münster, Institut für Frühmittelalterforschung, Salzstr. 41, D-48143 Münster
- Prof. Dr. Ulrich NONN, Fritz-Schröder-Ufer 38, D-53111 Bonn
- M. Mathieu OLIVIER, 60, rue Mademoiselle, F-75015 Paris
- Dr. Klaus OSCEMA, Assistent für mittelalterliche Geschichte, Historisches Institut, Universität Bern, Länggassstr. 49, CH-3000 Bern 9
- Prof. Dr. Werner PARAVICINI, Direktor des Deutschen Historischen Instituts Paris, 8, rue du Parc-Royal, F-75003 Paris
- M. Michel PARISSÉ, professeur ém. de l'université de Paris I, 63, rue du Chemin Vert, bât. E, F-75011 Paris

- Dr. Jörg PELTZER, Universität Heidelberg, Historisches Seminar, Grabengasse 3–5,  
D-69117 Heidelberg
- Dr. Wolfgang PETERS, Kringsweg 9, D-50931 Köln
- M. Henri PLATELLE, professeur honoraire de l'Université catholique de Lille, 12, rue de la  
Bassée, F-59000 Lille
- M. Olivier PONCET, professeur à l'École nationale des chartes, 19, rue de la Sorbonne,  
F-75005 Paris
- Dr. Markus POPFLOW, BTU Cottbus, Lehrstuhl für Technikgeschichte, Erich Weinert Str. 1,  
D-03046 Cottbus
- Prof. Dr. Malte PRIETZEL, Kurzer Ging 85, D-31832 Springe
- M. Olivier RICHARD, Mission historique française en Allemagne, Postfach 2833, D-37018  
Göttingen
- M. Christof ROLKER, Kappellersgutweg 2c, D-78462 Konstanz
- M. Yves SASSIER, professeur à l'université de Paris IV, 32 c, rue Saint Nicolas, F-76000  
Rouen
- M. Marcel SCHAWÉ, Scheidswaldstr. 65, D-60385 Frankfurt a. M.
- Dr. Jochen Georg SCHENK, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 59 Queen's Park Cres-  
cent East, Toronto, ON M5S 2C4, Canada
- Prof. Dr. Peter SCHUSTER, Universität des Saarlandes, Historisches Seminar, Postf. 151150,  
D-66041 Saarbrücken
- Dr. Gerald SCHWEDLER, Universität Heidelberg, Historisches Seminar, Grabengasse 3–5,  
D-69117 Heidelberg
- PD Dr. Michael SPEIDEL, Universität Bern, Historisches Institut, Unitobler, Länggassstr.  
49, CH-3000 Bern 9
- Prof. M. Alison STONES, University of Pittsburgh, Department of History of Art and  
Architecture, 104 Frick Fine Arts Building, Pittsburgh, PA 15260, USA
- Dr. Sabine TEUBNER-SCHOEBEL, Dorfstr. 9, D-18519 Kirchdorf
- Prof. Dr. Heinz THOMAS, Drachenfelsweg 11, D-53227 Bonn
- Mme Christiane VEYRARD-COSME, maître de conférences à l'université de Paris III, 146, rue  
d'Aulnay, F-92290 Châtenay-Malabry
- Révérénd Père Adalbert DE VOGÜÉ, Abbaye de la Pierre-qui-Vire, F-89630 Saint-Léger-  
Vauban
- Prof. Dr. Ludwig VONES, Universität Köln, Historisches Seminar, Albertus-Magnus-Platz,  
D-50923 Köln
- Dr. Martin WAGENDORFER, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Kommission  
für Schrift- und Buchwesen, Postgasse 7–9, A-1010 Wien
- Prof. Dr. Dorothea WALZ, Paulshöher Ring 5, D-19061 Schwerin
- James P. WARD, Juliana van Stolberglaan 11, NL-3136 AL Vlaardingén
- Priv.-Doz. Dr. Stefan WEISS, Deutsches Historisches Institut Paris, 8, rue du Parc-Royal,  
F-75003 Paris
- M. Michaël Wyss, Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis, 8, rue Franciade, F-93200  
Saint-Denis
- Mme Élisabeth ZADORA-RIO, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6173 CITE-  
RES, MSH Villes et Territoires, 35, allée Ferdinand de Lesseps, BP 60449, F-37204 Tours  
Cedex 03

